REVUE

DES

DEUX MONDES

CIXe ANNÉE. — HUITIÈME PÉRIODE

TOME LII. — 1er JUILLET 1939.

D

REVUE

DES

DEUX MONDES

CIXe ANNÉE. — HUITIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1939

054
R5279
DEC 21 1939
444032
B.P

LE 1ER CORPS D'ARMÉE
EN AOUT ET SEPTEMBRE 1914

I

DE LILLE A DINANT

Le 1er décembre 1913, j'arrivai à Lille prendre le commandement du 1er corps d'armée, remplaçant le général C... Je l'avais déjà remplacé à la 77e brigade. Un peu dévoyé par la politique et ayant surtout la phobie des curés, c'était un homme d'une culture générale peu étendue, peu travailleur, mais ayant le sentiment militaire et le sens de la discipline.

Lille est une grande ville où le commandant du corps d'armée ne tient pas une place importante. La 1re région, riche et travailleuse, m'a paru moins divisée par la politique que Besançon, Toul ou Chambéry ; du moins y laisse-t-on les militaires plus tranquilles.

Je trouvais à l'état-major du corps d'armée une situation assez délicate. Le général C... avait amené d'Arras comme chef d'état-major le lieutenant-colonel Bernard dont la famille était restée à Arras. D'autre part, le général Joffre avait décidé qu'afin que toute l'armée parlât la même langue, tous les chefs d'état-major de C. A. sortiraient des Hautes-Études militaires et, en conséquence, fait placer à Lille comme sous-chef le lieutenant-colonel de Lardemelle avec succession assurée. Il en résultait un peu de tiraillement qui ne cessa qu'après la nomination de Bernard au 36e d'infanterie.

Comme bien souvent il restait, en fin d'année, un reliquat sur les fonds alloués pour les manœuvres de garnison, je le consacrai à mobiliser tous les états-majors du corps d'armée avec leurs équipages : des officiers, des hommes et des chevaux de l'active remplaçant les réservistes. En une marche, l'état-major du corps d'armée, ceux des deux divisions d'infanterie, de l'artillerie et des brigades furent concentrés à Merville pour exécuter le lendemain une manœuvre de cadres de corps d'armée sur les collines d'Artois.

Ce fut une excellente mise en main. La presque totalité des officiers, moi compris, n'avaient jamais vu un quartier général au complet marcher, s'installer, fonctionner avec tous ses organes.

A la suite de cet exercice, exécuté par une température assez rigoureuse, le général de Préval, commandant la 3e brigade, que j'avais connu sous-lieutenant au 1er zouaves, puis commandant du 15e bataillon de chasseurs, vint loyalement m'avouer que sa santé était ébranlée et que, bien qu'il n'eût que soixante ans, il était prêt à demander son passage dans le cadre de réserve, s'il recevait la cravate de commandeur. Il y avait du reste tous les droits. J'obtins pour lui cette distinction et il nous quitta dans le courant de janvier 1914. Sur ma demande, la vacance de brigadier fut donnée au colonel Pétain, du 33e.

La 4e brigade d'infanterie à Saint-Omer était commandée par le général Duplessis qui s'y ennuyait. Il avait une excellente réputation. Pour le conserver dans le corps d'armée, je le fis venir à Arras à la 3e brigade et Pétain le remplaça à Saint-Omer.

A la tête de la 2e D. I., je trouvai le général de division B... dont j'obtins le remplacement par intérim par le général Deligny. Mais le général B... reçut le commandement beaucoup plus difficile d'une division de réserve et même de la 70e qui se mobilisait à Toul et était en première ligne dès le début. Il disparut dès le 13 août et fut remplacé par un de ses brigadiers, Fayolle, dont ce fut le début de la fortune si justifiée.

Après le départ de B... et de Préval, je croyais pouvoir compter sur mon cadre de généraux. Gallet m'inquiétait un peu au point de vue caractère, mais je le savais très intelligent.

Pour commander la 51e division de réserve, je reçus le général de brigade B... Dans sa sixième année de grade de brigadier, il avait eu des débuts très brillants dans l'armée coloniale ; il était un peu dépité de se voir retardé après avoir cru pouvoir rêver aux plus hautes destinées. La guerre prouva qu'on l'avait retardé avec raison, non pas qu'il manquât de courage personnel, et il en fit preuve à Dinant, mais il manquait de décision. En outre, c'était une erreur de confier une division de réserve à un général de brigade, car les deux brigades de cette division avaient à leur tête des généraux de brigade, — du cadre de réserve, il est vrai, — mais bien plus anciens de services et de grade que le chef qui leur était imposé.

Le corps d'armée, que je m'empressai d'inspecter, était en bon état au point de vue des effectifs.

La loi de trois ans produisait ses effets : les unités étaient nombreuses, les cadres de rengagés au complet, les magasins pleins, la discipline bonne, l'esprit satisfaisant, les cadres d'officiers meilleurs que ne l'eût donné à croire la dispersion des régiments d'infanterie, souvent dans d'ignobles trous, sans moyens d'instruction.

Le 43e, soi-disant réuni à Lille, avait deux ou trois compagnies dans les forts et tous les jours 60 à 80 hommes de garde à la Maison centrale de Loos. — Le 127e, un bataillon détaché à Condé. — Le 84e était réparti par bataillons entre Avesnes, Landrecies, Le Quesnoy. — Le 73e entre Béthune, Aire et Hesdin. — Le 8e entre Calais, Boulogne et Saint-Omer. — Le 110e entre Dunkerque, Bergues et Gravelines. — Seuls, le 33e et le 1er étaient réunis à Arras et Cambrai. — Quant au 145e régiment de place de Maubeuge, sa situation était lamentable.

Je trouvai l'instruction pour le combat défectueuse, non pas tant par la faute des cadres, qui n'étaient pas plus mauvais qu'ailleurs, que par le manque complet de terrains. Tout est cultivé dans le Nord, les moindres friches sont louées très cher à des sociétés de chasse, et nous avions les plus grandes difficultés lorsqu'on sortait des routes. Une société de chasse avait la prétention d'empêcher les troupes d'utiliser un chemin public reliant Valenciennes à Condé par la forêt, sous prétexte que le passage des soldats effrayait le gibier.

Moins d'un an après, la présence des Boches les fixa, je l'espère, sur la nécessité d'exercer les troupes.

Par raison budgétaire, les séjours au camp de Sissonne n'avaient lieu que tous les deux ans. Quant aux champs de tir, ils se réduisaient le plus souvent à de courts boyaux.

Les colonels d'infanterie étaient généralement bien, sauf deux, l'un peu intelligent, l'autre agité et perdu par la crainte des responsabilités. Les lieutenants-colonels laissaient plus à désirer, trois ou quatre vraiment faibles, mais le moins bon avait été mis au tableau d'avancement sur la proposition de mon prédécesseur parce qu'ils avaient servi autrefois dans le même régiment. Il y avait aussi quatre à cinq chefs de bataillon très médiocres. Le cadre complémentaire permettait aux gens sans avenir et sans valeur d'attendre paisiblement la limite d'âge sans qu'on puisse avoir l'occasion de se priver de leurs services. Mais ce qui était lamentable, c'était l'effectif des lieutenants. Il en manquait une dizaine par régiment : c'était la suite du régime néfaste du général André.

L'artillerie était généralement mieux commandée. Ses établissements donnaient un débouché normal pour les cadres fatigués. Le commandant de la brigade, général Bro, provenait de l'État-major de l'armée ; il était fort bien.

Pendant l'hiver, nous exécutâmes, sous la direction du général Gallieni, notre inspecteur d'armée, un exercice sur la carte.

Une armée allemande, violant les neutralités belge et luxembourgeoise, tournait par le nord le front fortifié Verdun-Toul. Je commandais le IVe corps allemand ; passant par Paliseul, Faye, Le Veneur, j'atteignais la Meuse vers la presqu'île d'Ige en aval de Sedan. La droite allemande ne dépassait pas Mézières. L'exercice se termina à Paris par une séance en salle présidée par Gallieni assisté de tout son état-major prévu pour le temps de guerre : il n'y fut nullement envisagé une extension plus au nord du mouvement allemand.

Je n'emportai de cet exercice qu'une impression médiocre : aucune idée nouvelle sur l'emploi des troupes, utilisation insuffisante de l'artillerie, calculs incomplets pour les ravitaillements. Ce fut le seul contact que j'eus avec Gallieni, que Lanrezac remplaça peu après.

Je connaissais Lanrezac depuis la Tunisie. Il était capitaine à l'état-major de Tunis quand je commandais une compagnie du 4e tirailleurs. Il s'était fait une certaine réputation : d'abord par sa tenue négligée et son langage peu châtié, puis, quand il fut appelé à l'École de guerre, une autre, de meilleur aloi, par son cours d'histoire militaire : sa campagne de la Loire était vraiment bien.

Il faisait partie de la société d'admiration mutuelle des professeurs de l'École de guerre. Le séjour dans cette école ou à l'État-major de l'armée mettait à l'abri des attaques des politiciens locaux, donnait un certain vernis d'intellectualisme, permettait d'arriver aux grades élevés sans compromettre sa santé dans les campagnes coloniales ou sa réputation dans les commandements effectifs.

Peu après son entrée au Conseil, Lanrezac vint inspecter le 1er corps.

Un des points délicats était la place de Maubeuge. A mon arrivée, le général de division Desaleux en était le gouverneur. C'était l'inventeur de la balle D, qu'il m'a dit avoir trouvée plus par l'expérience que par le calcul. Il s'intéressait peu à sa place ; son chef d'état-major était quelconque.

Nommé commandant d'artillerie du gouvernement militaire de Paris, il fut remplacé par le général Fournier arrivant de Bizerte comme brigadier avec l'espoir d'occuper un poste de divisionnaire.

Ce n'était pas l'idée de l'État-major de l'armée, qui avait tendance à diminuer le nombre et l'importance des gouverneurs de places fortes pour trouver des ressources en vue de créations nouvelles de commandements ou d'inspections techniques.

C'est ainsi qu'à Lille le général de division gouverneur avait été supprimé ; il ne restait que son adjoint, le général de brigade Lebas, appelé à disparaître avec sa place. A Maubeuge, au lieu d'un général de division gouverneur avec un brigadier pour adjoint, on n'envisageait que le maintien d'un brigadier.

Cela ne faisait pas l'affaire de ce brave Fournier. Après une de mes inspections, il me remit un épais mémoire que j'ouvris avec empressement, pensant y trouver son opinion motivée sur l'organisation et la défense de sa place. C'était

un long plaidoyer *pro domo* faisant ressortir que si lui, Fournier, ne passait pas promptement divisionnaire, l'avancement de tout le corps du génie était compromis. Cela me causa une mauvaise impression qui ne dura pas.

Elle fut dissipée par sa conversation. Ancien chef du 1er bureau de l'État-major de l'armée, Fournier était érudit et disert. Il s'était mis rapidement au courant de sa place, en discernait le fort et le faible, et partageait mes idées sur l'utilisation du terrain. Toutefois, son caractère n'était pas à hauteur de sa science et de son élocution.

Le 21 avril, je me rends à Calais, accompagné du lieutenant Petit, pour recevoir le roi et la reine d'Angleterre qui viennent rendre sa visite au Président de la République.

Dès que le bateau a accosté, avec le préfet du Pas-de-Calais nous montons saluer Leurs Majestés britanniques. Le Roi me paraît bien menu pour le fils d'Édouard VII ; la Reine est tout à fait à sa place et, pendant le débarquement du bateau et l'embarquement dans le train spécial des très nombreux bagages des souverains et de leur suite, elle trouve un mot aimable pour chacun : c'est une femme de tête qui sait son métier.

Le 24 avril dans la soirée, je retourne à Calais rembarquer Leurs Majestés. J'ai revêtu le Grand Cordon de l'ordre de Victoria que m'a remis le Roi ; je remarque que le préfet du Pas-de-Calais n'a reçu que la décoration de commandeur du même ordre.

Le 16 mai, nous arrivèrent par la gare d'Erquelines le roi et la reine de Danemark ; celle-ci est la fille de la grande-duchesse de Mecklembourg, d'origine russe, et la sœur de la femme du prince héritier d'Allemagne. Ils repartirent le 19 mai. J'avais autre chose à faire, et je me fis remplacer, pour les recevoir, par le général Gallet que cela enchanta.

Une manœuvre de cadres de corps d'armée dans les environs de Saint-Omer me permit d'apprécier le brio de Lardemelle, devenu chef d'état-major du corps d'armée, et d'étudier l'intervention de l'armée britannique.

Puis, sous la direction de Lanrezac, une manœuvre d'armée intéressante entre Stenay, Montmédy, Longuyon. Malheureusement, je ne pus pas la terminer ; étant resté dans

des habits mouillés à Arras pour assister à une manœuvre de pontage de nuit, avec emploi de projecteurs, alors dans toute leur nouveauté, j'avais contracté un asthme et je dus me faire évacuer de Louppy-sur-Loison où j'avais été aimablement reçu par le jeune marquis d'Imécourt. Je me remis rapidement, grâce aux bons soins du docteur Lemoine, et pus assister au camp de Sissonne à la réunion de quatre des régiments de réserve du corps d'armée ; les généraux de brigade du cadre de réserve ne furent pas convoqués.

Enfin, dans les premiers jours de juillet, je dus organiser sur la crête de la Folie, près de Vimy, une manœuvre de cadres du corps d'armée. Joffre y vint, accompagné de Gamelin ; c'était pour faire passer un examen à Gallet, qui se remuait beaucoup pour avoir un corps d'armée.

Pendant cette année, quatre ministres de la Guerre : Étienne, Noulens, Delcassé, Messimy, se succédèrent en moins de six mois.

Pour me débarrasser définitivement de mon asthme, une saison d'eau m'était prescrite. Le 14 juillet, après la revue où je remis à Gallet la croix de commandeur, je partis pour le Mont-Dore où j'arrivai le soir même. Excellent hôtel Sarciron en face de l'établissement, mais traitement fort ennuyeux. Ma seule relation était le général Meunier, très aimable homme, mais joueur de bridge effréné. Je rencontre et j'invite à déjeuner le général Ditte, sa femme et le colonel espagnol Echaguë, tous trois arrivant du Maroc et en traitement à La Bourboule. Les bruits de guerre commencent à se répandre.

Le 26 juillet, vers huit heures, après mon traitement, comme je venais de me recoucher et prenais mon petit déjeuner, je reçus un télégramme de mon chef d'état-major me rappelant à Lille.

Un train express part à dix heures trente. Je règle l'hôtelier fort inquiet, d'abord pour sa saison, car mon départ en présage bien d'autres, puis pour sa fille, car son gendre commande le 2e B. C. P. à Lunéville.

A la gare du Nord, le facteur qui enregistre mes bagages, voyant les inscriptions de ma malle, me dit d'un ton décidé : « Eh bien ! mon général, on va leur en fourrer. » Arrivé à Lille

vers vingt-trois heures, je trouve à la gare Lardemelle qui me communique les dispositions déjà prises.

Pendant toute la semaine, les mesures préparatoires se succèdent régulièrement, sans hâte et sans erreur. (C'est seulement au mois d'avril que les derniers documents relatifs au plan XVII avaient été mis en place.) La situation se corsait; le 31 juillet, je télégraphiai à ma femme de revenir de Bretagne avec les enfants, mais sans bagages, ce qui leur permit de traverser Paris et d'arriver à Lille le 1er août au soir : la mobilisation était déclarée.

MOBILISATION ET CONCENTRATION

Dimanche 2 *août* 1914. — Premier jour de la mobilisation. Nous allons à la messe en famille ; les premiers appelés rejoignent déjà, leur petit paquet à la main. Le préfet vient me voir en ma qualité de commandant de l'état de siège. En raison de la bonne attitude de la population, nous décidons de ne pas faire les arrestations prévues par le carnet B.

En revanche, la police arrête deux ou trois espions, dont un bijoutier de la rue Esquermoise, officier de réserve, se disant Alsacien et qui se faisait remarquer par l'ardeur de ses sentiments patriotiques.

Je devais être remplacé à la 1re région par le général Percin. Celui-ci avait quitté le cabinet André au printemps de 1904 pour prendre le commandement de la 10e division d'infanterie. Au mois de novembre seulement, au moment de sa chute, le général André envoya au général commandant le 5e C. A., pour être inscrites sur le feuillet du personnel de Percin, des notes caractérisant bien ces deux personnalités...

Tout fonctionne régulièrement.

Le 3, je vais voir partir les trains de mobilisation emportant les nombreux réservistes que la 1re région fournit au 6e et même au 20e corps : tous en ordre, calmes et décidés.

Je trouve à la gare, accompagnés de leurs femmes, plusieurs officiers de cavalerie roumains. Par suite de la germanophilie du vieux roi Carol, nos camarades danubiens n'osaient pas venir en France, ne voulaient pas aller en Allemagne, et se rabattaient vers l'École de cavalerie belge d'Ypres. Ceux-ci

sont porteurs d'une lettre de Klobukowski, notre ministre à Bruxelles, les recommandant aux autorités françaises pour faciliter leur voyage ; ils regagnent leur pays par Marseille et Constanza, et font des vœux bruyants pour l'entrée en ligne de la Roumanie à nos côtés.

Je trouve dans la rue les cadres envoyés de Conflans par le 16e B. C. P. pour ramener ses réservistes et former le 56e B. C. P. ; ils me racontent qu'ils ont dû évacuer leur caserne et aller bivouaquer à quelques kilomètres en arrière : c'était le fameux recul de 10 kilomètres dont je n'avais pas connaissance. La réquisition des chevaux me donne un excellent cheval, Coq-de-Roche, que je garderai jusqu'à mon départ pour l'Orient. Je le passerai à mon chef d'état-major, le général Mollandin. A la démobilisation, Coq-de-Roche reviendra à son propriétaire qui, lui aussi, s'était tiré indemne de la bagarre.

La mobilisation du Q. G. du C. A. se fit très facilement et sans à-coup, le journal venant d'être refait avec le plus grand soin.

La réquisition des autos n'offrit aucune difficulté : les voitures arrivèrent, conduites en général par leurs propriétaires, excellents sujets, très dévoués, qui rendirent tout de suite d'excellents services.

Le 1er corps eut même une voiture non prévue. La grande-duchesse Xénia, sœur du Tsar, en traitement à Vittel, traversa la France en auto pour venir s'embarquer à Dunkerque. En partant, elle renvoya à Lille, à la disposition du général commandant le 1er corps d'armée, son excellente automobile et son chauffeur français.

Dans la soirée, m'arriva le général Percin...

Le groupe des officiers de cantonnement part le 3 août, à vingt-trois heures : il comprend le lieutenant-colonel Hœrter, sous-chef d'état-major, le commandant Lejay de la section territoriale, que je prends sous mon bonnet de faire partir à la place du commandant Thoreau-Lasalle qui vient de nous rejoindre encore fatigué d'une grave opération, Guillemont et Decamps pour le C. A., Marteau et Parent pour les D. I.

J'avais un très bon intendant qui me quitta pour une intendance d'armée ; il fut remplacé par l'intendant Pitois,

doublé par un excellent sous-intendant et surtout suppléé par le capitaine Guillemont de mon état-major. Le groupe débarque à Hirson et fonctionnera jusqu'au 11 août, à la satisfaction générale.

Le service des G. V. C. fut fort bien fait ; en revanche, il aurait fallu, dans une gare comme Hirson, plusieurs agents de la sûreté. Il dut s'y trouver plusieurs espions : par exemple des femmes demandaient à tous les échos où se trouvait tel régiment, disant que leur mari en faisait partie.

Le 4, inspection du 1er d'infanterie territoriale, qui part en première urgence pour la constitution de la garnison de Maubeuge.

Le matériel est au complet ; les hommes de trente-quatre à quarante ans sont généralement bien ; quelques-uns cependant sont déjà usés, mais les officiers sont bien faibles. Je rencontre quelques jeunes Saint-Cyriens qui arrivent au 43e boucher quelques-unes des vacances si nombreuses de lieutenants. C'est lamentable de manger ainsi son blé en herbe : suite des ministères André, Berteaux, Brun.

Le chef de gare de Tournai nous télégraphie pour nous demander quand nos trains de troupe arriveront chez lui ; il a des machines prêtes à remplacer les nôtres.

5 *août.* — Mercredi. Départ pour la gare de la Madeleine dans l'auto de la grande-duchesse Xénia. Lardemelle et Louis m'accompagnent à la gare ; c'est la troisième fois que le pauvre enfant me voit partir à la guerre, ce sera la dernière fois, hélas !

Le lieutenant Caillault, stagiaire à l'état-major, et le lieutenant de réserve Decroix, mon officier d'ordonnance titulaire, banquier à Lille, charmant homme, m'accompagnent. Mon élément de transport comprend l'état-major de la 1re D. I. et une série d'éléments divers, dont les éclaireurs de cavalerie destinés aux régiments d'infanterie du corps d'armée.

Le gros de l'état-major reste à Lille et ne doit rejoindre que demain. Je n'ai jamais compris la raison de cette bizarre séparation du chef et de son état-major.

Le train part sans crier gare à neuf heures vingt-trois. Le général Percin est monté dans mon compartiment me

saluer ; très sourd, il oublie de descendre au coup de sifflet et m'accompagne jusqu'à la gare de Fives-Lille.

Bon voyage, temps frais, quelques gouttes de pluie à Valenciennes. A Avesnes, je vois les embarquements d'un bataillon du 84e se faire en ordre ; les G. V. C. sont convenables. Enthousiasme de la population. A Hirson, où Hœrter nous indique notre destination, des buffets sont installés pour les troupes. Arrivé à dix-sept heures à Aubenton, je loge chez un vieux garçon, M. Polliart, qui a fait la guerre de 1870 comme officier d'artillerie de la garde mobile : vieille maison de famille, bibliothèque. Je remplace Lastours qui est parti ce matin avec sa D. C. pour Mézières.

En route, nous avons reçu des premières nouvelles de l'ennemi : une armée allemande de la Meuse, commandée par le général von Emmich, attaque Liége ; le VIIIe corps prussien aurait occupé le Luxembourg.

6 *août*. — Séjour à Aubenton ; le reste de mon état-major arrive dans la matinée ; son fonctionnement commence à partir de huit heures trente dans les conditions suivantes :

Le chef d'état-major se réserve les questions des 2e et 3e bureaux, et les plus importantes du personnel officiers.

Le sous-chef est plus spécialement chargé du 1er bureau, de la chancellerie, du personnel troupe, du service du quartier général et, — point très important, — de la répartition du service entre les officiers de l'état-major : service de jour, liaison, missions diverses, chacune de ces trois catégories constituant un tour spécial.

1er bureau : capitaine Guillemont, capitaine Lamy, officier d'administration Caillot. — 2e bureau : capitaine Dennery, officier interprète Bommart. — 3e bureau : commandant Lejay, capitaine Demain, capitaine Courtin, capitaine Caillault. — Courrier : capitaine Poirmeur, capitaine de gendarmerie Bertrand, lieutenant de réserve Répécée, lieutenant de réserve Decamps. — Officier d'ordonnance : lieutenant de réserve Decroix.

Pendant que nous étions en Belgique, cet état-major fut renforcé par le commandant Repellin et le capitaine Hémar, épaves de la place de Lille supprimée.

Le chef d'état-major, lieutenant-colonel de Lardemelle,

était un officier des plus intelligents, plein d'ardeur et d'ouverture d'esprit, mais très absolu dans ses idées et y renonçant difficilement. Il avait deux adjoints qui travaillaient de concert, tous deux officiers de premier choix : le capitaine Courtin, chargé de la rédaction de la première partie de l'ordre d'opérations et des ordres donnés sur le terrain, le capitaine Guillemont chargé du ravitaillement et des évacuations, rédigeant la deuxième partie de l'ordre d'opérations visant les services, parcs et convois.

Le capitaine Demain centralisait sur le terrain les ordres et renseignements reçus ou envoyés. Il ne quittait jamais le P. C. et était, par suite, tout désigné pour rédiger chaque jour le journal de marche du corps d'armée.

Le lieutenant-colonel Hœrter, calme et méthodique, était arrivé depuis peu, venant de l'état-major de l'armée ; il avait la haute main sur la chancellerie, le courrier, le fonctionnement du Q. G. Le commandant Lejay devait se tenir au courant de tout pour fournir instantanément les renseignements nécessaires. En outre, Hœrter et Lejay sont disponibles pour les missions demandant du poids et de l'expérience. Tous les autres officiers sont disponibles. Deux d'entre eux sont la doublure des premiers rôles, Courtin et Guillemont, et doivent pouvoir les remplacer au pied levé.

J'attache une importance particulière à la marche et à l'ordre des trains, parcs et convois. Des officiers sont spécialement chargés d'y porter les ordres et de veiller à leur exécution.

Au cours de notre longue retraite de la Sambre à la Seine, un battement d'au moins une heure fut toujours prévu entre les convois et les troupes ; un officier d'état-major assistait à la formation des colonnes de voitures et ne venait me rendre compte que lorsque la dernière voiture était passée.

Pour défendre notre zone de marche fort étroite contre l'envahissement des C. A. voisins, des officiers d'état-major, appuyés par un détachement de la prévôté, étaient placés à tous les chemins y donnant accès. Cette précaution ne fut pas toujours suffisante.

Sur le terrain ou au cantonnement, je donnais mes ordres au chef d'état-major. Celui-ci les mettait en musique en les dictant à Courtin. L'intelligent Guillemont prenait au passage les indications nécessaires pour la confection de la

deuxième partie, de sorte que la rédaction des deux parties était terminée presque en même temps. L'expédition des ordres y gagnait une rapidité précieuse. Le médecin inspecteur Lemoine dirigeait le service de santé avec une aimable intelligence, et les deux médecins divisionnaires Gruson et Fasquelle me donnèrent pleine satisfaction.

Le capitaine Germain, de l'État-major de l'armée, arrive dans la matinée avec une note de l'armée.

« La Belgique réclamant notre intervention, le corps de cavalerie va y entrer, soutenu par la 8e brigade d'infanterie qui jusqu'ici assurait la couverture sur la Meuse ; le 1er corps doit désormais assurer la couverture de ses débarquements. »

En raison des cantonnements par divisions accolées face à l'est, le régiment de tête de chaque division, 33e au sud, 84e au nord, avec quelques éléments de cavalerie, seront poussés jusqu'à la Meuse dont ils tiendront les ponts, encadrés à droite à Mézières par le 291e, à gauche à Givet par le 348e. Le 6e chasseurs doit aller à Rocroi, poussant un escadron à Couvin en Belgique pour couvrir la gauche ; on annonce en effet la présence de plusieurs centaines de cavaliers allemands à Beauraing.

En outre, les deux compagnies du génie divisionnaire sont débarquées à Mézières pour charger les dispositifs de mine entre Mézières et la frontière.

Dans l'après-midi, je vais faire la tournée des cantonnements des troupes faisant mouvement demain et rappeler aux colonels la nécessité de continuer la remise en main des réservistes. Je trouve le colonel du 6e chasseurs bien excité, celui du 84e demandant bien des explications.

7 *août.* — Dès dix heures, le dispositif de couverture est en place. Dans l'après-midi, le général Pau m'arrive en auto de Maubeuge.

Le général Fournier est inquiet, se plaint de sa situation, de son abandon. Il m'avait laissé une assez bonne impression ; j'ai regretté depuis de l'avoir dit et d'avoir peut-être impressionné le général Pau en sa faveur. En me quittant, le général me recommanda de ne pas laisser Fournier dans l'embarras, de me mettre en liaison fréquente avec lui, etc... etc...

Avant de quitter Lille, j'avais fait paraître différentes

instructions générales. L'une avait pour but de régler la mise en main du corps d'armée sur la base de concentration, et visait l'instruction, l'hygiène, la police et la discipline ; une autre réglait les formations à prendre par l'infanterie pour les marches d'approche. Les trains, parcs et convois furent organisés en groupements, ayant des chefs responsables de façon à assurer dans de bonnes conditions la transmission des ordres. Le 6e bataillon du 201e (commandant Buffet) fut, en permanence, chargé d'en former la garde. Le bataillon restant de ce régiment fut groupé en régiment de marche avec le 284e et fit partie des éléments non endivisionnés réunis sous les ordres du colonel commandant l'artillerie du corps.

Les transmissions étaient le point faible de l'organisation de 1914. Le détachement télégraphiste du 1er corps d'armée mobilisé par le 8e régiment du génie rejoignit notre Q. G. le 7 août à Aubenton en excellent état. Très insuffisant comme effectif, il était cependant au complet de guerre prévu, et son chef, le lieutenant Deschars, actif, intelligent et plein d'initiative. Pendant tout mon commandement du 1er C. A., je fus on ne peut plus satisfait de ses services.

Mais il manquait une partie du matériel prévu par les règlements. Ceux-ci venaient d'être modifiés et les corps d'armée n'avaient pas encore été dotés intégralement de leur matériel réglementaire.

Le tout était transporté sur des voitures attelées à un, deux ou trois chevaux selon leur poids, et le détachement disposait d'un groupe électrogène Fiat-Lux destiné à l'éclairage des bureaux du Q. G. Cette innovation nous rendit les plus grands services.

Samedi 8 *août.* — Continuation des débarquements.

L'armée paraît assez préoccupée par la couverture sur la Meuse. Série de coups de téléphone : les compagnies du génie parties avant-hier rentrent dans leur division ; les travaux de mine des ponts sont suspendus. Mon commandement est étendu : je suis chargé de la garde de la Meuse de Mézières inclus à Givet inclus, et les 291e et 348e de la 52e D. R. sont mis sous mes ordres.

Le 110e, qui est resté à Dunkerque en mission spéciale

jusqu'à la mise sur pied de la garnison composée de territoriaux, rejoint. Au moment de quitter Bergues, un capitaine s'est jeté dans les fossés pleins d'eau, disant qu'il ne pouvait laisser sa famille dans la misère : accès de folie. Le capitaine Lenoir en voyage au cap Nord n'a pas rejoint.

Bruit d'un engagement de cavalerie à Beauraing. On nous amène deux hussards allemands prisonniers.

Dimanche 9 *août.* — Beau temps, séjour, messe. Annonce de l'entrée à Mulhouse.

Ma concentration sera terminée demain et ma ligne de transport libre bien avant celle des autres corps d'armée puisque je suis le seul à m'en servir au lieu d'être accouplé à un autre corps d'armée.

Les 5e et 6e escadrons du 6e chasseurs prêts à Lille ne doivent rejoindre que le 18 août par analogie avec les autres corps d'armée. J'obtiens, puisque la voie est libre, qu'ils rejoignent dès le 11 août : ils se mettront plus facilement dans l'ambiance de la guerre.

A seize heures, visite du général Valabrègue accompagné de son chef d'état-major, le colonel des Vallières. Il commande à Vervins le 4e groupe de divisions de réserve : 51e B..., 52e Perruchon, 69e Legros.

Les groupes de divisions de réserve sont commandés par des officiers généraux qui pensent souvent commander une simili-armée. Chacune de ces D. R. a d'ailleurs les parcs, convois, services d'un C. A. à une échelle réduite : tant qu'elles seront mal commandées, elles nous donneront bien des déboires. Au début, leurs chefs, le plus souvent, étaient des généraux auxquels on n'avait pas voulu donner de corps d'armée.

A dix-sept heures, les opérations commencent.

PREMIÈRES OPÉRATIONS

Le 1er corps d'armée est presque au complet. Il ne lui manque que la section 2 du Convoi administratif qui doit arriver demain et les escadrons 5 et 6 du 6e chasseurs demandés pour le 11 à Mézières.

Instruction secrète de la 5e armée : dans la journée du

10 août, le C. A. doit progresser vers l'est de manière à pouvoir éventuellement déboucher en une marche sur le front de Gedinne-Houdremont. Cet ordre impose la nécessité d'atteindre la Meuse avec une fraction importante du C. A., et par suite oblige certaines unités à une marche de 35 kilomètres : c'est trop dur pour débuter. Bonnes nouvelles du corps Sordet qui marche sur Liége.

10 *août.* — Beau temps, très chaud.

Départ des troupes à cinq heures ; c'est deux heures trop tard. Je profite de cette marche pour me rendre en auto à Rethel prendre contact avec Lanrezac et l'état-major de l'armée et pour me documenter, car je suis absolument dans le noir, mes seules liaisons étant avec le corps Sordet et la 52e D. I. Le 3e corps est à ma droite : son Q. G. à Poix-Terron, sa cavalerie à Vrigne-aux-Bois, la 5e D. I. à Yvernaumont, la 6e à Singly. Le corps Sordet est en Belgique. Quant aux Allemands, on signale une grande intensité de débarquements dans la région Promfeld-Bleihof ; la tête du XIXe corps saxon serait à Houfalize, le IVe corps à Vilsain, le VIIIe à Luxembourg. Je trouve Lanzerac aimable, mais soucieux ; son chef d'état-major toujours correct.

De Rethel à Mézières, je double la 5e D. I. en marche. Vu Schmitz Picquart, l'ancien officier d'ordonnance du général Gœtchy.

A Mézières, je vais voir Coquet pour lui parler des deux régiments de sa division, 291 et 348, placés temporairement sous mes ordres. C'est un charmant homme, mais trop aimable pour bien faire la guerre. Près de lui, Doursout, ancien camarade du 2e tirailleurs, commande une de ses brigades : l'un et l'autre ne feront pas long feu. Le colonel Panot, vieux hussard du 2e régiment en 1870, est commandant d'armes.

On nous amène deux officiers du 106e saxon qui viennent de se faire prendre bêtement. A la porte de leur cantonnement se trouvait un chemin de fer à voie étroite ; ils montent dans un wagon et se font pousser par les hommes pour savoir si la voie est bonne ; la pente emporte le wagon dépourvu de frein et, au bas, ils sont cueillis sans douleur par une de nos patrouilles de cavalerie. L'un d'eux, premier lieutenant

commandant de compagnie, reçu à l'Académie de guerre, se lamente de voir sa carrière compromise par sa capture.

Arrivé à Renwez, triste localité ; logé chez un boulanger mobilisé au camp de Châlons comme sergent de C. O. A. Étape très dure pour l'infanterie de la 1re D. I., surtout pour le 1er de ligne, mal commandé du reste, qui laisse beaucoup de traînards ; une centaine de coups de chaleur dans le C. A., sans suite funeste heureusement.

Le déplacement d'Aubenton à Renwez de notre détachement télégraphique de C. A. nous prouva que ses moyens de transport étaient très insuffisants. J'autorisai l'intelligent officier qui le commandait à requérir à Mézières et Charleville vingt-cinq bicyclettes qui nous furent fort utiles par la suite.

Étant donné les déplacements inhérents à la guerre de mouvement, il y avait peu de postes à desservir à la fois, mais beaucoup à installer et à démonter, ce qui exigeait des moyens de transport nombreux et rapides. Quelques motocyclettes eussent été les bienvenues, mais nous n'en trouvâmes pas à requérir.

Ma cavalerie, avec un soutien du 33e, est poussée à Willerzie, sur la rive droite de la Meuse ; la 1re D. I. a son Q. G. à Sécheval avec une brigade et un groupe sur la Meuse, aux environs de Monthermé. La 2e D. I. a son Q. G. à Rocroi, tenant par un régiment d'infanterie chacun des passages de Fumay et de Revin. D'après les instructions du G. Q. G., en cas d'offensive de la 5e armée, mon corps d'armée doit s'engager dans la direction générale Marche, Saint-Hubert, Bastogne, traversant la coupure de la Meuse en son endroit le plus dur et s'engageant dans un pays inextricable avec l'ennemi sur son flanc gauche. On ne peut pas le faire sans précautions spéciales : j'adresse en conséquence des propositions à l'armée.

Il est probable que la marche d'aujourd'hui a été aussi dure pour les autres corps d'armée que pour le mien, car à vingt et une heures nous recevons l'ordre de ne pas dépasser demain les points atteints aujourd'hui et de remettre de l'ordre dans les unités.

11 *août.* — Repos. Améliorations de détail dans les can-

tonnements. Je prescris quelques travaux pour faciliter éventuellement le débouché sur la rive droite, notamment à la 2e D. I., entre Willerzie et Revin, car ce pays est infernal.

Dans la matinée, les 5e et 6e escadrons, débarqués à Auvilliers-aux-Forges, viennent cantonner à Bourg-Fidèle. Ordres pour la mise en main et l'utilisation de ces escadrons.

Je suis convoqué ainsi que les autres commandants de C. A. à Rethel pour quinze heures. Arrivé le premier, j'en profite pour me documenter. Renseignements sur les Anglais : le corps expéditionnaire comprendra deux armées et un corps de cavalerie qui doivent être concentrés le 20 août dans les conditions suivantes :

G. Q. G. et éléments d'armée : maréchal French, Le Cateau.

1re armée : Douglas Haig ; Q. G. La Capelle. — 1re D. I., Fourmies ; 2e D. I., S... ; 4e D. I., Le Nouvion.

2e armée : Grierson, mon camarade de Chine et du Pacifique ; Q. G. Avesnes. — 3e D. I., Avesnes ; 5e D. I., Frische ; 6e D. I., Wassigny.

Cavalerie à Maubeuge.

Renseignements intéressants d'aviation signalant de grosses colonnes allemandes en marche de l'est vers l'ouest.

Le Q. G. de notre corps de cavalerie est à Messin, il correspond par T. S. F. avec Givet.

Arrivent successivement Sauret 3e, Eydoux 11e, Defforges 10e ; sauf ce dernier, je les connais peu ou pas.

Lanrezac n'a plus sa rondeur habituelle.

Sa préoccupation est encore plus évidente qu'hier matin ; il nous communique les renseignements sur les forces allemandes présumées en Belgique, autour de Liége, au sud de Liége et en Luxembourg, et nous parle de l'offensive envisagée pour la 5e armée par l'instruction générale no 1, en franchissant la Meuse entre Mézières et Nouzon. Mon C. A. est tout entier au nord de cette zone.

Lanrezac envisage cette offensive sans enthousiasme. Sauret parle fort en vidant des bocks, Defforges fait des protestations de dévouement ; je me tais, peu satisfait de cette réunion. Je rentre à Renwez à dix-sept heures trente avec l'ordre verbal de ne pas faire mouvement le 12 août. Je ne reverrai plus Lanrezac avant le 3 septembre.

Le soir, vers dix-neuf heures trente, arrive le capitaine

du génie Pique, envoyé en liaison de Paliseul par Sordet. Il nous annonce que des forces ennemies importantes de toutes armes sont en marche vers l'ouest et ont atteint dans la journée la région de Neuchâteau-Libramont. J'envoie en conséquence à l'armée des propositions pour la réunion du corps d'armée dans la région de Gédinne, de façon, en cas d'offensive vers l'est, à ne pas être pris à cheval sur le couloir de la Meuse.

12 *août*. — Le temps se rafraîchit. Repos à Renwez. Dans la matinée, reconnaissance en auto des passages de la Meuse et du débouché sur la rive droite qui me préoccupe, par Château-Renault, Monthermé, Deville.

A dix-huit heures, télégramme chiffré de l'armée portant le C. A. vers le nord. Ordres préparatoires : le 148e et le 348e sont mis à ma disposition pour tenir les ponts de la Meuse à partir de Revin. La 52e D. R. me remplace à Renwez pour garder la Meuse en amont de Revin.

L'ordre de mouvement part à vingt et une heures trente. Le corps d'armée, qui faisait face à l'est, doit se porter vers le nord de façon à se trouver le 14 août dans la région à l'est de Philippeville pour s'opposer au passage de la Meuse entre Givet et Namur. Lorsque le corps de cavalerie ne pourra plus se maintenir sur la rive droite, il se portera à ma gauche.

Toutes les reconnaissances, tous les travaux deviennent inutiles. La 1re D. I., dont le gros passe par le fond de la vallée, aura sa marche assez retardée par le passage à Revin sur un vieux pont suspendu en mauvais état, réclamant des précautions. La 2e D. I. devra même faire un détour de 10 à 12 kilomètres en remontant sur le plateau de la rive gauche.

13 *août*. — Pour éviter la grosse chaleur, l'infanterie se met en marche à une heure. Je quitte Renwez à six heures. A Rocroi, je vois le commandant d'armes ; arrivé à Couvin (Belgique), je laisse Decroix installer le cantonnement. J'y entre en même temps que le 41e R. A. Accueil chaleureux des Belges.

Je pousse jusqu'à Givet. J'y trouve le lieutenant-colonel commandant le 348e bien hésitant. Je lui donne des ordres

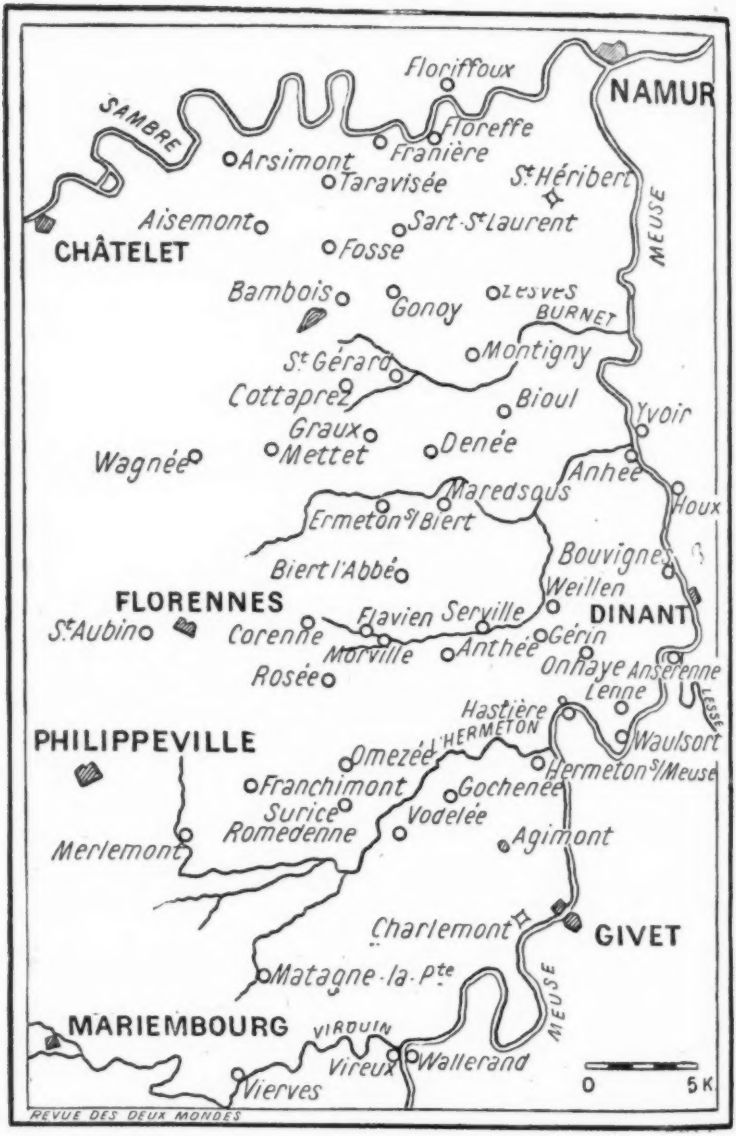

LA MEUSE DE GIVET A NAMUR

fermes pour la défense des ponts confiés à son régiment. Ils ne sont même pas barricadés, pour ne pas gêner la circulation, me dit-il.

Je prends contact avec des éléments du corps de cavalerie. Le Q. G. à Pondrome ; les divisions à Beauraing, Longpré, Vouèche. Le 45e tient la Lesse, ayant son gros à Villers. Notre cavalerie a donc reculé.

Cantonnement à Couvin, chez le docteur Lambotte qui nous reçoit d'une façon charmante.

1re D. I. Fumay : à cause du pont suspendu de Revin, les derniers éléments n'arriveront qu'à dix-neuf heures ; le gros de la division est dans la vallée, mais flanc gardé à l'est par le 84e et le 6e chasseurs à cheval à Hargnies. 2e D. I. autour d'Olloy, les E. N. E. à Couvin et alentour.

Vendredi 14 août. — Continuant sa marche vers le nord, le C. A. gagne la région est de Philippeville. En fin de marche, il stationne face à l'est par divisions accolées. Q. G. Philippeville : 1re D. I. avant-garde à Agimont, queue à Romedenne, Q. G. à Surice ; 2e D. I. avant-garde à Anthée, le gros autour de Saint-Aubin ; les E. N. E. derrière la 1re D. I., tête à Franchimont, queue à Philippeville.

Je pars à six heures. A Surice, je trouve Gallet et je lui explique la mission de couverture du C. A. sur la Meuse ; de là sur Dinant par Agimont et les bords de la Meuse, Waulsort, Hastière, Anserenne. Les passages sont tenus par des éléments d'abord du 348e, puis du 148e.

Rencontré deux motocyclistes britanniques en uniforme qui remontent la vallée. Ils me racontent qu'ils appartiennent au S. R. britannique installé depuis plusieurs années en Belgique par le capitaine Cuffy et que, par suite de l'entrée en guerre de l'Angleterre, ils se sont mis en uniforme.

A Dinant, je trouve le gros d'un bataillon du 148e (commandant Bertrand) installé d'une façon toute sommaire sur la rive gauche, les hommes à peine abrités par les parapets du quai. Deux gardes civiques belges en uniforme, mais sans armes, contrôlent l'identité des passants. Ce sera dans mon secteur la seule preuve d'activité de la garde civique belge que je verrai. J'invitai le commandant du 148e à organiser plus sérieusement sa position. Il n'en fit rien. C'était

un brave homme, sans grand ressort, passé récemment à l'ancienneté et venant des capitaines du 33e d'infanterie.

La veille, le 148e a pris à Yvoir une grosse patrouille du 1er dragons de la garde ; je vois quelques-uns de ses chevaux de prise : ce sont des alezans qui me font une impression fort médiocre.

Conversation avec le capitaine Cuffy, l'agent de renseignements britannique. Très fermé : peut-être ne sait-il rien ? Installation à Philippeville, à l'hôtel du Lion d'or, dans la chambre où Napoléon a couché le lendemain de Waterloo. Je ne suis pas superstitieux. La section sanitaire automobile du C. A. nous rejoint ; elle est constituée par vingt voitures des grands magasins, transformées.

A partir de seize heures, plusieurs renseignements du corps de cavalerie et du chef de bataillon de Dinant annoncent la marche des Allemands vers la Meuse ; le téléphone belge fort bien organisé et ses agents très dévoués nous rendent les plus grands services. Les habitants de Dorrine fuient à Dinant ; leur village est occupé par une brigade de hussards, dont le 6e.

Au moment de nous mettre à table, le corps de cavalerie fait savoir que demain il sera en mesure d'attaquer par Celle, sur la rive droite de la Lesse ; en même temps, le commandant Bertrand rend compte qu'Anserenne est attaqué et que l'attaque de Dinant est imminente. Les éléments du 148e et du 348e que j'ai vus dans la matinée ne me paraissent pas très solides ; je téléphone directement au 33e, avant-garde de la 2e D. I. à Anthée, de se porter sur Dinant et Anserenne et d'y renforcer les éléments du 148e qui s'y trouvent.

Le 33e était commandé depuis peu par un jeune colonel plein d'ardeur, Stirn, venant de l'État-major de l'armée, tout imprégné des idées de Grandmaison. Au lieu de se borner à renforcer le 148e, il crut bien faire en franchissant la Meuse et en faisant occuper le fort qui domine le pays.

Je décide de porter mon C. A. dans la région Anthée-Rosée, prêt à s'opposer à toute tentative de passage, et, le cas échéant, à agir offensivement sur la rive droite de concert avec le corps de cavalerie. La 2e D. I. est prévenue de l'ordre donné à son avant-garde et au 148e de continuer à tenir les ponts jusqu'à l'arrivée du 33e, en réclamant, s'il est besoin, l'appui des carabines du 6e chasseurs.

A vingt heures, j'envoie à Pondrome, au Q. G. du C. C., le capitaine Dennery, avec l'ordre préparatoire pour la journée du 15 et une lettre pour le général Sordet le mettant au courant de mes intentions. Dennery établira la liaison indispensable entre les deux grosses unités qui agiront sur la rive droite, car je ne doute pas de l'action offensive de Sordet (1).

J'envoie une note circulaire à la 52e D. R. à Renwez, à la 38e D. I. en cours de débarquement à Chimay, au commandant d'armes de Givet, les prévenant de la situation. J'en avise le gouverneur de Namur, lui demandant son appui pour le cas où je serais amené à opérer au delà de la Meuse.

15 *août*. — Beau temps. Départ à trois heures trente de

(1) *Voici le rapport du capitaine Dennery, de l'État-major du 1er corps d'armée, les 14 et 15 août, auprès du général Sordet :*

Situation. — L'ordre de l'armée pour le 13 août, qui prescrivait au 1er corps d'armée de se porter dans la région de Philippeville et de s'opposer aux tentatives éventuelles de l'ennemi pour franchir la Meuse entre Namur et Givet, lui prescrivait en même temps d'entrer en liaison avec le corps de cavalerie. Dans l'après-midi du 14, une série de renseignements du corps de cavalerie et du chef de bataillon, commandant le bataillon du 148e à Dinant, signalent des forces ennemies importantes de toutes armes composées en majeure partie de cavalerie en marche sur Dinant. A dix-huit heures cinquante-cinq, le commandant de bataillon de Dinant fait connaître qu'Anserenne est canonnée et que l'attaque de Dinant semble imminente. En conséquence, le général commandant le 1er C. A. prescrit ; 1° au commandant du 148e de continuer à tenir les ponts avec le concours du 6e chasseurs ; 2° à la 2e D. I. de porter de suite le 33e : un bataillon sur Dinant, deux sur Anserenne, et de rejeter à l'eau tout élément ennemi ayant passé la Meuse. D'autre part, le général commandant le corps de cavalerie faisait connaître vers la fin de l'après-midi du 14 qu'il franchira la Lesse dans la matinée du 15 et sera en mesure d'attaquer par Celle. Le général commandant le 1er C. A. prend la décision de porter dans la nuit le gros du 1er C. A. dans la région Anthée-Rosée, prêt à s'opposer à toute tentative de passage de la Meuse et, le cas échéant, à agir offensivement sur la rive droite, de concert avec le corps de cavalerie.

Mission. — Reçue le 14 août, à dix-neuf heures, *à Philippeville.* — Je dois porter au général Sordet les dispositions et *décisions* énumérées ci-dessus et assurer dans la journée du 15 la liaison entre le 1er C. A. et le C. C., liaison indispensable, si une action des deux grandes unités se produit sur la rive droite de la Meuse. Le général Sordet doit passer la nuit du 14 au 15 dans la région de Pondrome.

Exécution. — Départ de Philippeville à vingt heures avec les ordres du C. A. pour le lendemain et lettre au général Sordet précisant les intentions du général commandant le 1er C. A. Entre vingt-deux heures trente et vingt-trois, je trouve l'état-major du corps de cavalerie dans une petite maison de Pondrome (aucune indication). Le général est couché. Je vois le chef d'état-major à qui je fais part de ma mission. Il me fait connaître que le C. C. soit se rassembler le 15 au jour, entre Beauraing et la Lesse, que le général Sordet sera de sa personne à cinq heures à la sortie nord de Beauraing, croisée de la route d'Hastière et du chemin de Mesnil-

Philippeville. Installation à quatre heures trente en P. C. dans la dernière maison à la sortie est d'Anthée. Je double le 41e d'artillerie et j'admire de nouveau ses attelages : beaux chevaux du Nord et de l'Artois.

A ce moment, le C. A. a la disposition suivante : le gros de la 2e D. I. vers Weillen, tenant les passages de la Meuse d'Hastière inclus à Anhée inclus, doublant par son avant-garde (33e) les éléments du 148e, le temps ayant manqué pour les relever et les regrouper. Cette division est étayée à droite par Marjoulet avec quatre bataillons et un groupe vers Gochenée, à gauche par Pétain vers Bioul avec le 110e, un bataillon du 148e et un groupe d'artillerie. Le reste du C. A. sous Gallet en réserve près d'Anthée.

Vers six heures vingt-cinq, le canon se fait entendre vers

Église, que ce n'est qu'alors qu'il prendra une décision pour la journée. Je parle avec un officier de l'état-major du C. C., j'apprends que les quelques rencontres de patrouilles de notre cavalerie avec celles des Allemands nous avaient été jusqu'ici favorables, mais que, dans la journée, quelques patrouilles se sont laissé attirer dans des embuscades, et qu'en particulier un escadron du ...e dragons (régiment de Sedan ou de Reims) s'est laissé attirer dans une embuscade, sur une mitrailleuse, et qu'il a subi de grosses pertes (60 hommes hors de combat). Le 15, à quatre heures trente, je me présente au général Sordet et je pars avec lui à quatre heures quarante-cinq pour Beauraing, où nous arrivons à cinq heures. C'est entre cinq heures et six heures que j'ai eu connaissance de la décision du général Sordet de ne pas se porter au nord de la Lesse, comme il en avait eu l'intention la veille, et de reporter dans la journée tout son C. C. sur la rive gauche de la Meuse. Je n'ai pas pu savoir si cette décision était déjà arrêtée la veille au soir dans l'esprit du général Sordet ou s'il l'avait prise le matin même. Les raisons qui m'en furent données, soit par lui-même, soit par son chef d'état-major, sont les suivantes : 1° Ordre du G. Q. G. lui prescrivant de se porter à l'aile gauche du dispositif général sur la Sambre (mais je crois que cet ordre n'était pas impératif quant au délai); 2° Difficultés pour la cavalerie d'opérer dans un pays aussi coupé que la vallée de la Lesse (pourtant le général Mangin, qui commandait le soutien du C. C., offrait au général Sordet d'établir le 45e R. I. en tête de pont au nord de la Lesse pour permettre au C. C. de déboucher sur les plateaux au nord de cette rivière). 3° Fatigue des chevaux. Le général Sordet fit lui-même allusion à l'embuscade dans laquelle était tombé la veille un escadron de dragons, et j'eus l'impression que ce petit événement était pour quelque chose dans sa décision de ne pas engager ses forces dans un terrain coupé en présence de forces adverses qu'il estimait assez sérieuses.

Je n'avais plus rien à faire auprès du général Sordet et il était indispensable que le général commandant le 1er C. A. fût avisé au plus tôt de la décision qui était prise. Je quittai Beauraing à six heures, sans qu'aucun renseignement parvenu au C. C. ni aucun bruit aient pu faire présager une attaque imminente.

Ce n'est qu'en traversant le pont d'Hastière, à sept heures, que j'entendis quelque canonnade dans la direction d'Anserenne-Dinant. A sept heures trente, j'étais de retour au P. C. d'Anthée et je rendais compte de ma mission.

Dinant pendant que je fais une tournée en auto pour voir mon dispositif. Duplessis est à Onhaye avec le 73e (je le trouve un peu agité) ; Deligny à la chapelle de Weillen ; Fasquelle installe une ambulance dans le village, et Clément reconnaît des positions de batteries. Je recommande à Deligny de ne pas révéler trop tôt son artillerie ; je veux laisser les Allemands s'engager à fond, escomptant l'action de Sordet qui sera d'autant plus efficace que l'ennemi sera plus accroché.

Rentré à Anthée à sept heures quarante, Dennery m'arrive très déconfit, venant de l'état-major du C. C. à Beauraing. Il me rend compte que le général Sordet renonce à toute action sur la rive droite de la Lesse et va repasser la Meuse pour se porter à la gauche du 1er C. A. A noter que l'instruction du G. Q. G. disait : « Lorsque le C. C. ne pourra plus se maintenir sur la rive droite, il passera la Meuse et viendra se placer à la gauche du 1er C. A. »

Un document trouvé sur un officier d'état-major allemand tué par le 45e fait connaître que nous avons devant nous la D. C. de la garde et la 5e D. C., chacune de six régiments de cavalerie, un groupe d'artillerie, un détachement de mitrailleuses, soutenus par cinq bataillons : les chasseurs et tirailleurs de la garde, les 11e, 12e et 13e bataillons de chasseurs. Chaque bataillon a quatre compagnies de fusiliers, une compagnie de cyclistes, une compagnie de mitrailleuses.

Dinant est toujours fortement canonnée. Les convois du C. C. traversent la route Philippeville-Dinant ; puis arrivent les têtes de colonnes de la 1re D. C. : les officiers qui me saluent ont l'air piteux de s'en aller quand le canon tonne derrière eux.

Vers douze heures quarante-cinq, la 2e D. I. rend compte que les éléments du 33e, passés sur la rive droite, sont repoussés sur la rive gauche, et que le bataillon du 148e évacue Dinant, suivi par des Allemands qui commencent à passer le pont.

Voici ce qui est arrivé : le colonel du 33e, tout féru des idées d'offensive qui régnaient en maîtresse à l'État-major de l'armée dont il sortait à peine, au lieu de se contenter de renforcer le 148e comme il en avait l'ordre, avait poussé deux compagnies du 2e bataillon (Grasse) sur la rive droite pour occuper la citadelle de Dinant qui, de la rive gauche,

a un aspect formidable. Cette citadelle a été construite en 1815 contre les Français ; son front ouest est très sérieux, mais le front est n'est qu'une gorge peu défendable ne présentant aucun abri. Les trois pelotons du 33e, installés en pleine campagne, furent décimés par les mitrailleuses et le canon ennemi non vus de la rive gauche. Ils durent évacuer la citadelle (laissant leurs blessés graves) par un unique escalier très raide et très long. Cet écoulement fut difficile ; le commandant du bataillon du 148e suivit le mouvement de retraite, et quelques éléments du 12e bataillon de chasseurs saxons passèrent le pont, qui n'était pas défendu par suite de la faiblesse du commandement local.

J'envoie à la 2e D. I. l'ordre de rétablir la situation. Pour être prêt à toute éventualité, je préviens la 38e D. I. à Chimay de la tournure que prend l'affaire, puis je me porte en avant pour voir clair. Je rencontre en route le commandant du 148e avec une trentaine d'hommes : « C'est tout ce qui me reste de mon bataillon, me dit-il, le reste a été anéanti par l'hôtel des Postes qui s'est écroulé sur lui. »

Je pousse jusqu'à Onhaye où je trouve Duplessis bien calme avec le 73e : aucune réaction de sa part. D'après lui, Stirn se rétablit sur les pentes avec les deux bataillons dont il dispose. Je suis du reste bien tranquille : les Allemands ne poussent pas et Deligny prend l'affaire en mains.

Je rentre à Anthée à mon P. C., où je reçois le général Sordet que je n'avais jamais vu. Petit sous son casque, il est avec son chef d'état-major Guéneau de Montbéliard et quelques officiers ; l'ensemble ne paraît pas très fendant. Il m'annonce que j'ai devant moi un corps d'armée derrière lequel glisseraient plusieurs autres corps d'armée pour passer la Meuse à Huy. Ce renseignement, transmis avec son origine par mon 2e Bureau à l'armée, me vaut une algarade de Lanrezac : il aura cru probablement que je me vantais d'avoir arrêté un corps d'armée.

Toute l'artillerie de la 2e D. I. est au nord de la route ; désirant m'assurer la supériorité du feu, à quinze heures, je prescris à Gallet de porter à la ferme Frimont un groupe du 15e pour appuyer la droite de Deligny. Nous allons ensemble à la cote 154, près de la batterie Roy, voir les progrès de l'attaque de deux bataillons du 8e de ligne fort bien

menés par leur colonel, le brave Doyen. Malheureusement, en traversant le plateau dominé par la rive droite, ils sont pris en écharpe par des mitrailleuses allemandes qui leur font subir des pertes assez sérieuses.

A Onhaye, je trouve Duplessis, maintenant très ému. Le lieutenant-colonel Stirn, qui commande par intérim le 33e, et qui sera si bien, est un peu troublé par ce baptême du feu. Lui aussi m'annonce que son régiment est anéanti : tout se retrouvera le lendemain.

Voyant la contre-attaque bien lancée, je rentre à mon P. C. La 37e D. I., mise à ma disposition, cantonne ce soir à Couvin.

Vers dix-sept heures, j'apprends que le bataillon Momenteau du 33e tient toujours les ponts d'Anserenne et qu'en avant de Dinant les tentatives de passage faites à Anhée, Houx et Yvoir par les chasseurs de la garde prussienne avec des radeaux de sacs ont été facilement repoussées.

A vingt heures quarante, depuis plus d'une heure, le capitaine Quéneau du 6e chasseurs à cheval a traversé Dinant occupé par le 73e et le 8e ; il suit jusqu'à 2 kilomètres une grosse colonne allemande en retraite vers l'est. Le reste du régiment de cavalerie reste inerte sur le plateau. Le malheureux colonel, qui sera tué dix jours plus tard, était tout à fait démonté, aussi le régiment ne rendit-il aucun service comme régiment. Mais les officiers subalternes que j'actionnais directement étaient pleins d'ardeur et me fournirent maints renseignements précieux.

Le chef de mon service télégraphique, plein d'initiative, s'était préoccupé des communications téléphoniques possibles entre les deux rives de la Meuse et avait installé un de ses sapeurs dans le bureau de poste de Dinant. Ce sapeur y resta pendant le temps de l'occupation de la rive droite par les chasseurs saxons et ne cessa de nous envoyer des renseignements.

En somme, la tentative de passage de la Meuse par deux D. C. a échoué et, si le corps Sordet l'avait voulu, l'ennemi aurait subi un échec éclatant : trois divisions de cavalerie tombant sur le flanc de deux divisions engagées de front dans un combat pour lequel elles avaient mis de nombreuses unités à pied. Le 1er corps d'armée n'a déployé que six batail-

lons (trois du 33e, un du 73e et deux du 8e), un escadron et dix batteries.

Rentrée à Rosée. Dîner à huit heures trente chez le curé.

16 *août, dimanche.* — Journée maussade d'attente.

Le corps Sordet a l'ordre de se porter au nord de la Sambre. La 8e brigade (45e et 148e), commandée par Mangin, est mise sous mes ordres. J'en profite pour constituer rationnellement la défense de la Meuse : un secteur central confié à la 2e D. I. ; à gauche, la brigade Mangin en liaison avec Namur ; à droite, un détachement de toutes armes de la 1re D. I., que je confie au colonel Proye du 43e qui connaît bien la région, ayant été longtemps en garnison à Givet ; le reste du C. A. en réserve.

L'ambulance 8/1 était commandée par le professeur Lefort, excellent chirurgien de Lille ; il fut chargé d'installer à Merlemont un grand centre de pansement et d'évacuation et rendit les plus grands services : plus de 600 blessés passèrent par ses mains et furent évacués avant le 20 août après opérations d'urgence et pansements, de sorte qu'au moment de Charleroi, pas un blessé, pas un malade n'encombrait nos formations sanitaires.

Dans l'après-midi, le 33e se reconstitue ; je vais voir la 2e D. I. Deligny me signale la belle conduite du capitaine Vautrin du 33e qui, blessé, resta à la tête de sa compagnie, le bras en écharpe. Les pertes des 8e, 33e, 73e et 148e s'élèvent à 1 075 hommes : sérieuses pour un engagement de ce genre, elles sont dues à l'ardeur de Stirn qui, contrairement à nos intentions, a poussé des éléments sur la rive droite, et à la marche sur le plateau de deux bataillons du 8e sous le feu des mitrailleuses. Je pousse jusqu'à Dinant et je vois une vingtaine de prisonniers non blessés des 12e et 13e chasseurs à pied saxons ; en outre, des patrouilles lancées sur la rive droite nous ramènent un certain nombre de blessés recueillis et soignés par les Belges : parmi eux, plusieurs officiers de chasseurs et de cavalerie. En rentrant, je vois à Weillen le général Deligny qui a été légèrement blessé hier. Son chef d'état-major Lefort, plus gravement atteint, a dû être évacué. De Rosamel prend les fonctions.

On travaille activement à se retrancher. Nos travaux

feront l'admiration de von Hausen. Je quitte Rosée pour installer mon Q. G. à Anthée ; je loge chez le docteur Jacques, fort sympathique.

17 *août*. — Lundi. Temps nuageux et pluvieux. Mangin rend compte que l'ennemi réunit des moyens de passage face à Yvoir. Pendant notre déjeuner, vive fusillade partant de la brigade Marjoulet en position de rassemblement entre Anthée et Gérin. Je me vois encore sortant dans la rue, ma serviette à la main : un avion allemand s'abat à moins de 500 mètres de mon P. C.

Gallet m'envoie les deux aviateurs, encore émus de leur descente un peu brusque. Le pilote von Zeydlitz est assez grièvement blessé, c'est ce qui l'a forcé à atterrir ; l'observateur, lieutenant Muller, n'a rien. Il est fort loquace : Saxon, fils de Française, son oncle serait chef d'escadrons dans le régiment de dragons de Saint-Étienne. L'appareil est intact. Ils appartiennent à l'aviation de la IIe armée, jusqu'à présent à Eselborn. Les derniers forts de Liége étant tombés hier, leur escadrille gagnait cette place. Sortant des nuages, ils ont vu une rivière, des troupes, pris Dinant pour Huy ; ils sont descendus, croyant trouver les éléments de leur armée qui traversent la Meuse en ce point. Le 127e les a abattus avant qu'ils s'aperçoivent de leur erreur.

Muller est assuré de la victoire allemande. Il nous apprend qu'au nord de la IIe armée, entre Liége et la frontière hollandaise, passe la Ire armée. Des cartes trouvées dans l'avion portent, tracés au crayon de couleur, les itinéraires des différents corps d'armée. C'est un renseignement de premier ordre. J'expédie le tout, Muller et ses papiers, à Rethel sous l'escorte d'un officier de gendarmerie. On m'a affirmé que lorsque ce renseignement est arrivé au G. Q. G., un très gros personnage, qui y faisait le plus de volume, s'écria : « C'est une ânerie, la Ire armée est en Russie. » Deux jours après, elle entrait à Bruxelles !

Le 15, j'avais transmis à l'armée, en en indiquant la source, le renseignement, fourni par le C. C., que j'avais devant moi un C. A. derrière lequel en glissaient plusieurs autres vers le nord-ouest. Lanrezac m'envoie une longue page assez sèche pour m'engager à peser les renseignements que je lui envoie.

En effet, ce n'était pas un corps d'armée que j'avais devant moi, mais bien toute la IIIe armée allemande, soit quatre C. A., mais je n'étais pas responsable d'un renseignement fourni par le corps de cavalerie dont j'indiquais la source.

Dans l'après-midi, canonnade sur la 8e brigade et les forts sud-ouest de Namur. Je vais à Bioul voir Mangin et prendre contact avec sa brigade. Je le trouve fort bien installé dans un joli château. Ce château, tout en conservant des morceaux du XIIe siècle, avait été remis récemment à neuf. Il appartient aux frères Vaxelaire, les Boucicault de la Belgique. Chasse, pêche, golf, tennis, grand parc, vieux arbres, fleurs magnifiques, belles eaux, tout le confort.

Dans la chambre des hôtes, une pancarte avec cette inscription : « La santé étant la base du bonheur, il est mis à la disposition des invités ce qu'il faut pour la conserver, savoir : un masseur, un pédicure, une manucure, un coiffeur, eaux minérales au choix, salle de gymnastique ouverte jour et nuit, etc... »

Arrive le colonel Seely (de la milice), ancien ministre de la Guerre britannique, envoyé aux renseignements par le maréchal French. Son auto est pilotée par le duc de Westminster.

Le soir, rentrée à Anthée. Nos patrouilles, de la rive droite, ramènent encore quelques blessés dont trois officiers, un du 8e dragons, deux du 12e chasseurs à pied.

Proye signale, d'après le chef de gare de Beauraing, l'arrivée de la cavalerie allemande dans cette localité.

18 *août*. — Belle journée. Je pars de très bonne heure pour Givet, voir Charlemont qui est placé sous mes ordres ; je veux assurer à ma droite l'appui des pièces à longue portée. Le gouverneur de la place, lieutenant-colonel du génie, se plaint déjà de sa garnison. Il vient cependant de recevoir un renfort sérieux : une batterie à pied d'active provenant de la place du Havre. Il n'en fera pas grand chose, car il capitulera après un bombardement qui lui laissait intact tout l'abri du tunnel passant sous le fort.

Au pont de Givet, vu le lieutenant-colonel Guyot de Salins, commandant le 348e, qui a besoin d'être remonté. Il a cependant travaillé et barricadé le pont. Près d'Agimont,

sur la rive droite, en face d'un gué et d'un point que ses voies d'accès désignent pour jeter un pont, se trouve un amas de poutres et de planches tout indiqué pour un pont de chevalets. Je donne l'ordre à Proye de ramener sur la rive gauche tout ce matériel.

Quelques escarmouches sur tout le front, car j'ai prescrit d'avoir des yeux sur la rive droite ; on ramène quelques prisonniers et quelques chevaux, toujours de la division de cavalerie de la garde.

Dans l'après-midi, visite de Dinant. La défense du pont est enfin organisée rationnellement par le colonel Bernard du 73e, mon camarade de promotion. Puis je vais voir nos blessés non évacuables à l'ambulance installée dans le château de la Forge, entre Flavion et Serville.

Pour éviter les logements militaires, la propriétaire, baronne de R., née M..., avait mis sur son toit un superbe drapeau de la Croix-Rouge et installé une vingtaine de nos blessés dans un grenier, sous des ardoises, par une chaleur torride. Je fais au médecin de l'ambulance les reproches qu'il mérite pour avoir toléré cette inconvenance et préviens la dame que si, le jour même, les blessés ne sont pas installés au premier et au rez-de-chaussée, j'enverrai un bataillon cantonner chez elle.

En rentrant, je trouve Cassou et Segonne, de l'état-major de Maubeuge, venus en liaison. Malgré l'arrivée des Anglais, le général Fournier est toujours inquiet. Il réclame une division complète pour renforcer sa garnison.

Le capitaine Hémard nous rejoint et nous donne des nouvelles bien extraordinaires de Lille et de l'action du général P...

MARÉCHAL FRANCHET D'ESPÈREY.

(A suivre.)

EST-CE UN MIRACLE?

TROISIÈME PARTIE (1)

Sur le quai de la petite gare, Jules Rufaud attendait Mlle Masseret.

— J'ai averti Gassin de ne pas se déranger, que je vous conduirais moi-même à l'Espinouse. Vrai de vrai, l'on s'ennuyait de ne plus vous voir. Vous manquiez à tout le monde. Et vous voilà hors de souci quant à votre frère. Le curé crie au miracle...

— Moi aussi.

— Pas possible ! Une personne intelligente comme vous ! Enfin, chacun son idée. Le jeune homme est guéri. C'est l'essentiel, et nous sommes tous contents.

Ils montèrent dans l'auto. Antoinette respirait avec délices l'odeur de feuillage et d'eau vive qui émane, le soir, de la terre corrézienne. Rufaud reprit, gravement :

— Quand on a évité un grand malheur, on prend avec philosophie les désagréments qui sont le pain quotidien de tous les hommes.

Elle remarqua qu'il avait grossi, que ses joues rasées tombaient plus molles.

— Et Camille ? demanda-t-elle.

Copyright by Marcelle Tinayre, 1939.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin.

— Camille ?... Languissante ! Le docteur dit que c'est le changement d'habitudes qui la tracasse et que les jeunes mariées sont sujettes à cette neurasthénie jusqu'à leur premier enfant. Il faudrait vous occuper un peu de ma petite femme, mademoiselle Masseret. Vous lui feriez du bien. Elle vous aime.

— Moi aussi, je l'aime.

— C'est une bonne fille, mais elle a besoin d'être secouée. Moi je n'ai pas le temps de la distraire. Je suis tenu par l'usine. Vous allez voir Camille tout à l'heure. Elle est à la Chaumerie.

— A la Chaumerie ?

Rufaud soupira :

— Mademoiselle Masseret, il faut que vous le sachiez : Mme de Létrange est morte ce matin, sans souffrance et sans connaissance. La jeune miss a téléphoné chez nous, et Camille a fait tout ce que vous auriez fait. Ça nous désolait de vous gâter votre plaisir du retour. Camille m'a dit : « Allez-y vous-même. Prévenez-la gentiment. » Bien sûr, ce n'est pas un vrai malheur, à cause de l'âge de la personne, mais ça va vous porter un coup. Vous avez tant de cœur !

Une heure après son arrivée, elle était sur la route de la Chaumerie. La lune rougissait l'horizon, saluée par les chœurs des grenouilles. Devant la maisonnette, les allées en croix se dessinaient en coulées de neige, avec leurs bordures d'œillets blancs. La porte coupée était ouverte, la salle vide et ténébreuse. Mlle Masseret entra dans la chambre de Mme de Létrange, où brûlait un cierge près de l'alcôve. Elle s'approcha du lit. Le souvenir la saisit, d'un autre lit où un agonisant luttait en gémissant. Ici, la mourante n'avait pas lutté. Elle s'était endormie aux bras cléments de la mort, qui avait tendrement effacé les rides de son visage octogénaire en lui rendant pour quelques heures la noble beauté de son âge mûr. Les cheveux blancs étaient poudrés ; les mains croisées sur le corsage tenaient un chapelet de nacre. Un sourire étonné, presque joyeux, relevait les commissures des lèvres mauves, et Mme de Létrange, après une longue vie et tant de malheurs, entrait dans l'éternité avec le naïf émerveillement d'une jeune fille présentée à la cour d'un

roi. Nulle laideur, nulle odeur offensantes. Si peu de chair sur des os si légers ! Antoinette prit le rameau de buis qui trempait dans l'eau bénite et traça un signe de croix.

Après, elle s'écarta du lit funèbre et embrassa les deux jeunes femmes. Elle remercia Camille d'être venue et dit à Fancy qui pleurait :

— Vous avez été la joie de ma vieille amie. Je vous avais prêtée à elle. Je vous reprends. Demain, je vous emmènerai à l'Espinouse.

Le lendemain de l'enterrement, Fancy quitta la Chaumerie. Elle aurait mieux aimé y rester avec sa chienne que de vivre à l'Espinouse, sous les yeux moqueurs de Jean-Claude, sous les yeux méchants de Félicité. Mademoiselle la trouvait trop jeune pour demeurer seule dans une bicoque isolée. Que craignait-elle donc ? Les voleurs ? Fancy ne possédait rien. Les séducteurs ? Cette idée faisait rire la petite. « Des béguins ? Le plus beau garçon du monde ne me dirait rien, et cette chose de l'amour, j'en ai envie comme d'une purge. » Elle se consola lorsque Mademoiselle lui demanda d'aider Gassin à surveiller les couveuses, à récolter et compter les œufs, à nourrir les poussins. Ces besognes-là lui plaisaient. D'une hérédité de *farmers* elle tenait sa passion pour les beaux arbres et les bêtes de race et son goût anglais de l'indépendance. Ainsi, de la danseuse, de la petite fille de cinéma, naissait la vraie Fancy.

Le cœur délicat de Mlle Masseret sentait ce besoin de liberté de sa protégée. Elle fit blanchir et peindre une chambre dans un des pavillons inhabités de l'Espinouse ; elle y fit transporter quelques meubles de la Chaumerie, et Fancy vint s'y installer, avec sa valise éraillée et la chienne Furette. Le même jour, une scène éclata dans la cuisine de l'Espinouse. Du pavillon, Fancy entendit Mlle Masseret crier de sa plus grosse voix :

— Vous êtes une oie insolente. Cela fait vingt ans que je vous subis. Obéissez ou partez. Une seule volonté compte ici : la mienne. Je reçois qui me plaît, comme il me plaît, et vous n'avez qu'à vous taire.

Mais Fancy ne voyait pas le plus beau du drame : l'Infélicité domestique, suffoquant, mâchant sa fureur et tombant

pâmée sur une chaise en prenant bien soin de ne pas se faire du mal.

— J'étouffe ! Je m'en vais ! Du vinaigre ! De l'éther ! Ah ! mon Dieu ! Je passe ! Je passe !...

Et puis, après un copieux arrosage, le dénouement prévu de la tragédie : Félicité s'ébrouant comme un chien qui a reçu l'eau d'une gouttière, et disant de son ton naturel :

— Tant de misères que vous me faites, à quoi ça sert-il, puisque je ne m'en irai jamais ?

Cette scène, répétée pour la centième fois, Mlle Masseret l'oublia vite. Félicité savait se souvenir. La haine bâillonnée s'exaspère. La servante avait une sorte de génie pour miner l'obstacle qui résistait à ses coups. Elle s'était juré de ne souffrir personne à côté de Mademoiselle et de Monsieur. Elle se jura de ne jamais servir « l'Angliche et son sale chien ».

— Attends un peu, espèce de rien du tout, traînée de ruisseau, femme à tout le monde, qui fais pleurer la sainte Vierge ! Tu sortiras de l'Espinouse, aussi vrai que je suis une honnête fille. Mademoiselle m'en veut à cause de toi, dégoûtante ! Mais M. Jean-Claude va venir, et je lui dirai... je lui dirai...

Quoi ? Félicité n'en savait rien. L'inspiration ne lui manquerait pas, car la méchanceté qui tient lieu d'esprit aux sottes, fabule, improvise, délire.

II

— Jean-Claude Masseret est à l'Espinouse, dit Rufaud en se servant des hors-d'œuvre. Il est arrivé hier soir, dans la voiture de son associé. Mlle Masseret doit être contente. Tu iras les voir aujourd'hui, ma petite fille.

Camille oubliait de déplier sa serviette. Son corps paresseux, sous le peignoir de crêpe rose, odorait les essences parfumées du bain. A midi, elle n'était ni habillée ni coiffée. Ce laisser-aller choquait Rufaud, qui avait toujours vu les femmes de sa famille vêtues de robes strictes dès huit heures du matin. En même temps, il y trouvait un rappel voluptueux qui caressait une sensualité mal satisfaite.

Il s'était levé mécontent, et ses collaborateurs, à l'usine, avaient reçu le contre-choc de sa mauvaise humeur. Rentré

chez lui, décidé à être aimable, il se heurtait au silence de Camille, à ce front de femme où les sourcils en barre ressemblaient à des verrous.

— Tu m'as entendu ? Je te prie d'aller voir les Masseret. Moi, je ne peux pas. J'ai du travail et des ennuis. Tu m'excuseras.

— J'irai.

La femme de chambre apporta des côtelettes à la purée de champignons. Rufaud remplit son assiette.

— Alors, quoi, tu ne manges pas ?

— Je n'ai pas faim.

— Es-tu malade ?

— Je ne suis pas malade. La viande me répugne. Vous n'allez pas me forcer à en manger ?

— Qu'est-ce qui ne te répugne pas, je me le demande ?

Leurs regards se croisèrent, chargés d'un souvenir qui les blessa tous deux, et les yeux vert-brun se détournèrent.

Le sang montait aux joues de Rufaud. Il se versa un verre de vin.

— Vous ne devriez pas boire du bourgogne, avec votre tension...

— Je m'en f...

La colère, exutoire d'une humiliation qui empoisonnait ses nuits, le rendait à sa nature primitive. Il avait fait effort pour être raffiné, depuis son mariage. Il avait surveillé sa tenue et son langage. Mais quand sa femme « faisait la tête », il prenait des rages où l'ancien contremaître se délivrait du bourgeois, et il avait envie de jurer, de taper, d'être grossier pour se soulager de sa peine, car il avait de la peine...

Il taillada sa côtelette, avala des morceaux énormes, avec d'énormes bouchées de pain, et but encore un verre de vin de Beaune.

— Si vous mangez tant de pain, vous engraisserez, dit Camille.

Il haussa les épaules et, en manière de protestation, il fit ce qu'il eût fait étant seul. Il tira un journal de sa poche, l'appuya contre la carafe et se mit à lire.

Camille prit des champignons et de la salade qu'elle arrosa de vinaigre, picora quelques cerises et se versa du café très fort. Rufaud avala coup sur coup deux petits verres d'arma-

gnac. Il était extrêmement malheureux, avec le remords de sa brutale impolitesse. Au moment de partir, il dit piteusement :

— Chérie, ne boude pas ! Ton pauvre Jules t'aime. Il est bien triste, ton pauvre Jules, parce qu'il a peur de fâcher sa petite fille !... Il y a des choses qui ne vont pas. C'est pareil dans tous les ménages, au début. Et puis, ça s'arrange, on s'y fait. Tu t'y feras, chérie...

Il la tenait à bras le corps, et elle ne le repoussait pas, mais il la sentit se raidir pour ne pas plier sous l'étreinte. Il eut la maladresse de protester.

— Tu ne veux pas que je t'embrasse ?

— Vous me serrez trop fort.

— Je voudrais que tu me dises « tu ». Pourquoi toujours ce « vous » ? Je ne suis pas un aristocrate, ni toi non plus. Chez nous, un mari et une femme se tutoient.

Elle ne répondit pas. Il la laissa et jura entre ses dents.

Quand il fut parti, elle alla dans sa chambre : une belle chambre, cossue comme toute la maison, avec un lit Louis XV et des tentures de soie rouge. Devant la coiffeuse aux brosses de vermeil, elle arrangea ses cheveux en larges ondulations sur ses tempes, sur ses oreilles.

« Que je suis pâle ! » se dit-elle. Ses yeux lui faisaient mal, parce qu'elle avait pleuré, dans la nuit mauvaise, après que Rufaud s'était assoupi. Elle farda ses pommettes, brunit ses paupières. « Pourquoi me suis-je mariée ? Si j'avais su !... » Elle n'avait pas cédé au vil désir de l'argent. Elle avait été lâche, sous la triple pression de sa mère, de Rufaud et de sa rancune d'amoureuse dédaignée. Maintenant, elle était dans un trou et n'en sortirait pas. On lui disait : « Quand vous aurez des enfants... » Elle n'avait aucune envie d'avoir des petits de Rufaud. Son instinct maternel était atrophié par la révolte de ses sens. « Ma vie est gâchée. Si je pouvais dormir toujours et mourir en dormant ! » Le devoir, que son confesseur opposait à ses dégoûts, l'irritait. Sa religion, enseignée par Mme Boissavie, toute formelle et mécanique, chose morte sans avoir vraiment vécu, n'était que le fantôme de la foi. Elle envia Mlle Masseret, foyer de vie qui réchauffait la vie autour d'elle. Elle envia Fancy Vernon qui était libre. Elle se dit et se répéta que Jean-Claude portait la responsabilité

de son abaissement. Mlle Masseret laissait entendre qu'un miracle avait sauvé son frère. Jamais Camille ne croirait à un miracle du bon Dieu en faveur de Jean-Claude. C'était une illusion, une dérision. Ainsi, dans sa tête douloureuse, un chaos de sentiments s'agitait. Elle passa une robe de serge blanche, noua des sandales à ses pieds nus. Sans chapeau, comme était Fancy en toute saison, et comme la mode l'imposait aux jeunes femmes dans les villes d'eaux, elle partit pour l'Espinouse, et tout le long du chemin, elle essaya de chasser de sa mémoire le souvenir qui la harcelait : une triste fin de jour, en novembre, et Jean-Claude Masseret, dans la salle à manger sombre et surchauffée, disant : « J'ai horreur de l'amour. » Quel jeu avait-il donc joué, l'attirant, la rejetant, la caressant, la bafouant ?

« Pauvre idiote que j'étais ! Et il faut que je le revoie !... Eh bien ! je ferai bonne mine, et il croira que je suis heureuse ! »

Il était couché sur une chaise-longue de rotin, à l'ombre des lauriers de la terrasse, sa sœur auprès de lui, et ils regardaient les faucheurs qui avançaient, à grands coups réguliers, dans la prairie.

— Hé ! c'est Camille ! s'écria Mlle Masseret. Tu es gentille d'être venue, mais tu as dû courir trop vite et tu as perdu ton chapeau.

— Ses beaux cheveux suffisent à la coiffer, fit Jean-Claude en se soulevant sur les coussins qui soutenaient son buste et sa tête.

— Cette mode est bonne pour Fancy, mais toi, Camille, tu prendras un coup de soleil, reprit Mlle Masseret, toi qui as toujours la migraine...

Jean-Claude demanda :

— Camille est souffrante ?

Et il tendit sa main sèche et légère comme un squelette d'oiseau. La jeune femme tendit la sienne.

— Il paraît que je dois faire une cure d'eaux, mais je ne me sens pas bien malade.

— Seulement un peu désœuvrée, dit Antoinette. Excès de confort. C'est malsain, je l'ai toujours dit. Ton mari te gâte trop, et tu n'as rien à faire du matin au soir.

— Le bonheur lui va bien, Toinon. Elle est charmante.

Assieds-toi, Camille, que je te voie mieux. Oui, charmante, embellie...

Elle pensa : « Le bonheur ?... Il se moque de moi. C'est sa manière ». Et elle fit ce qu'il voulait. Elle s'assit, le dos tourné à la prairie. Alors elle remarqua l'extrême maigreur de Jean-Claude, la pâleur de son visage aux pommettes piquetées de taches de rousseur. Ses cheveux s'étaient éclaircis. Ses yeux semblaient plus grands, et leur regard aigu s'était émoussé. Ils ne blessaient plus Camille, étonnée de leur insolite douceur.

— Tu as été en danger, dit-elle. Nous sommes contents de ta guérison.

— Antoinette est persuadée que Dieu a fait un miracle pour moi, pécheur indigne.

— Et toi, qu'en penses-tu ?

— Je te répondrai plus tard. Je n'ai pas fini de méditer sur cet événement. J'ai vu de près la mort. Elle n'est pas aussi terrible qu'on l'imagine, et quand on lui échappe, tout est changé.

— Tout ?

— Le sens des choses et même leur aspect, et les pensées, et les sentiments.

« S'il est changé, se disait Camille, il comprend, il regrette le mal qu'il m'a fait. » Elle revit encore le soir pluvieux, la salle à manger du Châlet, et Jean-Claude la repoussant de ses genoux. Elle se rappela d'autres rendez-vous, dans les châtaigneraies, les premiers baisers, et des caresses... Était-ce le même Jean-Claude ? L'homme qui gisait sur ces coussins avait passé par les purifications de l'agonie et du contact divin. Il était un homme nouveau, et meilleur.

Le cœur de Camille se gonflait. Comme un fruit mort que la sève ne nourrit plus, sa rancune tomba.

— Assez bavardé pour aujourd'hui, mes enfants, dit Mlle Masseret. Jean-Claude est fatigué. M. Goldenberg a eu tort de le faire voyager en automobile. Viens, Camille. Je descends à la ferme. Accompagne-moi.

— Elle reviendra bientôt, n'est-ce pas ? demanda Jean-Claude.

— Je l'espère. Et vous ferez de la musique, comme autrefois. Ton mari se désole parce que tu es inactive et

languissante, ma petite. Il me l'a dit. Rouvre donc ton piano et reprends tes études. Jean-Claude te guidera. Il est de bon conseil.

Camille promit de revenir le surlendemain, et elle s'en alla avec Mlle Masseret, par l'escalier de la terrasse et le chemin sous les acacias.

— Comment le trouves-tu ? Changé, n'est-ce pas ?

— Radouci.

— Tu as dit le mot juste : radouci. Depuis hier, je l'observe et je suis stupéfaite. Ce garçon irritable et piquant, — il l'était encore, après la grande crise de sa maladie, — est transformé. Il s'applique à la patience. Il ne me contredit plus. Il a comme un halo de douceur autour de lui. Ah! mon enfant, c'est l'action de Dieu qui continue dans cette âme. C'est le miracle qui s'achève, n'en doutons pas.

— Votre frère va demeurer ici jusqu'en septembre parce qu'en été la Galerie est fermée. Ne craignez-vous pas qu'il ne s'ennuie ? Il n'a jamais aimé la campagne.

— Je compte sur nos amis pour le distraire : toi, Camille, avec la musique ; Géraud des Mazières avec sa conversation si originale, et aussi ton mari qui a l'expérience des affaires. On peut apprendre beaucoup de M. Rufaud.

Mlle Masseret ne pensait pas que Jean-Claude dût beaucoup apprendre de Jules Rufaud, mais il convient de relever le mari aux yeux de la femme.

— Et miss Vernon, mademoiselle ?

— Fancy n'est à l'Espinouse que pour les repas. Elle aide Gassin. Il faut bien que je m'occupe de son avenir. Je la vois menant une entreprise d'aviculture. Elle a le don. Gassin dit : « Cette « demoiselle miss », elle me rappelle ce que ma grand-mère contait des fées : elle parle « chien » et elle parle « oiseau » comme nous autres parlons patois. Et si jovente! Tous les animaux lui obéissent. »

— Gassin aussi ?

— Gassin d'abord, et ce n'est pas une sotte bête que mon maître valet. S'il était un peu plus jeune, un peu moins raboteux, peut-être que Fancy... Je le souhaiterais, mais elle tient à sa liberté. Elle m'a déclaré : « Vous ne connaissez pas les hommes, mademoiselle, et vous avez bien de la chance : le meilleur ne vaut rien. » C'est une fille très farouche. Qui

l'aurait cru ? Hier soir, au dîner, M. Goldenberg n'a pas réussi à la faire rire. Tu vas peut-être le rencontrer, M. Goldenberg. Il se promène dans la châtaigneraie.

Elles se séparèrent, et Mlle Masseret obliqua par un chemin qui rejoignait la Gassinerie. C'était le bâtiment nouvellement organisé pour l'aviculture, comprenant la chambre du moteur, les couveuses artificielles, un garage, un hangar, des resserres et le logement du maître-valet. Un enclos enfermait des centaines de poules Leghorn. A l'opposé, sous les chênes et les conifères, paissaient des chèvres fauves et des porcs tachetés de noir. La blancheur exquise des Leghorn enchantait toujours Mlle Masseret. « Quel plumage ! La colombe du Saint-Esprit n'était pas plus belle. On dirait des anges immaculés jouant dans la prairie de l'Eden... et de l'autre côté, les péchés se promènent !... » Cette symbolique l'amusait.

Dans la cuisine, personne. Dans la chambre des couveuses, personne. Au moment d'appeler : « Gassin ! Où êtes-vous ? » Mlle Masseret entendit qu'on parlait dans la resserre, et cette phrase surprenante : « Cochons pour cochons, vous savez, mon gros père, je préfère ceux d'ici. » Elle entra dans la pièce où Gassin rangeait les paniers d'œufs et les boîtes compartimentées pour l'expédition. Elle vit Fancy rouge et furieuse et M. Nathan Goldenberg qui avait, des joues au crâne, la couleur du jambon d'York. Il se mit à rire niaisement, bien qu'il fût tout le contraire d'un niais.

— Eh bien ! monsieur Goldenberg, vous vous intéressez donc à l'aviculture ?

Il se ressaisit pour répondre :

— Je m'aperçois que je n'y connais rien. C'est une science compliquée. Un homme de mon âge a peu de chance d'y réussir. Je renonce.

— Tenez-vous-en au commerce des objets d'art, dit Antoinette qui avait plus envie de rire que de se fâcher.

Ils faisaient tous trois de singulières figures. Mlle Masseret trouva une diversion. Elle montra une poule qui avait pénétré, en fraude, dans la maison et menait un seul poussin déjà fort.

— Fancy, voyez, c'est ridicule : cette poule qui perd son temps ! Le petit peut se passer d'elle. Prenez-le et qu'elle en conduise d'autres.

— Voilà un poulailler bien administré, dit Goldenberg, qui n'avait pas de rancune.

Il ne resta pas en arrière lorsque Mlle Masseret s'en alla. Elle ne lui demanda pas comment il s'était trouvé à la Gassinerie au lieu d'être à Combrière. La morale était sauve. Il avait eu son paquet. Les hommes sont « comme ça ». « Étranges animaux ! », se disait Mlle Masseret, et elle était plutôt contente. La vertu toute neuve de Fancy la flattait comme un triomphe personnel.

Les semaines qui suivirent le retour de son frère furent les plus douces de sa vie. Crise agricole, mévente, inquiétude des propriétaires vivant sur leur terre et de leur terre, tout ce qui rendait Gassin si pessimiste quand il revenait des foires glissait sur Mlle Masseret. Elle disait à l'abbé Privat :

— Il me semble que, même en perdant ma fortune et ma santé, je ne pourrais plus être jamais triste. Voyez quelle grâce j'ai reçue et qui s'étend à tout ce que j'aime ; la conversion de Jean-Claude arrivera en son temps ; Fancy est déjà tout près du but. Qu'est-ce que l'argent au prix de ces grands biens ? Je suis si heureuse que je veux aller à Lourdes, avec le pèlerinage corrézien, à la fin d'août, et puisque vous prenez vos jours de vacances vers cette date, je vous invite à venir avec moi.

Il accepta, car il aimait les pèlerinages comme ces paysans du XIIIe siècle qui n'avaient pas d'autre occasion de voyager et qui s'en allaient, bourdon à l'épaule, coquille au chapeau, à Saint-Jacques de Compostelle. Il aimait, lui, si timide, le rude contact des foules. Il se sentait fraternel à tous ces chrétiens dont la joie bruyante et parfois vulgaire était touchante comme l'ébattement d'enfançons autour d'une mère bien-aimante, qui leur passe tout. Son cœur de prêtre se dilatait ; sa foi s'échauffait. Il souffrait avec les souffrants, suppliait avec les suppliants, rendait grâces avec les exaucés, et rapportait dans sa pauvre paroisse une provision de souvenirs et d'espérances sur laquelle il vivait longtemps.

Un après-midi qu'il était occupé à lire son bréviaire, il reçut la visite de Jean-Claude Masseret. C'était la première fois que le frère de son amie venait seul au presbytère. Il était descendu de l'Espinouse à pied, par la grosse chaleur,

et sa fatigue était visible aux cernes de ses yeux, à la moiteur de son front. M. Privat posa son bréviaire sur la table toujours encombrée d'outils, de papiers, d'assiettes, de légumes à éplucher, et il alla chercher, dans la chambre du haut, sa meilleure chaise pour faire asseoir le convalescent.

Ils parlèrent du pèlerinage. M. Privat osa dire que la joie de Mlle Masseret et la sienne eussent été parfaites, si M. Jean-Claude avait pu se joindre à eux. Le jeune homme répondit qu'il en eût été ravi, mais qu'il avait une appréhension maladive des grandes cohues.

— Monsieur le curé, croyez-vous que ma guérison ait pu être, comme Antoinette en est convaincue, un miracle ?

— Je le crois.

— Un miraculé a-t-il quelque droit à la sympathie de son curé ?

— Certes.

— Eh bien ! faites-moi un plaisir : je voudrais voir vos ouvrages.

— Mes... ?

— Vos sculptures. Je me souviens d'un saint Jean-Baptiste qui avait des qualités curieuses. Sincérité, naïveté, ce n'est pas méprisable.

La figure du curé se contracta de détresse.

— Oh ! non, monsieur Masseret... Je vous en prie...

Jean-Claude savait plaire quand il voulait plaire. Le curé se défendit encore, et céda.

Il avait mis ses bois sculptés dans sa chambre, pour désencombrer sa resserre, et aussi pour les garder mieux cachés, car, vraiment, ce n'était pas des choses à exhiber aux visiteurs. Mlle Masseret était bien de cet avis.

— Si vous demandez conseil à ma sœur, monsieur le curé, tenez-vous-en à la culture et à la dévotion. Elle est fermée aux arts.

— Dieu lui a donné d'autres lumières.

Jean-Claude était déjà dans l'escalier. M. Privat avait oublié de tirer la porte de sa chambre. Du palier, il constata le désordre de cette pièce : le lit mal retapé sous la couverture, une cuvette d'eau sale sur la commode. Il passa devant Jean-Claude.

— Oh ! pardon !... Je suis confus !...

Et il se hâta de vider la cuvette dans un seau et d'arranger la couverture, mais Jean-Claude ne voyait rien que les statuettes placées en ligne sur une table de ferme, comme les poupées d'un jeu de massacre.

Quinze ans de travail solitaire et tâtonnant. Il y avait là le Précurseur enlevé des fonts baptismaux, saint Pierre avec ses clefs et son filet, figure tout à fait limousine par le type, vrai *gabarrier* de la Dordogne ; saint Antoine ermite, avec sa barbe jusqu'aux genoux, striée d'ondes comme celle des Prophètes de Souillac ; son froc informe, ses pieds décharnés, son porc auprès de lui, dressé sur les pattes de derrière comme un chien qui fait le beau. Et sur la cheminée, entre deux chandeliers de cuisine, une tête plus grande que nature, réduite aux traits essentiels : le crâne allongé, serré aux tempes, le nez court, les joues et le menton sévères, la bouche lippue, avide et triste. Les yeux gros semblaient faits d'émail noir et blanc.

— Qu'avez-vous mis dans les yeux de ce masque, monsieur le curé ? On dirait de l'émail.

— De la coquille d'œuf. Cela m'amusait de faire ces gros yeux de nègre. C'est le mage Gaspard. Il était Nubien. J'avais vu des photographies de Nubiens dans un journal. Je les ai découpées et étudiées, mais Mlle Masseret assure qu'en voulant représenter le mage Gaspard, j'ai représenté le diable !

— Je vois fort bien le diable avec ce visage-là. Il tient du bouc et du Pharaon.

Jean-Claude tira le saint Jean en avant des autres, le tourna, le retourna, se baissa pour le regarder par en dessous.

— Ma sœur prétend que ce saint ressemble à un charançon. Pour une fois, ma chère Antoinette, devant une sculpture, a dit quelque chose d'intelligent. Un charançon. Mieux : un criquet du désert. Avez-vous eu un modèle ? Qui a posé ?

— Un modèle, monsieur Masseret ! A Combrière ! J'ai regardé les vieux christs et aussi les gens qui travaillent bras et jambes nus.

Jean-Claude le pressa de questions. Il ne savait pas répondre. Cette bête, ces corps, ils étaient dans le bloc de chêne, de noyer ou de poirier. Le sculpteur les avait délivrés, non imaginés, mais il était incapable d'analyser pour un

autre le travail qui se faisait en son esprit lorsqu'il pensait exécuter seulement un grossier ouvrage manuel ; incapable de dire comment il voyait les choses, avec leur épaisseur, dans toutes leurs dimensions, sans savoir si elles étaient ou non colorées, les choses baignant dans l'air, et qu'il sentait ses pouces sensibles comme des yeux.

— Laissez donc ces monstres, monsieur Jean-Claude. Vous seul les aurez vus. Je renoncerai à cet amusement inutile. J'ai mieux à faire. Un jour, grâce à Dieu, j'aurai le courage de brûler ces magots.

Jean-Claude, qui remettait le mage Gaspard sur son support, virevolta brusquement :

— Pas de bêtises, monsieur le curé. Je ne vous dirai pas que vous avez du génie : vous penseriez que je vous manque de respect. A défaut de génie, vous avez l'instinct, le je ne sais quoi. Ne brûlez rien et continuez.

L'abbé Privat raconta cette visite à Mlle Masseret. Il loua l'indulgente bienveillance de Jean-Claude. Et dire que ce jeune homme lui avait paru si dur, si orgueilleux ! Mais c'était avant le miracle. Jean-Claude était un homme nouveau.

Homme nouveau pour Antoinette, pour M. Privat. Homme nouveau pour Camille. Elle venait presque tous les jours à l'Espinouse. Quel beau mois d'août ! L'été en feu brûlait le ciel. Les rivières découvraient leurs lits de rochers. La bruyère vêtait les collines d'une robe épiscopale. Jean-Claude se tenait dans le salon où les volets ne laissaient passer qu'une flèche lumineuse. Le vernis noir du piano réflétait les cristaux du lustre. Il y avait toujours une partition sur le pupitre et, sur le couvercle fermé, un vase en porcelaine peinte, héritage d'une bisaïeule Masseret, qui contenait un bouquet de roses. Camille hésitait au seuil du salon, éblouie par le clair-obscur, frissonnant dans ce bain de fraîcheur sombre, et Jean-Claude quittait son livre pour la regarder s'avancer, toute pareille à la petite Boissavie d'autrefois. Près de lui, elle goûtait le plaisir inconnu du dédoublement : d'une part, Mme Rufaud, la maison conjugale, le mari, l'ennui des jours vides, le dégoût des nuits ; d'autre part, ce salon de l'Espinouse, son odeur de roses, le Pleyel aux touches jaunies, Jean-Claude, redevenu

camarade et frère aîné, et la petite Camille de quinze ans. Renouvellement délicieux qu'une parole ou un geste aurait pu gâter ; mais Jean-Claude savait perdre la mémoire de ce qui devait être aboli et se rappeler ce qui ne devait pas être oublié. Quelque chose de triste et de laid était enterré à jamais, et, de ce cadavre et de cette cendre, la jeune femme croyait voir naître un faible rosier, qui n'avait pas d'épines, et qui développait timidement ses feuilles pourpres et ses boutons verts.

La pureté de cette amitié n'eût-elle pas été suspecte et même impossible, si le contact du surnaturel n'avait pas transformé Jean-Claude ? Camille le croyait fermement. Le miracle est un exorcisme. Le démon de la perversité cruelle était sorti de cet homme. Tout ce qui viendrait de lui serait bienfaisant. Il ne s'amusait plus à troubler Camille, à mesurer aux degrés de ce trouble sa puissance de désordre et de dissolution. Il ne lui baisait ni les mains, ni la joue. Il ne lui donnait pas les livres qui sont pareils à de beaux serpents lovés dans le jardin où les fruits défendus mûrissent. Le seul langage secret de leurs rendez-vous, c'était la musique qu'il aimait tant et qu'il avait révélée à Camille.

Tandis qu'elle jouait, il se tenait derrière elle, et quelquefois, la repoussant du tabouret, avec une bourrade fraternelle de gamin :

— Non, ce n'est pas ça du tout. Tu bousilles, ma pauvre enfant ! Écoute...

Il prenait sa place, jouait avec cette intelligence exquise que Camille ne posséderait jamais, et soudain il fermait le piano en faisant claquer le couvercle.

— Assez pour aujourd'hui.

Elle n'osait dire : « Encore ! » Elle avait le goût d'obéir. Ils allaient sur la terrasse. Tout à l'heure, Félicité apporterait les tasses et les assiettes du goûter, la tarte aux prunes qui attire les guêpes, le vinaigre framboisé à la mode ancienne, les jus de fruits, le Montbazillac. Mlle Masseret arriverait des champs, cramoisie et joyeuse ; puis Fancy et sa chienne fauve ; puis Rufaud, suant, soufflant, soucieux. Mais Camille et Jean-Claude avaient un espace de solitude où se reposer avant ce que le jeune homme appelait « la ruée ». Ils s'étendaient dans leurs fauteuils de toile. Le soleil bais-

sait. Les ombres des sapins étaient bleues sur la prairie ; une poussière d'ambre se diffusait dans l'air immobile ; les bruyères passaient du rose lilas au violet pourpre, et le silence de ce beau jour, descendant vers son crépuscule d'or, était un subtil et pur élément où baignait le paysage.

Rufaud ne s'inquiétait pas de ces longues séances musicales. Le jeune Masseret, si chétif et sortant d'une si grave maladie, n'était pas un rival qu'il redoutât. Il avait pour lui le mépris cordial des gros hommes pour les aztèques, des gros sensuels pour les gens soupçonnés de déficience physique. Il savait aussi que cette petite Camille n'avait pas plus de sens qu'un navet. Peut-être, après sa cure de Salies de Béarn, deviendrait-elle un peu plus femme.

— Il y a du mieux, disait-il à Mlle Masseret, mais Camille n'en a pas fini avec ses maudits nerfs. Jeune femme et vieux mari, c'est la chèvre et le cheval attelés à la même charrette. Ils ne vont point du même pas.

— Ce n'est pas la faute de la chèvre.

— Vous avez raison.

Il convenait qu'il avait été maladroit et que la petite s'était butée.

— J'ai réfléchi. Je suis devenu patient. Elle aussi.

— C'est le secret des bons ménages : la patience.

Ainsi, dans leur ignorance et leur candeur, ils comptaient sur la musique pour équilibrer les nerfs instables de Camille.

Géraud des Mazières était plus clairvoyant. Il connaissait les femmes, parce qu'il avait souffert par elles dans sa jeunesse et qu'il les avait fait souffrir. Ses aventures lui laissaient cette conviction qu'en amour il n'y a de bon que le physique. Il ne croyait ni aux miracles, ni à la vertu des femmes trop jeunes, ni à la chance des maris trop mûrs. « Ce petit Masseret, quelle énigme ! Est-il l'amant de la petite ? Ce n'est pas sûr. Le sera-t-il ? Inévitablement. Et après ?... Les arrière-pensées de ce garçon, ses réels désirs, c'est un texte indéchiffrable. Comment peut-il s'intéresser à Mme Rufaud, quand il a près de lui cette merveille, la petite Anglaise ? La *girl* ne l'aguiche pas. Elle le déteste. Elle a l'infaillible instinct d'un animal... C'est un peu Esther La Torpille, avant Rubempré et Vautrin, recueillie par une

Mme de la Chanterie qui serait gaie. Tout est dans Balzac. »

Fumant sa pipe et tirant sa barbichette, il assistait à ces scènes éternelles de la Comédie humaine qu'il voyait partout, et il regardait en dessous Fancy. « Une bête de race, une bête noble et fine, et aussi une bête qui a peur. La biche qui tâte le vent et va sauter dans le fossé... Mlle Masseret ne voit pas que ce n'est plus la Fancy de la Chaumerie. Ma foi, si l'enfant se lasse de la vertu, je la recueille ! »

Il se trompait : Mlle Masseret n'était pas aveugle. Elle n'était qu'éblouie et distraite. Un peu fâchée aussi contre Fancy qui, vraiment, n'était pas aimable pour Jean-Claude.

Le jeune homme l'excusait :

— Elle est jalouse de moi parce qu'elle t'aime, Toinon. C'est bien féminin. Quand je serai parti, et qu'elle t'aura tout entière à elle seule, elle redeviendra ce qu'elle était. Ne la gronde pas. J'en serais navré.

Mlle Masseret grondait tout de même. Fancy ne répondait pas, ne pleurait pas. Elle se réfugiait à la Gassinerie et le maître-valet qui en savait plus long qu'elle sur les secrets de l'Espinouse la vengeait par d'obscures menaces à Félicité.

— Je parlerai à Mademoiselle, lui dit-il un jour.

— Gassin, je vous le défends.

— Vous êtes malheureuse à cause de cette vermine puante, bonne à écraser sous le sabot.

— Si vous dites un mot à Mademoiselle, je m'en vais.

— A Paris ?

— A Paris, en Angleterre, n'importe où. Je ne veux pas que Mlle Masseret ait des ennuis dans sa maison et dans sa famille, parce qu'elle m'a fait du bien.

— Misère de misère ! fit Gassin.

Et il cracha de côté, comme il l'eût fait, avec joie, sur la vilaine figure de Félicité.

III

Le pèlerinage dura dix jours, où Mlle Masseret et M. Privat se dévouèrent aux malades. Elle vainquit sa répugnance pour la vue et le contact des plaies, parmi le peuple effroyable, perclus, tordu, rongé d'ulcères, qui emplissait la cité de la Vierge. Levée à l'aube, les pieds gonflés et meurtris, elle

trouvait encore la force d'assister aux processions nocturnes avec M. Privat, qui titubait de fatigue.

— Vous vous exténuez, disait-il.

— Vous ne voyez donc pas que je paie à la Mère la dette que j'ai envers le Fils ?

— Vous payez pour deux.

— Bien entendu. Jean-Claude et moi ne faisons qu'un.

L'abbé repartit le premier, heureux et fourbu. Mlle Masseret donna deux jours supplémentaires à sa besogne de bonté et s'en retourna, heureuse et fourbue, elle aussi, à Combrière. Cette fois, Jean-Claude l'attendait. Quand ils furent côte à côte dans la voiture, elle se rappela le soir où elle était revenue de Paris, où Rufaud avait voulu la conduire à l'Espinouse et lui apprendre lui-même la mort de Mme de Létrange. Elle eut un petit pincement au cœur.

— Tout va bien chez nous ?

— Très bien.

— A la ferme ?

— Les choses de la ferme ne me concernent pas. C'est l'affaire de Gassin.

— Les Rufaud ?

— Partis ce matin pour les eaux. Camille est toujours souffrante.

— Tu as été content de Félicité ?

— Autant qu'on peut l'être d'une idiote.

— Et Fancy ?

— Invisible.

— Elle a peur de toi.

— Vraiment ?

Mlle Masseret était mal à l'aise.

— Elle ne t'a jamais plu. Tu ne comprends pas ce caractère.

— C'est possible. Est-ce bien important ?... Je n'habite guère l'Espinouse. Tu es la maîtresse d'y recevoir qui te plaît. En quoi cela me gêne-t-il ?... A propos, la colonie de gamines, à la Chaumerie, tourne mal. Les petites filles volent des fruits et les grandes débauchent les Polonais. Ah ! ma pauvre sœur, tu n'as pas de chance !... Mais je vais te donner une bonne nouvelle, qui te consolera. Goldenberg et moi, nous avons acheté les bois sculptés du curé Privat. J'ai saisi le

brave homme au débarqué, avant-hier, et je l'ai invité à dîner.

— Toi ! Cela me fait plaisir.

— Et nous avons conclu l'affaire. Cinq mille francs. Il n'aura jamais été si riche.

Mlle Masseret ignorait la valeur des sculptures et si c'était bien ou mal payé.

— Je connais le curé. Il dépensera tout en aumônes. Sa charité n'est limitée que par sa pauvreté.

A l'Espinouse, Félicité accueillit Mademoiselle sans effusions dramatiques et montra une hâte anormale à rejoindre sa cuisine. Par la porte entre-bâillée de la salle à manger, Antoinette aperçut la table mise : deux couverts.

Elle rappela la servante :

— Félicité, vous ne comptiez donc pas sur moi ? Je n'ai pas dîné.

— Eh bien ! je vas servir.

— Il n'y a que deux couverts ?

— Mademoiselle et Monsieur.

— Et miss Vernon ? Je ne la vois pas. Où est-elle ?

— On ne me l'a pas donnée à garder, miss Vernon ! dit l'Infélicité en détournant son œil de poule méchante.

— Il y a une lettre pour toi, dans ton bureau, dit Jean-Claude.

Mlle Masseret pressentit la vérité :

— Fancy ? Elle est partie. Tu ne veux pas me le dire. Je le sens. Elle est partie !

Ses mains tremblaient d'inquiétude en ouvrant l'enveloppe qui se déchirait entre ses doigts.

L'écriture enfantine de Fancy couvrait le tiers d'une page.

« Mademoiselle, ma grande amie, pardon ! Je suis *obligée* de partir. Cela me fait tant de chagrin ! Mais *il faut*. Je vous aimerez toujours. Je vous regréterez toujours. Je ne suis pas une ingrate. Je m'en vais parce *qu'il faut*, et j'emmène Furette qui serait trop malheureuse sans moi. Pardon, ô pardon, bonne amie, chère Mademoiselle ! Je me rappellerait toute ma vie ce que vous m'avez apprit. Je ne serait pas une mauvaise fille. O ! Ne pensé pas du mal de votre pauvre Fancy qui ne seras plus jamais heureuse comme à l'Espinouse. C'est bien dur, ça, mais *il faut* !

« Je vous embrasse. Votre petite Fancy qui voudrait être morte. » .

— Mon Dieu ! dit Mlle Masseret. Que lui a-t-on fait ?... Que lui avez-vous fait, toi, Félicité, Gassin, vous tous ? Elle était malheureuse chez moi, et je ne le savais pas, je ne le voyais pas ! Ma pauvre petite Fancy !

Elle mit sa main sur ses yeux. Des larmes glissaient entre ses doigts.

— Elle voudrait être morte. Que s'est-il passé ? Qui a jeté cette enfant dans ce désespoir ? Tu le sais, Jean-Claude, tu le sais. Ne mens pas.

— Oublies-tu à qui tu parles, Toinon ? Pourquoi mentirais-je ? Je n'étais pas le gardien responsable de ton Anglaise.

— Elle était chez nous.

— Chez toi.

— Je m'étais chargée d'elle. En mon absence, tu devais me remplacer dans tous mes devoirs.

— Eh ! tu n'avais qu'à l'emmener à Lourdes, ta Fancy. La voilà désencagée. Elle a dû prendre l'autobus d'Égledour. Le facteur croit l'avoir rencontrée avec son chien et sa valise. C'est le soir seulement que Gassin est venu ici, la demander. Nous sommes montés dans sa chambre. Elle y avait laissé cette lettre... Oh ! elle avait de bonnes raisons de partir, mais non pas celles que tu attribues, si peu généreusement, à la malveillance de ton frère et de tes serviteurs. Cela t'affecte. Parbleu ! Tu croyais avoir fait un sauvetage. Ma pauvre Toinon, l'on ne sauve pas ces petits êtres inconsistants et versatiles, pas plus qu'on ne retient de l'eau dans un crible. La courtisane repentie et la courtisane amoureuse, ce sont des types littéraires. On ne les rencontre pas, dans la réalité, sous l'aspect que tu leur prêtes. Tu as fait un roman avec ta petite fille de cinéma.

— Tu ne connais pas Fancy.

— Et toi ?

— Moi, je connais tout d'elle.

— Sa vie ?

— Son cœur.

— Elle est loin, maintenant. Oublie-la.

— Elle ne peut pas être bien loin. Elle n'a pas d'argent.

— Elle s'en est procuré. Veux-tu mon avis ? Il y a un homme là-dessous, un bailleur de fonds.

— Ce n'est pas vrai.

— Ne crie pas si fort, et ne te mêle plus d'une affaire qui risque d'être malpropre...

— Ce n'est pas vrai.

— ...Ne cours pas après cette fille. N'aïe pas l'air d'une...

— D'une quoi ?

— Disons d'une folle, en langage honnête.

Mlle Masseret sonna Félicité.

— Quand avez-vous vu la dernière fois miss Vernon ?

— Avant-hier. Pendant que Mademoiselle était à Lourdes, l'Anglaise n'a presque jamais mangé à la maison. J'sais pas même si elle a couché. Elle emportait du pain et du fromage à la Gassinerie, comme si ça la rebutait que je la serve. Oh ! elle m'en a fait voir, que j'ai supporté par affection pour Mademoiselle, parce que je suis trop bonne. M. Jean-Claude peut le dire, si j'ai souffert !

— Pas de comédie, Félicité. Vous détestiez miss Vernon.

— C'est Gassin qui vous a dit ça. Eh bien ! il n'est pas si blanc qu'il paraît, Gassin. C'est un sournois, et avec l'autre sournoise, ça faisait une belle paire...

— Filez à votre cuisine, en attendant de filer d'ici.

La servante sortit en claquant la porte. Jean-Claude sourit :

— Charmant retour de pèlerinage !

L'inquiétude empêcha Mlle Masseret de dormir. Elle manqua la messe pour aller plutôt à la Gassinerie. Le maître-valet, levé à quatre heures, avait déjà soigné ses poules et embarqué ses paniers d'œufs dans la camionnette. Seul dans sa cuisine, il mangeait une écuelle de soupe aux haricots.

Mlle Masseret voyait son large dos, dans la chemise à rayures, sa nuque brûlée du soleil, le geste lent de sa main tenant la cuillère. Il semblait vieux et las, avec son crâne à demi chauve et ses épaules ployées.

— Gassin !

— Mademoiselle !

— Gassin, où est Fancy ?

Le maître-valet essuya ses moustaches tombantes et se leva. Mlle Masseret le regarda dans les yeux.

— Si je le savais, mademoiselle, je serais allé la chercher, car je suis en peine d'elle, en grand peine.

Il confirma ce qu'elle avait appris par Jean-Claude, et ajouta :

— La pauvre ne s'est jamais habituée à l'Espinouse. Votre Félicité lui faisait des affronts. Elle ne pouvait pas vous dire : « Choisissez. » Alors, elle est partie.

— Où ?

— Une fois, elle a parlé de l'Angleterre.

— Et l'argent, d'où tenait-elle l'argent de son voyage ? De vous ?

— Oh ! mademoiselle, je lui aurais donné du mien de bon cœur, mais pas pour s'en aller. Et puis, je n'aurais pas osé. Ce n'était pas une chose à offrir : je ne suis qu'un domestique.

Et Mlle Masseret sentit que celui-là (peut-être celui-là seul) disait la vérité.

Elle attendit des nouvelles qui ne vinrent pas. La lettre de Fancy n'en laissait pas espérer. A la fin de septembre, Jean-Claude partit pour reprendre son poste à la Galerie. Antoinette Masseret était si triste, et l'Espinouse lui semblait si déserte, qu'elle fut contente de voir arriver M. Rufaud.

Il avait installé Camille à Paris, dans une pension de famille de la rue Madame. Un spécialiste des maladies nerveuses la tenait en observation. Elle allait subir un traitement long et compliqué qui nécessiterait de fréquents voyages à Paris.

— C'est le sucre après le séné. Paris ! L'idée d'aller à Paris, une fois par mois, a fait plus de bien à ma petite femme que les électricités et les massages du docteur. Moi, je suis moins satisfait.

A part elle, Mlle Masseret ne croyait pas que Camille fût sérieusement malade. C'était une oisive qui s'ennuyait dans son village, avec son vieux mari, et qui voulait se divertir. Le médecin n'était-il pas complice, par intérêt ? On a vu ces vilaines combinaisons.

Rufaud savait la fuite de Fancy.

— Alors, votre demoiselle de cinéma s'est donné de l'air ? Je l'avais prévu, mademoiselle Masseret. Elle est trop jolie pour vivre dans les basses-cours. Il y a les poules de poulailler.

et il y a les autres, hé ! Elle était des autres. Le papa Rufaud en a assez vu, des petites volailles, pour les connaître au ramage et au plumage. Avez-vous une idée de l'endroit où elle a planté son perchoir ? En Angleterre, vous croyez ?... Elle aura séduit un milord. On dit que les Anglais épousent très bien des stars et des actrices. Elle sera peut-être présentée à la Cour, votre Fancy, ou bien on la verra sur l'écran chanter et gambiller.

Il se plaignit de la politique, de l'économique, des impôts qui écrasaient l'industrie. Mlle Masseret lui fit écho.

La récolte était médiocre. Les animaux de boucherie se vendaient à perte. Les seuls bénéfices qui comptaient venaient du lait, des œufs et du beurre. Et voilà que, dans les départements voisins, sévissait la fièvre aphteuse !

Gassin n'en dormait plus. Quand il venait chez sa maîtresse, il avait l'air d'un messager de catastrophes. Il était malade « des nerfs et du cerveau », lui aussi, et Mlle Masseret découvrait dans ce serviteur fidèle les symptômes de cette neurasthénie si fréquente à la campagne, lorsque le paysan, esprit fermé, sans horizon, sans issues, sans ressources intellectuelles, est à lui-même son propre cachot où la passion le dévore en dedans. Depuis que Fancy avait disparu, Gassin vieillissait de jour en jour. Jamais il ne parlait d'elle. Peut-être aurait-il mieux valu qu'il en parlât.

Géraud des Mazières en parlait. Dans la monotonie de sa vie de vieux garçon, cette aventure mettait un goût de roman, une odeur de femme. Quand il venait à l'Espinouse, il ne manquait jamais de demander :

— Pas de nouvelles de la jolie Anglaise ? Elle a été enlevée par quelque Vautrin au bénéfice de quelque Rubempré. Tout est dans Balzac.

Le curé tâchait de consoler Mlle Masseret :

— Ma chère demoiselle, vous avez été déçue. C'est bien pénible, mais cette Anglaise n'avait pas de véritables principes religieux. Sans principes religieux, elle était destinée à se perdre. Vous avez tenté l'impossible pour la ramener au bien.

Mlle Masseret hochait la tête négativement.

— Que pouviez-vous faire de plus ?

— L'emmener. Ne pas l'abandonner à la jalousie imbé-

cile, à la méchanceté de Félicité. Que s'est-il passé ? Des choses laides que je ne connaîtrai jamais. Il y a, autour de ce départ, une conspiration de silence. Que deviendra cette pauvre enfant ? J'avais pris, en me chargeant d'elle, une responsabilité limitée, certes, devant les hommes et, devant Dieu, totale Le Samaritain qui releva un blessé ne le quitta pas sans s'être assuré des soins qu'il recevrait jusqu'à sa guérison. La moitié du bien n'est pas le bien. Ma conscience n'est pas tranquille.

IV

Les bois sculptés dont Jean-Claude avait surveillé l'emballage furent expédiés à la Galerie et le curé de Combrière reçut un pli chargé de cinq mille francs.

Il pria Mlle Masseret de s'arrêter au presbytère, un matin, après la messe. Quand elle fut entrée dans la salle, il ferma la porte, avec des précautions de voleur, et il sortit d'une armoire la boîte de fer-blanc qui lui servait de coffre-fort.

— Ah ! mademoiselle, je suis riche !

Il étala sur la table cinq billets neufs et craquants et les contempla avec cet air de jouissance qui fait grimacer le visage des avares comptant leurs sous. Mlle Masseret eut peur. Ce cher curé, l'argent l'aurait-il déjà corrompu ?

Il sépara son trésor en deux parties.

— Ici, il y a trois mille francs. Là, deux mille. Les trois mille francs, je les remets dans la boîte : ils sont pour l'entretien de l'église. La voûte de l'abside est mangée d'humidité. L'enduit sera refait, et je peindrai moi-même la voûte d'un beau bleu. L'escalier de la chaire me branle sous les pieds. Le tapis du chœur est en loques. L'escalier sera remis à neuf et Mme Rufaud commandera un tapis dans un magasin de Paris. Trois mille francs suffiront-ils ?

— Je l'espère.

— Restent deux billets. Prenez-les, je vous prie. Il y a mille francs pour l'Œuvre des séminaires et mille francs que vous répartirez en aumônes. Je veux que ces dons soient anonymes.

Il montrait la brusquerie éperdue des timides qui ont pris une résolution extraordinaire,

— J'ai bien le droit d'agir comme il me plaît, puisque j'ai gagné cet argent. Je n'en retiendrai pas un sou. Je rendrai aux séminaires un peu des bienfaits que j'en ai reçus, et je soulagerai quelques malheureux. C'est mon droit, mademoiselle. Ne discutons pas, je vous en supplie.

— Je ferai ce que vous voulez, mon curé, et je ne dirai plus rien contre votre sculpture. Coupez, taillez, grattez : je trouverai tout bon.

Le tapis fut commandé. Un menuisier de Meyssac refit l'escalier de la chaire, et le curé commença de repeindre la voûte du chœur.

Il fut surpris dans cet exercice par son doyen qui s'effara de voir un ecclésiastique grimpé sur une échelle, vêtu d'une blouse tachée par-dessus sa soutane.

— Que faites-vous, ainsi perché, monsieur Privat ?

— Je restaure.

Le gros doyen considérait de bas en haut le maigre petit curé.

— Cette voûte était assez bien comme elle était. Je sais que vous *taquinez* le bois. Vous voilà peintre, à présent ! C'est du temps perdu, et cela coûte. Vous avez donc de l'argent ?

L'abbé descendit de l'échelle. Comme il posait le pied sur les dalles, sa brosse à peinture, chargée de bleu, lui échappa.

— Tss !... Tss !... Quel gâchis ! fit le doyen. Le tapis est tout taché.

— Un donateur anonyme m'en promet un autre. C'est lui qui paie la réfection de la voûte et la réparation de la chaire.

— Exécutez les intentions de cet homme généreux et d'une modestie rare, dit le doyen, mais ne barbouillez pas vous-même et ne vous barbouillez pas. Évitez de passer pour un original. L'humilité convient à votre état et à votre personne. Je vous le conseille amicalement.

Le travail de réfection fut achevé pour la Noël.

L'abbé Privat était si content de la voûte bleue, de l'escalier, du tapis que Mlle Masseret partagea sa joie. Elle était sûre que le Seigneur avait inspiré Goldenberg et Jean-Claude lorsqu'ils avaient acquis les sculptures du curé. Voilà donc l'une des visibles et bienfaisantes conséquences du

miracle, et aussi une consolation en ces jours de fête où Mlle Masseret se sentait tellement solitaire et meurtrie. En décorant l'autel, en disposant la crèche, en tenant l'orgue à la messe de minuit, comme elle avait toujours fait, elle pensait à la Noël de l'année précédente, à Mme de Létrange, à Fancy. La vieille dame dormait dans la paix du Seigneur. Fancy ?... Où qu'elle fût, Fancy se souvenait de la Chaumerie et de Mlle Masseret, ce soir de Christmas. De toute son âme, Antoinette supplia l'Enfant-Jésus : « Protégez-la. Ramenez-la. Je m'accuse de n'avoir pas su la défendre. » Dans la nuit, revenant à l'Espinouse, elle avait peine à supporter la compagnie de sa servante. « A la première scène de rage, je la mets dehors et je respire enfin. » Mais l'Infélicité domestique se méfiait et ne faisait plus de scènes de rage.

Il ut lourd à vivre, cet hiver qui suivait un été rayonnant de prodiges. Mlle Masseret se sentait vieillir. Quarante-huit ans. Un âge difficile. « Mon corps est solide et sain. Aucun trouble organique en lui qui ne soit prévu et normal. C'est l'âme qui souffre, l'âme qui devrait exulter de reconnaissance. Je suis grotesquement sensible. Tout me fait mal. » Elle désirait parfois recueillir une orpheline. Le besoin maternel criait dans ses entrailles stériles, dans son cœur que Jean-Claude absent n'occupait plus assez, où Fancy avait laissé un vide. Elle se rappelait Camille Boissavie enfant, ses silences, ses yeux tristes. « Si cette petite n'avait pas eu de mère, je l'aurais chérie, je l'aurais élevée, je lui aurais préparé une vie heureuse. »

Camille, depuis sa cure d'eaux et ses vacances, délaissait l'Espinouse. Elle y allait seulement le dimanche, avec Mme Boissavie, et quand elle devait partir pour Paris, elle prenait par téléphone les commissions de Mlle Masseret. De chaque voyage, elle rapportait une excitation joyeuse, une flambée de vie qui tombait bientôt.

L'inventaire de décembre achevé, Rufaud l'emmena à Font-Romeu. Le surlendemain de Noël, ils reçurent une dépêche de Mlle Masseret : « Mère très souffrante. Revenez. Suis près d'elle. » Ils partirent le soir même, à l'heure où Mme Boissavie mourait.

La mort embellit dans notre souvenir ceux qu'elle a touchés. Elle efface leurs défauts comme elle efface les rides sur

le masque rajeuni des défunts. Camille qui avait souffert par sa mère, qui avait fini par la voir avec les yeux impitoyables de Jean-Claude, s'en fit une image touchante et crut l'avoir aimée tendrement. A travers les heures noires de la veillée et des funérailles, Antoinette Masseret porta Camille, corps et âme, comme un enfant épouvanté dans un passage obscur. Camille s'accrochait à elle : « Mon amie, ma grande amie, je n'ai que vous. Ne m'abandonnez pas. — Et ton mari ? Il t'aime. Il voudrait te consoler. — Non, vous seule. » Et les yeux vert sombre se détournaient pour que Mlle Masseret n'y lût pas un obstiné, un rancunier refus.

Le voyage mensuel à Paris fut retardé. Camille l'envisageait avec ennui, puis tout à coup le désira fiévreusement. Rufaud l'accompagna. Il n'avait à lui qu'un samedi et un dimanche, et il revint seul. Mlle Masseret le pria de dîner chez elle. Il lui fit un récit détaillé des caprices de sa pauvre femme et de son entretien particulier avec le fameux docteur.

— Ce médecin qui est un as ne m'a pas caché que la maladie de Camille sera longue à guérir. Elle a tout l'intérieur en désordre : c'est comme une usine où le courant électrique aurait des pannes. Le grand sympathique va de travers et il y a des choses qui ne fonctionnent pas correctement : le cœur, les reins, la thyroïde, l'hypophyse, des diablesses de glandes dont on ne parlait guère autrefois.

— Si Camille avait un enfant, dit Mlle Masseret, elle retrouverait du goût à vivre.

— Un enfant ! J'en aurais voulu trois ou quatre. Mais (comment vous expliquer cela, mademoiselle Masseret ?) je suis un mari sans femme.

Il avait bu son petit verre de fine : il se versa deux doigts de chartreuse. Ses yeux à la cornée opaque et striée de rouge semblaient noyés d'alcool.

— J'ai fait un mariage de fou. Cette petite fille de vingt ans, qu'en aurais-je, en cas de malheur ? Ni bon conseil, ni solide appui ; pas même de l'amitié. Elle ne sait rien de la vie ; elle n'aime rien ; elle n'a envie de rien. Toute la journée, elle traîne au lit ou dans un fauteuil, et elle bâille, et elle pleure : « Je ne sais pas ce que j'ai. C'est les nerfs. Laissez-moi ! » Et je la laisse.

Il avala sa chartreuse d'un trait et sa main aux veines violettes, qui tremblait, caressa sa barbe absente.

— De mon temps, à la campagne, les femmes à lubies, on les soignait avec des claques et ça les guérissait.

— Ou bien elles allaient se noyer. J'en ai vu des exemples, dit Mlle Masseret

Camille revint plus souffrante qu'avant son voyage. Elle s'enferma, refusant les soins de l'infirmière, disant qu'elle était lasse, qu'elle voulait mourir. Rufaud entra en fureur et cassa une lampe de porcelaine précieuse. Il jurait d'étrangler le f... médecin et de se f... à l'eau. Après, il sanglota, la tête sur les genoux de Camille.

Elle lui dit, doucement :

— Vous n'êtes pas heureux, mon ami. Patientez. Je n'en ai plus pour longtemps. Vous vous remarierez. Ne pleurez pas ! C'est ridicule, un homme de votre âge, un homme sérieux, qui pleure.

Souvent, Rufaud, éperdu, décrochait le téléphone et appelait Mlle Masseret :

— Venez, je vous en prie. Camille m'a fait une scène... C'est-à-dire que j'ai fait une scène à Camille. Vous la mettrez à la raison. Elle n'écoute que vous.

Antoinette accourait, mue par la pitié et par ce besoin de protection des faibles qui était violent comme un appétit de sa chair. Elle apportait dans sa pèlerine de chasseur, dans ses rudes cheveux tordus, l'odeur des pluies de mars et des terres remuées. Toute la nature, grosse du printemps, entrait avec elle dans la chambre rouge, étouffée de tentures, où Camille se tenait, près d'un feu trop flambant. Mlle Masseret ouvrait la fenêtre :

— De l'air, Camille, ou je tombe raide. Tu sais que les Masseret meurent tous par le cerveau.

Elle riait. Elle parlait de la ferme, des bêtes, des susceptibilités comiques de ses serviteurs italiens, des bizarreries de Gassin, mais jamais de maladies et de médecine.

Camille soupçonnait le maître-valet d'avoir été amoureux de Fancy. Mlle Masseret le croyait aussi.

— Mais il va mieux. Il déraillait. Il prenait la manie de la persécution. Je craignais de ne pouvoir le conserver.

Eh bien ! ma fille, il est guéri, sans docteur et sans remèdes, sans massages et sans électricité. Du jour qu'on a constaté, hélas ! à Combrière-Neuf, quelques cas de fièvre aphteuse, il y a trois semaines, Gassin a été transformé. Son inquiétude a changé d'objet.

— C'est qu'il n'était pas aussi malade que je le suis, dit Camille.

Le temps du Carême était venu, ce que Mlle Masseret appelait « le temps violet », et où les églises prennent le deuil. Chaque année, elle le voyait arriver avec une grande joie d'espérance. « Ce ne sera pas un Carême pareil aux autres, où je n'ai jamais réussi à faire une retraite intérieure complète. Celui-ci, je le vivrai dans ma vie active, occupée à préparer les bonnes récoltes qui nourriront les hommes ; et, sur un autre plan, dans ma vie spirituelle qui préparera les Pâques de l'âme. Je ferai des lectures et des méditations réglées. Je désherberai ma conscience comme mon jardin. J'écouterai les conférences diffusées de Notre-Dame de Paris. » Elle n'avait pas l'esprit de pénitence farouche et sombre et sa contrition filiale eût fait douter un janséniste de son salut, mais elle aimait Dieu avec le cœur qu'il lui avait donné, un cœur très simple. La cendre bénite à peine essuyée de son front, elle entrait dans la voie où elle allait marcher, quarante jours, sur les pas de Jésus-Christ, comme une femme de la foule, avide de voir le Nazaréen, d'approcher le groupe des disciples, quelquefois repoussée par eux, quelquefois honteuse de son audace ; une femme, parmi les autres femmes, sur les routes de Galilée, qui cueille à pleines mains les fleurs des paraboles et les fruits du figuier divin. Douce lumière évangélique, ombre des palmes, lys des vallées, petits enfants, pêcheurs de Tibériade, paysans montés sur des ânons, âmes soulevées comme la poussière du soir sous les pieds nus que laveront les parfums de Madeleine, c'est avec vous qu'Antoinette Masseret passera ces quarante jours, jusqu'à la nuit des oliviers, jusqu'à la montée du Calvaire, jusqu'au tombeau dans le rocher que veille un ange éblouissant. Mais trop de choses et de gens l'arrachent à vous, cette faible Antoinette, trop de soucis accablent sa pensée comme un couvercle de marmite pesant sur un vase d'or. Lui faudra-t-il attendre d'être tout à fait vieille, ou impotente, pour suivre, sans

être retenue et retardée, la voie royale de la résurrection ?

Cette année-là, ce fut encore un échec ; ce fut un carême tronqué, sans recueillement et ferveur sensible. « Eh bien ! Seigneur, qu'il en soit donc comme vous voulez ! S'il vous plaît que j'aille aux champs ou à l'étable plus qu'à l'église, et que j'écoute Gassin lorsque j'aurais envie d'entendre un grand prédicateur, que votre volonté soit faite ! » « Au moins, se disait-elle encore, que mes besognes, mes affaires, se relèvent par un esprit de charité. » Elle était soucieuse de Camille Rufaud, de l'âme de Camille Rufaud, à quoi personne ne songeait. Ame souffrante autant et plus que le corps. Eh bien ! le carême, c'est une cure. L'eau lustrale et l'eau thermale ne s'excluent pas. Camille était une bonne chrétienne. Il ne serait pas difficile de la tourner du côté de Dieu qu'elle paraissait oublier.

A la tendre proposition de Mlle Masseret de suivre ensemble, par la lecture et l'audition, les exercices du carême, et de faire leurs Pâques à l'intention des défunts qu'elles avaient aimés, Camille répondit :

— Je suis malade. Je ne ferai pas mes Pâques le mois prochain.

— Qui t'empêche ?

— Je suis malade.

— Dieu t'aidera si tu veux t'aider.

— Ah ! ne me promettez pas un miracle !

— Pourquoi ?

— Ne me tourmentez pas. Je ne crois pas aux miracles, moi, je n'y crois plus. Je ne crois plus à rien...

Elle eut une crise de larmes qui effraya Mlle Masseret comme si un démon était entré dans la malheureuse Camille. Hélas ! tous les êtres qu'Antoinette avait chéris la décevaient : Fancy, Jean-Claude. Celui-là non plus ne ferait pas carême et ne confesserait pas ses péchés. Il était encore endurci...

MARCELLE TINAYRE.

(La dernière partie au prochain numéro.)

NOTRE AVIATION COMMERCIALE

DEVANT LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

Il semble, par un paradoxe étrange, que l'union des Français ne puisse s'effectuer que sur leurs déficiences.

C'est ainsi que le problème de notre aéronautique devient, par une évolution lente, mais sûre, le problème type auquel se ramènent toutes nos préoccupations en cette année 1939. Notre aviation intervient comme un facteur déterminant, dans toutes les questions qui préoccupent l'esprit de nos dirigeants. Défense nationale tout d'abord, puisque les hostilités qui se sont déroulées sous nos yeux en Espagne ou en Chine ont confirmé l'importance extraordinaire de l'armée aérienne dans l'offensive comme dans la défensive. Mais, depuis 1938, le potentiel aérien des grandes nations joue un rôle essentiel également dans leurs négociations diplomatiques : le rapport des forces aériennes en présence peut suffire à décider certaines nations à agir, certaines autres à négocier afin de sauver, avec la paix, l'existence de millions de femmes et d'enfants, hier encore populations civiles relativement abritées derrière le front, aujourd'hui plus directement menacées que les combattants des zones fortifiées. Ainsi la réalité de la guerre totale a-t-elle envahi l'esprit du public, et puisque l'aviation en porte la responsabilité, tout naturellement l'attention s'est portée sur l'état de la défense aérienne du territoire. Par une généralisation naturelle, aviation militaire est devenue synonyme d'aviation tout court et l'aspect militaire du problème aérien

a rejeté dans l'ombre toutes les autres réalisations effectuées dans le domaine de l'Air.

C'est une erreur singulière dans laquelle les dirigeants doivent se garder de tomber. Car l'aspect militaire des problèmes aéronautiques, s'il est essentiel à l'époque où nous écrivons, n'en est pas moins passager. Bien plus, il n'a pas, même en France, absorbé tous les efforts ni retenu seul l'attention. Une œuvre immense, pacifique celle-là, mais inséparable cependant de l'effort militaire, a été accomplie par l'aviation civile dans le monde entier. On peut penser, en s'affranchissant temporairement des préoccupations d'actualité, que c'est même là l'œuvre d'avenir, le vrai sens du développement de la technique aéronautique.

Il importe d'en faire connaître et l'esprit et l'évolution. Car ce domaine, étroitement lié au développement même de notre civilisation, en reflète toutes les données. En lui viennent résonner toutes les doctrines, par lui se font entériner des expériences, les plus passionnantes de notre époque. Et pour qu'en pleine crise mondiale, l'aviation commerciale, le plus cher actuellement des moyens de transport, ait pris un si prodigieux développement, il faut bien qu'elle réponde à une nécessité organique. Il semble aussi que l'avion ait dû apporter quelque chose de fort nouveau pour avoir pu naître et subsister dans une ambiance aussi défavorable. Ce fait nouveau, c'est tout d'abord la vitesse ; c'est aussi une relative, mais suffisante indépendance des conditions géographiques et physiques des territoires survolés. Ces deux facteurs ont orienté le développement de toutes les aviations marchandes du monde.

Dans le silence et presque l'inattention, des bonds prodigieux se font sans cesse. 491 000 kilomètres de lignes et 280 000 000 de kilomètres parcourus en 1936 ; 537 000 kilomètres de lignes et 320 000 000 de kilomètres parcourus en 1937. Depuis 1932, la longueur du réseau mondial s'est accrue de près de 80 pour 100 et le nombre de kilomètres parcourus par les avions de transport a plus que doublé. L'une entraînant l'autre, les performances suivent une courbe systématique ; en 1932 et 1933, les appareils commerciaux capables d'atteindre ou de dépasser 200 kilomètres à l'heure n'existaient qu'en quelques exemplaires, alors qu'aujourd'hui des

flottes entières tiennent en service courant des vitesses qui approchent de 300 kilomètres à l'heure et se rajeunissent sans cesse au moyen d'unités qui dépassent largement ce chiffre.

Cependant, il y a plus dans cet essor qu'une simple évolution de chiffres. A mesure que ses possibilités s'accroissent, l'aviation commerciale change de nature sous nos yeux. Sous l'influence des idées libérales, elle était née d'initiatives individuelles dispersées ; les gouvernements qui s'intéressaient à elle le faisaient bien moins en fonction d'un intérêt que seuls des esprits d'avant-garde percevaient encore que pour encourager une technique adolescente parée d'une certaine auréole d'aventure. L'avion d'ailleurs n'apparaissait, il y a peu de temps encore, que comme un moyen de transport exceptionnel ; il n'emportait que des plis urgents et des voyageurs sportifs, ou anormalement pressés. Mais cette vitesse, qui constitua tout d'abord la principale séduction de l'avion, se doubla vite du facteur indépendance physique ; et là où des moyens de communication rapides par voie terrestre n'existaient pas encore, ou ne pouvaient se développer par suite des difficultés géographiques, les routes aériennes permirent d'extraordinaires facilités politiques et administratives.

Ce fut, par exemple, le cas de l'Afrique et de l'Asie centrale ; plus près de nous, c'est l'explication principale de l'effort aérien en Russie. Puis s'ouvrit l'exploitation de richesses nouvelles et inaccessibles, comme les métaux précieux de la Nouvelle-Guinée, du Canada ou de la Sibérie. Enfin, grâce à l'avion, entrèrent dans la vie économique des régions privées jusqu'alors de toutes voies de communication, comme le centre de l'Amérique du Sud et les régions arctiques. Loin de prétendre à remplacer intégralement les autres modes de transport, l'aviation est venue les compléter et a vu s'affirmer son domaine propre. Un partage s'est fait dès le départ, entre les frets transportés ; selon que la vitesse compense ou non les inconvénients spécifiques, l'avion charge ou néglige des marchandises. Des problèmes nouveaux se posent, dont la solution ne peut être différée ; et particulièrement celui de sélection des services, de partage des rôles, de coordination.

L'aviation commerciale s'est imposée, par sa nature même, à l'attention de tous les gouvernements.

Deux grands faits ont marqué cette transformation ; et leurs conséquences n'ont pas fini de se dérouler, si bien des esprits n'en ont pas saisi encore toute l'importance. La période des expériences héroïques, l'ère des aventures et des initiatives dispersées est close ; nous entrons dans l'ère de l'*aviation planifiée*. Les grandes Puissances aéronautiques ont d'abord réduit les antagonismes ou les divergences qui existaient entre les diverses entreprises aériennes, pour aboutir, entre 1924 et 1935, à la constitution de grandes Compagnies, directement contrôlées ou inspirées par l'État : *Imperial Airways*, *Panamerican Airways*, *Deutsche Lufthansa*, *Air-France*, *Ala Littoria*, chargées chacune de porter dans le monde le pavillon de l'aviation nationale. Un certain reflux a suivi ; mais les nouvelles Compagnies qui ont pu se créer pour suivre l'évolution trop rapide des événements ont dû finir par s'encadrer dans une organisation axée sur les grandes Compagnies nationales : ainsi, en Angleterre, les *British Airways* sont-elles venues se résorber dans les *Imperial Airways*.

La règle de l'économie des forces s'est donc imposée aux nations soucieuses d'avoir une politique aéronautique d'autant plus impérieusement que l'évolution technique exigeait des moyens de plus en plus importants pour réaliser toutes les charges qui s'accumulaient sur l'aviation commerciale.

Cependant, la planification ne s'est pas limitée à l'organisation intérieure des lignes. Elle n'était même pas achevée en ce sens que, dans le domaine du trafic, l'aviation commerciale, quittant l'âge des transports privés, entrait, par le problème de la poste, dans l'ère des *transports contractuels*. Elle ne transporta plus seulement les plis que les expéditeurs avaient expressément désiré faire partir par avion ; de plus en plus les Administrations postales firent appel à l'avion, dans le cadre des relations internationales ou des liaisons impériales, pour transporter le courrier de première catégorie de préférence aux autres modes de transport. Dès lors, dans ce premier champ d'exploitation de l'aviation commerciale, ce ne fut plus la propagande propre à chaque Compagnie auprès de sa clientèle qui détermina son trafic, mais bien

l'ensemble des missions que lui confièrent les Administrations postales.

Les grandes Compagnies aériennes furent ainsi chargées de *missions* dont la nature alla sans cesse en s'accroissant. Elles devinrent des services contractuels. Et ce qui détermine aujourd'hui la contexture des réseaux, la fréquence des services, le matériel employé, les tarifs publiés, c'est avant tout, si l'on y regarde de près, la mission dévolue à chacune d'elles par son gouvernement. Sans doute cette mission consiste-t-elle essentiellement à faire du transport ; sans doute les réseaux épousent-ils de plus en plus les grands courants d'échanges régionaux ou mondiaux ; sans doute aussi les grands programmes de matériels ou les tarifs reflètent-ils les exigences de la concurrence ou les perspectives de trafic. Mais en fait, et derrière tout cela, l'on voit en chaque cas transparaître les directives explicitement ou implicitement signifiées d'un gouvernement que n'animent pas seulement des considérations purement commerciales, mais qui cherche à monopoliser, capter ou partager, sur des routes déterminées, les possibilités de trafic aérien pour son aviation. Les États mesurent à cette volonté ainsi qu'aux autres considérations de prestige, de politique, de rayonnement ou de liaisons de commandement, les ressources qu'ils mettent à la disposition de leurs lignes aériennes. Et tous ces facteurs, qui n'ont plus rien de commercial, déterminent en fin de compte la politique aérienne des grandes Compagnies de navigation, puisque les charges qu'ils entraînent et qu'ils imposent rendent à peu près impossible l'autonomie financière des entreprises et justifient l'aide extérieure que leur apportent les gouvernements. Un Allemand, W. Pahl, a pu récemment résumer en une formule saisissante la conception *actuelle* des transports commerciaux par voie aérienne en écrivant que « les routes aériennes sont les routes de l'énergie et du vouloir politique ».

Il n'est plus un gouvernement, plus une nation qui ne se soient rendu compte de ce caractère nouveau, mais essentiel, de leur aviation commerciale.

Cette idée, certes, est pleinement appréciée par tous. Mais l'opinion publique se rend-elle compte bien exactement de toutes les conséquences qui en découlent ?

Pour juger de la « mue » qu'ont ainsi subie les transports aériens, il faut faire litière de toutes les méthodes d'appréciation qui étaient encore valables il y a cinq ans. Les indices que l'on établissait alors pour caractériser l'évolution de chaque réseau, les statistiques de trafic brut ou kilométrique permettaient de se rendre compte de la vitesse respective des flottes ou des organisations commerciales aériennes du monde, lorsque toutes les entreprises faisaient exclusivement du transport privé en s'adressant à la même clientèle internationale. Cet aspect purement commercial est faux aujourd'hui, puisque, avec le développement inégal des services contractuels d'un pays à l'autre, fondé sur des directives différentes, ces statistiques englobent des comparaisons, confondent des éléments parfaitement hétérogènes. La vieille notion d'autonomie financière, si elle reste un idéal lointain, ne signifie plus rien lorsqu'aux subventions gouvernementales s'ajoutent les rémunérations qui compensent les missions nouvelles exigées par les États. Bien plus souvent, une politique de prestige « organise » le remplissage des avions, ce qui est une autre forme de transport contractuel. Et simultanément, l'évolution technique a rendu de plus en plus difficilement comparables les statistiques classiques fondées sur le nombre d'appareils et même sur leur utilisation. La politique de matériel d'une Compagnie aérienne se trouve définie par la mission qui lui est dévolue ; il ne lui est pas permis, lorsqu'elle doit représenter son pays dans la concurrence internationale, de rechercher l'intensité d'utilisation aux dépens de la performance ou aux dépens de la construction nationale.

A l'heure actuelle, chacun des grands organismes de transports aériens a une mission particulière à remplir, *et le seul critère qui permette d'apprécier ses efforts est la manière dont il la remplit.*

Ainsi, l'attention éveillée, peut-on tenter de répondre à la question : quelle est la position *réelle* de l'aviation française en présence des efforts étrangers, des doctrines voisines, des réalisations mondiales ?

Il est bien certain qu'il est impossible, dans le cadre d'un article, d'étudier en détail les types d'exploitation étrangère, afin de les comparer aux solutions françaises. Force est d'en

dégager les grandes lignes, les principes. Et il semble qu'on puisse, sans trop altérer l'esprit des réalités, étudier trois formes caractéristiques de réseaux aériens, qui embrassent l'ensemble des problèmes posés, et dont les directives différentes résument assez bien les solutions qui peuvent être données. Nous passerons ainsi en revue un réseau de communications impériales, l'œuvre des *Imperial Airways* ; une compagnie d'expansion et de prestige, la *Deutsche Lufthansa* ; une exploitation commerciale pure, la ligne hollandaise *K. L. M.* ; et enfin nous comparerons les principes dégagés avec l'action mixte, tout à la fois commerciale et impériale, d'Air-France.

IMPERIAL AIRWAYS

La physionomie du réseau des *Imperial Airways* est familière à tous ceux qui ont eu l'occasion de consulter la carte des services aériens dans le monde.

Sa structure est claire : quatre lignes rayonnent de Londres sur l'Europe. En dehors de ces quatre lignes, la grande Compagnie anglaise n'assure que des services impériaux. L'ensemble représentait, en 1937, 35 500 kilomètres. Les avions de la Compagnie avaient parcouru, cette même année, 9 150 000 kilomètres contre 7 707 000 en 1936, 6 564 000 en 1935, et 3 725 000 en 1934.

Le trait saillant de ce réseau est sa *simplicité*. Les *Imperial Airways* ne sont placés que sur les courants de trafic essentiels à la politique impériale ou internationale de l'Empire. En Europe même, une partie des lignes britanniques ont été ouvertes en dehors d'eux par les *British Airways*. En Afrique orientale, en Afrique du sud, aux Indes, en Australie, des lignes secondaires sont exploitées par des Compagnies locales où l'influence des *Imperial Airways* est d'ailleurs grande. La Compagnie anglaise représente donc le lien impérial dans une organisation de transports fédéralisée. Il en résulte une situation exceptionnelle : n'ayant à exploiter que de grandes artères, elle jouit de tous les avantages d'un réseau exclusivement homogène, tout en recevant le trafic aérien drainé dans les Dominions par ces Compagnies secondaires qui lui servent de points d'appui. Elle est donc dispensée d'entretenir elle-

même des organisations lointaines et de tenir compte dans son programme de matériel des conditions particulières aux lignes des Dominions.

Une autre caractéristique ressort de son histoire : ce réseau n'est pas l'œuvre de pionniers. Les lignes britanniques n'ont atteint Khartoum qu'en 1931 et dépassé Karachi qu'en 1933. Jusqu'en 1935 les lignes impériales partaient de Brindisi, et il fallait prendre la Malle des Indes pour les joindre. A l'heure actuelle encore, le réseau d'*Imperial Airways* n'assure aucun service transocéanique.

C'est avec le double caractère de cette *simplicité* et de cette *prudence* dans la progression que s'est constitué ce réseau comme un instrument d'exploitation commerciale des résultats acquis par la politique britannique et la technique aéronautique nationale. Sur les grandes routes ainsi exploitées, les *Imperial Airways* rencontrent presque partout des territoires britanniques. C'est d'ailleurs ce qu'ils recherchent et l'on assiste encore actuellement à ce paradoxe que le service impérial à destination de la Nigéria fait un détour de près de 4 000 kilomètres pour passer par l'Égypte, au lieu de franchir directement le Sahara français. Ils disposent, sur presque toute l'étendue de leur réseau, d'une infrastructure établie par les gouvernements dépendant de la Couronne, et, pour les hydravions, des grandes bases maritimes qui sont les points d'appui essentiels de l'Empire. Procédant prudemment, du connu au moins connu, ils ont même tenté de s'appuyer sur l'œuvre de la marine en généralisant de façon systématique l'emploi des hydravions sur les lignes impériales. Ainsi les *Imperial Airways* échappent-ils aux charges de terrains, d'installations et d'équipements radioélectriques qui pèsent lourdement sur toutes les autres Compagnies.

Cette même prudence dans l'évolution et cette recherche de l'économie d'exploitation se retrouvent dans la composition de la flotte. Peu d'appareils en service (50 au 31 décembre 1937) qui sont des gros quadrimoteurs permettant d'obtenir le maximum de charge marchande que comporte l'utilisation de moteurs courants de 185 à 740 CV. Peu de souci des performances : car si l'on rapproche les vitesses des avions en service de celles des appareils modernes, l'on voit qu'en 1937

et 1938, les *Imperial Airways* se sont contentés, même sur leurs lignes au long cours, de vitesses inférieures d'une cinquantaine de kilomètres à celles de la *K. L. M.* et d'Air-France ; la différence sur les lignes aériennes européennes atteint une centaine de kilomètres. Pour une Compagnie exploitant un réseau où jouerait à plein la concurrence internationale, un écart de cet ordre serait intolérable.

Mais la politique d'*Imperial Airways* n'a pas été une politique de concurrence internationale : la Compagnie impériale s'appuie, en ce qui concerne les passagers, sur le sentiment national d'un peuple qui, de tous temps, a donné la plus forte clientèle aux transports de luxe et entretenu avec ses possessions lointaines les rapports les plus étroits. Pour la poste, la politique constante du *Post-Office* britannique la faisait jouir, sur tous les territoires que couvrait l'Union Jack, d'un véritable monopole de fait avant même qu'il n'eût résolu de leur confier toute la poste. Nantis de tels privilèges, ils peuvent envisager le luxe de maintenir en service, jusqu'aux limites extrêmes d'usure, des matériels dont ils sont satisfaits et même, pour leurs appareils modernes, de s'en tenir à des performances simplement honorables pour bénéficier du maximum de charge marchande.

Or, les grandes lois naturelles priment la volonté des hommes. En fait, la navigation aérienne commerciale dans le monde ne fait que se plier, même en sa période de tâtonnement, aux grandes lois de la géographie humaine qui règlent les courants de la politique économique, donc de la politique tout court des États du monde moderne. Et, à la longue, une position aussi prudente et aussi rationnelle que celle des dirigeants de l'aviation commerciale anglaise, quels que fussent ses avantages commerciaux, devait faire naître des inquiétudes dans le gouvernement. Sur les lignes européennes exploitées par les *British Airways*, sur certaines lignes même des Dominions, le pavillon britannique couvre des matériels étrangers. Le gouvernement anglais s'est rendu compte que si sa grande Compagnie nationale ne poussait pas davantage la construction britannique à réaliser des appareils de performances analogues à celles de l'étranger, le prestige même de l'Empire risquait d'en être affecté. Aussi vit-on les *Imperial Airways*, grâce aux nouveaux subsides qui leur furent alloués,

réaliser deux quadrimoteurs terrestres dont les performances peuvent se comparer avec celles des aéronautiques concurrentes. Les discussions auxquelles a donné lieu ces dernières années cette politique un peu bornée, l'émotion qui s'est manifestée et qui a grandi dans l'Empire britannique, ont abouti à l'enquête du printemps de 1938 et au rapport Cadman qui la conclut. Ses conclusions, adoptées par le gouvernement et aussitôt mises à exécution, marquent, pour l'observateur objectif, le tournant décisif qui achève de faire d'une exploitation commerciale fondée sur le privilège impérial, l'agent effectif d'une politique de prestige.

Ainsi s'est progressivement précisée et étendue la mission des *Imperial Airways*. Ils sont désormais « le Courrier de l'Empire » en même temps que le « leader » officiel de l'aviation britannique dans le monde. Les crédits accordés pour le fonctionnement des lignes aériennes par le gouvernement de Londres n'ont cessé de croître : les subventions ont passé de 1 000 000 de livres en 1930 à 1 500 000 livres en 1936 et 3 000 000 de livres en 1937. Les crédits pour le transport de la poste sans surtaxe entre le Royaume Uni et l'Empire s'élèvent à 900 000 livres. Le plan initial du gouvernement britannique comportait une répartition des services entre les *Imperial Airways* et les *British Airways* : ceux-ci étaient promus au rang de 2e Compagnie nationale et chargés des lignes autres que les lignes d'Empire. On prévoyait même une organisation spéciale pour la ligne Paris-Londres qui devait être exploitée par une filiale commune. Mais une volonté d'efficacité et de prestige l'a emporté sur ces distinctions. Il n'y a désormais qu'une Compagnie portant le pavillon de l'Empire qui s'étendra sur toute la surfece du globe.

Cet effort grandiose, servi par une Compagnie unique, et pour laquelle le gouvernement britannique a prévu des subsides de 500 à 600 millions de francs, marque dans ce domaine une volonté d'expansion systématique. Il mettra à rude épreuve les aviations concurrentes. Il démontre, d'une façon éclatante, l'importance de la mise que le gouvernement britannique fait sur l'aviation commerciale comme suppor' de sa politique dans le monde.

DEUTSCHE LUFTHANSA

On dit assez volontiers que le réseau de la *Deutsche Lufthansa* a été tracé d'après des considérations militaires. Il est exact qu'au temps où l'Allemagne n'avait pas d'armée de l'Air, les lignes courtes de sa Compagnie aérienne ont été développées d'une manière que de simples considérations de trafic ne permettent guère d'expliquer. Ces lignes servirent, avant tout, à l'entraînement des pilotes. Mais la part des lignes courtes, dans le réseau allemand, a rapidement décru : le pourcentage des lignes inférieures à 300 kilomètres, qui était en 1928 de 50,3 pour 100, n'était plus en 1930 que de 28,8 pour 100.

A l'heure actuelle, lorsqu'on examine le réseau de la *Deutsche Lufthansa*, il n'est pas nécessaire, pour s'expliquer sa structure, de faire intervenir d'autres éléments que la préoccupation d'utiliser au maximum la position de plaque tournante que possède l'Allemagne en Europe. Ce réseau est fait pour assurer, dans toutes les directions, le maximum de liaisons et de correspondances avec les centres nerveux de l'économie allemande, — qui sont, comme on le sait, dispersés sur toute l'étendue du territoire national, — et le maximum de communications rapides entre ces différents complexes.

Les lignes aériennes relient en outre au Reich toutes les grandes villes de l'Europe occidentale, de l'Europe du Nord, de l'Europe centrale et de l'Europe orientale. Hors d'Europe, la Compagnie allemande s'est fixé depuis longtemps deux objectifs : l'Amérique, et d'abord l'Amérique du Sud, suivant la route frayée par le zeppelin, puis l'Amérique du Nord, systématiquement étudiée depuis 1937 et vers laquelle quatorze traversées simples, puis en 1938 quatorze traversées aller et retour ont pu être effectuées. Le deuxième objectif, l'Extrême-Orient, a été d'abord atteint par la combinaison germano-russe qui consistait à joindre l'Allemagne à la Chine par-dessus l'Asie centrale. Après l'échec de cette première tentative, la Compagnie allemande a implanté en Chine une Compagnie filiale, puis a poussé une ligne vers l'Extrême-Orient par la Syrie, l'Iran et les plateaux de l'Asie centrale.

Ses avions touchaient Bagdad en 1937 ; ils atteignent aujourd'hui Kaboul, par Bagdad et Téhéran.

L'ensemble formait au 31 décembre 1937 un réseau de 35 574 kilomètres, égal en longueur à celui d'*Imperial Airways*, et qui ne le cédait en développement qu'au réseau d'Air-France. Les services se sont, dans ce cadre, très rapidement développés ; et ainsi, à l'inverse des *Imperial Airways*, la D. L. H. est, parmi les Compagnies européennes, l'une de celles qui ont le plus tôt travaillé à ouvrir des routes nouvelles. Elle a cherché à relever le pavillon allemand partout où elle le pouvait, puis elle a tendu à utiliser au maximum ce réseau, en multipliant les services et en poussant à l'extrême des possibilités une formule d'avions choisie pour ses avantages pratiques plus que pour ses performances (le gros de la flotte est, en effet, composé de Ju. 52 qui sont à peine supérieurs comme vitesse aux appareils des tranches les plus anciennes d'Air-France). On retrouve donc fortement marqué, dans cette exploitation, le caractère que, dès la fin du dix-neuvième siècle, on pouvait relever dans la conquête méthodique des marchés mondiaux par l'Allemagne. C'est ce même caractère qui domine les plus intéressantes initiatives du point de vue technique de la D. L. H. : l'utilisation pour ses lignes transatlantiques des hydravions catapultés qui ne représentent pas une solution aussi élégante que celle des hydravions transatlantiques purs. Ce n'est évidemment qu'un stade provisoire mais essentiellement pratique et dont l'Allemagne a tiré le maximum. De même, l'industrie allemande des moteurs a cherché à utiliser commercialement les moteurs à huile lourde, à partir de la vieille formule des moteurs Diesel, — solution pleine d'inconvénients, mais permettant d'aboutir plus vite que par la recherche des montages en étoile. Là encore, de cette solution purement empirique, la technique allemande a su tirer le maximum. Ainsi a pu être assuré un trafic qui est l'un des plus importants du monde.

Enfin, la *mission nationale* de l'aviation commerciale allemande n'a jamais été perdue de vue. C'est dans les ateliers de réparation de la *Deutsche Lufthansa* que s'est mûrie la technique allemande des réparations. Ils sont passés depuis à l'armée de l'Air, mais continuent à servir l'aviation commerciale. Ensuite, les lignes allemandes ont

offert un merveilleux champ d'entraînement à un personnel qui était très supérieur à ses besoins commerciaux, et de plus la Compagnie a été chargée par le gouvernement de créer une vaste organisation de formation à la navigation aérienne où elle n'est pas seule à puiser.

La D. L. H. reste donc une des parties importantes de l'équipement aérien du Reich en général, et comme elle est appelée à donner son concours à toutes les formes de l'activité aérienne, *toutes les forces de la nation jouent en sa faveur*, qu'il s'agisse de l'implanter sur des secteurs nouveaux, ou simplement de lui donner la vedette dans les statistiques internationales pour le prestige du pavillon allemand.

K. L. M.

La Compagnie hollandaise *K. L. M.* exploite une ligne qui, à la fin de 1937, représentait une longueur totale de 23 604 kilomètres sur un réseau à la fois impérial et européen. Elle relie, en effet, les Pays-Bas d'une part à ses possessions d'Extrême-Orient et, d'autre part, aux capitales des États voisins et des grandes nations européennes.

Cette Compagnie vit dans des conditions très particulières, et même uniques, qui lui permettent de réaliser le cas théorique du *transporteur pur*. Nulle part, en effet, sur son réseau, elle n'a la charge de l'infrastructure : elle utilise celle des autres Compagnies nationales, dont elle épouse le tracé. D'autre part, elle trouva sur son sol un constructeur, Fokker, qui lui assura pendant plusieurs années un matériel unique du point de vue de la qualité, de la robustesse et de la facilité d'exploitation. Lorsque se fit sentir, avec les progrès techniques, le besoin de rénovation, ce constructeur eut la finesse de reconnaître que sa formule était périmée et il se fit le protagoniste en Europe des meilleurs avions américains de ligne, les bimoteurs Douglas. La *K. L. M.* est ainsi devenue, du point de vue technique, un rameau détaché de l'aviation américaine. Sans doute y eut-il des difficultés d'adaptation, surtout sur la ligne des Indes ; mais la Compagnie se trouvait dans des conditions singulièrement favorables pour y faire face. Les appareils étaient techniquement bien au point ; en outre, la *K. L. M.* disposait et dispose auprès du constructeur d'un

réservoir de pièces de rechange et de matériel immédiatement disponibles sur simple appel télégraphique, ce qui lui permet de n'encombrer ni ses magasins, ni ses hangars. Ainsi, comme un service routier qui utilise des cars de série, elle n'a qu'à mettre en ligne des appareils parfaitement prêts. Son étude offre donc un intérêt tout particulier, puisque par les différences qu'elle révèle avec les autres Compagnies européennes, elle permet de mesurer les charges que leur imposent les conditions dans lesquelles elles doivent se procurer, sur le marché national, le matériel dont elles ont besoin.

La Compagnie hollandaise est ainsi la référence-type permettant de faire ressortir les charges assumées pour les services d'intérêt général ou pour l'expérimentation technique de nouvelles formules, en dehors de leur rôle de transporteurs par toutes les aviations commerciales du monde.

Grâce à tout cet ensemble de circonstances, la *K. L. M.* apparaît comme l'exemple parfait de l'exploitation aérienne en matière commerciale. Cependant, ce cas unique résulte de circonstances exceptionnelles, et cet aspect d'exploitation commerciale pure n'est pas entretenu sans artifice. Si le recours systématique au matériel étranger, devenu sa règle, est sans doute un régime qui s'impose aux petites nations, il paraîtrait pour un grand État une renonciation à son prestige aéronautique. L'effet psychologique de cette renonciation déborderait le cadre de l'aviation commerciale, et même de l'aviation en général. De plus, c'est l'État néerlandais qui trace la voie de sa Compagnie nationale, et lui permet de vivre en lui fournissant du fret garanti par la généralisation du transport aérien de la poste. L'État néerlandais a jusqu'ici maintenu à son appui le caractère de contrats commerciaux, mais on peut douter qu'il puisse tenir cette position. La *K. L. M.* a dû récemment, en effet, contracter auprès de lui un emprunt de 12 millions de florins, ce qui est une opération de nature apparemment commerciale, mais sort cependant des rapports normaux entre transporteur et client.

Et actuellement même, il semble bien que l'orientation de sa politique de matériel soit subordonnée désormais à des recettes en provenance de l'État.

AIR-FRANCE

Le trait saillant du réseau d'Air-France, et qui le différencie nettement de ceux actuellement exploités par les Compagnies que nous venons d'étudier, est son *étendue*.

Les lignes d'Air-France sont, en effet, réparties en cinq réseaux :

Un réseau continental ; un réseau méditerranéen ; un réseau d'Afrique ; un réseau d'Orient ; un réseau d'Amérique auxquels s'ajoute un secteur transatlantique.

Aussi voit-on apparaître aussitôt un second caractère qui découle du premier : c'est la *diversité* des lignes que la Compagnie française exploite, diversité plus grande que pour aucun autre réseau, car il comprend à la fois un ensemble très développé de lignes européennes et deux lignes au long cours, un réseau maritime à moyenne distance et une ligne transocéanique.

On a reproché à ce réseau d'avoir pris un développement excessif et aussi que, s'il comprenait évidemment la plupart des lignes sur lesquelles il était normal que l'aviation française intervînt, il en avait créé d'autres dont la France eût pu se désintéresser. Mais quand on étudie l'évolution de l'aviation mondiale, on constate que précisément les lignes sur lesquelles Air-France a pris position sont celles sur lesquelles s'exerce la plus forte concurrence internationale ; et, en les considérant de plus près, l'on se rend compte que si les Compagnies aériennes des grands États européens tiennent à y prendre place, c'est qu'en fait ces lignes suivent les grands courants d'échanges dont ne peuvent se désintéresser que les nations que l'on appelait, en 1918, les « nations à intérêt limité ». C'est le cas particulièrement de la route d'Extrême-Orient, sur laquelle les avions français se mesurent avec ceux des Compagnies allemandes et hollandaises, du trajet d'Amérique du Sud qu'effectuent les équipages anglais, italiens et allemands. Ainsi, le véritable caractère de notre réseau n'est pas d'être exagérément développé, mais d'avoir *devancé* les aviations concurrentes. Et c'est là un fait général, quand on retrace l'histoire de ces vingt dernières années : l'on trouve que partout la France a frayé la voie ; l'aviation commerciale

française porte à son actif la création de Paris-Londres, la première ligne joignant l'Europe à l'Afrique avec celle du Maroc, le premier service transsaharien, le premier service transocéanique de continent à continent.

Sans doute est-il toujours possible de discuter après coup de l'intérêt d'initiatives de cette sorte. Mais les considérations rétrospectives ne sont qu'un jeu de l'esprit ; et, dans le cas présent, il suffit d'examiner les problèmes de plus près pour voir que cet effort de création répondait à la fois au génie français et aux intérêts fondamentaux de la France. Ce qui marque, en effet, la place de notre nation dans le monde, ce n'est pas sa puissance massive, c'est son rayonnement ; et ce qui alimente ses échanges, ce sont essentiellement les produits de son esprit d'initiative, de ses facultés d'invention. Elle tient sa place sur les lignes maritimes de l'Atlantique Nord beaucoup moins par l'intensité de son commerce avec les États-Unis que grâce à la somme d'initiatives techniques ou d'invention qui font la réputation méritée de ses lignes. Et, de même qu'elle a dû à son génie inventif d'être le berceau de l'avion, c'est à son esprit d'initiative qu'elle a dû d'obtenir une place de choix dans l'aviation commerciale.

Si l'on doit regretter quelque chose, ce n'est pas que nos lignes aient été poussées plus tôt que les autres sur les grandes routes internationales, c'est bien plutôt que l'industrie aéronautique française n'ait pas tiré tout le parti qu'elle pouvait espérer d'initiatives qui mettaient en relief les qualités de sa production avant que la plus grande partie du monde ne connût les matériels concurrents.

En fait, d'ailleurs, le réseau d'Air-France n'est que la mise en exploitation des positions géographiques que la France détient dans le monde : entre l'Europe du Nord et la Méditerranée, entre l'Europe et l'Amérique du Sud, la France et ses possessions constituent des points naturels. Et il est inutile d'insister sur l'exceptionnelle situation de notre Indochine, aux portes mêmes de l'immense Chine. Ainsi l'avion, dégageant les caractères physiques de la situation géographique des possessions françaises, fait-il apparaître les principales chances d'avenir de l'Empire.

Et puis, le réseau d'Air-France ne comprend pas la

totalité des lignes françaises. Air-Bleu est chargée des lignes postales intérieures transportant une partie importante du courrier postal national. La ligne d'Alger à Tananarive et les lignes annexes sont exploitées par la régie Air-Afrique, la ligne entière de la Côte ouest d'Afrique par l'Aéromaritime, enfin le gouvernement général de Madagascar a créé plusieurs milliers de kilomètres de lignes intérieures.

L'ensemble de ces lignes connexes représente une étendue totale supérieure à 20 000 kilomètres, analogue à celle du réseau australien, mais avec cette différence fondamentale qu'elles sont presque exclusivement à la charge de la métropole et d'organismes métropolitains, et qu'au lieu d'offrir des points d'appui techniques à la Compagnie nationale, comme le font les réseaux des Dominions britanniques, ce sont elles au contraire qui s'appuient sur Air-France, soit au point de vue commercial, soit au point de vue technique.

Air-France n'est donc pas seulement entre la métropole et l'Afrique un trait d'union, c'est la souche sur laquelle se greffent les lignes coloniales qui ne lui ont pas été dévolues.

La charge qu'elle assume est ainsi plus complète et plus lourde que celle des *Imperial Airways* à l'égard des réseaux des Dominions.

Or, les difficultés d'exploitation du réseau français sont particulièrement redoutables.

Tout d'abord, la Compagnie française est, à l'heure actuelle, celle qui doit gérer et entretenir le plus d'installations de surface sur les mers et dans les pays dont l'équipement aéronautique officiel ne répond pas encore aux besoins des grandes lignes. Services de dépannage, de veille et d'observation sur les mers, installations radioélectriques complètes, charge d'aéroports n'empêchent cependant pas le prix de revient pour l'ensemble de ses services d'être plus bas que celui de n'importe quel concurrent. Et se posent aussi des questions compliquées de matériel. Non seulement il faut affronter et résoudre à peu près tous les problèmes posés d'une façon courante à l'aviation commerciale, mais il faut aussi mener de front plusieurs programmes et, pour les types dont l'utilisation est la plus étendue, réaliser l'adaptation des appareils à presque toute la gamme des conditions climatiques.

De plus, contrairement à ce qui se passe pour les concurrents, le fret national dont peut disposer notre Compagnie est faible. Le Français voyage encore peu, malgré les progrès qu'il a accomplis à cet égard ; sur 100 billets de voyageurs par Air-France entre Paris et Londres, il y a 14 Français contre 71 Anglo-Saxons. Les échanges postaux sont également plus faibles que dans n'importe quel autre pays. Pour développer son trafic, Air-France doit donc s'adresser à la clientèle internationale. Et celle-ci ne s'obtient qu'au prix d'une *supériorité de qualité* ; même, lorsque Air-France sera en concurrence avec une autre ligne nationale, il faudra que cette différence de qualité soit d'autant plus forte que le sens national des usagers est plus développé. Or, ce sont les qualités du matériel qui entraînent les qualités du service. Air-France ne peut donc jouer le rôle qui lui a été dévolu qu'à la condition d'avoir un matériel qui balance largement en vitesse, en régularité et en confort celui de l'ensemble des concurrents.

Ces difficultés énormes, notre ligne nationale les a vaincues. Et c'est un fait trop ignoré que nos avions commerciaux sont actuellement les meilleurs d'Europe.

Ce n'était guère le cas pourtant lorsque la Compagnie fut fondée en 1933-1934, quand elle reçut des lignes privées auxquelles elle succédait un matériel disparate et en grande partie périmé. Pour le rénover, il fallait faire appel à une construction nationale vivant d'improvisations et dont les brillantes conceptions théoriques n'allèrent pas toujours de pair avec le sens concret des nécessités pratiques d'une exploitation continue par tous les temps et sous tous les climats. Toutes les voies qu'avaient prises, au cours des dernières années, les grandes Compagnies concurrentes ne peuvent être suivies chez nous. Air-France ne pouvait ni sacrifier la vitesse à la charge utile, comme les *Imperial Airways*, ni, comme la *Deutsche Lufthansa*, maintenir en service, forte de son fret national, des appareils dont les caractéristiques dataient de 1932-1933. Elle ne pouvait pas non plus recourir, pour la rénovation de sa flotte, à des appareils conçus et réalisés à l'extérieur. Elle devait faire, dans des conditions singulièrement difficiles, un effort original, un effort créateur pour faire jaillir de la technique et du génie français

des appareils qui ne le céderaient en qualité à aucun de ceux que le monde entier produisait.

Pourtant, pas plus que les rigueurs uniques au monde des services français ne facilitaient l'effort technique, les conditions de l'exploitation ne facilitaient l'essor commercial.

Alors que les lignes françaises étaient techniquement à la pointe du progrès, la réglementation nationale des transports aériens restait en 1937 ce qu'elle était en 1932, et, seule, parmi ses concurrents, la Compagnie française se trouvait dans l'obligation de vivre avec les seules ressources du trafic privé, sans qu'aucune mesure fût prise pour diriger vers elle les sources de fret dont le gouvernement pouvait disposer. Or, le fret national était moindre pour la France que pour les autres Puissances ; en ce qui concerne les passagers, la structure du pays et le développement des autres moyens de transport ne facilitaient pas sa tâche. Seuls, en France, des vols de propagande et de très grandes facilités d'accès à l'avion pouvaient compenser ces infériorités. Mais précisément les baptêmes de l'air sont interdits à Air-France, alors que la *Deutsche Lufthansa* en fait plus de cent mille par an et que les élèves des écoles y sont systématiquement conduits. Les contrôles auxquels est soumise la Compagnie française s'appliquent à diminuer le nombre des billets de propagande à tarif réduit qui sont, à dessein, développés partout ailleurs en Europe. Et dans l'examen des tarifs, qui doivent être approuvés par l'État, la préoccupation de ne pas porter atteinte aux recettes ni à l'activité des autres moyens de transport contrebalance celle de développer le trafic des lignes, alors qu'en Allemagne on n'a pas hésité à substituer les services aériens à des transports ferroviaires lorsque les premiers étaient plus avantageux.

En ce qui concerne, enfin, la poste, la Compagnie française, jusqu'à la fin de 1937, n'a été appelée à recevoir que du courrier surtaxé. En 1938, elle ne pouvait encore prendre ni des valeurs déclarées, ni des colis postaux. Bref, sur tous les plans, elle était rivée, il y a un an encore, à l'antique conception du transport aérien dont les États voisins avaient déjà, et parfois depuis longtemps, libéré leurs Compagnies nationales.

Et, cependant, Air-France a gagné la partie. De 1932

à 1937, le trafic de ses lignes a plus que doublé, passant de 3 086 000 tonnes kilométriques à 6 913 000 tonnes kilométriques. Le nombre de ses passagers a marqué, par comparaison avec l'ensemble des Compagnies européennes, les plus forts progrès, et Air-France a transporté en 1938 plus de 100 000 voyageurs. De 1932 à 1937, enfin, le poids de poste surtaxée transporté par elle a plus que triplé. Tels sont les résultats dont l'aviation française a le droit de s'enorgueillir, d'une judicieuse politique de *propagande aérienne* et d'une habile politique de *relations aériennes*.

Ces politiques, dont nous venons d'évoquer les résultats, sont mises au service de la mission très particulière qui est dévolue à l'aviation commerciale française.

Cette mission ne peut pas se résumer en un mot, comme celle des *Imperial Airways*, Compagnie essentiellement impériale, ou de la *Deutsche Lufthansa*, qui n'est qu'une organisation de liaisons internationales. La Compagnie française assure à la fois des liaisons impériales et des liaisons internationales. Sa mission est complexe, comme est complexe le rôle que la France joue dans le monde.

La *tâche impériale* est facile, elle, à définir. Elle consiste à resserrer les liens entre la France et ses possessions d'outre-mer. Mais elle ne se présente pas de la même manière que celle des *Imperial Airways* ou de la *K. L. M.* : les territoires français d'outre-mer sont en effet surtout des territoires adolescents. Sauf en Afrique du Nord, ils ne comportent pas un peuplement compact d'origine française ; leur mise en valeur est relativement récente, et s'ils prennent, dans les échanges de la métropole, une place de plus en plus importante, ils ne tiennent pas encore dans le trafic mondial un rang égal à celui des possessions anglaises ou hollandaises.

La France n'est pas encore sortie, dans son empire, de la période des investissements. Aussi les lignes aériennes qui le desservent doivent-elles être des créations d'échanges autant et plus que les utilisatrices de courants d'échanges établis. Leur rôle est de ce fait plus important que si ces territoires étaient parvenus à leur pleine maturité, puisqu'elles sont l'un des canaux par lesquels débouche sur eux le flux vital qui peut seul leur faire franchir une étape nouvelle.

Mais, sur le *plan international*, leur situation est infiniment plus complexe. Les lignes françaises suivent étroitement les grands courants commerciaux, mais sur ces courants mêmes, la part des échanges français n'est pas toujours des plus fortes. Elles servent à ces échanges sans doute, mais leur mission est plus étendue. Le rayonnement de la France dans le monde ne se mesure ni à sa production ni à sa population. Il bénéficie d'affinités intellectuelles ou de solidarités politiques qui ne se traduisent pas toujours par des liens commerciaux étroits. Là encore le profit des lignes aériennes françaises ne s'exprime pas dans les bilans ; attirant vers la France les touristes ou les hommes d'affaires, par la facilité des relations qu'elles permettent, elles tendent à resserrer des liens que leur nature même expose à un certain relâchement. Elles coopèrent à la défense d'un véritable empire intellectuel, que menacent les empires marchands.

La question se pose d'une façon particulièrement intense pour les lignes au long cours, où l'avion deviendra de plus en plus le moyen de transport normal des correspondances, des journaux et des passagers. Les relations qui ne s'adaptent pas à ce mode nouveau risquent de disparaître. La France a tiré de précieux avantages du fait d'être, sur la Méditerranée et sur l'Océan, la porte ou le port de l'Europe ; elle doit les conserver dans l' « âge de l'Air ». Quand les navires aériens, cinglant vers l'Europe, pourront, à une ou deux heures près, atterrir dans n'importe quel grand centre de ce « petit cap » de l'ancien monde, il sera d'une suprême importance qu'ils prennent terre en aussi grand nombre que possible sur le sol français. C'est aux lignes françaises de créer ce courant ; mais leur impulsion ne sera suffisante que si elles sont assez fortes pour attirer précisément la clientèle internationale et obliger les autres à compter avec elles. Si l'on veut apprécier l'utilité des lignes transatlantiques, il faut se dire que leur existence est peut-être indispensable pour que la France reste la « seconde Patrie » des hommes qui la reconnaissent comme telle, et pour qu'ils continuent à y chercher les lieux de leurs loisirs ou leur climat intellectuel. Il y a plus. Le rayonnement d'un pays qui, comme la France, ne peut pas écraser les marchés de ses produits

ni peupler les territoires vides, faute d'une natalité suffisante, dépend au premier chef des témoignages qu'il donne de sa vitalité. Dans la transformation industrielle du monde, au cours du XIXe siècle, la vitalité de la France s'est manifestée, sous presque tous les cieux, tandis qu'elle perçait des isthmes, traçait des voies ferrées, ouvrait des chantiers ou creusait des ports. Elle s'est manifestée sur un autre plan dans la constitution de son Empire colonial où elle apparaît, non seulement comme une force conquérante, mais comme l'initiatrice du progrès industriel et humain.

Maintenant, c'est dans l'air qu'il faut faire preuve de cette vitalité continue. Notre potentiel aérien est jaugé aussi bien dans les territoires français d'outre-mer qu'à l'étranger. C'est aux lignes aériennes françaises qu'il appartient de le manifester sous sa forme pacifique ; et, en premier lieu, à la Compagnie nationale, non seulement en assurant des services qui répondent aux relations essentielles de la France, mais en les assurant de façon telle que, ni sur le plan des services aériens proprement dits, ni sur celui de la production aéronautique, la France n'apparaisse avec une figure amoindrie. Si, dans certains cas, le recours à du matériel étranger peut paraître une mesure nécessaire, il reste que c'est le matériel des lignes aériennes françaises qui donne au public mondial le niveau des réalisations aéronautiques de notre pays. Voilà pourquoi, en dépit de toutes les difficultés, il faut que la Compagnie nationale française soit à même de présenter au monde du matériel français.

Ainsi, tout s'enchaîne. Pour remplir la mission que lui assignait la complexe figure de la France, il a fallu pousser des lignes sur les deux tiers du globe. Pour bien remplir cette tâche, il a fallu que ces lignes montrassent à la clientèle internationale comme aux nations survolées les plus hautes qualités techniques et morales. C'est une mission ardue et délicate, sans doute, que celle d'Air-France si on veut bien en saisir toute l'étendue ; mais on n'en saurait négliger aucune des exigences sans renier une partie des raisons d'être de l'aviation commerciale française, sans compromettre une des chances d'avenir du pays.

Il faut maintenir !

Maintenir, c'est aller de l'avant.

C'est d'abord, malgré les hantises de conflits qui donnent chez toutes les nations la primauté aux armements, permettre aux lignes aériennes de trouver dans la production nationale les matériels nouveaux dont elles ont besoin pour renouveler leur flotte. Les appareils existent techniquement, ils ont été choisis, ils représentent une avance sérieuse sur la technique étrangère. Mais il faut les construire. Et malheureusement, ce qui, avec les progrès accomplis depuis plusieurs années par la construction française, devrait être une certitude demande aujourd'hui qu'on y insiste. L'urgence et la masse des programmes militaires risquent de faire passer au second plan les demandes, bien modestes pourtant, de l'aviation commerciale. Et cependant, c'est cette aviation de ligne qui représente l'avenir de l'aviation. Les nations étrangères ne s'y sont pas trompées et la défense nationale elle-même est la première intéressée à pouvoir disposer de moyens de transport et de liaison aussi rapides que massives entre la France et son empire. Une politique de défense nationale intégrale doit compter avec des relations dont dépend, dans une large mesure, le potentiel de résistance et d'action à l'extérieur d'une nation.

Mais ensuite, il ne faut pas croire que nous puissions laisser se relâcher l'effort entrepris. Nous avons défriché certes, mais ce serait en vain, si les positions acquises n'étaient pas suffisamment exploitées ou si nous laissions nos concurrents les exploiter à notre place. La France et les colonies françaises sont des points de passage importants ; mais nous ne tirerons parti de cette situation que si nous sommes en état de prendre, sur toutes les lignes qui s'entrecroisent au-dessus de nos territoires nationaux, une place suffisante pour en orienter le trafic. Il faut agir sans cesse et sans relâche.

Les objectifs immédiats se dessinent d'eux-mêmes : intervention de la Compagnie française dans les relations qui se créeront en Europe, renforcement des lignes méditerranéennes, augmentation de fréquence et lignes annexes en Extrême-Orient, doublement de fréquence sur l'Atlantique Sud... l'urgence d'atteindre chacun d'entre eux dépendra des réalisations étrangères ou des nécessités du trafic.

Et ce faisant, il faudra faire en sorte que, par des transports contractuels et par une propagande nationale intense,

nos lignes puissent compter sur un fret national comparable à ceux dont disposent les lignes étrangères. Il faut avoir un plan de transport postal européen, il faut aussi avoir un plan de transport impérial en même temps qu'un plan d'initiation du Français de France et d'outre-mer aux transports aériens. C'est une nécessité qui s'impose pour donner leur plein développement à nos lignes. Mais il est, plus encore, une nécessité d'ordre général pour la solidité de l'empire et pour la France elle-même.

Tâchons que les Français, qui ont tant fait pour l'aviation, sachent tirer de leurs efforts toutes les conséquences et tous les fruits, en ne restant pas, alors que toutes les nations du monde se tournent vers l'Air, un peuple retardataire.

Cette année, cette nouvelle période s'ouvre et plus que jamais réclame un effort. Toutes les grandes nations l'abordent avec la ferme volonté d'exploiter au maximum les possibilités de leur aviation de lignes. Elles le montrent par les crédits qu'elles lui accordent, leur effort en matière d'infrastructure et de matériel. Mais il faut que les Français sachent que les résultats acquis par notre aéronautique commerciale et les mesures déjà prises sont le gage que nous pouvons garder confiance dans l'avenir, et rester en tête de la concurrence internationale au cours des années prochaines comme nous l'avons été en 1937-1938.

Sur les grandes routes aériennes du monde, routes de l'énergie et du vouloir politiques, la France *veut*.

FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE.

LA RÉVOLUTION A VERSAILLES

II [1]

L'ENTHOUSIASME ET LA PEUR

Le lendemain même de la séance d'ouverture des États, les députés du Tiers, ou plutôt les députés des Communes, car ils ne veulent plus être appelés que de ce nom, l'autre paraissant, dit Robespierre, « un monument de l'ancienne servitude », se réunissent dans la salle des Menus pour la vérification des pouvoirs. Ils espèrent que les deux autres ordres vont se joindre à eux pour la vérification en commun. Question capitale ; doit s'ensuivre, non le vote par ordre qui laisserait tout pouvoir au gouvernement, mais le vote par tête où les Communes auraient la majorité. Necker s'est montré défavorable à la réunion. Mais le Roi ne s'est pas prononcé encore. La matinée entière, cette masse d'hommes inconnus les uns des autres s'agite et tourbillonne, tandis que, dans leurs locaux respectifs, Clergé et Noblesse délibèrent. A deux heures et demie, les Communes apprennent que le Clergé par 133 voix contre 114, la Noblesse par 141 voix contre 47, ont décidé la vérification séparée, c'est-à-dire le maintien des ordres.

Ne voulant rien pousser à l'extrême, le Tiers négocie avec le Clergé et la Noblesse. Celle-ci, excitée par Cazalès et d'Espré-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

mesnil, ne veut rien entendre. Le Clergé se montre plus conciliant. Les jours passent, inutiles. Mirabeau s'emporte en phrases sonores, Mounier, Malouet cherchent des accommodements, Robespierre essaie, — sans qu'on l'écoute, — son aigre voix. Le 27 mai, Sieyès, frais émoulu de l'élection parisienne, fait voter une motion invitant « Messieurs du Clergé, au nom du Dieu de paix, et dans l'intérêt national, à se réunir aux Communes ». Les curés, fort excités, veulent aussitôt se rendre à la salle des États. « Partons à l'instant même ! » crient certains. Les évêques les en empêchent. Les Communes attendent en vain jusqu'à quatre heures du matin.

Leur attitude est parfaite de patience, de ténacité, de modestie et de générosité. La maladresse, la hauteur sont du côté de la Noblesse et de la Cour. Des délégués confèrent chez Barentin devant les ministres. En vain. Necker soutient mollement les privilégiés. Le Roi flotte, très meurtri, très triste de la mort du Dauphin, le fragile enfant qui avait souri à sa mère le jour de la procession des États. Son entourage veut qu'il réduise le Tiers à l'obéissance. Cependant, les deux premiers ordres paraissent de plus en plus divisés. Les nobles libéraux approuvent le Tiers. De simples prêtres, Jallet, curé de Chérigné, Grégoire, curé d'Embermesnil, s'opposent hardiment aux prélats.

A Paris, où le pain a encore enchéri, le peuple gronde. Les Communes sentent venir l'heure d'une décision. Le 10 juin, à l'invitation de Mirabeau, Sieyès se lève au milieu du silence. Il propose d'adresser aux deux ordres une véritable sommation. L'appel des députés aura lieu par bailliage, et « il sera donné défaut contre les non-comparants ». La motion est votée.

Ce même soir, Mirabeau, dont le rôle s'étoffe chaque jour et qui, son *Journal des États généraux* supprimé par Necker, le publie sous le titre nouveau de *Lettres à mes commettants*, Mirabeau, l'ennemi acharné du ministre, se rend chez lui pour un entretien secret. Espère-t-il lui vendre la Révolution naissante ? C'est probable. Necker, trop roide, ne sait pas oublier ses injures. Il reçoit sans égards le « comte plébéien ». Mirabeau s'emporte et sort décidé à se venger de la Cour. Occasion perdue par la monarchie. Ce n'est pas la dernière.

Elle devrait voir pourtant que, bien plus qu'un Bailly,

soliveau dont l'Assemblée a fait son doyen, c'est un Mirabeau, c'est aussi un Sieyès, les esprits supérieurs qui vont devenir ses chefs. Ce noble transfuge à mufle de lion lapidé, ce prêtre qui a troqué la foi contre l'ambition, pareils déserteurs de leur caste, la royauté a tout à en attendre ou tout à en craindre. Sieyès, d'ailleurs, pour elle, est sans doute le plus dangereux, car il est homme à système et sans vices, tandis que Mirabeau peut s'acheter.

Sieyès s'est institué le directeur de conscience du Tiers. Un homme replet, aux traits mous, aux yeux froids, mais doué d'un orgueil sans faille, d'une volonté sur qui presque tout glisse, sauf pourtant la peur. Son pamphlet l'a rendu célèbre. Ses collègues interrogent avec respect ce docteur politique dont la moindre réponse prend un ton d'oracle. Il possède des connaissances étendues, une intelligence méthodique et profonde. Il lui manque le sens du réel et cette activité virile, cette ardeur que veulent les hauts destins politiques. Il pourra dépouiller la robe du prêtre, il en gardera l'esprit.

Mirabeau qui, le premier, le traite avec révérence, lui oppose le plus parfait contraste. Violent, sensuel, cynique, à la fois aristocrate et démagogue, il est capable du meilleur et du pire. Sa vie n'a été qu'un chapelet de scandales. Son père, le fameux *Ami des hommes*, atroce envers ses proches, pour le punir, l'a fait enfermer au château d'If, au fort de Joux, puis à Vincennes. Ces années de prison lui ont valu une lecture énorme dont sa mémoire a presque tout retenu. Libre en 1780, il reçoit de Calonne une mission secrète en Prusse, qui le prépare au métier politique. Il a vu de près la machine d'État, il connaît assez les ressorts de l'opinion pour la mépriser. Avec l'audace, il a cette parole magnifique et ample du Midi qui joint la couleur à la cadence, l'ampleur aux traits incisifs. Fait pour la lutte et pour le pouvoir, il aura l'une et n'obtiendra pas l'autre. Sans qu'il ait donné sa mesure, il mourra trop tôt, brûlé par sa flamme, épuisé par ses vices. C'est la plus grande force perdue de la Révolution.

*
* *

Le 12 juin, dans la salle des Menus, la vérification des pouvoirs commence par bailliages et sénéchaussées. Les

députés du Tiers se présentent seuls. Le 13, à l'appel de la sénéchaussée de Poitiers, trois prêtres paraissent : les curés Ballard, Lecesve et Jallet. On les applaudit, on les embrasse. Le lendemain, l'abbé Grégoire et cinq de ses collègues les rejoignent, et dix autres le jour suivant. Le 16 juin, devant un public qui déborde des tribunes, les Communes se déclarent régulièrement constituées. Mais il leur faut un titre, lequel vont-elles prendre ? Mirabeau propose celui de « Représentants du peuple français ». C'est là une demi-mesure.

Plus hardi, Sieyès reprend son idée d'une Assemblée nationale. Un obscur député du Berry, Legrand, en a lancé le nom. On discute dans le tumulte ; la salle entière est debout. Mounier, Malouet s'élèvent contre un parti si extrême. Bailly, qui préside, renvoie le vote au lendemain. Ce jour-là, 17 juin, Sieyès domine tout le débat. Les Communes, dit-il, représentent les quatre-vingt-seize centièmes au moins de la nation. Seuls, leurs pouvoirs ont été vérifiés. Les chambres du Clergé et de la Noblesse ne sauraient s'opposer à leurs délibérations, ni la Couronne y appliquer un veto. Et il conclut en réclamant le titre d'Assemblée nationale. Sa motion est votée par 491 voix contre 89. Fait sans exemple encore : la représentation du peuple se dresse, non encore hostile, mais indépendante, face au Roi.

Aussitôt après, l'Assemblée, faisant acte de souveraineté, légalise les impôts actuellement perçus jusqu'au jour de sa séparation. Elle se déclare contre la banqueroute et place les créanciers de l'État sous la sauvegarde de la loyauté de la nation.

La répercussion de cette prise de pouvoir est immédiate. Chez les nobles, le duc d'Orléans, Clermont-Tonnerre, La Fayette, La Tour-Maubourg, d'autres encore demandent la réunion au Tiers. Cazalès s'y oppose. D'Esprémesnil veut la dissolution des États généraux. L'émotion est très vive. Un partisan de la résistance, Caylus, met l'épée à la main. Philippe d'Orléans s'évanouit. Une fois de plus, la réunion est rejetée à grosse majorité. Mais la chambre du Clergé la vote, entraînée par les archevêques d'Aix, de Vienne et de Bordeaux, les évêques de Chartres, de Rodez et de Coutances. Une foule immense, massée autour de l'hôtel des Menus,

reçoit la nouvelle avec enthousiasme. Les « bons » prélats sont portés en triomphe. Derrière, suit la grosse troupe des curés démocrates qui pleurent et rient de joie.

Le Roi et la Reine sont venus à Marly passer les premiers jours du deuil de leur enfant. Tout à l'influence de Marie-Antoinette que son chagrin aigrit, entouré de la coterie traditionaliste dont le garde des sceaux Barentin, le comte d'Artois, le prince de Condé, le prince de Conti et les Polignac sont les chefs, Louis reçoit les plaintes de l'archevêque de Paris, Mgr de Juigné, du cardinal de La Rochefoucauld, du duc de Luxembourg qui lui représentent que sa couronne est en péril, s'il ne dissout, et sans délai, les États généraux. Le Parlement fait savoir en secret qu'il est prêt à consentir toutes les mesures financières jugées utiles. Le Roi convoque les ministres pour prendre une décision.

En voiture avec ses collègues et amis Saint-Priest et Montmorin, Necker leur confie qu'il va conseiller au souverain d'autoriser la réunion des ordres pour toute discussion d'intérêt général, sous la réserve de sa sanction, d'accorder aux États le droit de modifier la constitution du royaume, à condition que la législature reste composée de deux chambres au moins, de déclarer abolis les privilèges en matière d'impôt et d'ouvrir également à tous les citoyens les emplois civils et militaires. C'est un programme, incomplet sans doute, mais qui, pour débuter, pourrait suffire. Il eût fallu l'exposer dès le 5 mai. A présent, il est déjà tard. Dès qu'il arrive à Marly, la Reine mande Necker chez elle. Pressé par Marie-Antoinette et les deux frères du Roi de renoncer à son plan, il tient bon. Le Genevois montre là du caractère. Il continue d'en montrer au Conseil où, dans une séance très longue et très animée, en dépit des protestations du ministre de la Guerre, Puységur, et de Barentin, entêtés des privilèges, Louis XVI finit par pencher en sa faveur. Soudain, un officier entre, parle bas au Roi qui se lève, s'excuse et sort.

— C'est la Reine qui l'envoie chercher ; il n'y a rien de fait, souffle à Necker son voisin Montmorin.

Marie-Antoinette, en effet, conjure le Roi de suspendre sa décision. De retour au Conseil, Louis arrête tout. Necker veut insister. Le monarque lui ferme la bouche et rompt la séance.

LE ROI CAPITULE

Le lendemain 20 juin, au matin, les représentants qui se rendent à la salle des Menus la trouvent close, sous prétexte que les tapissiers doivent la décorer à nouveau pour la prochaine séance royale, fixée d'abord au 22, puis au 23. Les portes sont gardées. Bailly, levant vers l'officier qui commande la troupe sa face douce et plate, proteste avec modération. Mais derrière lui, de jeunes députés s'échauffent, parlent de forcer la consigne. L'officier fait prendre leurs fusils à ses hommes et avertit qu'ils s'en serviront, s'il le faut. Les représentants refluent en tumulte. Dans le jour gris, sous la pluie fine, une foule curieuse les entoure. Cette Assemblée nationale, hier si sûre d'elle, la voilà aujourd'hui chassée, sans abri, menacée... Certains veulent délibérer sur la place d'Armes ou sous les fenêtres du Roi. D'autres crient : « A Paris ! »

Bailly a peur. Soucieux des formes, il cherche à apaiser ces violents. Tout à coup, un médecin, fort inconnu, Guillotin, que bientôt on connaîtra, émet un avis plus sage. Il y a là, tout près, une grande salle qui sert au jeu de paume des princes. Elle est libre. Qu'on s'y rende en corps ; l'Assemblée s'y tiendra.

Le jeu de paume est nu, triste, sombre. Pas de sièges. Bailly monte sur une table. Les députés debout l'entourent. La rue est pleine d'un peuple muet. Sieyès propose le transfert de l'Assemblée à Paris. Bailly s'y oppose encore : on pourrait trop aisément, dit-il, l'arrêter sur la route. Mounier, qui craint les excès, mais en ce moment oublie sa sagesse, invite l'Assemblée à prêter le serment solennel « de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides ». Six cents hommes, debout dans le préau sonore, applaudissent avec fureur. L'instant est solennel, tous le savent au frisson de leur chair. Ces hommes modestes et ignorés, venus des plus lointains horizons de la terre française, s'engagent là à une refonte générale des institutions du pays. Bailly, d'une voix haute, prononce le premier la formule du serment. De la rue,

où on l'entend, on applaudit, on crie : « Vive l'Assemblée! Vive le Roi ! » Puis tous les députés viennent prêter serment en ses mains et signent la feuille où la déclaration a été consignée. Tous sauf un, l'avocat Martin d'Auch, qui a le courage de se déclarer « opposant ». Autour de lui, on proteste. Bailly lui adresse quelques reproches, mais « reconnaît son droit et honore sa liberté ».

Ce serment, ces mots rapides évanouis dans l'air ont lié pourtant les cœurs avec force. Versailles est en rumeur. Au château, où la Cour est revenue, on s'effraie, on s'indigne. On veut humilier le duc d'Orléans, on veut abattre Mirabeau par une série de cartels. Petits moyens. Le comte d'Artois, afin d'éviter une nouvelle réunion, retient la salle du jeu de paume pour le 22. Les députés seront à la rue. On en rira.

On en rit, en effet. Les représentants errent plusieurs heures, ce matin-là, en quête d'un abri. On leur refuse l'église des Récollets, mais l'église Saint-Louis leur est offerte par les marguilliers. Ils y pénètrent, s'installent dans la nef. Peu après, les portes du chœur s'ouvrent et, conduits par le vieil archevêque de Vienne et l'évêque de Chartres, Lubersac, s'avancent cent quarante-huit membres du clergé. Ils déclarent se soumettre à la vérification en commun. Deux nobles les suivent, le marquis de Blacons et le comte d'Agoust. On les reçoit avec « empressement et respect ». Le Tiers sait garder la modestie de sa victoire.

Necker, au Conseil tenu la veille, a vainement essayé de faire adopter des vues modérées et conciliatrices. Il répète qu'il ne faut pas « ulcérer le Tiers état, d'autant plus redoutable qu'il est l'écho de l'opinion publique ». Montmorin le soutient avec Saint-Priest et La Luzerne. Mais ils ont contre eux le comte de Provence, doucereux, le comte d'Artois, vif, voire insolent, Barentin, Puységur, le ministre de l'Intérieur Villedeuil qui veulent le maintien de l'ancien régime. Cette opinion prévaut après une longue discussion. Le Roi ordonnera la séparation des ordres. Point d'égalité d'admission aux fonctions publiques, aux emplois militaires. Les privilèges pécuniaires seuls pourront être rachetés, du consentement exprès des premiers ordres. Une seule concession importante, le vote de l'impôt par les représentants de la nation. Il n'est question ni d'un renouvellement de la constitution du

royaume ni d'accorder aux États partie du pouvoir législatif.

Necker quitte le Conseil profondément découragé. Saint-Priest et Montmorin, chacun dans une lettre au Roi, plaident encore la cause du libéralisme. Beaux efforts, dévoués au prince et au pays. Mais inutiles. Chambré par la coterie de la Reine, Louis s'est résolu à un acte d'autorité.

* * *

Le 23, dans la salle des Menus, s'ouvre la séance royale. Necker, dont la désapprobation a été rendue publique, n'y assiste pas. Une maladresse du service de Dreux-Brézé retarde l'arrivée des députés des Communes qui attendent longtemps sous la pluie devant une petite porte, tandis que le Clergé et la Noblesse, introduits par l'entrée principale, se sont installés à leurs bancs. Le Roi, entouré de la Reine et des princes, lit d'une voix qui durcit pour s'affermir, un bref discours où il assène sa volonté. Devant le Tiers consterné, Barentin déclare ensuite les arrêtés financiers pris le 17 juin illégaux et nuls. Il annonce le maintien de toutes les propriétés, en particulier les dîmes et droits seigneuriaux. Les privilégiés applaudissent. « Paix-là ! » crie-t-on des bancs des Communes. Le Roi conclut par quelques phrases inutilement irritantes : « Si, par une fatalité loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferais le bien de mes peuples, seul je me considérerais comme leur véritable représentant... » Et, l'air sévère, il commande aux députés de se séparer « tout de suite » pour aller délibérer dans leurs chambres respectives.

Il se lève et sort, suivi par toute la noblesse, par la plupart des prélats. Mais sur leurs bancs, dans un silence absolu, demeurent les députés des Communes et la masse des simples curés. Dreux-Brézé entre, le chapeau sur la tête. On gronde : « Découvrez-vous ! » Il sourit et dit avec dédain à Bailly : « Monsieur, vous avez entendu les ordres du Roi. » Des siècles d'obéissance derrière lui, Bailly hésite. Il dit à ses voisins : « Je crois que la nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordres. » Alors Mirabeau enjambe les bancs et se jette, en lutteur, les habits en désordre, l'œil noir, la bouche tordue, devant Bailly dont il usurpe les fonctions. Il lance à Dreux-Brézé quelques paroles furieuses où l'on perçoit les mots de

maître, de baïonnettes, de volonté du peuple, et qui, le lendemain, seront arrangées en phrases sonores, bonnes pour étonner l'avenir.

Ces paroles coûteront cher. Mirabeau, par elles, gâte sa destinée. Il s'est campé là en ennemi déclaré de la royauté, ce qu'au fond il n'est pas. Désormais, du côté de la Cour, nul ne voudra croire qu'il puisse devenir un modérateur, un allié. Ses avances, on les repoussera, ses intentions, on les méconnaîtra. Ce n'est qu'à l'heure des grands périls qu'on finira par consentir à l'entendre. Mais alors, il sera trop tard.

Les baïonnettes, qu'il a évoquées dans sa fougue méridionale, elles sont là tout près, à l'entrée de la salle où un piquet de gardes-françaises et une poignée de gardes suisses attendent les ordres du grand-maître. Celui-ci, d'un mot, pourrait faire évacuer la salle. Il n'ose et, disant niaisement qu'il va informer le Roi, il s'incline et derrière lui la monarchie.

Après qu'il a tourné les talons, Sieyès dit à ses collègues : « Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier, délibérons. » Des ouvriers sont entrés pour déclouer les tentures, enlever le trône. Ils n'osent le faire, intimidés par la présence des députés. Barnave rappelle les arrêtés pris par l'Assemblée et déclare qu'ils n'ont pas besoin de la sanction du Roi. A l'unanimité, les arrêtés sont confirmés. Mirabeau fait décréter, contre le gré de Bailly, l'inviolabilité des députés. Toute atteinte à leur liberté sera réputée « crime capital ».

Quand Dreux-Brézé vient rendre compte à son maître de la rébellion du Tiers, Louis rougit de colère. Mais il est fait pour céder, après un premier recul. Il en sera toujours ainsi : « Ils veulent rester ! s'écrie-t-il. Eh bien ! f..., qu'ils restent ! »

Dans ce moment même la Cour se rengorge. La noblesse, chez le comte d'Artois, puis chez Marie-Antoinette, célèbre l'humiliation de ces robins du Tiers. Mais sa joie est courte. Le bruit se répand par la ville que Necker se retire. Son départ, pense la Reine, peut déterminer une catastrophe. La foule, en effet, s'est amassée devant l'hôtel du ministre pour le remercier d'avoir désapprouvé le Roi. Les principaux députés des Communes sont chez lui, tandis qu'il écrit sa démission. La Reine fait chercher cet homme qu'elle a trop

dit qu'elle détestait. Il vient au Château suivi d'une multitude. Marie-Antoinette, tombée de l'exaltation à l'abattement, le conjure de garder son portefeuille. Il ne se fait point trop prier, va ensuite chez le Roi avec qui il passe une heure. Il rentre au Contrôle général dans un fracas de cris et de vivats. A présent qu'on sait qu'il reste, la famille royale elle-même est acclamée. Le Roi, la Reine et le nouveau Dauphin doivent se montrer au balcon.

Ce soir du 23 juin, Louis XVI dit, pour expliquer sa conduite : « Je suis déterminé à tous les sacrifices. A Dieu ne plaise qu'un seul homme périsse pour ma querelle ! » Rien ne donne mieux la mesure de son caractère et de son intelligence. Il n'a pas compris que ce qui est en cause, ce n'est point lui, c'est le principe même du régime monarchique. Aveuglé par l'entourage le plus futile, il n'a su ni accorder ni refuser, alors qu'il avait le choix de tout faire. Il pouvait assurer à l'État une vraie charte, comme le proposait Necker. Ses concessions insuffisantes sont énoncées avec maladresse, sur un ton de menace qui n'a jamais réussi avec les Français. Il pouvait aussi faire évacuer par un peloton de gardes du corps la salle des Menus où ni Bailly, ni Sieyès, ni même Mirabeau n'eussent résisté à la vue des uniformes. D'une manière ou de l'autre, il pouvait ce jour-là clore la Révolution. Il l'ouvre toute grande. Ce n'est pas le 5 mai qu'elle a commencé, c'est le 23 juin, par la capitulation de l'autorité.

On a prétendu, pour l'excuser, que l'armée ne lui eût pas obéi. Certes, l'armée est toute prête, on le verra bientôt, à pactiser avec l'émeute. Mais il n'était pas besoin de faire appel aux gardes-françaises, si gangrenés, ni aux régiments de la région parisienne, imbus de l'esprit maçonnique. Bien qu'en petit nombre, les gardes du corps, ceux-là fidèles jusqu'à l'imprudence, auraient suffi. Il n'y eût pas eu de sang répandu, ce sang dont Louis avait l'horreur. Les esprits n'étaient pas encore bouleversés. Et la monarchie était profondément respectée, le Roi adoré. En vérité, Louis XVI n'a d'excuse que sa faiblesse d'âme. Regrettable chez un homme, elle est désastreuse chez un souverain.

Pareil abandon décourage ce qui reste du Clergé et de la Noblesse. Le 25 juin viennent se joindre à l'Assemblée natio-

nale huit ecclésiastiques et le recteur de l'Université de Paris et les quarante-sept députés nobles qui du premier jour se sont montrés favorables à la réunion. Le duc d'Orléans est à leur tête (1). On veut lui donner la présidence. Il la refuse, par peur ou cautèle. Des adresses arrivent chaque jour à l'Assemblée de toutes les provinces pour lui exprimer l'approbation, la confiance des villes ou des communautés rurales. A Paris, la population est surexcitée par les nouvelles. Des pétitions circulent, noircies aussitôt de signatures. Des clubs se sont ouverts, la plupart dans l'enceinte du Palais-Royal : *Club des Colons*, *Club de Valois*, *Salon des Arts*, *Société olympique*, centre et moteur de l'immense organisation maçonnique, *Assemblée militaire*, où sont maîtres les bas-officiers des gardes-françaises. On s'y excite, on y pérore, on y invite aux pires excès. Chaque jour se produisent des échauffourées. L'archevêque, Mgr de Juigné, à qui le peuple reproche son opposition aux Communes, est reconnu, maltraité. La leçon lui sert ; le lendemain, il fait son entrée dans l'Assemblée. A Versailles même, quelques députés de Bretagne, prêtres et robins dirigés par Lanjuinais et Le Chapelier, ont fondé le *Club breton*, celui-là même qui, lorsqu'il sera transporté à Paris, deviendra le Club des Jacobins. Y entrent Mirabeau, Sieyès, Pétion, Barnave, les frères Lameth, le duc d'Aiguillon, Robespierre, Buzot, l'abbé Grégoire, tous maçons. Vite il prend une extrême importance. On y discute chaque jour l'attitude de l'Assemblée au regard de la Cour. Or, la Cour n'est rien moins que brave. Le bruit se répand d'une levée du peuple contre les nobles qui doit finir par leur massacre. La coterie des princes s'épouvante. Necker, consulté, néglige de combattre une peur qui le venge. La Reine pleure. Le Roi se décide alors à mander le président de la Noblesse, le duc de Luxembourg. « Monsieur, lui dit-il, je prie votre ordre de se réunir aux deux autres ; si ce n'est pas assez de prier, je veux. »

A part quelques libéraux, comme La Fayette, le duc de Liancourt, Charles de Lameth (qui ne se sont pas d'ailleurs encore rendus à l'Assemblée), la Noblesse est en pleine rébel-

(1) Clermont-Tonnerre et Lally-Tollendal proposèrent la fusion. Le duc d'Orléans avait promis la veille aux Polignac de s'y montrer hostile. Au contraire, il l'appuya.

lion d'esprit contre un roi qu'elle méprise et qu'elle accuse, non sans vérité, de compromettre la tradition monarchique française. Elle se tourne pour défendre ses prérogatives vers cet écervelé, le comte d'Artois, surtout vers la Reine qui peut s'effrayer parfois, mais qui d'ordinaire, en fille de Marie-Thérèse, ne craint la lutte ni le danger. Cazalès ose dire qu'il faut défendre la royauté contre le Roi. Mais le comte d'Artois, dans une lettre à Luxembourg, déclare les jours de Louis « menacés ». L'ordre se résigne alors à la réunion. Le 27, la Noblesse et le Clergé entrent à l'Assemblée (1) où ils sont cordialement reçus. « La famille est complète, dit Bailly. Nous pourrons maintenant nous occuper sans relâche et sans distraction de la régénération du royaume et du bonheur public. »

Ainsi, quatre jours après avoir interdit la réunion des députés, Louis XVI en est venu à l'ordonner. Voilà l'aboutissement des fausses manœuvres de son entourage. Mirabeau ne se gêne pas pour dire : « C'est ainsi qu'on mène les rois à l'échafaud. » Un précieux observateur étranger, Gouverneur Morris, ministre de la jeune République américaine, note : « Il ne reste plus qu'à rédiger une constitution, et, comme le Roi est très timide, il se rendra à merci. »

C'est une grande joie. Versailles et Paris illuminent. Tout ce qui est sain dans la nation croit « la Révolution finie ». Mais trop d'éléments impurs, trop d'intérêts, trop d'ambitions, trop de haines veulent qu'elle continue....

ESSAI DE REVANCHE

La faiblesse principale du gouvernement à cette heure tient sans doute à l'insubordination militaire. Dans les dernières semaines, elle a fait d'inquiétants progrès. Le Roi s'est aliéné la troupe en déclarant le 23 juin qu'« il ne changerait pas l'institution de l'armée », c'est-à-dire qu'il continuerait à réserver les grades à la noblesse. Point d'entêtement plus absurde. Même des gardes du corps sont gagnés par l'indiscipline. Ils refusent de faire leur ronde accoutumée

(1) Le duc d'Orléans y vint en voiture. La foule l'acclamait. Il se fit bénin : « Merci, mes amis, point de bruit maintenant, disait-il, penché à sa portière. Je veux votre bonheur, je vais m'en occuper... »

dans les rues de Versailles. A Paris, le duc du Châtelet, colonel des gardes-françaises (au demeurant haï par ses soldats), en prévision de troubles donne l'ordre à quatre compagnies de charger leurs fusils à balles. Elles désobéissent, sortent des casernes, parcourent les rues en criant : « Nous sommes les soldats de la nation ! » Suivie du peuple, une centaine d'entre eux parvient au Palais-Royal et y boit aux applaudissements du public « à la France régénérée », sans même un vivat pour le Roi. Onze meneurs sont appréhendés et conduits à l'Abbaye. Deux jours plus tard, un jeune avocat bordelais, Loustelot, rédacteur d'un nouveau journal, *les Révolutions de Paris*, ameute la foule qui force les portes de la prison, délivre les gardes-françaises. Réfugiés au Palais-Royal, ils sont bientôt graciés par le Roi, à la requête de l'Assemblée.

Ce pauvre faible Roi, sans trop s'en rendre compte, est à ce moment poussé par la Reine, les princes et leurs féaux à chercher sa revanche. Dès le 26 juin, il appelle dans la région parisienne six régiments, dont trois de cavalerie ; le 1er juillet, dix autres régiments du Nord et de l'Est, en majorité suisses ou allemands. Le vieux maréchal de Broglie reçoit le commandement du château de Versailles. Besenval, sous ses ordres, est chargé de contenir Paris. Veut-on aller aux extrêmes, dissoudre les États généraux et juguler le pays ? Ce n'est point sûr. Il est probable que Louis ne l'eût pas osé. Mais, ému de l'agitation populaire qui grandit, des troubles qui éclatent partout, il veut, enfin, s'assurer des moyens de rétablir l'ordre. Autour de lui on espère davantage et qu'un succès militaire rejettera les États dans leur devoir.

Cependant, la capitale continue de bouillonner. Les intérêts sont en déroute, le crédit public est anéanti, on refuse les billets de la Caisse d'escompte, les petits rentiers s'affolent. Le travail manque et le pain. Une mauvaise administration et aussi, quoi qu'on ait dit, un impudent agiotage ont encore raréfié les farines, déjà si peu abondantes. Celles que fournissent les moulins à bras de l'École militaire sont aigres, jaunes, et si dures qu'il faut les rompre à coups de hache. Des bandes en guenilles arrivées des provinces, surtout de l'Est, accroissent la pénurie. Paris est entouré

de véritables compagnies de brigands qui arrêtent les voitures, les passants, pillent ou incendient les maisons isolées. Vingt mille mendiants campent à Montmartre. La grande ville halète de peur. Impuissante ou complice, la police demeure inerte. Elle laisse pérorer ces agitateurs qui, dans le jardin du Palais-Royal, excitent inlassablement le peuple à la haine et lui prêchent l'insurrection. L'un d'eux, un jeune avocat sans causes, surtout libelliste, Camille Desmoulins, ose crier à la foule : « La bête est dans le piège, qu'on l'assomme ! Jamais plus riche prise n'aura été offerte aux vainqueurs, quarante mille palais, hôtels et châteaux, les deux cinquièmes des biens de France !... » Strident appel à la révolution sociale. Son écho ira loin.

La bourgeoisie parisienne, pour défendre la cité contre cette dangereuse écume, n'a point confiance dans la municipalité bureaucratique nommée par le Roi et à la tête de laquelle se trouvent le prévôt des marchands Flesselles, ancien intendant de Lyon, et quatre échevins (1). Les électeurs du Tiers, au nombre de quatre cent sept, leurs députés désignés, ne se sont pas dissous. Après la séance royale du 23 juin, ils se réunissent chez un traiteur rue Dauphine et demandent à Flesselles une salle à l'Hôtel de ville. Le prévôt, qui devrait les éconduire, leur donne la salle Saint-Jean. Dès lors, les électeurs y siègent à peu près en permanence. Ils sont, pour une grande part, d'opinion modérée, mais, parmi eux, on compte quelques têtes plus chaudes, l'abbé Fauchet, Bonneville, Thuriot, Carra. Ils réclament la constitution d'une garde bourgeoise, l'élection d'une Assemblée communale annuelle, enfin, sortant de leur rôle et se substituant à l'Assemblée, ils protestent contre les mouvements de troupes qui, sur l'ordre du Roi, ont commencé.

* * *

L'Assemblée s'est régulièrement constituée et divisée en bureaux. Les nobles assistent de moins en moins à ses séances. Elle voudrait résoudre la question essentielle des subsistances ; mais, déjà infectée du virus politique, elle perd le temps en discours, n'aboutit à rien qu'à « plaindre

(1) Ils étaient assistés de vingt-quatre conseillers élus pour deux ans par un collège de quatre-vingts membres, tout dévoués au gouvernement.

la nation ». Cependant, la Reine et les princes, eux, suivent leur plan. Ils se sont acquis le concours du baron de Breteuil, ancien secrétaire d'État de la Maison du roi, contre-révolutionnaire déclaré, qui a tous les dehors de l'énergie, et par qui ils pensent remplacer Necker. Après quoi, forçant la main à Louis, on licenciera l'Assemblée rebelle. Les régiments qui doivent soutenir le coup d'État arrivent à marches forcées, en dépit de l'extrême chaleur. Le Royal-Allemand, commandé par le prince de Lambesc, campe dans les jardins de la Muette. Le 8 juillet, Mirabeau, porte-parole du duc d'Orléans, dénonce ces préparatifs à l'Assemblée et demande le renvoi des troupes. Il le fait toutefois dans un langage respectueux. Son discours est une invite à la monarchie. Bien qu'il contrecarre ses desseins, il semble s'offrir à elle. A l'adresse présentée par une députation, Louis répond de haut qu'il n'a fait venir des troupes que pour maintenir l'ordre. « Seuls des gens mal intentionnés pourraient égarer mes peuples sur les mesures de précaution que je prends. » Et il propose de transférer l'Assemblée à Noyon ou Soissons. C'est une menace, et l'Assemblée ne s'y trompe pas.

Tandis qu'elle courbe l'échine, Paris, lui, se dresse. Une propagande forcenée s'attache à démoraliser les nouvelles troupes (1). Royal-Cravate est à Charenton, Salis-Samade à Issy, Nassau à Versailles, les hussards de Bercheny à l'École militaire. La route de Sèvres est défendue par huit canons. Saint-Denis a reçu de la grosse artillerie. Mais les anciens régiments sont prêts à aider l'insurrection. Deux comités la préparent. D'abord, le « Conciliabule » de Montrouge, formé des clients et des sportulaires de Philippe d'Orléans. Choderlos de Laclos, le scabreux écrivain, ancien capitaine d'artillerie devenu secrétaire des commandements du duc, crevant de talents et d'ambition recuite, en est le vrai chef, avec pour adjoint Sillery, complaisant mari de Mme de Genlis. Puis le Club breton que conduit Adrien Duport. L'argent ne manque pas ; le duc d'Orléans, sa caisse épuisée, l'a renflouée par des emprunts, certains en Angleterre. Plusieurs financiers, tels Laborde, tel Dufresnoy, ont fourni

(1) Déjà quatre-vingts soldats des régiments de Provence et de Vintimille s'étaient mutinés. Un bal patriotique leur fut offert aux Champs-Élysées par les dames de la Halle.

de grosses sommes pour soutenir l'Assemblée contre la Cour.

Harcelé par la Reine et le comte d'Artois, le Roi commet alors l'une de ses plus lourdes fautes : il renvoie Necker. Sans doute peut-il lui adresser le reproche de n'avoir pas défendu avec assez de vigueur la prérogative royale. Mais il ne devrait pas oublier si vite que, quelques jours plus tôt, son ministre, pour obtenir que la maison Hope de Londres consente à approvisionner Paris de blé, a offert toute sa fortune comme caution. Après le Conseil du 11, où il dort ou feint de dormir, il charge La Luzerne de porter à Necker l'ordre de quitter le royaume sans délai. Montmorin, Saint-Priest, Puységur sont congédiés. La Luzerne démissionne. Le 12, un nouveau ministère est formé. Breteuil prend les Finances, le maréchal de Broglie la Guerre, l'inepte La Vauguyon les Affaires étrangères. Barentin et Villedeuil demeurent à leurs postes (1).

Avec une louable correction, Necker, sans avertir personne, même sa fille, est parti pour Bruxelles, afin de gagner la Suisse. L'effet est énorme, on pouvait le prévoir. A l'Assemblée, le 12, les députés consternés se séparent sans délibérer, sur la proposition de l'abbé Grégoire. Les communications sont interrompues avec Paris.

Vers onze heures, la ville apprend le renvoi de Necker. Rentiers, capitalistes voient aussitôt la banqueroute et se tournent contre le pouvoir. Les agents de change se concertent et décident de fermer la Bourse le lendemain lundi. Des banquiers, comme Delessert, Coindre, Prévoteau, préparent l'émeute par des dons de vivres, d'armes, d'argent. Philippe d'Orléans et ses amis ne se montrent pas, de leur côté, inactifs. Le peuple, mêlé de gens sans aveu, emplit les rues. Au Palais-Royal se presse une multitude. Dans l'après-midi, plusieurs orateurs la haranguent. L'un d'eux, élégant et vif, est ce jeune avocat journaliste, Camille Desmoulins, qui a déjà lancé de si ardents appels à la révolution. Sortant du café de Foy, établi sous les galeries, il saute sur une chaise et, tenant d'une main une épée nue, de l'autre un pistolet, crie : « Aux armes ! » A la foule nerveuse, il jette des mots hachés : « J'arrive de Versailles, Necker est chassé, c'est le tocsin d'une

(1) Broglie et Breteuil eux-mêmes, avec Barentin, pourtant adversaires de Necker, avaient déconseillé son renvoi. Mais la Reine l'avait exigé.

Saint-Barthélemy de patriotes. Ce soir même tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger. Une ressource nous reste, c'est de courir aux armes ! » Vingt mille personnes répètent : « Aux armes ! » Quelqu'un arrache une feuille de marronnier et la glisse dans la ganse de son chapeau. « Il nous faut une cocarde pour nous reconnaître. Celle-ci a la couleur de l'espérance (1) ! » Tous la prennent, au point que les basses branches sont dépouillées. Un long cortège, qui brandit des bâtons chargés de rubans verts et de banderoles, va, boulevard du Temple, au musée de cires de Curtius et là se fait livrer les bustes de Necker et du duc d'Orléans. On les voile de crêpe ; un Savoyard porte l'effigie de Necker, un jeune homme en habit de soie rayé celui du prince. La colonne, où maintenant brillent des armes, descend le boulevard et les vieilles rues populaires, Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Honoré. Des cris s'élèvent : « Point de spectacles, c'est un jour de deuil ! » Aussitôt théâtres, cafés, boutiques mettent leurs volets. A la place Vendôme, un détachement de dragons du Royal-Allemand veut arrêter le cortège. Quelques coups de feu partent, les porteurs de bustes sont atteints. Mais d'autres les remplacent, et, sous une grêle de pierres, les cavaliers reculent vers la place Louis XV.

Sans instructions du maréchal de Broglie qui pourtant a mis ses troupes sur pied, Besenval, chargé de maintenir l'ordre à Paris, a envoyé sur la place de gros détachements de cavalerie étrangers. La foule les presse, les insulte, leur jette des pierres, des gravats d'un chantier de construction. Ils demeurent longtemps immobiles. Enfin Besenval, par crainte des reproches de la Cour, se décide à faire évacuer la place. Il en donne l'ordre au prince de Lambesc, colonel du Royal-Allemand. Celui-ci se le fait répéter deux fois : il redoute une tuerie. Enfin, il part avec ses dragons vers les Tuileries. De la terrasse, la foule leur jette des bouteilles, des chaises... Les cavaliers s'énervent, ils répondent par des coups de plat de sabre. Dans la bousculade, un homme âgé est renversé et blessé. Le pont tournant dégagé, Lambesc revient sur la place.

(1) C'était du reste la couleur de la livrée de Necker.

Aussitôt d'extravagantes nouvelles courent la ville. « L'atroce Lambesc a sabré des promeneurs inoffensifs. Lui-même a égorgé de sa main un vieillard à genoux qui demandait grâce !... » Ce n'est plus la peur, mais la colère qui court de quartier en quartier. A cette heure, tous les éléments troubles, toute la lie d'une ville de 700 000 âmes, à quoi s'ajoutent les vagabonds, les hommes de désordre et de rapine accourus des provinces, les troupeaux d'affamés rabattus sur Paris par la disette, tout cela rassemblé par un mystérieux appel des soudoyés d'Orléans ou de l'étranger, est descendu dans les quartiers du centre. En un clin d'œil, les boutiques des armuriers sont pillées. On se précipite à l'Hôtel de ville pour chercher des fusils. Pas un magistrat municipal. Quelques électeurs tentent d'apaiser la foule. Mais ils sont débordés, menacés : « Des armes, il nous faut des armes ! » A la fin, ils cèdent. Le peuple chasse les patrouilles du guet et un homme en chemise déchirée, sans bas ni souliers, un fusil sur l'épaule, se poste en sentinelle au seuil de la Grand'salle. Les gardes-françaises, sortis de leur caserne, rue Verte, à l'appel d'un agent orléaniste, Gonchon, le « Mirabeau des faubourgs », aux traits affreux, mais plein de faconde et d'audace, marchent sur la place Louis XV pour en chasser les soldats étrangers. Ils tirent sur eux, en blessent trois. Lambesc, reculant devant la terrasse, donne l'ordre à ses troupes de se replier sur les Champs-Élysées et de là sur le Champ de Mars. Besenval ne tente pas de rétablir l'ordre, — ce qui serait facile, — par des pelotons de cavaliers. Il livre Paris à l'insurrection.

La nuit est tombée, étouffante, lourde d'un indistinct tumulte. A partir de minuit, le tocsin sonne à l'Hôtel de ville, à Notre-Dame, puis dans toutes les églises. Partout des figures patibulaires arrêtent les passants. De grands feux s'allument. Les gardes-françaises maintiennent d'abord un semblant d'ordre. Ils n'empêchent pas pourtant les insurgés de brûler les barrières de l'octroi et, le jour venu, de piller les boutiques et les débits de boissons, de délivrer les détenus de la prison de la Force, de s'emparer, au Garde-Meuble, d'armures, de casques et de piques, de saccager l'hôtel du lieutenant de police et de se porter aux pires violences dans le couvent des Lazaristes où ils pensaient trouver des monceaux de blé. Tout dans le monastère est mis en pièces. Il

y a des morts. Le vin des Pères aidant, une sarabande abjecte s'étale dans les rues. Des coquins, affublés d'habits sacerdotaux, gambadent, chantent des cantiques, ou, verre en main, forcent les femmes qu'ils rencontrent à trinquer à la santé du Roi. Il faudra jeter hors de l'Hôtel de ville cent cinquante ivrognes qui, après un hideux vacarme, s'y sont endormis.

LA BASTILLE TOMBE

Versailles, toute cette journée du 12 juillet, ne sachant rien, mais s'attendant à tout, a vécu dans l'angoisse. Le 13, à neuf heures, l'Assemblée entre en séance. Mounier propose de faire connaître au Roi que les ministres d'hier ont emporté sa confiance et que ceux d'aujourd'hui n'en hériteront pas. Lally-Tollendal fait l'éloge de Necker. Conduite par l'archevêque de Vienne, président de l'Assemblée, une députation de quatre-vingts membres se rend au Château pour demander le renvoi des troupes et la création d'une milice bourgeoise pour la défense de la ville contre les « brigands ». Louis répond avec sécheresse que Paris ne saurait se garder soi-même et que les mesures qu'il a prises seront maintenues.

L'Assemblée s'indigne alors et à l'unanimité vote un ordre du jour qui montre combien déjà les esprits ont changé. Elle exprime son estime et ses regrets aux ministres disgraciés, elle déclare les nouveaux ministres et les conseils du Roi, quelque état ou rang qu'ils puissent avoir, responsables des malheurs présents et de tous ceux qui peuvent suivre, elle garantit la dette publique et s'oppose à toute idée de banqueroute. Enfin elle se déclare en permanence; les députés se relaieront de jour et de nuit. La Fayette, nommé vice-président, tient la première séance de nuit qui n'est qu'une veillée silencieuse, sans délibération, mais dont la gravité devrait avertir la Cour.

A Paris, les électeurs, réunis le matin du 13 à l'Hôtel de ville, forcent la main au prévôt des marchands Flesselles, et constituent un Comité permanent où entrent vingt-trois des leurs aux côtés du prévôt, des échevins et de quelques autres membres de l'ancien Bureau de ville. Ce comité, avant tout, entend rétablir l'ordre dans Paris. Il organise

une milice : chacun des soixante districts devra fournir huit cents hommes, soit au total quarante-huit mille. La milice portera la cocarde rouge et bleue, aux couleurs de la ville. Comme il lui faut des armes, on en demande à Flesselles qui consulte la Cour et amuse le tapis par des subterfuges assez maladroits. Il ne voit pas que le seul moyen d'éviter de nouveaux excès est de constituer solidement cette garde bourgeoise. Pour les troupes du Champ de Mars, Besenval n'ose plus les faire bouger. En plein désarroi d'âme, il attend...

On a commandé cinquante mille piques qui doivent être forgées le surlendemain. On a de la poudre, un bateau a été saisi qui en portait à Rouen. Trente-cinq barils sont déposés dans une salle basse de l'Hôtel de ville, sous la garde d'un électeur, le courageux abbé Lefebvre, qui les défend et en assure la distribution.

La nuit du 13 au 14 s'écoule dans cette fièvre. La ville demeure éclairée jusqu'à l'aube. Milice et gardes-françaises maintiennent l'ordre par des patrouilles. Au matin, le bruit se répand que les troupes du maréchal de Broglie entourent Paris. Le peuple plus que jamais exigeant des armes pour se défendre, le procureur du Roi et de la Ville, Éthis de Corny (1), vient réclamer au gouverneur des Invalides, le vieux Sombreuil, les fusils qu'il a promis la veille pour la garde bourgeoise. Sombreuil comme Flesselles use de moyens dilatoires. Corny attend et la cohue qui l'a accompagné. On y voit, bizarre mélange, des gardes-françaises, des clercs de la basoche, des harangueurs du Palais-Royal (parmi lesquels Camille Desmoulins), et même le curé de Saint-Étienne du Mont, qui ne sait trop pourquoi il est venu... Mais tout à coup, un meneur s'écrie : « On veut nous faire perdre du temps ! » La foule se gonfle et, sautant dans les fossés, remonte dans la cour, désarme les sentinelles, s'empare, malgré la résistance de Sombreuil, de vingt-sept canons et de trente-deux mille fusils cachés dans les caves.

Des cris soudain éclatent dans cette foule aux sombres remous : « A la Bastille ! » Qui les a poussés ? Un caporal-fourrier des gardes-françaises nommé Labarthe, a-t-on dit, et plusieurs de ses camarades. Cinq ou six cents hommes

(1) Éthis de Corny, ancien compagnon de La Fayette en Amérique, était comme lui tout acquis aux idées nouvelles.

répètent après eux : « A la Bastille ! » Puis, traînant leurs canons, dressant leurs mousquets et leurs piques par la rue Saint-Antoine, ils se portent sur la citadelle des rois pour y trouver d'autres armes.

La Bastille, on en a fait après l'événement le symbole du despotisme, l'affreux donjon où agonisaient des malheureux coupables seulement d'avoir déplu au tyran ou à ses maîtresses. En vérité, l'ancien château de Charles V, avec ses huit tours grises couronnées de canons rouillés, n'est plus qu'une prison de parade où le Roi fait enfermer pour quelques semaines, bien nourris, bien logés, recevant des visites et parfois même pourvus de permissions de sortie, des fils de famille extravagants ou des libellistes sans mesure. Elle est commandée par un galant homme, Jourdan de Launay, qui n'a sous ses ordres que trente-deux Suisses et quatre-vingt-quinze invalides. Il a depuis deux jours fait quelques préparatifs de défense, mais ne s'est approvisionné de vivres ni d'eau.

Le Comité permanent de l'Hôtel de ville, craignant de voir une foule mêlée d'éléments si douteux s'emparer de la forteresse, envoie un officier et deux sous-officiers (1) demander à Launay de retirer ses canons des embrasures, pour ôter tout prétexte au peuple. En retour, ils l'assurent que la place ne sera point attaquée. Le gouverneur les retient à déjeuner et fait reculer les canons. Ne voyant pas revenir ses émissaires, le Comité en envoie un autre, l'avocat Thuriot de la Rozière, chargé de la même requête. Thuriot, sorte de dogue violent, outrepasse sa mission et harangue de haut la garnison, la somme même de se rendre au nom « de la nation et de la patrie ». Launay lui promet de ne pas faire feu sur la foule qui bat les murs, si elle n'attaque pas.

Thuriot est hué par elle quand il sort. Déjà le siège a commencé. A une heure et demie, un millier d'hommes en armes entourent la forteresse et derrière eux un océan de badauds (2).

(1) Belon, officier de l'arquebuse, Billefod, sergent-major de l'artillerie, et Chaton, ancien sergent des gardes-françaises.

(2) Bourgeois, boutiquiers, élégants, femmes à la mode se sont rendus là comme à un spectacle de choix. Les canons sont rangés Place Royale. Pasquier (le futur chancelier) s'était porté boulevard Saint-Antoine, devant le jardin de Beaumarchais. Il avait avec lui la charmante Mlle Contat, de la Comédie-Française. Ils assistèrent aux actes successifs du drame. Après quoi, Pasquier donna le bras à l'actrice jusqu'à sa voiture.

Des coups de feu partent çà et là. On entend marteler ce refrain : « Nous voulons la Bastille ! » Un brasseur du faubourg Saint-Antoine, le gros Santerre, propose d'y mettre le feu. Il fait chercher des charrettes de paille et de l'huile. Cependant deux anciens soldats se faufilent jusqu'au toit du corps de garde et font tomber à coups de hache le pont-levis qui donne accès à la première des deux cours, dite cour du Gouvernement. Aussitôt les plus enragés s'y précipitent. Launay voit le péril et commande de tirer. Le peuple crie à la trahison, car il croit que c'est Launay qui a fait lui-même abaisser le pont-levis pour prendre les assaillants comme en une souricière. On relève une quinzaine de blessés qu'on transporte à l'Hôtel de ville.

Le Comité permanent envoie coup sur coup deux députations à Launay pour qu'il reçoive une garnison de la milice bourgeoise. La première ne peut arriver à la Bastille. La seconde, conduite par Corny, va réussir quand la fusillade recommence. A ce moment, du reste, — il est quatre heures, — commence un siège sérieux. Trois cents gardes-françaises avec quatre pièces de canon, sont arrivés au pas de course, conduits par un officier du régiment Reine-Infanterie, Élie, et un sous-officier, Hulin. Ils pénètrent dans la cour du Gouvernement. Élie et un mercier nommé Réole écartent les voitures chargées de paille qui commencent de flamber. Deux canons sont braqués contre le second pont-levis. Trois pièces le défendent, chargées à mitraille. Launay n'en fait partir qu'une seule. Il ne manque point de bravoure, mais de caractère. Pas un canon des tours ne tire. Au reste, sous un chef si mou, la garnison s'est divisée : les Suisses veulent résister, les invalides inclinent à se rendre (1). N'attendant plus aucun secours, car Besenval, dont les régiments, rien qu'en paraissant, eussent fait s'effondrer l'émeute, est resté coi, Launay songe à faire sauter sa poudrière. Deux invalides, Ferrand et Béquart, la baïonnette à la main, l'en empêchent. Le gouverneur se résigne alors à capituler. Franchissant le fossé sur une planche, un grand diable noir à tête triste, l'huissier Maillard, va chercher le billet où Launay offre sa reddition. Élie et Hulin

(1) « La résistance, écrit Pasquier, fut complètement nulle. On tira quelques coups de fusil et quatre ou cinq coups de canon... Les soldats, rangés sur la plateforme des tours, levaient la crosse de leur fusil en l'air... »

donnent leur parole qu'il ne sera fait aucun mal à personne. « Bas le pont ! » crie le peuple impatient. Le pont s'abaisse. Une horde se rue dans la cour intérieure, s'empare des officiers, saccage dans ses derniers recoins l'immense forteresse, court aux cachots et délivre les sept prisonniers : quatre faussaires, un sadique qu'il faudra le lendemain remettre sous clef et deux fous. On porte en triomphe ces martyrs de l'absolutisme. Traîné par les quais à la place de Grève, tête nue, en frac gris, Launay, en dépit des généreux efforts de Hulin, est massacré après s'être défendu « comme un lion ». Le garçon cuisinier Desnot lui coupe la tête avec un canif. Le corps disparaît, déchiqueté. Sont tués aussi, au désespoir d'Élie qui les défend en vain, le major de Losne, l'aide-major Miray, le lieutenant Person. Trois invalides sont abattus, parmi lesquels ce Béquart qui pourtant avait empêché le gouverneur de faire sauter la Bastille avec ses assiégeants.

Saoule d'une si facile victoire, fière de ses drapeaux souillés de sang et des quatre ou cinq têtes fichées sur les piques, la populace se jette alors sur l'Hôtel de ville. Elle porte au premier rang Élie, couronné de lauriers. Près de lui, un jeune ouvrier brandit le règlement et les clefs de la Bastille attachés à une baïonnette. Le Comité permanent, que blanchit la peur, entoure le prévôt Flesselles. La foule l'accuse, l'insulte. Quelques électeurs essaient en vain de le défendre. Flesselles, sommé de venir se justifier au Palais-Royal, descend bravement pour s'y rendre. Il est abattu d'un coup de pistolet comme il sort de l'Hôtel de ville. Sa tête, sur une pique, va voisiner avec celle de Launay. Les vainqueurs de la Bastille ont eu quatre-vingt-dix-huit morts.

C'est beaucoup moins une victoire du peuple qu'une victoire de la canaille à qui se sont joints quelques dévoyés et aussi quelques naïfs (1). La faction d'Orléans y a joué

(1) Voici ce qu'en ont dit des témoins peu suspects : Mirabeau : « Les vainqueurs de la Bastille étaient les plus grands drôles de Paris. » Restif de la Bretonne : « Après avoir passé l'arcade de l'Hôtel de ville, je rencontre des cannibales ; l'un portait au bout d'un taille-cime les viscères sanglantes d'une victime de la fureur, et cet horrible bouquet ne faisait frémir personne. Plus tard, je rencontre les Invalides et les Suisses blessés. De jeunes et jolies bouches, — j'en frémis encore, — criaient : « Pendez, pendez ! » Saint-Just : « A peine la Bastille vaincue, quand on enregistra les vainqueurs, la plupart n'osaient dire leur nom. A peine furent-ils rassurés qu'ils passèrent de la frayeur à l'audace. » Il dit encore : « L'amour de la liberté fut une saillie et la faiblesse engendra la cruauté. Je ne sache pas qu'on ait jamais

son rôle, encore qu'elle n'ait pu prévoir, ni souhaiter, telles scènes de brigandages et d'horreur. Comme les électeurs de Paris, dont plusieurs lui sont affiliés, elle voulait que la forteresse fût désormais gardée non par les troupes du Roi, mais par une milice bourgeoise. L'événement l'a débordée. Paris le sent ; il a moins de joie que d'angoisse. Des bandits et des filles dansent dans le jardin du Palais-Royal, autour des têtes coupées, d'un paquet d'entrailles attaché à une perche et d'un cœur entouré d'œillets blancs. Ils chantent :

« Ah! il n'est pas de fête
Quand le cœur n'y est pas ! »

L'abominable saturnale épouvante le vrai peuple. Le Comité permanent fait circuler sans arrêt des patrouilles par les rues dépavées où de loin en loin se dressent des barricades. Les cloches des églises sonnent le tocsin et par instants on entend le canon. Les gens se cachent dans leurs maisons. Ils croient que les régiments étrangers sont arrivés pour noyer la ville dans le sang. Or, à ce moment même, Besenval repliait ses troupes sur Sèvres, d'ordre du Roi.

Le ministère présidé par Breteuil ne savait pas encore la gravité de l'insurrection parisienne. Il se préparait tranquillement par des mesures de force à restaurer l'autorité royale. Son plan était simple. Louis XVI se rendrait, le 15 juillet, à l'Assemblée ; il y renouvellerait sa déclaration du 23 juin et dissoudrait les États. La banqueroute serait déclarée, et cent millions de billets mis en circulation pour les besoins du Trésor. Les troupes devaient en même temps attaquer Paris sur sept points et occuper le Palais-Royal. Depuis deux jours, les gardes du corps ne quittent plus leurs bottes. Dans la soirée du 14, le comte d'Artois et la duchesse de Polignac viennent apporter des friandises aux deux régiments allemands campés à l'Orangerie de Versailles et boivent à leur santé.

L'Assemblée use ces heures torrides dans une sombre fièvre, agitée par les bruits les plus violents et les plus faux.

vu le peuple porter la tête des plus odieux personnages au bout de lances, boire leur sang, leur arracher le cœur et le manger. Je l'ai vu dans Paris, j'ai entendu les cris de joie du peuple effréné qui se jouait avec des lambeaux de chair en criant : « Vive la liberté ! Vive le Roi ! »

Enfin survient le vicomte de Noailles, qui arrive de Paris. Tous les députés se lèvent. Il raconte avec émotion la prise des Invalides et la marche sur la Bastille. Une députation va demander au Roi, une fois de plus, le retrait des troupes, seul moyen de calmer les Parisiens. A défaut de l'archevêque de Vienne, qui ne voit point aux lumières, Clermont-Tonnerre lit la supplique de l'Assemblée. Pendant cette lecture, Louis regarde fixement Mirabeau, comme s'il le tenait pour responsable des événements. Froid, après avoir consulté ses ministres et les princes, il répond qu'il a approuvé la formation d'une garde bourgeoise et ordonné que les troupes du Champ de Mars quittent Paris.

L'Assemblée siège sans désemparer. D'Ormesson et Duport viennent lui annoncer, assez tard, la prise de la Bastille, le supplice de Launay et de Flesselles. Épouvantée, elle veut encore envoyer des députés au Château. Clermont-Tonnerre s'y oppose : « Non, dit-il, laissons-leur la nuit pour conseil, il faut que les rois, ainsi que les autres hommes, achètent l'expérience. » Recrus de fatigue, assis ou couchés sur des tables, les députés attendent le jour.

Louis XVI a su l'événement avant de se coucher. Le matin, à son lever, il en parle avec le grand-maître de la garde-robe, le duc de Liancourt, libéral notoire, qui revient de Paris. Louis dit, naïf :

— Mais c'est donc une révolte ?

— Non, sire, réplique gravement Liancourt, c'est une révolution.

Une révolution, non, pas encore peut-être. Le soir du 14 juillet, on n'y pouvait voir vraiment qu'une émeute. Était-ce la première fois qu'une populace s'emparait d'une forteresse, d'une prison ? Mais le lendemain, l'affaissement du Roi, la flagornerie de l'Assemblée vont lui donner un autre caractère. En tressant des couronnes à la révolte, on en fera une révolution.

Liancourt, de bonne foi, représente à Louis l'irritation du peuple, la fidélité douteuse des troupes, le danger auquel il s'expose, lui et les siens, en ne marchant pas résolument au-devant de la nation. Déjà ébranlé par cet appel à son cœur d'un bon utopiste, Louis est décidé par les instances de ses frères qui craignent à présent pour leur propre sûreté.

Le duc d'Orléans, d'accord avec Mirabeau, devait offrir sa médiation entre le peuple et le Roi et par là s'acquérir un ascendant admirable. Il n'ose tenir ce rôle. Rebelle dans la moëlle, mais lâche, il craint tous ses pas. Sitôt la Bastille prise, il cherche à se créer un alibi. Il va au Château, tente d'être reçu, est refusé, alors écrit au Roi que, si « les temps deviennent plus fâcheux, il se retirera en Angleterre ». Mirabeau, méprisant, dit de lui : « Il veut, mais ne peut, c'est un eunuque pour le crime. »

L'Assemblée, par-dessus tout, craint le développement de l'anarchie, aussi incline-t-elle à cette heure à se rapprocher du souverain. Une diatribe ampoulée de Mirabeau sur la visite du comte d'Artois à l'Orangerie, « à ces satellites étrangers gorgés d'or et de vin », a peu d'écho. Mais on applaudit quand Liancourt annonce que Louis va se rendre près des représentants. Un prélat, un noble, l'évêque de Chartres, Lubersac, se charge de refroidir cette sympathie : « Qu'un morne respect, dit-il, soit le premier accueil fait au monarque dans un moment de douleur ! Le silence du peuple est la leçon des rois. » Louis XVI paraît alors, sans gardes, avec ses frères. Debout, découvert, il déclare avec émotion, mais le ton s'assurant à mesure, que l'Assemblée n'est pas en péril, qu'elle s'est alarmée à tort, et qu'il vient d'ordonner aux troupes de s'éloigner de Versailles et de Paris. « C'est moi, dit-il, qui ne suis qu'un avec la nation, c'est moi qui me fie à vous. » L'Assemblée l'applaudit avec transport, et derrière les murs le peuple qui attend.

Lorsque Louis retourne au Château, les députés, se donnant la main, forment une chaîne pour le protéger contre les mouvements de la foule. A pied, il regagne lentement la cour de Marbre, dans un roulement sans fin de vivats. Sait-il qu'il vient de vivre les dernières belles heures de la monarchie ?

LE ROI A PARIS

Certes, dans le moment, Louis XVI est sincère. Marie-Antoinette et ses amis, le travaillant, lui rendent ses doutes. Au Conseil tenu le 16 à six heures du matin, la question est posée d'une fuite de la famille royale à Metz pour y organiser

la répression. La Reine et le comte d'Artois en sont partisans. Monsieur et le maréchal de Broglie s'y opposent. « Que ferons-nous à Metz quand nous y serons ? » demande le vieux soldat. Il a trop raison ; on abandonne l'idée. Mais si l'on reste, il faut rappeler Necker dont le renvoi en somme a servi de prétexte à l'insurrection et que l'Assemblée n'a cessé de réclamer. Louis s'y résout : il lui écrit, en copiant le brouillon préparé par son frère Provence.

C'est le signal d'une première désertion. Le soir même, voyant leur règne fini, oubliant tout, devoir, gratitude, intérêt du trône, pour ne songer qu'à eux-mêmes, le comte d'Artois, les princes de Condé et de Conti, les ducs de Bourbon et d'Enghien, La Vauguyon, Calonne, Lambesc, Luxembourg, Coigny, les Polignac, les Brionne, les Marsan, les Rohan, les Vaudreuil, les Castries, les artisans du coup d'État avorté, Breteuil comme Barentin, un grand nombre de prélats, d'officiers généraux, de membres du Parlement quittent la France. Abandon sans excuse, faute majeure. Elle désempare le Roi et le compromet pour l'avenir aux yeux du pays.

L'Assemblée, quoi qu'il en coûte, veut se concilier ce terrible Paris. Après tout, pensent à présent maints députés bourgeois, en prenant la Bastille, il les a sauvés de la dissolution, peut-être de pis. Déjà une légende se condense autour des émeutiers du 14 juillet : Launay et ses soldats ont mitraillé par traîtrise un peuple désarmé. La forteresse était peuplée d' « intéressantes victimes ». Dans les cachots, on a trouvé des squelettes enchaînés... Mensonges nés de la peur, car la peur maintenant est le grand mobile, elle emplit et domine tout. Mais, pour se concilier Paris, il faut l'apaiser, l'attendrir. Si l'on veut couper court à de nouvelles folies, il faut approuver celles d'hier. Aussi une députation dont font partie Bailly, La Fayette, Lally-Tollendal, Mounier, Sieyès, Talleyrand, Barère, prend-elle le chemin de la capitale. Elle est reçue avec « un empressement naïf et franc, des bénédictions, des cris de « Vive la nation ! Vive le Roi ! Vivent les députés ! » Mais quatre-vingt mille citoyens sont armés de piques et de fusils, les rues sont barricadées et garnies de canons ; partout des patrouilles, des sentinelles, une atmosphère de guerre civile. Les représentants se rendent à l'Hôtel de ville où siège le Comité permanent, fort occupé à maintenir l'ordre

et à assurer les subsistances dans l'évanouissement des rouages anciens. La Fayette et Lally-Tollendal parlent d'abord. Ils félicitent les « héros » parisiens, vantent la générosité du Roi. Pas un mot des victimes. Pour se rendre populaire, l'archevêque de Paris, Juigné, propose d'aller chanter un *Te Deum* ! Tous s'embrassent, tous pleurent. Les gardes-françaises sont portés aux nues. Clermont-Tonnerre célèbre leur vaillance. On est en pleine extase démagogique...

Il faut un chef à la municipalité, puisque Flesselles est mort. « Plus de prévôt des marchands, un maire ! » gronde la foule massée dans la Grand'salle autour du Comité permanent et des députés. Bailly est acclamé maire de Paris et l'archevêque pose sur sa tête une couronne de fleurs. La milice bourgeoise étant formée, on doit lui désigner un commandant. La Fayette est nommé ; il accepte en saluant de l'épée. Puis, en troupeau, dans une confusion merveilleuse, on se rend à Notre-Dame pour le *Te Deum*. L'archevêque donne le bras à cet abbé Lefebvre qui a distribué la poudre, Bailly donne le sien à Hulin. Dieu dûment remercié d'avoir permis un massacre, Paris se répand dans les rues, se pare de cocardes bleues et rouges et court visiter la Bastille.

Necker rappelé, la prise de la forteresse, non seulement impunie, mais célébrée, voilà le roi de France, ce prince hier si hautain, si puissant, bien humilié. Ce n'est point assez. L'Assemblée veut qu'il se dégrade encore et qu'il aille à Paris. Bailly vient l'en prier. Louis XVI ne résiste guère. Lui aussi semble avoir perdu le sens. Il dit du malheureux Launay, massacré à son service : « Il a bien mérité son sort ! » Peut-être veut-il désarmer ses ennemis ? La Reine seule voit clair. Elle s'oppose avec vivacité au voyage à Paris, puis quand il est décidé, avec sa femme de chambre Mme Campan, elle brûle ses papiers les plus secrets, réunit dans un coffret ses diamants pour les emporter au premier signal. Louis, comme s'il allait à la mort, se confesse, communie et, par écrit, nomme son frère Provence lieutenant général du royaume. Quittant la Reine désespérée, en carrosse, accompagné du maréchal de Beauvau, des ducs de Villeroy et de Villequier et de deux gentilshommes libéraux, le comte d'Estaing et le marquis de Nesle, il fait la route très lentement, au pas. Deux cent quarante députés le suivent en voiture. A chaque

village, des paysans armés de fourches et de faux viennent se joindre au cortège. La milice de Versailles l'escorte jusqu'à Sèvres. Là, elle est remplacée par la milice de Paris.

Il arrive à trois heures seulement, sous un ciel lourd. A la barrière, entouré des électeurs, Bailly lui offre les clefs de la ville sur un plat de vermeil.

« Sire, dit-il à voix haute, ce sont les mêmes qui ont été présentées à Henri IV. Il avait reconquis son peuple, ici le peuple a reconquis son roi. »

Singulières, même insolentes paroles. « Je ne sais si je dois entendre », murmure Louis au prince de Beauvau. Puis son carrosse repart, suivant la Seine. La Fayette le précède à cheval, en habit bourgeois, mais panache au chapeau et l'épée nue. Depuis les portes de la ville jusqu'à la place de Grève, une double haie de gardes nationaux armés de fusils, d'épées, de lances, de bâtons. On y voit des femmes, des moines, sous la bannière de leur ordre. De loin en loin, flottent des drapeaux inconnus où le bleu et le rouge, couleurs de la Révolution, sont mariés au blanc, couleur de la Royauté. Quelques vivats, mais peu nourris. Il y a plus d'acclamations pour La Fayette et pour Bailly que pour le Roi. De ci, de là, des gardes-françaises traînent les canons pris aux Invalides et à la Bastille. Immobile, l'œil atone, sans paroles, Louis a l'air déjà d'un prisonnier.

La porte de l'Hôtel de ville est tendue d'un transparent où l'on lit : « Louis XVI, père des Français et roi d'un peuple libre. » Comme Louis descend de voiture, Bailly lui offre une cocarde tricolore : « Votre Majesté veut-elle bien accepter le signe distinctif des Français ? » Le Roi n'ose refuser ; il prend la cocarde et l'attache à son chapeau. Puis il monte l'escalier sous une voûte d'acier formée, selon le rite maçonnique, d'épées croisées. Dans la Grand'salle, assis sur un trône et entouré par les électeurs, il subit trois harangues, celle de leur président Moreau de Saint-Méry, une autre d'Éthis de Corny, une dernière de Lally-Tollendal, morceaux dithyrambiques, mais qui lui notifient qu'il ne tient plus sa couronne du droit de sa naissance, mais du vœu des Français. Une statue lui sera dressée sur les ruines de la Bastille que déjà l'on commence de démolir.

Quand le tour du Roi est venu de parler, il balbutie, trop

inquiet, trop ému, trop mortifié... Bailly sauve la situation en l'amenant à une fenêtre pour le montrer au peuple. Il y reste plus d'un quart d'heure, très applaudi, toujours muet, un vague sourire aux lèvres. Puis, à voix basse, il confirme la création de la garde bourgeoise, l'élection du maire. Un peu plus haut, se forçant, il dit enfin ces mots : « Vous pouvez toujours compter sur mon amour. »

Cette « amende honorable » d'un roi à son peuple (ce mot est de l'Américain Jefferson, témoin oculaire) s'achève enfin. Le retour, aussi lent, est moins sombre. On acclame davantage le Roi. On boit à sa santé. Il ne paraît pourtant se tranquilliser que lorsqu'il arrive à Sèvres où ses gardes du corps l'attendent. En le voyant reparaître, à neuf heures du soir, Marie-Antoinette se jette à son cou. Elle l'avait cru perdu, avait passé la journée à écrire en pleurant le discours qu'elle prononcerait devant l'Assemblée pour émouvoir sa pitié en faveur de ses enfants. Mais ce transport de joie passé, elle aperçoit la cocarde tricolore au chapeau de Louis et s'écarte, dédaigneuse : « Je ne savais pas, dit-elle, avoir épousé un roturier. »

Les jours suivants accentuent le triomphe de l'Assemblée nationale. Le parlement de Paris, la Cour des aides, la Chambre des comptes, l'Université successivement lui rendent hommage. Elle élit pour président le débonnaire Liancourt. Au Château, le désert s'étend. L'aile du nord est presque vide, celle du midi est fermée, nombre d'officiers du Roi sont partis, d'autres ne remplissent leur emploi, semble-t-il, qu'à regret. Pour les contre-révolutionnaires entêtés, Louis est plus qu'un gêneur, il est un coupable. Du reste, il est soumis de la part des clubs ou de la faction extrémiste à un espionnage incessant. Besenval raconte que, lui faisant signer un ordre insignifiant, un valet de pied ose regarder par-dessus l'épaule du souverain ce qu'il écrit. Louis XVI s'en aperçoit ; pour punir l'insolent, il saisit les pincettes. Besenval l'arrête. Louis le remercie, mais les larmes aux yeux.

L'Assemblée nationale est moins glorieuse qu'inquiète de son avantage. Elle juge avec raison la royauté diminuée à l'excès. Le système français trop brutalement secoué a perdu son équilibre. Lally-Tollendal exprime le premier, avec éloquence, le vœu d'un rapprochement intime de l'Assemblée

et du monarque. Le grand danger du moment, dit-il en substance le 20 juillet, c'est l'esprit de révolte, il ne peut conduire qu'au désastre. Les représentants de la nation ne doivent faire qu'un avec le Roi. On l'approuve d'abord. Mais se dressent contre lui les orateurs du Club breton, Buzot et surtout Robespierre. Ce petit homme, soigné et pâle, à face aigre, à voix acide, parle avec une impatience, une hauteur étranges chez un inconnu : « Qui autorise M. de Lally-Tollendal à sonner le tocsin ? On parle d'émeute. Cette émeute, messieurs, c'est la liberté. Ne vous y trompez pas, le combat n'est point à sa fin... » Le mince avocat l'emporte, avec cet appel direct à la guerre civile. Tous les pouvoirs semblent dissous. La France n'a plus qu'un maître, et c'est la peur.

Cette peur irraisonnée, morbide, elle affole Paris, qui de plus en plus souffre de la faim. Le pain, trop cher, manque partout. Les souscriptions publiques ou privées ne procurent qu'un faible secours. « Mourir pour mourir, disent les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, nous aimons mieux le canon que la misère. » On en veut surtout à un conseiller d'État, Foulon, adjoint à Broglie dans le ministère de Breteuil. On le dit partisan de la banqueroute, on l'accuse d'avoir spéculé sur les grains (1).

Dès le début des troubles, il a recommandé au Roi d'embrasser franchement la Révolution pour la diriger ou de la tuer dans l'œuf en anéantissant ses meneurs. Sage avis que le prince ne sut suivre. Après avoir fait publier sa mort, le 19 juillet, il a fui Paris, s'est caché à Vitry sur la route de Fontainebleau. Des « patriotes » parisiens, envoyés à sa recherche, ameutent des paysans qui le découvrent. Ce vieillard de soixante-quatorze ans endure un atroce supplice. Un collier d'orties au cou, une botte de foin sur les épaules, les mains liées, il est traîné de nuit jusqu'à Paris, derrière une charrette. Au petit matin, il arrive à l'Hôtel de ville. Bailly et le Comité permanent, qui s'appelle maintenant municipalité, sont fort en peine. Ils voudraient sauver Foulon en l'emprisonnant à l'Abbaye. Mais presque aussitôt

(1) On lui attribuait des mots sauvages : « Si j'étais ministre, je ferais manger du foin aux Français » ; et aussi : « On devrait faucher Paris comme on fauche un pré. » L'exactitude de ces paroles n'a jamais été prouvée. Quant à la fortune laissée par Foulon, elle ne montrait aucune trace de spéculation.

la place de Grève s'emplit d'une foule qu'excitent des hommes bien vêtus, voire élégants (1). La Fayette parlemente en vain. Il promet que Foulon sera jugé. « Point de jugement ! » s'écrie un des meneurs. La foule, devenue hurlante, menace de brûler l'Hôtel de ville, si le prisonnier ne lui est remis. Une bande de forcenés culbute les sentinelles, brise les barrières, envahit la Grand'salle. Foulon est emporté et pendu à la lanterne qui fait face à la maison commune. Deux fois la corde casse et le vieillard retombe sur les genoux comme un pantin désarticulé et qui supplie. Des ouvriers veulent le tuer pour abréger son supplice. On les écarte. Après un quart d'heure d'attente, le malheureux, pendu une troisième fois, meurt enfin. Un furieux lui coupe la tête, bourre la bouche de foin et au bout d'une pique promène ce trophée sur la place.

Peu d'instants après, le gendre de Foulon, Bertier de Sauvigny, arrêté à Compiègne par deux maçons, est amené à l'Hôtel de ville. On lui reproche d'avoir, en sa qualité d'intendant de Paris, nourri les régiments étrangers que la Cour a appelés dans la capitale. On l'accuse d'avoir volé le Roi. C'est un honnête homme, intelligent, mais de façons rudes, sans beaucoup d'amis. Quand son cabriolet passe devant l'église de Saint-Merri, on lui présente avec des cris sauvages la tête de son beau-père souillée de sang et de boue. Il la regarde sans faiblir. Porté à la salle Saint-Jean, il comparaît devant les électeurs. Bailly l'interroge pour gagner du temps. Mais la populace hurle, veut sa proie. Le maire balbutiant ordonne que Bertier soit conduit à l'Abbaye. A peine atteint-il la Grève qu'il est traîné à la lanterne. Son calme le quitte alors ; il saisit un fusil et se jette dans la foule tête baissée pour vendre chèrement sa vie. Il est massacré. Un dragon lui fend la poitrine, en arrache le cœur et va le porter sur le bureau des électeurs, devant Bailly qui défaille. La Fayette déchire son écharpe et démissionne. A la demande de la municipalité et des districts, il ne tarde pas pourtant à reprendre son commandement.

Ces crimes, voulus et exécutés par la faction d'Orléans qui cherche à épouvanter la Cour et peut-être à pousser Louis XVI à l'abdication, consternent à Versailles, non seu-

(1) Procès-verbal de l'Assemblée des électeurs, II-314.

lement l'entourage royal, mais l'Assemblée. Lally-Tollendal, qui commence de voir clair, s'indigne. Il fait voter une motion invitant les Français au respect des lois. Les gardes-françaises et nombre de soldats errants seront de nouveau enrégimentés. Sur la proposition de Duport, un comité des recherches est constitué pour surveiller les contre-révolutionnaires et, d'autre part, endiguer les brutaux entraînements de la foule. Au demeurant, on passe l'éponge sur l'assassinat de Foulon et de Bertier. « Ce sang était-il donc si pur ? » ose s'écrier le jeune Barnave. Mot odieux ; il aura le loisir de le regretter.

Mirabeau s'est montré des plus hostiles à toute mesure punitive. Il poursuit la popularité par les moyens habituels aux démagogues. En même temps, il charge son ami belge, le comte de La Marck, de faire de discrètes ouvertures au Roi. Il espère être appelé au ministère ou du moins pris comme conseiller du gouvernement. Les deux tantes du Roi, Madame Louise et Madame Adélaïde, maintenant y engagent leur neveu. Louis y incline. Mais la Reine, roidie dans sa rancune, s'y oppose. Elle ne veut voir en Mirabeau qu'un adversaire. Ses avances sont repoussées avec dédain.

L' « enragé d'Aix », comme on l'appelle à la Cour, n'a plus dès lors qu'une idée, devenir l'idole de la rue, le maître de Paris, pour s'imposer sans ménagements à des princes aussi impolitiques. Il court tous les quartiers de la ville ; il fait distribuer par brassées, — on ne sait grâce à quels fonds, — sa feuille, *le Courrier de Provence* (1) ; enflammé, orageux, fou d'ambition et d'orgueil, il vitupère la faible assemblée des électeurs dont le mandat va prendre fin et présente sa candidature aux élections de districts. S'il est élu à la nouvelle représentation communale, il compte renverser Bailly et gouverner Paris à sa place. Il n'est pas élu. Ce n'est pas le peuple qui vote, mais la bourgeoisie censitaire, commerçante et intellectuelle. Elle a assez des violences, des meurtres, du pillage ; elle envoie à l'Hôtel de ville cent quatre-vingts représentants dont la moitié sont d'anciens électeurs, et qui tous veulent l'ordre en même temps que la liberté. Y figurent Moreau de Saint-Méry, Léonard Bourdon, l'avocat de Joly,

(1) Après la prise de la Bastille, il avait transformé ses *Lettres à mes commettants* en un journal régulier.

le journaliste Brissot, enfin Bailly, qui est replacé à la tête de la municipalité. Cette Commune, comme on dit, retarde déjà sur les événements ; elle est attaquée par les gens du Palais-Royal et des faubourgs, elle est trop raisonnable et trop craintive pour tenir en main une ville où fermentent tant de vibrions.

L'ÉTAT SE DÉFAIT

Venant de Bâle, Necker rentre à Versailles le 28 juillet. Son retour est triomphal (1). Il va à Paris et profite des acclamations qui l'accueillent à l'Hôtel de ville pour faire relâcher Besenval, arrêté à Brie-Comte-Robert et à qui le peuple voulait donner la même mort qu'à Foulon. Cette action noble lui coûte tout son crédit dans les masses. Il peut alors mesurer combien en ces deux semaines d'absence, — deux semaines seulement ! — a changé le pays. Une sorte de lave brûlante se répand de Paris sur les provinces, dévastant, saccageant tout. C'est une société entière, avec ses cadres complets, qui s'effondre. L'anarchie est partout, non point une anarchie spontanée, comme l'a imaginée Taine, mais au contraire une anarchie préparée, entretenue, conduite par les hommes du Palais-Royal, les meneurs des clubs, en particulier du Club breton, et toute cette tourbe que le 14 juillet a fait sortir des pavés et qui n'y rentrera plus avant des années. Savante et redoutable diffusion de l'effroi. Partant de l'Ile-de-France où se sont produits quelques incendies de moissons, quelques pillages de marchés, il gagne en peu de jours le pays entier. Partout court le bruit que des brigands armés arrivent, détruisant les maisons, tuant le bétail, brûlant les blés. Les paysans s'affolent. Un galop de cheval, des coups de fusil de chasseurs, parfois le fracas d'un orage remplissent de terreur ces âmes crédules. Par tout le territoire, d'étranges messagers, venus on ne sait d'où, sur des chevaux blancs d'écume, annoncent les plus étranges nouvelles : dans le Limousin, que le comte d'Artois vient de Bordeaux avec

(1) Il reprit le contrôle des Finances. Ses amis Montmorin et Saint-Priest, écartés avec lui, rentraient aux Affaires étrangères et à la Maison du roi. Les Sceaux furent donnés à l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé ; la Guerre à La Tour du Pin-Paulin.

une armée, prête à tout massacrer ; dans l'Est, que les Impériaux, les Prussiens ont passé la frontière, dans le Dauphiné, les Savoyards, dans le sud-ouest, les Espagnols ; sur les côtes de la Manche, que les Anglais débarquent... L'hallucination gagne de proche en proche. Le tocsin sonne à tous les clochers.

Femmes et enfants fuïent les villages, courent se cacher dans les forêts, les ravins, les cavernes. Les hommes n'ont encore que des fourches ou des faux. Ils vont aux villes proches exiger des fusils, de la poudre, voire des canons, que les commandants militaires éperdus n'osent leur refuser. Toute la nation maintenant est armée et aux aguets. Ni brigands ni étrangers n'ayant paru, la peur se mue en violence. Les villageois courent aux châteaux. On leur a soufflé que brûler les parchemins des nobles serait anéantir les droits féodaux. Ils se ruent sur les demeures seigneuriales, les abbayes, parfois même les maisons bourgeoises, les presbytères ; et des rôdeurs, des repris de justice, s'étant mêlés à eux, saccagent, incendient, pillent, souvent torturent et tuent. C'est une Jacquerie, une guerre sociale, par-dessus tout un désordre immense où, l'imagination aidant, se débrident les pires instincts. L'est du royaume, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Lyonnais, Dauphiné, Provence, voit les convulsions les plus fortes. Le tiers au moins des châteaux et des couvents y est détruit par des bandes de paysans que la haine a subitement enivrés.

Les villes n'échappent point à l'émeute. A Strasbourg, les archives publiques sont jetées au ruisseau. Un grand nombre de maisons sont dévastées. Il en est ainsi à Rouen, à Cherbourg, à Maubeuge, à Besançon. A Chartres, trois hommes sont tués. Le maire de Troyes est massacré, celui de Saint-Denis décapité. A Agde, l'évêque traîné hors de son palais échappe de peu à la mort. Un officier, Belsunce, est tué et dépecé à Caen (1). Quand ce n'est pas la peur qui soulève la foule, c'est la faim. Comme l'argent, le blé se cache. La populace pille les greniers, les hôtels des riches, anéantit les bureaux d'octroi, les caisses publiques ; tout pouvoir régulier a disparu ; les représentants du Roi, intendants, magistrats, ont fui ou se dissimulent. Les troupes dans maintes régions

(1) Au témoignage de Dumouriez (II-55), une femme aurait mangé son cœur.

ont pris une attitude révolutionnaire et n'obéissent plus à leurs chefs. Dans cet ouragan, la bourgeoisie ne perd point trop la tête. Le souci de ses intérêts lui prête du courage. Elle crée partout des municipalités et des gardes volontaires qui s'arment dans les arsenaux, exécutent des rondes, suppléent à la faiblesse de la police. Chaque ville ainsi devient une petite république qui s'administre et veille à sa sûreté. A Lyon, la garde bourgeoise nettoie la campagne de ses hordes de paysans incendiaires et pillards...

* * *

Ainsi, dans ces derniers jours de juillet, la nation semble se disperser aux vents du ciel. A Versailles, le Roi s'effare, Necker se désole, tous deux impuissants. L'Assemblée, occupée à discuter des articles de la Constitution, réprouve les attentats aux personnes et aux propriétés ; elle n'ose pourtant en ordonner la répression, par crainte que l'émeute n'oblique vers elle. En fait, les privilèges féodaux ont vécu. Quelques nobles « patriotes » pensent que le meilleur moyen de faire régner l'union en France serait de les abolir en droit. Au Club breton, le 3 août, le duc d'Aiguillon, l'un des plus riches seigneurs du royaume, en a lancé l'idée. Le lendemain, à huit heures du soir, comme l'Assemblée vient d'entendre un projet d'arrêté de Target destiné à rétablir l'ordre dans les provinces, un cadet de très grande famille, le vicomte de Noailles, beau-frère de La Fayette et son compagnon d'armes en Amérique, se dresse et prend la parole. Pour fonder le règne de la loi et éteindre l'incendie qui dévore la France, il ne voit qu'un moyen : la justice. Et il propose l'égalité devant l'impôt, la suppression des corvées et servitudes personnelles, l'abolition des droits féodaux moyennant rachat.

Le duc d'Aiguillon soutient la motion et après lui un cultivateur breton, Leguen de Kerangal, un député franc-comtois, La Poule. Alors un enthousiasme nerveux, une sorte de transe s'empare de l'Assemblée. Les ducs de Guiche et de Mortemart déclarent renoncer aux pensions du Roi. L'évêque La Fare propose l'abolition des privilèges ecclésiastiques. L'archevêque d'Aix Boisgelin l'approuve « au nom du clergé ». L'Assemblée debout applaudit, crie, pleure. Il y a émulation, rivalité d'abandons, de sacrifices. On

commence d'ailleurs par sacrifier ce qu'a le voisin. L'évêque Lubersac, proposant la suppression du droit exclusif de chasse, le duc du Châtelet, frappé au vif, car il est grand chasseur, riposte en demandant la suppression de la dîme. Ils sont tous deux acclamés. La Rochefoucauld propose l'affranchissement des noirs, Lepeletier de Saint-Fargeau l'extinction des privilèges de la magistrature. Le curé Thibault offre son casuel. On le refuse et Duport, au contraire, fait décider que la dotation des prêtres de campagne sera augmentée. On abolit les colombiers, les garennes, les banalités, les juridictions seigneuriales de tout ordre, les mains-mortes et le peu qui a pu demeurer du servage. Ce n'est point assez, on réclame que les provinces, les villes renoncent à leurs immunités et droits spéciaux. Les députés du Dauphiné, de Bretagne, Lorraine, Bourgogne, Provence, Languedoc, les élus de Paris, Lyon et Bordeaux y donnent les mains. Plus de pays d'États, plus de faveurs administratives ou financières. Un seul corps de nation, une France unie et égalisée. Mais aussi des siècles d'habitudes anéantis, des droits légitimes méconnus, toute une armature sociale à bas qu'il faudra remplacer au plus vite, car l'anarchie n'attend pas. Il est trois heures du matin. Dans le délire collectif qui pâlit tous les visages, fait ruisseler tous les yeux, l'archevêque de Paris, comme après la prise de la Bastille, propose un *Te Deum*, cette fois dans la chapelle du Château, et Lally-Tollendal, pour rattacher le nouveau régime au Roi, demande à l'Assemblée de couronner « l'union de tous les ordres, de toutes les provinces, de tous les citoyens », en proclamant Louis XVI « le restaurateur de la liberté française ». Une immense acclamation lui répond, qui dure près d'un quart d'heure. Il semble à tous, dans cette aube du 5 août, qui, rose et pure, s'épand sur la ville royale, qu'il n'y a plus en France de place pour la discorde, pour les soucis personnels, pour la haine, que la Révolution cette fois est finie.

Ce rêve du premier jour se dissipe. Quand il faut rédiger les décrets qui rendront exécutoires les décisions prises dans l'ivresse de la folle nuit, des tendances opposées apparaissent. Les intérêts évanouis reprennent corps. L'abbé Sieyès, soutenu par plusieurs évêques et par Lanjuinais, demande que les dîmes soient rachetées et non supprimées. Il a raison,

car la dîme frappant toutes les terres du royaume, ce ne serait qu'un magnifique cadeau de 120 millions de rentes fait aux propriétaires actuels. Et ce cadeau, le peuple le paierait (1). Duport et Mirabeau combattent le rachat par des sophismes. Un grand nombre d'ecclésiastiques, parmi lesquels l'archevêque de Paris et le cardinal de La Rochefoucauld, se rangent à leur avis et avec eux l'Assemblée, « sauf à aviser aux moyens de subvenir d'une autre manière à la dépense du culte divin, à l'entretien des ministres des autels, au soulagement des pauvres ». Discussion pareille pour les droits seigneuriaux. Ils succombent pour la deuxième fois. La vénalité des offices judiciaires est abolie. La justice sera désormais gratuite et égale pour tous.

Un coup très grave est asséné au pouvoir militaire du Roi. L'Assemblée, pour rétablir l'ordre, attribue aux municipalités le droit de « requérir l'armée ». Les troupes dorénavant prêteront serment « à la Nation, au Roi et à la Loi ». Elles ne devront jamais « être employées contre les citoyens ».

Sur la demande de l'Assemblée, Louis XVI ordonne aux troupes de prêter ce serment. A-t-il compris qu'il lui ôte son caractère essentiel de chef de la monarchie, que, privé de son droit militaire, il ne saurait être désormais qu'une marionnette décorative ? Sur les autres arrêtés, dès la première heure, il prend une position qui paraît ferme, mais dans le fond trahit sa faiblesse. Le 5 août, il écrit à l'archevêque d'Arles : « Je ne consentirai jamais à dépouiller mon clergé, ma noblesse... Je ne donnerai pas ma sanction à des décrets qui les dépouilleraient ; c'est alors que le peuple français pourrait m'accuser d'injustice et de faiblesse. Monsieur l'archevêque, vous vous soumettez aux décrets de la Providence ; je crois m'y soumettre en ne me livrant point à cet enthousiasme qui s'est emparé de tous les ordres, mais qui ne fait que glisser sur mon âme. Si la force m'obligeait à sanctionner, *alors je céderais*, mais alors il n'y aurait plus en France ni monarchie ni monarque. »

(1) Sieyès devait payer de sa popularité cette intervention qui fut mal comprise. On l'accusa d'avoir voulu défendre les intérêts du clergé. Son amertume lui inspira ce mot : « Ils veulent être libres et ils ne savent pas être justes !... » (*Courrier de Provence*, II-27.)

Comment va-t-il résister ? Il n'a que la Reine pour soutien, et elle est de conseil impérieux, étroit. Son trésor est à sec. Les impôts ne rentrent plus. Necker sans recettes, sans crédit, se débat avec courage, mais vainement. Il a proposé un emprunt de 30 millions. L'Assemblée le condamne à échouer en réduisant l'intérêt à 4,5 pour 100, alors qu'il faudrait au moins 5 pour 100, dans une situation si troublée, pour obtenir le concours des banquiers. Mais l'Assemblée reste aveugle aux réalités ; elle vogue en pleine idéologie. A l'imitation des « Insurgents » américains, mais plus largement, elle veut adopter une *Déclaration des droits*. Cette déclaration doit être à la fois le credo de la France nouvelle et le catéchisme de « tous les hommes, de tous les temps, de tous les pays ». Sur les principes à énoncer, on discute à perdre haleine. Les plus chargés d'idées séduisantes, vagues, impolitiques, sont des nobles : La Fayette, Lally-Tollendal, La Rochefoucauld, Talleyrand, Montmorency, Castellane, Lameth, l'archevêque Champion de Cicé. Plus raisonnables, Malouet craint d'ouvrir un horizon illimité à des êtres qui doivent vivre dans des limites ; Mirabeau voudrait différer la Déclaration jusqu'au jour où la Constitution du royaume sera élaborée. « C'est un voile, dit-il, qu'il serait imprudent de lever tout à coup. » Barnave, tout verbal, déclare au contraire que la Déclaration sera le guide et le témoin des constituants : « Point de danger que le peuple abuse de ses droits, dès qu'il les connaîtra... Les peuples philosophes et éclairés sont tranquilles ; les peuples ignorants s'agitent dans l'inquiétude. » Ce fatras a de quoi plaire à une assemblée nourrie de Rousseau. L'autoritaire Camus réclame une Déclaration des droits et des devoirs. Suggestion incommode. L'abbé Grégoire, Lubersac, le duc de Lévis l'appuient. Ce sont encore deux aristocrates égarés, Toulongeon et Clermont-Lodève, qui font rejeter l'amendement de Camus. Ne seront énoncés que des droits.

Une semaine de fonte et de limage, non sans incidents, et le 26 août, l'Assemblée adopte une rédaction définitive : « L'homme, déclare-t-elle dans un texte à la vérité assez beau, possède des droits naturels imprescriptibles : la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression... Le principe de toute souveraineté réside essentiellement

dans la nation... Tous les citoyens ont droit de concourir à la formation de la loi. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse... Tous sont admissibles à tous emplois et dignités sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents... Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites... Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses... Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement... Les impôts seront répartis entre tous les citoyens en raison de leurs facultés... La noblesse est abolie. Plus d'hérédité dans les offices publics. Plus de jurandes ni de corporations. La loi ne reconnaît plus les vœux religieux. »

La Déclaration des Droits, imbue des idées des Encyclopédistes, est ainsi beaucoup plus un étalon philosophique qu'une base législative, un conglomérat de maximes qu'un préambule à la réorganisation politique. L'Assemblée nationale, dès ses premières heures, a eu en vue la justice plus que l'utilité. Or la justice n'est qu'un mot dans les sociétés des hommes. Mais il est magique, il enchante. Dans la justice, on croit trouver aussi la liberté, la fraternité. Mots sublimes qui vont soulever les âmes. Il faudra beaucoup d'années, bien des malheurs, bien du sang pour qu'elles échappent à cet admirable alcool. Pourtant jusqu'à leur fin, elles en garderont, plus ou moins cachée, la chaleur...

La Déclaration offre de sérieuses lacunes, elle ne parle pas des droits de réunion et d'association, elle n'établit vraiment ni la liberté religieuse ni la liberté de la presse, elle définit mal la responsabilité des agents de l'État. En supprimant les corporations, elle a fait table rase d'une organisation dans l'ensemble bonne et nécessaire, qu'on devait seulement assouplir et qu'il faudra tôt ou tard reconstituer. Bâtie dans les nuées, trop démocratique pour le temps et les hommes, elle va se trouver par son esprit absolu et primaire en désaccord avec les articles pratiques de la Constitution, et par là les frapper de stérilité.

OCTAVE AUBRY.

(A suivre.)

SILHOUETTES ÉTRANGÈRES

S. EXC. L'HONORABLE WILLIAM C. BULLITT

Son Excellence l'honorable William C. Bullitt est bien placée pour observer avec sérénité les jeux de la politique européenne. Des représentants du président Roosevelt en Europe, ce diplomate n'est pas le moins habile à distinguer les aspirations naturelles des peuples d'avec les ambitions désordonnées des agitateurs, l'humain de l'inhumain, le droit de son *ersatz*.

Il serait trop facile de voir en lui un *self made man*; mais il est exact de se le représenter comme un homme formé au contact des hommes et des réalités. Là est le secret de son dynamisme. Né à Philadelphie en février 1891, d'une famille aisée, sa vie s'est écoulée en Europe autant au moins, si ce n'est plus, qu'aux États-Unis, et un dessein ignoré de la Providence a voulu qu'à chaque instant crucial de l'histoire, qui depuis vingt-cinq ans se fait et se défait sous nos yeux, il se soit trouvé là où il fallait être pour bien voir, bien écouter, bien observer. De nos jours, c'est en faisant soi-même son atlas qu'on s'entraîne le mieux à la diplomatie, eût-on reçu d'abord, comme c'est le cas de M. Bullitt, une culture étendue de juriste, eût-on, comme il l'a, une ascendance de trois cents ans d'hommes de loi derrière soi.

Or, sur l'atlas de ce grand voyageur, les films historiques se projettent en souvenirs vécus, sans cesse renouvelés.

Juillet 1914. Autour du Kremlin, des bandes émoustillées par quelques rasades de vodka s'égosillent à crier : « A bas

l'Autriche ! Vive la Serbie ! » Elles s'interrompent d'acclamer la guerre pour se signer et se prosterner devant la sainte image de la Vierge. Du balcon de l'hôtel où il est descendu avec sa mère, William C. Bullitt voit cela. Nanti de tous les parchemins en droit que délivre la *Harvard Law School*, il a vingt-trois ans. Son père est mort quelques semaines plus tôt. Sa mère en a éprouvé un tel chagrin qu'elle est tombée malade. Les médecins ont rédigé leur ordonnance : « Voyager, partir vers des pays inconnus, voir des choses jamais vues. » Elle a été servie à souhait.

Entre temps, l'empereur Guillaume II a passé en revue, *Unter den Linden*, les troupes magnifiques qui allaient être décimées en Lorraine, enlisées dans les marais de Saint-Gond, brisées sur la Marne. La foule crie : « *Gott mit uns!* » William C. Bullitt est là.

A Londres, les officiers qui commanderont les cent mille hommes de la « méprisable petite armée anglaise » reçoivent la bénédiction dans la chapelle de la Garde. William C. Bullitt la reçoit avec eux, car il est là.

A Paris, la panique est à son comble : une patrouille de *feldgrau* a franchi l'Oise à Boran. Ce jeune homme qui parcourt les Champs-Élysées d'un pas si tranquille, c'est William C. Bullitt. Il n'est pas en quête des traces de l'histoire de France, qu'il connaît, mais tout simplement de l'appartement de sa grand-mère, Mrs Orville Horwitz, qui y habite.

Et le voici de retour à Philadelphie, se lançant dans le journalisme. En informateur de grande classe, il prend passage sur le bateau de la Paix affrété par Ford. Quand le navire touche les côtes de Norvège, le spectacle des fjords est si impressionnant que l'humeur batailleuse des passagers en est tout apaisée, et notre jeune espiègle de commencer son « papier » en ces termes : « Qu'il est rare le jour où l'on voit les pacifistes... pacifiques ! »

1916. Il est en Autriche. Qu'y fait-il ? Son voyage de noces. Il le poursuit à travers l'Allemagne et la Belgique. A Bruxelles, il est l'hôte du général von Bissing. Il rencontre von Bethmann-Hollweg, Zimmermann, von Jagow, Hellferich.

1917. Les États-Unis entrent en guerre. Le *War Department* lui confie la centralisation des informations européennes.

1918. Retour d'une mission confidentielle où il a vu naître le bolchévisme, il est à la Conférence de la Paix aux côtés du président Wilson, son idole. Une idole qui s'effrite un peu plus chaque jour.

Et cela continue. Les Irlandais s'agitent. Une Commission américaine se rend sur place, Bullitt en est. A Dolma-Bagtché, le palais du grand vizir, sur les rives du Bosphore, est à louer : William C. Bullitt s'y installe. A Rome... A Moscou, l'U. R. S. S. attend le premier ambassadeur que lui dépêche les U. S. A. Il descend du wagon : c'est lui ! A Paris, 25 août 1936, ce cortège qui descend les Champs-Élysées déserts, c'est le sien. Il se rend à la Présidence présenter ses lettres de créance. Il regagne l'ambassade. L'ambassade, n'est-ce pas, c'est bien, dans le coin à gauche de la place de la Concorde, cet hôtel sur lequel flotte la bannière étoilée ; cet hôtel tout neuf, qui, pour obéir à une ordonnance de Louis XV, est pareil à son pendant, illustré par Talleyrand.

C'est l'ambassade, et ce n'est pas l'ambassade. Au juste, c'est l'*American Government Building*. Poussez la porte. Lancé par un grand portier noir, un cordial : « *Good morning, sir* » vous accueille.

— Ah ! vous êtes attendu, *well. Number hundred four, first floor*. L'ascenseur est à gauche.

Bien qu'il tienne un téléphone à la main, le directeur de l'étage vous répond.

— Tout droit, ensuite à droite, et le 104 est au fond du couloir, à gauche.

Au 104, assis à un bureau de *business man*, un diplomate aimable, qui tout de suite vous met à l'aise et vous tend un joli étui de cigarettes blondes et odorantes.

— L'ambassadeur est ici quand il travaille avec son état-major, mais il réside à l'ambassade, 2, avenue d'Iéna.

Car c'est avenue d'Iéna, dans les salons de l'ambassade, que M. Bullitt traite ses hôtes, et, pour l'amour de la tradition, c'est bien dommage que Louis XV n'ait pas permis d'élever un peu plus l'édifice et qu'on ait dû renoncer à caser la salle à manger 2, avenue Gabriel. Comme elle y eût été à sa place, dans cet hôtel où s'évoque le souvenir des Grimod

de la Reynière, le père, le fin gourmet, et Balthasar, — un prénom de festin, — le fils, le gourmet surfin, Balthasar Grimod de la Reynière, l'auteur de l'*Almanach des gourmands*, dédié à Cambacérès, cette autre fine bouche.

De l'hôtel des Grimod de la Reynière à l'hôtel de l'ambassade, — je veux dire de l'*American Government Building*, — le cercle de « l'Épatant » a fait la chaîne. Ce sont des titres. Or, si l'on disait à M. Bullitt : « Acceptez tous les titres, mais renoncez à celui de Lucullus », il renoncerait à tous les titres. La passion de la bonne chère est une vertu française. Or Bullitt n'est que la modulation euphonique, en parler anglo-saxon, de Boulet, le nom que portait son ancêtre à Nîmes, lorsque la révocation de l'édit de Nantes dérouta sa famille vers le nouveau monde.

Joindre Son Excellence l'honorable William C. Bullitt à l'ambassade, il n'y faut pas songer. Celui qui est partout à la fois dans le temps et dans l'espace est, par définition, insaisissable. Mais il y a les accalmies, le *week end* : alors les cannes de golf, les raquettes de tennis et les pagaies de canoë ont le pas sur les dépêches des chancelleries. C'est aux champs qu'il faut chercher M. Bullitt.

La Nationale 324 n'est pas la favorite des Ponts et Chaussées. Avec son numéro à trois chiffres, elle sent la « nationalisée » de fraîche date. C'est dire qu'elle n'a pas conservé le souvenir de la majestueuse splendeur d'une route royale. A dire le vrai, elle n'est qu'une petite route assez étriquée. Faute de crédits pour la « réfectionner », on l'a pudiquement couverte d'un grand manteau goudronneux. Lorsqu'au beau milieu de la chaussée les nids de poules s'oublient à bâiller sans retenue, on les gave, si les crédits le permettent, d'une bouillie, — cailloutis et goudron, — qu'ils digèrent mal. Ainsi de petites bosses sont-elles substituées à de petits trous. Et les pneus, insensibles aux subtilités de l'algèbre, accusent le coup à secousses redoublées.

Le vieux Vineuil, hameau émancipé de la paroisse de Saint-Firmin, tortueusement franchi en cet appareil, une saignée parmi les arbres découvre tout à coup le château de Chantilly embué de brumes lumineuses et légères comme tissées pour un Corot, et puis, bordée des dernières fron-

daisons de la forêt expirante, la Nationale 324, soudain redressée, invite à presser l'accélérateur.

Mais qu'est cela ? Sur cette pauvre voie délaissée, quel luxe de signalisation ! Une, deux, trois, quatre... quatre pancartes. Quatre, que dis-je ? Cinq, mais bras en croix, la cinquième s'effondre dans la verdure, honteuse d'annoncer Saint-Firmin et son coquet clocher, après tant d'invites à la prudence qui sont autant d'annonces de dangers.

Il y a l'S qui, par contorsions répétées, annonce la descente rapide, traîtreusement brusquée. Il y a le panneau rectangulaire, lettres pailletées sur fond rouge, rouge de la couleur du sang qu'il faut éviter de répandre, qui, sans hiéroglyphes, prévient en clair : « Ici, danger. » Il y a le chiffre 20, prisonnier du cercle hermétique. Et puis, se détachant sur le triangle jaune, il y a l'I. L'I dont les pastilles qui brillent dans la nuit vous rendent avec une manière d'angoisse, en lueurs troublantes comme des pupilles de chats, le reflet vitrifié de vos phares. L'I qui veut dire... l'imprévu, la surprise. Un petit volcan surgi inopinément au milieu de la chaussée et qu'un pont des suicidés n'enjambe pas encore : un sujet pour un I. Une grande table de pierre oubliée par les chasseurs au carrefour des routes dans la forêt et que votre voiture serait tentée de franchir en saute-mouton : autre sujet pour un I.

L'I ne court pas les routes. C'est un signal rare. Raison de plus pour être attentif à son sens. « Surprise, vous dit l'I, bonne surprise. Son Excellence l'honorable William C. Bullitt est là. Soyez prudents, automobilistes, conservez M. Bullitt à son pays et au nôtre. »

Car lorsque M. Bullitt eut élu le château de Saint-Firmin pour sa résidence estivale :

— Je désire, dit-il aux autorités du village, rester très longtemps ici, mais je ne veux pas y laisser mes os.

Dès lors que c'était lui, un ambassadeur de l'Amérique, un homme qui ne devait pas avoir pour les mécaniques, les moteurs et autres engins diaboliques qui sillonnent les routes une animosité de parti pris, il fallait bien en convenir : à son entrée dans Saint-Firmin, la Nationale 324 est un terrible et permanent danger pour ses riverains. Depuis ce jour, anges tutélaires, les quatre pancartes veillent sur la sécurité de M. Bullitt, celle de ses hôtes et, par ricochet, celle de ses voisins.

REGARDANT la route à la normande, par le petit côté, ignoré de la route, tant les hautes frondaisons le masquent aux regards indiscrets, le château de Saint-Firmin n'a pas tellement changé depuis le temps lointain où Jean, duc de Guise, jeune fils de Son Altesse royale la duchesse de Chartres, s'ébattait sur les pelouses.

Le portail franchi, l'auguste exilé retrouverait la sobre ordonnance de la façade et cette simplicité princière dans l'extérieur qu'il affectionnait. Non pas certes ce magnifique tennis, ni cet éclairage non plus dans l'escalier; celui-ci connaissait du temps de sa mère « l'éclairage indirect » que dispensait une lampe Pigeon posée sur le plus haut degré. Les meubles du salon ont été peut-être un peu dispersés ; mais le style survit.

J'ai sous les yeux un article d'une revue américaine intitulé : *Bullitt loves France*. Vous le pensez bien, qui aime la France a le culte de son goût et ne peut avoir qu'un profond respect pour ce qu'il a eu de plus fin, de plus délicat, de plus harmonieux, de plus voluptueux : son XVIIIe. Et M. Bullitt ne serait pas l'épicurien qu'il avoue être, s'il ne jouissait en gourmet d'une ambiance aussi raffinée et aussi reposante.

Ce grand ambassadeur, par la taille, ne dépasse pas la moyenne. La physionomie avenante est, sous un masque de gravité, naturellement souriante. Le cheveu se dissimule derrière une calvitie sympathique qui prolonge haut le front, pas si haut cependant qu'il se perde dans les nuages. Le regard est direct, l'œil vif. Le sait-on ? Cet homme, dont la vue pénétrante perce à jour les jeux de la politique internationale, s'était vu en son adolescence condamné par les médecins de son pays à mourir aveugle dans un délai qu'ils avaient fixé à six mois. Pour avoir transgressé l'arrêt de la Faculté, le gourmet fut, par elle, gratifié d'une aggravation de peine. Il fut à perpétuité mis au régime du lait et des épinards. Les chevaliers du Tastevin qui l'ont accueilli dans leur digne confrérie ne voudront jamais le croire.

Son Excellence se plaît-elle à Saint-Firmin ? Comment en pourrait-il être autrement ! N'a-t-elle pas retrouvé ici l'ombre d'un grand ami, mieux : d'un maître : Vatel, le parfait gastronome ?

Quel homme, ce Vatel ! Lors de la visite du roi Louis XIV à Chantilly, ne devait-il pas trois fois par jour garnir soixante tables de quatre-vingts couverts, traiter, — et de quelle chère fine ! — quatre mille huit cents convives ! Tout de même, M. Bullitt n'a pas encore fait cela. L'élève rejoindra-t-il le maître ? On craint de ne pouvoir l'espérer.

Vaillant serviteur que ce contrôleur général de la bouche qui, pour l'honneur de sa charge, passa son corps, qui n'en pouvait mais, au fil de sa fine épée. On sait l'histoire : le rôti, ce jour-là, avait manqué sur deux tables et « sur un faux rapport », affirme M. Henri Malo, l'érudit historiographe du château de Chantilly, sur un faux rapport auquel, tel un Wilson, il s'était laissé prendre, Vatel crut que le lendemain, qui était vendredi, la marée n'arriverait pas. C'en était trop.

Le lendemain, la marée arriva à Chantilly. A la même heure, le cadavre de Vatel arrivait à Saint-Firmin. Le petit calvaire le voyait passer, flanqué de quelques officiers. Montant la côte, il se présentait à l'église. Le curé l'accueillait... Un suicidé !

Le drame de conscience transparaît dans l'acte : « Le 24 avril 1671 a été amené ici dans un carrosse de Monseigneur le Prince de Condé le corps de Mr Vatel, controlleur général de la maison dudit Seigneur Prince, pour être inhumé dans le cimetière par l'ordre que m'en ont apporté Mrs ses officiers qui ont signé le jour et an que dessus pour ma décharge. » Pour sa décharge, pauvre saint homme qui allait mettre en terre un si grand serviteur ! Pour sa décharge, pauvre cher grand Vatel dont de nos jours on voudrait trouver et honorer partout l'effigie, sublime expression de la conscience professionnelle !

Autour de la vieille église, témoin du drame, le petit cimetière n'est plus. La trace de Vatel est perdue.

Son Excellence l'honorable William C. Bullitt, qui parle un français impeccable, connaît ses classiques et dont les aïeux au XVIIe siècle vivaient chez nous, la retrouvera-t-elle ?

Verax.

LES GRANDS-PARENTS
DE PIERRE LOTI

Ce matin de Toussaint 1810, « aussi beau qu'un matin d'été », comme le racontèrent plus tard les grand-mères, Rosalie Texier sortait de l'église Saint-Louis de Rochefort, son livre de messe à la main. Celle qui devait être la « tante Lalie » de Pierre Loti était alors une très jolie jeune fille ; elle avait vingt et un ans, un profil grec, un teint éclatant, des yeux vifs et déjà légèrement inquiets, malgré sa jeunesse et sa gaieté.

Vêtue de sa belle robe de « napolitain vert myrte », chaussée de ses petits souliers « beurre frais », elle marchait de son pas décidé, longeait la grille de fer de l'ancienne place des Capucins, aujourd'hui la place Colbert, que jonchaient les pièces d'or de ses acacias.

Il était onze heures et demie. Des groupes s'attardaient en sortant de la messe, tous les marins des équipages de la flotte étaient déjà dehors, coiffés de leurs chapeaux de toile cirée, ronds et noirs. La ville avait cet air de fête sourde qui surprenait l'étranger ; sérénité des visages aux yeux ironiques et brillants, bonhomie silencieuse, joie trop calme qui lançait les enfants en des courses molles et les faisait jouer sans un cri ; gaieté populaire étonnamment fine et discrète, sans rires bruyants, sans interpellations. Sous le soleil d'automne, l'odeur d'humus mêlée à une subtile senteur venue du marais voisin et des fossés encombrés d'herbes mortes entretenait la fièvre lente qui, en ce temps-là, alanguissait, l'été venu, tous les habitants de ce coin d'Aunis.

Le bagne lui-même, situé au sud de la ville, dans la boucle formée par la Charente, relâchait de sa rigueur en ce jour de fête, et le commandant venait d'accorder aux prisonniers le verre de vin traditionnel.

Lalie Texier marchait vite, un peu anxieuse à cause de l'événement qui se préparait dans la maison de son frère Philippe. On attendait la naissance d'un enfant. Déjà, le matin, Henriette, la jeune femme de Philippe Texier, avait ressenti les inquiétudes annonciatrices, et Lalie pensait que le nouveau-né ne tarderait plus. Aussi n'entra-t-elle même pas dans la maison de ses parents, située au 141 de la rue de Fleurus (1) ; elle sonna au 143, où habitait Philippe, modestes maisons toutes les deux, aux façades unies, aux portes étroites placées sur le côté.

Lalie entra, son livre de messe à la main, et tout de suite elle comprit. La famille était là en pleine effervescence. Dans la chambre située au premier étage sur la rue, venait de naître discrètement, sans trop se faire attendre, la petite Nadine Texier, qui devait être la mère de Pierre Loti.

* * *

Lorsqu'il s'agit des antécédents de Pierre Loti et des ancêtres qui ont pu déterminer quelques traits de son caractère, l'on ne parle guère que de ces Renaudin d'Oléron, marins, propriétaires de marais salants, qui furent des protestants austères, fiers de leur vieille bourgeoisie et de leur force d'âme dans les luttes religieuses.

Il est vrai qu'ils s'imposèrent d'abord aux Texier, puis aux Viaud par leur silence un peu distant, leur distinction, leur froide fermeté. Mais la tribu des Texier, ardente, passionnée et mal connue encore, explique peut-être plus d'un trait de la sensibilité de Loti.

Quand naquit la petite Nadine, ils habitaient depuis 1782 leur maison de la rue de Fleurus, maison modeste, mais confortable. Elle n'avait alors qu'un seul étage ; les inventaires du temps nous la montrent assez agréable et riante, à l'image de la famille qui l'occupait.

Au midi, sur la cour, le salon garni de ses meubles pré-

(1) Devenue plus tard la rue Saint-Pierre et aujourd'hui rue Pierre-Loti.

cieux : bahut, bureau, bibliothèque en « bois des isles », miroirs aux cadres de bois doré, une cheminée à trumeau peint dans les boiseries grises ; une grande chambre sur la rue, meublée de deux lits à colonnes en bois clair de cerisier, garnis chacun d'une courtepointe et de grands rideaux de camaïeu rose ; plusieurs grandes armoires dans la maison, cerisier et panneaux « d'ormeau galeux », aux tiroirs remplis d'une lourde argenterie.

Le grand-père de Nadine, Dauphin Texier, avait, ce 2 novembre 1810, exactement cinquante-cinq ans; né à Angoulême, fils d'un maître boulanger, il était commis principal de la marine. Après avoir servi quelque temps en qualité de secrétaire sur la corvette le *Rossignol*, sous les ordres de Monsieur d'Orléans, en 1779-1780, il était entré dans les bureaux de la marine à Rochefort et il touchait à sa retraite, en 1810, lors de la naissance de sa petite-fille.

Sa femme, Julie Texier, dans une des chansons qu'elle allait rimant sans prétention aucune, sans pédanterie, nous présente « le chef chéri, respecté » de sa famille :

« L'air gracieux, doux et affable... »

Très doux, très sensible, très indépendant, il est certain que Dauphin Texier exerçait quelque séduction. On racontait même à voix basse qu'il était un mari très infidèle et que souvent sa femme, la tendre Julie, pleura.

Quelle figure vivante que cette Julie Texier ! Une toute petite femme, — elle mesurait 1 mètre 48, — toute menue, toujours frissonnante et enveloppée de châles, les poumons en mauvais état ; elle avait une figure mélancolique, des cheveux bruns, des yeux gris pénétrants, un nez long.

Maladive, passionnée, lyrique, toute vibrante et bourdonnante de vers naïfs qu'elle écrivait en cachette et qu'elle recopia plus tard en les accompagnant de notes brèves dont l'ironie en corrige assez curieusement le lyrisme ; triste souvent, elle se défendait contre sa tristesse par le travail, une piété sincère et l'art de se moquer d'elle-même.

Un peu cousine de son mari et d'un an son aînée, fille d'un tapissier d'Angoulême, Antoine Bertin, elle était devenue orpheline très jeune. Élevée avec beaucoup de soin par un frère de sa mère, curé de Saint-Trojan, elle souffrit du manque

de caresses et de cette espèce de solitude morale qui accable les enfants lorsqu'ils ne voient pas de visages féminins autour d'eux.

En 1770, « à la veille d'entrer au couvent, à seize ans », elle écrivit une chanson. Mais elle n'y entra pas et sa mélancolie se compliqua, devint plus ardente. Les vers suivants datent de 1774 ; ils sont précédés de cette note narquoise : *Voici l'élégie faite dans mon étable à vaches, lorsque la crainte de mourir et des peines morales me détachèrent tout à fait de la vie. J'avais près de vingt ans.*

Le Ciel, depuis longtemps prolongeant ma misère,
A mes yeux affaiblis refusa la lumière.
Mon âme sans frémir voit l'instant destructeur
Qui doit rompre à jamais la chaîne du malheur.
La mort est un bienfait pour une infortunée
Dès la plus tendre enfance à gémir condamnée ;
L'aurore de mes jours obscurcie par les pleurs
De la mère infortune emprunta les douleurs...

Elle termine par ce vers, déjà romantique :

O mort, ne me fuis pas, approche-moi sans crainte...

Elle ne mourut pas, elle n'entra pas au couvent. Mariée en 1782, elle eut et éleva cinq enfants. On a gardé d'elle des hymnes, des cantiques, des chansons politiques aussi ; durant les années révolutionnaires, sans quitter jamais son clocher, sans manquer une messe ni sa prière du soir, car elle avait conservé une piété très vive, elle se passionna pour les idées républicaines. Non seulement elle les chanta, mais elle recopia, dans de gros cahiers que l'on a conservés, des chansons, des pamphlets contre la royauté, contre l'Empire, trouvés au hasard de ses lectures et choisis pour la générosité des idées et la finesse des traits.

Instruite, cultivée, elle avait sans doute, sous la gouverne de son oncle, le curé de Saint-Trojan, lu plus de livres classiques et de livres de piété que de livres nouveaux ; elle a des archaïsmes d'orthographe et des tournures de phrases vieillies, même pour son temps. Dans sa propre maison, il n'y avait

probablement que peu de livres : l'inventaire fait en 1821, à la mort de son mari, mentionne seulement dans une bibliothèque en bois des îles « quelques papiers et quelques romans ».

Sensible, maladif, de caractère extrêmement doux, Philippe, son fils aîné, le père de Nadine, à qui Julie Texier avait transmis son mal, traînait une existence pénible. Administrateur de la marine, un poste de début à Boyardville, dans l'île d'Oléron, lui avait permis de se lier avec la patriarcale famille de Renaudin, famille dont les ramifications étaient nombreuses et s'étendaient dans toutes les petites villes du centre de l'île.

Philippe s'était épris d'Henriette Renaudin, jeune fille fine, élégante, d'une classe sociale supérieure à la sienne. Elle vivait auprès de sa mère, veuve déjà depuis de longues années. Comment cette mère huguenote et grave, fière de son aisance, des armes des Renaudin, de gueules à trois losanges d'argent, de son oncle l'amiral Renaudin qui commandait le *Vengeur* ; maternellement fière aussi de son fils Samuel, receveur de l'Enregistrement à Paris et richement marié, comment cette mère avait-elle accordé sa fille à ce jeune homme catholique et de situation modeste ? Il est bien probable, du moins, qu'il avait dû faire de solennelles promesses pour l'avenir religieux des enfants.

Tout de suite après son mariage, Philippe Texier obtenait un poste dans les bureaux de l'arsenal de Rochefort. C'est là que nous le trouvons en 1810, — il a vingt-six ans, — alors que s'affairent autour du lit d'Henriette, la jeune accouchée, les deux grand-mères, — dont l'une était venue de son île pour la circonstance, — les trois jolies sœurs Texier : dont la belle et dévote Lalie, la petite Victorine, âgée de treize ans, qui devait mourir bientôt poitrinaire, et l'aînée des trois sœurs, nommée Julie comme sa mère, et qui était mariée elle-même.

Au-dessus du berceau de la petite Nadine s'entrecroisaient donc les prières protestantes de sa rigide grand-mère Renaudin qui tutoyait Dieu et s'exprimait en termes bibliques, et les *Pater*, les *Ave* catholiques de toute la famille des Texier, aux yeux anxieux et magnifiques, dont la mère, vibrante, inquiète et triste, chantait déjà pour « enchanter son mal ».

Les Texier de cette époque éprouvaient déjà ce besoin de

vivre en tribu, de se serrer les uns contre les autres que nous trouverons dans les deux générations suivantes. Dès avant le mariage de ses enfants, Julie Texier écrivait :

J'avais, du consentement de mon mari, consenti aussi à loger dans ma maison deux familles respectables de nos amis; voilà la chanson que je fis à cette occasion; nous restâmes ensemble un an.

Ils étaient alors quatorze dans la maison : Dauphin, le chef, puis :

...Trois femmes, trois garçons, sept filles...
Ce nombre quatorze est bien rare,
Pour y vivre toujours amis...
De guerre entre eux ne se déclare,
De la paix goûtent tous le prix...
Du matin au soir ils se cherchent,
Jamais ils ne se voient assez...

Et chacun des parents, chacun des amis veut que son propre nom figure dans les couplets.

Mère clairvoyante, Julie connaissait bien ses enfants : Rosalie, trop sensible, inquiète, impatiente, « mauvaise tête » ; Victorine, « capricieuse et boudeuse »... Mais elle savait faire régner la paix entre ces nerveux, comme Nadine saura plus tard la faire régner dans sa maison ; et déjà les unissait ce besoin d'être ensemble qui fera grouper autour de Nadine les membres les plus éloignés de la famille ; chaude tendresse qui annonce l'ambiance, le climat extraordinaire, le surchauffage intellectuel et sentimental sous lequel devaient croître les fleurs étranges que furent Julien (Loti), Marie et Gustave Viaud, les enfants de Nadine.

La maison dans laquelle s'était installé Philippe avec sa jeune famille, maison contiguë à celle qu'habitait son père, appartenait à celui-ci ; mais, deux ans plus tard, vers 1812, cette maison fut vendue et Philippe dut émigrer vers une maison voisine.

Outre ces deux maisons, Dauphin Texier possédait aussi, tout près de Saint-Laurent de la Prée, une assez belle propriété appelée la Tuillerie. Elle se composait d'une maison à tourelle et d'une immense « garenne », sombre et romantique

parc, plein de chênes verts aux troncs entourés de lierre, serrés les uns contre les autres ; cette garenne à l'ombre dense et verte, au sol couvert d'une bourre végétale épaisse : lierre, pervenches et tapis de fraisiers, était toute fraîche de sources qui y déroulaient des courbes moussues sous des passerelles vermoulues et rustiques. La famille Texier y vivait une partie de l'été (1). Lorsque Dauphin dut laisser le service actif dans les bureaux de la marine, vers 1811, il obtint la perception de Saint-Laurent de la Prée. Il vint alors à la Tuillerie à jours fixes, toute l'année, ce qui lui donnait une grande liberté.

Il partait sur son cheval noir, vêtu de la grande pelisse des cavaliers, ses deux pistolets à l'avant de sa selle dans ses fontes ; derrière lui, l'épaisse mallette de cuir contenait les deniers de l'État et les livres. Il revenait le soir au crépuscule ; son cheval marchait au pas en longeant les remparts sur l'herbeux chemin de ronde.

Il passait alors devant la maison de Philippe, et Nadine le guettait derrière les fenêtres. Nadine et sa petite sœur, car trois ans après Nadine, était née Clarisse, celle qui fut la seconde mère de Loti. Les deux enfants, leurs petits nez écrasés contre la vitre, voyaient venir le grand-père. Il s'arrêtait, sans descendre de son cheval, souriait aux petites, puis rentrait.

Il attachait alors sa monture au fond de la cour de sa maison, dans le chai ; une petite trappe se voit encore au plafond de ce chai, d'où l'on faisait tomber le foin dans la mangeoire.

Dauphin aimait beaucoup son cheval noir, il le soignait lui-même. Quand ce cheval mourut, il refusa de le laisser enlever par l'équarrisseur ; dans la vieille, l'étroite cour où Loti, longtemps après, devait passer ses jeudis et ses soirées d'enfant, Dauphin fit creuser une fosse et enterra son cheval. Souffrait-il déjà du besoin qui, plus tard, tourmentera son petit-fils de conserver près de lui tout ce qu'il avait aimé, quoi que ce fût, tout ce qui avait à quelque moment fait partie de sa vie ?

Cette cour, où devaient longtemps s'asseoir les « chères

(1) Cette propriété appartient aujourd'hui à Mme Perdrigeat.

robes noires », n'offraient pas tout à fait alors l'aspect que connut Loti. En ce temps-là, « il y avait, dit-il, deux grands timbres, un vieux puits en maçonnerie tout couvert de campanules ; la porte du corridor était une toute petite porte ronde en arceau ». Ainsi la décrit Pierre Loti dans les *Annales de la famille*, d'après les souvenirs de tante Lalie. Les grands murs, qui étouffent un peu cette cour aujourd'hui, n'étaient alors que des murs de clôture, très bas, qui la séparaient des cours et des jardins du voisinage, et au-dessus desquels passaient le soleil, le grand vent, tous les parfums de la Prée, et parfois, les jours chauds, les subtiles odeurs de plantes décomposées et de pourriture venues des marais.

Dans les soirs d'été grelottants de fièvre, la grand-mère Julie Texier, fragile, fatiguée par le travail du jour, venait s'asseoir sous un grand jasmin, ce grand jasmin pour lequel Nadine d'abord, puis Loti devaient faire l'impossible afin de prolonger sa vieillesse ; une à une, un à un, tous la rejoignaient ; Rosalie demeurait là, immobile, ses beaux yeux inquiets fixés dans la nuit.

Sous les campanules du puits cadenassé, Nadine et Clarisse jouaient jusqu'au moment où, leurs yeux se fermant, la grand-mère et la jeune maman Henriette, — que grand-mère Texier appelait habituellement Renaudine, — emportaient chacune une des petites et les couchaient, déjà sommeillantes, sous le tulle des moustiquaires.

Nadine était une très jolie petite fille souriante et douce ; Clarisse, elle, avait une assez ingrate petite figure, aux traits irréguliers. Très timide et très farouche, pleine d'une ardente admiration pour sa sœur aînée, elle vivait déjà dans son ombre comme elle devait le faire toute sa vie.

A l'arrière-plan des souvenirs de tante Lalie et de Nadine concernant cette époque, passent en grisaille des servantes à hauts bonnets de mousseline : Augère, la dévouée, que Loti devait retrouver plus tard, bien vieille et affaiblie, dans sa bicoque de l'île d'Oléron ; Catherine la simple, diligente pour le travail, affectueuse aussi, mais plus naïve que les enfants qu'elle gardait.

Nadine et Clarisse recevaient parfois la visite de cousins et de cousines de « l'île ».

« Une fois, leurs petites cousines Clara et Célina, qui

étaient à peu près de leur âge, étaient venues les voir, racontait plus tard Nadine à ses enfants ; toutes les quatre ensemble étaient sorties sous la conduite de Catherine pour aller, hors des remparts, voir les baraques de la foire de juillet... »

Nadine décrivait alors avec complaisance les quatre fraîches petites robes d'indienne, les chapeaux à ruban... En étourneaux, on était entré dans une baraque sans songer qu'il faudrait payer sa place. Catastrophe !... Les cinq escarcelles étaient vides ; il fallut laisser les cinq mouchoirs en gage, aux mains d'un forain sans cœur. Et les cinq sans mouchoirs s'en étaient revenues pleurant à chaudes larmes, les petits nez reniflant, barbouillés, désespérés.

Lalie, l'aînée des sœurs de Philippe, s'occupait de ses nièces Nadine et Clarisse, tantôt les endoctrinant pieusement avec son habituelle tendresse un peu rude, tantôt leur racontant des histoires, des souvenirs d'enfance...

— ... J'étais toute petite fille, et quand je rentrais en ville avec grand-mère Texier, par la porte Martrou, les soldats qui gardaient cette porte se penchaient vers moi et me disaient en riant : « Montre ta cocarde, citoyenne !... » Et je la montrais, épinglée sur mon bonnet.

Le catholicisme fervent de Lalie, un peu terrifié par les excès révolutionnaires, — elle avait vu guillotiner un nègre place Colbert, — ne s'embarrassait pas trop cependant du voisinage des idées républicaines ; elle avait été familiarisée de bonne heure avec les théories nouvelles et les hardiesses politiques. Sa meilleure amie d'enfance était une jeune fille appelée Julie Lagarosse, fille d'un armateur, révolutionnaire redouté, note Loti dans ses *Annales*, et le domaine de la Limoise appartenait à cette époque à la famille Lagarosse ; la Limoise, qui devait plus tard enchanter l'enfance de l'écrivain, avait d'abord accueilli et enchanté tante Lalie qui, tout enfant, s'en allait déjà y passer de longues journées d'été...

Ainsi, dans une atmosphère vivante, tendre, pleine, selon les jours, de gaieté ou de mélancolie, ouverte à tous les souffles, à toutes les idées, Nadine et Clarisse vivaient heureuses, choyées par maman Renaudine, choyées par tante Lalie, et surtout par grand-mère Texier qui savait coudre, prier, chanter, et « fabriquait », du même cœur, de menus joujoux de carton pour ses petites filles et des chansons nouvelles.

L'intérieur familial dans lequel elles s'étaient éveillées avait pour décor de gracieuses toiles en camaïeu rose et de beaux meubles aux bois précieux.

Et, bien que docilement elles aient suivi chaque dimanche maman Renaudine au temple, elles ne connaissaient pas encore la sévérité et la gravité huguenotes dont s'entourait une autre grand-mère là-bas, dans un petit bourg de l'île d'Oléron.

*
* *

Philippe Texier, le jeune père au visage triste, était atteint de la maladie de poitrine transmise par sa mère ; il pâlissait, maigrissait, s'affaiblissait dangereusement. A la pointe du printemps de 1817, le médecin de la famille, M. Rivière, lui prescrivit plusieurs mois de repos au grand air.

Philippe était déjà bien malade ; il partit péniblement avec sa femme et ses deux filles pour s'installer à Saint-Pierre d'Oléron, chez la mère de sa femme.

Le voyage était alors long et difficile. Il fallait louer une voiture pour se rendre au delà de Marennes, à la pointe de Chapus ; là, on prenait un petit bateau qui faisait le service du Chapus au Château d'Oléron et traversait l'extrémité du pertuis de Maumusson. Le bateau devait attendre l'heure de la marée, et l'on « passait » alors, empêtré dans les cordages et les chaînes, emportant ses hardes, ses bagages que le mouvement du bateau déplaçait et qui, parfois, quand le pertuis était houleux, se couvrait d'embruns. Si le bateau ne « passait » pas aussi la voiture, il fallait s'acheminer à pied ou bien louer de petits ânes pour vous transporter vous et vos bagages jusqu'au centre de l'île. Il fallait coucher en route. Voyage bien long, bien fatigant pour un malade.

Une lettre de Julie Texier à Renaudine montre toute son inquiétude :

« Ma chère fille,

« Vous étiez partis à six heures du matin, je me persuadai que votre conducteur devait être de retour le soir : j'y vais à huit heures, puis à neuf. Je ne puis vous rendre ce que j'éprouvai d'inquiétudes à midi du lendemain : c'est là où je me persuade que vous êtes restés dans quelque auberge ou que la voiture a soit cassé ou renversé ; j'étais, comme saint Lau-

rent, sur le gril... Je vous parle de saint Laurent, vous ne le connaissez pas... Enfin, votre homme arriva à trois heures et m'assura que votre mari n'était pas plus malade qu'à son départ... Je me plais à croire, comme M. Rivière, que le changement d'air, le repos de quelques mois, la dissipation que voudront bien lui procurer vos parents et vos amis influeront sur lui, tant pour le moral que pour le physique... »

Il ne guérit pas. Loti raconte dans les *Annales de la famille* :

« Il traîna là quelques mois ; il était d'une douceur extrême, ne se plaignant jamais. Maman se le rappelle assis pendant de longues heures au soleil, au jardin, au printemps de 1817 ; il disait qu'il regardait pousser les asperges... »

Ses journées dolentes, patientes et rêveuses se passaient ainsi, non loin de l'endroit du jardin où étaient enterrés les ancêtres huguenots revenus de Hollande après les persécutions religieuses.

Il mourut dans une des chambres basses sur la cour ; ses yeux très doux se reposèrent pour la dernière fois sur le décor austère des meubles que nous décrivent les inventaires : les lits aux rideaux de reps vert, la table peinte en gris et noir, la petite glace au cadre en noyer... Il mourut, comblé de soins et de dévouement, mais privé de cette ambiance de sensibilité toujours frémissante dans laquelle s'était formée son âme mélancolique et souriante.

Il avait trente-trois ans.

Dès lors, sa femme Henriette, plus Renaudine que jamais, s'installe définitivement dans l'île d'Oléron avec Nadine qui avait sept ans et Clarisse qui en avait quatre.

Il est assez curieux de remarquer que dans cette famille Texier, où l'on ne brûlait guère les lettres, où toute ligne écrite était respectée, presque rien ne reste d'Henriette Texier, la femme de Philippe. Sa personnalité se dégage mal ; elle paraît avoir eu beaucoup de bon sens, les gens de sa famille la consultaient volontiers ; nous savons qu'elle menait une vie droite, vertueuse, mais rien ne permet d'entrevoir son caractère. Quelques portraits l'évoquent, peints alors qu'elle était déjà très âgée par Marie Viaud, sa petite-fille, la sœur de Loti : visage sans sourire, les yeux assez doux sont un peu rêveurs et distraits ; il apparaît très difficile de dégager ce que

lui doivent la sensibilité et l'imagination de son petit-fils.

Veuve, elle ne demeura pas dans la maison de sa mère, mais elle ne s'en éloigna pas. Elle loua dans la même rue un appartement situé au rez-de-chaussée, chez un forgeron nommé Boutinard. Longtemps le bruit de la forge réveilla brusquement à l'aube la mère et les enfants, puis un jour vint où elles ne l'entendirent même plus. Nadine s'effraya bien plus longtemps de la *traçon*, la voiture lente aux gros chevaux qui passait aux dernières heures de la nuit, transportant le sel, et dont la marche lourde faisait un bruit lugubre...

Et les années se succédèrent douces, grises, cendreuses, et l'encerclement commença autour de la petite Nadine, tendre, sensible, nerveuse, enthousiaste et mélancolique, autour de la petite-fille de Julie Texier à qui elle ressemblait par tant de traits.

*
* *

La famille Renaudin était nombreuse, patriarcale ; elle avait essaimé autour de la maison des aïeules, dans l'étroite et silencieuse rue aux maisons blanchies à la chaux, toutes égales et semblables ; dans les rues avoisinantes, blanchies aussi et bordées des mêmes fleurettes minuscules et multicolores du gazon de Mahon.

Elle représentait bien le type de cette ancienne bourgeoisie protestante, riche de vieux parchemins, que les guerres religieuses et les persécutions des siècles passés avaient accoutumée à une vie discrète, sévère, voilée, à la dureté pour soi-même et à l'héroïsme.

Depuis Jean Renaudin, le premier dont on distingue la trace, et qui au début du XVIIe siècle avait été juge sénéchal de la baronnie de Chassiron pour le bourg de Saint-Pierre, la famille s'était développée, nombreuse et respectée : juges, procureurs fiscaux, riches marchands, navigateurs ; tantôt vivant paisible dans leur île, tantôt naviguant et commerçant aux Indes, tantôt obligés de fuir la persécution religieuse en Hollande. L'un des plus illustres, l'amiral Renaudin, avait commandé le *Vengeur*.

Au début de XIXe siècle, les cousins Renaudin, épars dans l'île, étaient riches « avec des allures de seigneurs », écrit Loti. L'un d'eux fabriquait de l'indigo dans les Indes, où il vivait

en nabab, et d'où il revenait, fastueux, éblouir un moment la vie si unie de ses parents de l'île.

Nadine devait se souvenir toujours de ses passages, et certaines paroles, gravées au hasard dans son esprit, ébranlaient son imagination et devaient, longtemps après, ébranler profondément celle de Julien, son enfant : « ...La luzerne ferait de l'indigo jaune... » Paroles inscrites sans suite dans l'esprit d'une enfant, images conservées sans liens, juxtaposées, comme celles qui lui étaient restées de certaines petites cousines Renaudin qu'elle évoquait beaucoup plus tard pour Julien : « Elles allaient le matin dans les champs, dans la rosée, avec des robes de soie rose ou bleu clair, sans souci de les abîmer... » Luxe inouï, incompréhensible pour une enfant vêtue pratiquement de laine sombre ou de solides indiennes !

La grand-mère Renaudin, auprès de qui vivait maintenant la petite Nadine, était la fille d'un riche négociant de l'île, la troisième des cinq sœurs Grenot ; elles étaient toutes jolies, note Loti dans un arbre généalogique établi par lui-même, « elles portaient des toquets et se poudraient », ce qui remplissait de stupeur les braves gens de l'île qui ne connaissaient guère les modes et les coquetteries nouvelles.

Jeanne Grenot avait épousé Samuel Renaudin vers la fin du XVIIIe siècle, mais la cérémonie du mariage n'avait pu se faire dans le bourg de Saint-Pierre. Les jeunes gens s'en étaient allés, avec d'autres groupes huguenots de l'île, se marier à Bordeaux pour éviter les persécutions.

Leur fortune paraissait solide ; ils étaient propriétaires du sel et faisaient de l'eau-de-vie. Mais depuis si longtemps qu'elle était veuve, la grand-mère Renaudin-Grenot avait vu diminuer son aisance ; de temps à autre, quelques morceaux de ses marais salants passaient à de nouveaux propriétaires. Pourtant elle menait une vie bourgeoise, à la fois confortable et sévère.

Vie paisible, ordonnée, « comme il faut » s'il en fut, telle qu'on la voit encore, paradoxale aujourd'hui, chez beaucoup des habitants de l'île. Vie de femmes fortes et pieuses qui vaquent aux besognes quotidiennes et vont au temple, vêtues de leurs mantes noires à capuchon.

On apprenait à Nadine et à Clarisse à s'occuper avec un ordre minutieux des choses du ménage, à prendre grand soin

de leurs vêtements et de leur personne, à coudre, à broder.

Leurs distractions étaient simples, tranquilles, sans imprévu. Elles jouaient avec des nuées de cousins et cousines dans le jardin de la grand-mère où il leur était permis de cueillir tout ce qui les tentait aux beaux arbres fruitiers que la douceur du ciel de l'île chargeait de fruits.

Durant l'été, quand la chaleur était écrasante, l'on demeurait peut-être un peu trop derrière les volets dans les salles fraîches, mais à l'automne, on se rendait dans les fermes pour mesurer le blé et l'entasser dans les greniers ; on allait aux vignes en famille, porter à manger aux vendangeurs, et les villages se parfumaient tous ensemble du raisiné que l'on cuisait un peu partout.

C'étaient de vrais voyages que l'on entreprenait ainsi dans l'île pour aller aux propriétés : la route se faisait sur de petits ânes ; on cheminait ainsi des journées dans les campagnes plates, sous le ciel tiède et capricieux. Quelquefois de terribles orages survenaient ; il fallait alors se réfugier dans des auberges ou frapper à la porte des fermes isolées.

L'hiver, la vie devenait plus monotone, mais la famille était nombreuse, très unie ; toutes les sœurs de la grand-mère, mariées dans le voisinage, se réunissaient le soir chez l'une ou chez l'autre pour jouer à « la mouche ». Elles s'appelaient dans le crépuscule ou dans la nuit commençante, et « maman, note Loti dans les *Annales*, se rappelait leurs voix se demandant : « Y vas-tu, ma sœur ? »

Plusieurs des maisons de la rue Saint-Pierre abritaient des membres de la famille. Les plus proches voisins, si proches que des portes de communication s'ouvraient entre les jardins, étaient les Lieutier.

Couple romantique : elle, Clarisse, la sœur aînée d'Henriette Renaudin ; lui, un beau créole venu quelques années auparavant de l'île Bourbon, envoyé dans l'île d'Oléron par son père pour surveiller quelques propriétés. Épris de la jeune fille, il menaçait de l'enlever, si la mère ne consentait pas au mariage. La mère avait dû céder, mais n'avait jamais pu lui pardonner et ne l'aimait pas.

Mari parfait ; lorsque, la soirée passée chez la grand-mère Renaudin, il pleuvait à l'heure nocturne du retour, il prenait sa femme dans ses bras et la portait à travers les jardins pour

qu'elle ne mouillât pas ses chaussures. Ils eurent sept enfants.

En haut de la rue se trouvait la maison de l'oncle Pellier, un vieux et rugueux cousin de la grand-mère, ancien armateur, très original et très riche. Il détestait l'empereur Napoléon Ier et au temple grognait tout haut quand le pasteur priait pour lui.

« Il avait, raconte Loti, constamment à dîner chez lui sa filleule, ma tante Clara Lieutier, avec sa sœur Célina, ou avec maman ou tante Clarisse à tour de rôle ; toujours deux petites filles. Il les gâtait beaucoup, mais il disait à chaque instant : « Ah !... que ces petites filles m'ennuient ! » Il avait une dame de compagnie, la vieille Nanette, et une servante. La grande salle à manger était sur la rue, la table toujours mise ; après les repas, il tapotait dessus pendant une heure avec ses doigts... Il avait chez lui du « sucre des îles » dans des grands pots en faïence ; un sucre particulier... »

D'autres intérieurs restaient fixés dans l'esprit de Nadine, celui des tantes Compère, l'une vieille fille, l'autre veuve ; elles veillaient toutes deux sur leur nièce Marie Grenot, qui était simple d'esprit ; Nadine les revoyait dans leur salon, assises dans leurs grandes bergères, auprès de la cheminée où voisinaient un vieil encrier et d'anciens vases de faïence à trous pour les fleurs...

La vie a dispersé cette patriarcale famille. Les maisons de la rue Saint-Pierre ont été vendues, les Renaudin et les Grenot ne sont plus les seigneurs de ce fief. Seuls descendants connus vivant encore à Saint-Pierre d'Oléron, la famille Barreau-Grenot habite dans une de ces maisons, intouchée celle-là, où sur des boiseries anciennes aux sculptures très fines demeure toute une galerie de vieux portraits, oncles et tantes d'autrefois, de ceux justement qui entourèrent l'enfance de Nadine Texier.

Douceur et gravité de la vie, dignité, piété austère, simplicité des habitudes, la petite Nadine vécut parmi tout cela sous la tutelle d'une grand-mère attentive, aimante et froide, d'une mère dont nous ne connaissons plus guère que la stricte application à ses devoirs.

Elle vécut dans cette vieille petite ville à la lumière voilée, tellement silencieuse et déserte sous le soleil ou les averses atlantiques, dans l'atmosphère de béguinages qui enveloppait

ses petites rues si blanches, aux maisons toutes égales, aux jardins cachés, qui sentent le buis et la rose.

Enfant sérieuse, occupée à tous les travaux féminins, brodant, rêvant, priant, surveillée sans cesse, docile et douce, Nadine grandissait, devenait remarquablement jolie. Elle avait de grands yeux inquiets, elle aussi, transparents, où passaient toutes les nuances des émotions : les yeux qu'elle donna à Loti. Extrêmement sensible, très nerveuse déjà comme l'était l'autre grand-mère de Rochefort, elle subissait sans révolte la tendre et grave éducation Renaudine.

Sans révolte...

Mais elle se souvenait de sa famille de Rochefort, de la religion moins sévère de sa grand-mère Texier, et, dans son ombre, Clarisse sa sœur, au petit visage ingrat, se souvenait aussi. Chez le vieil oncle Pellier, elles jouaient souvent toutes les deux dans la « chambre de compagnie ». Seules dans cette grande pièce meublée de hauts lits à colonnes, drapés de serge verte, entre lesquels était placé un fauteuil Louis XIV en vieille tapisserie, bien sûres de n'être pas observées, elles avaient en cachette installé une chapelle à la Vierge et récitaient là des *Ave Maria* en rêvant de se faire catholiques...

L'éducation protestante fut la plus forte. La petite huguenote s'éleva, gracieuse et timide. Les Renaudin dominaient la sensibilité, l'âme de feu des Texier ; ils s'imposaient par la force des traditions, leur nombre, leur silence, leur distinction, leur froideur.

L'envoûtement de l'île les aidait, l'ambiance des vieux et nobles souvenirs, la douceur des décors. Comme l'on s'explique bien la magie qu'exerça plus tard « l'île » sur l'imagination enfantine de Pierre Loti et les raisons pour lesquelles dans ses diverses ascendances il a *choisi* celle d'Oléron.

« Les grands oncles jamais connus dont je me faisais dire les noms... me plongeaient dans des rêveries sans fins... » écrira-t-il dans *le Roman d'un enfant*. Le caractère romanesque de certains souvenirs, les prolongements marins et coloniaux de leurs existences, toutes ces vies antérieures recréées par son imagination et tout l'héroïsme aussi de ces luttes religieuses qui avaient durci et grandi les âmes exaltaient le cœur passionné et lyrique qu'avait mis en lui la tribu frémissante des Texier.

*
* *

Malgré l'emprise de l'île et des Renaudin, Nadine n'oubliait pas la maison si vivante où demeurait sa spirituelle, mélancolique et narquoise grand-mère Texier.

Elle aimait à y revenir, avec Clarisse parfois, mais le plus souvent sans elle ; elle y faisait de fréquents séjours, longs de trois ou quatre mois. La mère des deux petites amenait elle-même ses filles à Rochefort. Voyage pittoresque et harassant ! Elle partait à cheval, ses deux filles assises dans des paniers de chaque côté ; un saulnier, à cheval lui aussi, la suivait, par derrière. Il fallait coucher à Marennes.

Après le silence d'Oléron et ses rues si blanches sous le soleil ou la brume, Rochefort prenait presque figure de grande ville. On les avait chargées d'échantillons de tissus, de mercerie à réassortir ; elle devait, avec Lalie, choisir des vêtements d'hiver ou d'été pour toutes celles de Saint-Pierre... Tant de magasins ! Tant de va-et-vient dans les rues, tant d'officiers de marine galonnés d'or, et, le soir, les groupes chantants des marins qui passaient en se donnant le bras et dont la voix croissait puis décroissait à mesure qu'ils approchaient ou s'enfonçaient vers les remparts.

Dans la maison familiale, l'atmosphère et le décor ne changeaient guère. A la place actuelle de la pagode installée par Loti se trouvait la salle à manger, et, sur la rue, au lieu du salon rouge, la grande chambre aux deux lits à colonnes, drapés et couverts de camaïeu rose. La grand-mère couchait dans l'un et sa fille Victorine dans l'autre.

Au premier étage demeuraient Rosalie et sa cousine Sillette. Cette dernière était la fille d'un frère peu fortuné de Dauphin. Les parents de Sillette habitaient Angoulême, mais les Texier soignaient l'enfant pour leur venir en aide.

Lorsque Nadine était à Rochefort, elle couchait avec sa grand-mère dans un des lits de la chambre rose ; la petite, alors, se blottissait contre cette vieille femme qu'elle aimait, qui la comprenait si bien et à laquelle elle ressemblait tant.

Dauphin Texier était mort en 1821.

Nadine, à Rochefort, retrouvait une foule de cousines et d'amies. Julie Serrié, l'aînée de ses tantes Texier, habitait dans le haut de la rue des Fonderies, la maison où demeure

aujourd'hui le docteur Demarque. Elle avait trois petites filles dont l'âge se rapprochait de celui de Nadine et qui portaient les trois prénoms romantiques de Corinne, Ameline et Maléna.

En face des Serrié habitait l'amie intime de Rosalie Texier, Julie Lagarosse, à qui appartenait la Limoise. Grande jeune femme brune, marquée de la petite vérole, mais gracieuse et spirituelle, elle avait épousé un M. Savigny, lieutenant de vaisseau. Il s'était cassé les reins en tombant dans la cale de son bateau et ne pouvait plus naviguer. Elle le soignait. Femme énergique, il lui arrivait de conduire son mari dans les Pyrénées pour prendre les eaux. Tous deux s'en allaient, faisant la route à petites journées sur des ânes !

Les quatre jeunes filles accompagnaient souvent leur tante Lalie à la Limoise, d'autant plus que Mme Savigny avait adopté une jeune nièce des Sables-d'Olonne, Eugénie Durand, qui était à peu près de l'âge de Nadine et devint son amie intime (1).

Soit à Rochefort, soit à la Limoise, Rosalie, épanouie à miracle, rencontrait chez Julie Savigny un médecin de la marine, M. Riondel, qui s'était épris d'elle follement. Sa demande en mariage repoussée, il persistait, espérait toujours. Il devait soupirer durant quarante ans et mourir célibataire. Toujours Rosalie le repoussa, sans explication, comme elle repoussa inflexiblement tous les prétendants qu'attirait son beau visage.

Nadine ne posait pas de questions, mais devinait une peine mystérieuse inconsolée dans les yeux vifs et sans gaieté de sa tante, dans ses nervosités.

Parlant à voix basse, quelquefois, les cinq adolescentes, secouant leurs têtes aux boucles « à repentir », cherchaient entre elles la cause de tous ces refus. Jeunes filles au rire facile et candide, moins couvées que les petites Lieutier d'Oléron, plus sensibles, plus averties, sous un angle enfantin, des choses de leur petite vie, capables de jouer et de courir jusqu'à buter de fatigue, lorsqu'elles s'en allaient accompagnées de leur chien Phanor, « qui jouait à cache-cache avec elles, disaient les grand-mères, comme une personne » ; elles étaient

(1) A la mort de Mme Savigny, Eugénie Durand hérita la Limoise et épousa M. Duplais, grand-père du propriétaire actuel.

capables aussi de lire, de rêver, de deviner d'indicibles douleurs.

Elles se réunissaient le soir chez la grand-mère Texier, chacune apportant son ouvrage de couture ou sa broderie. La grand-mère excellait dans les petits travaux féminins de ce temps-là. Personne ne faisait aussi bien qu'elle les boîtes pour le fil et autres menus objets, avec les paillassons dans lesquels arrivait, de la Martinique, la cassonade.

Elle vieillissait, la pauvre grand-mère ; elle se rapetissait encore ; de plus en plus le visage se ridait, ses cheveux grisonnaient, mais toujours vive, toujours les yeux aussi perçants, elle semblait voir dans les cerveaux.

Tout en travaillant de ses mains, il lui arrivait de « fabriquer » quelque chanson, les enfants lui en demandaient à tout propos, pour une fête, pour un jeu, au changement des saisons...

« Après que l'hiver fut passé, note-t-elle, ils me demandèrent une chanson nouvelle. »

Et la chanson suit, écrite vaille que vaille.

« Et je chante à tout hasard », avoue-t-elle ; mais chanson pleine de conseils maternels, infiniment perspicaces, où chacune retrouvait son nom ; conseils aussi sur les plaisirs permis, sur la manière de se tenir au bal.

...Entre vous, ne blâmez jamais
L'intention, ni la conduite ;
Aimez-vous, et que désormais
L'épigramme ne vous excite.
Voyez toujours des mêmes yeux
Que vous désirez d'être vue :
L'on vit content, l'on vit joyeux
Quand on n'a pas la basse vue...

Et, en marge, le nom de celle à qui s'adresse en particulier chaque conseil.

Si quelque ami entrait et « désirait se trouver placée dans la chanson », la grand-mère, sans se faire prier, ajoutait une strophe.

Les derniers vers qu'elle fit portent cette note : *Fait le jour de la mi-carême, le* 18 *mars* 1830. Elle a soixante-quinze

ans, les vers sont maladroitement rythmés. C'est une sorte de testament poétique et religieux dédié : « A cinq petites filles... » Tristesse de sa vie dont elle sent venir le terme, résignation, amour de Dieu...

Partagez entre vous ces cahiers que je laisse...

leur dit-elle, et elle leur demande en souriant de n'en pas faire des « papillotes ».

Elle devait encore vivre quelques années durant lesquelles Nadine et Clarisse, surtout Nadine, vinrent de plus en plus souvent à Rochefort. L'imagination, la sensibilité de Nadine s'épanouissaient, trouvaient là leur vrai climat, leur famille la plus favorable et la plus intime.

*
* *

En face de la maison familiale de Rochefort, au premier étage d'une autre maison très modeste, les jeunes filles qui venaient le soir travailler auprès de grand-mère Texier et manger de la cassonade apercevaient à travers une fenêtre éclairée l'angle d'une chambre : coins de meubles vieillots et, contre le mur, grand dessin au crayon noir, une vache dans un pré. De bonne heure, la lumière s'éteignait aux fenêtres voisines, mais celle-ci gardait sa lumière très tard, et quand, par hasard, Nadine ouvrait les yeux dans la nuit, elle pouvait longtemps l'apercevoir de sa chambre.

Dans cet appartement, vivait alors, comme elle pouvait, une certaine Marie Morillon. Elle était veuve de Jean-Louis Viaud, sergent-major au 3e régiment d'artillerie de marine, puis capitaine d'armes sur le vaisseau l'*Achille*. Il avait participé à la bataille de Trafalgar et était mort à l'hôpital de Tarifa des suites de ses blessures, en 1805, âgé de vingt-neuf ans, comme en fait foi l'acte de décès délivré à sa veuve.

C'est cette grand-mère que Loti, dans *le Roman d'un enfant*, appelle « la grand-mère aux chansons ».

Toute jeune mariée, elle avait figuré pendant la Révolution dans une de ces fêtes antiques et patriarcales à la Jean-Jacques Rousseau, telles qu'on les aimait alors. Habillée d'une robe de satin blanc à raies cerise, une perruque blonde sur la tête, elle avait pris part à un cortège lors de la fête des vieillards. Ceux-ci, placés sur une estrade vêtus de tuniques

blanches et coiffés de guirlandes vertes, avaient reçu des mains de la jeune femme la symbolique corbeille de fleurs.

Cette fête avait dû incruster bien nettement son souvenir dans l'esprit de Marie Viaud, car, lorsque vint la vieillesse et qu'elle n'eut plus tout à fait sa tête, parmi les chansons qu'elle chantonna indéfiniment, revenaient souvent *la Marseillaise* et les premiers hymnes républicains.

Elle avait eu deux fils ; l'aîné, Jean, était mort, à quatorze ans, sur la *Méduse*, d'une manière que l'on ne put élucider. Un officier du voisinage qui se trouvait également sur la *Méduse* refusa toujours, en se détournant, très gêné, de donner la moindre explication sur sa fin, et l'on accusait à voix basse cet officier de l'avoir fait tuer pour le manger.

La mère vivait avec ce souvenir sinistre, sans ressources, sans aucune pension de l'État. Auprès d'elle restait son dernier fils, Théodore, et un neveu orphelin, Pierre Bon, qu'elle avait recueilli, mais qui, marin très jeune, était souvent à la mer.

Marie Viaud, pour vivre, s'était mise à repasser. Comme elle était fine, assez distinguée, d'une dignité de vie absolue, et que le souvenir de grands malheurs l'accompagnait, chacun dans la petite ville la respectait, et elle jouissait de cette considération qui, en province, double les possibilités et facilite bien des rapports sociaux.

C'était la lampe de Théodore Viaud que le voisinage apercevait si tard dans la nuit. Il travaillait là, dans son petit cabinet de travail, adoré, admiré, gloire et passion de sa mère.

De petite taille, les traits assez réguliers, les yeux très brillants, il était extrêmement calme et pondéré ; il avait les manières douces et courtoises des hommes élevés par des femmes. Intelligent, invinciblement tourné vers les choses de l'esprit, sa pauvre situation ne lui avait permis que des études très incomplètes et très courtes dans la petite école d'un maître brutal et cruel dont il gardait un mauvais souvenir.

Dure enfance en petits sabots, alors que ses seuls plaisirs étaient d'aller le soir, donnant la main à sa mère, sur les remparts de la ville d'où il se souvenait avoir aperçu la lueur des « brûlots » anglais.

Mais il avait acquis tout seul une culture assez étendue

en travaillant tard dans la nuit, après sa journée d'écritures à la mairie où il était employé depuis sa sortie de l'école.

Toutes les choses intellectuelles le fascinaient, tous les arts. Il apprit à peindre tout seul, sans principe. Il reste de lui des miniatures maladroites, dont quelques-unes singulièrement vivantes, comme le portrait de Clarisse Texier et le portrait présumé de Mme Bertin-Texier, la grand-mère de Nadine. Il reste aussi des dessins minutieux en trompe-l'œil faits comme les miniatures avec une extrême précision. Il avait appris, Dieu sait où, à jouer de la flûte.

Mais sa passion la plus grande fut pour les lettres. Presque un enfant encore, il s'appliquait à écrire le récit de menus événements de sa vie. Puis, non seulement il fit des vers, « des bouquets à Chloris », mais il écrivit des comédies que des amateurs jouèrent sur le théâtre de Rochefort (1).

Quelques-unes de ces comédies sont en prose : *Marcelin*, *l'Intrigant*, *l'École des amants*, écrites dans un style un peu laborieux, d'une élégance affectée parfois et vieillie, elles ne sont pourtant pas sans mérite. Telle *l'École des amants* dont la psychologie est juste, l'action bien conduite, mais à laquelle manque le cinquième acte.

Les pièces en vers, comme *l'École des jaloux*, ne sont pas certes les plus mauvaises. Les vers, souvent d'une bonne frappe, ont quelque chose de massif, de réaliste, qui fait penser à Boileau. Mais prose ou vers, Théodore Viaud anime ces pièces d'un esprit un peu pincé, d'une éloquence un peu raide qui marquent bien sa personnalité.

La tradition familiale raconte qu'une de ces comédies est le produit d'une collaboration avec un jeune médecin, rival malheureux de Théodore Viaud auprès de Nadine Texier et que Loti devait connaître en 1873 à Dakar.

Laquelle de ces pièces fut faite à deux ? Rien ne l'indique clairement dans les manuscrits. Pourtant, nous croyons voir dans l'une d'elles un apport étranger à l'inspiration habituelle du jeune écrivain. *Les Victimes de l'amour*, cette fantaisie bouffonne en un acte et en vers, montre une gaieté, une verve un peu grosses qui exagèrent nettement une des manières habituelles de Théodore Viaud. Ce n'est pas l'œuvre la moins

(1) Huit en tout.

bonne. La forme en est plus sûre, et, sous la brutalité de l'invention, la satire d'un genre littéraire est assez bien menée. Si cette pièce est le résultat d'une collaboration, il est certain que les deux esprits avaient une réelle parenté.

Souvent, dans son enfance, la petite Nadine avait dû traverser la rue pour porter chez la pauvre Marie Viaud, la repasseuse, les bonnets de tulle des grand-mères. Elle rencontra là le jeune Théodore. Il avait cinq ans de plus qu'elle, faisait figure déjà d'homme sérieux ; il la saluait avec une politesse timide et grave.

Mais, quelques années après, la repasseuse ne repassa plus : son fils le lui avait interdit ; il donnait le soir des leçons de grammaire, de littérature, de dessin à des jeunes filles et augmentait ainsi ses ressources.

A mesure qu'elle grandissait, Nadine Texier s'intéressait davantage à son voisin. Elle savait qu'en ville, on le citait comme un modèle de sagesse et de sérieux ; une petite auréole de poète l'entourait, ses vers couraient les salons, on l'invitait, on invitait aussi sa mère.

Les soirs d'été, les familles se réunissaient dans les jardins autour des maisons. Chez les Texier venaient Julie Savigny et son impotent mari, quand ils n'étaient pas à la Limoise ; une autre famille d'officiers de marine, les Barbotin ; il venait aussi le médecin Riondel pour les beaux yeux de Lalie ; il venait Théodore Viaud et sa mère, d'autres jeunes poètes...

Les dames chantaient des romances, on parlait politique, « on était garde national, on s'échauffait pour la patrie ». On disait des vers, des querelles littéraires s'agitaient dont nous retrouvons des traces dans les œuvres de Théodore Viaud.

Dis-moi, chanteur insupportable,
Qui pédantises sans raison,
Si c'est la sottise ou le diable
Qui te dicte tant de chansons ?...

écrit-il à un inconnu. Petit cénacle provincial que présidait, sans en avoir l'air, l'enthousiaste et mélancolique grand-mère Texier, tandis que ses vieux doigts tricotaient et qu'autour d'elle les jeunes filles brodaient ou préparaient la tisane du soir.

De séjour en séjour, Nadine grandissait, devenait une jeune fille très jolie. Elle était de petite taille comme grand-mère Texier, mais très bien faite, avec des traits très purs et de grands yeux verts anxieux et clairs comme ceux de tante Lalie. Elle aimait les jolies robes et roulait avec soin ses boucles brunes autour de son visage. Très timide, extrêmement sensible, nerveuse, l'imagination tournée vers les choses du cœur, elle se laissait bercer par les vers de Théodore Viaud et s'épanouissait dans ce petit monde.

Quel prestige entourait pour elle le jeune poète ! Elle assistait aux représentations de ses pièces au théâtre et le voyait recherché, félicité, applaudi. D'autre part, elle entendait toutes les pieuses et impeccables femmes de son entourage admirer, vanter cette jeunesse sans incartades, ce goût du travail, ce désintéressement total de toute godaille ; quand il s'inclinait devant elle, un peu compassé, un peu solennel, tel qu'il le fut toute sa vie, il était naturel qu'elle s'émût.

Lorsqu'elle s'en retournait ensuite dans l'île d'Oléron, elle rêvait, la vie lui semblait plus monotone, son imagination travaillait un peu et l'absence fortifiait cet amour naissant.

Non pas qu'on la laissât s'ennuyer à Saint-Pierre. On la conduisait au bal quelquefois, dans de vieilles familles où des femmes souriantes étaient embéguinées de bonnets de tulle et de fichus croisés en mousseline. Elle y paraissait avec Clarisse, vêtues toutes deux de leurs robes de percale blanche à volants brodés, un ruban de satin blanc dans les hautes coques brunes de leurs cheveux ; on dansait les yeux baissés, et les rafraîchissements servis se composaient de pommes d'api et de tisane d'orge coupée de lait !

Nadine ne manquait même pas de prétendants à Saint-Pierre. Un jeune cousin Grenot, un garçon un peu simple, l'adorait. Il était le fils d'un de ces riches parents à façons de seigneurs, dont parle Loti dans les *Annales*, toujours en habit noir, diamants au doigt et en boutons à sa chemise.

Dans son magnifique jardin, planté d'arbres séculaires, l'innocent s'en allait par les allées et chantait : « Ma Nadine est ma flamme !... » et il serrait dans son gilet quelque fleur ou quelque mouchoir volé à sa cousine.

Mais la cousine souriait, distraite ; dans son cœur, elle avait choisi le poète. A tous ceux qui la courtisaient et pou-

vaient lui donner une existence meilleure, elle avait « préféré le menestrel »..., comme l'affirme le dernier vers d'une ballade de Théodore Viaud.

Une conspiration s'organisa. L'amoureux attendit d'avoir en poche sa nomination de secrétaire en chef de la mairie ; grand-mère Texier et surtout tante Lalie étaient gagnées à sa cause : elles usèrent de leur influence pour obtenir le consentement de la mère de Nadine qui ne se fit pas trop prier malgré les différences sociales. Comment d'ailleurs eût-elle résisté à cette demande en mariage qu'elle reçut, un jour, sur grand papier à la tranche dorée, où majuscules et signature s'ornaient si précieusement ?

« Madame,

« La première fois que j'ai vu Mlle Nadine, un charme dont je ne me rendis pas compte d'abord m'attira vers elle. Dans la crainte que ce ne fût que l'effet d'une impression éphémère, je dus m'étudier. Aujourd'hui, je suis éclairé sur ce que j'éprouvai ; j'aime votre demoiselle avec toute la force d'un cœur qui a trouvé l'objet qui doit le vivifier et qu'il cherchait depuis longtemps ; guidé par le sentiment le plus tendre, j'ose solliciter de vous, madame, le seul bonheur auquel je puisse aspirer, l'espérance que je pourrai obtenir la main de l'aimable personne qui exerce sur mon âme un pouvoir absolu...

« Ne désespérez pas par un refus un timide jeune homme... Un regard de Mlle Nadine a tout changé pour moi et quand mon cœur se berce des plus douces espérances, quelle douleur poignante n'éprouverait-il pas si tout s'évanouissait !...

« Je suis, avec un profond respect, madame, celui qui espère tout de vous,

« T. Viaud,

« *Secrétaire en chef de la mairie.* »

Ils se marièrent à Saint-Pierre d'Oléron en août 1830. Elle avait vingt ans, Théodore vingt-cinq. Il avait dû abjurer le catholicisme et se faire protestant.

O. Valence.

LA VAGUE QUI PASSE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Miles était endormi dans le bateau. La marée était basse; la grande mare calme avait la couleur des méduses translucides.

— Faut-il le réveiller? demanda Molly.

Henry consulta sa montre.

— Nous ne pouvons pas partir avant une demi-heure. Il m'a prévenu. Vous voyez cette tache d'ombre projetée par la falaise ; elle ira en s'élargissant. Nous allons nous y blottir. Pourquoi vous ai-je conduite ici, Molly ? Il était évident que nous nous disputerions. Mais j'avais une raison... Qu'il fait chaud ! Plus qu'hier. Je vais poser ma veste sur le sable pour que vous vous asseyiez ici... Dites-vous que vous êtes ma femme et donnez-moi vos pensées avec soumission. « Crainte et soumission » : ces deux mots sont dans l'office du mariage. Pour vous, la soumission; pour moi, la crainte, aveuglante, envahissante. Nous allons nous marier, Molly. Vous êtes l'être le plus honnête que j'aie jamais connu. Voulez-vous me dire quelque chose ?

Il prit un air détaché et lui demanda :

— Vous est-il jamais venu à l'esprit que je m'acheminais vers la folie ?

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.

Elle fit un geste d'effroi ; il posa sa main sur la sienne pour la calmer.

— Soumission, pas de crainte ! Votre main est chaude et sèche comme tout ce qui est sûr. Notre bon lit qu'on retrouve le soir, l'odeur du foin, le pain, le feu. Vous êtes les dieux lares. Ce rôle vous plaît-il ? Mais, Molly, quelle était votre idée tout à l'heure quand j'étalais mon châle ? Je sentais vos pensées s'abattre sur moi comme des mouches. N'avez-vous pas songé : celui qui agit ainsi n'est pas tout à fait sain d'esprit ? Molly, vous avouerai-je toute mon inquiétude ? Vous dites que vous m'aimez. L'amour parfait chasse la crainte. Encore une phrase qu'on trouve dans le Livre de prières. Je connaîtrai votre amour quand vous aurez repoussé mon effroi.

— Harry, Harry ! n'essayez pas de me corrompre.

— Entourez-moi de vos bras au moins. Je suis si las d'être seul à m'occuper de moi, Molly !

Au lieu d'obéir à Henry, elle suivit l'instinct subtil qui parfois illuminait son âme positive et simple. Elle se pencha, afin qu'il pût la tenir toute dans ses bras.

— Vous m'entendez ?

Sa voix était si proche qu'elle semblait sortir d'elle-même.

— Je vous écoute, répondit-elle.

Mais son cœur restait perplexe, douloureux. Ses yeux ne quittaient pas une touffe de lavande poussée sur la falaise entre deux traits tracés dans la craie comme avec une règle. L'idée qu'il avait fallu mille ans pour arriver à cette symétrie traversa son esprit et l'absorba pendant qu'elle tendait l'oreille pour écouter la voix et, plus encore, les pulsations faibles et régulières de ce cœur qui battait sous sa joue. Son cerveau, ses yeux, ses oreilles travaillaient à l'unisson, et pourtant elle ne perdait pas une syllabe de ce qu'il lui disait. Son être tout entier voulait s'imprégner de ses paroles, palpitait sous l'effort prolongé, intense comme la vie.

Elle se sentait vieillir sous le poids de cette attention soutenue. Elle n'aurait pas été effrayée si, lors de son prochain baiser, elle l'eût retrouvé avec des cheveux gris, des yeux enfoncés dans les orbites, des lèvres violettes et molles. Ces méfaits de l'âge ne l'auraient pas plus étonnée que de revoir leur bateau tombé en morceaux, pauvre épave rouillée, ou

d'apercevoir le squelette du batelier éparpillé partie sur les planches pourries, partie sur le sable. Elle n'eût pas été désolée de ne plus trouver qu'une mer desséchée, grande comme une flaque d'eau, un soleil rouge immobile suspendu comme une lanterne au milieu des cieux. Sa concentration d'esprit avait annihilé tout sentiment de la fuite du temps apanage des hommes. Et malgré toutes ces pensées qui la remuaient jusqu'au fond du cœur, Molly savait bien que le monde extérieur existait. Un rayon de soleil et une mouche dorée dansaient ; une abeille suçait le miel dans la coupe d'une fleur ; les amphipodes fourmillaient parmi le christe-marine qui séchait au soleil et le faisaient trembloter ; un papillon blessé dont la destinée était de mourir bientôt voletait d'un battement d'aile inégal.

— Je sais naturellement ce que vous supposez, disait sa voix.

La sienne répondait :

— Mon amour, dites-moi vos pensées à vous, les miennes n'ont pas d'importance.

— Vous avez dû croire...

— Rien, rien, sinon que vous souffrez.

Le papillon, pendant qu'elle parlait, vint s'échouer, ailes fermées, sur une pierre. Rien de plus léger, de plus frêle que ce jouet terrestre. Cependant, un souffle de vent, arrivé en tapinois pour secouer la lavande et soulever le sable, s'attaquait en vain aux ailes périssables. Elles palpitaient, mais le vent ne réussit pas à détacher le papillon de son refuge. Molly, rêveuse, écoutait la voix et contemplait cette agonie.

— Oui, je souffre, mais...

— Hier, vous étiez heureux !

— Et la veille et l'avant-veille ! Mon bonheur fait mon tourment. Regardez-moi. — Il la mit à genoux en face de lui pour qu'elle pût voir son visage. — Dites ce que vous voyez quand vous me regardez, Molly !

— Je vois, je vois...

Brusquement, elle se couvrit la figure. Désespérée, elle cria :

— Vous le savez déjà. J'ai peint votre portrait !

Il lui saisit les poignets.

— Oui, vous avez mis dans mes yeux un regard qui m'a effrayé. Voyez, Molly, est-il le même ?

— Non chéri, non, mon amour ! — Elle suivait enfin sa pensée. — Vous créez vous-même votre angoisse. Ne comprenez-vous donc pas que les artistes et... et ceux qui aiment, quand ils regardent la figure choisie, traduisent leurs propres espérances, leurs propres craintes, leur propre amour ou parfois leur propre indifférence ! Ce regard se grave sur la pierre, se mêle aux paroles, s'imprègne à l'amour. Ils, c'est-à-dire nous, ne le faisons pas consciemment. Avant de faire votre portrait, je ne voyais en vous qu'un beau jeune homme habillé de vert. Nous vous regardions de très près parce que vous aviez des vêtements élégants, parce que vous étiez bien et parce que vous représentiez le beau parti. Vous connaissez les potins ? Vous me plaisiez évidemment : j'espérais ne pas vous déplaire. Chaque fois que nous nous rencontrions, je le souhaitais davantage. Mais ce fut le jour de l'orage seulement que j'ai découvert...

— Quoi ? Qu'avez-vous compris ?

— Tout ce qui devait arriver : la tasse, les perles et les histoires que vous racontiez. Je l'ai su ce jour-là, mais pas grâce à mon cerveau, Harry, car je suis stupide. Mes yeux l'ont vu et mes doigts ont pu mettre dans votre portrait tout ce que vous m'avez révélé depuis sur vous-même. Quand vous demandiez là-haut sur les Dunes, le jour où je vous ai montré la miniature : « Qu'est-ce que je regarde ? » Je n'ai rien pu vous expliquer. Je ne vous connaissais pas assez. Je vous ai dit que vous regardiez la mer. C'était une bonne réponse, car la mer est amère, inquiète et pleine de secrets ; elle enlève les gens à leurs amis. Vous avez toutes ces qualités douloureuses, mais désirables : grâce à elles, vous êtes poète.

Il questionna avec rudesse :

— Vous n'essayez pas de me flatter ?

— Non. Je le ferais, si je pensais vous guérir. Je vous dis la vérité ; mal, car je n'ai pas la parole facile comme vous. Je dis : poète ; je ne vous flatte pas. Je n'affirme pas que vous écrirez, encore moins que vous écrirez comme les grands poètes. Je sais simplement que votre nature diffère de la mienne, de celle du commun des mortels. Vivre de lundi à dimanche, et la semaine est terminée, ne vous suffit pas, alors que nous nous en contentons.

— Ah ! fit-il, j'en étais sûr ; j'ai trahi le secret de mon

ami. C'était fatal que vous retourniez mes confidences contre moi. Il est bien facile d'accuser...

— Moi, je vous accuse, et de quoi, grand Dieu ?

— D'être demeuré enfant, Molly.

— Enfant ! Vous vous divertissez avec des jouets comme nous tous. Et puis après ? Vos jouets ne ressemblent pas aux nôtres, mais vous y avez droit, vous avez le droit d'être différent. Ne pas ressembler à son voisin, est-ce de la folie ? Ne le pensez jamais ; mais rappelez-vous ceci : ne montrez pas vos joujoux tant qu'ils ne seront pas transformés en livres ou en tableaux. Autrement, nous autres, nous ne pourrions pas comprendre qu'une tasse d'ambre est pour vous ce qu'un équipage à grandes guides est pour sir John, une robe neuve pour moi, mon chéri, ou une nièce bien mariée pour ma tante.

Elle s'arrêta un instant ; l'effort terminé, elle tremblait. Les bras d'Henry se resserraient sur elle pendant qu'elle restait agenouillée.

— Tout cela n'est rien, dit-il lentement. Vos intentions sont bonnes, Molly, mais dites-moi, pour l'amour de Dieu, si vraiment vous n'avez pas la moindre idée de ce qui me tourmente ?

Elle le regardait intensément, s'efforçant de ne pas laisser errer sa pensée, car si la lumière de son regard à lui la privait de sa lucidité, elle serait la proie de son inconscient, elle se remettrait à étudier comme dans le passé la forme et la couleur de ses yeux, la courbe de ses cils drus et courts, le noir sombre de la pupille au centre de l'iris.

— Confiez-moi votre tourment, Henry ?

— Comment dire ? Je vous poserai toutefois une question. Croyez-vous, — réfléchissez, avant de répondre, à tout ce que je vous ai raconté, à tout ce que vous avez deviné, — croyez-vous, Molly, qu'il existe ?

II

Les armes de l'homme importent peu aux archanges. Ils munissent leur élu, David d'un simple caillou, Josué d'une trompette, Jaël d'un piquet. La force n'est pas dans le vent, dans le tremblement de terre, dans le feu, mais dans

la brise légère, un murmure. Devant le Verbe, le chaos s'enfuit. Pauvre Molly ! Cette sagesse divine habita un instant son âme. Elle rayonna : ainsi la flaque d'eau reflète la lune.

— Molly, s'il n'existe pas ?...

Un moment, Molly fut insensible à l'horreur que trahissait la voix de Henry Cope. Un moment, elle connut l'extase, le bonheur du poisson transpercé par l'hameçon et qu'on rejette à l'eau, l'ivresse de l'alouette libérée de sa cage et qui prend son essor, de l'abeille qui bourdonne joyeusement quand, par la fenêtre ouverte, elle regagne sa ruche, de l'âme délivrée par la mort et qui s'élève au Paradis.

— Croyez-vous, Molly, qu'il existe ?

Elle n'avait qu'à dire : non ! Dépossédé de son rêve, il se retournerait fatalement vers elle. Où pourrait-il se réfugier, se réchauffer sinon dans ses bras à elle ? Il lui appartiendrait enfin, son rival le perdrait pour toujours.

Pour la première fois, elle avouait consciemment sa jalousie humaine à l'égard de ce tiers qui était venu partager leur passion, sa frayeur de ce gitane, de ses exigences et de ses dons, et Henry lui-même lui avait donné l'arme pour la combattre.

« Il n'existe pas. »

Illusion ! Une fois prononcée, cette unique phrase dissiperait toutes ses appréhensions, ces ténèbres lourdes non interprétées, cette douleur pressentie qui s'avançait vers elle et dont l'ombre meurtrissait son sein bien avant que l'acier l'eût percé. Oui, la vie reprendrait, sa plaie guérirait, l'épée serait écartée. Sauvée ! Illusion ! Il n'existe pas...

Se sauver ainsi ? Ah ! oui ! oui ! Et s'il doit payer son merveilleux affranchissement, sa délivrance de la terreur au prix de la folie ? Peu importe. Elle serait bien capable de lutter contre les égarements de son esprit, dès qu'elle aurait charge de son âme. Instantanément, sur un simple mot d'elle, moins encore, sur un assentiment muet, l'être mystérieusement disparaîtrait.

— Croyez-vous, Molly, qu'il existe ?

« Si je disais que je ne l'ai jamais cru, le bien-aimé accepterait son verdict. Il s'estimerait fou et il serait à moi, pitoyable mais pour toujours. »

Les miasmes se dissipaient. Elle redevenait consciente

de ses yeux pleins d'effroi. Être fou ! Parole de mort pour lui, de vie pour elle. Devait-elle lui infliger cette mort ?

Sa réponse fut rapide :

— Je l'ai vu hier soir au bal masque.

— Vous l'avez vu ? Vous êtes sûre, Molly ?

— Naturellement. J'ai vu ce visage que vous m'avez décrit, pendant un instant seulement, mais je l'ai reconnu.

— Les pommettes saillantes ?

— Oui.

— Cette toison qui ressemble à des algues ?

— Oui.

— Les yeux profonds ?

— Oui, tels que vous me les avez dépeints.

— Il me cherchait ?

— Et il vous trouvait.

— Comment pouvez-vous être sûre ?

— Je connais ce regard.

— Décrivez-le alors ?

— Il vous regardait comme s'il vous chérissait.

— Chérir ? Un être comme lui sait-il seulement ce que c'est qu'aimer ?

— Ou bien alors comme s'il avait besoin de vous.

— Vous êtes en train d'inventer.

— Pour quoi faire ? Je vous dis ce que j'ai entrevu pendant un instant, une demi-seconde. Il n'était qu'un visage parmi d'autres visages, mais si vous, avec votre vue basse, l'avez repéré, comment voulez-vous que moi, j'aie pu manquer de l'apercevoir ?

— C'est vrai. — Puis, de plus en plus détendu : — Il était venu me chercher ou bien, comme les phalènes, il avait été attiré par les lumières.

Elle frissonnait, il s'en aperçut aussitôt.

— Vous avez froid, par cette chaleur ?

— Un peu. Quelquefois, par une journée torride, vous sentez-vous en proie à une paralysie bizarre, comme si la chaleur trop intense se transformait en glace ?

— Jamais. Mais cette niche est un four. Remuons un peu.

Elle était sur pied avant qu'il eût pu l'aider.

— Oui, je vais tout de suite mieux.

Elle leva la tête ; son visage aspira la brise.

— Regardez, la mer bouge aussi, elle s'avance vers nous. L'immobilité a pris fin. — Elle se dirigeait vers l'eau, mais s'apercevant qu'il ne la suivait pas, elle se retourna : — Harry, qu'est-ce qui a pu vous inspirer cette frayeur ? — Il s'appuyait contre la falaise, regardant fixement la mer. Elle continua : — Pourquoi employer à la légère le mot « fou » ?

— Cette peur, chez moi, est héréditaire. Mon grand-père craignait plus « la Légion » que les monstres nocturnes ou les Enfants verts. Les esprits impurs : leur nom est « Légion », car ils sont nombreux ; ils habitent le cœur. — Il la regardait fixement. Son visage était le livre dans lequel il lisait ses phrases. — Vous n'avez jamais cueilli une prune mûre ? Son duvet est intact, elle est ronde, tentante ; mais vous sentez une piqûre au pouce, et une guêpe s'échappe du fruit. Tout l'intérieur est creux, rongé. Voilà ce qu'est la folie ! La nuit, cette peur de la folie s'affirme en moi. Qui, à part moi, a vu mon porteur de tasse ?

— Les domestiques ?

— Ils ont chassé un mendiant.

— Moi, je l'ai vu.

— J'ai pu vous suggestionner. Vous n'avez jamais entendu parler d'hallucination collective ? Suis-je obligé de croire à l'Ascension parce que cinq cents personnes y ont assisté ?

— Harry ! Ne pas croire, c'est de l'athéisme.

— Vous êtes bien femme ! Est-ce que je me refuse à croire? J'affirme que mon Sauveur est ressuscité, mais pas parce que cinq cents personnes l'ont vu. Que m'importent les preuves ? Je préfère un miracle. Ce n'est pas être fou qu'admettre un miracle. Je veux éviter la folie, mais croire quand même. Alors, je cherche un compromis, puisque vous l'avez vu vous aussi : hallucination collective. Si la vision est abolie, on l'appelle cécité. Si elle est dépravée et crée des images fausses, elle a nom hallucination. J'aime mieux être dépravé que fou. Pourtant, s'il n'était qu'un fils de contrebandier. un gentil gamin, quelle excuse aurais-je ?

— Je ne vous comprends pas.

— Dieu soit loué ! Je ne veux pas me comprendre moi-même ; il vaut mieux être fou. Admettons que je suis victime d'une hallucination.

— Mais alors ? la tasse ?

— J'aurais pu l'avoir trouvée, vous avoir menti !

— Ma perle ?

— Oh ! Molly ! J'aurais pu l'acheter chez le premier bijoutier venu pour appuyer mes mensonges. Ne vaudrait-il pas mieux que je sois légèrement toqué ? Je suis bizarre, vous le savez. A vrai dire, j'ai toujours eu de la complaisance pour mes excentricités, par crainte de la folie. Elles sont un défi lancé à la peur. Mais, Molly, je veux être sain d'esprit ; si l'inconnu n'est ni un mendiant ni un parasite, s'il est vraiment le donateur... alors, Molly, il nous faut admettre le pays de saint Martin. Nous côtoyons les frontières de deux mondes. Il suffit d'un pas pour me trouver dans les Régions vertes. Je retourne vers les miens, et je ne puis vous emmener avec moi. C'est la séparation, ma... ma chérie !

D'une main, elle s'appuya sur le rocher. Ayant retrouvé son équilibre, elle s'assit. La lutte avait atteint son apogée. Elle le savait, lui aussi. Il ressentait une certaine appréhension agréable et pourtant douloureuse. Il ressemblait à l'écolier qui redoute d'avance la diabolique nostalgie du foyer qui l'attend au collège et pourtant s'enivre de la joie de vivre libre. L'aventure s'étalait devant lui, étincelante comme la mer. Il continua : — Si je vais avec lui...

Elle l'interrompit :

— Cette fois, c'est la vraie folie ! Je n'ai pas peur quand vous me parlez d'une chose inexistante, mais si vous affirmez l'existence de cette chose...

— Eh bien ! dit-il brutalement, vous aussi vous y croyez, ce qui explique votre peur. Et pourquoi, je vous prie, devons-nous avoir la présomption de ne pas croire ? Notre siècle érige la Raison en déesse à la mode française, mais qu'est-ce qui nous permet de l'opposer à la déraison du passé ? Pourquoi ne devrais-je pas me soumettre devant ce que mon arrière-grand-père et d'autres plus forts que lui ont accepté ? Combien de centaines de livres sérieux n'a-t-on pas écrit sur la magie ! Avez-vous jamais su qu'on avait averti Dion avant que son fils ne mourût ? La nature entière ne lui a-t-elle pas crié : « Pan est mort » ? N'avez-vous pas entendu parler du père de Merlin ou du sang qui coule dans les veines mêmes de nos rois et nos reines, ou des Lorelei, des rondes de fées,

des Oréades ? Mais à quoi bon vous énumérer toutes ces légendes ? Vous direz : « Contes d'enfants » avec mépris.

— Mais oui, contes d'enfants. J'ajoute : folie.

— Écoutez, chérie, ce sont des contes d'enfants, je l'admets, mais...

Elle détournait la tête ; il se laissa tomber à ses côtés sur la plage et prit tendrement ses mains entre les siennes.

— Non, chérie, écoutez-moi, laissez-moi voir vos yeux, Molly. Quand vous vous regardez dans le miroir, que voyez-vous ? Vous ne voyez que l'image de Molly, mais sans la Molly réelle en chair et en os. Cette image ne pourrait exister, n'est-il pas vrai ? Aussi si le miroir est ancien et taché, l'image de Molly est complètement déformée. La Manche, devant nous, reflète le ciel, mais sur l'eau il y a des bateaux, des remous, l'ombre des nuages, le vent qui agite les vagues. Au lieu de voir l'image véritable du ciel, nous n'apercevons fugitivement que sa couleur d'un bleu si noble. Et le vent, il est invisible ; je l'entends, et, d'après le son qu'il produit en s'attaquant aux choses visibles, je m'en fais une image. Les feuilles bruissent ; je dis : ce doux vent. Il prend mon chapeau et l'envoie à travers la Promenade, je dis : le vent est moqueur. Quand il coule l'*Armada*, je l'appelle le vent de la Fatalité. Et, pourtant, l'ai-je jamais vu ? Alors ces milliers et ces milliers de contes que je tire de mes livres poussiéreux ou qui viennent de ma nourrice, de la vôtre, de celle de Shakespeare ou de Plutarque, ne sont-ils pas les aperçus, les imaginations d'une vie qui existe, mais qu'il nous est impossible de situer ?

— Je n'arrive pas à vous comprendre, murmura-t-elle.

— Dites plutôt que vous vous refusez à comprendre. Vos sentiments sont aussi aiguisés que mon esprit. Vous sentez tout ce que je pense, parfois plus vite que moi. Molly, vous faites de la broderie. N'avez-vous jamais senti, — je dis bien : senti, — combien il serait facile, au lieu de piquer votre aiguille dans la soie mince, tendue devant vous, d'étendre le bras, de fendre d'un coup sec le rideau de cette tente invisible qui vous sépare de l'univers ? A travers la fente qui s'agrandirait toujours, vous apercevriez enfin plus loin que votre chambre, en dehors de votre vie, les formes et les couleurs de l'au-delà. Ne l'avez-vous jamais éprouvé ?

— Parfois. Toujours contre ma volonté.

— Essayez... Sans cela, pour quoi, pour qui vivre ?

— Vous êtes là, dit Molly.

Il rougit, agacé.

— Molly, reprit-il, écoutez-moi. Certains hommes sont nés pour quitter la tente. Les Enfants verts traversent peut-être la frontière pour satisfaire leur ambition, pour nous leurrer. Ils nous attirent vers le salut ou vers la destruction.

Elle s'écria ardemment :

— C'est bien le mot : la destruction. Vous avez peur de la folie, mais c'est cela qui est la véritable folie.

— En tout cas, dit-il en secouant la tête, ce n'est pas cette folie-là que je crains, Molly. Mon désir, le voici. Si.. si... appelons-le Martin, si Martin vient encore et souvent comme je l'espère, bientôt je ne pourrai plus me contenter d'entendre ses contes et de les transcrire. Un jour, il me demandera de le suivre. Ce jour-là, Molly, je partirai.

— Pour aller où ?

— Par-dessus les montagnes, par-dessus les vagues, au-dessous des fontaines, au-dessous des tombes.

Elle se leva.

— Harry ! s'écria-t-elle.

— Vous aurez plus d'une perle, Molly, tout un collier. Je vous reviendrai après sept ans ; — c'est toujours sept ans, n'est-ce pas ? — avec un collier de perles dans une main et un volume publié dans l'autre.

Elle l'interrompit. Elle avait tout essayé ; il n'y avait plus qu'un moyen, détestable, mais qu'il fallait tenter d'employer.

— Harry, dit-elle nerveusement, avez-vous pensé à ce qui m'arrivera, si vous disparaissez ? Vous imaginez-vous les potins ? « Henry Cope est parti. Molly Jessel pensait avoir mis le grappin sur lui, mais il est trop intelligent. Les domestiques racontent qu'il s'est enfui avec un contrebandier, un espion de Bonaparte d'après eux. Mais la véritable histoire c'est qu'il ne voulait pas épouser Molly Jessel. »

— Molly ! quelle turpitude !

— Oui, et je m'y complais ; j'aurais voulu ne jamais vous rencontrer...

— On me l'avait toujours dit, les femmes qui sentent leur sécurité menacée se conduisent comme vous.

— Si vous me quittez, vous n'aurez que ce garçon, ce diable pour vous réchauffer. Son toucher doit être glacial. Quand il aura assez de vous, il vous abandonnera. Vous serez délaissé, errant, à moitié fou, à travers les villages bretons. On vous donnera à manger par charité ; vous irez chantant : *Lundi, mardi, mercredi...* Vous perdrez trop en partant. Mon chéri, il y a d'autres vies ; savourez celle-ci d'abord. Henry, je vous aime tant ! Je peux tant vous donner ! Pensez aux plaisirs, aux joies... Harry, restez avec moi.

Son regard l'émut ; l'angoisse a sa beauté. S'il consentait à explorer le monde des humains à ses côtés, tandis que la jeunesse lui permettait d'en jouir ?... L'autre monde attendrait qu'il soit plus vieux.

— Maître Corbeau sur un arbre perché, murmura-t-il.

— Que dites-vous, mon amour ?

— ... tenait dans son bec un fromage. Il faut donc que je lâche mon fromage.

— Harry, restez avec moi.

— Il m'est facile de dire oui pendant que vous me regardez, que vous touchez ma main, car, dans ces moments-là, j'oublie tout. Je pourrais être heureux avec vous. Je ne pense pas pouvoir vous rendre heureuse, mais je pourrai vous en donner l'illusion. Allons, je cède. Je vous dis : Oui, Molly ; oui, à la grâce de Dieu ! Oui, j'ai divagué, et maintenant les fantasmagories se sont dissipées devant le souffle du sens commun, qui fleure le trèfle. Mais quand, après vous avoir déposé chez lady Lade, je rentrerai chez moi, si j'entends sonner minuit, croyez-vous que je ne me souvienne pas du pacte qui existe entre *lui* et moi ? Supposez-vous, s'il frappe de nouveau à ma porte, que j'oublie ses dernières paroles : « Je viens toujours à terre quand la lune est pleine. » Eh bien ! il n'y aura pas de pleine lune avant dix jours. D'ici là, je ferai tout ce que vous m'ordonnerez de faire. Vous êtes plus forte que moi, c'est-à-dire votre volonté est plus forte. Que dois-je faire jusqu'à la pleine lune ?

Elle lui saisit la main, le regarda. A ce moment, il l'admirait ; il était fier d'elle ; elle lui appartenait comme ses bijoux, comme son cheval de courses.

— Je veux que vous demandiez à Miles, dit-elle... Tenez, il monte sur la plage, regardez, la marée est haute. Je veux

que vous demandiez à Miles de vous chercher le châle que vous avez laissé là-bas sur les rochers. Je me sens un peu frileuse. Je voudrais mettre ce châle pour rentrer. — Miles, à ce moment, s'avançait sur les galets en disant qu'il était l'heure de partir. — Dites-lui de le rapporter.

— Ne puis-je donc donner un cadeau à mon ami ?

— Je le veux, Henry ! Voulez-vous le lui dire ?

— Non.

— Alors, moi, je le lui dirai.

— Vous ferez ce que vous voudrez. Que le destin s'en charge !

— Miles ! cria-t-elle. Tout à l'heure, quand nous avons grimpé sur les rochers, j'ai laissé là-bas mon châle. Je l'ai déposé près des algues, dans une petite crique. Voulez-vous, je vous prie, me le rapporter ?

Miles salua et se mit à escalader les rochers.

— Veuillez me donner le bras, dit Molly froidement, comme s'ils étaient au bal.

Il lui obéit et ils descendirent vers la rive. La marée frôlait la barque. Molly s'avançait dans les flaques d'eau sans souci de ses souliers.

— Molly, ne pataugez pas ainsi ; vous allez vous enrhumer. Si vous voulez, je vous porterai.

— Oui, et si vous apercevez dans l'eau une nouvelle sorte d'étoile de mer ou d'anémone, vous me laisserez tomber.

Elle grimpa dans le bateau.

— Vous venez ? demanda-t-elle.

— J'attends Miles pour lui donner un coup de main.

— Il n'a pas besoin de vous. Il sait se diriger dans la vie.

— Heureux Miles ! — Il monta à son tour. L'heure passait.

Elle semblait brisée. Le sable avait souillé sa robe de mousseline. Ses souliers et ses bas trempés paraissaient noirs. Ses yeux étaient cernés de noir. Des petites frisures mouillées collaient à ses tempes et formaient des boucles ; ses yeux semblaient hagards.

— Savez-vous à quoi vous ressemblez ? dit-il en la regardant de très près. — Elle était trop lasse pour lui répondre autrement que par un sourire. — A un joueur invétéré au Casino à trois heures du matin...

— Aux prises avec le désespoir...

— Voyons, Molly. Pourquoi me parlez-vous sur ce ton ? Pourquoi ce regard lourd de reproches ? Et juste au moment où vous avez gagné, alors que votre volonté s'accomplit et non la mienne. Regardez-moi ! Je ne supporterai pas que vous fixiez l'horizon comme si je n'existais plus !

— Miles revient, dit-elle.

Il se retourna. Tous deux regardèrent la silhouette bleu marine qui se rapprochait. Molly fut la première à rompre le silence et dit brusquement :

— Harry. Ses mains sont vides !

Harry s'élança hors du bateau et gravit la pente de la plage. Molly allongeait le cou et tendait l'oreille. Elle put à peine saisir la question qu'Henry posait à voix basse et pressante ; mais elle entendit la réponse traînante de Miles :

— Il n'y a rien, monsieur..., non, monsieur. J'ai cherché partout. Oui, monsieur, j'ai bien vu des tas d'algues. Pas la moindre trace de châle ! Vous avez dû le laisser plus bas sur la plage, la marée l'a emporté.

Bientôt ils furent de retour. Un mètre d'eau clapotante séparait Henry de Molly.

— Molly, vous l'entendez ? Pas de châle. Vous savez pourtant que nous l'avions laissé là-bas.

Ils se dévisageaient pendant que Miles barbotait dans l'eau.

— Vous venez, monsieur ?

— Molly, on l'a pris !

— Impossible. Retournez voir vous-même, Harry !

Miles, un peu froissé, s'interposa :

— On ne pourrait pas y arriver à présent, milady. La marée monte vite ; elle léchait la falaise quand je suis parti. Je vous assure, milady, la marée l'a emporté.

Sans faire attention à lui, ils continuaient de se parler des yeux. Après un instant, Henry dit, d'une voix indistincte, comme enivrée : — Il l'a accepté.

— Vous devriez monter dans le bateau, dit Molly.

Miles l'aida à monter ; il s'assit à côté de Molly comme un somnambule. Il n'offrit aucun secours à Miles qui, après maints efforts, poussa le bateau, sauta dedans et, de mauvaise humeur, se mit à ramer. Il se sentait en disgrâce et avait

de l'inquiétude pour son pourboire. Le vent gonflait la voile et la barque prit le large.

— Nous rentrons à présent, monsieur ? demanda le marin.

Aucune réponse. La belle dame et le beau monsieur étaient affaissés l'un près de l'autre ; leurs yeux fouillaient la rive. Ils chuchotaient et faisaient des gestes. Eh bien ! s'ils avaient perdu leur fourbi, ce n'était pas de sa faute à lui, Miles. Oh ! ces touristes ! Molly dit doucement :

— Alors, il était là, il nous observait ?

— Oui.

— Où ?

— Quelque part dans cet amas de rochers.

Le paysage se précisait à mesure qu'ils s'éloignaient et ils purent distinguer le creux de rochers où ils s'étaient assis.

— Molly, regardez. Ne voyez-vous rien ?

— Non, Harry. Pourquoi ne s'est-il pas montré ?

— Peut-être lui avez-vous fait peur, dit Henry Cope en évitant son regard.

Elle pensa : « Il commence à me haïr ; que vais-je faire ? »

III

Si jamais elle avait été impatiente avec lui, elle était punie ; si jamais elle avait pensé qu'il se complaisait dans sa peur, elle était punie. Cette nuit-là, dans son lit, elle se sentait fiévreuse d'être restée trop longtemps au soleil ; les oscillations de son corps, qui s'obstinait à répéter le balancement du bateau, lui donnaient le vertige. Elle eût été couchée à côté d'Henry qu'elle n'aurait pas été plus près de lui ; par moments son corps la touchait et ce contact imaginaire faisait courir dans ses veines les frissons glacés de la peur. Elle goûtait enfin la terreur qui fige un malheureux être pendant une longue nuit ; elle était emprisonnée dans une immobilité telle qu'une servante, venue pour tirer les rideaux, s'écria :

— Jamais je n'ai connu quelqu'un comme milady pour se tenir tranquille dans son lit. Milady n'a pas bougé depuis que je l'ai bordée, hier soir.

Molly leva ses membres engourdis avec l'étonnement de la morte qui se réveille le jour du Jugement ; elle aurait pu répondre : « J'avais peur ! » mais sa peur n'était pas celle

qu'éprouvait le bien-aimé. Lui était angoissé à l'idée de se perdre lui-même ; elle était paralysée par la peur de le perdre, lui ! Toute la nuit elle avait prévu le lendemain ; elle se représentait la rencontre sur le Steyne, le regard froid d'Henry. C'était sur un tel regard qu'ils s'étaient quittés ; la peur de revivre cette minute affreuse l'hébétait. Elle s'habilla et déjeuna. Avec un sourire inerte, elle écoutait les remontrances feintes et rebattues. Depuis hier on lui parlait de l'inconvenance de se promener en bateau avec Miles comme unique chaperon. Entre la modiste et la couturière, la matinée s'écoula. Puis, cédant aux instances de lady Lade, elle mit son plus joli bonnet, elle enfila des gants neufs sur ses mains qui tremblaient, et, accompagnée de lady Lade, elle sortit, mais elle semblait pénétrer dans un tunnel qui était celui de la peur, où le ciel bleu, le bel après-midi ensoleillé, les jeunes gens qui, s'étant baignés tard, rentraient paresseusement, n'étaient pour elle que des illusions. Le capitaine Hamilton se penchait vers elle, trop empressé, jusqu'à ce qu'elle fût délivrée de lui parce que ses éperons s'étaient entortillés dans les réseaux de filets mis à sécher. Puis elle aperçut Henry Cope dans un habit vert tout neuf, la canne à la main, frais, rose, en pleine forme, rayonnant de bonne humeur, séduisant et amoureux, et le tunnel s'évanouit.

Il s'avança vers elle, s'arrêta, prit sa main et la serra. Il sourit. Alors une brise salée s'éleva, les nuages se mirent à voguer à travers le ciel et la vie du Steyne reprit avec de délicieux froufroutements, des pépiements, des fusées de rire. Elle redevint la Molly qui savait rire, se servir de sa langue, de ses yeux. Elle s'aperçut qu'Henry avait totalement oublié la froideur de leur séparation. Non seulement il était ravi de la revoir, mais, dans son contentement, il y avait un petit air de connivence : il avait manigancé quelque chose.

— Alors ? dit-elle, résignée.

— Alors, quoi ? répondit-il en riant.

— Mieux vaut me le dire. Vous venez vers moi dans un nouvel habit, avec un chapeau neuf, des manières tout aussi rajeunies, et vous voulez que je ne le remarque pas ? Jusqu'à vos souliers qui proclament : « Hier n'est plus ! »

— Eh bien ! oui, fini, oublié hier. Vous ai-je assez empoisonné la vie, hier ? J'étais d'une humeur massacrante. Met-

tons plutôt que mes caprices étaient variés. D'ailleurs, il il ne faut pas vous soucier de mes sautes d'humeur.

— Je ne m'en soucie pas, dit-elle machinalement.

Elle revivait la nuit qu'elle avait passée, pétrifiée.

— Je vous le répète, il ne faut pas. Il suffit que l'ambiance varie pour que je change, moi aussi. — Puis, après un moment d'hésitation : — Molly, étiez-vous éveillée, cette nuit ? Non. Vous avez un bon sommeil, vous, mais, moi, il est inutile que je reste au lit quand il y a clair de lune. Cette nuit était de nouveau superbe, claire comme le jour, et, je puis bien vous l'avouer, je m'attendais à...

— A le voir ?

— Je suppose. Quoi qu'il en soit, je ne dormais point; je suis sorti et j'ai compris que mon insomnie était justifiée. Il rôdait encore autour de mon perron. J'ai dû lui jurer que le méchant homme était parti. A propos de ce Burrill... Après vous avoir quittée, hier, je me suis arrangé avec les cousins de Rossiter ; ils s'appellent Saunders. Ils emménagent aujourd'hui. Êtes-vous contente ? Hier soir j'avais la maison à moi tout seul. Toutes les extravagances m'étaient permises et j'ai pu l'attirer. Étrange créature, téméraire et pourtant timide. Quand j'ai fermé la porte derrière nous, il croyait à un piège ; une fois rassuré, ma maison a été un musée pour lui. Il faisait le tour de la pièce, palpait chaque chose, apprenant des mots nouveaux, avec une intelligence ! On eût dit un poulain doué de la parole. Le miroir, devant lequel il reculait chaque fois, ne lui a pas plu. Il a remarqué la miniature que vous avez faite de moi, mais il s'obstinait à vouloir la faire parler. Il la secouait. Il nous a vus, vous savez. Tout l'après-midi il nous observait. Le châle lui a plu. Mais, Molly, devinez ce qui l'a vraiment séduit ? Votre chevelure ! Elle lui rappelle la lune ! Il m'a posé cent questions sur vous, et, pour finir, il m'a raconté une histoire confuse qui, à elle seule, valait tout le mal que nous nous sommes donné hier. Elle tourne autour d'une belle lavandière qu'il connaît, là-bas, en Bretagne. Ses cheveux sont longs et les paysans n'aiment pas la rencontrer à la tombée de la nuit. J'aurai donc un nouveau conte pour vous bientôt. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il touche est un conte. Vous vous rappelez la coquille, celle que Dick Gregory m'a donnée : il

m'a appris à souffler dedans, oui, et il a fait un beau *taiaut!* Après quoi, il est parti, hâtif comme toujours. Mais, — il la scrutait d'un air un peu douteux, — il revient cette nuit.

— Ce soir, vous dînez avec nous.

— Pas ce soir.

— Mais si. Après, nous irons admirer les illuminations en l'honneur du Prince. Il vient voir ce qu'on a fait pour le Pavillon. Impossible que vous ayez oublié ?

— C'est pour demain, pas pour ce soir, j'en suis convaincu.

— Soit ! Quelle importance, Harry ! A présent, il a pris l'habitude de venir chez vous...

— Mais, ce soir, c'est la pleine lune ; après, il est possible qu'il disparaisse pendant des semaines, des mois...

— Vous l'a-t-il dit ?

— Il n'a aucune notion du temps. Je lui ai demandé : « Vous traverserez la rivière cette nuit ? » Il appelle la Manche, « la rivière ». « Quand reviendrez-vous ? » Il m'a regardé et il a ri. « Dans une semaine ? » Il rit encore. « Un mois ? » Il a écarté les deux mains : « Dans un temps long comme un grand poisson ! » m'a-t-il répondu. Que faire d'un tel être ? Vous comprenez, Molly, s'il s'en va cette nuit, il faudra que vous vous passiez de moi. — Il rit, mal à son aise. — Ou alors, si je dîne, ce sera à condition que vous me laissiez partir avec lui après.

— Ne plaisantez pas. Partir avec lui !... Cette absurdité est finie.

— J'aurais voulu que vous ne le détestiez pas.

— Je ne le déteste pas...

— J'aurais eu quelque chose à vous demander, s'il vous avait été plus sympathique. Il a l'immense désir de... Vous avez fait sa conquête, vous comprenez. Il ne veut pas vous parler, simplement vous revoir.

— Me revoir, moi ? Pourquoi donc ?

— Vous êtes pour lui une des merveilles de cette rive. Il trouve magnifiques vos cheveux pâles. — Il toucha du doigt une des boucles défaites de Molly. — Voulez-vous vous promener sur la plage avec moi ? C'est facile. Vous devriez être heureuse de lui accorder une joie si simple. Voulez-vous lui faire ce plaisir ? A moi aussi ?

Elle ne fit pas d'opposition. Il lui vint à l'esprit qu'il vaut toujours mieux faire face à l'ennemi.

— Et moi, le verrai-je ? Lui parlerai-je ?

— J'en doute. Il est aussi timide que... Avez-vous jamais tenté de cueillir un peu d'écume sur la crête d'une vague ? Il arrivera à se cacher, comme hier, entre le sable et le large ; s'il ne veut pas que nous le sachions, nous ne le saurons pas. Eh bien ! qu'en dites-vous ? Nous descendrons sur la plage ?

— Pas tout de suite, je me sens un peu lasse.

Elle s'assit sur un banc, regardant fixement le Pavillon à moitié masqué par une forêt de mâts. Henry, se hissant sur les grilles devant elle, suivait son regard.

— Je me réjouis qu'on transforme ce Pavillon. Impossible de l'enlaidir ! Ces dômes trapus, ces colonnes, et cette villa ridicule ! Comment le Prince qui a tant de goût a-t-il pu l'habiter pendant si longtemps !

— Je n'aime pas le Prince, dit-elle lentement.

— C'est possible, mais son goût est parfait.

— Henry, ce goût me fait peur. Ces dômes, passe encore. S'ils proclament : « Ici vit un Prince ! » Les fenêtres en dessous disent : « Ici vit un Anglais dans un modeste village. » Que ce soit un fouillis, je veux bien l'admettre, mais essentiellement anglais. Notre Prince, à l'heure qu'il est, reste le châtelain, mais demain ? Derrière vous, il me semble voir s'ériger...

Elle s'interrompit, les yeux levés sur lui. Ainsi monté sur la grille, sa taille paraissait démesurée. Il devint un monstre, vêtu de vert, qui émergeait d'un bois artificiel dénudé de feuilles. Derrière l'artifice perçait l'incroyable. Des dômes en bulles de savon qui fondaient décrurent progressivement et ne furent plus que de sveltes minarets dont les sommets s'épanouissaient et se reformaient. Contre ce fond, la silhouette de son bien-aimé prenait une ampleur menaçante ; bientôt il ne fut plus qu'un épouvantail vêtu de vert, bras ouverts en croix pour chasser l'avenir qui s'avançait prêt à fondre sur eux. Henry Cope enjamba les grilles, sauta à terre. Se frottant les yeux, Molly articula :

— Je déteste ce bâtiment.

— Voyons, Molly, qu'y a-t-il ?

— Ce dragon chinois n'est pas à sa place. Qu'est-il venu faire dans notre Brighton, symbole de la solidité de notre

Angleterre tout entière ? Les événements que je prévois ne sont pas encore arrivés, mais je les vois dressés derrière vous, sinistres, étranges, bizarres, comme...

Son arrêt soudain provoqua la colère d'Henry.

— Laisser une phrase inachevée est une impolitesse. Me suis-je jamais moqué de vos présages ? Finissez ce que vous disiez : « aussi étranges que... » ? Vous me regardez avec une telle insistance... Qu'avez-vous à me dire ?

— Vous le savez : aussi étrange que votre...

— Que mon ?...

— Ce « mon » m'arrête. Vous dites « mon gitane, mon garçon vert, mon garçon surgi de la mer »... Mais êtes-vous bien sûr de ne pas déformer la vérité ? Vous en parlez si souvent, si longuement... Quiconque vous écoute pourrait bien penser qu'il est votre maître plutôt que votre propriété. Êtes-vous convaincu qu'il ne se considère pas ainsi ?

Ses lèvres s'agitaient, mais il ne prononça pas un mot. Elle vit avec effroi que l'idée l'enchantait. La stupide Molly était encore punie ; sa présomption méritait un supplice.

— Allez toujours, dit-il nonchalamment, continuez.

— Je ne sais pas. Je voudrais en savoir plus sur lui, je voudrais l'observer sans lui parler.

— Eh bien ! dit-il ravi, vous avez quelque chose en commun, car lui aussi souhaite vous observer.

— Pourquoi est-il venu ? dit-elle brusquement. Vous affirmez qu'il va et vient, mais, depuis un mois, il hante cette plage. A-t-il trouvé l'objet de ses désirs pour qu'il s'en aille si vite ?

Là-dessus, elle s'arrêta, épouvantée par son expression ; il regardait à travers elle quelque chose qui était juste derrière sa tête, quelque chose qui lui plaisait, car il souriait et ce sourire l'effarait, tellement il était sûr, secret, lointain.

— Je suis sûr, répondit-il, qu'il croit qu'il obtiendra l'objet de ses rêves, mais je ne sais s'il a raison. Cette nuit, la lune est pleine, tout est possible. Les eaux obéissent à son attraction, la terre aussi parfois. Les plantes, les arbustes, surtout les arbres paraissent soutenus, les bras étendus, flottants comme flottent les algues maintenues par l'eau. Alors, sous l'influence de la marée, les algues se ploient, attirées. Eh bien ! la même chose peut arriver aux arbres, je

l'ai vu. Non, ce n'est pas le vent qui les fait plier, ils obéissent à la lune. Et vous-même, n'avez-vous jamais ressenti cet appel ? Moi, je l'ai ressenti, autant que la marée et plus que les arbres. Et chaque nuit le magnétisme devient plus fort.

Ses paroles coulaient, mais elle eut l'impression que les phrases lui coûtaient. A mesure qu'il parlait, son visage pâlissait, ses yeux se rétrécissaient, les coins se dressaient vers les tempes. Signe de fatigue qu'elle connaissait. Par-dessous ses paupières lourdes il lui jeta un regard. Il continua sur un ton léger, détaché :

— Alors, vous refusez de vous promener avec moi sur la plage ? Vous ne voulez même pas céder à mon caprice ? Tenez, le Steyne se vide, l'heure du dîner approche ; un de ces jours, les gens se mettront à table à huit heures. Ce serait une mode qui me conviendrait fort bien. Dîner à quatre heures, cinq heures : que c'est assommant ! Dommage que vous n'acceptiez pas de vous promener avec moi au coucher du soleil.

Molly se leva et défroissa sa robe comme si elle eût voulu secouer des feuilles mortes.

— Harry ! je suis prête à conclure un marché avec vous, donnant, donnant. Je me promènerai avec vous ; maintenant, si je suis en retard, tant pis : mais alors vous regarderez les feux de joie ce soir avec moi.

— Non, Molly.

— Vous ne voulez pas ?

— Je ne peux pas ; j'ai promis.

Il la regardait bien en face ; elle ne lui avait jamais vu un visage si morne. Elle ne voyait plus que ces yeux obliques, étranges, qui la regardaient fixement. L'impression de frayeur glacée l'envahissait de nouveau. Elle savait qu'elle paraissait stupide ainsi, rigide, la bouche entr'ouverte. A présent les intentions qu'il lui avait cachées pendant toute cette matinée enjouée lui apparaissaient dans une clarté aveuglante. Il allait la quitter sans l'avertir. Cet instant était une épreuve. S'il pouvait lui cacher sa décision, il serait libre, et il avait reçu l'ordre de se libérer. Son regard vide le lui apprit. Elle aussi le regardait fixement. Lequel des deux céderait, lequel serait le premier à baisser les paupières ?

Leurs volontés étaient de force égale ; leur colère mutuelle

montait. Un muscle de sa joue se contractait ; sa gorge à elle se serrait, humiliant prélude aux larmes des femmes. Elle fut vaincue, mais, au moment de sa défaite, elle lui porta un coup mortel.

— Alors, il vaudrait mieux que nous nous disions adieu. C'est bien ce que vous voulez dire, n'est-ce pas, Harry ? Je pourrais vous attendre, mais sept ans... non.

Il feignit d'ignorer l'allusion et dit :

— Permettez-moi de vous accompagner chez vous.

— Merci, je vais rejoindre lady Lade.

Elle lui tendit la main.

— Adieu, alors, dit-il.

Ils restèrent immobiles pendant un instant. Leurs mains jointes les liaient, les unissaient. Soudain, sans prendre garde aux passants, ils se rapprochèrent et s'embrassèrent, cramponnés l'un à l'autre ; mais ce fut si fugitif que seul un observateur attentif aurait pu distinguer leur étreinte.

— Adieu, Harry !

Elle se détourna. Elle trébuchait dans l'herbe en se disant : « Il part ce soir, ce soir, ce soir !... »

IV

Fort bien ; mais avant d'accepter le départ, la femme a son mot à dire. Elle doit avoir vérifié l'état de l'équipement, s'assurer que l'argent suffira aux frais du voyage. Elle a besoin de quelques renseignements ; elle a quelques recommandations à faire à son compagnon de route. Molly rentrait bras dessus bras dessous avec la désolation. Mais, bonne ménagère, elle se dit : « Il est quatre heures. » Elle avait donc sept heures pour veiller aux emballages. Grâce à son intuition, à laquelle s'incorporait si étrangement un sens pratique, elle savait exactement l'heure du départ. Il partirait à minuit, pas un instant plus tôt. Il profiterait de son dernier jour jusqu'à la limite. La pensée qu'il serait assez raisonnable pour régler ses dettes et pour mettre de l'ordre dans ses papiers ne lui vint pas à l'esprit. Elle s'imaginait cependant qu'il aurait d'autres emballages : souvenirs, espoirs, amourettes à ranger dans les armoires. Il lui faudrait dire adieu à tout ce qui avait fait partie de sa vie et qu'il ne

pouvait emporter avec lui. Dans ces pays lointains, aux heures vides, son cœur soupirerait après ses trésors. Dire qu'il aurait pu lui demander de venir les épousseter chaque jour pendant les sept années de son absence ! Enfin, Henry n'était pas encore parti et quant à elle, Molly, il fallait encore qu'elle s'entretînt avec son compagnon de voyage.

Pour la première fois, cet ennemi ambigu occupait personnellement ses pensées. Jusqu'ici il n'avait été qu'une illusion qu'il fallait haïr. Depuis ce matin il était devenu une réalité. Sa silhouette avait une forme précise, des contours. Depuis qu'elle s'était aperçue qu'il fallait compter avec lui, elle le jugeait plus méprisable qu'effarant. Que faire contre une illusion qui vous ignore ? Mais dès que l'illusion vous regarde, on pose des conditions. Au moins on lui dit : « Je vous permets de me regarder, car pendant ce temps vous ne pouvez pas ensorceler les yeux de l'autre. » Dieu soit béni ! Il l'avait regardée et lui avait ainsi permis de s'introduire en tiers dans leur compagnie ; la tierce personne peut anéantir n'importe quelle camaraderie.

Les pensées de Molly tourbillonnaient dans son subconscient. Elle n'avait cure de la logique. Cependant, même dans ses moments de détresse, son esprit méthodique dominait et lui inspira d'aller trouver lady Lade. Elle sut excuser Henry auprès de la maîtresse de maison outrée et la convaincre que la défection de cet assommant Henry ne devait pas obligatoirement bouleverser l'équilibre de sa table. Puisque ce jeune irresponsable avait décidé de ne pas assister au dîner, il appartenait à Molly, sa fiancée, de réparer sa bévue. Elle ne paraîtrait pas, elle non plus. Elle aurait la migraine.

Lady Lade se dit qu'il était impossible de chaperonner une jeune femme plus pourvue de tact. Mais, brave cœur, elle flairait une querelle d'amoureux et elle en profita pour offrir des conseils choquants.

— Très bien, ma chère, reposez-vous pendant une heure ou deux ; mais, si vous voulez me croire, vous nous rejoindrez pour la soirée ? Vous vous promènerez avec le capitaine Hamilton. Mettez aux prises l'écarlate et le vert. Cette bataille de l'uniforme contre l'habit fera la joie des spectateurs.

Molly la quitta en riant. Elle monta dans sa chambre et s'étendit. Après une heure, toujours logique, malgré sa

détresse, elle se lava la figure, baigna ses paupières, mit une robe de mousseline propre et s'assit auprès de sa fenêtre pour attendre le crépuscule. Le tic-tac de la pendule indiquait l'écoulement des heures. Enfin, du crépuscule roux, surgit la lune dans sa splendeur. A ce moment précis, les invités de lady Lade dégringolèrent en débandade le perron, en route pour le Steyne. Personne ne leva les yeux vers Molly qui, le menton appuyé sur la main, suivait leur départ.

Un silence paisible descendit sur la rue. Les fenêtres commencèrent de briller. Les rayons de la lune envahissaient le ciel, mettant en fuite les derniers reflets du soleil couchant. La pendule continuait son tic-tac ; minuit dans une heure... une demi-heure... Si l'on peut tenter quelque chose, c'est le moment.

Molly, enveloppée d'un châle sombre, put, sans être vue, se glisser hors de la maison. Elle se faufila dans une venelle, se précipita presque en courant vers l'Esplanade. Jamais jusqu'ici elle ne s'était aventurée seule dehors à une pareille heure. Quand elle arriva enfin à la Promenade déserte, elle eut un sanglot de soulagement.

Elle se sentait protégée par les grands espaces et ralentit le pas. Son intention avait été de descendre jusqu'aux Rochers, où, — elle en était certaine, bien qu'Henry n'eût rien dit, — avait lieu le rendez-vous. Enhardie par la tranquillité, elle se permit de jeter un coup d'œil sur la maison de Mr Cope. La fenêtre sans rideaux était brillamment éclairée. Attirée par cette lumière, elle se laissa entraîner au gré de ses pieds légers jusqu'à son balcon. Tapie dans l'ombre, elle jeta des regards à travers les grilles. Henry était là. De temps à autre, il traversait son champ de vision. Il vint un instant au balcon pour regarder dehors. Blottie contre le mur, invisible pour lui, rassurée, Molly le dévorait des yeux. Profilé contre le ciel pâle, il paraissait grand, décharné ; son visage était blême, ses lèvres et l'orbite de ses yeux, noirs. Ses cheveux luisaient.

D'abord, elle voyait le bien-aimé qui lui était familier. Puis elle fut intriguée : il paraissait fiévreux, bien que le clair de lune eût voilé de gris ses pommettes. Dans ses mains, il tenait un objet qu'il retournait sans cesse, comme le paysan pétrit sa casquette. Elle allongeait le cou, acharnée

à mieux voir, et aperçut la tasse d'ambre. Le regard d'Henry errait rapidement sur la Promenade, à droite, à gauche, puis longuement il fouilla le sillage de la lune. Finalement, et toujours tripotant la tasse, il rentra dans la chambre.

Molly sortit doucement de l'ombre avec beaucoup de précautions ; elle fit le tour des grilles et put enfin le revoir. Sur le point de poser la tasse sur une table, il parut se souvenir, s'arrêta et la remit à sa place sur la cheminée. Puis il songea à la coquille de Dick Gregory. Le cœur de Molly saignait. Elle avait raison ; toujours en ce qui le concernait, elle avait raison ; il emballait les souvenirs de ses jouets.

Elle se pencha en avant. Alerté par un léger bruit, Henry se retourna. Elle se tint immobile. Mais après un rapide coup d'œil autour de lui, l'oreille aux aguets, il parut rassuré et revint à la cheminée. Il se remit à jouer avec la tasse d'ambre. Soudain, comme une flèche de lumière traverse les persiennes closes, sa pendule sonna la demie. Il ne l'entendit pas. Mais Molly, après un dernier regard, s'enfuit.

« Pas de chance ? » dit une voix. Elle s'écarta et vit une fille pas beaucoup plus âgée qu'elle, mais mieux habillée. Les deux femmes se dévisagèrent pendant un instant. Molly restait bouche bée ; la femme, avenante, s'amusait. Molly eut un mouvement brusque, convulsif, et se mit à courir. La femme la suivit du regard, rit encore, et cria : « Bonne chance, alors ! »

La lune continuait de s'élever dans le ciel. Arrivée à l'endroit qui surplombait les vieux rochers, Molly sentit son cœur battre au point de la suffoquer. L'échelle fut facile à trouver, mais dans sa hâte elle perdit pied et tomba sur les genoux. Elle continua sa route ; et boitant et pleurnichant un peu, elle descendit la plage jusqu'au sable.

Les rochers, à sa gauche, offraient l'aspect amical d'une cabane délabrée. Avec un petit soupir de soulagement, elle s'appuya lourdement contre cette haute muraille sans s'inquiéter de la fourrure mouillée dont elle était tapissée. Les rochers la protégeaient contre les dangers de la terre et la marée n'était pas encore assez haute pour la chasser de son refuge. Ici elle pouvait s'asseoir, attendre et, bercée par la sérénité de la nuit, dire ses prières.

Elle commença, courageusement : « Le malheur ne viendra

pas jusqu'à moi. Je n'aurai à craindre ni les terreurs de la nuit, ni la flèche qui vole pendant le jour. Je foulerai le lionceau et le dragon. Puisque je suis attachée à lui, il me délivrera. » Elle enfilait ses phrases comme elle le faisait jadis dans son enfance, alors qu'elle était en proie à des terreurs nocturnes.

— Puisqu'il est attaché à moi, je le délivrerai, dit-elle.

Les battements dans sa poitrine, dans sa gorge se calmaient peu à peu et finirent par cesser. Elle retrouvait la paix. Hardiment, elle se frayait un chemin à travers les flaques d'eau et suivait les méandres argentés qui serpentaient autour des rochers isolés. Mais les mares, froids miroirs, ne réflétaient que la lune et l'ombre de Molly. L'apaisement la caressait comme une main. Rassérénée, elle put se pencher sur une mare pour regarder son ombre mouvante qui pourchassait une autre ombre fuyante, vivante ; une sorte de bouquet transparent qui se démenait sur le sol de sable blanc. Elle se demandait si cette bestiole avait comme elle des charmes magiques pour se protéger contre la terreur nocturne. Insouciante, elle laissait errer ses doigts dans l'eau pour l'effaroucher et pour qu'elle se livrât à d'autres cabrioles. Mais la bestiole avait trouvé son refuge ; elle était en sécurité.

Molly se leva, elle promena sa main mouillée sur son front. Ce froid contact lui procura un grand bien-être. Elle revint sur ses pas et retrouva la pierre basse devant le grand rocher. Elle s'assit, face à l'océan. Elle attendait, et quand l'ennemi sortirait de la mer, elle étendrait les bras en croix pour l'empêcher d'avancer. Elle opposerait sa volonté à la sienne et le repousserait. S'il voulait la regarder, soit, pendant que, pas à pas, elle l'obligerait à regagner le monde auquel il appartenait.

Les minutes s'écoulaient. Le clair de lune brillait. Jamais jusqu'ici elle ne s'était doutée de tout l'or qui se mêle à l'effluve argenté d'une lune d'été. La clarté intense lui permit de regarder sa montre. C'est pleine lune. Ainsi disent les almanachs, mais comment peuvent-ils le savoir ? Réfléchissez. Les hommes s'assoient dans leurs bibliothèques, rideaux tirés, persiennes fermées contre le clair de lune, l'aurore, la rosée, le parfum de trèfle ; cependant, par la magie de la

plume, de l'encre, des chiffres, ils peuvent prédire l'heure à laquelle la lune dorée touche l'apogée de son destin... » La phrase une fois prononcée l'obsédait.

Elle se dit : « Toute ma vie je n'ai vécu que pour cette heure. J'y ai été conduite pas à pas. Il m'a été imposé de monter, monter comme la lune, là-haut. La déesse est-elle comme moi secouée par les palpitations de la peur, de l'amour, du désespoir ? Existe-t-il des êtres qui sont aussi réels dans leur domaine que les mathématiciens dans le nôtre ? Calculent-ils les destinées au lieu de calculer les marées et les phases de la lune ? Ont-ils prévu mon sort ? Savent-ils que le 7 septembre, à minuit, Molly Jessel atteindra sa plénitude dans un atome qui se nomme Brighton, un grain de sable qui se nomme l'Angleterre, une pelletée de terre qui s'appelle le monde ? Je monte, je monte toujours plus haut comme la lune terrestre jusqu'au sommet de ma vie. Et après ? Eh bien ! après, je redescendrai, je retrouverai la vie quotidienne, les repas à commander, les enfants à élever, l'indifférence d'Henry, car naturellement il se lassera de moi. Pas encore, car j'ai vaincu ; je l'ai libéré. Je suis là ; j'ai rompu le charme. Je l'ai détruit fil par fil, minute par minute. Encore un moment, il sera minuit, et l'autre, l'ennemi, n'a pas osé surgir de la mer. Écoutez-moi, oh ! vous deux ! vous le ciel et vous ma sœur la lune. J'ai gagné ma bataille. Quand Henry descendra sur la plage il me trouvera. J'aurai atteint mon zénith. Il s'élancera vers moi ; je l'étreindrai ; il m'embrassera. Enlacés, nous retomberons sur terre. Nous retrouverons la sécurité. Harry, nous les tenons ces jours que nous passerons ensemble : journées longues, nuits longues sur la terre... »

L'aiguille marquait minuit. Ellle savourait son triomphe ; elle soupira avec béatitude ; la mer était calme, la rive déserte. Les chiffres ont été posés, l'addition est faite, le problème est résolu. Et les mathématiciens derrière leurs rideaux n'ont plus rien à prédire pour Molly Jessel.

— Sauf que Harry descend vers moi. Je l'entends, je connais son pas, dit Molly.

Elle écoutait le crissement des cailloux derrière elle. Avec un cri joyeux elle se retourna pour l'accueillir.

Le gitane des mers contournait le rempart du rocher.

Éclairé par les rayon de lune, il était grand, blanc comme le sable sur lequel il marchait. Sa toison pâlie était cristalline, son nez court, ses pommettes saillantes, sa bouche ressemblait à une rose, ses yeux dans leurs orbites sombres avaient un reflet brillant et froid.

— Vous êtes venue ! dit-il, les bras tendus vers elle. — Ses lèvres boudeuses étaient entr'ouvertes. Il sourit : — Donnez...

Instinctivement la tête de Molly se recula pour l'éviter. Mais ses pieds rigides restaient cloués au sol. Lui avançait toujours ; ses mains se posaient sur l'auréole de ses cheveux, se refermaient sur ce duvet léger, l'écrasaient, l'aplatissaient. Sa résistance était inutile. Elle fut attirée vers lui. Ils se tinrent ainsi, pied contre pied, genou contre genou, poitrine contre poitrine. Son froid vivant la brûlait comme une flamme. Éperdue, elle sentait sa bouche sur la sienne ; sur ses dents serrées, ses lèvres qui cherchaient les siennes. Elle se défendit. Sa peau se contractait, ses muscles se raidissaient de haine, de colère, jamais de dégoût. Elle était consciente de leurs corps emmêlés se débattant. La lune les enveloppait de sa vapeur froide. Elle le subissait ; ses larmes coulaient. Contre sa volonté, son corps se cramponnait à lui avec amour. Elle savait qu'elle sombrait et en même temps elle était projetée, précipitée en avant. Elle fendait l'air nocturne de la terre. Puis une secousse, la douleur, la terreur, l'extase. Elle suffoquait. Le sommeil noir descendit sur elle.

V

Mr Cope, interrompu dans ses rêvasseries par cette voix qui criait « Bonne chance », se dirigea lentement vers la fenêtre. Il vit une femme se séparer d'une ombre qui glissait le long de la Promenade déserte. Il revint dans la pièce. L'adieu qu'il avait surpris résonnait encore joyeusement à ses oreilles : « Bonne chance, bonne chance ! » Lui aussi avait besoin d'un tel souhait. Le tic-tac de l'horloge qui le poussait vers l'aventure le prévenait : « Plus que dix minutes à attendre ! »

Pourquoi attendait-il ? Il pouvait devancer l'heure du rendez-vous ? Devant ce tiraillement tyrannique qui aug-

mentait au fur et à mesure que la lune atteignait sa plénitude, sa volonté fléchissait-elle ? Il ne désirait plus simplement quitter la maison, marcher le long des falaises et courir à la plage vers son désir ? Avec terreur il se sentait possédé par un besoin insensé d'abréger le voyage, de sauter du balcon sur la route, de dégringoler éperdument les falaises.

Cependant la lune splendide et solitaire approchait de son zénith. Pour la première fois son « moi » d'homme voulut se libérer de l'emprise de ses ancêtres. Il connaissait les illusions qui l'entravaient, et il ressentit du mépris pour le charme puissant qui l'enchaînait. Si sa destinée était d'aller à Loméa, à Lyonnesse ou au pays de saint Martin pour n'y trouver que des champs monotones d'algues, de coraline ou d'herbes marines, du moins ferait-il son dernier voyage d'une façon digne du grand siècle, dans un bel habit vert comme il sied à un homme du monde, sans presser le pas, maître et non esclave de gitane.

Dès que le premier coup de minuit retentit, Mr Cope regarda autour de lui. Que se passait-il donc, ou plutôt que s'était-il passé ? Cette atmosphère de minuit l'étreignait. Quelque chose ou quelqu'un s'était soudainement interposé entre lui et son bonheur frénétique. Qui avait osé briser ce lien, ce charme, cette toile d'araignée, coup par coup, fil par fil ? Minuit avait sonné. Troublé comme un rêveur, brusquement réveillé, il se trouva en face de la cheminée où reposaient une banale coquille doublée de rose et une tasse brune. Derrière ces jouets sa propre figure le regardait : longue, mince, avec un front étroit, une bouche remarquable et des yeux gonflés de fatigue.

Mr Cope s'accouda à la cheminée. Son geste fit virevolter la tasse. Il se pencha jusqu'à ce que son nez effleurât le miroir et de son doigt il suivit les cernes autour de ses yeux. Il bredouilla :

— Bel effet du manque de sommeil. Je demanderai au pharmacien quelque chose ; il faut que je dorme.

Il tituba à travers la pièce et vint s'effondrer sur le dur canapé, marmonnant :

— Tout le monde a besoin de sommeil ; une bonne nuit et je serai un autre homme.

Il avait raison ; il dormait encore quand Saunders vint

le réveiller le lendemain matin. Il se retira sur la pointe des pieds et ne revint qu'une heure plus tard, toujours doucement, précédé cette fois d'un bon arome de café.

Un bras se tendit, des poings frottèrent les yeux qui n'étaient plus gonflés. Il s'étira avec le sourire. La gaieté était à l'ordre du jour :

— Matinée resplendissante, dit-il en grignotant ses rôties de bon appétit.

— A présent, monsieur, mais cette nuit, quel bruit !

— Du bruit ? Rien entendu. J'étais éreinté hier soir. J'ai dû m'endormir ici. J'avais bien l'intention de ressortir, continua Mr Cope d'une voix altérée, les sourcils froncés par l'effort de mémoire, mais j'ai dû m'assoupir.

Des souvenirs lui revinrent petit à petit : le clair de lune, une voix de femme qui criait « bonne chance », un saut, à moins qu'il ne l'eût rêvé, ce saut par-dessus la falaise.

— Monsieur a bien dormi, en effet, s'il n'a pas entendu la tempête qui s'est levée à l'aube.

— Sortez mes effets de bain, Saunders.

— Que monsieur veuille bien m'excuser : il ne peut se baigner ce matin, la mer est bien trop forte.

— Forte !...

Henry grogna. Il se sentait doué d'une force gigantesque devant laquelle la mer n'était que vétille. Il se laissa tomber du canapé et se dirigea vers la fenêtre.

— Quelle poule mouillée vous faites, Saunders ! Il y a un monde fou sur la plage.

— Oui, monsieur, mais personne dans la mer.

— M'avez-vous entendu ? Apportez-moi mes effets, dit Mr Cope, agacé.

Il avait toujours besoin d'être obéi. Sa tasse de café à la main, il buvait par petites gorgées et regardait par la fenêtre. Quand Saunders revint, il enfila le costume de bain, sortit de la maison, et s'achemina doucement vers le remous humain qui promettait d'être intéressant.

Il y avait foule à la plage réservée aux dames. Il aperçut Dick Gregory qui, le dos tourné, regardait le numéro onze.

— Bonjour, Gregory, pourquoi ce tohu-bohu ?

— N'approchez pas, monsieur ; croyez-moi, n'allez pas plus près ?

— Et pourquoi ?

Henry, toujours dominé par cette sensation de force insouciante et gigantesque, se frayait à coups d'épaules un chemin à travers les curieux qui le reconnurent et non seulement s'écartèrent pour le laisser passer, mais poussèrent ceux qui étaient devant lui afin de lui livrer passage comme à un roi. Mr Cope, tout habitué qu'il fût aux regards des passants, eut un haussement de sourcils amusé.

A mi-chemin sur la plage, il vit un paquet enroulé dans un châle trempé. Miles et deux autres hommes s'évertuaient à le tirer. Henry fonça sur eux.

— Qu'y a-t-il donc ?

Il bousculait Miles. Le châle s'entr'ouvrit. Mr Cope regardait, fasciné. La femme nue portait des bas gris : l'un d'eux, déchiré, laissait voir les ongles petits et parfaits.

— Mon Dieu, qui..., murmura-t-il, choqué. — Puis on entendit des paroles entrecoupées, saccadées : — Mais, folie... la mer.... ce matin, comment une femme a-t-elle pu ?

Miles inclina la tête vers lui et repoussa les cheveux lourds de sable. Les yeux de Molly étaient encore bleus.

VI

Et ainsi se réalisèrent les calculs des mathématiciens prévus par Molly. Comme la vague qui passe, elle passa au clair de lune.

Sans elle, l'histoire de Mr Cope est vide. Elle ne repose plus sur rien ; elle s'effrite ; il n'y a que de menus faits, des fétus de paille, quelques mentions dans les lettres de l'époque, quelques allusions dans les mémoires contemporains, une douzaine de lignes dans le *Registre annuel* en date de l'année 1806 rédigées dans une pauvre langue de journaliste. Le clerc du Registre connaît bien le nom de Mr Cope qui, nous dit-il, appartenait à une famille d'une haute distinction. Comme le tout Brighton, à la fin de sa carrière il l'appelle l'Homme vert ; il ajoute qu'il avait aimé et perdu une nymphe titrée et qu'il fascinait le beau monde. Les femmes surtout couraient aux fenêtres pour le voir passer, marchant lentement, saluant ses amis, ceux qui y étaient et ceux qui n'y étaient pas. Elles le suivaient le long du Steyne et se plai-

gnaient amèrement de ce qu'il ne voulût pas leur parler.

Mais il les regardait. Oh ! oui, il les regardait. Quand une nouvelle venue affrontait la critique redoutable du Steyne, presque aussitôt un monsieur vêtu de vert, nonchalamment appuyé aux grilles, s'empressait de la suivre. L'ayant rattrapée, il scrutait furtivement son visage. Mais si, surprise, mécontente ou simplement curieuse, elle s'arrêtait et se retournait vers lui, l'homme vert secouait la tête. Son regard trahissait la plus profonde désillusion ; il effleurait de la main son chapeau vert et s'esquivait.

Alors, on s'attroupait autour de la dernière arrivée ; les questions pleuvaient : Qu'avait-il dit ? Qu'avait-il fait ? Et elle, grâce à l'intérêt muet de l'homme vert, jouissait d'un succès éphémère.

D'entreprenantes maîtresses de maison lui lançaient des invitations. La joviale lady Lade s'efforçait de se rappeler que le pauvre être avait compté jadis parmi ses favoris. Mais elle était pressée, comme tous ceux qui fréquentaient le Steyne chaque saison. Ils vieillissaient, ils épaississaient ou ils se ratatinaient. Puis, un beau jour, le Steyne ne les vit plus. Si on ajoute foi aux racontars du valet, Mr Cope, assis devant sa coiffeuse, regardait fixement son image dans le miroir. Après s'être contemplé pendant une heure ou deux, il saupoudrait ses cheveux clairsemés d'une poudre verdâtre, il refaisait le nœud de sa cravate verte ; il enlevait son habit pimpant pour en endosser un autre plus coquet encore, et il se ruait à un rendez-vous imaginaire auquel personne ne venait jamais.

On l'apercevait souvent autour des Vieux-Rochers. « Il cherchait un coquillage », dit-il un jour à Miles le pêcheur. On le rencontrait dans les champs de blé au-dessus des falaises, toujours pressé, toujours seul. Il était devenu très maigre. On disait, — c'était fort drôle, — qu'il exigeait aussi une nourriture verte.

L'an de grâce 1806 vit la fin de ces racontars. Dans le *Registre annuel* du mois d'octobre, on nous apprend que « ce monsieur sauta de la fenêtre de son appartement, qu'il courut jusqu'au bord de la falaise et se précipita dans le vide ». Plusieurs personnes, aussitôt accourues à son secours, le transportèrent à son domicile. Grièvement blessé, il fut

ramené à Londres par ses amis et toutes ses propriétés de Brighton furent vendues aux enchères.

Ses amis ont-ils assisté à la vente ? Ont-ils « poussé » les rideaux verts, la pendule chinoise, la coiffeuse et la tasse d'ambre ? C'est peu probable. La confraternité du Steyne craignait le ridicule, elle ne pouvait supporter qu'on se moquât d'elle, même indirectement. Est-il possible de conserver son amitié à un original qui, non content d'avoir été le point de mire de Brighton, tombe auréolé de vert tendre, dans l'oubli ?

Certes, non ! Mieux valait se joindre aux railleurs et rappeler la dernière apparition publique de Mr Cope par une phrase désinvolte.

— Un jour, dit l'un d'eux en ricanant, se trouvant sur le bord de la falaise, il eut l'idée de l'enjamber.

Car les amis aux yeux perçants, ignorant ce don néfaste de la double vue, n'ont jamais aperçu une jeune fille vêtue de gris, les bras ouverts ; dès qu'on l'approche, elle se transforme en une grande pierre grise d'où jaillissent des cascades d'eau. Ils ne savent pas que le garçon cristallin chevauche la grande houle à la mi-marée, qu'il se dissout en écume dès qu'il touche le sable vierge ; ni que, sur un claquement de doigt, le phoque ami devient un chien perdu qui jappe après un bâton. Ils ne peuvent non plus comprendre que les déceptions accablent l'homme en retard à ses rendez-vous, toujours, car la route qui mène à la falaise est longue. Et c'est pourquoi, un beau matin, il prend un raccourci ; on le ramasse grièvement blessé et ses amis le ramènent à Londres.

Ses amis ? Encore une erreur. Des domestiques grassement payés s'occupaient de lui ; mais les domestiques ne sont pas des amis.

Henry Cope disparaît « convenablement accompagné », mais pas par ses amis. Il était certainement né pour l'amitié, mais, hélas ! entre la terre et l'eau, entre deux façons de vivre, Mr Cope avait perdu ses amis.

CLEMENCE DANE.

Texte français de Linda Russ.

ESSAIS ET NOTICES

LA GÉNÉALOGIE DE LA DOCTRINE DÉMOCRATIQUE

M. Louis Reynaud, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Lyon, correspondant de l'Institut, nous a donné nombre d'ouvrages dictés par la plus solide raison, appuyés sur le plus vaste savoir. Plusieurs traitent des relations intellectuelles entre la France et l'Allemagne : *le Romantisme et ses origines anglo-germaniques* (1), tel est le titre de l'un d'eux. Le prolongement jusqu'à nos jours de ce grand mouvement des esprits est étudié dans *la Crise de notre littérature des romantiques à Proust* (2). Je préfère, pour ma part, l'appeler le naturisme mystique, car le nom de « romantisme » a le défaut de le rétrécir, en Allemagne, à la génération littéraire qui débute dans son activité vers 1790, en France, à celle qui brilla de 1820 à 1850. M. Reynaud vient de traiter de *la Démocratie en France* dans la *Bibliothèque de philosophie scientifique* (3) que dirige avec tant de compétence M. Paul Gaultier, après le docteur Gustave Lebon. De ce beau livre, je voudrais tirer quelques-unes des leçons, singulièrement actuelles, qu'il nous apporte. Je ne m'arrêterai pas toutefois à ses appréciations sur les événements récents de notre politique intérieure : je prétends seulement comparer les suggestions théoriques de l'ouvrage à l'interprétation que j'ai moi-même proposée de cet aspect de l'histoire moderne : interprétation qui a nombre de points de contact avec celle de M. Reynaud et que je me permettrai de rappeler d'abord en quelques mots.

La conception française de la démocratie procède, selon moi, de l'essor, commencé il y a quatre siècles, d'une religion

(1) A. Colin, éd. — (2) Hachette. — (3) Flammarion.

nouvelle (celle de la déesse Nature), apparentée par certains de ses traits à la religion chrétienne, mais antithétique à celle-ci sur d'autres points, en particulier par sa psychologie très exagérément *optimiste* de la nature humaine. Le naturisme mystique affirme en effet sa confiance dans la bonté de la Nature divinisée, afin de pouvoir se réclamer ensuite de l'alliance de cette toute-puissante divinité. Ses origines remontent au platonisme à travers le néoplatonisme, si largement mystique : elle persiste sourdement au cours du moyen âge européen, y préparant de temps à autre certaines déviations de la mystique chrétienne orthodoxe. Elle s'épanouit à l'heure de la Renaissance, mais se voit presque aussitôt refoulée pour quelque temps d'un côté par cette réaction de pessimisme psychologique et de morale rationnelle que marque la Réforme, au XVIe siècle ; de l'autre, par la réforme catholique du XVIIe (à la suite du Concile de Trente) qui engendre le classicisme français. Le mysticisme naturiste reprendra son essor dès le début du XVIIIe siècle pour se transformer alors en une religion de conquête au profit des classes non privilégiées de l'État et sera dotée de son Coran, préparateur de son Hégire, par Jean-Jacques Rousseau.

Il se partagera dès lors plus nettement qu'auparavant en quatre branches principales : le mysticisme passionnel, qui prépare l'émancipation des instincts présentés comme voulus par la déesse Nature : le mysticisme esthétique qui cherche du côté de l'art et des artistes les favoris de la divinité nouvelle ; le mysticisme racial qui réclame l'alliance de privilège avec le ciel au profit de certains groupes humains qui seraient spécialement doués de courage, d'intelligence et de vertu ; enfin le mysticisme démagogique ou socialisant (que j'appelle souvent par abréviation le mysticisme social) : celui-là réserve la faveur divine à certaines *classes* de la société, les moins pourvues de culture et demeurées en conséquence plus proches des instincts primordiaux qui seraient très favorables au bonheur social. Je dirais donc volontiers que, dans son nouveau livre, M. Reynaud étudie l'évolution parmi nous du mysticisme social ; de même que ses précédents travaux sur le romantisme avaient scruté plus particulièrement l'action du mysticisme passionnel et du mysticisme esthé-

tique sur notre temps : ceux qui traitent des relations intellectuelles franco-allemandes ayant souvent rencontré en chemin le mysticisme racial.

I

Le premier chapitre de sa *Démocratie en France* nous offre un remarquable exposé sommaire (et qui nous manquait) du rôle joué par l'Angleterre et par le déisme anglais dans l'essor du mysticisme social ou de la démocratie naturiste, pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Mais j'irai droit aux pages qui traitent plus directement de la France et s'intitulent : *Pourquoi l'Église et la Monarchie françaises ont-elles si mal résisté* (à l'assaut de leurs adversaires) ? — Au delà de la Manche, l'Église établie, l'anglicanisme, s'était, contre le déisme menaçant, très vigoureusement défendue par la plume des Clarke, des Berkeley, des Warburton, des Butler. Aussi, vers 1750, avait-elle partie gagnée, et, pour longtemps, le naturisme ne gardait plus aucune influence chez nos voisons de nord-ouest. Les choses s'étaient passées à peu près de même en Allemagne où le pasteur Gœtze réfuta Lessing. Ce que le calvinisme et le luthéranisme avaient accompli de la sorte, pourquoi le catholicisme ne put-il le réaliser en France ?

Le XVIIe siècle français, nous rappelle M. Reynaud, avait vu s'affronter, dans le cadre de la religion chrétienne, deux conceptions opposées de l'homme et de la vie, une psychologie pessimiste et une psychologie plus optimiste de la nature humaine : jansénisme contre quiétisme ; le catholicisme moralement rationnel cherchant sa voie entre ces deux extrêmes, avec un Bossuet par exemple. Il y avait là un problème dont la solution devait être décisive pour le progrès de notre espèce. Le naturisme nous était venu d'Italie avec les souffles de la Renaissance sous le couvert de l'humanisme. En même temps que le sentiment de la beauté dans l'art (d'où procède un mysticisme esthétique) et une plus ample révélation de l'antiquité païenne (grâce à l'imprimerie), ce grand mouvement des esprits avait apporté avec lui un désir intense d'affranchissement de tout l'être (de l'être instinctif en particulier), un immense besoin de liberté et de joie dont le livre de Rabelais fut la somme tumultueuse,

celui de Montaigne l'expression plus nuancée. De là, une rupture à peu près totale de ces écrivains avec la prudente psychologie pessimiste du christianisme, un paganisme *ingénument immoral*, une décadence sociale dont l'Italie mettra plusieurs centaines d'années à remonter la pente !

En France, et dès le début du XVIIe siècle, un *effort viril de discipline morale* prélude à notre grande époque. Du Vair et Charron réintègrent dans le christianisme le stoïcisme qui s'était un moment développé de façon indépendante et que Montaigne avait seulement fait mine de proposer à l'adhésion de ses contemporains pour leur offrir, presque aussitôt, des leçons assez différentes. Port-Royal agira dans le même sens. A son tour, il retrempe les âmes et affermit les volontés en bannissant de la religion et de la morale l'optimisme psychologique de la Renaissance, source de laisser-aller ou même de libertinage. Il s'appuie, après Calvin, sur le dogme de la chute qui oblige le chrétien à se combattre sans cesse pour se montrer digne de la grâce qu'il reçoit de son allié divin. L'esprit de Port-Royal est présent chez Corneille, Racine, Bossuet, Boileau, même chez le jésuite Bourdaloue, et quelquefois chez Molière (assez sollicité par le naturisme, d'autre part). Pascal en est l'incarnation géniale.

Dans son grand ouvrage intitulé *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, Henri Bremond a exposé naguère, avec complaisance, le développement de ce qu'il appelle *l'humanisme dévot*. Cette attitude de l'esprit, opine M. Reynaud, *prolonge en effet le courant d'idées de la Renaissance*. Venu d'Espagne avec les échos de la piété des *Alumbrados* ou Illuminés, d'Italie par Isabelle Bellinzaga (un premier exemplaire de Mme Guyon à cent ans de distance), et ayant respiré longuement l'atmosphère de la Renaissance dans ce dernier pays, l'humanisme dévot tente d'introduire à petit bruit dans le christianisme l'*optimisme psychologique*, la confiance dans la nature, en un mot le naturisme des érudits du XVe et du XVIe siècle dont il n'est, écrit M. Reynaud, qu'une forme *superficiellement christianisée*. Sous ces influences convergentes, le péché originel passera bientôt au second plan dans un certain enseignement chrétien, en attendant qu'il s'y évapore tout à fait. Plus que jamais, on parlera, en théologie, le langage de la pastorale

galante et de l'*Astrée*, héritières du roman courtois de la fin du moyen âge, la langue de l'*Aminta* du Tasse ou du *Pastor fido* de Guarini. On prolongera, en l'associant à une foi chrétienne, souvent restée sincère et profonde d'ailleurs, *le naturisme optimiste* (*sic*) des humanistes du XVIe siècle. Et l'on voit que M. Reynaud utilise ici mon vocabulaire.

L'humanisme dévot, encore authentiquement chrétien dans saint François de Sales, deviendra donc bientôt, sous un mince revêtement dogmatique, une doctrine très proche de celle des *nouveaux adversaires* de la religion du Christ, des hommes de la *seconde* Réforme, — à peu près antithétique à la première, car elle est déiste et naturiste foncièrement, — celle dont Rousseau sera le Luther. Comment le catholicisme français leur aurait-il répondu avec une autorité suffisante quand il avait consenti à leur point de vue tant de concessions (qui seront continuées au XIXe siècle et au delà par le catholicisme romantique) ? Tel fut le fond de la célèbre querelle du quiétisme, entre Bossuet et Fénelon. Pour repousser victorieusement l'assaut de la « philosophie », — rationnelle certes pour une part, — mais aussi trop amplement naturiste, du XVIIIe siècle français, il eût fallu partir, précise M. Reynaud, de la psychologie *impitoyable* de notre époque classique (La Fontaine compris). Il n'est pas difficile d'imaginer ce qu'un Bossuet eût répondu à Voltaire ou un Pascal à Rousseau.

J'avouerai ici avoir quelque peu trahi l'auteur de *la Démocratie en France* dans cet exposé que je lui empruntais pour une part. Il impute en effet à peu près uniquement à la Compagnie de Jésus la responsabilité de cette évolution décisive dans le sein du christianisme moderne. Sur ce point, je ne partage pas son sentiment qui s'accorde si souvent avec le mien, comme on vient de le voir. Le rôle qu'il prête aux fils spirituels d'Ignace, je l'ai, de longue date, attribué aux adeptes des mysticismes chrétiens trop largement féminisés depuis l'essor, au XIIe siècle, de la conception courtoise de l'amour : mysticismes souvent poussés jusqu'à l'hérésie bien caractérisée vers la fin du moyen âge et que l'Église romaine, consciente de ses responsabilités morales, a dû plus d'une fois condamner. Il y a eu, certes, des jésuites pour incliner de ce côté à leur tour : mais l'ensemble de la Compa-

gnie est resté rationnellement chrétien à mes yeux. Elle a même accentué l'aspect rationnel de la théologie chrétienne, comme cela était devenu nécessaire en conséquence de l'essor moderne, si frappant, de la raison humaine qui progresse à pas de géants avec l'aide de la science expérimentale, son prolongement légitime. Il est possible que par là les ignaciens aient rendu le catholicisme plus accueillant à l'aspect rationnel et légitime de la philosophie dite « des lumières » : mais ils ne portent pas la responsabilité des infiltrations naturistes dans le sein de la religion romaine : infiltrations qui se manifestent plus que jamais autour de nous présentement.

II

Abordant le commentaire de la Révolution française, M. Reynaud en marque très utilement, à sa mode, les deux aspects à peu près contradictoires, l'un rationnel et l'autre naturiste. A cette heure de l'histoire contemporaine, répéterai-je, il importait certainement d'intégrer dans les mœurs et dans les lois les acquisitions récentes et si rapides de la raison-expérience, prolongée par une science devenue méthodiquement expérimentale. Ceci était légitime et l'ancien régime s'y montrait trop paresseux peut-être. Mais il aurait fallu se prémunir avec soin contre les illusions psychologiques du naturisme mystique, au lieu qu'elles furent accueillies par les classes non privilégiées de l'État comme un Coran révélé d'en-haut pour les conduire à la victoire et à la conquête sous l'étendard du prophète Rousseau. De là des convulsions sociales anémiantes, à ce moment évitées par les autres pays d'Europe (elles ne le sont plus par tous aujourd'hui) ; de là nos premiers pas sur une voie qui devait nous conduire où nous sommes.

Pourquoi, se demande une fois de plus le professeur de Lyon, pourquoi notre nation, certainement moins arriérée que beaucoup d'autres de son voisinage, a-t-elle connu seule à cette date une Révolution aussi sanglante ? La cause en serait, selon lui, dans notre *idéologie* de ce temps. Mais c'est là un mot bien vague et que je goûte aussi peu que celui d'« invividualisme ». Je dirais donc, une fois de plus, que la

responsabilité en incombe à son naturisme mystique. Une telle « idéologie », poursuit cependant notre historien des idées (et cette fois à juste titre), est en effet devenue, après 1760 et la publication des grands ouvrages de Rousseau, *la religion de toute la partie éclairée de notre nation*, — et deviendra bientôt après, de façon bien plus durable, ajouterais-je, celle de la portion la moins éclairée de la même nation.

A la génération suivante, constate encore notre guide, Michelet expliquera les événements de la veille par l'inspiration céleste descendue dans le sein du peuple français en conséquence d'une Pentecôte nouvelle. C'est que cet historien, tout mystique et imbu de romantisme à la mode allemande, avait accepté de Herder ce mythe du peuple doté dans son ensemble de facultés plus qu'humaines, dépositaire privilégié des révélations de la déesse Nature : donc créateur par excellence des religions, des mythes, des légendes, de la poésie et du droit. Tout cela, au plus haut point, contestable et aujourd'hui contesté, rappellerai-je, car les progrès de la pensée humaine proviennent, au vrai, des individus doués.

Voici, en revanche, sous la plume de M. Reynaud, un développement qui confirme ce que j'exposais plus haut de la double inspiration révolutionnaire, rationnelle et naturiste. L'auteur de *la Démocratie en France* avance à son tour en effet que notre Révolution sortit de deux sources principales. La première est le rationalisme qui procéderait *a priori*, par *abstraction*, sans s'occuper de la tradition des réalités existantes. — Ceci est une vue trop vulgarisée par des disciples de Taine qui ont mal compris leur maître ; il faut la combattre, car elle ne peut qu'égarer ceux qui s'efforcent de bonne foi à comprendre les événements des dernières années du XVIIIe siècle et ce qui a suivi. — L'autre source du mouvement révolutionnaire, achève M. Reynaud (ici pleinement digne d'approbation), est l'optimisme (psychologique, oui) qui fait confiance à la nature humaine et présume dans le peuple peu cultivé toutes les vertus ainsi que des dons intellectuels spontanés très favorables au gouvernement sain de la chose publique. L'expérience faite sur ce point par la concession du suffrage universel égalitaire me paraît largement concluante.

Bonaparte, achève M. Reynaud, incorpora dans ses codes la plupart des principes (rationnels) de 1789. Ce qu'il retrancha de l'œuvre juridique des Assemblées révolutionnaires, ce furent les *erreurs* (de source naturiste pour la plupart) qui avaient engendré le désordre et l'anarchie.

Mais Napoléon, ce rationalisateur partiel des utopies mystiques de son temps, étant tombé finalement victime du legs naturiste de la Révolution dans la politique extérieure de la France, le naturisme mystique va pouvoir reprendre sous la Restauration son essor. Toujours poussés en effet par leur appétit de conquête, certains de ses adeptes n'ont rien appris ni rien oublié. Il engendrera la charbonnerie et créera la *légende* révolutionnaire par la plume des historiens rousseauisés du passé récent, tels que Thiers, Louis Blanc, Buchez, Michelet, Lamartine ; un peu plus tard, Hugo. Ce sera d'ailleurs avec l'assistance du romantisme littéraire et artistique, expression, en France, des illusions psychologiques, politiques et morales de la troisième génération rousseauiste, mais si exceptionnellement brillant dans ses manifestations de tout ordre. On voit renaître alors, constate M. Reynaud, une conception toute *mystique* (*sic*) du peuple (le mysticisme démagogique ou social) qui fait de la masse inculte la source de toute sagesse et de toute justice. Désormais, « l'homme de la rue, debout sur une barricade, un fusil fumant à la main, va symboliser la Liberté » !

La religion nouvelle s'exprime alors plus que jamais dans toutes les sphères de la pensée et de l'action. Déclarant les passions *saintes* (voulues de la déesse alliée), le romantisme passionnel, nous est-il en outre rappelé, continuera de s'attaquer aux freins rationnels qui contenaient encore ces passions dans une certaine mesure. L'état de surexcitation et de déchaînement (byronisme) est dès lors considéré comme le plus noble auquel puisse s'élever la créature humaine. On use des grands mots à propos de tout. La génération de 1830 vit dans une atmosphère de perpétuelle exagération verbale, de gestes excessifs qui ne sont pas toujours sincères, mais visent à se conformer aux modes régnantes. Le normal et le rationnel (le bourgeois) sont méprisés ou même honnis. L'imagination, libérée de toute discipline, se plaît aux spectacles des excès

et des crimes (Stendhal dans *le Rouge* ou dans ses nouvelles italiennes, ainsi que le mélodrame révolutionnaire d'où procède en partie le théâtre de Hugo). Le socialisme français qui vient de naître trouve donc, dès le lendemain des journées de Juillet, une atmosphère très favorable à son expansion : il sera, pour une bonne part, la source du socialisme allemand, plus brutal, de Marx. Dans la prédication démagogique des agitateurs de ce temps, insiste M. Reynaud, on rencontre de nouveau toute la gamme des impulsions créées et développées par le naturisme mystique à la fin du siècle précédent : le besoin de l'émotion et du bruit, la recherche des attitudes avantageuses, le goût de l'extraordinaire, du ténébreux ; l'enthousiasme, parfois sans objet clairement défini ; surtout la foi aveugle dans *la mission divine des masses populaires* pour gouverner la France, et dans celle de la France révolutionnaire pour transformer le monde.

De ces socialistes et de ces républicains de 1840, l'optimisme psychologique du XVIIIe siècle est resté la foi politique. L'homme étant bon par nature a tous les droits à une liberté illimitée. Seule la mauvaise organisation de la société le rend méchant en lui créant des besoins qu'il ne peut satisfaire. Au surplus, le développement, si rapide, de la grande industrie machiniste pose en toute réalité des problèmes nouveaux et très ardus devant les gouvernements de cette époque. Le malheur, écrit M. Reynaud, est qu'il se présente à un moment où l'esprit français, déséquilibré par un romantisme dont nous ne connaissons plus aujourd'hui que les productions les meilleures, mais qui enfanta dans le même temps une profusion d'œuvres insanes et délétères, a perdu tout sens de la mesure et n'obéit plus qu'à une imagination exaltée par l'illusion d'une alliance avec l'au-delà. Louis Blanc et Proudhon seuls ont étudié le problème du travail autrement que dans les livres : mais avec quels préjugés optimistes à l'égard de la nature humaine et du pouvoir sans bornes des institutions sur la conduite des individus !

Un groupe de catholiques s'engage à son tour sur des voies parallèles à celles des démagogues, tout d'abord sous l'influence de Lamennais. Ce fils spirituel, si reconnaissable, de Rousseau qui, amené au sacerdoce presque par surprise,

n'a jamais renié son père authentique, formera dans sa retraite bretonne de La Chesnaye des disciples éloquents. Bientôt le mot ambigu de « liberté », qui achève à ce moment de conquérir les imaginations naturistes, devient aussi la doctrine de ces catholiques novateurs pour qui le vieux pessimisme psychologique de l'Écriture, fruit de l'expérience des civilisations orientales antiques, et la méfiance envers l'animalité originelle de l'homme n'offrent plus aucun sens. Liberté de l'Église dans l'État, mais aussi alliance de l'Église avec les partis qui ont inscrit sur leurs drapeaux la liberté débarrassée du contrepoids que lui apportait jadis le sentiment du devoir : alliance joyeuse avec les barbares, comme dit Ozanam. Là est l'origine du démocratisme chrétien, si largement naturiste encore, et qui jouera un rôle de premier plan dans le catholicisme français du dix-neuvième, puis du vingtième siècle.

III

Dans la seconde moitié de ce XIXe siècle que les historiens de la littérature nous présentent comme successivement réaliste, parnassien, naturaliste, symboliste, etc..., M. Reynaud n'ignore pas que le *romantisme est encore dans toutes les têtes*. Ces épithètes diverses ne désignent donc que des costumes successivement portés par lui, afin de se plier aux modes du jour. Notre historien des idées étudie principalement dans les événements politiques récents la continuité de cette inspiration naturiste : mais j'ai dit que je ne le suivrais pas sur ce terrain, et je viens à son dernier chapitre qu'il intitule *le nouveau mysticisme antidémocratique*. Nous allons voir qu'il s'agit, en somme, d'une autre nuance du naturisme contemporain, le mysticisme racial.

En effet, voici paraître Adolphe Hitler dont notre compatriote analyse le livre significatif, *Mein Kampf*. L'auteur y a répété que la démocratie est nécessairement un régime stupide et néfaste, puisqu'elle représente essentiellement le règne des masses ignorantes, et le plus souvent aveugles sur leurs intérêts à échéance. Les modernes Parlements ne sont qu'une image réduite de la multitude et les ministres dirigeants qu'ils tirent de leur sein ont été par eux façonnés à leur

ressemblance. L'opinion publique, le plus souvent irraisonnée et, conséquemment, déraisonnable, est fabriquée de toutes pièces par une presse sans scrupules qui flatte les instincts les plus grossiers de la foule, de la sorte exploitée par des charlatans rusés. Les majorités parlementaires, ne représentant que le vulgaire borné et incompétent, gouvernent dans l'irresponsabilité la plus entière et n'ont donc aucunement à se préoccuper des conséquences, même immédiates, de leurs actes les plus absurdes. Par là se prépare la catastrophe finale. — L'histoire nous apprend que les progrès décisifs accomplis par l'humanité ont toujours été, — n'en déplaise à Herder, — l'œuvre d'*individualités* supérieures, libres, responsables, jamais de la foule anonyme : le plus souvent, il a fallu, pour les réaliser, faire violence à l'imbécile inertie des masses. — Le socialisme et le communisme *marxistes* ne sont que des formes exaspérées, quoique plus spécieuses, de la démocratie naturiste. Ils ajoutent à la déplorable influence de ce régime en étendant leur matérialisme dégradant et mortel au domaine économique. Toute concurrence étant par eux étouffée dans l'œuf, l'initiative et l'intelligence disparaissent à leur tour : situation qui provoque, sans beaucoup de retard, la complète extinction de la vie. — Telles furent les premières leçons du Fuhrer au peuple qui allait se donner à lui.

Tout cela renferme une large part de vérité, constaterai-je ; mais vis-à-vis de masses populaires considérables et qui ont pris conscience de leur force, on ne peut remplacer le mysticisme démagogique, si flatteur à leur irrationnelle volonté de puissance, que par un autre mysticisme doté des mêmes propriétés tonifiantes : la raison ne possédant une telle vertu que pour des esprits réfléchis. — Dans le cas qui nous occupe, on utilise le mysticisme de la *race*, élaboré par deux siècles de pensée allemande : de là le national-socialisme et son Coran, *Mein Kampf*. — Oui, aux fléaux démocratiques évoqués par Nietzsche et ses continuateurs, s'opposera l'État national-socialiste, à la fois (comme jadis la Révolution française) tentative de socialisme rationnel qui a sa valeur, mais expression d'un autre mysticisme naturiste, celui de la race, gros de conséquences redoutables ! — A la tête, un chef, un guide désigné, en apparence, par les suffrages de la nation,

mais plutôt par une sorte d'élan mystique dans la masse : élan qui est provoqué lui-même par une intervention d'en-haut : un chef *de Droit divin*, lui aussi, comme les monarques de jadis, un chef pleinement indépendant, agissant par inspiration et sans être entravé par les votes d'une Assemblée délibérante.

Donc, plus de syndicats, plus de grèves, plus de luttes de classes. Le travail est un devoir élevé auquel toute la jeunesse, sans distinction d'origine, est contrainte de se soumettre pendant un certain temps. Surveillés de très près seront l'art, la littérature, le théâtre, le cinéma, la presse, les vitrines, les étalages, afin de préserver la race de la contagion d'une *licence* qui, sous le couvert de la liberté, n'a déjà exercé que trop de ravages. On voit que le mysticisme passionnel est condamné aussi sévèrement que le mysticisme socialisant (ces deux caractères distinctifs du romantisme français). Cette réaction contre la morale naturiste me paraît avoir son utilité. Mais le mysticisme racial s'égare quand il se tourne contre le christianisme, incomparable éducateur. Houston Stewart Chamberlain se contentait de le dire profondément germanisé depuis l'an mille, ce qui était de nature à l'enraciner davantage dans la culture allemande. En outre, le mysticisme esthétique, exalté jusqu'au culte des héros hommes d'action, grands capitaines et infatigables conquérants, est une tendance inquiétante. On n'y tient pas suffisamment compte de ce fait que les pasteurs des peuples ont leurs faiblesses humaines. L'expérience a conseillé de tout temps de compenser celles-ci par des institutions qui les corrigent. Ces institutions, ce sont à mes yeux celles que conseille un libéralisme sage, épuré des illusions naturistes qui se sont longtemps mêlées à ses suggestions saines.

ERNEST SEILLIÈRE.

L'ARRIVÉE
DE LA COURONNE D'ÉPINES
EN FRANCE

De grandes fêtes vont marquer ces jours-ci à Villeneuve-l'Archevêque, à Sens et à Paris, le septième centenaire de l'arrivée de la Couronne d'épines. Il y a sept cents ans, en effet, que celle-ci vint en France, à la suite d'un concours de circonstances où la foi ardente, la charité et l'esprit de solidarité chrétienne de saint Louis valurent à notre pays la garde de ce trésor insigne.

Au début du treizième siècle, les reliques évangéliques, c'est-à-dire celles de l'enfance, de la vie publique et de la passion du Christ, et celles de la Vierge, du Précurseur et des apôtres se trouvaient rassemblées, pour la plus grande partie, à Constantinople : depuis le temps de sainte Hélène et de Constantin, les empereurs les y avaient fait venir de toutes parts ; et l'avance ou la menace des musulmans en Asie avaient souvent justifié ce transfert. Exposées principalement à Sainte-Sophie et dans les chapelles des palais impériaux de Bucoléon et des Blachernes, elles avaient fait, au cours des siècles, l'émerveillement, et aussi l'envie, des ambassadeurs, des pèlerins et des croisés admis à les contempler. Ce fut le cas encore des chevaliers de la quatrième croisade, qui venaient de prendre Constantinople pour restaurer l'empereur Isaac II et rétablir dans ses droits le jeune Alexis IV (1203).

Un petit chevalier picard, Robert de Cléry, qui a laissé un récit de la croisade, a traduit, dans un curieux tableau, les

impressions des croisés qui s'en allèrent ainsi en badauds admirer « les palais, et les riches abbayes, et les riches moutiers et les grandes merveilles qui étaient en la ville ». Les reliques sont pour lui une bonne part de ces merveilles. Il énumère, entre autres, celles que renfermait la Sainte-Chapelle de Bucoléon. « Dedans cette chapelle, on trouva de très riches reliques, car on y trouva deux pièces de la vraie croix aussi grosses que la jambe d'un homme et aussi longues qu'une demi-toise. Et on y trouva le fer de la lance dont Notre Seigneur eut le côté percé et les deux clous qu'il eut fichés parmi les mains et parmi les pieds. Et on trouva en une fiole de cristal une grande partie de son sang. Et on trouva la tunique qu'il avait vêtue, dont on le dépouilla quand on l'eut mené au mont Calvaire. Et on trouva la benoîte couronne dont il fut couronné, qui était de joncs marins aussi poignants que fer d'alène. Et on trouva de la vêture de Notre Dame, et le chef de messire saint Jean-Baptiste, et tant d'autres riches reliques que je ne pourrais vous le conter ni dire la vérité. »

Lorsqu'une suite de péripéties eut amené les croisés à faire de nouveau le siège de Constantinople et à la conquérir pour leur propre compte cette fois (1204), les trésors religieux furent partagés entre eux comme le reste du butin et des terres. Une grande part des reliques furent alors envoyées dans le pays d'origine des chevaliers, en Flandre, en Picardie, dans le Blésois, en Champagne, en Bourgogne, en Allemagne et à Venise : le chef de sainte Anne fut adressé par Louis de Blois à la cathédrale de Chartres ; la face de saint Jean Baptiste fut apportée à la cathédrale d'Amiens, le voile de la Vierge à Notre-Dame de Soissons, le chef de saint Philippe et le bras de saint Jacques le Majeur à la cathédrale de Troyes ; l'évêque de Halberstadt donna à son église le chef de saint Jacques, et Robert de Cléry à l'abbaye de Corbie la moitié de la ceinture de la Vierge. Plus de trois cents reliques connues furent ainsi rapportées de Constantinople.

Le nouvel empereur qu'avaient élu les croisés, Baudouin de Flandre, gardait pour sa part le quart des reliques, notamment celles de la Passion, qui étaient conservées dans la chapelle de Bucoléon. Mais il lui arriva, ainsi qu'à ses successeurs, d'en distraire pour en faire présent au Pape ou aux princes chrétiens.

* * *

L'empire latin de Constantinople, cette « nouvelle France », comme l'appelait le pape Honorius III, après avoir été vaillamment maintenu par l'empereur Henri, frère de Baudouin, qui repoussa les Bulgares et sut s'attirer la sympathie des Grecs, subit des revers sous ses successeurs, qui virent leur État peu à peu réduit par les Bulgares et les Grecs demeurés indépendants. En 1236, l'empereur était Baudouin II, de la maison de Courtenay, jeune prince de dix-neuf ans, né à Constantinople, qui régnait sous la régence de son beau-père, Jean de Brienne, ancien roi de Jérusalem. Malgré son renom de valeur, Jean, qui n'avait avec lui que cent soixante chevaliers, n'avait pu empêcher l'empire d'être réduit à la ville de Constantinople et ses environs immédiats. Devant cette détresse, il se décida à envoyer le jeune empereur demander des secours en Occident. Après avoir passé à Rome, auprès du pape Grégoire IX, Baudouin se rendit à la cour de saint Louis où il reçut le meilleur accueil. Prince du sang de France, arrière-petit-fils en ligne masculine de Louis VI, il était proche parent du roi, qui avait à peine trois ans de plus que lui ; et sa femme était la petite-nièce de Blanche de Castille. Mais plus encore que ces affinités, plus que le prestige de la couronne impériale, son infortune lui valut la sympathie de Louis et de sa mère. Le roi, avec sa charité agissante, s'appliqua à soulager ses disgrâces et à lui assurer des secours.

Cependant la détresse de l'empire augmentait encore. L'empereur régent, Jean de Brienne, qui avait près de quatre-vingt-dix ans, était mort après une longue vie de lutte pour l'Église et la Terre sainte. Les chevaliers français, qui tenaient Constantinople, étaient de jour en jour davantage pressés par leurs ennemis ; les troupes manquaient, et aussi l'argent pour en lever. L'empereur germanique, Frédéric II, vieil ennemi de Jean de Brienne et de Grégoire IX, empêchait le passage des secours que Baudouin avait pu rassembler en France. Dans ces circonstances, les barons de Constantinople furent dans la nécessité d'emprunter de l'argent à des Vénitiens et à des Gênois établis dans la ville, ainsi qu'au monastère de Sainte-Parascève, et de donner en gage la Couronne d'épines.

Baudouin II apprit ces nouvelles en France ; et, tout affligé à la pensée de l'état précaire de l'empire et à la menace de perdre irrémédiablement l'incomparable trésor religieux, il confia ses soucis au roi et à la reine Blanche, leur déclarant que, s'il devait aliéner la Couronne d'épines, il souhaitait que ce fût au bénéfice du roi, son cousin, son seigneur et son bienfaiteur, et du royaume de France dont il tirait son origine. Toutefois, sentant que le roi pourrait se faire un cas de conscience d'acheter une relique, ce qui était interdit par l'Église, il le supplia affectueusement de la recevoir comme un don et un hommage.

Le roi en fut tout joyeux et envoya aussitôt à Constantinople, pour dégager la sainte Couronne et l'apporter en France, deux dominicains, Jacques et André de Longjumeau, qui connaissaient particulièrement l'Orient. Avec eux partit l'envoyé de Baudouin II, le chevalier Nicolas de Sorel, porteur de lettres de l'empereur aux barons de Constantinople.

Pendant ce temps, le délai que ces barons avaient pour s'acquitter s'était écoulé. Mais afin de gagner du temps, ils avaient obtenu, le 4 septembre 1238, d'un patricien de Venise, Nicolas Quirini, la somme nécessaire pour le remboursement et un nouveau délai de huit ou dix mois, passé lequel la relique deviendrait la propriété du prêteur. L'acte de ce nouvel engagement, fait par Anseau de Cayeux, alors régent, Narjot de Toucy, qui devait le remplacer peu de temps après, Geoffroy de Merry, connétable de l'empire et petit-fils de Villehardouin, Villain d'Aulnay, maréchal de l'empire, Gérard d'Étrœungt et Milon Tirel, conseillers de l'empereur, nous est parvenu : remis à Nicolas Quirini, il devait être rendu par lui avec la relique, et, apporté à Paris en même temps qu'elle, il a été conservé au Trésor des Chartes.

Les envoyés arrivèrent largement à temps : dès le mois de décembre, ils étaient à Constantinople. Un nouvel acte leur fut donné, qui a été conservé comme le précédent : établi au nom des mêmes barons (sauf Anseau de Cayeux, mort sans doute dans l'intervalle), il demandait à Nicolas Quirini de remettre la sainte Couronne aux trois envoyés contre paiement de la dette. Les deux dominicains prirent donc la précieuse relique dans le monastère du Pantocrator où elle

était déposée à la garde des Vénitiens, et, accompagnés de barons français et de citoyens de Venise, ils la portèrent sur leur vaisseau, au milieu des lamentations du peuple, désolé de la voir partir. On était alors au cœur de l'hiver, vers la Noël, saison peu propice pour la navigation. Malgré cela, ils mirent à la voile en direction de Venise. Un autre danger les menaçait : l'empereur grec de Nicée, Vatace, ennemi acharné de l'empire latin de Constantinople, avait été averti et avait envoyé des vaisseaux pour guetter le passage du navire qui portait la relique. Les dominicains échappèrent à ces deux périls et arrivèrent sans dommage à Venise, où ils déposèrent la couronne dans le trésor de Saint-Marc.

Laissant frère André à la garde du précieux dépôt, Jacques de Longjumeau, accompagné des envoyés de l'empire, se rend au plus vite à la cour de France, pour annoncer le résultat de sa mission. Le roi, rempli de joie, leur adjoint ses représentants munis de ses instructions et de l'argent nécessaire au remboursement de la dette, cependant qu'il écrit à l'empereur Frédéric II pour lui demander passage et protection pour les envoyés. Arrivés à Venise, ceux-ci comptèrent à Nicolas Quirini les 13 134 perpres d'or qui lui étaient dues (dont la valeur intrinsèque serait environ de 180 000 francs-or d'avant la guerre, mais dont le pouvoir d'achat était bien supérieur). Puis ils reconnurent la relique en comparant les sceaux qui la recouvraient avec ceux dont étaient scellés les lettres des barons de Constantinople. Les Vénitiens, qui avaient espéré garder la sainte Couronne, montraient la même désolation que le peuple de Constantinople à la voir partir. Enfin, les envoyés se mirent en route, assurés, dans la traversée des terres d'Empire, de la protection des fonctionnaires de Frédéric II ; et ils arrivèrent en France sans encombre.

* * *

Quand ils furent rendus à Troyes, ils dépêchèrent des messagers au roi pour l'avertir. Saint Louis, plein d'allégresse, partit à leur rencontre, accompagné de sa mère, de ses frères Robert, Alphonse et Charles, de l'archevêque de Sens, Gautier Cornut, de l'évêque du Puy, Bernard de Montaigu, et des barons et chevaliers qu'il put rassembler. Il

alla ainsi, par Sens, jusqu'aux limites de son domaine royal, à Villeneuve-l'Archevêque, à six lieues de cette ville et à dix de Troyes. C'est là, au seuil de ses terres propres, qu'il accueillit la sainte Couronne, le 10 août 1239.

On ouvrit le coffre de bois apporté par les deux dominicains et un coffret d'argent apparut, revêtu des sceaux des barons de Constantinople. On confronta alors ces sceaux avec ceux des lettres adressées par les barons, ces mêmes sceaux qui pendent encore aux deux actes conservés au Trésor des Chartes. Les sceaux ayant été reconnus vrais, on les brisa, ainsi que celui du doge de Venise, qui avait été ajouté pour plus de certitude. Le coffret d'argent ouvert, on trouva la magnifique châsse d'or qui contenait la relique. On l'ouvrit à son tour et la sainte Couronne apparut aux yeux de tous les assistants. L'archevêque de Sens, qui a laissé le récit de ces événements à la demande de saint Louis, rapporte avec quelle ferveur de piété, quelle tendre dévotion elle fut contemplée par le roi, la reine et les personnes présentes. Puis les coffrets furent refermés et revêtus du sceau royal.

Le lendemain, le précieux trésor fut porté à Sens ; et sur tout le chemin se pressait un peuple joyeux d'hommes, de femmes et d'enfants. Le cortège s'arrêta à l'entrée de la ville. Alors le roi, nu-tête et nu-pieds, vêtu d'une simple cotte de laine blanche, prit la relique sur ses épaules, la portant sur une civière avec l'aîné de ses frères, Robert, comte d'Artois, qui devait mourir héroïquement à la croisade dix ans plus tard. Derrière eux, venaient leurs frères, Alphonse et Charles, qui, âgés seulement de dix-huit et de treize ans, n'étaient pas encore comte de Poitiers et comte d'Anjou. Un cortège de barons et de chevaliers les précédaient et les suivaient, nu-pieds également. A leur rencontre vinrent en procession les clercs de la cathédrale, revêtus de splendides ornements de soie, les moines et les autres religieux, portant les reliques de leurs églises, comme si les saints venaient s'incliner devant la couronne de leur Maître. Puis, tous se dirigèrent vers la cathédrale, alors métropolitaine de Paris, par les rues ornées de tentures et illuminées de cierges, au son des cloches et au milieu des acclamations populaires.

Des fragments de comptes qui nous sont parvenus nous

apprennent que de Sens à Paris, la sainte Couronne fut transportée en bateau, sous la garde de Jacques de Longjumeau. Le départ eut lieu le lendemain de la magnifique réception de Sens. Le 14 août, la relique et le cortège royal étaient à Melun, où ils s'arrêtèrent sans doute pour la fête de l'Assomption.

Le bateau portant la sainte Couronne alla presque jusqu'aux portes de Paris, à la hauteur du bois de Vincennes. De là, le 19 août, à l'aurore, elle fut portée en procession vers l'abbaye de Saint-Antoine. En un lieu situé près de l'abbaye et que l'on appelait la Guette, — à peu près à l'emplacement de la place de la Nation, — un échafaud avait été dressé, où elle fut exposée aux yeux du peuple de Paris, qui était accouru en foule. Puis la procession reprit vers les portes de Paris et Notre-Dame, avec le même cérémonial qu'à Sens. Le roi, pieds nus, portait la relique avec son frère Robert. Ses autres frères suivaient, et aussi la reine Marguerite, la reine Blanche et la reine de Danemark. L'archevêque de Sens et ses clercs, l'abbé de Saint-Denis avec ses religieux revêtus d'aubes et de chapes, le clergé de Paris les accompagnaient, portant des cierges et chantant des cantiques, au milieu des mêmes démonstrations populaires qu'à Sens. La procession entra dans Notre-Dame pour rendre grâces à Dieu et chanter le *Salve Regina* en l'honneur de la Vierge. Puis, se dirigeant vers le Palais, le cortège déposa la sainte Couronne dans la chapelle royale dédiée à saint Nicolas. Elle ne devait y rester, d'ailleurs, que quelques semaines, car, au début d'octobre, elle fut portée à l'abbaye de Saint-Denis, où elle demeura sans doute près de neuf ans, jusqu'à l'achèvement de l'édifice digne de la recevoir que le roi voulut faire construire et qui, pour les reliques du Christ qu'elle devait contenir, prit le nom de Sainte-Chapelle.

*
* *

Saint Louis ne fut pas avare de ce trésor qui lui tenait tellement à cœur. Dès le moment de la translation, le 12 août, à Sens, il avait remis à l'évêque du Puy une épine qui est encore conservée à l'église Saint-Étienne. En 1240, il en envoya deux à Venise, en souvenir du passage de la relique et pour diminuer les regrets des Vénitiens de n'avoir pu la conserver. Et la chapelle de Vincennes en reçut également

une l'année suivante. Par la suite, d'autres épines furent encore détachées par saint Louis et ses successeurs, si bien que l'on compte soixante-dix épines qui furent ainsi dispersées par le monde.

L'empereur Baudouin II n'était plus en France quand y arriva la sainte Couronne. Après avoir été fait chevalier par saint Louis à l'occasion de ses vingt et un ans, il était parti pour Constantinople au début de l'été, emmenant avec lui un grand nombre de croisés, qui lui permirent de dégager sa capitale et d'imposer le respect aux Bulgares et aux Grecs de Vatace. Avant de quitter la France, voyant la joie qu'avait eue le roi à l'idée de posséder la Couronne d'épines, il lui promit un autre joyau de la Sainte-Chapelle de Bucoléon, un grand morceau de la vraie Croix, s'il voulait bien la dégager des Templiers de Syrie, à qui elle avait été remise en caution. Le saint roi, qui partageait son cœur, disait-il, entre les fils de saint François et ceux de saint Dominique, envoya cette fois deux franciscains pour cette négociation. Cependant un chevalier français qui se trouvait à Constantinople, ayant appris le désir de Louis, se chargea des lettres de l'empereur aux Templiers, passa en Syrie, dégagea le fragment de la croix et l'apporta en France, en septembre 1241, avec d'autres reliques dont Baudouin l'avait chargé pour le roi.

Les deux franciscains, une fois arrivés à Constantinople, apprenant qu'ils avaient été devancés, ne voulurent pas revenir les mains vides, et ils obtinrent de l'empereur de dégager encore d'autres souvenirs de la Passion : la lance, l'éponge, le manteau de pourpre, le sceptre dérisoire de roseau, les liens, un morceau du suaire et une pierre du tombeau. Les deux séries de reliques furent reçues avec le même cérémonial que la sainte Couronne. Puis, quand la Sainte-Chapelle eut été achevée, en 1248, elles y furent déposées solennellement avec elle. Et ainsi, grâce à la piété et à la générosité de saint Louis, le trésor sacré de Bucoléon fut reconstitué au bord de la Seine, dans le Palais des rois de France.

JEAN LONGNON.

REVUE LITTÉRAIRE

PAYSAGES GUERRIERS ET PACIFIQUES (1)

M. Luc Durtain, esprit curieux, victime parfois de certaines modes, mais qui reste toujours apte à s'en dégager à temps, se présente aussi sous les traits d'un homme qui a beaucoup visité le globe. Ses relations de la Russie, de l'Amérique, voire même de maintes régions de chez nous ont assis sa réputation à mi-chemin entre le reportage imaginaire et le roman vécu. Médecin, comme son ami, M. Georges Duhamel, il s'intéresse également aux maladies du monde présent. Il n'avait jusqu'ici rien écrit, à notre connaissance, sur la guerre. Les événements de ces dernières années, qui ont si fâcheusement remis ce sujet au goût du jour, lui fournissent du même coup l'occasion de combler cette lacune. C'est avec curiosité que nous avons ouvert le volume qu'il ajoute à sa série « Conquêtes du monde » sous ce titre : *la Guerre n'existe pas.*

On peut croire, sur la foi de pareille enseigne, qu'il s'agit d'un ouvrage fantaisiste. L'illusion nous est enlevée dès les premières pages et c'est tant mieux, car si la preuve qu'appelle le titre reste à établir, une autre se trouve faite d'elle-même, celle de la réalité d'un récit pur, où chaque personnage semble véridique. Le héros, Daniel Regimbault, est médecin aux armées entre 1914 et 1918, et c'est son carnet d'impressions que nous sommes conviés à lire. Pour mieux capter la curiosité, M. Durtain imagine que ces notes, remises après la mort de l'auteur et selon le vœu de celui-ci, à un

(1) Luc Durtain : *la Guerre n'existe pas*, roman, 1 vol. in-16, Flammarion. — Josef Witlin : *le Sel de la terre*, roman, 1 vol. in-16, traduction de Raymond Henry, Albin Michel. — Jean Martet : *le Sultan de Foumban*, roman, 1 vol. in-16, Albin Michel.

officier de son unité, passent encore à deux reprises en des mains différentes, les dépositaires successifs ayant été tués et chacun de façon si imprévue qu'elle semblait être l'effet d'un mauvais sort. Celui qui en a la charge après eux aime mieux s'en défaire au moment de monter en ligne. Il les confie donc au narrateur appelé à demeurer dans un hôpital de l'arrière. Nous apprenons, quelques lignes plus loin, que cet officier a subi, peu après, le sort des deux autres.

Cette fiction, à vrai dire, était inutile. Si elle intrigue quelque peu le lecteur au début, celui-ci ne tarde pas à l'oublier, tant l'intérêt des pages qui suivent est puissant. Là, nul mystère, aucun sens caché dans les phrases. La réalité la plus humble apparaît seule en jeu, mais son éloquence est des plus impérieuses. Daniel Regimbault, un petit médecin de Levallois, a eu le malheur de se fiancer dans les premiers mois de 1914. On sent que ce mariage lui apparaît comme une chose presque trop belle, inespérée. Micheline Denoyelles, âgée de vingt-deux ans, est une splendide créature. Il offre, lui, l'aspect d'un petit bonhomme à la mine chétive, aux épaules modestes. Mme Denoyelles, la future belle-mère, n'aime guère Daniel et n'a pas attendu qu'il soit devenu son gendre pour le lui marquer. La grande affaire pour elle, lors de la mobilisation, n'est pas le départ de ce myrmidon, mais son propre départ à elle, pour la Bretagne, en compagnie de sa fille. Les fiancés se diront donc un rapide adieu. Voilà, selon Mme Denoyelles, leur bonheur remis à trois mois, à six peut-être. Il n'y a pas de quoi prendre les choses au tragique.

Et Regimbault serait mal venu de penser différemment. Car, dans la formation sanitaire de l'Est à laquelle on l'affecte, il mène, au cours des premiers mois, une sorte de vie de garnison, sous l'autorité paternelle du « trois galons », son chef immédiat, et en compagnie des autres médecins-majors, ses camarades. A peine la guerre apparaît-elle de temps à autre et sous son visage le plus terne, quand arrive un convoi de blessés ou que l'ambulance, dans ses déplacements à l'arrière du front, traverse des villages en ruines, prend contact, un instant, avec une misère établie, déjà d'aspect aussi normal que l'aisance ou la médiocrité qui l'ont précédée. Encore ces hommes y sont-ils moins sensibles que d'autres, puisqu'ils font là leur métier comme dans la vie civile, habitués à la souffrance de leurs pareils, indifférents par nécessité professionnelle.

Regimbault, pourtant, ne peut se contenter de cette existence. En lui couvent des possibilités d'héroïsme inattendues. Héroïsme, à vrai dire, convient peut-être mal, si l'on attache à ce mot une idée

de gestes éclatants dont ce personnage n'a pas la véritable ambition. Disons plutôt qu'il est hanté par l'image du devoir et l'aspect amoindri sous lequel il l'exerce. Il y a là, chez lui, un tourment d'ordre presque physique. Comme tous les petits hommes, il souffre de sa taille dérisoire et voudrait en racheter le fâcheux effet par quelque activité prééminente. Sans qu'il s'en rende un compte exact, son futur mariage est pour beaucoup dans cette transformation. Quand il se compare, sous l'aspect purement extérieur, à Micheline, il désespère d'être jamais digne d'elle. La valeur morale seule compensera les quelques pouces de taille qui lui manquent.

Tout cela est très habilement exprimé par l'auteur, sans réflexions inutiles du personnage et grâce au seul pouvoir du récit. Les rares extraits de lettres de Micheline dont on nous donne connaissance ne sont pas sans aider à cette insensible évolution. On la sent occupée de Daniel, prête à le plaindre, mais sans grand sérieux. Il manque de prestige pour elle. L'aventure dans laquelle il est engagé de façon si modeste le dépasse trop pour qu'elle puisse l'y associer. Quand elle réussit à lui rendre visite en fraude, dans le village où l'ambulance est cantonnée, elle se montre très gentille, mais comme elle serait envers un enfant. Il invite, un jour, deux ou trois de ses camarades avec elle. L'un d'eux, Belvaque, beau garçon qui ne renonce jamais à l'espoir d'une conquête, ne quitte pas Micheline du regard. Il lui fait même un compliment sur ses mains, assure qu'elle a « un poignet d'amazone », demande négligemment si elle monte à cheval. Une fois seule avec Daniel, Micheline s'informe : « Qu'est-ce que fait ce M. Belvaque, dans le civil ? Il a l'air assez distingué. »

Après le départ de la jeune fille, Daniel tombe en de mornes méditations. Tout l'excède dans la vie qu'il mène. Les blessés seuls l'intéressent. Il cherche à définir la grandeur inconnue dont les pare, à ses yeux, leur souffrance. « N'ont-ils pas subi la contagion de la matière ? écrit-il. Ne sont-ils pas devenus des objets ? Toute divinité est idolâtrie : le dieu de bois où se voit le coup de serpe. O nations, vous voici avec l'éclat d'obus au côté en guise de coup de lance ! » Plus loin, devant une colonne qui défile au retour des tranchées, il note : « Je me suis senti humilié d'escroquer, à l'aide de mon uniforme, une ressemblance avec eux ; de paraître un moment aux passants, aux arbres mêmes quelqu'un de pareil à ces hommes, alors que je suis de ceux qui se laissent protéger par eux. »

On sent cette hantise progresser de jour en jour. Il saisira la première occasion de vider la querelle intérieure qu'elle provoque

en lui. Un bruit parvient à l'ambulance selon lequel un médecin de bataillon, très fatigué par son séjour en ligne, serait heureux de trouver un permutant parmi ses camarades de l'arrière-front. Aussitôt Daniel se fait inscrire. Voilà l'occasion cherchée. En quelques heures sa vie change. Quinze kilomètres de routes et de boyaux le font passer du pays des arbres à celui des rondins. Il sera encastré désormais, comme tant d'autres, dans cette ligne interminable faite de terre remuée, de fils de fer, de ruines indestructibles où vivent les hommes qu'il n'a connus jusqu'à présent qu'à l'heure où la vie les trahissait. Micheline avisée de sa décision lui écrit une lettre enthousiaste, pleine « de beaux adjectifs, naïfs comme ces fleurs que les gens tendaient aux soldats dans les premiers jours de la guerre ». Mme Denoyelles se montre plus calme et juge ce geste inutile. Qu'importe ! Ce n'est ni pour elle, ni même pour sa fille, il s'en apercevra vite, que Daniel s'y est résolu. Le premier effet de sa nouvelle existence est d'accentuer cette solitude à quoi tout le vouait déjà. Ses nouveaux camarades lui semblent plus sympathiques que les anciens. Mais à part l'un d'eux, le capitaine Dauvergne, à qui reviendront plus tard ses carnets, il ne songe guère à eux, sinon pour tenter d'appliquer à leurs pensées cet effort d'analyse auquel il se livre sans cesse sur lui-même.

Peu de temps après, il se verra complètement libéré de Micheline sans que cet événement lui cause l'explosion de désespoir qu'on eût pu attendre au début du récit. Le premier avertissement lui est fourni dans une lettre où Mme Denoyelles lui déclare que le fait d'avoir réclamé un poste si dangereux signifie selon elle que Daniel fait passer au second plan son projet de mariage. Tout en se réservant de considérer de nouveau ledit projet après la guerre, si les événements le permettent, elle tient à prendre acte de la situation. Les fiançailles sont suspendues. Elles seront définitivement rompues après une permission au cours de laquelle Daniel mesurera combien il a été oublié.

Désormais, ce qui fait pour lui le prix de l'existence n'est plus qu'en ces lieux où elle est, chaque jour, menacée. L'aventure de Daniel Regimbault est celle d'un homme accaparé par la guerre. Elle l'a attiré sournoisement, alors qu'il eût pu, sans démériter, continuer de vivre à ses alentours. Dès qu'elle le tient, elle ne le lâche plus. Chacune des réflexions de son carnet rejoint, par un détour ou un autre, quelques-uns de ces problèmes d'existence que la menace de la mort pose sans cesse. Même à l'arrière, quand

son régiment est au repos, ces pensées le poursuivent. Il demande aux paysages de calme, à la nature intacte, aux visages détendus qu'il croise le secret d'un bonheur apparent qu'il ne peut se défendre de croire faux. Revenu en ligne, des visions l'assaillent sans cesse. D'interminables questions le tourmentent sur le sens réel des hécatombes auxquelles il assiste, sur la malédiction subie par un monde qui n'en a pas conscience.

Subies par un autre, ces interrogations trouveraient leur point d'aboutissement sur le terrain religieux. Mais l'auteur a traité son sujet en médecin. C'est à une série d'observations cliniques que nous assistons tout au long de ces pages. Et, par une ironie cruelle, le héros en est un médecin qui, aux prises avec la souffrance ambiante, finit par en être la victime morale et sent vaciller sa raison. Le jour où Regimbault, parvenu au terme de ce débat intérieur, s'écrie : « La guerre n'existe pas », nous comprenons bien qu'elle n'existe que trop, car elle lui a déjà fait perdre l'esprit avant de lui ôter le souffle. Le sens de ce cri, lancé au cours d'une discussion devant les officiers du bataillon, est que la guerre, si impitoyable soit-elle, ne peut rien contre la vie. Menacée sans cesse, cette dernière trouve sans cesse ailleurs sa revanche. Elle prolifère alors qu'on la croit détruite. Les hommes ne sauraient s'exterminer. La guerre, inventée par eux, est un jeu où ils trompent leur haine.

Tué bientôt au cours d'un bombardement, le médecin Regimbault périra donc dans une souveraine extase. Il ne saura pas que la guerre méprisée par lui a triomphé de ses forces. Nous l'avons dit, le postulat négatif exprimé dans le titre ne sert que faiblement l'ouvrage, les qualités de récit de celui-ci suffisant à l'imposer devant le lecteur. Ce que nous a donné l'auteur sous cette déclaration trompeuse, c'est un livre de guerre qui manquait à son œuvre et qu'il a mené d'un bout à l'autre avec une constante maîtrise. Il serait difficile d'échapper au prestige dont s'embellissent tant de ces pages. M. Durtain a bien fait, croyons-nous, d'attendre avant de retracer ces souvenirs que les années aient passé et que, de nouveau, les peuples soient pareils, comme il le dit, « à ces troupeaux qui, enfermés dans une bergerie, entendent rôder autour d'eux des pas feutrés » et perçoivent aux joints des portes le souffle du monstre. Vingt ans plus tôt, il ne l'eût pas conçu tel. Le répit de l'après-guerre, les nouvelles appréhensions de l'avenir n'ont pas été de trop pour mûrir le curieux personnage de Daniel Regimbault.

*
* *

On ne nous en voudra pas, je l'espère, de rendre compte, après cet ouvrage, d'un autre roman qui a trait à la guerre. L'opposition est trop vive entre les deux écrits pour que cette chronique manque de la signaler. Le livre dont il s'agit à présent est celui d'un auteur polonais, M. Josef Wittlin, qui, sous le titre général du *Patient fantassin*, a écrit en trois volumes un récit de la guerre vu du côté des Empires centraux. Le premier volume, *le Sel de la terre*, vient de paraître, traduit en français par M. Raymond Henry.

C'est une série de péripéties retracées sur un mode jovial et qui font penser aux *Aventures du brave soldat Chveik* dont le succès fut si vif chez nous, il y a quelques années. Le personnage principal en est le paysan Piotr Niewiadomski dont le nom révèle l'origine polonaise et que l'auteur nous présente, modeste homme d'équipe d'une petite gare autrichienne, dans un canton ruthène de Huzulie, en août 1914. La mobilisation fera d'abord de Piotr un garde-barrière, ce qui lui permettra d'assister au défilé incessant des trains de troupes et de mener ses petites réflexions sur les à-côtés du grand conflit. C'est un bon poste que celui de garde-barrière pour observer une mobilisation, mais c'en est un encore meilleur, quand la mobilisation considérée est celle du pays autrichien. Car une carte vivante de l'Empire et de ses sujets de races différentes défile sous les yeux du spectateur. Tchèques, Magyars, Polonais, Roumains se rencontrent et s'interpellent dans leurs langues respectives. La confusion qui en résulte parfois nuit au bon ordre de ces opérations. A un officier commandant un détachement qui demande au garde-barrière « dans une langue inconnue » pourquoi le train où est embarquée sa troupe s'arrête sans motif apparent en pleine campagne, l'employé répond en ukrainien, en polonais, voire même en yiddisch sans pouvoir se faire comprendre. A la suite de quoi, il est abreuvé d'injures. La bonne entente, on le devine, ne sera que passagère au sein des armées de la monarchie bicéphale.

Pour nous le faire sentir, l'auteur a recours aux impressions de son héros. C'est par ce truchement modeste que nous serons initiés au développement du grand drame. Dans l'entendement de Piotr, le mot de guerre n'évoque que des images confuses : compositions en couleurs d'un illustré sur la bataille de Tchataldja lors des hostilités balkaniques et, plus loin dans le temps, dessins ou photographies de la guerre russo-japonaise. Le jour où le chef de

gare lui ordonne d'apposer dans la salle d'attente les affiches portant le discours par lequel l'empereur François-Joseph annonce « à ses peuples bien-aimés » qu'il se voit contraint de tirer l'épée contre les ennemis de l'Autriche-Hongrie, Piotr s'en va, tenant respectueusement « la guerre entre ses mains... encore enroulée sur elle-même, enclose comme, au printemps, les jeunes feuilles dans les bourgeons ». Mais il colle les affiches à l'envers, car il ne sait pas lire.

Le chef de gare, indigné, ayant aussitôt réparé l'erreur de l'innocent, les voyageurs s'attroupent autour des affiches. Ceux qui surpassent Piotr pour la culture générale la lisent à haute voix devant les autres. On épelle le texte en répétant chaque mot « comme une litanie d'église ». Catholiques romains, catholiques orthodoxes, Arméniens, Juifs s'unissent provisoirement en la foi commune qu'ils portent à l'Empereur.

Élevé à la dignité de garde-barrière par la force des choses et la raréfaction du personnel, Piotr échangera ces fonctions contre celles, plus modestes, de simple soldat. Il est convoqué devant le conseil de revision. Les scènes auxquelles cette cérémonie donne lieu n'occupent pas moins de trente-six pages du volume. Ajoutons qu'elles ne font éprouver aucun sentiment de longueur, tant l'auteur y loge d'observations d'ordre psychologique ou social sur les personnages qu'on y voit défiler. Il y a, entre autres, un certain médecin-major, Jelinek, chargé d'examiner les futures recrues et dont les pratiques sont fort curieuses. De race juive, il est bien connu de ses coreligionnaires et sait les exempter à l'occasion du service, si ceux-ci disposent des quelques centaines de couronnes nécessaires à encourager sa bonne volonté. L'affectation au service auxiliaire coûte moitié moins cher et celle qui place l'homme dans une unité éloignée du front ne revient qu'à cent couronnes. Mais encore faut-il les posséder. Les Juifs de condition aisée sont donc les seuls qui puissent faire appel à la solidarité de race devant Jelinek.

Le paysan Piotr ne sera même pas initié à ces subtilités. Reconnu bon pour le service, il retournera garder sa barrière en attendant qu'on l'appelle. Là, près d'un mois durant, il assistera, devant les voies du chemin de fer, au spectacle entrevu lors de la mobilisation, mais, cette fois, dans l'ordre inverse. Ces magnifiques trains de troupes, ces convois d'artillerie reviennent précipitamment vers leurs points de départ. Les Russes avancent et la panique semble régner dans l'armée. Phénomène temporaire et qui se répétera plus d'une fois au cours d'une guerre où les mouvements de flux et de reflux

seront fort nombreux. Piotr ne comprend rien à ces choses. La consigne incarnée par le gendarme Durek, à qui il soumet ses inquiétudes, est de dire que les armées austro-hongroises sont victorieuses sur toute la ligne. Un caporal, qui vient remplacer dans ses fonctions Piotr mobilisé, entend ces déclarations du gendarme et s'écrie : « Naturellement !... » d'un ton assez ironique. Mais ce caporal est Tchèque.

Humble écho de ces bruits comme le coquillage qui résonne sous la rumeur de la mer, Piotr ne sait qui entendre. La mort du Pape, qu'on apprend bientôt dans le pays, lui cause un grand trouble. On dit que le Saint-Père n'a pu résister au chagrin de voir les hommes s'entre-tuer. Il protégeait les Autrichiens, catholiques romains, contre les Russes orthodoxes, c'est évident. Mais les Grecs de Bukovine, sujets de l'empereur François-Joseph et enrôlés dans ses armées, sont, eux aussi, orthodoxes. Faut-il les considérer comme des ennemis, bien qu'ils servent sous la même bannière ? Pourtant, le métropolite de Lwow a été rendre visite, quatre ans plus tôt, à l'archevêque orthodoxe de Czernowitz. Il a même été reçu en grande cérémonie. Aurait-il fait pareille démarche, si les Grecs orthodoxes avaient été considérés par lui comme des païens ?...

On conçoit le désarroi que ces questions peuvent apporter à la faveur du conflit chez un paysan huzule d'Autriche. L'auteur, qui est Polonais, en joue habilement et avec une ironie fort savoureuse. La partie est belle pour un ancien « minoritaire » de l'Empire austro-hongrois. Il n'est certainement pas d'État où la dernière guerre ait provoqué plus de conflits religieux et sociaux que celui de la double monarchie. On en a un exemple plus loin quand Piotr est expédié en wagon à bestiaux avec d'autres recrues de son pays (car, plus favorisé, si l'on peut dire, que le chef de gare de Labiche, il voit arriver son tour de voyager). La petite troupe débarque en plein pays hongrois. Là, les Huzules ont vraiment l'impression de fouler une terre étrangère. La langue, le vêtement, les coutumes leur sont inconnus. Ils regardent, interloqués, ces indigènes qui, de leur côté, les inspectent avec méfiance. Piotr, abasourdi, se trouve, écrit l'auteur, « mêlé, aux flots mugissants d'une vie étrangère à laquelle il n'entendait goutte. Et s'il n'y avait pas eu les pleurs des femmes, ce langage international de la douleur, compréhensible sous toutes les latitudes, Piotr n'eût jamais compris qu'il se trouvait parmi des montagnards originaires, comme lui, des Carpathes ».

Une querelle ne tarde pas, bien entendu, à éclater entre

peuplades si hétérogènes. Un gendarme hongrois ayant prétendu empêcher les recrues d'accéder à une fontaine où ils veulent boire, on l'assaille, il est bousculé, près de succomber sous le nombre. D'autres gendarmes viennent le secourir, bientôt renforcés par des soldats hongrois. Mais, à ce moment, le détachement autrichien, chargé de faire la police du train, s'en mêle et accourt pour soutenir ses compatriotes. Et, dans l'impossibilité où l'on est de s'expliquer, l'affaire tournerait à l'échauffourée générale, aggravée sans doute de coups de feu, si quelques Juifs, éternels intermédiaires et instruits, par nécessité, de toutes les langues du monde, n'étaient conviés par le chef de gare à fournir leur arbitrage dans le conflit. Ils expliquent aux paysans huzules que c'est pour leur bien qu'on leur interdit cette fontaine, car l'eau qui en coule est soupçonnée de contenir les microbes de la fièvre typhoïde, de la dysenterie et autres calamités virulentes. Voilà tout ce monde calmé aussitôt et l'ordre rétabli. Mais l'histoire est symbolique et ce portrait d'une Babel en réduction, où tout le monde se chamaille, au lieu de s'unir, semble d'une évocation assez significative.

Dirons-nous que le reste du livre fait souvent penser à du Courteline ? Comme les paysans, les soldats sont les mêmes en tous pays et les terreurs de Piotr devant ses supérieurs, les premiers effarements des recrues à la caserne s'apparentent à une littérature connue. Il faut en détacher pourtant certains portraits particulièrement réussis comme celui du lieutenant-colonel Leithuber, commandant le dépôt du régiment, qui arrive à la caserne dans une petite voiture traînée par deux gracieux alezans. Son visage encadré de favoris lui donne « cette physionomie autrichienne qui unit si heureusement les caractéristiques des races latine, germanique et slave. D'épais sourcils noirs, un peu de Romain et de Viennois à l'ancienne mode, tel était le dosage qui composait l'extérieur du lieutenant-colonel Leithuber, type d'homme que l'industrie cinématographique devait rechercher par la suite ».

Ce personnage scénique et photogénique nous est représenté donnant ses instructions à l'adjudant Bachmatiuk, autre type national de soldat, celui-là emblème vivant des vertus et des capacités du sous-officier de carrière. Nul ne sait comme lui démonter et remonter une mitrailleuse, épauler un fusil dans les diverses positions du tireur, manœuvrer une section selon la lettre et l'esprit du règlement. A tel point qu'on a dû se résigner à ne jamais l'envoyer au front, crainte qu'une balle ou un éclat d'obus ne vienne

à priver l'armée de cet instructeur hors de pair. L'irremplaçable Bachmatiuk, que le dépôt conserve jalousement et malgré son propre désir, mérite aussi de rester dans la collection de figures militaires à laquelle l'auteur du *Sel de la terre* l'ajoute de façon si heureuse. Les passages qui lui sont consacrés contribuent à la saveur de cet ouvrage où l'ironie, l'esprit d'observation offrent à l'homme isolé une constante revanche contre l'infortune collective.

***

Au sortir de ces scènes militaires, il est permis de se retremper un peu dans la vie civile. M. Jean Martet paraît tout indiqué pour nous y ramener. Le mérite des romans de cet auteur, c'est qu'ils offrent autant de vérité que l'existence courante, tout en étant beaucoup plus amusants. On retrouve à les lire des personnages tels que nous en croisons tous les jours, mais possédés d'un démon malicieux qui les engage en des aventures auxquelles ils ne sont aucunement préparés. Ils révèlent par là leur seconde personnalité, celle qui fût toujours restée inconnue d'eux en période habituelle. C'est un art fort subtil pour l'auteur que d'opérer cette éclosion. Il est rare que M. Martet manque d'y parvenir. Dans *le Sultan de Foumban*, sa dernière œuvre, on la voit aboutir soudain après une préparation d'aspect innocent.

Un mari s'aperçoit un jour que sa femme s'ennuie. Distraite, préoccupée, elle ne répond pas à ses questions, fait une triste mine devant leurs amis. Le mari, Maurice Gontrain, est un homme « à cheveux blancs, à figure rose et jeune, à petit nez étonné ». Il possède un caractère insouciant et une « cervelle d'oiseau » qui ne s'accroche « durablement à rien ». Ce petit problème posé par sa femme arrive néanmoins à déranger sa vie. Ils ont tout pour être heureux : une fortune confortable, des relations, une bonne cuisinière, aucun sujet de désagrément. Pourquoi Charlotte prend-elle, tout d'un coup, cet aspect maussade et égaré ? Le lecteur, qui se le demande aussi, possède bientôt là-dessus d'autres moyens d'information que le mari. On lui montre Charlotte seule, dans sa chambre, lisant les *Fleurs du mal*. A un ami qui lui demandait si Maurice n'était pas gentil avec elle, nous savons qu'elle a répondu : « Si, si, très gentil. Il fait ce qu'il peut, en tout cas » et ajouté à mi-voix : « Dites-moi, vous n'avez jamais été tenté de prendre un bateau et de vous en aller très loin ?... »

C'est tout, mais assez pour qu'on s'écrie : « Était-il besoin de nous esquisser une nouvelle Bovary ? Il y a pourtant des modèles qui devraient décourager les imitateurs... » Hâtons nous de dire que le

lecteur qui a pu penser cela aura eu tort. D'abord parce que certains types sont éternels et qu'un auteur peut être tenté d'en renouveler l'aspect, si ses moyens inventifs le lui permettent. Ensuite parce que ce n'est qu'accidentellement que Charlotte Gontrain rappelle Mme Bovary. Elle possède en effet, pour la mettre à part de l'héroïne de Flaubert, certain trait de caractère qui n'est autre que l'esprit de décision. Nous ne tarderons pas à le voir. Cette Bovary-là court sa chance jusqu'au bout. Et ce n'est pas la moindre surprise de ce caractère de femme qui semblait au premier abord tout en intentions.

La façon dont elle est présentée, ses propos, ceux de son mari et des gens qui l'entourent peuvent impatienter au cours des premiers chapitres par certaine platitude voulue, à n'en pas douter. Il n'est rien de plus banal que ces gens, rien de plus convenu que leur allure, les épisodes de leur vie, même lorsqu'ils sont prétexte à conflit. Par quel sortilège se fait-il que nous ne puissions nous en arracher ? C'est que l'auteur possède ce don de faire découvrir sous chaque être ce côté humain par quoi nous pouvons nous retrouver en lui. En lisant ces pages de début où rien n'est saillant, mais où tout retient, j'ai souvent pensé à du Simenon. Je ne sais si M. Martet prendra cela pour un compliment, mais, dans ma pensée, c'en est un et que peu d'auteurs méritent comme lui, car ils sont nombreux ceux qui, sous couleur de roman, nous infligent de longues dissertations où nul personnage ne s'anime ni ne s'impose, et l'on sait bien quelles lectures il faudrait leur imposer à titre de leçon, quitte à irriter des vanités bien peu justifiées.

Oublions-les avec M. Martet et mettons en valeur quelques passages de ce récit étonnant sous son aspect modeste. Entre autres celui où Charlotte annonce à son mari qu'elle va le quitter. La scène se passe dans un petit restaurant où ils sont allés dîner pour fêter les quarante-deux ans du malheureux. Tout en dégustant des moules, Charlotte expose à Maurice qu'elle va refaire sa vie. Sans doute, elle n'a rien de positif à lui reprocher, mais sa compagnie, les gens qu'il voit, leurs habitudes lui sont devenues odieuses. Tout cela, elle ne l'exprime qu'à demi et nous sommes déjà assez renseignés sur elle pour le sentir. Un homme qu'elle a rencontré dans un moment de détresse achèvera de lui faire oublier celui qu'elle abandonne. On nous parle de lui sans le montrer. C'est un colonial, venu passer son congé en France et qui est reparti depuis peu pour le Cameroun. Cette existence en pays lointain, le prestige que dégage à ses yeux celui qui la mène, ont séduit Charlotte. Elle n'a pas d'enfant, rien ne la

retient plus depuis qu'elle a cessé d'aimer Maurice. Elle partira donc à l'improviste et en secret de tous, pour rejoindre en Afrique ce Jacques Lemaître, seul à occuper son cœur.

On attend mille choses de cette équipée : désillusion sur Lemaître qu'elle n'a pas prévenu et qui, peut être, vit là-bas avec une autre femme, fin du rêve, découverte de cette existence parée à distance de tant d'attraits. M. Martet a trouvé mieux et son invention est un coup de maître : en arrivant, Charlotte apprend que Lemaître est mort, quelques jours auparavant, des suites d'une insolation. Nous ne verrons donc pas ce personnage, nous l'imaginerons seulement à travers certains récits, et c'est bien mieux ainsi. Charlotte, même, ne pourra se pencher sur sa dépouille, car, là-bas, on enterre les corps aussitôt, à cause du climat. Seule, en détresse dans ce pays inconnu sur lequel tombe une pluie torrentielle et continue, elle trouve pour quelques jours assistance auprès de l'administrateur du lieu, un certain Janson, qu'on appelle le « Sultan de Foumban » en raison du pouvoir presque tyrannique qu'il exerce sur la région. Ce Janson est un « Africain » pur, un de ces Français adaptés à la vie coloniale qui ont trouvé là leur raison d'être par excellence, leur seule passion. Il gouverne le pays, distribue le travail, soigne les malades, assiste les uns, punit les autres, dépositaire d'une autorité militaire, civile, religieuse et laïque. Après avoir tenté de rendre courage à Charlotte qui est tombée chez lui comme une loque, il la renvoie en France par le premier bateau : pas de femme auprès de lui, pas d'amollissement, c'est la règle qu'il s'impose. Mais Charlotte, sans s'en apercevoir, a retrouvé chez cet homme impavide le mystérieux attrait qu'elle prêtait à Lemaître. Il s'est laissé séduire, lui aussi, et, après l'avoir vue partir, n'a pu supporter la solitude. Un radio, envoyé par lui, la rejoint en mer et la supplie de descendre à Dakar. Elle refuse. On devine qu'elle finira par céder quand même et qu'ils se réuniront. L'auteur, avec son sens du récit, a réussi à prolonger cette lutte jusqu'à la fin. Il faudra que Janson quitte sa brousse et prenne l'avion de Marseille pour remettre la main sur Charlotte. Telle est la conclusion prévue, mais qui conserve l'allure de vivacité si goûtée jusque-là. Avec *le Sultan de Foumban*, M. Martet a écrit l'un de ses plus séduisants ouvrages

ROBERT BOURGET-PAILLERON.

RÉCEPTION
DE M. ANDRÉ MAUROIS
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le jeudi 22 juin, « M. André Maurois ayant, selon la formule consacrée, été élu à l'Académie française à la place vacante par la mort de M. René Doumic, y est venu prendre séance ». Le sort, qui peut réserver à un auteur dramatique le panégyrique d'un prélat, à un maréchal de France celui d'un philosophe, s'est montré clément à la mémoire d'un directeur de Revue qui aimait que chaque auteur travaillât dans le genre pour lequel il était le mieux doué. Car ce n'est pas le Maurois plein d'humour des *Silences du colonel Bramble*, ni le romancier de *Climats* que l'on entendit, ce fut le pénétrant biographe de Byron, de Disraëli ou du maréchal Lyautey, mettant au service de sa pensée l'organe d'un conférencier formé à l'école de la « Société des Conférences » par René Doumic lui-même. Aussi M. Maurois, la taille bien prise dans son habit brodé de palmes, la silhouette souple et mince, le visage adouci par un regard presque tendre, a-t-il prononcé d'une voix distincte et nuancée un remerciement plein de tact, d'intelligence et de sentiment.

Ayant à peindre une forte personnalité, M. André Maurois aurait pu être tenté par la manière d'un Rembrandt, opposant des premiers plans lumineux à des fonds noyés d'ombre, manière propre à faire ressortir le côté « puissant et solitaire » de celui qui fut avant tout un chef. Mais il connaissait trop bien son modèle pour sacrifier l'exactitude à un effet de synthèse. Il a procédé par petites touches, comme peignait un Sisley, et, peu à peu, le caractère s'est dégagé, l'image est apparue douée de vie, de ressemblance, pour atteindre, à la péroraison, une émouvante grandeur.

Il a montré l'enfance laborieuse de ce Parisien de Paris, son amour pour la grand ville, et son dédain pour les vacances ; sa fréquentation, à l'École normale, de personnalités aussi diverses que Jaurès ou M. Abel Hermant, le cardinal Baudrillart ou M. Henri Bergson ; ses fiançailles juvéniles et romanesques, son exil à Moulins où il lui fallut professer toute une année ; son entrée à Stanislas où, ayant à instruire Edmond Rostand, le général Gouraud ou M. Louis Gillet, — et, comme il enseignait aussi dans un cours de jeunes filles, Anna Brancovan, — il prenait déjà barre sur de futurs collaborateurs. Il le montra si passionné d'enseignement que, quarante ans durant, il fit à l'Alliance française un cours estival de littérature et fut le répétiteur attentif de ses quatorze petits-enfants. Ne cessant jamais d'enseigner, dit M. Maurois, « il tenait successivement les lecteurs de ses articles, les abonnés de la *Revue* et, s'il m'est permis de le dire, votre Compagnie elle-même pour des « classes » où il importait que fussent respectées la discipline et la tradition ». Trait qui fit sourire l'élégante assistance.

M. Maurois évoqua ensuite le journaliste et le critique, rappelant qu'à la suite d'une conférence qu'il avait faite à l'Odéon et dans laquelle il avait pris à parti Brunetière, ce dernier l'avait appelé à collaborer à la *Revue*. Il étudia son œuvre vaste et passionnée, son influence littéraire, et exalta en lui le chef : « Du chef, dit-il, M. Doumic avait toutes les qualités. Sa ténacité était douce, mais inflexible, sa puissance de travail incomparable. Il savait choisir et juger les hommes. Il savait prendre une décision et accepter ses responsabilités. Il savait que donner un ordre est vain si l'on ne veille à son exécution. » Ces qualités, il les déploya aux *Lectures pour tous*, à la « Société des Conférences », et surtout à la *Revue* dont il prit la direction en pleine guerre : « Pas un mois la *Revue* ne cessa de paraître, pas un jour elle n'abandonna Paris. Quand vint la paix, elle fut servie par son directeur avec un dévouement incomparable... Pour obtenir un article auquel il tenait, nulle peine ne lui coûtait. Il composait de sa belle écriture, un peu archaïque, plusieurs lettres successives et pressantes. Si l'auteur hésitait, avait besoin de conseils, il pouvait venir rue de l'Université... La porte s'ouvrait et l'on voyait apparaître ce visage illustre, ces cheveux qui demeuraient, au mépris de toute mode, coupés en frange sur le front ; cette barbe qui, sans changer de forme, avait blanchi ; ces yeux myôpes, un peu fixes ; et ce corps qui semblait comme celui de Fontenelle, à la fois éternel et fragile. »

Enfin, M. Maurois termina avec émotion par une vision funèbre : « Son visage ascétique avait pris une extraordinaire beauté. Son masque pâle, son air d'obstination réfléchie évoquaient certaines figures du Greco. Comme les soldats du Greco et aussi ardemment qu'eux, M. Doumic avait livré son combat et professé sa foi. Il avait combattu la paresse, l'anarchie, le désordre, la bassesse ; il avait eu foi en la France, en sa littérature classique, en ses vieilles institutions, en ses croyances traditionnelles. « Grande âme aux grands travaux sans repos adonnée », il avait veillé à ce que, dans la mesure où cela dépendait de lui, il y eût toujours, dans son pays, quelques coins qui marchassent bien. Il y avait réussi. Il laissait, en disparaissant, partout où il avait commandé, un mélange de respect, de crainte, de confiance et d'affection. Et c'était là sans doute pourquoi il conservait dans la mort l'autorité tranquille et magistrale qu'il avait eue dans la vie. » Cette conclusion, prononcée face au bureau où, des années durant, on avait vu René Doumic siéger en des circonstances analogues, produisit une profonde impression.

L'éloge fut complété par M. André Chevrillon, qui dégagea la leçon d'une existence toute de labeur. « C'est la force d'une société, disait M. Doumic, quand chacun à sa place s'efforce d'accomplir son travail avec toute la perfection possible. » « Cette conscience, ajouta M. Chevrillon, il l'apportait à toutes ses tâches. A chacune, — et combien il en assumait ! — il se donnait comme s'il n'en avait pas d'autre. Chacune était le devoir. Toutes ses activités concouraient à une même fin : défendre, propager les principes intellectuels et moraux qu'il croyait salutaires, et servir ainsi son pays. Le plus frappant chez lui, c'était la force du caractère. Il était secrètement très sensible ; si occupé, il se dérangeait pour servir des gens dont l'infortune l'avait ému... A l'Académie, où personne ne commande, nous sentions en lui notre chef. Il avait cette vertu mystérieuse : l'autorité. Dans la chaire du bureau, à côté du directeur qui change tous les trois mois, lui soufflant parfois ce qu'il avait à dire, notre Secrétaire perpétuel dirigeait nos travaux. Il avait toujours gardé sa mine de professeur, et quand, s'armant de son lorgnon, il promenait lentement sur nous son regard, je croyais me retrouver en classe. Mais nos débats sont quelquefois un peu confus. Quand ils se prolongeaient sans aboutir, M. Doumic, silencieux et résigné, intervenait. De sa voix lente et bien articulée, détachant les membres de phrase avec autant de précision que s'il lisait un texte, il reprenait la question, la ramenait à ses termes premiers, et nous donnait son opi-

nion. Aussitôt l'on voyait clair, on suivait toujours son avis. »

M. André Chevrillon passa alors à l'éloge du nouveau venu ; et, cette fois encore, le sort s'était montré favorable, car qui pouvait mieux parler de l'auteur d'*Ariel*, *Byron*, *Disraëli* ou *Édouard VII* que le puissant esprit et grand artiste qui, depuis 1891, a si largement contribué à faire connaître en France la littérature et l'âme anglaises par son *Sydney Smith*, son *Ruskin*, *l'Angleterre et la guerre*, et par ces inoubliables *Études anglaises* qui ont ouvert la voie dans laquelle s'est engagé M. André Maurois ?

Après avoir montré ce dernier, — « issu d'une de ces grandes familles industrielles d'Alsace qui, en 1871, quittèrent leur pays pour demeurer françaises », — passant son enfance à Elbeuf, entré à onze ans au lycée de Rouen, prix d'honneur au Concours général, licencié en philosophie, revenant après son service prendre sa place auprès de son père à la direction d'une usine de deux mille ouvriers, M. Chevrillon a abordé l'œuvre en critique, en philosophe et en artiste.

A propos des livres de M. Maurois, il étudia la société anglaise, le génie impérial, et ce fut une magnifique leçon, d'une ampleur de vues incomparable, avec des instantanés lumineux, tel ce Disraëli au faîte de sa gloire et vu par lui enfant dans un carrosse : « replié, la tête sur la poitrine, l'air d'un vieil aigle malade ». Il peignit l'Angleterre patiente et lente à s'émouvoir, son horreur de la guerre et sa tolérance pour sauver la paix : « Cependant, elle prépare ses forces pour la résistance à ceux qui prétendent dominer le monde, et, quand le fait est là, quand les despotes passent à des actes qui la révoltent, ils la trouvent devant eux, rangée à côté de la France... Vous avez écrit sur l'Angleterre des livres qui y sont devenus classiques. A nos amis britanniques, vous avez montré qu'un esprit français peut pénétrer le plus secret de leur esprit. A l'entente intellectuelle sans laquelle l'alliance ne serait qu'une combinaison politique, vous avez grandement contribué. »

L'élévation de ces discours, leur caractère utile et actuel, leur perfection de forme, l'affluence du public, son attention soutenue, tout eût été pour plaire à l'ancien Secrétaire perpétuel dans cette séance que sa grande ombre volontaire, méditative et triste a encore une dernière fois dominée.

André Gavoty.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'EUROPE ET LE JAPON

L'Allemagne est responsable du déclin de l'Europe en face des peuples asiatiques. Qui ne se souvient du dessin célèbre où Guillaume II, il y a une quarantaine d'années, représentait les nations de l'Europe, symbolisées par des dames ornées d'attributs caractéristiques, — l'Allemagne naturellement portait un casque et la France un bonnet phrygien, — contemplant le Soleil levant des races jaunes ? Et la légende disait : « Peuples de l'Europe, défendez vos biens les plus sacrés ! » Appel platonique à une union que l'Allemagne a toujours rendue impossible. N'est-ce pas le même Guillaume II qui, sous prétexte de venger le meurtre de deux missionnaires allemands, donnait en 1898 le détestable exemple d'attenter, par l'occupation de Kiao-Tcheou, à l'intégrité de l'Empire chinois dont il avait, peu de mois auparavant, en face du Japon victorieux, proclamé le principe avec la Russie et la France ? N'est-ce pas le Kaiser encore qui incitait le faible Nicolas II à l'imiter et à prendre sa part en Chine par cette occupation du Liao-Toung et de Port-Arthur d'où allaient sortir toutes les catastrophes qui ont affaibli l'Empire russe et entraîné le Tsar à son destin tragique ?

La solidarité européenne, l'Allemagne, que ce soit celle de Guillaume II ou celle de Hitler, ne la comprend que sous la forme d'une subordination au germanisme. S'il surgit, en face d'une Europe divisée, un péril jaune, quelle qu'en soit la forme et la date, l'Allemagne avec son alliée l'Italie en porte déjà la responsabilité. Ce sont, en effet, des intérêts communs à tous les peuples européens que l'Angleterre défend en Extrême-Orient, intérêts économiques et intérêts moraux. A ces intérêts, l'Allemagne avait une large part. Les affaires commerciales qu'elle faisait avec la Chine étaient considé-

rables et allaient se développant : l'invasion japonaise les a arrêtées et elle prépare l'éviction du commerce européen, quelle qu'en soit la marque nationale. C'est une mission allemande qui organisait la nouvelle armée de la Chine nationaliste dont le Reich hitlérien célèbre aujourd'hui comme un succès les échecs et la destruction. L'adhésion du Japon au pacte antikomintern voile l'ambition nippone de conquérir Vladivostok et la Province maritime, aussi bien que la tentative allemande d'hégémonie sur l'Europe. Ainsi la politique de l'Allemagne détruit sa propre économie et la condamne à un isolement dont elle accuse les autres et dont il est à craindre qu'elle ne puisse sortir que par la guerre.

L'incident de Tien-Tsin apporte des complications nouvelles dans les relations entre le Japon, enfoncé dans une guerre sans fin en Chine, et les Puissances européennes qui y ont des intérêts. Comme il arrive souvent dans les affaires d'Extrême-Orient, la difficulté originelle n'est pas grave ; mais des complications voulues et préméditées viennent embrouiller et envenimer le fait initial. Ainsi la guerre qui dure en Chine depuis deux ans est sortie d'incidents qui, à l'origine, paraissaient de nature à s'arranger à l'amiable. Les desseins du Japon en Chine se bornaient, au début, à l'organisation, sous une protection économique et politique nippone, d'une Chine septentrionale comprenant les cinq provinces qui avoisinent le golfe du Pet-Chi-Li. Mais le gouvernement de Tokio avait méconnu les transformations profondes qui peu à peu s'opéraient dans la masse chinoise et y préparaient une résurrection de l'esprit national et unitaire. La résistance chinoise entraîna les forces japonaises beaucoup plus loin qu'elles ne se proposaient d'aller, tandis que le gouvernement continuait à affirmer qu'il ne faisait pas la guerre : position fausse qui, en dépit des apparences, rend beaucoup plus difficile l'aboutissement à une paix. A mesure que les armées nippones étaient obligées d'étendre leurs lignes d'occupation pour vaincre des résistances qui, si elles n'étaient jamais très redoutables, n'étaient non plus jamais réduites, leurs dépenses en hommes et en or s'augmentaient et en même temps s'accroissaient leurs ambitions. Peu à peu apparaissait au premier plan l'idée d'évincer aussi complètement que possible de la Chine la concurrence étrangère et d'assurer au Japon une sorte de monopole de l'éducation du peuple chinois et de la mise en valeur des richesses chinoises. Dans ses grandes lignes, le problème se pose sous le même aspect où nous l'analysions en 1897 dans le premier article que nous avons signé

dans la *Revue* : ce qui prouve d'ailleurs que la solution n'en n'est pas simple.

Au Japon, la durée d'une guerre, toujours inavouée mais indéfiniment prolongée, n'est pas sans inquiéter les hommes sages qui ont gardé les vieilles traditions diplomatiques de l'Empire, tandis qu'elle satisfait les passions nationalistes de l'armée que dirigent aujourd'hui, non plus des officiers issus des anciens clans aristocratiques, mais une génération nouvelle plus démocratique et, quoique fidèle à l'Empereur, plus fasciste, combinaison *sui generis* du vieil orgueil national nippon et des méthodes nouvelles venues d'Allemagne et d'Italie. Les armées en campagne, en particulier l'armée de la Chine du nord, que l'on appelle souvent armée du Chan-Toung, ont leur politique qui n'est pas toujours conforme à celle du ministère des Affaires étrangères et qu'elles prétendent imposer. La politique que suit le Japon résulte d'un perpétuel compromis entre les tendances militaristes et impérialistes et les méthodes plus lentes et plus prudentes, dignes d'être approuvées par le dernier des *genro*. Les lointains objectifs et les vues d'avenir de chacun de ces deux groupes ne diffèrent pas essentiellement, mais la manière n'est pas la même. Dans l'affaire de Tien-Tsin et ses développements, les deux tendances sont encore une fois distinctes sans s'opposer radicalement, et il est probable que le différend aboutira à un compromis. Les difficultés qui divisent si gravement les Puissances européennes, l'état d'hostilité latente où l'Allemagne et l'Italie ont mis et entretiennent l'Europe, offraient évidemment au Japon l'occasion d'une brimade contre les intérêts européens et en particulier contre l'Angleterre à laquelle l'amour-propre nippon n'a jamais pardonné la dénonciation de l'alliance de 1902. De là il serait excessif de conclure qu'il existe un programme fixé d'avance entre Berlin, Rome et Tokio dont l'affaire de Tien-Tsin ne serait que le prélude. Le gouvernement japonais profite des circonstances favorables, mais agit de son propre chef. Ce qui serait possible, c'est que son initiative encourageât les mauvais desseins des Puissances de l'axe européen.

Dans l'affaire de Tien-Tsin, de quoi d'abord s'agit-il ? Le 9 avril, le haut commissaire des douanes à Tien-Tsin était assassiné. C'était un fonctionnaire du gouvernement de Pékin, c'est-à-dire d'un gouvernement composé de Chinois ralliés à la domination japonaise. Et il faut savoir que les nationalistes chinois ont formé des associations qui ont juré d'assassiner, chaque fois qu'elles le pourront, les fonctionnaires chinois au service d'un gouvernement inféodé aux

Japonais. Quatre Chinois accusés du meurtre, convaincus tout au moins d'avoir favorisé la fuite des coupables en tirant des coups de revolver, trouvèrent asile dans la concession britannique qui, en vertu des traités, jouit du privilège d'extraterritorialité. Les autorités britanniques, soit qu'elles ne fussent pas convaincues de la culpabilité des accusés, soit qu'elles voulussent confirmer, par un exemple éclatant, le droit privilégié des concessions internationales, refusèrent de livrer les quatre individus. La presse japonaise ne cesse de se plaindre de la partialité britannique en faveur de Tchang-Kai-Chek qui, à l'en croire, aurait déjà capitulé s'il n'était soutenu et ravitaillé par les Européens ; elle saisit l'occasion de l'affaire de Tien-Tsin pour poser la question des concessions étrangères dont l'existence, selon elle, serait incompatible avec le nouvel ordre de choses créé par l'occupation militaire de la Chine par les armées japonaises. L'Angleterre est visée au premier chef, mais indirectement aussi la France et les États-Unis, bien que la presse de Tokio déclare qu'il n'existe de difficulté qu'avec la Grande-Bretagne, à laquelle on désire faire « perdre la face » et que l'on se flatte d'amener à une collaboration économique avec le gouvernement nippon et avec les gouvernements chinois de Pékin et de Nankin qui sont sous la tutelle japonaise. Les autorités britanniques de Tien-Tsin proposèrent de soumettre le cas des quatre Chinois à une commission composée d'un Anglais, un Nippon et un neutre ; les Japonais refusèrent. Le 14 juin, dans la matinée, les troupes japonaises, sans pénétrer dans les concessions, en établirent le blocus. De local qu'il était, le conflit devenait général. La presse nippone prenait un ton menaçant et déclarait qu'il fallait en finir avec le régime des concessions.

Les concessions étrangères, sur lesquelles subsiste en droit la souveraineté chinoise, mais qui, en fait, sont soustraites aux autorités chinoises, ont rendu depuis un siècle les plus grands services en facilitant le commerce avec la Chine et en particulier l'exportation des produits de l'industrie et de l'agriculture chinoises. Mais il est certain aussi qu'il y a eu des abus. Pour les Japonais, le régime des concessions semble une survivance des temps révolus. Sur ce point, d'ailleurs, les Chinois les plus patriotes ne sont pas d'un autre sentiment que les Japonais. Ils oublient les services qu'ont rendus et que rendent les concessions aussi bien que les administrations dirigées par des étrangers et ils en considèrent le maintien comme incompatible avec leur dignité nationale. Les traités d'après guerre ont

imposé à l'Allemagne la renonciation au régime des concessions, et il est établi que ses intérêts économiques n'en ont pas souffert. La Chine nationaliste poursuivit une ardente campagne pour l'abolition de ce que l'on appelait, d'un mot inexact, « les traités inégaux ». La Convention nationale chinoise, réunie le 5 mai 1931, votait une nouvelle Constitution et approuvait à l'unanimité la décision du gouvernement de mettre fin aux privilèges d'extraterritorialité (1). Ni l'Angleterre, ni la France, ni les Américains ne faisaient à cette nouvelle législation une opposition irréductible. Sir Miles Lampson, le négociateur britannique de 1931, n'élevait pas d'objection dirimante aux demandes des Chinois. On allait donc vers un arrangement qui laisserait aux étrangers les garanties nécessaires. En principe, la modification du régime des concessions était donc admise ; mais l'occupation nippone de la Mandchourie (octobre 1931) en arrêta brusquement la réalisation. Le Japon reprend maintenant la politique nationale chinoise et, par là, en même temps qu'il fait pièce à l'Angleterre, il flatte les sentiments du parti militaire et donne satisfaction à la xénophobie de la plupart des Chinois. C'est par les gouvernements de Pékin ou de Nankin qu'il se prépare à faire remettre la question sur le tapis.

Les polémiques, de la part de la presse nippone, naturellement approuvée par les journaux d'Italie et d'Allemagne, ont pris un ton très âpre. Les exigences du gouvernement se sont amplifiées : abandon par les autorités britanniques de toute aide à la Chine nationaliste ; l'Angleterre cessera de soutenir la monnaie chinoise, de stocker des vivres et des marchandises afin de faire baisser les prix, surveillera les stations radiophoniques clandestines, utilisera les livres scolaires japonais dans les concessions. Dans ses déclarations du 15 juin, M. Chamberlain a résumé d'un mot ce que prétendent réellement les Japonais : obtenir la coopération britannique dans la Chine du Nord. A ce prix les intérêts du commerce anglais seraient respectés. L'ambassadeur britannique à Tokio, sir Robert Craigie, a multiplié les démarches les plus énergiques qui ont été appuyées par deux notes américaines. Bien que les intérêts français ne soient pas, pour le moment, visés directement, la solidarité avec la Grande-Bretagne est complète en Extrême-Orient comme en Europe.

L'incident de Tien-Tsin ne paraît pas devoir sortir du terrain diplomatique et il est vraisemblable qu'après une discussion serrée on aboutira à un compromis diplomatique et que la modification

(1) André Duboscq, *Extrême-Orient* : 1931-1938 (Fournier, éditeur).

du régime des concessions sera étudiée et réalisée. De nombreux pays ont avec la Chine des traités d'égalité et de réciprocité et ne s'en trouvent pas mal. L'Angleterre, dès 1927, a renoncé à sa concession de Hankeou. La difficulté n'est pas là. Elle est dans la politique intransigeante du Japon, ou du moins du parti militaire qui cherche à évincer de la Chine tous les intérêts, tous les nationaux étrangers, et qui poursuit contre la race blanche une politique de rancunes et d'exclusion dont il est paradoxal que l'Allemagne et l'Italie se fassent les admiratrices et les complices. Lord Halifax a déclaré, le 14 juin, que si la presse nippone réclamait un règlement complet du problème des concessions, le gouvernement n'avait formulé aucune revendication ayant une telle portée. Le général Sugiyama, commandant l'armée nippone de la Chine du nord, a déclaré que les troupes n'envahiraient pas les concessions étrangères, mais que l'attitude de l'armée restera intransigeante tant que l'Angleterre refusera de reconnaître la situation nouvelle créée par le Japon en Chine et d'y coopérer à l'établissement d'un ordre nouveau. C'est une politique qui a aussi des partisans en Grande-Bretagne. Le Japon et l'Angleterre sont d'anciens alliés qui regrettent le temps de leur collaboration et qui y reviendraient volontiers si les circonstances le permettaient. Les États-Unis font beaucoup d'affaires avec le Japon, mais attachent du prix au maintien de la porte ouverte en Chine. Après l'occupation du port de Soua-teou, le 21 juin, les commandants des navires de guerre américain et anglais ancrés dans le port ont opposé le plus ferme refus à une sommation japonaise d'avoir à partir. Quant à la politique française, elle ne doit s'inspirer que de ses intérêts et ne pas prêter l'oreille aux propos passionnés de certains politiciens d'extrême-gauche qui, au moment où la situation est si difficile en Europe, jetteraient la France dans un conflit avec le Japon.

L'importante revue *Toyo Keizai Zasshi* (l'*Oriental Economist*), très écoutée au Japon, publie dans son numéro de mai un grand article conciliateur. L'Empire nippon attache du prix au pacte antikommintern, mais, « placé comme il est dans des circonstances différentes de celles des nations de l'Europe, il manquerait de sagesse s'il se laissait aller à des sentiments hostiles à l'Angleterre, à l'Amérique et à la France, sous prétexte d'adhérer à un accord qui fut originellement conçu comme une protection contre le communisme... N'oublions pas qu'il y a beaucoup moins à attendre d'un conflit ouvert que d'un compromis. Parmi les questions les plus impor-

tantes qui sont actuellement pendantes entre le Japon et l'Angleterre, nous en retiendrons quatre : la libre navigation sur le Yang-Tsé ; le sort de la monnaie chinoise ; la question des concessions internationales ; l'aide des tierces Puissances au régime de Tchang-Kai-Chek ». L'heure est propice, continue la revue, pour mettre fin au conflit avec la Chine. « Il est plus profitable pour tous que le Japon consacre ses efforts à des œuvres constructives plutôt qu'à des opérations de destruction. » L'Angleterre, elle aussi, a en Europe à faire face à plus de problèmes qu'elle n'en peut traiter. « La paix mondiale peut renaître sur n'importe quel théâtre ; et il n'y a pas de raison pour qu'une paix fondée sur un ordre nouveau ne puisse commencer par l'Extrême-Orient. » Ce n'est qu'une opinion, mais autorisée. Un « ordre nouveau » ? Peut-on espérer le fonder sur des méthodes de violence, de mépris de toutes les conventions et de confiscation de l'indépendance des peuples ? Nous ne le croyons pas. Mais le cas de l'énorme masse chinoise que personne ne saurait absorber est très différent de celui des petites nations dont l'Allemagne et l'Italie se croient en droit de supprimer l'indépendance. Défions-nous des assimilations qui ne sont qu'apparentes. Il y a en effet une raison pour que la paix puisse commencer par l'Extrême-Orient, car c'est une région où les intérêts passent avant les passions idéologiques.

L'IMPASSE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

L'Europe offre de plus en plus l'aspect d'un camp. Deux blocs antagonistes s'affrontent, se mesurent de l'œil, échangent des articles virulents et se défient, tout en cherchant à ne pas provoquer l'irréparable. Pareil état de choses peut-il durer ? Sans doute, du moins en ce qui concerne les nations dites « démocratiques » qui n'ont pas fourvoyé leur économie dans l'impasse autarcique. Mais la guerre peut aussi à chaque instant sortir du moindre incident, ou tout simplement d'une résolution concertée d'avance entre les deux « dictateurs » qui, sans avoir à tenir compte ni d'un Parlement, ni d'une opinion publique, sont maîtres de déclencher au gré de leurs intérêts la plus tragique catastrophe. Si le Fuhrer et le Duce ont pris de concert une telle décision, une période plus ou moins longue d'apaisement apparent précédera l'heure H, car les Puissances autoritaires se réserveront le bénéfice de la surprise et ne laisseront pas à leurs peuples le temps de manifester une préférence quelconque. Les

cyclones sont précédés d'un calme lourd et trompeur, non d'une agitation de surface. Les polémiques de presse peuvent soit préparer une offensive, soit masquer une manœuvre de retraite.

La question de Dantzig reste ouverte ; elle est, pour le moment, le point névralgique de l'Europe. Les manifestations nazies se succèdent dans la vieille cité hanséatique. Le 17 juin, M. Gœbbels est arrivé par avion dans la Ville libre et y a célébré avec sa virulence coutumière, — si coutumière qu'elle ne produit plus d'effet, — le caractère germanique de la ville et de son territoire. La foule criait : « Nous voulons rentrer dans le Reich ! » Le ministre de la Propagande déclara qu'il venait pour tenir la promesse de M. Hitler dans son discours du 28 avril et donner l'occasion à la population de manifester sa volonté. Le Fuhrer ne reculera pas « devant les menaces et les chantages ». Gœbbels est venu pour en donner l'assurance aux Dantzikois et les encourager dans leur résolution de rentrer dans le sein du Reich. La presse a orchestré plus brutalement encore les paroles du ministre : « Dantzig sait définitivement que dans aucun cas elle ne sera seule et que son droit triomphera quoi qu'il arrive. » (*Vœlkischer Beobachter.*) Quel est donc « le droit » de Dantzig ? Personne, pas même les Polonais, n'a jamais contesté le caractère germanique de la majorité de la population. A Dantzig, le cœur est allemand, mais les intérêts sont polonais. Le régime actuel concilie au mieux ces deux réalités. C'est parce que Dantzig est une ville allemande que le traité de Versailles, si injustement calomnié, a eu le souci de ne pas l'incorporer à la Pologne. On lui a imposé, dans l'intérêt de la paix générale, non pas la servitude, non pas l'appartenance à un État étranger, mais la liberté. Cette liberté est si complète, pourvu qu'elle respecte les droits économiques de la Pologne, qu'elle va jusqu'à la licence, jusqu'à recevoir officiellement un ministre du Reich, jusqu'à avoir un gouvernement nazi sous l'œil débonnaire de M. Burckhardt, haut commissaire de la Société des nations. C'est là « un martyre » que bien des cités envieraient, en particulier Prague. La vérité est d'ailleurs, en dépit des manifestations truquées, que la masse sérieuse et laborieuse de la population est parfaitement satisfaite de son sort. On cherche fiévreusement « une solution au problème de Dantzig ». La meilleure est de laisser les choses en l'état qui ne lèse personne et qui est nécessaire à la paix.

Les ministres britanniques multiplient les discours pacifiques, mais ils n'abandonnent aucune des positions si nettes qu'ils ont prises, de concert avec le gouvernement français. Le 21, lord Halifax,

dont l'autorité va chaque jour grandissant, disait : « La Grande-Bretagne a une lourde responsabilité qui, à mon avis, est double. Elle doit s'efforcer d'empêcher la guerre et elle doit faire un effort constructif pour la paix. La politique britannique doit toujours s'inspirer de cette conception négative et de cette conception positive. » Mais comment construirait-on sur le sable mouvant de la politique hitlérienne ? A quoi bon signer quoi que ce soit avec qui ne se croit jamais engagé ? Nous montrions tout à l'heure qu'il n'y a pas à négocier sur le statut de Dantzig. Ce n'est que sur le terrain économique que des pourparlers pourraient être entamés, comme nous l'indiquions dans la précédente chronique, mais il faudrait pour cela que l'Allemagne et l'Italie fussent disposées à renoncer au système autarcique qui ne s'explique que comme une mesure préparatoire à une guerre de longue durée. Le rameau d'olivier que les ministres britanniques tendent à chaque occasion vers le Reich n'est accueilli que par des sarcasmes et du mépris. « Les discours des ministres britanniques ne sont que des impostures », a-t-on dit après les paroles lénitives de lord Halifax, le 13 juin. On continue à appuyer sur la chanterelle de l'encerclement que l'on représente comme une forme d'agression. « Nous nous défendons », répète-t-on à Berlin et à Rome. Mais se défendait-on quand on a supprimé la Tchéco-Slovaquie ? « Notre politique est purement défensive », dit-on à Londres et à Paris. Ne soyons pas trop difficiles. Tant que la politique de l'axe ne deviendra pas effectivement offensive, la paix ne sera pas troublée. La seule réponse à faire pour le moment est celle qu'a apportée M. Winston Churchill à lord Halifax, le 21, avec sa complète adhésion à la politique du gouvernement : « Le gouvernement de Sa Majesté a donné la preuve de son sincère désir de paix. Ni les sarcasmes ni les injures ne lui feront abandonner la politique sobre, honnête et juste que nous avons tous à cœur de voir triompher. Nous sommes ici ce soir pour apporter au secrétaire d'État aux Affaires étrangères et au Premier ministre l'assurance que si, après avoir épuisé toutes les ressources de la diplomatie, ils doivent donner le signal tant redouté, un parti uni, une nation unie, un empire uni feront leur devoir et le feront de leur mieux. » Voilà le seul langage qui ait des chances d'être entendu.

Il n'y a non plus aucune possibilité actuelle de négociation utile entre la France et l'Italie. Il n'existe d'ailleurs aucun différend entre les deux pays, si ce n'est que le fascisme voudrait s'emparer de gré ou de force de ce qui nous appartient et qu'il n'y a aucune

apparence que nous lui cédions quoi que ce soit. Nous avons souvent répété qu'avec une Italie amie certaines collaborations ou associations d'intérêts deviendraient possibles, mais qu'elles ne le sont pas avec une Italie ennemie. M. Mussolini lui-même a déclaré qu'il ne restait plus rien, après ses accords du 7 janvier 1935 avec M. Laval, du litige colonial relatif à l'interprétation des accords de Londres ; nous ne le contredirons pas. Quant aux invraisemblables vitupérations de M. Gayda, il serait contraire à notre dignité d'y répondre autrement que par le mépris. L'une de ses dernières inventions gonflées de haine est celle qui dépeint les persécutions que subissent en France les quelque 800 000 Italiens qui y vivent et y travaillent en toute sécurité ! Passons.

M. Georges Bonnet a donné, le 21 juin, à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des informations précises sur l'état des relations de la France avec les différents pays. Il a montré les rapports avec l'Espagne en voie d'amélioration. En Russie, l'Angleterre a envoyé M. Strang pour lever les dernières difficultés et aboutir le plus vite possible « à un accord aussi complet que possible de garantie réciproque et d'assistance en cas d'agression ». Le ministre a annoncé la signature imminente d'un accord avec la Turquie, conçu dans le même esprit que l'entente anglo-turque et aboutissant à une déclaration mutuelle d'assistance. La Turquie est, sur l'échiquier européen, une pièce d'importance, mais l'abandon du sandjak d'Alexandrette paraîtra douloureux à bien des cœurs français. Nous étudierons cet accord avec plus de détails quand nous en connaîtrons le texte. De sa visite à Ankara, M. Gafenko, ministre des Affaires étrangères de Roumanie, a rapporté des assurances positives d'une étroite collaboration pour la sécurité et la paix en Europe orientale. Les semaines qui viennent seront décisives. Si M. Hitler et M. Mussolini sont résolus à la guerre, ce sera vraisemblablement avant l'automne. Ils se sont mis dans une impasse politique et économique d'où il paraît difficile qu'ils puissent sortir sans recourir à la force. En tout cas, ils trouveront à qui parler.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : ANDRÉ CHAUMEIX.

nt
o-
nt
il
d,
;
é-
re
ns
nt
nt

les
at
les
le-
tir
de
tre
ie,
ant
hi-
jak
ais.
en
des
ves
ope
tler
ent
no-
à la

I

Qu
no
se
lui

Mo
l'a
de
dr

où
la
be
an
J'a
ne
de

LE 1ER CORPS D'ARMÉE
EN AOUT ET SEPTEMBRE 1914

II[1]

DE CHARLEROI A LA MARNE

Le 20 aout 1914, beau temps. Toujours quelques escarmouches sur la rive droite. Nous prenons pour la première fois des cavaliers du 18e hussards saxon. Qu'est devenu le corps de cavalerie de Richtofen ? Deux nouveaux officiers allemands prisonniers : un du 12e chasseurs saxon, un du 1er cuirassiers de Breslau. Ce dernier, lui aussi, se prétend fils d'une Française.

La 51e D. R. est en route pour relever le 1er corps sur la Meuse afin de me permettre de participer à l'offensive de l'armée Lanrezac qui remonte vers le nord. J'étais à la gauche de l'armée : elle défile derrière moi et je vais me trouver à sa droite.

Dans l'après-midi, je vais sur le terrain à l'ouest de Namur où doit agir mon C. A. ; je rencontre des éléments de la 37e D. I. rattachée au 10e corps, et visite en passant la belle abbaye bénédictine de Maredsous, avec une très belle ambulance bien préparée, mais vide ; le prieur est anglais. J'aurais dû pousser jusqu'à Namur voir le général gouverneur. J'ai craint que Lanrezac ne me reprochât de sortir de mon rôle : j'ai eu tort.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

Le commandant Duruy, que j'avais eu sous mes ordres au Maroc comme chef de bataillon au 1er tirailleurs, avait été, en rentrant, détaché à la Direction de l'infanterie. A la mobilisation, il se fit affecter à mon C. A. et reçut un bataillon au 284e. Dès que la 5e armée eut reçu l'ordre de remonter vers le nord et d'entrer en Belgique, comme Duruy avait été attaché militaire à Bruxelles, Lanrezac le prit, avec raison, dans son état-major : il servait de liaison avec Namur et, en passant à Anthée, s'arrêtait à l'état-major du 1er C. A., nous tenant au courant des nouvelles.

Dans la nuit, le XIIe corps saxon envoie dans Dinant une reconnaissance qui mène grand bruit et tire des coups de fusil. On ne sait pourquoi, puisque nous n'occupons pas la rive droite. Le commandant Dachert (2e bataillon du 73e) tient la rive gauche. Il fit traverser la rivière, en barque, par une patrouille conduite par le sergent Darinder, le pont étant solidement barricadé. Cette patrouille constata le départ des Allemands. Dans leur affolement et dans l'obscurité, ils s'étaient tiré les uns sur les autres. La patrouille rapporta bien des objets intéressants : calots du 108e et du 12e pionniers, quelques-uns ensanglantés, un règlement sur les exercices des pionniers, des lampes électriques, etc. Tout ce butin fit la joie de mon 2e Bureau.

21 *août*. — Journée calme sur notre front. Nous entendons de grosses détonations sur Namur : ce sont les 420 allemands qui entrent en ligne sur Marchevelette. Liaison avec la 51e D. R., qui arrive à Matagne-la-Petite et aux environs.

A vingt heures, ordre de l'armée de diriger d'extrême urgence un régiment d'infanterie actif sur Namur. Je désigne la 8e brigade, la plus à proximité. Mangin envoie, sous les ordres du colonel Grumbach, du 45e, ses trois bataillons de réserve : deux du 45e et un du 148e.

A vingt et une heures, j'apprends que le 10e C. A. est attaqué depuis midi sur la Sambre. Pour l'étayer, je dirige sur Sart Saint-Laurent, de ma réserve de C. A., la 2e brigade d'infanterie avec un groupe de l'A. D. 1. Le reste des éléments disponibles de la 1re D. I. se rassemblera à Gérin pendant la nuit du 21 au 22.

22 *août*. — Tout est calme à Dinant.

A cinq heures trente, je transporte mon P. C. à Ermeton-sur-Biert où j'amène mes éléments disponibles : trois groupes de l'A. C. 1, le 6e chasseurs, le 284e et un bataillon du 201e, le génie de corps. Envoi d'un officier de liaison au 10e C. A.

Le canon se fait entendre vers le nord-ouest ; puis toujours les grosses détonations vers le nord-est. A neuf heures, la 2e brigade s'installe sur la crête de Sart Saint-Laurent. A dix heures, Duruy, en liaison à Namur, me communique les renseignements qu'il envoie à l'armée. Le secteur nord-est de la place est très sérieusement attaqué ; les pièces de 420 et de 305 produisent des effets insoupçonnés. Vers midi, le général Defforges me fait savoir qu'il est menacé d'un retour offensif et demande à être appuyé sur sa droite. A ce moment m'arrive le 127e d'infanterie, tête du reste de la 1re D. I. qui vient d'être relevée par la 51e D. R.

Accompagné de Legay, je me rends à Sart Saint-Laurent voir Christian Sauret auquel je prescris de fortifier sa position. Un tas de Belges nous regardent béatement. Nos réservistes sont indignés de voir des jeunes gens se reposer quand eux viennent se battre en Belgique. Ne jugeant pas à propos de pousser si en avant mon parc du génie, je fais requérir dans les villages tous les outils disponibles et j'invite le 84e à faire travailler ces braves Belges à la défense de leur pays.

Un bataillon du 1er de ligne tient les ponts de Floreffe et de Floriffoux. Je rappelle à Sauret que ce sont de simples avant-postes ; jusqu'à nouvel ordre il ne doit pas descendre dans les fonds, mais tenir la crête de Sart Saint-Laurent.

Après être entré en liaison avec la garnison du fort de Saint-Héribert, très faible en infanterie et ne pouvant nous appuyer que par l'action de son artillerie, la canonnade augmentant d'intensité vers le nord-ouest et tout étant calme sur mon front, je pousse jusqu'au corps d'armée voisin, par Fosse.

Les rues de la petite ville sont encombrées de voitures, T. C. et T. R. de la 19e D. I. dans le plus grand désordre.

A la mairie, je trouve un officier interprète, assez suffisant, qui représente le commandement et est incapable de remettre l'ordre. Son général avec son état-major est sur la route d'Arsimont.

Je trouve Bonnier à 2 500 mètres au nord-ouest de Fosse, à l'endroit où la montée atteint le plateau, son état-major masqué par des meules de paille. Il est quatorze heures environ. Très belle vue sur les pentes qui descendent en glacis sur la Sambre.

Le général m'annonce que ce matin son infanterie n'a pu enlever Arsimont perdu hier soir et qu'une brigade de la 37e D. I. est en train de renouveler l'attaque. En effet, des unités de zouaves ou de tirailleurs longent la lisière d'un bois en avant, à droite. Dès qu'elles sont engagées sur le glacis, elles sont prises à partie par un violent tir d'artillerie paraissant venir de la rive gauche de la Sambre. Ce tir les éprouve cruellement. On ne voit rien de l'ennemi. Notre artillerie se tait. Bonnier me dit qu'elle n'a pas d'objectif et répète : « Ah ! ils ont du mordant, les bougres ! » Je pars peu satisfait de ce que je vois.

En passant à Sart Saint-Laurent, je prescris à Christian Sauret de placer le groupe dont il dispose en surveillance de façon à soutenir, le cas échéant, la droite du 10e corps qui, bien qu'ayant encore de nombreuses disponibilités d'infanterie, ne me paraît pas en bonne posture.

Rentrée à Ermeton vers seize heures. La canonnade vers le 10e corps a cessé.

Ordre de l'armée de faire sauter les ponts de la Meuse, sauf les trois principaux : Givet, Hastière et Dinant ; ces deux derniers pourront être détruits par mon ordre. Le général Lanrezac se réserve de donner l'ordre de destruction du pont de Givet.

En arrivant à Ermeton, j'y trouve Gallet qui y concentre sa division au fur et à mesure de sa relève par la 51e D. R. Elle sera tout entière remise face au nord avant vingt et une heures.

Il me dit la mauvaise impression que lui a causée le haut commandement de la 51e division. Cependant B... est un gaillard qui a payé de sa personne et ne doit pas se laisser démonter facilement.

Je mets Gallet au courant de la situation du 10e C. A., lui disant de le soutenir en cas de besoin par son artillerie, y compris l'A. C., mais je lui interdis d'engager son infanterie dans des attaques prématurées. Je lui prescris de se

porter demain matin de bonne heure à Saint-Gérard pour former avec la 1re brigade un échelon en arrière, à gauche de la 2e brigade, et de se relier avec le 10e C. A. qui, d'après les officiers de liaison, se stabilise sur les hauteurs, au sud de Fosses.

Tout est calme, l'état-major rentre à Anthée ; de ma personne, je passe par la Meuse pour voir les dispositions de la 51e D. R.

A Dinant, je trouve le commandant B... du 273e (bien lourd), le lieutenant-colonel Hœberlé, commandant ce régiment, et le général Leleu, du cadre de réserve, qui commande la 102e brigade et que je ne connaissais pas. Je lui fais remarquer la disposition du terrain sur la rive droite qui limite nettement les points de passage. Il se plaint des ordres du 4e G. D. R. qui n'ont pas permis, lors du séjour à Vervins, de mettre en main les régiments et de connaître les cadres.

Rentrée à Anthée à vingt heures. Instruction de la 5e armée.

Dans la nuit, la 2e D. I. tout entière, relevée par la 51e D. R., se porte vers le nord.

23 *août*. — Réveil à trois heures et demie. Beau temps.

Pendant la nuit, les Allemands ont tâté Bouvignes. B... a mis le 327e à la disposition du général Leleu pour renforcer la défense immédiate de la Meuse. Le général Petit (101e brigade) reste en réserve à Gérin avec quatre bataillons (233e et 243e).

Je quitte la maison du bon docteur Jacques sans lui dire adieu. Je ne le reverrai plus. Le 24 août, sans aucune raison, les Allemands le fusilleront avec son fils, âgé de quatorze ans.

La partie lourde de mon Q. G. reste à Anthée, reliée par téléphone à mon P. C. d'Ermeton-sur-Biert et à Philippeville où sera le P. C. de l'armée.

Ermeton est dans un fond. Je me porte à un excellent point d'observation reconnu au cours de ma reconnaissance du 20 août, à environ un kilomètre au nord-ouest de Denée, à la croisée des chemins Bioul-Onneau et Ermeton-Saint-Gérard. J'y arrive avant cinq heures.

Je vois à ma gauche le terrain d'action du 10e C. A. où tout paraît calme. Mon C. A. se rassemble conformément

à l'ordre donné hier soir. Devant moi, au nord, la 1re D. I.; les derniers éléments de la 1re brigade gagnent Saint-Gérard. A ma droite, au nord-est, la 2e D. I. se réunit vers la ferme Montigny, couverte par Pétain, qui, avec un régiment de sa brigade, le 8e, tient les avancées de Lesves et des Six-Bras.

Le général Bro installe l'A. C. derrière la crête 270, 273, d'où elle peut, soit flanquer la 1re D. I., soit, comme elle l'a fait hier soir, appuyer la droite du 10e C. A.

Dans les carrières à contre-pente, au nord d'Ermeton, sont trois bataillons de Fonssagrives (284e et un bataillon du 201e). Trouvant cette réserve d'infanterie un peu légère, je prescris à Mangin de venir en prendre le commandement avec deux bataillons (un du 45e et un du 148e), laissant un bataillon du 148e et une batterie du 41e tenir le passage d'Yvoir, tandis que les deux autres batteries du groupe rejoignent l'A. C.

Le 6e chasseurs met pied à terre derrière Denée. Je lui fais découpler trois reconnaissances sur Franières, Taravisée et Aisemont, pour retrouver le contact de l'ennemi.

Gallet rend compte qu'il a vainement cherché à gauche la liaison avec le 10e C. A. Ses reconnaissances ont trouvé Gonoy et Bambois évacués. Je fais occuper Saint-Gérard face à l'ouest par le bataillon Charpy du 43e qui, en ce moment, défile sur la route.

Une liaison du 10e C. A. me fait savoir que les divisions organiques de ce C. A. vont se reformer derrière la ligne Craux, Mettet, Wagnée, occupée par la 37e D. I. La queue de la 1re D. I. croise sur le chemin de Saint-Gérard des fractions de la 19e D. I. (41e, 70e, 71e), accompagnées de T. C. et même de quelques voitures de T. R. Bien qu'il ne s'y trouve aucun officier supérieur et que très peu d'officiers, la troupe a bonne allure. Je les dirige sur Fosses où ils reprendront contact avec leur corps d'armée.

En même temps, une brigade provisoire de cavalerie (13e hussards, 5e chasseurs d'Afrique) se rassemble derrière moi dans les fonds près d'Ermeton.

Après sept heures, je demande à Defforges si je peux compter sur son appui et je rends compte à l'armée de la situation en lui demandant s'il n'y a pas lieu d'attaquer.

En attendant la réponse, je vais voir Deligny que je trouve

un peu avant huit heures près de la ferme Montigny. Marche de nuit de la 2e D. I. sans incident.

La division est au repos. Je décore devant le front du 33e le brave Vautrin qui, blessé le 15 août, commande sa compagnie le bras en écharpe (promu chef de bataillon à T. T., il sera tué le 14 septembre à Bétheny).

Rien dans ce secteur. En avant, à droite, on entend le bombardement de Namur. Je vais ensuite voir Gallet installé dans la maison la plus au sud de Saint-Gérard ; il est un peu inquiet de la situation en flèche de sa 2e brigade. Je le rassure en lui indiquant les dispositions prises par l'A. C.

Rentré à mon P. C., je trouve le compte rendu des reconnaissances du matin. La 2e brigade n'a rien devant elle jusqu'à la ligne Spy, Templeux ; par contre, à sa gauche, l'ennemi tient Arsimont et Fosses. A huit heures, une brigade de cavalerie est signalée descendant de Fosses sur Plançon ; à neuf heures, deux fortes colonnes se dirigent sur Mettet et Plançon ; l'artillerie allemande ouvre le feu sur Saint-Gérard.

Ma 2e D. I. est donc trop à l'est. Je lui donne l'ordre de venir par les fonds de Neffe se placer à la gauche de la 1re D. I. pour la relier au 10e C. A. avec interdiction de franchir sans ordre la ligne Saint-Gérard-Plançon. Sur la demande de Gallet qui, en effet, se trouve ainsi assez en pointe, la brigade Sauret évacuera Sart Saint-Laurent et viendra se former en échelon à droite de la brigade Marjoulet.

L'évolution de la 2e D. I., couverte par la 1re D. I., l'A. C. 1. et au besoin la brigade Mangin, ne présente aucun danger, mais demande un certain temps. Laissant mon chef d'état-major assurer la permanence, je me rends à Gérin voir ce que fait Boutegourd.

Vers dix heures, à la sortie est de Gérin, je trouve le général Petit et ses quatre bataillons. Il ignore tout de ce qui se passe sur la Meuse ; quelques coups de fusil, peu de coups de canon. Le général Boutegourd est parti sans laisser de permanence et sans indiquer son itinéraire ; je renonce à le trouver et retourne à Ermeton très rassuré.

En arrivant, deux nouvelles : Boutegourd avait fait téléphoner par la permanence d'Anthée que deux compagnies allemandes avaient réussi à franchir la Meuse et occupaient la

ferme de Lenne. Il ne paraissait pas inquiet, moi non plus : le matin même, l'armée avait fait savoir que la 4e armée était engagée dans de bonnes conditions sur la ligne Paliseul-Bertrix. Le général Michel, gouverneur de Namur, nous fait connaître qu'il va évacuer la place. C'était plus grave.

Pendant que nous déjeunions au P. C. d'Ermeton, nous arriva le chef d'escadron Dugué Mac Carthy, du cabinet du ministre, envoyé par Messimy pour faire une enquête assez sérieuse et délicate.

Après le combat de Dinant, les régiments sur leurs états de pertes avaient fait figurer quelques disparus ; nous supposions que la plupart étaient tombés dans la Meuse et avaient été entraînés par le courant. Le 8e comptait deux gradés disparus, le sous-lieutenant de réserve M..., et un adjudant : c'étaient bien des disparus, mais ils étaient très vivants...

Je remonte à mon P. C. sur le plateau. J'y trouve une escadrille belge qui vient de s'y poser, évacuant Namur.

Il est environ midi. J'y suis rejoint par le chef d'escadron d'artillerie Ramspacher. Il m'annonce que l'armée le met à ma disposition avec quatre batteries de 120 L.

— Bonne affaire, prenez les ordres du général Bro que voici et qui va vous placer de façon à prolonger l'action de mon A. C.

— Mais, mon général, mes batteries ont leur tête à environ quatre heures de marche d'ici, et comme elles sont sur plate-forme, il leur faut quatre heures après leur arrivée pour pouvoir ouvrir le feu.

Je prescris alors à ce brave commandant d'aller chercher aux environs d'Onhaye une position d'où il pourrait enfiler la vallée de la Lesse, afin de favoriser demain le progrès de la 4e armée. Je n'ai plus entendu parler de lui ni de ses batteries. Je raconte cet épisode secondaire un peu longuement pour faire ressortir la sécurité dans laquelle nous étions maintenus en ce qui concerne la rive droite de la Meuse et la façon défectueuse dont fonctionnait l'état-major de la 5e armée. Je n'ai jamais été prévenu qu'un groupe lourd était mis à ma disposition et ce groupe a fait ce qu'il a voulu. Je le retrouvai trois semaines plus tard quand je commandais l'armée. Il était arrivé sur la rive gauche de la Seine.

Pendant ce temps, l'évacuation de Namur continuait. Une file de voitures automobiles belges, 300 au moins, passait sans interruption. A mes pieds, l'infanterie de la 2e D. I. atteignait le ruisseau de Burnet. Je constatai *de visu* que l'ordre donné sur la carte, la ligne Plançon-Saint-Gérard, orientait la division face au nord et l'amenait dans un fond. Je lui fis prescrire par mon chef d'état-major de ne pas dépasser Cottaprez-ferme Toyot. Je ne voulais pas m'engager sans être sûr de l'appui du 10e C. A. Cet ordre désola le général Deligny et plus encore l'ardent colonel Stirn, du 33e, dont les éclaireurs commençaient à tirailler avec les flanqueurs allemands.

Vers une heure trente, la permanence d'Anthée me téléphone que la 51e D. R. est refoulée et que les Allemands occupent Onhaye. Peu après, B... me confirme le fait par auto, me disant devoir tenir entre Anthée et Gérin.

J'avais près de moi le lieutenant Malik, de l'état-major de l'armée, qui tenait la permanence au courant par téléphone. Le capitaine Germain était déjà venu me rappeler ma mission de garder la Meuse. C'est pour cette raison que je ne voulais pas que la 2e D. I. s'engageât sans ordre dans le flanc allemand; c'était ma troupe disponible pour agir soit sur la Sambre, soit sur la Meuse avec mes E. N. E.

Le lieutenant-colonel Daydrein, sous-chef d'état-major de l'armée, m'arrive envoyé par Lanrezac pour vérifier si des éléments allemands avaient bien passé la Meuse. Il avait rencontré le général B... assez désemparé, déclarant qu'il ne pouvait arrêter les progrès de l'ennemi. B... n'avait aucune confiance dans ses troupes. Très brave de sa personne, il se promenait sur la route arrosée par les projectiles ennemis, ne donnant aucun ordre et répétant : « Ah ! si j'avais seulement un bataillon de mes légionnaires ! » Il me faut aviser et d'abord rétablir la situation sur la Meuse.

Mangin est près de moi ; je lui donne l'ordre de se rendre tout de suite à Gérin, de tonifier B... qu'il a connu dans l'infanterie coloniale et de rejeter les Allemands dans la Meuse. Il emmène trois bataillons avec le colonel Cadoux. Fonssagrives reste près d'Ermeton avec les deux bataillons du 284e.

Mais les bataillons de Mangin n'arriveront que dans deux

ou trois heures. J'ai sous la main la brigade de cavalerie Champvallier, dont le chef comprend l'importance de la situation. Pour dégager sa responsabilité vis-à-vis de son corps d'armée, je lui remets un ordre écrit lui prescrivant de se porter sur Onhaye pour ralentir les progrès des Allemands sur le plateau.

Mon rôle le plus important étant de veiller sur la Meuse, je décide d'arrêter l'offensive en préparation. Sous le couvert de la 1re D. I. et de l'A. C., la 2e D. I. va se porter sur Anthée, prête à appuyer Mangin. Puis laissant mon intelligent chef d'état-major rédiger l'ordre sur lequel nous sommes bien d'accord, je descends à toute allure rejoindre le général Deligny que je vois à mes pieds avec son état-major, et je lui transmets directement l'ordre de renoncer à sa marche vers l'ouest et de venir en réserve face à l'est vers Anthée.

Il était temps ! Toujours plein d'ardeur et d'idées offensives, le lieutenant-colonel Stirn avec le 33e était déjà monté sur la crête derrière laquelle je voulais que la division se rassemblât, prête à s'engager comme un ressort qui se détendrait, et ses éclaireurs échangeaient des coups de fusil avec les flanqueurs de la garde.

Deligny, qui avait déjà reçu mon ordre de se tenir derrière la crête Cottaprez-ferme Toyot, est un peu dépité mais se rend compte de l'importance de son mouvement. Avec les 33e, 73e, 110e et son artillerie, il se porte par évolution à la poignée de routes d'Anthée, tandis que Pétain, avec le 8e et le 284e, constitue avec l'A. C. un échelon pour protéger la retraite de la 1re D. I.. Elle va s'imposer, car l'évacuation de Namur par les Belges laisse cette division très en l'air.

Il est environ quinze heures : je vais voir Gallet à Saint-Gérard. Sa division est en butte au tir d'artillerie lourde que nous ne pouvons pas contrebattre. Je lui prescris de tenir tant qu'il ne sera pas compromis, puis de se replier par échelons, derrière la coupure de la Maligne.

Je reviens alors vers la cote 273, où je reste jusque vers dix-neuf heures. J'y reçois l'ordre de l'armée de quatorze heures dix que m'apporte le capitaine Grandjean.

Je donne, en conséquence, l'ordre de détruire le pont de Dinant et, à seize heures, j'envoie à Gallet l'ordre de repli. Il le fait un peu vite : un de ses groupes d'artillerie, ayant

commis l'imprudence de s'installer près d'un point remarquable, la ferme d'Hérende, a assez souffert et laisse huit pièces sur le terrain.

Les Allemands ne manifestent leur activité que par leurs canons ; les Belges continuent à évacuer Namur assez en désordre ; à Bioul, grande confusion. Aussi, dès dix-sept heures trente, je donne l'ordre préparatoire de stationnement du C. A. face à l'est, confirmé une heure après par un ordre définitif : la 1re D. I. autour de Biert-l'Abbé, en liaison avec la droite du 10e C. A., la 2e D. I. à Anthée-Morville, les E. N. E. à Corenne, le Q. G. avec un bataillon à Rosée.

Les ambulances n'ont pas eu le temps de se déployer. Au début, quelques blessés furent recueillis par l'abbaye de Maredsous, mais ils ne firent qu'y passer. Des postes de secours, les blessés furent évacués directement par Rosée sur Merlemont et Philippeville.

Laissant l'état-major gagner directement Rosée pour s'installer et préparer le travail, j'allai voir la situation sur la Meuse. Ce fut assez long, car la route était encombrée par les échelons de l'A. C., les T. C. de la 2e D. I., des Belges quittant Namur et les malheureux émigrants. A un kilomètre au delà de Gérin, je trouvai la route encombrée par des blessés et des cadavres, je dus quitter mon auto et continuer à pied avec Decroix, mon officier d'ordonnance.

La nuit était tombée. Des débandés de la 51e D. R. étaient couchés dans les fossés de la route, et de temps en temps tiraient en l'air, sans doute pour se donner du cœur. En approchant d'Onhaye, l'incendie de quelques maisons éclairait le paysage. A l'entrée, je trouvai B..., Petit et Mangin. Celui-ci, le moins ancien, paraissait avoir les autres dans sa poche. Les hommes du 148e, très excités, occupaient le village. A terre, un seul cadavre allemand, du 181e saxon, je crois. Mangin, plein d'ardeur, me demanda de pousser jusqu'à Dinant : c'était inutile, puisque Namur évacué donnait à l'ennemi tous les passages qu'il désirait.

Du reste, l'incident d'Onhaye avait été très exagéré. A droite, devant le pont d'Hastière détruit, l'ennemi était arrêté ; à gauche, le 273e tenait toujours Dinant, rive gauche, où le pont venait de sauter, détruisant un pont de bateaux que les Allemands essayaient de construire. L'incident se rédui-

sait au fait suivant : des éléments du 208e régiment mal commandé, chargés de garder le passage de Vaulsort, avaient fait sottement le café sur la route en vue de la rive droite couverte de taillis ; les Allemands y avaient amené des mitrailleuses qui ouvrirent le feu par surprise sur le détachement français, lequel se dispersa sans opposer la moindre résistance. Un barrage mal détruit permit aux Saxons de passer la Meuse, homme par homme, et de gagner les fermes de Lenne, puis Onhaye, où je crois qu'il n'y eut jamais plus d'une ou deux compagnies. La décision et le sang-froid de Mangin avaient rétabli la situation. Des témoins m'ont affirmé que sa présence seule aurait suffi et que les bataillons qu'il amenait étaient bien inutiles : il suffisait de commander.

Ses bataillons prennent les avant-postes à l'est d'Onhaye ; la 51e D. I. se reforme au sud de la grande route. Les Allemands, après le coup de boutoir de Mangin, restent au calme.

A 21 heures, j'arrive à Rosée ; repas rapide sur la place. Comptes rendus des divisions. La 2e D. I. est arrivée à Anthée assez fatiguée mais intacte.

Le général G... est assez pessimiste à Biert-l'Abbé ; il déclare ses unités très mélangées et exagère ses pertes. C'est ainsi qu'il annonce huit pièces de canon laissées sur le terrain, alors qu'un brave adjudant du 15e d'artillerie, — que je nommai sous-lieutenant quelques jours après, — est allé rechercher et a ramené cinq des pièces abandonnées et les huit caissons. La perte se réduit à trois canons détruits par l'artillerie lourde allemande. L'ennemi n'a pas suivi, pas plus l'armée Bulow que l'armée Hausen.

LA RETRAITE

L'ordre de retraite de l'armée nous arrive assez tard, vers vingt-trois heures trente. Le C. A. doit effectuer une marche rétrograde de manière à se reporter au sud de la route Philippeville-Givet. Q. G. à Merlemont.

C'est un mouvement assez délicat. Outre la garnison de Namur qui emmène ses troupes de forteresse mêlées à celles de la 4e division belge active, des masses de réfugiés avec leurs voitures se pressent sur tous les chemins : les massacres commis par les Allemands à Dinant ont semé la terreur.

Le 1er corps est presque doublé, car, outre ses éléments constitutifs, il compte la 8e brigade d'infanterie et la 51e division de réserve dont les éléments de parcs et de convois peu disciplinés devront être mis dans le creux.

Le mouvement sera couvert par la 2e D. I., qui n'a pas combattu le 23, renforcée par le 6e chasseurs. Vers Agimont, Mangin, avec une batterie du 27e R. A., nous gardera dans le cas où les Saxons chercheraient à nous déborder.

24 *août.* — J'allai me coucher à près d'une heure, dans un bon lit, chez un épicier de la place (pour indiquer combien j'étais rassuré). Je dormais profondément quand Decroix, avec une lanterne, amène dans ma chambre le général Michel, gouverneur de Namur, accompagné de son chef d'état-major. Ils venaient s'entendre avec moi sur la route à suivre par leurs troupes afin de regagner Marienbourg pour s'embarquer. Comme je lui indiquais la grande route par Philippeville, le général, assez ému, s'écria : « Mais, général, vous voulez donc vous faire couvrir par nos débris ! » Je dus lui expliquer que le danger le plus pressant ne venait pas du nord, mais de l'est. Il n'avait aucune notion de l'armée von Hausen.

Il se range à mon avis et ajoute : « Si j'avais su que vous ne veniez pas à Namur, je serais parti deux jours plus tôt. »

Quoi qu'il en soit, ce brave général Michel avait sauvé une partie importante de sa garnison. Il en aurait sauvé beaucoup plus avec plus d'ordre et de discipline. Les trois bataillons envoyés sous les ordres de Grumbach (deux du 45e et un du 148e), bien qu'ayant été fortement engagés dans le secteur le plus à l'est, rejoignirent leur brigade le 26 août à Rocroi.

Après le départ du général Michel, je n'ai plus longtemps à dormir, car je veux aller à l'entrée de Rosée voir l'état des troupes et le mouvement doit commencer à trois heures.

Avant le point du jour, je me porte donc à l'entrée nord-est de Rosée, pour veiller à la remise en main des unités. Grâce au beau temps, le mouvement se fait sans difficultés. Je vois passer beaucoup de Belges de la garnison de Namur mêlés à de nombreux civils. Je repêche parmi eux les trois bataillons qui ont été envoyés à Namur où ils ont été assez éprouvés et ont perdu leurs mitrailleuses ; je les dirige sur

Merlemont où ils se reposeront et d'où ils rejoindront demain leur brigade. Quelques éléments de la 51e D. R. (le gros était déjà à Gochenée et plus à l'ouest), quelques égarés de la 2e D. I., mais d'abord les E. N. E. y compris le 284e, puis la 1re D. I., enfin le 6e chasseurs. A huit heures et demie, je donne l'ordre à la 2e D. I. qui, le 23, avait beaucoup marché et peu combattu, et qui formait l'arrière-garde, de gagner ses cantonnements sans passer par Rosée, ce qu'elle fit sans être accrochée. Seul dans l'après-midi, un groupe du 27e R. A. tira quelques coups de canon sur des éléments, probablement la 24e division saxonne.

Les avant-postes tiennent la ligne Ermeton-sur-Meuse, Gochenée, Vodelée, Romedenne, Franchimont, avec le 6e chasseurs à Wez. Pendant que nous nous retirons vers le sud, l'ennemi semble marcher vers l'ouest.

Toutes les troupes étaient au repos pour midi. De ma personne, je gagne Merlemont où j'arrive avant dix heures et m'installe dans une maison au centre du village. Pendant la guerre de mouvement, j'ai toujours évité les châteaux, souvent situés dans un parc, en dehors des agglomérations, ce qui rend difficile la transmission des ordres, demande une garde spéciale et crée en somme mille inconvénients.

J'escompte une bonne journée de repos, l'étape pour les troupes ne dépassant pas 25 kilomètres ; aussi je m'offre une petite sieste. Il fait beau et chaud. Mais arrive un ordre de l'armée prescrivant de continuer le mouvement vers le sud, le C. A. devant se trouver, le 25 août, dans la région de Rocroi-Regniowez.

Mouvement difficile à organiser. Au sud de Couvin, une seule bonne route pour mon C. A. renforcé de la 51e D. R. et de la 8e brigade.

Les compagnies de génie de corps qui sont justement cantonnées dans la partie sud de Couvin vont tout de suite organiser, à hauteur du béguinage, un chemin de colonne qui permettra d'utiliser deux chemins convenables à travers la forêt.

Les 1re et 2e D. I. resteront dans leur cantonnement ; elles auront ainsi une bonne journée de repos. Elles étendront simplement leur système de surveillance : à gauche la 1re en le poussant aux abords de Philippeville, à droite la 2e tenant Agimont. Les mouvements du reste du C. A. n'auront lieu

qu'après la soupe mangée ; nous n'avons pas de cuisines roulantes et je me défie de la nervosité de certains chefs qui ont toujours tendance à faire renverser les marmites. A la guerre, pour bien se battre, il faut manger et dormir.

Les parcs et convois vont au sud de la ligne frontière. Les E. N. E. vers Pétigny, avec un bataillon à Couvin où sera le Q. G. La 51e D. I. gagnera Marienbourg. Le tout est engagé sur l'axe de marche avec le minimum de fatigue. Mangin se porte à Vireux pour surveiller le débouché de Walerand.

Pour moi, après avoir dîné, je me transporte à Couvin chez l'excellent docteur Lambotte. Cette rentrée à Couvin en vaincu est vraiment pénible après la belle réception du 13 août. Je trouve tout le monde très ému par les massacres de Dinant qui sont déjà connus. Les paquets sont faits et, dans la nuit, toute la famille partira en auto pour la Suisse.

Vers vingt et une heures, l'état-major commence à peine à s'installer dans une grande école qu'un ordre de l'armée suspend la retraite : le C. A. doit se préparer à livrer bataille. Les 1re et 2e D. I. formeront la ligne de combat sur le plateau du nord de Tourbes, la 8e brigade couvrira ma droite ; la 51e D. R. avec une brigade en réserve à Couvin ; l'autre brigade descendra à Rocroi tenir le débouché de Fumay, car je crains toujours que les Allemands n'utilisent le vide créé par le repli de la 4e armée.

Le 6e chasseurs doit conserver le contact.

Les ordres ne partent qu'après vingt-trois heures.

25 *août*. — Comme il avait fait très chaud le 24, que les troupes étaient arrivées tôt dans leurs cantonnements, les généraux commandant les 1re et 2e D. I. avaient fixé le départ de bonne heure. Les officiers chargés de porter l'ordre suspendant la retraite durent en pleine nuit suivre de petits chemins, de sorte que les troupes étaient déjà en marche quand elles reçurent le nouvel ordre. De mon côté, j'allais partir voir mes divisions de première ligne et mettre mon P. C. à Olloy où j'avais prévu un centre de renseignements, lorsque l'armée nous téléphona de reprendre la retraite. Tout est à recommencer ; il est sept heures et demie ; voilà bien du temps de perdu !

Heureusement que mon C. A. est échelonné sur la ligne de retraite. J'arrête tout de suite les nouvelles bases de l'ordre de mouvement et, laissant mon chef d'état-major rédiger l'ordre définitif, je décide de porter moi-même l'ordre préparatoire à la 2e D. I. qui est le plus loin et a le mouvement le plus délicat à exécuter. Grâce au chemin de colonne préparé, nous évitons tout embouteillage à Couvin.

La 51e D. R. va se réunir vers Rièges, les E. N. E. à Éteignères.

La 8e brigade, ralliée par les bataillons qui ont été à Namur, se reconstituera à Rocroi dans un bon cantonnement où elle pourra exploiter les ressources fournies par le dépôt d'un de ses régiments et garder le passage de Fumay.

Le Q. G. gagnera immédiatement Signy-le-Petit pour s'y installer et dégager la route.

La 2e D. I., par le sud de Couvin, gagnera Bruly et Petite-Chapelle. La 1re brigade, soutenue par l'A. D. et le 6e chasseurs, formera l'arrière-garde. La prévôté fait dégager la route par les malheureux émigrants : cela fend le cœur, mais il le faut. Pendant que Lardemelle rédige l'ordre complet, je passe par Pétigny, Nismes, et je rejoins Deligny au moment où les éclaireurs de Pétain commencent à gravir le mouvement de terrain séparant Dourbes de Fagnolles. Il était temps.

La retraite s'exécute sans gros accroc malgré cet à-coup sérieux qui a retardé de plusieurs heures le départ des troupes et leur a fait faire des mouvements inutiles.

Pendant la matinée, je monte avec Gallet sur les hauteurs qui dominent Couvin au nord-ouest, à côté d'un groupe de l'A. D. 1. Nous y voyons au nord le terrain du combat soutenu par Marjoulet contre les avant-gardes saxonnes ; au sud, l'entrée du goulot sortant de Couvin où bientôt arrive la tête de la 2e D. I. Un agent de liaison du général Deligny vient me rendre compte que l'écoulement se fait normalement et que, dès que la queue de sa colonne sera sortie de Couvin, il fera une grand-halte. Je lui prescris de ne pas s'arrêter avant d'être sorti du défilé, de façon à ne pas retarder la 1re D. I. ; Gallet ne peut s'empêcher de manifester sa joie de cette décision.

Un avion allemand nous survole et découvre le groupe

du 15e en surveillance derrière le mamelon. Je fais changer de position à ce groupe et nous descendons avec Gallet sur la place de la gare : bien nous en prit, car l'endroit que nous venions de quitter fut battu régulièrement par l'artillerie allemande qui tira dans le vide. Je m'installe sur une chaise à côté de la gare et pour m'occuper je fais détruire une locomotive intacte immobilisée dans la gare en cul-de-sac. Je tiens à rester jusqu'au moment où je jugerai utile de donner à l'arrière-garde son ordre de repli.

La 1re brigade conduit bien son combat en retraite ; du reste, l'ennemi est si peu ardent que je crois n'avoir affaire qu'à une division de cavalerie et à ses cyclistes, alors que c'est tout le XIIe corps saxon.

Le seul incident grave se produisit au 6e chasseurs, surpris en colonne par quatre sur un chemin étroit par un tir d'artillerie ennemie. Le colonel, le lieutenant-colonel, le trompette-major tombent de cheval et tout le régiment leur passe sur le corps. Le trompette-major se relève, très moulu ; les deux autres étaient morts.

Grâce au chemin de colonne, la retraite se fait sans embouteillage. La 8e brigade suit les bords de la Meuse ; l'infanterie de la 4e brigade, tandis que ses voitures suivent le gros de la division, passe par des chemins forestiers, ce qui diminue d'autant la colonne. Mais la compagnie du génie de la 2e D. I., s'étant engagée dans la forêt à la suite de la 4e brigade avec son train de combat, y laissa une partie de ses voitures. Avec les trois canons détruits à Saint-Gérard, ce furent les seules voitures que le 1er corps perdit au cours de la retraite jusqu'à Sézanne.

Le temps passait ; la 1re brigade réduisait son front, le 43e s'écoulait ; Marjoulet me rend compte qu'à sa gauche le 10e corps a cédé la place et qu'il donne l'ordre au 127e de se replier par échelons. Tous les blessés transportables ont pu être évacués sur Rocroi et même Hirson. La section sanitaire automobile nous rendit des services inappréciables. Le médecin-major Bar, du 127e, est blessé au bras en première ligne ; je le vois encore tenant son bras en l'air. Il se remettra et fera la belle carrière qu'il méritait.

Les malheureux réfugiés ont dégagé la route. Je pars alors pour Signy-le-Petit où je trouve mon Q. G. installé.

J'espérais avoir l'ordre de l'armée ou tout au moins un ordre préparatoire. Rien n'arrive avant vingt heures.

La retraite continue. La 4e D. C. est rattachée à mon commandement ; elle doit rechercher la liaison avec la 4e armee et appuyer la 8e brigade dont trois bataillons ont beaucoup souffert à Namur.

Signy-le-Petit. Cantonnement médiocre. Le 1er bataillon du 284e assure la garde du Q. G.

26 *août.* — La retraite se fait sans difficultés. Les arrière-gardes de la 2e D. I. sont cantonnées au moment de leur repli, mais dégagées par l'A. D. 2 en surveillance. Vers onze heures, la 4e D. C., au nord de Rocroi, a un léger engagement avec un détachement mixte qui n'est pas pressant; tout le monde est au cantonnement avant seize heures. Mon Q. G. est à Aubenton où je retrouve mon vieux garçon qui est décidé à rester chez lui quoi qu'il arrive. Je ne sais pas ce qu'il est devenu. Pendant la guerre, les Allemands avaient installé à Aubenton une école pour perfectionner l'instruction des officiers subalternes.

27 *août.* — Au réveil, petite pluie. Continuation de la retraite. Le corps d'armée se porte au sud du Thon, tenant les passages de la rivière par ses arrière-gardes. La 4e D. C., renforcée par un bataillon du 110e, couvre le flanc droit et cherche en vain la liaison avec la 4e armée.

Q. G. à Rozoy-sur-Serre. Logé en face de la mairie où est l'état-major, chez un notaire qui doit être parti, car je ne me souviens pas de l'avoir vu.

L'ordre de l'armée n'arrive qu'à vingt-deux heures trente. Heureusement qu'à dix-sept heures trente nous avions un ordre préparatoire me permettant d'établir mon ordre d'opérations qui n'est modifié que pour la 1re D. I. dont le départ est retardé.

28 *août.* — Marche difficile gênée par les convois de la 4e D. C. ; pourtant, sauf la 1re D. I., tout le monde est au cantonnement à midi. Je loge à Pontséricourt, petit hameau au sud de Tavaux.

A quatorze heures, Schneider (le chef du 3e Bureau de

l'armée) nous apporte un ordre disloquant le C. A. Le Q. G. et une D. I. doivent s'embarquer à Marle pour La Fère où ils seront rejoints par les troupes montées l'A. C. 1, l'A. D. 1, les parcs et les convois escortés par le 6e chasseurs. L'autre D. I. sera en réserve à Marle ; la 51e D. R., la 8e brigade et la 4e D. C. reprennent leur indépendance. Je suis désolé de voir mon C. A. ainsi saboté ; j'avais rêvé d'agir avec ma masse (trois divisions et demie d'infanterie, une division de cavalerie) sur le flanc gauche de l'ennemi, à l'ouest de Vervins : nous aurions fait de la bonne besogne.

Heureusement que Lanrezac a convoqué les chefs d'état-major à Marle, à quinze heures, pour leur expliquer sa manœuvre. Lardemelle, à la langue dorée, a bientôt fait de lui montrer la faute commise en disloquant la veille d'un combat son meilleur corps d'armée. Contre-ordre m'arrive par téléphone.

En rentrant, à dix-huit heures, Lardemelle m'apporte l'ordre général pour le 29 août : il faut prévoir une bataille prochaine, mais le 29 août ne serait, pour le 1er corps qui passe en réserve, qu'une marche d'approche. Les Anglais seraient nombreux à La Fère et très désireux de participer à la bataille.

Journée calme. Marche sans difficulté.

BATAILLE DE GUISE

29 *août*. — Le corps d'armée, renforcé de la 8e brigade, mais allégé de la 51e D. R. et de la 4e D. C., se porte en deux colonnes vers le nord-ouest. Je marche en tête de la colonne de droite, derrière la 1re brigade renforcée, qui forme avant-garde générale.

La marche est très retardée : d'abord par les troupes de la 37e D. I. qui passent du 10e corps au 3e, puis par les trains et convois du 10e corps qui rétrogradent vers le sud et coupent mon itinéraire. J'enrage contre l'état-major de l'armée, qui n'est réellement pas très fort ; il aurait bien dû penser à cela : ou bien retarder ma mise en marche, ou bien régler les mouvements des autres corps.

A ma droite, quelques coups de canon, une fusillade, mais rien de sérieux. Je croise un cabriolet qui emporte vers

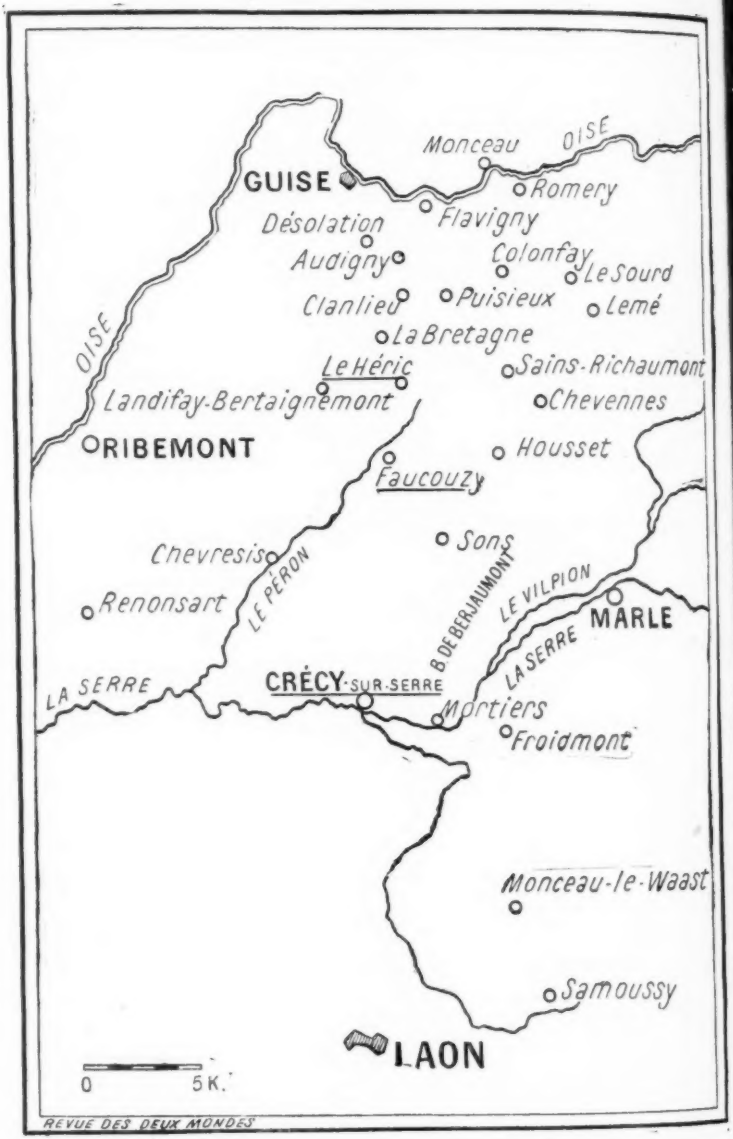

RÉGION DE GUISE ET RIVE GAUCHE DE L'OISE

l'arrière le colonel Proye, navré de se voir terrassé par la maladie au moment où son régiment marche au feu ; c'est un excellent officier, un des défenseurs de Tuyen-Quan.

Vers neuf heures, après avoir franchi un passage à niveau avant la Hérie, je vois tout à coup la route envahie par des fuyards des 2e et 47e régiments d'infanterie : dans toute la guerre, je n'ai jamais vu pareille panique. Mon chef d'état-major, qui avait commandé un bataillon du 47e, en est tout contristé. Pour les arrêter, je fais fermer la barrière du passage à niveau, et, pour rétablir l'ordre, je prescris aux hommes du 2e de se réunir par compagnies à droite de la route, ceux du 47e à gauche. Les officiers de mon état-major s'occupent de les calmer et de retrouver une certaine organisation. Je dois reconnaître que les officiers étaient très rares parmi les fuyards. Je vois encore un sergent rengagé du 2e de ligne claquant des dents et agité d'un tremblement nerveux.

Pendant que j'étais pris par cette besogne peu réjouissante, un grand général de brigade longeait à grands pas le bord de la route, cherchant à passer sans être vu : c'était le général B..., de mes anciens. Je l'interpellai : il était atone et, l'air égaré, il voulait filer sur Marle. Je lui prescrivis de gagner Housset avec ce qui était reconstitué de sa bri ade.

La tête du gros de la 1re D. I. arrive. J'en dirige le bataillon de tête (commandant Blanchard du 1er d'infanterie) à droite, sur la ferme de Bellevue, où j'entends quelques coups de canon. C'est une batterie du 10e d'artillerie, commandée par un brave, le capitaine Pagézy, qui soutient les débris de la 40e brigade affolée.

J'ai repassé le passage à niveau ; la situation est tout autre que me l'a dépeinte l'armée. Au lieu d'être en réserve, mon C. A. se trouve brusquement en première ligne.

Marjoulet, sa brigade et toute l'A. D. 1 se placent à cheval sur la route de Guise, au delà de La Hérie ; il est appuyé, à droite, par le bataillon Blanchard et la batterie Pag zy et se lie, à gauche, avec le 3e corps que nous voyons à Landifay. Gallet réunit le reste de la D. I. au sud-ouest de la Hérie ; l'A. C. 1 se met en surveillance vers 122.

A ce moment m'arrive, l'air assez défait, le général M... qui, depuis la blessure de Boë, commandait la 20e D. I. Je le connaissais un peu de l'École de guerre. Il me dit : « Ma divi-

sion est anéantie, il ne me reste rien. » En même temps se présente le colonel Mojon, commandant l'artillerie de cette division : « Je ne sais pas ce qui arrive, j'étais en batterie entre la Hérie et Clanlieu pour appuyer l'infanterie en marche sur Audigny : elle a disparu. Les balles allemandes commencent à arriver dans les batteries. Que faire ? » Je le place sous les ordres de Bro qui l'installe à côté du 41e R. A.

Puis le commandant Géant, du 136e, se présente : c'était une ancienne connaissance du 153e à Toul. « Je suis tout seul, abandonné dans le bois de Sains-Richaumont ; pas de nouvelles du reste de la brigade. Je n'ai plus de cartouches, je m'en vais. »

Je dis alors à M... : « Vous voyez, une de vos brigades se reconstitue vers Housset ; voilà votre artillerie au complet ; votre autre brigade est à Sains-Richaumont. Mon corps d'armée est intact. Reprenez donc votre troupe en main. — Vous êtes dur, mon général ! » me dit ce brave M... qui part sans demander son reste.

Le train de combat du 1er de ligne passait à ce moment. Je fais ravitailler en cartouches le bataillon de Géant que j'engage à rentrer dans le bois. Il n'en sortira plus que le lendemain, quand il recevra l'ordre de retraite.

J'envoie alors à Defforges la note suivante : « 29 *août*. Route Guise, Marle et Sains, Faucouzy. Douze heures vingt. — 1o Je vois passer votre brigade 2-47 ; ce qui a le plus souffert, c'est le moral des généraux. Cette brigade se reforme à Housset. Je suis sûr qu'à quatorze heures un chef énergique pourrait l'utiliser. Le colonel Mojon m'a rendu compte qu'elle avait été engagée d'une manière déplorable. — 2o Tout va bien à gauche. Le 18e corps et une partie du 3e ont déjà dépassé l'Oise et progressent sans difficulté. *Il est essentiel* que vous teniez votre ligne actuelle. — 3o Je rassemble mes forces disponibles (trois brigades et vingt batteries) au sud de La Hérie et prendrai l'offensive sur Audigny-Puisieux vers quatorze heures. — 4o Nous n'avons devant nous que des formations de réserve. »

L'artillerie allemande commençait à bombarder la Hérie, mais aucune attaque d'infanterie.

Le général Lanrezac, retiré à Laon avec son état-major, ne se doutait pas de la tournure que prenait la bataille.

Il était environ onze heures. Le lieutenant-colonel Daydrein, sous-chef d'état-major de l'armée, m'apporte, avec son air souriant, l'ordre transportant dans la région de La Fère une D. I. du C. A. Les éléments à pied devaient s'embarquer à Faucouzy dans les trains du R. Q. ; les éléments montés rejoindraient par la route. C'était la conception de la veille qui revenait sur l'eau, montrant combien le haut commandement de l'armée était versatile et subissait facilement les influences extérieures. Il y avait une aggravation, c'est que ce transport avait lieu en pleine bataille et que cette division ne pourrait agir dans la journée, ni au centre, ni à gauche. Le commandant de l'armée est à deux étapes en arrière : aucune communication téléphonique avec lui. Il n'y a qu'à obéir, la personnalité de celui qui apporte l'ordre indiquant l'importance attachée à son exécution.

Je désigne pour partir la 2e D. I. qui n'était pas encore engagée ; elle comprendra ses éléments non embrigadés, la 3e brigade, queue de la colonne de droite, la 8e brigade, queue de la colonne de gauche, les plus à proximité du chemin de fer.

Daydrein ajoute : « Ne vous occupez de rien, je me charge du détail des embarquements. » Il disparaît et je ne le reverrai que cinq jours plus tard. Malgré tout son zèle, il ne pourra embarquer que le 148e régiment, queue de la 8e brigade. Mangin, toujours d'attaque, est parti en avant dans son auto prise aux Allemands en Belgique ; lui et son régiment seront absorbés par le corps de Valabrègue, bien content de ce renfort.

A treize heures vingt, je reçois un ordre de l'armée me prescrivant de continuer de marcher vers le nord-ouest et de n'intervenir du côté du 10e corps qu'en cas de nécessité absolue : ils ne se doutent pas à Laon de l'effondrement de la 40e brigade. Peu après, par un coup de téléphone venant par Faucouzy, je pense, la 5e armée me fait connaître que je dois m'employer au mieux des circonstances, en liaison avec les 3e et 10e corps. Enfin, un troisième ordre m'apprend que la mission du C. A. est de rejeter l'ennemi dans l'Oise.

Cette succession d'ordres en une heure à peine indique qu'il règne un peu d'émotion dans le Q. G. d'armée retiré

à deux étapes de la ligne de feu. On néglige du reste de me parler de la division à transporter à La Fère et de me dire si je puis disposer de la division en réserve d'armée.

Il faut ajouter que, depuis onze heures, je recevais à différentes reprises, de ma gauche, le capitaine Pompée de l'état-major du 3e corps ; de ma droite, le capitaine Colomby de l'état-major du 10e corps, me demandant d'intervenir pour dégager leur corps d'armée respectif. Je pensais souvent au beau roman de Tolstoï, *la Guerre et la paix*, me rappelant l'attitude de Bagration à Schongraben, et m'efforçais de lui ressembler.

Je suis bien résolu de ne m'engager qu'à bon escient. Mes troupes n'arrivent qu'au compte-gouttes ; je n'ai de disponible que la 1re brigade, l'A. D. 1, le 1er de ligne, l'A. C. 1. Le reste de la 1re D. I. est retardé par les trains et convois du 10e C. A. pour lesquels l'armée n'a rien prévu, et puis je ne sais rien de Deligny et de sa division. Pas de nouvelles de Daydrein qui doit s'agiter dans le vide. Je ne puis compromettre l'unique division dont je dispose et qui bouche le trou ouvert entre le 3e et le 11e corps par la défaillance de la 40e brigade.

J'avais fait enfoncer la porte d'une baraque de cantonnier pour y dormir un peu ; puis les autos du C. A. nous ayant apporté notre repas, nous déjeunâmes sur l'herbe.

Une section du 2e d'infanterie, commandée par un sergent-major, passe sur la route, très en ordre, et me rend les honneurs. Un capitaine de mon état-major me rend compte que le matin il a installé cette section comme soutien de la batterie Pagézy et que, relevée par le 1er de ligne, elle rejoint son régiment. La tenue de cette section contraste avec le reste de la brigade.

Je fis prendre le nom du sergent-major Rigot qui la commandait pour le signaler à son C. A. Cinq ans plus tard, je le retrouvai à Constantinople, lieutenant commandant la 3e compagnie de mitrailleuses du 2e d'infanterie : c'était un très brave homme et fort bon officier.

Vers quinze heures trente, Defforges me fait savoir que sa droite est fortement attaquée et que vraiment il croit ne plus pouvoir tenir.

Toujours pas de nouvelles de Daydrein, mais je sais qu'il

a de grandes difficultés pour ses embarquements. Je donne l'ordre à Deligny de se considérer comme remis à ma disposition, de se porter avec ses éléments non embrigadés et sa 3e brigade sur Housset et de rétablir la situation à la droite du 10e corps.

Je préviens Defforges que je vais prendre l'offensive en encadrant son C. A. : à droite, la 3e brigade soutenue par l'A. D. 2 sur Chevennes et Le Sourd ; à gauche, la 1re D. I. sur Clanlieu et Audigny, soutenue par l'A. D. 1, l'A. C. 1 et trois groupes du 10e corps que j'ai récoltés errant sans ordre sur le champ de bataille (deux du 10e et un du 50e R. A.). La 4e brigade, qui était à la tête de la colonne de gauche du C. A., assure la liaison avec le 3e corps, direction Bertaignemont. J'ai en réserve les six bataillons de la brigade Fonssagrives (45e et régiment de marche).

Je demande au 10e corps de se porter aussi en avant par Puisieux et Colonfay.

A dix-sept heures trente, ordre général d'offensive.

A la nuit tombante, nos éléments avancés tiennent la corne nord du bois de Bertaignemont, Clanlieu d'une part, Le Sourd d'autre part.

Nous trouvons sur le terrain des blessés et des morts des 77e, 78e, 92e à gauche, et des 1er et 4e grenadiers de la garde à droite.

Pendant la nuit, un brave Lorrain nous rejoint, s'évadant des rangs du 78e allemand.

Je me porte avec mon état-major sur la crête, puis je gagne la ferme de la Bretagne où Gallet a son P. C. Les blessés de la 1re D. I. s'y accumulent. Le médecin inspecteur du 10e corps s'est permis de requérir à son passage notre ambulance automobile à la place de la sienne qu'il n'a pas pu trouver.

Un seul poste de secours installé au passage à niveau fonctionne sous les ordres du médecin aide-major Diffre dont, en passant, j'admire le calme : il soigne les blessés des 10e et 1er corps et les évacue les uns sur La Chaussée, les autres sur Marle. En l'absence de l'ambulance automobile, on eut la bonne fortune de faire venir de Marle des trains vides qui firent la navette toute la journée entre le passage à niveau et Marle, stationnant en avant du 41e d'artillerie en surveil-

lance. Un téléphone dans la guérite du garde-barrière règle la marche de ces trains.

On entend les Allemands se fortifier aux abords de la Désolation. La 2e brigade l'enlèvera par une attaque de nuit ; je la crois plus fraîche que la 1re brigade qui, toute la journée, a supporté vaillamment un tir d'artillerie assez violent, mais heureusement trop long. Je l'ai constaté lorsque, vers quinze heures, j'ai été voir Marjoulet ; l'artillerie allemande tirant d'après la carte atteignait surtout La Hérie, alors que notre infanterie était à plusieurs centaines de mètres en avant. La rue du village était très battue ; j'y rencontrai, blessé, le docteur Spindler, médecin-major du 43e.

Du reste, l'artillerie allemande a fortement reculé et son tir a cessé. Avant-postes de combat. Bivouac sur place. Les batteries restent en position ; les chevaux sont conduits à l'abreuvoir.

En pleine nuit, je rentre à La Hérie où est installé l'échelon avancé de mon état-major, dans une maison de petits bourgeois, au sud du village. Nous dînons tous ensemble : une auto nous avait apporté un ravitaillement sommaire que nous complétons par d'assez mauvaises confitures trouvées sur place. Du reste, le village est complètement évacué par sa population ; il a été occupé hier par des éléments du 3e corps. Je me couche tout habillé sur un lit, à côté de mon chef d'état-major. Il faut reprendre l'attaque au petit jour et affirmer notre succès.

Au 1er corps, nous avions l'impression de la victoire. Que pensaient nos camarades ? Je constaterai seulement que l'état-major du 3e corps cantonnait à Sons et celui du 10e à Housset, bien en arrière du 1er corps.

A vingt-trois heures quinze, ordre de l'armée prescrivant de rejeter l'ennemi dans l'Oise, mais de ne pas traverser la rivière. Pas un mot de la division qui devait être transportée à la gauche et dont un régiment est déjà parti.

Nuit tranquille.

30 *août*. — Réveil à quatre heures. J'ai hâte d'évacuer notre logis, car je prévois un bombardement par artillerie lourde dès qu'il fera jour. En effet, au moment où nous sortons dans la rue, une salve de 150 nous arrive ; mon sous-

chef d'état-major, le lieutenant-colonel Hœrter, reçoit la vraie blessure heureuse : un petit éclat d'obus l'atteint au poignet droit, provoquant sans rien casser une petite effusion de sang.

Brouillard intense. L'obscurité est beaucoup plus dense que pendant la nuit. J'installe mon P. C. dans une chaumière sur la route, à quelques centaines de mètres au sud de La Hérie. Les propriétaires y sont restés : c'est un ménage de pauvres gens qui ont un fils mobilisé sur la Meuse.

Mon actif service télégraphique me relie par Landifay au Q. G. de l'armée. Le bombardement par pièces de 150 continue ; l'ennemi tire d'après la carte, car l'obscurité est complète ; il cherche nos réserves. Nous voyons tous les projectiles tomber sans aucun résultat dans le ravin à nos pieds qui nous sépare de la ferme de Bellevue.

Les renseignements de la nuit arrivent. La 1re brigade a évacué Clanlieu, je ne sais pourquoi ; la 2e brigade a échoué dans son attaque de nuit.

Il fait un peu plus clair ; je vais voir les troupes de la 1re D. I., un peu désorientées par les allées et venues de cette nuit. D'abord, le 127e, excellent régiment. Je leur montre, à leur gauche, la 2e brigade restée en flèche. Le colonel de Fonclare, avec son 2e bataillon, prend la tête du mouvement ; Marjoulet l'appuie avec des éléments du 43e et du 127e. Clanlieu est réoccupé sans difficulté.

Je vais ensuite à la 2e brigade ; son général, Christian Sauret, d'une bravoure incontestable, tenait toujours la crête 150 ; son attaque de nuit avait échoué. Il avait deux bons régiments commandés médiocrement. Derrière lui, le génie de la 1re D. I. organisait les abords de la ferme de la Bretagne ; j'y avais poussé le 3e bataillon du 45e.

Le 1er de ligne avait un bataillon intact à la ferme Bellevue ; les deux autres, assez en désordre, repliés jusqu'aux abords de La Hérie, sont reportés jusqu'à la crête 150.

La situation est donc rétablie à la 1re D. I. Je reviens à mon P. C. où j'attends les renseignements de la 2e D. I. et de la 4e brigade, mais surtout que le brouillard se dissipant me permette de faire agir mon artillerie.

Les Allemands avec leurs 150 font de l'interdiction sur la route Marle-Guise. Le général Bro, qui est près de moi,

a bien essayé de la contre-batterie, mais, malgré une sérieuse dépense de munitions, n'obtenant aucun résultat, il arrête le tir.

Vers six heures trente, un coup de téléphone de l'armée nous prévient de ne pas nous engager, car nous allons recevoir l'ordre de retraite. Je puis donc la préparer à tête reposée.

Repli par échelons. 1er *échelon* : le 45e et le bataillon Blanchard du 1er de ligne qui n'ont pas été engagés hier, soutenus par l'A. D. 1 et un groupe d'artillerie de corps. — 2e *échelon* : à hauteur de Faucouzy, brigade Pétain renforcée du 284e qui n'a pas encore donné ; les compagnies du génie de corps préparent la position qui sera soutenue par l'A. C. 1. L'ordre d'exécuter le repli arrive à dix heures trente.

Je vais voir passer la 1re D. I. Excellent moral chez tous, sauf chez un colonel dont le régiment fort bon a été mal engagé ; il sera remplacé sans retard, bien qu'il soit breveté et le plus jeune du C. A.

Le décrochage se fait très facilement ; l'infanterie ennemie n'existe pas ; seule l'artillerie continue à tirer sur des positions évacuées depuis longtemps.

Cependant, à ma droite, le 33e, entraîné par son ardent colonel, a un combat sérieux à Colonfay, mais se replie sans difficulté quand il en reçoit l'ordre. Ce combat isolé et sans utilité, qui coûta assez cher au 33e, vient uniquement du manque d'autorité du général de brigade qui laissa un de ses colonels lui gagner à la main.

Je transporte mon P. C. à Faucouzy vers onze heures, dans une grande ferme au nord du village, d'où j'ai une vue des plus étendues sur le terrain de repli du C. A. En passant à la station, je vois des ambulances du 1er corps qui utilisent les trains du R. Q. pour évacuer les blessés réunis pendant la nuit. Notre section sanitaire automobile, enfin à notre disposition, a pu pousser jusqu'à La Hérie et terminer l'évacuation du poste de secours de la ferme de la Bretagne et de l'ambulance de La Chaussée (600 blessés).

Déjeuner complet grâce à Decroix. Puis arrivée du courrier : le papier ne perd jamais ses droits. Je le dépouille avec Lardemelle ; j'y trouve la circulaire donnant aux commandants de C. A. et aux généraux de division le droit de nommer à certains grades d'officiers à T. T. : j'entre dans ces détails

pour bien montrer notre calme et combien l'ennemi était battu, malgré les rodomontades de Bulow.

La 1re D. I. est passée ; le 45e s'écoule ; Pétain va se trouver en première ligne. Tout est calme, sauf la canonnade inoffensive qui tombe toujours sur des positions depuis longtemps évacuées. Le train emportant nos blessés est parti à quatorze heures : je puis gagner Crécy-sur-Serre où mon Q. G. m'a précédé.

En passant, je vois Pétain et lui annonce les dispositions quelque peu révolutionnaires contenues dans le courrier. « Déjà ! » me répond-il avec son air de sphinx.

J'arrive à Crécy-sur-Serre. Rues encombrées par les convois du 3e corps. Puisque ce cantonnement dépend de moi, mon prévôt va y organiser la circulation. J'y veille.

Un grand général, au teint coloré, que je ne connais pas, se présente à moi : « Général Verrier » ; il sera remplacé ce soir. Puis arrive, dans son auto, Hache qui somnole à côté de son chef d'état-major. Je l'arrête pour lui serrer la main : il me paraît bien fatigué.

Les troupes gagnent leurs cantonnements sans peine ; c'est seulement dans la nuit du 30 au 31 que le contact sera repris aux avant-postes de la 2e D. I.

L'ordre de l'armée nous arrive à vingt et une heure trente, prescrivant de commencer la retraite demain à deux heures. L'étape est très courte. Le Q. G. doit être transféré à Monceau-le-Waast, à moins de douze kilomètres de Crécy-sur-Serre. Je puis former encore deux colonnes. Le général Bro commandera l'arrière-garde avec le 6e chasseurs, la brigade Fonssagrives et l'A. C. 1.

RETRAITE JUSQU'A LA MARNE

31 *août*. — Beau temps, mais chaleur accablante. Les reconnaissances du 6e chasseurs rendent compte que l'ennemi reste immobile sur la ligne Faucouzy-Landifay. Le général Bro évacue sans combat les têtes de pont couvrant les passages de Crécy et de Mortiers.

Je suis installé à Monceau-le-Waast dans une de ces grandes fermes du nord de la France. J'y arrive tôt, après avoir assisté au passage de la Serre par le corps d'armée.

Les régiments arrivés de bonne heure en profitent pour se reposer et se reconstituer. Le 1er et le 33e, qui ont le plus souffert, suppriment leur 3e bataillon. Des nominations à T. T. permettront de compléter les cadres. Le colonel Doyen, le brave chef du 8e, prend la 4e brigade à la place de Pétain, nommé à la 6e D. I. Je donne l'ordre de requérir toutes les voitures pour alléger l'infanterie et de prendre tous les chevaux pour compléter nos attelages. Autant que les Boches n'auront pas !

Mais l'état-major de l'armée, très agité, intervient pour troubler notre repos.

Dix heures vingt. Premier coup de téléphone : une brigade et un groupe seront dirigés d'urgence sur Laon pour s'y embarquer à destination d'Anisy-le-Château. Le corps de cavalerie de Marwitz est signalé passant l'Oise en aval de Noyon.

Dix heures trente. Contre-ordre par téléphone. L'armée s'est aperçue qu'il était plus pratique et plus rapide de faire fournir ce détachement par le 3e corps qui cantonnait à proximité de Laon : c'était évident.

A quinze heures, nouveau coup de téléphone : départ à dix-huit heures. Faire une demi-étape, puis un long repos, et gagner ensuite des cantonnements au sud de l'Aisne.

Je suis furieux contre cet ordre que rien ne justifie sous cette forme. Je me demande comment Lanrezac, un vieux fantassin, a pu le signer. La soupe commençait à cuire. Il fallait renverser les marmites, partir le ventre creux, et faire un repos dans des conditions déplorables, alors qu'aucune raison de guerre ne l'imposait. Je décidai de laisser manger la soupe du soir tranquillement. Tout le monde couché à vingt heures aura quelques heures de bon sommeil dans des cantonnements bien préparés. Je rendis compte à l'armée qui crut devoir demander l'autorisation au G. Q. G. : celui-ci l'accorda, paraît-il. Je n'en ai jamais rien su.

A dix-sept heures, un coup de téléphone de Laon m'annonce que le général Lanrezac est appelé à Vitry et que je dois me préparer à venir prendre le commandement de l'armée.

A dix-sept heures trente, arrivée en automobile du capitaine Revol qui vient me chercher.

A dix-sept heures quarante-cinq, un coup de téléphone me dit de rester à mon corps d'armée.

Je n'ai rien compris à cet imbroglio. D'après ce que Daydrein m'a raconté depuis, le G. Q. G. aurait téléphoné à Lanrezac de venir à Vitry et de me passer le commandement de l'armée. Cet ordre aurait été annulé à la suite d'une réclamation téléphonique de Lanrezac.

Ce temps de répit permit à mon état-major de mettre au point l'itinéraire qui présentait certaines difficultés. Toutes les précautions furent prises pour faciliter l'écoulement. Marchant en deux colonnes, le C. A. devait utiliser des chemins vicinaux assez compliqués. L'étape était longue, pas excessive, mais rendue délicate en raison de la zone étroite et mal desservie assignée au C. A. La traversée de la forêt de Samoussy fut jalonnée par des gendarmes portant des lanternes ou, à défaut, des betteraves creusées munies de bougies (réminiscence des ducasses).

Réveil à vingt-trois heures, départ à vingt-quatre heures.

La marche fut pénible pour les troupes qui ne firent de grand-halte qu'au sud de l'Aisne, avec café et repas froid.

Le 6e chasseurs à cheval, — bien commandé par le lieutenant-colonel Lhotte, que m'avait prêté la 4e D. C. après la disparition, le 25 août, du colonel et du lieutenant-colonel, — couvrait la retraite en prenant des positions successives.

De ma personne, comme tout était calme à vingt-trois heures, au moment où la 1re D. I. quittait Monceau-le-Waast, je devançai la colonne de l'est, qui avait le parcours le plus compliqué, pour voir s'il était libre. Bien m'en prit : en arrivant à Chevreux, je trouvai la route complètement barrée par les convois de la 4e D. C. qui se portaient de Corbeny sur Wailly. Les lourdes voitures avaient cru bien faire en suivant les escadrons par la route accidentée de Craonne-Oulches, au lieu de gagner la route de la vallée par Pontavert. Bref, les chevaux, les hommes, épuisés, sans ordre, tout dormait, coupant la route que devait suivre ma 2e division.

Le Q. G. de l'armée était à Craonne ; je remonte à pied le long des voitures enchevêtrées où tout dormait et j'arrive au château de Craonne où je trouve Georges Germain qui assurait la permanence. Il pouvait être deux heures. Par son intermédiaire, je fais remettre en mouvement ce convoi, qui me donne

bien mauvaise opinion de la discipline régnant dans cette division, et je retourne à Chevreux. La tête des voitures de la 2e D. I. arrive quand la route est dégagée. Je m'accorde un peu de sommeil dans une grande ferme de Chevreux occupée par le commandant Montauriol et le parc automobile de l'armée.

1er *septembre.* — Il fait grand jour à mon réveil. La 2e D. I. continue à passer et une colonne de voitures du 10e corps se présente pour nous couper et prendre la route de Pontavert. C'est un convoi conduit par un malheureux lieutenant de gendarmerie qui dort sur son cheval et qui a dû se tromper à Corbeny ; je ne crois pas avoir été très aimable pour lui.

Je reste à Chevreux jusqu'à neuf heures et demie ; la marche s'est exécutée sans accroc ; tout le monde est sorti du mauvais terrain. Je donne un ordre de stationnement pendant la grand-halte et gagne mon cantonnement de Breuil.

J'y loge chez un original, qui a du reste quitté son habitation confiée à deux servantes assez grognonnes. Cet homme a peur du tonnerre et s'est fait construire un abri contre la foudre où il s'enferme dès qu'il tonne.

La journée a été dure en raison de la route accidentée, bien que le temps se soit rafraîchi, mais l'ennemi n'a pas paru. Nous recevons tard l'ordre de l'armée qui est pourtant très près, à Jonchery ; mais l'étape de demain est très courte.

2 *septembre.* — Pour laisser dormir les hommes, je ne mets les divisions en marche qu'à cinq heures : marche en deux colonnes, couverte par le 6e chasseurs qui tient successivement les ponts de l'Aisne, la crête de l'arbre de Romain, puis les ponts de la Vesle. Les arrière-gardes d'infanterie, qui deviendront les avant-postes, seront sur la crête Serzy et Prin, Montazin et plus à l'est.

Le 6e chasseurs, avec ses deux mitrailleuses et ses 250 carabines, remplit fort bien son rôle de retardateur ; mais l'ennemi nous rattrape. Sa cavalerie et ses cyclistes se montrent sur l'Aisne, puis sur la Vesle, et quelques projectiles de 105 tombent le soir vers la ferme Montazin occupée par une grand-garde du 84e.

Le Q. G. est installé à Ville-en-Tardenois, chez le maire.

Le bourg est rempli de réfugiés : entre autres, toutes les receveuses des postes de la contrée.

L'ordre de l'armée nous arrive de bonne heure : demain, repli au sud de la Marne. Je n'ai à ma disposition que le pont fixe de Damery. Pour continuer la marche sur deux colonnes, je décide de jeter un pont de bateaux à Reuil-sur-Marne où la présence d'un bac a fait créer de bonnes voies d'accès. Une de mes compagnies du génie de corps, transportée en chariots requis, arrive à pied d'œuvre à dix-neuf heures avec l'équipage de pont. A vingt et une heures, le pont est terminé et consolidé pour porter les fardeaux de 5 tonnes. Dès vingt-trois heures, les parcs et convois commençaient à passer sur la Marne.

Après avoir franchi la Marne, le C. A. doit se trouver en fin de marche au nord de la forêt d'Enghien, prêt à se porter par Igny-en-Jard au secours des C. A. de gauche s'ils en ont besoin.

Deux colonnes : la réserve d'infanterie et la 1re D. I., passeront la Marne sur le pont d'équipages, les E. N. E. 1 et la 2e D. I. passeront au pont de Damery. Le général commandant la 2e D. I., avec une brigade, son artillerie et le 6e chasseurs, couvrira la retraite. Départ des troupes à deux heures.

3 *septembre*. — Beau temps, tout est calme. Les rues de Ville-en-Tardenois se sont vidées de la foule des réfugiés. Je pars à quatre heures en auto et gagne Reuil par Jonquery. Je trouve le pont d'équipages bien établi ; j'y suis reçu par Seurre et Winkler ; la tête de la réserve d'infanterie arrive et s'engage sur le pont.

Je remarque alors que, par tradition avec ce qui se passait à Arras sur la Scarpe, les haquets ont été parqués sur la rive droite, les chevaux dételés et déharnachés. Seurre et Winkler sont désolés : comme les habitudes du temps de paix sont difficiles à déraciner ! On attelle et les haquets passeront un par un, en profitant des distances entre les unités.

Effectif de la 1re D. I. : 43e, 2 000 hommes ; 127e, 1 900 hommes ; 1er, 2 000 hommes ; 84e, 2 400 hommes.

Le 284e, qui n'a pas encore été engagé sérieusement, a encore 2 000 hommes pour ses deux bataillons. Je me

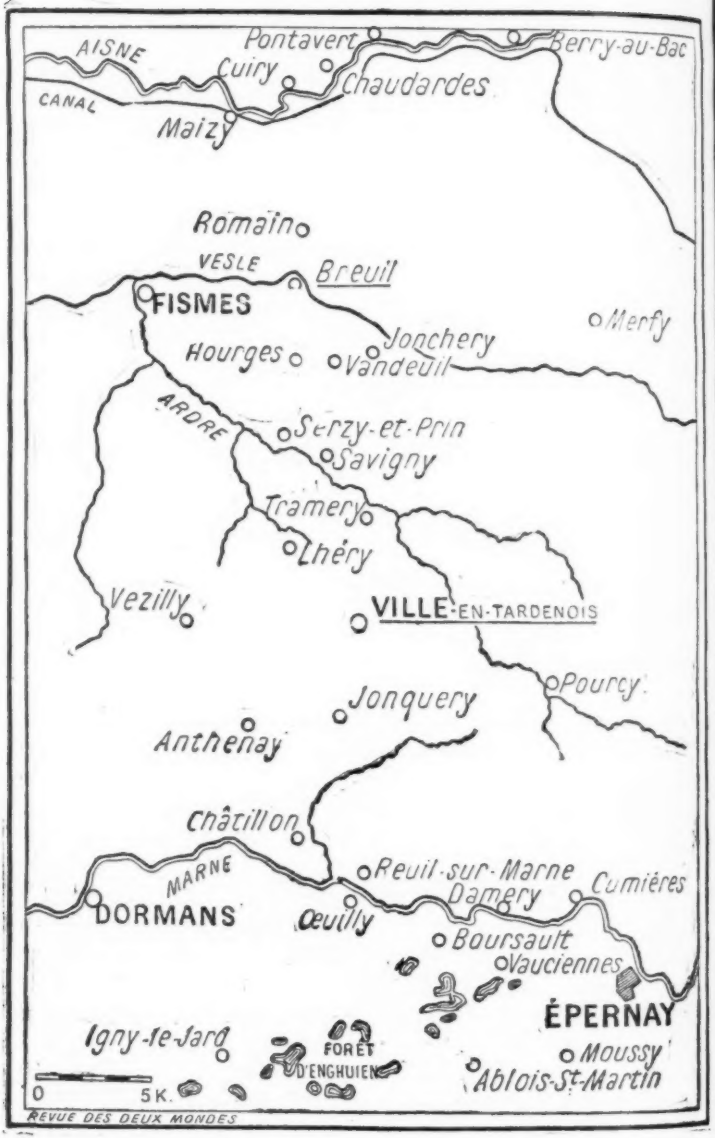

ENTRE L'AISNE ET LA MARNE

fais présenter les chefs de bataillon à T. T. que j'ai nommés hier : Pierre au 127e, Brizac et Chaillon au 284e, celui-ci à la place de Duruy que l'état-major de l'armée s'annexe définitivement.

Je vois passer le 45e, le 284e, le 43e où je ravitaille mon neveu Marcel, caporal à la 6e compagnie. Les régiments de la 1re D. I. se succèdent ; le 84e est en retard, mais suit.

Gallet me rend compte qu'à la pointe du jour la grand-garde du 84e, placée à la ferme Montazin, a été attaquée et a subi quelques pertes. Son sous-lieutenant, Gayral, qui vient de sortir de Saint-Cyr, grièvement blessé, est resté sur le terrain. Nous le retrouverons, dix jours après, très bien soigné chez le maire de Savigny.

Le décrochage s'est fait facilement et tout le monde suit. Je laisse Hœrter jusqu'au moment où le pont sera replié et je gagne Damery par la rive gauche.

A la gare, je trouve le train de R. Q. qui se vide. Un brave capitaine du 8e, blessé à Dinant le 15 août, en a profité pour rejoindre son régiment. Il est bien content de me voir et d'apprendre qu'il n'a qu'à s'asseoir au bord de la route et que son régiment va passer devant lui. Les S. M. A. et les S. M. I. font leur plein.

Je gagne ensuite le pont de Damery et passe sur la rive droite. L'A. C. 1. arrive la première ; elle va se mettre en surveillance sur la rive gauche, dans les plis de terrain aux environs de Vauciennes, pour protéger le passage de la rivière par l'arrière-garde. Arrive la 4e brigade : le 110e avec Lévi, toujours original, mais excellent colonel. Son régiment a encore 2 964 présents, l'effectif le plus fort du C. A. Passe Deligny ; tout est calme. Le 6e chasseurs ne signale rien.

Le dispositif de mine du pont est chargé ; un capitaine du génie est prêt à mettre le feu après le passage des derniers éléments de l'arrière-garde. Je reçois l'ordre de ne pas le faire sauter. Qui a donné cet ordre ? Je ne m'en souviens pas, mais je l'ai reçu. Le colonel Lévi, qui était à côté de moi, se le rappelle également. Joffre pensait-il déjà à reprendre l'offensive ? Je n'en sais rien, mais le fait est là. De Jaulgonne à Damery, aucun pont ne fut détruit, ni par nous, ni par les Allemands.

Le 2 septembre, la 5e armée prescrivit, par un ordre par-

ticulier, au G. D. R. et au 18e C. A., de ne pas détruire les ponts de la Marne. Je n'ai pas trouvé trace de cet ordre en ce qui concerne le 1er corps, mais je l'ai sûrement reçu à Damery, probablement verbal.

Le même jour, à Orbais, à vingt heures, la 5e armée reçoit du G. Q. G. un ordre très complet pour l'organisation d'une position au sud de la Seine, les compagnies de génie de corps des 1er, 3e, 10e et 18e corps d'armée devant être enlevées en chemin de fer à la gare d'Épernay, dans la nuit du 2 au 3 septembre. Je n'ai reçu au 1er corps aucun ordre pour mon génie de corps et, plus tard, je n'ai trouvé aucune trace de l'ordre de l'état-major de l'armée.

La première nouvelle de la position organisée au sud de la Seine m'a été donnée à Sézanne le 4 au matin par le commandant Maurin.

Je n'ai jamais vu le colonel du génie Bernard. Ces faits indiquent avec tant d'autres que l'état-major de la 5e armée fonctionnait d'une façon défectueuse.

Le 3 septembre, la 4e armée reçut du G. Q. G. l'ordre de ne pas détruire les ponts de la Marne.

A onze heures, le gros du corps a passé la rivière, la gare de Damery est évacuée, le pont d'équipages sera replié sans encombre pour midi.

Je gagne mon Q. G. à Ablois-Saint-Martin. Je trouve l'état-major installé à la mairie, sur la place. Déjà l'actif Guillemont a assuré les ravitaillements ; les parcs et convois sont pleins. J'ai fait reconnaître les voies permettant l'engagement éventuel du C. A. vers Igny-le-Jard, assez délicat à cause de la traversée de la forêt d'Enghien. Heureusement qu'il n'a pas plu : les laies forestières sont très praticables.

Je m'installe dans une maison en face de la mairie ; les propriétaires sont partis.

Le régiment de spahis marocains débarqué à Épernay traverse Ablois et marche vers l'ouest. Ce régiment est superbe et j'y retrouve bien des officiers que j'ai quittés il y a moins d'un an au Maroc. Midi sonne au beffroi : les *mollahs* se lèvent sur leurs étriers et entonnent la *fatihah*.

A peine suis-je à table que paraît Galbert, un des officiers d'ordonnance du général Joffre. Le général en chef m'attend à deux heures, à l'entrée de Chichey, petit village

au sud de Sézanne. Cette convocation ne me surprend qu'à demi, car, déjà il y a trois jours, j'avais reçu l'ordre de venir à Laon prendre le commandement de l'armée et j'avais été décommandé au moment où j'allais partir.

Je regarde la carte : chemins mauvais, sans doute encombrés. J'ai juste le temps. Vidant mon verre et prenant un morceau de pain, je monte en voiture en mettant sous mon képi la serviette éponge de la toilette, car la chaleur est accablante et le soleil tape dur !

A Chichey, Joffre est déjà là, très calme et très d'aplomb. Gamelin et Muller l'accompagnent. Courtes salutations.

— J'ai l'intention de vous mettre à la 5e armée ; vous en sentez-vous capable ?

— Tout comme un autre, mon général. Plus on monte, plus c'est facile : on a plus d'aide et de meilleure qualité.

Quelques questions sur mon C. A. Croyant Hély d'Oissel sacrifié avec son chef, je demande si j'emmène mon chef d'état-major. Pour me remplacer, je propose Deligny que je crois supérieur à Gallet. Joffre me dit qu'il a l'intention de donner le 1er corps au général Legros.

— C'est bien, rentrez à votre C. A., et tenez-vous prêt à venir à Sézanne prendre le commandement de l'armée.

Je rentre à Ablois. Je donne mes ordres pour la continuation de la retraite. A dix-sept heures, le capitaine Muller vient me chercher pour aller à Sézanne.

J'ai conscience de laisser à mon successeur un corps d'armée en bon état.

MARÉCHAL FRANCHET D'ESPÈREY.

EST-CE UN MIRACLE?

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Ces liens et ces fardeaux qui exerçaient sa patience, Antoinette Masseret s'en délivra pour mieux posséder son âme, pendant la semaine sainte. Au sortir de la messe des Rameaux, elle dit à Camille qui était venue, malgré sa déclaration d'incrédulité :

— Nous ne nous reverrons que dans sept jours, ma petite fille. Je fais retraite.

A l'Espinouse, elle orna tous les crucifix des chambres de buis nouveau qu'elle avait fait bénir, un buis si frais, si luisant, que chacune de ses feuilles sombres semblait mouillée d'une goutte d'azur. Les fenêtres au midi étaient ouvertes. On sentait l'odeur du bois qui fumait en brûlant, dans le bureau. Sur la terrasse, les jonquilles à double couronne, et les blancs narcisses étaient en fleur. Des coucous d'un jaune cotonneux, des pâquerettes rosées menaient leurs rondes charmantes dans la prairie. Les murs se pavoisaient de ravenelles orangées. Que le soleil vaporeux était doux sur les châtaigniers et les hêtres ! Mlle Masseret regardait avec amitié ces arbres bourgeonnants. « Ils dorment, et le frémissement de la sève dans leur aubier est le songe de leur sommeil. Ils ne savent pas que c'est le printemps. Ainsi

Copyright by Marcelle Tinayre, 1939.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin, 1er juillet.

les hommes que la grâce du Seigneur travaille dans le fond obscur de leur cœur. Ils ne savent pas que le printemps des âmes va faire éclater leur écorce. »

Elle goûtait la ferveur paisible que la messe des Palmes et de l'Hosanna lui avait laissée. C'était sa coutume d'associer ainsi le visible à l'invisible, la beauté des choses créées à la gloire du Créateur, et pour elle qui ne croyait pas aimer la poésie, c'était toute la poésie de la Bible et de l'Évangile transposée dans l'humble pays limousin.

Elle pensait aux jours qui venaient, à cette Passion qui se déroulerait, entre les deux dimanches glorieux, et qu'elle suivrait, selon l'office canonial, sans manquer un psaume, sans manquer une hymne. Quel bienfait elle en retirerait ! Quelle bonne volonté de se connaître ! Quel ferme propos de se sanctifier ! Quelle effusion du cœur ! Quel délice de se désaltérer à la source qui donne la vie éternelle, et d'avoir enfin la part de Marie quand on a choisi celle de Marthe.

Comme elle méditait avec un sourire heureux sur sa grande bouche que la bonté faisait presque belle, elle entendit un pas au-dessous de la terrasse, sur les marches de l'escalier de fer. Elle crut que c'était Gassin. C'était Jean-Claude.

Il arrivait, sans s'être annoncé, et sa visite, — la première depuis six mois, — déconcerta Mlle Masseret. Elle trouvait cette surprise inopportune, parce qu'elle avait désiré une semaine de paix.

— Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue ?

Il tenait sa valise d'une main et de l'autre son chapeau de feutre beige.

— Si je te gêne, je peux repartir, Toinon.

— Tu ne me gênes pas, mais j'aurais préféré que tu m'avertisses.

— Je ne sais jamais quand je serai libre, cela dépend de Goldenberg, de ses voyages, de nos expositions, de la revue. J'ai pu te réserver cette semaine et j'ignore quand je reviendrai, cette année, si je reviens.

Ce premier jour, il ne quitta pas la maison. Il se disait fatigué de sa vie « de chien » à Paris.

— Goldenberg et moi, nous faisons beaucoup par nous-mêmes, et ce n'est pas une mince besogne que de rédiger une revue, organiser des expositions, suivre les ventes. En

mai, nous inaugurons notre exposition *Art, Religion et Magie*, avec des œuvres anciennes et modernes.

— Et les sculptures de M. Privat ?

— En bonne place.

— Est-ce qu'on publiera son nom ?

— Peut-être. Ou nous choisirons un pseudonyme. Je suis venu pour régler cette question.

Antoinette lui demanda s'il avait vu Camille, à ses voyages, ce qu'il pensait de sa santé.

— Je l'ai vue quelquefois. Elle est déséquilibrée. Elle incline à la mythomanie.

— Tu es trop sévère pour elle. Pourtant, tu l'aimais bien, tu la plaignais, et pendant ta convalescence, cela te plaisait de la voir...

— A présent, elle m'embête ! dit brutalement Jean-Claude.

La vulgarité volontaire du ton choqua Mlle Masseret.

— Vraiment, on croirait que tu manques de cœur. Tu t'es amusée de ta petite amie d'enfance, et voilà qu'elle t'ennuie, parce qu'elle est triste et malade. C'est révoltant. Je compte néanmoins que tu seras convenable et que tu rendras une visite aux Rufaud.

— Avec toi, si tu veux.

— Sans moi. C'est la semaine sainte. Je fais retraite.

— Soit. Ne t'occupe pas de moi. J'ai apporté du travail. Et puis je sortirai beaucoup. J'ai besoin d'air et de mouvement.

Elle sauva des morceaux de solitude, non de la solitude matérielle que Jean-Claude ne lui disputait pas, mais de la solitude intérieure qui est irréalisable sans continuité et sans concentration. Elle pouvait bien s'enfermer, prier, méditer selon la méthode de saint François de Sales : elle n'était jamais seule.

Ce frère chéri qui ne priait plus, elle l'avait toujours mêlé à sa prière, afin qu'ils fussent deux en un ; elle l'avait toujours emmené, en esprit, à la messe quotidienne, aux cérémonies des pèlerinages, et elle attribuait à cette volonté persévérante la grâce que l'incrédule avait reçue. Maintenant, il était encore dans ces entretiens qu'elle avait avec Dieu ; il y était comme une fausse note dans un chant. Il suffisait

qu'Antoinette vît Jean-Claude ou le nommât, mentalement, pour qu'un vent de sécheresse se levât et que son âme fût un désert de pierres. Son offrande était refusée, sa lampe de vierge sage palpitait, presque éteinte. Le Seigneur se détournait de sa servante.

Inexplicable rejet dans les ténèbres extérieures de celle qui s'était crue parée pour le festin nuptial. Mlle Masseret se disait parfois : « Est-ce que je deviens folle ? Quel rapport y a-t-il entre cet état douloureux et la présence de Jean-Claude ? » Et elle se rappelait certaine nuit où son frère reposait dans la chambre voisine, certaine nuit où, ne pouvant ni dormir, ni lire, ni prier, elle avait pensé : « Il détruit ma paix parce que sa paix est détruite. » Elle avait eu peur de lui, cette nuit-là, peur de cet enfant bien-aimé, et elle n'avait trouvé un peu de calme qu'en songeant au curé Privat. Levé avant tous dans le village, il disait son office du matin. A cette prière lointaine, comme à un feu de berger allumé sur la hauteur, elle avait réchauffé son âme grelottante.

Cette semaine sainte, il faisait retraite, lui aussi, le curé Privat, et il passait des heures dans son église assombrie par les voiles violets de l'autel et du rétable. Mlle Masseret respectait sa solitude, elle qui n'avait pas une vraie solitude. Elle ne lui parlait qu'un instant, après la messe, et ce n'était que pour lui dire :

« Priez pour moi et pour mon frère. »

Jean-Claude était allé le voir, au presbytère, et l'avait dérangé dans une heure de recueillement. Le curé s'en était débarrassé, presque sans l'écouter.

« Faites comme il vous plaira. Les sculptures sont à vous. Je n'ai plus de droit sur ces choses... Un pseudonyme, oui, je préfère... Martial ?... L'abbé Martial ?... Si vous voulez ! »

Le jeudi saint, Mlle Masseret communia et revint à l'Espinouse le cœur endolori d'amour. Son frère était parti pour une longue excursion. Il devait déjeuner à la Faurie et revenir par Ussel, en s'arrêtant à Combrière-Neuf, chez les Rufaud. Il n'aurait pas beau temps. Le ciel était gris d'étain, presque noir, avec des trous bleus. Des averses crépitaient, pluie et grêle, fouettant les arbres et les buissons verdissants. Il y avait de l'orage dans ces giboulées, un emmêlement des saisons

fatigant pour les nerfs, des courants glacés dans l'air, des rayons tièdes, une odeur d'aubépine.

Douceur d'être seule, enfin, vraiment seule avec le Christ et de le suivre pas à pas dans ce dernier jour de sa vie terrestre. Le soir tomba : c'était l'heure de la Cène. La nuit enveloppa l'Espinouse : c'était l'heure de l'abandon et de l'agonie sous les oliviers. Naïvement, comme le roi Clovis, Antoinette Masseret pensait : « Si j'avais été là !... » Elle croyait bien qu'elle n'eût pas renié Jésus. Aucune femme ne l'avait renié, aucune femme ne l'avait abandonné, car elles sont, dans l'amour et devant la mort, plus courageuses que les hommes. Et c'était une femme qui l'avait revu, avec son corps de gloire, la première, dans le soleil du matin pascal. Quelle récompense !

Jean-Claude rentra plus tard qu'il n'avait dit. Il apportait à sa sœur un bouquet d'anémones sylvies. Il raconta qu'il avait déjeuné avec ce fou de Géraud des Mazières, puis il était allé à Combrière-Neuf. Il avait vu Rufaud et Camille.

— Elle avait envie de se promener. Je l'ai emmenée. C'est avec elle que j'ai cueilli les anémones, et je l'ai restituée à son papetier. Il nous croyait au fond d'un ravin.

— Elle était contente ?

— Comme elle peut l'être.

— Je vois que tu as été gentil.

— Comme tu l'as désiré.

Il dit encore qu'il avait réfléchi aux inconvénients d'une absence prolongée, parla d'une certaine lettre de Goldenberg, et déclara qu'il partirait dès le lendemain matin pour Paris.

« Désolé de manquer la morue et les pommes de terre que Félicité prépare si bien. »

Mlle Masseret n'essaya pas de le retenir. Elle était plutôt contente d'être seule en cette fin de semaine.

Le vendredi saint, elle sortait de l'office de Ténèbres, sous les rafales et les bourrasques d'un orage de printemps, quand passa l'automobile du docteur Chastre, un médecin de Meyssac qui soignait presque tous les malades du village. Il prit la route de Combrière-Neuf.

Mouillée jusqu'aux genoux, tendant son parapluie en bouclier, elle traversa péniblement la place pour rejoindre sa voiture.

Au seuil de l'Espinouse, Félicité la guettait :

— Ah ! pauvre demoiselle, il faut retourner. Ça fait plus d'une heure que M. le maire a téléphoné : « Dites à votre maîtresse que je la supplie de venir. » Sa dame a eu un accident, qu'il dit. Je n'entendais pas clair, parce qu'il reniflait en parlant comme quand on pleure.

II

— C'est un accident, dit Rufaud. Elle prenait du véronal pour dormir. Elle s'est trompée. Elle a forcé la dose. C'est un accident. Le docteur est là-haut. Il ne la quitte pas. Il y a aussi l'infirmière masseuse, Mme Jeanne, qui vient de Tulle les mardis et vendredis. Si elle n'était pas venue aujourd'hui, Camille mourait. Hier soir, elle est rentrée de sa promenade, mal en train et migraineuse. Elle s'est couchée sans dîner, en recommandant bien qu'on la laisse dormir très tard, qu'on n'entre pas dans sa chambre. J'étais content, ce matin, parce qu'elle reposait. La masseuse est arrivée à deux heures. Elle a dit : « C'est drôle que Madame ne soit pas réveillée. Il faut aller voir. » Ah ! mademoiselle Masseret, elle était dans le coma, une figure bleue, un pouls galopant, une respiration qui gargouillait. J'ai téléphoné au docteur, et à vous aussi, parce que j'étais fou d'inquiétude, et, alors, j'avais besoin de vous. Pardonnez-moi.

Il presse les mains d'Antoinette, et elle sent qu'il tremble tout entier. Qu'il est pitoyable, ce gros homme à la figure bouillie de larmes !

— Bien sûr, vous aviez besoin de moi. Je suis là pour aider mes amis dans leurs mauvais moments, dit-elle avec ce ton d'affection grondeuse qui redresse Rufaud comme une bourrade. Le docteur est arrivé à temps. Il vous sauvera votre Camille et vous jetterez les cachets et les fioles par la fenêtre.

Dans la chambre rouge, la clarté du jour pluvieux enveloppe le lit où gît le corps inerte à la face cyanosée. La gorge émet une espèce de râle.

— Mademoiselle Masseret, dit le docteur Chastre, un homme sec, d'allure militaire, je vous salue. Un joli travail que cette jeune personne nous a fait ! Si on la tire d'affaire,

elle aura de la chance. Mme Jeanne va rester ici, tant qu'il faudra, et moi aussi. Occupez le mari, mademoiselle, débarrassez-nous du mari, vous nous rendrez service.

— Je m'en charge, docteur, c'est un accident assez commun, je crois ?

— Assez commun depuis que les gens ne savent plus souffrir. Au plus petit bobo, ils s'empoisonnent de drogues. Et le cœur, et les reins, ça les arrange, hein ! le cœur et les reins ?

— Qu'elle est rouge ! Rouge bleu ! dit Mlle Masseret en touchant le front de Camille. Et brûlante !

— La température a dépassé quarante degrés et peut encore monter. Il n'y a pas de réflexes du tout. C'est le coma flasque. Mais le remède existe. La strychnine. Un remède héroïque : de un à cinq centigrammes toutes les heures.

Mlle Masseret retourne près de Rufaud.

Parce qu'elle est là, cette amie sage et forte, il reprend courage. A peine lui permet-on d'entrer dans la chambre, de jeter un coup d'œil sur sa femme. Il monte, redescend, compte les minutes, remonte, redescend, répète cent fois le même récit à Mlle Masseret, et l'on s'aperçoit que la soirée s'est avancée, qu'il est nuit noire.

Le docteur ne partira pas. L'infirmière veillera, et demain, s'il le faut, Mlle Masseret à son tour passera la nuit. Maintenant, elle doit retourner chez elle. Rufaud lui-même l'y engage. Pendant que le médecin téléphone dans les maisons où il était attendu. Mlle Masseret reste seule avec Mme Jeanne.

La masseuse à cheveux gris, veuve chargée d'enfants, fait une moue où il y a de la pitié et du mépris.

— Voyez, mademoiselle, ces bras, cette poitrine, quel beau corps de femme ! Et si jeune ! De l'argent, un mari qui ne lui refuse rien, elle a tout pour être heureuse. Eh bien ! je ne l'ai jamais vue contente, et ce qui se passe aujourd'hui ne m'étonne qu'à moitié. Je ne suis pas docteur, moi, mais je connais les femmes. On les soigne pour la neurasthénie. Leur maladie, c'est un chagrin rentré. Elles mourraient plutôt que de le dire. Ça les détruit... Et celle-là, elle est fermée au verrou. Il n'y a pas plus butée. Je l'ai bien jugée. Aussi, je vous le dis en conscience, mademoiselle, parce que

je ne peux pas le dire au pauvre monsieur : si on n'y veille pas, elle recommencera

— Elle ?...

— Elle aura un autre *accident*. C'est sûr.

« Elle recommencera ». Ces mots obsèdent Mlle Masseret. Le soir, dans son bureau ; la nuit, dans son lit. Elle se dit que l'insomnie est une torture, que des milliers de gens recourent quotidiennement aux hypnotiques et s'empoisonnent par leur usage régulier. Camille a forcé la dose. C'est l'explication raisonnable de l'accident.

Nuit du vendredi saint. Mlle Masseret songe à la déposition du Crucifié, aux heures qui suivent l'immense convulsion de la nature. La terre a tremblé. Des édifices se sont écroulés. Le voile déchiré du Temple pend en vastes lambeaux. Dans les ténèbres où la lune sanglante se dérobe, les morts, rejetés par le tombeau, errent, les pieds liés de bandelettes. Tout est consommé. Les prophéties sont accomplies. L'innombrable humanité vivante et future est rachetée. Les hommes et les femmes à venir, qui n'existent que dans la pensée de Dieu, sont rachetés.

« Oui, dès ce temps-là, moi-même, Jean-Claude, Fancy, et cette malheureuse Camille... »

C'est un accident. Mlle Masseret n'admet pas l'autre hypothèse. Elle ne veut même pas se poser la question. Pourquoi cette fatigue de Camille, le soir de la promenade avec Jean-Claude ? Quelle relation peut-il exister entre ces deux faits, sinon le hasard ? Mlle Masseret prie : « Seigneur, ayez pitié ! Faites qu'elle ne meure pas, qu'elle commence une vie de sagesse et de bonheur ! » Cette prière lui rappelle son ardente invocation près de Jean-Claude mourant, et il lui semble qu'elle ne peut plus rien obtenir, qu'elle n'est pas écoutée.

L'aube écarte les masses plombées des nuages. A sa clarté cendreuse, Mlle Masseret, accoudée sur son oreiller, lit les *Nocturnes* de matines et le *Cantique d'Ézéchias*, mais où est la paix divine qu'elle avait retrouvée ? Elle attend un appel du téléphone. Elle ne peut concentrer son attention que sur cette idée : le téléphone.

A six heures et demie la sonnerie éclate :

— Mlle Masseret, dit la voix de Rufaud, Camille n'est pas plus mal. Le docteur espère la sauver.

— Voulez-vous que je vienne tout de suite ?

— Ce n'est pas nécessaire.

— Après la messe ?

— Oui. Je serai heureux de vous voir. Vous m'avez fait tant de bien !

Messe du samedi saint, si belle ! Le silence habite encore les clochers, mais le blanc de la joie prochaine s'unit au violet du deuil dans les ornements du prêtre. Grave et pâle d'un long jeûne, le curé Privat bénit les grains d'encens qu'il insère dans le cierge pascal ; il consacre le Feu nouveau ; il rallume la lampe du sanctuaire ; il verse dans les fonts baptismaux l'huile de l'onction et le chrême qui sanctifie. « Bénie sois-tu, dit le rite, « Créature de l'Eau », qui portas l'Esprit de Dieu avant d'être séparée de la terre informe, lorsque les ténèbres du chaos couvraient le fond de l'abîme ; créature innocente et pure, jaillie des fontaines du paradis, sortie de la pierre d'Horeb, épanchée sur le front de Jésus, changée en vin aux noces de Cana, foulée par les pieds du Christ marchant sur la mer, répandue par le flanc ouvert du Crucifié avec le sang qui lave les péchés du monde. »

Sur l'église de Combrière, sur les sapins, elle ruisselle, la « Créature de l'Eau », sœur ennemie et réconciliée du Feu, dans cette bénédiction des éléments qui associe la matière inanimée à la fête de la Rédemption. Les nuages et les sources, les étangs débordants, la Combrière bondissante parmi les granits éboulés chantent à mille voix liquides et joyeuses : « *Alleluia !... Alleluia !* » et, sur ce chœur des eaux printanières, s'élance et plane un autre *Alleluia*, clamé par trois gosiers de bronze : les cloches sont revenues.

Mlle Masseret ne veut pas que les paysannes rassemblées sous le porche et déployant leurs parapluies de coton noir, lui demandent des nouvelles de Mme Rufaud. Elle sait trop bien quelles mauvaises paroles doivent courir, de bavarde à bavarde. Félicité, qu'une odeur de scandale met en appétit, malgré des soupirs tirés de son estomac, s'est déjà précipitée à l'épicerie.

Dès qu'il entend Mlle Masseret, Rufaud accourt et, sans façon, lui plante un baiser sur la joue.

— Camille est sauvée. Elle ne me reconnaît pas encore, mais elle est sauvée.

Et l'infirmière confirme la bonne nouvelle.

La nuit qui suivit, ce fut Mlle Masseret qui veilla Camille, comme elle avait veillé Jean-Claude. La jeune femme, de sa bouche brûlée et mâchurée de fièvre, murmurait des syllabes sans lien. Son âme errait encore dans les obscures régions où elle voyait peut-être, par les portes entrebâillées de la mort, la lueur d'un monde interdit aux yeux des hommes, ce monde dont Lazare ressuscité perdit la mémoire, parce qu'il n'aurait pas pu vivre avec ce souvenir. Pendant les heures de cette nuit, Antoinette Masseret ne cessa pas d'observer le corps qui retrouvait ses réflexes, de surveiller le pouls et la température, d'écouter le verbiage incohérent. Elle relevait les cheveux emmêlés. Elle se penchait sur le visage où le pourpre bleu de l'asphyxie semblait laisser des éruptions rouges. Et la pensée qu'elle refusait d'accueillir tournoyait, papillon noir marqué d'une tête de mort, au-dessus du lit de Camille.

« L'infirmière a dit : « Elle recommencera. » Certains malades ont la folie du suicide. Elle aurait donc commis un acte dont elle est irresponsable, qui ne porte pas la peine du péché. Mais non, c'est un accident. Et puis, acte volontaire ou accident, en quoi cela me concerne-t-il ? Pouvais-je l'empêcher ? Je ne suis pas la mère de Camille. Je ne vis pas avec elle. Je n'ai ni le droit ni le moyen de la surveiller... Pourquoi mon âme se trouble-t-elle ? »

Le soleil de Pâques se leva sur les vallons fumants et les prairies inondées, et, dans cette lumière, Camille ouvrit ses yeux où l'âme remontait comme un plongeur qui lentement émerge parmi les vases et les herbes remuées d'un lac. Les premiers mots distincts qu'elle balbutia continuaient les derniers mots qu'elle avait dits en congédiant sa femme de chambre : « Dormir longtemps... Ne me réveillez pas... » Entre ce moment et le moment de son retour à la vie consciente, il n'y avait pour elle aucun intervalle. Elle se retrouvait la même Camille qui était revenue, fiévreuse et hagarde, d'une promenade avec Jean-Claude. Ce fut un peu plus tard qu'elle reconnut ceux qui la soignaient. Elle demanda pourquoi Mlle Masseret était dans sa chambre et pourquoi son mari pleurait.

Rufaud sanglota en l'embrassant.

— Parce que tu es sauvée, petite chérie.

L'infirmière resta chez les Rufaud quelques jours encore. Mlle Masseret y venait matin et soir. On ne discutait jamais sur les circonstances de l'accident, et l'on gagna ainsi la fin de la semaine.

Le dimanche de Quasimodo, Mlle Masseret, arrivant à la villa Rufaud, entendit le papetier qui parlait fort, dans la chambre de sa femme, et le murmure presque inarticulé de Camille.

Elle tombait dans une explication conjugale.

— Venez, mademoiselle Masseret, et dites à cette grande bête que jamais plus nous ne la remettrons dans le cas de nous faire peur. Les somnifères, c'est fini. Tout ce que je permettrai, ce sera le bon tilleul, la bonne fleur d'oranger des familles, et, si madame persiste à se droguer, je l'envoie dans une maison de santé pour désintoxication.

Rufaud cédait à la réaction qui suit une angoisse trop prolongée, et, parce qu'il avait souffert dans son amour pour Camille, il avait envie de la battre, maintenant qu'il était rassuré.

— Que les hommes sont absurdes ! Vous criez et votre femme tremble d'énervement. Que pensera-t-elle de vous ? Elle n'a pas vu votre inquiétude. Camille, ton mari est un maladroit, parce qu'il a perdu la tête. Je t'assure qu'il faisait pitié.

— Je m'en vais, mademoiselle Masseret. Prêchez-la, mais, vous savez, c'est une sacrée b... de tête de bois. Vous n'en tirerez pas dix paroles.

Toute sa vie, Mlle Masseret devait revoir cette chambre rouge, le rais de soleil sur le tapis, les primevères dans un bol de cristal, et Camille, couchée sur la chaise-longue, Camille amaigrie, blêmie, presque laide, avec ses grands yeux qui fixaient obstinément un coin du plafond.

— Camille, ne veux-tu pas me regarder ?

Le regard s'abaissa, incertain.

— Camille, ne veux-tu pas me parler ?

— Je n'ai rien à dire.

Mlle Masseret s'avança si près de la chaise-longue que ses

genoux touchaient le bois. Elle prit les deux mains qui résistèrent et la force de la pression, imposée à ces mains débiles, fit fléchir la volonté de Camille.

— Je n'ai rien à dire. Que me voulez-vous ? Ne m'a-t-on pas assez tourmentée ?

— Pourquoi as-tu fait *cela* ?

Les yeux se dérobèrent. Les mains se roidirent pour se libérer.

— Je sais tout, dit Mlle Masseret qui ne savait rien.

Alors, Camille éclata de rire, tout son corps secoué, tordu dans une hideuse caricature de la gaieté, mais ni le regard, ni la pression qu'elle essayait de fuir ne se relâchèrent.

Le rire démentiel s'éteignit. Une expression de terreur parut sur la face de Camille. Elle haleta.

— Allons, dit Mlle Masseret, la crise est passée. Tu es détendue. Maintenant, tu vas me parler, à moi, qui t'aime et qui sais garder un secret. Tu seras soulagée, après. Il le faut, ma chère petite fille.

Camille ne se débattait plus.

— Pourquoi voulez-vous que je parle ? Vous le regretterez.

— Non.

— Vous le regretterez. Laissez-moi.

— Je peux tout entendre et tout comprendre.

— Pas cela, dit Camille en se redressant, pas cette chose honteuse. Il n'y a rien que de net en vous, et dans votre vie. Et cela, c'est honteux. Je suis sotte. Il me l'a dit : une pauvre niaise. Je l'ai toujours été, mais j'étais propre. Je n'avais pas le goût du vice. Je ne savais même pas ce que c'était. Il a joué à me troubler, à me rassurer, à me désespérer, à me consoler, à me rendre souple et rampante... une chienne. C'était comme s'il m'avait cassé tous les os. Il me pliait dans tous les sens.

Les mains d'Antoinette s'amollirent ; Camille, libérée de cette étreinte, se mit à parler bas et très vite.

— Il avait commencé avant mon mariage. Il m'avait bien dégoûtée de tout ce qui était ma vie, dans ce temps-là : le pays, ma maison, ma pauvre maman. Il me faisait voir ce qui me gênait en elle, son humeur, ses ridicules. Il me détachait d'elle. Il se moquait de sa dévotion, et de la vôtre aussi. Oh ! il ne vous épargnait pas ! Cela me faisait tant de

peine... Mais quoi ? j'étais fascinée. Un jour, il m'a dit : « Je n'aime pas l'amour. Je déteste l'amour. Je n'ai rien à faire de toi dans mon existence. Marie-toi. » Je me suis mariée. Quel dégoût !... Cependant, j'avais bonne volonté. Mais ce mariage-là !... Je n'ai pas pu supporter Jules Rufaud... Je ne savais pas ce que peuvent être les hommes. Jean-Claude...

Mlle Masseret tressaillit à ce nom qui ne lui apprenait rien, mais qui jetait en elle une clarté livide.

— ... Jean-Claude, ce n'est pas un homme : c'est le serpent. Je le lui ai dit à lui-même, et il en a ri.

Une plainte s'étouffa entre les dents de Mlle Masseret.

— Vous voyez, dit Camille. Ça vous fait mal.

— Continue.

— Vous ne supporterez pas...

— Continue.

— Il a été malade. Il a guéri. Est-ce un miracle ? Vous le croyiez, et moi aussi, mais lui... il y a cru peut-être au début, quelques jours. Il a eu comme une envie que ce fût vrai. Il a paru devenir meilleur. Vous vous y êtes laissé prendre, et je m'y suis laissé prendre. Un miraculé, un élu ! Ah ! ah !... Qui se fût méfié ? Je pensais : « Il est changé. Il ne peut plus me nuire. » Vous me disiez : « Distrais-le. Fais de la musique avec lui. » Vous me poussiez, mais vous étiez sûre que la grâce de Dieu était sur lui. C'est votre excuse. Tout a recommencé, et parce qu'il n'avait pas pu se transformer dans le bien, il est devenu pire qu'avant, dans le mal. Il est savant en hypocrisie, votre frère ! Il a tout ruiné autour de vous, qui n'avez rien vu. Il a obligé Fancy à partir. Il lui a donné de l'argent... Ne tremblez donc pas comme ça, mademoiselle ! Ce n'est pas fini. Il détestait Fancy, parce que vous l'aimiez, et je ne peux pas vous rapporter ce qu'il disait d'elle. Il l'a persuadée qu'elle vous faisait un tort épouvantable en restant chez vous, qu'elle devait s'en aller, par affection pour vous. Oh ! il a bien travaillé !

« Et puis, quand il a eu réglé le compte de Fancy, il a réglé le mien. Il a repris son pouvoir de serpent. Pendant que j'étais à Salies, où il est venu me retrouver, et à Paris (il avait arrangé cette histoire de traitement, et le docteur, qui ne savait rien, ne demandait qu'à avoir une bonne cliente), à Paris, il m'a... dépecée. C'est le mot : dépecée ! Chaque fois

que j'étais avec lui, il déchirait un morceau de moi... Et vous croyez peut-être qu'il a été mon amant ?... Tout le monde le croirait... Eh bien ! pas même !

« Je vous le dis : il m'a mise en pièces, avilie, souillée dans mes pensées, mais il n'a pas été mon amant. Ce qu'il voulait, c'était de me voir humiliée et me traînant à ses pieds en le suppliant de me prendre. L'autre jour, dans le bois de la Faurie... Oui, je l'ai supplié, et il m'a refusée. En quels termes ! Après cela, vous comprenez que je ne peux plus vivre. J'ai avalé ces cachets. Vous, vous croyez au démon. Vous avez peur de l'Enfer. Ça vous retiendrait. Moi, qu'avais-je à craindre ? L'Enfer ? J'y suis, et le démon, je l'ai vu. Il m'a tenue dans ses griffes. Si vous n'y prenez pas garde, vous, mademoiselle, qui êtes une sainte, il vous aura, vous aussi ; il vous dépècera. Il vous mènera au désespoir, comme il m'y a menée. »

Par deux fois, Jules Rufaud frappa à la porte de la chambre. Par deux fois, Camille lui cria : « Laissez-nous ! » Et il s'en alla.

Vers le soir, Mlle Masseret sortit de la villa Rufaud et dirigea sa voiture vers Combrière-Vieux. Il y avait des gens qui se promenaient sur la route, ce beau soir de dimanche. Ils la saluèrent. Elle ne les vit pas.

L'abbé Privat espérait bien que Mlle Masseret lui apporterait des nouvelles de Mme Rufaud. Quand elle entra, il s'écria joyeusement :

— Eh bien ! mademoiselle, notre jeune dame ?

Mlle Masseret, qui avait l'air d'un cadavre vivant, lui dit :

— Venez avec moi, monsieur le curé. Camille vous attend. Elle souhaite que, sous prétexte de visite, vous l'entendiez en confession. Elle s'y est préparée. Venez.

Il ne demanda aucune explication. Il alla chercher son étole.

III

La galerie vitrée, au bout du magasin de tableaux, était encombrée de cadres et de statues que deux ouvriers, dirigés par M. Goldenberg, déballaient et mettaient en place.

— Ach ! mademoiselle Masseret ! Quelle aimable surprise ! Vous tombez dans un vrai chantier, ma chère amie. C'est notre exposition qui se prépare. Voici les œuvres de votre brave curé... Là, en face des idoles du Centre africain. Le contraste est amusant, piquant, et pas involontaire. Jean-Claude est en train d'achever la préface au catalogue, quelques pages vraiment géniales et, ce qui ne gâte rien, habiles. Les journaux en publieront des extraits. Je vous les enverrai, et aussi à l'abbé Martial. Mademoiselle, je suis enchantée de vous voir.

La bonne figure rose, grassette et rusée s'épanouissait,

— Enchanté. Vous vous rappelez votre voyage, l'an dernier ? Nous étions moins gais qu'aujourd'hui. Votre frère possède maintenant une santé merveilleuse. Qu'il va être content !

— Je désirerais le voir tout de suite. Est-ce possible ?

— Tout est possible pour vous. Il avait défendu qu'on le dérangeât, mais, vous, il vous recevra comme un ange que vous êtes.

Le bureau de Jean-Claude, c'était, au bout de la galerie vitrée, un cabinet minuscule, éclairé en tout temps à la lumière artificielle. Il y avait des livres et des revues sur des étagères, d'autres, en tas, sur le parquet. La table où Jean-Claude écrivait, le dos tourné à la porte, était couverte de journaux et de photographies.

Sans bouger la tête, il dit d'un ton excédé :

— Quoi ? Que voulez-vous ?

Antoinette ne répondit pas immédiatement.

Jean-Claude aperçut, dans la glace de la cheminée, en face de lui, la forme noire au chapeau démodé d'une femme qui tenait un sac à main et un parapluie.

Il se retourna :

— Ma sœur !...

— Oui, Jean-Claude. Je suis venue...

— Quelle figure ! Tu me fais peur. Es-tu malade ?... Quoi ? Tu ne veux pas m'embrasser ? dit-il, surpris par l'attitude de Mlle Masseret. Je ne sais pas deviner les énigmes. Qu'as-tu ? Que se passe-t-il chez toi ?

Elle s'assit, tenant toujours son sac et son parapluie. Ses grands yeux brillaient d'un feu sec. Sur ses tempes

jaunes, des mèches de cheveux montraient plus de gris que de brun.

— Tu ressembles à la Sibylle de Cumes, mais si elle ne parlait pas clair, elle parlait, dit Jean-Claude impatient. M'expliqueras-tu...

— Camille Rufaud est morte. Enterrée d'hier.

Les paupières de Jean-Claude battirent et ses joues maigres, toujours si pâles, devinrent plus pâles. Il prit machinalement un couteau à papier qui se trouvait à sa portée, le mania, le remit sur la table, et, tout à coup, gêné par le silence anormal de sa sœur, il demanda :

— Morte de quoi ?

— D'une crise d'urémie, en quelques heures.

— Une crise d'urémie, à son âge ?

— Il y a huit jours, elle avait pris un tube entier de véronal.

Jean-Claude respira profondément.

— Camille était folle, au moins demi-folle. En voilà la triste preuve.

— Folle, non. Désespérée.

— De quoi ? De son mariage imbécile ? Rufaud ne vaut pas la peine qu'une femme de vingt-deux ans s'empoisonne pour se délivrer de lui. La vie est longue. Camille n'a pas su attendre. C'était une pauvre tête. Les anxieux comme elle sont prédestinés au suicide. La maladie nerveuse explique sa résolution.

— Il y a d'autres raisons.

— Vraiment ?

Les doigts gantés de Mlle Masseret se crispaient sur son sac.

— Tu les connais, et moi aussi, je les connais. Je ne ferai pas la Sibylle. Je parlerai simple et net. Camille a pris ce poison le soir même d'une promenade avec toi, le vendredi saint. Tu l'avais emmenée dans les bois de la Faurie, et le lendemain tu es parti... Ne te récrie pas ! Camille s'est confessée à moi, avant de se confesser au prêtre, — car, Dieu merci ! elle est morte réconciliée, la pauvre enfant ! — et elle t'a pardonné...

— Qu'avait-elle à me pardonner, Antoinette ?

— Je ne fais pas de phrases tragiques, nous ne sommes

pas au théâtre. Je suis calme, tu le vois. Tout à l'heure, je m'en irai et nous ne nous reverrons plus, mais il fallait que je te dise, moi-même, ce que nous sommes seuls à savoir. Jean-Claude, tu as assassiné Camille, savamment, lâchement. Tu l'as salie sans la corrompre tout à fait, parce qu'il y avait encore quelque chose de bon et de pur dans cette âme mal défendue. Tu l'as salie et tu l'as détruite. Pourquoi ? Parce que tu es un pervers. La perversion, je ne savais pas ce que c'était. Je l'apprends par toi : le mal gratuit, le mal pour le mal. Que tu sois mon frère, c'est une honte que je porte avec une révolte de tout mon être. Te voir, de mes yeux, ce m'est un supplice. Camille t'a pardonné, moi, pas encore. Je ne peux pas. Entre toi et moi, il y a Camille morte, Fancy rejetée à la rue. Il y a...

Jean-Claude se mit à ricaner. Il avançait sa tête rousse d'un mouvement presque animal, et tout à coup son âme parut sur son visage. Le feu rougeâtre de ses yeux, le morne éclat de son rire lui donnèrent l'aspect d'une hyène.

— Fancy... Parbleu ! Tu m'amuses, ma sœur, avec ta morale. Ote donc la poutre qui est dans ton œil. Fancy !

Antoinette se leva. Son parapluie et son sac lui échappèrent. Elle les ramassa, courbée sous le ricanement ignoble, et tâtonnant parce que ses yeux ne voyaient plus. Sa jupe balayait la poussière. Elle se redressa d'un effort de reins. Ses joues étaient d'un rouge sombre. Ses oreilles bourdonnaient. Dans la galerie, parmi les cadres et les chevalets, elle marchait à tout petits pas, comme une vieille.

IV

Chaque jour, l'abbé Privat montait à l'Espinouse. Son cœur d'ami, son âme de prêtre souffraient avec Mlle Masseret. Elle avait besoin de lui. Elle n'avait besoin que de lui. Depuis son retour de Paris, elle refusait toutes les visites. Sa porte s'ouvrait seulement pour le curé de Combrière et pour Rufaud.

Le papetier cherchait auprès d'elle la force qu'il n'avait pas ; elle cherchait auprès de l'abbé Privat une force qu'elle n'avait plus, et la force de l'abbé Privat soutenait ces deux êtres dont la plus misérable n'était pas l'homme, malgré son

deuil. Rufaud, en perdant Camille, ne perdait qu'un plaisir de sa chair vieillissante, une affection étrangère au vrai mariage chrétien. Sa douleur rugissante s'apaiserait. Il venait à l'Espinouse remâcher des souvenirs, pleurer sur les mains d'Antoinette, et il s'en retournait allégé. Plusieurs fois, Mlle Masseret avait senti dans son haleine un relent d'alcool. Elle ne s'indignait pas. Pauvre malheureux Rufaud ! Elle ne s'étonnait pas. Elle ne pouvait plus s'étonner de rien.

Le curé arrivait à la fin de l'après-midi. Il savait que l'heure du crépuscule est terrible aux solitaires qui souffrent. Il ne voyait plus surgir du sous-sol, dans le vestibule de l'Espinouse, le maigre corps et la figure de guingois de l'Infélicité domestique. Mlle Masseret s'en était délivrée, après une scène qui avait eu le caractère d'un jugement et d'une exécution. Une Italienne de la ferme la remplaçait, et, si odieuse qu'eût été l'ancienne servante, son départ rendait plus évidente la révolution accomplie dans la maison et dans la vie de la maîtresse.

Naguère, l'on recevait de toutes choses, à l'Espinouse, comme de la personne d'Antoinette Masseret, le sentiment de la stabilité et de la certitude ; tout était vrai, solide, sûr, construit pour durer. Maintenant l'on était comme dans ces habitations qu'a ébranlées la première secousse d'un tremblement de terre et qu'une seconde secousse, attendue à chaque moment, achèvera de détruire. La vie se suspend. Tout devient provisoire.

L'abbé Privat constatait partout des fêlures. L'Italienne ne prenait pas encore le rythme des habitudes qui participe à l'atmosphère d'une maison, et Mlle Masseret y semblait indifférente. Elle avait perdu de sa vitalité. Ses yeux se ternissaient ; ses gestes étaient lents ; la vibration cuivrée de sa grosse voix s'amortissait. Elle portait plus que son âge. Ses cheveux blanchissaient. Elle avouait qu'elle les perdait par poignées tous les matins. Ces signes d'une déficience physique dont il connaissait les causes morales attristaient le curé Privat.

Ils parlaient peu de Camille. Ce que le prêtre en aurait pu dire appartenait au secret de la confession, et Mlle Masseret n'avait rien à lui apprendre. Ils écartaient, par un accord tacite, les images de la brève et terrible agonie, de la

morte couchée entre les cierges et les fleurs, du mari effondré, et d'une chapelle blanche, parmi les sapins et les cyprès. Ils ne voulaient, ni l'un ni l'autre, prononcer le nom de Jean-Claude. Leur entretien n'était fait que de menus détails sur les menus événements du jour, d'allusions, de sous-entendus, de silences. M. Privat s'en allait, le cœur pesant. « Quel bien ai-je fait à Mlle Masseret ? se disait-il. Aucun. » Il en aurait pleuré. Elle, restée seule dans son bureau, retardant le moment d'allumer la lampe, songeait : « Il m'a tout de même fait du bien », et elle lui en était reconnaissante, avec cette affection sèche qui était dans son cœur comme la seule plante encore vivace dans les pierres et les sables d'un ruisseau tari.

Ce desséchement de l'amitié correspondait au desséchement de la piété. Mlle Masseret accomplissait tous ses devoirs, priait aux heures prescrites, assistait à la messe, mais s'abstenait de la communion. Elle disait au Christ : « Le cœur n'y est pas. L'esprit n'y est guère. Je ne suis pas digne que vous entriez dans ma demeure. Laissez-moi me remettre. Je ne m'éloigne pas de vous. »

Ce n'était ni bien penser ni bien dire. Elle le savait. Elle ne mentait ni à Dieu, ni à elle-même. « Je devrais me jeter à vos pieds, et vous crier : « Voyez ma misère. Guérissez-moi ! » La vérité, c'est que je vous aime mal, et pas assez. Je suis dans la nuit obscure qui est affreuse, même aux grands saints. »

— Pourquoi vous priver des sacrements ? lui dit le curé, une fois qu'elle exposait cet état cruel. J'ai passé par la même épreuve, et c'est ma messe quotidienne qui m'a aidé à la supporter.

Elle répondit :

— Il est écrit : « Avant d'aller à l'autel, pardonne à ton frère. » Je n'ai pas encore pardonné.

Il arriva, un soir, si troublé qu'il balbutiait presque.

— Il y a... Je me trompe sans doute... Vous verrez vous-même... Ce sont des journaux que j'ai reçus, et ce catalogue... Je ne suis pas compétent dans ces sortes d'affaires, mais... ce n'est pas ce que je croyais... et je crains, oui, je crains...

Mlle Masseret prit les papiers qu'il avait apportés.

— Le catalogue de l'exposition et les articles de publicité ?

Je vais les recevoir. Sincèrement, je n'y tiens pas, même si l'on dit du bien de vous. Tout ce qui vient de ce côté-là m'est suspect, tout a un goût de poison.

Elle feuilleta la brochure dont le papier, l'impression, les lettres ornées en rouge et noir, les culs-de lampe gravés sur bois, révélaient le goût délicat de Jean-Claude. Quelques photographies l'illustraient : des Vierges du douzième siècle, un Christ espagnol à jupe de velours et à perruque, un Bouddha du Cambodge, deux masques nègres, et cette tête aux yeux d'émail, au nez busqué, à la bouche lippue que l'abbé Privat avait appelée « le mage Gaspard ».

La partie du texte qui concernait les ouvrages du curé était soulignée au crayon bleu.

«... Ce n'est pas pour marquer un contraste que nous avons placé sur le même rang, éclairés du même jour, les idoles africaines, les masques polynésiens et les bois sculptés de l'abbé Martial. Il existe entre ces ouvrages, produits de la tradition ou de l'instinct, une parenté si étrange qu'elle gênera peut-être quelques bonnes âmes. Les bonnes âmes verront dans ces bois magnifiques d'un artiste ignoré et qui s'ignore lui-même, autant de pierres de scandale. Mais l'auteur ne le saura pas. Comme prêtre, il est du parti des bonnes âmes. Comme artiste, il les bafoue, sans s'en douter, et c'est cette dualité de son tempérament qui lui vaut notre sympathie. C'est un brave curé, qui vit dans un village corrézien, quelque part entre Egledour et Meyssac, et qui n'est jamais entré dans un autre musée que dans celui du Cloître de Tulle ; qui n'a eu pour maîtres et pour modèles que le rétable de son église, ses modillons, ses saints de bois quasi pourris, son gisant à la face martelée. La technique ? Il l'a reçue d'un vieux berger, étant berger lui-même, comme Giotto. L'occasion ? C'est la solitude et l'ennui qui la lui donnèrent. Aussi peu soucieux d'éthique que d'esthétique, il a exprimé l'obscur génie de sa race primitive, et ce n'est pas un génie chrétien. Quel que soit le nom qu'il leur donne, — Antoine, Pierre, Jean-Baptiste, Gaspard, — ces êtres n'ont pas été baptisés par l'eau ; ces êtres n'ont pas connu le Christ ; ces êtres ne savent pas même qu'un Dieu peut exister. Ils sont dieux à leur façon. Ils sont l'Esprit de la Terre, sous ses

visages divers ; ils sont les forces aveugles de la nature ; et parce que le berger des solitudes limousines possède la même science magique que le *griot*, ils sont aussi les puissances maléfiques. Voyez celui que le sculpteur ingénu présente comme « le mage Gaspard ». En langue limousine, le « mage », ou « metje », c'est le sorcier. L'abbé Martial a déguisé en saints les démons de la magie noire... »

Mlle Masseret ferma la brochure.

— Quel galimatias !

— Très mauvais, très dangereux pour moi ! dit le curé qui suait de crainte. Qu'est-ce qu'on a vu, qu'est-ce qu'on prétend montrer, dans mes malheureuses sculptures ? De quoi et de qui ai-je l'air, moi, ecclésiastique ? D'un païen, d'un sauvage, d'un nègre, et pas même d'un nègre baptisé. Voyons, mademoiselle, est-ce que mes bonshommes vous ont jamais fait penser à l'Esprit de la Terre, aux forces aveugles, aux démons et à la magie noire ?

— Ils m'ont paru bien laids, mon pauvre curé, mais c'est tout.

— Des pierres de scandale ! C'est écrit, là, imprimé en noir sur blanc. Des pierres de scandale pour les bonnes âmes que je... je bafoue !... Lisez, mademoiselle, relisez... Comme artiste, je les bafoue !... Où va-t-on chercher ces... horreurs-là ? Que fait-on de mon honneur de prêtre ? Bafouer les bonnes âmes ! Les scandaliser ! Glorifier le Diable ! C'est le sens de tout ce fatras. Mon œuvre glorifie le Diable !

Il avait les yeux pleins de larmes. Ses mains frémissaient en touchant les papiers qu'il froissa, avec l'envie de les déchirer. Mlle Masseret dit tristement :

— Mon pauvre curé, ce n'est pas vous, c'est un autre qui glorifie le Diable. Vous n'êtes que son instrument irresponsable et innocent. Il veut m'atteindre à travers vous. Jean-Claude se venge.

Pendant quelques jours, ils espérèrent « qu'on n'en parlerait pas ». La peinture et la sculpture, qui s'y intéresse au fond des provinces ? L'abbé Privat voulait obliger la galerie Goldenberg-Masseret à retirer ses ouvrages de l'exposition, à supprimer le paragraphe du catalogue qui le concernait. Mlle Masseret lui prouva qu'il n'avait point de droits sur des objets vendus, et qu'il avait signé son consentement

à leur exhibition publique. Protester dans les journaux, c'était servir les intérêts des marchands. Ils ne demandaient que le scandale.

Et le scandale éclata. Un journal qui donnait d'excellentes critiques, publia un article sur « l'abbé Martial, sculpteur de sorciers », et les lecteurs pouvaient comprendre que cet abbé était sorcier lui-même. Un autre journal reprit le thème en l'aggravant : le « prêtre-sorcier » devenait un *outlaw* de l'Église, une sorte d'hérétique, probablement interdit. Dans la revue *Fétiches*, sous la signature d'un célèbre critique israélite, parut une étude sur *le Manichéisme dans l'Art*, et l'abbé Martial y était nommé.

Les journalistes parisiens avaient déniché le prêtre qui se cachait sous ce prénom. Il vint trois ou quatre enquêteurs à Combrière. Le curé leur ferma sa porte. Ils prirent des photographies du presbytère et de l'église, firent parler les paysans, inventèrent ce qu'on n'avait pas dit, et mirent sel et poivre, sans mesure, dans le ragoût qu'ils cuisinèrent pour leurs journaux. Ce n'étaient pas de méchants hommes. C'étaient même de très bons garçons, qui n'eussent fait volontairement ni tort ni peine à qui que ce fût, mais ils ne pensaient jamais à l'effet de leurs imaginations et de leurs indiscrétions sur les gens dont ils parlaient à la légère : ils ne pensaient qu'à paraître mieux informés que les camarades, à contenter leurs directeurs et à divertir le public.

L'abbé Privat dit à Mlle Masseret :

— Je suis convoqué à l'Évêché samedi prochain. C'était inévitable. Je comprends que Monseigneur soit indigné. Que lui dirai-je ?

— Dieu vous aidera à vous justifier. La pureté de vos intentions, la méchanceté d'un ennemi...

— Le fait est là. Je suis la pierre de scandale. Moi-même, je le reconnais. Je ne me défendrai pas.

Elle lui promit d'envoyer Gassin avec la voiture au train du samedi soir. Il le ramènerait à l'Espinouse.

— Nous dînerons ensemble, et nous nous réconforterons. Tout ira bien.

Cependant, elle était inquiète. Elle savait ce que signifie, pour l'autorité ecclésiastique, ce terrible mot : « scandale ». L'évêque était homme de cœur, et saint homme. Il avait

toujours témoigné de l'estime à Mlle Masseret, qu'il connaissait par son dévouement aux œuvres catholiques. Il ne refuserait pas de l'entendre, mais l'intervention d'un laïc et surtout d'une femme, dans une affaire de discipline intérieure concernant un membre du clergé, pourrait nuire à celui qu'elle prétendrait servir. Quelle conjoncture délicate !

Mlle Masseret s'interdit un geste impulsif. Elle s'obligea de réfléchir, avec une tête froide, et résolut d'écrire à Monseigneur pour lui exposer les faits dans leur réalité (qu'elle était seule à connaître) et parce qu'elle avait, dans ces faits, une part de responsabilité. L'abbé Privat était la victime innocente d'un abus de confiance. Jean-Claude Masseret et Goldenberg l'avaient pris dans un traquenard, profitant de son ignorance et de son ingénuité pour le dessaisir de tous droits sur ses œuvres, pour publier des commentaires tendancieux et perfides et dénaturer à de basses fins de publicité le caractère d'un prêtre aussi modeste et naïf que respectable.

« Ce n'est point parler au figuré, Monseigneur, que de dire : « Ils l'ont livré aux bêtes. » Ces entrepreneurs de scandale sont féroces. Qu'une personne de ma famille ait contribué à cette vilenie, j'en éprouve de la honte et de la douleur, et je ne saurais l'excuser, encore moins me rendre complice, par mon silence, de sa mauvaise action. Je la réparerai autant qu'il me sera possible, et d'abord en libérant ma conscience de chrétienne, devant vous, Monseigneur, qui avez pour vos enfants un cœur véritablement juste et paternel... Et puisque ceci ne sera lu que de vous et de moi (car je vous demande le secret sur cette lettre), je ne manque pas à l'amitié déférente que je dois à M. l'abbé Privat en vous révélant l'emploi qu'il a fait de la somme reçue en paiement de ses ouvrages... »

La lettre terminée, Mlle Masseret se dit : « M. Privat ne serait pas content. J'ai failli à ma promesse », et elle ne s'arrêta pas à ce scrupule. Elle calcula que ce plaidoyer véridique parviendrait à l'évêché le vendredi. Monseigneur ne serait-il pas choqué de cette initiative ? « Pourquoi le serait-il ? C'est son état de défendre le faible contre le puissant et l'innocent contre l'injuste, ou bien, ce n'est pas

la peine de coiffer la mitre. » Mlle Masseret faisait confiance au prélat, mais elle serait anxieuse jusqu'au samedi soir.

Il lui suffit de voir la mine de M. Privat pour comprendre que la foudre était tombée.

Il ne se plaignit pas. Il fit simplement le récit de l'audience qu'il avait eue. Monseigneur lui avait témoigné une paternelle bonté.

— Je ne me suis pas défendu. Monseigneur, qui a une faculté absolument extraordinaire de saisir et de comprendre les faits, est mieux informé que je ne l'espérais. Il m'a dit : « Vous êtes tombé dans un piège. Vous avez péché par excès de candeur. » Cette indulgence, à laquelle je ne m'attendais pas, m'a presque privé de la parole, tant j'étais ému. Après m'avoir consolé, Monseigneur m'a fortement admonesté. Il m'a fait sentir que je suis responsable (en partie seulement) de ce scandale qui désole les âmes pieuses ; que j'ai cédé à mon goût pour la sculpture, qui n'a rien de blâmable en soi tant qu'il ne devient pas une passion. « Le talent, a dit Monseigneur, est un don du Saint-Esprit. Des moines furent de grands artistes, mais, d'après ce qu'on écrit de vos ouvrages, vous n'êtes pas un Fra Angelico. Vos sculptures, hélas !... » Il n'a pas achevé la comparaison, qui m'eût écrasé. Il a repris : « Pour racheter le mal dont vous fûtes l'occasion, faites un acte d'humilité courageuse : renoncez à cette amusette de sculpture. Je ne vous l'ordonne pas. Je vous le conseille... » Et j'ai renoncé. C'est à peine un sacrifice. Ce qui est le plus dur...

Il fit une pause. Mlle Masseret le laissa prendre force. Elle avait pitié de ce visage dont les yeux étaient ceux d'un enfant battu qui accepte le châtiment.

— Il me semble, dit-elle, que Monseigneur a été bien bon, bien indulgent. Cela doit vous fortifier...

— Vous ne savez pas tout, mademoiselle. Je suis déplacé. Oui, je vais quitter Combrière. C'est une sanction, c'est une nécessité. On a trop parlé de moi dans la paroisse. Il y a eu des plaintes. M. le doyen est très animé. Il a raison. Je vais quitter Combrière. Je ne sais pas encore où l'on m'enverra. Sans doute à l'autre bout du département. C'est une épreuve que Dieu a voulue pour mon bien. Elle est grande...

V

L'abbé Privat n'était plus curé de Combrière quand il dit la messe, pour la dernière fois, dans l'église qu'il avait tant aimée. Elle était vide. Le banc-d'œuvre, les rangs de chaises inoccupés, le silence de la nef où il n'entendait que le bruit de ses souliers sur les dalles firent mesurer au pauvre prêtre la désaffection de ses paroissiens. A cette messe d'adieu, une seule assistante : Mlle Masseret.

Après l'ultime bénédiction, l'abbé, précédé de l'enfant de chœur, regagna la sacristie. Aussitôt, il congédia le petit garçon. Seul, il rangea les burettes, la clochette, l'encensoir et les vêtements sacerdotaux, propriété de la paroisse : l'étole en soie ancienne, le manipule, la chasuble verte à croix de roses qu'il ne remettrait plus.

L'aube lui appartenait. Mlle Masseret l'avait cousue et brodée pour lui, au point de reprise sur fond de tulle. Il l'emporterait à Chadourgnac, sa nouvelle cure, village perdu dans l'immensité du plateau de Millevache.

Il achevait de la plier quand Mlle Masseret entra.

— J'ai pensé, dit-elle, que ce serait gênant de vous faire ma visite au presbytère, un jour de déménagement, et que nous serions aussi bien ici.

Elle s'assit dans le fauteuil au velours mangé des vers, qui était le trône de Mgr l'évêque, et considéra le désordre de cette sacristie, ce désordre que M. Privat, à force d'y vivre, ne voyait plus. Jamais elle n'avait pu le persuader que les toiles d'araignées sont un fâcheux ornement et que la vieille lanterne des Pénitents, les chandeliers argentés, les livres à la reliure disloquée, les bouts de cierges, le drap mortuaire sur le dos d'un fauteuil de paille, offusquent les yeux des visiteurs. Ce pauvre abbé était incurable.

— Vos meubles partent par camion à neuf heures. Gassin vous conduira au train. Vous m'excuserez de ne pas être à la gare. Ce n'est pas par indifférence.

— J'en suis sûr.

— Personne n'est venu, ce matin, pas même nos vieilles. Tout le monde est aux champs, dans cette saison.

Il eut un sourire triste :

— On me tient rigueur. Ces gens sont choqués parce que je suis le curé « qu'on a mis dans les journaux ». Ils ne savent pas très bien pourquoi, mais ils savent que cette sorte de publicité n'est pas convenable pour un prêtre. L'honneur de la paroisse leur semble compromis. A leur place, je sentirais de même. Ils n'étaient pas méchants et peut-être dépendait-il de moi qu'ils fussent meilleurs.

— Leur bêtise est leur excuse, mais il n'y a pas de bêtise sans un grain de méchanceté. Voyez Félicité... Quels que soient les gens de Chadourgnac, vous ne risquez pas de perdre au change.

— Je sais ce que je perds.

— Et moi donc !

Il croisa ses mains de sculpteur et de jardinier, brunes, noueuses, aux ongles cassés, sur la ceinture qui serrait sa soutane autour de son corps chétif. En un mois, il avait beaucoup maigri, et Mlle Masseret, depuis qu'elle était revenue de Paris, était plus changée encore : tassée, appesantie, et toujours le sang à la tête.

— Mon pauvre curé, vous rappelez-vous le matin où nous étions ici, comme nous y sommes en ce moment, après la messe ? J'avais reçu certaine lettre de mon frère et j'étais hors de mon bon sens à l'idée de quitter l'Espinouse.

— Je me rappelle tout.

— J'aurais dû vendre et partir. Le malheur fût venu s'il devait venir, mais il eût pris d'autres formes. Il ne vous eût pas touché. Le malheur !... C'est ce que nous appelons quelquefois, parce que nous ne savons rien, « bonheur » ou même... « miracle ». J'ai demandé la vie de mon frère. Elle m'a été accordée. Par qui ? Par le bon Dieu ? Je l'avais cru. Mais la vie de Jean-Claude, c'était pour vous et pour d'autres une promesse de douleur, de misère, de mort. Si le Diable faisait des miracles, je dirais que c'est un miracle du Diable.

— Il n'en fait pas. Dieu ne le lui permet pas, vous le savez bien.

— Alors, il n'y a pas eu de miracle. Nous nous sommes trompés. On juge l'arbre à ses fruits et le miracle par ses suites. Vous connaissez les suites de cette guérison. Ah ! mon pauvre curé, cette idée me possède. Elle est le fiel et la cendre mêlés à ma nourriture. J'ai eu l'audace de me croire favo-

risée d'une exceptionnelle grâce. J'ai péché par orgueil. Je suis punie. C'est horrible de se dire : « J'ai crié vers Dieu et Satan a répondu. » Moi qui avais si peu de souci du démon, vous en souvenez-vous ? Je vois, je sens sa présence. Je ne peux plus prier. Mon cœur est un caillou.

— D'un caillou frappé, le feu jaillit. C'est ce que je me dis à moi-même, qui ai aussi le cœur bien dur, et qui souffre de la même aridité que vous. Quant au miracle, je n'ose décider qu'il n'y a pas eu de miracle. Souvenez-vous de ce qui est écrit dans l'Évangile de saint Luc : « *Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va, par les lieux stériles, cherchant le repos et, n'en trouvant pas, il dit : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Et, quand il arrive, il la trouve balayée et ornée. Alors, il s'en va et prend avec lui sept esprits plus méchants que lui et, entrant dans cette maison, ils y habitent. Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.* » Cet homme, qui avait été délivré de l'esprit impur, c'était un miraculé. Sa maison intérieure avait été balayée et ornée, mais il n'a pas su fermer la porte. Peut-être faut-il interpréter ainsi l'histoire de votre frère.

— « *Le dernier état de cet homme devient pire que le premier.* » Cela fait trembler... Et Camille, entraînée par lui...

— Camille a été la victime expiatoire. Elle a payé pour nous tous.

— Nous payons, nous aussi.

— Nos peines passeront. Elle, il lui en a coûté la vie.

Mlle Masseret se demandait :

« Est-ce bien l'abbé Privat que j'entends, cet ignorant, ce bégayeur, incapable de dire quatre phrases sans buter ? La souffrance a délié son intelligence et sa langue... »

Il reprit :

— Ma bien chère demoiselle, ma bien chère amie (permettez-moi de vous nommer ainsi, avec tout mon respect), votre vie n'est pas achevée, ni la mienne, ni celle de votre frère. L'arbre a donné des fruits amers. Peut-être, dans une future saison, en produira-t-il, sur quelque haute branche, d'autres qui nous seront salutaires. Peut-être mûrissent-ils, déjà. Cette épreuve que je subis...

— Injustement.

— Non, pas injustement. Je suis sûr de l'avoir méritée.

J'ai trop aimé la sculpture ; j'ai trop cédé à la sensibilité, à la tristesse. Je n'ai pas été assez viril. Je me le dis tous les jours, et vous savez que c'est vrai.

— Vous êtes un bon prêtre, monsieur Privat. Votre vie est pure et votre âme droite.

— Cela ne suffit pas pour être vraiment un bon prêtre. Je n'ai pas été, je ne suis pas détaché. J'ai été trop à moi-même. Dans la paroisse où je vais aller, je serai tout à tous.

— Si vos ouailles ressemblent à celles-ci, vous aurez des déceptions, avec des cœurs fermés, des âmes sourdes.

— Que Dieu m'aide : les cœurs s'ouvriront, les âmes entendront, et n'y eût-il qu'un seul cœur, qu'une seule âme à me répondre, mon effort ne sera pas vain. J'ai beaucoup médité sur ces choses, parce que je ne dors guère. Les nuits sont longues quand on souffre, et la résignation, la soumission n'empêchent pas que les regrets de ce qu'on quitte ne soient cruels. J'aimais Combrière. J'y avais des refuges d'amitié. Ah ! mademoiselle, les bonnes pensées qui me viennent sont comme des nuages flottants, tout en haut de mon esprit. Elles ne coulent pas en pluie bienfaisante, elles ne pénètrent pas jusqu'au tuf du cœur.

— Et moi, je n'ai même pas ces bonnes pensées. Je n'ai rien. Je ne sens rien. Je ne suis rien. C'est extraordinaire que, sur cet abîme de néant, la foi puisse surnager.

— Et elle surnage ?

— Oui. Cela m'étonne. Une foi sèche et sans amour.

— L'amour reviendra.

Elle regarda son bracelet-montre :

— Je crains de vous mettre en retard.

Ils rentrèrent dans l'église déserte. L'abbé Privat fit une génuflexion et, quand il se redressa, ses yeux étaient brouillés de larmes. Il contempla la voûte qu'il avait peinte de ses mains, le rétable foisonnant de figurines entre les colonnes torses où s'enroulent des vignes d'or, la *Pieta* rustique dans la chapelle où repose le Chevalier sans nom et sans visage, et le saphir du vitrail, bleu et brûlant comme une tendresse angélique où la chair et le sang n'ont point de part.

Chère église de Combrière !

Avec un sourire courageux, il dit à Mlle Masseret :

— Vous avez raison de ne pas m'accompagner au train.

Je comprends votre sentiment. C'est ici, et non ailleurs que nous devons nous dire adieu. Prions ensemble.

Ils s'agenouillèrent, elle un peu en arrière de lui, devant la grille du chœur. M. Privat commença à voix basse :

« *Pater noster...* »

Toute l'église, ses pierres, ses bois sculptés, ses douces dorures, son ardent saphir, ses tombeaux priaient avec lui.

« *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* »

La voix de l'abbé Privat s'affermissait à chaque phrase, et ce fut presque tout haut, dans le froid silence sonore, qu'il prononça :

« *Et ne nos inducas in tentationem, sed libera nos a malo.* »

Mlle Masseret dit avec lui :

« *Amen.* »

Il la reconduisit jusqu'à la porte et lui offrit l'eau bénite. Sans un mot, elle tira le lourd battant de cuir et sortit. Ils savaient l'un et l'autre, dès ce moment-là, qu'ils ne se reverraient jamais en ce monde.

VI

Trois ans après ces événements, déjà bien oubliés de tous ceux qui les avaient vus du dehors, le curé de Chadourgnac faisait le catéchisme à une dizaine de marmots. Cela se passait dans une église moins grande que l'abside de Combrière-le-Vieux et qui n'était d'aucun style déterminable, sorte de cellier de granit brut où l'on entrait par le côté, la façade principale étant inachevée et murée. L'autel, en guise de rétable, avait un panneau de bois découpé, peint d'une terne couleur jaune d'œuf. Les flambeaux et le tabernacle étaient du même bois. Sur les statues, blocs informes, le bariolage ancien s'effaçait.

Les moindres objets de ce pauvre sanctuaire avaient un aspect misérable et puéril, depuis les fleurs en papier de la Sainte Vierge jusqu'aux fleurs naturelles que la sacristine mettait dans des vases de verre bleu gagnés aux foires ou dans des pots de confiture. L'épaisseur des murailles, l'étroitesse des fenêtres, l'humidité du sous-sol entretenaient une fraîcheur et une odeur de cave, et M. le curé Privat y avait pris des douleurs.

Le claquoir retentit. Les pieds nus chaussés de sabots trépignèrent sous les bancs. Le curé distribuait des semonces qui n'effrayaient pas beaucoup cette bande de mal peignés et de mal mouchés. Garçons et filles saluaient l'autel, haussaient le bras vers le bénitier, poussaient la porte aux énormes ferrures. Le battant refermé derrière eux, leurs cris aigus éclataient. Le prêtre souriait à ces piaillements d'oiseaux. Il aimait les enfants. Il tâchait de les instruire par des histoires tirées de l'Écriture et aussi de la vie quotidienne du village. Quand le français n'y allait pas, le limousin y allait. Avant tout, M. Privat voulait que Dieu fût aimable à ces petits paysans sauvages et qu'il en fût aimé.

A son tour, il sortit. Appuyé sur sa canne, marchant lentement à cause de ses rhumatismes, il laissa derrière lui la place où il y a un arbre, le seul grand arbre de Chadourgnac, au-dessus d'un abreuvoir et d'un banc de pierre. Il longea le cimetière plein de cailloux et d'orties, beaucoup de tombes étant abandonnées parce que le pays se dépeuple, et il fut tout de suite hors du village qui disparut dans un pli du terrain.

C'est le caractère du haut plateau corrézien que cette royauté de la solitude. A peine franchi l'espace étroit où les maisons se resserrent et font le gros dos sous le vent, la solitude souveraine s'étend à l'infini sous le dôme du ciel. Nulle part de crêtes dessinées, sauf vers le sud-est où brillent, par les jours clairs, les neiges argentées du Mont-Dore. Le plateau, dressé à huit ou neuf cents mètres d'altitude, ondule comme un troupeau de bêtes géantes, pétrifiées depuis le déluge, tendant leurs dos et leurs croupes aux fouets de la bise et de l'éclair. D'où ce nom mystérieux : Millevache.

Un sentier montant conduisit l'abbé à une croix de fer élevée sur un piédestal de trois marches. Il s'y assit pour reposer ses jambes douloureuses. De ce point, appelé le Signal de Chadourgnac, il dominait la houle des landes colorées par les lilas, les roses, les pourpres, les rouges bruns de la bruyère en fleur. Le soleil de ce jeudi de juin piquait comme les mouches avant l'orage et c'était bien l'orage que cette chaleur cuisante annonçait. De grosses nuées de plomb s'accumulaient à l'ouest et au sud où l'horizon fondait en vapeurs

pareilles à la fumée de la tourbe. Le vent ne poussait pas ces nuées : elles paraissaient se former d'une obscure exhalaison de la terre. Cependant, elles gagnaient. Le soleil voilé les cerna d'un fil éblouissant, puis se perdit dans leur épaisseur, et l'immense paysage désert s'assombrit. Parfois l'épée d'un rayon trouait la masse nuageuse, touchait un sommet ou une pente, allumait dans les bruyères une merveilleuse améthyste, feu violet qu'éteignait la cendre de l'orage. Le rayon s'évanouissait. La nuée se refermait. Au-dessus de l'Auvergne noire, l'écharpe effrangée d'une averse rayait le ciel.

M. Privat regardait l'orage approcher et il se demandait si le facteur, en route pour Chadourgnac, arriverait avant la pluie. Ce facteur lui apportait rarement du courrier, sauf le premier jeudi du mois où le curé recevait une lettre de Mlle Masseret. Il y répondait aussitôt et c'était le seul lien matériel qui les rattachât l'un à l'autre et à leur vie ancienne, à ce Combrière dont le souvenir brillait dans la mémoire du prêtre comme la colline de bruyère mauve, ensoleillée parmi les brouillards orageux.

Aujourd'hui, le facteur était en retard. Le courrier avait-il manqué ? M. Privat ne l'attendrait pas sur la route. Rien, pas même l'espérance inquiète d'une joie, ne devait modifier le rythme de sa vie. En arrivant à Chadourgnac, il avait compris qu'il succomberait à la tristesse d'un isolement sans atténuation et sans rémission, s'il ne se faisait de cet isolement une loi de sa vie, et de son épreuve, une croix qu'il porterait plutôt que de la traîner, jusqu'à l'heure où il l'embrasserait avec amour. Il avait entendu des moines octogénaires affirmer que, dans la régularité de leur vie cloîtrée, la notion du temps s'efface et que cinquante années passent comme cinquante jours. Il se créa donc une clôture idéale, une règle, une discipline, et s'interdit le moindre changement qui ne fût pas commandé par un devoir. Il ne prenait pas de congés, n'allait que chez les affligés et les malades, parlait peu, mangeait peu, dormait peu, donnait tout ce qui ne lui était pas strictement indispensable. Le silence de son logis était extraordinaire. Le chien même aboyait en sourdine. La porte n'était fermée ni jour ni nuit. Il n'y a pas de voleurs à Chadourgnac, et, s'il y en avait, que trouveraient-ils à larronner dans un presbytère où les ermites des anciens

temps auraient pu s'établir, aussi bien que dans une grotte, par pénitence ?

Les gens de Chadourgnac ressemblent à leur terre. Leur rudesse est proverbiale. Ceux de Combrière, par comparaison, semblent raffinés. Cependant ils s'attachèrent à leur curé, et le Limousin, quand il donne sa confiance, ne la donne pas à demi. Ces fils de bergers reconnurent un homme de leur race, qui parlait leur patois, qui connaissait les maladies des moutons et les remèdes à ces maladies. On crut même qu'il possédait les « pouvoirs » que les pastours de la montagne se transmettent, secrètement, de père en fils. Cette croyance le fâcha beaucoup. M. Privat détestait la magie, même « blanche », et les sorciers, comme s'il avait eu contre eux un grief personnel. Cela n'empêchait pas ses paroissiens de consulter le *metje* plutôt que le vétérinaire, lorsque M. le curé avait épuisé sa science et que la vache, ou le porc, ou le mouton était condamné.

Si les premières années de son ministère à Combrière-le-Vieux avaient été dures, que pouvait-il espérer de Chadourgnac ? Il y apportait un cœur plus mûr et plus meurtri, où saignait la cicatrice neuve d'une blessure. Il avait perdu la présence réelle de son unique amitié. Enfin, au moment même qu'il renonçait à la sculpture, il comprenait ce qu'elle était pour lui. Jamais il ne s'était connu comme un artiste. Cette révélation lui venait lorsqu'il devait cesser de l'être. La parole qu'il avait donnée avec une honnête sincérité et qui avait paru à Monseigneur le simple abandon d'une « amusette », c'était la mort d'une moitié de lui-même. Il fit le sacrifice comme il eût coupé l'un de ses bras jusqu'à l'épaule, et ce sacrifice fut sanglant. Le secret en demeura entre Dieu et lui.

Après trois ans, M. Privat éprouvait encore, devant les statues informes de son église, devant une paysanne portant son nourrisson, devant un vieillard décharné comme un saint Jérôme, le besoin passionné de traduire ces formes dans la matière inanimée et d'infuser à cette matière l'âme et la vie, en imitant le geste de Celui qui pétrit l'homme du limon de la terre.

La tentation de l'art, aussi forte que la tentation charnelle, et qui agit sur les hautes parties de l'être, s'affaiblirait

sans doute, avec le temps, mais le mutilé guéri continuerait de souffrir du membre absent. Souffrance dont personne n'aurait jamais pitié, parce que personne, dans le milieu où vivait M. Privat, n'était capable de la comprendre et même de l'imaginer. Quelqu'un la devina pourtant, y compatit, par une intuition du cœur. Mlle Masseret envoya une caisse de livres à son ami. « Puisque le plaisir de la sculpture vous est refusé, écrivait-elle, prenez l'habitude de la lecture. Les livres que vous allez recevoir, choisis dans l'œuvre de Bossuet, de saint François de Sales, de Lacordaire, des grands bénédictins modernes, furent mes familiers et mes consolateurs, et je veux que vous les teniez de moi. » Une trentaine de volumes, plaisants à voir et à toucher, avec leurs reliures sobres, enrichirent la mince bibliothèque du curé de Chadourgnac. Il les lut et les relut. C'étaient des livres qu'il pourrait relire toute sa vie et qu'il aimerait de plus en plus. Pendant les jours d'hiver et les grandes neiges où le village était coupé du monde, M. Privat essaya de résumer ces lectures par écrit, et même de les commenter. Ce travail exerça son esprit, lui ouvrit des voies nouvelles, et lui fut une aide puissante dans cette évolution spirituelle qui commençait.

A la fin de cette année-là, Mlle Masseret vendit l'Espinouse. Elle annonça cet événement à M. Privat par une lettre qui était aussi une confession. « J'ai remboursé Rufaud, j'ai payé toutes mes dettes, et je me suis assuré une petite rente viagère. Tout le reliquat de ma fortune, bien diminuée par la crise agricole, je le destine aux vieux prêtres sans ressources et à des œuvres de secours aux artistes, particulièrement aux artistes du théâtre, qui comptent, paraît-il, plus de belles âmes et d'âmes chrétiennes qu'on ne le croit dans notre monde provincial. Je veux réparer le tort fait à deux êtres innocents, vous, mon cher curé, et ma pauvre petite Fancy. C'est en votre nom et en son nom que je dispose ainsi de l'argent qui m'appartient et qui ne doit pas aller à mon héritier naturel. L'argent est une arme, et l'homme que vous savez, — elle n'écrivait jamais le nom de Jean-Claude, — quel usage en ferait-il ?

« Quant à moi, après de tristes réflexions sur le sens de ma vie, je me décide à m'installer dans ce couvent de Sainte-

Marie-Mère-de-Dieu, dont la supérieure m'avait dit : « Vous y viendrez. » J'emploierai le reste de mon existence à soigner les pauvres cancéreux comme infirmière bénévole, à prier pour le frère que j'ai trop aimé et que je crains de haïr. Hélas ! je voudrais lui pardonner ses fautes et ses crimes, fautes contre vous, contre moi, contre l'innocente Fancy, crime contre la malheureuse Camille, crimes contre Dieu. Je ne peux pas. Mon cœur dément les paroles que prononcent mes lèvres. L'oraison dominicale est un piège où mon âme révoltée se débat. Un jour, peut-être, je pourrai dire : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » En ce moment, ce serait mentir à Dieu et proclamer ma propre condamnation.

« Nous voilà donc, vous et moi, conduits à un mode de vie qui contrarie notre nature. Vous êtes plus seul qu'à Combrière où vous souffriez tant de la solitude. Je vais habiter une ville que je n'aime pas, un couvent qui ne m'attire guère, soigner des maux qui me répugnent. Mes projets d'avenir, mes rêves permis, mes espérances légitimes, tout s'anéantit. On me dira : « Qui vous oblige à ce renoncement ? Qui vous contraint de choisir cette voie où vous allez marcher ? » Qui ? Une volonté extérieure à la mienne, plus forte que la mienne. Je ne discute pas. J'obéis, encore que j'obéisse sans joie. Mais qu'ai-je à faire avec la joie, maintenant ? »

Elle pardonna, pourtant, après de longs mois de luttes intérieures. Elle était au couvent depuis un an déjà lorsqu'elle put écrire à son ami : « Merci à Dieu ! J'ai trouvé la force du pardon, et la paix m'a été rendue. »

De ce moment-là, datait un nouveau changement. Les lettres de Mlle Masseret devinrent plus brèves, plus rares, et l'effusion de l'amitié sembla se refroidir. M. Privat ne s'y trompait pas. Il suivait de loin l'ascension d'une âme constamment épurée, constamment allégée, qui, dans l'absence et le silence, entraînait la sienne.

Ces billets qu'il recevait, le premier jeudi du mois, c'étaient les fêtes de sa vie, rayons errants sur l'austère paysage intérieur de ses pensées. Il les lisait plusieurs fois et les gardait, bien en ordre, dans une boîte. Petit trésor d'amitié, si

pir, petite lampe cachée, qui se rallumait pour lui aux heures de détresse.

Du côté de l'Auvergne, le ciel était devenu d'un noir fuligineux. Pas un souffle de vent. La terre consternée soulevait le haut plateau comme une offrande à l'orage et l'orage arrivait, traînant les averses dont il tordait la chevelure. Son pas roulait sourdement. Tout à coup, sur le Signal de Chadourgnac, la bruyère frissonna. Les genévriers se courbèrent.

M. Privat songea qu'il aurait à peine le temps de rentrer chez lui avant l'écroulement des grandes eaux. Le facteur avait dû s'abriter dans quelque masure, dans quelque maison roulante de berger. Peut-être n'avait-il pas quitté la gare. Il n'y aurait pas de lettre aujourd'hui.

Deux hommes se hâtaient sur le chemin, vers le village. En voyant M. Privat qui descendait les degrés de la croix du Signal, ils s'arrêtèrent, et l'un d'eux interpella le curé en patois. Il le conjurait de ne pas attirer la grêle. M. Privat connaissait cette croyance populaire que les prêtres savent des mots qui commandent aux météores. Il n'eut pas le temps de répondre. Les deux hommes couraient. Le vent les suivait. La poussière tourbillonnait en remous. Lorsque l'abbé haletant et boitillant arriva au presbytère, de larges gouttes de pluie le cinglaient.

Les deux pièces de son logis étaient toujours sombres, à cause de la petitesse des fenêtres. Il les trouva plus sombres encore et voulut allumer l'électricité. L'usine avait coupé le courant. Soudain, le vent forcené se jeta sur Chadourgnac. Le ciel se déchira. La chambre s'illumina d'une lumière sulfureuse, rapide comme le battement d'une aile bleuâtre. Tout gémit : la charpente, les vantaux des portes, les cheminées ; un torrent coula sur les vitres et par le coffre de l'âtre, et dans une atmosphère de Jugement dernier, retentit le premier coup de tonnerre.

L'abbé avait peur de la foudre, en paysan qu'il était, pour qui l'orage n'est pas une horreur magnifique, mais un danger contre quoi l'homme est impuissant. Le feu du ciel incendie, la grêle dévaste ; le vent emporte les toitures ; des moutons sont frappés dans leurs parcs ; des poussins meurent

dans l'œuf. L'orage, c'est la colère de Dieu. M. Privat fit ce que faisait sa mère : il alluma le cierge de la Chandeleur et récita une prière contre le péril de la foudre et pour le salut des voyageurs. A cet instant, quelqu'un frappa à sa porte. C'était le facteur dont le *ciré* ruisselait.

Il cria : « Je n'entre pas. Je suis trop mouillé ! » Il avait fait un détour, par un sentier de la lande, et M. Privat ne l'avait pas vu. « Voici votre lettre, monsieur le curé. » Il tira la porte, se replongea dans le déluge. L'abbé regarda l'écriture de l'enveloppe. La lettre ne venait pas de Mlle Masseret. Il alla se rasseoir, près du cierge dont la flamme vacillait. Un éclair dessina en bleu la fenêtre. Un éclatement formidable ébranla la maison. L'abbé, fatigué, souffrant, les nerfs tendus, les jambes tenaillées, ne se pressait pas d'ouvrir l'enveloppe.

Il s'y décida enfin, et assura ses lunettes pour déchiffrer l'écriture inconnue. Il lut, dans la clarté vacillante, quelques lignes, et ferma les yeux. Les traits de son visage se durcirent. Il fit un signe de croix et, avec des mains qui se glaçaient, il reprit la lettre.

L'en-tête imprimé portait l'adresse du couvent de Sainte-Marie-Mère-de-Dieu, rue de Paris, au Grand-Montrouge (Seine) et la signature était celle de la sœur Catherine de la Pitié, supérieure.

VII

L'orage s'éloignait. L'eau chantait sur les cailloux des ruelles, se dégorgeait des chéneaux avec des sanglots hoquetants. Un peu de bleu troua le ciel sombre.

Françoune, l'épicière, dont le garçon était enfant de chœur, épongeait les dalles inondées de sa boutique, lorsqu'elle vit venir M. le curé Privat. Il traversait la place et marchait dans les flaques, sans y prendre garde. La Françoune devina ce qu'il lui voulait.

— Vous avez besoin du Jeantou, monsieur le curé ?

— Oui, Françoune. L'heure de ma messe sera retardée demain. Qu'il soit à l'église à dix heures.

— Il y sera, monsieur le curé.

Elle le regarda.

— Vous avez l'air fatigué. C'est l'orage.

— Oui, c'est l'orage.

— Ah ! quand on a des douleurs !...

— *Adesias*, dit-il brièvement, comme s'il était pressé de rentrer chez lui.

Il retraversa la place, se mouillant jusqu'au jarret. Le bleu du ciel s'élargissait. Une odeur délicieuse d'herbes aromatiques montait de la lande. Du côté de l'Auvergne, les masses des volcans faisaient un rempart gris d'ardoise dans le gris fumeux des vapeurs, et la belle courbe irisée de l'arc aux sept couleurs s'y suspendait, presque irréelle. M. Privat l'aperçut comme en songe.

L'église déserte l'attendait. Il frissonna quand l'air humide tomba sur ses épaules. La lampe du sanctuaire, cœur de rubis palpitant, était la seule chose vivante en cette cave de pierre. L'abbé Privat fit une génuflexion et ne se releva pas. Il aurait voulu se coucher sur les dalles et sentir sur son cou le joug du Seigneur.

Des phrases de la lettre qu'il avait lue bourdonnaient à ses oreilles. « Elle m'a chargée de vous avertir, vous le premier, de sa mort et de l'heure de ses obsèques qui seront célébrées vendredi, à dix heures du matin, dans la cathédrale de Tulle. Le corps sera inhumé dans le tombeau de la famille Masseret, au cimetière du Puy-Saint-Clair. Notre amie espère qu'à cette même heure vous vous souviendrez d'elle devant Dieu. »

« Ah ! se disait-il, je me souviendrai toujours d'elle devant Dieu. Nous n'avons jamais cessé d'être devant Dieu, elle et moi... Et, maintenant, elle le voit, face à face !... « *Sa mort nous a édifiées non moins que sa vie. Elle avait monté de la vertu à l'héroïsme, de l'héroïsme à la sainteté.* » Cette religieuse ne craint pas de l'écrire : *la sainteté*... Et moi, indigne, moi !...

Ses larmes coulèrent. Il se frappa la poitrine. « Cœur rebelle, cœur endurci, brise-toi ! O morte bienheureuse, ma seule amie sur cette terre, aidez-moi, si Dieu le permet. O Dieu, permettez qu'un secours me vienne de celle qui m'attend dans votre sein ! Je suis seul. Je suis seul. Il me semble que je perds ma mère une seconde fois, et ma sœur unique. Mon Dieu, pardonnez à ma faiblesse. O grandes saintes qui connûtes la pure tendresse spirituelle, sainte Claire, sainte

Scolastique, sainte Chantal, intercédez pour moi, afin que je sois digne de retrouver Antoinette Masseret qui m'a donné l'exemple du sacrifice et m'a montré le chemin. »

Il mêlait les larmes et les prières, double flot qui coulait comme le sang de ses veines, et sa douleur s'écoulait aussi, le laissant soulagé et brisé. Crise du premier moment, lorsqu'un lien qui tient aux fibres de l'être se rompt. L'extrême sensibilité de Martial Privat se retrouvait intacte pour vibrer sous la souffrance. La nature criait en lui. Elle s'apaisa dans un engourdissement de fatigue. Il cessa de pleurer et de soupirer. Il cessa même de prier. Il resta prosterné. Un instinct l'avertit que l'heure s'avançait. Le froid de l'église le pénétrait. Il se leva péniblement et sortit. Le ciel était pur sur le village.

Revenu chez lui, il relut la lettre de la religieuse. Elle racontait le dévouement de Mlle Masseret aux plus misérables malades, comment elle avait surmonté tous les dégoûts et regardé avec douceur le visage horrible de la mort. « Quand elle nous parlait du passé, ce qu'elle faisait rarement, elle semblait dire : « Que je sois arrivée où j'en suis, c'est peut-être cela, un miracle. » Elle disait même « le miracle », et, connaissant le secret du drame qui l'avait conduite auprès de nous, je lui répondais : « Oui, peut-être. » Cette pensée la consolait. « Ainsi, je ne me serais pas trompée ?... Mais qui peut connaître les voies mystérieuses où Dieu nous mène ? » Et elle se refusait à trop approfondir ce problème assurément redoutable. »

Martial Privat revoyait Mlle Masseret à l'Espinouse, ses grands yeux bistrés, son grand nez à la Henry IV, sa grosse bouche gaie qui n'avait jamais menti, et son amour de la vie, exultant comme le cantique des Hébreux dans la fournaise. Il ne pouvait pas imaginer ce que trois ans de pénitence avaient pu faire de cette créature puissante. Comment se la représenter vieillie et décharnée par les austérités ?

Jusqu'à une heure tardive il remua des souvenirs, et, quand il sentit le besoin du repos, le petit jour pâlissait la fenêtre. Il refusa le sommeil. Qu'il lui était doux de veiller, de loin, la veillée de l'amitié, en cette dernière nuit d'Antoinette Masseret sur la terre !

Elle dans son cercueil, lui dans sa maison, ils étaient où

Dieu voulait qu'ils fussent, et c'était très bien ainsi. La séparation des amis n'est qu'une apparence : les âmes ne se séparent pas, elles se rejoignent en Dieu. La prière est leur rendez-vous, le silence est leur langage ; leur chaste tendresse se fond dans l'amour divin comme les étoiles dans le soleil. Oui, c'est très bien ainsi.

A dix heures, la cloche sonna le glas funèbre. Les gens de Chadourgnac ne s'en émurent pas. La messe qui serait dite, c'était pour la commémoration d'un défunt étranger à la paroisse. Le vent prit ce glas, l'emporta dans les hauteurs, au-dessus des bruyères, et ses ondes amorties rencontrèrent dans l'éther les ondes lointaines des grandes cloches de Tulle.

L'autel au rétable de bois, aux flambeaux de bois, au tabernacle de bois, d'une pauvreté franciscaine, avait des ornements noirs. Tous les cierges étaient allumés. Le drap mortuaire, étendu sur deux tréteaux, figurait le cercueil absent. Il portait une couronne de bruyères brillantes de rosée, comme les bruyères qui fleurissaient sous les châtaigniers, le long du chemin de Combrière à l'Espinouse.

L'enfant de chœur agita sa clochette. L'église vide était muette dans la lumière du matin. Martial Privat, exsangue de fatigue, leva vers le Christ de bois grossier des yeux rayonnants. La sérénité de son âme pacifiait les lignes tourmentées de son visage quand il monta les marches de l'autel.

MARCELLE TINAYRE.

CE QUE J'AI VU EN ALLEMAGNE

Dans un de mes ouvrages sur la guerre, paru dans la *Revue* en 1919, j'avais cité des fragments du carnet d'un sous-officier allemand qui, grièvement blessé à la bataille du Plessis-de-Roye devant Lassigny (fin de mars 1918) et demeuré six jours entre les lignes, avait jusqu'à l'agonie noté ses impressions. C'était un émouvant témoignage de courage devant la mort.

Relisant l'an dernier ces pages pour une réédition de mon livre, il me parut qu'après vingt ans elles pouvaient apporter quelque consolation aux parents, à la fiancée dont le mourant parlait avec tendresse. Je n'avais pas gardé son nom, seulement le numéro de son régiment. Ainsi ai-je demandé à un journal allemand de les reproduire. Le résultat en fut inattendu. La lettre que je reçus à la suite de cette publication ne venait ni de la fiancée, ni des parents, mais du sous-officier lui-même qui, déjà touché par la mort, lui avait échappé au dernier moment. Il avait été sauvé d'une façon presque miraculeuse. Après cinq jours et six nuits passés sur le champ de bataille, sans aliments, sans eau, sans secours, déjà si faible que sa main ne pouvait plus écrire, il avait été découvert par une patrouille de deux officiers français. Transporté à la plus prochaine ambulance, il y fut amputé immédiatement de la jambe gangrenée, et si bien qu'il n'en a jamais plus souffert. Rentré en Allemagne après l'armistice, il y avait épousé sa chère fiancée. Je retrouvais dans cette lettre la noblesse d'âme qui m'avait frappé dans le carnet de guerre.

Les journaux allemands avaient, en grand nombre, retracé cette aventure. A la suite de leurs commentaires favorables,

je fus invité en mars dernier à venir parler en Allemagne de la France et de Jeanne d'Arc.

L'atmosphère semblait calme. Ce qui restait encore de la Tchéco-Slovaquie était garanti par les quatre Puissances signataires du traité de Munich : Allemagne, Italie, Grande-Bretagne et France. Un accord économique avait été signé à Paris par M. de Ribbentrop et M. Georges Bonnet, et Paris s'était précipité à la réception de l'ambassade d'Allemagne. Les diplomaties ne prévoyaient ou n'annonçaient aucune menace prochaine à l'horizon. Je pouvais donc accepter l'invitation.

Le voyageur français est bien accueilli en Allemagne. On y professe même l'admiration du soldat de Verdun. Mais de même que les Allemands, hospitaliers comme nous le sommes pour eux-mêmes, ne nous dissimulent rien de leur culte pour leur régime nouveau et pour leur Fuhrer, ils doivent accepter une pareille franchise quand nous pensons à notre pays avec l'absolue volonté de sa sauvegarde.

Je limiterai ces notes de voyage à mon séjour à Berlin, sauf mes visites aux tombeaux de Frédéric le Grand et de Bismarck au cours desquelles je me suis posé cette question : Y a-t-il vraiment une Allemagne nouvelle ? Cette nouvelle Allemagne est-elle différente de l'ancienne ?...

CEUX QUI FIRENT LA GRANDE ALLEMAGNE

Ils sont au nombre de trois. Deux sont couchés dans la tombe. Le troisième est vivant. A eux trois, ils représentent la grande Allemagne. J'ai rendu visite aux morts. Le vivant, quand j'arrivai à Berlin, enfermait dans le palais de la Chancellerie le président de la Tchéco-Slovaquie, Hacha, de onze heures du soir à quatre heures du matin, et en obtenait l'acte de décès qui supprimait une nation. Le surlendemain, il entrait à Prague. Frédéric II, Bismarck, Hitler, n'est-ce pas la dynastie de la force ?

Frédéric le Grand est enterré dans un petit réduit de l'église de la garnison à Potsdam. Il n'y est pas seul. Il a pour voisin l'homme qu'il détesta le plus au monde, son père. Il le détesta, mais il fut maté par lui. J'avais emporté dans ma valise de voyage et lu, durant les longs parcours en

chemin de fer, le *Frédéric II* de M. Pierre Gaxotte. Le portrait de Frédéric-Guillaume est à la fois cocasse et impressionnant. Ce maniaque et ce forcené eut le sens précis de son pays, et c'est pour le servir qu'il dompta la fantaisie de son fils et le pétrit de ses mains pour en faire un bon Allemand. Cette éducation eût soulevé l'indignation de Rabelais et de Montaigne qui ont tous deux si bien senti la grandeur de l'autorité paternelle. En Prusse elle réussit. Elle n'eût abouti, en France, qu'à faire de l'enfant un insurgé. Jamais un jeune Français n'eût pardonné à son père d'avoir fait exécuter sous ses yeux son meilleur ami pour une faute dont lui-même était le premier et le plus grand coupable. Là s'accuse la différence des deux races, l'une douée du sens collectif, l'autre d'initiative et de fierté individuelle.

Mais Frédéric-Guillaume savait ce qu'il disait quand il donnait à son fils cette leçon royale :

— Fritz, écoute ce que je te dis. Entretiens toujours une bonne et grande armée : tu ne peux avoir de meilleur ami, et sans cet ami, tu ne peux pas te soutenir. Nos voisins ne désirent rien tant que de nous faire faire la culbute, je connais leurs intentions. Tu apprendras à les connaître. Crois-moi, ne pense pas à la vanité, attache-toi au réel. Aie une bonne armée et de l'argent. En cela consistent la gloire et la sécurité d'un prince...

Et surtout celles d'un pays. Frédéric ne comprit la leçon que plus tard, mais il en profita. Son père lui laissait un bel héritage : de bons soldats et de saines finances. Il pouvait accepter de faire dans la mort couche commune.

Comme les Allemands d'aujourd'hui, il admirait la France. Il enviait son esprit et son goût et, sous la férule bienveillante de Voltaire, composait d'innombrables petits vers. Sa correspondance avec Voltaire est assez pénible à lire pour un Français. Car le roi se sert du prétendu philosophe pour faire l'opinion en France et le pauvre philosophe se montre d'une platitude écœurante. Il ne comprend pas qu'il n'est qu'un jouet. Voici Voltaire invité à Rheinberg, puis à Potsdam. « Voltaire est arrivé, écrit le roi, tout étincelant de nouvelles beautés... Il est de très bonne humeur et se plaint moins de ses indispositions qu'à l'ordinaire. Il n'y a rien de plus frivole que nos occupations. Nous quin-

tessencions des odes, nous déchiquetons des vers, nous faisons l'anatomie des pensées, et tout cela en observant l'amour du prochain. Que faisons-nous encore ? Nous dansons à nous essouffler, nous mangeons à nous crever, nous perdons notre argent au jeu, nous chatouillons nos oreilles par une harmonie pleine de noblesse et qui, incitant à l'amour, fait naître d'autres chatouillements... »

S'il n'y avait eu entre eux que ce commerce de poésie et de plaisir, passe encore ! Mais le roi sait bien le but qu'il poursuit quand il invite Voltaire et d'Alembert à sa Cour et les comble de flatteries et de faveurs. Les journaux n'existent pas encore. L'opinion en France est menée par une élite et par les salons. Voltaire et d'Alembert exercent un pouvoir prestigieux sur cette opinion. C'est la trahison des clercs au XVIIIe siècle. Ils ne voient pas le danger que représente déjà la Prusse. Frédéric les cajole et ils célèbrent le roi philosophe. Ce sont eux qui font sa réputation. Il adore la France et il la bat à Rosbach. Il envahit la Silésie sans déclarer la guerre à Marie-Thérèse, comme son lointain héritier Guillaume II envahira plus tard la Belgique, et la France, au lieu de prendre le parti de la maison d'Autriche, désemparée et devenue déjà nécessaire à l'équilibre européen, prend le parti de la Prusse. Le renversement des alliances, un peu plus tard, révoltera l'opinion française mal avertie par ces fameux maîtres privés de clairvoyance et l'erreur grandira sous la Révolution où le discrédit sera jeté sur Marie-Antoinette *l'Autrichienne*.

Le même Frédéric conclura un traité d'alliance avec la France à Francfort et fera défection en traitant directement à Dresde avant la fin de la guerre et abandonnant son allié. C'est déjà le chiffon de papier. Ainsi la littérature française, représentée par Voltaire et d'Alembert, a-t-elle sa part de responsabilité dans cette lamentable guerre de Sept ans au cours de laquelle elle ne cessa pas de célébrer l'adversaire. Frédéric, cependant, ne cessera pas de vanter notre langue, tandis qu'il méprise tout ce qui se publie en langue allemande. « Il est physiquement impossible, écrit-il, qu'un auteur, doué du plus beau génie, puisse manier cette langue brute. »

La route de Potsdam à Berlin ressemble à celle qui relie Paris à Versailles. Elle traverse des bois que je vis sous la

neige. Elle longe de petits lacs qui doivent en été offrir une fraîcheur agréable. A Potsdam, il n'y a d'intéressant que Sans-Souci et le vieux Moulin. L'ancien et le nouveau palais sont d'un goût déplorable. Sans-Souci, que bâtit le grand Frédéric, est une bonbonnière auprès de Versailles. Mais ce long rez-de-chaussée a son charme. La terrasse trop large, qui aboutit à une descente en gradins sur les jardins et le parc, empêche, quand on descend les marches et qu'on se retourne, de voir le château dans son ensemble. C'est la France qu'on retrouve partout, en architecture, en peinture, en littérature. Les Watteau, les Lancret, les Pater décorent les murs et les enchantent, Watteau surtout avec sa poésie de lumière et le mystère qui s'introduit jusque dans les fêtes et qui prolonge la douceur des bois et des amours. La bibliothèque ne se compose que de livres français, traduction des littératures anciennes ou belles éditions de nos auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles. La chambre de Voltaire tient un peu de la caricature. Le roi, au fond, méprisait le philosophe. Oui, sans doute, Frédéric aimait la France, mais pour la vaincre.

Je retourne au petit réduit qui contient sa tombe et celle de son père dans l'église austère et froide de la garnison. Or, le 21 mars 1933, cette église se remplit pour une cérémonie dont nous pouvons mesurer aujourd'hui l'importance. Le vieux maréchal Hindenburg y présenta le nouveau chancelier au Parlement qui remplissait les galeries, à la jeunesse rassemblée. Le nouveau chancelier, c'était Hitler qui prononça son premier discours de prise du pouvoir. Le jeune docteur en droit qui m'accompagne était présent à la cérémonie. Il en a encore les yeux extasiés :

— Là se trouvait le maréchal. Ici, le chancelier. Sur ces bancs, le Parlement. Et moi, j'étais là-bas avec la jeunesse.

En présence de Frédéric-Guillaume le caporal et de Frédéric II le Grand, Hitler devenait le chef, le Fuhrer...

Bismarck repose chez lui, parmi ses arbres, dans son domaine de Friedrichsruh. J'y suis allé de Hambourg. La distance n'est que d'une cinquantaine de kilomètres. On entre bientôt dans la forêt. Une chapelle sur un monticule boisé abrite le tombeau. Le château est un peu plus bas, mais

séparé par une voie ferrée sans cesse parcourue, car c'est la ligne de Berlin. J'espère que ce voisinage n'existait pas encore du temps du prince de Bismarck.

La chapelle mortuaire se compose d'une tour octogone flanquée d'un court bâtiment, le tout à demi recouvert de lierre. Sous la coupole de la tour, les deux cercueils, celui du prince et celui de sa femme, sont alignés. L'inscription du sien est à demi cachée par les couronnes sans cesse déposées. Je traduis à peu près ceci : « Prince de Bismarck, fidèle Allemand, grand serviteur de Guillaume Ier. » Fidèle Allemand, certes, serviteur qui parlait en maître. Sur un petit promontoire voisin est le banc où il aimait à s'asseoir. « J'aime les grands arbres, écrivait-il, ce sont des ancêtres. Si je n'aimais pas tellement les arbres, je ne saurais pas comment vivre... » Et quand il perd son chien favori : « Les vieux Germains avaient une aimable religion : ils croyaient qu'après la mort ils rencontreraient aux enfers tous les bons chiens qui avaient été leurs compagnons. Je voudrais le croire aussi. » Près de la mort, à quatre-vingt-trois ans, disgracié, quasi abandonné, il dira encore : « Je n'ai plus qu'un refuge, c'est la forêt. »

Un de ses visiteurs, personnage officiel, voulant sortir dans son parc avec un chapeau haut de forme, d'autorité il le coiffa d'un feutre avec ces mots : « Dispensez mes arbres de la vue de cet instrument. »

Nos poètes aussi ont chanté la forêt, de Ronsard à André Theuriet, tous deux fils de forestiers, et les vers du second égalèrent presque un jour ceux du grand ami de la forêt de Gâtines :

> Au plus profond des bois la patrie a son cœur.
> Un peuple sans forêt est un peuple qui meurt.

Mais on imagine autour de Bismarck l'immense forêt germaine, celle qui dissimula aux légions de Varus leur encerclement par les guerriers d'Arminius.

Au delà du passage à niveau qui le sépare de la chapelle, c'est le vaste château de Bismarck, couleur ocre, sans caractère. Au rez-de-chaussée d'immenses salons en enfilade ouvrant, non sur un jardin ou des pelouses, mais déjà sur les bois. Les meubles en sont affligeants. Ils nous reportent aux

époques passées du plus mauvais goût. Et de même les portraits de rois ou d'empereurs. Sur une console, une petite plaque reproduit le dessin de la table qui fut dressée en l'honneur d'Hitler quand celui-ci vint déjeuner à Friedrichsruh après le lancement du cuirassé le *Bismarck*, à Hambourg. Hitler est venu flairer le cadavre de son prédécesseur.

Le cabinet de travail et la chambre à coucher où Bismarck mourut ont été conservés intacts. Il avait devant lui, sur sa table, la photographie de sa mère, de sa femme, de sa fille. Trois femmes respectables et légitimement aimées. Mais il connut dans sa jeunesse les orages romantiques. Où contrôlerai-je cette aventure qui m'a été racontée à Berlin par un de ses admirateurs ? Étudiant à l'université de Bonn, comme il se promenait sans chapeau, il croise une femme blonde si belle qu'il lui emboîte le pas. Elle le conduit ainsi, à sa suite, jusqu'à la gare où elle monte en wagon. Il prend un billet et gagne son compartiment. Elle descend à Cologne. Il y descend aussi. De là il télégraphie à ses camarades de lui envoyer du linge et de l'argent. Or, en même temps qu'il complétait ses études, il occupait une charge d'assesseur dans la magistrature. Sans aucun scrupule il déserta son poste et suivit la femme blonde, qui était Anglaise, jusqu'à Lisbonne. Devant de tels témoignages elle ne s'était pas longtemps défendue. Mais à Lisbonne la flotte anglaise faisait escale. La jeune femme fut invitée à bord par ses compatriotes. L'amiral était âgé, laid et riche. Elle l'épousa. Bismarck lâché rentra en Allemagne comme un chien battu. Il ne pardonna jamais sa défaite à l'Angleterre.

« Sa femme, ajoute mon narrateur, était une piétiste qui lui livrait de grands assauts pour le ramener à la religion. C'était peine perdue. Il ne croyait qu'à la Germanie. Vous voyez qu'il était violent et sentimental. »

Sentimental ? Il n'y paraît guère. Sur sa table de travail, je vois encore une grosse Bible, don de la princesse sans doute. Aux murs une belle gravure qui représente une victoire de Frédéric II, et des portraits, un grand de Guillaume empereur, un moyen de Frédéric son successeur, un tout petit de Guillaume II.

Les fauteuils sont puissants et horribles. Sur un lit de repos traîne encore une couverture rouge. A côté, un grand

canapé pour le repos des chiens. La chambre à coucher est presque misérable : un lit, une armoire à glace, une psyché en pitchpin, meubles en série sortis des grands magasins, et un tout petit lavabo pour ce grand corps. Dans un coin d'ombre, je découvre le fauteuil à roulettes qui servait dans les derniers mois à transporter le vieillard perclus à la salle à manger.

Où donc verrai-je une chambre à coucher toute pareille, de petit bourgeois économe ? Mais à Berlin, dans l'avenue *Unter den Linden* où l'on est admis à visiter le palais de Guillaume Ier : d'affreux salons froids et tristes avec des meubles, des tableaux, des photographies surannés, qui aboutissent à une toute petite pièce donnant sur le mur d'une cour et c'est la chambre mortuaire de l'Empereur. Le lavabo est encore plus petit. Je n'ai découvert nulle part dans tout le palais une photographie de Bismarck. C'est l'ingratitude royale.

Le roi et son ministre étaient pareillement violents. De là de terribles heurts. Le ministre sut se dompter : il fallait qu'il triomphât de tous les obstacles, et d'abord de lui-même. Il s'était rendu compte qu'il ne conduirait son souverain que par la modération. Sa volonté de gouverner y parvint. Peu à peu, à la rencontre des circonstances, ses grands desseins politiques apparurent. C'est lui qui, en 1866, décide la campagne contre l'Autriche et c'est lui qui suspend les hostilités après Sadowa : pas d'entrée à Vienne, pas de conquête territoriale. Il aura plus tard besoin de l'Autriche. En véritable homme d'État, il voit au delà du résultat acquis. Ainsi assurera-t-il la suprématie de la Prusse. Ainsi préparera-t-il à son heure la guerre contre la France après avoir isolé celle-ci, après avoir joué Napoléon III en lui offrant tout ce qui ne lui appartenait pas, la Belgique, et enfin le Luxembourg, « cette Belgique de troisième classe », écrit malhonnêtement l'historien Ludwig au lieu de l'appeler une Belgique en miniature, après avoir roulé Benedetti avec la dépêche d'Ems.

Son clairvoyant génie lui inspire après Sedan, comme il l'avait inspiré après Sadowa, de faire la paix en vue de l'avenir, car les destins de la Prusse vont s'accomplir en Allemagne. Mais cette fois il cède à l'armée qui veut entrer dans Paris, à la nation qui convoite l'Alsace. Immense erreur,

grosse de la guerre future. Ne pas s'être mis en travers de ces excès, c'est la lourde faute de sa vie politique. Le manque de mesure est le plus grand danger qui menace les hommes d'État, comme les artistes, à qui tout semble réussir. La cérémonie du 18 janvier 1871 dans la Galerie des glaces à Versailles prépare celle du 28 juin 1919. Ce qui importe en politique, c'est de prévoir ce qui se passera dans cinquante ans, tout au moins dans vingt-cinq. Travailler pour la renommée immédiate, pour l'intérêt immédiat, est une pauvre besogne de médiocre. Et comment ne pas songer aux auteurs du traité de Versailles qui dépèceront l'empire d'Autriche et l'offriront comme une proie à l'Allemagne redressée par Hitler ?

Cependant Bismarck n'a pas su être grand dans le malheur. Un Lyautey en disgrâce n'a pas cherché à créer des difficultés à ses successeurs au Maroc. Il avait trop de noblesse d'âme pour redescendre dans l'arène. Bismarck, remercié comme un vieux domestique, n'accepta pas la retraite. Il s'abandonna à sa fureur et fit retentir l'Allemagne de ses cris. En vain sa vieille femme essayait-elle de le contenir. La haine, chez lui, avait tout envahi. Elle avait chassé le christianisme gênant et l'avait restitué au fond païen des forêts germaines.

Ce sont les réflexions qui me venaient sur ce banc où il venait s'asseoir parmi ses arbres, ses vieux amis.

Y a-t-il tant de distance entre Frédéric le Grand, Bismarck et Hitler, l'homme des entrées « pacifiques » dans Vienne et dans Prague ?...

PROMENADES DANS BERLIN

Berlin, chose curieuse, fait partie de mes souvenirs d'enfance. Sur la place du Château à Thonon, ma ville natale, — cette merveilleuse place du Château qui est portée par les soubassements de l'ancien palais des ducs de Savoie et qui domine le lac Léman, — se dresse la statue d'un général de l'Empire qui fut gouverneur de Berlin : son nom a été relégué dans l'ombre par celui, presque similaire, du vainqueur de Marengo, le général Desaix, enseveli par la piété de Bonaparte dans la chapelle des moines du Grand

Saint-Bernard. Il s'appelait, lui, Dessaix. L'inscription: *gouverneur de Berlin*, avait frappé mon imagination d'enfant qui confondait les époques. Pourquoi avions-nous perdu l'Alsace et la Lorraine dont il était question chez nous en de mélancoliques conversations, alors que ce général occupait un tel poste ? Car je savais par cœur les noms des capitales, si je séparais mal les années du premier et du second Empire.

Plus tard j'ai voulu connaître la biographie de ce général Dessaix, mon compatriote en bronze. Ainsi ai-je appris que, grièvement blessé à la Moskowa, il fut nommé à Berlin pour y remplir les fonctions de gouverneur français. Il y arriva le 3 décembre 1812. Déjà la Prusse se préparait à faire défection. Elle s'était engagée à fournir 25 000 hommes à Napoléon pour la campagne de Russie. Cependant il fut bien accueilli par le roi Frédéric-Guillaume III qui le reçut même plusieurs fois à sa table, à Charlottenburg. Il rendit aussi visite au prince Henri, frère de Frédéric II, qui vivait encore. Mais les événements se précipitaient, la débâcle de l'Empire commençait. Le 30 décembre, le général Gork, commandant l'armée prussienne, se déclarait contre l'Empereur. Le roi, hésitant, alla s'installer à Breslau : deux mois plus tard il devait signer un traité d'alliance avec la Russie. Le prince Eugène, ramenant les restes de la Grande Armée après la désastreuse retraite, traversa Berlin. Dessaix, qui souffrait toujours de sa blessure, obtint un congé et partit pour la Savoie. La veille de son départ, il reçut du comte de Goltz, président du conseil suprême de régence de Prusse, une lettre d'estime et de gratitude. Rentré dans sa ville natale, à Thonon, il reçut en mars 1813 une nouvelle lettre, datée de Breslau, où le comte de Saint-Marsan, ambassadeur de France en Prusse, lui exprimait de la part du roi toute la satisfaction de celui-ci pour sa « conduite loyale, probe et ferme » à Berlin...

Avant d'arriver à Berlin, je me suis arrêté à Cologne et dans les villes hanséatiques, Brême, Hambourg, Lubeck. L'Allemagne est un immense camp de travail où s'élabore le monde futur. Personne ne se repose : les malades, les infirmes, les vieillards, et plus encore les inutiles et les oisifs, sont regardés de travers. Le pays n'apprécie que la jeunesse, la force, l'élan, l'activité jamais ralentie.

A Hambourg, j'ai vu l'un des deux grands paquebots, aménagés par le docteur Robert Ley qui dirige l'œuvre de «la Force par la joie», pour récompenser les ouvriers en les promenant dans les ports scandinaves et jusqu'en Italie. N'a-t-on pas commencé en Poméranie la construction sur la Baltique d'une ville d'eaux pour 20 000 ouvriers ? L'effort demandé à l'ouvrier, en revanche, est formidable. Les heures ne lui sont pas mesurées. L'Allemagne comptait sept millions de chômeurs il y a quelques années. Aujourd'hui il n'y en a plus un seul et l'on dénombre plus de cent mille Italiens et Polonais appelés pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre ouvrière et agricole. Encore n'y en a-t-il pas assez pour tous les travaux entrepris, armements, usines, — toute une cité se crée aux environs de Berlin pour la construction des fameuses automobiles populaires, — routes, autostrades, bâtiments, cuirassés. L'Allemagne, par surcroît, tente de se suffire, de suppléer par les produits synthétiques aux matières déficientes. Ainsi ai-je vu dans les magasins des costumes de bois. Les arbres sont devenus des étoffes. Daphné s'habille de chêne et de hêtre. Quel mal se donnent les nations pour ne pas s'entr'aider !

Berlin est à moitié par terre. On le reconstruit plus monumental encore. L'immense chancellerie s'achève, débordant celle de Bismarck. On élargit les rues, on rebâtit les vieux quartiers, on édifie de vastes et saines maisons ouvrières aux couleurs voyantes. On veut une ville neuve, forte et grandiose, digne du nouveau régime. Mais on n'arrive pas à lui donner de la beauté. Elle est aérée, régulière, décorative. Elle est sans grâce et sans fantaisie, sans reliques du passé, sans cette patine des ans qui donne aux pierres la caresse humaine. Il faut pourtant reconnaître à l'architecture hitlérienne la grandeur dans la rudesse et la monotonie.

L'élégant restaurant où je suis invité à déjeuner est archicomble. Il faut y retenir sa table et il est fort cher. De même, les cafés sont remplis à l'heure du thé. Les théâtres et les cinémas font recette. Nulle part je n'ai éprouvé une impression de gêne alimentaire, seulement une certaine sobriété imposée. A Hambourg la brasserie populaire, le Zillertal qui est immense, était encore remplie à minuit et quand l'orchestre jouait des valses, les clients grimpaient sur les tables encombrées de

bocks pour danser. Les difficultés économiques où serait plongée l'Allemagne n'apparaissent pas au visiteur de passage. Sans doute faudrait-il plus de temps pour les surprendre. Cependant je me suis échappé de tout contrôle pour fréquenter un soir un quartier populaire et manger dans une petite gargote sans apparence. Pour un mark trente, — une douzaine de francs, — on m'a servi une soupe, un plat garni, une compote et de la bière. Le plat était suffisant pour un bel appétit, la cuisine médiocre mais saine. Je n'ai pas renouvelé cet essai, faute de temps et de loisirs, et ne puis dire qu'il soit concluant. L'ouvrier français mange mieux et il est moins bien logé.

Les deux films que j'ai vus ne m'ont pas paru supérieurs, loin de là, à nos films français. L'un était tiré de *Bel-Ami* de Maupassant. A Paris peut-être ne m'eût-il pas choqué; peut-être, hors des frontières, se révèle-t-on plus susceptible, comme si jaillissait en soi une source cachée. Mais le spectacle de cet homme à femmes, qui réussit, par les femmes et par une fâcheuse spéculation au Maroc, à devenir ministre des Colonies, ne manqua pas de me choquer, d'autant plus que je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré dans le roman français cette affaire marocaine. N'aurait-elle pas été ajoutée pour corser l'aventure ? Notre empire colonial a connu d'autres hommes, d'un Lyautey à un Bournazel. Le cinéma français n'a pas encore célébré leur gloire. Le public allemand, par exemple, ne semblait guère se divertir qu'aux histoires de femmes : il s'amusait de leur facilité et s'accommodait de leurs abandons successifs.

L'autre film était tiré d'un ouvrage de Walter Harlan, *Das Nürnbergisch Ei*. C'est l'histoire de l'inventeur en qui personne n'a foi, sauf lorsqu'il meurt :

On les calomnie, on les tue,
Sauf après un lent examen
A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain.

N'est-ce pas là du Béranger ? Peter Henlein, l'horloger inventeur, était interprété par l'énorme Heinrich George dont la corpulence est tout de même pénible à voir auprès de sa jeune femme Éva, jouée par Kristina Söderblom. N'est-elle

pas la fille de ce fameux évêque protestant d'Upsal, primat de Suède, Mgr Nathan Söderblom, auteur de grands ouvrages théologiques et historiques, éloquent dans toutes les langues et d'une exceptionnelle érudition ? Il me reçut, il y a une dizaine d'années, dans son palais épiscopal et il était entouré d'une multitude d'enfants dont les fils aspiraient à être acteurs et les filles danseuses. J'ai dû voir alors cette Kristina en robe courte : son ambition l'aura détournée de la danse pour la conduire au cinéma.

A l'Opéra, l'interminable *Crépuscule des dieux* (avec Max Lorenz dans Siegfried et Marta Fuchs dans Brünhilde, et avec un excellent chef d'orchestre dont j'ai oublié le nom), produit à Berlin un tout autre effet qu'à Paris. Il y est à sa place avec ses dieux, son insistance, ses sonorités qui rappellent la voix d'Hitler et tout cet appel des forêts germaines et des surhommes. Mais le héros meurt et tout finit par une marche funèbre.

Certes, j'ai admiré au musée de l'Ile, après la frise de Pergame qui représente le combat des dieux et des géants et qui est digne du Parthénon, les collections égyptiennes, les petites poupées de Tanagra dans leurs plis savants et leur perfection, nos chers Watteau exilés. Mais comme il est difficile de s'enfermer, fût-ce dans le plus beau musée du monde, quand la vie allemande frappe à grands coups au dehors et qu'il faut pourtant la confronter avec la nôtre !

Qu'aurai-je le temps de voir en si peu de jours ? Je réserverai une matinée à la *Volkswohlfahrt* nationale-socialiste, qui embrasse l'ensemble des œuvres d'assistance et un jour entier à Krössinsee, l'Ordensburg de Poméranie, à trois cents kilomètres de Berlin. Mais j'aurais aimé suivre, du mariage aux berceaux, et des berceaux à l'éducation des garçons et des filles, la famille allemande. Elle est couvée par l'État. Pour mille marks un jeune ménage peut acquérir le mobilier de quatre pièces. Le prêt au mariage lui consentira les avances nécessaires. Une école de fiancées, au bord d'un lac, parmi les bois, dans un site romantique, apprendra à la jeune fille, moyennant une légère rétribution, les soins du ménage, la tenue des comptes, l'art des achats, la puériculture : cet apprentissage dure trois semaines. De vastes maisons

ouvrières ont été bâties à quinze ou seize kilomètres de Berlin, avec de faciles moyens de transport, pour deux cent cinquante familles : des jardins les entourent où peuvent jouer un millier d'enfants. Oui, sans doute, la famille est couvée par l'État, mais l'État ne songe qu'à lui-même. A partir de dix ans l'enfant appartient à l'État, est versé dans les écoles de préparation. L'individu est tout de suite incorporé dans la collectivité qui, seule, compte.

Un soir, Antoine de Saint-Exupéry, le camarade de Mermoz et de Guillaumet, l'auteur de *Vol de nuit*, et de ce nouveau témoignage sur la puissance humaine aux prises avec les événements, *Terre des hommes*, était là. Et voici qu'il se mit à raconter comment Guillaumet, tombé avec son avion dans la Cordillère des Andes, à quatre mille mètres d'altitude, en pleine mauvaise saison, et considéré comme irrémédiablement perdu, déjà pleuré par ses camarades, qui le cherchent en vain, avait pendant cinq jours tenu tête à la mort et, sans rien savoir de l'alpinisme, sans équipement, sans vivres, avait réussi à regagner la plaine. On le retrouva épuisé, rapetissé, réduit, mais vainqueur, et il dit : « J'ai fait ce qu'aucun animal n'aurait pu faire. » O splendeur de la volonté qui domine la matière, de l'esprit qui contraint le corps au delà même des réserves physiques ! Ce fut tout à coup une image de France apparue dans ce pays où l'on ne cesse de nous montrer la volonté d'un peuple tendue dans le travail vers le bonheur, dans la force par la joie.

L'ŒUVRE DE LA SANTÉ

Je suis allé un matin, sous une tempête de neige, m'initier à l'organisation de la *National-socialiste Volkswohlfahrt*. C'est une œuvre privée qui a pris les proportions de l'Assistance publique et dont le principe général est celui-ci : l'État a le devoir de s'occuper des pauvres, des malades, des infirmes, des incurables, des vieillards, c'est son affaire ; et ces vieillards, ces incurables, ces infirmes, ces malades, ces pauvres ne nous intéressent pas du tout ; ce qui nous intéresse, ce sont les gens sains, ce sont les familles saines qui portent le poids de l'avenir. On s'imagine bien à tort que l'homme peut travailler indéfiniment sans fatigue, que la

femme peut être mère de nombreux enfants sans usure, que les enfants poussent et croissent normalement sans accroc, et l'on est ainsi sans pitié pour la partie de la nation qui mérite le plus qu'on s'occupe d'elle, le reste n'étant composé que de déchets ou de parasites entretenus par elle. Le but que poursuit cette œuvre, c'est de venir en aide à ce monde du travail et de la production, de le décharger des soucis qui le paralyseraient, de le soulager, de le fortifier, de lui restituer la force et la santé dès qu'elles risquent de décliner.

Comment se recrute-t-elle ? Elle ne compte que des volontaires, — des volontaires quelque peu sollicités : onze millions de membres s'engageant à donner chacun un mark par mois au moins et son concours possible. Les ressources financières atteignent ainsi deux cents millions de marks. Elle est centralisée à Berlin dans le vaste immeuble que je visite au bord d'un canal, dans ce quartier populaire, mais elle se ramifie jusque dans les plus lointaines campagnes. Divisée en 39 provinces, 761 districts, 24 068 villages, 87 195 cellules, et 487 375 blocs d'au moins quarante familles, chaque division pourvue d'un chef, elle pénètre ainsi au cœur même de l'Allemagne de l'usine et des champs. Son premier souci est éducatif. Il faut apprendre à la mère les soins maternels, afin d'atteindre à sa source la mortalité infantile. Cette mortalité est déjà tombée de 8 à 6 pour 100 : dès cette année on espère descendre à 4 pour 100. Ces écoles maternelles sont multipliées sur tout le territoire : on en compte déjà plus de trois cents. Mais la mère chargée d'enfants a besoin de se reposer. Une institution de sœurs volontaires envoie des remplaçantes au foyer, tandis que la mère prend quelques semaines de congé dans l'une ou l'autre des maisons mises à sa disposition à la mer ou à la montagne. Le paysan, dans la dure saison des labours et des récoltes, peut appeler à l'aide et il lui sera envoyé des cultivateurs volontaires.

J'ai parlé des maisons de repos. Il y en a pour les familles à qui sont accordées ces villégiatures gratuites. Il y en a pour les enfants. Ajoutez des maisons de consultation et des préventoriums pour arrêter les menaces de tuberculose. L'une des plus graves questions pour la classe ouvrière est celle du logement. L'œuvre a déjà construit plus de six cents immeubles dans les meilleures conditions d'hygiène. Elle

envoie dans les campagnes des visiteurs pour constater l'état de propreté, des dentistes pour examiner les dentures des enfants et leur faire cadeau d'une brosse et d'une eau dentifrice, car tant de maux enfantins peuvent provenir du mauvais état de la bouche.

Le bon air est encore le meilleur agent de la santé publique. L'œuvre a créé 4 520 jardins d'enfants dans les villes, et 5 350 à la campagne pour aider les mères pendant la saison des grands travaux d'avril à septembre.

Toutes ces mesures sont exactes, minutieuses, méthodiques, égalitaires, imposées. Je ne puis m'empêcher au retour, tandis que j'attends sous la neige, dans ce quartier sans taxi, un tramway qui passe rarement, de penser à mon pays par comparaison. Chez nous la charité a des ressources inépuisables et des dévouements infinis et plus cachés. N'ai-je pas l'honneur de compter parmi les administrateurs de cet Office central des œuvres de bienfaisance où l'on peut dénombrer avec étonnement, avec joie, le prodigieux réseau des œuvres qui recouvre Paris et sa banlieue ? L'émiettement même de ces œuvres n'est pas un défaut chez nous, comme on pourrait le croire. Il favorise les initiatives et il excite la concurrence. Nous sommes un vieux pays individualiste à qui la forme collective ne convient guère. L'individu est en France de qualité supérieure. Il ne donne tout son rendement que si on lui laisse la bride sur le cou. Mais quelle tâche nous attend si nous voulons revenir à une natalité plus rassurante et pour cela bâtir des maisons gaies, cultiver des jardins, rendre l'homme à la terre et la femme au foyer, leur réclamer leurs efforts et leur bonne volonté !...

L'ÉCOLE DES CHEFS

C'est une création de Robert Ley, le ministre du Front du travail et de la Force par la joie. Les Ordensburgs sont les châteaux forts de l'ordre. Là se forment les chefs de la nation, les conducteurs du peuple, les petits « fuhrers » à l'image du grand Fuhrer. Je les comparerais plutôt à de grands séminaires où s'élabore et se garde la nouvelle doctrine, où se forgent les théologiens destinés à la répandre, les apôtres qui l'imposeront. Il y en a trois en Allemagne, Krössinsee

en Poméranie, Vogelsang au pays rhénan et Sonthofen en Bavière. J'ai visité Krössinsee à trois cents kilomètres de Berlin.

Nous montons en automobile par un froid rigoureux, inattendu en mars, et par une neige qui ralentit la vitesse et gêne parfois la vue du chauffeur. Au sortir de Berlin, nous traversons de longues plaines monotones, rendues plus monotones encore sous la couche blanche qui les recouvre. Au sud de Stettin, le paysage devient plus pittoresque. Ce sont maintenant des forêts de sapins givrés, des vallonnements, de petits lacs tristes. Enfin, voici la tour de Krössinsee. Le burg n'est pas achevé. Son bâtiment central comportera quatre tours dont trois sont encore en construction. Les autres corps de logis l'entourent à distance, parallèles et réguliers, sur une sorte de promontoire qui domine de peu un beau lac romantique et des bois.

Quel choix pour une école destinée à former des personnalités et à proposer à de jeunes cerveaux une doctrine, un Évangile ! Là, pas de ces distractions qui diminuent et souvent dégradent la jeunesse, pas de ces influences sceptiques ou démoralisantes comme il en pullule dans les villes : au contraire, la solitude qui donne à la nature sa grande place de conseil et de consolation, la possibilité de poursuivre son travail intérieur, ses rêves d'action et de pensée, sans être à chaque instant dérangé par les soucis quotidiens, par la médiocrité de la vie.

Mais quels sont les principes de ce recrutement et de cette éducation ? Tout d'abord, il nous faut reconnaître le plan des bâtiments qui s'échelonnent entre le lac et les bois. Les quatre tours inachevées encadrent aux quatre angles le burg dont le corps principal est une salle de fêtes haute comme une nef d'église. A gauche et à droite s'élèvent les constructions destinées aux études, à la bibliothèque, aux sports en vase clos, aux réfectoires et aux dortoirs. Les aménagements sont simples et confortables. La salle destinée aux cours, disposée en amphithéâtre, peut contenir plus de mille auditeurs. Les immenses réfectoires, éclairés de chaque côté par des baies, respirent la gaieté. Les dortoirs sont divisés en petites chambres à deux lits et avoisinent les salles de douches, les bains, les lavabos. Enfin, sur une légère élévation

du sol qui suffit à le mettre en valeur, se dresse, au centre, une sorte de temple ouvert, porté par des colonnes. Est-ce un monument du souvenir en l'honneur des morts de la Guerre ? Non pas, mais des seize morts tués en 1923 à Munich pour le national-socialisme naissant. Ils sont honorés comme des martyrs de la cause et proposés en exemple à cette jeunesse qui doit porter le drapeau du Parti, maître de l'Allemagne.

L'ensemble de ces bâtiments bas a quelque chose de rude et de monastique. C'est une architecture de moine et de soldat. Et les grands espaces qui les entourent leur ajoutent une poésie illimitée. Le cadre est impressionnant, comme une Chartreuse militaire. Mais c'est le tableau intérieur qui importe.

Au cours du déjeuner qui nous est offert dans une salle basse dont les fenêtres donnent sur la campagne toute blanche de neige, l'adjoint du directeur qui est absent répond à notre questionnaire. Il est de petite taille bien prise, maigre, musclé, blond, d'un calme imperturbable, jamais décontenancé. Il sait qu'il détient la vérité, mais il consent à nous en faire part.

Comment se recrutent les élèves de cet étrange collège mi-théologique, mi-social ? Ils sont là mille jeunes gens, qui passent successivement et gratuitement dans les trois Ordensburgs de vingt-trois à vingt-sept ans, car les cours durent quatre années. Ils ont accompli leur service militaire, et auparavant ils ont achevé leurs études professionnelles. Pendant ces études et à l'armée ils ont été remarqués, étudiés, choisis. Le contrôle est sévère, minutieux, répété. Les choix doivent être excellents. Ils seront la fleur de l'Allemagne, puisqu'ils seront ses chefs.

Le régime ressemble à celui de nos grandes écoles. Lever à six heures. De sept heures à neuf heures et demie, cours. De neuf heures et demie à dix heures et demie, repos, récréation ou sports. De dix heures et demie à midi, travail sur les cours. De midi à deux heures, déjeuner et repos. De deux à quatre, sports. De quatre à six, travail sur cours. De six à huit, repos et dîner. A dix heures, coucher. Les dimanches sont libres. Des voyages sont organisés par équipes pour l'instruction des élèves. Le programme des cours comporte

l'histoire, la géographie, l'économie politique, la politique surtout avec l'étude des lois, du peuple, de la terre et de la vie. Ce serait un peu le programme de notre École des sciences politiques, sans la part démesurée faite à la philosophie populaire.

Nous visitons avec notre guide les divers bâtiments dont nous pouvons admirer la luisante propreté, la correction parfaite, l'ordre exact. A n'importe quelle heure les dortoirs et les réfectoires sont balayés, cirés, brossés, peignés. Une épingle tombée s'y remarquerait. Je me souviens que mon vieil ami, le peintre Charles Cottet, visitant la Hollande et exaspéré de la voir lavée et lustrée à faire envie aux miroirs, voulait aller chercher de la poussière pour la déposer sur les meubles, mais il n'en trouva point, et ce scandale fut évité.

La bibliothèque n'est pas encore entièrement rangée. Elle comprendra 25 000 volumes. Ces jeunes gens devront-ils tout lire ? Nous regardons des titres. Histoire, géographie, philosophie, sociologie, biologie occupent tous les rayons.

— Les élèves, demandons-nous, sont-ils autorisés à lire des ouvrages d'un esprit différent, et par exemple les œuvres de Karl Marx ou, dans un sens opposé, d'Auguste Comte ?

— Certainement. Ils sont libres.

— Et s'ils en tirent des objections au national-socialisme ?

— Ils les émettront, et elles seront réfutées.

— Et si la réfutation ne leur paraît pas probante ?

— Ils seront renvoyés.

Avec un sourire le jeune directeur ajoute :

— Cela n'arrive jamais.

Au séminaire, cela arrive. Cela est arrivé à Renan. Ici l'incrédulité n'est même pas concevable.

Nous continuons notre inspection de cette vaste bibliothèque qui nous paraît un peu confuse.

— Mais n'y a-t-il pas quelque ouvrage contenant l'essence même de votre enseignement ? N'avez-vous pas un corps de doctrine ? Quel est le dogme qui est proposé à la foi de cette jeunesse ?

La question semble embarrasser notre guide. Il nous cite divers ouvrages, entre autres *le Mythe du XXe siècle* de Rosenberg, mais il ne cite pas *Mein Kampf*, sans doute à cause des terribles passages sur la France. La consigne est de res-

pecter la France. Nulle part elle n'est enfreinte. Le Chancelier n'a-t-il pas répondu à un journaliste français qu'il inscrirait dans l'histoire les modifications de *Mein Kampf* vis-à-vis de la France ? Cependant le livre est offert gratuitement aujourd'hui encore aux jeunes mariés avec toutes ses violences anti-françaises.

Nous revenons encore sur cette pensée essentielle, sur ce dogme et nous recevons enfin cette réponse :

— Notre dogme, c'est l'homme allemand.

Aucune réponse ne pouvait être plus forte, ni plus simple.

Il s'agit de retrouver le germanisme primitif, de revenir aux sources, de développer la race dans sa norme, afin qu'elle rencontre la force et le bonheur qui lui sont nécessaires, qui lui sont promis.

Assez de théories, assez de recherches d'un système qui s'étale sous nos yeux dans la conception même de cette école, de ce séminaire. Où sont ces jeunes gens ? Nous ne les avons pas encore vus. Le visage humain est plus parlant que tous les livres.

— C'est l'heure des sports. Ils font du cheval, du football, de la course.

Par ce temps ? Le temps ne compte pas. Mais ils reviennent. Les voici. Nous les dévisageons au passage, j'allais dire au vol. Ce sont, pour la plupart, de beaux types assez uniformes, blonds, de taille moyenne, le teint rosé par le grand air, la figure ouverte, franche, l'attitude aisée. Ils portent sur le visage le plaisir de vivre, comme nos Saint-Cyriens, par exemple. Je les trouve un peu rigides, un peu compassés, mais, comme ils traversent la cour, avant de regagner leur chambre, ils se ruent sur la neige, en font des boules et se battent comme des collégiens avec de grands rires. Allons ! ils ne sont pas encore des conducteurs de peuples et je les préfère ainsi.

Je les retrouverai dans le vaste réfectoire, prenant leur thé et se bourrant de pain. Le régime alimentaire est à la proportion de leur appétit. Mais comment digèrent-ils tant de sciences sociales et de doctrines politiques ? Ceci est une autre histoire, comme dirait Kipling.

Dernière conversation avec le jeune directeur. Une fois de plus je m'entends dire qu'il n'y a plus la moindre haine en

Allemagne contre la France. Comme si cette sentimentalité suffisait ! L'équilibre est aujourd'hui rompu en Europe par l'entreprise germanique. Quand l'Allemagne sera-t-elle rassasiée ? Où sont ses limites ?...

Au retour, durant ces trois heures d'automobile sur une autostrade qui permet le silence, je remâche mes impressions. Les objections se pressent. Quelle supériorité peut sortir de ces Ordensburgs ? Quelle élite ? Professionnellement les élèves seront en retard sur leurs camarades. Pendant ces quatre années au cours desquelles on les gavera de théories, leurs camarades se seront perfectionnés. Un chef ne se crée pas de toutes pièces. Il lui faut le don que les circonstances mettent à jour. N'est-il pas à craindre que ces chefs désignés d'office ne se révèlent pas tels à l'usage ? Ils vaudront ce que vaut la doctrine dont ils sont les séminaristes, dont ils seront les prêtres. Cette doctrine, il la faut chercher plus haut, chez le Fuhrer. Car le Prophète, c'est lui.

HITLER

Je ne le verrai pas. Je l'aurais peut-être vu sans l'affaire de Prague. Comment le voir après l'affaire de Prague ? A chacun de mes voyages n'ai-je pas rencontré le maître de l'heure : à Rome, Mussolini ; au Vatican, Pie XI ; en Grèce, en Roumanie, le Roi ; à la Haye, la Reine ; en Hongrie, l'amiral Horty ? A Vienne, c'était alors le chancelier Schuschnigg qui soutenait l'héritage chancelant du malheureux Dollfus ; à Prague, le président Benès qui n'apercevait pas les prodromes de sa chute ; en Finlande, le président Kyösti Kallio avec tout son bon sens paysan et le maréchal de Mannerheim qui sauva son pays de l'anarchie et du bolchévisme. Mais je ne verrai pas Hitler.

Tout le long de mon séjour en Allemagne, il était invisible et présent. Philippe Barrès est, je crois, le premier journaliste, le premier écrivain français qui ait donné à comprendre le magnétisme qu'Hitler exerçait sur les foules. Le Fuhrer prenait ses auditeurs aux entrailles par une participation humaine à leurs infortunes, à leur détresse. Il s'adressait aux anciens combattants qui avaient supporté la douleur de la guerre, aux femmes dont le foyer désert avait réclamé une

endurance trop prolongée, à tous ceux qui avaient connu la pauvreté et qui aspiraient à en sortir. Sa voix rauque retentissait comme un glas funèbre, mais aussi comme une promesse de délivrance. Il annonçait les temps futurs d'une façon biblique. Il ne s'embarrassait pas de théories, ou plutôt il composait la théorie facile du bonheur qui plaît aux hommes fatigués et aux femmes crédules.

Les femmes allemandes subissent particulièrement son prestige. Comme elles sont plus sincères, je les interrogeais volontiers. L'une d'elles, si jolie, si fine, à Cologne, venait de le voir à Berlin où, après la *semaine verte* réservée aux agriculteurs, il avait réuni les industriels de toute l'Allemagne afin de provoquer entre eux les rencontres et les ententes.

— Il est très accessible, me disait-elle. On m'a présentée à lui. J'aurais pu lui parler, mais je n'avais rien préparé. J'étais très intimidée, vous comprenez.

— Comment est-il ?

— Il a de si beaux yeux !

Il a de si beaux yeux : c'est la réponse qu'elles me feront toutes pour ne pas m'avouer sa laideur. Mais à Hambourg, telle autre prend les devants et ne cesse de me parler de lui. C'est une grande dame, que les fonctions de son mari appellent souvent à Berlin. Elle est un peu de l'intimité du Fuhrer. A la beauté des yeux elle ajoute la mélancolie. Je vois poindre déjà la légende romantique qui court en Allemagne. Il ne se plaît que dans la solitude. Là-bas, en Bavière, au-dessus de Berchtesgaden, il s'est fait construire un chalet dans la montagne. Il y peut méditer en paix, attendre ses inspirations.

— Un jour de Noël, je me suis permis de l'inviter, me dit-elle. Je l'assurais qu'il ne pouvait passer cette soirée de fête ailleurs que dans une famille, parmi les enfants. Il a hoché la tête et il m'a répondu : « Non, non, ce soir je monterai dans mon auto et je m'enfoncerai dans la forêt, sous la neige, pour être plus seul... »

J'osai poser la question des femmes :

— Il n'y en a pas dans sa vie. Un autre jour, je lui ai demandé pourquoi il ne se mariait pas. « Oh ! non, m'a-t-il répondu, je suis trop sensible. Si j'avais un enfant malade, je ne pourrais plus gouverner... »

Et je songeais que cet homme sensible avait, le 30 juin

1935, fait assassiner Rœhm, von Kahr, Oberfohren, Otto Strasser, le général von Schleicher et sa femme, plus quelques autres, vraisemblablement soixante-dix-sept victimes. Mais il convient de suivre le raisonnement des femmes si l'on veut connaître l'esprit d'un peuple. Je continue d'écouter.

— Comme je lui demandais s'il pensait à l'avenir qu'assurent les enfants : « Non, m'a-t-il répondu, pas de dynastie. Ce sont les filles, d'habitude, qui héritent le génie du père, et non les fils. La succession, c'est l'erreur des monarchies... »

Et je me rappelle brusquement cette belle formule de notre Albert Sorel : « La continuité de la personne, c'est la famille... La continuité de la famille, c'est la terre. » L'héritage des rois, c'est le patrimoine national.

Les rapports des hommes sur Hitler ne respirent pas la même forme d'enthousiasme. A la sentimentalité ils préfèrent la puissance constructive de l'homme qui a rétabli l'ordre brouillé par la social-démocratie, supprimé le chômage, glorifié le travail et la discipline et redonné à l'Allemagne l'orgueil de vivre la tête haute parmi les nations.

— La tête haute, mais en laissant aux autres nations le même orgueil ?

Ces allusions à l'Autriche, à la Tchéco-Slovaquie ne produisent aucun effet, parce que, dans l'esprit des Allemands, ce n'étaient pas là des nations.

Le président de la *Deutsch-französische Gesellschaft*, le comte d'Arnim, est un grand propriétaire : son domaine est de six cents hectares, mais cette superficie n'est pas rare dans l'Allemagne du nord où la terre, inféconde, est peu divisée. L'ouvrier agricole fait défaut : il a fallu faire appel à des Polonais. Le paysan quitte la terre.

Et je pense, sans le dire, au paysan de chez nous où la terre est maternelle et nourrit si aisément qui la veut bien caresser. Lui aussi, pourtant, s'en va vers la ville, vers le bruit et la lumière.

— Le Fuhrer, dit M. d'Arnim, s'est rendu compte de cet exode et il a voulu l'arrêter en honorant le paysan. *Bauer* (paysan) est un titre, un titre honorifique réservé à ces familles de pure race allemande qui cultivent le sol et possèdent un *Erbhof*. L'*Erbhof* est le domaine, le champ héréditaire, d'une surface de moins de cent vingt-cinq hectares,

qui est indivisible et se transmet par héritage à l'enfant désigné par le père. Il n'y a pas de droit d'aînesse. Le père choisit lui-même son héritier.

Je souhaite pour mon pays une loi sage qui maintienne la famille sur la terre. Chez nous, la terre, morcelée par le partage forcé, ne peut bientôt plus entretenir une famille et c'est le départ. Le titre des successions au Code civil tue la France agricole qui perd sa mystique et sa foi. Il le faut absolument reviser. Un des derniers décrets-lois est entré dans cette voie, mais encore insuffisamment.

L'Allemagne a célébré avec éclat le cinquantième anniversaire de la naissance d'Hitler. Il est donc né le 20 avril 1889 à Passau. Retenons cette date, parce qu'elle va peut-être nous expliquer sa formation intellectuelle. Il avait dix ans quand se passa en Autriche, alors sa patrie, un drame religieux bien susceptible de frapper son imagination d'enfant et de hanter sa mémoire. D'autant plus que son maître d'école y prit part vraisemblablement. Sans doute l'a-t-il revécu lorsqu'il est entré dans Vienne conquise, dans Prague abattue. J'ai retrouvé un article de M. Georges Goyau si bien informé de la vie spirituelle allemande qui va nous en donner la clef (1).

En avril 1897, une ordonnance de l'empereur François-Joseph confère à la langue tchèque, dans les prétoires, les bureaux, les églises, le droit de cité qui n'appartenait jusque là qu'à l'allemand. Ce fut un *tolle*, une levée de boucliers parmi les populations germaniques de l'Autriche. L'Église catholique était rendue responsable de cette mesure libérale. Un agitateur du nom de Schœnerer écrivait le 16 novembre 1898 : « Rompons les chaînes qui nous rattachent à une église ennemie des Allemands. Ce n'est pas l'esprit jésuitique, mais l'esprit germanique qui doit régner en terre allemande. » Et le pangermanisme autrichien s'oriente vers la Réforme. Être protestant, c'est être Allemand. Les extrémistes vont plus loin. Le journal de ce Schœnerer proclame : « On s'était passé de la Judée comme de Rome pour construire le dôme de la Germanie. » Et il invite ses partisans à renier la religion du Christ pour revenir à la vérité nationale. Le mot est même

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mars 1903 : *l'Allemagne en Autriche, un épisode d'histoire religieuse* (1898-1902), par M. Georges Goyau.

créé. Il faut être *völkisch*, de *volk* peuple, et non plus chrétien. L'ère nouvelle datera désormais de la bataille de Norcia, disputée cent treize ans avant le Christ entre Teutons et Romains. « L'histoire *völkisch*, écrit M. Georges Goyau, enseignait textuellement que le jour où saint Boniface avait abattu les chênes sacrés était un jour de deuil pour la Germanie ; la morale *völkisch* professait que l'antique wotanisme, qui commandait de rendre les soufflets reçus, était supérieure au Judéo-christianisme qui démoralisait l'homme en lui conseillant de tendre l'autre joue ; la pédagogie *völkisch* vantait dans l'« éducation nationale », qui prendrait comme prototypes les vieux héros germains, une éducation d'autant plus opportune qu'elle serait vraiment conforme à l'état de nature ; la religion *völkish* préférait l'adoration de Wotan, le dieu indigène, à celle du Christ, un intrus ; la liturgie *völkish*, enfin, ressuscitait les pieux usages des antiques forêts, en rétablissant, aux solstices, les holocaustes au soleil, sur les cimes des montagnes... » D'ailleurs si les Germains étaient la partie supérieure de l'humanité, le Dieu des chrétiens ne leur avait-il pas manqué de respect en choisissant un autre peuple ? Par surcroît, c'était déjà le rêve ou le désir d'une Allemagne unique, avec une seule religion, celle de Wotan. Le mouvement religieux devenait mouvement politique. Bismarck, le vainqueur de Sadowa, était exalté par les vaincus et les Habsbourg violemment attaqués. Arminius devenait, déjà, le héros germain. La rupture avec l'Autriche au profit de l'Allemagne était envisagée. Jean Huss avait suscité la Réforme, et voici que la Réforme se retournait contre Prague, réclamait « le droit, pour la conscience germanique, de devenir maîtresse en terre tchèque ». Et M. Goyau de citer ce passage d'une chronique du XIVe siècle en Bohême : « Les Allemands font d'abord les modestes ; puis, dès qu'ils se sont multipliés, ils oublient qu'ils sont nos hôtes et vont chercher un prince dans leur pays. »

L'intervention du pouvoir autrichien finit par calmer cette effervescence mi-religieuse, mi-politique qui était la préparation lointaine de l'Anschluss. Mais les oreilles d'Hitler, enfant autrichien, recueillaient sans doute le bruit de ces vagues soulevées contre l'Empereur et contre Dieu. Déjà il entendait parler de ce peuple germain marqué de l'empreinte

de Wotan au cœur des forêts et supérieur à l'ordre romain. Cette Autriche que nous imaginions volontiers nonchalante et musicale, aux ardeurs satisfaites par les valses de Strauss et le petit vin blanc de Grinzing, couvait déjà il y a quarante ans l'unité allemande et l'écrasement de la Bohême. Le Fuhrer entrant dans Prague réalisait une de ces tenaces chimères enfantines qui peuvent hanter toute une vie.

Cette chimère, c'est le rêve antique d'un empire universel. Il y a ainsi chez Hitler du fondateur de religion. Il se rapproche de Mahomet beaucoup plus que d'un César ou d'un Napoléon. Dans son beau livre, *le Relèvement de l'Allemagne*, M. Albert Rivaud rétablit sa biographie encombrée de légendes qui tantôt le magnifient et tantôt le mésestiment. Apprenti peintre à Vienne, il est déjà exalté. L'Allemagne et surtout la Prusse ont toute son admiration. En 1914, il s'engage dans un régiment bavarois. Il fut un brave combattant, blessé, décoré de la Croix de fer, mais demeuré simple soldat. Intoxiqué par les gaz au sud d'Ypres en octobre 1918, il apprend à l'hôpital la capitulation de l'Allemagne. Il en souffre comme d'un mal physique et, le soir, pleure désespérément quand il croit entendre une voix intérieure lui promettant le redressement de l'Allemagne par un homme, par lui.

M. Albert Rivaud assemble ainsi les traits de ce jeune Hitler soudain saisi par une vocation : « Un personnage un peu trouble, un déclassé, un être réfractaire à la vie sociale, qui semble par instants sur les confins de la folie. Un combattant audacieux, prêt à tout risquer et que la mort n'effraie pas. Un travailleur obstiné, un autodidacte, plus encore un homme prodigieusement volontaire et maître de lui, qui s'applique sans relâche à se discipliner. Un Allemand du commun, naïf, croyant, simple, inébranlable dans ses convictions fondamentales et qui ne doute ni de lui-même ni du peuple auquel il s'est donné de tout son cœur. Un calculateur attentif qui ne laisse rien au hasard, vit dans l'avenir et croit purifier, par la grandeur d'un projet sublime, toutes les combinaisons que les événements lui imposeront. Isolé, sans patrie légale, sans famille, sans attaches locales, Hitler pourra être uniquement l'homme de son rêve et de sa mission. Nul alors ne soupçonne en lui le prophète futur. Mais il a

déjà, du prophète, la solitude morale qui peut en faire l'instrument de l'esprit... »

Il n'a pas assisté à la retraite, à l'écrasement des troupes allemandes contraintes à l'armistice. Il a pu garder l'auréole de la guerre malgré la défaite, ce qui pourrait expliquer sans la justifier l'extraordinaire ignorance qu'il a manifestée dans ses derniers discours sur les origines de la guerre et sur la déroute militaire de l'Allemagne réduite à implorer l'armistice. Mais il assiste à la révolution de la social-démocratie. Le traité de Versailles, si mal fabriqué qu'il préparera l'unité de l'Allemagne, le révolte sans qu'il en aperçoive encore les fissures. Puis c'est la débâcle financière, l'occupation de la Ruhr, l'équipée de Munich avec Ludendorff. Arrêté, condamné à cinq ans de détention, il est interné au château de Landsberg. Là, il rédige les énormes cahiers de *Mein Kampf* qui, avec la haine de la Russie et de la France, contient la doctrine du peuple, de la race, le plan de l'unique Allemagne, l'adoration de la terre et du travail. Libéré après dix mois, il prend la direction du parti national-socialiste. Déjà il est le Fuhrer. Et déjà il prépare son programme de gouvernement, car il ne doute plus de la prise prochaine du pouvoir.

L'*Essai sur l'inégalité des races humaines* de notre Gobineau est-il l'inspirateur de l'orgueil nordique qui fait de l'Allemand l'être supérieur, le surhomme ? Hitler, dans son programme, menace ensemble le communisme et le sémitisme, réclame l'autarcie afin que la nation se suffise à elle-même économiquement, exige l'enfant dès l'âge de dix ans pour que l'État lui donne la force physique et la force morale, érige en dogme le droit allemand au-dessus des religions. Le petit Autrichien de Passau est en mesure de proclamer la supériorité de Wotan : entrevoit-il déjà les entrées dans Vienne et dans Prague ?

Je ne le suivrai pas dans son ascension au pouvoir. L'homme qui connaît le mieux l'Allemagne nouvelle, M. Albert Rivaud, après l'avoir peint au début de sa carrière, reprend le portrait dans le triomphe. « Il a le privilège de séduire à la fois les simples et les raffinés. Toujours semblable à lui-même, d'une simplicité totale, il sait parler, avec la même maîtrise, aux soldats, aux chemises brunes, aux paysans, aux diplomates, aux femmes, aux techniciens,

à la foule... Homme de décision foudroyante et de longue réflexion, capable de la plus extrême violence et d'une douceur inattendue, secret et dissimulé à un point incroyable, grand travailleur, servi par une mémoire infaillible des visages, des noms, des choses, plein de pénétration et de finesse, cet autodidacte, ce parvenu saura, en toute circonstance, se montrer égal à sa tâche... Un démagogue? Peut-être, mais, à certains égards, le plus sincère, le plus passionné du bien de la nation, le plus ardent à servir de toutes ses forces, non des intérêts personnels ou des intérêts de parti, mais ceux du peuple allemand tout entier. »

Son activité s'étend à tous les besoins du peuple allemand, à tout l'avenir allemand. Il a voulu donner des cadres à l'armée de terre, développer l'armée de l'air, construire des cuirassés. Car rien ne s'impose que par la force. C'est toujours le conseil de Frédéric-Guillaume, le père du grand Frédéric. Il a résorbé le chômage, multiplié les grands travaux, augmenté les heures de travail, préconisé le retour à la terre, refait le cheptel, lancé toute l'Allemagne dans la production à outrance. Mais avec quoi payer ? Par le crédit, la confiance, la circulation constante de l'argent. Néanmoins, un jour ou l'autre, se présenteront les échéances difficiles.

Il a poursuivi obstinément sa politique d'expansion extérieure. En décembre 1933, le plébiscite, que nous eussions dû éviter, lui donne la Sarre. Le 7 mars 1936, les troupes allemandes entrent en Rhénanie et n'y rencontrent qu'un discours de M. Albert Sarraut. L'aide à l'Espagne est aujourd'hui consacrée par le triomphe de Franco que nous eussions dû prévoir. Le 12 mars 1938, l'Anschluss s'accomplit au regard de l'Europe stupefaite et silencieuse. En septembre 1938 enfin commence le démembrement de la Tchéco-Slovaquie brutalement achevé dans la nuit du 14 au 15 mars 1939.

Là, pourtant, n'est peut-être point encore le plus étonnant. La grande œuvre d'Hitler, c'est « la formation des corps, des esprits, des volontés », pour prendre les expressions de M. Albert Rivaud, c'est, d'un mot, la religion nouvelle dont il est le prophète et l'on ne sait jusqu'où peut conduire le fanatisme. Je ne l'ai pas comparé sans réflexion à Mahomet. Il veut une race pure et forte. Pour lui rendre sa pureté primitive et sa force, il chasse les éléments étrangers, il persécute les Juifs,

il préconise les sports, il moralise la jeunesse et ferme les mauvais lieux, il favorise le mariage et la natalité, il impose le sport méthodique, il honore le paysan pour le rattacher au sol, il surveille les cinémas, les théâtres, la presse, il pousse à un enseignement pratique et soumet à sa loi les universités. Après avoir déclaré la neutralité religieuse et conclu, le 8 juillet 1933, un concordat avec le pape Pie XI, il entre en guerre avec l'Église, car la religion dont il est le fondateur, plus ou moins conscient, ne lui permet plus de supporter un autre pouvoir spirituel. Le dieu des forêts germaines lui est apparu. C'est le Fuhrer supérieur, le seul qui convienne au peuple élu, à la race épurée. Et j'entends encore au Vatican la voix angoissée du pape Pie XI daignant me confier son inquiétude au sujet de cette mainmise sur la jeunesse allemande retirée de toute influence religieuse : « Les générations plus anciennes, me disait-il, pourront résister dans leur foi antérieure. Mais les nouvelles... » Et comment ne pas rapprocher l'abandon des églises luthériennes que j'ai pu constater et la propulsion de la doctrine d'Hitler ? Est-ce donc l'origine d'une ère et d'un dogme nouveaux en Allemagne ?

Tel est l'homme et tel est le système. Jusqu'où ira-t-il ? Cette fameuse nuit du 14 au 15 mars 1939 marque-t-elle son apogée et son arrêt devant la résistance enfin sentie ? Ne s'est-il pas trompé en ne tenant aucun compte de l'accord de Munich, en étranglant brutalement la Tchéco-Slovaquie durant cette nuit historique ? Ne s'est-il pas douté de la réprobation universelle ? Passera-t-il outre et poursuivra-t-il son chemin ? Dans ces conversations que j'avais naguère avec Paul Bourget dont la culture était inépuisable, comme il écrivait un roman qu'il intitulait *Némésis*, il m'expliqua son titre :

— La Némésis n'était pas la déesse de la vengeance comme on le croit, mais la déesse de la mesure. Elle frappait implacablement les humains qui avaient dépassé la mesure, car c'est la plus grande faute. L'orgueil y conduit presque fatalement. Ainsi la Némésis a-t-elle tour à tour terrassé Alexandre, César, Napoléon, tous les grands hommes qui ont cru pouvoir dépasser la limite humaine et s'égaler aux dieux.

Hitler le prophète pense-t-il s'égaler aux dieux ? La Némésis a les yeux sur lui.

AU RETOUR

Quel bagage rapporterai-je d'Allemagne ? Les peuples ont aussi leur mot à dire avant une conflagration générale. Ils savent ce que leur coûte une guerre. Une guerre serait aujourd'hui un désastre pour l'Europe et, comme l'Europe mène le monde, pour le monde entier. Sera-t-elle évitée par un équilibre des forces ? Si elle doit éclater un jour, ne risque-t-elle pas alors d'être le conflit entre la civilisation chrétienne qui, pendant tant de siècles, s'est élaborée avec les restes de la Grèce et de Rome et cette civilisation nouvelle qui serait l'œuvre d'un homme, ou même de deux hommes, et qui serait celle de la science et de la force ?

L'impression que je rapporte d'Allemagne est ensemble d'étonnement et de réprobation. Étonnement devant le relèvement prodigieux accompli en quelques années par Hitler. Réprobation pour cette totale mainmise de l'État sur l'homme et déjà sur l'enfant, pour cette glorification de la force qui ne recule devant rien, qui entend supprimer toute gêne, et au besoin par le crime, par la persécution, par la stérilisation, par la spoliation des hommes et des nations. Plus de races étrangères, plus d'infirmes, plus de malades, plus de faibles, mais une race unique, divinisée, la race allemande à qui le monde doit être soumis. Jamais voyage n'a plus fortifié en moi l'amour de mon pays. Étonnerai-je le lecteur en signalant le service qu'Hitler, sans le vouloir, nous a rendu et continue à nous rendre ? Je vois encore, à Rouen, lorsque nous y glorifiâmes Jeanne d'Arc au cinq centième anniversaire de sa mort, le cardinal Burnes, archevêque de Westminster et primat d'Angleterre, s'avancer dans le chœur de la cathédrale et parler en français pour remercier Jeanne au nom du peuple anglais à qui elle avait rendu le sens de ses véritables destinées : « Rentrez chez vous, leur avait-elle dit sans haine, et que Dieu vous bénisse ! » Ce sont des services inattendus, les plus grands peut-être. Les revendications italiennes nous ont fait mieux comprendre l'importance de notre Empire colonial. Hitler, depuis l'alarme de septembre dernier, nous oblige au redressement français.

Nous ne sommes qu'au début de ce redressement, et

voilà ce qu'il faut donner à entendre chez nous avec insistance. Tant qu'il ne sera pas fondé sur une doctrine de vie et imposé par une autorité imprégnée de notre sens national, ce redressement risque d'être incomplet. Il ne doit pas être entrepris sous le coup de la crainte et de l'actualité. Il doit durer des années et réclamer le concours de chacun. Qu'il commence par l'école et rattache l'enfant à sa terre et à ses morts, pour reprendre la formule de Barrès. Qu'il inspire une politique de la famille paysanne et du logement ouvrier et surtout de la natalité ! Quand Mussolini annonce que l'Italie peut attendre et que sa jeunesse se multiplie en face de populations de vieillards, son avertissement, jusque dans sa forme hostile et choquante, doit être entendu. Hitler peut fonder en Allemagne des écoles de chefs : chez nous les chefs se révèlent eux-mêmes par la supériorité professionnelle, par un art humain de conduire, mais que l'envie démocratique ne les relègue pas dans l'ombre ! Nous sommes la terre la plus riche en valeurs individuelles, mais il faut les mettre à leur place. En deux ans un gouvernement de soi-disant front populaire nous a été aussi néfaste qu'une guerre : il s'est constamment trompé en politique extérieure, en Espagne, en Italie, en Pologne, partout ; il a ruiné les finances, manqué l'Exposition, arrêté nos fabrications, créé des luttes de classes et, ce qui est plus grave encore, atteint dans leurs fondations les deux supports de toute activité, de toute production, de toute puissance nationale : le travail et l'autorité. Qu'il ne soit plus jamais question d'un retour à de telles erreurs !

Car la France veut vivre et prospérer. Je la vois, cette France à venir, dans la jeunesse qui m'entoure et qui n'a plus rien à démêler avec ces générations de politiciens bavards, livrés à de surannées querelles de partis quand le sort de la France est en jeu, ni avec ces salles de répétitions générales que, dans un feuilleton du *Journal des Débats*, M. André Bellessort nous montrait applaudissant au théâtre tout ce qui rabaisse la famille et l'autorité sous toutes ses formes. Toute cette jeunesse ne rit pas, elle, de l'autorité, elle veut des chefs, et des chefs responsables. Elle est prête à servir et, plus tard, saura commander.

HENRY BORDEAUX.

LA RÉVOLUTION A VERSAILLES

III[1]

PARIS REPREND LE ROI

Les arrêtés de l'Assemblée nationale sont-ils valides dès leur vote, ou bien doivent-ils recevoir, avant d'être appliqués, la sanction du Roi ? Question primordiale et qui, tandis qu'on rédigeait la Déclaration des Droits, préoccupait les meilleures têtes. Les réformateurs modérés, disciples de l'école anglaise, Mounier, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre, Bergasse, Malouet, — et dans la coulisse Necker, — veulent donner au souverain le droit de veto *absolu*. Les patriotes, Barnave, Duport et Lameth, appuyés sur le Club breton, plus encore sur Paris, s'y opposent ; ils n'admettraient à la rigueur qu'un droit de veto temporaire et *suspensif*. Sieyès va plus loin qu'eux encore : à l'Assemblée de décider, au Roi d'exécuter. Sa logique trop rigoureuse le conduit souvent vers l'absurde. Mirabeau, plus réaliste, est pour la sanction. La Fayette essaie de concilier des vues si diverses. Il réunit chez son ami d'Amérique Jefferson les chefs des deux partis ; ils ne peuvent se mettre d'accord.

Déjà les agitateurs du Palais-Royal malaxent l'opinion parisienne. Loustalot, Camille Desmoulins pérorent au Café de Foy contre le veto. Le veto... le peuple ne comprend pas

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

le mot. Certains croient qu'il s'agit d'un impôt, d'autres d'un aristocrate dangereux. Virieu raconte que deux campagnards parlant entre eux du veto, le premier dit à l'autre :

— Sais-tu ce que c'est ?

— Non.

— Eh bien ! tu as ton écuelle remplie de soupe ; le Roi te dit : « Répands ta soupe », et il faut que tu la répandes.

N'importe, d'être mystérieux ce mot frappe davantage les imaginations candides. Le marquis de Saint-Huruge, brute aigrie, aux gages d'Orléans et sans doute aussi de l'Angleterre, est placé à la tête d'une députation parisienne chargée d'exiger de l'Assemblée qu'elle refuse au Roi le droit de sanction. « Les représentants indociles doivent être *brisés* et remplacés. » La députation part pour Versailles le 30 août, à dix heures du soir. La Fayette, averti, la fait arrêter par la garde nationale. Loustalot, bon semeur d'émeutes, veut faire assembler les districts. La municipalité s'y refuse par un sursaut de vigueur. Les réunions du Palais-Royal sont interdites. Loustalot et Camille Desmoulins doivent se cacher. Saint-Huruge est mis en prison.

Cependant, à perdre haleine, l'Assemblée discute le fameux veto. Menacés par les gazetiers et par la rue, beaucoup de représentants perdent cœur. Necker, dans un mémoire officiel, s'étant prononcé pour un simple veto suspensif qui retarderait seulement pour quatre ans l'application des lois désapprouvées par le souverain, on choisit ce moyen terme, en dépit de Mounier. Déjà les modérés ou, comme on dit, les monarchiens, par défiance de Paris se sont rapprochés de la droite et de la Cour. Réuni chez Malouet, un comité, où se retrouvent Mounier, Bergasse, Lally, l'évêque de Langres, Maury, Cazalès, fait demander au Roi de transférer l'Assemblée à Soissons ou à Compiègne. Necker trouve l'occasion excellente, on ne craint pas d'opposition dangereuse. Mais, fatigué par la chasse, Louis XVI s'endort au Conseil qui discute l'affaire et ne se réveille que pour refuser. Il a perdu là encore une chance d'arrêter ou de retarder la Révolution.

Cependant, les décrets du 4 août et des jours suivants sont soumis à la ratification du Roi. Il cherche à gagner du temps pour exécuter le plan de réaction que la Reine lui

a fait accepter et dont les vrais auteurs sont Breteuil et l'ambassadeur d'Autriche, Mercy-Argenteau. Sous prétexte de troubles, l'ordre est donné au régiment de Flandre, qu'on croit fidèle, de quitter Douai pour venir à Versailles. On compte rapprocher d'autres troupes et, avec le concours des gardes du corps et des Suisses, être assez fort pour juguler l'Assemblée. En attendant, le Roi, sans refuser sa sanction, discute les décrets, suggère des modifications, en particulier sur l'abolition des redevances personnelles et de la dîme. Duport proteste dès le lendemain à l'Assemblée. Le Roi, mis en demeure, croit se tirer d'affaire par une argutie de juriste : les décrets ne seront pas promulgués, mais *publiés*. Chaque tribunal et corps administratif en recevra une copie imprimée. L'Assemblée se félicite étourdiment. L'imprimerie royale compose bien les arrêtés, mais n'en laisse pas sortir un seul exemplaire. Le tour est joué, pense la Cour...

* * *

La situation financière à ce moment est tragique. L'emprunt lancé par Necker n'a produit que 2 600 000 livres. Les capitalistes l'ont abandonné. Il vient à l'Assemblée, lui reproche d'avoir modifié son projet, puis propose un nouvel emprunt de 80 millions à 5 pour 100. Talleyrand et Mirabeau le font voter. Il ne réussit pas mieux que le premier. Le 24 septembre, Necker reparaît, réclamant une contribution extraordinaire du quart de tous les revenus. Mirabeau, cette fois encore, le soutient. Il s'élève, dans un mouvement célèbre, contre la banqueroute dont le spectre prend corps et visage : « Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en accorde jamais !... La banqueroute, la hideuse banqueroute est là, elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur, et vous délibérez !

La contribution est votée. Le Roi envoie sa vaisselle à la Monnaie. Peu de gens l'imitent. Necker donne bien 100 000 livres. Mais il a désormais le cœur sombre et sans foi. Son système pourrait suffire à une monarchie régulière. Il ne saurait fournir que des expédients à une révolution.

Paris est en pleine effervescence. Il y a tant de traîtres et de tout parage autour des souverains ! Leurs projets ont

trop tôt transpiré. Loustalot les dénonce avec détail dans ses *Révolutions de Paris*. Ce petit journal, né la veille du 14 juillet, à certains jours tire à deux cent mille exemplaires. La presse a pris tout à coup un pouvoir exorbitant. Un jeune sectaire, d'ailleurs probe, comme Loustalot, est lu dans toute la France. Mirabeau compte plus dans l'opinion par son *Courrier de Provence* que par son rôle à l'Assemblée. Le Genevois Clavière est son porte-plume principal. Mais il en a beaucoup d'autres, et pour ses articles, et pour ses livres, et pour ses discours, prestidigitateur éblouissant qui emprunte partout ses gobelets. Un ex-maître de pension, Gorsas, a lancé l'indigeste *Courrier de Versailles*. Barère, petit magistrat de la sénéchaussée de Bigorre, édite *le Point du Jour* ; Brissot, plein de talent, mais profondément corrompu, *le Patriote français* ; le Suisse Marat, ancien médecin des écuries du comte d'Artois, homme à face sinistre et qui, pauvre et pourri, semble dégoutter de poison, publie *l'Ami du peuple*. Il s'y fait le redresseur de torts universel, l'accusateur venimeux et convaincu de tous les gens en place, le chien enragé de la démagogie. Camille Desmoulins, spirituel, rieur, sans caractère, gamin qui s'amuse à allumer un incendie sans se douter qu'il y périra, épanche sa verve dans *les Révolutions de France et de Brabant*. Il y a encore les *Annales patriotiques* de Carré et Mercier, la *Chronique de Paris*, patronnée par Condorcet et Rabaud Saint-Étienne. Un peu plus tard paraîtra le violent *Orateur du peuple* de Fréron.

Cette presse, dans son ensemble, est encore monarchiste. Deux journalistes seuls se proclament républicains : Brissot et Desmoulins. Mais on y attaque sans ménagement la Reine et son entourage, on y dénonce les accapareurs, le plus souvent prétendus, qui resserrent les grains et affament le peuple. Ce peuple, à la vérité, manque de tout. La crise économique s'est affreusement aggravée. Plus d'argent sonnant, aucun crédit. Les nobles, les riches ayant quitté Paris pour l'étranger ou la province, toute la clientèle de luxe s'est tarie. Magasins et ateliers ferment ; le chômage s'étend à toutes les industries. Une multitude de domestiques sans emploi errent par la ville. Bailly et la municipalité ont grand peine à assurer d'indispensables distributions de pain.

La Commune de Paris, élue en juillet, a été dépossédée par les districts qui ont nommé une nouvelle Assemblée, celle des Trois Cents, encore toute modérée et bourgeoise. On y trouve des savants comme Lavoisier, Jussieu, Cassini, Condorcet, des avocats comme Bigot de Préameneu, Lacretelle, Royer-Collard, des prêtres comme l'abbé Fauchet, des banquiers comme Kornmann et Lecoulteux, des administrateurs comme Mollien. On y rencontre aussi, — et c'est moins rassurant, — le brasseur Santerre, l'un des « vainqueurs de la Bastille ». Dès leur entrée en fonctions, les Trois Cents sont en butte aux manœuvres, même aux attaques des districts. Chacun de ceux-ci est devenu comme une commune à part avec des comités, des clubs où les excitateurs, pamphlétaires ou avocats obscurs comme le jeune Danton, font la loi. Ils s'opposent aux décisions de l'Hôtel de ville, veulent en tout les soumettre au referendum. La ville bout ainsi de façon constante sur les soixante feux de ses soixante quartiers.

Sur une population si nerveuse, la nouvelle de l'arrivée à Versailles du régiment de Flandre a l'effet d'un coup de fouet. Les districts députent à l'Hôtel de ville. Bailly s'informe près du ministère. La Tour-du-Pin le rassure : il n'y a que 2 600 soldats à Versailles en plus des Suisses et des gardes du corps.

La presse patriote n'est pas apaisée. Elle attaque à la fois la Cour et l'Assemblée, Bailly et La Fayette. Loustalot écrit : « Tenons-nous sur nos gardes... Il faut un second accès de révolution ; tout s'y prépare. » Marat demande la dissolution de l'Assemblée qui vient d'élire pour président Mounier, *un traître*. Le marquis de Villette réclame le retour de la famille royale à Paris. Le triumvirat qui mène le Club breton, Lameth, Duport et Barnave, pousse les gardes-françaises aux violences. Le duc d'Orléans, cette fois encore, paie à coffres ouverts. Mirabeau, furieux qu'on ne l'ait pas fait ministre, prophétise : « Le Roi et la Reine périront et la populace battra leurs cadavres. » Louis XVI détrôné, Philippe d'Orléans à sa place, il sera maître du gouvernement. Des extrémistes, tels Danton et Santerre, reçoivent son mot d'ordre pour préparer une *journée*.

Tout cela serait moins grave si le ravitaillement ne devenait

de plus en plus irrégulier, si le peuple n'avait pas si faim. Mais il a terriblement faim. A présent la poudrière est prête. La maladresse de la Cour va y porter l'étincelle.

LE DINER DES GARDES DU CORPS

Le régiment de Flandre, arrivé le 23 septembre, tambours battants, à Versailles, a été reçu sur la place d'Armes par la municipalité et la garde nationale et il a prêté en leur présence le serment à la Nation, au Roi et à la Loi. Les officiers sont fêtés par leurs camarades de la garnison dans plusieurs dîners. L'un d'eux est offert par les gardes du corps, le jeudi 1er octobre, dans la salle d'Opéra du Château. Deux cent dix convives, parmi lesquels on compte des officiers de dragons, des Suisses et l'état-major de la garde nationale. Le menu est recherché, les vins coûteux et abondants. Un orchestre joue. La salle ruisselle de lumières. Les loges sont remplies de gentilshommes et de dames de la Cour. La fête est très gaie, très bruyante. Au second service on porte la santé de la famille royale, acclamée avec chaleur. La santé de la Nation est omise. De simples soldats du régiment de Flandre et des Suisses sont entrés ; on leur offre à boire. Tout à coup dans une loge paraît la Reine, suivie de Louis XVI et du Dauphin. Un vivat exalté les salue. Marie-Antoinette, radieuse, descend dans la salle, son fils dans ses bras, et fait le tour des tables dans une tempête de cris d'amour. Spontanément, semble-t-il, la musique se met à jouer l'air de Grétry : « O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne !... » Il est repris en chœur. C'est un délire, une frénésie. Après le départ de la famille royale, d'assez nombreux officiers et soldats, aux applaudissements des loges, retournant à leur chapeau la cocarde tricolore, en font une cocarde blanche, celle du Roi. Certains s'écrient : « A bas l'Assemblée ! Nous sommes au Roi seul ! » Les gardes du corps tirent l'épée, l'orchestre joue la « marche des hulans », aimée de la Reine. Quelques convives, échauffés par le vin, escaladent les loges, d'autres vont à la cour de Marbre et acclament sans fin Louis XVI qui se penche au balcon doré.

Cette provocation, si imprudente, n'est pas sans lendemain. Le 3 octobre, nouveau banquet offert cette fois par les

gardes du corps aux officiers de la garde nationale. On y parle ouvertement de mater Paris et de chasser l'Assemblée. Les dames de la Cour distribuent à l'envi des cocardes blanches. L'habit de garde national est insulté au Château. La Reine ne cache ni son approbation ni ses espérances. « Je suis enchantée de la journée de jeudi », dit-elle en recevant une députation. Car en l'absence de Louis XVI, qui passe ses journées à chasser, c'est elle qui, avec courage, avec fierté, mais nerveusement, sans équilibre ni mesure, se charge du métier de roi.

Sitôt avertis par le *Courrier de Versailles*, les meneurs de Paris bondissent sur le prétexte qui leur est offert et précipitent la « journée » préparée par Orléans et Mirabeau. Danton vocifère aux Cordeliers. « O morts, levez-vous! s'écrie Marat, ce qui fait dire plaisamment à Camille Desmoulins qu'il imite « les trompettes du Jugement ». Districts, clubs et journaux réclament la proscription des cocardes blanches et le renvoi du régiment de Flandre. Puis, la faim étant la mère des émeutes, on prend soin d'arrêter les bateaux de farine qui arrivent chaque jour des moulins de Corbeil. Le dimanche 4, une foule irritée, le ventre creux, s'étouffe au Palais-Royal. Des femmes en troupe, ouvrières sans travail, poissardes, filles publiques, se répandent par les rues, criant qu'elles iront demander du pain au Roi et le ramèneront à Paris. Elles hurlent : « Mort à la Reine ! Mort aux aristocrates ! » Des gardes-françaises et même quelques gardes nationaux font chorus. On se bat à la porte des boulangers...

L'INSURRECTION DES FEMMES

Le lendemain 5 octobre, de bonne heure, l'agitation recommence dans plusieurs districts. Une délégation de dames de la Halle, vêtues de blanc, bien coiffées et poudrées, va à l'Hôtel de ville annoncer qu'elle part pour Versailles. Quelques centaines de femmes exaltées lui font cortège. Dans leurs rangs se sont glissés des gaillards (dont beaucoup de forts de la Halle et de gardes-françaises) qui fardés, en bonnets et cotillons, « appuient » le mouvement. Sur sa route cette bande oblige à se joindre à elle les ménagères, les ser-

vantes qu'elle rencontre, sous menace de leur couper les cheveux. Arrivée à la place de Grève, elle force les portes et se répand dans les salles, les bureaux de la Ville. Ni Bailly ni La Fayette ne sont là ; on les fait chercher. En les attendant, la cohue, augmentée maintenant d'hommes munis de piques, de fusils, de bâtons ferrés, déchire tous les papiers qu'elle trouve, vole dans les caisses une grosse somme en argent et billets, s'empare du magasin d'armes confié à la garde de l'abbé Lefebvre, celui-là même qui a distribué la poudre au 14 juillet. La brave abbé est traîné au beffroi pour être pendu. Une femme coupe la corde qu'il avait déjà au cou. Il tombe de vingt-cinq pieds, mais sauf. A présent le tocsin sonne à la plupart des clochers. Partout on bat la générale. La foule emplit la place et les rues voisines. Une colonne venue du faubourg Saint-Antoine se fait livrer passage. Des « vainqueurs de la Bastille » la conduisent, avec à leur tête Hulin et l'huissier Maillard.

A grand-peine Maillard empêche la tourbe de mettre le feu aux archives de la Ville. Pour canaliser le désordre il propose au second de La Fayette, l'incapable Derny, d'emmener les femmes à Versailles. Laissé sans réponse, il prend un tambour, le bat et entraîne une grande partie de la foule par le quai vers la place Louis XV. Après avoir passé à travers le jardin des Tuileries, sa troupe est accrue dans les Champs-Élysées par des détachements nombreux accourus des districts. Elle compte à présent six à sept mille femmes, de tout parage, les unes misérables, haillonneuses, d'autres mises en bourgeoises, des dames même, telle cette Mme Beauprez qui a voiture, laquais et loge à l'Opéra, de jolies filles, l'actrice Rose Lacombe, une bouquetière du Palais-Royal, Louison Chabry, une Liégeoise, connue pour la facilité de ses mœurs et son zèle civique, Théroigne de Méricourt. Cette Théroigne, vêtue d'une amazone rouge, des plumes noires au chapeau, est assise sur un percheron qu'elle mène en riant, la lance au poing. Ferment la marche, les « vainqueurs de la Bastille » et toute une crapule crachée des faubourgs. Ils traînent deux canons pris à l'Hôtel de ville.

Maillard modère autant qu'il peut sa pittoresque armée. Il la détourne d'aller piller l'Arsenal, mais il ne peut éviter que, sur le passage, boulangeries et cabarets d'Auteuil et de

Sèvres ne soient vidés. Du moins décide-t-il la plupart des femmes, — déjà lasses, — à jeter leurs armes, afin de ne point paraître menacer le Roi ni l'Assemblée. C'est là le premier flot qui va sur Versailles. Un second flot, à peu de distance, doit le suivre.

Maillard parti, les compagnies soldées des gardes nationales, composées surtout d'anciens gardes-françaises, sont arrivées sur la place de Grève. A ce moment Bailly et La Fayette ont enfin gagné l'Hôtel de ville. Avec eux les Trois Cents de la Commune délibèrent durant deux heures sans rien arrêter. Les soldats s'impatientent. Quelques grenadiers députés par leurs camarades viennent demander La Fayette. L'un d'eux, Mercier, beau, hardi et qui parle bien, lui dit : « Le peuple est trop malheureux. Le gouvernement nous trompe tous. Il faut aller à Versailles et ramener le Roi à Paris. S'il est, comme on le dit, un imbécile, on le déposera, nous couronnerons son fils, vous serez régent et tout ira mieux. » La Fayette s'écrie, La Fayette s'indigne, sans doute avec sincérité. Il descend sur la place et là, allant et venant sur son cheval blanc, parlemente interminablement avec les soldats et la foule. On l'entend mal. Les cris : « A Versailles ! » couvrent sa voix. A la fin on le menace. Des bandes des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau le couchent en joue ; on hurle : « A la lanterne ou à Versailles ! » Il n'a pas peur, car il est brave, mais vraiment il ne sait plus que faire. Il essaie de rentrer à l'Hôtel de ville : des grenadiers l'arrêtent : « Morbleu, général, vous ne nous abandonnerez pas ! » Il incline à céder, mais ne peut le faire que s'il est couvert par un ordre écrit de la Commune. Il dépêche un aide de camp aux Trois Cents qui l'autorisent à partir pour Versailles, « vu qu'il est impossible de s'y refuser ». « Partons ! » crie-t-il, en levant son épée, la mort dans l'âme. On l'acclame. Quinze mille gardes nationaux le suivent, avec quelques milliers d'hommes du peuple et de bourgeois, armés de fusils ou de piques. Comme ils passent, la multitude applaudit. Aux Tuileries, des élégants, des femmes parées battent des mains.

***

A Versailles, l'Assemblée tout ce jour s'est montrée des plus houleuses. Louis XVI, sollicité de donner enfin sa sanction

aux arrêtés du 4 août et aux premiers articles de la Constitution, a envoyé une réponse évasive, du style de Necker. « De nouvelles lois constitutives, dit-il avec raison, ne peuvent être jugées que dans leur ensemble. » Sans sanctionner, il déclare *accéder* aux articles, à la condition expresse que le pouvoir exécutif recouvrera toute sa force entre les mains du Roi. Aussitôt les députés avancés se déchaînent. Robespierre se dresse : « La réponse du Roi est contraire aux droits de la Nation ; ce n'est pas au Roi à consacrer la constitution que la Nation veut se donner. » Adrien Duport évoque « l'orgie » des gardes du corps. La droite proteste, les spectateurs des tribunes prennent à partie les « aristocrates ». Le comte de Barbentane, assis à côté du duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans (1), s'écrie : « On voit bien que ces messieurs veulent encore des lanternes ; eh bien ! ils en auront ! » Le jeune prince du sang, son voisin, l'appuie de sa voix qui mue : « Oui, oui, il faut encore des lanternes ! »

La majorité modérée s'indigne assez faiblement. Avec violence Pétion accuse les gardes du corps d'avoir insulté l'Assemblée. Un ancien garde, bien maladroit, Monspey, le somme de déposer une dénonciation signée. Mirabeau intervient alors ; il dénoncera et signera, lui, à condition que l'Assemblée aille jusqu'au bout, « en déclarant que la personne du Roi est *seule* inviolable ». Et entre haut et bas, revenu à sa place, il ajoute : « Je dénoncerai le duc de Guiche et la Reine. »

Il sait, il sait trop bien qu'à cette heure approche la bande insurgée. Pour avoir les coudées plus franches, il monte au fauteuil du président, Mounier, et lui demande à mi-voix de lever la séance. « Paris marche sur nous, pressez la délibération. Allez au Château, donnez-leur cet avis. Il n'y a pas une minute à perdre. — Paris marche sur nous ? répond Mounier avec ironie, eh bien ! tant mieux, nous serons plus tôt en République ! »

Ce que veut Mirabeau, c'est effrayer le Roi, l'obliger à quitter Versailles. Il deviendrait ainsi, croit-il, le maître de la situation.

(1) Le futur roi des Français, Louis-Philippe.

Louis XVI le matin a chassé comme à l'ordinaire (1). Son ministre Saint-Priest le fait prévenir. Sans hâte il se met en route pour Versailles. Quand il arrive au Château, il entend battre la générale.

Le prince de Luxembourg demande au Roi ses ordres : « Quels ordres ? répond Louis. Contre des femmes ? Vous vous moquez. » C'est bien là-dessus qu'Orléans, Choderlos, Mirabeau et leurs amis ont compté. Contre des hommes la royauté pouvait plus facilement se défendre. Contre des femmes, et qui demandent du pain, lui est-il possible de braquer des fusils, des canons ?

La Reine rejoint Louis. Elle avait passé la matinée à Trianon. Vêtue de blanc, elle était assise sur le banc de pierre de la grotte, silencieuse et préoccupée, quand un page envoyé par Saint-Priest vint l'avertir. Elle monte aussitôt en voiture pour rentrer au Château. Le Roi cependant a réuni son conseil. Saint-Priest propose une action hardie. La Reine et ses enfants partiront pour Rambouillet. Quoiqu'il soit déjà tard, les troupes tenteront d'occuper les ponts de Sèvres et de Saint-Cloud, laissés stupidement sans défense. Le Roi ira au-devant des insurgés avec ses huit cents gardes du corps et deux cents chasseurs. Si la foule sommée de reculer refuse, on la chargera. En cas d'échec, le Roi gagnera à son tour Rambouillet.

Necker défend un parti contraire. Le Roi n'a pas assez de troupes : maîtriser le peuple est impossible ; mieux vaut se fier à son attachement. Le Conseil flotte entre ces deux avis. Louis va consulter la Reine qui, avec énergie, répond qu'elle ne se séparera de lui en aucun cas. Si haïe, elle sent que sa meilleure sauvegarde est la présence du Roi. On ne se résout à rien.

Quelques mesures de précautions pourtant sont prises. Sur la place d'Armes, les gardes du corps viennent s'adosser à la grille du Château. Derrière sont les Suisses. En avant le régiment de Flandre et des dragons. Tous sans cartouches. Leur faisant face, la garde nationale de Versailles, qui a été laissée à elle-même par ses deux chefs, d'Estaing et Gouvernet.

(1) Il écrira, le soir, dans l'espèce d'agenda où il note avec minutie les petits événements de son existence, mais point les grands : « Tiré à la porte de Châtillon ; tué quatre-vingt et une pièces... Interrompu par les événements... »

Un lieutenant-colonel patriote, Lecointre, de son état marchand de toiles, la commande seul. Il a été traité sans égards par la Cour et il lui en veut durement.

A nuit tombante, Maillard et ses femmes débouchent de l'avenue de Paris. Le temps est affreux. La pluie, mauvaise d'ordinaire aux insurrections, cette fois exaspère les insurgées. Exténuées, crottées jusqu'aux yeux, quelques-unes très ivres, ces malheureuses disent aux Versaillais qui les regardent passer : « Voyez comme nous sommes arrangées, nous sommes comme des diables, mais la bougresse nous le paiera ! Morte ou vive, nous l'emmènerons à Paris ! » D'autres crient à un garde qui passe : « Tu vas au Château ? Dis à la Reine que nous venons pour lui couper le cou. »

Elles entourent l'hôtel des Menus ou siège toujours l'Assemblée. Toutes veulent entrer dans la salle. Maillard à grand-peine les refoule. Quinze sont admises, avec lui et un garde-française qui le matin à Paris a sonné le tocsin. L'une des insurgées au bout d'une perche porte un tambour de basque. Le soldat pérore d'abord : « Nous venons demander du pain et la punition des gardes du corps qui ont insulté la cocarde nationale. » Maillard parle ensuite, avec âpreté : « Les aristocrates veulent nous faire périr de faim. » Il réclame la poursuite des accapareurs dont plusieurs, dit-il, sont des ecclésiastiques. Des femmes vocifèrent : « A bas les calotins ! Il nous faut le pain à six liards la livre, la viande à huit sous ! »

Une courte accalmie se produit : on annonce que les gardes du corps ont pris la cocarde tricolore qu'ils avaient jusqu'alors refusée. Les tribunes et les députés applaudissent. On entend même crier : « Vivent messieurs les gardes du corps ! » Mais Maillard, demeuré à la barre, tend de nouveau les nerfs en exigeant d'une voix rude le renvoi du régiment de Flandre. Robespierre, à deux reprises, intervient pour le soutenir. Pressé par la majorité de l'Assemblée qui halète de peur, Mounier part à la tête d'une députation pour réclamer du Roi la sanction pure et simple des fameux décrets et la promesse d'un prompt ravitaillement de Paris.

L'évêque de Langres, La Luzerne, le remplace au fauteuil. Plusieurs centaines de femmes et aussi des hommes déguisés forcent alors les portes, viennent s'asseoir parmi les députés, montent à l'estrade du président, crient, chantent, se contor-

sionnent. Des scènes plus indécentes encore se déroulent. Certains députés, des royalistes surtout, tel le gros vicomte de Mirabeau, Mirabeau-Tonneau, ainsi qu'on le surnomme, attirent les plus jolies insurgées, les lutinent, les chiffonnent. Le vacarme est effrayant. Le malheureux évêque essaie en vain de rétablir l'ordre. On le raille, on l'injurie : « Mets les pouces sur le bureau, calotin ! » Et comme il obéit, deux filles le baisent sur chaque joue, aux rires outrageants du public. Des poissardes réclament : « la petite mère Mirabeau » qui s'est esquivée fort à propos. Excédé, La Luzerne finit par lever la séance. La salle reste livrée aux envahisseurs.

Sous les torrents de pluie, Mounier, allant vers le palais, passe à travers une multitude qui le menace de ses piques. Une patrouille de gardes du corps bouscule la délégation qu'elle a prise pour une colonne d'insurgés. Le groupe dispersé se reforme dans la boue et, ayant enfin franchi la grille, entre au Château. Quelques femmes l'ont rejoint. Quatre d'entre elles sont admises avec les députés parmi lesquels se trouve le docteur Guillotin... Le Roi les reçoit avec sa placidité ordinaire. Les femmes ont choisi pour orateur Louison Chabry, si délurée. Mais trop émue, elle ne peut dire que deux mots : « Du pain ! » et s'évanouit. Louis s'empresse. Il lui fait donner un peu de vin dans un gobelet d'or. Quand elle est remise, la jeune fille veut lui baiser la main. Il l'embrasse, disant « qu'elle mérite mieux que cela ». Il promet aux femmes de faire venir de Senlis et de Noyon le grain nécessaire ; en attendant, on leur distribuera tout le pain disponible à Versailles. Elles partent enchantées, criant : « Vive le Roi ! Vive sa maison ! »

Les mégères qui les attendent, pressées contre la grille, les reçoivent fort mal. La parole du Roi ne leur suffit pas ; elles veulent un écrit. « Louison s'est vendue à la Cour. C'est une coquine... A la lanterne ! » Deux harengères saisissent la pauvrette et vont l'étrangler avec une jarretière quand les gardes du corps la sauvent. Elle remonte au palais avec ses compagnes et obtient un billet du Roi qui consent même à paraître au balcon pour certifier son innocence. Avec une quarantaine de femmes et Maillard qu'on est allé quérir, Louison va porter la promesse royale à Paris, dans des voitures de la Cour

* * *

L'immense foule est demeurée sur la place d'Armes, éclairée seulement par quelques torches. Des femmes se glissent dans les rangs du régiment de Flandre, caressent les soldats déjà fort ébranlés, les désarment. Théroigne de Méricourt, petite, bien faite, riante, leur distribue des friandises. Un soldat, Bel-Œillet, fait à ses camarades une ample distribution d'écus sonnants (1). Lecointre de son côté, par des phrases patriotiques, a débauché les dragons. Mais il ne peut empêcher une échauffourée entre ses gardes nationaux versaillais et les gardes du corps. Des fusils partent, des coups de sabres et de baïonnettes sont échangés, dans une entière confusion. De part et d'autre on relève plusieurs blessés. D'Estaing commande aux Versaillais de se retirer. Ils refusent, si les gardes du corps ne regagnent pas en même temps leur hôtel. On finit par leur en donner l'ordre. Ils défilent sur l'esplanade, mais de la foule on tire sur eux ; ils doivent fuir et se rassembler sur la terrasse du Château.

Cependant Mounier et les députés conjurent le Roi d'accorder sa sanction. L'hésitation de Louis dure cinq heures. Il a été informé que La Fayette approche avec la garde nationale parisienne. Mais il s'en défie à l'extrême. Le Conseil des ministres, réuni de nouveau, reste divisé. Saint-Priest, hostile à la sanction, répète que le Roi avec des troupes sûres doit partir pour Rambouillet, d'où il gagnera la Normandie et convoquera l'Assemblée à Rouen. Necker s'y oppose encore. Pourquoi ne pas céder, aller à Paris et accepter franchement la Constitution ? Timide mais brave, scrupuleux mais fier, Louis ne sait à quoi se résoudre. Il craint, — c'est aussi la crainte de Necker et de Montmorin, — que s'il s'éloigne, l'Assemblée ne le dépose pour faire roi le duc d'Orléans. Il marche en se dandinant, répétant à mi-voix : « Un roi fugitif ! Un roi fugitif ! » Saint-Priest insiste : « Sire, dit-il, si vous êtes conduit demain à Paris, votre couronne est perdue. » Profondément troublé, Louis de nouveau interroge la Reine. Elle-même est bien incertaine. Jusque dans ses entours elle aperçoit des espions. Ce soir-là elle dit même à des courtisans qui dans sa chambre discutaient un peu trop

(1) 1re partie de la *Procédure criminelle du Châtelet*, 166.

haut du parti à prendre : « Messieurs, soyez plus réservés, voilà un valet de chambre de M. le duc d'Orléans qui s'est introduit ici. » A la fin elle conseille au Roi le départ.

Pour tâter le terrain, cinq de ses voitures avec quelques-unes de ses femmes et une petite escorte de cavaliers sans livrée tentent de franchir la grille de l'Orangerie. Le poste de gardes-nationaux placé là les oblige à rebrousser chemin.

Mounier et sa députation qui depuis si longtemps attendaient devant la porte du Conseil ont perdu patience. Ils font avertir le Roi qu'ils vont se retirer s'il n'accepte pas les décrets. Las, angoissé par les coups de feu qu'il entend par intervalles, les brasiers allumés sur la place par des insurgés qui ont dépecé les chevaux tués aux gardes et les font rôtir en chantant et dansant, tels des sauvages, Louis succombe. Il écrit : « J'accepte purement et simplement les articles de la Constitution et la Déclaration des droits de l'homme que l'Assemblée m'a présentés. » Puis, les yeux humides, il remet le papier à Mounier.

De retour à l'Hôtel des Menus, Mounier trouve la salle dans un désordre inexprimable. Elle pue la sueur et le vin. Une femme, la nommée Andelle, trône au fauteuil du président. Les tribunes, les banquettes des députés sont occupés par des souillons qui s'interpellent, plaisantent grossièrement, boivent, mangent, par de louches individus qui brandissent à tout propos leurs piques et leurs fusils. Avec peine Mounier reprend sa place. Il annonce que le Roi a sanctionné les décrets. Des voix glapissent : « Cela nous donnera-t-il du pain ? »

Mirabeau a passé toutes ces heures sur la place d'Armes. un sabre nu sous le bras, passant de groupe en groupe pour chauffer sa popularité. « Mes enfants, disait-il, tenez ferme, nous sommes pour vous ! » Il revient enfin à l'Assemblée. Le spectacle qu'elle offre lui donne un haut-le-cœur ; il tonne de sa voix de cuivre : « Qui ose venir troubler nos séances ? Monsieur le président, faites respecter l'Assemblée ! » Son autorité impose. La foule s'éclaircit ; ce qu'il en reste se tait un moment. On reprend, pour amuser le tapis, la discussion des lois criminelles. Mais bientôt les galeries s'impatientent. Harengères et catins approuvent ou insultent les orateurs : « Parle, député !... Faites taire ce bavard ! Il

ne s'agit pas de ça, mais d'avoir du pain ! A bas les prêtres ! Mirabeau à la tribune ! Nous voulons entendre Mirabeau ! »

LA FAYETTE

Il est minuit. La Fayette arrive, avec ses vingt ou vingt-cinq mille hommes, las, exténués et transis. Il a fait avertir le Roi qui a répondu qu'il « le verrait avec plaisir ». Mais d'abord le général, ayant fait arrêter ses troupes, se présente à l'Assemblée. Mounier le reçoit de haut : « Quel motif vous amène ? Que veut votre armée ? » La Fayette répond qu'il désire calmer le peuple et protéger le Roi. Puis il prend le chemin du Château. Les Suisses refusent de lui ouvrir la grille. Il fait appeler leur capitaine et demande à parler au Roi, escorté seulement de deux membres de la Commune de Paris. Il entre dans la cour et monte lentement l'escalier. L'Œil-de-Bœuf est rempli d'officiers, de gentilshommes, même de dames, parmi lesquelles la fille de Necker, Mme de Staël, qui parle avec fièvre, un bouquet à la main. Quand La Fayette paraît, un vieil imbécile, Hautefeuille, chevalier de Saint-Louis, dit très haut :

— Voilà Cromwell !

— Monsieur, dit La Fayette par-dessus l'épaule, Cromwell ne serait pas venu seul...

A ce moment, en effet, il ne cherche qu'à sauver le Roi. Les scènes dont il a été le témoin l'ont engagé plus qu'il ne le fut jamais à défendre la monarchie. Très pâle, car il est à la limite de ses forces physiques, comme tous les principaux acteurs de cette horrible journée, il se fait annoncer au Roi qui le reçoit dans son cabinet.

Louis, debout devant la cheminée, a près de lui son frère le comte de Provence, figure de suif inerte, hormis les yeux, secs et froids, qui veillent. Un peu plus loin l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, Necker et d'Estaing. Entrant de côté selon l'usage, La Fayette s'avance vers le Roi et, joignant ses mains sur sa poitrine, dit avec une sorte de ferveur :

— Sire, je ne suis ici que pour servir plus utilement Votre Majesté. Il vaut mieux que mon sang coule ici que sur la place de Grève.

Louis lui répond par des mots embarrassés, qui veulent être obligeants, puis il s'adresse aux deux commissaires de la Commune :

— Dans tout cela, il y a eu de l'argent donné. Par qui et pourquoi ?

— Un si grand mouvement ne se soudoie pas, sire, c'est l'opinion qui a entraîné le peuple.

— Mais enfin que veut-on ?

— Sire, on veut avoir du pain...

Le Roi regarde Necker qui se tait.

— Depuis quinze jours j'ai fait tout ce qu'on m'a demandé pour les subsistances... Mais ce n'est pas tout, que veut-on encore ?

— Sire, la présence des troupes appelées à Versailles inquiète ; on demande leur renvoi...

Le petit bourgeois qui parle est si humble, paraît si raisonnable !... Au dehors le tumulte s'est apaisé. Le Roi a envie de céder encore là-dessus... Et, quoique la Reine, dans l'entrebâillement de la porte, lui fasse signe de demeurer ferme, il cède :

— Eh bien ! que M. de La Fayette arrange cela avec M. d'Estaing.

Il autorise le jeune général à remplacer par des soldats de la milice nationale les sentinelles échelonnées à l'extérieur du Château. Les Suisses et les gardes du corps conservent les portes intérieures. La plus grande partie des gardes est d'ailleurs bientôt emmenée par le duc de Guiche à Rambouillet, à la fois, semble-t-il, pour préparer un relais en cas de fuite et pour contenter les insurgés. A la demande du Roi, Mounier est revenu avec quelques députés. Louis leur déclare « qu'il n'a jamais songé à se séparer de l'Assemblée nationale et qu'il ne s'en séparera jamais ». Le mensonge ne trompe personne. Il procure toutefois une impression de détente sur l'instant.

La Fayette répondant « de tout », la famille royale se couche. Mounier lève la séance de l'Assemblée, tandis que La Fayette lui-même, — il est exténué, — va dormir chez ses beaux-parents, à l'hôtel de Noailles. Ce sommeil lui fera donner par Rivarol le surnom cruel de « général Morphée ».

Par cette nuit transie, les gardes nationaux campent où

ils peuvent, dans les églises, les lieux publics, les cours, les cafés. Couchés ou assis sur le pavé, les insurgés se chauffent autour de leurs feux. Tout paraît assoupi. Mais quelques figures patibulaires veillent, fanatiques qu'une telle succession de violences n'a pas lassés, repris de justice aussi qui, à deux pas de ce palais rempli des trésors de la France, attendent l'occasion de tuer et de piller...

LE 6 OCTOBRE

Avant l'aube, vers cinq heures, des tambours battent, des groupes se réveillent et s'agitent. De l'un à l'autre, un avocat bossu, Verrières, et le fameux Lecointre, à cheval tous deux, vont pérorant. A six heures, au moment de la relève des sentinelles, quelques meneurs pénètrent dans la cour des ministres par la grille de la chapelle, ouverte par négligence ou complicité. Un garde du corps tire du balcon et tue un ouvrier parisien. La foule, augmentée de seconde en seconde, s'exaspère aussitôt. Elle crie : « A bas l'Autrichienne ! Mort à la Reine ! Mort au Roi ! » Des gardes accourent. L'un d'eux, Des Huttes, qui vient d'entrer au service, est égorgé, décapité. Sa tête est hissée sur une lance comme le guidon du massacre. La vague de l'émeute s'enfle et bondit. On y voit, près de jeunes gens dont les bas de soie et les culottes de casimir passent sous les cotillons dont ils sont affublés, des forgerons et des serruriers de la manufacture d'armes de Versailles, en tablier de cuir, le visage et les bras noirs. Devant l'escalier, un individu, en uniforme de la garde nationale, décoré de la croix de Malte, distribue de l'argent à des hommes aux faces sinistres à qui il « recommande de bien faire » (1). Une femme armée d'une faucille est à ses côtés : « Il ne faut, dit-elle, épargner que M. le Dauphin et le duc d'Orléans. »

Le duc d'Orléans est à ce moment sur la place d'Armes, une immense cocarde tricolore au chapeau, la trogne épanouie, souriant dans la foule, une légère badine à la main (2).

(1) La Fayette, dans sa déposition devant le Châtelet, dira : « Il faut discerner le peuple de Paris d'avec quelques factieux payés ou intéressés au désordre. »

(2) Des jambons, des gâteaux, des fruits, du vin, de l'eau-de-vie étaient offerts à tout venant par le buvetier de l'Assemblée, aux frais du duc d'Orléans. « M. le duc d'Orléans m'a dit que je pouvais donner », répondit-il quand on l'interrogea. (*Pro-*

Les trop rares gardes du corps demeurés au Château bravement, désespérément, défendent le grand escalier de marbre qui conduit chez la Reine. Ils sont peu à peu refoulés par la horde et se replient de salle en salle jusqu'à l'Œil-de-Bœuf où ils se barricadent. L'un deux, Varicourt, est tué et dépecé. Un autre, Tardivet du Repaire, terrassé par un homme en jupons et un soldat vêtu de bleu, échappe à grand-peine. Les nobles lambris dorés sont éclaboussés de sang. Des enragés hurlent : « Nous voulons le cœur de la Reine, nous fricasserons son foie et nous ferons des cocardes avec ses boyaux ! » Une de ses femmes, Mme Augué, entr'ouvre la porte qui conduit chez Marie-Antoinette. Un garde, Miomandre de Sainte-Marie, l'uniforme en lambeaux, la face ensanglantée, lui crie : « Sauvez la Reine ! » et referme le battant. Marie-Antoinette passe à la hâte un jupon, une petite redingote de toile jaune et court, pieds nus, vers l'Œil-de-Bœuf pour gagner la chambre du Roi. La porte est fermée au verrou... Elle frappe. Nul ne répond. Louis, à ce même moment, essayait de la rejoindre par un passage secret. On entend des coups de feu. Alors elle perd la tête, sanglote : « Mes chers amis, sauvez-moi et mes enfants ! » Enfin un garçon ouvre. Elle se précipite chez le Roi qui revenait haletant. Les deux époux s'embrassent. Mme de Tourzel apporte le Dauphin...

Les brigands assaillent l'Œil-de-Bœuf où les gardes n'ont plus qu'à mourir. Les portes vont éclater sous les coups de crosse quand soudain le tumulte cesse. Les gardes nationaux de La Fayette, ceux des districts de l'Oratoire et de Saint-Philippe du Roule, viennent d'arriver. En majeure partie composés d'anciens gardes-françaises, — un de leurs sous-officiers est Hoche, — ils ont chassé la tourbe hideuse d'assassins soldés (1). Ils frappent à l'huis : « Ouvrez, messieurs ! » Et comme les assiégés ne bougent pas, ils ajoutent : « Nous sommes les gardes-françaises, nous n'avons pas oublié que vous avez sauvé les nôtres à Fontenoy ! »

cédure criminelle du Châtelet, 1re partie, 223.) De très nombreuses dépositions concordent sur ce point.

(1) Un officier, Pirault, entendra un peu plus tard un homme et une femme en haillons, vrais détrousseurs de grande route, dire en riant : « Nous n'avons pas volé notre argent ! » (*Procédure criminelle du Châtelet*, 2e partie. Déposition Pirault.)

Les gardes du corps obéissent. Soldats gentilshommes et soldats patriotes échangent leurs coiffures et fraternisent. Le Roi se tient dans sa chambre de parade (la chambre de Louis XIV) où quelques ministres sont parvenus à le rejoindre. Necker, très abattu, tient sa tête cachée dans ses mains. La Reine, qui ne songe point à compléter sa toilette, a repris son calme et même sa hauteur. Ses enfants et Mme Élisabeth l'entourent. Dans un coin, des femmes pleurent. Le comte de Provence, en costume habillé, paré de ses ordres, arrive après huit heures. A Mounier, qui venait l'informer du danger de son frère, il a répondu avec flegme : « Que voulez-vous ? Nous sommes en révolution ; on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. » Et il a pris le chemin du Château. La foule lui a fait place avec respect. Elle n'ignore point combien, de cœur, il est séparé du Roi.

La Fayette, éveillé trop tard, galope enfin au Château. A la grille, il trouve dix gardes du corps prisonniers que le peuple veut pendre. Il les tire d'affaire par quelques mots décidés. Chez le Roi, il est bien reçu. Mme Adélaïde lui saute au cou. Sur son conseil, Louis se montre au balcon de la Cour de marbre. Un ouragan de cris le salue : « Vive le Roi ! Le Roi à Paris ! » Sans articuler un mot, Louis acquiesce de la tête. Il est alors passionnément acclamé.

Mais la foule, qui s'écrase dans la cour, à présent demande la Reine. Marie-Antoinette dompte sa peur et, prenant par la main Madame Royale et le Dauphin, paraît au balcon doré. On la hue : « Pas d'enfants ! La Reine seule ! » Des fusils la couchent en joue. Certains font le geste de lui couper la tête. Elle recule et rentre dans la chambre. La Fayette alors s'avance :

— Ne craignez rien, madame, venez avec moi.

— N'avez-vous pas vu, dit-elle en tremblant, les signes qui m'ont été faits !

— Oui, madame, allons-y.

Il la regarde. Tous la regardent.

La fille de Marie-Thérèse redresse sa tête dépoudrée, mais fière :

— Eh bien ! dussé-je aller au supplice, j'y vais.

Il lui offre la main et tous deux s'avancent au-dessus de l'océan de visages. Le tumulte est si fort que le jeune général

ne peut se faire entendre. Alors, par une inspiration chevaleresque, risquant peut-être son avenir pour cette femme qu'il n'aime pas et qu'il sait hostile, il s'incline lentement, comme il eût fait aux jours si proches encore de sa toute-puissance, et lui baise le bout des doigts. Le geste, si délicat, si français, enchante. On applaudit, on crie : « Vive le général ! Vive la Reine ! » Elle sourit à ce peuple terrible et le peuple la remercie d'un élan cette fois unanime : « Vive la Reine ! A Paris, à Paris ! »

Lorsqu'elle revient dans la chambre, Marie-Antoinette, pâle comme Méduse, dit à Mme Necker en frissonnant :

— Ils vont nous forcer, le Roi et moi, à nous rendre à Paris avec les têtes de nos gardes portées au bout de leurs piques !...

Anéantie, elle s'assied. Son fils court à elle. Il n'a point mangé depuis la veille et se plaint : « Maman, j'ai faim ! » Elle le caresse sans répondre.

— Ne ferez-vous rien pour mes gardes ? demande le Roi à La Fayette.

Le général conduit l'un d'eux sur le balcon, lui fait montrer au peuple la cocarde tricolore qui, à son chapeau, remplace désormais la cocarde blanche. Le garde crie : « Vive la nation ! » La foule : « Vivent les gardes du corps ! »

Louis, rassuré, revient sur le balcon. Nouveau tonnerre : « Le Roi à Paris ! » Il fait un geste de la main pour obtenir le silence et dit d'une voix assez ferme : « Mes amis, j'irai à Paris avec ma femme et mes enfants ; c'est à l'amour de mes bons et fidèles sujets que je confie ce que j'ai de plus précieux. » On l'applaudit, mais, contre son espoir, le peuple ne se disperse pas. Il reste massé dans la Cour de marbre, la Grande Cour et la place d'Armes.

Louis sent que quitter Versailles pour se livrer à Paris, c'est, comme l'a dit Saint-Priest, à peu près condamner la monarchie. Concilier le pouvoir royal et le pouvoir populaire, après ces scènes sanglantes, sera si difficile ! Il ne craint pas pour lui, mais pour ses enfants, pour la Reine. Aussi, en dépit de la promesse qu'il vient de faire, va-t-il essayer encore de résister. Il demande à l'Assemblée de se réunir près de lui, au Château. Il espère qu'elle s'opposera au départ. Mirabeau, aidé par Barnave, déjoue la manœuvre. L'Assemblée n'envoie

au Roi qu'une députation, chargée de déclarer qu'elle se tient pour inséparable du souverain. Louis, désabusé, fait ordonner d'atteler les voitures.

* * *

A une heure, le canon tonne. Un cortège de trente mille hommes et femmes s'écoule lentement par l'avenue de Paris. Les gardes nationaux de La Fayette sont en tête, des miches au bout de leur baïonnette. Puis, dans un horrible désordre, des hommes à face patibulaire, dressant des piques, des femmes montées sur des chevaux, des charrettes, des canons, échevelées, braillantes. Puis des chariots de blé et de farine recouverts de feuillages. Des forts de la halle les escortent, porteurs de branches de peuplier. Puis, encadrés par les gardes nationaux des compagnies soldées, les gardes du corps à pied, désarmés et sans chapeau. Puis le régiment de Flandre et les Suisses. Enfin l'énorme carrosse cramoisi et doré où sont assis le Roi, la Reine, le Dauphin, Madame Royale, le comte de Provence, Madame Élisabeth et la gouvernante des enfants de France, Mme de Tourzel. La Fayette chevauche à la portière de la Reine. Suivent dans les voitures de la Cour les ministres et une centaine de députés. La foule marche derrière, dans la boue, chantant, riant, criant : « Nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron (1) ! »

Il ne pleut plus, le soleil brille. Ce peuple, que tout à l'heure des bandits poussaient aux pires violences, redevient débonnaire et joyeux. Il croit que, la famille royale installée à Paris, une ère de félicité va s'ouvrir pour lui. Eux, le petit-fils de saint Louis, la fille de la grande Impératrice, à mesure qu'on approche de la capitale et que le jour baisse, se serrant davantage l'un contre l'autre, se sentent au pouvoir d'une force aveugle contre laquelle rien ne les protège plus.

Passé sept heures, apparaissent les premières maisons. Bailly harangue le Roi à la barrière de la Conférence. Louis répond qu'il « se trouvera toujours avec plaisir et confiance

(1) D'après la plupart des témoignages, l'interminable cortège n'était pas précédé des piques portant les têtes des gardes du corps Des Huttes et Varicourt. Elles avaient été envoyées déjà à Paris. Ceux qui les accompagnèrent prirent un sadique plaisir à les faire friser et poudrer par un perruquier de Sèvres.

parmi les citoyens de Paris ». Le cortège se dirige ensuite vers l'Hôtel de ville. Dans les rues qui grouillent, à la lueur des torches, la Reine est insultée. A huit heures, on arrive à la place de Grève. Le Roi est salué de sincères acclamations. Il essuie de nouveaux discours. Bailly répète les paroles que le Roi a prononcées à la barrière. Il oublie les mots « avec confiance ». Marie-Antoinette s'en aperçoit et, tout haut, les lui rappelle :

— Dites : « avec confiance », monsieur Bailly.

Le maire obéit de bonne grâce :

— Vous l'entendez, messieurs. Vous êtes plus heureux que si je l'avais dit moi-même.

Avec les siens, Louis doit se montrer aux fenêtres, éclairées par des flambeaux. On l'applaudit avec une vraie chaleur. Sur la place, un peuple entier s'embrasse, rit de joie, lui tend les mains. L'illusion chez Louis renaît, il n'est plus malheureux parce qu'il se voit encore aimé.

Enfin, à dix heures, la famille royale entre aux Tuileries vides, déshabitées depuis la jeunesse de Louis XV. La Reine, en mantelet noir, petite coiffe, sans rouge, soudain vieillie, monte avec fatigue l'escalier. Comme aux premiers degrés elle trébuche, elle saisit la basque du Roi. Une femme de la halle, qui la regarde, s'écrie :

— Tu as raison de tenir le Roi, tiens-le ferme : c'est ton sauveur !

Le Dauphin, saisi par la tristesse et l'obscurité du palais, dit à sa mère :

— Tout est ici bien laid, maman !

— Mon fils, murmure-t-elle, Louis XIV y logeait bien...

Un souper et un coucher de fortune ont été préparés pour la famille royale et leurs proches serviteurs. Le Roi a repris son sourire béat.

— Que chacun, aujourd'hui, s'accommode comme il pourra, dit-il ; pour moi, je suis bien.

Il se met à table et mange de grand appétit. Le lendemain on fait venir de Versailles des meubles, de la vaisselle, du linge, des livres. Louis XVI n'a demandé que des ouvrages de dévotion et la *Vie de Charles Ier*...

OCTAVE AUBRY.

LE CHANT DU DÉPART

PREMIÈRE PARTIE

I

L'homme arrêta sa voiture devant la grille, descendit et sonna. Lucienne Page, qui coupait des branches de lilas au fond du jardin, vint ouvrir.

— Mme Page, c'est bien ici ? Je viens de la part de M. Page. Il sera un peu en retard, ce soir. Alors, il m'a donné cette lettre.

Le messager avait un visage réjoui, des joues fraîches. Il expliqua :

— Je voyage pour la maison. C'est moi qui fais la banlieue sud-ouest.

Lucienne prit la lettre avec un rapide remerciement. Tandis que le bruit de l'automobile s'éloignait dans l'allée, elle déchira l'enveloppe et lut :

« Ne m'attends pas ce soir... Ne m'attends plus jamais... C'est fini, Lucienne... »

Elle chancela. Un bruit étouffé de chute sur le gravier la fit tressaillir. Les lilas avaient échappé de ses mains. Elle ne put se baisser pour les ramasser. Un froid subit la paralysait. Son regard, engagé vers le lointain, se heurtait à des choses proches et familières : la maison des Jouanet, de l'autre côté de la haie, la tête de leur grand peuplier incendiée par le couchant. Une chanson enfantine s'éleva :

Annette, coquette, grande gigue de bois,
Ta mère t'appelle, tu ne l'entends pas.

La petite Jouanet sautait à la corde dans le jardin. Lucienne se détourna, réussit à gravir les trois marches du perron. L'effort qu'elle avait fait la tira de sa demi-inconscience.

— Je m'en doutais... Oui, je le sentais depuis quelque temps...

C'était faux, elle ne s'était doutée de rien. Mais il lui fallait répéter ces mots-là, par cet obscur besoin des femmes de se raccrocher à leur instinct, de conserver, grâce à de tels avertissements, une foi en elles-mêmes. Dans sa chambre, elle relut la lettre, à plusieurs reprises, comme si un sens inconnu s'y fût dissimulé. Il n'y avait rien d'autre à en tirer, rien que des recommandations dérisoires : « Sois courageuse... » et, plus loin : « Oublie-moi... » vains impératifs dont l'écho semblait déjà se perdre avec les traces dernières du fugitif.

Elle se leva brusquement, fit quelques pas dans la pièce, allant d'un mur à l'autre. Cette activité stérile lui devenait tout d'un coup nécessaire, car chaque fois qu'elle tentait de se contraindre au calme, un désespoir accru la soulevait, qui brisait sa volonté... Ce matin, en somme, ils s'étaient quittés comme d'habitude, Didier et elle. La veille, il avait soulevé cette discussion sur ses sœurs. Vieux sujet de querelle qui ne les menait jamais loin. En remontant plus avant, elle trouvait, comme toujours, ces grands thèmes de désespoir auxquels Didier s'abandonnait : « J'ai manqué ma vie. Moi qui étais fait pour être libre, je suis un forçat... »

Elle connaissait cela. La première fois, ces plaintes l'avaient laissée stupéfaite. Et puis, elle s'était mise à plaisanter : « Comme c'est aimable pour moi, ce que tu dis là ! D'ailleurs, il me semble que ta qualité de forçat ne t'empêche pas de vivre assez bien. Il y a beaucoup d'hommes de ton âge qui envieraient ta situation. »

Il l'avait contemplée alors d'un tel air de mépris qu'elle en était restée suffoquée : « Tu ne comprends pas... Tu es incapable de comprendre. Selon toi, c'est cela, être heureux : n'avoir aucun souci d'argent, payer des robes à sa femme... » Naturellement, cette scène inattendue s'était terminée par une crise de larmes chez Lucienne, un élan de repentir de la part de Didier. Mais il y était revenu depuis, et sous les prétextes les plus absurdes.

« Suis-je bête de penser à cela ! Il est parti avec une femme, c'est trop clair. Une femme... »

Elle aimait mieux se représenter la chose ainsi. D'abord cela substituait une réalité à cette songerie sans issue. Et puis elle était déjà tentée de se dire qu'une telle femme ne serait redoutable qu'un temps. Qui donc pourrait jamais se vanter de connaître Didier aussi bien que Lucienne ! Quelle compagne saurait comme elle le ménager dans ses mauvais moments, faire le silence autour de lui, trouver en d'autres occasions les paroles, les gestes attendus !

Elle jouait un jeu dangereux, cette femme qui le lui avait pris. Lucienne l'imaginait en ce moment, la tête sur l'épaule de Didier, dans une de ces poses qu'il abominait à l'ordinaire. A force de se la représenter, parviendrait-elle à mettre un nom sur ce visage ? Sans doute, Didier ne s'était pas toujours montré fidèle et, malgré la discrétion qu'il mettait dans ses écarts, elle n'avait pu les ignorer chaque fois... La seule femme qui lui eût causé de véritables inquiétudes avait été Blanche Monier. Cela remontait à cinq ou six ans. Qu'était-elle devenue ? Didier, depuis, semblait s'être assagi. Un feu nouveau encore inconnu d'elle avait-il succédé à cette ancienne passion ?

Incapable de tenir en place plus longtemps, elle redescendit au jardin, ouvrit la porte du garage. La voiture était là. Depuis une semaine, Didier ne la prenait plus pour se rendre à Paris, prétextant le besoin d'exercice. Petit mensonge inutile et d'un luxe bien masculin ! Elle regagna la maison. Dans la salle à manger, les deux couverts attendaient l'heure proche du dîner. Elle enleva posément celui de Didier, rangea l'assiette, le couteau, la fourchette, le verre, prit la serviette... Tous ces mouvements, elle les avait exécutés d'une main qui tremblait à peine, mais, en maniant ce carré de linge, la veille encore au contact des lèvres de Didier, elle crut défaillir. Au même moment, elle s'aperçut que la fenêtre était ouverte sur le jardin. De l'autre côté de la haie, la petite Mme Jouanet, assise sur sa terrasse, lui faisait signe. Lucienne essaya de sourire.

— Il y a longtemps qu'on ne vous a vue, cria Mme Jouanet. Votre mari n'est pas encore rentré ?

Lucienne alla se pencher à la fenêtre, montrant audacieusement son visage à découvert.

— Il est en voyage.

L'autre dit encore deux ou trois paroles et n'insista pas davantage. Lucienne referma la fenêtre. Elle songea que la femme de chambre allait lui demander s'il fallait servir. A elle aussi, force serait de répondre que « monsieur » avait dû partir en voyage à l'improviste.

Devant ce témoin muet, quelques instants plus tard, elle dut se forcer à dîner. La nuit tombée, une paix trompeuse envahissait la maison, le jardin, les alentours. Quand elle fut de nouveau seule, Lucienne sortit, après s'être assurée qu'aucun de ses voisins n'était dans l'allée extérieure. Elle marcha sous la fraîcheur jusqu'à un carrefour où la pente brusque du terrain rendait de lointains horizons. De là, on apercevait Paris, fumant le jour, scintillant le soir. A la belle saison, Lucienne se rendait souvent à cet endroit, après le dîner, avec Didier. Elle avait voulu s'imposer d'y aller encore comme s'il eût été là, pour retarder le moment où il faudrait s'enfermer dans la maison vide. Assise sur le banc qu'ils avaient occupé tant de fois tous les deux, elle tentait de détacher d'elle la silhouette de Didier, d'imaginer enfin la réalité de l'absence. Entreprise trop lourde ! Jusqu'à présent, elle s'était contenue. L'effort qu'elle avait fait devant sa voisine et devant sa femme de chambre avait même pu lui donner quelque illusion sur le fond de ses ressources. Sans témoins désormais, elle connut sa défaite. Ses larmes qui coulaient librement ne parvenaient pas à l'apaiser. Impuissante à se séparer de Didier, elle lui adressait dans le noir ces gestes d'appel des enfants abandonnés qui ne croient pas encore à leur sort. Les heures s'écoulaient, sans pouvoir sur cette détresse. Ce fut avec effroi qu'elle rentra pour affronter sa première nuit de solitude.

II

Valentine Jouanet avait invité Suzanne Laloz à prendre le thé sur sa terrasse. Tout en la servant, elle écoutait distraitement son amie qui célébrait sa chance d'habiter un endroit pareil.

— La vraie campagne, et à deux pas de Paris ! Tu n'imagines pas ce que c'est agréable en cette saison, de venir se dépayser ici pour la journée.

Suzanne portait une robe de foulard bleu pâle, un grand chapeau de paille. Sous les larges bords, ses yeux s'accordaient à sa robe, à la note discrète du ruban noué autour de la coiffe. Plus attentive à la toilette de la visiteuse qu'à ses propos, Valentine recevait ces compliments sans être très sûre qu'elle dût s'en réjouir. Sans doute, c'était délicieux pour Suzanne de s'habiller en tenue de jardin, l'après-midi durant. D'autant plus que ces plaisirs allaient finir à son gré, une demi-heure plus tard, quand son mari viendrait la chercher en voiture. Les points de vue changent avec les aises comme avec les latitudes, et la fortune embellit bien des paysages.

— Maurice adore cet endroit, déclara Valentine. C'est beaucoup pour lui que je me suis décidée. Au début, cela m'effrayait à cause de l'isolement. Un quart d'heure à pied pour descendre jusqu'à la gare de Plessis-Plaine !...

— Un quart d'heure, tu dis ? Je ne m'en suis même pas aperçue, en venant... C'est vraiment joli, ce petit ensemble que tu as, Valentine !

— Tu le connaissais. J'ai juste changé le col de la veste et ajouté les poignets.

— Oui, mais ça suffit. Moi, je peux changer quinze fois de robe : au bout de cinq minutes, il me semble que je suis dans la même.

Sans répondre, Valentine s'accouda contre la balustrade. Suzanne la jaugea du regard.

— Je t'assure que tu es épatante. Et puis cette chance que tu as de pouvoir prendre des hanches sans que ça t'abîme ! Si j'ai le malheur de faire seulement deux gros dîners dans la semaine...

Valentine se retourna d'un seul coup.

— Tu trouves que je prends des hanches ?

— Il faut bien te connaître pour le voir... Ne crois pas que ça t'aille mal, d'ailleurs.

La grille du jardin voisin grinça en s'ouvrant. Suzanne se souleva un peu sur sa chaise-longue de rotin.

— Les gens d'à côté qui rentrent... C'est bien Page qu'ils s'appellent, n'est-ce pas ? Ce nom-là me dit quelque chose. J'ai dû les rencontrer à Paris.

— Oh ! toi, tu connais tout le monde.

— Tu m'as dit qu'ils étaient très gentils, n'est-ce pas? C'est si important quand on vit comme cela tout près les uns des autres!

— Mme Page rentre encore seule, dit Valentine, qui observait, elle aussi. Je ne sais pas ce qui peut bien se passer chez eux depuis quelque temps. Elle dit que son mari est en voyage. Mais personne ne sait où. Et j'ai l'impression qu'elle m'évite.

— Rien ne t'échappe, assura Suzanne. Tu as toujours été au courant de chaque chose, alors que moi, je vis les yeux fermés. Si, si, oh! je l'ai remarqué bien des fois. Dis-moi, comment est-il fait ce Page?

— Très bien. Un grand blond, avec des épaules larges, le visage un peu dur, peut-être, mais si expressif!

— Elle aussi est bien, remarqua Suzanne en considérant Lucienne, arrêtée dans son jardin. Attends... si je pouvais l'apercevoir mieux... oui, il me semble que cette tournure-là ne m'est pas inconnue. Mais où ai-je bien pu la voir?

— C'est une femme qu'on remarque, accorda Valentine. Elle est jolie. Un peu grande, peut-être...

— Oui. Une grande bringue, dans mon genre.

— Voyons, Suzanne! Pas du tout. Je suis sûre qu'elle te dépasse nettement.

— Tu es gentille de le croire. J'aurais tant voulu être petite, comme toi!

— N'exagère rien. Je ne suis pas si petite.

— Dis donc, alors, raconte... Tu crois qu'il y a du grabuge chez eux?

— Je ne sais rien, mais Mme Page fait une drôle de tête, je l'ai bien remarqué. Si tu veux mon avis, ils se seront disputés avant son départ. Elle doit être terriblement jalouse, cette femme-là. Tu n'imagines pas... Si je te disais que toutes les fois que son mari vient ici, et que je suis seule, elle trouve des prétextes pour aller le rechercher...

Suzanne se renversa en arrière, croisant ses jambes.

— C'est amusant!... Et il vient souvent?

— Encore assez, oui. Tiens, le mois dernier, il m'a offert des tubercules de dahlias. J'ai eu l'impression que c'était un truc pour se donner des occasions de revenir... Mais, après tout, j'ai peut-être tort de dire ça.

— Jamais de la vie ! continue, reprit Suzanne en se soulevant sur un coude. Alors tu disais qu'il avait cherché à revenir ?

— Oui. Tu comprends, il fallait m'expliquer comment on s'y prend pour les planter : « Vous ferez une petite fosse de la même profondeur que la longueur des tubercules. Dans les insterstices, mettez du terreau. Recouvrez, fumez pardessus. » Et je ne sais quoi encore. Après cela, il m'a dit qu'il m'indiquerait les soins à leur donner, parce que le dahlia, paraît-il, est très sensible aux gelées de printemps. Et c'est vrai qu'ici, où nous sommes sur la hauteur, il gèle encore assez facilement... Tu ne m'écoutes pas. A quoi penses-tu ?

— Si, je t'écoute. Mais, au moment où tu disais ça, je venais de me rappeler une chose...

— Naturellement ! observa Valentine, piquée. Tu n'es jamais à ce qu'on dit.

— Ne te fâche pas. C'est au sujet de ce Page, justement. Tu n'as jamais entendu dire qu'il aurait été du dernier bien avec une Mme Delorme ?

— Non, déclara Valentine, d'un ton sec. D'ailleurs, je t'avouerai que ça ne m'intéresse pas. Mais toi, tu m'as l'air de le connaître mieux que tu ne le prétendais.

— Tu sais, c'est un propos qui me revient, sans plus. On a dû raconter ça devant moi, il y a quelque temps, dans cette maison où j'ai rencontré les Page.

— Et cette Mme Delorme dont tu viens de citer le nom, tu la connais, toi ?

— Je l'ai connue autrefois, dit Suzanne. Tiens, j'entends la voiture qui s'arrête. J'espère que Jacques aura pu prendre ton mari au passage.

Ils arrivaient tous les deux et débouchèrent bientôt sur la terrasse, Jacques Laloz, grand et froid, d'une silhouette exactement complémentaire de celle de Suzanne, Maurice Jouanet, tout en sourires, un peu court sur jambes et la mine enjouée. Il voulut savoir de quoi parlaient Suzanne et Valentine.

— Vous avez eu l'air de vous interrompre en nous voyant. Des secrets ?

— Même pas, dit Suzanne. Il était question de jardinage.

Valentine m'expliquait comment on fait pousser les dahlias. C'est passionnant, ces choses de la campagne !

Maurice Jouanet ne l'écoutait déjà plus. Il avait autre chose à dire.

— En fait de secret, ou de nouvelle, si vous préférez, moi j'en ai appris une qui n'est pas ordinaire, cet après-midi, au bureau.

Il tourna un instant la tête vers le jardin des Page et, s'adressant à Valentine :

— Tu sais que je vois quelquefois un ingénieur de la S. I. M. A. C., l'affaire où travaille Page.

— Oui, eh bien ?

— Il m'a raconté tout à l'heure une chose inouïe. Il paraît que Page est parti tout d'un coup sans crier gare, qu'il a planté là sa femme, sa situation, et s'est envolé vers une destination inconnue.

Suzanne poussa une brève exclamation. Valentine se leva soudain.

— Parti ! s'écria-t-elle. C'est sûr ?

— Tout ce qu'il y a de plus sûr. Demande à M. Laloz. Il l'avait su avant moi, par M. Berteuil, le directeur de la S. I. M. A. C.

Jacques Laloz inclina la tête sans mot dire. Maurice poursuivit :

— Il paraît même que M. Berteuil va se trouver dans de gros embarras. Page était son fondé de pouvoirs. En réalité, c'est lui qui faisait marcher la maison depuis A jusqu'à Z. L'ingénieur qui m'en a parlé se demandait même s'il n'y avait pas une affaire d'argent là-dessous.

— Il aurait emporté des fonds ? questionna froidement Suzanne.

— Allons donc ! lança Valentine. C'est plus simple que ça. Il a filé avec une femme. Les hommes sont de tels mufles !

Son mari partit d'un éclat de rire.

— Calme-toi. On dirait que ça te fait quelque chose.

— Rien du tout. Seulement je trouve ça lâche, un homme qui abandonne sa femme sans autre raison que de se payer un caprice.

— Tais-toi, dit son mari. La voilà !

Revenue du fond du jardin, Lucienne Page montait les

marches du perron. Elle leva la tête et les vit tous les quatre, à quelques mètres d'elle, figés par son apparition. Maurice s'inclina, d'un mouvement presque cérémonieux. Elle sourit et lui adressa ainsi qu'à Valentine, un signe de la main. La porte s'ouvrit, se referma sur elle.

Après un silence, Suzanne déclara :

— Elle se tient bien, cette femme.

Son mari approuva d'un hochement de tête distrait. Maurice reprit :

— Ils avaient l'air d'un ménage très uni. Jamais nous ne les avons vus se chamailler.

— Tais-toi donc, interrompit sa femme. Ce Page était un coureur. Tous les gens qui l'ont connu te le diront.

— Tu as l'air bien renseignée, observa-t-il, ironiquement. Est-ce que, par hasard, il t'aurait fait la cour ?

Haussant les épaules, elle répliqua :

— Suzanne m'en parlait, tout à l'heure. N'est-ce pas, Suzanne ? Elle m'a même cité un nom de femme.

— Oh ! je l'ai entendu dire, rectifia Suzanne avec lenteur. Il a été question devant moi, à son sujet, d'une Mme Delorme.

Jacques Laloz, qui n'avait encore rien dit, se réveilla.

— Delorme !... Vous ne voulez pas parler des Delorme des aciers ?

— Non.

Il eut un geste comme pour se désintéresser de la question. Valentine revint à la charge.

— Enfin, que ce soit celle-là ou une autre, il n'est certainement pas parti seul.

— Aie un peu de patience, dit Suzanne, en lançant un coup d'œil vers la maison des Page. Tu ne tarderas pas à le savoir... Et à me le dire.

— Ça t'intéresse donc tant ?

Valentine la regardait, étonnée, se demandant si elle recommençait à se moquer d'elle. Suzanne, souriante, expliqua :

— Il faut bien être au courant de ces histoires-là quand on est exposé à rencontrer les gens dans le monde. Ça évite des gaffes.

Son mari, que ce débat ennuyait, s'était levé et lui faisait signe. Maurice voulut les retenir.

— Restez donc encore un peu. Il fait si doux, ce soir !

Les Laloz invoquèrent l'heure, jurant leurs grands dieux qu'ils étaient désolés de partir. Valentine ne s'était pas jointe aux efforts de Maurice. Elle planta un baiser rapide sur la joue de Suzanne et, entraînée par son mari, accompagna le couple jusqu'à la porte du jardin. La longue voiture, rangée dans l'allée, se mit en marche avec une souple indolence. Par la portière, la main de Suzanne, agitée doucement en signe d'adieu, faisait valoir un gant à crispin d'un bon prix.

— Ce qu'elle peut être agaçante par moments ! dit Valentine à Maurice, quand ils se retrouvèrent seuls.

— Qu'est-ce que tu as, ce soir ?

— Rien. C'est elle qui m'a mise à cran. Elle n'a pas cessé, de la journée, de me lancer des pointes. Et puis ces grands airs ! Tiens, je sais bien qu'elle peut se commander quinze robes quand moi, je m'en achète deux ! Le beau mérite quand on a réussi à épouser un garçon comme ce Laloz qui ne sait que faire de son argent !

— Allons, doucement ! doucement ! dit Maurice.

— Oh ! c'est sûr, je ne peux pas lui en vouloir. On sait bien qu'elle a la tête un peu dérangée.

— Valentine, voyons !

— Je ne le dirais pas à d'autres que toi, remarque, et ça ne m'empêche pas de l'aimer beaucoup. Mais enfin, dans sa famille...

— Je connais l'histoire.

— ... Son frère...

— Oui. On ne t'enlèvera pas de l'idée qu'il s'est tué. Tu me l'as raconté cinquante fois. Si on parlait d'autre chose, qu'est-ce que tu en dis ?

Il essaya, mais elle lui tourna le dos. Revenue sur la terrasse, elle observait la maison des Page. Une fenêtre était éclairée au premier. En bas, la femme de chambre allait et venait dans la salle à manger dont les volets n'étaient pas fermés. Une plate-bande de géraniums alignait ses taches rouges au pied du mur. Impatientée, Valentine se détourna et rentra chez elle.

*
* *

Le lendemain, elle attendit que Lucienne Page parût dans son jardin pour sortir. Feignant de l'apercevoir en suivant l'allée extérieure, elle entra.

— Excusez-moi, dit-elle, je ne viens que vous demander un petit renseignement. Votre mari m'a donné des tubercules de dahlias. Quelques-uns commencent à germer. Je me demande s'il ne serait pas prudent de les recouvrir encore.

Lucienne Page la dominait presque de la tête. Ses yeux la regardaient sans détour. Étaient-ils cernés ? Non, pas même. Et ses beaux cheveux avaient leur ondulation habituelle qui les soulevait comme une vague lente au-dessus du front. Elle n'avait pas changé. On ne sentait dans sa personne aucune négligence de tenue, aucun relâchement de cet ensemble incorruptible.

— Je ne puis guère vous répondre, dit-elle. Nous n'avions pas de dahlias jusqu'ici. C'est une idée qu'a eue mon mari cette année. Mais j'en parlerai à notre fournisseur.

— M. Page est encore absent pour longtemps ? osa demander Valentine.

— Oui, je pense... Il est en Amérique.

Le tranquille aplomb de Lucienne Page déconcerta Valentine. Elle se trouva intimidée, presque sotte. En face d'elle, sans prendre garde à son désarroi, Lucienne coupait des rejets de rosier. Elle ajouta :

— J'ai reçu une lettre de lui, hier. Il a fait une excellente traversée.

Valentine, éperdue, balbutia quelque chose, au hasard. Elle allait prendre congé quand Lucienne lui dit :

— Alors, c'est entendu, comptez sur moi pour ce renseignement. Dès que j'aurai vu notre marchand, je vous le dirai.

Valentine la remercia. Elle avait hâte de s'enfuir. Lucienne la regarda partir et se remit à tailler ses rosiers. Elle sentait dans son dos le regard de la visiteuse qui l'atteignait encore par-dessus la haie. Quand elle eut entendu la porte de la maison des Jouanet se refermer, elle rentra, posa son sécateur et contempla longuement son visage dans la glace de l'antichambre. C'était ainsi qu'elle devait être en répondant,

quelques minutes plus tôt, aux questions de sa voisine. Ainsi qu'il faudrait toujours se montrer désormais.

III

« Quel est le membre de la famille Page que je verrai arriver le premier ? s'était-elle demandé... Jean-Claude ? Non. Il doit être remis à flot : voilà six mois qu'on est sans nouvelles de lui. Hélène ?... Henriette ?... Brigitte ? »

Ce fut Hélène de Jonzy, la plus jeune sœur de Didier, qui vint. Elle surgit, par un frais matin, le chapeau basculé en avant sur un œil, sa toison brune moussant en liberté sur un col d'agneau clair, avec cette élégance incohérente et sans façons qui faisait qu'on lui pardonnait tout. La plus sympathique des trois. La seule avec qui le tutoiement fût possible. De l'entrée, elle cria, en voyant Lucienne dans le jardin :

— Je suis venue en secret. Si tu vois Maxime, pas un mot !

Et elle courut la rejoindre, expliquant :

— J'ai de gros empoisonnements, mais il n'en sait rien. Il faut me tirer de là en douceur.

Elle lui sauta au cou sans lui laisser le temps de dire un mot, puis reprit :

— Ce sont ces blés qui me turlupinent. Ah ! mon pauvre chou, quel fourbi !

Lucienne, étonnée, la questionna :

— Tu as du blé ?

— Mais oui, hélas ! Du blé que je n'ai jamais vu, bien sûr, mais je te garantis que je le sens passer. Ce serait trop long à te raconter. Enfin, j'ai joué sur les matières premières sans le dire à Maxime. Avec mon petit compte à part, tu sais ?... Il y avait une occasion sur les blés d'Argentine... Et puis, tu as vu ce vote à la Chambre, l'autre jour ?

— Non, je n'ai pas vu...

— Les droits d'entrée sont relevés pour protéger la récolte française. Bien entendu, le Sénat va suivre : ce sont tous des ruraux, là-dedans, à ce qu'on m'a expliqué... Total, mon affaire est dans le lac, mes blés vont dégringoler à vue d'œil. Que faire ? Vendre tout de suite, en limitant le dégât, ou

essayer d'attendre ! On me conseille de différents côtés, ce qui fait que je n'y comprends plus rien. Alors, j'ai pensé à voir Didier.

Elle se tut enfin. Lucienne secoua la tête.

— Tu ne verras pas Didier.

— Oui, je sais, il est à son bureau. Mais je voulais t'en parler avant, pour savoir... pour que tu le préviennes un peu...

— Didier n'est pas à son bureau, reprit Lucienne.

— Où est-il ?... Mais, enfin, qu'est-ce qu'il y a, Lucienne ? Quelque chose qui ne va pas, ici ?

Elle l'inspectait du regard, soudain mise en éveil devant ce masque de rigidité. Lucienne prononça :

— Didier est parti depuis quinze jours... Tu comprends ce que je veux dire... Il m'a quittée.

Ces paroles, qu'elle n'avait encore prononcées devant personne, venaient enfin de franchir ses lèvres. Hélène demeura un instant sans pouvoir répliquer, comme si chaque mot eût cheminé silencieusement en elle. Tout à coup, elle poussa un cri :

— Lucienne ! Ce n'est pas possible...

Elle prit sa belle-sœur aux épaules, la serra des deux mains avec une fougue subite. Lucienne se dégagea lentement.

— Ne restons pas ici, dit-elle.

Après un coup d'œil à la terrasse des Jouanet, elle entraîna Hélène vers la maison. Là, il lui fallut subir cent questions sans pouvoir répondre à aucune. Pourquoi Didier était-il parti ? Quels signes précurseurs de cette décision avait-il donnés ?

— Tiens, lis, Hélène, je n'en sais pas davantage. Voici la lettre que j'ai reçue le jour de son départ.

La jeune femme se pencha sur ce court message qui n'expliquait rien. Déçue, elle leva la tête, contempla Lucienne qui lui tendait un autre billet.

— La lettre qui m'est arrivée de New-York, où il est à présent.

— Didier à New-York !... Lucienne, c'est insensé...

— Lis.

Elle parcourut rapidement ce second texte. Didier appre-

nait à Lucienne qu'il avait trouvé, grâce à ses relations antérieures, une situation dans une entreprise d'outillage industriel en rapport avec la S. I. M. A. C. Il lui envoyait une somme de trois cents dollars pour subvenir à ses premiers frais et lui proposait d'entamer une procédure de divorce en s'engageant d'avance à prendre tous les torts à sa charge.

— Mais c'est de la démence ! Ça ne tient pas debout, répétait Hélène avec obstination.

Elle avait jeté son curieux chapeau sur un fauteuil et piétinait rageusement le tapis.

— Il est parti comme ça, sans rien emporter ! Pas même une valise...

— Pas même... Ah ! je t'assure que quand il s'est mis une chose en tête, ce ne sont pas ces questions-là qui peuvent l'embarrasser.

Hélène s'était laissée tomber sur un canapé qui occupait le fond de la pièce. Son regard encore stupéfait allait de Lucienne à la bibliothèque chargée de livres que chérissait Didier, à une petite table de fumeur achetée par lui l'année précédente, à ce tapis qu'elle foulait sans ménagement un instant plus tôt et qu'il avait rapporté du Maroc. Tout ici parlait de Didier, le commentait dans ses goûts et sa fidélité d'habitudes. Didier seul manquait de façon inexplicable, supprimé, comme anéanti par une catastrophe.

— Qu'est-ce que je vais devenir avec mes blés ! se prit à dire Hélène.

Aussitôt après, elle eut honte de ce mouvement et courut vers Lucienne.

— Pardonne-moi !

Lucienne sourit. Ce n'était là qu'un trait de famille auquel il lui avait bien fallu s'accoutumer. Didier, lui aussi, laissait souvent échapper une parole comme celle-là. Puis il la regrettait aussitôt et s'accusait d'égoïsme. Blessures d'un instant, souvenirs sur lesquels une autre douleur imposait maintenant l'oubli.

Hélène reprit :

— Est-ce que tu as une idée de... Enfin, je veux dire... Naturellement, il n'est pas parti seul.

— D'abord, je n'ai aucune idée, comme tu dis, déclara Lucienne. Et puis, maintenant, ce n'est plus qu'un détail.

Elle désigna la lettre de New-York et Hélène comprit. L'éloignement, une vie nouvelle semblaient assurer à cette séparation un caractère que l'amour n'eût peut-être pas suffi à conférer. Elle demanda pourtant, un peu par curiosité :

— Il t'avait trompée déjà... souvent ?

— Je n'en ai jamais eu de certitude absolue. Il était très discret. Toutes les fois que je l'ai vu s'intéresser à une femme de notre entourage, c'était pour moi le signe qu'il n'irait pas loin.

— Oui, évidemment.

En elle-même, Hélène pensait : « La pauvre Lucienne n'est pas très renseignée. Il me semble me souvenir d'une ou deux histoires... » Elle s'en souvenait mal, d'ailleurs. Et puis, somme toute, rien ne permettait d'affirmer que la conclusion eût été celle qu'indiquaient les apparences. Au surplus, ces recherches commençaient à lui peser et aussi cette conversation au passé, bien qu'elle l'eût elle-même provoquée. Elle n'aimait pas s'attarder. L'attitude de Lucienne devant le fait accompli la déconcertait. Elle s'écria :

— Bien entendu, tu vas demander le divorce !

— Non.

« Je l'aurais parié ! songea-t-elle. Elle est sûre qu'il lui reviendra. Toutes les femmes plaquées en sont là. » A la réflexion, elle s'avisa que le doute où elle était elle-même quant aux mobiles et aux intentions de son frère, avait quelque chose de vexant par comparaison avec la sécurité aveugle qu'affichait Lucienne. A défaut des lumières qui eussent fait cesser une telle incertitude, on pouvait du moins tenter de la partager en famille. Elle décida :

— Il faut prévenir Jean-Claude. Après tout, il est le second. Didier parti, il devient l'aîné.

— Mais oui, accorda Lucienne.

Elle connaissait l'habitude des Page de s'inscrire en toutes occasions, par rang d'âge, comme pour départager des écoliers ou des candidats à l'avancement. Ce système valait à Didier de supporter toutes les responsabilités du clan. Après lui venait Jean-Claude qui n'était presque jamais là, tiraillé entre une affaire de cinéma ou de théâtre, une entreprise financière ou sentimentale. Entre les trois sœurs, se tenaient d'orageux débats où la préséance jouait en faveur

d'Henriette contre Brigitte, de Brigitte à l'égard d'Hélène. Comme il s'agissait pour chacune de confesser ses ennuis ou d'entendre exposer ceux des deux autres, l'arbitrage de Didier empêchait seul la discussion de tourner à un tragique irréparable.

— Je veux bien prévenir Jean-Claude si tu crois que cela doit servir à quelque chose, dit Lucienne ; mais d'abord, est-il à Paris ?

Hélène tira un petit carnet de son sac.

— Il y est. J'ai même son adresse... Attends un peu... Tiens : Jean-Claude Page, chez M. Pigoury, 3, cité Saint-Michel.

Lucienne s'étonna :

— C'est là qu'il habite ? Ses affaires ne doivent pas être brillantes. Où est-ce, au juste, cette cité Saint-Michel ?

— Du côté de la Bastille. En ce moment, il tourne un petit bout de rôle à Joinville. Une chose insignifiante, en attendant. Alors, il m'a expliqué que, pour lui, c'était commode, ce quartier-là. Il a un autobus qui le mène en vingt minutes à deux pas du studio.

— Et sa voiture ?

— Je la lui ai achetée. C'était un service à lui rendre. Tiens, regarde.

Elle l'entraîna jusqu'à la fenêtre. Lucienne vit un long cabriolet blanc arrêté dans l'allée.

— N'est-ce pas qu'elle est bien ? C'est celle avec laquelle Mina Gregory traverse la forêt en flammes dans *Crime à Shanghaï*. Elle marche le tonnerre de Dieu. Côté consommation, par exemple, c'est la ruine. Je me demande si je vais pouvoir la garder. Maxime a déjà poussé des cris quand il m'a vu revenir avec... Tu penses, s'il savait ce qui m'est arrivé avec mes blés !

Lucienne s'arracha brusquement à cette contemplation.

— Partons... Allons voir Jean-Claude.

— Tu veux ?... Mais je ne sais même pas s'il y sera à cette heure-ci.

— Allons-y toujours. Viens...

Elle avait hâte de bouger, de rompre cet entretien qui tournait sans aboutir. Hélène, étonnée de ce changement subit, la regarda mettre son chapeau, reprit le sien d'un mou-

vement machinal, et descendit l'escalier, balançant le léger feutre au bout de son bras.

Devant le portail, Lucienne inspecta rapidement sa belle-sœur.

— Coiffe-toi, dit-elle.

— Que je...

— Oui, je t'en prie. Et puis arrange tes cheveux. Ferme ton manteau. N'ayons pas l'air, si ça ne te fait rien, de deux petites femmes.

Hélène faillit s'écrier qu'il eût suffi de regarder Lucienne pour éviter du premier coup une telle confusion. Mais elle se retint. Sa belle-sœur l'intimidait dans la minute présente par cette froideur, cette régularité de traits et d'ajustements plus affirmés encore qu'à l'ordinaire. « C'est vrai qu'à côté d'elle je ne fais pas très bien », songea-t-elle. Cette réflexion lui causa un certain dépit qui s'envola, d'ailleurs, aussitôt. Elle monta et prit le volant.

IV

Tandis que la voiture descendait vers Saint-Cloud et les ponts de la Seine, Lucienne, assise aux côtés de sa belle-sœur, regardait distraitement les cadrans du tablier dont les aiguilles se déplaçaient sous une lumière pâle. Ce monde mécanique, ces signes sans portée pour elle peuplaient sa rêverie. Un langage s'inscrivait là en termes aussi éloignés de sa compréhension que le déroulement de sa destinée présente. Elle songea aux ondes invisibles qui traversaient les airs et cernaient le monde, joignant le lieu où respirait Didier à ceux qu'elle traversait à cet instant, sans communication possible, sans qu'aucune trace les rendît présentes dans le cœur ou dans les sens.

Hélène ne cessait de parler et ses propos ne l'atteignaient pas davantage. Ce fut à ce bien-être passager que Paris l'arracha. Elle acheva de retrouver la connaissance dans des rues grasses et noires où se coagulaient les voitures. Le cabriolet blanc s'insinuait parmi ce triste flot comme une coulée de crème au sein d'un brouet. Hélène tourna par des voies de plus en plus étroites, entreprit une marche arrière hasardeuse pour se dégager d'une impasse, et aboutit devant une

grille en fer forgé dont les deux battants s'unissaient pour composer le motif célèbre de saint Michel terrassant le dragon. Curiosité du quartier remontant sans doute à l'époque Louis XIII et qui ne s'ouvrait plus que pour laisser passer des camions. Une petite porte pratiquée sur le côté livrait accès à une cour où s'alignaient les bobines de papier d'une imprimerie.

— C'est là, je pense, dit Hélène.

Lucienne, descendue de voiture, considérait les tristes bâtiments du seuil au faîte. Plus vive qu'elle, sa belle-sœur, la tête passée dans une lucarne, interrogeait le concierge.

— M. Pigoury, s'il vous plaît ?

La visière d'une casquette sortit de l'ombre. Après une toux encombrée, une voix masculine se fit entendre.

— C'est le photographe que vous voulez ? Au cinquième, à gauche, escalier B.

— Il habite chez un photographe ? murmura Lucienne.

Plus habituée qu'elle aux faits et coutumes de la famille, Hélène ne s'étonnait de rien. Elle l'entraîna dans la cour, lui fit franchir une porte à sa suite. Une lente ascension commença. D'étage en étage, les fenêtres de l'escalier livraient un jour plus clair. Sur la porte du dernier palier, une plaque de cuivre s'étalait : « *Pigoury. Portraits, Études en tous genres, Montages artistiques.* »

Hélène s'avança, pressa le bouton de la sonnette. Une vibration pointue dispersa le silence aux alentours. Après quelques instants, un pas vif se fit entendre. La porte s'ouvrit, montrant un homme de taille courte au front démesuré sous un timide bouquet de cheveux. Il s'inclina en pivotant sur des escarpins vernis.

— Mesdames... Donnez-vous donc la peine...

Il les précéda, offrit des chaises, tira dans le fond de la pièce un rideau blanc qui découvrit un appareil pointé sur les visiteuses. Hélène expliqua :

— Nous venons voir mon frère, M. Jean-Claude Page. Je suis Mme de Jonzy. Voici ma belle-sœur, Mme Page.

M. Pigoury s'inclina de nouveau.

— Parfaitement, mesdames. Très honoré... M. Page est allé à Joinville.

— Quand revient-il ?

— Oh ! d'une minute à l'autre. Il va certainement rentrer pour se coucher.

— Comment, se coucher ? intervint Lucienne.

— Oui, il est obligé d'aller très tôt là-bas, reprit le petit homme. Avec son trajet en autobus, ça le fait lever à six heures. Alors, quand il n'a rien à faire dans la journée, comme en ce moment, il se couche sitôt déjeuné et il dort jusqu'à des sept, huit heures du soir, ça dépend de ses occupations.

Il alla comme à regret remettre le rideau en place devant l'appareil photographique.

— Il habite depuis longtemps ici ? demanda Lucienne.

— Voilà près de trois mois. Un garçon charmant, madame, permettez-moi... Je ne dis pas ça parce qu'il est votre frère, vous pensez bien ! Nous avons fait connaissance par hasard, en faisant notre marché. Car il faut vous expliquer que ma femme travaille dans une banque pour apporter un petit surcroît au ménage, vu les affaires qui, en ce moment, sont tout ce qu'il y a de calme. Alors, moi, je m'occupe de la maison et je fais le marché, le matin.

Lucienne et Hélène inclinèrent la tête d'un même mouvement.

— C'est en attendant, chez le crémier, que nous avons lié connaissance. J'ai bien vu tout de suite à qui j'avais affaire. On peut avoir des ennuis d'existence, ça n'empêche pas de garder bonnes façons. Alors, de fil en aiguille, j'ai invité M. Page à venir bavarder chez moi, le soir. Et comme il n'était pas satisfait de son logement, nous nous sommes arrangés pour l'installer ici. Il couche dans le laboratoire à développements. Il s'y est même fait une installation de douches. Ah ! c'est un garçon très soigneux, très méticuleux. On voit bien qu'il a été habitué au luxe. Mais, dans nos milieux d'artistes, on passe bien souvent d'un extrême à l'autre.

Un cri plaintif se fit entendre à l'autre bout de l'atelier. M. Pigoury se leva en hâte.

— Excusez-moi, mesdames, c'est la petite qui appelle. J'allais oublier. Je m'en occupe forcément pendant que ma femme n'est pas là.

Il progressa sur la pointe des pieds jusqu'à un paravent

décoré d'oiseaux multicolores et dont il écarta doucement une feuille. Les deux femmes suivaient ses mouvements. Il leur fit signe et, à voix basse :

— Elle se rendort. Voulez-vous la voir ?

Elles s'approchèrent sans bruit. Derrière le paravent, dans un berceau arrondi comme une coquille d'œuf, un bébé reposait, les mains ouvertes sur un lot de photographies. Ses joues débordaient le contour de ses yeux fermés. La bouche minuscule s'entr'ouvrait dans une inconsciente extase.

— Ravissante ! susurra Hélène.

M. Pigoury cueillit doucement les photographies et referma le paravent.

— Je lui donne ça pour s'amuser, la pauvre chérie, expliqua-t-il. Ce sont des épreuves dont je ne fais rien.

Il en montra une qui représentait une sorte de Maure aux yeux farouches sous le turban.

— Qu'est-ce que vous en dites ?

— Vous avez fait ça aux colonies ? demanda Hélène.

Il rit, heureux de son succès.

— N'est-ce pas qu'il a bien le type ? C'est M. Camus, le papetier d'à côté. Je me suis amusé à l'arranger comme ça pour faire son portrait. D'abord, la chose lui plaisait, et puis sa femme n'a pas été contente ; alors il a refusé la série. Les gens sont drôles ! Ils ne comprennent pas qu'ils feraient bien mieux de s'habiller selon leur genre.

— Vous ne pouvez tout de même pas représenter tous vos clients en travesti, observa Lucienne.

— Non, j'en fais d'autres, heureusement. Sans quoi je n'aurais guère de commandes.

Il glissa un regard attendri vers le paravent et prêta l'oreille encore. Aucun bruit ne s'élevait.

— Pauvre chou ! Je ne la sors que quand il pleut parce que, ces jours-là, j'ai moins de chance d'avoir du monde à l'atelier. Ça ne l'empêche pas de prendre de belles couleurs. Les enfants de Paris, voyez-vous...

Il s'interrompit. Une clef glissait dans la serrure. La porte s'ouvrit d'une poussée rapide, découvrant Jean-Claude, en veston de sport gris, sans chapeau, ses cheveux blonds un peu décoiffés.

Hélène courut à lui.

— Jeani ! Nous t'attendions...

Il la regarda un instant, contempla aussi Lucienne, surpris et dit :

— Vous, ici, toutes les deux ! Qu'est-ce qu'il y a ? Quelque chose de cassé, hein !

Elles ne répondirent pas, tout d'abord. M. Pigoury s'était retiré discrètement vers le fond de l'atelier. Jean-Claude, entre Hélène et Lucienne, hésitait sans savoir laquelle des deux interroger. Enfin, il décida :

— Venez par ici...

Il les emmena dans un réduit à peine meublé. Des cuves à développement étaient empilées au petit bonheur sur une table. L'une d'elles, à l'écart des autres et soigneusement astiquée, contenait un savon à barbe, un blaireau, un rasoir et divers objets de toilette d'une fraîcheur éclatante. Au-dessus d'un lit pliant repoussé le long du mur, un habit de soirée était accroché à un porte-manteau, le pantalon saisi entre les pinces d'un tendeur. Sur la paroi d'en face s'étalait une affiche en couleurs : « *Houwa* ». *Production Goldstein-Isar-Triumph, avec Phyllis Wellington et Jean-Claude Page.* Au-dessous du titre, une jeune femme grandeur nature, d'une beauté émouvante, tendait les bras à un garçon dédaigneux et mécontent dans les traits duquel on reconnaissait sans peine Jean-Claude Page.

— Nous sommes venues te voir à cause d'une chose très grave, déclara Hélène.

— Je m'en doute, assura son frère, d'un ton légèrement maussade.

Il étendit le bras sous la table, en tira deux tabourets qu'il leur tendit. Pour lui, il se hissa sur le lit replié avec une nonchalance de prince dépossédé.

Hélène, après un regard vers Lucienne, reprit :

— Didier est parti. Il a quitté Hélène en lui laissant une lettre, sans autre explication.

Il y eut un silence. Jean-Claude fit claquer ses doigts d'un geste agacé. Puis il demanda :

— A ton avis, il reviendra ou pas ?

— Ta question est stupide, observa sa sœur. Surtout quand on connaît Didier.

— Je ne l'ai posée que pour savoir où en était Lucienne.

S'il fallait la ménager, l'entretenir dans un certain espoir, quitte ensuite à...

— Je vous comprends, Jean-Claude, et je vous remercie, dit Lucienne. Ne me ménagez pas, ce serait du temps perdu. Avec Didier, on ne peut jamais rien prévoir, je le sais.

Jean-Claude avait quitté sa pose indolente. Toujours assis sur le lit, appuyé des deux coudes sur ses genoux, il observait sa belle-sœur.

— Vous êtes chic, Lucienne, et je pourrais ajouter que vous méritiez mieux que d'épouser Didier, si ce n'était dire du mal de lui, chose qui m'est impossible, même après ce qu'il vient de faire.

Hélène s'agita sur son tabouret.

— Je t'en prie, Jean-Claude, pas de phrases ! Voyons les choses en face. J'ai pensé, en venant, à ce qu'on pourrait te demander. Et je crois avoir eu une idée qui n'est pas mauvaise. D'abord, je dois te dire que Didier est à New-York. Lucienne l'a appris hier par une lettre de lui. Il lui a même envoyé trois cents dollars pour ses premiers frais, en attendant le divorce. Tu vois qu'il pense à l'avenir. Bon !... Figure-toi d'ailleurs, à ce propos, que Lucienne ne veut pas divorcer. A mon sens, c'est fou. Elle commet la même erreur que Brigitte quand Edmond l'a lâchée. Et Dieu sait si elle l'a regretté ! Je me rappelle encore ce qu'elle disait à Henriette...

Jean-Claude, les deux bras levés, tenta d'arrêter ce torrent :

— Hélène, mon petit, il ne s'agit pas de Brigitte, ni d'Edmond. Revenons un peu à la question et dis-nous ton idée.

— Mon idée, la voici : tu connais du monde à New-York, dans tes milieux de cinéma. Qu'est-ce qui t'empêcherait d'écrire à un de ces types-là ?...

— Et de le prier d'aller voir Didier pour lui faire de la morale, n'est-ce pas ? s'écria Jean-Claude. Hélène, tu perds la tête. Ça ne te va pas du tout, les suggestions pratiques. Je t'aime mieux quand tu dis carrément des bêtises. Non, mais tu me vois écrivant à Ben Lewis que j'ai vaguement connu comme assistant de Taylor, il y a deux ans, ou à Pinty Junior, qui doivent d'ailleurs être l'un et l'autre en Californie, pour leur demander de faire quelque chose comme

huit mille kilomètres aller et retour, à seule fin de sermonner mon frère et de le rappeler à ses devoirs envers sa femme !

— Bien, n'en parlons plus. Je suis une idiote...

Tandis que Jean-Claude, du geste, essayait de la calmer, Lucienne reprit :

— Didier m'assure dans cette lettre qu'il a trouvé une situation là-bas. Qu'en pensez-vous, Jean-Claude ?

— Qu'il a bien de la chance d'avoir obtenu en arrivant ce que tant d'autres que je connais ont cherché pendant des mois. A moins qu'il n'ait préparé son départ longtemps à l'avance.

— Ce qui signifie que vous ne croyez pas un mot de cette histoire.

Il réfléchit.

— Je vous avouerai, en effet, que je n'y crois guère.

— Moi non plus, Jean-Claude.

Hélène leva sur elle des yeux étonnés.

— Comment ? Tu ne crois pas !...

— Non, je ne peux pas y parvenir, vraiment. Et tu vois bien que Jean-Claude, de son côté...

Ils se turent de nouveau, tous les trois. Puis Jean-Claude observa :

— Ce n'est pas la première fois que Didier manifeste le désir de tout rompre dans sa vie. Vous ne savez peut-être pas, Lucienne, qu'il a failli le faire à un âge où, d'habitude, on ne pense guère à ces choses-là. Dans des circonstances, surtout...

— Pourquoi parles-tu de cela ? s'écria Hélène.

— Parce qu'il est bon de le dire à Lucienne. Pendant la guerre, Didier a été blessé et fait prisonnier. Il s'est évadé ensuite d'un camp de travail, en Belgique.

— Il me l'a raconté, dit Lucienne.

— Oui, mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'après avoir vécu en zone occupée sous de faux papiers, faute de réussir à passer en Hollande, il s'est habitué à cette nouvelle existence et s'est demandé s'il ne continuerait pas à la mener, la paix rétablie.

— Jeani, tu exagères !

Il fit taire sa sœur d'un geste sec.

— Didier m'a raconté l'histoire plus tard, telle qu'elle

s'est passée. Il n'avait guère plus de vingt ans quand cette aventure lui est arrivée. Nous avions perdu nos parents très jeunes. Un vieil oncle, le frère de notre mère, s'était chargé de nous. Didier a dû travailler pour vivre, au sortir du lycée. Il a renoncé à préparer Navale. Et pourtant, il aurait pu le faire si notre oncle s'était montré un peu plus généreux. Il n'était pas indispensable de sacrifier les goûts, la vie que souhaitait Didier pour lui faire gagner tout de suite les quelques centaines de francs qu'on lui octroyait chaque mois comme employé de banque. Notre oncle pouvait lui assurer la matérielle. Il ne l'a pas voulu.

— Je ne veux pas que tu dises du mal de lui. Il a toujours été très bon, déclara Hélène.

— Pour vous, les filles, repartit Jean-Claude, avec une sorte de ressentiment puéril, mais pas pour nous. Il s'agit à peine de moi qui n'ai jamais fait grand chose de sérieux, mais de Didier... Je t'assure, Hélène, que notre frère a été très malheureux. Il ne s'est jamais fait à cette existence qu'on lui avait imposée au nom d'une fausse nécessité. La preuve c'est que quand il s'est vu seul, libre pour la première fois, de sa personne, il a été tenté d'en profiter et de nous dire adieu à tous. Et pourtant, quelle drôle de liberté, quelle pauvre condition! Il travaillait dans une ferme sous le nom de Félix Gœthals. On lui avait donné les papiers d'un jeune Belge qui avait été tué, la nuit, d'une balle, en allant ravitailler des évadés. S'il avait voulu, il ne serait jamais revenu.

Lucienne le suivait avec une visible passion. Hélène, l'interrompant, s'écria :

— Tu aurais trouvé ça bien, toi ?

— Je ne le juge pas. Tu n'as pas le droit, non plus, de le faire. N'oublie pas que, s'il est revenu, c'est à cause de nous.

Elle ne répondit pas.

— J'ignorais tout de cette histoire, dit Lucienne.

Jean-Claude se tourna vers elle.

— Ai-je eu tort de vous l'apprendre ?

— Non. J'aime mieux savoir cela.

Hélène reprit, à l'adresse de Jean-Claude :

— Alors, tu crois réellement qu'il ne reviendra pas ?

— Je ne crois rien. Il faudrait d'abord savoir pourquoi il est parti... Ensuite, s'il est réellement à New-York,

Et il se remit à parler de son frère. Lucienne le regardait tout autant qu'elle l'écoutait. Jean-Claude, avec sa crinière olympienne, son masque de héros fâché, ses gestes rares, ressemblait étroitement à Didier, en ce moment. Un Didier plus jeune, presque semblable à celui qu'elle avait épousé. Et, en l'entendant évoquer la vie de son frère, dire ses soucis, ses sujets de révolte, il lui semblait recueillir trop tard la confession que Didier ne lui avait jamais faite, mais qu'il eût pu lui adresser jadis, de cette même voix, dans un mouvement de confiance propre à conjurer le malheur déjà en chemin. Peut-être eût-elle dû la provoquer, cette confession. Les êtres devant lesquels on ne dit rien sont parfois aussi fautifs que ceux qui se taisent.

Jean-Claude s'arrêta. Puis, comme s'il eût pressenti la question que se posait sa belle-sœur, il reprit :

— Vous avez fait tout ce qu'il fallait pour rendre heureux un homme comme lui.

— Je n'en suis pas très sûre.

Hélène, alors, explosa tout d'un coup :

— Lucienne, ça devient ridicule, à la fin. On dirait vraiment que c'est toi qui t'es mal conduite ! Didier a eu de la chance de t'épouser. Tu lui faisais une vie charmante. Tu lui passais toutes ses lubies. Jamais une question, jamais la moindre surveillance ! Quand je compare ton ménage à d'autres que je connais... au mien, par exemple, à celui d'Henriette, quand je songe à la vie qu'a eue Brigitte avant son divorce, cela ne fait pas question. Que nous y ayons notre part de responsabilité, mes sœurs et moi, d'accord. Il n'en est pas moins vrai que nous passons notre temps dans les complications, tandis que Didier et toi, c'était le calme parfait.

Elle continua quelque temps sur ce chapitre. Lucienne et Jean-Claude écoutaient sans rien objecter. Cette folle parlait le langage du bon sens. Il devenait même agréable de l'entendre. A la fin, Lucienne se leva.

— Nous n'avons toujours rien décidé, dit-elle.

— Donnez-moi l'adresse de Didier à New-York. Je lui écrirai, déclara Jean-Claude.

— Est-ce bien utile ? Après ce que vous venez de dire...

Hélène s'impatienta :

— Je me demande ce que tu vas encore chercher! Donne-lui cette adresse et qu'il fasse quelque chose au lieu de rester dans le vague.

— Je ne compte guère sur l'effet de cette lettre, avoua Jean-Claude. Mais peut-être y a-t-il autre chose à faire. Dès que je serai renseigné là-dessus, j'irai vous voir, Lucienne.

Ils quittèrent la pièce et rentrèrent dans l'atelier. Le photographe, un peigne à la main, coiffait en bandeaux la lourde chevelure d'une femme assise sur un fauteuil Henri II.

— Mesdames, vous arrivez à point pour nous départager, clama-t-il. Sophie, lève-toi... Je vous présente Mme Pigoury... N'est-ce pas que cette coiffure lui va dix fois mieux que celles qu'on se fait à présent !.

Mme Pigoury, confuse, quitta son fauteuil et enleva, d'une main vive, son chapeau oublié sur l'appareil photographique.

— Fernand, finis donc, ce ne sont pas des façons, devant le monde. Excusez-le, mesdames.

Elle rougissait sous ses bandeaux, l'œil timide, dans un visage de matrone encore plaisante.

— Non, mais croyez-vous qu'elle est bien comme ça! poursuivit son mari, en prenant Jean-Claude à témoin. Dommage que ses cheveux ne soient pas plus longs. Si vous l'aviez connue à vingt ans !

— Allons, tais-toi, Fernand. Tu es là à me tenir avec tes bêtises et j'ai mon déjeuner sur le feu. Sans compter le biberon de la petite.

— Je m'en charge, chère madame Pigoury, assura Jean-Claude. Nous allons travailler un peu, votre mari et moi. C'est bien notre tour.

Hélène et Lucienne, ébahies, suivaient cette scène. Elles prirent enfin congé des époux Pigoury. Jean-Claude les reconduisit jusqu'au palier. Tandis qu'elles le quittaient, la voix de M. Pigoury s'éleva de nouveau dans l'atelier :

— Sophie, surtout, ne t'occupe de rien! Dans cinq minutes, le déjeuner est prêt. Je donne le biberon de la petite et je vous sers en vitesse tous les deux pour que M. Page puisse aller se coucher.

Jean-Claude rassura sa sœur et sa belle-sœur d'un sourire.

— Ne craignez rien, surtout. J'ai mieux à faire qu'à dormir, cet après-midi.

V

Valentine Jouanet eut la surprise, à quelque temps de là, de voir Suzanne Laloz arriver chez elle à la fin de la journée.

— Je reviens du golf. Alors, en quittant le Pecq, j'ai fait un crochet pour venir te surprendre. Je ne te dérange pas, au moins ?

— Tu plaisantes !

Elle s'installa sur la terrasse avec son indolence habituelle, fit des signes de bienvenue à la petite Marie-Rose qui courait dans le jardin.

— J'irai l'embrasser tout à l'heure. Quel amour, cette enfant ! Ah ! tu ne connais pas ta chance, Valentine.

Son amie l'observait, un peu sur la défensive. Elle vit le regard de Suzanne qui errait vers la maison des Page.

— Dis donc, Valentine, rien de nouveau à côté ? Il n'est pas revenu, hein ?

— Non... Tu en as entendu parler depuis l'autre jour ?

Suzanne s'étira dans le fauteuil de paille. Sa robe de sport remonta, découvrant un peu plus ses jambes protégées de bas chinés dont la couleur s'alliait comme il fallait à l'écharpe, au chapeau, faisant valoir les gros mocassins, une merveille de rudesse apparente et de finesse réelle.

— Jacques m'en a dit quelques mots la semaine dernière. Tu sais ou tu ne sais pas qu'il a des intérêts dans la S. I. M. A. C. L'affaire marchait très bien jusqu'ici, grâce à Page, paraît-il. Jacques m'a expliqué tout cela. Je n'y ai rien compris naturellement parce que ces histoires-là me donnent mal à la tête, mais j'ai retenu qu'ils avaient eu des moments assez durs au début et puis que Page a réussi, à peu près seul, à mettre les choses en train. Seulement, depuis qu'il est parti, rien ne va plus. Il y a, entre autres, une certaine question de fournitures à propos de laquelle on aurait pris une décision absurde. Dieu ! que ces affaires d'argent sont ennuyeuses. Tu ne trouves pas ?

Valentine demeura muette. Suzanne enleva son feutre, s'en servit pour s'éventer. Un parfum précieux et léger combattit un instant celui des marronniers.

— C'est ce qui t'explique, ajouta Suzanne, que Berteuil,

le directeur de la S. I. M. A. C., soit en ce moment à la recherche de Page.

— Je lui souhaite de remettre la main dessus puisqu'il en a tellement besoin, dit Valentine sur un ton pointu. D'après Mme Page, il serait en Amérique.

Suzanne secoua la tête :

— Elle le dit. Elle le croit peut-être. Mais il n'y a pas un mot de vrai.

— Comment le sais-tu ? demanda Valentine, tout d'un coup plus alléchée.

— C'est bien simple. Berteuil est allé demander à Mme Page si elle savait où pouvait être son mari. C'est alors qu'elle lui a parlé d'une lettre d'Amérique que lui avait envoyée Page. Elle lui a donné en même temps l'adresse de la maison où Page prétendait qu'il était entré. Berteuil a voulu écrire là-bas. Mais ça le gênait un peu d'avoir l'air de courir après Page. Jacques, lui, a été plus malin. Il connaît un des directeurs de cette maison de New-York. Il lui a écrit. L'autre a répondu par courrier que ce M. Page ne figurait pas parmi son personnel.

Valentine se redressa dans son fauteuil.

— C'est inouï ! dit-elle.

— La pure vérité...

Elles demeurèrent un instant, les yeux braqués vers la maison des Page. La façade inondée de soleil ne montrait que ses volets clos. Dans le jardin, trois fauteuils encore assemblés témoignaient d'une visite récente. Valentine les désigna du doigt.

— Ses belles-sœurs sont venues. La semaine dernière, c'était la plus jeune. Aujourd'hui, les deux autres. Elles sont encore là, je crois.

Un pas précipité sonna sur la terrasse. Marie-Rose arrivait, son cerceau à la main.

— Voilà l'enfant chérie ! s'écria Suzanne. Venez ici, mademoiselle, qu'on vous embrasse un peu.

Elle la prit sur ses genoux, la caressa. La petite se laissait faire distraitement, attirée seulement par les souliers de golf qui s'alignaient sous son regard comme deux objets rares et désirables.

— Maman, demanda-t-elle, quand Suzanne l'eut reposée

à terre, est-ce que je peux aller jusque chez Mme Guiberge pour jouer avec André ?

— Oui, mais vous resterez dans le jardin.

— M. Guiberge ne veut pas qu'on reste dans le jardin. Il dit qu'on abîme tout... On voulait monter jusqu'au bois de la Garenne. Peut-être qu'il y aurait des fraises... S'il y avait des fraises, Mme Guiberge a dit qu'on lui en rapporte.

Elle avait débité cela très vite, comme un programme arrêté d'avance. Valentine objecta :

— C'est trop loin. Et puis il a plu toute la nuit, vous seriez trempés. Allez donc plutôt vous amuser sur la butte, derrière la maison des Collet.

— Oui, mais maintenant il y a la clôture du pré. Il faut qu'on demande la permission à Mme Page.

— Eh bien ! vas-y. Je crois qu'elle est seule. Tu reviendras devant le portail, me dire si elle veut bien.

— Oh ! sûr qu'elle voudra bien.

Elle se rua dans l'escalier. Suzanne et Valentine la suivirent de l'œil, tandis qu'elle franchissait la petite grille et pénétrait dans la maison silencieuse. Elles se retournèrent, à ce moment, l'une vers l'autre.

— Qu'est-ce que tu as à sourire ? demanda Valentine.

— Moi ! Rien.

Au bout d'un instant, Marie-Rose sortit. Elle appela vers la terrasse :

— Maman ! maman !... Mme Page permet.

Déjà elle allait reprendre son vol. Sa mère la cloua sur place, d'une rapide injonction.

— Ne crie pas comme cela. Viens me parler du jardin.

Elle s'avança au bord de la terrasse et, quand l'enfant fut rentrée, demanda :

— Tu l'as bien remerciée, j'espère. Et, dis-moi... elle était seule ?

— Non, il y avait deux dames.

Elle se haussa sur la pointe des pieds et reprit, à mi-voix :

— Même qu'il y en avait une qui avait dû pleurer. Ses yeux étaient tout rouges.

— Tu dis des bêtises, répliqua Valentine. J'irai voir Mme Page ce soir, pour m'excuser de t'avoir envoyée à un moment où cela pouvait la déranger. D'ailleurs, il faut que je

lui rappelle sa promesse. Elle a oublié de me donner réponse pour ces tubercules de dahlias.

— Oh ! ce n'est pas la peine, déclara Marie-Rose. Pour les dahlias, papa a dit qu'il irait lui demander.

— Qu'est-ce que tu racontes ?

La petite était déjà partie et courait vers la maison des Guiberge. Valentine, mécontente, quitta la balustrade et retrouva derrière elle Suzanne qui l'avait suivie pour mieux entendre. Elles s'interrogèrent du regard.

— Ton mari aussi ! observa Suzanne. Décidément tout le monde, ici, s'occupe de Mme Page.

— Je ne sais pas ce qu'il lui prend, dit Valentine. D'habitude, c'est moi qui me charge du jardin. Marie-Rose n'aura pas compris.

Elles s'efforcèrent, une heure durant, de parler d'autre chose. Suzanne, à plusieurs reprises, annonça son intention de partir. Valentine la retenait mollement. A un moment, on entendit s'ouvrir la porte de la maison Page. Suzanne, alors, bondit d'un coup sur ses pieds.

— Décidément, il faut que je file. Près de sept heures, déjà ! Et nous dînons en ville...

Valentine descendit avec elle. Cette manœuvre, exécutée à propos, les amena dans l'allée à l'instant précis où Lucienne Page, quelques mètres plus loin, faisait, devant la grille, ses adieux à ses visiteuses. Valentine la salua sans oser s'avancer. Mais Suzanne, qui s'apprêtait à monter en voiture, parut s'étonner soudain et marcha vers le groupe.

— Madame Page, n'est-ce pas ? Charmée de vous retrouver. Nous nous sommes rencontrées, je crois bien, chez Mme Haudouard.

Lucienne acquiesça, prit la main que Suzanne lui tendait. Valentine, enhardie, s'était approchée. Du coup, Lucienne dut faire des présentations :

— Mme Louis Châtel... Mme Lamotte, mes deux belles-sœurs.

Elle avait lancé ce qualificatif avec une hardiesse presque provocante. Suzanne, très à son aise, trouvait des mots aimables pour exprimer le plaisir de cette rencontre. Valentine l'enviait et la trouvait agaçante en même temps. Tout en l'écoutant, elle observait à la dérobée le visage de ces deux

femmes comparables à Lucienne Page pour l'allure, l'élégance. Elle tentait de scruter dans ces visages au ferme dessin la trace d'un maquillage hâtivement réparé, de ces larmes que l'une d'elles avait dû répandre. Lucienne, maintenant, pressait la séparation.

— Henriette, Brigitte, si vous ne voulez pas manquer votre train...

Suzanne, alors, s'interposa :

— Il y aurait un moyen très simple. Ce serait de ne pas le prendre... Je rentre à Paris tout de suite. Si vous vouliez profiter de ma voiture...

On la remercia dans un assaut d'excuses, de politesses. Elle poursuivit :

— De quel côté puis-je vous arrêter ? Vous, madame... Au Champ de Mars ? Mais c'est on ne peut plus facile. J'habite à deux pas de là.

Pendant que la résistance faiblissait, elle s'informa de l'adresse de l'autre, les poussa toutes deux gentiment vers la voiture :

— Voyons ! c'est la moindre des choses...

Lucienne et Valentine, presque également consternées, la regardaient partir. Quand la voiture eut disparu, Valentine essaya de poursuivre la conversation. Mais Lucienne, dans sa hâte d'être seule, rompit sur quelques mots rapides.

Rentrée dans la maison, elle gagna le premier étage et se laissa tomber sur un divan, derrière l'abri des persiennes closes. Cette journée l'avait épuisée. La visite prévue de Brigitte et d'Henriette s'était prolongée au delà des limites de ses forces. Et ces questions interminables d'Henriette et ces plaintes de Brigitte, entremêlées de conseils que l'expérience d'une situation semblable l'autorisait, selon elle, à donner ! Comme si les situations étaient jamais semblables ! Impossible de faire comprendre cela à Brigitte... Impossible surtout d'arrêter ce flot de paroles : « J'ai passé par là avant vous, ma pauvre Lucienne ! Quand nous nous sommes séparés, Edmond et moi, j'ai refusé aussi de demander le divorce. Tous mes ennuis sont venus de mon entêtement. Que mon exemple vous serve, au moins !... » D'abord les exemples ne servent jamais. Sans cela, il y a longtemps que personne ne ferait

plus de bêtises. Et puis ce n'était pas des discours de ce genre qu'il fallait tenir à une femme dans l'état où se trouvait Lucienne.

Ce n'était pas non plus cette froideur, ces observations tournant à l'aigre qu'elle attendait d'Henriette. Il paraît que Didier avait bien mal choisi son moment pour faire un coup pareil. Sans doute eût-il dû consulter sa sœur. « Vous savez bien, Lucienne, les ennuis que nous avons depuis le début de l'année. Quand Didier a fait entrer mon mari à la Compagnie, il lui assurait que ce serait une situation d'avenir. J'ai le regret de vous dire qu'il s'est trompé complètement. La route est barrée par le neveu et le gendre du directeur. Et encore, si les rapports étaient agréables avec eux ! Mais ils sont impossibles. Louis a beau être patient, il sera obligé, un de ces jours, de leur flanquer sa démission à la figure. »

Lucienne connaissait la « patience » de Louis : un vrai chien hargneux, mécontent de ceci, jaloux de celui-là... Après un bon nombre d'essais infructueux dans différentes affaires, Didier avait pu le caser à cette Compagnie de navigation. Voilà qu'il y semait la zizanie, comme ailleurs ! Tout en s'excusant d'évoquer cette question dans un moment pareil, Henriette y revenait avec un infatigable entêtement :

« Oh ! je sais bien que ces histoires ne comptent guère auprès de celle qui vous arrive... Non, non, ne protestez pas. Il est juste qu'en de telles circonstances, on pense d'abord à soi. Seulement, il m'est impossible d'oublier la situation où nous risquons de nous trouver. Quand ce ne serait qu'à cause des enfants !... Vous savez qu'il a fallu mettre Paul en Normandie, chez les pères de Wattinville, à cause des ennuis de santé qu'il nous a donnés l'hiver dernier. Ça nous coûte très cher. Quant à Simone, nous ne pouvons pas non plus négliger ses études... Vous, ma chère Lucienne, vous êtes seule. Dans un cas pareil, il faut presque s'en féliciter. On supporte mieux le malheur quand il n'atteint que soi. »

Encore une façon discrète de lui rappeler qu'elle n'avait jamais pu avoir d'enfant ! Heureusement que Brigitte n'en avait pas non plus, sans quoi les deux mères en détresse se fussent unies contre elle. Mais Brigitte se contentait de gémir. On ne comprenait jamais très bien les causes de son mauvais sort, ni les complications interminables que la mauvaise foi

de son ex-mari lui faisait subir à propos du règlement financier de son divorce. Elle était de visage agréable, avec cet aspect majestueux des Page. A les voir tous les cinq, on les eût crus voués à de perpétuels triomphes. Or Henriette avait épousé un raseur, Brigitte un fêtard sans éclat, qui l'avait bientôt quittée, Hélène un bon garçon dont le titre de comte lui avait plu six mois et qu'elle trompait depuis quatre ans. Jean-Claude, qu'on s'accordait à reconnaître comblé de dons, n'avait jamais fait que du cinéma. Didier seul s'affirmait, réussissait en tout, tirait d'affaire ses beaux-frères et ses sœurs, remettait la S. I. M. A. C. sur pied, accroissait chaque année sa position dans le monde industriel. Le seul, aussi, qui parût heureux en ménage. Le dernier dont il eût fallu attendre pareil geste.

Son départ causait le désespoir d'une femme, la perturbation d'une famille, la gêne d'une entreprise. Il laissait un vide aussi étendu que la mer en se retirant. Lucienne l'avait compris peu de jours auparavant, en voyant Berteuil faire irruption chez elle, le visage fripé, la cravate de travers, comme un homme qui eût couru depuis la veille pour trouver de quoi payer ses dettes. Privé de Didier, il n'était plus, lui aussi, qu'un enfant perdu.

— Qu'est-ce qui a pris à votre mari ? Allons, c'est une passade. Il va revenir. Dites... savez-vous quelque chose ? Si on connaissait la femme, il y aurait peut-être moyen de...

Encore un qui pensait tout débrouiller pourvu qu'on connût « la femme ». Et ce petit rire, cette façon d'encourager Lucienne à parler, de s'encourager lui-même dans un espoir qu'il se refusait encore à perdre. Elle avait eu presque pitié de lui. Il faisait bien triste mine, ce matin-là, dans son complet gris, avec sa rosette peu fraîche, son chapeau tenu des deux mains contre lui, dans une pose de solliciteur qui craint d'essuyer un refus. On le voyait là sous son plus piètre aspect physique, le teint jaune, la mâchoire mal assise de l'homme qui n'est plus sûr de ses dents. Comme il eût fallu peu de chose pour achever de rompre l'équilibre menacé de ce vieux corps : une autre mauvaise nouvelle, quelques jours de fièvre !...

— Le départ de votre mari nous met dans de terribles embarras. Dieu merci ! la maison marche bien et continuera

de marcher. (Il le répétait un peu trop souvent). Mais, depuis quelque temps, je lui laissais le soin de mener lui-même plusieurs affaires qu'il avait fini par connaître, je dirai presque mieux que moi. Toute la correspondance avec l'étranger lui appartenait, entre autres. Ainsi, il y a des commandes d'outillage dont j'ai ouvert les dossiers cette semaine, pour la première fois. Je suis obligé de reprendre cela en mains et j'ai peur que ce retard ne soit une source de pertes... Il y a aussi cette affaire roumaine qui était en bonne voie. Plusieurs lettres sont restées naturellement sans réponse. Il s'ensuit que nous avons perdu du terrain... Je m'excuse, chère madame, de vous ennuyer avec ces choses...

Elle avait protesté. Alors, avec son timide entêtement, il s'était risqué jusqu'à esquisser comme une requête :

— Je m'étais dit que... si vous gardiez le contact avec lui... si vous vouliez bien continuer à lui écrire de temps en temps... Vos lettres auraient sans doute plus de pouvoir que les miennes. Il accepterait de suivre encore de loin... Ce serait un bien petit résultat, sans doute, mais il ne faut pas être trop ambitieux...

Autrement dit, et en langage plus précis, Didier, chapitré par Lucienne, comprendrait que la S. I. M. A. C. avait toujours besoin de ses services et reprendrait, de New-York, la correspondance avec Bucarest ainsi que les autres affaires en cours. C'était burlesque et pénible à la fois. Elle eut beaucoup de peine à se débarrasser du vieil homme sans le lui faire comprendre.

Un nouveau coup devait la frapper peu de temps après cette visite, quand elle apprit que Didier n'était pas en Amérique. En même temps que le billet porteur de la nouvelle, une lettre du fugitif était arrivée à Lucienne, timbrée de New-York, comme la précédente. Il lui rappelait son adresse, lui demandait si elle s'était décidée à entamer une procédure de divorce.

A qui s'adresser pour obtenir un conseil ? Henriette, Brigitte ne pouvaient lui être d'aucun secours. Hélène n'avait pas reparu depuis la visite à la cité Saint-Michel. Sans doute était-elle occupée à essayer de réparer ses pertes financières, c'est-à-dire à faire cent bêtises nouvelles. Dans son dénuement, Lucienne avait songé à Jean-Claude. Son beau-frère, appelé aussitôt, s'était montré plein de réserves. Que Didier ne fût

pas à New-York et qu'il eût recours à un subterfuge quelconque pour faire expédier ses lettres de là-bas, cela ne l'étonnait nullement. Il l'avait dit dès le premier jour et Lucienne, alors, avait semblé du même avis.

En l'entendant rappeler leur conversation, elle s'était contentée d'acquiescer. Oui, à ce moment, il lui plaisait presque d'imaginer que Didier n'avait pas fui si loin, que ce prétendu départ pour l'Amérique n'était destiné qu'à donner le change. Mais au moment où elle s'en était vu donner la preuve, elle avait ressenti comme un malaise. On ne feint de mettre une telle distance entre soi et ceux qu'on a quittés que pour s'assurer les moyens d'une rupture définitive. Le faux semblant peut être pire que le fait. Il témoigne d'un dessein concerté. Un tel parcours, s'il n'existe qu'en imagination, est de ceux qu'on ne refait pas en sens contraire.

Jean-Claude l'avait quittée en l'assurant, d'un air plein de sous-entendus, qu'il s'occupait d'elle. Cette affectation de mystère un peu puérile et dont il était coutumier n'avait pas autrement retenu Lucienne. Mais celui qui en avait fait si innocemment étalage lui manquait maintenant comme le seul de ses proches à qui elle pût demander quelque chose, alors que les autres ne venaient là que pour la solliciter. Déjà les curiosités suscitées aux alentours par sa nouvelle situation commençaient à l'excéder. Impossible de sortir dix minutes dans son jardin sans voir apparaître Mme Jouanet sur sa terrasse. M. Jouanet lui-même, qui, jusqu'alors, s'était contenté avec elle de la courtoisie banale attendue d'un voisin, lui manifestait une attention gênante. A plusieurs reprises, en partant pour Paris, il avait tâché d'attirer son regard, s'il la voyait dehors, afin de trouver prétexte à lui parler de l'autre côté de la haie. On sentait maintenant dans ses façons cette familiarité à peine retenue de l'homme volontiers à son aise auprès d'une femme seule. Les Guiberge, qui habitaient de l'autre côté, avaient adopté une attitude différente. Quelques jours plus tôt, Mme Guiberge, aperçue de loin dans la rue de la Gare, l'avait évitée. Allait-on la tenir pour coupable du départ de Didier ?

Elle alla jusqu'à la fenêtre et considéra le jardin frappé des rayons d'un soleil descendant qui allongeaient les ombres.

Ce petit domaine prenait maintenant pour elle le prix d'un être vivant. Le temps n'eût pu y effacer ce qui subsistait de la présence de Didier. Ces massifs disposés par lui, ces parterres de fleurs, surtout ce cordon de jeunes arbres qu'il avait voulu planter deux ans auparavant dénonçaient le désir de s'attacher à un lieu, de s'y ménager des joies à venir. Ne tentait-il pas, en s'enchaînant ainsi, de se faire illusion à lui-même autant qu'à elle ? Mariés dix ans plus tôt, ils n'habitaient le Plessis que depuis trois ans. Didier, jusqu'alors, ne s'était senti bien nulle part. Il avait quitté plusieurs appartements de Paris sous les prétextes les plus divers : mauvaise exposition, éloignement du centre, quartier trop bruyant, toutes les raisons qu'on se donne pour condamner une installation qui a cessé de plaire.

Lorsqu'il s'était mis en tête de louer au Plessis, elle avait pu le croire converti à des goûts plus stables. Lui qui, à Paris, ne s'était jamais décidé à signer un bail, il en avait conclu un, d'enthousiasme, dès la première rencontre avec le propriétaire. Dans ses moments d'optimisme, il parlait même d'acheter un jour la maison. En attendant, il faisait tout pour y prendre racine. Le jardin avait été entièrement transformé par ses soins. Dans la maison, au lieu des meubles modernes commandés en bloc, à l'ordinaire, il avait placé des commodes, des tables, des fauteuils choisis par lui avec soin dans des ventes. Lucienne, stupéfaite, n'osait croire à un tel reniement de son insouciance passée.

— C'est la première fois que tu as l'air d'être chez toi, lui dit-elle, un soir qu'il fumait, assis devant le grand bureau de son cabinet.

Il affecta de sourire et ne répondit pas. La veille, il avait proclamé son désir de passer entre ces murs le reste de ses jours, et elle lui avait reproché un zèle qui, cette fois, allait trop loin. Il n'y a que les éternels inconstants pour assurer, au moindre signe de fidélité de leur part, qu'ils demeureront ainsi jusqu'à la mort.

Quand elle pensait maintenant à ces temps, elle s'avisait qu'ils avaient coïncidé avec la fin de l'aventure vraie ou supposée de Didier et de Blanche Monier. Au moment où Didier s'était décidé à louer le Plessis, il semblait avoir repris ses habitudes d'antan, sortait peu, passait la plupart de ses

heures de liberté avec Lucienne. Si elle plongeait un peu plus avant dans le passé, elle se rappelait ce grand découragement qui s'était emparé de lui à certaine époque, ces crises de tristesse inexplicables. Fallait-il croire à une rupture, qui n'eût été suivie d'aucune intrigue nouvelle ? Lucienne ne pouvait s'y résoudre sans quelque mauvaise foi, car Didier, ces derniers mois, s'était remis à lui échapper, elle l'avait senti et mesurait chaque jour entre eux les éléments imperceptibles de quelque nouvelle trahison.

Elle quitta la fenêtre. Où étaient ses deux belles-sœurs en ce moment ? Sans doute, rentrées chez elles : Brigitte, seule avec ses lamentations ; Henriette, occupée à commenter devant un Louis mécontent la faute de Didier.

Cette Mme Laloz était arrivée bien à propos pour les enlever. Pour les faire parler, aussi, probablement, car Brigitte, entreprise adroitement par elle, ne se ferait pas faute, un jour ou l'autre, à la faveur d'une nouvelle rencontre, de lui conter, avec ses peines, l'histoire de Didier et de Lucienne par le menu.

Pauvres choses que celles-là ! Il fallait les oublier. Mais Lucienne n'y parvenait pas encore. L'image de Mme Laloz reparaissait devant elle. Et surtout le souvenir des paroles pourtant si banales qu'elle lui avait dites : « Nous nous sommes rencontrées autrefois chez Mme Haudouard... » Mais n'était-ce pas aussi chez Mme Haudouard qu'elle avait vu pour la première fois Blanche Monier ?

Elle atteignit un annuaire des téléphones, chercha le nom de cette Mme Haudouard délaissée depuis plusieurs années. Elle n'avait pas changé d'adresse... Devant le volume ouvert, une rêverie la prit. Les éléments d'un passé mal connu surgissaient en elle, cherchant à renaître. La nuit qui venait ne l'en délivra pas.

ROBERT BOURGET-PAILLERON.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA VIE AGRICOLE ET LE MÉTAYAGE

LOCATIONS DE LA TERRE ET DÉVALUATIONS DE LA MONNAIE

Une bonne culture du sol nécessite des baux d'assez longue durée. Un contrat conclu pour une courte période entraîne fatalement le cultivateur à épuiser ce que le sol peut contenir de fertilité antérieurement amassée et apporte le trouble dans les assolements. La terre trouve ensuite difficilement preneur. Pour s'engager par un long bail, il faut que le cultivateur soit assuré d'une certaine fixité de rapports entre le prix de vente des denrées qu'il va produire et les charges de l'exploitation. D'autre part, il est nécessaire que le propriétaire puisse apprécier ce que le prix stipulé lui représentera jusqu'à la fin du bail comme « pouvoir d'achat ». Ce ne sont point des spéculateurs : l'un ne demande qu'à retirer un produit modeste de son capital terrien ; l'autre qu'à élever sa famille et à parvenir, au soir de sa vie, à la petite ou moyenne propriété rurale. Mais aujourd'hui, au moment de conclure, l'un et l'autre sont dans l'inconnu. Depuis la guerre, d'abord la dépréciation de fait, puis les dévaluations légales successives du franc, accessoirement les interventions arbitraires de l'économie dirigée, ont rendu toute prévision impossible.

Que l'on en juge par ces quelques chiffres. Le blé, en novembre 1918, alors que l'accord des changes entre Alliés fonctionnait encore, valait 75 francs-or le quintal. En novembre 1920, il s'élève à 100 francs. Sous les efforts de défense du franc du premier cabinet Poincaré d'après guerre, il descend à 82 francs. Mais avec la politique du cartel de

1924, son prix monte d'une façon continue : il atteint 122 francs en novembre 1924, 133 francs en novembre 1925, 214 francs au printemps de 1926. Il faut attendre la politique de déflation Doumergue, Flandin, Laval pour voir le blé redescendre à 79 fr. 50 en novembre 1935. Mais arrive le Front populaire : son prix se relève immédiatement et atteint 183 francs en novembre 1937.

La viande de bœuf (le kilo de deuxième qualité, prix du début de novembre au marché de la Villette) subit des fluctuations aussi considérables. En 1918 le prix est de 3 fr. 85 (or). En novembre 1920 il s'élève à 8 fr. 88, pour redescendre à 4 fr. 70 en novembre 1922 (premier cabinet Poincaré d'après guerre). La hausse reprend bientôt et le prix s'élève à 7 fr. 88 en novembre 1924, à 8 fr. 41 en novembre 1926, à 10 fr. 65 en novembre 1930.

Ces dépréciations successives du signe monétaire ont bénéficié aux fermiers détenteurs de longs baux passés moyennant un prix fixe annuel en francs, soit avant, soit même pendant la guerre. Seuls les baux consentis à prix certain immédiatement avant la période de déflation 1934-1935 se sont trouvés, pendant un temps très court, moins favorables aux exploitants qu'à l'époque où ils avaient été signés.

Dans les années qui suivirent immédiatement la guerre, lorsque commença la dépréciation du franc, propriétaires et locataires s'efforcèrent d'adopter une base contractuelle échappant aux variations. Ils voulurent se référer au franc or d'avant la guerre, puis à la livre sterling ou au dollar américain qui, n'ayant pas subi alors les dévaluations de la crise de 1930, semblaient présenter des garanties de stabilité. La jurisprudence n'admit pas la validité de baux fondés sur ces monnaies. Les pouvoirs publics s'opposaient à l'adoption d'une monnaie de compte différente de la monnaie réelle et seule légale, malgré ses incessantes variations. On considérait alors que c'était un geste de mauvais Français de reconnaître que le franc avait cessé d'être celui défini par la loi de Germinal. Des baux agricoles furent alors conclus, non en argent, mais en blé. Le contrat ne fixait pas un prix annuel en francs, mais le nombre de quintaux et de fractions de quintaux de blé dus annuellement pour chaque hectare de terre composant la propriété. En fait, pour éviter au propriétaire la manuten-

tion d'une quantité considérable de grains, le prix était payé en argent d'après le cours du blé à la Bourse de commerce de Paris, à la date fixée par le bail.

Ce système a donné satisfaction pour les grandes fermes de la région qui, formant un cercle d'une centaine de kilomètres de rayon autour de Paris, se prolonge vers le nord jusqu'à la frontière belge, depuis la mer jusqu'à l'Ardenne. Les propriétaires ont affaire à des fermiers qui sont de véritables industriels du froment et de la betterave et savent ce qu'est une cote de Bourse de marchandises. Le prix de location est réglé chaque année d'après ces bases sans difficulté. Mais dans la région que nous envisageons, qui s'étend entre Loire et Gironde, depuis l'Atlantique jusqu'au Massif central, les conditions économiques et sociales sont bien différentes.

LE MÉTAYAGE DANS LE CENTRE OUEST DE LA FRANCE

Si l'on excepte les parties viticoles de Touraine, d'Anjou ou des Charentes, la terre, divisée en fermes ou métairies d'étendue modeste, ne présente le plus généralement qu'une fertilité moyenne. Le trait caractéristique de ces exploitations est la polyculture. Dans un même domaine on cultive des céréales variées, on élève des mulets ou des chevaux, on produit du lait pour les coopératives de beurrerie, on engraisse des bœufs pour la boucherie des grandes villes et un troupeau de brebis permet chaque année une vente d'agneaux et de laine. Le revenu de l'exploitation est formé des bénéfices réalisés sur ces divers produits. Parfois aucun d'eux n'est prédominant. Comment en choisir un pour fixer le prix de location totale ? Ce serait une opération trop théorique pour être acceptée par le paysan de cette région. Comment faire admettre à ceux qui ne cultivent que la quantité de blé nécessaire à la consommation familiale un fermage établi sur le blé pour chaque hectare du domaine ? Enfin lorsque les produits principaux de l'exploitation ont une valeur indépendante de leur nombre et de leur poids, tels que chevaux, mulets, on ne peut fonder sur eux un calcul de prix annuel de location. Aussi les propriétaires se trouvent conduits à avoir recours au bon vieux métayage.

Cette forme d'exploitation est traditionnelle dans ces régions. Toutefois, vers le milieu du dix-neuvième siècle, elle cédait peu à peu la place au fermage, qui semblait aux cultivateurs comporter pour eux plus d'indépendance, lorsque survint la crise agricole de 1880. Les ports de France furent alors envahis par des stocks de blé et de viande conservée produits à bas prix par les terres vierges nouvellement occupées de l'Argentine, de l'ouest des États-Unis, de l'Australie. Les cours du blé et de la viande s'effondrèrent sur les marchés français. Les petits fermiers du Centre ouest ne purent acquitter leurs fermages. Des mesures de rigueur, des saisies, n'auraient eu d'autre résultat que de rejeter des familles agricoles, dépourvues désormais de leurs instruments de travail, dans le prolétariat des chômeurs des villes. Les fermes seraient demeurées incultes, le découragement des classes agricoles ne permettant pas alors aux propriétaires de louer leurs terres. Beaucoup de ceux-ci firent alors preuve d'une générosité qui, dans la suite, se trouva récompensée. Passant l'éponge sur les fermages arriérés, ils offrirent à leurs fermiers de continuer l'exploitation à titre de métayers. Le Parlement ne s'étant décidé à voter les premières lois de protection agricole qu'en 1885, la pénitence fut dure aussi bien pour les propriétaires que pour les métayers. Mais un résultat considérable fut atteint : la terre française continua à être cultivée ; les cheptels furent conservés ; les familles rurales demeurèrent attachées au sol.

Le métayage avait donc dans ces régions à la fois l'autorité de la tradition et celle des services dans la grande crise agricole de 1880, lorsque les dévaluations monétaires d'après guerre parurent l'appeler à en rendre de nouveaux. Il semblait destiné à maintenir une équitable répartition du profit entre le capital et le travail malgré les manipulations de la monnaie et les interventions de l'économie dirigée. A-t-il répondu à tout ce que l'on était en droit d'en attendre, et des causes secondes, non d'ordre agricole et économique, mais de nature morale et sociale n'ont-elles pas entravé les services qu'il aurait pu rendre ?

La dénomination du contrat donnerait à penser que l'élément capital et l'élément travail reçoivent chacun une

part égale des produits de l'exploitation. Il en serait ainsi si les dispositions de la loi du 18 juillet 1889 sur le colonat partiaire ou métayage ne recevaient, tant par l'usage que par les dispositions des baux, de nombreuses dérogations, toutes favorables au travail. Sa part est supérieure à celle du capital. Certains produits de la métairie ne donnent pas lieu à partage : le plus souvent, les baux accordent au métayer la totalité des volailles, des légumes du jardin, des fruits à cidre et toute la récolte de la petite vigne, complément habituel de la métairie. Le plus souvent, le domaine comprend des haies et des boqueteaux où le métayer coupe son bois de chauffage annuel sans avoir à en remettre une partie à son maître. Les baux lui abandonnent parfois en entier la laine des brebis, lorsque le troupeau n'a pas une importance prépondérante dans l'exploitation. Généralement, ils lui reconnaissent le droit de disposer entièrement, pour la consommation de la métairie, de deux ou trois porcs. Ajoutons que le cheptel mort, comprenant l'outillage, les stocks de paille et de fourrages, et le cheptel vif, c'est-à-dire les animaux nécessaires à l'exploitation, sont remis au métayer au commencement du bail sans qu'il ait à payer d'intérêts pendant toute sa durée : il doit seulement restituer pareille valeur ou pareille quantité à son expiration.

Ces conditions satisfaisaient autrefois les métayers. Mais aujourd'hui ce mode d'exploitation du sol n'échappe pas à la tendance générale de réduction du bénéfice du capital au profit de l'élément travail. Les propriétaires sont maintenant souvent obligés de prendre à leur charge les deux tiers, parfois les trois quarts des engrais chimiques. Les métayers s'efforcent même d'obtenir une contribution aux gages des domestiques agricoles.

Souvent, l'étendue du domaine permet son exploitation par la seule famille du métayer, sans adjonction de main-d'œuvre à gage. Pour le métayer du Centre ouest, une nombreuse famille est une richesse. Elle s'élève sans grands frais sur les produits généraux de la métairie, et rend au père et à la mère de nombreux services. Dans ces régions, l'esprit de famille n'a pas encore disparu ; il est admis que les garçons ne réclament pas de gages aux parents jusqu'au service militaire, ni les filles avant le mariage. Cette aide gra-

tuite est considérée comme la compensation de la nourriture, des vêtments, des soins qu'ils ont reçus des parents quand ils n'étaient pas assez âgés pour participer aux travaux agricoles.

Aussi, ordinairement, le paysan de ces régions demeure domestique agricole au retour du service militaire et pendant les années qui suivent son mariage. Il n'entreprend l'exploitation d'une métairie que quand les plus âgés de ses enfants peuvent lui apporter une aide. Quand il est absent, même très jeunes, ils veillent mieux aux intérêts du « patron » qu'un personnel salarié. C'est pendant la période où il dispose de cette collaboration précieuse qu'un métayer intelligent peut réaliser les bénéfices qui lui permettent de devenir propriétaire rural. En effet, dans la région qui nous occupe, on ne rencontre plus guère maintenant de familles de métayers cultivant de père en fils le même domaine sans aspirer à un autre sort ; travailleurs, routiniers, parfois négligents, mais généralement parfaitement probes et attachés non seulement par l'habitude, mais aussi par un sentiment plus élevé, au domaine et à la famille qui en était propriétaire. Ceci est un passé déjà presque totalement disparu.

*
* *

Aujourd'hui, le métayage n'est donc plus une condition permanente pour les familles agricoles. Il constitue une situation temporaire permettant en général l'accès à la petite, ou même à la moyenne propriété rurale. Bien rares maintenant sont les métayers qui, après avoir amassé assez d'économies pour acquérir une petite propriété, continuent à cultiver le domaine d'autrui. Ils ont hâte d'habiter une maison, de labourer un champ leur appartenant. Encore pleins d'activité et de force, ils quittent l'exploitation productive où ils avaient conquis leur indépendance pour le petit domaine parfois moins fertile, dépourvu d'outillage moderne, qu'ils viennent d'acquérir. La propriété produit sur le paysan un effet magique. Une terre pierreuse, imperméable aux pluies de l'hiver, qu'il n'eût jamais consenti à prendre en location, lui apparaît pourvue de toutes les qualités agricoles quand il sort de l'étude du notaire après avoir signé le contrat d'acquisition.

Le désir passionné du métayer d'acquérir la terre, son

attachement à celle-ci, quand il a réalisé son rêve, a d'heureux résultats économiques et sociaux. Le fait qu'une nombreuse famille est avantageuse pour le métayer, maintient dans ces régions un taux relativement élevé de natalité. Il atténue l'émigration à la ville et combat ainsi la déchéance de la race. Il empêche l'effondrement de la valeur de la terre. Il incite à l'économie. Si le bas de laine ne s'emplissait pas en vue d'acquérir telle petite propriété ou telle pièce de terre longtemps convoitées, il risquerait souvent de demeurer vide. Même à la campagne, on aime aujourd'hui une vie relativement large, des distractions que la possession très répandue d'une automobile met à portée. Les valeurs d'État que l'on acquiert au bureau de poste, et qui ne constituent pas une richesse apparente, suscitant la jalousie du voisin, ne détermineraient pas suffisamment à l'économie.

Le métayer achète généralement le domaine convoité avant d'avoir amassé entièrement la somme nécessaire pour le payer. Assez optimiste, il compte se libérer grâce aux bénéfices à réaliser sur les récoltes des années suivantes. Ainsi, il a moins souffert des dévaluations successives de la monnaie que la plupart des classes sociales. La diminution de valeur du franc, au cours des années qui ont suivi immédiatement la guerre, n'a pas été comprise même dans des classes relativement cultivées. Des propriétaires ruraux, voyant le prix de leurs terres s'élever nominalement en francs, crurent en vendant profiter d'une aubaine momentanée. Les cours du blé, du bétail, des divers produits agricoles, ayant progressé plus rapidement que le prix de la terre, de nombreux métayers devinrent alors propriétaires de domaines, parfois même de celui qu'ils cultivaient jusqu'alors à bail. Souhaitons que les autres catégories de nouveaux riches, issues des événements de guerre soient, au point de vue patriotique et social, aussi utiles au pays que celle-ci. Ces familles des nouveaux propriétaires, cultivant eux-mêmes le domaine qu'ils viennent d'acquérir, constituent une des plus fortes assises de la nation française.

***

Bien que le métayage assure d'ordinaire au propriétaire un produit net plus élevé que la location à prix fixe, on

voit, — ce qui, à première vue, semble paradoxal, — plus de métayers que de fermiers parvenir à la propriété rurale. C'est que le métayage, lorsque le propriétaire comprend son rôle, accroît la productivité du domaine. Il est rare que le métayer ou le petit fermier de ces contrées conservent de l'argent libre, tant ils ont hâte d'acheter des terres. En étant le banquier gratuit de son métayer, le propriétaire qui possède quelques connaissances agricoles lui permet d'effectuer des opérations avantageuses, de profiter par exemple d'une baisse momentanée du prix du bétail pour garnir les étables. L'un et l'autre bénéficieront d'avances faites à bon escient. L'association ne sera pas alors seulement celle du capital et du travail, mais aussi celle de la science moderne et de la vieille expérience. Dans les métayages en terre médiocre, la pratique agricole utile ne consiste pas dans l'application absolue des prescriptions de la culture intensive. Elle est entre celles-ci et la routine locale ; généralement, avouons-le, plus près de cette dernière.

Dans la région que nous envisageons, la terre est assez divisée : les grandes propriétés sont rares ; celles qui existent sont d'ailleurs formées de la réunion d'exploitations de moyenne étendue. Elles comportent alors l'emploi d'un régisseur particulier. Le propriétaire ne remplit plus, dans ce cas, le rôle économique et moral que nous avons envisagé. Le régisseur est une cloison étanche entre lui et les métayers. Néanmoins, la responsabilité, non seulement matérielle, mais aussi morale des erreurs, des injustices que celui-ci commettra, incomberont au maître du château.

Les propriétaires absents, les veuves ont d'ordinaire recours pour la gestion de leurs métayages à des régisseurs professionnels. Ceux-ci, moyennant un pourcentage sur leur revenu net, administrent les domaines de plusieurs propriétaires. Ils assistent aux battages, procèdent aux ventes de grains, décident les achats et les ventes d'animaux. Présents aux foires, où les marchés se font presque toujours, ils peuvent ainsi exercer un contrôle. Mais régissant souvent plusieurs dizaines d'exploitations, leur attention ne peut se porter sur la culture de chacune de celles-ci, sur les possibilités de leur amélioration, sur l'entretien des bâtiments ruraux. Leur action ne remplace pas celle des propriétaires d'autrefois

vivant près de leurs domaines, ayant avec leurs métayers des rapports fréquents comportant de leur part une bienveillance protectrice qui leur assurait souvent en retour un attachement respectueux.

La désertion des campagnes par les familles de petite noblesse et de moyenne bourgeoisie a rendu aujourd'hui ces rapports bien rares. On s'élève contre les paysans qui quittent la campagne. Mais les familles des propriétaires du sol n'ont fait que les imiter. La vie est devenue fiévreuse : alors même qu'elles ne sont pas appelées à la ville par les fonctions ou la profession de leur chef, elles quittent la demeure rurale où les grands-parents résidaient tout le cours de l'année. A peine consentent-elles à y revenir pour la période des vacances, et encore les villes d'eaux, les bains de mer les disputent victorieusement à la vieille demeure. Les femmes ne s'intéressant plus aux occupations ménagères de la campagne, elles s'y ennuient désormais. Cependant la vie rurale est bien moins austère qu'autrefois. L'électrification des campagnes répand une lumière abondante dans les vastes pièces de la demeure familiale. Chateaubriand, dans les splendides pages de souvenirs de son enfance à Combourg, nous montre son père faisant après souper les cent pas dans la grande salle, entrant dans l'obscurité d'où l'on entendait le bruit de son pas régulier, puis réapparaissant dans le cercle étroit de lumière répandue par la chandelle autour de laquelle cousaient sa mère et ses sœurs. Cette triste vision n'est plus d'aujourd'hui. L'électricité est venue. La T. S. F. apporte les nouvelles au moment même où le Parisien les reçoit. Un coup de téléphone et le médecin arrive, non plus comme jadis au trot lent de sa jument traînant péniblement le vieux cabriolet dans les ornières profondes, mais dans une rapide « conduite intérieure ». S'il faut aller à la ville, l'autocar a un point d'arrêt à proximité.

L'attrait mensonger des villes « tentaculaires » n'est pas la seule cause du départ de la campagne des familles de bourgeoisie ou de petite noblesse. Le capital mobilier que la plupart possédaient en dehors de leurs terres était placé en valeurs françaises à revenu fixe : rentes sur l'État, obligations des grandes Compagnies de chemins de fer, du Crédit

foncier, de la Ville de Paris. Durement frappé par les dévaluations successives, il a aujourd'hui subi une dépréciation de plus de 80 pour 100 par rapport au franc d'avant la guerre. En outre, les droits de succession l'ont largement amputé. Des familles forcées de vendre une partie de leurs terres pour les acquitter et cédant ensuite à un orgueil excusable vont dissimuler dans une ville voisine une demi-ruine.

Ces douloureux changements dans les situations traditionnelles ne sont pas sans réaction sur le métayage qui convenait particulièrement, comme nous l'avons vu, aux propriétaires terriens résidant à la campagne. Malgré les avantages qu'il offre aux cultivateurs ne disposant que de leurs bras et de ceux de leur famille, il rencontre aujourd'hui une certaine défaveur même chez ceux-ci. Les propriétaires ruraux ne peuvent aujourd'hui trouver de métayers que pour les domaines fertiles, pourvus de bâtiments bien aménagés. Ils sont réduits à louer les autres à prix certain à des paysans qui, n'ayant ni bon outillage, ni quantité de bétail suffisante, cultiveront mal, épuiseront le sol et parfois ne payeront pas. Depuis quelques années la propagande socialiste a déterminé chez les tenanciers, dans certaines parties de cette région, un état d'esprit hostile à l'égard des propriétaires. Les métayers maintenant supportent mal un discret contrôle du leurs opérations, plus restreint cependant que le droit de direction générale de l'exploitation reconnu au maître du sol par l'article 5 de la loi du 18 juillet 1889 sur le colonat partiaire ou métayage.

* * *

A ces dangers menaçant l'avenir du métayage s'en ajoute aujourd'hui un autre que l'on peut appeler le danger législatif. Dans ses séances des 30 et 31 mars dernier, alors que toute l'attention était portée vers les graves événements extérieurs, la Chambre des députés a voté, sans y apporter de modifications profondes, un projet déposé le 7 juillet 1937 par M. Monnet, ministre de l'Agriculture. Jusqu'ici le métayage était régi par la loi du 18 juillet 1889 qui laissait une grande liberté contractuelle aux propriétaires du sol et aux exploitants. Le projet qui vient d'être accepté par la Chambre contient au contraire une réglementation étroite,

comportant les mêmes règles pour les métayers de l'extrême Sud ouest, qui ne disposent que d'un terrain à peine suffisant pour occuper une famille, et ceux du Centre ouest dont le domaine s'étend sur cinquante, quatre-vingts hectares, parfois même davantage.

Sans doute ce projet contient quelques dispositions utiles. Ainsi, c'est avec raison qu'il dispose que tout contrat de métayage sera constaté par un acte écrit, soit notarié, soit sous seings privés ; que cet acte sera accompagné d'un inventaire des lieux, d'une indication écrite sur la nature des cultures projetées, etc. Mais à côté de ces dispositions, combien d'autres sont dangereuses pour l'avenir rural de la France ! Inspirées par l'esprit qui régnait souverainement dans la majorité de la Chambre à l'époque où il fut déposé, elles aboutissent à des restrictions du droit de propriété. C'est ainsi qu'il est reconnu au métayer un droit au renouvellement du bail, un droit de préemption en cas de vente du domaine, etc. Les dispositions qui étendent au métayer les lois ouvrières, qui lui assurent un « minimum vital » avant tout partage s'expliquent par la raison que le vote du projet est dû à l'action des représentants du Sud ouest où la condition du métayer ne diffère pas de celle de l'ouvrier agricole. Mais elles ne se comprennent guère pour d'autres régions où le métayer est un véritable chef de culture, employant un personnel salarié assez nombreux, et s'élève généralement en peu d'années à la moyenne propriété.

Si la classe rurale se pénétrait de cette vérité que le métayage disposant d'une étendue de terre suffisante, assuré par un bail équitable d'une durée de jouissance, conduit généralement le paysan à la propriété, il pourrait y avoir encore, dans l'instabilité économique actuelle, une période heureuse pour ce mode traditionnel de culture du sol français. Mais nous vivons dans un temps où les idées fausses mènent bien plus le monde que le sentiment des réalités utiles.

André Lacroix.

UNE MUSE D'ANDRÉ CHÉNIER

Vers le milieu du XVIIIe siècle, la culture du caféier amenait à l'île Bourbon une ère de prospérité. A perte de vue, les terres étaient défrichées tout autour de l'île et les cafeteries se couvraient de ces arbrisseaux vert sombre portant des fleurs d'un blanc neigeux à quoi succèdent les petites baies d'un rouge vif. Les habitations s'entouraient de jardins pleins de fleurs éclatantes et de fruits parfumés. Les villages ou *quartiers* étaient réunis par des chemins bordés d'orangers et de citronniers. L'accroissement des fortunes et le développement du commerce avec la métropole et avec l'Inde faisaient succéder le luxe à la simplicité des premiers âges. L'Inde expédiait dans l'île ses cuivres, ses laques, ses soieries, ses mousselines et ses étoffes ramagées. Aussi voyait-on dans les habitations les dames créoles se parer de la robe de soie noire avec le corsage de percale blanche, et porter toujours sur le front un mouchoir indien formant bandeau.

Pour administrer l'île, dont la population augmentait rapidement, des magistrats étaient envoyés de France. C'est ainsi qu'en 1740, en qualité de procureur du roi auprès du Conseil supérieur de la colonie, Jean Sentuari, originaire des environs de Bazas, avocat au parlement de Guyenne, débarquait à Bourbon. Un an après, il épousait une jeune créole, Marie Caillou. Ce nom est connu de tous ceux qui se sont occupés des sources du roman de Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*. De nombreux érudits, à la fois à Bourbon et en France (1), ont identifié l'héroïne de l'idylle, la pudique

(1) Citons parmi eux M. de Pradel de Lamase (*Mercure de France*, 15 janvier 1929). Les lettrés créoles, à la Réunion (leurs recherches sont trop inconnues

victime du naufrage du *Saint-Géran*, avec une demoiselle Caillou. C'est la sœur de celle-ci, trois ans avant le drame, qu'épousait Sentuari. Bien des années après, l'une des demoiselles Sentuari, devenue Mme de Bonneuil, rencontrant Bernardin au Jardin des Plantes, lui disait : « Ah ! monsieur, que vous m'avez fait passer une nuit terrible ! Je n'ai cessé de gémir et de fondre en larmes. La personne dont vous avez décrit la fin malheureuse avec tant de vérité, dans le naufrage du *Saint-Géran*, était ma parente. Je suis créole de Bourbon. » « J'appris ensuite, nous dit le romancier, — qui conte cela dans la préface d'une nouvelle édition, — que cette dame était l'épouse de M. de Bonneuil, premier valet de chambre de *Monsieur*. »

Si l'on ajoute que la famille Sentuari était apparentée de très près à celles qui, à Bourbon, devaient donner naissance à Parny et à Leconte de Lisle (1) et que deux des demoiselles Sentuari, sous les noms d'Eucharis et de Camille, devaient être plus tard célébrées par les vers de Bertin et d'André Chénier, on conviendra qu'un destin étonnant allait donner une place remarquable à la famille Sentuari dans l'histoire des lettres françaises.

* * *

Le procureur Sentuari eut, à Bourbon, six enfants. Sa femme mourut à la naissance du sixième. Parmi ces enfants, trois filles, trois sœurs bourbonnaises, devaient, plus tard, éblouir la cour de France, à partir des dernières années du règne de Louis XV, par leur grâce et leur beauté. Elles étaient si belles que Mme Vigée Le Brun, qui ne pouvait se détacher d'elles, fit, la même année, le portrait des trois sœurs. Deux

en France), avaient élucidé depuis longtemps bien des questions concernant Marie-Catherine et Michelle Sentuari (voir Pierre Legras, article sur Bertin dans l'*Album de l'Ile de la Réunion*, 1re édition, 1860, l'*Annuaire de l'Académie de la Réunion*, tome II (1915-1919) et l'intéressante étude de M. Hippolyte Foucque, professeur agrégé au lycée Leconte de Lisle : *Au long de la vie réunionnaise* (Saint-Denis, 1925).

(1) Voir André Cazamian, *la Colonisation de Bourbon et les ancêtres de Leconte de Lisle* (*Revue bleue*, 16 mars 1929) ; et Auguste de Villèle, *la Famille Panon Desbassayns*, dans le *Bulletin de l'Académie de la Réunion*, 1930. Mme Sentuari était la cousine germaine de la mère de Parny et cette dernière la grand-tante de la mère de Leconte de Lisle.

d'entre elles, Marie-Catherine et Michelle, furent les muses de Bertin et de Chénier.

Marie-Catherine, la future *Eucharis* de Bertin, était née en 1747. Dès sa première enfance, sous le climat enchanteur de l'île natale, parmi les arbres des tropiques et près des flots de la mer indienne, elle eut pour compagnon de jeux le plus jeune fils d'un collègue de son père, un magistrat venu de l'île de France, François Bertin, écuyer, sieur d'Avesnes, arrivé en 1750 comme commandant des quartiers Sainte-Suzanne et Saint-Benoît. Il succédait justement à Sentuari et devait également plus tard le remplacer dans les fonctions de gouverneur de l'île (1). Marie-Catherine, sa sœur Michelle et le jeune Antoine Bertin furent ainsi des amis d'enfance qui se cherchèrent et se retrouvèrent facilement à Paris.

Né en 1752, Antoine avait cinq ans de moins que sa jeune amie. A cette époque, les enfants des planteurs, pour leur instruction, devaient, de fort bonne heure, quitter leur famille. En 1761, âgé seulement de neuf ans, Antoine s'embarquait sur la rade de Saint-Paul, à bord de la flûte l'*Adour* et, plusieurs mois après, il entrait au collège de Picpus, puis au collège du Plessis où ses succès furent brillants. Il rimait déjà, mais en quittant les bancs du collège, il prit du service comme officier de cavalerie. L'élégant et séduisant officier, que les femmes trouvaient de leur goût, s'introduisait à la Cour. Marie-Antoinette le distinguait, plus tard le roi devait le nommer chevalier de Saint-Louis. Il se liait d'amitié avec son compatriote Parny, à peu près du même âge que lui, comme lui officier et poète.

Avec quelques autres militaires dont « le plus âgé ne comptait pas encore cinq lustres », les deux créoles constituèrent un petit cercle de lettrés et de libertins qu'ils dénommèrent eux-mêmes « la Caserne » et qui se réunissait l'été à Feuillancour, près de Marly. Cercle joyeux et épicurien, où l'on faisait de la musique, où l'on récitait des poèmes, où l'on se racontait de volages passions. Ces jeunes fous, comme emblème, portaient en écharpe un ruban gris de lin où était brodée une grappe de raisin couronnée de myrte. Il faut lire dans *le Voyage de Bourgogne* le récit de l'amusante intronisa-

(1) En 1763. (Chronologie des gouverneurs, dans *Notes sur l'Ile de la Réunion*, de Maillard ; Paris, 1862.) La famille Sentuari rentra en France à cette date.

tion d'une nouvelle « chevalière » : « On la distingue à sa taille élégante, à sa longue chevelure, mais surtout à l'esprit dont son œil étincelle ; et c'était précisément la seule qui ne fût pas initiée dans nos mystères. Soit par légèreté, soit par caprice, soit que l'extrême désir que nous lui témoignions de les lui révéler combattît celui qu'elle avait elle-même d'y être admise, elle affectait pour eux la plus grande irrévérence. » Mais l'incrédule se laissa convaincre. Un banquet suivit et un feu d'artifice couronna la cérémonie.

Galants divertissements d'une époque spirituelle et légère entre toutes ! C'est dans ce milieu aimable que Bertin nourrit sa vocation de poète élégiaque. Il sacrifia trop d'abord au mauvais goût du temps en imitant Dorat. Puis l'étude des latins, l'exemple de Parny, dont les premiers vers sont d'un maître, et surtout l'amour « d'Eucharis » l'amenaient à composer et à publier *les Amours*, en 1780. L'œuvre eut un grand succès. On chercha naturellement à la Cour, où Bertin, depuis 1776, était écuyer du comte d'Artois, — le futur Charles X, — à connaître le vrai nom d'Eucharis. Le secret fut longtemps bien gardé. En 1824, Boissonnade écrivait, en tête d'une édition des œuvres du poète : « Nous pourrions dire le véritable nom d'Eucharis, nous le tenons de deux personnes fort instruites de l'histoire amoureuse de cette époque. Eucharis était une créole mariée à un armateur de B... et sœur de trois femmes qui avaient alors quelque réputation d'agréments et de beauté ; mais le temps n'est pas venu de soulever tout à fait le voile qui couvre les petits secrets d'une société encore trop voisine de la nôtre. » Le temps passa. L'exemplaire des *Amours* de 1780, qui appartenait à Boissonnade, et qui portait une note manuscrite contenant le nom de la belle créole, parvint à l'île Bourbon. On sut qu'Eucharis était Marie-Catherine Sentuari et qu'elle avait épousé l'armateur bordelais Testart (1). Nous ferons remarquer que si l'on consulte la liste laissée par Mme Vigée Le Brun des portraits faits par elle, année par année, on trouve le nom

(1) M. de Pradel de Lamase donne seulement l'initiale T. M. Bourde de la Rogerie, dans son intéressante étude sur *les Bretons aux îles de France et de Bourbon au* XVII*e et au* XVIII*e siècle*, se trompe en lui donnant le nom de Mme Thilorier. C'était la troisième sœur d'Eucharis. Mme Thilorier fut également peinte par Mme Vigée Le Brun en 1773. Devenue veuve, elle épousa le comte d'Éprémesnil et mourut sur l'échafaud en 1794.

de Mme Testart (que l'artiste écrit Tétare) en 1773. A cette époque, Mme Testart avait vingt-cinq ans. Elle était dans tout l'éclat d'une beauté blonde, un peu ambrée, une beauté de créole de Bourbon, où les femmes blondes sont aussi fréquentes que les brunes. Son portrait, nous pouvons le faire à notre tour en lisant les vers de Bertin. Sa taille est « élégante », son cou « poli », d'une « blancheur ravissante », ses cheveux ont un « or superbe », dont elle est fière. Elle aime à se vêtir des étoffes de son île natale, « étrangères à nos tristes climats ». Son jeune amant, éperdu d'amour, déclare que les dieux veillent sur elle ; car

Ta beauté sur la terre est leur plus digne ouvrage.

Toute l'élégie VIII est consacrée au portrait d'Eucharis. Nous apprenons aussi, — et par quels vers délicieux, déjà si lamartiniens ! — qu'elle danse à ravir, qu'elle est musicienne et joue de la harpe :

Eucharis, vers le soir, nouvelle Terpsichore,
Danse, ou, prenant sa harpe entre ses beaux genoux,
Mêle à ce doux concert sa voix plus douce encore.
Que de légèreté dans ses doigts délicats !
Tout l'instrument frémit sous ses deux mains errantes
Et le voile incertain des cordes transparentes,
Même en les dérobant, embellit ses appas.

Ne nous étonnons pas si « dans le temple de Melpomène » on la prit pour la reine et si « tout Paris charmé se leva pour la voir ».

Les vers tendres, faciles, délicats et voluptueux, des vers d'un créole de Bourbon transplanté dans une Cour raffinée et légère, abondent dans les deux livres des *Amours* consacrés à Eucharis. Il y a évidemment aussi trop de souvenirs des Latins, et même du XVIIe siècle. Ainsi Eucharis marchait « traînant tous les cœurs après elle ». Le poète est « jaloux de toute la nature ». Mais nous trouvons là l'écho d'une passion, traversée par des orages, — la jeune femme était capricieuse, coquette, rusée et impérieuse, — qui dura « sept ans entiers ». Un jour vint la trahison, après la lassitude. L'amant poète se vit préférer un financier, un « vil suivant de Plutus ». Il se consola vite, d'ailleurs, avec une nouvelle

muse. Catilie ne lui fit cependant pas oublier Eucharis, car lorsque celle-ci, — si jeune encore, — mourut, consumée « d'un mal lent et funeste », Bertin put consacrer une dernière élégie à ses mânes. Parny, qui savait qu'elle était sa compatriote, écrivit, lui aussi, pour son ami, un touchant « Tombeau d'Eucharis ». Bertin, comme son amie, mourut prématurément, emporté, le jour même de son mariage, par une fièvre pernicieuse, à Saint-Domingue. Il avait trente-huit ans.

* * *

Bertin avait connu à Bourbon la sœur cadette d'Eucharis, Michelle Sentuari, née en 1748. Mariée elle aussi de bonne heure, devenue Mme Guesnon de Bonneuil, elle retrouva le poète chez Marie-Catherine. Feignant une jalousie inspirée de l'antiquité, Bertin écrivait à sa muse : « Un baiser de ta sœur alarme ma tendresse. » Cette sœur avait fait un riche mariage. Guesnon de Bonneuil, originaire de l'île de France, la voisine de Bourbon, était beaucoup plus âgé qu'elle et de plus « laid comme un singe », nous dit Mme Vigée Le Brun. Il rachetait ces disgrâces par une qualité fort appréciée, celle d'être le possesseur d'une grosse fortune qui lui permit plus tard d'acquérir la charge d'un des valets de chambre de Monsieur, comte de Provence, le futur Louis XVIII. Cet homme si laid avait la plus jolie femme de la Cour, du moins Mme de Bonneuil rivalisait-elle, aux yeux de la société la plus brillante, avec la reine Marie-Antoinette elle-même, à une époque où, comme le reconnaît Mme Vigée Le Brun, « la beauté était une illustration ». Elle devint vite l'idole des poètes et des artistes. On l'admirait dans toutes les salles de fêtes à la mode, au Colisée, à Tivoli, à Vauxhall. C'est dans un souper qu'elle fit la connaissance de Mme Vigée Le Brun : « En face de moi se trouvait la plus jolie femme de Paris, Mme de Bonneuil, qui était alors fraîche comme une rose. Sa beauté si douce avait tant de charme que je ne pouvais en détourner mes yeux. » Le peintre et la belle créole devaient rester liées par la plus fidèle des amitiés pendant toute leur vie. Ce n'est pas une, mais trois études de son séduisant modèle que l'artiste exécute en 1773.

Les *Souvenirs* de Mme Vigée Le Brun nous racontent des anecdotes fort amusantes sur Mme de Bonneuil. Deux ambas-

sadeurs hindous, qui firent courir tout Paris, alors affamé d'orientalisme, avaient été envoyés en 1788 par Tippoo-Sahib. L'artiste voulut les peindre. « Mme de Bonneuil, à qui j'avais parlé de mes séances, désirait beaucoup les voir. Ils nous invitèrent toutes deux à dîner et nous acceptâmes par pure curiosité. En entrant dans la salle à manger, nous fûmes un peu surprises de trouver le dîner servi par terre, ce qui nous obligea à nous tenir, comme eux, presque couchées autour de la table. Ils nous servirent avec leurs mains ce qu'ils prenaient dans les plats, dont l'un contenait une fricassée de mouton à la sauce blanche, très épicée, et l'autre, je ne sais quel ragoût... Ces ambassadeurs avaient amené avec eux un jeune homme qui parlait un peu le français. Mme de Bonneuil, pendant les séances, lui apprenait à chanter *Annette à l'âge de quinze ans*. Lorsque nous allâmes faire nos adieux, ce jeune homme nous dit sa chanson, et nous témoigna le regret de nous quitter en disant : « Ah ! comme mon cœur pleure ! » Ce que je trouvai, ajoute l'artiste, « fort oriental et fort bien dit ».

Une autre fois, après une lecture du *Voyage du jeune Anacharsis*, — le livre à la mode, — on organise, avec tous les accessoires et tous les colifichets que peut fournir un atelier de peintre, un dîner à la grecque : « La fille de Joseph Vernet, la charmante Mme Chalgrin, arriva la première. Aussitôt, je la coiffe, je l'habille. Puis vint Mme de Bonneuil, si remarquable par sa beauté... » Les femmes sont vite métamorphosées en Athéniennes authentiques. Les hommes se drapent à l'antique. Parmi eux, le poète Le Brun-Pindare, avec une couronne de laurier sur la tête. Mlle de Bonneuil, « belle comme un ange », portant un vase ancien, s'apprête à servir à boire. Et les derniers invités sont accueillis par le chœur de Gluck : *le Dieu de Paphos et de Cnide*, que M. de Cubières accompagnait avec sa lyre. Tout Paris parla de ce dîner si original.

En citant cette page de Mme Vigée Le Brun, un écrivain bourbonnais, M. Hippolyte Foucque (1), ajoute : « Mme de Bonneuil ne vous paraît-elle pas digne, alors surtout, dans ce cadre et sous ce costume, d'avoir fait naître l'amour au cœur

(1) *Au long de la vie réunionnaise*, Saint-Denis (Réunion), 1925.

de celui qui vécut les yeux toujours fixés sur l'idéal antique, qui portait dans ses veines le pur sang hellène ; au cœur d'André Chénier ? » Nous croyons précisément que c'est par Mme Vigée Le Brun que le poète connut Mme de Bonneuil. En effet, l'artiste avait, parmi ses nombreuses relations mondaines, Mme Pourrat et ses deux filles, la comtesse Hocquart et Mme Lecoulteux, qui recevaient le poète chez elles. On se rappelle que Mme Lecoulteux a été célébrée par lui dans de très beaux vers. Il est fort admissible que la rencontre avec celle qui devait être *Camille* eut lieu dans l'atelier du portraitiste. Ce fut vraiment le coup de foudre. Grec par sa mère et né lui-même à Constantinople, Chénier était prédestiné à subir la fascination d'une beauté créole.

L'étranger, dans mes vers contemplant tes attraits,
S'informera de toi, de ton nom, de tes traits ;
Et quelle fut enfin celle qui, dans la France,
Était la Lycoris du Gallus de Byzance.

Pourtant le mystère du nom de femme qui se dissimulait sous tous les noms d'emprunt imaginés par le poète fut très long et très difficile à percer. C'est Becq de Fouquières, on le sait, qui établit le premier que la « Camille » si souvent chantée par Chénier devait être Mme de Bonneuil : « Le poète Arnault, nous dit le critique dans ses *Documents inédits sur Chénier*, le gendre même de Mme de Bonneuil, un soir d'opéra, en l'an III, s'adressant à Marie-Joseph Chénier, lui désignait Mme Regnault de Saint-Jean d'Angély, sa belle-sœur et la troisième fille de Mme de Bonneuil, comme la fille d'une dame que son frère avait éperdument aimée. » Chénier parle d'ailleurs de son amante comme d'une « belle insulaire ». Et il entonne un véritable dithyrambe en l'honneur de l'île Bourbon, l'île où est née sa muse :

... île charmante, Amphitrite, ta mère,
N'environne point d'île à ses yeux aussi chère...
Berceau délicieux des plus belles mortelles !

Aux preuves fournies par Becq de Fouquières, nous en ajouterons deux pour notre part. Les poèmes inspirés par

Camille ont souvent, dans les manuscrits laissés par le poète, au lieu de ce nom, les lettres D. Z. N., mot où les voyelles sont manifestement supprimées, et cette énigme a fort intrigué les commentateurs. Or, la famille de Mme de Bonneuil, les Sentuari, possédait une terre à Dazan, près de Bordeaux. La jeune femme devait souvent prononcer ce nom devant son ami qui peut très bien s'en être servi pour dissimuler le nom aimé, au moins dans ses manuscrits. Cette conjecture nous paraît plausible. Faisons remarquer aussi que M. de Bonneuil avait un domaine près de la forêt de Sénart. Or, une élégie adressée à Camille contient ces vers :

Ta lettre se promet qu'en ces nobles rivages,
Où Sénart épaissit ses immenses feuillages,
Des vers pleins de ton nom attendent ton retour...

A vingt ans, Chénier était loin d'être beau. Mme Hocquart nous dit qu'il « était à la fois rempli de charme et fort laid, avec de gros traits et une tête énorme ». Le registre d'écrou à Saint-Lazare porte : « Visage carré, front large, cheveux et sourcils noirs. » Mais quel amant fougueux et passionné ! Camille était une voluptueuse brune, aux yeux noirs. Becq de Fouquières a retrouvé son signalement dans le registre d'écrou de Sainte-Pélagie : « Michelle Sentuari, femme Guesnon de Bonneuil, âgée de quarante ans, native de Lille-Bourbon (*sic*), citoyenne. Taille de 5 pieds, cheveux et sourcils châtains, yeux bruns, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, front élevé. » Michelle de Bonneuil, étant née en 1748, avait en réalité quarante-cinq ans en 1793. Elle avait quatorze ans de plus que Chénier (1).

Le génie de Chénier et la beauté de sa muse trouvaient le même destin ignominieux dans les prisons de la Terreur. Le poète périt sur l'échafaud. Mme de Bonneuil, plus heureuse que sa sœur, Mme d'Éprémesnil, échappa à la mort.

(1) Et non pas seulement neuf, comme l'ont cru tous les critiques. Seul, M. Hippolyte Foucque (La Réunion possède l'acte de naissance de Michelle Sentuari) a indiqué quatorze ans. Il ne faut pas s'étonner : lorsque Mme Vigée Le Brun revint en France en 1803, elle retrouva son amie « aussi jolie que par le passé ». La conversation de cette charmante femme, ajoute-t-elle, a tenu du prodige

* * *

Citer, dans l'œuvre de Chénier, les vers inspirés par Camille ou Dazan serait citer une abondante part de cette œuvre. Elle fut vraiment l'inspiratrice :

> Les vers, pour la chanter, naissent autour de moi ;
> Tout pour elle a des vers !...

Le portrait moral de Camille que l'on tirerait de ces vers ressemblerait beaucoup à celui de sa sœur Marie-Catherine, tracé par Bertin. Elle aussi est astucieuse, versatile, capricieuse et irascible. Tous les élégiaques n'en ont-ils pas dit autant de leurs inspiratrices ? Et qu'importe, si tout cela nous est exprimé par André Chénier dans une langue poétique admirable et neuve, si différente de celle de son temps ! La créole de Bourbon avait fait naître une œuvre immortelle. Et le souvenir de Bourbon resta toujours vivace. « Que les années passent, que l'orage révolutionnaire éclate et que la mort approche à pas lents de Chénier, toujours celui-ci pensera à la terre créole, à son rayonnement, et même, à la veille des plus graves tourments, on le verra, — notamment dans son *Discours sur les Sociétés patriotiques*, publié en 1792, — se souvenir, pour les plaindre et les admirer, « de nos belles colonies des îles de France et de Bourbon » (1).

* * *

Ce rôle d'inspiratrice d'une immortelle œuvre poétique, les contemporains ne le soupçonnèrent même point : la gloire de Chénier est posthume. Mme de Bonneuil fut très jalousée et a connu des détracteurs. Avant la Révolution, elle était belle à faire mourir ses rivales de dépit. Après, elle l'était encore restée. Et par ses gendres, Regnault de Saint-Jean d'Angély et Arnault, accrédités tous deux auprès de Bonaparte, elle put jouer un certain rôle politique. Cette mauvaise langue de Pigault-Lebrun, parlant de ses fonctions à la cour de Westphalie, l'appelle « une intrigante consommée ». Avant la Révolution, on l'avait accusée d'être une des dames

(1) Edmond Pilon, *Aspects et figures de femmes.*

de compagnie ou « berceuses » du financier de Beaujon (1). Mais on pourrait en dire autant de beaucoup de belles dames de la Cour. Nous ne serons pas aussi durs pour la mémoire de la belle Bourbonnaise.

La poésie devait jouer encore un rôle dans la vie de la muse de Chénier, née décidément sous le signe de la littérature. Le poète Arnault, l'un de ses gendres, fut de l'Académie française. Tout le monde connaît de lui cette petite pièce : *la Feuille*, ornement des anthologies :

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée...

qui finit ainsi :

Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier.

C'est par le rappel de cette mélancolique épigramme que nous terminerons une étude où furent évoqués deux belles pécheresses du temps jadis, les deux sœurs bourbonnaises, et les deux jeunes poètes, leurs amants... La beauté et le talent, la feuille de rose et la feuille de laurier !

André Cazamian.

(1) Voir Pradel de Lamase, *Mercure de France* (article cité).

NOUVELLES VISIONS
DE LA TERRE PAR L'AVION

L'avion transforme considérablement nos façons de voyager. Je n'insisterai pas tant ici sur la vitesse des déplacements qui a changé brusquement les dimensions de la planète, les mesures d'espace n'étant en définitive que des mesures de temps : sur certains parcours, parcours maritimes notamment, les jours sont devenus des heures.

De nombreuses études ont célébré cette transformation, mais en réalité ce n'est peut-être pas la principale révolution de l'avion ; s'agit-il même d'une révolution ? Jusqu'à maintenant aucun des moyens de transport antérieurs, chemin de fer, auto, steamer, n'a été détrôné, ni même sérieusement touché. Rappelons que l'aviation commerciale ne transporte pas encore un dixième du nombre des voyageurs qui circulent de par le monde et pas un centième des marchandises qui sont véhiculées ; le trafic des plus considérables aéroports du monde n'égale pas encore celui d'une petite gare rurale. La révolution des transports aériens n'est pas encore faite ; elle se fera certainement, mais c'est une révolution plus lente que celle provoquée par la voie ferrée ou le steamer qui, jadis, en trente ans, ont détrôné complètement la diligence ou le voilier.

La transformation la plus étonnante provoquée par le voyage en avion n'est pas une révolution de vitesse, mais une révolution de vision. L'avion a réalisé un changement total dans le mode de vision de la terre, un changement plus grand que celui que les premiers navigateurs saisirent

lorsqu'ils virent la terre pour la première fois de la mer.

L'avion a remplacé la vision linéaire et à ras de sol par une vision en surface ou même en volume ; il a apporté ainsi un nouveau point de vue sur la terre et il représente, au vrai, le plus merveilleux mode de connaissance du globe au point que la terre apparaît, vue d'avion, comme une nouvelle planète. Pour tous ceux que hante le « rien que la terre » et qui sont déjà comme désabusés par la quantité de « déjà vu », il y a là un champ nouveau de nature à raviver nos curiosités émoussées, un rafraîchissement de la curiosité.

* * *

La vision linéaire à ras de terre est une cause de déformations constantes de l'observation et souvent même une cause de contresens. L'image véritable du pays est trop souvent faussée par le cloisonnement de l'itinéraire : par exemple, sur le trajet par voie ferrée de Paris à Lille, la traversée de la Picardie se fait en longeant de larges vallées marécageuses (Ancre et Noye) qui laissent l'impression d'une Picardie d'humidité et de boisements, et l'on n'a vraiment aucune notion des grands plateaux secs livrés seulement aux champs qui constituent les paysages véridiques de la Picardie. Sur le trajet Paris-Toulouse, la traversée du Limousin, de Limoges à Brives, présente un Limousin arbitraire, fait de vallées sauvages et creuses, et ne donne pas la véritable notion de ce pays aux bombements multiples et adoucis, aux verdures bocagères. De même, sur le trajet Paris-Dijon, la Bourgogne apparaît complètement faussée par la voie ferrée et, sur Lyon-Marseille, le chemin de fer comme la route ne donnent aucune idée de la réalité du couloir rhodanien. Le voyage terre à terre enfouit le voyageur dans un des éléments du paysage : vallées, forêts ou cols ; le cloisonnement est même particulièrement grave dans les pays montagneux.

L'avion, au contraire, donne la vision totale. Il permet de comprendre la composition d'un pays, c'est-à-dire d'un paysage, en faisant apparaître les différents éléments dont il est formé, l'agencement de ses éléments, leur discipline. Ainsi la Picardie apparaîtra avec son amalgame de larges plateaux secs et de longs boyaux de vallées humides. Le cou-

loir rhodanien se découvre avec ses cloisons, ses portes successives. Grâce à cette synthèse qu'il réalise, l'avion permet aussi de reconnaître les causalités, de déceler ce qu'on pourrait appeler le maître du paysage : ici le vent ou la rivière, ailleurs la forêt, la roche ou l'irrigation.

Au pied de la Cordillère des Andes argentine, s'étale un formidable cône de déjections de plusieurs centaines de kilomètres, accumulées par les torrents andins, mais ces énormes déblais ont été repris par les vents violents de la Pampa et allongés en flèches de sables parallèles. En s'éloignant de la montagne vers l'Atlantique, on voit l'ancien réseau fluvial progressivement noyé par une sorte de delta éolien ; de l'avion, on assiste à la fin d'une bataille entre le vent et l'eau qui se termine par la victoire du premier. Le maître du paysage est ici le *pampero*, le vent de la Pampa.

On pourra noter aussi l'évolution des différents éléments terrestres ; on relèvera les traces laissées par d'anciens modes d'exploitation ou d'utilisation du sol qui forment souvent des petites taches fossiles, des lambeaux témoins. Tout paysage en effet est en évolution. On assiste à une invasion récente des prairies par irrigation comme dans la Crau, aux apports d'une culture nouvelle comme le pêcher dans la vallée du Vivarais, à l'extension de clôtures d'arbres autour des champs, au morcellement progressif de la propriété avec multiplication des petits champs de toutes couleurs, ou, au contraire, au regroupement des terres et à une plus grande unification du damier des cultures. On peut observer la lutte contre la rivière par des digues parallèles ou par des barrages submersibles perpendiculaires, comme il est si curieux de le noter au long de la vallée du Rhône.

Mais l'avion permet surtout de reconnaître les limites des pays très difficiles à observer dans les voyages linéaires, à ras du sol ; par exemple au sortir de la Brie, après Montereau, on entre dans la Puisaye : aussitôt disparaît le paysage des grands champs sans clôture, entremêlé de quelques vastes carrés forestiers où président de grandes fermes-châteaux dispersées entre de gros villages, et on pénètre dans un paysage où tout est petit et menu, petits champs, non plus forêts, mais boqueteaux ; plus de villages, mais quantité de

petits hameaux, des routes étroites et sinueuses, sans grandes directions générales. La couleur même de la terre a changé, on est passé du gris clair soyeux de la Brie à l'ocre sale et collant de la Puisaye, et bientôt, sur la gauche, voici qu'apparaît un autre paysage, sans arbres, rien que des champs, non plus les grands champs de la Brie, mais d'étroites lanières longues, de toutes couleurs, de rares villages, très espacés. Le sol est presque blanc, c'est le Senonais crayeux ou pays de Sens. Quelques minutes après, voici une grande masse noire qui monte droit vers le nord, enclose d'une ceinture continue de villages avec vignobles : c'est la masse sombre de la forêt ou pays d'Othe ; et puis bientôt apparaît la Bourgogne.

Ainsi les paysages défilent. L'avion permet non seulement de voir, mais de prévoir, d'observer des paysages qui se préparent et d'autres qui s'évanouissent. Lentement un bocage s'installe par de petites clôtures qui deviennent plus denses et constituent de véritables tentures d'arbres. Un vignoble commence d'abord par quelques carrés de vignes isolées qui lentement se regroupent ; un pays pastoral débute par des prairies, localisées d'abord, mais qui bientôt débordent sur toute la région. L'observation par avion permet de comparer, de placer, d'opposer, de voir en tableaux ; elle incite à la réflexion. Rien ici ne rappelle ces arrivées brusques, ces accidents du paysage qui caractérisent l'observation linéaire au sol où l'on ne voit rien s'annoncer d'avance, où toute prévision demeure interdite.

Ainsi, observation lente, malgré la rapidité de l'avion. Cependant, la vitesse même du déplacement permet d'obtenir une vivacité d'oppositions, d'acquérir ce que l'on aimerait appeler un coefficient d'oppositions qui ne peut exister que grâce à l'extrême vélocité des déplacements. Jamais un paysage ne reste longtemps sous les yeux. On n'a pas le temps de s'y habituer ; il conserve sa fraîcheur et sa nouveauté jusqu'à l'arrivée d'un nouveau venu plus différent qui ravive l'attention ; les comparaisons sont plus promptes. Surtout les grands pays monotones sont en quelque sorte réhabilités par l'avion, telle la pampa argentine ou la puzta hongroise. On y découvre des variétés de détail, impossibles à déceler quand on circule lentement. Par la route, la terre

disparaît, réduite à un horizon court et ras, le ciel seul est grand. L'avion rend une valeur à ces vastes pays plats, la terre redevient vaste et belle ; une Beauce, par exemple, apparaît comme un chef-d'œuvre de cubisme naturel.

Sans doute, le relief s'atténue et quelquefois même disparaît, et c'est peut-être l'un des principaux reproches que l'on puisse faire à la vision aérienne. Cependant, ce n'est que par avion que l'on se rendra compte de la disposition même du relief : au milieu des chaînes parallèles du Jura, la Cluse de Bellegarde apparaîtra avec une splendeur extraordinaire sur la ligne de Lyon-Genève. Les formes arrondies du Morvan constituent un singulier îlot de relief émergeant des plates-formes plus monumentales et tabulaires des pays bourguignons de Vézelay ou des collines calcaires du Mâconnais et du Beaujolais. Il y a d'ailleurs des heures merveilleuses pour la vision du relief, celles où les ombres s'allongent et accentuent les oppositions des versants ; la montagne réclame les voyages du matin ou du soir.

Si le relief perd, le sol gagne. On découvre l'étonnante variété de ton des sols, du rouge au noir, du soyeux au collant ; la couleur de la terre devient un des principaux signalements des pays, c'est-à-dire des paysages ; ainsi on reconnaît la Champagne à ses sols blancs livides, très différents des terres soyeuses et rousses de la Brie ou des champs ocreux de la Puisaye.

Une des plus curieuses découvertes est celle des rivages de la mer. Les plages se succèdent, encadrées de leurs caps. Les sites de ports apparaissent avec leur raison, leur causalité ; ici un banc de sable ou de rocher à demi immergé, mais qu'on devine sous les eaux et qui constitue une rade protectrice comme à Dunkerque ou à Calais, là une embouchure de rivière, ailleurs un cap rocheux en crochet formant protection.

Les vallées et les rivières changent d'aspect, vues en l'air ; elles ne sont plus simplement des berges, des bords de l'eau. La vallée devient un personnage où l'eau et la terre apparaissent, soit en collaboration, soit en opposition. On peut juger du bon ou du mauvais caractère du cours d'eau ; les hommes s'en écartent ou au contraire vivent en bon voisinage avec lui.

*
* *

La découverte de tout le cadre physique de la nature est étonnante par avion ; cependant, c'est plutôt le côté humain que la vision aérienne rend particulièrement sensible. Un paysage vu d'avion est essentiellement un tableau du labeur des hommes, de la peine des hommes sur un coin de terre. Un pays apparaît comme un cadre d'effort humain, le témoin d'une véritable épopée humaine où l'on peut mesurer où en sont les hommes dans leur bataille contre la nature. Un paysage est essentiellement une fabrication de l'homme et on comprend pourquoi il se personnifie en un nom de pays, Beauce, Brie, Puisaye, Morvan. On découvre l'étonnante variété des dispositifs des hommes, suivant les pays. Chaque pays est habillé d'un vêtement humain particulier et habité par l'homme d'un paysage, celui qu'on appelle si justement un paysan.

Et tout d'abord voici la répartition même de ces hommes ; l'effectif humain est là, visible, sous les yeux, comme un véritable semis d'hommes ou plutôt de maisons. La notion de densité, perdant son caractère mathématique, devient visuelle. On dégage facilement des formules de peuplement qui varient très nettement d'un pays à l'autre ; par exemple, en Algérie, différence totale entre les formes des peuplements kabyles avec leurs petits villages plantés en longueur sur les crêtes et celles du peuplement de la Mitidja, en grosses fermes viticoles, entourées de leurs agglomérations ouvrières. Sur la ligne Paris-Marseille, on voit ainsi se succéder des types de semis d'hommes, singulièrement différents depuis la Brie jusqu'à la Provence.

La ville surtout arrête l'attention. On en comprend tout d'abord le site, la cause, le pourquoi. On voit, par exemple, un Montereau, installé à cheval sur le confluent de l'Yonne et de la Seine. D'un seul coup d'œil on en discerne la forme, le plan. Les villes enseignent et parlent si l'on peut dire ; elles disent leur origine, leur histoire, leur extension successive, leur devenir et comme leur potentiel. Voici Avignon, avec son vieux carré romain et son quartier du moyen âge, déplacé du côté du Château des papes, puis, aujourd'hui, son nouveau quartier étendu vers la gare, et non loin Tarascon accroché

à un rocher, le « caillou », émergeant du Rhône sur lequel s'est fixé le beau château du roi René.

Ce n'est pas seulement une ville que l'on considère, mais toute une politique urbaine. L'avion est même presque indiscret, il révèle non seulement ce que l'on destine à la montre, les devantures, les façades de rues, mais encore les arrières, les cours et les jardins. Tel quartier qui paraît entièrement livré aux maisons, si l'on parcourt les rues, montre des réserves de jardins insoupçonnées, morcelées par de petits murs, donnant un étrange paysage de puzzle où chaque famille a sa maison et son coin de terre, ainsi par exemple la plupart des quartiers de Bruxelles. Les communs sont plus visibles que les façades. De même tout ce qui fait profil à terre disparaît, les villages paraissent sans clocher et les usines sans cheminées. Les maisons sont essentiellement des toits ; tout ce qui est plan, qui est peu visible à terre, devient proéminent et ce qui est saillant au contraire s'estompe.

L'avion révèle la place de l'homme, mais il montre surtout la preuve de l'homme, sa marque, son effort. Quelle collection singulièrement variée que celle des types de champs, du damier agricole ! C'est inouï ce que la terre peut être variée, rien qu'avec des champs. Le vêtement agricole du sol change constamment : ici étroites lanières, là carrés réguliers, ailleurs clôtures d'arbres formant comme des ourlets de mauvaise couture. C'est tout un régime successoral, un aspect de la vie familiale, que l'on aperçoit rien qu'à la vue des champs.

Le paysage est en quelque sorte dynamique, il raconte la lutte des hommes contre les éléments. Voici la rivière avec ses digues, ses épis, sa politique habituelle de défense, la tactique qu'il a fallu employer pour se protéger du cours d'eau ou l'utiliser, combien différente pour une Seine, une Saône, un Rhône ou une Durance ! Voici la montagne avec ses vallées, tantôt terminées en culs-de-sac, véritables petits cantons fermés, ou bien ouvertes sur de larges cols et servant de support à de grandes communications.

Mais surtout voici la forêt. Cette partie de la nature, si précieuse, que les hommes ont domestiquée plus que toute autre, la voici grignotée par de grandes abbayes comme en

ce Morvan et cette Bourgogne où apparaissent si nettement les clairières monastiques de Cluny, de Saulieu, de Vézelay. La voici décomposée en d'innombrables boqueteaux, la voici même réduite à de simples lignes de limite ; en revanche, ici, elle est en voie de progression, elle envahit les champs comme en Champagne en respectant les étroites divisions des anciennes cultures. On la voit tantôt sous la forme de grandes futaies, tantôt sous celle de taillis hirsutes.

Les faits de circulation qu'on aperçoit mal quand on est au sol, puisqu'on les piétine sans les dominer, ressortent, vus de l'avion, avec une vigueur particulière ; les mailles, plus ou moins serrées, plus ou moins rectilignes, du réseau des routes rentrent dans le signalement de chaque pays ; on peut établir facilement son type de chemin, ce qu'on pourrait appeler sa formule de circulation.

Telle est la vision aérienne, vision d'ensemble, de synthèse surtout. On dira, sans doute : c'en est fini de la beauté des détails, de la joie de découvrir un tournant ou un coin de rue. Il faut bien le reconnaître, la route et surtout la route parcourue à pied conserve toute sa valeur ; cependant, même pour le détail et par exemple pour le document archéologique, l'œil de l'avion est tout nouveau. Ainsi une abbaye apparaît dans tout son ensemble : la place de son cloître, de ses communs révèle son économie entière ; de même les châteaux avec leur parc à la française, comme Versailles ou Vaux-le-Vicomte, paraissent avoir été faits pour une vue aérienne ; c'est seulement en l'air que l'on reconnaîtra l'étonnante symétrie des jardins et des eaux, la beauté des perspectives et cet agencement quasi géométrique d'une nature pleinement domestiquée.

* * *

L'avion, qui permet à la fois une vision lente et rapide, ne révèle pas seulement les faits du sol : il raconte aussi l'histoire d'un autre paysage encore plus varié peut-être que la terre, c'est le ciel, les événements de l'air. On ne redira jamais assez quelles découvertes singulières offrent les planchers de nuages parfois superposés, les jeux de lumière sur ces étranges continents de banquises floconneuses.

Souvent on rencontre ces grosses balles de laines, ces

cumulus naviguant par troupes comme des poissons dans l'eau avec leur ventre gris tourné vers la terre. En survolant l'Uruguay, j'ai assisté à la naissance d'une pleine lune au-dessus d'un plancher nuageux, tout bosselé de chaînes; les rayons lunaires frisants faisaient apparaître des contrastes de clair et de noir comme jamais le soleil ne peut en donner; cela ne paraissait plus un paysage de la terre ; on se sentait une liberté immense. Parfois on traverse des accumulations de gaze échevelée ; d'autres fois, c'est la neige qui tisse autour de l'avion un voile aux reflets moirés et irisés ; ailleurs ce sont de grands trous dans les nuages qui semblent comme des lacs calmes et sombres ; par endroits, s'y élèvent de fines flammèches qui ont l'air d'une végétation de roseaux transparents et poudrés. Tout cela rapide, varié, changeant.

Les climats apparaissent non plus seulement dans leur succession dans le temps, variant du soir au matin ou d'une saison à l'autre, mais dans leur continuité dans l'espace ; ils font partie de l'espace et non plus du temps, ils deviennent presque des pays de l'air, et, quand on passe en trois heures de temps de Paris à Marseille, on perçoit de véritables régions atmosphériques avec leur luminosité, leur système nuageux, leurs vibrations, leur couleur.

J'ai eu l'occasion de traverser, en une journée, l'Amérique du Sud, de Rio de Janeiro à Santiago du Chili. Partir en plein climat tropical, au-dessus d'une forêt toujours verte, de ce vert bronzé, peu coloré, qui caractérise les climats d'humidité chaude ; en quelques heures, atteindre l'Uruguay et découvrir un climat méditerranéen au stade printanier avec de jeunes vignes en feuilles, des arbres en fleurs ; puis, encore une heure après, passer en pleine pampa avec un paysage d'herbe brusquement verdoyant après les premières pluies, étalant un vert insolite pour qui vient des tropiques ; atteindre ensuite le « Monte », un vrai désert, tout gris, livré aux vents, au sable, un climat saharien ; enfin rencontrer la barrière de la Cordillère des Andes avec ses 7 000 mètres, ses glaciers, ses névés, moins 20 degrés de température, et brusquement tomber sur la plaine chilienne du Pacifique, aux petites cultures minutieuses comme un Grésivaudan ou une Provence, et tout cela en moins de douze heures !... On conçoit alors à quel point les paysages de l'air deviennent des choses

au moins aussi importantes que les choses de la terre et qu'il est nécessaire d'avoir un double carnet d'observations à la fois pour les faits du sol et les faits du ciel.

En vérité, il en faudrait un troisième pour le milieu même de l'aviation, la composition humaine d'une ligne, l'équipage, ces curieux îlots humains que sont les aéroports et leurs petites colonies d'agents semées à travers les continents pour le service de l'air. Sur la côte sud du Brésil, c'est une Marseillaise qui tient la popote de l'aéroport de Florianopolis et vous sert à l'escale une étrange bouillabaisse composée avec des produits tropicaux ; elle nous a annoncé : « Pour le retour, je vous ferai manger un lapin aux ananas. »

La ligne d'avion est comme un bateau avec tout un équipage étroitement associé à l'effort du passage, mais un équipage qui parfois s'étale sur des milliers de kilomètres, voire même sur 14 000, comme l'équipage qui dessert le Paris-Hanoï ou le Paris-Chili.

Ainsi c'est un changement total de point de vue que donne le voyage par avion : les questions différentes nous contraignent à reviser notre ancienne curiosité. Il s'agit d'une curiosité nouvelle comme celle que pourrait donner le passage sur une autre planète ; il est donc nécessaire de prévoir d'autres guides qui ne se contentent pas d'informations de détail, mais qui mettent le voyageur en alerte sur le paysage, qui lui apprennent, par exemple, que Paris se découvre, quand on le survole à 2 000 ou 3 000 mètres durant les beaux jours de l'automne, comme entouré d'une ceinture forestière de hêtres aux feuilles jaunes éclatant d'or, et qu'il se révèle essentiellement comme une grande ville forestière. Visions inattendues offertes au voyageur qui rêve des ailleurs.

PIERRE DEFFONTAINES.

AU TIR FÉDÉRAL DE LUCERNE

CHOSES VUES

« Il y a une chose que l'histoire ne connaît pas et ne connaîtra jamais ! — s'écria M. Philippe Etter, président de la Confédération helvétique, à la Journée officielle du Tir fédéral de Lucerne : — un Suisse qui, en face du danger, aurait déposé les armes. Le citoyen suisse ne se sépare jamais de son fusil, symbole de protection de sa liberté et de son existence. »

Dans les heures graves actuelles, le Tir fédéral suisse de Lucerne a connu, à la fin de juin, une ardeur patriotique émouvante. Le grand hall de fête de 4 500 places, édifié près des stands gigantesques où s'alignent 271 cibles pour les tirs au fusil de guerre à 300 mètres et 52 cibles pour les tirs au pistolet à 50 mètres, voit chaque jour augmenter, — auprès du grand drapeau rouge à croix blanche de la Société suisse des carabiniers, sur lequel veille une garde d'honneur de soldats casqués et baïonnettes au canon, — le nombre des drapeaux des sociétés accourues prendre part à ces joutes nationales. En quinze jours, cinquante mille tireurs, appartenant à 2 700 sections de tir, essaimés dans les plus lointaines vallées alpestres, sont arrivés, le fusil sur l'épaule, et ont déjà tiré 12 800 000 cartouches de fusil et 2 280 000 cartouches de pistolet.

Il a fallu, aux organisateurs de ce tir fédéral, qui a lieu tous les cinq ans, une dose d'optimisme assez forte pour ne pas craindre de dépenser des millions au moment où les mobilisations se succédaient chez leurs grands voisins, pour pré-

parer cette fête qui devint une manifestation de la ferme volonté d'un peuple, fier de ses traditions et répétant avec son chef : « Advienne que pourra, nous sommes prêts et armés ! »

Aucun pays au monde ne pratique avec une telle passion l'art du tir. La Société suisse des carabiniers, qui groupe maintenant 250 000 tireurs, a été créée en 1824 à Aarau, mais elle ne fut que la consécration d'une tradition séculaire. La première Société de tir n'a-t-elle pas été fondée à Berne par Pierre II de Savoie, en 1255, et, en 1378, Lausanne n'a-t-elle pas vu se créer sa « Confrérie des arbalétriers » ? Dans la Suisse entière, ainsi qu'en font foi les magnifiques bannières aux riches brocarts et aux somptueuses broderies qui montent une garde d'honneur autour du drapeau officiel, et portent des inscriptions comme celles-ci : « Wilstadschützen, 1420-1936 ; Stadtschützen Nidau (Berne), 1444-1931 ; Winterthur, 1400 », il y a plus de cinq cents ans que les tireurs suisses célèbrent avec passion leurs tirs qui se sont d'abord déroulés à l'arbalète, puis avec les lourdes arquebuses et les mousquets, et qui se disputent maintenant avec le fusil de guerre que chaque Suisse, qui est ou qui fut soldat, conserve chez lui et soigne comme la prunelle de ses yeux. Son fusil, c'est sa fierté, l'héritage de ses pères, c'est un peu de sa dignité d'homme, et c'est ce qui donne à ces manifestations grandioses de sain patriotisme que sont les tirs fédéraux une sorte de gravité et de mâle résolution que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Hier, aux cibles où se disputait le concours de maîtrise, j'ai vu un homme, qui avait tiré les différentes épreuves, échouer d'un point à sa dernière balle, s'effondrer, sanglotant comme j'ai rarement vu un homme pleurer. Être maître tireur ne comporte aucun avantage financier, mais c'est un honneur que l'on se transmet de père en fils dans certaines familles, et, pour cet homme, l'échec de sa maîtrise fédérale était la pire des humiliations.

Chaque matin, à six heures, un coup de canon donne le signal de l'ouverture du tir, et bien vite toutes les cibles sont occupées. Une fusillade terrible éclate alors, des rafales de coups de feu se répercutent dans la vallée réservée tout entière au tir. Les cibles, manœuvrées par une armée de « cibarres », montent et descendent rapidement. Les palettes

marquent les points et jusqu'à dix-neuf heures trente du soir les tireurs se succéderont dans les stalles sans un instant d'arrêt. Ils ont parfois, comme ce fut le cas dimanche dernier, dû attendre pendant neuf heures leur tour, tant l'affluence des tireurs était grande. Près de 10 000 hommes étaient, en effet, accourus, ce jour-là, pour faire leur tir de section. Le tir de section : combien de choses redoutables renferment ces mots pour un tireur suisse! En effet, en dehors des tirs individuels, chaque tireur faisant partie d'une Société de tir doit faire son tir de section : six balles à 300 mètres, couché ou à genou. Depuis des années on s'est préparé à ce tir de section, non seulement en Suisse, mais dans toutes les Sociétés suisses de tir à l'étranger. Ces six balles, il ne s'agit pas de les tirer au hasard : un résultat malheureux peut priver la Société de la couronne de laurier, d'argent ou d'or, à laquelle elle aspire. Jamais la devise : « Un pour tous, tous pour un » n'a été aussi scrupuleusement observée. Ce matin, je vis un tireur suisse de Bruxelles montrer à des camarades avec orgueil son livret de tir où était notée une série de brillantes notes ; le jeune homme se vit terriblement rabrouer par ses co-sociétaires : « Comment, lui dirent-ils, tu as si bien tiré pour toi, et non pas pour la section : c'est donc que tu cherches seulement à avoir un prix ? N'as-tu pas honte de n'avoir pas interrompu ton tir individuel pour tirer « la section » quand tu as vu que tu étais en si bonne posture ? »

La « section », pour un tireur suisse, c'est quelque chose de sacré !

Jamais le ministre de la Guerre helvétique, M. Minger, n'a été aussi applaudi que lorsqu'il déclara, au banquet des Championnats d'armée, qu'il allait, lui aussi, dans l'après-midi, faire son devoir et « tirer sa section » avec ses camarades de la Société de tir du petit village bernois de Schupfen, dont il est originaire. Quelques heures plus tard, en effet, après avoir inspecté les stands, le ministre de la Guerre, sans garde d'honneur et sans escorte, prit son fusil, se coucha dans la stalle n° 261, à côté d'un coiffeur zurichois et d'un cordonnier de Sierre. Lentement, il épaula et tira une première série. Ce n'était pas très brillant ; j'avoue que le soldat-coiffeur et le soldat-cordonnier tiraient mieux que le ministre.

Celui-ci ne se découragea pas : après quelques essais, il commença à tirer les six balles réglementaires de sa section et réussit une moyenne fort honorable.

Une fois de plus, les traditions démocratiques suisses furent scrupuleusement observées. M. Minger, arrivant à la cible qui lui avait été désignée, la trouva occupée par un soldat qui tirait pour le match d'armée. Le ministre attendit patiemment que son soldat eût terminé, car, au tir, n'est roi que le meilleur, et chaque citoyen a le même fusil et les mêmes cartouches à tirer, qu'il soit président de la Confédération, conseiller fédéral, simple berger des Alpes, paysan des campagnes bernoises ou horloger de La Chaux-de-Fonds.

Du 16 juin au 3 juillet eurent lieu, chaque jour, des manifestations spéciales. Ce fut tout d'abord la réception solennelle à la frontière du canton de Lucerne de la bannière fédérale qu'accompagnait une garde d'honneur fribourgeoise, car c'est à Fribourg, en 1934, qu'eut lieu le dernier tir fédéral. Puis, par canton ou par groupes de cantons (tous les Suisses romands arrivèrent ensemble samedi dernier), les tireurs débarquent des bateaux ou des trains, accompagnés généralement des membres des gouvernements cantonaux, de groupes en costumes historiques, de jeunes filles d'honneur toutes chargées de fleurs. Et, quotidiennement, un cortège pittoresque se forme derrière des corps de musique revêtus d'antiques uniformes, de grenadiers, d'arbalétriers, ou de hallebardiers. Par les rues fleuries et pavoisées de milliers de drapeaux aux couleurs et aux armes des cantons, le cortège gagne le si curieux Kornmarkt. Les bannières se groupent derrière l'estrade où les organisateurs du tir souhaitent la bienvenue aux arrivants. Puis le cortège se dirige vers la place de tir.

Lundi 26 juin était la journée consacrée à l'armée. De toutes les parties de la Suisse 145 groupes d'officiers, de sous-officiers et de soldats vinrent y prendre part. Après deux coups d'essai, chaque homme doit tirer huit coups dans l'espace de deux minutes.

Jamais l'armée suisse n'a paru si prête à défendre les frontières helvétiques. Les soldats tirèrent magnifiquement. S'adressant à ses hommes, le colonel Minger, ministre de la Guerre, s'écria : « Il est une vieille maxime, en patois suisse

allemand, qui dit : « Ce n'est pas avec de belles paroles que nous protégerons notre patrie, c'est avec des actes. » C'est dans cet esprit que vous êtes venus au tir fédéral de Lucerne. Nous vous avons vus au travail dans les stands, nous avons constaté la discipline, le dévouement, la gravité, le sentiment du devoir que vous mettez à accomplir votre programme, chacun s'efforçant de faire de son mieux. Se mettre au service de sa patrie est une nécessité de l'heure. Les temps sont menaçants. L'atmosphère politique internationale est pleine de bruits de guerre. On ne tient jamais autant à ce que l'on aime que dans les périodes où apparaît la possibilité d'une perte éventuelle. Notre Suisse est un trésor et quiconque voudra le dérober s'y brûlera les doigts. Nous ressemblons à une ruche, paisible d'esprit, assidue au travail, mais prête à piquer et à user de ses aiguillons venimeux contre tous ceux qui l'exciteraient. Nous avons aussi une reine, elle s'appelle *Helvetia*. Elle est beaucoup trop fière et trop indépendante pour céder aux avances amoureuses d'étrangers. Elle est armée contre les importuns et les indésirables. L'armée est son poing d'acier et quiconque s'approche d'elle doit s'attendre à un *uppercut* mortel. »

Mardi était la journée des vétérans. Il était très émouvant le cortège de vieux tireurs qui parcourut les rues au son des fanfares sous une pluie de fleurs que les Lucernoises lançaient des trottoirs, ou des fenêtres, sur ces hommes aux barbes blanches, aux fronts ridés, qui, le fusil à l'épaule, venaient manifester leur patriotisme et leur volonté d'être prêts à défendre leur pays jusqu'à leur dernier souffle. Fondée à Zurich, en 1904, par vingt-huit vieux carabiniers, la Société suisse des vétérans groupe actuellement trois mille membres. Peuvent y adhérer tous les tireurs au-dessus de soixante ans.

Sur la grande place, ils étaient bien plus d'un millier qui votèrent, à main levée, une résolution présentée par le colonel Gysin, leur président, demandant au Conseil fédéral d'autoriser les vétérans à continuer, au-dessus de soixante ans, à pouvoir faire partie de l'armée, afin de mettre leur fusil au service de leur patrie en cas de danger. Il y avait là de superbes têtes de vieillards, aux traits burinés par les ans, à l'air résolu, qui clamèrent leur farouche volonté de mourir, les armes à la main, plutôt que de céder une parcelle quelconque de

leurs libertés. Au bord de ce lac de Lucerne, berceau de la Confédération helvétique, ces vétérans ressemblaient fort aux hommes d'Uri, Schwytz et Unterwald qui, en 1291, sur les bords de ce lac, dans la prairie du Grütli, créèrent la Suisse.

Le 30 juin devait être consacré aux Suisses de l'extérieur. Toute la journée, les tireurs appartenant aux diverses sociétés suisses de tir à l'étranger sont arrivés aux stands. Ils accourent du monde entier et le pavillon des prix possède des centaines d'objets de valeur envoyés par les différentes colonies suisses des cinq continents. Ces prix entourent un superbe vase de Sèvres, don du Président de la République française. Voici une équipe de douze tireurs arrivant du Caire, voici ceux de Milan, de New-York, de Cologne, de Londres, de Bruxelles, de Buenos-Ayres, de Colmar, de Reims, de Mulhouse et enfin les deux sociétés suisses de tir de Paris.

La plus importante des deux, la Société suisse de tir à Paris, a amené une équipe de vingt-quatre tireurs. Son drapeau aux couleurs helvétiques est cravaté du ruban tricolore, pour montrer que les tireurs suisses de Paris unissent dans un même drapeau les deux républiques sœurs.

Fondée en 1913, la société n'avait qu'un an lorsque la guerre éclata. Ce fut bientôt la dispersion, ses membres furent mobilisés en Suisse pour la défense des frontières, ou s'engagèrent, pour la durée de la guerre, dans la Légion étrangère. Ils défendirent avec acharnement la liberté et le sol de cette France qu'ils aimaient. A la Butte de Souain, au bois de Hangest-en-Santerre, au Château du Plessis, à Auberive en Champagne, à Fleury devant Douaumont, ils se battirent avec honneur et prouvèrent que les Suisses du xxe siècle ne le cèdent en rien, en bravoure, à leurs ancêtres des régiments suisses qui, sous les rois de France, accumulèrent tant de gloire. Beaucoup ne revinrent pas. Jeudi soir, quand les lauriers d'or couronneront leur drapeau, les tireurs suisses de Paris, prêts à se battre demain, s'il le faut, songeront pieusement à ceux de leurs camarades qui ne sont pas avec eux sur les bords du lac de Lucerne, car ils sont morts pour la liberté et pour que la guerre de 1914 fût la dernière.

ROBERT VAUCHER.

SPECTACLES

MUSÉE CARNAVALET

150e anniversaire de la Révolution française.

L'exposition de Carnavalet, — qui fait grand honneur au conservateur M. Jean-Louis Vaudoyer et à tous ses collaborateurs, — est non seulement très belle, très intéressante et très variée, mais encore elle est si vivante qu'elle nous saisit, nous captive, nous plonge pour quelques heures dans l'évocation à la fois terrible, héroïque et grandiose de cette époque illustre.

Dès l'entrée, où nous voyons le plan de Paris tel qu'il était à cette date, — nous traversons les salles du rez-de-chaussée consacrées à la mode, nous montrant les mannequins vêtus des formes en faveur et des gravures représentant élégants et élégantes, — nous apparaît l'arbre de la liberté planté dans le jardin. Nous avons déjà remarqué l'arc de triomphe, de couleurs vives et gaies, érigé à l'entrée de la rue de Sévigné, et l'encadrement de la façade de l'hôtel, tout cela exécuté avec goût et talent par M. Cillard, d'après les maquettes de M. Pérot. Nous montons l'escalier ; le buste de Voltaire y sourit, sarcastique, et celui de Jean-Jacques y continue les *Rêveries*. Ces rêveries ne seront pas pour nous celles d'un « promeneur solitaire », car l'exposition a grand succès et les visiteurs y sont fort nombreux et parcourent les quarante-trois salles avec animation et attention. Bustes, portraits, tableaux, dessins, estampes, objets divers sont groupés avec cet art et cette érudition qui collaborent à cette secrète magie de la résurrection des ombres. Les trésors de Carnavalet y sont enrichis par les prêts des musées de

province et de Paris et des collections particulières. Pour parler avec autorité de tous les souvenirs qu'ils évoquent avec tant de force et de fascinante réalité, il faudrait G. Lenotre, M. Madelin, M. Aubry... Je ne suis qu'un visiteur profane chez lequel l'imagination a plus de pouvoir que le sens historique. J'ai été violemment émue par la vue de ces choses survivantes ; elles nous font flairer l'odeur du passé avec puissance.

C'est un magnifique cauchemar, où héros, victimes et bourreaux, sauveurs et martyrs, utopiques et sadiques, intelligents et brutes, magnanimes et conquérants, soldats sublimes et innocents sacrifiés, fureurs, délires et gloires sont ici réunis dans l'impartialité de la mort et de l'unanime participation à la naissance de la liberté du peuple. Mais que de sang ! Mais que de larmes ! Comment ne pas pleurer encore devant le portrait triste et méditatif d'André Chénier (par Suvée), devant cette noble tête que l'on a fait tomber lourde de son génie ! Du visage pâle aux traits fins, au front vaste, un peu dénudé sous les cheveux noirs, au regard fier, de la pose détournée du buste en habit d'un gris verdâtre, se dégagent un secret dédain devant les menaces de sa destinée. Tout près, en ces vitrines, voici les manuscrits de *la Jeune captive* et des *Iambes* : ceux-ci tracés comme à la loupe, en caractères minuscules, et Dieu sait dans quelle ombre et au prix de quelles dissimulations ! Le cœur est étreint en face des témoignages de la grandeur du poète, et vibrant de l'écho muet et pourtant d'une éloquence immortelle de ses souffrances et de l'expression irrésistible de l'inspiration qui le hantait. Au mur, une estampe : les jeux des prisonniers dans une cour de prison ; l'un d'eux qui joue au ballon est, paraît-il, le « divin André ».

Les salles consacrées à la Famille royale, à la Prison du Temple ne cesseront jamais de nous émouvoir. Ces portraits, ce charmant buste du Dauphin ; cette petite scène au Temple où un chirurgien soigne la jambe de Madame Royale, près de la Reine, qui déjà semble une statue pétrifiée par le malheur ; ces objets de toilette, ces flacons, ces jeux, cette coiffeuse, ce lit où furent versées tant de larmes, où tant de rêves affreux durent visiter Madame Élisabeth, ce livre

de prières de la Reine où elle traça ses derniers adieux, enfin sa lettre suprême : toutes ces reliques ont un caractère si vivant, si proche, d'une vérité si présente, si charnelle qu'on les sent encore tout imprégnées d'angoisses et de désespoirs et que nous en frémissons.

Mais je vous conduis au hasard. J'aurais dû commencer avec ordre. Voici les salles dites de la Constituante : portraits et souvenirs de ceux qui en furent membres, tableaux du *Pillage des Invalides*, de la *Démolition de la Bastille* : un grand poêle de faïence représente la Bastille et vient de la salle de la Convention.

En cette vitrine sont des clefs monumentales, des objets de ferraille pour la torture. Magnifiques sont les effigies de Mirabeau et son masque mortuaire où sa fureur vitale et sa véhémence fougueuse semblent à peine commencer à s'apaiser ; Camille Desmoulins... Barnave... La Fayette... De celui-ci une étude très curieuse : modelage fait par Houdon d'après le moulage du visage vivant et qui servit pour le buste définitif.

Dans les vitrines, parmi d'humbles objets qui tous sont des souvenirs, marquent des dates, cette petite lettre de Lucile Desmoulins à sa mère écrite dans sa prison et réclamant un mouchoir, lettre timide, courageuse et tendre, et qui nous fait mal. Ici, un étonnant tableau de Chenavard représentant la séance de la Convention précédant la mort du Roi. Séance de nuit où l'agitation des personnages, les groupes fumeux de la foule se distinguent en une atmosphère d'ombre tragique, de clair-obscur infernal : cela semble peint en marge d'un chant de Dante ; évocation d'une horreur presque fantastique où certains traits font penser à Daumier et d'autres au Delacroix de la *Barque des damnés*. Je ne peux décrire tous les portraits des hommes admirables ou frénétiques qui jouèrent un grand rôle dans la Révolution. Je n'esquisse ici que ceux-là mis en évidence par le talent de leurs peintres ou de leurs sculpteurs.

Portraits de Danton... En voici plusieurs, tableaux, dessins, où cette figure apparaît en toute sa bestiale vigueur. Mais aucun ne vaut ce croquis de David complètement ignoré jusqu'à aujourd'hui : Danton conduit à la guillotine. Ce visage, effrayant de fureur, de douleur, de déception

léonine, est inoubliable en son impuissance captive, en l'expression forcenée d'un violent rêve inassouvi. Voilà Saint-Just, deux fois ; un portrait tête nue, blond, le nez long, des boucles d'or aux oreilles, est sans intérêt ; l'autre, peint par David, est admirable. Sous son feutre noir, le col dégagé du linge et d'une écharpe rouge, il est beau, équivoque, gracieux, semble une héroïne déguisée, un travesti romanesque. Quel visage ! à la fois mystérieux, voluptueux et délicatement sadique. Ce sadisme secret, on le retrouve, mais refroidi, gourmé, correct, dans les portraits de Robespierre où sa physionomie est pincée, pâle, où la forme de son menton, de son nez le fait ressembler à un furet aristocratique. Un gilet qu'il porta est là, en cette vitrine, à côté d'un gilet de Marat... Voici les portraits de Marat : salle 6, Marat et Charlotte Corday, comme on dirait : Roméo et Juliette, comme on unit Judith et Holopherne, Tristan et Yseult. La mort a ses privilèges comme l'amour. Certains crimes aussi sont un don de passion. La belle Normande héroïque est là en plusieurs portraits. Celui qui me semble le meilleur la suscite fraîche, fine, blonde et blanche ; et son fichu, son grand fichu bordé d'un plissé qu'elle portait le jour de l'assassinat, il est là, un peu jauni, mais sans une tache de sang, toujours pur. Parmi les objets si divers qui, tous, sous les verres des vitrines, attirent et retiennent nos yeux, plusieurs serviettes de maroquin, soit rouge, soit noir, ont appartenu à Barras, à Fabre d'Églantine, à Robespierre. Quels papiers, quelles suppliques, quelles délations ont-elles contenus ?

Il y a des petits bibelots, des lettres, des rasoirs, des cartes à jouer, des échecs, — plus loin, des échecs auront pour roi et reine M. et Mme Bonaparte en face des empereurs d'Autriche... — le plat à barbe de Robespierre, des chapelets tricolores, des lettres dont une de Théroigne de Méricourt, une autre de Mme Duplessis à Robespierre implorant la grâce de sa fille ; un ironique petit calepin pharmaceutique, « taffetas de la République française, *pour les coupures* », etc. Penchez-vous, lisez ce procès-verbal du 10 août : « Le Roi est suspendu... il reste en otage... » ; lisez cette « pièce » d'un intérêt considérable : le passeport que Louis XVI signa *lui-même* pour lui-même et sa famille au moment de Varennes,

et la lettre du maire de Paris au moment du retour de cette fuite manquée, pour faire rentrer le Roi par des chemins détournés... Voici un petit fragment de la robe d'indienne que portait alors Madame Élisabeth... Voici, dans un cadre ovale, une estampe : le profil ravissant de Mme de Lamballe... Les portraits de Mme Roland, celui de son ami Buzot nous font trouver bien morne le petit dessin au triste chapeau qui représente M. Roland. Voici un Marie-Joseph Chénier qui a l'air d'un niais ; un beau Fabre d'Églantine, par Greuze, un superbe Peronneau représentant Cazotte en velours rose ; puis voici Bailly, si triste de vivre en cette époque tourmentée, et tant d'autres, et tant d'autres... Voici des épées, des sabres, des armes de toute sorte, des bonnets rouges... Voici des tableaux, des estampes, des images populaires, et, quand ils représentent des fêtes, des triomphes, des funérailles, on y trouve un curieux souci d'effet théâtral et spectaculaire. Dans la salle des estampes, des caricatures en couleurs sont les unes d'une gaieté inattendue, les autres terribles en leur couleur crue d'imagerie où, avec la même indifférence naïve dont sont peints saint Éloi et le roi Dagobert ou l'enterrement de Malborough, on peint Louis XVI montant à l'échafaud, les charrettes de condamnés passant devant la foule et le prêtre qui les absout. Ces tragédies ont déjà pris dans les esprits leur place entre la légende et l'histoire ; on les peint sans haine et sans pleurs.

Mais nous arrivons au Directoire, aux guerres de Vendée ; un beau portrait de Hoche nous séduit, et un Marceau, — sur lequel Paul Rival a écrit un livre si attachant, — et, naturellement, maints Bonaparte. Mais un petit croquis peu connu attire l'attention : c'est Bonaparte au théâtre, assis de profil dans une loge. Cette légère esquisse, tracée finement par H. Vernet, est étrangement symbolique. Ce jeune homme au visage aigu semble dire : « Le drame a assez duré... » Il allait en faire baisser le rideau rouge.

Une partie très intéressante de l'exposition est consacrée aux arts et aux mœurs, à la vie familière, à l'art, aux Prix de Rome et créations scientifiques, au Muséum d'histoire naturelle, etc. Il faudrait cent pages pour énumérer et décrire toutes les œuvres dignes d'admiration et d'intérêt qui composent cet énorme assemblage de documents aussi variés

et aussi intéressants les uns que les autres. Des papiers peints aux affiches, rien n'a été oublié. Enfin sept salles sont consacrées à la Révolution et au XIXe siècle où les livres, les peintures, les tableaux inspirés par la Révolution sont groupés ; les écrivains qui en sortirent ou l'évoquèrent, de Mme de Staël à Michelet, de Barbey d'Aurevilly à Victorien Sardou, à Albert Sorel, à Anatole France y figurent. Et en quittant ce musée où la magie des souvenirs nous a mis en face de l'évocation de tant de gloire et de tant de douleurs, nous voudrions pouvoir murmurer en nos consciences et en nos âmes : Non ! *les dieux n'ont plus soif.*

La très belle exposition de l'Orangerie où sont réunis les dessins et estampes de la collection Edmond de Rothschild sur la Révolution française complète celle de Carnavalet et offre au visiteur les plus rares et curieuses beautés.

THÉATRE DES MATHURINS

Ludmila Pitoëff dans *la Dame aux Camélias.*

Mme Pitoëff, en ce rôle que toutes les grandes actrices veulent interpréter, est ravissante. Elle le joue avec une jeunesse, une grâce singulière, une séduction qui ne sont qu'à elle. Sa voix, son léger accent, sa particulière beauté lui donnent un air d'exilée qui confère une poésie neuve au personnage si banalisé de Marguerite Gautier. Cette pécheresse passionnée n'est-elle pas toute sa vie exilée du pays de l'amour pur, qu'elle ne retrouve qu'à l'heure de la mort ? A ce texte désuet et qui, pourtant, malgré sa niaiserie élémentaire, « tient » toujours la scène, captive encore le spectateur, elle donne un rythme inattendu avec cette négligence en certaines paroles qu'elle laisse tomber avec art, cette modulation en certaines phrases, cet accent qu'elle confère à certaines simplicités. Elle a su faire songer le public, avant l'acte de la mort, à la maladie de l'amoureuse, sans jamais exagérer, sans jamais forcer l'émotion, mais elle a toujours su garder une langueur de fleur blessée, pleine de charme. Enfin, elle a eu de grands moments, d'un pathétique mesuré, mais intense, de douleur contenue, de halètement moral autant que physique. Elle m'a fait parfois

songer à la Duse que j'ai vue jadis jouer cette pièce qu'elle interprétait en italien et dont les « Armando ! » désespérés vibrent encore en ma mémoire. Elle était tour à tour cendre et flamme, éteinte ou brûlante. Ludmila a une beauté que Éléonora ne possédait pas, mais, dans l'exaltation de l'expression et le paroxysme de l'art théâtral, toute beauté physique disparaît pour faire place à une illumination secrète, à l'apparition magique d'un autre visage.

Et que Mme Pitoëff a bien choisi ses robes et ses couleurs ! Ses volants d'un blanc léger, au premier acte, cette exquise coiffure de diamants retenus sur les boucles noires par deux camélias blancs la parent à merveille, et ses « chantilly » sombres soulevés par une soie vert pâle, au second acte, ne sont pas moins seyants. Enfin les blancheurs de sa mort l'apparentent à celle du cygne et elle est aussi émouvante en ses derniers gestes d'agonie brève, que le fut la danse de la Pavlova. M. G. Rollin est trop enfantin physiquement pour le personnage d'Armand Duval ; il l'a joué avec raideur, se méfiant des excès romantiques. M. Louis Salou a fait avec talent, du père Duval, un excellent vieil épouvantail pour les amours. Puis, attendri, nous avons cru qu'il allait à son tour s'éprendre de sa victime. Mlle Sveltana Pitoëff est charmante et Mme Paulette Pax est d'un comique parfait en Prudence. Le reste de l'interprétation est très bien et le décor « du temps » dans un cadre de vieille « chromo » est au premier acte fort joli avec son treillage de camélias et, aux autres, pittoresque, ingénieux, tel celui du bal avec les ombres sur les rideaux jaunes. Et le séduisant et si grand talent de pianistes de Wiener et Doucet enveloppe toute la triste et tendre histoire de musique habilement arrangée, choisie et harmonieusement sentimentale.

AU GYMNASE

Britannicus, joué par Raymond Rouleau et sa troupe.

Les représentations de *Britannicus*, que M. Raymond Rouleau a données au Gymnase, ont été fort diversement jugées. Certes, le décor qu'il avait imaginé ressemblait plus à l'entrée d'une prison qu'au vestibule d'un palais, — mais

cela était sans doute symboliquement voulu ; certes, la petite guérite qui voulait en être la porte et qui servait de cadre à l'apparition et à la sortie des personnages évoquait plutôt la sentinelle de l'Élysée que l'empereur Néron ; certes les costumes masculins méritent des critiques, les serviteurs du palais en bizarres maillots blancs font songer à des valets de cirque ou plus encore à des acrobates ; Burrhus est accoutré d'un uniforme bleu et de galons d'or d'une armée inconnue ; Britannicus est en hussard bleu de ciel, fantaisiste ; Néron est en chemise noire, en bottes vernies ; sur cet appareil fasciste flotte un grand manteau noir doublé de blanc mi-italien de forme, mi-hussard de la mort de couleur. Tout cela, disons-le franchement à Raymond Rouleau, est saugrenu et c'est un enfantillage inutile. L'intérêt de la représentation n'est pas là. Il est dans le jeu des acteurs. Soyons impartiaux ; ne crions pas au scandale parce que les traditions classiques de mise en scène et d'interprétation sont bousculées. Si les artistes des Français ou de l'Odéon se permettaient un tel renouveau de vigueur et d'originalité, on s'étonnerait ; chaque genre a ses devoirs et ses obligations. Mais, sur cette scène louée au hasard, on est libre et certains de ces acteurs, libres, ont joué *Britannicus* avec un tel naturel, une telle force de vraisemblance et une si furieuse vitalité, que nous croyions voir les héros mêmes de ce drame, non plus stylisés par le temps, émoussés par l'usure historique, mais tout gonflés de leur sang brûlant, tout frémissants de chair et d'âme, passionnés, criminels imprudents, tourmentés. L'ambition, la tyrannie, la trahison, le meurtre, l'amour, la cruauté reprenaient des visages et rejetaient les masques. On peut faire toutes les objections que l'on voudra à cette interprétation, on ne peut nier qu'elle fut, à bien des moments, saisissante et que nous avons passé au Gymnase une étonnante soirée.

Mme Rachel Berendt est une Agrippine remarquable ; mère d'un jeune Néron, elle est encore belle, — ce qui devait être la vérité, — ardente ; ses ambitions, ses rancœurs, ses intrigues ont encore la souplesse du feu de la jeunesse. Avec quelle aisance impudente elle fait à Néron le récit, l'aveu de tous les crimes qu'elle a commis pour lui ! Rachel Bérendt, vêtue de noir et de violet, à la fois mince et drapée, —

ce costume est fort joli, — couronnée de nattes blondes, joue cette scène avec un art supérieur. Elle sait dire les vers, — je ne lui reproche que d'escamoter parfois quelques muettes, — elle en sent le rythme essentiel et secret. Enfin, elle a su, quand elle apprend la mort de Britannicus, faire changer sa physionomie d'une manière terrible. Elle a su vieillir d'un tel coup, écrasée par la révélation de ce qu'est et sera Néron ; c'est à ce moment qu'elle devient la mûre, la menacée, l'effrayante Agrippine.

Quant à M. R. Rouleau, il a composé un Néron d'une vraisemblance extraordinaire, tour à tour ivre de fureur ou d'amour, ou mourant d'ennui, — surtout quand il écoute les discours de sa mère, — indécis, flottant comme un manteau royal, entre les conseils de Burrhus et ceux de Narcisse, frénétique ou languissant, le front buté, comédien de lui-même, jouant par moments la fureur ou bien rougissant jusqu'aux cheveux, l'éprouvant vraiment, poussant des cris de fou ou modulant hypocritement ses vers de tendresse à Junie. M. Raymond Rouleau a incarné avec un talent complexe cet anormal Néron et en a fait un personnage si plausible qu'on le sent parfois terriblement vrai. M. Rouleau, en sa diction, ne se gêne pas... il malmène les vers, il les disloque, il hésite... il s'arrête... et puis, tout à coup, il en révèle la puissance, l'intensité dramatique, la vitalité poétique ou la douceur. Il mord les mots. Il a un sourire sardonique. Il ment et savoure ses mensonges avec une ironie sadique. Son Néron est une création qui marquera en sa carrière dramatique.

M. Mercanton, en Britannicus, a de l'emportement, de la jeunesse. Mlle Alfa est une pâle Junie, presque inexistante ; elle balbutie, elle est terrorisée, elle n'est que le prétexte du crime. Burrhus est excellent, sa diction est fort bonne : c'est M. Henri Massiet ; M. Pierre Asso, olivâtre à la Greco en son maillot noir, sous son flottant manteau jaune, est un Narcisse parfait. Ils ont joué trop familièrement, direz-vous, avec un naturel qui ne respecte pas assez les conventions des tragédies et du théâtre racinien et des draperies dont l'usage tient à voiler les crimes et les drames de l'histoire ? Mais, ce drame, ils l'ont, devant nous, revécu, nous en ont rendu le frisson et la cauteleuse frénésie. Et *Britannicus* n'en est pas

moins resté une admirable pièce. Cela vaut bien qu'on applaudisse M. Rouleau et sa troupe et que les critiques soient couvertes par de mérités compliments.

THÉATRE DE L'ODÉON

Le Grand Will, pièce en quatre actes et dix tableaux de Maurice Constantin-Weyer et de Mme Longworth-Chambrun.

Mme Longworth-Chambrun, qui est un « as » en questions shakespeariennes, a écrit un livre fort intéressant, récit présumé de John Lacy, acteur de la troupe de Shakespeare, et où il est censé relater les épisodes de l'existence du grand Will. Cet ouvrage est intitulé : *Un grand ami de Shakespeare.* M. Constantin-Weyer, auteur de beaux romans dont l'un est *Un homme se penche sur son passé*, a été séduit par le récit de ce Lacy qui se penchait sur le passé de son *Grand ami* et, de l'accord de ces deux auteurs, la pièce est née, que nous avons dernièrement applaudie à l'Odéon. Elle nous apprend la biographie de Shakespeare qui, d'après Mme de Chambrun et malgré ses négateurs, a aussi certainement vécu que la reine Élisabeth et lord Southampton.

L'aventure terrestre, à la fois surprenante et simple, nous est contée et représentée de ce jeune garçon boucher qui avait du génie, fut poursuivi comme papiste en sa toute jeunesse, sauvé de manière imprévue, mais obligé de quitter Stratford, sa ville natale, son père, sa femme et ses enfants, et de se réfugier à Londres auprès de la troupe théâtrale des acteurs que jadis accueillit son père. Et toute sa carrière de poète et d'auteur-acteur se trouve ainsi, par le hasard, engagée et continuée.

Nous le voyons à la taverne du Sanglier avec son ami Marlowe, y connaissant lord Southampton qui l'aime, l'adopte, mais plus tard l'entraîne en des péripéties politiques. La tête de Will est mise à prix, et voici l'exil, l'arrivée à Édimbourg, la faveur du roi Jacques d'Écosse, — l'Écosse à laquelle on devra *Macbeth* ! — et, plus tard, après la mort d'Élisabeth, le retour de Will en Angleterre, dans sa famille, et sa mort à Stratford. Nous voyons aussi une belle aubergiste, Nan Davenant, qui fut, paraît-il, l'inspiratrice des célèbres *Sonnets*,

et certaines circonstances sont esquissées où les auteurs ont tenté, fort subtilement, de montrer de quels incidents, de quelles impressions, pourtant fugitives, peut naître chez les poètes l'inspiration d'œuvres immortelles. Et de larges citations sont empruntées aux œuvres de Shakespeare, aux scènes de ses drames, se plaçant tout naturellement à des moments à la fois simples et décisifs de l'action biographique. Ainsi, l'imagination naît de la réalité et le rêve de la vie.

Deux scènes sont particulièrement réussies : celle où les comédiens répètent *Hamlet* en faussant le ton, en trouvant cela fou, mauvais, déclarant que cette œuvre insane ne sera pas jouée trois fois, et celle où le roi Jacques d'Écosse, entouré de ses comédiens chéris, — car il est un lettré, fanatique de théâtre et de Shakespeare, — apprend la mort d'Élisabeth. Or, il ne voulait pas recevoir l'ambassadeur, certain qu'Élisabeth ne mourrait jamais et que, lui-même, ne monterait pas sur le trône d'Angleterre. La scène est d'une excellente ironie, familière et bouffonne, et M. Chamarat la joue avec beaucoup de verve et de talent.

La troupe est nombreuse ; certains acteurs jouent plusieurs rôles. Ils font tous de leur mieux, mais ne sont pas toujours parfaits. M. Eymond a réussi à se faire une très bonne « tête de Shakespeare », d'après certain portrait ; Mlle Silvain est Nan Davenant ; Mme Rouet, Anna Shakespeare ; Jacques Eyser est Marlowe ; Guy Parzy est un élégant Southampton, etc. Il y a quarante-cinq personnages... Cette pièce ferait un excellent film : le théâtre n'a pas toutes les possibilités de l'écran. Malgré un peu de lenteur en le déroulement de cette grande et mouvementée existence, on passe à le voir et à l'écouter une intéressante soirée. N'oublions ni les décors fort réussis de M. Boll, ni la musique, sur des thèmes de l'époque, de M. André Cadou.

Enfin, n'oublions pas non plus de signaler, à la Comédie-Française, le vif succès de Mlle Françoise Delille dans le rôle de *Poil de carotte*, et la ravissante représentation de *la Double inconstance*, délicieusement jouée par Madeleine Renaud, Vera Korène, Debucourt et Bertin, Arlequin

impayable et charmant de comique bariolé. Costumes et mise en scène exquis...

A SAINT-LOUIS-EN-L'ILE

Je ne peux que hâtivement évoquer un des plus beaux concerts de la Société mozartienne dont la jolie église de Saint-Louis-en-l'Ile, toute parée, illuminée et fleurie, eut cette année, comme l'an passé, le si magnifique privilège. *Les Heures laurétanes*, — première audition en France, — nous ravirent par leur suave allégresse, et la *Grand-Messe en ut mineur*, composée par Mozart pour remercier Dieu d'avoir exaucé ses vœux et permis son mariage avec celle qu'il aimait, nous éblouit.

La beauté mystique, la splendeur céleste de cette messe, l'ascension lyrique de l'inspiration musicale, allant du *Kyrie* et du *Gloria* au *Credo*, au *Sanctus*, jusqu'au paradisiaque *Agnus Dei*, ont transporté les pieux auditeurs d'une admiration unanime. La voix séraphique de Mme Erika Rokyta, soprano d'une ampleur, d'une pureté, d'une force et d'une grâce cristalline incomparables, le mezzo velouté de Mme Guillaumat, les belles voix de MM. Cathelat et Hazart contribuèrent, avec la perfection des chœurs et orchestre dirigés par M. Raugel, avec l'orgue tenu par Mlle Zilgien, à notre enchantement sacré. Et nous devons un nouveau « merci » pour cette joie resplendissante, cette harmonieuse ferveur épanouie au sommet sublime de l'art comme une rose divine, un nouveau et grand merci à Mme Octave Homberg, animatrice, organisatrice...

GÉRARD D'HOUVILLE.

LE MOUVEMENT POÉTIQUE

Parmi les poètes de race étrangère qui avaient choisi notre langue comme confidente et interprète musicale de leur pensée, Oscar-Vladislas de Lubicz-Milosz, qui est mort le 2 mars (1), n'a pas les moindres titres à notre admiration et à notre gratitude. A ceux qui dénient à la langue française le pouvoir d'incantation que possèdent les autres dialectes latins et les parlers germaniques ou slaves par la vertu gratuite d'un accent fixe et du jeu des longues et des brèves, — à ces détracteurs étourdis des magies de Ronsard, de Racine, de Chénier, de Hugo et de Baudelaire, il est facile d'opposer le choix, naturel ou délibéré, d'un Vielé-Griffin, d'un Moréas, d'une Renée Vivien, d'un Apollinaire, voire d'un Rilke pour une part exquise de son œuvre. Avec une fierté mélancolique, mais non moins réelle, il sied de joindre à une telle nomenclature le nom de Milosz, un de ceux, on le saura bientôt, qui l'honorent le plus.

Ce fut de la lointaine Lithuanie que la famille du futur poète, — né au domaine de Czereïa, le 29 mai 1877, — vint se fixer à Paris, voici tout juste un demi-siècle. L'enfant commença ses humanités au lycée Janson-de-Sailly, puis le jeune homme suivit les cours de l'École du Louvre et de l'École des Langues orientales. A vingt ans, il publie son premier livre, *le Poème des Décadences*, où l'empreinte des maîtres symbolistes, Verlaine, Rimbaud et Laforgue en tête, est encore très sensible, mais où l'accent et les thèmes sont déjà personnels, l'amertume et l'ironie vigoureusement transcrites. Ce recueil juvénile témoigne déjà d'une habileté consommée ; il contient au moins une page étonnante : étonnante, certes, cette ballade par son atmosphère aussi bien que par un rythme heurté d'hexamètres dont la claudication volontaire n'est qu'apparente :

(1) Il fut plusieurs années ministre résident de Lithuanie à Paris et se fit naturaliser français en 1930.

Quels mots, quelles musiques terriblement vieilles
Frissonnent en moi de ta présence irréelle,
Sombre colombe des jours loin, tiède, belle,
Quelles musiques en écho, dans le sommeil ?
Sous quels feuillages de solitude très vieille,
Dans quel silence, quelle mélodie ou quelle
Voix d'enfant malade vous retrouver, ô belle,
O chaste, ô musique entendue dans le sommeil ?
— Mais le jour pleut sur le vide de tout.

Comme on l'a vu par la suite, Milosz se révéla de bonne heure un grand inventeur en prosodie. Parti du vers régulier, dont son second recueil, *les Sept Solitudes*, édité en 1906, offre encore une majorité d'exemples, mais nourri d'harmonies symbolistes, il se créa progressivement un instrument bien à lui, qui n'est, à proprement parler, ni le vers libre de ses contemporains ou aînés directs, ni ce prétendu verset à mesure indéterminée qui ne mérite même pas le nom de style intermédiaire, moins encore de poème en prose. En réalité, les longs mètres de Milosz ne sont comparables à rien de défini dans notre métrique ; mais ils s'apparentent à l'alexandrin, à un alexandrin élargi, développé, et, pour tout dire, *hypermètre*. Voici, prises presque au hasard, deux strophes d'*Un Chant d'Adieux devant la Mer*, long poème des *Sept Solitudes* :

Je voudrais voir en vous la morte que vous serez,
Si frêle dans la Pitié de la grande nuit pâle,
Avec le mouvement des lumières sépulcrales
Sur votre froid visage ancien aux yeux fermés ;

Je voudrais être un chœur de musiques très vieilles,
Un fantôme de chant dans votre berceau d'oubliée,
La voix de la mer qui console ses noyés
Dans les grands lits de plantes froides, loin du soleil.

Ce n'est point là du vers libre, du moins au sens où les grands symbolistes l'ont conçu et réalisé ; je dirai même que c'est exactement l'inverse : en ce sens que les rythmes de Laforgue, de Régnier, de Vielé-Griffin représentent un découpage de l'alexandrin générateur, alors que ceux de Milosz en sont une amplification. Au reste, l'attirance de notre poète pour cette base, pour cette indispensable unité de la prosodie française, était si forte que la période centrale de sa production y redevint strictement conforme, — souvent à titre de simple exercice de versification. C'est ainsi que son troisième recueil, *les Éléments*, daté de 1910, et plusieurs autres

morceaux insérés vers la même époque dans *Vers et Prose*, puis réunis en plaquette pendant la guerre sous la firme de cette célèbre revue, marquent un retour intégral à la métrique dite traditionnelle; ainsi, dans ce noble sonnet *A l'Amour* :

C'est à travers mes pleurs que j'ai vu ton visage
Beau comme un son, trop beau pour survivre à l'instant,
Amour ! Il m'apparut pâle comme le vent
Qui chasse vers la mer les cygnes de passage.

Sois béni cependant de cette âme malade,
O toi qui m'as quitté pour ne plus revenir !
Le monde n'est réel que dans le souvenir
De ceux qui t'ont connu, magicien nomade.

Et c'est surtout, surtout ton regret qui m'est cher !
Car si tes yeux, Amour, sont beaux comme la mer
Ils ont aussi des eaux la sauvage amertume,

Et quiconque interroge ou leur ciel ou leur brume
Tôt ou tard voit décroître à l'horizon d'hiver
La voile de l'espoir sur l'océan désert !

Noble, sans doute, mais non point de la grandeur que Milosz convoitait et ne manqua point d'atteindre, ce poème qui n'est pas exempt de raideur ni de gaucherie. On conçoit que, ne se trouvant pas à l'aise dans ces limites qu'il s'était brusquement imposées, un génie tourmenté, impulsif comme le sien s'en soit évadé tout de suite, pour reprendre et tenter de perfectionner l'instrument plus souple des *Sept Solitudes*. C'est surtout de la facture du dernier tiers de ce volume, *Chansons et Danses d'autrefois*, qu'il est parti pour aboutir aux vastes symphonies de la manière finale, dont certaines pages de *la Confession de Lemuel* (1922) offrent la genèse intermédiaire. Citons au moins le début d'une charmante ballade dont le ton, presque dépourvu d'idée, rappelle les intermèdes shakespeariens, ou tels lieder de Heine et d'Edgar Poe :

Une rose pour l'amante, un sonnet pour l'ami,
Le battement de mon cœur pour guider le rythme des ondes;
L'ennui pour moi, le vin des rois pour mon ennui
Mon orgueil pour la vanité de tout le monde,
O noble nuit de fête au palais de ma vie !

Un premier recueil anthologique, sous le titre de *Poèmes*, 1895-1927, parut il y a dix ans dans une maison d'édition aujourd'hui

disparue (1) ; il vient d'être réimprimé en partie par les *Cahiers des Poètes catholiques*, à Bruxelles. C'est là qu'on peut connaître, après un choix sévère de morceaux empruntés aux recueils antérieurs, le dernier état du lyrisme de Milosz. *Les Terrains vagues*, *la Charrette*, surtout le *Cantique du Printemps*, la *Symphonie de Septembre* et la *Symphonie de Novembre* se ressentent de l'inquiétude du poète qui allait devenir un penseur mystique jusqu'à l'ésotérisme et à la prophétie, sans avoir jamais cessé d'affirmer un catholicisme fervent. Ici, jamais la langue poétique ne s'était, à mon sens, approchée davantage de la musique de chambre et même d'orchestre ; c'est le secret de Milosz, et peut-être d'une race mystérieuse, à la fois primitive et raffinée, barbare et suprêmement délicate, d'avoir su adapter le plus simple vocabulaire d'un idiome devenu le sien à l'interprétation du songe, de l'amour et de la foi. On en jugera, j'espère, par ce fragment du *Cantique du Printemps* :

Le printemps est revenu de ses lointains voyages,
Il nous apporte la paix du cœur,
Lève-toi, chère tête ! Regarde, beau visage !
La montagne est une île au milieu des vapeurs :
Elle a repris sa riante couleur.
O jeunesse ! ô viorne de la maison penchée !
O saison de la guêpe prodigue !
La vierge folle de l'été
Chante dans la chaleur.
Tout est confiance, charme, repos.
Que le monde est beau, bien-aimée, que le monde est beau !
Un grave et pur nuage est venu d'un royaume obscur.
Un silence d'amour est tombé sur l'or de midi.
L'ortie ensommeillée courbe sa tête mûre
Sous sa belle couronne de reine de Judée.
Entends-tu ? Voici l'ondée.
Elle vient... elle est tombée.
Tout le royaume de l'amour sent la fleur d'eau...

On voudrait, par ces citations très brèves, donner au lecteur non point une idée, même vague, de la puissante harmonie qui circule par toute cette œuvre, mais seulement l'envie de la parcourir dans son ensemble. On ne saurait prétendre l'analyser en quelques pages.

(1) J.-O. Fourcade. *Le Poème des Décadences* porte la firme obscure de Girard et Villerelle, *les Sept Solitudes*, celle de Jouve, *les Éléments*, celle de *l'Occident*, la belle revue d'Adrien Mithouard, *la Confession de Lemuel*, enfin, celle de la « Connaissance. »

Au demeurant, les poèmes de Milosz ne peuvent guère être isolés de la pensée philosophique de ce grand et curieux esprit, — curieux de tout, de tous les problèmes cosmiques et moraux. J'en viens même à me demander si les recherches arides auxquelles il se livrait depuis plusieurs années n'ont point causé un grave préjudice au jaillissement lyrique. Les études austères où il était enfoncé et qui témoignent d'une angoisse à laquelle succéda la certitude de la découverte, semblent l'avoir pour longtemps détaché du rythme et de ce chant spontané dont j'aurais voulu fournir plus d'exemples. Je citerai parmi elles *les Arcanes*, *Ars magna*, *l'Apocalypse de saint Jean déchiffrée*. D'autre part, à côté du folklore de son pays, qui lui inspira les délicieux *Contes lithuaniens de ma Mère l'Oye*, l'histoire et l'ethnologie passionnaient cet infatigable voyageur, comme le prouve au moins son attachante brochure sur *les Origines ibériques du Peuple juif*. Mais, par-dessus tout, c'était un mystique, un chrétien convaincu, chez qui la raison logique et le sentiment avaient scellé un pacte indissoluble. Je n'ai garde d'omettre ici l'importance de *Miguel Manara*, publié, sans aucun succès d'ailleurs, un an avant la guerre et qui ne fut réimprimé qu'en 1931, par l'entremise de M. Armand Godoy : ce drame, où la figure de Don Juan atteint sa véritable grandeur, résumerait peut-être à elle seule l'ardente et profonde pensée, le lucide amour d'une sorte de prosélyte.

Souhaitons que voie bientôt le jour, grâce à la fidélité d'un groupe d'amis (1), — en tête desquels il faut placer M. Jean de Bosschère, — l'œuvre encore si injustement méconnue d'Oscar-Vladislas de Milosz : n'accordera-t-on pas volontiers, maintenant qu'il n'est plus parmi nous, qu'il fut l'un des premiers poètes de son temps ?

* * *

M. Louis Pize est probablement le poète le plus *naturel* que nous possédions aujourd'hui. Si nous soulignons cette épithète, c'est pour insister sur le plein sens qu'on souhaite lui conférer, ou plutôt sur les deux sens principaux qu'il prend à l'esprit chaque fois que l'on considère une telle œuvre. J'entends d'abord que l'auteur des beaux recueils qui ont pour titres *les Pins et les Cyprès*, *les Muses champêtres*, *Chansons du Pigeonnier*, *les Feux de Septembre* et, tout récemment,

(1) Il faut mentionner à ce propos l'émouvant *Hommage à O. V. de L. Milosz* que la revue belge *les Cahiers blancs* a récemment publié sur l'initiative de son directeur, M. Géo Norge.

le Pays de l'Automne (1) que cet élégiaque permanent chante, en effet, « comme il respire ». Une musique en sourdine, parfois sillonnée d'accords plus vivement colorés, transcrit fidèlement, sans la moindre recherche d'effet ou de surprise, ses émotions et ses rêves quotidiens. D'autre part, ce sont les paysages et les souvenirs dictés par leur contemplation religieuse qui ne cessent de l'inspirer et de se transposer *naturellement* chez lui en vers, en strophes, en poèmes longs ou brefs, soit purement descriptifs, soit chargés de secrets prolongements. C'est à peine si l'on peut dire que ces poèmes ont un sujet ; et, néanmoins, aucun ne mérite le reproche de vide ou d'inconsistance. Presque toujours égal à lui-même, ce poète ne montre jamais de monotonie dans les rythmes très simples qui servent de support à des sentiments plus simples encore, peu variés, mais qui ne laissent nulle place pour l'indifférence. Une mélancolie sereine, tempérée, s'enveloppe d'une mélodie aisée, souple, sobrement nuancée. D'un vers, d'une stance sur l'autre, l'idée s'élabore suivant une harmonisation non concertée : point de poursuite du « beau vers », ni du « vers doré », ni davantage du symbole pour le symbole.

Je dirai volontiers que, parmi les poètes de son âge, ceux qui ont dépassé la quarantaine, M. Pize est celui qui se rapproche le plus de Lamartine, mais du Lamartine de la maturité, de l'auteur de *la Vigne et la Maison*. Cette impression vaut ce qu'elle vaut et ne m'empêche pas de voir en lui un jeune frère des maîtres modernes, Moréas, Charles Guérin, Louis Le Cardonnel. Les questions de technique ne semblent guère l'avoir préoccupé ; s'il use çà et là du rythme ennéasyllabique, remis à la mode et savamment désarticulé par Verlaine, puis définitivement acclimaté par M. Fernand Mazade, c'est avec une sagesse toujours digne de l'instinct musical qui la guide :

Nocturnes pins, dressez dans la pluie
Vos noirs et lourds panaches funèbres,
Pour évoquer la jeunesse enfuie,
L'Amour qui tremble au fond des ténèbres.

En réalité, nulle meilleure définition ne me paraît convenir à ce poète si pur, si tendrement penché sur la création, que celle-ci : un classique de tempérament touché par la conception romantique de la nature et tout juste effleuré par les timbres assourdis du symbolisme naissant. Il en est de son métier comme de son inspiration ; ainsi

(1) Éditions du Pigeonnier, à Saint-Félicien-en-Vivarais (Ardèche).

son vers, et notamment son alexandrin, oscille entre la rigueur et l'assouplissement : cette fluidité mesurée épouse étroitement les contours de thèmes presque uniquement tirés de visions rustiques ; elle met en valeur les dons de peintre qu'il possède à un degré exceptionnel. Deux ou trois vers lui suffisent, un seul souvent, pour décrire et nous faire voir de façon saisissante, pour caresser et fixer de la même touche le coin de ciel, la forêt, l'heure du jour qu'il a longuement contemplés, choisis, ou furtivement rêvés :

Un septembre voilé de brume et de douceur...

Le vent bleu, sur le col, souffle dans un reflet
De cascades...

Il bruine... Le jour mal réveillé frissonne...

Le ciel étroit semblait fuir les pauvres maisons
Et le train des forêts voyageait dans la brume.

Les grands espaces nus terrassés par le gel...

Un deuil sans fin sur moi planait du ciel de fer.

Mais ce peintre et ce compositeur ne sont que les humbles auxiliaires d'une âme dont les élans mystiques, la ferveur adoratrice dépassent le prestige des plus hautes qualités plastiques et sonores. La nature, et spécialement celle qu'il chérit depuis son enfance, la terre natale (1), sert à la fois de confidente à ses songes et de véhicule à sa prière. Ce profond amour se superpose continuellement à un art dont la pureté se fait immatérielle. Humilité toute chrétienne ; et, s'il peut exister, s'il est possible de concevoir des poètes chrétiens, M. Pize mérite ce titre à tous égards, dans sa vie, dit-on, comme dans son œuvre. Je n'en donnerai pour témoignage que la *Prière pour retrouver le Crépuscule*, dont je ne puis comparer la prenante grandeur qu'aux accents de notre première muse catholique, Mlle Marie Noël :

Mon Dieu, quand tous les bruits s'apaisent, quand le soir,
Envahissant le fond des ruelles obscures,
Tend un voile de crêpe aux vitres des masures
Et de spectres muets peuple chaque trottoir,

Quand un ciel froid d'hiver, couleur de lune éteinte,
Dont pèse autour des toits l'immobile vapeur,
Se rapproche et voudrait tout à coup sur mon cœur
Comme un étau d'acier refermer son étreinte,

(1) M. Louis Pize est né à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

Sur le bord de l'abîme où le jour va sombrer,
A l'homme qui prend peur, mon Dieu, rendez la joie,
Qu'il sente vos regards en lui, faites qu'il voie
D'un feu même lointain la prison s'éclairer.

Mon Dieu, l'homme exilé sous le fardeau chancelle,
Chaque nuit le surprend plus amer et plus las.
Que lui restera-t-il, si Vous ne laissez pas
Luire en son dénuement la dernière étincelle ?

Pitié pour l'herbe morte et le roseau penchant !
Que le souffle du soir déchire enfin la brume,
Et sur les bleus sommets d'autrefois qu'il rallume
Le brasier de l'automne et du soleil couchant !

*
* *

M. Léon Bocquet, le poète des *Branches lourdes* et des *Cygnes noirs*, le biographe d'Albert Samain, vient de recueillir en une mince plaquette les *Reliquiæ* (1) de Guy de Villartay. Le nom de ce jeune poète, mort phtisique dans sa vingt-huitième année, était demeuré tout à fait inconnu jusqu'au jour où M. Bocquet le révéla dans ses *Destinées mauvaises* (2), où sont réunies cinq autres excellentes notices sur Hégésippe Moreau, Tristan Corbière, Léon Deubel et Pierre de Querlon.

Guy Jarnouën de Villartay naquit, le 11 mars 1881, à Dinan, où son père, d'origine malouine, s'était fixé comme avoué. Il fit ses études à Saint-Brieuc et à Rennes, tenta de préparer l'École navale, mais fut bientôt atteint du mal qui devait l'emporter. A vingt ans, il obtint un premier prix au concours organisé par une petite feuille locale, *l'Éclaireur dinannais*, avec une pièce déjà représentative de l'incurable tristesse qui devait marquer sa vie et son génie naissant.

Et je pleure ce soir d'octobre,.. et je suis las
D'avoir vingt ans, d'être tout seul, et je frissonne
Devant mon âme vide et qui se meurt, hélas !
De vivre sous le poids d'un éternel automne.

Ces vers ne figurent pas dans *les Mains éteintes*, l'unique volume publié de son vivant, en 1906, et depuis longtemps épuisé ; je les emprunte à la brochure commémorative éditée l'année dernière

(1) Éditions « Corymbe », 8, square du Var, XXe.
(2) Edgar Malfère, 1923. *La Commémoration des Morts*, qui lui fait suite, n'offre pas un moindre intérêt.

à l'issue des cérémonies qui eurent lieu en septembre 1936 (1) : elles y sont citées par une amie d'enfance du poète, Mlle Louise Thoreux. Il faut bien admettre que *les Mains éteintes* n'apportaient que de touchantes promesses. Précédées, en guise de préface, d'un liminaire versifié par Louis Tiercelin, le fondateur du *Parnasse breton* et de *l'Hermine*, cette trentaine de pièces se ressentent très fortement de l'influence des symbolistes mineurs, de Rodenbach à Samain ; d'une tonalité mièvre, d'un style souvent tarabiscoté, elles font penser aux premières œuvres de Charles Guérin ; une strophe du *Sang des Crépuscules* sert d'ailleurs d'épigraphe à l'une d'elles. Nous savons par M. Bocquet que Villartay avait voué une profonde admiration au grand poète du *Semeur de Cendres* ; il est possible qu'il eût subi une évolution comparable à la sienne (bien que la maîtrise de Guérin ait été beaucoup plus précoce) : c'est-à-dire qu'il se fût peu à peu défait du clinquant au profit de la simplicité.

Dans les *Sonates désenchantées*, qui forment la seconde partie des *Reliquiæ* (la première contient un choix des *Mains éteintes*), on pressent un considérable progrès. Plusieurs de ces poèmes avaient été insérés, avant et peu après la mort de l'auteur, dans *l'Hermine*, dans *la Rénovation esthétique*, où Deubel assurait le secrétariat, et dans *les Lettres*, fondées par M. Fernand Gregh. L'accent très dépouillé, tragique de ces treize morceaux permettait d'augurer d'une noble carrière. Mais n'est-il pas aussi paradoxal que douloureux d'imaginer que ce fut à la souffrance physique et à la prescience de sa fin proche que Villartay dut de découvrir sa voie ? C'est alors, mais alors seulement, que le génie se fit jour, presque immatériel, mais incontestable, avec les superbes strophes de *Fiat* :

A force de souffrir, et seul infiniment,
Il me reste dans l'âme une amertume étrange.
Il semblerait qu'un autre en moi-même se venge
Et flétrit son propre tourment.

. . . . . .

Esclave halluciné d'un autre souvenir,
Dont mon cœur à la fois s'épouvante et s'ignore,
Je ne me sens brisé que pour renaître encore
Et recommencer à mourir.

. . . . . .

Je maudis, malgré moi, le destin que j'envie,
Je suis celui qui meurt de n'avoir pas vécu,

(1) *Commémoration de Guy de Villartay à Paramé;* impr. R. et P. Deslis, 6, rue Gambetta, Tours.

Le héros d'un abîme ensemble et le vaincu,
Je suis le passé de ma vie.

Il faut citer encore la page suprême de ces *Reliquiæ*, où la souffrance toute nue s'apaise et se console en une oraison brûlante, où le poète agonisant atteint d'un sursaut à la « véritable grandeur » :

Je viens à vous, Seigneur, mes lèvres vous appellent,
Ignorantes des mots qu'on apprend à genoux,
Et j'implore de vos pardons, ô Maître doux,
Celui qui fait germer les larmes éternelles.

Ma chair est à ce point pesante, que ce soir
Je me traîne, et j'ai froid même d'apercevoir
L'éblouissant accueil que vous ouvrez sur l'ombre.

Mais ceux-là qui priaient en me sachant pâlir
Ont dit, pour assurer mon pas fragile et sombre,
Que vous avez pitié de ceux qui vont mourir.

Dernière venue après *les Amours jaunes* de Corbière, le *Conte d'Amour* de Villiers de l'Isle-Adam et l'*Amour breton* de Le Goffic, l'œuvre si brève de Guy de Villartay eût été sans doute, demeure tout de même pour plusieurs pages de premier ordre, un témoignage certain parmi ceux que doivent les Muses de France au vieux terroir des Celtes.

*
* *

Sylvain Royé disparut à Douaumont, le 24 mai 1916, à l'âge de vingt-cinq ans. Sa famille et ses amis crurent longtemps à son retour : l'annonce officielle de sa mort ne leur parvint que treize ans après ; ses restes furent alors transférés au cimetière de Nantes, sa ville natale. Cette mort compte assurément parmi les plus cruelles pertes que la guerre ait fait subir à la jeune poésie. Le sort de ce bel adolescent est inséparable de ceux d'Émile Despax, de Paul Drouot, de Jean de La Ville de Mirmont, de Jean-Marc Bernard, de tant d'autres, qui seraient peut-être les grands poètes d'aujourd'hui.

Je connaissais déjà son nom pour avoir lu dans l'un des fascicules du *Divan* publiés en 1916-1918 par M. Henri Martineau sur les *Écrivains morts pour la France*, l'émouvante *Prière des Tranchées*. Je viens de la retrouver dans *le Livre de l'Holocauste*, édité il y a quelques mois, grâce au dévouement de MM. Jean-Gabriel Lemoine et Gaston Picard, qui en a écrit la préface (1). Presque tous les poèmes

(1) Garnier.

qui le composent et y sont répartis en cinq chapitres (*le Cantique des Batailles, Poèmes de la Victoire et de la Mort, Mon Cœur de Paris, Adieux et Prières, le Livre refermé*) ont été écrits durant la campagne, mais tous ne se rapportent pas directement à celle-ci; plusieurs même, et non les moins touchantes, dénotent une assez rare faculté d'évasion et de belle insouciance au cours d'une période bouleversée.

Je n'ai pu me procurer le premier livre de Sylvain Royé, *l'Ame sans Miroir* : je suis donc incapable de juger si ce second recueil représente un progrès dans l'évolution d'un écrivain qui avait encore beaucoup à dire et beaucoup à apprendre de la vie. Mais que de grâce, que d'élégance dans ces vers juvéniles, déjà suffisamment amers pour être quelquefois très beaux ! Des négligences, que j'aime mieux appeler désinvolture, accusent évidemment, à côté de la jeunesse, les conditions tragiques où la plupart furent imaginés, puis transcrits sans retouches immédiates. Tout cela est exquis de fraîcheur et ressemble fraternellement à tel couplet de Jean-Marc, au temps heureux de *Sub tegmine fagi* :

Si le petit bois de hêtres
Dont la calme intimité
T'adoucit et te pénètre
Suffit à ta liberté,

Si le jardin où s'enclosent,
Entre quatre cyprès noirs,
Les pâles bouquets des roses,
Suffit à ton mol espoir,

La tendresse que je t'offre,
Comme une humble et simple fleur
Dans l'étroite nuit d'un coffre,
Suffira-t-elle à ton cœur ?

Non, car mon cœur est avide
D'un trésor beaucoup plus lourd,
Et le coffre sera vide
Si tu n'y mets ton amour.

Mais je crois bien que, dans l'autre note, la grave, hélas ! la prophétique aussi, le *De Profundis* de Jean-Marc est dépassé. Je reproduirai au moins la dernière partie de *la Prière des Tranchées*, qui ne tire pas sa seule beauté du sort de celui qui la murmura, un soir du terrible hiver de 1915. Sylvain Royé, dans une pièce antérieure, avait prévu cette aube printanière, où il allait

Porter *sa* jeunesse, en *son* dernier combat,
Comme une rose au coin des lèvres,

Or, en ces stances désespérées passe une sorte de frisson religieux, une plainte liturgique, plus vraie, aussi belle, plus poignante peut-être que les fameuses litanies prophétiques de Charles Péguy :

Seigneur, vous n'avez pas exaucé nos prières.
Voici les ciels de brume et d'immobilité.
Chaque jour alourdit le poids de nos misères
Et nous doutons parfois, Seigneur, de la clarté.

Où sont les fruits promis, les moissons et les roses ?
L'hiver a poignardé la gloire du jardin.
Aux espoirs abolis les granges se sont closes
Et le vol des corbeaux insulte à nos destins.

Pitié, mon Dieu, pitié pour tous ceux qui fléchissent ;
Pour tous ceux qui n'ont plus la foi qu'il faut avoir.
Plus pur est dans le cœur l'éclat du sacrifice
Quand il ne s'est nourri qu'aux flambeaux du devoir.

D'autres heures naîtront, plus belles et meilleures.
La Victoire luira sur le dernier combat.
Seigneur, faites que ceux qui connaîtront ces heures
Se souviennent de ceux qui ne reviendront pas.

YVES-GÉRARD LE DANTEC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'EUROPE ET LA QUESTION DE DANTZIG (1)

Les États de l'Europe, au lieu de produire et d'échanger, — ce qui serait pour tous une source de richesse et de stabilité sociale, — semblent s'apprêter à une guerre qui apparaît de plus en plus comme l'inéluctable aboutissement de la politique allemande et italienne d'isolement économique et d'envahissement territorial. Sous quelque nom que a colorent les Puissances de « l'axe », de quelque prétexte qu'elles se servent pour tenter de la justifier, elle se définit d'un mot : essai d'hégémonie européenne pour l'Allemagne, tentative d'hégémonie méditerranéenne et africaine pour l'Italie. Au moment de l'affaire des Sudètes, tout l'orchestre des journaux nazis développait le thème du droit des peuples ; mais l'annexion de toutes les populations tchèques a donné un tel démenti à la doctrine qu'il est devenu difficile de s'en servir. On a alors imaginé « l'espace vital » qui a l'avantage de pouvoir servir pour l'Italie comme pour l'Allemagne et qui est susceptible d'apitoyer les âmes crédules. Pur trompe-l'œil ! Il ne s'agit que d'organiser, par une série d'épreuves de force ou, ce qui revient au même, d'épreuves de nerfs, une supériorité de puissance telle que les volontés du Fuhrer du IIIe Reich ne connaîtraient plus ni obstacles ni résistance. La subordination de l'Italie, qui est déjà un fait accompli, sera alors un fait patent. Il ne restera plus, en face de la Grande-Allemagne, ni une puissance matérielle, ni une force morale capables de lui résister. Les peuples seront synchronisés sous une abjecte et féroce tyrannie policière, comme c'est déjà le cas pour l'Autriche et la Tchéco-Slovaquie. Voilà l'idéal que l'on nous propose. C'est ce que l'on appelle, dans le langage totalitaire, une « politique constructive ».

(1) Dans la précédente chronique, page 233, au lieu de « armée du Chantoung », c'est : armée du Kouang-toung qu'il fallait lire.

La question de Dantzig, dont personne en Allemagne ne parlait il y a six mois, est le type de l'affaire montée de toutes pièces pour les besoins de la propagande germanique experte dans l'art de sérier les difficultés et d'échelonner les succès. Répétons ce que nous disions il y a quinze jours. Personne n'a jamais nié que la population de Dantzig ne soit germanique dans la proportion d'environ 80 pour 100 ; mais les manifestations national-socialistes sont loin de représenter le vœu de toute la population. Elles sont surtout le fait d'éléments venus du dehors, car, redisons-le, à Dantzig, si le cœur est allemand, la bourse est polonaise. Le port et la ville vivent du trafic de la Pologne. Le mouvement du port a triplé depuis 1920, malgré le magnifique développement, à 15 kilomètres de là, du port polonais de Gdynia. Priver Dantzig du commerce polonais, ce serait la ruiner. Le traité de Versailles, que la propagande allemande rend responsable de tous les malheurs de l'Europe, s'est gardé d'obliger la population en majorité allemande de Dantzig à vivre sous le joug d'un État étranger ; c'est la liberté et la neutralité, non la servitude, qu'on lui a imposées dans l'intérêt général de la paix. Pour que la Pologne, victime pendant plus d'un siècle des abus de la force, ne soit pas étouffée dès sa résurrection, que son accès à la mer ne soit pas menacé, que le commerce de la Vistule ne soit pas entravé, on a créé la Ville libre de Dantzig. On peut chercher une autre solution qui concilie à la fois le caractère germanique de la majorité des habitants, les intérêts vitaux de la Pologne et l'avantage de la population, on n'en trouvera pas de meilleure, ni de plus équitable, ni de plus conforme à la vieille tradition hanséatique. Mais qu'importe aux nazis ? C'est un nouveau succès pour le système hitlérien qu'il s'agit de monter, une nouvelle épreuve de force qu'il s'agit de gagner.

On confond souvent la question de Dantzig et celle de la Poméranie polonaise (ou Pomerellie ou Pomorze), improprement appelée « le corridor de Dantzig ». Un territoire qui a plus de 80 kilomètres dans sa partie la moins large n'est pas un « corridor. » La presse allemande fait exprès de confondre les deux questions, parce que, si la Ville libre avec son territoire, c'est-à-dire les bouches de la Vistule, était purement et simplement annexée à l'Allemagne, la Poméranie polonaise, c'est-à-dire l'accès à la mer, deviendrait difficilement défendable. Si la population de la Ville libre est germanique en majorité, celle de la Pomerellie est en majorité polonaise. Au temps de Guillaume II, malgré la pression

administrative, malgré le zèle de nombreux fonctionnaires et retraités allemands, ces districts envoyaient au Reichstag des députés polonais. Et ce plébiscite éclatant, sous une domination allemande dont rien ne permettait de prévoir la chute, se renouvelait à chaque élection. La vérité historique est que les rois de Prusse, afin de joindre leurs possessions du Brandebourg à celles de la Prusse, avaient jalonné de colonies militaires une sorte de route, ou de corridor, — le mot ici est exact, — germanique à travers les campagnes polonaises. Après le départ des fonctionnaires allemands, ces villes ont toutes aujourd'hui une majorité polonaise. Deux régions douteuses, celle qui longe la rive droite de la Vistule, celle des lacs de Mazurie, où la population est polonaise ou lithuanienne de race, mais luthérianisée et germanisée, furent soumises à un plébiscite ; l'un et l'autre tournèrent à l'avantage des Allemands et furent respectés. C'est ce que la presse allemande se garde bien de rappeler. Cela n'empêche pas M. Kircher, dans la *Gazette de Francfort*, d'appeler le corridor « la plus stupide invention du traité de Versailles ». Mais la justice pour les autres, c'est là une notion qui n'a jamais pénétré dans l'esprit d'un journaliste allemand. Il lui semble tout naturel que le Germain soit un être d'essence supérieure qui ait tous les droits et que les droits des autres ne doivent jamais gêner. Si la Ville libre disparaissait, les revendications sur la Poméranie polonaise ne tarderaient pas à assourdir l'Europe.

Les minorités allemandes en Pologne (1) pratiquent avec une habileté diabolique l'art de se rendre intolérables. Sur un mot d'ordre de la propagande que dirige M. Gœbbels, les minorités allemandes éparses dans les provinces polonaises qui faisaient avant la guerre partie intégrante de la Prusse, s'agitent depuis quelques mois avec une intensité croissante. Le parti jeune-allemand, directement affilié aux organisations nazies du Reich, travaille à grouper tous les éléments germaniques ; malgré les ressources dont il dispose, il n'y réussit que partiellement, mais il est de beaucoup le plus actif. Son organisation est calquée sur celle des troupes de Henlein en Bohême et déjà apparaissent les bas blancs qui étaient le signe de ralliement des Sudètes. La minorité allemande est maintenant « réveillée », c'est-à-dire qu'elle s'agite sous la direction de groupes

(1) Environ 1 200 000 personnes. La minorité polonaise en Allemagne que les recensements s'efforcent plus que jamais, par les moyens les plus hypocrites, de réduire, est d'environ un million et a beaucoup moins d'écoles et de facilités culturelles que les groupes allemands. Mais ce sont les Allemands qui se plaignent !

nazis qui prennent leur mot d'ordre en Allemagne ; ils répandent avec le culte nouveau le dogme de l'obéissance au Fuhrer. Le national-socialisme accapare la lutte pour le *Deutschtum* et s'en fait un instrument de domination : pas de germanisme en dehors du national-socialisme. Il est naturel que, dans ces conditions, l'administration et l'opinion polonaises réagissent. Ces intrigues troublent les populations que les récentes manifestations de Dantzig ont exaspérées. Les autorités polonaises prennent des mesures pour mettre fin à ces menées ; il est excusable que, çà et là, la population réagisse contre les éléments germaniques. C'est une occasion, pour une propagande supérieurement organisée et dirigée, de crier à l'oppression et, pour les groupes du parti jeune-allemand, de se donner comme les défenseurs des opprimés. La presse allemande commence à comparer la Pologne à la Tchéco-Slovaquie et M. Beck à M. Benès. Les journaux allemands de Pologne jouissent d'une liberté qui ne trouve, dans le Reich, aucune réciprocité, et ils en abusent pour dénaturer les faits, pousser à la haine, acclimater la phraséologie des nazis et leurs mensonges historiques. Un sénateur allemand de Pologne, chef du parti, nommé Wiesner, se répand en harangues qui, si elles étaient prononcées dans le Reich par un Polonais ou à Prague par un Tchèque, les conduiraient bien vite en prison. La tolérance à l'égard de telles pratiques et de pareils gens sans foi ni loi est simple duperie. Bref, il saute aux yeux de tout observateur que l'heure de la Pologne a sonné au cadran du nazisme hitlérien. Il était facile de le prévoir au moment où les Polonais participaient allègrement au partage de l'État tchéco-slovaque. Mais la Pologne ne se laissera pas faire. Et l'Europe aussi est réveillée.

Commencera-t-on par Dantzig ? L'organe nazi de la Ville libre annonce que la résolution est prise de réaliser la réunion de tout le territoire au Reich et qu'il appartient au Fuhrer d'en fixer la date. De fait, depuis une quinzaine de jours, les nouvelles alarmantes se multiplient ; il est vrai que souvent elles sont le lendemain reconnues fausses. Mais il est constant que des mesures militaires ont été prises par le Sénat pour militariser le territoire et « protéger les Dantzicois contre une attaque polonaise », y constituer sous le nom de milice une force qui engloberait toute la jeunesse, et pour l'armer. Des tanks et des canons ont été amenés, ce qui est contraire au statut de la Ville libre. De soi-disant « volontaires » affluent dans le territoire. La presse allemande cherche à faire croire que ce sont les

Puissances « démocratiques » qui menacent Dantzig et prétendent s'en servir pour compléter « l'encerclement » de l'innocente et pacifique Allemagne. Le croiseur *Kœnigsberg* remontera la Vistule jusqu'à Dantzig entre le 26 et le 31 août. Communication officielle a été faite de sa venue au gouvernement polonais, ce qui confirme que l'Allemagne ne conteste pas pour le moment les droits que les traités confèrent à la Pologne. Cette visite coïncidera avec l'anniversaire de la bataille de Tannenberg (27 août) ; on annonce un discours du Fuhrer à cette occasion. Sera-ce l'heure fatidique ?

Toutes portes restent ouvertes à des négociations amiables, s'il peut en être d'utiles ; mais une opération de force, même sous la forme déguisée d'un plébiscite soi-disant spontané, un acte unilatéral, entraînerait immédiatement les plus graves conséquences. Les récentes et claires déclarations des gouvernements polonais, britannique et français à ce sujet ne peuvent laisser sur ce point aucun doute. Le statut de Dantzig peut n'être pas immuable ; il ne peut pas être modifié par la seule volonté de l'une des Puissances intéressées.

AVERTISSEMENTS AUX ÉTATS TOTALITAIRES

Le 29 juin, au dîner de l'Institut royal des Affaires internationales, lord Halifax a prononcé un très beau discours qui constitue à l'adresse du Reich un avertissement précis. La presse allemande feint de s'indigner de ce qu'elle appelle l'immixtion de l'Angleterre dans les affaires de l'Europe orientale, comme si l'indépendance de tous les États d'Europe n'intéressait pas toutes les Puissances grandes ou petites. Le chef du Foreign Office énumère clairement les obligations contractées par l'Angleterre en accord avec la France : « Nous avons accepté des obligations et nous sommes prêts à en accepter plus encore, en en comprenant parfaitement les causes et les conséquences. Nous savons que, si la sécurité et l'indépendance d'autres pays disparaissaient, notre propre sécurité et notre propre indépendance seraient gravement menacées. Nous savons que, si le droit et l'ordre internationaux doivent être préservés, nous devons être préparés à combattre pour les défendre. Dans le passé, nous nous sommes toujours dressés contre toute tentative d'une seule Puissance de dominer l'Europe au détriment des libertés des autres nations, et la politique britannique ne ferait donc que suivre des traditions historiques impérieuses, si une telle tentative devait être faite

de nouveau. » Il faut que l'on sache bien à l'étranger, comme on le sait en Angleterre, « que, dans le cas d'une nouvelle agression, nous sommes résolus à faire immédiatement usage de la totalité de nos forces afin d'exécuter les engagements que nous avons pris... La Grande-Bretagne n'est pas disposée à céder aux calomnies et à la force. Ceux qui ont dit que notre nation était en décadence pourront être satisfaits d'apprendre qu'ils ont eux-mêmes trouvé le remède à une telle décadence, et le plus efficace ». Lord Halifax répond avec précision à l'accusation « d'encerclement ». « L'Allemagne s'isole elle-même, et cela complètement et avec le plus grand succès. Elle s'isole des autres pays économiquement par un système d'autarcie, politiquement par une attitude qui est une cause d'anxiété constante pour les autres nations, et dans le domaine culturel par son racisme. Lorsqu'on s'isole systématiquement des autres par ses propres actes, on ne peut blâmer que soi-même et, tant que dure cet isolement, les conséquences inévitables peuvent en être progressivement plus fortes et plus marquées. »

Ces fortes paroles ont eu, par le monde, un considérable retentissement. Elles caractérisent en quelques mots la situation de l'Europe et l'origine des maux dont souffrent les peuples. C'est par la volonté réfléchie de ses chefs que la nation allemande s'appauvrit et manque du nécessaire. C'est en vain que ces mauvais bergers, acculés dans l'impasse où ils se sont délibérément enfoncés, tentent de rejeter la responsabilité sur les autres. Personne ne croit à « l'encerclement » d'une masse telle que le Reich allemand associé à l'Italie dont le poids et les armements menacent tous les autres États et empêchent l'Europe de travailler en paix. Lord Halifax fait également justice de la revendication du *Lebensraum*, nouvelle et frappante formule dont la propagande allemande et italienne n'a pas fini de nous rebattre les oreilles et qui ne résiste pas à l'examen critique. « Il n'est pas vrai que le manque d'espace soit l'origine des difficultés inextricables où se débat l'Allemagne. » L'acquisition de nouveaux territoires ne peut faire que les aggraver. Ce fut le cas pour l'annexion de l'Autriche et de la Tchéco-Slovaquie pour des raisons d'ordre politique, raciste ou stratégique. « Le problème ne peut être résolu que par une ordonnance intérieure plus sage des affaires d'un pays et par l'ajustement et l'amélioration de ses relations avec les autres pays de l'extérieur. Les nations augmentent leur richesse et élèvent le niveau de vie de leur peuple en gagnant

la confiance de leurs voisins et en facilitant ainsi l'échange des marchandises entre eux. » Dans les conditions où elle est présentée par les Puissances de l'axe, la revendication de l'espace vital n'est qu'un prétexte à s'emparer par la force des territoires où vivent et travaillent d'autres peuples; elle s'apparente de très près à la revendication du bandit armé au coin d'un bois ; elle est plus criminelle encore quand elle aboutit, sous prétexte d'espace vital, à supprimer l'existence et l'indépendance d'un autre peuple ou d'une fraction de peuple. Derrière ces mots sonores que la propagande totalitaire excelle à propager, se cache une forme redoutable de barbarie et de banditisme international. La définition de la barbarie, n'est-ce pas l'absence de loi ?

Dans leur résolution de mettre un terme à de telles opérations de violence et d'arbitraire, la France et l'Angleterre ont avec elles tous ceux qui restent attachés à la conception romaine, chrétienne et humaine du droit et de la morale. C'est ce qu'affirme avec force ce grand honnête homme qu'est lord Halifax. Tous les problèmes, conclut-il, peuvent être discutés, mais non pas le pistolet sur la gorge et avec des gens « dont les porte-parole responsables flétrissent un pays ami sous le nom de voleur et de maître-chanteur et se complaisent à répandre chaque jour de monstrueuses calomnies ». Mais, « à l'heure actuelle, le dogme de la force barre la route à un accord ; il emplit le monde d'envie, de haine, de malfaisance et de dureté ». Il faudrait ajouter qu'il est inutile de négocier un accord quelconque avec des gouvernements pour qui aucune signature, aucun accord n'a de valeur que dans la mesure de leur commodité. Les gouvernements totalitaires se vantent de représenter la masse et d'agir dans son intérêt ; ils s'intitulent eux-mêmes les nations prolétaires, encore qu'ils écrasent chez eux le prolétariat et lui ferment la bouche ; ils revendiquent le droit au brigandage. Pour eux, le commencement de la sagesse ne peut être que la crainte d'un échec et des conséquences qu'il aurait inévitablement pour les chefs des bandes armées qui ont mis la main sur l'État et qui prétendent se confondre avec lui.

Ce discours si modéré, si net, a provoqué en Italie et en Allemagne les clameurs d'une indignation aussi violente que factice. « Discours provocateur », a dit un journal fasciste. Et l'on parle avec aigreur, des deux côtés du Brenner, de la « politique d'agression » de la France et de l'Angleterre. Ainsi sont faussées toutes les valeurs et jusqu'au sens des mots, par la passion et la rage que l'obstacle suscite chez

ceux qui nourrissent de mauvais desseins. Le 2 juillet, le Premier ministre a explicitement confirmé les déclarations du chef du Foreign Office ; il a insisté sur l'erreur mortelle que commettraient le Fuhrer et ses conseillers, s'ils s'imaginaient que l'Angleterre n'est pas disposée, si la Pologne estime ses intérêts essentiels compromis, à jeter dans la balance le poids de ses forces. Le 1er juillet, M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, a fait appeler le comte Welczeck, ambassadeur du Reich, et l'a averti, dans les termes les plus clairs, des dispositions du gouvernement de la République absolument conformes à celles de la Grande-Bretagne. Si donc l'Allemagne cherche à résoudre la question de Dantzig d'une matière unilatérale, elle connaît avec précision les conséquences qui en pourront résulter, et elle en serait entièrement responsable.

Il y aurait donc des chances pour que la guerre puisse être évitée, — car, au fond, personne ne la souhaite, ni les peuples, ni les armées, ni les dirigeants, à l'exception peut-être de quelques chefs du fascisme italien inquiets de leur avenir personnel et de quelques trublions de la IIIe Internationale, — si l'attitude de leur Parlement n'était pas de nature à laisser croire que les États-Unis ne sont pas nettement favorables aux Puissances démocratiques et si le gouvernement soviétique était moins indécis et plus alerte à faire acte de solidarité contre les États agresseurs. Pour des raisons d'ordre intérieur et de caractère électoral, la Chambre des représentants de Washington a mis en échec, à une faible majorité, le projet par lequel, sous l'inspiration du président Roosevelt, était proposée une abrogation de la loi de neutralité de 1935 et le retour au régime de neutralité défini par le droit international. C'est un épisode de la rivalité. aussi vieille que la constitution américaine, du Congrès et du Président. La politique intérieure des États-Unis ne nous concerne pas. Il faut bien cependant constater que le problème actuel n'est pas comme en 1917, de gagner une guerre, mais de la prévenir, et qu'une parole claire venue d'Amérique atteindrait ce but sans risque. L'affaire, d'ailleurs, n'est pas terminée. Le Sénat doit à son tour se prononcer et le Président n'est pas sans disposer de moyens d'influence. « C'est un bel exemple de l'impéritie des régimes parlementaires », juge l'un des meilleurs connaisseurs de la politique américaine, notre confrère Lechartier, du *Journal des Débats*.

L'ORGANISATION D'UN FRONT ORIENTAL

On doit, malgré tout, espérer que la paix sera maintenue ; mais il faut tout préparer comme si la guerre était inévitable. Si elle éclatait demain, la situation serait très différente de ce qu'elle était en 1914. Les Puissances de l'axe, depuis la Baltique et la Mer du Nord jusqu'à la Sicile, coupent en deux l'Europe. Entre les nations occidentales, France et Grande-Bretagne, plus intimement associées qu'elles ne l'ont jamais été durant la dernière guerre, et les États situés à l'est de l'axe, les communications seraient très difficiles, probablement même, durant un certain temps, impossibles, si ce n'est par de très longs détours et par quelques avions isolés. Au nord, les avenues de la Baltique sont trop faciles à défendre pour qu'une marine même supérieure en force puisse s'y aventurer. Au sud, entre la Sicile et Tripoli, entre le Dodécanèse italien et Tobrouk, petit port de la Cyrénaïque dont les Italiens ont fait un repaire de sous-marins, les distances sont assez courtes pour qu'il soit facile de gêner à tel point les communications entre le bassin occidental de la Méditerranée et le bassin oriental que, pratiquement, elles deviennent impraticables. En particulier, les transports de troupes ne seraient pas possibles sans de trop gros risques. Il est donc nécessaire que le front occidental soit mis rapidement en état de se suffire à lui-même durant un temps indéterminé.

Il est nécessaire aussi de renforcer, dès le temps de paix, le corps français d'occupation de la Syrie et du Liban. En tout cas, il apparaît indispensable d'envoyer là-bas, en résidence permanente, un officier général membre du Conseil supérieur de la guerre, chargé de préparer pendant la paix et de diriger en cas d'hostilités la coordination des forces du front oriental de concert avec le chef de l'armée anglo-égyptienne. Or, le front oriental s'étendrait de la Mer Baltique à Djibouti en passant par la Mer Noire, les Détroits turcs, la Syrie et le canal de Suez. Il s'agit de renforcer et d'organiser ce front qui sera celui que les forces allemandes et italiennes, couvertes à l'ouest par les Alpes, la neutralité suisse et la ligne Siegfried, s'efforceront d'attaquer et de disloquer. Il serait imprudent d'ajourner après le commencement des hostilités la coordination des forces appelées à coopérer sur ce vaste front qui présente certains points vulnérables. La mission qu'a remplie avec un si éclatant succès le général Weygand, à son

retour des brillantes fêtes du mariage du prince héritier de l'Iran, à Bagdad, à Ankara et à Bucarest, indique d'avance au chef qui serait envoyé dans le Levant la marche à suivre et l'œuvre à accomplir.

Ces brèves indications suffisent à mettre en lumière l'importance politique et stratégique de l'entente anglo-franco-turque dans le Proche Orient. Par les Dardanelles et le Bosphore, ou par les chemins de fer d'Anatolie, s'ouvre pour nous et se ferme pour nos ennemis une communication assurée entre la Syrie et l'Égypte d'une part, la Pologne et la Roumanie de l'autre. Les Allemands, après l'accord commercial avec Bucarest, paraissaient sur le point de prendre pied sur la Mer Noire. L'Italie, en annexant l'Albanie, a perdu d'un coup, et bien au delà, tout le terrain que sa propagande d'amitié islamique avait pu lui faire gagner. Dans les îles du Dodécanèse elle possède une base d'opérations qui inquiète les Turcs et qu'ils souhaitent de voir disparaître. Son armée de Tripolitaine, qui possède la plus forte aviation d'Afrique, semble avoir renoncé à une offensive du côté de la Tunisie où elle se heurterait à des positions trop fortes et à des troupes trop bien entraînées ; mais elle prépare visiblement une offensive soit sur le delta du Nil, le Caire et le canal de Suez, soit du côté de la Nubie, sur Ouadi-Halfa et le Moyen Nil. Dans les deux cas, il s'agirait d'entrer en liaison avec l'armée italienne d'Éthiopie et d'organiser son ravitaillement. L'Égypte qui, avec le concours de l'armée britannique, prépare sa défense à l'orée des pistes et de la route sahariennes qui la relient à la Libye italienne, vient d'envoyer son ministre des Affaires étrangères à Ankara, à Bucarest et à Sofia et se préoccupe du péril italien ; un pacte d'assistance entre la Turquie et l'Égypte serait, d'après les dernières nouvelles, en préparation.

L'assemblée d'Ankara a ratifié le 30 juin les accords signés le 23 avec M. Massigli, ambassadeur de France, dont nous avons déjà dit un mot il y a quinze jours et dont ce qui précède indique toute l'importance. On pourra rechercher plus tard pourquoi l'accord franco-turc du 4 juillet 1938 au sujet du sandjak d'Alexandrette, qui comportait une solution équitable, n'a été ni ratifié ni exécuté par la France. Pour le moment, il faut aller au plus pressé. L'accord du 30 juin, corollaire de l'accord anglo-turc, crée le front oriental sans lequel il n'y aurait, en cas de guerre, qu'un faible espoir d'arrêter l'invasion germano-italienne. Le ministre des Affaires étrangères, M. Saradjoglou, a fait, aussitôt après la ratification des accords, des déclarations qui en soulignent la valeur. « L'accord étant réalisé,

la Turquie et la France se sont serré la main dans une étreinte cordiale dont la vigueur est la garantie de cette force que toutes deux vont y puiser... J'ai un seul conseil à donner à ceux qui doutent de l'amitié turco-française : qu'ils ne cherchent jamais à vérifier la réalité de leurs doutes et à mettre à l'épreuve la solidité de cette amitié ; l'épreuve ne saurait que leur être néfaste. » C'est fort bien. Mais, de cette amitié, la France attend une première marque : c'est un traitement équitable à l'égard des populations non turques de cette belle contrée que l'on nomme maintenant le Hathay.

Au Liban, dont l'importance politique et stratégique est capitale, il est urgent de pousser rapidement l'armement de la base fortifiée et du camp retranché de Beyrouth et de munir aussi Tripoli de batteries à longue portée. M. Puaux, haut commissaire, vient de prendre en Syrie des décisions que l'on ne saurait trop louer. Sans briser l'unité syrienne, à laquelle les éléments arabes sont à juste titre attachés, des garanties très sérieuses sont accordées aux Alaouites et aux Druzes. Ils seront administrés par un *mohafez* nommé par le chef de l'État syrien, mais sur la présentation du Conseil du territoire qui le désignera au scrutin secret. Autonomie financière, Conseil élu pour six ans, organisation judiciaire autonome : telles sont les principales garanties que reçoivent les minorités compactes. La Djezireh sera, jusqu'à nouvel ordre, administrée par un délégué du haut commissaire. L'énergie éclairée de M. Puaux met fin à la politique depuis longtemps condamnée de centralisation à Damas et d'autoritarisme arbitraire du parti nationaliste syrien. En face du péril extérieur, ces mesures s'imposaient et elles seront certainement acceptées. La propagande italo-allemande a fait fiasco en Orient. Il n'en est pas moins nécessaire que la France et l'Angleterre étroitement associées surveillent de près les intrigues étrangères et les agitations ultra-nationalistes dans le monde arabe.

Enfin, il va sans dire que, pour renforcer le front oriental de la paix qui deviendrait, en cas de guerre, le front le plus exposé, les Puissances occidentales doivent pouvoir compter au moins sur la neutralité bienveillante de la Russie soviétique. Est-ce trop demander à un gouvernement qui a déclaré vouloir être au premier rang contre toute agression ?

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : ANDRÉ CHAUMEIX.

LE MOUCHARD MOUCHÉ

COMÉDIE EN UN ACTE

« La situation (de Fouché à Prague) y était décidément devenue impossible à la suite d'une assez sotte aventure. Les Thibaudeau... étaient restés les amis de la maison ; le jeune homme (Adolphe Thibaudeau) avait pensé changer la nature de ces relations ; le duc (d'Otrante) était vieux, usé, disgracié, désormais sans prestige ; la duchesse, encore jeune, charmante, aimable, désabusée peut-être de cette union contractée à l'heure où Fouché était grand et puissant. Le jeune coquebin (Adolphe Thibaudeau) vit en une intrigue galante avec la femme de ce vieil ami l'emploi d'une vie d'exil sans grandes distractions. Jusqu'où allèrent ces assiduités ? Nous l'ignorons, mais le duc ne l'ignora pas longtemps ; il fut averti... » (Louis Madelin, *Fouché*, t. II, p. 519-520.)

PERSONNAGES

FOUCHÉ, duc d'Otrante, 58 ans.
COMTE ANTOINE THIBAUDEAU, 54 ans, Français proscrit.
ADOLPHE THIBAUDEAU, son fils, 21 ans.
DURBACH, Français proscrit, républicain.
CAPITAINE PETITPAS, Français proscrit, bonapartiste.
TÉLÉMAQUE LÉVY, Alsacien, proscrit, babouviste.
SAINT-GIRONS, Français proscrit, Vénérable de la Loge de Prague.
MINET D'ARRAS, Français proscrit, ancien hébertiste.
WESTERMAN, HOFFNER } agents de la Police secrète autrichienne.
ERNESTINE.

La scène est à Karlin, faubourg de Prague (Autriche), à la fin de 1817. L'auberge du Weisser Hirsch, au bord de la Vltava (Moldau), sorte de grand refuge, aux murs en crépi de chaux et en troncs

d'arbres. Au fond, larges fenêtres doubles avec jacinthes; sous l'avancée du toit de chaume d'où coulent des stalactites, on voit au premier plan la route et, derrière, les méandres gelés du fleuve.

A gauche, avançant dans la salle, un énorme poêle de faïence, baroque, vert tendre. Pendu à un des deux gros piliers de bois soutenant le plafond, un oiseau mécanique dans une cage de Saxe. Au mur de droite, un portrait en pied de l'empereur d'Autriche; ailleurs, des bannières de sociétés, des massacres de cerfs. Pendule coucou. Sièges et trépieds de sapin. Table de campagne. Au vaisselier, verres à vin de Bohême peints et chopes d'honneur en grès.

A droite, au fond, la porte donnant sur la grand-route.

A gauche, une porte en verres cul-de-bouteille ouvrant sur la brasserie.

Au premier plan, à droite, la porte d'un petit vestiaire.

SCÈNE I

Westerman et Hoffner entrent ensemble. Ce sont les sbires classiques de la Restauration. Ils secouent leurs grosses pelisses de mouton couvertes de neige.

WESTERMAN. — Beau temps !

HOFFNER. — Temps de chien !

WESTERMAN. — Le soleil brille !

HOFFNER. — Ça sent la tempête.

WESTERMAN (se frottant joyeusement les mains). — Le père Noël approche.

HOFFNER. — Des crèches perdues comme Prague, le père Noël ne les visite pas.

WESTERMAN. — Prague est le pays du jambon et je suis heureux d'y vivre...

HOFFNER. — ...D'y vivre les pieds dans la neige.

WESTERMANN (confiant). — Il y a les traîneaux.

HOFFNER. — L'empereur d'Autriche ne m'en offre pas !

WESTERMAN. — L'honneur de servir me suffit.

HOFFNER. — Et l'honneur d'attraper une fluxion de poitrine ?

WESTERMAN. — Les frais de convoi sont payés.

HOFFNER. — Deux florins !

WESTERMAN. — Et l'indemnité à la veuve !

HOFFNER. — Peuh ! Trois cents florins.

WESTERMAN. — Grandeur du métier !

HOFFNER. — Vanité du métier !

WESTERMAN. — Soutenir les trônes ébranlés, c'est beau !

HOFFNER. — Avoir à surveiller ces Jacobins français, c'est stupide ! (Méprisant) Des réfugiés !

WESTERMAN, noblement. — Des proscrits !

HOFFNER. — La Bohême est un pays déshérité.

WESTERMAN. — La Bohême est le joyau de la couronne des Habsbourg !

HOFFNER. — ... Cette dynastie incorrigible, irréparable et insuffisante.

WESTERMAN, mettant ses mains en porte-voix. —... Cette famille bienfaisante, impériale et bénie !

HOFFNER. — M. de Metternich la conduit à sa perte.

WESTERMAN, faisant mine de monter sur une chaise pour mieux être entendu. — M. de Metternich est l'envoyé de la Providence !

HOFFNER. — Si la révolution éclate, c'est à la Sainte Alliance qu'on le devra.

WESTERMAN, s'avançant vers le public et proclamant. — La Sainte Alliance, c'est la paix !

HOFFNER, riant et redevenant naturel. — Ainsi devisent M. le commissaire Tant-mieux et M. l'inspecteur Tant-pis !

WESTERMAN, lui tapant sur l'épaule. — Oui, car la police autrichienne a deux visages...

HOFFNER. — ... L'un qui pleure et l'autre qui rit.

WESTERMAN. — ... L'un, agent provocateur, qui pousse les gens à se mettre en colère...

HOFFNER. — ... L'autre, agent de la répression, qui les coffre quand ils ont crié.

WESTERMAN. — L'un, excitateur des esprits forts.

HOFFNER. — ... L'autre, séducteur des natures faibles.

WESTERMAN. — ... Jusqu'au moment où les deux visages de la police n'en faisant plus qu'un...

HOFFNER. — ... Le propagateur des mauvaises nouvelles, déprimé par son métier, invite son collègue, l'annonciateur des victoires rassurantes, à lui remonter, verre en main, le moral.

WESTERMAN. — Bon. (Il ôte sa pelisse et fait mine de la jeter sur une chaise.)

HOFFNER. — Tu ne vas pas la laisser là pour qu'on te la prenne !

WESTERMAN. — Toujours confiant ! Où veux-tu que je la mette ?

HOFFNER. — Là, dans la resserre. (Il y pend les pelisses et revient.) Aurons-nous seulement le temps de vider un pot avant que ces révolutionnaires français, qu'on est bien bête d'accueillir à Prague, viennent dans cette souricière de banlieue se faire prendre par nous ?

WESTERMAN, regardant la pendule. — Assurément : la lettre anonyme qui dénonce les conjurés dit qu'ils se réuniront ici à trois heures.

Un temps.

HOFFNER. — Je parie que tu n'y crois pas à ce complot ? Moi, j'y crois.

WESTERMAN, riant. — Naturellement, c'est ton rôle de Cassandre salariée.

HOFFNER. — Mon vieux, voici un quart de siècle que je suis attaché à la surveillance des Français et je commence à les connaître ; j'ai filé les émigrés royalistes, puis j'ai filé les proscrits républicains et je puis t'affirmer que si les doctrines varient, les hommes sont les mêmes, avec de grosses têtes légères sous un chapeau à trois cornes, des chaussures trouées, des mines arrogantes et toujours à la bouche ces mots : « Moi, si j'étais le gouvernement... »

WESTERMAN. — ... Jusqu'au jour où ils crient : la patrie est en danger !

HOFFNER. — Alors ces vieux chevaux de retour de l'exil repassent la frontière et finissent préfets.

WESTERMAN. — Bien inoffensifs, au fond.

HOFFNER. — Allons donc ! toujours prêts à comploter.

WESTERMAN. — C'est bien l'avis du Gouverneur ; aussi a-t-il pris au sérieux la lettre anonyme.

HOFFNER. — De qui peut-elle bien venir, cette lettre anonyme ? Tu as une idée ?

WESTERMAN. — Une lettre anonyme ne peut jamais venir que d'un ami...

Ils remontent vers le fond en riant.

HOFFNER. — Une chope, monsieur l'optimiste !

WESTERMAN. — Deux chopes, monsieur le pessimiste !

Ils sortent.

SCÈNE II : ERNESTINE, Adolphe THIBAUDEAU

Ernestine est emmitouflée avec excès ; elle dissimule son visage dans une pelisse de renard rouge à col relevé très haut. La fourrure est à l'intérieur, à la moscovite, on ne l'aperçoit qu'aux parements et au col ; gros brandebourgs à ganses et à glands. Énorme bonnet d'hiver de même fourrure. Petit manchon attaché au cou. Bottes de cuir blanc. Adolphe Thibaudeau est vêtu d'une cape courte, vert russe, coiffé d'un bonnet de fourrure, et tient à la main deux paires de patins. Il est seul à porter les cheveux à la mode romantique rabattus en avant, style *Génie du Christianisme.*

Ernestine et Adolphe pénètrent dans l'auberge avec une espièglerie précautionneuse. Ernestine, qui était entrée en riant, regarde autour d'elle et se rembrunit.

ERNESTINE, d'un air dépité. — Qu'est-ce que c'est que cette cabane ?

ADOLPHE. — C'est une petite auberge fort propre, où les bourgeois de Prague viennent boire la bière et danser en été ; mais en hiver il n'y a personne.

ERNESTINE. — Personne ? Ne voyez-vous pas que c'est une tabagie ? (Elle tousse avec affectation.)

ADOLPHE. — Ça doit venir de la brasserie.

ERNESTINE, inquiète. — Une brasserie ?

ADOLPHE, la rassurant. — ... Pour rouliers. Soyez tranquille : pas un Français, à Prague, ne connaît ce lieu.

ERNESTINE, mécontente. — Et puis on gèle...

ADOLPHE. — C'est vrai. Cette année, l'hiver est si rigoureux que les hommes ont la barbe collée par leur haleine et que les bêtes sauvages se laissent approcher sans bouger.

ERNESTINE. — Je grelotte...

ADOLPHE, tendrement. — Mais vos belles joues sont toutes roses !

ERNESTINE. — C'est le froid.

ADOLPHE. — Je vais vous réchauffer, Ernestine... ah ! laissez-moi vous appeler Ernestine...

(Ernestine lui tourne le dos et s'approche du poêle.)

ADOLPHE, avec intention. — Non, vous n'avez pas besoin de ce feu...

(Il se dirige vers un petit oiseau mécanique dont la cage est pendue à une poutre.)

ERNESTINE. — Quel est cet oiseau ?

ADOLPHE. — C'est l'oiseau-polka. La polka est une danse tchèque qui court le monde sous un nom polonais.

ERNESTINE, austère. — Mon mari ne danse pas la polka.

ADOLPHE. — Il paraît que dans la langue de ce pays *pulka* veut dire moitié... parce qu'en la dansant on devient la moitié de l'âme de sa danseuse.

ERNESTINE, souriant. — C'est charmant !

(Adolphe fait marcher l'oiseau chanteur et s'incline devant Ernestine pour l'inviter à danser.

ERNESTINE. — Que vous êtes enfant !... Voilà que vous soupirez maintenant ? Eh bien, je consens à danser votre polka.

ADOLPHE. — Vous verrez, c'est très facile.

(Il lui montre le pas, puis la prend par la taille et ils dansent.)

ERNESTINE, s'arrêtant hors d'haleine. — Ah !

ADOLPHE. — Je parie que vos petits pieds, maintenant, sont brûlants dans vos bottes ; voyez, vous fondez ; il y a un lac autour de vous ; (romantique) ah ! laissez que ma bouche altérée boive à ce lac ! (Il se met à genoux.)

ERNESTINE. — Ne soyez pas ridicule, Adolphe ; levez-vous vite ; si on nous voyait ?

ADOLPHE. — Qui nous verrait ? Ne sommes-nous pas seuls ? Seuls, pour la première fois ! Ah ! ces leçons d'italien dont je me dépeignais d'avance la félicité, (rageur) ces leçons qui se passent chez vous, entre les enfants, le mari, la gouvernante, le secrétaire, les visiteurs, les valets de pied...

ERNESTINE, taquine. — Voilà une bonne idée ; reprenons notre leçon d'italien. Je m'en vais essayer de traduire notre aventure et vous corrigerez mes fautes : *Oggi, il neve.*

ADOLPHE. — *La neve...*

ERNESTINE. — *Il tempo malo...*

ADOLPHE. — *Cattivo, il tempo cattivo !*

ERNESTINE. — *Noi andiamo... patiner.* Oh ! c'est trop difficile de décrire les frimas dans la langue du pays du soleil !

ADOLPHE. — Que vous étiez belle, vos mains dans les miennes, patinant divinement sur le fleuve gelé ! Le froid va si bien aux brunes ; on dirait qu'elles vont mettre le feu

à la neige. Ah ! Ernestine, béni soit l'ouragan qui me vaut ce tête-à-tête si ardemment désiré, depuis qu'infortuné proscrit, fils d'un pair de France sans pairie, exilé en ce gothique Prague au climat horrible, j'ai vu apparaître le soleil qui, pour une fois, montait de l'occident !

ERNESTINE, moqueuse. — C'est de mon arrivée en Bohême que vous parlez ?

ADOLPHE. — Et de quoi d'autre ? Depuis lors, qu'il fait tiède et beau, et ensoleillé !

ERNESTINE, raillant. — Sur un signe de moi, les saisons sont changées !

ADOLPHE. — Parfaitement : la sinistre Bohême est devenue un lit de roses, et la déportation, une volupté. Avant vous, je me sentais mourir et j'allais pleurer seul dans les sapins de la Montagne blanche. Je lisais Ossian en regrettant Paris. Mais aujourd'hui, Paris, c'est vous, vous seule, et ce beau corsage, cet air noble, ce cœur sensible, c'est la France qui est venue vers moi. Je vis dans l'enthousiasme, dans l'ardeur.

ERNESTINE, riant. — Dans l'illusion !

ADOLPHE. — Et je trouve Prague si jolie avec ses clochers verts perçant la neige ! Sa bière est la première du monde, et ses saucisses sont plus légères qu'un bon mot. Tous les jours sont des jours de fête ; à toutes mes fenêtres, je pavoise... comme pour une victoire...

ERNESTINE. — Adolphe, vous vous prenez pour Napoléon !

ADOLPHE, tendrement. — Sans oser se croire un conquérant, ne peut-on avouer...

ERNESTINE, coquette. — Avouer quoi ?

ADOLPHE, tombant à genoux. — ... Que mon cœur jusqu'ici sans amour s'est éveillé, qu'il bat comme un fou, qu'il vous aime toujours et pour toujours !

ERNESTINE, attendrie. — Depuis toujours ? Vous avez vingt ans. Allons, taisez-vous, levez-vous ; si quelqu'un entrait !...

ADOLPHE. — Mais puisque je vous dis qu'ici nous sommes hors du monde ; nous sommes... au paradis ; avec vous, je me crois dans ces îles heureuses décrites par le navigateur Cook, où les amants jouissent des bienfaits que la nature leur verse à pleines mains, où les Otahitiens, fils de la houle...

ERNESTINE, qui ne sait pas ce que c'est. — Les Otahitiens ?

ADOLPHE, perdant la tête. — Ah ! Ernestine, je ne vous demande pas de me suivre jusqu'à Otahiti ; laissez-moi seulement vous ravir dans mes bras et vous emporter jusqu'à Vienne : Vienne, la capitale du cœur !

ERNESTINE, rêveuse. — Vienne !

ADOLPHE. — Ernestine, ne laissez pas passer l'heure de l'amour ! (Il lui prend les mains, retombe à ses pieds ; il lui embrasse les genoux. Ernestine se retourne instinctivement vers la fenêtre. A ce moment on aperçoit Fouché qui passe, au dehors, lentement.)

ERNESTINE, terrifiée. — Regardez !

ADOLPHE. — Dieu !

(Jetant autour de lui des regards affolés et avisant la porte du vestiaire). — Là !

(Il prend brusquement Ernestine par le bras, la jette et se précipite à sa suite dans le vestiaire dont il referme la porte, en poussant le verrou.)

SCÈNE III : FOUCHÉ, seul.

Fouché ôte son lourd paletot à double collet. Il est vêtu de noir, élégance sévère. Quand il a posé sur une table son chapeau haut de forme évasé, il apparaît maigre, ridé, le cheveu rougeâtre et rare. Sa vitalité et son énergie ne se révèlent que dans l'animation.

FOUCHÉ, regardant autour de lui, d'un ton amer mais alerte. — Je suis seul, ici, seul avec ma mauvaise réputation. Singulière vie ! J'étais le ministre de la Police et l'on vient de me déclarer mort civilement. Je possède Ferrières, le plus beau château de France, un château digne des banquiers Rothschild ; mais j'en suis chassé et je vis à Prague dans une moitié de palais. Je suis le plus gros propriétaire foncier du royaume et j'erre comme un tzigane, de Bruxelles à Aix-la-Chapelle, de Francfort à Dresde, et de Dresde ici ! Le faubourg Saint-Germain, qui m'accueillait quand j'étais marié à une bourgeoise, me ferme ses portes depuis que j'ai épousé une aristocrate. Le roi Louis XVIII signe au contrat de Fouché, duc d'Otrante, puis de la même encre signe l'arrêt d'exil de Fouché le régicide. (Il y a mis le temps à venger son frère !) Voilà la récompense de tant de fidélité et d'infidélités, le fruit de tant de sages dispositions et le résultat de si habiles accommodements. (Très haut.) Au total, le ténébreux Fouché, fils de la Révolution, tout seul, par tempête de neige,

dans la campagne ! (Apercevant les deux policiers qui entrent sans bruit ; bas.) Roi Lear de la police, voici tes clowns !

SCÈNE IV : FOUCHÉ, WESTERMAN et HOFFNER

FOUCHÉ. — Bonjour, messieurs !

WESTERMAN. — Monsieur, bien le bonjour ! A qui avons-nous l'honneur...

FOUCHÉ. — Peu importe... Un Français de passage...

HOFFNER. — Nous venons de Pilsen et nous allons à Prague. Mais le temps est si mauvais que...

FOUCHÉ. — ... Que vous prendrez volontiers un vin chaud ? (Appuyant.) Le vin chaud, c'est votre affaire, messieurs.

HOFFNER. — Notre affaire ? Et pourquoi ?...

FOUCHÉ. — Parce que vous êtes des policiers.

WESTERMAN. — Des policiers ?

HOFFNER. — Nous, des policiers !

FOUCHÉ, fermement. — Des policiers. Le vin chaud, c'est la boisson d'hiver de la police. La marche de la police est sûre, mais ses pieds sont souvent humides.

WESTERMAN. — Quand il gèle, tout le monde prend le vin chaud, monsieur.

FOUCHÉ, les dévisageant attentivement. — A bien d'autres traits, je reconnais en vous les policiers classiques. Tenez, à la façon dont vous vous intéressez en ce moment à la marque de mon chapeau. (Hoffner, qui regardait le fond du chapeau de Fouché, le repose précipitamment.) A votre ponctualité, insolite dans un pays où tout le monde retarde, même le régime ; au seul mot de révolution que j'ai prononcé haut, vous êtes apparus instantanément. En cette année 1817, le mot de révolution est comme la viande avariée : il fait surgir... les mouches. Il y a aussi vos gestes, tous prémédités, vos regards qui révèlent la consigne ; (ironiquement) et cette élégance, cette courtoisie où se reconnaît l'agent de la Sûreté générale.

« Et maintenant, me direz-vous, pourquoi est-ce que je vous offre à boire ? Parce que précisément je trouve en vous ces réflexes de confraternité qui, mieux que des signes d'initiation, trahissent la grande, la chère, la regrettée famille à laquelle j'ai donné le meilleur de ma vie : la police.

LES DEUX POLICIERS, d'une seule voix. — Monsieur, vous faites absolument erreur.

FOUCHÉ, hautain. — Sachez, vieux renards, que je ne me trompe jamais. (A Westerman.) Toi, tu te nommes Westerman, est-ce vrai ? La dernière fois que je te vis, c'était.. il y a quatre ans,... en juillet... le 18 ou le 19... est-ce vrai ? Je venais ici négocier l'organisation d'un conseil de régence autour du roi de Rome... D'ordre de M. de Metternich, tu m'as suivi à Vienne, est-ce vrai ? Puis tu m'as filé à Gratz, est-ce vrai ? Tu ne m'as abandonné qu'à Laybach, le 29 juillet 1813. Est-ce vrai ?

WESTERMAN. — Quel interrogatoire !

FOUCHÉ. — Mon système, c'est d'avoir peu de fiches et beaucoup de mémoire : la différence entre un commis de ministère et un homme d'État, c'est ce que ce dernier n'étale pas de papiers. Ses papiers, il n'y a que le ramoneur qui les voit. (A Hoffner.) Toi, je ne sais pas ton nom, mais je connais ta tête. Cet été, au coin de la Karlsbrücke, je me promenais avec ma femme : « L'Autriche est une nation arlequin, me disait-elle, on y entend toutes les langues, on y rencontre toutes les races. » Et je lui répondis : « Oui, en Autriche, les Affaires étrangères sont à l'Intérieur. » Je n'avais pas plus tôt prononcé ces mots (d'ailleurs fort spirituels) que tu es apparu et que tu nous a pris en filature jusqu'au Hradschin. Est-ce vrai ?

HOFFNER. — Et si c'était vrai ?

FOUCHÉ. — ...Alors tu m'avouerais ce que je sais : vous avez posé vos collets devant cette bauge de sangliers pour y prendre des jacobins et des bonapartistes prêts sans doute à assassiner le comte Decazes et à détrôner le roi Louis XVIII ?

HOFFNER, riant. — Je me rends, monsieur le Duc.

WESTERMAN, de même. — Très flatté d'avoir été reconnu par vous, monsieur le Duc.

FOUCHÉ. — A présent, mes amis, allez à la brasserie faire honneur au vin chaud et attention, pas d'impair, ne reparaissez pas ici (montrant la pendule) avant que sonnent quatre heures. (Avec intention.) A quatre heures, le rideau se lève sur un spectacle intéressant.

HOFFNER, saluant. — A vos ordres, Excellence !

WESTERMAN, même jeu. — *Zu befehl, Excellenz !*

(Les deux policiers, après avoir joint les talons, sortent par la porte de la brasserie.)

SCÈNE V : FOUCHÉ, seul, puis THIBAUDEAU.

FOUCHÉ. — Un homme qui a été fonctionnaire le demeure toute sa vie. (Disant ces mots, il s'assied à une table et sort de sa poche un papier.) Relisons notre rapport. (Il met ses lunettes et lit à haute et intelligible voix) :

« A M. le comte Decazes, ministre de la Police, à Paris.

« Comme suite à un précédent bulletin... » (relevant la tête) Je lui en ai envoyé au moins douze... il ne m'a même pas répondu... « j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que l'administration prévoyante de M. de Metternich va aujourd'hui même frapper un coup propre à calmer les Jacobins français réfugiés à Prague et à jeter l'alarme dans leurs rangs factieux... Il s'agit d'un complot tramé par eux et que la police autrichienne va découvrir grâce aux indications que j'ai pu lui communiquer... » (Cessant de lire ; ôtant ses lunettes ; avec une ironie agressive.)

... Sachez, monsieur le comte Decazes, mon ami, que depuis un quart de siècle il ne s'est jamais rien tramé sans que Fouché en soit. Ce complot-ci est de mon invention : à trois heures, les principaux réfugiés politiques vont accourir, répondant à un appel que je leur ai envoyé... sans le signer, bien entendu.

Après les avoir soigneusement compromis, je les quitte ; les sbires débouchent (montrant la porte de la brasserie) et moi, j'envoie immédiatement et par exprès à Decazes la nouvelle de ce beau coup de filet... En exil, l'important est de ne pas se laisser oublier : encore un ou deux services de cette qualité et Fouché retrouvera la faveur du roi, la fureur de ses ennemis et son portefeuille de maroquin rouge... (chaussant à nouveau ses lunettes et reprenant sa lecture) :

« ...Pour moi qui reste attaché à Sa Majesté, bien qu'injustement frappé par Elle, et qui ne désire plus que le repos du foyer et la tranquillité de ma conscience... (relevant la tête, les yeux perdus au plafond) de ma conscience... »

(Il s'interrompt, voyant entrer le comte Antoine Thibaudeau qui secoue la neige de ses habits. Antoine Thibaudeau est vêtu d'un habit gros bleu, avec bottes à revers ; il porte les cheveux poudrés.)

THIBAUDEAU, apercevant Fouché. — Toi aussi !

FOUCHÉ. — Moi aussi.

THIBAUDEAU. — Pour que tu sois ici, dans ce lieu perdu, c'est que...

FOUCHÉ. — C'est que j'ai comme toi reçu le mystérieux appel signé : Brutus. (Un silence.) Antoine Thibaudeau, nous sommes des imprudents.

THIBAUDEAU. — J'ai d'abord hésité à m'y rendre. Mais le devoir a été le plus fort. J'ai été le mandataire du peuple ; puisqu'en France les ultras égorgent le peuple, je vole à son aide. D'où que vienne l'appel, il me trouvera prêt. La Liberté a besoin de moi... me voici. (Tirant le bulletin de sa poche et lisant) :

« A ceux qui ne se contentent pas de gémir comme des femmes sur les maux de la patrie, mais qui sont résolus à donner leur vie, salut ! Trouvez-vous aujourd'hui à trois heures au *Weisser Hirsch*, faubourg de Karlin : la Liberté vous appelle. — Brutus. »

« Je me demande qui signe Brutus ? (Fouché fait un geste vague, tandis que Thibaudeau regarde sa montre.) C'est pour trois heures. Nous sommes en avance. Attendons. (Un silence.) C'est mon troisième Noël d'exil ! Je commence à m'y faire ; et toi ?

FOUCHÉ. — Moi, cher ami, je regrette le temps passé ; je le regrette jusqu'en ses plus mauvais moments. Rappelle-toi, quand nous siégions ensemble à la Convention et que tu vins m'avertir qu'il ne me restait que quelques heures à vivre, étant sur la liste des ennemis de Robespierre... Rappelle-toi quand Bonaparte, pour mieux me témoigner son mépris, me fit sénateur et que j'en informai mon vieil ami Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône ! (Fouché lui tape sur l'épaule.) Ah ! la belle vie !

THIBAUDEAU. — An XII. Ta première disgrâce... D'ailleurs, homme extraordinaire, les disgrâces t'ont toujours mieux réussi que les grâces !

FOUCHÉ. — Oui, plus j'étais éloigné des affaires et mieux j'y travaillais.

THIBAUDEAU, d'un air malin. — Aujourd'hui même, on viendrait me dire que tu prépares quelque coup de théâtre, je n'en serais pas surpris...

FOUCHÉ, modeste. — Oh ! mon bon ami, j'ai tant de soucis : la santé de la duchesse d'Otrante m'inquiète ; elle s'ennuie ; elle se consume. Le soir, quand je dicte mes *Mémoires* à mon secrétaire, je la vois s'endormir...

THIBAUDEAU, admiratif. — Et pourtant, les *Mémoires* de Fouché, ce sera quelque chose !

FOUCHÉ, emphatique. — Oui, ce sera un pistolet chargé sur la tempe de mes contemporains.

THIBAUDEAU. — Prague est un bon lieu de recueillement pour écrire...

FOUCHÉ. — Prague est funèbre, en dépit du whist ; c'est une prison glacée pour une jeune femme de vingt-neuf ans dont les ancêtres ont régné trois siècles sur la vallée du Rhône. (Se gargarisant.) Mlle de Castellane-Majastres... (Rêveur.) Qu'elle était belle, ma fiancée, au prêche de la cathédrale d'Aix-en-Provence !

THIBAUDEAU. — Tu allais au prêche, vieux mécréant ?

FOUCHÉ. — Et j'étais heureux, malgré mon impériale disgrâce !

THIBAUDEAU. — Ta deuxième disgrâce...

FOUCHÉ. — Je n'en suis plus à les compter. Dis-moi, Thibaudeau, crois-tu que j'aie fait une folie, moi, veuf avec des enfants, en épousant une aussi jeune et jolie fille ?

THIBAUDEAU. — C'eût été folie pour un autre homme, mais avec toi... sait-on jamais ?

FOUCHÉ, avec élan, se parlant à lui-même. — Je l'ai eue parce que je l'ai voulue ; je l'ai voulue parce que je l'aimais, et je l'ai aimée parce que, ancien séminariste tombé dans la politique, je n'avais jamais pensé à l'amour.

THIBAUDEAU. — Tu aimes ? Toi si détesté...

FOUCHÉ, baissant la tête. — Moi, si détesté ; oui, j'aime. (Se redressant.) Mais j'aime aussi être détesté. L'impopularité, c'est exquis. Cela me manque ici. Il faut que je retrouve ça.

THIBAUDEAU, inquiet. — Tu vas faire quelque bêtise !

FOUCHÉ, qui trouve ça drôle. — Fouché, une bêtise !

THIBAUDEAU. — Joseph, tu veux redevenir ministre de la Police.

FOUCHÉ, rêvant. — La police, ah ! c'est une drogue aux très subtils effets ; qui y a touché une fois ne saurait s'en passer. La police est partout, entend tout, touche à tout, peut tout...

THIBAUDEAU. — ... Évidemment, pour un ministre de la Police marié, c'est la sécurité ! Comment le tromper ? Les fiacres sont ses écouteurs, les diligences ses confidentes, le

cabinet particulier son espion, le Bois de Meudon son complice...

FOUCHÉ, lui jetant un regard sévère. — La police s'arrête où la vertu commence.

THIBAUDEAU, confus. — Assurément.

FOUCHÉ, continuant. — La police traverse tous les régimes comme un axe de fer. Les dynasties abdiquent, les armées se débandent, les marines sombrent, elle seule reste intacte, car ses frontières sont indécises... et même absolument indéfinissables quand il s'agit de la Sûreté générale.

THIBAUDEAU. — C'est une puissance, soit, mais bien méprisée : pour ne pas la nommer, le français a trente-trois euphémismes.

FOUCHÉ, sarcastique. — Et après ? Les dieux aussi, les dieux terribles, on n'osait pas prononcer leur nom. La police est immense, car elle est ce que chacun a à se reprocher ; la police, c'est la conscience mise en dossiers. Tout lui obéit, tout est à sa solde, les acclamations comme les sifflets, les Auvergnats porteurs d'eau comme les princesses... Moi, je payais jusqu'à l'impératrice Joséphine. (Légèrement.) Ma fortune était illimitée, car elle sortait de ces illimités abîmes que sont le jeu et la débauche. Ah ! qu'on me rende les redevances des tripots ou la dîme des maisons de tolérance et tu me verras soulever le monde !

(Thibaudeau éclate de rire et remonte vers la fenêtre.)

SCÈNE VI : THIBAUDEAU, FOUCHÉ, puis Télémaque LÉVY, le capitaine PETITPAS, MINET D'ARRAS, SAINT-GIRONS, et enfin DURBACH.

THIBAUDEAU, à la fenêtre, regardant passer un à un les réfugiés. — Oh ! oh ! Télémaque Lévy...

FOUCHÉ. — Le dernier disciple de Babeuf, exilé par mes soins en 1815...

THIBAUDEAU, de même. — ... Suivi de Petitpas...

FOUCHÉ. — ... Hussard mis à pied par Waterloo.

THIBAUDEAU. — Voici Minet d'Arras...

FOUCHÉ. — ... Sans-culotte échappé aux charrettes de Thermidor, mais non à mes mouchards.

THIBAUDEAU. — ... Et Saint-Girons, ma foi !

FOUCHÉ. — ... Vénérable de la Loge de Prague.

THIBAUDEAU. — Un babouviste, un hébertiste, un bonapartiste, un franc-maçon et (montrant Fouché et lui-même) deux conventionnels : drôle d'assemblage !

FOUCHÉ, avec naturel. — Et ils ne s'adressent pas la parole ; tous brouillés. C'est la colonie française type.

(Il remonte son col, enfonce son chapeau et va s'asseoir derrière le poêle, dos à la salle.)

PETITPAS, entrant. — Nom de nom, quel temps ! Au moins, à Moscou, il y avait l'incendie ! (A Thibaudeau.) Bonjour, monsieur le comte. (Entre Télémaque Lévy. Petitpas lui jetant un regard de défi.) Et vive l'Empereur !

TÉLÉMAQUE LÉVY, poliment, d'une voix douce. — Mort au tyran !

(Saint-Girons entre, va à Petitpas et lui serre la main.)

PETITPAS. — Ne me chatouillez pas la paume, je ne suis pas encore de votre Loge.

(La porte s'ouvre. Minet d'Arras se glisse.)

MINET D'ARRAS, à voix basse, très conspirateur. — Salut, citoyens !

PETITPAS. — Vive l'Empereur !

MINET D'ARRAS, subitement agressif à Petitpas, très fort. — Et moi, général Moustache, je crie : Vive l'égalité !

THIBAUDEAU. — Messieurs, messieurs, il y a un cri qui va vous mettre tous d'accord : Vive la France !

TOUS. — Vive la France !

FOUCHÉ, se retournant et se levant. — Présent !

(Stupéfaction générale.)

PETITPAS. — Fouché !

SAINT-GIRONS, ironique. — C'est toi, la France ?

FOUCHÉ. — A l'étranger, tout Français est la France.

PETITPAS. — Tout *bon* Français.

THIBAUDEAU. — Voyons, monsieur...

PETITPAS. — Je ne suis pas monsieur, je suis le capitaine de cavalerie Petitpas et (montrant Fouché) je ne veux pas connaître cet homme-là !

(Thibaudeau prend Minet d'Arras par le bras et lui parle bas.)

MINET D'ARRAS, s'avançant vers Fouché. — Monsieur Fouché, je vous tends la main, parce que M. Thibaudeau me le demande, mais je ne vous estime pas.

FOUCHÉ. — Et moi, monsieur, je vous la serre, étant d'un naturel insensible aux outrages.

TÉLÉMAQUE LÉVY, s'avançant et se présentant. — Télémaque Lévy, ami du genre humain...

FOUCHÉ. — Vous n'êtes pas difficile dans le choix de vos relations.

(Entre Durbach très affairé.)

DURBACH. — Messieurs, salut ! (Regardant à la ronde.) Convoqués ? Comme moi ? C'est donc un complot ?

THIBAUDEAU, gravement. — C'est une conspiration.

DURBACH, apercevant Fouché. — Fouché en est ? C'est un guet-apens...

(Tous rient.)

THIBAUDEAU. — Voyons, Durbach, l'exil est une trêve, faisons la paix.

PETITPAS, montrant Fouché. — Avec celui-là, jamais ! Il a trahi l'Empereur !

DURBACH, riant. — Il nous a tous trahis, il nous a tous jetés par-dessus bord, il nous a tous sacrifiés à sa fortune !

THIBAUDEAU. — Je t'en prie...

DURBACH. — Toi tout le premier, mon vieux camarade de la Convention. Tu es incorrigible ; Fouché est ton grand homme ; il a beau te rouler dans la farine, tu le gobes toujours.

SAINT-GIRONS. — Mais enfin, qui a eu l'idée de nous convoquer avec Fouché ?

FOUCHÉ, avec calme. — C'est moi.

(Stupéfaction. Rumeurs).

THIBAUDEAU, scandalisé. — Tu as signé Brutus !

TÉLÉMAQUE LÉVY. — Après une faillite, on change toujours de nom.

PETITPAS, furieux, se dirigeant vers la porte. — Il se moque de nous !

SAINT-GIRONS, sarcastique. — C'est pour nous demander pardon que tu nous as réunis ?

DURBACH. — Une confession publique de Fouché ! Prenons des chaises ; il y en a pour un bout de temps.

FOUCHÉ. — Parfaitement. C'est Fouché lui-même qui vous a appelés. Messieurs, écoutez-moi : vous n'avez qu'un trait commun, c'est que vous vous croyez tous mes victimes. Pour la première fois je vais me justifier. Pourquoi ai-je

abandonné l'empereur Napoléon et passé aux Bourbons ? Pour vous protéger, vous, les fils de la Révolution, contre la fureur des royalistes ; pourquoi moi, régicide de Louis XVI, ai-je accepté de diriger la police de Louis XVIII ? Parce qu'ainsi je pouvais sauver mes frères.

DURBACH, ricanant. — Les sauver en leur mettant la tête sous l'eau !

FOUCHÉ. — Les sauver, oui, Durbach, oui, Saint-Girons, en me donnant l'air de les perdre. Combien d'amis ai-je emprisonnés à Lyon, pour les arracher à la guillotine ?

DURBACH. — Tu les mitraillais, Fouché de Nantes, pour les empêcher d'avoir la tête tranchée.

FOUCHÉ. — Que de vieux camarades exilés pour les tirer des griffes du Premier Consul !

DURBACH. — Ce sont les Chouans que tu tirais des griffes du Premier Consul, traître, car tu t'entendais à ménager le noble Faubourg !

FOUCHÉ. — Et j'en ai été puni ; il n'est pires ingrats que les gens du monde. L'ingratitude est la seule vertu qu'ils pratiquent sans frivolité ! (Soudain serrant les poings avec fureur.) Quand je pense à ce que m'a fait Decazes, ce policier de vaudeville, ce valet de chambre... de la Chambre introuvable, ce Don Juan de Lot-et-Garonne ! Moi qui ai tordu le cou à Robespierre, étranglé Napoléon, j'ai pu voir, sans en mourir, ce Decazes me voler ma place, ce mauvais petit chien, nourri par moi, m'aboyer aux jambes ! (Fouché s'arrête et s'éponge le front.)

THIBAUDEAU, admiratif. — Il est magnifique !

TÉLÉMAQUE LEVY, étonné. — Il est sincère...

PETITPAS. — ... Pour la première fois.

MINET D'ARRAS, sérieusement. — Il hait Decazes, alors c'est différent ; nous pourrions peut-être marcher avec lui, Fouché n'a jamais raté une vengeance.

SAINT-GIRONS, ébranlé. — Ça, c'est vrai...

DURBACH, méprisant. — Fouché baisse, il s'est mis en colère.

FOUCHÉ, redevenu impassible. — Messieurs, nous avons tous un seul et même désir : rentrer en France avec les honneurs de la guerre. Qui nous en ouvrira les portes ? Moi. Depuis trente ans, personne n'a pu se passer du génie de Fouché. J'ai été banni, il est vrai, mais l'empereur Alexandre continue à correspondre avec moi et le duc de Wellington me traite

d'égal à égal. Moi seul, je puis agir et frapper à découvert au bon moment. Veuillez donc m'écouter avec attention. Ce n'est pas à vous que j'apprendrai l'existence des sociétés secrètes ; vous connaissez tous la Congrégation et son œuvre néfaste. Sachez qu'un adversaire digne d'elle grandit dans l'ombre et se prépare à rendre à l'Europe la liberté : c'est la Société des patriotes européens. Elle a de puissants alliés : les *Carbonari* d'Italie, les *Philadelphes* du Nouveau Monde, les *Illuminés* d'Allemagne, les *Frères noirs* d'Angleterre. La Société a pu me faire connaître ses mots d'ordre, ses plans ; les voici : (Il étale sur la table des documents) je vous demande d'en prendre connaissance, de délibérer, de préparer votre action ; nommez votre délégué, je lui donne rendez-vous chez moi, demain soir, à sept heures. Messieurs, au revoir. (Il ouvre son habit et montre sa poitrine barrée par une écharpe tricolore.) Citoyens, nous sauverons les conquêtes de la Révolution !

THIBAUDEAU, pleurant presque. — Notre écharpe de la Convention ! Ah ! mon bon Fouché !

TOUS, électrisés. — Vive la Révolution !

(A ce cri, les deux policiers jaillissent automatiquement par la porte de la brasserie.)

SCÈNE VII : LES MÊMES, plus les POLICIERS.

HOFFNER et WESTERMAN, ensemble. — Qui a crié révolution ?

FOUCHÉ, à part, regardant la pendule qui marque trois heures et demie. — Les imbéciles ! les maladroits ! (Il se glisse, inaperçu, derrière le poêle.)

PETITPAS. — Cosaques !

(Il saisit une chaise, Hoffner se précipite sur lui. Saint-Girons prend rapidement les documents sur la table et s'apprête à les jeter au feu ; Westerman les lui arrache.)

THIBAUDEAU. — De quel droit attentez-vous à l'indépendance de réfugiés politiques ?

WESTERMAN, brandissant les papiers. — Je tiens les preuves du complot.

HOFFNER. — Vos passeports ? (Il les examine rapidement.)

WESTERMAN, à Thibaudeau. — Nom et prénoms ?

THIBAUDEAU. — Comte Antoine Thibaudeau, ancien Montagnard, président de la Convention, comte de l'Empire, Pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, auteur

des *Actes héroïques et civiques de la République française.*

HOFFNER, à Minet d'Arras. — Nom et prénoms ?

MINET D'ARRAS. — Je ne réponds pas aux valets d'un régime dont la loi n'est écrite dans aucun code.

WESTERMAN, à Durbach. — Nom et prénoms ?

DURBACH, lui tournant le dos ; à Thibaudeau. — Il y a du Fouché là-dessous...

THIBAUDEAU, agacé. — C'est ton idée fixe !

WESTERMAN, prenant Durbach par le bras. — Je dis : nom et prénoms...

DURBACH. — Vive la Révolution !

HOFFNER, à Petitpas. — Votre nom ?

PETITPAS. — M... !

HOFFNER. — Prénoms et qualités, monsieur M...

PETITPAS. — Petitpas, capitaine de hussards, six blessures, quatre évasions, douze duels.

HOFFNER. — Allons, les Français, suivez-nous tous au Hradschin.

(Ils les poussent vers la porte.)

MINET D'ARRAS, s'arrêtant. — Mais il me semble que vous en oubliez un : M. le duc d'Otrante ? Où a-t-il passé ?

PETITPAS, avançant. — Tenez, le voilà !

FOUCHÉ, se levant, très ennuyé ; à Hoffner. — Je suis à votre disposition.

LES POLICIERS, ensemble, d'un air gêné. — Nous n'avons pas d'ordre concernant M. le Duc.

DURBACH, éclatant d'un rire amer ; à Thibaudeau. — Que te disais-je ?

THIBAUDEAU, consterné. — Il nous a vendus ! encore une fois !

MINET D'ARRAS. — Par ma tête une et indivisible, j'aurais dû m'en douter !

PETITPAS. — Je suis trahi... comme l'Empereur.

TÉLÉMAQUE LÉVY. — Pends-toi, brave Judas ! (Montrant Fouché.) Voici ton maître !

DURBACH, aux policiers. — Par exemple, vous n'arrêtez pas M. le duc d'Otrante ! Mais le complot, c'est lui ! Ces papiers sont les siens ! La convocation qui nous a réunis ici est de lui ! Tenez, lisez ; nous n'avons fait que nous rendre à son invitation.

WESTERMAN, stupéfait, à Fouché. — Excellence, ce n'est pas vrai ?

DURBACH, menaçant, à Fouché. — Voyons si tu oseras nier ?
(Fouché garde le silence.)

SAINT-GIRONS. — Comme en 1810, alors ! Tu montes une conspiration de toutes pièces pour te donner le mérite de la découvrir !

DURBACH, aux policiers. — Vous veniez faire bonne pêche ici et M. le duc a attaché un hareng-saur à votre ligne !

HOFFNER, éclatant. — Monsieur le duc, mes compliments ! Je n'aurais pas fait aussi bien !

DURBACH, montrant Fouché. — Voilà un policier né. (Aux sbires.) Vous, vous n'êtes que des gendarmes !

WESTERMAN, vexé. — Messieurs, puisque tout cela n'était qu'une comédie, vous êtes libres ! Viens, Hoffner, partons !

HOFFNER. — Attends que je reprenne nos pelisses. (Il va au vestiaire et pousse la porte qui résiste.) La porte est fermée !

WESTERMAN. — Tout à l'heure, elle ne l'était pas... Il y a quelqu'un là... On nous espionnait ! (Il regarde par le trou de la serrure.)

DURBACH. — Après tout, ils vont peut-être découvrir un vrai complot !

PETITPAS. — Et nous ne nous serons pas dérangés pour rien.

WESTERMAN, à Hoffner. — Enfonce la porte !
(Hoffner enfonce la porte, risque un œil dans le fond.)

HOFFNER. — Sortez de là, vous deux !
(Adolphe apparaît à la porte, tout penaud.)

THIBAUDEAU. — Adolphe, mon fils !

ADOLPHE. — Messieurs, je vous en supplie... L'honneur d'une femme...

TOUS. — D'une femme ?

HOFFNER, exaspéré. — En voilà assez ! Nous sommes la police. L'honneur des particuliers ne nous regarde pas.

ADOLPHE, suppliant. — ... D'une dame...

WESTERMANN, à Hoffner. — Fais-la entrer, il y a trop d'hommes ici !

ADOLPHE, essayant de barrer la route au policier. — Je vous jure que c'est impossible !

(Hoffner le bouscule, s'engouffre dans le vestiaire et reparaît tirant par la main Ernestine qui se cache la figure derrière son grand manchon.)

HOFFNER, brutalement. — Bas le manchon !

PETITPAS, s'avançant, d'un ton menaçant. — Polis avec les dames, vous autres !

(Westerman fait tomber le manchon d'un coup sec et reconnaissant Ernestine recule, consterné.)

FOUCHÉ. — Ernestine !

THIBAUDEAU, à son fils. — Malheureux, qu'as-tu fait ?

PETITPAS. — Peste ! la jolie fille !

MINET D'ARRAS, bas. — Taisez-vous donc, capitaine !

PETITPAS. — J'aimerais mieux l'avoir dans mon lit que le tonnerre !

MINET D'ARRAS. — Sacrédié, je vous dis de vous taire !

PETITPAS. — Hé, hé ! il me semble qu'elle vous intéresse, la belle ? Dites-nous son nom, au moins.

DURBACH, d'une voix forte. — Si vous voulez savoir qui elle est, regardez Fouché.

PETITPAS, commençant à comprendre. — Pas possible... ce serait ?...

DURBACH. — La duchesse d'Otrante, oui... et avec le fils Thibaudeau !

PETITPAS. — Tous Français, alors ! (Éclatant de rire.) C'est un désastre national !

DURBACH. — C'est la fin de Fouché : né coiffé, mort coiffé !

SAINT-GIRONS. — Moralité : le mouchard mouché.

TÉLÉMAQUE LÉVY. — Tu vois, athée, qu'il y a un Dieu !

FOUCHÉ, sortant de sa stupeur. — Mon foyer... (touchant sa poitrine), ma lettre à Decazes... tout est perdu ! (A sa femme, d'une voix basse et sifflante.) Je suis trahi, assassiné par vous, vous que j'avais prise si pauvre et qui me deviez tout.

ERNESTINE, avec fierté. — Monsieur, je n'ignore pas que vous n'écoutez jamais que vous-même, mais cette fois, vous m'écouterez, moi ; j'ai été imprudente de m'être réfugiée dans cette cabane avec mon cavalier ; j'ai été sotte, vous apercevant, de prendre peur et de me cacher. Mais c'est tout ; je n'ai rien d'autre à me reprocher. Je vous demande pardon d'avoir perdu la tête, non d'avoir perdu l'honneur. Il est intact. Veuillez, monsieur, m'offrir la main pour me conduire à mon traîneau.

DURBACH, s'avançant. — Le voilà, celui qui a berné tous les régimes, et maintenant...

FOUCHÉ, l'entendant, se ressaisit et dit très haut, d'un air gracieux, à sa femme, en lui tendant la main. — Je vous remercie, ma chère Ernestine, d'avoir fait naître une occasion de causer à huis clos avec ce jeune homme, comme je vous l'avais demandé. Mon traîneau vous ramènera à la maison ; ayez la bonté de me le renvoyer au plus tôt.

(La duchesse sort avec dignité, accompagnée jusqu'à la porte par Fouché.)

FOUCHÉ, revenant, à Adolphe. — Mon jeune ami, vous êtes un garçon distingué. En des temps meilleurs, vous eussiez fait un bon sous-préfet, mais c'est tout : ma fille n'a que quinze ans : je la réserve pour de plus hauts destins. La duchesse vous l'a dit (solennel) : vous n'aurez pas ma fille.

THIBAUDEAU. — Sa fille ?

ADOLPHE. — Votre fille ?

FOUCHÉ, au comte Thibaudeau, avec une tristesse majestueuse. — Mon cher ami, veux-tu me rendre le service de faire comprendre à ton fils que ses visites chez nous ne sont plus de saison ?

THIBAUDEAU, maladroit. — Joseph, je te comprends... après ce qui s'est passé...

FOUCHÉ, très ferme, lui coupant la parole. — Il n'aura-pas-ma-fille.

THIBAUDEAU, à Adolphe. — Viens, mon fils, ta mère te consolera.

(Thibaudeau sort, entraînant les Français et suivi par les policiers. Fouché les regarde sortir. Puis son visage se crispe.)

FOUCHÉ, avec mépris. — Ces Autrichiens, quelle police !

RIDEAU

PAUL MORAND.

SI LA GUERRE ÉCLATAIT

II [1]

LA DÉFENSE AÉRIENNE DE LA FRANCE

Le péril aérien n'est pas une nouveauté. Au cours de la dernière guerre, la possibilité d'un bombardement de ce genre, bien que ses résultats fussent alors bien minimes, frappait déjà vivement les imaginations. Danger et crainte se sont depuis lors largement amplifiés.

Pendant longtemps cependant, sans nier l'utilité de l'organisation d'une défense anti-aérienne sérieuse, les pouvoirs publics se sont renfermés dans l'inaction, par crainte, disait-on, d'alarmer les populations ! Puis soudain les perspectives d'un nouveau drame ont modifié l'atmosphère. Les journaux ont été encombrés d'articles sur les mesures à prendre pour mettre les populations à l'abri. On ne songea plus qu'à couler des carapaces de béton, à prévoir pour les habitants des villes, grandes ou petites, un reflux massif vers les parties du pays jugées moins accessibles aux incursions aériennes ennemies. Les idées les plus saugrenues se sont vues accueillies avec faveur, et nombre de citadins ont senti éclore en eux une âme de troglodyte ou de juif errant.

Est-il possible, tout d'abord, comme on l'a envisagé, de refouler des millions d'hommes et de femmes de Paris, du Nord et de l'Est, sur le centre de la France, quitte à éloigner une partie des habitants de ces contrées vers des régions

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1939.

encore plus lointaines ? Est-il raisonnable de vider les grandes villes au profit des campagnes, d'enlever à Paris ses administrations, ses banques, les sièges sociaux de la grande industrie et du haut commerce qui se sont groupés là pour former le cerveau économique de la France ? Est-il rationnel enfin de les égailler ensuite au petit bonheur dans les départements du Centre et du Sud-Ouest ?

La répartition démographique d'une nation n'est pas un phénomène empirique, mais bien la résultante séculaire de sa vie économique et politique. En réalité, un double réseau d'intérêts, montant et descendant, s'est établi chez nous entre la capitale, les grandes villes et jusqu'aux moindres villages. Chacune de ces agglomérations joue son rôle dans l'organisation du travail, du commerce et des transports. Si telle ville possède cent mille habitants, tandis que telle autre n'en a que dix mille, c'est que les conditions générales de la production et des échanges l'exigent et nulle volonté humaine ne pourra rien y changer, tant que la situation économique elle-même ne se sera pas modifiée.

Ce réseau d'intérêts si serré est naturellement d'une sensibilité extrême. Le moindre à-coup détruit son harmonie. Chacun s'en rend compte lorsqu'éclate une grève. Si celle-ci se produit avec quelque intensité dans une ville importante, elle entraîne des répercussions inattendues sur une grande partie du territoire. Ses effets maxima sont atteints quand le sinistre se déclare à Paris.

Paris est en effet le cerveau-moteur de cet ensemble, parce que *sous l'empire du besoin* tous les organes directeurs s'y sont réunis. Les ministères y sont groupés ; les administrations, les grandes banques, les grandes industries y possèdent leurs sièges. On ne conçoit pas qu'il puisse en être autrement en temps de paix. La vie moderne exige en effet que les ministres puissent se réunir fréquemment et qu'ils soient en mesure d'appeler presque instantanément dans leurs bureaux les fonctionnaires, les banquiers, les industriels, les commerçants qu'ils ont intérêt à consulter. Ceux-ci, à leur tour, doivent pouvoir prendre contact entre eux afin de régler leurs opérations, puis, grâce à l'admirable réseau téléphonique que nous possédons, interpréter dans la France entière leurs décisions. Malgré cette centralisation à outrance, les affaires

ne sont pas faciles à mener dans le calme politique. Que deviendraient-elles le jour de la déclaration de guerre et de l'évacuation massive ?

Voit-on le Comité des forges installé en Bretagne, celui des houillères à Amiens, le Syndicat des banquiers à Bordeaux, celui du pétrole à Angers, alors que les organes du gouvernement se trouveraient eux-mêmes éparpillés dans de multiples villes ? Ceux-ci incapables de donner des ordres, ceux-là de les faire exécuter au moment même où le pays devrait produire davantage avec des usines réduites en cendres, des stocks détruits, des moyens de transport amoindris. Comment résoudre les différents problèmes qui se poseraient alors dans tous les domaines, si l'on commençait par disloquer une organisation formée au cours des siècles ?

En vérité, pour lui permettre de fonctionner, on serait amené à regrouper quelque part les organes directeurs, à reconstruire une autre capitale sur les bords de la Garonne ou de la Loire. La guerre aurait le temps d'être perdue avant son achèvement. Puisqu'on ne peut échapper à son destin, ne vaudrait-il pas mieux le subir sur place et essayer de se protéger ?

Même si l'exode massif de Paris était décidé, beaucoup de ses habitants resteraient en effet dans la capitale. Un grand nombre de citoyens, obéissant à la nouvelle loi sur la Défense nationale, y serait maintenu pour assurer les services de la voirie, de la police, de la santé ou de la défense passive. Les transports en commun pourraient être réduits, mais non supprimés. Le grand central téléphonique, qui constitue le cœur même du pays, devrait, sous peine d'arrêter toutes les communications nationales, continuer à fonctionner jusqu'au moment où de nouveaux centraux, répondant à la nouvelle organisation de la vie française, seraient en mesure de le remplacer en province. N'oublions pas que des mois seraient nécessaires pour mener à bien une pareille tâche, puisque le simple transfert des organes téléphoniques du G. Q. G. en 1918 réclamait déjà plusieurs semaines de travail.

Il faudrait d'ailleurs des charpentiers, des maçons, en réalité tous les corps de métiers, non pas pour réparer les maisons atteintes par les bombardements ennemis, mais simplement pour les empêcher de s'effondrer sur la tête des

passants. Qui, par ailleurs, garderait les immeubles si les concierges disparaissaient ? La troupe et la police auraient bien d'autres soucis. Les richesses que renferment les appartements parisiens deviendraient ainsi la proie des « mauvais garçons » qui, eux, n'hésiteraient probablement pas à rester terrés dans la capitale et sauraient profiter de l'occasion ! Une petite partie de nos richesses serait peut-être détruite par le feu de l'ennemi, le reste en tout cas serait sûrement volé. Voilà la perspective qu'on nous offre !

Et pendant ce temps-là, que se passerait-il en province ? L'exode des populations du Nord ou de l'Est sur celles du Centre, le reflux du Centre sur le Midi créeraient aux préfets des problèmes insolubles de logement d'abord, d'alimentation ensuite, de travail enfin.

Il y aurait pléthore de main-d'œuvre là où le besoin ne s'en ferait pas sentir, et carence absolue ailleurs. L'organisation du travail, déjà diminuée en France par le rappel des classes, serait lacérée en mille morceaux. Nous ne sommes plus à l'époque où les Barbares exécutaient leurs grandes migrations avec leurs femmes et un morceau de viande crue sur leurs selles. Nous vivons dans un monde où la vie même est réglée comme un mouvement d'horlogerie. La peur va-t-elle tout détraquer ? Partout ce serait la misère et la famine d'abord... les troubles sociaux et le communisme ensuite.

Tout cela parce qu'on ne veut pas se rendre compte du danger des gestes inconsidérés. On craint que les bombes de l'ennemi n'atteignent le moral des populations et on se prépare à créer un désordre qui l'atteindra encore plus sûrement. Au lieu d'élever le patriotisme du pays, on l'abaisserait au plus mauvais moment.

* * *

Il y a donc un intérêt évident à maintenir la population des villes en place, sauf en cas d'invasion terrestre. Seules, ce que l'on appelait autrefois les « bouches inutiles » devraient être évacuées. Ni le gouvernement, ni l'administration, ni les services publics, ni les organes directeurs du commerce et de l'industrie ne devraient abandonner la capitale et les grandes villes.

Pour que ce personnel puisse rester en place et travailler

utilement, le risque aérien demande à être réduit au minimum. Des mesures de défense passive doivent être prises à cet effet ; on a raison de les envisager, mais comme elles ne pourront être suffisamment développées que grâce à un travail de plusieurs années, alimenté par de nombreux milliards, on peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux prendre le problème sous un angle différent et rechercher les moyens d'empêcher les escadrilles ennemies d'atteindre les points sensibles du territoire.

C'est une idée absurde de croire que les avions de l'axe s'amuseront à déverser des tonnes de projectiles sur la moindre ville ou la plus petite usine. Dans la guerre terrestre, les chefs n'ont jamais attaqué sans motifs graves. Une attaque coûte très cher en hommes et en projectiles ; aussi, comme les approvisionnements en munitions aussi bien que les réserves de soldats ne sont pas sans limites, définissent-ils toujours leurs opérations d'après les conséquences stratégiques qu'elles sont susceptibles d'entraîner. Une attaque doit payer, et c'est pourquoi, au cours de la grande guerre, de nombreux secteurs du front sont restés inactifs souvent pendant des années entières.

La guerre aérienne n'échappe pas à ces lois générales. Bien mieux, une économie encore plus stricte doit être ici la règle, surtout pour les Puissances de l'axe qui, étant donné leurs difficultés de ravitaillement, ne sauraient gaspiller ni leur huile, ni leur essence.

D'ailleurs, l'arme aérienne ne peut se proposer que deux buts : affoler les populations civiles ou détruire les usines, les stockages et les moyens de transport intéressant sérieusement la défense nationale. Pour atteindre le premier, elle agira en masse dès le début de la guerre, en choisissant les plus grands centres, avec l'espoir de gêner la mobilisation et d'y provoquer peut-être des troubles sociaux. Le bombardement de très grandes villes, comme Paris, Lyon, Saint-Étienne, Marseille ou Lille-Roubaix-Tourcoing, serait dans cette ligne. Quant aux petites localités du Nord ou du Nord-Est, elles n'entreront certainement pas en ligne de compte et leurs habitants n'auront qu'à rester bien tranquillement chez eux où, seule une bombe égarée pourra parfois venir troubler leur quiétude.

Les raids d'épouvante ne continueront probablement d'ailleurs pas très longtemps. Les populations s'habituent aux bombardements comme les troupes terrestres s'aguerrissent contre les actions d'artillerie, si denses qu'elles soient. L'effet moral ne se produit plus. Quant à l'incendie du Louvre ou du château de Versailles, il serait bien plutôt de nature à provoquer une indignation mondiale qu'à réduire la force de résistance des populations.

Tous les efforts aériens de l'ennemi se concentreront alors sur les usines, les docks, les ports, les grands centres ferroviaires, etc..., qu'ils bombarderont d'ailleurs probablement dès le début des opérations en vue de paralyser les fabrications de guerre, et les transports. Cette forme d'action-là durera autant que la guerre.

Pour empêcher l'ennemi d'atteindre le but utilitaire qu'il se propose ainsi, que vaudra la protection passive dont on fait aujourd'hui si grand cas ? Pas grand chose. L'installation dans des cavernes ou sous béton des dépôts de matières précieuses, tels que le benzol, l'alcool ou les dérivés du pétrole coûtera de nombreux milliards sans contre-partie sérieuse. On ne pourra enterrer les hauts fourneaux, les ateliers de construction métallique, les raffineries ou le carreau des mines, mettre sous abri blindé leurs centrales ou leurs organes vitaux ! Il sera impossible de protéger les gares de chemins de fer, de couvrir les ports, les canaux ou les rivières. Toute la fortune de la France pourrait être coulée en béton sans que nos concitoyens et nos richesses fussent à l'abri.

N'y a-t-il pas d'autres moyens de s'opposer efficacement aux raids d'aviation ennemie ? C'est le problème que nous voudrions maintenant examiner.

* * *

Après la victoire de 1918, le grand État-major s'est préoccupé de mettre notre territoire à l'abri de nouvelles invasions. Il connaissait trop bien la mentalité de ses voisins pour douter de leur intention de chercher à profiter de notre plus petite faiblesse pour essayer de nouveau leurs chances. Suivant les règles classiques, nos grands chefs ont utilisé conjointement la fortification et les armes à feu de tous calibres.

Ainsi, une position défensive continue a été établie le

long de notre frontière de l'Est, « la ligne Maginot », d'une puissance sans égale, dotée de tous les perfectionnements modernes et d'un armement adéquat. Travail gigantesque qui fait le plus grand honneur à son créateur, le général Belhague, et aux savants officiers du génie et de l'artillerie qui ont été ses collaborateurs. Avec quelque raison, nous comptons bien voir la prochaine attaque ennemie se briser sur ce môle. Si, cependant, contre notre attente, certaines parties en étaient enlevées, le premier rôle passerait alors aux troupes d'opérations qui exécuteraient les contre-attaques voulues en s'appuyant éventuellement sur de nouvelles positions.

N'est-il pas possible de concevoir quelque chose d'analogue pour protéger, tout au moins partiellement, le territoire français contre l'action des flottes aériennes ennemies ?

Évidemment, dans ce domaine, l'obstacle ne saurait être de même nature ; la construction de nombreux et gigantesques pylônes est irréalisable, aussi bien du point de vue technique que du point de vue financier. Fort heureusement, on s'est souvenu de la crainte qu'éprouvaient les aviateurs au cours de la dernière guerre, quand ils attaquaient les « saucisses », de voir leurs appareils se prendre dans les câbles comme dans un véritable piège et s'abîmer au sol en vrille. On a d'abord pensé à créer des barrages locaux au-dessus de certains points très sensibles ou de certaines usines au moyen de quelques ballons réunis en sections. Nos voisins anglais ont poussé plus loin l'utilisation de ce dispositif ; ils ont décidé d'assurer entièrement la protection de Londres par ce moyen en créant, il y a quelques mois, plusieurs bataillons chargés de le mettre en action (1). Aux dernières nouvelles, en Allemagne, les régions exposées seraient également dotées de barrages de câbles soutenus tantôt par des ballons, tantôt par des cerfs-volants, suivant la violence du vent. Aujourd'hui, nous estimons qu'en France il faut aller beaucoup plus loin dans la voie qui est ainsi tracée, et nous sommes convaincus de la nécessité de créer, avant tout sur notre frontière du Nord-Est, une ligne Maginot de l'air.

Cette ligne devrait être composée, comme son aînée, d'un obstacle passif et d'une défense active.

(1) 6 000 officiers ou hommes de troupe seront affectés à cette besogne.

L'obstacle passif, c'est le ballon ou, plus exactement, le câble qu'il supporte. On établirait parallèlement à notre frontière une ligne continue de ces engins, suffisamment serrés pour que les avions ne puissent les éviter, et suffisamment élevés pour qu'ils soient incapables de les survoler. En réalité, on devrait prévoir, au kilomètre, cinq à sept ballons qui pourraient s'élever, avec un vent de vingt mètres à la seconde, à 6 000 mètres ; rien n'empêcherait par ailleurs d'accrocher un deuxième ballon au premier pour doubler le plafond. Cette ligne serait établie à une distance de la frontière telle qu'entre le moment où serait signalée l'arrivée des avions ennemis au-dessus de notre territoire et celui de leur arrivée sur la ligne, un temps suffisant s'écoulerait pour la mise en place du matériel à la hauteur voulue.

L'obstacle passif ainsi constitué serait doublé d'une organisation de feu suffisante pour démolir au passage le plus grand nombre possible d'avions. Il est probable que ceux-ci ne se jetteraient pas tête baissée sur lui, comme une volée de moineaux. Ils chercheraient à le détruire, en incendiant les ballonnets et seraient particulièrement vulnérables à ce moment parce qu'ils resteraient pendant un temps appréciable dans le champ des canons et des mitrailleuses. Ces armes devraient donc être établies de telle sorte qu'elles puissent entourer les ballons de leurs feux. Il n'est pas douteux que, pour franchir une ligne continue ainsi constituée, les escadres ennemies devraient consentir des pertes sérieuses, quelle que soit la tactique adoptée.

Nous rappelions tout à l'heure que, dans la guerre terrestre, on prévoyait, à un moment donné, l'entrée en action des grandes unités de réserve pour refouler les forces ennemies qui auraient conquis certains secteurs fortifiés. La manœuvre doit, en effet, toujours accompagner la défense sur place.

Cette règle tactique s'applique au domaine de l'air comme à tous ceux où s'exerce l'art militaire. Les escadrilles ennemies qui auraient forcé la ligne des ballonnets seraient assez désunies ; leur moral se trouverait atteint par les pertes subies ; elles seraient mûres pour la contre-attaque. Nos escadrilles de chasse, toutes fraîches, interviendraient par conséquent dans des conditions particulièrement favorables.

Ce sont des avions rapides, puissamment armés, décollant

en chandelle, qui devraient accomplir cette besogne. Leur rayon d'action très limité ne les obligerait pas à emporter un tonnage encombrant d'essence ; ils pourraient donc être très légers, d'une construction facile et d'un prix de revient assez faible. Depuis quelque temps, le ministre de l'Air semble s'être préoccupé de cette action éventuelle de contre-attaque. Le nombre des escadrilles aptes à la mener à bien devrait en tout cas être considérablement augmenté.

C'est seulement après avoir essuyé ces deux actions successives que les escadres de bombardement ennemies se présenteraient sur leurs objectifs. Elles arriveraient bien diminuées !

Si Paris possédait par surcroît, comme Londres, une organisation défensive puissante par ballonnets, canons modernes et mitrailleuses à tir rapide, il ne semble pas douteux, au vu des renseignements venus d'Espagne, que les escadres ennemies subiraient de nouvelles et très douloureuses pertes. Les dégâts qu'elles commettraient dans la capitale seraient, de ce fait, tout autres que ceux qu'on envisage aujourd'hui. Si les grandes usines du Nord, celles de la Basse-Seine voyaient étendre parallèlement les moyens de défense propres dont elles sont déjà dotées, la France posséderait une protection aérienne de valeur analogue à sa défense terrestre. Au retour, les avions ennemis repasseront l'organisation frontière et y subiront de nouvelles pertes.

Le coût de l'opération ne serait pas très élevé. On évalue à 80 000 francs le prix d'un ballon avec matériel d'ascension ; l'installation de 3 000 engins de cette nature sur un front de 500 kilomètres reviendrait donc à 240 millions environ ; l'armement par canons et mitrailleuses serait sans doute beaucoup plus coûteux, mais le total, en tout cas, serait bien minime en comparaison des dépenses actuellement envisagées pour la défense passive.

Les résultats à escompter d'une pareille organisation sont tels pour le maintien du moral de la nation et la continuation de son travail industriel en temps de guerre que sa réalisation s'impose sans le moindre retard.

BERNARD SERRIGNY.

DICTATURE OU LIBERTÉ

III[1]

LE PROBLÈME POLITIQUE

Je me propose d'examiner ici successivement la conception de l'État totalitaire et de l'État libéral.

Lorsqu'on parle de l'État totalitaire, il est bon de faire tout d'abord une réserve. Chaque dictature est en effet modelée, dans son principe et son action, sur la nature du pays et le tempérament du dictateur. Il y a donc entre les divers États totalitaires des nuances appréciables sur lesquelles je reviendrai plus loin, mais leurs caractères communs dépassent de beaucoup leurs divergences et il est facile d'en dégager les traits essentiels.

ROLE DE L'ÉTAT TOTALITAIRE

L'État est Dieu, ou tout au moins l'État est une idole. Devant lui doivent s'incliner tous les individus et toutes les collectivités. Il est le maître des corps et des cerveaux. Il n'y a qu'un droit, celui de l'État, qu'un parti, le « Parti ». L'État commande dans tous les domaines, il ne supporte aucun contrôle, ni dans la politique étrangère, ni dans la politique intérieure, ni dans la conduite de l'armée. Il n'admet pas d'opposition. Quiconque formule une critique est un traître, quiconque cherche à se renseigner sur des questions qui ne lui sont pas posées est un espion.

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai et 15 juin.

L'État est le souverain maître de l'économie, qu'il ordonne et dirige en vue de son programme de politique intérieure et de politique étrangère. Pour avoir le maximum d'autorité à l'intérieur, il est planiste, et pour avoir le maximum d'autorité à l'extérieur, il est autarcique. Il tient en main la production et le commerce, l'approvisionnement en matières premières, les échanges, le mouvement des monnaies, l'exportation ou l'importation de la main-d'œuvre. Il dispense le crédit, fixe les prix de vente, la marge des bénéfices. Il assigne à chacun sa tâche, son emploi, son salaire. Il intervient dans la vie privée des citoyens qui ne sont plus que des assujettis ; il règle les naissances, préconise le mariage ou l'union libre. Il détache l'individu de la famille dès sa première enfance, prend en main son instruction et son éducation et lui impose le conformisme de la pensée. En un mot, l'État est l'ordonnateur et le dispensateur de tous les éléments de l'activité humaine : richesse, travail, loisirs, culture et morale. J'aurai l'occasion de revenir par la suite sur quelques-uns de ces points, lorsque j'examinerai le problème spirituel.

La tâche essentielle de l'État totalitaire est de se défendre contre les forces qui lui sont hostiles et qui sont principalement les suivantes :

Les dissidents, c'est-à-dire les citoyens qui se permettent d'avoir des idées politiques, sinon opposées à celles du Parti, du moins différentes de la doctrine officielle ;

Les vieux, c'est-à-dire les hommes qui ont connu la liberté et qui restent attachés aux anciennes formes de la vie sociale et de la vie familiale ;

Les persécutés, qui guettent dans la structure gouvernementale la fissure qui leur permettra de retrouver leur place et de reprendre leur influence. Ce sont, en U. R. S. S., les trotzkistes et les koulaks, en Allemagne les marxistes, les Juifs, les Tchéco-Slovaques et une partie des Autrichiens, en Italie, les exilés, les socialistes et les Juifs ;

Les associations, qui peuvent prêter aux individus, trop faibles pour se défendre isolément, un moyen de résistance sérieuse à la pression de l'État. C'est le cas de la famille, de la société anonyme, du syndicat. L'État a peur des revendications ouvrières, il prohibe la grève et, suivant les cas,

il interdit le syndicat ou il le rend obligatoire en l'assujettissant au parti. C'est le cas de l'U. R. S. S., de l'Allemagne et de l'Italie. « Les dirigeants syndicalistes, écrit Rossoni, créateur du corporatisme italien, doivent rester ce qu'ils sont, des chemises noires déléguées par le parti pour diriger les syndicats. »

La religion, enfin, qui dispute à l'État totalitaire le domaine de la pensée, de la morale et de l'éducation.

ORGANISATION DE LA DICTATURE

Le dictateur. — C'est à tort que l'on donne le nom de dictateur au chef de l'État totalitaire moderne. La dictature romaine était un mode de gouvernement soigneusement organisé à l'avance en prévision des temps de crise. Le dictateur recevait, pour une durée maximum de six mois, les pleins pouvoirs ; mais ces pouvoirs étaient eux-mêmes limités par ceux du chef de l'armée, qui était son adjoint, et par l'obligation d'obtenir l'accord du Sénat pour toucher au Trésor public. Le dictateur moderne s'apparente beaucoup plus au tyran grec, réunissant tous les pouvoirs, sans contrôle ni limite de durée. S'il laisse parfois subsister une façade de parlement, c'est à condition que celui-ci abdique toute indépendance.

En U. R. S. S., la constitution prévoit un système électoral assez libéral, mais, en fait, il n'y a pour chaque siège qu'un candidat unique désigné à l'unanimité d'après la consigne du parti et, malgré le nombre important des malades et des absents, on constate que le chiffre des votants atteint parfois près de 100 pour 100. En Italie, le Sénat est nommé par le dictateur et la Chambre n'a pas de pouvoirs. En 1934, après un exposé du Duce, le président de la Chambre Ciano, père du ministre actuel des Affaires étrangères, avant de lever la séance, déclare : « Cette Chambre sera, avec une parfaite discipline, un organisme compréhensif, dévoué aux ordres du chef, tant qu'il estimera bon de la faire vivre. »

En Allemagne, le Reichstag n'a d'autre fonction que celle de servir d'auditoire à Hitler à l'occasion de ses discours les plus retentissants.

En dehors du travail considérable qu'accomplit le dicta-

teur, puisqu'il exerce tous les pouvoirs dans tous les domaines, il doit également soigner sa propre popularité et organiser sa mise en scène. Chacun s'y emploie selon son tempérament et ses moyens.

Mussolini soigne sa tenue ; il monte à cheval, il saute les marches des escaliers, il montre ses biceps et fauche le blé, le torse nu. Il étudie ses photographies, tantôt souriant, tantôt menaçant ; chaque attitude est spectaculaire.

Hitler est une force de la nature ou, comme on l'a dit, « un fauve dans la forêt ». Il aime la solitude, l'alimentation frugale et végétarienne. Après sa première entrevue avec Mussolini, un homme de lettres parisien demanda à ce dernier comment s'était passée la conversation ; Mussolini répondit : « On ne parle pas avec un fou. » Quelque temps après, devant un homme d'État étranger il le traitait de « polichinelle ». Jugements sommaires et que sans doute le Duce a revisés depuis lors !

Il y a, dans l'attitude du Fuhrer, une part de véritable mysticisme, de certitude en soi-même, de confiance en l'aide de Dieu, le tout complété par la conviction que, devant mourir jeune, il doit réaliser en très peu d'années un grand destin. Cette croyance profonde dans sa mission se trouve renforcée par la mise en scène qu'il adopte vis-à-vis de ses interlocuteurs. Il les laisse parler pendant un quart d'heure ou vingt minutes sans ouvrir la bouche, les yeux fixes, ayant l'air d'invoquer Dieu et d'entendre des voix ; puis, brusquement, il se met à parler et dès lors l'interlocuteur n'a plus la possibilité de placer un mot ; son verbe est violent et irrésistible. Lorsqu'il s'adresse au peuple, ses harangues, longues et passionnées, fascinent les foules qui, dans un délire hystérique, acclament en lui l'incarnation du dieu allemand.

La flatterie des partisans s'exerce sans limite en faveur du dictateur. Il est le seul, le vrai, l'unique. Lorsqu'il parle ou se montre en public, l'enthousiasme est organisé par une police nombreuse, visible ou dissimulée, de même qu'aux enterrements, dans certaines régions de l'Europe centrale ou d'Orient, des pleureuses renforcent le deuil des assistants en poussant des hurlements de douleur. Récemment, à la fête d'Hitler, on a vu des cortèges défiler dans les rues por-

tant, comme une relique, le portrait du Führer entouré de cierges.

Les collaborateurs. — Le dictateur emploie simultanément des collaborateurs officiels et officieux. Les collaborateurs officiels, ministres et hauts fonctionnaires, sont aux ordres du chef et s'abstiennent généralement de toute critique, même si, dans leur for intérieur, ils n'approuvent pas ses décisions. A la moindre opposition, ils sont mis à la retraite, déplacés ou révoqués. Nous en avons vu de nombreux exemples dans le haut personnel de la Reichswehr et de l'État-major de l'U. R. S. S.

La plupart de ces collaborateurs restent peu de temps en place, soit que le dictateur soit mécontent d'eux, soit plus souvent qu'il craigne leur influence croissante. Personne ne doit être populaire dans une dictature, hors le dictateur.

Je ne parle pas de l'U. R. S. S. où presque tous les fondateurs du régime, commissaires du peuple, généraux et ambassadeurs ont été fusillés, déportés ou, pour le moins, ont disparu sans laisser de traces.

Nous assistons au même mouvement en Allemagne. Après s'être débarrassé de Rœhm et de von Schleicher, dans la journée sanglante du 30 juin 1934, on a vu Hitler renvoyer successivement Wirth et von Neurath, reléguer von Papen dans des fonctions de seconde zone et débarquer enfin Schacht, qui dirigea contre vents et marées les finances acrobatiques de l'Allemagne. Au moment des dernières fêtes de Noël, le docteur Gœbbels, l'animateur verbal du national-socialisme, chef de la Propagande, subissait une disgrâce momentanée en raison d'une vie privée un peu désordonnée. Il est d'ailleurs recommandé à la presse de mettre en évidence uniquement la personnalité du dictateur et de n'attribuer que peu de louanges aux hauts fonctionnaires et aux chefs locaux (1).

Il en est de même en Italie. Il est recommandé aux journaux de ne pas désigner les ministres par leur nom, mais par leur titre. Un beau jour, en arrivant à leur bureau, ces derniers trouvent sur leur table la lettre de démission qu'ils n'ont qu'à signer. Certains, sachant que leur mission cessera brus-

(1) Circulaire de R. Hess reproduite dans la *Deutsche Allgemeine Zeitung* du 14 novembre 1934.

quement, s'installent à l'hôtel avec une valise. Ceux qui ont eu le malheur d'être trop populaires ou d'avoir joué un rôle trop marquant dans l'organisation du régime, sont écartés, dans toute la mesure où le permet la reconnaissance officielle qu'on est parfois obligé de leur témoigner. Balbo est envoyé en Libye au lendemain de son fameux raid, Rossoni est placé sur une voie de garage à l'Agriculture, après avoir mis sur pied le système des corporations.

A côté des collaborateurs officiels, se répand l'innombrable cohorte des collaborateurs officieux. Ce sont les camarades de la première heure, ce sont les chefs ou les secrétaires des cellules du parti, ce sont même parfois des hommes que le hasard a placés sur le chemin du dictateur, qui lui ont plu et ont acquis sur lui une influence considérable.

Le rôle de ces collaborateurs est double. Ils sont chargés par le dictateur de missions personnelles qu'ils remplissent au su de tout le monde ou à l'insu de tous. Souvent ils doublent les collaborateurs officiels ; toujours ils les surveillent. Pendant plusieurs années von Ribbentrop fut l'agent personnel de la politique étrangère du Fuhrer, pendant que von Neurath était le ministre officiel des Affaires étrangères du Reich. Il y a quelques semaines, Hitler désigna un envoyé officieux, le capitaine Weideman, pour aller aux États-Unis, essayer de retourner l'opinion publique franchement hostile au régime nazi.

A Paris, le représentant personnel de Mussolini est accueilli dans tous les salons, au même titre que l'ambassadeur.

En dehors des fonctionnaires officiels des administrations publiques, Hitler a auprès de lui un aide de camp précieux en la personne de M. Lammers qui, avec une équipe de trente à quarante collaborateurs de premier ordre, soigneusement choisis, prépare pour le Fuhrer tous les dossiers qui peuvent l'intéresser sur une question quelconque, dans un pays quelconque. Le dossier contient un exposé de toutes les solutions possibles avec le détail des mesures d'exécution à prendre dans chaque cas, ainsi que des procédés utilisables pour opérer une volte-face honorable, si la décision prise se heurte à des oppositions inattendues.

LES APPUIS DE LA DICTATURE

Pour durer, tout régime totalitaire a besoin d'appuis sérieux. Citons d'abord *le parti*. C'est lui qui a amené le dictateur au pouvoir, qui le soutient, qui veille sur les administrations, décide du sort des fonctionnaires et de leur carrière, réchauffe les sentiments hésitants de la foule et surveille, dans les usines, l'enthousiasme et la fidélité des patrons et des ouvriers.

La police est, après le parti, la base essentielle du régime. Qu'elle s'appelle Guépéou ou Gestapo, son rôle est immense, ses effectifs s'accroissent sans limite, son budget dépasse en Italie un milliard de lires. La police veille à la sûreté de l'État et à celle du régime. Son service d'espionnage s'exerce au point de vue militaire aussi bien qu'au point de vue économique et industriel, sur le territoire national et à l'étranger.

La police entoure le dictateur dans tous ses déplacements. Mussolini ne sort jamais officiellement sans mobiliser 5 000 policiers. On raconte qu'allant inaugurer l'une des nouvelles villes des Marais Pontins, il s'arrête pour féliciter un brave paysan qui remue la terre avec ardeur. Il cause avec lui et lui demande s'il peut faire quelque chose en sa faveur. Le brave cultivateur hésite et, sur une nouvelle insistance du Duce, finit par lui dire : « J'aimerais bien être muté de la police de Rome à celle de Naples. »

La police a des auxiliaires partout, les enfants dans la famille, les élèves dans les écoles, des ouvriers choisis dans les usines. En U. R. S. S. sont passibles des travaux forcés, les personnes habitant avec un déserteur, si elles ne l'ont pas dénoncé. La police veille à tout, elle surveille le ministre aussi bien que l'homme de la rue. C'est pourquoi, dans les pays totalitaires, on parle à voix basse et, avant d'aborder une question importante, on jette un coup d'œil circulaire.

La milice est une organisation para-militaire dont le rôle est essentiel. Vêtus de chemises de couleur, ses membres forment une sorte de garde du corps du dictateur. Ils organisent l'enthousiasme, doublent la police officielle, contrôlent ou plutôt espionnent tous les citoyens, pénètrent dans les appartements privés, avec ou sans mandat. Leurs uniformes

et leurs armes leur donnent l'apparence de militaires, mais ils ne possèdent ni le sens de l'honneur ni le respect de la légalité. Ils sont toujours prêts pour une besogne violente.

L'armée. — La dictature ne peut pas vivre sans le soutien de l'armée. Mais celle-ci ne lui donne pas toujours son appui sans réserve et il arrive assez souvent qu'elle lui marque plutôt une opposition systématique. L'armée a sa propre hiérarchie. Elle est fière de ses officiers qui, sur les champs de bataille, ont fait preuve de courage et d'intelligence et elle leur est profondément attachée, mais les chefs militaires, qui, pour la plupart, ont été formés sous un autre régime, ne sont pas des automates ; ils ont des idées personnelles en ce qui concerne les questions militaires, ce qui est normal ; ils ont, en outre, des convictions politiques et diplomatiques. Le dictateur doit donc les convaincre ou les briser. Il cherche à faire l'un et l'autre.

En U. R. S. S., l'armée jouit d'un régime de faveur, au point de vue de la nourriture, de l'habillement et du logement. Cela n'empêche pas que les maréchaux Toukhatchevski, commandant en chef des armées russes, et Blücher, chef de l'armée d'Orient, ont été éliminés par la manière forte, Staline n'étant pas sûr de leur loyalisme. Un grand nombre d'autres généraux ont eu le même sort.

En Allemagne, après l'exécution du général von Schleicher, Hitler a fait encore à plusieurs reprises des coupes sombres dans le haut commandement.

Mussolini a écarté Balbo et il n'ignore pas que, dans le corps des officiers généraux, il y a beaucoup de chefs qui sont plus attachés à la royauté qu'au régime.

Le grand problème pour le dictateur est de faire vivre en bonne intelligence l'armée et la milice. L'armée méprise la milice. Les officiers allemands ne se sont pas gênés pour blâmer les excès des S. S. ou des S. A. au moment des atrocités antisémites.

Dès le début du régime national-socialiste, Rœhm avait formé le projet de faire disparaître la Reichswehr en la fusionnant avec la milice et en la transformant en armée prétorienne. La Reichswehr l'apprit et, comme à cette époque elle avait encore une grande puissance, elle exigea d'Hitler le sacrifice de Rœhm. Hitler s'inclina et se chargea de l'exécu-

tion. Mais il conservait, au fond de lui-même, l'idée d'arriver peu à peu à une fusion que les événements n'avaient pas permis de réaliser immédiatement.

La jeunesse. — Tandis que les vieux font presque toujours partie de l'opposition au régime révolutionnaire, les jeunes gens en sont le plus ferme soutien. Ils sont élevés pour la gloire du régime. Ils en sont les coryphées et les bénéficiaires.

La prise du pouvoir par le dictateur signifie l'élimination systématique des fonctionnaires en place et la possibilité pour les jeunes et même les adolescents d'obtenir immédiatement et sans formation spéciale des postes de choix. Cela explique l'enthousiasme initial des komsomols, des jeunesses hitlériennes et des jeunesses fascistes. La direction des kolkhoses en U. R. S. S., le commandement des camps de concentration ou des camps de travail en Allemagne, sont entre les mains de jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans.

L'exaltation du rôle de la jeunesse et les privilèges qui lui sont accordés ont beaucoup contribué au succès des régimes totalitaires à une époque où, précisément, les jeunes gens, même sérieux, travailleurs et diplômés, se trouvaient, par suite de la crise économique, dans l'impossibilité d'obtenir des emplois.

La femme. — Le rôle de la femme dans la famille est capital. C'est dire que les régimes totalitaires se préoccupent, au plus haut point, de s'assurer son concours actif, ou tout au moins sa neutralité bienveillante. Mais l'attitude de chacun des régimes totalitaires est différente, suivant qu'il estime que la famille elle-même constitue un élément essentiel du régime ou, au contraire, une cellule antagoniste dont il faut chercher à circonscrire et à diminuer l'influence.

Le bolchévisme a successivement pratiqué les deux politiques. Désireux de rompre les liens avec le passé, il a commencé par réduire le rôle de la famille. Pour cela, il a accordé à la femme une émancipation complète ; il lui a conféré la totalité des droits civils, civiques et sociaux, il en a fait l'égale de l'homme, dans tous les domaines. Il a développé chez elle le mépris du foyer et des besognes domestiques. La femme a ainsi échappé à la tyrannie masculine, qui réduisait sa tâche à la surveillance des fourneaux et à la garde des enfants. Elle est libre. Elle peut divorcer

par une simple déclaration. L'avortement est non seulement autorisé, mais recommandé.

Les résultats de ce système furent désastreux ; il fallut faire une brusque marche arrière, pour limiter l'avortement et les facilités du divorce. La réaction des femmes fut très vive et leur enthousiasme pour le régme communiste a subi de ce fait quelque déclin.

En Italie et en Allemagne, les régimes dictatoriaux ont pris une attitude différente. Tout en flattant la femme, afin de s'assurer son appui, le régime lui enseigne que son premier devoir est de lui donner des enfants qui seront les soldats de l'avenir.

En Allemagne, l'effort réalisé par la dictature est beaucoup plus complexe. Ici comme en Italie, on coupe court aux revendications d'indépendance de la femme ; on la renvoie à la maison, ce qui a pour premier effet de réduire le chômage. On n'aime pas la « garçonne » et la femme est invitée à se marier jeune. L'idéal du mariage est d'ailleurs défini de façon parfaitement claire par Hitler dans les termes suivants : « Le mariage ne doit pas être un but pour soi-même, mais doit se placer au service d'une cause plus haute, l'accroissement et le maintien de la race. » On encourage ces mariages par des prêts matrimoniaux, à condition que la femme s'engage à ne pas travailler. La législation est remaniée, de telle sorte que le divorce est pratiquement interdit lorsqu'on ne peut mettre en avant une raison de race ou de maladie héréditaire.

Mais le rôle de la femme comme soutien du régime ne s'arrête pas là. Pour lui donner la formation technique nécessaire, on l'invite à passer successivement dans « l'Association des jeunes filles », puis dans le « Service du travail », puis dans la « Ligue des femmes nationales-socialistes ». Dans ces associations, qui doivent progressivement s'étendre à la totalité des femmes, on cherche à former les futures paysannes, les jeunes filles qui tiendront la maison, lorsque la fermière travaillera elle-même à la terre, ou celles qui se chargeront des soins nécessaires aux familles nombreuses.

La femme allemande d'aujourd'hui doit être l'auxiliaire directe du gouvernement et du parti pour la réussite de leur politique économique. C'est elle qui veille à l'approvision-

nement du ménage ; elle doit réduire les achats de marchandises étrangères, éplucher les pommes de terre en limitant les déchets dans toute la mesure possible, raccommoder le linge jusqu'à son extrême limite d'usure, laver à froid les tissus de fausse laine qui ne supportent pas l'eau chaude. Chaque jour par la T. S. F., chaque semaine par des bulletins spéciaux, elle reçoit les instructions du régime.

Les classes moyennes. — C'est un fait assez curieux que les dictatures fascistes ne trouvent leur appui principal ni auprès de la classe riche, ni auprès de la classe ouvrière, mais auprès de la classe moyenne. Comment ce phénomène peut-il s'expliquer ?

En Allemagne comme en Italie, le mouvement fasciste ou national-socialiste a été un mouvement de réaction des classes moyennes contre la mystique de la dictature du prolétariat. Il est vrai que, dans cette réaction, la grande industrie et la collectivité israélite, qui devaient en être les deux principales victimes, ont accueilli avec faveur le mouvement fasciste et l'ont appuyé matériellement et moralement. Il est également vrai qu'en Italie, c'est le Roi qui a été chercher Mussolini, avec l'idée de le placer temporairement au pouvoir, en vue de rétablir l'ordre troublé par les menées communistes. Mais ce sont les classes moyennes, l'ancienne bourgeoisie ruinée par les dévaluations successives, les fonctionnaires mal payés, les officiers en demi-solde, les jeunes gens diplômés et sans emplois qui ont déclenché la révolution totalitaire anticommuniste.

Aujourd'hui, la situation a changé. La grande industrie est prisonnière du régime, les Juifs sont persécutés et le roi d'Italie n'est que toléré.

Au contraire, les classes moyennes se sont développées. Ce sont elles qui forment la bureaucratie pléthorique ; c'est pour elles que la machine tourne, elles lui sont fortement attachées.

LES MOYENS D'ACTION DE LA DICTATURE

La propagande. — Je ne répéterai pas ce que j'ai dit sur le rôle de la propagande à l'étranger, lorsque j'ai examiné le problème militaire. A l'intérieur du pays, son rôle essentiel

est de convaincre les nationaux de la supériorité du système totalitaire, de la divinité du dictateur, de la misère et de la faiblesse des démocraties.

La propagande a un double objet. Elle doit, avant tout, développer la mystique sur laquelle s'appuie le régime. En U. R. S. S., elle vantera les beautés de l'idéal communiste ; en Allemagne, elle répandra la doctrine historico-biologique du racisme ; en Italie, elle excitera l'orgueil et l'appétit des citoyens en leur faisant croire qu'ils sont les héritiers de la Rome impériale. Cette propagande de la mystique s'exerce à toute heure, à tout propos et hors de propos.

La propagande dictatoriale a une autre tâche, plus immédiate et plus directe. Elle doit donner le diapason à l'opinion publique à l'occasion de tous événements favorables ou défavorables.

Pour faire pénétrer son action dans la masse, tous les moyens de diffusion sont utilisés. La presse est son premier auxiliaire.

En Italie, les directeurs de journaux sont nommés par le dictateur ; ils reçoivent, chaque jour, l'indication de ce qu'ils doivent dire ou ne pas dire. Ces instructions, qui leur étaient autrefois transmises par écrit par le chef du Bureau de la presse, M. Cesarino Rossi, sont aujourd'hui communiquées verbalement. On précise même la dimension des titres et la longueur des articles. La fidélité des rédacteurs aux ordres qu'ils reçoivent est proverbiale. L'un des plus beaux titres de gloire d'un des principaux publicistes d'au delà des Alpes, M. Gayda, est d'avoir mérité le surnom : « la Voix de son maître ». On raconte que le correspondant de l'agence Stefani à Milan se permit un jour la fantaisie de relater qu'à une représentation de la Scala, le Prince héritier s'était levé, pendant l'exécution de la Marche royale, sans ajouter qu'il était resté debout pendant que l'orchestre jouait l'hymne fasciste. Il fut destitué. Il est interdit également de citer les noms de certains auteurs, personnalités, chefs d'orchestre, dont les sentiments fascistes ne sont pas particulièrement prononcés, tels Benedetto Croce, Toscanini.

Le devoir de la presse asservie est de tirer parti des infor-

mations ou des idées favorables à la dictature ou d'empêcher la pénétration de celles qui pourraient nuire au régime. La presse emploie pour cela les procédés les plus variés. Si l'on prépare une offensive diplomatique et psychologique contre la France, les journaux relatent que la ville de Marseille est devenue une ville nègre, ou que le nombre des femmes syphilitiques s'est tellement accru qu'on est obligé de construire à Tours un camp de concentration spécial à leur usage. On publie sur l'état économique de la France des appréciations pessimistes ; on déclare que les ouvriers italiens y meurent de faim. J'ai lu la lettre d'une brave Italienne à son fils, travaillant en France, lui disant que si réellement la vie de l'ouvrier est aussi misérable qu'elle apparaît dans les informations de presse, il ferait mieux de rentrer en Italie où, malgré le bas niveau des salaires et l'importance du chômage, on s'efforcerait de lui trouver un morceau de pain.

S'il faut soutenir le moral de l'armée, la presse exalte la conduite des troupes italiennes dans la guerre d'Espagne et déclare qu'elles ont joué « le rôle du premier violon », sans se demander si cette appréciation sera agréable au général Franco. Les informations tendancieuses ne sont pas toujours rédigées avec une habileté suprême. Dans un numéro de janvier 1938, l'*Illustrazione* annonçait que l'Académie française, qui méritait encore quelque respect, s'était laissé infester par la décadence générale de la France démocratique, et qu'elle venait d'élire comme secrétaire perpétuel, en remplacement du regretté René Doumic, M. Georges Goyau, gendre de M. Félix Faure, *secrétaire général et animateur du parti socialiste.* Le journaliste avait simplement confondu M. Félix Faure, ancien Président de la République, et M. Paul Faure, secrétaire général du parti socialiste.

La presse ne craint pas, d'ailleurs, de déformer les faits selon sa fantaisie. Certains lecteurs ne furent pas peu surpris de lire, il y a quelques mois, que M. Farinacci, membre éminent du parti fasciste, avait, dans une conférence à Berlin, expliqué qu'au moment de l'assassinat du chancelier Dollfuss, les divisions italiennes avaient été envoyées sur le Brenner dans un geste de *solidarité avec l'Allemagne.*

En septembre 1938, au moment où le monde entier vivait

des heures d'anxiété dans l'attente d'un effroyable conflit, les Allemands ignoraient complètement la situation réelle et lisaient avec placidité dans leurs journaux un entrefilet de quatre lignes annonçant que M. Chamberlain était arrivé à Godesberg pour rendre une visite de courtoisie à M. Hitler. Un autre jour, les journaux du Reich déclarent que le Pape est l'allié de Staline, alors qu'en U. R. S. S. la presse l'accuse d'être l'allié d'Hitler. Le Fuhrer occupe par la force la Bohême et la Slovaquie et se prépare à faire subir le même sort à la Roumanie. L'Angleterre et la France s'émeuvent et s'entretiennent de leur inquiétude avec les pays menacés : immédiatement la presse allemande déclenche une campagne contre les Puissances démocratiques qui organisent contre la pauvre Allemagne un « encerclement » injustifié. Les journaux annoncent que le chancelier Hitler a reçu de la population de Prague un accueil enthousiaste, mais ils ne peuvent truquer les photographies qui montrent que tous les habitants pleurent sur le passage du cortège officiel. S'il arrive une nouvelle tant soit peu désagréable pour un régime dictatorial, on fait disparaître les journaux étrangers et, l'on a beau aller de kiosque en kiosque, la marchande vous répond invariablement que tous les exemplaires qu'elle avait reçus sont déjà vendus.

Au même titre que la presse, la T. S. F. joue dans la diffusion des nouvelles sympathiques au régime un rôle de premier plan. C'est un outil merveilleux pour semer la bonne parole dans les faubourgs et les usines, dans les villages et les campagnes. Lorsque Hitler, Mussolini ou Staline prononcent un discours, lorsque Gœring, Gœbbels ou Starace commentent la pensée du maître, la T. S. F. fait entendre au même moment le mot d'ordre dans toute l'étendue du pays.

Le régime totalitaire revendique hautement le droit de diriger la presse et la T. S. F. Citons seulement l'opinion de M. Gœbbels (1) : « ... La radiophonie n'est pas pour nous un instrument de transmission objectif accomplissant son service quotidien. De même que nous sommes convaincus que ni la politique, ni l'économie, ni la culture ne peuvent être sans tendance, nous avons aussi la conviction qu'une

(1) Discours de Stuttgart, 20 juin 1933.

tendance doit nécessairement habiter la radiophonie, une volonté, un moteur, une impulsion, et qu'il vaut mieux mettre cette volonté de moteur acoustique, cette impulsion morale au service de la cause que d'essayer de se cacher derrière elle... »

S'il s'agit d'un point de doctrine un peu plus difficile à expliquer, la propagande s'adresse aux hommes de lettres et aux professeurs et leur demande de publier les études historiques, philosophiques ou morales susceptibles de renforcer la conception officielle. Les dictateurs donnent l'exemple ; les ouvrages de Staline et de Hitler, tirés à des millions d'exemplaires, sont les livres de chevet de tous les fonctionnaires, qui doivent les placer en évidence dans leur bibliothèque ; ils doivent être connus de tous les membres du parti et jouissent de la même vénération que la Bible et le Coran.

Si la pensée écrite, parlée et criée ne suffit pas, on a recours à la pensée animée, c'est-à-dire au cinéma et au théâtre. Les films, comme les pièces, n'ont aucune portée littéraire ni artistique ; ils n'ont d'autre but que de mettre en scène des épisodes qui démontrent la supériorité du régime. La propagande a été portée en Allemagne à un point inégalé jusqu'ici.

La défense de la mentalité totalitaire. — Il ne suffit pas de surveiller les informations de la presse et de la T. S. F. ou les tendances du cinéma. Pour assurer la conformité de pensée de toute la nation, il faut en même temps orienter l'instruction et l'éducation de la jeunesse pour en faire des hommes qui, automatiquement, pensent selon la consigne. Je reviendrai sur ce point quand j'aborderai le problème intellectuel de la dictature. Il faut également s'assurer que le citoyen bien constitué, bien formé ou pour mieux dire « bien déformé » ne se trouve pas gâté par l'exemple de ce qui se passe dans des pays libres. Le régime totalitaire prétend prolonger pendant toute sa vie l'éducation du citoyen. « Il est absurde, dit Hitler dans *Mein Kampf*, de croire que le droit qu'a l'État de surveiller ses jeunes citoyens cesse brusquement avec la fin du temps de scolarité, pour réapparaître avec le service militaire. Ce droit est un devoir, un devoir constant... » Le meilleur moyen de veiller sur le citoyen est de l'isoler

du reste du monde. Il faut lui éviter la contamination qui résulte du contact avec l'étranger, il faut surtout lui enlever toutes possibilités de voyager individuellement hors de son pays.

Pour ce faire, tous les moyens sont bons : refus de passeport, retard ou erreur dans la délivrance des pièces d'identité, taxes excessives pour les visas et, surtout, interdiction d'emporter à l'étranger une somme qui dépasse les dépenses normales d'une journée d'existence : dix marks pour un Allemand, 250 lires pour un Italien.

Si par hasard un Allemand, et spécialement un fonctionnaire, a pu s'absenter et qu'il revienne d'un voyage en démocratie avec des idées qui ne paraissent pas absolument conformistes, on le prie d'aller passer quelques semaines dans un camp de rééducation, où des conférences accumulées sur la beauté de la mystique totalitaire, jointes à un régime pénitentiaire assez caractérisé, l'empêcheront désormais d'oublier qu'aucun pays au monde ne bénéficie de conditions de vie plus parfaites que le IIIe Reich.

Pour maintenir le moral et le dévouement de ses administrés, toute dictature emploie le système de la contrainte. C'est un moyen d'action général, plus ou moins perfectionné, plus ou moins brutal ici ou là. Il a paru sur ce sujet tant de livres, d'articles de journaux, que le lecteur n'a que l'embarras du choix.

Je n'ai pas l'intention de dresser la liste des horreurs dont j'ai eu directement connaissance. Ce que je veux indiquer ici, c'est que la répression des fautes est impitoyable et que la définition de la faute n'a aucun rapport avec la qualification des crimes et délits des pays civilisés. On baptisera crime un manquement léger à un règlement, on qualifiera de trahison, espionnage industriel ou sabotage, une dérogation à une consigne de travail ou un manquement à une obligation professionnelle. On poursuivra le fait de manifester, sous forme d'anecdotes, une désapprobation ironique du régime. Je lisais récemment dans un journal de Moscou qu'un ouvrier venait d'être condamné à mort pour avoir laissé un morceau de fer dans une meule de blé et avoir occasionné ainsi une avarie à un tracteur. En dehors de la peine de mort, le

régime soviétique emploie toute une gamme de sanctions énergiques, prison, envoi en Sibérie, déportation en Turkestan dans un village désert où il n'y a ni travail ni ressources et où le déporté, privé de son passeport, est obligé de se présenter chaque jour à la police jusqu'au moment où il ne peut répondre à l'appel, étant mort de faim.

Le régime des camps de concentration, en Allemagne, n'est pas plus doux. Les prisonniers qui ont été enfermés au fameux camp de Dachau en ont gardé une impression d'indicible épouvante. Ils y ont vu, pour des fautes minimes, des hommes suspendus par les bras jusqu'à ce que les membres se rompent, sans compter les séjours dans les caveaux verticaux, où le prisonnier est enfermé et n'a pas la place de bouger. La contrainte ne va pas toujours jusqu'à la barbarie ; elle prend les formes les plus diverses. Le fonctionnaire allemand qui envoie ses enfants à l'école religieuse est déplacé et son avancement compromis.

La contrainte italienne paraît douce à côté de celle des autres États totalitaires. Il suffit de ne rien dire, de ne rien écrire, et d'applaudir aux manifestations officielles pour être à peu près tranquille. Mais, à la moindre velléité d'indépendance, le délinquant est envoyé, après une procédure assez sommaire, aux îles Lipari, où il doit vivre avec cinq ou six lires par jour.

LES DIFFICULTÉS DU RÉGIME TOTALITAIRE

La grande difficulté du régime totalitaire, c'est de durer. La dictature est menacée, à chaque instant, par ses ennemis et par ses partisans. Il est relativement facile de se défendre contre ses ennemis. La police, le camp de concentration, l'exil, le bagne ou le meurtre sont là pour réduire au silence les adversaires du régime. Il est beaucoup plus difficile de se défendre contre ses propres amis. C'est la tâche quotidienne du dictateur de sauvegarder l'unité du parti. Il surveille l'évolution des moindres nuances de l'opinion ou, comme on dit en U. R. S. S., l'apparition de ces fâcheuses déviations, qu'elles soient de droite ou de gauche, qui ont motivé tant d'arrestations et tant d'exécutions.

J'ai rappelé qu'à ses débuts la dictature est toujours sou-

tenue par la jeunesses, qu'elle comble de privilèges et dont elle soigne l'instruction afin d'en faire la base du régime dans l'avenir. Mais il n'est pas toujours facile de contenter les jeunes gens ou, plus simplement, de satisfaire leurs envies et leurs appétits.

Par le fait même que les pays totalitaires ont fait appel à des hommes très jeunes, pour occuper les postes les plus élevés, on a bloqué l'avancement ; la nouvelle génération, qui arrive aujourd'hui à sa majorité, voit sa carrière entravée par la génération précédente, qui est encore très jeune et qui n'a aucune envie de lui céder la place. On constate presque partout un conflit latent entre la dictature et la jeunesse montante, brutale et inassouvie. En U. R. S. S., Staline a fait à plusieurs reprises de sévères remontrances aux komsomols. Il y a quelques mois, on annonce que l'ancien secrétaire général des Jeunesses communistes avait été frappé d'une peine de dix ans d'exil. La presse de Moscou (1) publie des plaintes contre « les secrétaires du parti du Komsomol, qui s'imaginent être des dictateurs absolus et exigent l'exécution de leurs ordres sans discussion possible ». A Rome, le Grand Conseil fasciste invite l'Administration à reprendre en main la formation totalitaire de la jeunesse.

Mais le vice fondamental de la dictature, c'est la difficulté de former des chefs dans un régime qui est fondé sur l'obéissance passive. Un milieu qui n'admet aucune liberté de pensée, qui ne tolère aucune initiative, qui impose le conformisme intégral, n'est pas fait pour favoriser l'éclosion des caractères indépendants et développer leur aptitude au commandement. La crise des cadres se traduit dans tous les domaines.

C'est cette crise que Staline dénonçait, il y a quelques années, comme la plus grande menace pour la durée du régime communiste. Ce danger est d'autant plus grand que les jeunes gens, qui pourraient faire des chefs, préfèrent conserver un emploi plus modeste pour éviter les risques auxquels sont exposés ceux qui sont trop en évidence.

J'ai déjà montré, lorsque j'ai examiné le problème économique, qu'un danger non moins grave était l'abus de la bureaucratie.

(1) *Komsomolskaia Pravda* du 16 novembre 1938.

Enfin, le point faible de toutes les dictatures, c'est qu'elles ne constituent pas un régime stable, mais un régime en mouvement ou, selon le mot à la mode, un régime dynamique. Comme le disait Briand, le dictateur est un cycliste qui ne peut pas faire du « sur place ». Il doit faire toujours plus et toujours mieux ; il est obligé d'inventer chaque jour une nouvelle formule, d'enfanter un nouveau programme. C'est pourquoi, automatiquement, que ce soit pour rehausser son prestige ou pour dériver vers des dangers extérieurs les impatiences ou les mécontentements intérieurs, il se trouve acculé à la guerre. Une paix durable enlèverait au régime à la fois sa justification et sa force.

Que ce soit en Allemagne, en Italie, au Japon, il n'est question que de dominer, de prendre, de conquérir, d'asservir. On dit, il est vrai, que les dictateurs se bornent à proférer des menaces, mais ne désirent pas faire la guerre et qu'ils jouent simplement au poker avec les démocraties craintives. C'est possible, mais un beau jour il peut arriver qu'une démocratie refuse de s'incliner ; ce jour-là, le dictateur se trouve pris à son propre jeu, il ne peut plus reculer, car il serait discrédité dans l'opinion publique. Il fait la guerre, et généralement elle lui est fatale. Battu, il est renversé par la réaction des adversaires politiques qu'il a maintenus pendant des années sous le régime de la haute police ; vainqueur, il sort de la lutte tellement épuisé qu'il doit céder la place à la révolution communiste.

L'ÉTAT LIBÉRAL

LE ROLE DE L'ÉTAT LIBÉRAL

L'État libéral n'est pas le maître des citoyens, mais leur délégué. Ses décrets ne s'imposent pas en vertu d'une force qui lui est propre, mais en vertu d'une autorité que les individus eux-mêmes lui ont concédée. Il n'a de droits que dans la limite de la délégation qui lui a été conférée.

Son rôle se trouve déterminé et limité par un double objet : permettre à l'individu d'utiliser pleinement ses facultés dans un régime de liberté garantie ; remplir exceptionnellement les tâches qui lui sont confiées par les citoyens, en vue

d'assurer, avec plus de perfection qu'ils ne le feraient individuellement, les services communs nécessaires à toute vie collective.

On dit quelquefois que le rôle de l'État s'est élargi d'une façon ininterrompue depuis l'origine du libéralisme. Ce n'est pas tout à fait exact. Il n'y a pas grande différence entre la définition que donnait du rôle de l'État le fondateur du libéralisme, Adam Smith, et celle que donnait récemment le plus évolué des économistes anglais, M. Keynes.

C'est à tort d'ailleurs que l'on a représenté le libéralisme primitif comme hostile à toute intervention de l'État sous le prétexte qu'il était partisan du « laissez-faire ». Cela tient à ce que l'on a donné à ce mot fameux le sens d'un aveu d'inertie et de négation, alors qu'il était au contraire, à l'époque où il fut mis en honneur, l'affirmation d'une volonté positive et une formule d'action. A ce moment, l'individu était entravé, son initiative était limitée, sa perspective de réalisation bornée par toutes les barrières que l'ancien régime avait placées devant lui : pouvoir royal, privilèges féodaux, droits des Parlements, de la noblesse et du clergé, restriction rigoureuse de toute indépendance économique, paralysée par l'effroyable complication des règlements corporatifs. Les révolutionnaires libéraux se soulevaient contre toutes les forces d'oppression et leur signifiaient leur condamnation : « Abdiquez, leur disaient-ils, disparaissez, laissez à l'homme, libéré de vos entraves, toutes possibilités d'agir, de travailler et de s'élever. »

Certains économistes libéraux de l'école anglaise, en particulier Herbert Spencer, ont voulu, cinquante ans plus tard, rétrécir, jusqu'à ses extrêmes limites, le rôle de l'État. Par un processus et pour des raisons toutes différentes, la conclusion idéale de la cité communiste de Karl Marx rejoignait leur conception de l'État-néant.

Mais, vers le milieu du XIXe siècle, la tendance s'est renversée ; depuis lors, les économistes libéraux n'ont pas craint d'accepter, avec plus ou moins d'enthousiasme, une extension du rôle de l'État qui s'est développée jusqu'à nos jours.

Essayons de grouper, avec quelque méthode, les différents aspects du rôle de l'État libéral d'aujourd'hui.

Au premier rang, se place le soin d'assurer la sécurité

qui était, dans le principe, sa tâche unique. C'est la conception de l'État-gendarme ou de la Société d'assurances. L'État doit veiller à la sécurité extérieure du pays, par sa diplomatie et son armée, et à sa sécurité intérieure par sa police et ses tribunaux.

En second lieu, l'État est compétent pour diriger les services publics qui ne seraient pas rentables par eux-mêmes ou qui ne seraient pas assurés par les individus dans un sens conforme à l'intérêt général. Dans cette catégorie rentrent les services des routes, des canaux, des ports, des chemins de fer, des transports maritimes ou aériens, de la distribution d'énergie électrique, des postes et télégraphes, de la T. S. F.

Pour assurer le bon fonctionnement de ces services, l'État libéral recourt à la concession ou à la régie intéressée plutôt qu'à la gestion directe. On accorde à l'État, non pour des raisons de principe, mais pour des raisons fiscales, le droit de gérer certains monopoles, tels que le tabac ou les allumettes.

C'est dans le domaine social que le rôle de l'État s'est étendu le plus considérablement dans les cinquante dernières années. L'État est intervenu pour établir, dans les discussions entre patrons et salariés, un équilibre jusqu'alors faussé au détriment des faibles. Il a reconnu aux salariés successivement le droit d'association, le droit de grève, ou le droit de discuter le taux des salaires et les conditions du travail par voie de convention collective. Puis il a créé, en leur faveur, le système des assurances sociales qui les garantit contre les risques communs à tous les hommes : maladie et vieillesse.

Parmi les différents services assurés par l'État libéral il en est un qui mérite une mention particulière, c'est celui de l'enseignement. La différence apparaît éclatante, à ce point de vue, avec l'État totalitaire.

L'État libéral n'est pas investi d'un droit propre de former ou de déformer à son gré la jeunesse. Il n'assume pas la charge de son éducation qui reste le privilège de la famille. Pour importante qu'elle soit, sa mission est limitée. Elle consiste surtout à former ou à contrôler les maîtres auxquels les familles confient l'instruction de leurs enfants et à mettre à la disposi-

tion de ces derniers, s'il en est besoin, les moyens matériels nécessaires à la poursuite de leurs études.

Dans un État libéral, la jeunesse doit être élevée pour elle-même et non pour l'État, en vue de l'avenir et non d'une utilisation immédiate. On cherche à tirer parti de ses goûts personnels, de ses aptitudes au lieu de la couler dans le même moule.

Cette conception est particulièrement marquée en Angleterre, où l'on constate souvent que plusieurs frères sont volontairement élevés dans des écoles différentes de manière que la formation des plus jeunes ne soit pas influencée par la présence de leurs aînés ou même par les souvenirs que ceux-ci ont laissés au collège.

L'État libéral a pour souci de faire émerger les sujets de valeur, au lieu de les niveler. On leur apprend à commander, autant qu'à obéir, on développe chez eux le sens critique, plutôt que le respect du slogan. L'étude est présentée sous une forme objective, sans aucun souci de parti. On développe chez l'enfant la morale individuelle plutôt que l'obéissance à des règlements administratifs. On lui enseigne le culte du droit et non le respect de la force. En laissant l'enfant libre de se faire à lui-même sa doctrine et de se former ses opinions, l'État libéral renonce consciemment à préparer des soutiens pour sa propre politique.

Aussi, contrairement à ce qui se passe dans les pays totalitaires, observe-t-on que la jeunesse, ardente et libre, est attirée par la nouveauté, quelquefois même l'utopie, et qu'elle se range le plus souvent dans l'opposition. Le mal n'est pas grand. La vie est là pour rectifier les erreurs d'un jugement trop rapide et l'homme mûr est un élément d'ordre parce que les convictions qu'il a acquises n'ont été inspirées que par ses propres expériences et sont fondées sur des faits plus que sur des idéologies.

Au point de vue économique, le libéralisme veut que le rôle de l'État soit aussi réduit que possible. La division du travail, qui permet d'utiliser les progrès de la science, de placer les hommes et les choses là où leur rendement est le meilleur, constitue le plus grand progrès que l'humanité ait réalisé depuis l'antiquité. Il faut donc laisser l'individu

aller librement là où ses goûts l'appellent et travailler là où ses aptitudes le servent.

Le rôle de l'État est d'assurer la liberté du marché, garantissant ainsi, par le jeu du mouvement des prix, l'équilibre entre la production et la consommation. Il encourage la concurrence qui empêche les abus des producteurs, qui stimule leur génie inventif et développe leurs dons d'organisation. Il protège le profit qui naît du travail systématique, de l'intelligence, de l'ingéniosité. Il encourage l'épargne qui constitue la renonciation volontaire à une satisfaction immédiate en vue de la création des richesses à venir, tandis qu'aujourd'hui l'Europe totalitaire n'arrive plus à donner à sa population que de très maigres satisfactions, bien qu'elle mange, sans les reconstituer, les réserves du passé.

En principe, l'État libéral ne devrait élever de barrières ni à l'importation des produits ni à l'immigration des hommes. Sur ce point, la doctrine orthodoxe a, depuis longtemps, admis des dérogations, sous la pression des intérêts protectionnistes, qui sont avant tout des intérêts ouvriers, puis des intérêts agricoles et enfin des intérêts industriels. On a invoqué, à ce sujet, des arguments divers : nécessité de maintenir un niveau de vie en rapport avec une vieille civilisation, nécessité d'ordre militaire, nécessité sociale de préserver une classe paysanne qui apporte à un État industriel les conditions indispensables à son équilibre en temps de paix et à sa nourriture en temps de guerre. Mais ces arguments doivent être examinés de près, car ils ne sont souvent que des trompe-l'œil. Ils sont insuffisants pour justifier les murailles derrière lesquelles les peuples de l'Europe se retranchent comme dans des forteresses et qui s'appellent contingents, contrôle des changes, droits de douane prohibitifs, et qui ne sont concevables que dans un régime d'autarcie, c'est-à-dire dans une économie de guerre.

La nouvelle école libérale, qu'on l'appelle néo-libéralisme, libéralisme social, ou néo-capitalisme, élargit encore le rôle de l'État, tout en restant fidèle aux principes de la liberté. J'indiquerai dans un autre chapitre quelles sont les bases et les limites de ce domaine d'action que le libéralisme rénové reconnaît à l'État. C'est le droit de définir par la voie législative ce que l'école de Manchester considérait

trop facilement comme des *postulats*, c'est-à-dire la propriété, l'héritage, la Société anonyme, l'entente industrielle. C'est le droit, pour l'État, de chercher à atténuer la rigueur des crises économiques, en agissant sur le taux de l'escompte, sur les travaux publics et sur la législation fiscale. Enfin et surtout, la nouvelle école marque la distinction qui doit être établie entre le libéralisme économique, système de production, et l'ordre social qui est une philosophie, en vertu de laquelle l'État doit tenir compte non seulement des lois économiques, mais de considérations d'autre nature : militaire, diplomatique, politique ou sociale.

Si j'avais à définir le rôle de l'État libéral moderne, je dirais que ses fonctions essentielles se ramènent à deux : la garantie des libertés, l'arbitrage des intérêts.

La garantie des libertés. — C'est sur ce point que l'État libéral marque sa grande supériorité sur l'État totalitaire ; c'est ce qui fait sa solidité en même temps que l'agrément de la vie individuelle pour ceux qui vivent sous ses lois. Écoutons M. Francis B. Sayre, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur des États-Unis (1). « Les formes durables de gouvernement sont celles qui reconnaissent et protègent les droits humains individuels ; celles qui cherchent à rendre la vie humaine plus riche et non à pratiquer *l'élevage du bétail humain pour des fins politiques.* »

On remarquera que je n'ai pas parlé de la garantie de *la* liberté, mais de celle *des* libertés individuelles ou collectives. Passons-les en revue rapidement.

Parmi les libertés individuelles, je citerai la liberté politique, c'est-à-dire le droit de parler, d'écrire et de voter librement, la liberté religieuse, le droit à la justice, la liberté de la presse, la liberté du travail aux termes de laquelle chaque ouvrier a le droit de choisir sa résidence, son patron et son emploi.

Les libertés collectives, dont certaines se sont formées vers la fin du XIXe siècle, après une éclipse de près de cent ans, sont le droit de réunion, le droit d'association, le droit de grève ou de lock-out, le droit syndical, le droit de passer

(1) Allocution prononcée au Congrès annuel de l'Association des professeurs de l'Ohio nord-est, à Cleveland, Ohio, le 29 octobre 1938.

des conventions collectives. Chacune de ces libertés a tendance à abuser et à empiéter sur les autres. La liberté politique peut dégénérer en obstruction et on peut invoquer contre elle la raison d'État ; la liberté de la presse peut entraîner la diffamation des hommes politiques ou des particuliers et des troubles sociaux ; le droit de grève peut amener l'occupation des usines, au détriment du droit de propriété ; le droit d'association peut entraîner le monopole syndical.

C'est le rôle de l'État d'intervenir pour s'opposer à ces abus et assurer un juste équilibre entre les différentes formes de la liberté.

L'arbitrage des intérêts. — L'État doit d'abord aux citoyens la justice, lorsque leurs droits se trouvent menacés par d'autres citoyens, ou même s'il les menace lui-même. Mais sa véritable fonction est celle d'un arbitre permanent ; il la remplit par l'exercice du pouvoir exécutif ou règlementaire ou par l'exercice du pouvoir législatif. Son arbitrage intervient entre les ouvriers et les patrons, entre les producteurs et les consommateurs, entre deux producteurs de la même industrie, entre deux industries différentes, entre les importateurs et les producteurs, entre les industriels et les agriculteurs, entre deux classes de contribuables, entre les riches et les pauvres, entre le chemin de fer et l'automobile, entre la capitale et la province, entre les fonctionnaires et les contribuables, entre la métropole et les colonies.

FORME ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT LIBÉRAL

Nous venons de définir quelles sont les tâches qui s'imposent à l'État libéral. Il n'échappera pas au lecteur que ces tâches sont diverses et demandent des qualités difficilement conciliables et quelquefois opposées.

Dans le domaine qui lui est propre, l'État doit agir ; hors de ce domaine, il doit arbitrer. Or les qualités de l'homme d'action sont extrêmement différentes de celles du juge et de l'arbitre. L'homme d'action doit être rapide dans sa décision, le juge dispose du temps. L'homme d'action doit, avant tout, dégrossir les questions pour n'en retenir que les traits principaux, le juge doit examiner avec la même attention tous les détails du problème qu'on lui pose. L'homme

d'action est, par définition, opportuniste, le juge doit se mettre au-dessus du moment. L'homme d'action est dynamique, le juge est impassible. L'homme d'action doit posséder une imagination créatrice, le juge doit se méfier, par-dessus tout, de l'imagination. L'homme d'action travaille sur la matière en formation, le juge, sur la matière formée. Quelle tâche complexe que celle de concilier ces contraires !

Un État libéral doit posséder à la fois le droit et la puissance, car le droit sans la puissance, c'est l'anarchie, et la puissance sans le droit, c'est la tyrannie.

Un État libéral doit être, par définition, respectueux de la liberté, mais il doit assurer l'ordre ; il doit laisser parler, mais il doit conclure. Bien que représentant des masses exigeantes et qui connaissent leur puissance, l'État libéral doit s'opposer à la démagogie. Bien que pacifique par nature et par intérêt, le gouvernement libéral doit préparer la guerre, s'il ne veut pas être surpris.

Pour répondre à toutes ces conditions, il me semble que la structure de l'État libéral doit être conforme au schéma suivant.

Délégué à la sauvegarde du bien commun et à la garantie des droits individuels, le gouvernement libéral doit être un gouvernement représentatif, nommé par les citoyens ou contrôlé par eux.

Les représentants du peuple, qui exercent le contrôle des gouvernants, doivent traduire l'expression complexe de ses idées et de ses intérêts, sous réserve que les intérêts ne dominent jamais les idées.

L'exercice du contrôle social est une fonction publique et ne doit s'inspirer que du seul point de vue national. Le gouvernement doit être à la fois libéral et autoritaire et ses pouvoirs normaux doivent être renforcés en cas de tension diplomatique.

La caractéristique d'un gouvernement libéral est le respect de la minorité, soit au sein des assemblées, soit dans le pays lui-même. Les minorités populaires doivent jouir des mêmes droits que les majorités aux points de vue civil, religieux ou moral. La minorité dans les assemblées, c'est-à-dire l'opposition, doit pouvoir exprimer son opinion librement, pourvu

qu'elle ne verse pas dans une obstruction systématique. Elle est, pour le gouvernement lui-même, la meilleure des garanties, puisqu'elle permet à ce dernier de se rendre compte de ses propres limites.

La justice doit être indépendante. Les fonctionnaires doivent être honnêtes, compétents et leur condition matérielle doit être suffisante pour assurer complètement leur indépendance.

L'ÉTAT LIBÉRAL ET LA DÉMOCRATIE

On a souvent identifié l'État libéral avec la démocratie, c'est-à-dire avec le gouvernement du peuple par lui-même. L'État démocratique n'impose pas aux citoyens une discipline ou une contrainte voulue par une personne ou par un parti ; il tire son pouvoir, ou plutôt son autorité, du consentement et de la volonté de la collectivité.

Ce n'est pas d'ailleurs la forme de l'État qui caractérise la démocratie. L'Angleterre, la Belgique, la Suède et la Norvège sont des royautés parfaitement démocratiques. L'U. R. S. S. et l'Allemagne sont des républiques parfaitement anti-démocratiques. Ce qui caractérise la démocratie, ce sont ses principes, c'est-à-dire l'égalité de tous les citoyens devant la loi, leur accessibilité à tous les emplois en fonction de leur mérite ; enfin, comme le proclamait Aristote, « la liberté est la fin vers laquelle aspire toute démocratie ».

La confusion des mots « Démocratie » et « État libéral » n'a rien qui doive surprendre. Elle est dans la nature des choses, puisque la démocratie, qui proclame l'égalité des droits des citoyens et le respect de leur liberté, doit réprouver la contrainte et la dictature. Elle est conforme également à l'Histoire, car ce sont les grandes démocraties qui ont conquis sur les autocraties les libertés dont nous profitons aujourd'hui.

Mais « la démocratie n'est pas une théorie abstraite, mais un phénomène historique. Elle est une forme de la vie humaine, une forme qui évolue » (1). L'évolution de la démocratie a été considérable depuis la Révolution fran-

(1) Gonzague de Reynold, *Conscience de la Suisse.*

çaise. Conservatrice au début, elle a été dirigée par la bourgeoisie qui avait combattu aux côtés des masses inorganisées et peu instruites, pour conquérir la liberté contre les privilèges royaux ou seigneuriaux, contre les droits des Parlements ou du clergé et contre la réglementation étroite des corporations. Mais, peu à peu, les masses se sont éduquées et ont voulu, à leur tour, exercer le pouvoir. Dans de nombreux pays, les « classes dirigeantes » ont été obligées de céder la place « aux masses dirigeantes ». Par là celles-ci ont cherché non seulement à réaliser un idéal politique, mais à acquérir un bénéfice matériel. A mesure que le rôle de l'État s'est développé en matière économique, les masses se sont aperçues que l'État était capable de créer des privilèges et en ont conclu, à tort, qu'il pouvait créer le bonheur. Elles ont donc cherché à mettre la main sur le pouvoir politique, afin de se faire attribuer des avantages économiques analogues aux privilèges de l'ancien régime.

Il leur est apparu que la manière la plus simple de s'assurer le bonheur matériel était de faire gérer l'économie par l'État ou sous le contrôle de l'État, au bénéfice du prolétariat. Une semblable conception suppose la mise en pratique d'un *plan* comportant à la fois conscription et rationnement des citoyens. Mais, pour être mis en vigueur, un plan doit être obligatoire ; l'État seul peut prendre les décisions ; le citoyen n'a plus que le droit d'obéir. Et c'est ainsi que s'est réalisé un curieux chassé-croisé. Les masses ont mis la main sur l'État, l'État s'est vengé en prenant leur place et l'individu est devenu son esclave.

Mais la démocratie, devenue autoritaire et affranchie du respect de la liberté, n'est plus une démocratie ni un État libéral : c'est une simple tyrannie. C'est pourquoi il est difficile de ne pas sourire en lisant la déclaration d'Hitler du 8 novembre 1938 : « A nos yeux, la démocratie est un régime fondé sur la volonté du peuple. C'est ainsi que, par la volonté de cette démocratie, je suis, il y a cinq ans, devenu le Chancelier du peuple allemand. Cette année, je n'ai pas supprimé deux démocraties, mais moi, le premier démocrate, j'ai supprimé deux dictatures, celle de M. Schuschnigg et celle de M. Bénès. »

LA CRISE DU RÉGIME PARLEMENTAIRE

Si, d'une façon générale, les démocraties ont fait preuve de faiblesse systématique en présence des chantages des États totalitaires, on est en droit de dire que celles qui pratiquent le régime parlementaire ont le plus souffert de cette anémie pernicieuse. Je me propose d'examiner ici la crise du régime parlementaire en me plaçant plus spécialement au point de vue français.

Du point de vue théorique, ce régime dans lequel le gouvernement est responsable devant les Chambres, c'est-à-dire devant les délégués de la nation, paraît tout à fait conforme aux principes mêmes de l'État libéral. Le pays possède, au Parlement, des représentants des différentes tendances et des différents intérêts. Toute opposition, si petite soit-elle, toute nuance, si délicate soit-elle, a la possibilité de s'exprimer et d'influencer l'action du gouvernement.

D'autre part, le gouvernement, soutenu par la majorité des représentants du peuple, a le droit de se dire qu'à tout moment il représente bien l'opinion publique. Le Parlement exerce sur lui un contrôle étroit et minutieux ; ses actes politiques, diplomatiques, sa gestion financière sont passés au crible d'une discussion serrée en séance publique, complétée par le travail moins apparent, mais considérable, des Commissions parlementaires. Le contrôle s'exerce à l'occasion de la discussion du budget, par voie d'interpellation, par voie de questions écrites. Enfin, dans les grandes circonstances, la vie du gouvernement est mise en jeu et il dépose le pouvoir si la majorité se prononce contre lui.

Il y a loin de la théorie à la pratique. Le Parlement, ou plus exactement la Chambre des députés, est une assemblée beaucoup trop nombreuse et généralement incompétente. Le suffrage universel est un système admissible lorsqu'il s'agit de désigner les représentants d'une nation dont tous les citoyens sont théoriquement égaux. Mais, donnant les mêmes droits à l'électeur intelligent ou borné, instruit ou inculte, sans tenir compte ni de l'expérience acquise, ni de la situation familiale, un tel mode de scrutin n'est pas de nature à dégager les élites.

La procédure parlementaire est lente. L'examen successif des questions en commission et en séance publique demande des mois ou des années pour le vote d'une réforme importante. La discussion devant des assemblées aussi nombreuses est indiscrète, se prête mal à la solution de questions qui, de leur nature, demandent quelque réserve, ce qui est le cas dans le domaine diplomatique et militaire.

Le système parlementaire français souffre, en outre, de défauts qui lui sont propres. La durée du mandat de quatre ans est beaucoup trop courte. La première année est une année d'étude et d'adaptation pour la nouvelle Chambre ; la quatrième est dominée par le souci de la réélection.

D'autre part et par un phénomène curieux, le Parlement français, qui se trouve, par sa constitution même, incapable de prendre des décisions, n'aime pas que le gouvernement gouverne. Il est, par nature, opposé à toute action personnelle un peu énergique et il se cabre devant les manifestations de volonté.

En 1924, contrairement à toute règle constitutionnelle et à tout bon sens, le Parlement obligea M. Millerand à donner sa démission de Président de la République, parce qu'il avait une haute conception de sa mission et qu'il ne voulait pas jouer le rôle de « Président soliveau ».

Qu'il éclate un scandale politique ou une escroquerie retentissante, le Parlement veut évoquer l'affaire, dessaisir les tribunaux et confier à une Commission d'enquête parlementaire des pouvoirs judiciaires qui sont hors de ses attributions et hors de sa compétence. Qu'un fonctionnaire, dont les idées philosophiques, les opinions politiques ou religieuses ne sont pas celles de la majorité, fasse preuve de décision et d'énergie dans la conduite des services qui lui sont confiés, la Chambre s'insurge, et interpelle.

Lorsqu'il veut agir, le gouvernement se heurte, non seulement à l'opposition du Parlement, mais aussi à celle des parlementaires. Notre régime actuel n'est plus un régime parlementaire, mais un régime électoral.

Chaque circonscription est un fief dont le député est roi. Grand homme en province, quelquefois à Paris, ancien ministre ou futur ministre, il exige, dans sa circonscription, que toutes les nominations de fonctionnaires lui soient sou-

mises. Il met son veto à la désignation d'un cantonnier ou d'un instituteur.

« L'État est aujourd'hui plus menacé par l'assaut constant des intérêts particuliers qu'il ne l'était jadis par les révoltes des féodaux, car jadis il y avait le Roi qui défendait l'État ; aujourd'hui, il y a le parlementaire qui le dépouille au profit de ses électeurs et, chose grave, parmi les électeurs il y a les fonctionnaires qu'il est chargé de contrôler (1). »

Il y a une sorte de pacte tacite entre le député et le fonctionnaire. Le fonctionnaire s'engage à voter pour le député. Le député s'engage à quémander pour lui tous les avancements et toutes les faveurs. L'antichambre des ministres est pleine de représentants du peuple qui viennent réclamer un visa de passeport, une remise d'amende, une demande de naturalisation, une carte de travail, le relèvement ou l'abaissement d'un prix contrôlé par l'État, une licence d'importation, la restriction ou l'augmentation d'un contingent douanier. Heureux encore s'il se borne à solliciter du ministre un privilège et ne lui demande pas tout simplement de violer la loi. Si, pour résorber le chômage, le Parlement a voté un programme de grands travaux, le parlementaire exige que la répartition des crédits réserve à sa circonscription une part de faveur.

Il ne faut pas croire que les députés de la minorité s'abstiennent de démarches. Ils voisinent dans l'antichambre avec leurs adversaires de la veille et du lendemain. Il n'y a pas bien longtemps, un ministre disait au chef du personnel : « Donnez satisfaction immédiate à toutes les demandes des parlementaires. Si la mesure est légale, c'est parfait ; si elle ne l'est pas, le Conseil d'État est là pour l'annuler. »

Le ministre est également la proie de tous les groupes parlementaires, interparlementaires, extraparlementaires, syndicaux ou fédératifs. Pendant près de deux ans, la C. G. T. a tenu en tutelle le ministère du Travail.

La maladie parlementaire s'est considérablement aggravée depuis la guerre et le développement de la crise mondiale. En période de crise, les députés sont toujours d'accord pour voter des secours, des subventions, des primes aux industriels,

(1) Civis, *Notre régime politique peut-il refaire la France ?* (1938.)

aux ouvriers ou aux agriculteurs. Ils s'éclipsent dès qu'il s'agit de voter les recettes correspondantes. Le Parlement, dont le rôle principal était le contrôle des dépenses publiques, pousse au déficit, au lieu de le réduire. C'est pourquoi le gouvernement est obligé de lui faire voter en bloc, et en une semaine ou deux, un budget dont la discussion demanderait normalement plusieurs mois.

L'extension fatale du rôle de l'État en matière économique pose à tout moment des problèmes que les assemblées nombreuses sont incapables de résoudre ou même de comprendre. Dans une période de déséquilibre politique, économique et financier, il se présente, presque chaque jour, des questions de la plus haute gravité et des problèmes dont la solution a des répercussions lointaines et graves. C'est la politique internationale, c'est le renforcement des armements, c'est la politique des alliances, c'est la dévaluation de la monnaie, c'est l'armée républicaine d'Espagne qui passe la frontière sans qu'on sache quel sort il convient de lui réserver, ce sont des milliards de commandes à placer brusquement à l'étranger. Un gouvernement voit passer aujourd'hui en un mois plus de questions difficiles qu'en dix ans autrefois.

D'autre part, les négociations diplomatiques ne peuvent pas être menées sur la place publique. La mobilisation totale ou partielle ne peut être décrétée que par le gouvernement. Lui seul possède les éléments de la décision.

On constate aujourd'hui ce résultat paradoxal que, plus les questions qui se posent sont graves, moins le Parlement est apte à en délibérer.

La gestion des affaires publiques demanderait, dans les circonstances que nous traversons, une continuité de vues absolue. La conduite d'une politique de longue haleine, la réfection d'une aviation désorganisée, la reconstitution de l'économie d'un pays qui s'est livré à trop de fantaisies dans le domaine financier demandent des années. La suite dans les idées et dans l'action est la qualité essentielle d'un gouvernement dans les périodes troublées. Or, elle est incompatible avec le régime parlementaire actuel. La lutte est ouverte entre le gouvernement et le Parlement. Le gouvernement, conscient de sa responsabilité, cherche à écarter le Parlement

dont l'action le gêne, le Parlement cherche à renverser le ministère dont l'initiative lui déplaît. L'instabilité ministérielle est la maladie mortelle dont souffre le parlementarisme français.

Du jour de sa naissance, le gouvernement est en accusation ; selon la formule du comte de Coudenhove-Kalergi (1), « le banc des ministres fait figure de box des accusés, et les députés font figure de jurés... Les ministres ont peur des députés et les députés de leurs électeurs, dont le bulletin de vote, à son tour, disposera de leur destin. »

Dans cette lutte continue, le gouvernement se heurte à l'opposition de tous ses ennemis politiques, ce qui est normal ; mais il a aussi à se défendre contre la mauvaise humeur sournoise d'amis politiques qui ne font pas partie du ministère. Il est surtout miné par l'ambition de certains de ses membres qui cherchent à mettre en valeur leur action personnelle et posent ainsi leur candidature à la présidence du Cabinet futur. Y a-t-il une statistique plus effarante que celle des cent sept ministères que, depuis 1870, la IIIe République a dévorés ?

Que deviendraient les affaires privées les plus simples, si elles étaient soumises à un régime analogue, si l'administrateur-délégué était révoqué tous les huit mois, si, chaque matin, sa gestion pouvait être mise en cause par une assemblée générale, si chaque actionnaire pouvait venir critiquer les mesures qu'il a prises ou lui imposer la nomination d'un collaborateur indésirable ?

C'est pourquoi, obligé de naviguer entre tous ces écueils, guetté par la conspiration du dehors ou la conspiration du dedans, le gouvernement préfère généralement s'abstenir et pratiquer, lui aussi, la doctrine du laissez-faire. Il ajourne la solution des problèmes urgents en laissant, à son départ, une situation pire que celle qu'il avait trouvée à son arrivée.

LA MALADIE DE LA DÉMOCRATIE EST-ELLE INCURABLE ?

Les penseurs et les militants de tous les partis sont d'accord pour reconnaître la gravité de la maladie dont souffre aujourd'hui la démocratie. Certains d'entre eux pensent que ce

(1) *L'Homme et l'État totalitaire.*

mal est incurable et qu'il vaut mieux s'abandonner à un régime dictatorial, malgré ses incroyables tares. D'autres, plus modérés, estiment qu'il faut faire une distinction entre la démocratie, dont le principe pourrait subsister, et le régime parlementaire qu'il conviendrait d'abolir. On vante les mérites de la constitution suisse, ou de celle des États-Unis, dans lesquelles le gouvernement, tout en étant nommé par le peuple, n'est pas responsable devant les Assemblées législatives. On pourrait envisager un système dans lequel le rôle du Parlement serait limité à l'approbation du budget et à la discussion des lois, sans être doté d'aucune initiative. Celle-ci appartiendrait exclusivement au gouvernement, qui ne serait responsable que devant le Président de la République.

Mais, avant d'abandonner des traditions anciennes auxquelles beaucoup de bons esprits demeurent attachés, il faudrait être bien sûr que le vice du régime réside dans les institutions et non pas dans les hommes. Ce qui me fait douter de la nécessité d'un bouleversement complet, c'est que je vois le régime parlementaire donner, en Angleterre et en France, des résultats exactement opposés.

S'il y avait un reproche à faire au régime parlementaire anglais, c'est que, par suite d'une longue tradition, d'une organisation complète des partis et du sens de la continuité qui caractérise le peuple, il donne au gouvernement une stabilité excessive et permet difficilement au Parlement de redresser les erreurs qu'il peut commettre.

En France, au contraire, c'est à la fois certaines imperfections de la Constitution, l'émiettement des groupes, le manque de suite dans les idées qui amènent l'instabilité fondamentale du gouvernement.

Avant de renoncer au régime parlementaire, qui présente l'avantage d'être le meilleur rempart contre la dictature, ne peut-on, sans bouleverser tout le régime, lui apporter les modifications simples qui pourraient remédier à ses inconvénients ? Est-il possible de trouver un moyen efficace de faire vivre un gouvernement libéral fort dans un régime parlementaire amélioré ?

La première idée qui se présente est de généraliser la formule des décrets-lois. Elle a été appliquée en France depuis M. Poincaré, en 1924 et 1926. M. Doumergue en

bénéficia en 1934, M. Laval en 1935, M. Chautemps en 1937 et M. Daladier en 1938 et 1939. C'est peut-être une solution nécessaire, lorsqu'on se trouve dans ces périodes troubles où, selon l'expression de M. Chamberlain, « sans être en guerre on ne peut pas dire que l'on soit en état de paix ».

Le Parlement accepte volontiers cette procédure qui lui permet de concilier les scrupules de sa conscience avec le souci de ses intérêts. Il laisse le gouvernement prendre la responsabilité des mesures impopulaires, dont il reconnaît la nécessité, mais qu'il n'aurait pas le courage de voter ; si l'expérience ne réussit pas, il peut se présenter devant le corps électoral en disant : « Nous n'avons pas voulu cela. »

Il semble qu'il y aurait intérêt à définir dans la Constitution les modalités de cette procédure exceptionnelle des décrets-lois, de même qu'au temps de la République romaine les lois prévoyaient d'avance dans quelle mesure, pour quelle durée et dans quelles conditions, le Sénat remettrait ses pouvoirs entre les mains d'un dictateur. Il faudrait supprimer la formule de ratification législative des décrets-lois, qui laisse planer l'incertitude sur la durée des réformes ainsi réalisées.

Mais cette procédure doit rester exceptionnelle. N'y a-t-il pas d'autres réformes qui s'imposent pour améliorer et pour réhabiliter le régime parlementaire ?

Ce serait sortir des limites de mon étude que de vouloir examiner en détail tous les systèmes qui ont été proposés. On parle beaucoup de la réforme électorale. Mes préférences iraient au scrutin à un seul tour, qui donne en Angleterre de bons résultats. Il a obligé des partis à se discipliner. Je ne vois pas les raisons pour lesquelles il ne donnerait pas en France les mêmes résultats. Le vote des femmes m'apparaît une nécessité au point de vue de la justice et constituerait, à une époque où les soucis matériels tiennent dans nos préoccupations une très grande place, un élément de sagesse et de stabilité.

Je n'ai, par contre, qu'un goût modéré pour la représentation proportionnelle qui, à côté de certains avantages, présente des inconvénients sérieux : celui d'instaurer la lutte à l'intérieur de chaque parti et celui, beaucoup plus grave, de ne pas dégager au Parlement une majorité forte, indispensable à la durée des gouvernements.

A une époque où les problèmes économiques jouent un rôle si important, certains ont soutenu l'idée qu'il serait logique de substituer au Parlement politique un Parlement économique, composé des représentants des industries, du commerce, de l'agriculture et des ouvriers. C'est une réforme analogue à celle que vient de réaliser partiellement Mussolini, en créant la Chambre des faisceaux et des corporations. Cette conception me paraît reposer sur une idée fausse. Un Parlement doit, avant tout, se préoccuper de la politique étrangère, de l'armement, de l'enseignement, de la défense du patrimoine moral de la nation, de l'organisation de la justice, etc... Les représentants patronaux ou ouvriers des Chambres syndicales n'ont aucune qualité pour intervenir dans la matière. Même s'il s'agit de discuter des questions économiques, je conteste encore leur droit de décider. Ils peuvent, dans une assemblée consultative, donner des renseignements sur les résultats probables de telle ou telle mesure, de telle ou telle réforme, mais il ne faut pas que la décision sur les intérêts économiques de la nation soit laissée à la discrétion des intéressés. On dit quelquefois que l'intérêt général est la somme des intérêts particuliers. C'est une formule inexacte. Dans une Chambre économique, on oublierait trop volontiers le principal intéressé, c'est-à-dire le consommateur. On oublierait aussi que toute décision, en matière économique, a sa répercussion dans d'autres domaines. Il est souhaitable que les électeurs envoient au Parlement quelques grands patrons ou quelques représentants des grandes organisations syndicales qui soient à même de parler avec compétence des questions qui leur sont familières. Mais il faut que la décision appartienne en dernier ressort à des représentants de la nation aussi désintéressés que possible.

Une réforme simple consisterait à réduire de moitié le nombre des députés en doublant leur rémunération, pour leur assurer des conditions d'existence suffisantes. Le mandat législatif devrait être porté à six ans ou même à huit. Ces deux mesures assureraient aux élus une plus grande indépendance vis-à-vis de leurs électeurs et c'est là un but important qui doit être visé.

Ce qu'il faut éviter avant tout, c'est la chute trop fréquente des ministères. Pour obtenir ce résultat, j'envisage deux solu-

tions parmi beaucoup d'autres : exiger qu'un gouvernement ne puisse être renversé par le Parlement qu'après deux votes émis à quarante-huit heures de distance, ou mieux encore rendre obligatoire la dissolution de la Chambre à chaque chute du ministère. L'intérêt bien compris des députés les amènerait à ne renverser le Cabinet que dans les cas où réellement il serait en opposition avec le pays. Ce système aurait d'ailleurs l'avantage de supprimer les inconvénients bien connus des fins de législature dans un système politique qui fixe à l'avance la date des élections générales. Le Sénat garderait la possibilité de renverser le gouvernement, sans que cela entraîne obligatoirement de nouvelles élections ; enfin, le gouvernement conserverait le droit, avec l'adhésion du Sénat, de dissoudre la Chambre à tout moment.

On peut également songer à une réforme autrefois proposée par M. André Tardieu : l'organisation du référendum pour certaines questions importantes qui se posent au cours d'une législature. Cette réforme pourrait avoir, dans certains cas, pour effet de renforcer la stabilité du gouvernement sans entraîner de nouvelles élections.

Une dernière règle pourrait être imposée avec fruit, celle qui consisterait à interdire le choix du président du Conseil parmi les membres du Cabinet précédent.

Ces mesures me paraissent être à la fois importantes et simples. Assurant l'indépendance des élus par rapport aux électeurs et du gouvernement par rapport aux élus, elles donneraient à la politique de notre pays une continuité et une vigueur qu'elle a perdues depuis longtemps.

Mais toutes les réformes ne sauraient donner des résultats satisfaisants si, en même temps, le personnel des corps politiques ne parvenait pas à se réformer lui-même. La grande maladie du temps présent, c'est la peur, née d'une guerre trop longue, trop dure, trop épuisante. C'est la peur de la faim, de la guerre et de la misère qui a amené le triomphe du communisme en U. R. S. S. ; c'est la peur du communisme et la peur du chômage qui ont créé les dictatures fascistes et raciales ; c'est la peur des dictatures qui a entraîné trop souvent la capitulation des démocraties en présence des menaces des États totalitaires. La grande réforme politique

à réaliser serait de restaurer le courage. Il suffit de relire l'histoire parlementaire de la IIIe République pour se rendre compte que, lorsque le chef du gouvernement est décidé à soutenir la lutte à fond, il est presque toujours vainqueur.

On se souvient du ministère Waldeck-Rousseau, qui fut l'un des plus longs ministères de la République et qui réalisa une œuvre considérable, au milieu des plus grandes difficultés, grâce à l'énergie et à la clairvoyance de son chef et à l'homogénéité de son Cabinet. On peut critiquer la politique de M. Poincaré sur tel ou tel point, mais l'Histoire ne contestera pas que, par la fermeté de son attitude et par son autorité personnelle, il permit à notre pays de sortir renforcé d'une situation économique et financière particulièrement grave. Le ministère qui est actuellement au pouvoir a réussi un tour de force du même ordre, parce qu'il n'a pas craint de prendre une position nette au milieu de très graves circonstances.

Nous avons coutume, en France, de nous blâmer nous-mêmes et de tourner en dérision ceux qui nous gouvernent. Il ne faudrait pas que cette liberté de jugement, qui n'est souvent pour nous qu'un jeu de l'esprit, nous fît oublier ce qu'il y a de bon dans nos institutions. Il n'est pas difficile d'imaginer les procédés qui pourraient les améliorer et nous donner la stabilité et l'autorité politique nécessaires. Pour obtenir ce résultat, il suffit de vouloir. Il n'y a pas de système politique parfait, pas plus qu'il n'y a de système économique sans défaut. L'essentiel est de vivre avec un régime qui soit adapté au temps présent et à la nature profonde de la nation. Ne sacrifions pas, pour des défauts réels, mais auxquels on peut remédier, le bien le plus précieux que nous possédions, la liberté ; ceux mêmes qui critiquent le plus nos institutions n'accepteraient pas d'y renoncer. Rappelons-nous le mot de Cavour : « La pire des Chambres est préférable à la meilleure des antichambres. »

LOUIS MARLIO.

LE CHANT DU DÉPART

DEUXIÈME PARTIE (1)

I

Après la visite de Lucienne, Jean-Claude s'était mis en quête de renseignements sur l'aventure supposée de Didier. Il n'avait, par malheur, que des relations fort espacées avec les amis de son frère. Certaines amies étaient un peu plus connues de lui, du moins deux d'entre elles dont il entreprit de retrouver les traces. Mais l'intrigue qui s'était nouée autour de l'une se situait, d'après ses souvenirs, à une date trop éloignée pour qu'il y eût quelque espoir de ce côté. L'autre avait dû apparaître quelque deux ou trois ans plus tard. Et surtout Jean-Claude se souvenait que Didier lui en avait touché quelques mots depuis. Une question qu'il s'était risqué à poser à son frère avait donné lieu à cette brève confidence. Didier ne se montrait pas bavard sur ce chapitre et il fallait trouver un prétexte pour qu'il acceptât d'être interrogé. Le prétexte avait été, cette fois, le retour à Paris, après un long voyage, d'un couple ami, les Castaing, auquel Didier avait fait allusion un jour qu'il se trouvait seul avec Jean-Claude.

« Les Castaing voyaient souvent Thérèse Delorme, avait songé Jean-Claude, tout d'un coup. Est-ce qu'il va me parler d'elle ? »

Après avoir attendu en vain, il s'était risqué à prononcer lui-même ce nom :

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

— A propos, qu'est devenue Thérèse ? Il y a longtemps que tu as eu de ses nouvelles ?

— Elle divorce, avait répondu Didier.

— Ah ! tiens. C'est récent ?

— Oui... Tu sais qu'elle était très malheureuse avec son mari.

Il n'avait rien ajouté, mais ces propos, maintenant, revenaient à la mémoire de Jean-Claude avec un sens accru. Donc Didier n'avait pas cessé de voir Thérèse. Il approuvait son divorce. Peut-être y avait-il même poussé. Si c'était avec elle qu'il était parti !...

Il fallait retrouver cette trace au plus tôt. Un coup de téléphone donné aux Castaing le renseigna : Thérèse Delorme, redevenue après son divorce Thérèse Langer, habitait dans le quartier du Luxembourg un appartement dont on lui fournit l'adresse. Les Castaing ne l'avaient pas vue depuis l'hiver précédent.

Jean-Claude courut à l'endroit indiqué. La concierge lui apprit que Mme Langer voyageait. Mais elle comptait passer par Paris sous peu, comme en témoignait l'ordre de cesser de lui renvoyer son courrier dès la semaine suivante. Ce fut après cette visite infructueuse, mais propre à le tenir en espoir, qu'il se rendit au Plessis sur la demande de Lucienne. Il n'osa révéler à sa belle-sœur les premiers indices qu'il croyait avoir recueillis. En revenant du Plessis, il s'en félicita, tant son gain était fragile. Pourtant, la réponse de New-York attestant que Didier n'était pas là-bas commençait, il le reconnut, à confirmer ses premières suppositions.

Il attendit encore quelques jours avant de retourner chez Thérèse. Cette fois, elle était là. On le fit entrer, au cinquième étage, dans un petit appartement dont les fenêtres dominaient les arbres du Luxembourg. Le salon où il attendait offrait la fraîcheur et l'incertitude d'une installation récente. Sur le panneau opposé à la porte, un trumeau scellé dans le mur manquait à sa base de l'appui d'une console. L'avait-on déjà enlevée pour quelque nouveau déménagement ou n'était-elle pas encore posée ? Il allait s'approcher pour en juger quand la porte s'ouvrit derrière lui. Thérèse parut.

— C'est gentil d'être venu me surprendre, s'écria-t-elle. Il y a si longtemps que nous ne nous sommes vus !

Il lui sembla au premier abord que ce ton aimable avait quelque chose de forcé. Peut-être s'égarait-il à vouloir se montrer trop perspicace. Thérèse souriait, la main à présent dans la sienne. Aucun changement en elle depuis ces dernières années, sinon dans l'arrangement de ses cheveux qu'elle portait maintenant rejetés en arrière, comme Lucienne : singulière rencontre ! Oubliant de se demander si la jovialité affichée par elle ne servait qu'à dissimuler quelque secret embarras, Jean-Claude s'attardait à contempler cette présumée coupable, songeant un instant qu'au désagrément de compliquer sa vie avec Didier elle eût bien mieux fait de préférer le plaisir de la simplifier avec lui.

Elle s'était mise à bavarder. Il l'écoutait, retenu encore par ces yeux verts au reflet de transparence sous-marine, ce visage auquel les pommettes saillantes donnaient quelque chose d'animal et de dangereux.

— Vous savez que je suis divorcée, dit-elle.

— Bien sûr, puisque je suis ici.

— Qu'est-ce que ça veut dire ?

— Simplement que les Castaing m'ont donné votre adresse.

Ils rirent tous les deux, puis elle parla des Castaing, se reprocha son silence à leur égard, déclara qu'elle avait trop négligé ses amis.

— Vous êtes à Paris pour longtemps ? demanda brusquement Jean-Claude.

— Non. En passant seulement. A mon retour, j'organiserai quelque chose ici pour que nous puissions nous retrouver.

Jugeant inutile de poursuivre ces faux-semblants, Jean-Claude se résolut à lui déclarer :

— J'étais venu, figurez-vous, pour vous demander des nouvelles de Didier.

Elle s'étonna :

— De Didier ? Mais c'est moi qui aurais pu... Vous ne le voyez donc plus ?

— C'est-à-dire que je le voyais encore assez régulièrement jusqu'au jour où il a jugé à propos de quitter Lucienne et de disparaître sans autre explication.

Cette fois, Jean-Claude se demanda si elle ne feignait pas la surprise. Son habitude des jeux de scène fit qu'il se posa

diverses questions sur la valeur exacte de la mimique qu'elle lui offrait. Ces grands yeux épanouis dans une lumière d'innocence, cette bouche agréablement arrondie, c'était, à peu de chose près, l'expression de Kitty Malbrough dans *Fièvre du Sud*, quand on lui apprend que le vieux M. Brown n'est pas son père. Était-ce ainsi qu'il fallait peindre la stupéfaction ? Oui, sans doute, mais elle le faisait presque trop bien.

— Ce n'est pas possible ! répétait-elle.

Jean-Claude se pencha un peu à la rencontre de ce regard inaltérable.

— Voyons, Thérèse, ne me cachez rien : si c'est avec vous qu'il est parti, vous feriez beaucoup mieux de me le dire.

Elle se rejeta en arrière. Il ne la quittait pas de l'œil.

— Jean-Claude, en vérité...

— Parlons en toute franchise, Thérèse...

Décidé à plaider le faux pour savoir le vrai, il cherchait à s'assurer l'avantage. Elle lui coupa la parole :

— En voilà assez, Jean-Claude, ce que vous dites est tout à fait déplacé !

Il prit un temps, avant de déclarer :

— Didier vous a aimée, vous n'oserez pas le nier.

Elle secoua la tête.

— Aimée !... Comme c'est vite dit !

— Enfin, vous reconnaîtrez...

Il n'aimait pas à s'égarer dans les subtilités. Elle accorda :

— Je reconnaîtrai tout ce que vous voudrez, car je n'ai rien à cacher. Tout ce que vous voudrez, sauf ce mot-là.

Elle s'arrêta. Jean-Claude ne répondit rien, pressé de l'entendre parler. Il attendait des soupirs, une confession, et s'y résignait déjà, dans l'espoir de ce qui pouvait suivre. Thérèse se contenta de dire :

— Ce n'est pas moi qu'il a aimée. C'est Blanche Monier.

— Est-ce qu'il l'aime toujours ?

— Comment ! Vous ne savez pas ?... Elle est morte il y a un peu plus de trois ans.

Il avoua son ignorance. Elle ajouta :

— J'étais l'amie de Blanche. Toute cette histoire, je l'ai connue jour par jour. Je sais ce que peut être votre frère, quand il aime une femme. Non, croyez-moi, il ne faut pas comparer ces situations-là... à d'autres.

Le ton froid dont elle faisait ces constatations surprenait quelque peu Jean-Claude. Elle le conserva pour dire encore :

— Après la mort de Blanche, Didier a eu des moments de désespoir. Vous n'en avez rien su, ni sa femme, sans doute. J'aurai été la seule à le savoir. Nous nous voyions presque tous les jours, à cette époque. Didier avait conservé pour lui l'appartement de Blanche, quai Bourbon. Il ne l'habitait pas, bien entendu, mais il allait régulièrement y passer quelques heures. Je le retrouvais là, pour parler d'elle. Je crois bien que, sans moi, il se serait tué.

Elle continua, racontant ses entretiens avec Didier, évoquant l'apaisement qu'elle tentait de lui apporter. Jean-Claude, en l'écoutant, comprit tout d'un coup qu'il s'était laissé entraîner par elle vers un autre terrain. Venu pour connaître ses relations présentes avec Didier, il ne recueillait d'elle que des récits anciens. On lui parlait de Blanche, alors que c'était sur un autre temps qu'il eût voulu savoir la vérité. Celle qui retraçait pour lui ce passé s'effaçait sans cesse devant la disparue, elle la substituait à elle, avec un zèle inattendu, comme la seule image présente au cœur de Didier. Les joies d'autrefois, le déchirement causé par la perte de la femme aimée faisaient le constant objet de son récit. Il se décida enfin à l'interrompre.

— Que s'est-il passé ensuite ? demanda-t-il.

— Vous le savez bien. Didier a continué son existence avec sa femme.

— Mais vous ?

— Moi... j'ai divorcé.

Il l'invitait à poursuivre. Elle eut un geste las.

— Eh bien ! oui, Didier et moi... Une bien petite histoire après l'autre. Je vous le répète, ce qui l'attirait en moi, c'était le souvenir de Blanche. Je l'ai vite compris, allez !...

Elle redevenait douloureuse. Sentant qu'il n'apprendrait rien ainsi, il tenta de la provoquer :

— Cette petite histoire, comme vous dites, vous l'avez quand même prise au sérieux. C'est pour lui que vous avez divorcé. Vous comptiez donc qu'il quitterait Lucienne... qu'il vous épouserait ?

Le visage de Thérèse s'anima brusquement.

— Ce n'est pas mon habitude « de compter », s'écria-t-elle.

J'ai divorcé parce que je ne pouvais plus vivre avec mon mari. Parce que j'ai horreur du mensonge et que j'aimais Didier. Quant à faire quoi que ce soit pour l'amener à quitter sa femme, vous ne me connaissez pas. Didier, pour moi, devait rester seul juge. Il ne m'a jamais dit qu'il voulait divorcer. Je n'aurais jamais consenti à lui en parler la première.

« Évidemment ! Les choses ne se font pas comme cela. Elle me prend pour un nouveau-né », songea Jean-Claude, un peu irrité. Il reprit :

— En tout cas, la question se pose à nouveau. Didier est parti, cette fois. Et, bien entendu, ce ne peut être qu'avec une femme.

— C'est pourquoi vous venez me consulter comme celle que vous imaginez être la dernière en date, bien persuadé que cela doit être moi.

Il tenta d'une manœuvre.

— Je l'ai cru d'abord, oui, mais, en vous entendant, je commence à changer d'avis. Ce que vous avez dit devait être vrai. Didier ne vous a pas assez aimée pour démolir sa vie à cause de vous.

Elle ne répondit rien. Jean-Claude ajouta :

— Il était réservé à une autre d'opérer ce sortilège.

— Le mot sortilège est peut-être un peu exagéré. Vous ne trouvez pas ?

— Pas tant que cela. Il faut croire que la chose était difficile, puisque vous n'y êtes pas arrivée.

Elle se mit à rire :

— Mon pauvre Jean-Claude, vous vous donnez du mal bien inutilement ! D'abord, vous avez essayé de me faire parler par la douceur. Maintenant vous cherchez à me vexer. Combien de fois faudra-t-il vous répéter que je n'ai rien à vous dire ! Réfléchissez un peu : si c'était pour moi que Didier avait quitté sa femme, croyez-vous que je pourrais cacher mon triomphe ? Mettez-vous, un instant, à ma place. Songez aussi à toutes les femmes que vous avez pu connaître... Y en a-t-il une, parmi elles, qui, dans une circonstance semblable, aurait résisté au désir de parler ?

— Bien raisonné, dit-il. Je pourrais vous répondre que je n'ai jamais connu de femme comme vous ; que sur dix, prises au hasard, il y en aurait neuf qui ne pourraient pas

se taire et que vous êtes la dixième. Mais j'ai mieux.

— Quoi donc ?

— Je me dis qu'il n'y a qu'un cas dans lequel une femme qui a l'occasion de révéler une chose pareille se décide à tenir sa langue, c'est celui où elle ne se sent pas assez forte, où elle craint de ne pas pouvoir garder sa conquête... Alors, elle cherche à gagner du temps. Elle prépare un nouveau départ... pour une destination plus lointaine peut-être, en comptant qu'une fois qu'on aura pris du large, il n'y aura plus aucun inconvénient à laisser découvrir la vérité.

Son regard, promené autour de la pièce à demi meublée, s'arrêta sur Thérèse, guettant sa réaction. Elle haussa les épaules.

— Qu'en pensez-vous ? demanda-t-il.

— J'admire votre imagination.

— Et vous êtes résolue à vous en tenir là ?... Je n'insisterai donc pas.

Il se leva. Elle imita son mouvement et s'approcha de lui. Un instant, il crut sentir sur ses lèvres des mots qu'elle hésitait encore à prononcer. Cette impression ne dura pas. Comme il allait partir, elle dit :

— Je regrette bien que nous ayons parlé de toutes ces choses. Quoi que vous en pensiez, c'est un sujet qui n'est guère agréable pour moi.

Ils étaient devant la fenêtre. La main de Thérèse tira un rideau léger. Le feuillage des arbres apparut en vagues profondes jusqu'au dôme du Luxembourg. Un ciel indécis combinait sur ce moutonnement des éclairages changeants.

Jean-Claude, entêté, questionna :

— Didier est-il venu ici ?

Elle leva les yeux au ciel.

— Encore !... Oui, il est venu, une fois. Une très courte visite. Nous avons parlé doucement, comme deux vieux amis. Il s'est arrêté un instant, à cette place où vous êtes.

Elle le regardait malicieusement.

— Et puis ? demanda-t-il encore.

— Et puis, c'est tout. Depuis je ne l'ai pas revu.

Cette fois, elle inventait au fur et à mesure. Jean-Claude en avait soudain comme une conviction inexplicable. Il lui prit la main.

— Au revoir, Thérèse. Je m'en vais, moi aussi. Croyez-vous que nous nous reverrons ?

— Mais bien sûr ! s'écria-t-elle.

Il partit, accompagné par son rire.

II

Arrivé sous la voûte, il s'arrêta, hésitant devant la loge de la concierge.

— Tant pis ! se dit-il, essayons toujours.

Il frappa au carreau, entra. Un vieillard assis dans le fond leva la tête.

— Mme Langer, que j'ai vue tout à l'heure, dit Jean-Claude, s'est étonnée de n'avoir pas reçu ma dernière lettre. Peut-être l'avez-vous fait suivre.

— On a fait suivre, oui, comme Mme Langer avait dit, assura le vieillard... A son adresse là-bas, en Haute-Savoie.

— Alors Mme Langer a dû croiser la lettre en route. Si vous avez fait suivre jusqu'à lundi...

Il traînait, dans l'attente d'une autre réponse. De la pièce voisine, une voix s'éleva par la porte entr'ouverte :

— On a tout fait suivre jusqu'à avant-hier.

Une femme à cheveux blancs apparut, un torchon à la main. Elle expliqua :

— Tout a été renvoyé là où c'est qu'elle nous avait dit : Chalet Berthollier, Villard-en-Sonnaz, quoi, l'adresse qu'elle avait marquée.

— Je vous remercie, dit Jean-Claude, le cœur bondissant de joie. Ma lettre lui sera retournée. D'ailleurs, cela n'a plus d'importance, puisque j'ai vu Mme Langer.

Il partit en hâte, se répétant cette précieuse adresse qu'il inscrivit sur son carnet cent mètres plus loin.

« Chalet Berthollier, Villard-en-Sonnaz, Haute-Savoie... Combien parierais-je que Didier est là-bas ! »

Ce n'était qu'une simple impression, mais il ne pouvait se défendre d'y croire. L'isolement de l'endroit, les allées et venues de Thérèse, tout cela était trop clair. Elle n'avait cessé de lui débiter des mensonges. Son étonnement trop bien joué, quand il lui avait annoncé le départ de Didier, eût suffi à révéler la tromperie. Les récits sur Blanche,

destinés à l'égarer, n'en étaient qu'une preuve nouvelle.

Il revint cité Saint-Michel, l'humeur joyeuse. Dans l'atelier, la table était mise pour le déjeuner. M. Pigoury, une serviette au cou, tranchait du pain sur une assiette. Mme Pigoury apparut, un biberon fraîchement rincé à la main, deux nœuds de ruban rouge dans les cheveux. En voyant Jean-Claude, elle fit mine de les retirer, mais son mari la retint, du geste.

— Comment trouvez-vous sa coiffure ? demanda-t-il. Ça ne vaut rien, n'est-ce pas ? Dites-le. Inutile de vous gêner avec moi... C'est un premier essai. Je cherche quelque chose pour une tête de caractère... Une grosse commande de cartes postales. Il me faudrait une gitane. Les rubans sont provisoires. Ce qu'il faut voir, c'est le mouvement des cheveux.

— Vous ne croyez pas qu'un grand peigne serait plus indiqué ? demanda Jean-Claude.

— Ça va de soi. Mais je le mettrai après. Pour le moment, ce que je voudrais, c'est un effet de flou...

— Mange donc, Fernand, ton veau va refroidir, observa Mme Pigoury, qui avait rangé son biberon.

Ils attaquèrent le déjeuner. Jean-Claude demanda :

— Monsieur Pigoury, connaissez-vous la Haute-Savoie ?

— Un peu, oui. J'y ai passé quelques jours avec des amis, quand j'étais garçon. Un pays magnifique, monsieur Jean-Claude ! Mais il faut se méfier des éclairages.

— A cause des yeux ?

— Non. Pour la photographie. Vous avez quelquefois une lumière terrible. Alors, si vous ne diaphragmez pas assez, ça vous mange vos épreuves. Vous obtenez des noirs et des blancs d'un dur que c'en est une calamité !

— Vous ne connaissez pas Villard-en-Sonnaz ?

M. Pigoury chercha un instant.

— Non, je ne vois pas. Est-ce que c'est dans la région de Thonon ? Parce que, moi, je ne connais que ce côté-là.

Il en parla pendant tout le déjeuner, racontant des ascensions, des promenades en barque sur le lac de Genève. Mme Pigoury en avait profité pour retirer subrepticement ses nœuds de ruban. Au dessert, Jean-Claude annonça :

— Excusez-moi si je vous quitte tout de suite. Il faut que j'aille en banlieue.

— Comment, vous ne vous couchez pas ! s'exclama M. Pigoury, surpris, une fois de plus, devant le dérangement constaté depuis peu dans les habitudes de son pensionnaire. C'est vrai que vous n'êtes pas allé au studio, ce matin... Enfin retenez ce que je vous dis, monsieur Jean-Claude. Si vous tournez un film là-bas...

— Un film... Où ça ?

— En Haute-Savoie... Eh bien ! que l'opérateur se méfie des éclairages.

— Je le préviendrai, assura Jean-Claude.

Et il alla prendre son train pour le Plessis.

* * *

Arrivé chez Lucienne, il y trouva Brigitte qui subissait les reproches de sa belle-sœur. Il fut aussitôt pris à témoin.

— Que pensez-vous de cela, Jean-Claude ? Brigitte, l'autre jour, quand elle est venue ici avec Henriette, est rentrée à Paris dans la voiture de Mme Laloz, une amie de nos voisins. Cette dame a trouvé le moyen de se faire raconter par elle l'histoire de Didier.

— Lucienne, je vous assure que vous exagérez, protesta Brigitte. Je n'ai vu aucun inconvénient à parler de cela à cette dame qui était déjà au courant, d'ailleurs, puisque son mari a des relations avec la S. I. M. A. C. et que Berteuil lui avait tout dit.

— Ce n'était quand même pas une raison.

— D'ailleurs, je peux presque dire que c'est elle qui m'en a parlé la première.

— Ça ne m'étonne qu'à demi. J'avais déjà remarqué la façon dont elle s'est arrangée pour vous ramener... Mais vous auriez pu mieux vous défendre.

Jean-Claude, un peu étonné de trouver Lucienne si passionnée, tenta de la calmer. Au fond, cette vivacité qu'elle avait révélée soudain ne lui déplaisait pas. Elle ne pouvait que favoriser le projet formé par lui, peu d'instants auparavant, dans le train qui l'amenait de Paris. Mais, pour s'en expliquer, il jugea préférable d'attendre le départ de Brigitte. Enfin sa sœur, à demi consolée par lui et voyant que Lucienne se calmait, profita de ces dispositions meilleures pour hâter une sortie qu'elle était impatiente d'opérer. Quand

Jean-Claude se vit seul avec Lucienne, il annonça d'un air de triomphe :

— Je crois savoir où est Didier.

Elle le considéra, impassible. Cette nouvelle allait-elle la replonger, par un effet inattendu, dans son atonie des derniers jours ? Brusquant les choses, il raconta sa visite du matin à sa façon, sans nommer Thérèse, expliqua comment il s'était procuré l'adresse de celle-ci et conclut :

— Il n'y a qu'une chose à faire pour vous : partir. Aller le retrouver là-bas.

— Vous n'y pensez pas, dit-elle. En admettant qu'il y soit, comme vous le supposez...

— Il y est sûrement et je suis persuadé que c'est le bon moyen. Cette femme n'y retournera pas avant deux ou trois jours. Vous pouvez la devancer. Une chance s'offre. Ne la laissez pas perdre.

Ce qu'il proposait là lui semblait maintenant assez hasardeux, adressé à un être d'apparence aussi peu impulsive que Lucienne. Mais il sentait aussi que chacun des mots prononcés entrait en elle et y laissait une trace profonde. Elle demeura quelque temps silencieuse. Puis elle déclara :

— Non, c'est impossible.

Était-elle sincère ou attendait-elle qu'il lui suggérât quelque argument nouveau pour se rendre ? Sans en décider, il revint à la charge. L'idée lui plaisait de plus en plus, à mesure qu'il en parlait. Elle avait quelque chose de scénique où ses goûts trouvaient leur compte : dans un chalet de montagne, un homme seul, en face des abîmes. La femme abandonnée par lui surgit et tente de le reprendre. Leur dialogue violent et passionné. Premiers plans des deux protagonistes, effets de lointain sur les cimes. Quel parti un homme sachant son métier n'eût-il pas tiré de cette situation-là !

En attendant, l'éloquence de Jean-Claude s'en trouvait accrue. Il sut déclarer avec autorité à Lucienne qu'elle n'avait pas le droit de laisser Didier la quitter ainsi sans avoir rien fait pour le retenir, lui représenta le caractère du fugitif, les tourments illusoires auxquels il avait dû céder.

— Il n'aime pas cette femme. C'est elle qui me l'a dit et elle était dans le vrai, j'en suis sûr.

— Alors, pourquoi est-il parti avec elle ?

Il n'osa parler de la disparue, alléguer la persistance du souvenir qu'une autre représentait pour lui. Plutôt que de céder à une franchise dangereuse, il chercha des excuses à son frère :

— Vous connaissez Didier... Pour lui, le bonheur est toujours ailleurs...

C'était faible. Il n'en poursuivit pas moins son plaidoyer sur ce ton, sans que Lucienne l'interrompît. Le visage clos, le regard au loin, elle semblait à peine l'écouter. Enfin, elle dit :

— Vous croyez donc que j'aurais assez de puissance sur Didier pour le ramener ! C'est oublier qu'il lui en a fallu beaucoup lui-même, le jour où il s'est décidé. Il n'a pas quitté que moi, vous le savez bien. C'est aussi sa famille, son métier qu'il a abandonné. Ces choses-là comptent pour lui.

— Pas comme vous.

— En êtes-vous sûr ? Il y a quelqu'un qui a été plus stupéfait encore que moi de son départ : c'est Berteuil. Il est revenu me voir l'autre jour, pour me demander si Didier n'avait pas laissé ici des pièces au sujet d'un contrat en cours. J'ai l'impression qu'ils ne savent pas où ils en sont depuis son départ. Berteuil m'a expliqué qu'un marché important est sur le point de leur échapper en Roumanie, faute d'une démarche qu'on aurait pu tenter au Quai d'Orsay. Mais, cette démarche, Didier seul connaissait les moyens de la faire.

— Pourquoi me dites-vous cela ?

— Pour vous faire comprendre qu'il connaît toutes les conséquences de son départ et que ce n'est pas sur un coup de tête qu'il s'y est résolu. Quant aux suites pour la famille, il peut les imaginer aussi, même sans être au courant des dernières calamités. Hélène, qui s'entend assez mal avec son mari, vous le savez, a fait de grosses pertes d'argent, ces temps-ci. Il est probable qu'en essayant de les réparer, elle s'en préparera de nouvelles. Cela ne me paraît pas destiné à remettre de l'harmonie dans le ménage. Pour Brigitte, vous avez vu, tout à l'heure, ce qu'il en est. Depuis que sa liquidation de divorce est de nouveau en panne, elle perd la tête, conte ses peines à tout le monde, ne sait plus ce qu'elle fait. N'oublions pas non plus Henriette, dont le mari est menacé, pour la cinquième fois, de perdre sa situation.

— Lucienne, je vous en prie ! N'ajoutez rien.

— Il le faut bien, puisque vous me proposez de tenter auprès de Didier une démarche impossible. Je n'y mets aucune question d'amour-propre, vous le savez. Mais je vous répète que Didier, en partant, savait ce qu'il faisait et que rien n'a pu le retenir. Je vous dis, encore une fois...

— Voulez-vous que j'y aille, Lucienne ?

Elle fit non de la tête.

— Alors, que décidez-vous ? Nous avons encore devant nous deux jours pour agir.

Il s'était planté devant la fenêtre, sous l'éclairage orageux du dehors, dans une pose peut-être un peu trop photogénique. Lucienne ne put s'empêcher de sourire.

— Restons dans la réalité, dit-elle. Songez que Didier n'est pas un enfant. On ne le ramène ni par la douceur, ni par les reproches.

Elle se leva du divan où elle était assise et vint vers lui. Un coup d'œil machinal qu'elle jeta par la fenêtre lui fit apercevoir la voiture de Suzanne Laloz arrêtée devant la maison des Jouanet.

— Que regardez-vous donc ? demanda Jean-Claude.

— Rien... Je pensais à cette femme... Vous ne la connaissez pas ?

— Bien sûr que si, puisque je suis allé la voir. Lucienne, où avez-vous la tête ?

Il croyait qu'elle parlait de Thérèse, alors que c'était à Suzanne Laloz qu'elle pensait. Profitant de cette confusion, elle reprit :

— Et, naturellement, vous ne voulez pas me dire son nom.

Excédé, il s'écria :

— Si, je vais vous le dire, mais vous n'en serez pas plus avancée. Elle s'appelle Thérèse Langer, anciennement Thérèse Delorme, et divorcée depuis. Êtes-vous contente ?

Elle réfléchissait.

— Maintenant, dit-elle, expliquez-moi pourquoi, selon vous, Didier est parti avec elle.

— Lucienne, je vous assure... ces choses-là sont très pénibles.

— Pas plus que celles qui me sont arrivées depuis un mois, j'en suis sûre. Mon cher Jean-Claude, je n'ai jamais compris

la pudeur des hommes sur ce sujet. Ils sont capables de tout, mais ils n'aiment pas qu'on en parle. Les femmes, c'est bien différent, je vous assure. Elles sont habituées à parler entre elles, même des hommes qu'elles aiment. Quand on a, comme moi, reçu un certain nombre de confidences de ce genre-là, on peut entendre n'importe quoi.

— C'est vous qui l'aurez voulu. Il faut donc que je prononce un autre nom.

— Ne vous gênez pas, je vous en prie.

Elle était revenue sur le divan et l'avait fait asseoir à ses côtés. Il se mit à parler, d'abord avec certaines précautions de langage dont Lucienne avait envie de sourire, puis un peu plus librement, de Blanche Monier, indiqua comment Thérèse avait été témoin de cet amour, signala l'attachement qui unissait les deux femmes, insista sur la valeur de souvenir que prenait désormais, aux yeux de Didier, la présence de Thérèse.

— Lucienne, une fois encore, c'est tout ce qu'il y a de plus désagréable, ce que vous me faites dire là.

Elle murmurait, sans prendre garde à ses protestations :

— Blanche Monier... Je ne savais pas qu'elle était morte... Je l'ai connue après son veuvage, chez Mme Haudouard... Cette Thérèse Langer ne vous a jamais parlé de Madeleine Haudouard ?

— Non.

— Elle était une grande amie de Blanche Monier.

Jean-Claude eut un geste d'impatience, se demandant pourquoi elle s'intéressait tant à ces détails. Il ne voyait pas le travail silencieux qui commençait à se faire en elle, ni que la pensée de Lucienne se portait maintenant sur des sujets où il ne pouvait plus l'atteindre. Après un long moment de silence, elle dit :

— Il y a longtemps que je n'ai vu Mme Haudouard.

Croyant avoir mal entendu, il lui fit répéter le nom, puis demanda :

— Pourquoi vous inquiétez-vous d'elle ?

— Parce que c'est de ce côté que je saurai... Madeleine Haudouard a dû rester en relations avec Blanche jusqu'à sa mort. Elle connaît donc Thérèse Langer.

— Lucienne, vous avez tort de vous attarder à ces vieilles histoires.

Elle se tourna vers lui, les yeux brillants, lui saisit le poignet et le serra d'une singulière vigueur.

— Je ne m'attarde pas, Jean-Claude. Mais il faut bien que je tente de voir clair. Comprenez donc que, depuis le départ de Didier, je ne sais plus, je suis dans la nuit. Vous venez me voir les uns après les autres, Hélène, Berteuil, Brigitte, vous... Après votre départ, je replonge, je suis plus seule que jamais. Pour la première fois, aujourd'hui, vous m'avez apporté quelque chose. Mais cela ne me suffit pas. On ne peut pas se battre contre des êtres et des sentiments qu'on ne voit pas... Je veux de la lumière !

Elle se calma tout d'un coup, puis reprit :

— Alors, laissez-moi faire, je vous en prie. Pas de conseils, pas d'objections. Ne faites rien pour me contrarier.

— Pardonnez-moi, Lucienne.

Il lui baisa longuement la main et se leva.

— Je vais rentrer à Paris. Si vous avez besoin de moi, un mot et j'arrive tout de suite.

— Mais oui... Vous êtes gentil.

Elle le regarda partir et lui fit des signes par la fenêtre. La voiture de Suzanne Laloz n'était plus devant la maison des Jouanet. Quand la grille se fut refermée sur Jean-Claude, Lucienne revint s'asseoir dans le fond de la pièce et demeura quelques minutes à songer. Le téléphone était sur la table. Elle l'atteignit, demanda le numéro d'Hélène de Jonzy.

— Allo ! c'est toi, Hélène... Quelle chance de te trouver ! Dis-moi, serais-tu libre de partir pour deux ou trois jours ?

La voix d'Hélène marqua un étonnement joyeux :

— Partir ?... Ça pourrait peut-être se faire. Avec toi ?

— Non, toute seule. Je t'expliquerai. Tu as toujours la voiture de Jean-Claude ?... Bon, ce sera le moment de la prendre. Viens me voir demain matin. Et puis il faudra que tu ailles chez Brigitte... Chez Berteuil, aussi. Ça t'ennuiera un peu, mais c'est indispensable... Alors, demain matin, n'est-ce pas ?... Merci. Au revoir, Hélène.

Elle reposa l'appareil.

* * *

Après le dîner, elle sortit du jardin, marcha dans l'ombre jusqu'à cette première chute de terrain d'où se décou-

vrait Paris. Au ciel, de lourds panaches de nuages défilaient sous les étoiles. Un vent tiède animait par soubresauts la nuit opulente de juin. Lucienne s'assit sur son banc habituel et ferma les yeux. Libérée des alentours, elle s'abandonnait en pensée au plus lointain de l'espace avec cette soumission qu'on ne connaît qu'en rêve. Chaque souffle d'air qui passait sur elle l'attirait un peu plus vers ce favorable inconnu. Les souvenirs de ces derniers jours fondaient avec l'image de ceux à venir dans la même paix. Le silence des choses, celui qu'elle avait imposé en elle, suspendaient la vie.

Un murmure de voix proche rompit cette trêve. Un couple s'installait sur le banc voisin. Les propos s'arrêtèrent. Elle ouvrit les yeux, reconnut les Jouanet. Après l'avoir saluée, Jouanet lui dit :

— Nous vous dérangeons. Excusez-nous.

Elle protesta, tout en s'impatientant secrètement contre lui de sa maladresse. Allaient-ils encore lui manifester tous deux cette sollicitude trop apparente dont ils l'avaient déjà si souvent accablée ? Jouanet, heureusement, avait renoncé à lui rendre visite. Mais sa femme ne relâchait rien de sa curiosité. Tout prétexte lui était bon pour s'introduire chez Lucienne.

D'un banc à l'autre, ils échangèrent des propos inoffensifs. On ne lui demandait plus à présent de nouvelles de Didier. Mais cette discrétion même avait quelque chose de trop visible pour qu'elle n'en souffrît pas. Et d'autant plus que les Jouanet ne se faisaient pas faute de s'informer par d'autres moyens. Peu de jours auparavant, Mme Jouanet, par-dessus la haie, avait fait allusion à l'approche des vacances. Elle comptait partir à la fin de juillet avec sa petite fille pour une plage de Normandie où son mari la rejoindrait quinze jours plus tard. C'était une invite pour Lucienne à parler de ses propres projets, sinon à reconnaître, par son silence, qu'elle ne pouvait en faire. Tout en feignant de n'en rien voir, elle n'avait pas trouvé la force de prolonger l'entretien.

Le silence était retombé entre les deux bancs. Valentine, qui n'aimait pas rester longtemps muette, attaqua de nouveau :

— J'ai eu aujourd'hui la visite de mon amie, Mme Laloz.

Vous savez, celle qui a reconduit une fois vos deux belles-sœurs à Paris ?

Lucienne tressaillit. Elle attendait presque ces mots et les accueillit sans déplaisir.

— Je me souviens, dit-elle. Nous nous étions d'ailleurs rencontrées il y a quelques années, chez des amis, à Paris. Vous vous voyez souvent, n'est-ce pas ?

— C'est une camarade d'enfance, dit négligemment Valentine. Nous avons été en pension ensemble.

Et, avec avidité, elle ajouta :

— Elle a fait un très beau mariage. Jacques Laloz a une grosse situation dans l'industrie.

— Je crois bien, dit Lucienne, que c'est chez Mme Haudouard que j'ai fait la connaissance de Mme Laloz. Savez-vous si elle la voit toujours ? Peut-être la connaissez-vous aussi ?

— Non, dit Valentine, très fière de cette supposition. Mais il me semble que je l'ai entendue en parler.

Encouragée par cette bienveillance inattendue de Lucienne, elle reprit :

— Vous savez qu'elle avait envie d'aller vous voir aujourd'hui. Et puis, elle a craint de vous déranger.

— Elle a eu tort, déclara Lucienne. Dites-lui, la prochaine fois que vous la verrez, qu'elle vienne me dire bonjour.

Valentine demeurait interdite. Lucienne s'était levée.

— Je vais rentrer... Non, non, ce n'est pas vous qui me faites fuir. Restez, je vous en prie.

Prenant congé d'eux avec des paroles aimables, elle les quitta, encore stupéfaits.

III

A partir de Saint-Jean de Cluses, la route s'élevait par des saignées en plein rocher. La montagne d'en face, révélée à chaque nouveau gain d'altitude, semblait changer de forme. Des pics entiers s'effaçaient au sortir d'un tournant, pour dresser ensuite sur l'horizon des flèches nouvelles. Une muraille noire de pins s'ouvrait à l'improviste sur la chute d'un pré. Un village, invisible deux cents mètres plus bas, se révélait en plein désert de cailloux. Le cabriolet blanc d'Hélène

montait comme un ascenseur. Elle avait quitté Paris la veille et fait étape à Annecy, emportant la correspondance échangée entre l'avoué de Brigitte et la partie adverse, une note rédigée par Louis sur sa situation à la Compagnie de navigation, un dossier de la S. I. M. A. C. fourni par Berteuil. « Tes munitions », disait Lucienne. « Tu veux dire de quoi me faire jeter dehors en arrivant », avait-elle répondu.

L'idée de sa belle-sœur lui paraissait folle. Aller relancer Didier dans sa retraite, — à supposer qu'il fût bien là, ce qui n'était pas encore prouvé, — lui mettre sous les yeux les résultats d'un mois d'abandon pour sa famille et ses affaires, le replonger d'un coup dans cette série de malheurs ou d'ennuis presque quotidiens avec lesquels il avait rompu par la même occasion en quittant Lucienne, n'était-ce pas risquer de couper à jamais tout contact dans l'avenir ?

Plus elle s'avançait dans ces régions sauvages, plus Hélène en devenait convaincue. Que Lucienne n'était-elle à ses côtés sur la banquette pour le comprendre ! Ici, tout semblait démesuré, fait pour séparer les êtres. Le cri qu'on eût poussé vers ses semblables vous fût revenu, renvoyé par quelque lointaine muraille de rocs à travers les espaces, sans avoir peut-être suscité, dans ce bref aller et retour, la résonance d'aucune oreille humaine. La vie, pourtant, n'était pas absente, mais elle se cachait sans cesse. Depuis Saint-Jean, la voiture avait traversé deux ou trois villages, rencontré quelques charrettes attelées de mulets. Ces apparitions s'effaçaient aussitôt. On pouvait se retourner peu d'instants plus tard sans en retrouver trace. Il semblait que la montagne les absorbât dans un lent engloutissement de cette nature où tout se déroulait d'un train insensible, où rien n'était pressé, sauf les torrents.

« Il faut vraiment en avoir assez du monde pour fuir dans des endroits pareils », s'affirma Hélène, avec un mouvement de défense inconscient contre cette beauté éparse qu'elle ne voulait pas accepter. Ce pays l'intimidait. Pour tenter de s'y acclimater, elle s'était imaginée un court moment en route vers ces solitudes en compagnie d'un être élu. C'était le critérium auquel elle soumettait habituellement les paysages. Le résultat de l'épreuve s'était révélé défavorable. Il n'y avait décidément rien pour flatter ce qu'elle appelait

pudiquement le cœur, à l'ombre de ces cimes sourcilleuses.

« Venir ici à deux, quelle plaisanterie ! Pour se tuer ensemble, à la rigueur... Ce serait la seule excuse. »

Tel ne pouvait être le dessein des deux fugitifs. Elle en convint aussitôt et dut suspendre ses réflexions pour veiller à son itinéraire, car un village apparaissait, passé le dernier contrefort de la montagne. Les Jovets, sans doute. C'était là qu'il fallait quitter la route pour obliquer vers Villard.

Les toits se rapprochèrent, grandirent avec les pauvres façades qu'ils coiffaient. Et bientôt le cabriolet blanc s'arrêta sur une petite place. Trois ruelles y dévalaient vers une fontaine où une femme en noir remplissait un seau d'eau.

— Pour aller à Villard-en-Sonnaz ? demanda Hélène.

La femme se retourna, montra un visage couleur de vieux mur.

— Continuez seulement jusqu'à la sortie du bourg. A la maison d'école, vous prendrez la route, droit vers la montagne. Vous serez bientôt rendue.

Hélène repartit. Devant une maison blanche qui devait être l'école annoncée, elle s'engagea sur une route plus étroite, escalada une pente vive. Trois lacets plus loin, les Jovets lui apparurent très bas au-dessous d'elle, comme perdus dans un fond de ravin. La route s'engagea au travers d'un bois de sapins, déboucha en corniche sur un pré à la pente vertigineuse.

— Quel pays ! répétait Hélène.

Il lui fallut virer encore parmi des éboulis, dans un désordre de tremblement de terre, avant d'apercevoir, sur une sorte de plateau encore lointain, de nouveaux toits.

— Cette fois, j'arrive.

Prise d'une émotion soudaine, elle précipita l'allure, atteignit, puis dépassa un groupe de trois maisons jetées à mi-pente. Plus loin, le gros du village s'assemblait dans un creux. Au-dessus, des toits éparpillés occupaient un nouveau ressaut de la montagne. Hélène avisa deux enfants devant l'entrée d'une grange. Le plus âgé, un garçon au poil roux, secouait rudement, en manière de jeu, les nattes d'une petite fille qui le regardait d'un air d'admiration soumise.

— Le chalet Berthollier ? demanda-t-elle.

Le garçon ne daigna pas s'interrompre pour répondre. Hélène allait répéter sa question quand la petite se dressa, écartant son compagnon avec une autorité subite.

— Là-bas dessus, voyez donc, dit-elle en désignant l'une des maisons qui dominaient le village. Filez jusqu'au Calvaire et montez le chemin.

Avant de repartir, Hélène tenta de la questionner.

— C'est bien M. Page qui habite là, n'est-ce pas ?

— Je ne saurais pas vous dire. Il y a un monsieur et une dame.

Le garçon, à son tour, se décida.

— La dame, elle est partie ça fait trois jours, dit-il. Je l'ai vue quand elle est montée dans le car de Saint-Jean.

Debout près de la portière, il regardait Hélène avec curiosité. Elle remercia, démarra. Deux cents mètres plus loin, elle s'engageait dans la montée du Calvaire. A la sortie d'un virage, le chalet Berthollier apparut. C'était une forte construction, moitié pierres et moitié bois. Un toit débordant couvrait de son ombre le classique balcon en losanges découpés des chalets de montagne.

— Tout à fait les encriers qu'on trouve à Genève ou à Lausanne, remarqua Hélène, qui ne possédait sur ces régions que les souvenirs de voyage recueillis dans les boutiques.

Elle avait arrêté sa voiture avant d'arriver, craintive tout d'un coup.

— Dire qu'il est là ! Cette fois, plus moyen d'en douter...

Elle embraya de nouveau, fit avancer la voiture à faible allure jusqu'au pied de la façade. Aucun bruit. Toutefois, en prêtant l'oreille, la modulation d'une flûte lui parvint, venant de l'intérieur. Le son, assez faible, suffisait à percer le silence des alentours. C'était une mélopée joyeuse qui se frayait ainsi un chemin à travers les murs, un thème d'ironie et de subtile satisfaction.

— C'est lui qui joue comme ça ? Décidément, il se moque du monde !...

D'un coup d'avertisseur, elle étouffa ces sons. Puis, comme personne ne venait, elle recommença. La flûte se tut. Une silhouette passa derrière une des fenêtres du rez-de-chaussée. La porte s'ouvrit, découvrant Didier.

— Hélène !... Oh ! çà, par exemple...

— Qu'est-ce que tu en dis ? lança-t-elle en descendant de voiture.

Vêtu d'un chandail et d'un pantalon de grosse laine brune, sans cravate, le col de sa chemise ouvert, il paraissait plus jeune, allégé, comme si ces semaines d'isolement eussent été autant d'années reconquises. Son premier étonnement, même, avait eu quelque chose d'enfantin. Le souci qui devait s'y ajouter ne vint qu'au bout d'un instant. Hélène vit alors les yeux clairs s'assombrir et certains plis qu'elle connaissait revenir sur ce visage en apparence libéré. Perdant, du coup, le meilleur de son assurance, elle s'écria :

— Tu ne vas pas m'attraper, hein !

Elle retrouvait là d'instinct l'adjuration tant de fois employée dans la famille, quand Jean-Claude ou l'une de ses sœurs venait rendre compte à l'aîné de sa dernière sottise et lui demander d'y porter remède. Didier s'en avisa et partit d'un éclat de rire.

— Je suis trop heureux d'une aussi bonne surprise, affirma-t-il. Entre donc. Tu viens pour plusieurs jours, j'espère.

Hélène le considérait sans oser faire encore un pas.

— C'est toi qui jouais de la flûte tout à l'heure ?

— Oui, bien sûr. Tiens, regarde.

Il tira l'instrument de sa poche, le porta à ses lèvres. Des sons jaillirent, qu'elle écoutait avec stupeur.

— Je ne suis pas encore très fort, convint-il.

— Didier, c'est inouï... Je ne peux pas te dire... l'effet que tu me fais.

— Allons, vas-tu te décider à entrer ?

Il lui prit sa valise, la fit pénétrer dans une grande pièce aux murs crépis.

— Assieds-toi. Enlève ton manteau, tu aurais trop chaud. Veux-tu boire quelque chose ? Un peu de porto, peut-être.

« Je suis grotesque, songea Hélène, devant une telle désinvolture. Il exagère, d'ailleurs. On dirait vraiment que tout cela est naturel et qu'il ne s'est rien passé. »

— Très bien, ce tailleur beige, reprit Didier. Tu vas faire sensation au Villard. Et le sac !... C'est une bonne idée, cette petite poche extérieure. Tu as toujours eu la passion des sacs.

Elle bouillait d'impatience. Didier, de plus en plus à son

aise, ouvrit un bahut entre les deux fenêtres, en tira une bouteille de porto, deux verres.

— Tiens, bois, cela te fera du bien. C'est du Sanchez, celui que tu aimes.

Elle vida son verre d'un trait, accepta qu'il le remplît de nouveau. Alors, un peu raffermie, elle se carra dans son fauteuil.

— Didier... Tu imagines pourquoi je viens...

— Bien sûr ! Vous avez des embêtements... Raconte un peu.

Elle fut de nouveau décontenancée. Didier, assis de côté sur la table, attendait, son verre en main.

— Allons, parle. De qui s'agit-il ?... De Brigitte, d'Henriette, de Jean-Claude ?...

Elle l'arrêta :

— De toi, Didier.

Il fit un signe de dénégation.

— Ne parlons pas de moi, c'est inutile. Ou alors, demande-moi si je suis heureux. Je te répondrai oui et ce sera tout.

— Non, ce ne sera pas tout. Sans cela, tu ne le dirais pas si vite.

Il vit son jeu.

— Inutile, ma petite Hélène. Le temps des disputes est passé. On ne pense plus à ces choses-là. Tiens, regarde...

Il la conduisit jusqu'à la fenêtre, ouvrit les deux battants. Une muraille de montagnes fermait la vue au loin. Avant d'arriver jusqu'à elles, le regard jouait au travers d'un espace somptueux où les plans successifs, d'une trouée à l'autre, d'une arête au creux d'une vallée, d'une levée de rocs au fond d'une entaille toute proche, composaient un univers de silence.

— Magnifique, accorda Hélène. Mais ça ne durera pas.

— Qu'est-ce qui ne durera pas ?

— Ce bonheur-là. En ce moment, tu es tout à ton égoïsme.

Il partit d'un nouveau rire.

— C'est admirable ! Vous m'appelez égoïste parce que je n'ai pas besoin de vous. Écoute, Hélène...

— Oui, je sais. Tu te prépares à m'expliquer que pendant des années, nous t'avons accaparé. Qu'il t'a fallu, pour nous, faire un tas de choses qui ne te plaisaient pas, gagner de

l'argent, conserver le nôtre... Je suis au courant. Jean-Claude s'est chargé de m'y mettre. Il te défend, Jean-Claude. C'est beau, hein ! la solidarité masculine... Seulement, il y a quelqu'un dont tu oublies de parler. Tu sais qui je veux dire. Ça te gêne quand même un peu d'aborder ce sujet-là.

Il était redevenu sérieux.

— Ça ne me gêne pas du tout. Fais-moi seulement la grâce de croire que je ne suis pas parti dans la seule intention d'échapper à l'existence que vous me faisiez mener et que si j'avais conservé pour Lucienne mes sentiments d'autrefois, je ne serais pas ici... Ou plutôt que j'y serais avec elle.

— Bon ! Alors ton départ est l'effet d'un grand amour.

— Je ne chercherai pas à te le démontrer.

— Tu feras aussi bien. Parce que ce n'est pas vrai.

— Hélène, ne continue pas, veux-tu ? Nous n'arriverons qu'à nous dire des choses désagréables.

Elle le retrouvait à présent sous son pire aspect d'autrefois, le visage durci, avec ce pli entre les yeux, cette amertume à demi dissimulée au coin de la bouche qu'on lui avait vus tant de fois. Il s'en aperçut en même temps qu'elle et observa :

— Tu vois le résultat que tu obtiens. Il me semble être revenu à six mois en arrière.

— Si tu étais aussi heureux que tu le dis, crois-tu que ce serait possible ?

Il leva les yeux au ciel sans répondre et alla se verser un autre verre de porto. Hélène promena son regard autour de la pièce. Elle était peu garnie : une table au milieu, quelques chaises, une grande armoire au mur et, près de la fenêtre, deux fauteuils poussés dans un coin où s'alignaient des rayons de bibliothèque. Le chalet, loué visiblement avec ses meubles, offrait le type de ces installations où rien ne renseigne sur l'occupant. Celles qu'on avait connues tant de fois à Didier avant son engouement pour le Plessis.

— Tu comptes rester longtemps ici ? demanda-t-elle.

— Tout l'été. Après... nous irons dans le Midi. A Bormes.

— De quoi vivras-tu ?

— Pour l'instant, je n'ai aucun souci. Tous les trois mois, une banque de New-York opère un virement à mon compte.

Et il lui expliqua qu'il s'était associé avec un de ses amis, ancien ingénieur à la S. I. M. A. C., pour l'exploitation d'un

brevet d'invention vendu aux États-Unis. La firme qui s'en était rendue propriétaire avait engagé l'ingénieur et, à chaque trimestre, faisait tenir sa part à Didier.

— C'est donc ça ton histoire de départ en Amérique... Tu as fait envoyer tes lettres de là-bas.

— Oui. J'ai pensé que ça me vaudrait d'avoir la paix. Mais il faut croire que vous êtes très malins, puisque vous m'avez découvert ici... Ne m'explique pas comment, ça m'est absolument égal.

— Tu le sauras quand même.

Et, pensant reprendre l'avantage, elle lui conta la visite de Jean-Claude à Thérèse Langer. Didier subit ce récit sans rien manifester. Quand elle eut fini, il se contenta de dire :

— Tu feras mes compliments à Jean-Claude. C'est du beau travail. D'un point de vue purement artistique, d'ailleurs, car, au fond, ça ne vous servira pas à grand-chose.

Le nom de Thérèse même, quand il avait été lancé par Hélène, n'avait pas semblé l'émouvoir. Elle voulut y revenir et demanda soudain :

— Quand sera-t-elle ici ?

— Dans deux jours, je pense.

— Crois-tu qu'elle ne reviendra pas avant ? Si la concierge lui dit que Jean-Claude a obtenu ton adresse...

Il dit, d'un ton railleur :

— Alors, selon toi, elle va revenir en vitesse pour me défendre contre vos entreprises. Rassure-toi, elle n'aura aucune inquiétude. Tu peux rester ici sans crainte de provoquer des scènes violentes.

— Je n'en suis pas très sûre.

— A sa place, tu reviendrais, hein ! Elle, non... C'est une femme très équilibrée.

— Merci !

— Et comme, en attendant, elle n'est pas là, il faut que je m'occupe de toi.

Il ouvrit une porte, convoqua de la voix une servante massive à laquelle il donna des ordres.

— Césarine, voici ma sœur, Mme de Jonzy, qui vient passer quelques jours. Vous préparerez la chambre du haut. Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir lui donner à déjeuner ?

Césarine avait salué, l'air méfiant. Elle fit valoir les difficultés.

— Le camion des Jovets est déjà passé. Je pourrais descendre au bourg chez Sulpice.

— C'est ça, descendez au bourg. Et que ça aille vite, Césarine !

Il la bouscula joyeusement. L'autre disparut sans hâte. Il revint alors vers Hélène.

— Maintenant, raconte, puisqu'il faut en passer par là. Où en sont les affaires de Brigitte ?

— Tu veux vraiment savoir ?

— Bien sûr ! Je suis persuadé qu'on t'a chargée d'un tas de commissions. Allons, dis vite.

Encore surprise de cet empressement, Hélène avoua :

— Il y a quelques anicroches, c'est vrai... Tu sais que dans le partage de liquidation du divorce, elle doit recevoir la maison de la rue Lecourbe... Tu sais aussi que son mari avait contracté dessus un prêt hypothécaire.

— Je le sais si bien que c'est moi qui ai obtenu qu'il le rembourse à expiration. Tout cela est réglé maintenant.

— Brigitte le croyait comme toi. Malheureusement le notaire s'est aperçu que l'hypothèque avait été renouvelée et qu'elle courait toujours.

Didier s'esclaffa :

— Et maintenant, serait-il disposé à payer ?

— Oui, à condition qu'on lui consente une diminution correspondante de la pension qu'il doit verser à Brigitte. L'avoué discute. Seulement, pour comble d'ennui, on a découvert encore que le créancier hypothécaire avait reçu une promesse de vente, sans que Brigitte en ait été avisée, bien entendu... Enfin, je vais t'apporter toutes les paperasses.

Elle courut à la voiture, revint avec des dossiers. Didier, déjà installé à la table, changea de figure en voyant ce chargement.

— Tu sais, ce n'est pas tout, avoua-t-elle. Berteuil a de gros ennuis avec la S. I. M. A. C.

— Je suis au courant. Il m'a écrit.

— Oui, mais depuis, il a reçu une réponse de l'attaché commercial de France en Roumanie à qui il avait demandé d'intervenir. Et la réponse n'est pas bonne.

— Pourquoi est-il passé par l'attaché commercial ! Je lui avais dit de s'adresser à Houssier, au ministère.

— Tu verras toi-même. Tiens, voilà ce qu'il m'a prié de te communiquer.

Elle posa un nouveau dossier sur la table. Didier demanda :

— C'est tout, maintenant ?

— Non. Henriette est très ennuyée, à cause de Louis. Elle dit qu'il va être obligé de quitter la Compagnie.

Cette fois, il éclata :

— En voilà assez avec ces histoires ! Est-ce que vous avez la prétention de me mettre encore Louis sur les bras, de me charger une fois de plus de lui trouver une situation ? Qu'il cherche dans les petites annonces, si ça lui dit... Moi, j'en ai plus qu'assez.

— Didier, calme-toi.

Mais il était hors de lui et s'étourdissait de paroles, rappelant à cette occasion tous les souvenirs de corvées semblables dont il avait été accablé tant d'années, remettant au jour de vieux griefs, des sujets de discorde familiale oubliés.

— D'ailleurs, je m'en suis douté, tu l'as bien vu, dès ton arrivée : « Que va-t-elle encore me demander ? » ai-je pensé. J'avais pourtant la naïveté de croire qu'il ne s'agissait que de Brigitte, puisqu'elle est seule et que vos maris sont incapables de l'aider. Mais non, il faut que vous vous y mettiez tous... Ç'aurait été trop beau si cet imbécile de Louis n'avait pas trouvé encore moyen d'avoir besoin de moi ! Quant à toi, j'imagine que tu as aussi ta requête à présenter et que tu l'as gardée pour la fin.

— Désolée de démentir tes prévisions, mon cher ! Je n'ai rien à te demander.

Elle se cantonna dans une réserve digne. Le moment était mal venu de parler de sa spéculation sur les blés. On verrait plus tard, s'il y avait moyen.

— Que tu en aies eu l'intention ou non, conclut Didier, ce sera la même chose. Tu peux reprendre tout ton fourniment de papiers. Je suis bien décidé à ne plus rien connaître de ces affaires-là.

Il marcha jusqu'à la fenêtre, l'ouvrit. Un souffle d'air vif entra et vint agiter doucement les feuilles qui débordaient du dossier de la S. I. M. A. C. Hélène, toujours assise devant

la table, attendait. De longues minutes s'écoulèrent dans un silence total. Puis on frappa à la porte. Comme Didier ne bougeait pas, Hélène cria d'entrer. La grosse Césarine apparut.

— C'était pour dire à monsieur que j'ai fait à déjeuner. Et puis le car de Saint-Jean vient juste d'arriver au Calvaire et il y a madame qui est descendue.

Didier fit une brusque volte-face.

— Qu'est-ce que vous dites ! Madame est là ?

— Elle est à monter par le chemin. Alors je voulais encore dire à monsieur qu'à présent, on va être juste pour le déjeuner...

Didier, sans l'écouter, bondissait au dehors. Hélène s'était levée. Restée seule avec elle, Césarine la prit à témoin :

— J'ai fait de la polente. Peut-être que madame n'aura pas de goût à ça... Et puis des tranches de porc... Il n'y aura pas grandement pour trois.

Par la fenêtre restée ouverte, on entendait un bruit de voix qui se rapprochait. Bientôt des pas sonnèrent sur le carrelage de l'entrée. Didier réapparut, précédant Thérèse en manteau de voyage, un béret posé de côté sur ses cheveux. Il fit les présentations. Les deux femmes eurent une brève inclinaison de tête. Césarine prit la valise que tenait Didier.

— Madame n'est pas trop lasse ?... Comme je disais, pour le déjeuner...

D'un geste, Didier la fit disparaître. Ils demeuraient tous les trois, figés. Pour échapper à cette immobilité, Thérèse enleva son manteau, son béret, fit mousser ses cheveux.

— Je ne comptais rentrer qu'après-demain, expliqua-t-elle, mais j'ai réussi à bloquer tous mes rendez-vous.

On feignit de la croire. Didier assura :

— Vous avez bien fait.

Thérèse, maintenant, s'adressait à Hélène :

— Vous ne connaissez pas le pays ? N'est-ce pas que c'est magnifique !

Elles réussirent à échanger quelques propos sur ce ton avec un naturel suffisant. Didier crut bon de déclarer qu'Hélène, en voyage, avait fait un crochet pour venir lui dire bonjour.

— C'est une chance pour moi d'être revenue plus tôt, déclara courtoisement Thérèse.

On s'extasia sur cette heureuse coïncidence. Puis Didier, sur un ton de plaisanterie, montrant les papiers :

— Figurez-vous que ma sœur a osé m'apporter cela ! Des lettres d'affaires, un dossier de la S. I. M. A. C. qui me poursuivent jusqu'ici !

— Que voulez-vous ! dit Thérèse avec un soupir. Il faut vous résigner à vous en occuper encore un peu. En espérant que cela ne durera plus longtemps...

— Oui, mais ce qui dure, ce sont les histoires de famille.

— Didier ! s'exclama Hélène, sur un ton de reproche.

Il la fit taire et, sans plus de réserve, dénonça l'audace des siens. Thérèse écoutait, ses yeux verts alternativement dirigés sur le frère et la sœur. Quand Didier eut fini, elle observa :

— Il me semble que vous ne pouvez pas refuser cela à Mme de Jonzy... Et puis, vous ne voudriez pas lui avoir fait faire ce dérangement pour rien ?

— Ce ne serait pas pour rien ! lança vivement Hélène. Je voulais surtout voir Didier.

— Naturellement. Mais il faut qu'il accepte ce que vous lui demandez. Allons, Didier, un peu de courage. Je vous parle sérieusement.

Elle semblait le faire, en effet. Didier, pendant ce temps, demeurait embarrassé entre les deux femmes, l'une qui n'insistait plus, l'autre dont il n'eût jamais attendu pareille requête.

— C'est entendu, n'est-ce pas ? conclut tout d'un coup Thérèse. Vous y passerez l'après-midi, au besoin. Et demain, si, comme je l'espère bien, Mme de Jonzy reste au Villard, nous pourrons lui montrer le pays.

— Merci, dit vivement Hélène, mais c'est impossible. Il faut que je reparte ce soir.

— Je suis désolée, affirma Thérèse.

Elle sortit pour donner des ordres à Césarine. Didier fit un pas vers Hélène.

— Tu peux la remercier, dit-il.

— Ah ! je t'en prie, s'écria-t-elle, ne m'exaspère pas.

IV

Durant une bonne partie de la journée, Hélène put maudire son sort. Après un déjeuner au cours duquel tous les propos jetés à grand peine de l'un à l'autre semblaient retomber entre eux comme autant de pesants fardeaux, Didier se mit au travail. Installé à une table, sa sœur en face de lui, il vidait les dossiers, lisait les lettres, dictait à Hélène des réponses ou des notes selon le cas. Ce morne exercice avait au moins l'avantage de les arracher l'un et l'autre au présent. Les affaires de la S. I. M. A. C., les démêlés de l'avocat de Brigitte avec celui de la partie adverse, les récriminations de Louis contre les directeurs de la Compagnie de navigation replongeaient le frère et la sœur dans un courant de discussions anciennes. On eût pu se croire au Plessis ou à Paris, chez quelque membre de la famille Page, à entendre les observations de Didier.

— Ce jugement en référé date du 10 avril. Qu'a-t-on fait depuis ? Rien, naturellement !... C'est ça que son avocat a déposé comme conclusions ? Il ne s'est pas foulé !... Où est le procès-verbal de la contre-expertise ? Non, tu ne le trouveras pas... Laisse-moi chercher.

« Si on m'avait dit, il y a un mois, songeait Hélène, que je m'octroierais un jour plus de mille kilomètres de route pour passer un après-midi à faire un métier de secrétaire auquel je n'entends goutte, et tout cela parce que mon bien-aimé frère a jugé à propos d'enlever une femme !... »

Les lunettes sur le nez, toujours en chandail et l'embouchure de sa flûte dépassant de sa poche, Didier examinait les pièces avec l'autorité d'un vieux président de Cour. Tout en pestant contre lui, Hélène ne pouvait s'empêcher de l'admirer, presque heureuse aussi de le voir retrouver quelque passion autour de ces choses qu'il avait si vivement répudiées. Elle commençait à se remettre, mais, jusque-là, il l'avait déconcertée. Son autorité d'autrefois, ce ton tranchant qu'il prenait en formulant chaque décision semblaient avoir complètement disparus chez lui. Il portait sur son visage ce reflet de bonheur peu enviable d'un homme qui s'est réfugié dans la passivité. Quand Thérèse parlait, il faisait silence,

heureux en apparence de lui entendre prononcer des jugements ou manifester des volontés dont elle lui épargnait le souci. Pendant le déjeuner, elle avait fait deux ou trois fois allusion à des projets de départ. Didier s'était contenté d'acquiescer. Quand elle disait : « Je suis d'avis de quitter le Villard avant les premières pluies de septembre », il inclinait la tête. Si elle ajoutait : « Notre intention est d'aller dans le Midi... A moins que je ne me laisse tenter par l'idée d'un séjour en Angleterre. J'y ai passé deux ans pendant la guerre et j'ai bien souvent l'envie d'y retourner... », il se contentait de sourire d'un air heureux qui mettait Hélène hors d'elle.

Elle s'était bien gardée de faire allusion à ces manifestations de docilité quand Thérèse les avait laissés seuls. Dans la grande pièce du rez-de-chaussée, ils faisaient une sérieuse besogne, tous les deux. Après avoir établi un nouveau plan d'opérations pour Brigitte, Didier s'était attelé aux affaires de la S. I. M. A. C. Il récriminait de nouveau contre les erreurs commises.

— Cette correspondance avec l'attaché commercial est grotesque. Du temps perdu... Naturellement, Berteuil, au lieu de faire ce que je lui avais indiqué, a consulté l'un et l'autre. Comme résultat, c'est gentil !...

Hélène, voyant qu'il s'échauffait là-dessus, affecta d'y prendre intérêt à son tour et lui demanda quelques éclaircissements. Il entreprit un long développement sur la pénétration économique allemande en Europe orientale, les positions à garder en dépit des derniers succès du Reich. Son visage s'éclairait, un feu nouveau jouait dans ses yeux. Elle le suivait et s'étonnait de comprendre. Il conclut :

— Si Berteuil voulait vraiment agir à Bucarest, ce n'était pas de cette façon-là qu'il devait s'y prendre. Il fallait envoyer quelqu'un.

Alors, elle osa lancer :

— Pourquoi n'irais-tu pas ?

Il s'arrêta court, lui fit front.

— Tu es folle ! Je ne veux plus rien savoir de ces affaires-là.

— Qu'est-ce que tu fais donc en ce moment ?

Elle crut, une seconde, qu'il allait lui jeter ses dossiers

à la tête. Il avait rougi de colère, les lèvres pincées. Après un silence qui lui coûta, il dit :

— Ce que je fais ? Appelle cela mon testament, si tu veux. Au moins, on ne pourra pas dire que j'aurai laissé Berteuil dans l'embarras... Une fois que j'aurai fini ce que j'ai commencé, il pourra m'envoyer toutes les lettres et tous les documents qu'il voudra. Je les lui réexpédierai par retour du courrier. Quant à mettre le nez dedans, ça, jamais !

— Cela serait pourtant plus intéressant que de jouer de la flûte.

Elle attendait une nouvelle explosion. Il se contint et dit seulement, de ce ton sec qui décourageait toute résistance :

— C'est moi que cela regarde... Allons, au travail !

Jusqu'au soir, il poursuivit sa besogne. Le crépuscule s'annonçait quand il referma le dossier. Hélène était épuisée, mais elle avait obtenu tout ce qu'elle demandait. Il avait même écrit à l'un de ses amis, directeur d'une entreprise industrielle, une lettre pour lui recommander Louis.

— Mais c'est la dernière fois. Qu'Henriette le comprenne !

Il se leva, la mine allégée.

— Viens. Allons faire quelques pas dehors avant le dîner.

— Non. Il faut que je parte, dit Hélène.

— Ce n'est pas sérieux, voyons ! Tu ne vas pas t'engager maintenant sur ces routes de montagne ? Dans une heure, il fera nuit.

Il lui montra par la fenêtre les pentes frappées déjà d'une lumière bleuâtre. Hélène secoua la tête.

— En arrivant, j'avais l'intention de rester jusqu'à demain. Tu dois comprendre que, maintenant, c'est impossible.

Sans souci de cette remarque, il sortit, appela vers le premier étage.

— Thérèse, venez donc un instant, je vous prie.

— Je t'assure que c'est inutile, dit Hélène.

Didier ne répondit pas. Il semblait vraiment contrarié. Quand Thérèse apparut, il la prit à témoin.

— Je disais à ma sœur qu'il est trop tard, maintenant, pour qu'elle parte.

Sans l'écouter, Hélène était allée chercher son chapeau, son manteau. De l'antichambre, par la porte entr'ouverte,

elle crut entendre Didier murmurer à Thérèse d'une voix précipitée :

— Si tu n'étais pas revenue, elle serait restée jusqu'à demain.

Elle revint dans la pièce. Ils l'attendaient, Didier, un peu embarrassé, Thérèse, un sourire contraint aux lèvres. Elle insista mollement auprès d'Hélène.

— Vous avez tort, je vous assure... D'autant que vous serez forcée de coucher à Saint-Jean où les hôtels ne valent rien.

— J'essaierai de pousser jusqu'à Annecy, dit Hélène.

Didier, après être revenu encore à la charge, leur avait tourné le dos brusquement. Il s'était remis à feuilleter le dossier Berteuil. Thérèse opérait une dernière tentative quand, tout d'un coup, il se retourna, et dit rapidement :

— Je pars avec elle.

Les deux femmes le regardèrent. Hélène, le cœur bondissant, s'imposa de rester muette.

— Pourquoi cette idée ? demanda Thérèse avec calme.

Il expliqua :

— J'ai besoin de voir Berteuil pour en finir avec ces affaires de Roumanie. C'est l'affaire de deux jours. Je serai revenu à la fin de la semaine.

Ses paroles semblaient tomber dans un air glacé. Thérèse, après un temps, observa :

— C'était bien la peine que je me dépêche de revenir !...

Puis elle s'arrêta, comme si elle eût craint d'avoir dit une bêtise. Hélène observait Didier. Il avait repris sa mine autoritaire d'autrefois. Le heurter de front n'eût servi qu'à déchaîner un conflit. Thérèse se contenta de suggérer :

— Si vous aviez pu remettre ce déplacement de quelques jours, nous serions allés ensemble à Paris.

— Je croyais que vous n'aviez plus rien à y faire.

— Pour le moment, non. J'espérais voir mon architecte pour lui montrer les devis de la maison de Bormes, mais il ne devait pas rentrer de voyage avant plusieurs jours. J'ai renoncé à l'attendre. La semaine prochaine, il sera là...

C'était une porte de sortie qu'elle lui offrait. Il ne semblait pas décidé à y passer. Hélène, alors, s'interposa :

— C'est vrai que rien ne te presse, dit-elle. Je pourrais prévenir Berteuil de ton arrivée.

Il lui lança un coup d'œil mécontent. Elle comprit qu'après son départ, cette humeur se retournerait contre Thérèse et qu'il ne fallait plus maintenant à aucun prix qu'elle l'encourageât à l'accompagner. Pressée d'en finir, elle dit :

— Allons, c'est entendu. Laissez-moi filer maintenant pour que je profite encore du jour. Tout compte fait, cela vaut mieux. Berteuil aura eu le temps de se débrouiller pour te présenter une situation un peu plus nette. En partant maintenant, tu aurais perdu au moins un ou deux jours à Paris avant de faire quelque chose d'utile.

Sa valise était restée dans l'antichambre. Elle se hâta de la cueillir et marcha d'un pas précipité jusqu'à la voiture. Didier et Thérèse l'avaient suivie. Le combat était terminé. Elle estimait l'avoir à demi gagné en renonçant à ce succès illusoire que lui offrait le sort. Didier, comme elle allait monter en voiture, l'embrassa, sans rien laisser voir sur son visage, des sentiments que lui inspiraient cette conclusion. Thérèse, aussi impassible que lui, tendit la main à Hélène.

La voiture démarra. Au premier tournant, Hélène se retourna et les aperçut, encore debout l'un près de l'autre, comme deux figures symboliques. Au-dessus d'eux, la façade du chalet se découpait sur un ciel à demi éteint par les approches de la nuit. Elle songea, tout d'un coup, à la soirée qu'ils allaient passer ensemble, au désaccord qui ne cesserait d'y planer.

Elle arrivait au Calvaire. Devant son capot, la route s'allongeait, blanche sous les premières ombres qui montaient des fonds. Ce trajet de retour n'avait presque plus rien de rebutant. Elle l'entreprenait sur un espoir qui n'allait cesser de lui tenir compagnie jusqu'à l'arrivée.

Elle fit étape, à Saint-Jean de Cluses, dans un hôtel endormi entre la saison de Pâques et celle de grandes vacances. A dîner, une tablée de voyageurs de commerce faisait pendant à un couple taciturne qui se partageait une demi-carafe de vin rosé entre le consommé vermicelle et le carré de porc aux endives. Cette dernière table fut seule à retenir le regard d'Hélène. Elle s'enchantait à l'idée que Thérèse et Didier prenaient en ce moment leur repas dans la même atmosphère de maussaderie.

* * *

Le lendemain, elle était à Paris et retrouvait Maxime, son mari, le meilleur garçon du monde, pourvu qu'on ne lui demandât ni somme d'argent, ni compte de ses occupations. Il l'accueillit avec bonne humeur :

— Tu as vu le coupable ? Tu lui as fait de la morale ?

Elle lui assura que son voyage avait donné les meilleurs résultats. D'ailleurs, il l'écoutait à peine, occupé qu'il était d'autre chose. Quand elle se fut tue, il dit :

— Comme je ne t'attendais pas si tôt, j'ai accepté de sortir ce soir avec Olivier de Grandson et Toto Lacour. Tu peux venir si ça te chante. Mais tu dois être bien fatiguée, mon pauvre vieux !

— Éreintée !... Sors avec tes amis, va, ne t'occupe pas de moi... Je vais manger un blanc de poulet, une pomme et je me couche.

Il dissimulait avec peine son contentement. Olivier de Grandson et Toto Lacour en éprouveraient un qui ne serait pas moindre, assurément. L'arrangement satisfaisait donc tout le monde. Une fois seule, Hélène se demanda si cette vie avec Maxime durerait encore longtemps. C'était une question qu'elle se posait chaque fois qu'elle soupçonnait son mari de lui être infidèle, non par indignation contre une conduite qui la débarrassait de lui fort à propos, mais parce qu'elle se disait qu'il serait amené à faire, lui aussi, ses réflexions le jour où il s'apercevrait qu'elle lui rendait de temps à autre la pareille. Par bonheur, elle avait trop envie de dormir pour s'attarder là-dessus.

Le lendemain, elle pensa se rendre au Plessis, puis décida d'aller d'abord conférer avec Jean-Claude. Cité Saint-Michel, elle fut reçue par M. Pigoury qui s'excusa de la faire attendre un instant. Il en terminait avec une cliente, une grosse dame aux cheveux frisés qui recommandait qu'on fût bien exact pour la livraison des épreuves.

— Si celle de trois-quarts est bien, je vous ferai faire un agrandissement. Ce sera une surprise pour la fête de mon mari.

M. Pigoury la reconduisit en protestant qu'il n'avait jamais manqué de parole dans sa vie. La porte fermée, il prit Hélène à témoin.

— Quel beau type de femme, hein ! croyez-vous...

— Je ne suis pas frappée...

— Ça dépend... Imaginez-la en négresse... Vous n'avez pas remarqué ses lèvres, son nez ? Moi, je la verrais nue, avec une cotonnade autour des reins et un foulard sur la tête.

— Vous ne pouviez guère lui proposer cela pour la fête de son mari.

— Dommage !... Ah ! madame, c'est hier que vous auriez dû venir. Vous auriez vu une bien ravissante créature. Tenez, regardez plutôt.

Il fouilla dans un classeur, en tira une grande photographie. Sous une vapeur de cheveux blonds, une jeune femme aux sourcils effilés comme des plumes d'hirondelle souriait d'un air malin vers un destinataire invisible.

— Il me semble que je connais ce visage-là, dit Hélène.

— Je crois bien ! C'est Lola Kleber.

— Celle qui a tourné *Fantôme de l'Ouest* ?

— Oui et bien d'autres... Si vous l'aviez vue hier, quand elle est venue chercher M. Page !...

— Qu'est-ce que vous dites ? s'écria Hélène. Elle est venue chercher mon frère ?

— Oui. Ils allaient à Londres.

— Pour quoi faire ?... Dépêchez-vous donc !

— Oh ! ils devaient y passer quelques jours seulement, avant de prendre l'avion pour l'Afrique du Sud.

Hélène trépignait. M. Pigoury expliqua :

— Il paraîtrait qu'ils vont tourner un film là-bas. Entre nous, je crois qu'il n'y a rien de décidé. Peut-être resteront-ils à Londres... Ou ailleurs... M. Page a l'air très emballé sur cette personne. Et je le comprends... Non, mais regardez-moi donc ces yeux !

Il plaça la photographie en pleine lumière. Hélène se détourna. Lola Kleber, vue ainsi, avait un peu l'air de se moquer d'elle.

— Ça s'est fait très vite, continua M. Pigoury. Il y a deux jours encore, il n'était question de rien. Et puis, avant-hier, M. Page n'a pas paru à l'atelier de la journée. Comme il ne tournait plus à Joinville, j'ai bien pensé qu'il avait autre chose en tête. Et hier, comme je vous ai dit, Mme Lola Kleber

est arrivée. Elle riait, elle poussait des petits cris... Comme ça, tenez...

Il entreprit une gesticulation incohérente, accompagnée de roucoulements joyeux.

— Et habillée ! si vous aviez vu ça... Un tailleur de velours blanc avec des bandes de fourrure partout. Elle pressait M. Page. Il n'a pas été long à faire sa valise, je vous assure. Cinq minutes après, il n'y avait plus personne.

— Il n'a rien dit pour moi ? demanda Hélène.

— Si. Il a dit que vous comprendriez certainement... Qu'il écrirait dès qu'il serait fixé sur le temps de son absence.

Une plainte s'éleva derrière le paravent. M. Pigoury leva un doigt en l'air.

— C'est la petite. Elle commence à faire ses dents. Pauvre mignonne !... Ma femme m'a bien recommandé de ne pas la prendre si elle pleure.

— Au revoir, monsieur Pigoury, dit Hélène.

Il voulut la retenir.

— Ne partez pas encore, madame. Ma femme va revenir. Vous prendrez bien quelque chose...

— Je suis pressée... Au revoir, monsieur Pigoury.

Il lui parlait encore alors qu'elle dévalait déjà l'escalier. En bas, la vue du cabriolet blanc renouvela son courroux contre Jean-Claude. Elle se mit au volant, les lèvres serrées, lança la voiture à toute allure dans les rues encombrées. Chez elle, un télégramme l'attendait. Il était de Didier. Elle lut : « N'irai pas à Paris, la semaine prochaine. Te préviendrai si décide de venir plus tard. »

Elle se laissa tomber dans un fauteuil, folle de rage, tenant toujours le télégramme que ses doigts froissaient inconsciemment.

— Il n'y a rien à faire avec cette famille ! s'écria-t-elle, d'un accent furieux.

V

Au Plessis, où Hélène courut dès le début de l'après-midi, elle ne trouva pas Lucienne.

— J'avais pourtant annoncé par dépêche que je viendrais aujourd'hui, dit-elle à la femme de chambre.

L'autre leva les sourcils en signe d'ignorance.

— Si madame veut entrer... Il y a une autre dame qui attend déjà.

Dans le salon, mise en présence d'une inconnue, Hélène n'attendit pas longtemps avant de se présenter :

— Je suis Mme de Jonzy, la belle-sœur de Mme Page. Peut-être savez-vous, madame, si nous aurons longtemps à l'attendre...

La visiteuse la salua d'une demi-inclinaison de tête.

— Mme Haudouard, dit-elle... Je crois que Mme Page doit arriver d'un instant à l'autre. Elle est allée déjeuner à Paris chez Mme Laloz.

Ces noms ne disaient rien à Hélène. Elle se mit à considérer à la dérobée celle qui lui faisait face. Mme Haudouard était une femme plutôt petite, encore jeune, sans élégance particulière ni vulgarité, de celles qu'on ne reconnaît jamais et dont on se demande, quand on les rencontre dans une réunion quelconque, si elles sont toujours venues là ou si on les y voit pour la première fois. Hélène ne manqua pas d'interroger ses souvenirs : « Maxime a connu des Haudouard, songea-t-elle... Non, ce n'est pas Haudouard, c'est Audemard... Après tout, je me trompe peut-être. Pourtant cette tête-là me dit quelque chose... Ah ! je sais pourquoi : elle ressemble à Simone Le Belloy. Quand je dis qu'elle lui ressemble... Les yeux, peut-être... »

Pendant ce muet soliloque, elle échangeait des sourires avec Mme Haudouard, chacune cherchant sans succès quelque thème propre à engager la conversation. Faute de mieux, Mme Haudouard risqua enfin :

— Quel calme on éprouve, ici ! Ce doit être un endroit bien agréable à habiter.

Et elle promena le regard autour d'elle, comme pour donner son approbation au logis, à l'atmosphère, à tous les éléments subtils du silence. Hélène, alors, incapable de se taire plus longtemps, déclara :

— Je viens d'une région encore plus calme.

— Vraiment !...

— Villard-en-Sonnaz. Vous ne connaissez pas ? C'est en Haute-Savoie.

Mme Haudouard n'avait pas bronché. Hélène s'impa-

tienta un peu : « Est-ce parce qu'elle n'est pas au courant, ou fait-elle la bête ? » Le visage qui s'offrait en face d'elle ne fournissait aucune indication quant à la réponse. Il n'était pas plus facile de décider si, oui ou non, cette Mme Haudouard avait compris ce qu'on lui disait que de savoir si on l'avait déjà rencontrée quelque part. Cela ne pouvait suffire à décourager Hélène. Elle attaqua de plus belle, parla de son voyage, retraçant le parcours entrepris à travers les montagnes. Mme Haudouard semblait captivée. Elle interrompit toutefois ce récit et, faisant un geste à la fenêtre :

— Voilà Mme Page, dit-elle.

Elles se levèrent ensemble. Lucienne arrivait, accompagnée de Suzanne Laloz. En entrant dans la pièce, elle courut vers Hélène, l'embrassa :

— Excuse-moi. J'ai eu tant de choses, ces jours-ci... Mais je vois que vous vous connaissez, Mme Haudouard et toi.

Hélène n'eut pas le temps de répondre. Lucienne présentait Suzanne Laloz. Un silence tomba ensuite. Hélène s'avança vers Lucienne.

— J'ai beaucoup à te raconter.

— Je crois bien ! s'écria sa belle-sœur.

Après un signe aux deux autres, elle l'emmena dans la pièce voisine. Là, Hélène put enfin parler d'abondance. Elle dit son arrivée au Villard, l'accueil de Didier, le retour inopiné de Thérèse.

— J'en étais sûre, déclara Lucienne.

— Moi aussi, tu sais. Alors, figure-toi, quand cette femme est entrée...

Elle reprit son récit avec de nouveaux détails. Lucienne la laissait aller. Tout d'un coup, elle demanda :

— Comment est-il ?

— Qu'est-ce que tu veux dire, au juste ?

— Tu me comprends. Comment l'as-tu trouvé ?

Hélène faillit dire : « Très bien », puis elle sut s'arrêter à temps. D'ailleurs, c'était là son impression d'arrivée, qui s'était quelque peu modifiée ensuite.

— Il fait l'insouciant, le monsieur qui ne veut plus entendre parler d'aucune histoire passée.

— Et il vit là, dans ce chalet, sans voir personne, sans rien faire !...

C'était ce qui la frappait le plus. Hélène déclara :

— Il prétend qu'il est heureux comme cela... N'empêche que j'ai failli le ramener.

— Qu'est-ce que tu dis ?

Cette fois, elle n'avait pas été maîtresse de son émoi. Hélène s'expliqua, retraça la scène du départ avec Thérèse.

— Je n'ai pas insisté. Cela valait mieux, n'est-ce pas ?

— Tu as très bien fait... Alors, c'est elle qui a obtenu qu'il reste ?

— Pas tout à fait, rectifia Hélène, vexée qu'on diminuât son rôle. Si tu veux mon avis, je n'avais qu'un mot à dire pour qu'il parte. A quoi cela m'aurait-il avancée ? Elle serait venue le retrouver à Paris vingt-quatre heures après.

— Mais oui, bien sûr.

— D'ailleurs, en somme, j'ai eu ce que je voulais : il va s'occuper des affaires de la S. I. M. A. C., de celles de Brigitte. Il a écrit à un de ses amis au sujet de Louis. Pour le moment, je ne pouvais pas mieux faire.

— C'est évident. Dis-moi... As-tu pu te trouver seule quelque temps avec lui ?

— Mais oui, en arrivant, comme je te disais tout à l'heure. Seulement, après, cette femme nous est tombée dessus.

— Oui, c'est vrai, j'oubliais... Comment est-il avec elle ?

— Ce ne serait pas très facile de te dire. Devant moi, naturellement... Mais, quand même, j'ai eu l'impression qu'elle doit le mener. Ça a l'air drôle, hein, quand on connaît Didier ?

Lucienne ne répondit pas. Hélène reprit :

— Pendant l'après-midi que j'ai passé presque tout entier avec lui, je l'ai retrouvé comme avant.

— De quoi avez-vous parlé ?

— De toutes ces affaires, Berteuil et autres, comme je te l'ai expliqué...

— En effet... Je ne sais plus où j'ai la tête.

— Je ne regrette pas de l'avoir poussé là-dessus, car c'est grâce à cela qu'il va venir à Paris.

— Tu crois réellement qu'il viendra ?

— C'est forcé. Un jour ou l'autre, il faudra bien qu'il se décide, après les engagements qu'il a pris.

L'attitude de Lucienne la surprenait. Après l'avoir tant

poussée à soumettre ces dossiers à Didier, sa belle-sœur paraissait s'intéresser à peine au résultat d'une telle manœuvre. Elle ne réclamait aucun détail nouveau sur une entreprise qui avait coûté tant de peines. Au bout d'un instant, Hélène reprit, après avoir jeté un coup d'œil vers la porte :

— Qui sont ces deux personnes ?

— Des amies...

— Je ne les connais pas. Il y a longtemps que ?...

— Je t'expliquerai... Un autre jour. Oui, je t'en prie, ma petite Hélène, ne me pose pas de questions.

— Bien, repartit sa belle-sœur, piquée. Somme toute, tu n'as plus besoin de moi. J'ai rempli ma mission de façon à peu près satisfaisante. Il ne me reste plus maintenant qu'à attendre de nouvelles instructions.

— Ne sois pas stupide, veux-tu ?... Ne sois pas logique, comme un homme.

Hélène était incapable de le demeurer longtemps. Prise à nouveau de curiosité, elle demanda :

— Cette Mme Haudouard est au courant ?

— Naturellement.

— Elle sait que Didier est là-bas ?

— Non.

— Alors, elle a dû se demander pourquoi je lui parlais avec insistance de mon séjour en montagne. Autant dire qu'elle m'a prise pour une oie !

— Rassure-toi, elle ne s'est rien demandé. D'ailleurs, tu aurais tort de te tourmenter pour si peu... Ma chérie, tu as été très chic et je te remercie. Ne te fâche pas si je te prie de me laisser seule avec elles. Je te téléphonerai demain. Ça va ?

Elle la serra dans ses bras, l'entraîna jusqu'à la grille du jardin. Hélène ne résistait plus. Avant de monter en voiture, elle prit un paquet sous la banquette.

— Les dossiers revus et corrigés par Didier... Tiens, je te laisse celui de Berteuil. Les autres, je les donnerai à mes sœurs. Ah ! il faut que je te dise : Jean-Claude est parti pour l'Afrique du Sud avec Lola Kleber...

— Ça n'a aucune importance, dit Lucienne.

Elle la mit en voiture et rentra. Mme Haudouard et Suzanne Laloz l'attendaient.

— Avez-vous apporté ce que je vous ai demandé ? questionna-t-elle.

Mme Haudouard ouvrit son sac.

— Voici les lettres de Blanche que j'ai retrouvées... Il ne doit pas y en avoir d'autres, car je garde tout. Chère madame, je vous le répète, c'est infiniment délicat pour moi de vous confier cela, et si je me décide à le faire, c'est que je devine combien votre situation est douloureuse...

On sentait qu'elle était en ce moment possédée par une secrète joie à la pensée de jouer un rôle dans l'intrigue, de détenir sur ce fragment de passé des parcelles de vérité dont nulle autre qu'elle n'eût pu faire état. Lucienne, sans l'écouter, prit les lettres. Une écriture haute, un peu tremblée sur les fins de mots, courait sur ces pages en rangs pressés. Après un soupir, Mme Haudouard ajouta :

— C'est aussi, je pourrais le dire, un peu à cause de cette pauvre Blanche que je vous les remets. Quand vous les aurez lues, il vous sera impossible de la juger mal. Elle a été si éprouvée par la vie ! Songez qu'après avoir perdu très jeune un mari qui ne méritait guère d'être aimé, il faut bien le reconnaître, elle s'est trouvée privée de l'appui des siens, car, — c'est une chose qu'on ne sait pas, — sa mère s'est très mal conduite avec elle...

Suzanne et Lucienne approuvaient de la tête distraitement. Soudain Suzanne, interrompant la narratrice, s'écria :

— Je crois, moi, que tout ce qui arrive aux femmes, c'est de leur faute.

— Oh ! comment pouvez-vous dire une chose pareille !

Et Mme Haudouard prit Lucienne à témoin. Mais celle-ci secoua doucement la tête.

— Je ne suis pas éloignée de le croire aussi.

Les deux autres se turent, Suzanne un peu embarrassée de ses paroles ; Lucienne feuilletait les lettres, sans oser les lire encore ouvertement, attrapant des bouts de phrases au vol : « ... A qui dirais-je cela, sinon à vous ?... Si vous aviez été près de moi, hier soir... » Cela lui semblait étrange que cette Mme Haudouard, si effacée, eût joué un tel rôle auprès d'une autre femme.

— Vous la connaissiez depuis longtemps ? demanda-t-elle.

— Depuis qu'elle était enfant. Nos familles étaient très

liées. C'est à moi, la première, qu'elle est venue annoncer son mariage. Après la mort de son mari, elle s'est mise à venir chez moi plusieurs fois par semaine.

Ce n'était donc que cela ! Le désœuvrement, l'habitude, il n'en avait pas fallu plus pour que se nouassent entre deux êtres de ces liens que les sentiments plus forts sont parfois impuissants à faire naître... Mme Haudouard devait être aussi de ces créatures passives à qui l'on dit tout, essentielles sans qu'on s'en doute, dont la présence semble nulle, mais dont l'absence bouleverse la vie. Que n'eût pas donné Lucienne pour posséder ces qualités-là aux yeux de Didier !

La voix de Suzanne Laloz se fit entendre de nouveau :

— Quand a-t-elle rencontré Mme Delorme ?... Et comment se sont-elles liées ?

— Je ne sais pas au juste, dit Mme Haudouard. En tout cas, ce n'est pas chez moi.

— Je crois le deviner, moi, dit Suzanne. Thérèse a dû commencer à se rapprocher de Blanche, le jour où elle a su ses relations avec Didier Page, parce que c'était une façon tout indiquée pour elle d'arriver jusqu'à lui.

Elle attendait des protestations. Mme Haudouard se contenta de murmurer :

— C'est possible... Cette Mme Delorme est capable de tout.

Suzanne s'écria :

— Vous avez des raisons, je pense, de dire cela !

Elle était allée trop vite. Mme Haudouard, méfiante, se repliait déjà :

— Des raisons, naturellement. J'ai bien vu la façon dont elle a essayé d'attirer Blanche, de la séparer de moi.

Ce n'était que de la menue monnaie. Lucienne intervint, et s'adressant à Suzanne :

— Si cela ne vous est pas trop pénible, dites à Mme Haudouard ce que vous savez sur cette Mme Delorme.

— Je ne vois aucun inconvénient à cela, déclara Suzanne.

Elle s'était redressée. Dans la tunique sombre qui la dessinait, elle eût fait une fois de plus l'admiration et l'envie de Valentine. Son étonnement aussi, car son affectation d'indolence habituelle l'avait quittée subitement.

— Il faut donc que vous sachiez, dit-elle à Mme Hau-

douard, que j'ai eu un frère, plus âgé que moi de quelques années. Un jour, il a eu le malheur de connaître Thérèse Delorme. A cette époque, mon frère était sur le point de se marier. Il a rompu son mariage. Thérèse Delorme lui a juré qu'elle allait divorcer pour l'épouser. Comme les choses n'allaient pas assez vite selon lui, il l'a enlevée. Ou plutôt, ils ont décidé de partir chacun de leur côté pour se retrouver à Nice. Mon frère est arrivé seul. Il a attendu deux jours, après quoi il a reçu une lettre de Thérèse Delorme lui annonçant qu'elle ne viendrait pas... Mon frère s'est tué. Il avait vingt-deux ans.

Elle s'arrêta. Mme Haudouard eut un sursaut et dit :

— Je ne savais pas... C'est affreux !

— Est-ce que cela vous étonne beaucoup d'elle ? demanda Suzanne. D'après ce que vous disiez tout à l'heure...

Patiente, elle entreprenait une nouvelle tentative pour la faire parler. Mme Haudouard balbutia :

— Mon Dieu ! ce sont surtout des impressions. Elle m'a toujours fait l'effet d'une femme méchante... Maintenant que j'y pense, je me rappelle le jour où j'ai fait sa connaissance. C'était chez Blanche. Elle nous avait invités à dîner, les Delorme et moi. Je revois M. Delorme : un homme jeune, plutôt bien. Mais comme il avait l'air triste ! Sa femme le prenait de haut avec lui. Elle le faisait taire à chaque instant. Plus tard, j'ai appris par Blanche qu'il avait divorcé pour l'épouser. Blanche, à ce moment, ne me parlait que de cette Mme Delorme. Elle en était entichée. Depuis, évidemment...

Elle fit silence, tout d'un coup. Lucienne demanda :

— Qu'alliez-vous dire ?

— Je ne sais pas, reprit-elle en hésitant. Qu'elle avait pu changer d'avis. Dans les derniers temps, je ne la voyais plus beaucoup, hélas ! Pauvre Blanche... A l'époque dont je vous parle, elle avait l'air si heureuse ! Je ne savais pas qu'elle avait quelqu'un dans sa vie. Je ne l'ai appris qu'après, par elle, et encore elle ne m'a pas dit son nom, cela, je vous le jure. Même dans ses lettres, vous le verrez, elle en parle sans le désigner.

Elle s'attardait parmi ses souvenirs. Suzanne, qui eût voulu ramener la conversation sur Thérèse Delorme, avait allumé une cigarette pour prendre patience et suivait ce récit distraitement. Lucienne, plus attentive, intervint :

— Si Mme Monier avait vécu, croyez-vous que mon mari serait parti avec elle ?

— Jamais ! s'exclama Mme Haudouard. Pour rien au monde, elle n'aurait consenti. Je la connaissais, croyez-moi. Ou bien alors, elle aurait voulu faire les choses au grand jour. Peut-être que s'il lui avait proposé de l'épouser...

Les deux autres ne purent retenir un sourire. Suzanne, sa cigarette aux lèvres, s'était accoudée pour mieux entendre. Mme Haudouard les considéra l'une après l'autre, éperdue. Ces deux femmes qui la questionnaient à tour de rôle d'un ton glacé l'effrayaient un peu. Ce n'était pas ainsi qu'elle imaginait les confidences, les révélations sur de tels drames. Elle y eût ajouté des cris, des lamentations, toute une couleur pathétique qui manquait à ce rapide interrogatoire. La pensée lui vint qu'on ne la prenait peut-être peut-être pas très au sérieux. Alors, négligeant un instant Blanche, elle revint à un sujet qui avait d'autres raisons de lui tenir à cœur.

— Blanche était la meilleure des femmes, mais si faible ! Thérèse Delorme n'a pas eu de peine à mettre la main sur elle. Dans les derniers mois, elle lui avait fait quitter toutes ses amies. Je peux bien le reconnaître sans dire pour cela du mal de cette pauvre petite.

On sentait l'acrimonie contre l'amitié rivale qui, en si peu de temps, avait ruiné ce bien acquis au long des années par tant de prévenances, de menues pensées, d'attention aux moindres propos. Elle poursuivit :

— C'est même parce que nous avions cessé de nous voir que nous nous sommes mises à nous écrire. Avant, nous ne le faisions que pour nous donner rendez-vous. Quand j'ai vu que ses visites s'espaçaient, je lui ai envoyé un petit mot de reproche. Elle m'a avoué qu'elle aimait quelqu'un. J'ai eu la naïveté de croire que c'était pour cela qu'on ne la voyait plus. Mais plus tard, quand elle est tombée malade, et que j'ai voulu lui rendre visite, j'ai bien compris... C'est Mme Delorme qui m'a reçue. Elle ne m'a laissé entrer que quelques minutes et elle est restée là tout le temps. Après... je ne l'ai pas revue. J'ai su qu'elle allait mieux pourtant, mais Mme Delorme m'a dit que le docteur ne lui laissait recevoir personne. A moi, sa plus ancienne amie !

Une exaltation soudaine l'avait prise à force de ranimer

ces rancunes. Suzanne Laloz, qui n'y prenait pas garde et n'espérait plus rien tirer d'elle, s'était levée. Lucienne, plus attentive, entretenait ce feu par de nouvelles questions. Mais maintenant, Mme Haudouard tournait en rond. Déconcertée par les préparatifs de départ de Suzanne, elle finit par l'imiter, se leva, elle aussi, tout en continuant de parler.

— Je vous emmène ? proposa Suzanne.

— Volontiers.

Arrêtée sur le pas de la porte, elle laissa l'autre passer devant. Lucienne, qui ne la quittait pas de l'œil, observait son hésitation. Tout d'un coup, profitant de ce que Suzanne avait pris de l'avance et leur tournait le dos, Mme Haudouard, ouvrant précipitamment son sac, y saisit une lettre qu'elle glissa dans la main de Lucienne :

— Tenez, prenez aussi celle-là. Je ne voulais pas vous la donner, mais tant pis... Vous saurez qui est cette femme.

— Vous venez ? appela Suzanne.

— Tout de suite.

Elle la rejoignit sur le perron

ROBERT BOURGET-PAILLERON.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA CROIX-ROUGE

DANS LE MONDE[1]

La Croix-Rouge date de 1863 et 1864, et pourtant, au cours des siècles, dans l'antiquité déjà, les blessés du champ de bataille avaient été épargnés et secourus. Au Japon, en Suisse au moyen âge, au XVIIIe siècle, entre l'Autriche, la France et la Grande-Bretagne, des accords humanitaires ont été signés. La guerre civile du Sonderbund en Suisse de 1847, grâce aux ordres admirables du général Dufour, a respecté blessés et prisonniers. Mais, dans toutes ces occasions, il ne s'agissait que d'ententes temporaires. Le secours aux blessés s'exerçait sans préparation, avec des moyens de fortune.

Le trait de génie de l'homme qui concevra la Croix-Rouge, du Genevois Henry Dunant, ce sera de proclamer la préparation et la permanence de ce secours.

L'époque où il débute est secouée par une grande vague de pitié. Mme Beecher Stowe a publié *la Case de l'oncle Tom* en 1852, Victor Hugo, *les Misérables* en 1862. Pendant la guerre de Crimée, Florence Nightingale, avec un corps d'infir-

(1) La fondation de la Croix-Rouge et son développement dans le monde ont fait l'objet d'une abondante littérature publiée par le Comité international, par les sociétés nationales de la Croix-Rouge, par la Ligue de ces sociétés et par de nombreux écrivains. Pour cette étude, nous avons surtout puisé dans l'excellent ouvrage de M. Alexis François, *le Berceau de la Croix-Rouge*, dans l'exposé de M. Paul Des Gouttes, *les Grandes étapes de la Croix-Rouge et de la Convention de Genève*, 1937, qui a bien voulu revoir cet article, dans les Rapports du Comité international et de la Ligue présentés à la XVIe Conférence internationale de Londres et dans les circulaires du Comité international.

mières volontaires et au péril de sa vie, a sauvé des centaines de blessés et de malheureux livrés aux pires épidémies.

Et voici qu'au matin du 24 juin 1859, dans la plaine lombarde où sont aux prises Français et Autrichiens, Henry Dunant, voyageant à la fois en touriste et en homme d'affaires, arborant un manteau blanc, débouche dans un petit cabriolet sur la place du village de Castiglione, au moment où va s'engager la bataille de Solférino. Le choc est terrible. Il durera tout le jour. C'est une boucherie effroyable, avec des cris de rage, des hurlements de douleur, des blessés piétinés, et tout cela sous un soleil de feu. Le soir, un orage et une pluie diluvienne s'abattront sur le champ de bataille, augmentant les souffrances des malheureux qui gisent sur une étendue immense. Dès les premières heures, Dunant a vu affluer à Castiglione les blessés qu'on portait dans les églises, à la mairie, dans les maisons, puis, celles-ci pleines, qu'on étendait dehors, le long des murs. Bien vite, le bourg a été débordé. Plus de quatre mille blessés y étaient déposés, de tous grades, de toutes nationalités, Français, Arabes, Allemands et Slaves. Dans la Chiesa Maggiore, la Grande-Église, ils sont cinq cents, enfouis au fond des chapelles, se croyant abandonnés, jurant et blasphémant, beaucoup en proie aux convulsions du tétanos, tous mourants de faim et de soif, couverts de boue et de vermine.

Dunant, aidé de quelques étrangers et de femmes du peuple, leur donne à boire, leur distribue du bouillon, du linge, du tabac, et, voyant passer dans la rue une ambulance autrichienne avec son personnel, il la retient et l'utilise. Ses provisions épuisées, il en fait chercher de nouvelles dans les localités environnantes. Le soir du 27 juin, excédé de fatigue, il aborde le maréchal de Mac Mahon et obtient de lui la libération du personnel sanitaire ennemi capturé. C'est un premier succès inespéré. Le 1er juillet, Napoléon III donne l'ordre de relâcher les médecins autrichiens qui auront soigné les blessés de Castiglione. Saluons cette décision. Elle annonce le grand principe qui, quelques années plus tard, sera à la base de la Croix-Rouge.

Lorsqu'il rentre à Castiglione, dans la nuit, Dunant y retrouve des milliers de blessés. Et alors, devant tant de souffrances et de détresses, il se souvient qu'il y a à Genève

une femme à la fois sensible et pratique, la comtesse de Gasparin, qui, lors de la guerre de Crimée, a eu un geste inspiré. Par un appel vibrant dans *l'Illustration*, elle a recueilli des sommes considérables pour acheter du tabac aux soldats de l'armée d'Orient, et ceux-ci, réconfortés, transportés de joie, l'ont saluée comme leur sauveur. Aux infortunés de Solférino, il faut procurer immédiatement semblable joie. Et Dunant écrit à la comtesse une lettre émouvante, lui fait le tableau du spectacle affreux qu'il a sous les yeux : « Depuis trois jours, presque chaque quart d'heure, je vois une âme d'homme quitter ce monde au milieu de souffrances inouïes. Et cependant, pour beaucoup, un peu d'eau, un cigare, un sourire amical, une parole qui fixe leur pensée sur le Sauveur, et vous avez des hommes transformés, qui attendent courageusement et en paix l'instant du délogement. » Mme de Gasparin est profondément touchée par cet appel. Elle en reproduit une partie dans la même *Illustration* et lance une souscription.

Simultanément, à Genève encore, une société religieuse, qui tient son assemblée annuelle, — c'est le 29 juin 1859, — entend son président, Merle d'Aubigné, lui adresser de la part de Dunant un appel non moins éloquent en faveur des blessés d'Italie. Des dons en argent et en nature sont aussitôt recueillis, qu'iront distribuer dans les hôpitaux de Lombardie, pendant deux mois, trois jeunes théologiens, sous la direction d'un pasteur. Enfin, un chirurgien genevois, le docteur Louis Appia, part pour l'Italie, emportant un *Traité sur la chirurgie de guerre* dont il est l'auteur et un nouvel appareil pour le transport des blessés, qui seront accueillis avec faveur par les autorités françaises.

Rentré à Genève, après cet effort surhumain sur le champ de bataille et dans les ambulances, Dunant commença, dans sa ville natale, une action courageuse et infatigable en vue de réaliser son projet, la création dans tous les pays de comités permanents chargés d'organiser l'aide aux blessés de guerre. Il fallait susciter en Europe un puissant mouvement d'opinion, capable d'entraîner souverains et gouvernements. En publiant, trois ans après la bataille, sous le titre d'*Un souvenir de Solférino*, le récit très simple, mais vivant et profondément émouvant des terribles scènes dont il avait été le

spectateur, Dunant n'espérait certes pas le succès immédiat et impressionnant qu'obtint ce petit ouvrage. Il émut l'Europe entière, il l'enthousiasma pour la cause des victimes de la guerre. Les soins aux blessés sur le champ de bataille même, leur protection, celle du personnel sanitaire appelé à les transporter et à les soigner, sans distinction d'amis ou d'ennemis, autant de questions dont traite ce petit livre, grâce auquel l'idée germa dans les esprits, enthousiasmait les femmes, les mères, un cercle d'hommes généreux de plus en plus étendu. Autour de Dunant, l'initiateur, se réunissait un premier groupe de collaborateurs dévoués et modestes : Appia, le pionnier, le philanthrope Gustave Moynier, l'organisateur, le général Dufour, le patron, le docteur Th. Maunoir, l'Égérie, tous membres de la Société d'utilité publique.

Ces cinq hommes se constitueront en Comité international de la Croix-Rouge, — international par son activité, car le Comité est et restera toujours exclusivement suisse, — se partageront la tâche, les uns voyageant pour gagner les gouvernements à « la cause », les autres préparant un projet de concordat et une conférence d'experts. Leur ardeur, leur habileté sont si remarquables qu'après avoir siégé pour la première fois le 14 février 1863, le 26 octobre de la même année ils réussissent à réunir à Genève trente-six délégués représentant seize États. En trois jours, la charte de la Croix-Rouge était votée. Ses bases étaient les suivantes : dans chaque pays, un Comité, agréé par son gouvernement, préparera le concours volontaire au service de santé des armées, en personnel et en matériel. Le personnel sera protégé par un signe distinctif, la croix rouge sur fond blanc. Le Comité international restera l'organe central de communication des Comités nationaux.

L'institution nouvelle allait fonctionner immédiatement, car l'année suivante le docteur Appia, portant pour la première fois le brassard blanc à croix rouge, partait pour le Slesvig où sévissait la guerre et y rendait d'excellents services.

Mais ces encourageants débuts auraient été sans lendemain sans la consécration et l'appui des gouvernements. Grâce au concours de Napoléon III, l'ancien élève du général Dufour, le Conseil fédéral suisse pouvait convoquer, le 8 août 1864, une conférence diplomatique à Genève. Seize

États, représentés par vingt-six délégués, y participèrent. Au prix d'un laborieux travail de deux semaines, une convention fut élaborée, puis votée.

Elle affirmait les principes suivants : soin et protection des blessés, à quelque nation qu'ils appartiennent ; respect du personnel et du matériel sanitaires ; exemption de capture. En outre, les diplomates réunis à Genève confirmaient le choix, fait par les Sociétés privées, de la croix rouge sur fond blanc comme signe distinctif de protection des blessés et du personnel sanitaire.

Ces résultats, obtenus en un délai si court, remplissaient de joie le général Dufour, Dunant, Moynier et leurs compagnons. L'histoire ne connaissait pas d'actes diplomatiques conclus avec une telle rapidité et dus à la seule initiative d'une poignée d'hommes généreux, à la fois prudents et enthousiastes, mais surtout persévérants. Il leur incombait maintenant d'étendre à la fois le nombre des États qui adhéreraient à la Convention et celui des Sociétés de secours qui devaient se constituer dans chaque pays. De 1864 à 1914, les adhésions d'États et les créations de Sociétés se succédèrent à un rythme des plus encourageants. La Grande Guerre de 1914 révéla naturellement les services inappréciables rendus par la Croix-Rouge, si bien qu'en 1918, on vit accourir sous ses drapeaux la plupart des nouveaux États appelés à la vie par les traités de paix. Et aujourd'hui, il n'y a guère que six États reconnus sur les soixante-dix-huit qui existent dans le monde, — États de peu d'importance, d'ailleurs, — qui ne soient pas signataires de la Convention de Genève. En 1936, les Sociétés nationales étaient au nombre de soixante-trois, comptant plus de trente millions de membres.

La conduite de la guerre depuis 1864 s'est profondément modifiée ; les armes se sont transformées, la science en a multiplié le nombre et la variété, l'avion et le sous-marin ont bouleversé la tactique. Aussi a-t-il été nécessaire d'adapter la Convention primitive à ces nouvelles conditions. En 1906 et en 1929, la Convention a été revisée et, en 1907, à La Haye, les États en ont appliqué les principes à la guerre maritime.

De leur côté, les Sociétés de secours aux blessés ont rendu de tels services et ont si bien perfectionné leurs moyens d'action qu'en 1906, les gouvernements leur ont accordé officiel-

lement le bénéfice des immunités dont jouissait, depuis 1864, le personnel sanitaire des armées.

En 1888, ces Sociétés, unies moralement dans une puissante fédération poursuivant un but commun, ont adopté la devise : *Inter arma caritas*, « la charité au milieu des armes », devise pratiquée dès leur fondation. Par la force des choses, elles ont été appelées, dans l'intervalle des guerres, à offrir leur concours et à travailler en temps de paix partout où il y avait de la souffrance et où l'on avait besoin de leurs services : pour lutter contre les maladies endémiques, contre les calamités publiques, famines, inondations, tremblements de terre. Elles ont été appelées à organiser les « premiers secours », à créer des cours et des écoles d'infirmières, des colonnes sanitaires, des postes de secours, en particulier sur les routes, activité aussi variée qu'étendue, adaptée naturellement aux besoins de chaque pays. Mais cette action, qui s'écarte beaucoup du programme fixé à l'origine, quelque intéressante et utile qu'elle soit, ne doit pas faire oublier la tâche essentielle de la Croix-Rouge, c'est-à-dire le secours aux blessés en temps de guerre et la préparation du personnel et du matériel à cet effet. Il y a là un travail constant de renouvellement et d'adaptation, nécessité par les modifications profondes de la conduite de la guerre, qui doit retenir toute l'attention des Croix-Rouges nationales. Le Comité international ne cesse de s'en préoccuper et de rappeler ces principes aux intéressés en sa qualité de gardien de la charte constitutive de l'œuvre.

D'autre part, il a la satisfaction de voir régner un véritable esprit de solidarité et de famille entre les Sociétés des divers pays, qu'il s'agisse de se communiquer les expériences et les améliorations obtenues dans le domaine du secours aux blessés, du matériel sanitaire et de la formation du personnel, ou qu'il s'agisse d'aider une Société sœur, atteinte par la guerre ou frappée par une calamité. Rarement les appels S. O. S. lancés par Genève sont restés sans écho.

En présence du développement incessant de la Croix-Rouge dans le monde, de la multiplication de ses activités, le Comité international, demeuré longtemps un organisme modeste, a été obligé d'augmenter considérablement le nombre de ses membres qui, est-il besoin de le dire ? lui fournissent

une collaboration toute désintéressée. A l'heure actuelle, il comprend environ vingt-cinq membres, tous de nationalité suisse, médecins, juristes, officiers, diplomates, professeurs, etc. Il a eu la bonne fortune d'avoir à sa tête, depuis sa fondation, un petit nombre d'hommes remarquables, qui sont restés longtemps à leur poste et l'ont dirigé avec une compétence, une hauteur de vues et une impartialité reconnues unanimement. Citer les noms de Gustave Moynier, de Gustave Ador, de M. Max Huber, c'est faire revivre, dans son inspiration la plus élevée, l'idée généreuse des Dunant, des Dufour, des Appia.

Mais la tâche devient chaque année plus lourde et souvent plus délicate. Dès qu'éclate une guerre, le Comité international offre sa collaboration aux belligérants et intervient auprès d'eux en faveur des victimes (blessés, malades, prisonniers). Grâce à son impartialité et à sa neutralité, il réussit souvent à exercer une action utile. C'est en ces occasions qu'est apparu maintes fois l'avantage de sa composition homogène, qui lui a permis de se faire écouter par les adversaires aux prises. Eût-il été internationalisé, comme l'essai en a été maintes fois proposé, il aurait infailliblement échoué dans ses interventions. Car celles-ci présentent souvent un caractère des plus délicats. La Convention de Genève est parfois violée, souvent oubliée, des actes sont commis qui sont réprouvés par les engagements internationaux. En vertu d'un assentiment tacite, le Comité international, considéré comme le gardien de la Convention, adresse aux gouvernements et aux commandements d'armée des demandes d'explication, des rappels, des représentations. Depuis 1912, il a pris en main la protection des prisonniers de guerre et il a obtenu des belligérants l'entrée de ses délégués dans les camps pour visiter les prisonniers et entendre leurs réclamations. Le *Code des prisonniers de guerre*, approuvé par les gouvernements le 27 juillet 1929, procède de son initiative et constitue un progrès considérable sur la situation mal définie et souvent lamentable de cette classe de victimes de la guerre. Même en temps de guerre civile, il est parvenu à agir auprès des parties adverses et à faire admettre les principes humanitaires de Genève. En Russie, en 1918, il a secouru les enfants, les prisonniers politiques, les victimes

des épidémies ; en Hongrie, en 1919, grâce à l'énergie de son délégué, il imposa à des révolutionnaires impitoyables le respect des prisonniers politiques, des étrangers et d'une partie de la population civile. Enfin, dans la guerre civile d'Espagne, la présence de ses délégués sur les lieux dès les premières semaines sauva bien des vies humaines. Nous reviendrons plus loin sur cette œuvre importante.

Très vite après sa fondation, le Comité international fut amené à s'occuper, en temps de guerre, des familles des blessés et prisonniers pour fournir aux premières des nouvelles de leurs enfants disparus et pour distribuer aux seconds des médicaments, des vêtements et aussi des vivres. La guerre de 1870-1871 provoqua la création à Bâle de la première de ces *Agences de renseignements et de secours*. D'autres fonctionnèrent à Trieste en 1877, lors de la guerre des Balkans, et à Belgrade en 1912-1913, dans les guerres balkaniques. Enfin, de 1914 à 1918, l'*Agence internationale des prisonniers de Genève*, sur laquelle on reviendra, prit un développement inattendu et rendit d'immenses services.

Le Comité international a toujours tenu à garder une absolue indépendance à l'égard des mandats qui lui étaient confiés, en se réservant le droit de les accepter ou de les décliner dans l'intérêt de son action.

Une de ses missions les plus anciennes n'a cessé de lui appartenir depuis sa fondation : la reconnaissance d'une nouvelle Croix-Rouge nationale par l'ensemble des autres Sociétés. Pour que cette reconnaissance soit possible, la demanderesse doit justifier qu'elle est officiellement reconnue dans son pays comme seule Société nationale de la Croix-Rouge, que le service de l'armée à laquelle elle appartient l'a admise comme auxiliaire, qu'elle possède un Comité central et qu'elle adopte le signe de la Croix-Rouge. Par une dérogation que certains estiment regrettable, d'autres emblèmes que la croix rouge ont été autorisés : le croissant rouge, le lion et soleil rouge ; mais on semble s'opposer de plus en plus à une extension de ces dérogations.

Une des tâches essentielles du Comité international est de préparer les conventions internationales que réclament les nouveaux aspects de la guerre (guerre maritime, aviation sanitaire, population civile, villes sanitaires), et cette activité

exige un travail préparatoire considérable, des réunions d'experts, la consultation officieuse des gouvernements et des Croix-Rouges nationales. Il incombe en outre au Comité international d'examiner la revision des conventions existantes et de les soumettre aux États. La charte de la Croix-Rouge, la Convention de Genève, a déjà été revisée deux fois, comme il a été dit plus haut. Il y a quelques semaines, à Londres, on a étudié certaines adjonctions importantes à lui apporter.

Seul ou en collaboration avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le Comité international a publié un Annuaire de la Croix-Rouge internationale, sans cesse revisé, et un grand nombre d'ouvrages historiques et juridiques. Le dernier en date est une *Histoire de la Croix-Rouge* illustrée, destinée aux jeunes, en collaboration avec la Ligue, et qui a reçu un accueil très favorable à la Conférence de Londres. Depuis 1869, le Comité international fait paraître un *Bulletin*, devenu mensuel sous le titre de *Revue internationale de la Croix-Rouge*, et il reste en communications constantes avec les Sociétés nationales au moyen de *Circulaires* dont trois cent trente-deux ont été adressées jusqu'ici. Ces circulaires renseignent leurs destinataires sur l'activité de la Croix-Rouge internationale, sur ses besoins, transmettent de l'une à l'autre des appels de secours, les invitent à faire connaître leur avis sur les conventions à conclure, à envoyer des experts à certaines conférences, etc.

Des souverains et des Croix-Rouges nationales ont institué des fonds internationaux en faveur de la lutte contre les victimes de la guerre, des maladies et des calamités et en faveur des infirmières, et c'est encore le Comité international, seul ou conjointement avec la Ligue, qui est appelé à les gérer. C'est ainsi que le fonds de l'impératrice du Japon Shoken, destiné à la lutte contre la tuberculose et les calamités publiques, s'élève à l'heure actuelle à 450 000 francs suisses. Autrefois, tous les ans, maintenant tous les quatre ans, des Conférences internationales réunissent des délégués des gouvernements et des Croix-Rouges nationales. Ces vastes assises, mettant en contact plusieurs centaines de participants, ont la plus heureuse influence sur l'œuvre, à laquelle elles ouvrent des horizons toujours plus étendus. Elles

émettent des avis, elles exposent les expériences obtenues d'une Conférence à l'autre, elles tracent des directives pour l'avenir au Comité international, à la Ligue, aux Sociétés nationales. Une de leurs tâches les plus importantes est d'examiner les projets de conventions que leur soumet le Comité international. Nous parlerons plus loin de la dernière de ces réunions qui s'est récemment tenue à Londres.

* * *

La Grande Guerre provoqua, on l'a dit, un effort surhumain et magnifique de la Croix-Rouge dans les domaines les plus variés. Impressionné par ses résultats, un citoyen américain, M. Davison, conçut le projet généreux de ne pas laisser se disperser et disparaître le bénéfice de tant d'expériences remarquables en dehors de l'action de guerre proprement dite. En 1919, sur son initiative, les Croix-Rouges des États-Unis, d'Angleterre, de France, d'Italie et du Japon constituèrent la *Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge*. C'est une fédération de presque toutes les Croix-Rouges nationales, avec assemblée représentative et organe exécutif. Le président de ce dernier a toujours été jusqu'ici le président de la Croix-Rouge des États-Unis. En 1928, Comité international et Ligue ont établi une Charte constitutionnelle de la Croix-Rouge internationale, qui fixe leurs domaines respectifs et leur collaboration. Le Comité international conserve l'œuvre en temps de guerre, la surveillance des conventions internationales, l'admission de nouvelles sociétés nationales. La Ligue se consacre aux activités de paix (calamités publiques, hygiène, formation des infirmières, Croix-Rouge de la jeunesse). Mais il n'y a pas de cloison étanche entre ces deux organismes. Leur contact est étroit. Ils ont tous deux comme direction suprême les Conférences internationales.

* * *

Après avoir rappelé à grands traits l'origine de la Croix-Rouge et exposé son fonctionnement actuel, avant de la voir à l'œuvre aujourd'hui dans le monde, disons un mot des services immenses qu'elle rendit dans la Grande Guerre en faveur des prisonniers de guerre et des disparus.

Les Croix-Rouges nationales étaient alors entièrement

absorbées, parfois débordées dans l'exercice de leur devoir primordial d'auxiliaires des services de santé des armées. Les soins aux prisonniers, la recherche des disparus, dont le nombre, dès les débuts du conflit, atteignit des chiffres gigantesques, risquaient d'être confiés au hasard ou négligés. Déjà, en août 1914, le président du Comité international, Gustave Ador, s'en rendit compte. La dernière des Conférences internationales, celle de Washington en 1912, avait bien chargé le Comité international d'entreprendre une action en faveur des disparus, mais la décision était toute théorique et aucun moyen financier n'avait été prévu.

Ce sera vraiment le mérite immense de Gustave Ador d'avoir entrevu le péril et d'avoir monté à Genève, en quelques semaines, avec une poignée de collaborateurs dévoués, sans aucun appui financier pour commencer, une *Agence internationale des prisonniers de guerre*, qui déborda immédiatement des limites du modeste mandat que la conférence de Washington lui avait confié. Ce petit bureau devint rapidement et sous l'empire de nécessités brûlantes, un formidable organisme de douze cents personnes, auquel on s'adressait des pays les plus reculés. Ador était parvenu à communiquer son enthousiasme à tous ses collaborateurs, à les associer à son entreprise au prix d'un labeur écrasant et désintéressé. L'Agence constitua, grâce aux listes de prisonniers qu'elle recevait des gouvernements, un répertoire de cinq millions de fiches sur les disparus ; elle transmit aux prisonniers deux millions de colis, des sommes d'argent s'élevant à dix-huit millions de francs, enfin une correspondance volumineuse. Le Comité international, grâce au prestige de son président, à la confiance que tous les gouvernements avaient en sa haute impartialité, obtint très rapidement l'autorisation de visiter les camps de prisonniers, avant que ne fussent organisées des inspections officielles. Dans ces quatre années de guerre, il procéda à 542 visites en Europe, en Afrique du Nord, en Turquie, aux Indes ; il en résulta une amélioration indéniable du sort des prisonniers, en particulier des civils, hommes, femmes et enfants, dont la situation était le plus souvent lamentable. Sur l'initiative de Genève, aidée par le Saint-Siège et par le roi d'Espagne, 450 000 prisonniers de guerre, malades ou âgés, furent rapatriés ou hospitalisés en pays

neutres. Le Comité international provoqua l'ouverture d'une Agence de prisonniers et disparus à Copenhague pour les pays du Nord, agence qui travailla avec des méthodes semblables à celles de Genève et rendit les plus grands services.

Cette tâche immense ne fit pas oublier au Comité international ses autres devoirs, en particulier celui de faire respecter les conventions internationales. Il condamna sévèrement et à plusieurs reprises les mesures de représailles contre les prisonniers, le torpillage des navires-hôpitaux, les camps de propagande, l'emploi des gaz nocifs, etc. Il défendit les Croix-Rouges nationales contre les spoliations des envahisseurs (Croix-Rouges russe et belge).

L'Agence ne ferma ses portes qu'en 1923, tellement furent précieux les services qu'on lui demanda après la guerre, et encore, après cette date, le Comité international fut-il obligé de poursuivre longtemps cette activité en faveur des disparus et des prisonniers.

Ses délégués furent appelés à intervenir avec énergie, mais avec efficacité, en Haute-Silésie et dans la Ruhr, où leur autorité, leur expérience et leur tact soulagèrent aussi de grandes souffrances.

Comme on le voit, le programme original, précis et limité de Dunant et de ses amis a singulièrement débordé depuis 1864 et a embrassé avec les années un champ immense d'activité. Dans tous les pays, le public a constaté l'utilité, les services et le désintéressement de la Croix-Rouge, en temps de paix comme en temps de guerre. Il l'appelle constamment au secours, il lui fait confiance. Mais pour répondre à cette tâche redoutable, la Croix-Rouge internationale et les Croix-Rouges nationales ont besoin de ressources humaines et financières non moins importantes, dont ne semble pas se rendre compte jusqu'ici ce même public. Et là, un gros effort reste à opérer, dont on reparlera plus loin.

*
* *

Voyons maintenant l'activité de la Croix-Rouge ces tout derniers temps et ce qu'on lui demande pour l'avenir. Voyons si les sacrifices de personnel et d'argent qu'elle réclame sont justifiés.

L'occasion nous en est donnée par la XVIe Conférence

internationale, qui a siégé à Londres du 20 au 24 juin dernier et qui nous fournit un remarquable tableau de son activité et de ses besoins futurs.

Plus de quatre cents personnes, représentant cinquante-quatre pays et Sociétés nationales et des milliers de membres de la Croix-Rouge sont réunies au palais de Saint-James pour la séance d'ouverture. Au dehors, sous un soleil de feu, on entend le grondement de la rue de l'immense capitale. Les délégués ont passé devant les sentinelles aux tuniques écarlates, aux bonnets à poil gigantesques et ont parcouru les halls et les salons, ornés de tableaux, grands événements de l'histoire d'Angleterre, portraits de souverains et d'hommes d'État, qui attestent l'ancienneté et la puissance sereine du British Empire. Ils sont assis maintenant, rangés en demi-cercle autour de la tribune présidentielle occupée par sir Arthur Stanley, l'infatigable président de la Croix-Rouge britannique, par M. Max Huber, président du Comité international, et par M. Norman Davis que, l'avant-veille, la Ligue a élu à sa direction, en remplacement du regretté amiral Grayson, décédé. Un grand silence soudain. Chacun se lève pour voir entrer le frère du Roi, le duc de Gloucester, qui ouvrira la Conférence. Simple et modeste, le prince prononce un excellent discours, rempli de vues personnelles et de conseils pratiques.

On se sépare ensuite et, pendant trois jours, l'Assemblée, répartie dans quatre commissions, examinera les quarante et quelques rapports, préparés avec le plus grand soin par le Comité international, la Ligue et un grand nombre de Croix-Rouges nationales. Les pièces de résistance sont avant tout les rapports du Comité international et de la Ligue sur leur activité au cours de ces quatre dernières années.

Le Comité international, dans un exposé de cent quarante-quatre pages, rend compte de la suite qu'il a donnée avec la Ligue aux quarante-huit résolutions de la conférence de Tokio, énumère les nouvelles sociétés, dont l'entrée dans la grande famille de la Croix-Rouge est imminente (Afghanistan, Birmanie, Honduras, Irlande, Mandchoukouo, Philippines), les mesures législatives prises par les États pour protéger le signe de la Croix-Rouge et empêcher ses abus (il reste encore fort à faire dans ce domaine, surtout dans la pratique) ; il

expose le long, pénible et souvent ingrat travail poursuivi pour préparer de nouvelles conventions sur l'aviation sanitaire, la protection des civils de nationalité ennemie, les questions maritimes, la création des villes sanitaires, la revision de la convention de Genève, le transport du matériel sanitaire. Vingt ans après la fin de la grande guerre, le Comité international est encore l'objet de plusieurs centaines de demandes de recherches et d'enquêtes, de rapatriements. Dans ces quatre dernières années, il a fait procéder à des visites de détenus politiques en Autriche, en Allemagne, en Lithuanie.

Le Comité international n'a cessé depuis vingt ans de signaler les horreurs de la guerre chimique et la nécessité de s'en préserver par tous les moyens. Il a créé à cet effet à Genève un centre de documentation qui, en informant le public sur l'organisation de la protection, en diffusant les documents officiels et en publiant des chroniques techniques, a rendu les plus grands services. Il en rendrait de beaucoup plus grands encore si des contributions financières annuelles lui étaient assurées par les gouvernements et les Croix-Rouges nationales.

Au cours de ces quatre années, le Comité international a envoyé des missions au Paraguay, en Bolivie, en Australie, aux Indes, au Siam, en Égypte, au Brésil, en Afrique du sud, pour ne citer que les régions éloignées, sans parler de ses interventions sur les théâtres de guerre, sur lesquelles on reviendra.

Pour accomplir cette immense activité, le Comité international ne dispose que d'un personnel rétribué et de subsides absolument insuffisants et hors de proportion avec ce que l'on exige de lui. Si l'on sait que les contributions annuelles des Croix-Rouges nationales, qui dépassaient 100 000 francs suisses en 1930, sont tombées au-dessous de 80 000 francs depuis lors et qu'à eux seuls, les conflits du Chaco et de l'Éthiopie, de l'Espagne et de la Chine ont coûté au Comité international 100 000 francs suisses, représentant le tiers de son modeste capital, on mesurera les sacrifices demandés à chacun de ses membres, en travail désintéressé, pour maintenir le Comité à la hauteur de ses devoirs et de ses engagements. Il y a là une situation anormale, qui doit cesser. Elle a été exposée, une fois de plus, à Londres, à la conscience des

gouvernements et des Croix-Rouges nationales. Il est urgent, il est juste que ceux-ci et celles-là fournissent au Comité international comme à la Ligue d'ailleurs un appui financier plus substantiel et régulier.

Car le Comité international n'a, pour ainsi dire, aucun instant de répit en dehors de ses tâches normales. On sait que de 1934 à 1936 une guerre meurtrière a sévi en Amérique latine, à propos du Chaco, entre le Paraguay et la Bolivie. Par des missions spéciales et des délégués permanents, le Comité a réalisé une œuvre importante mais pénible dans cette guerre, faisant visiter les prisonniers, améliorant leur traitement, dans un climat souvent néfaste, en rapatriant plusieurs centaines en pleine guerre, obtenant la libération du personnel sanitaire et préparant, après les hostilités, le renvoi dans leur pays de plusieurs milliers d'entre eux, sollicitant des autres Croix-Rouges de l'Amérique latine des dons en argent et des médicaments, et cela avec un plein succès.

A peine ce conflit prenait-il fin, que Genève était appelée à exercer en Éthiopie une action non moins lourde de responsabilités et encore plus délicate. Il s'agissait d'abord de créer en quelque sorte de toutes pièces une Croix-Rouge éthiopienne, qui n'existait encore que sur le papier et de lui procurer des fonds, du personnel et du matériel. La Croix-Rouge italienne avait, dès le début des hostilités, décliné tout appui extérieur. Les pressants appels du Comité international en faveur de la Croix-Rouge éthiopienne aux Sociétés sœurs rencontrèrent immédiatement un magnifique écho. Non seulement un important matériel et des fonds furent expédiés très vite en Éthiopie mais successivement la Grande Bretagne, l'Égypte, la Finlande, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède équipèrent, avec un soin et un empressement splendides, plusieurs ambulances qu'ils expédièrent en Afrique. Au cours de ces huit mois de guerre, dans un pays resté presque entièrement sauvage, partiellement affamé, ruiné rapidement, ravagé par les épidémies et la malaria, médecins et infirmiers des Croix-Rouges étrangères accomplirent des prodiges de valeur, risquant constamment leur vie, opérant sous les bombardements, menacés par les gaz asphyxiants.

Dans leur périlleuse mission, ils ne cessèrent de trouver un appui précieux de la part des délégués du Comité international,

rendus sur les lieux dès le commencement du conflit. Les délégués s'employèrent infatigablement à coordonner le travail de ces ambulances, à leur faire parvenir les messages et les fonds qu'ils recevaient pour eux, à faciliter leurs rapports avec les autorités éthiopiennes, à faire respecter la convention de Genève. Chaque fois que cela fut nécessaire, l'un d'eux, le docteur Junod, s'en fut avec l'héroïque pilote suédois le comte de Rosen à la recherche d'une mission dont on était sans nouvelles et en ramena malades ou blessés. Au moment de la débâcle, alors qu'Addis Abeba était livrée au meurtre, à l'incendie et au pillage, le docteur Junod, réfugié dans une cave, ne fut sauvé de la mort que par miracle, ayant été reconnu par un boy, qui attesta qu'il avait soigné beaucoup de malades et blessés éthiopiens.

Cette fois encore, l'esprit de la Croix-Rouge, fait d'abnégation et de sacrifice, se révéla superbement. Les six ambulances étrangères et les délégués du Comité international travaillèrent avec un courage indomptable, frôlant constamment la mort. De la part des Croix-Rouges étrangères, qui trouvèrent de pareils dévouements dans leur personnel et qui consacrèrent deux millions de francs suisses à ces expéditions, aussi bien qu'en ce qui concerne les délégués du Comité international, il y eut véritablement dans cette dure campagne une rivalité inconsciente d'héroïsme et un exemple admirable de solidarité dans le danger.

Quelques semaines ne s'étaient pas écoulées qu'une nouvelle guerre, la guerre civile d'Espagne, éclatant le 18 juillet 1936, appelait le Comité international à repartir en campagne. Dès le 29 août, le docteur Junod arrivait à Barcelone en avion, y prenait contact avec la Croix-Rouge catalane, continuait sur Madrid, organisait avec la Croix-Rouge espagnole une collaboration avec le Comité international et les Croix-Rouges étrangères, surtout en faveur des prisonniers civils et combattants, puis, après un saut à Genève, repartait pour l'Espagne nationaliste, où il concluait des accords analogues. La besogne incombant au Comité international se révéla d'emblée gigantesque. Des demandes de secours en matériel sanitaire, venues des deux partis, affluèrent aussitôt à Genève. Avec le concours empressé de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le Comité international procéda à des achats massifs d'instruments de

chirurgie, de produits pharmaceutiques, de lits, d'appareils radiographiques, d'autos sanitaires, d'équipement de salles d'opération et de laboratoires, de vaccins et sérums, de lait condensé, et cela, aux conditions les plus favorables, en s'adressant à tous les pays possibles. Au docteur Junod il fallut adjoindre plusieurs délégués, dont le nombre s'éleva jusqu'à dix, répartis également dans les deux camps et qui déployèrent une activité remarquable mais des plus difficiles en visitant les prisons, en distribuant des vêtements, en obtenant des transferts et des évacuations, en créant des bureaux d'informations aux familles, en faisant établir des listes de prisonniers. Au 7 février 1938, les délégués de Genève avaient pénétré dans soixante-quinze lieux d'internement contenant plus de 40 000 prisonniers. Le service des nouvelles de disparus aux familles prit bien vite des proportions inattendues, rappelant l'époque de la grande guerre. Au 31 mars, 1 613 423 messages avaient été transmis par Genève, 977 759 demandes et 635 664 réponses. Ce ne sont pas seulement des familles inquiètes, auxquelles on apporte des nouvelles des leurs. L'exemple suivant montrera que par ce service on en a sauvées de la mort. Un jour, le délégué du Comité international arrive dans un village rouge pour remettre à une famille un acte de décès d'un de ses membres tué sur le front. Il trouve la maison occupée par la tchéka rouge. Celle-ci est persuadée que celui des habitants qui a disparu s'est enfui chez les blancs et a trahi les rouges. Mais, à la vue du document revêtu du sceau de la Croix-Rouge, les policiers s'inclinent immédiatement devant l'évidence et s'en vont. Les malheureux sont sauvés pour cette fois.

Pour faire face à cet immense travail, le Comité international constitua dans son sein une « Commission d'Espagne », qui siège presque en permanence et dont le labeur mérite les plus grands éloges. Au 15 février 1938, elle avait tenu trois cent soixante-cinq séances et ses archives comportaient cinq mille pièces. Naturellement, malgré le travail absolument désintéressé de ses membres, le Comité international eût été dans l'impossibilité de s'acquitter de ce redoutable mandat sans l'appui financier des gouvernements et des Croix-Rouges étrangères. Au 4 mars 1938, le total de ses dépenses pour matériel, délégations, secrétariat de Genève, etc. s'élevait

à 1 032 620 francs suisses et celui des dons à 1 234 849 francs.

Depuis cette date, les besoins n'ont cessé d'augmenter, mais la générosité de l'extérieur, si remarquable aux débuts, a fini par se lasser, en raison de la prolongation de la guerre. Aussi le Comité international a-t-il été obligé, à son profond regret, de ne plus laisser en Espagne que trois à quatre délégués, concentrant ses dépenses sur l'achat de matériel sanitaire toujours plus nécessaire et urgent. Et la guerre continue, implacable, et Genève poursuit son action, courageusement, mais anxieuse sur ses ressources futures.

Car, entre temps, un nouveau signal de S. O. S. lui est parvenu. La guerre a surgi entre la Chine et le Japon dans l'été de 1937 et si le Japon a refusé le secours du dehors, la jeune mais vaillante Croix-Rouge chinoise a aussitôt lancé un appel pressant à Genève, réclamant d'importantes quantités de médicaments et de matériel. Alertées par le Comité international, les Croix-Rouges du monde entier ont répondu avec leur empressement et leur esprit de solidarité habituels. Quelques semaines après le début des hostilités, le Comité international a délégué en Chine le colonel de Watteville, qui a pu lui envoyer rapidement un rapport sur la situation. On devine l'infinie grandeur des besoins dans cet immense empire et les difficultés presque insurmontables pour lui venir en aide à cause de son éloignement. Mais le Comité, cette fois encore avec le précieux appui de la Ligue, ne s'est pas laissé arrêter. Son premier délégué étant rentré en Europe au bout de trois mois, il lui a donné un successeur en la personne du médecin suisse Calame. Il fait l'impossible pour lui procurer les secours financiers indispensables. Mais, là encore, le Comité voit ses ressources personnelles s'épuiser.

Tel est le tableau de son activité, présenté à la Conférence de Londres. En dépit de tous les obstacles, il a maintenu très haut le drapeau de la Croix-Rouge et fourni un effort considérable au cours de ces quatre années. C'est ce que reconnaît la Conférence avec force applaudissements. Les membres du Comité venus à Londres repartiront pour Genève encouragés et poursuivront l'œuvre avec un nouveau zèle.

Le rapport analogue de la Ligue, qui s'étend elle aussi au monde entier mais dans des conditions plus pacifiques, renferme quantité de renseignements du plus vif intérêt. Sous

sa vigoureuse et habile impulsion, le nombre des membres de la Croix-Rouge de la jeunesse à travers le monde est passé de 14 200 000 en 1934 à 18 000 000 en 1938. Il y a là un réservoir de forces jeunes qui autorisent les plus grands espoirs pour l'avenir. La Ligue suit avec attention la question des secours en vue de calamités publiques ; elle a pris une part importante à l'organisation, dans nombre de pays, de postes de secours sur route et elle assure le secrétariat du Comité international d'études de secours aériens. Elle a créé un Comité consultatif d'hygiène, qui dirige ses efforts surtout vers l'hygiène rurale, vers le « bien être du marin » et vers la transfusion sanguine. Enfin, le problème capital de la formation des infirmières n'a cessé de la préoccuper. Des cours internationaux ont été organisés à Londres, pour lesquels la Ligue accorde des bourses fort utiles, en même temps qu'elle créait à son secrétariat des stages spéciaux à l'intention d'infirmières venant de divers pays. Par de fréquentes prises de contact avec les Croix-Rouges nationales, même les plus éloignées, par l'organisation de conférences régionales (dix conférences de 1934 à 1938), par la publication, outre son bulletin mensuel, de brochures et d'études techniques, par un service de propagande intense (expositions, ventes d'insignes, films), la Ligue exerce une action précieuse de coordination entre les Sociétés nationales du monde entier. Là encore, des ressources financières nouvelles lui sont indispensables pour lui permettre de s'acquitter de sa tâche.

Une fois examinés ces deux importants rapports des institutions qui constituent les piliers de la Croix-Rouge, la conférence de Londres, partagée entre quatre commissions, a étudié, et souvent très longuement, les problèmes sans cesse nouveaux en face desquels se trouve placée la Croix-Rouge dans la guerre comme dans la paix. C'est à la commission juridique qu'il incombait surtout de scruter et de trancher des questions de la plus haute gravité : revision de la convention de Genève, revision de la convention maritime (qui ne répond plus aux conditions de la guerre moderne), création de villes et localités sanitaires, protection des femmes et des enfants dans les conflits armés, action de la Croix-Rouge dans la guerre civile. Ces problèmes ont donné lieu à des discussions souvent animées avant d'aboutir à des décisions

concrètes. Car la Croix-Rouge n'ignore pas que toute mesure de protection ne sera suivie d'effet que si elle a été approuvée par les gouvernements ; c'est pourquoi, elle a toujours désiré voir participer à ses conférences des officiers, des marins, des diplomates, des fonctionnaires et cherché avec leur appui à concilier ses efforts humanitaires avec les nécessités impérieuses de la défense nationale. Et jusqu'ici, elle y a réussi.

Les trois autres commissions ont porté leur attention sur des questions moins brûlantes, mais intéressant aussi le développement de l'œuvre, telle que la formation des infirmières volontaires, les secours aériens, la Croix-Rouge en cas de calamité, la trève de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge éducative, etc.

Enfin, on n'aurait pas compris qu'ayant réuni les délégués de cinquante-quatre pays, la Conférence n'exprimât pas de nouveau son avis au sujet des bombardements aériens, à un moment où l'opinion mondiale était profondément émue des terribles massacres de victimes innocentes en Espagne et en Chine. La conférence a donc solennellement adjuré les gouvernements de mettre à l'abri des bombardements les femmes, les enfants et les vieillards sans défense et de conclure des accords à cet effet.

De toutes les résolutions qu'elle aura adoptées, après trois jours de rude travail, aucune ne sera accueillie avec autant d'unanimité et de soulagement par une assemblée, dont tant de membres ont vu de leurs yeux les effroyables tableaux de ces tueries ou soigné leurs innocentes victimes.

Geste inutile et sans portée, dira-t-on. Peut-être... Mais aux yeux de l'opinion du monde, le Comité international ne pouvait se séparer sans lancer de nouveau un appel angoissé aux gouvernements. Qui sait si, dans quatre ans, lorsque la conférence se réunira à Stockholm, des hommes d'État généreux et clairvoyants dans certains pays n'auront pas réussi à faire cesser partiellement tout au moins ces attentats abominables qui déshonorent l'humanité ?

Cet ardent espoir remplit le cœur de ces hommes et de ces femmes, passionnément dévoués au service de la Croix-Rouge et que la capitale de l'Empire britannique, ses souverains, ses ministres, ses infirmières, l'état-major de la Croix-Rouge anglaise ont reçus pendant cette semaine avec cette

grandeur et cette simplicité chaleureuse qui caractérisent l'hospitalité anglaise. Le jeune roi George VI, malgré le deuil cruel qui, dans la nuit, frappait la reine, n'a pas hésité à les accueillir, avec la reine-mère, dans son palais de Buckingham, et à s'entretenir avec eux de la manière la plus familière et la plus aimable.

Un soir, au Guildhall, le lord-maire de Londres, entouré de ses collègues et de ses huissiers à longue canne d'ébène, leur a ouvert ses somptueux salons de la Cité, leur a permis de contempler les trésors d'orfèvrerie, les manuscrits, les éditions originales de Shakespeare, les bannières, les tableaux, de descendre dans la crypte du moyen âge, de se rafraîchir aux innombrables buffets dressés partout dans l'immense bâtiment. Enfin, le dernier jour, les délégués se sont retrouvés dans la cathédrale de Saint-Paul et y ont assisté, en présence de milliers d'infirmières, au plus émouvant service religieux, avec des chœurs admirables, auquel il leur ait été donné de participer. En entendant ces voix monter dans la haute nef, ces serviteurs d'un grand idéal, de toutes langues, de toutes religions, de toutes races, ont vécu une heure inoubliable.

* * *

La XVIe conférence internationale de la Croix-Rouge ayant pris fin, ses membres se sont dispersés. Longtemps encore, ils conserveront dans leur cœur les émotions de cette belle solennité et y puiseront du réconfort pour les nouvelles tâches qui les attendent.

Unis plus que jamais, dans ce monde déchiré au milieu duquel ils besognent sans défaillance, les serviteurs de la Croix-Rouge ont droit de compter sur l'appui effectif et la généreuse sympathie d'un public, qui comprenne toujours mieux la grandeur et la beauté de leur idéal.

FRÉDÉRIC BARBEY.

RACINE ET LA FERTÉ-MILON

LE BERCEAU DE LA FERTÉ

Par quel caprice de l'esprit, et durant qu'on gravit, au long de rampes grimpantes et de sinueuses venelles, le coteau qui s'élève au-dessus de l'Ourcq et supporte la Ferté-Milon, gentille cité très harmonieuse, pense-t-on d'abord moins à Monime, à Roxane ou à Phèdre qu'à Sylvie et à Angélique, ces *filles du feu* ? Et pourquoi, tout d'abord, moins à Racine qu'au doux Nerval, à ses fraîches et fantasques amours ?

C'est que la Ferté, autant que Crépy, Villers-Cotterets et Morienval, appartient au Valois, à cette terre des guerriers et des poètes, carrefour fluvial et forestier, d'entre Champagne et Picardie où, selon le « fol délicieux », « pendant plus de mille ans battit le cœur de la France ».

La cloche de Saint-Nicolas, qui devait, au jour du baptême du nouveau-né, répondre de loin à celle de Notre-Dame, resta muette d'abord, assoupie dans la bise et dans le gel de la nuit. Et ce n'est que le lendemain, quand s'acheminèrent de la rue de la Pescherie vers l'église haute, par l'Auditoire, le grenier à sel et la commandature des Templiers, maintes ombres frissonnantes des bourgeois Racine (de la famille paternelle de l'enfant) et des bourgeois Sconin (de la famille maternelle), que le bronze commença de s'émouvoir.

Gémissant en ses langes, l'enfant est porté à bras par la grand-mère Racine, la bonne Marie Desmoulins ; c'est elle qui sera la marraine. Le parrain est l'aïeul maternel, le rude Pierre Sconin. Procureur, puis garde général des eaux et forêts, président du grenier à sel, Pierre Sconin est un per-

sonnage. Le sel, dans cette famille, — nous le verrons plus loin, — joue un rôle prépondérant, puisque, de père en fils, les Racine autant que les Sconin exercèrent des emplois dans la juridiction locale chargée de surveiller la vente de ce produit.

Le frère Nicolas Colletet, qui va procéder au baptême, établit-il, en son honnête cerveau, le rapport singulier de cette charge au sacrement qu'il va conférer à l'enfant et qui signifie que l'Église demande, pour le nouveau venu, la sagesse et le goût du ciel ? Ce goût, un temps viendra où celui qui composera *Athalie*, *Esther* et les *Cantiques* le portera en soi, un temps où il fera offrande du « cantique de ses soupirs » à son Dieu, à son créateur. Tout cela, bien entendu, le bon frère ne le soupçonne guère, ni que l'acte qu'il rédige, d'une plume distraite, revêtira l'importance d'un grand fait de nos lettres : « Le vingt-deuxième decêbre (pour décembre) mil six cent trente-neuf, fut baptisé Jehan, fils de Jehan Racine, procureur, et de Jehanne Sconin, levé (tenu) sur les fonts par M. Pierre Sconin, commissaire, et Marie Desmoulins. »

Par devant les Racine et les Sconin, voire l'oncle et la tante Vitart, fièrement, et solide comme l'un des chênes noueux et drus de ses forêts du Valois, avance, aussitôt achevée la cérémonie, maître Pierre lui-même, gouverneur échevin, commissaire et procureur. Son arrière-petit-fils, Louis Racine, nous le dira un jour : « Les grandes fêtes de l'année, ce bonhomme traitait toute sa famille, qui était fort nombreuse, tant enfants que petits-enfants. » C'est ce qui se produisit ce jour-là ; mais, en raison des frimas et du temps neigeux, ce fut, cette fois, dans la rue de la Pescherie, au domicile du père, le contrôleur du « petit grenier à sel ».

Du fond de son grand lit d'accouchée, Jeanne Sconin sourit, tend les bras à l'enfant qu'on lui rapporte, marqué par le sacrement ; puis, durant que messire Jean Racine descend chercher en son cellier le vin du frugal repas, la grand-mère Desmoulins et la tante Agnès disposent, sur la nappe de fine toile, les couverts, pichets et gobelets d'étain ; et même le pain bis, qu'elles sortent de la huche.

La maison où naquit le poète, la pourrons-nous jamais retrouver, identifier ? On nous dit que c'est rue de la Pes-

cherie. La rue de la Pescherie, maintenant, est la rue Saint-Vaast. Et pour atteindre à cette voie du silence, par toute sorte de rues aux maisons étroites et basses, pavées à la diable, il nous faut monter. Ainsi fait-on, par la rue du Marché et la rue de Meaux, entre des murs percés de fenêtres sur lesquelles un pot d'œillets, une tige de géranium laissent retomber une grappe pourpre, rose ou saumon. Et sur les dalles antiques, usées par le pas des processionnaires qui s'en allèrent, durant des siècles, prier à Notre-Dame, on avance à pas lents, un peu ému, comme si, de tant de souvenirs, on ne voulait laisser échapper aucun.

André Hallays, qui vint ici avant nous et se fit le pèlerin d'un passé si vénérable, écrit que nous n'avons guère à attendre de surprise, dans cette rue de la Pescherie. La maison des Sconin (père et mère de Mme Racine) a été démolie; « il n'en reste plus qu'un joli médaillon de pierre représentant (ô Théagène et Chariclée !) le *Jugement de Pâris*, encastré au-dessus d'une porte, dans le jardin de la demeure nouvelle ». Ici, nous sommes au numéro 3 ; cependant, dans la même rue, au numéro 14, « existe une autre maison qui appartenait aux aïeux paternels de Racine », nous voulons dire, de père en fils, à MM. les contrôleurs du grenier à sel.

Ce grenier à sel, nous pourrions, en cherchant bien et si nous inclinons un peu vers le faubourg Saint-Vaast, comme si nous allions rendre visite à la ferme de Mosloy au cousin Vitart, en retrouver l'emplacement. N'est-ce pas à Saint-Vaast, dans la chapelle romane, aujourd'hui détruite, que se trouvaient peintes, autant qu'en la maison de ses pères, ces fameuses armes qui, — du moins le pensait le poète, — donnaient quelque noblesse à sa famille ? « Je crois (ma chère sœur) que vous trouverez nos armes peintes aux vitres de la maison que mon grand-père fit bâtir et qu'il vendit à M. de la Clef. J'ai ouï dire aussi, à mon oncle Racine, qu'elles étaient peintes aux vitres de quelque église. »

Ces détails, Jean Racine, devenu illustre, s'en occupera encore au déclin de sa vie. Nous le voyons par cette lettre à Mme Rivière, datée du début de l'an 1697 ; et, comme à cette époque le poète d'*Alexandre*, de *Bajazet* et de *Britannicus* est aussi celui plus comique des *Plaideurs*, il ne laisse pas, dans la même missive, de rappeler à sa sœur Rivière

que « feu leur grand-père avait fait un procès au peintre qui avait peint les vitres de sa maison, à cause que ce peintre, au lieu d'un rat, avait peint un sanglier ». (Quant à moi), ajoutait-il, « je voudrais bien que ce fût en effet un sanglier (dans le Valois, pays de chasse, on disait un *hurard*) ou la hure de ce sanglier qui fût à la place de ce vilain rat ». Pour lui, il ajoute que, de ces attributs héraldiques, il « avait seulement gardé le cygne » ; et n'est-ce point à ce cygne-là, peint d'argent, « becqué et membré de sable », que Boileau fera allusion un jour, lorsqu'il lui arrivera d'appuyer le poète requérant, du Roi, le droit aux quartiers de noblesse qui feront de lui un gentilhomme de la chambre ? Car, dit l'ami d'Auteuil, « le sieur Racine... est de très bonne famille de la Ferté-Milon ».

De la « très bonne famille », à part ce que Jean Racine lui-même, dans une lettre à son cousin Vitart, appelait son « extrait baptistère », il ne demeure, à la Ferté, aucune trace visible : ni les vitraux de Saint-Vaast, ni la maison des Sconin, ni celle des Racine. Qui ne sait que, sur ces maisons, autant que sur celle que le poète habita à Paris en sa rue des Marais, on disputa, depuis trois siècles, non sans âpreté. Fort joliment, Paul Fort, qui vint se recueillir en cette cité, voici bien du temps déjà, et dans le souvenir de l'auteur de *Phèdre*, l'a dit, non sans humour : « Homère naquit dans sept villes et Racine dans sept maisons. » Rien donc de plus indéterminé que ce logis d'enfance. Du petit collège où Jean, selon Masson-Forestier, commença d'étudier vers six ou sept ans, « sous messire Renaut », il ne subsiste non plus aucun vestige. Cependant, comme Jean ne quitta la Ferté que vers les douze ans, il se peut bien que le statuaire Hiolin ait vu juste lorsqu'il dressa, dans l'ombre de Notre-Dame, sur la place qui porte le nom du poète fameux, cette statue dans laquelle il fait voir le garçon vers cet âge à peu près (douze à quatorze ans) et dans le temps où, la guerre de la Fronde achevée, il advint à Racine de se trouver, pour la première fois, et dans la Ferté même, en présence de Louis XIV.

Né en 1638, Louis a quinze ans alors. Déjà, il est le fier petit roi que Testelin a peint, très majestueux dans son manteau broché d'or et semé de lis. En ce temps-là, on le conduit à Reims pour y être sacré. Et, plus haut que le carrefour où

se croisent la route qui vient de Meaux (de nos jours, c'est la route nationale n° 36) et celle qui conduit à Reims, Jean, qui tient par la main sa sœur Marie, orpheline autant que lui de leur père et de leur mère, afin de considérer le cortège qui traverse la ville, — et du plus loin que cela lui est possible, — vers les hautes poternes et les vieilles tours du château de Louis d'Orléans, parmi les orties, les ronces et les pâles giroflées sauvages, gravit d'un pas hâtif l'inégal pavé. A distance, précédé de la compagnie milonaise des francs-tireurs d'arc, se déploie, pareil à quelque banderole de pourpre, tout au long de la route de Reims, le magnifique cortège ; et M. de Mazarin, cardinal et ministre, penché à la vitre de son carrosse, apparaît, de loin, sur ce chemin du Valois bordé d'aubépine, semblable à quelque grand coquelicot poussé sur champ de France.

Cependant, les voilà, Jean et sa sœur, parvenus sur la haute terrasse, celle où, nous dit le mélodieux auteur du *Printemps à la Ferté-Milon*, l'on découvre « les quinze cents toits fins et légers de la petite ville », ses méandres d'allées, ses vergers, ses jardins, et, perdue plus bas à travers la prairie, la sinueuse rivière d'Ourcq. Tout cela, par ondulations, plans boisés ou prés d'émeraude, — par Précy-à-Mont et Bourg-fontaine, — jusqu'au grand massif forestier de *Villiers-Coste-Retz* (du moins écrivait-on ainsi dans ce temps-là), les deux orphelins lentement et peu à peu le découvrent. A droite est une terre que, devenu gentilhomme de la chambre du Roi, le descendant des Racine rêvera un jour d'acquérir : Silly-la-Poterie ; à gauche, inclinant vers Thury-en-Valois, un village qu'il aimera visiter souvent, Autheuil, également en Valois. « Le duché de Valois, dit Henry Estienne, l'ancien géographe, s'estend jusqu'en Picardie. Il a pour siège capital Crespy, dit en Valois ; Senlis, prévosté et bailliage, avec la Ferté-Milon. »

De cette cité, Jean Racine lui-même devait parler, montrer comment, de terre et de ville ducale, elle revint à la couronne de France. C'est dans un de ces *Fragments historiques* trouvés dans ses papiers après sa mort et dans lequel, à propos de la reine Catherine de Médicis (qui fit dans l'église Notre-Dame édifier le très beau chœur), il lui advint d'écrire : « En 1582, elle (la reine) détacha de ce duché la terre de

la Ferté-Milon et l'engagea à Mme de Sauve... Plus tard, la fameuse reine Marguerite (ou Margot) se fit adjuger par le Parlement de Paris toutes les terres que la feue reine et mère avait possédées (dont celle de la Ferté-Milon) et aussitôt en fit présent au Dauphin qui depuis a été Louis XIII. » Ainsi écrit et pense Racine, poète du domaine royal, et c'est une longue et muette méditation que l'enfant au cygne entreprend de la sorte, sur la haute terrasse où sa destinée vient, pour la première fois, de croiser celle du Prince qui s'en va à lente chevauchée, là-bas, au loin, se faire oindre et sacrer à Notre-Dame de Reims.

LA PROMENADE A BOURGFONTAINE

Est-ce dans quelque métairie, vers Dampmard-en-Valois, là où le grand-père Sconin possédait une terre, ou, plus volontiers, sous quelque chaume, proche le vieil Hôtel-Dieu, jouxte le pont qui franchit l'Ourcq, que réside la bonne Marguerite, celle que Jean appelle sa « mère-nourrice » et qui, dès l'âge précoce où il fut orphelin, l'éleva et le choya autant que l'avait pu faire, dès ses premiers pas, l'aïeule Marie Desmoulins ? « Je vous recommande toujours la pauvre Marguerite à qui je veux continuer de donner par mois comme j'ai toujours fait. » Ainsi Racine écrira, de Paris à la Ferté-Milon, à son beau-frère Rivière (1682). Trois ans plus tard (1685), se trouvant à Paris, dans sa rue des Marais, il pensera à prendre pour la même des dispositions. Ce sera, — dans l'idée qu'il peut venir à disparaître, — de prier sa femme de continuer à la « bonne vieille nourrice qu'il a à la Ferté-Milon (et jusqu'à sa mort) quatre francs ou cent sous par mois. »

Mais, pour lors, ce n'est pas un garçon marié que notre Jean Racine. Sa sœur Marie n'a pas, de son côté, épousé encore Antoine Rivière. Jean, à ce moment, n'a que vingt-trois ans. Il revient d'Uzès où son oncle le chanoine le fit, dit-il, « habiller de noir depuis les pieds jusqu'à la tête » ; habit qui ne lui sied que trop bien, hélas ! puisque, orphelin déjà de son père et de sa mère, il vient par surcroît à l'être de celle qu'il appelle aussi bien « sa mère », l'aïeule décédée à Port-Royal. Dès le 23 juillet (1663), il avait, dans ses

alarmes, averti par poste sa très chère sœur de l'état de la malade : « Elle est à l'extrémité et il n'y a pas d'apparence qu'elle en revienne. »

La bonne grand-maman n'en revint pas, en effet ; et le 13 août, parvenait cette lettre du frère à la sœur : « Je crois que vous sçavez bien qu'il vous faut faire habiller de deuil. » Après quoi, accouru lui-même en ce La Ferté de son enfance, et comme il a de la peine, le voilà, après avoir salué sa sœur, parti pour se rendre chez Marguerite. Entre temps, il pense à s'en aller faire part d'une perte aussi sensible à tous ses autres parents : les Dupin, les Vitart, jusqu'aux Héricart alliés par mariage à son cher La Fontaine, son ami nouveau. Les Vitart résident au coin de la place aux Bleds et de la rue Bombarde ; et même, chez la cousine Cathau et la cousine Fourrure (des noms à ravir l'auteur des *Plaideurs* !) il voudrait bien porter la nouvelle. Mais étreint qu'il est, durant ce matin d'été, d'avoir perdu sa « bonne mère », il redoute le monde et, sauf l'humble Marguerite, d'être dans l'obligation de parler à qui que ce soit.

Il faut ajouter que, bien que le soleil d'Uzès l'ait un peu égayé de ses rayons et que là et à Nîmes, comme lui-même l'écrivit à La Fontaine, sa vue se fût divertie d'objets « assez charmants », il n'en demeure pas moins d'humeur chagrine. L'éducation que l'orphelin reçut, tant aux Petites Écoles qu'au collège de Beauvais, fut, il est vrai, assez rigide. Aussi bien que celle d'une pierre qu'il reçut auprès de l'œil et le marqua profondément (ce fut à Beauvais que se passa la chose), l'empreinte laissée par l'enseignement des Messieurs est demeurée en lui, malgré les inévitables dissipations, gravée profondément. Et pour cette âme, déchirée déjà de sourds orages, de désirs inexprimés, plus encore que la paysanne Marguerite, la nature est la meilleure confidente. Que ce soit à la Ferté ou à Port-Royal, pour lui autant que pour son cher La Fontaine, « le fond des bois et leur vaste silence » est encore ce qui aide le mieux à pacifier son cœur, ramener de l'ordre dans ses pensées.

N'oublions pas que Louis Racine écrira un jour, de son père, en rappelant les randonnées autour de Chevreuse et de Magny-les-Hameaux : « Son plus grand désir était de s'aller enfoncer dans les bois. » Or, aussitôt qu'on a enjambé l'Ourcq,

au bas de la Ferté (aujourd'hui, il faut ajouter le canal) et qu'après le faubourg de la Chaussée on a dépassé (nous sommes au XVIIe siècle) à droite le fief de Charcy, à gauche l'hôtellerie des pauvres étrangers appelée le couvent de Saint-Michel, on avance en plein dans les halliers, tout justement. Et le pays des grandes chasses, comme à Port-Royal ou à Saint-Lambert, le voilà avec ses buissons, ses chemins creux taillés à coups de serpe, dans les fourrés où gîtent les daims et les chevreuils, les taillis restés sauvages où se terrent les cerfs. Là, dit-il, l' « on voit la biche légère » fouler

> Le tendre amour de la fougère,
> Là, le chevreuil champestre et doux
> Bondit aussi dessus les houx...

Pour les cerfs, il y en a fort avant Bourgfontaine et, plus encore, vers le Soissonnais. A preuve que les Sconin, ses aïeux maternels, originaires de cette contrée, ont, dans leurs armoiries, un « cerf issant à senestre et à mi-corps d'un rocher de sable... » Ce rocher, dès après la Chaussée, — et bien que ne se fît pas voir encore par-dessus les futaies le clocher de Silly, — le jeune homme en découvre l'aspect un peu sourcilleux, bosselé et revêtu de mousse. Vers Faverolles, et vers Corcy, jusqu'au carrefour du *Château-fée*, il sait que d'autres hameaux habités des bûcherons, d'autres clochers se dressent, plus au delà encore, à l'ombre des grands hêtres, sous le couvert des chênes ; et, de tous, il connaît les noms. Rangés dans ses souvenirs d'enfant comme dans un parterre, les voilà bien, coiffés de chaume, les villages de ses premiers jours : Ivors, Troesnes, Dampleux, Fleury, Coyolles. Mais, caché dans la verdure, enfoui sous le feuillage, quoi de plus cher à son cœur que le vieux Bourgfontaine ?

D'un pas égal et lent, le jeune homme maintenant avance de ce côté. Il le fait, entre les hautes herbes, en frappant le pavé qui conduit à Villiers-Coste-Retz ; et, bientôt, le giboyeux séjour, il le découvre à mesure que, par devant lui, détalent les lapereaux et s'envolent les alouettes. « J'avais reçu, ma très chère sœur, les lapins que M. Rivière a eu la bonté de nous envoyer, qui se sont trouvés excellents » (31 janvier 1685) ; ou bien : « Nos enfants vous remercient

de vos alouettes. Ç'a esté une grande réjouissance pour eux » (27 octobre 1682). Ainsi, lorsqu'il sera devenu un gentilhomme, académicien et suivra le Roi dans ses campagnes sur un bon cheval, dans un bel habit, s'exprimera Jean Racine en écrivant, de Paris à la Ferté, à sa sœur et à son beau-frère.

Pour le moment, il n'est qu'un grand garçon et un petit rimeur, très inconnu ; seulement, il a des lettres et le fait voir à quelques pièces latines qu'il adresse au cousin Vitart. C'est pour lui dire qu'il préfère à tout « les retraites des forêts », et, de la ville aux champs, sait faire la différence (« *urbis et ruris differentia* »). Tandis cependant qu'il incline à gauche, comme s'il allait vers le carrefour appelé le *Rond des dames*, soudain il a un saisissement, le même qu'il éprouve à voir se dresser, chaque fois qu'il revient là, les bâtiments de la Chartreuse, sa chapelle au portail monumental, ses rustiques pavillons aux tours trapues, drapées de lierre.

La guerre des huguenots au XVIe siècle et, plus tard, le vandalisme révolutionnaire ont beaucoup aidé, avec le temps, à la destruction de Bourgfontaine. De nos jours, si l'on veut retrouver l'autel où prièrent les solitaires jansénistes, exilés de Port-Royal, il faut aller jusqu'à Marolles, au sud-ouest de la Ferté, dans la vallée de l'Ourcq. Ce qui subsiste pourtant de la Chartreuse : l'enceinte fortifiée contenant la ferme, le logis d'habitation flanqué d'une tour à poivrière, surtout l'église maintenant à ciel ouvert, précédée d'un haut porche à baie, sans verrière et qui regarde vers l'infini, a conservé sa noble allure, gardé de sa grandeur. Cela tient au site environnant, tout forestier, mais aussi à la forte pierre, extraite de cette côte si rude (Villiers-Coste-Retz) du terroir valoisien. « Ce pays de la belle pierre de taille, écrit le géographe L. Gallois, invite à la belle architecture. » Et nous le voyons à ces vestiges, à ces murs solides, aux robustes piliers, dressés sur le pavé herbu, qui maintiennent l'édifice ou du moins ce qu'il en reste.

« A Paris, le 8e novembre (1692) : « Je vous envoye deux livres dont il y a un pour vous, et l'autre pour dom Prieur de Bourgfontaine à qui je vous prie de vouloir faire mes compliments. » C'est en ces termes et quelque sept ans avant sa fin, que l'illustre Racine écrira à son beau-frère Rivière. Car des livres, il y en eut toujours dans cette maison de piété

et d'érudition, très accueillante. Une missive, datée de Bourgfontaine, tout justement (du 21 mars 1656) et qu'Antoine Le Maistre, retiré dans cette solitude, adressait au « petit Racine » pour lors à Port-Royal où il étudiait sous Lancelot et sous Hamon, se trouva écrite, par le plus sage des hommes, du fond de cet asile dont ne subsistent plus que le décor mutilé, les voûtes disjointes. Dans cette lettre bien digne, bien affectueuse et que Sainte-Beuve, qui s'y connaît en Port-Royal, déclare « si bonne, si paternelle », Antoine Le Maistre remercie son cher « fils » de l'envoi des *Conciles* qu'il a reçus « fort bien empaquetés » ; il le prie de lui faire parvenir l'*Apologie des saints Pères* et termine en demandant à Racine de continuer à prendre soin des ouvrages qu'il possède et qu'il a dû laisser, soit à Chevreuse, soit à l'Abbaye. « Mandez-moi si tous mes livres sont au château, bien arrangés sur des tablettes, et si tous mes onze volumes de saint Chrysostome y sont, et voyez-les de temps en temps pour les nettoyer. » Une recommandation suit, assez plaisante : « Il faudrait mettre de l'eau dans des écuelles de terre, où ils sont (les livres), afin que les souris ne les rongent pas. » Le tout, sous la signature de M. Le Maistre, s'achevant par ces mots où, comme le dira plus tard non sans raison Louis Racine, percent la bonté et la tendresse : « Bonsoir, mon cher fils, aimez toujours votre papa comme il vous aime. Écrivez-moi de temps en temps. Envoyez-moi aussi mon Tacite in-folio. »

Tels sont les sentiments de ces solitaires qu'on a prétendus frondeurs et rigides ; le cœur n'est, chez eux, ni aussi secret ni aussi étouffé qu'on l'a dit. Racine le savait bien qui, dans les marges d'un petit Ménandre qu'il tint longtemps entre ses mains et que M. Pierre-Paul Plan eut depuis en sa possession, transcrivit cette pensée du vieux Grec : « Le père le plus sévère dans ses réprimandes est rude en paroles, mais il est père dans ses actions. » Et pères, l'avaient été tout aussi bien pour les Milonais, dans leurs pensées et dans leurs actes, un Lancelot, un Singlin, un Le Maistre de Séricourt. Peu de temps avant que naquît celui qui devait porter par la suite en traits de feu les passions sur le théâtre, ces trois Messieurs port-royalistes et le digne Antoine Le Maistre lui-même, avaient dû quitter leur Abbaye des champs. « Obligés de se

cacher pour éviter les violences que l'on voulait exercer contre eux, « ils étaient accourus à la Ferté ou s'étaient réfugiés à Bourgfontaine ». C'est leur image que l'on discerne, de nos jours encore, à la Ferté même, non loin du chevet de Notre-Dame, sur le bas-relief du socle qui soutint la statue de Racine enfant ; et les quatre Messieurs (les *Mémoires* de Fontaine nous en instruisent) ne sont-ce pas les mêmes qui s'en venaient, dans ce temps-là, au crépuscule, méditer tout à fait en haut de la ville, du côté de cette porte de Saint-Quentin ouverte dans les remparts ? « Vers neuf heures, ils revenaient, marchant l'un derrière l'autre en disant leur chapelet ; et les habitants de la petite ville, qui étaient sur leur porte, se levaient par respect et faisaient grand silence pendant qu'ils passaient. » Ainsi, toujours d'après Nicolas Fontaine, nous dira André Hallays.

Ces choses et d'autres, particulières à l'histoire comme aux persécutions de Port-Royal, Jean Racine, qui n'est pas engagé encore comme il le sera un jour dans « les voies du siècle », les a sues par l'un des Messieurs ; et sans doute qu'à l'Abbaye des Champs, sa tante, Agnès de Sainte-Thècle, les lui a redites bien des fois. Cependant, jamais autant que dans cette solitude, dans le silence de ce matin d'été et tandis qu'est morte son aïeule, il n'a éprouvé ces choses, ces « bonnes choses » (comme disent les fidèles de Port-Royal) aussi fortement. Et c'est pourquoi, tant il s'est ému à penser à tout ce passé, si loin en arrière déjà, et tout en avançant sur le chemin où, bien avant lui, marchèrent celui qui se dit son « papa », Antoine Le Maistre, celle-là qui fut sa « maman », Marie Desmoulins, il éprouve un sentiment singulier de regret, de vénération et aussi d'amour.

Tout au bout, là-bas et très au loin, par-dessus les futaies, apparaîtront bientôt les cheminées taillées et hautes de Villiers-Coste-Retz, sa façade ouvragée sertie comme un joyau. De ce château, bâti par les frères Le Breton et par de l'Orme, quelqu'un n'a-t-il pas dit qu'il est « le Versailles du Valois » ? Versailles ! Tandis que rêve Jean Racine en venant de Bourgfontaine, ce n'est, à la vérité, pas grand-chose encore : un pauvre « château de cartes », bon au plus à loger les chasseurs, abriter les meutes. Le roi Louis XIII l'a fait bâtir ; l'élève des MM. Lancelot et Hamon le sait bien,

puisque c'est du côté de Port-Royal. Mais plus tard, ah ! plus tard, quand, dans ce même Versailles, on jouera une *Iphigénie* de sa façon, ce sera au-devant d'un nouveau château, éblouissant celui-là, entre deux rangs d'orangers éclairés de grands guéridons d'azur et d'or. Iphigénie, ce sera Mlle de Champmeslé, la fantasque et la belle, et le Roi, mais grandi, mais fort et triomphant, ce sera ce même petit prince que Jean vit une fois passer à la Ferté pour aller se faire sacrer à Reims. Ce temps venu, par un surprenant retour d'humeur, un contraste mêlé de révolte, il aura répudié Port-Royal, et, « la ronde des vieillards jansénistes » qui faisaient, comme l'a dit une fois si bien M. Jean Giraudoux, « la haie autour de la pelouse en fleurs », il en aura rompu le charme, brisé la contrainte. Pour les fleurs elles-mêmes, il les aura cueillies, respirées, mordues même comme font ceux qui aiment la vie, la goûtent et qui s'en grisent.

AUTOUR D'UN GRENIER A SEL

C'est non loin de la maison des Héricart, là où La Fontaine alla chercher sa femme, que s'érigeait, dans la petite ville, ce qu'on appelait dans ce temps-là le grenier à sel ; et il se peut bien que notre fabuliste, quand il venait courtiser Marie, fille d'un officier au bailliage de la Ferté, se divertit quelque peu de ce voisinage. La trace en demeure dans la fameuse fable des deux baudets, l'un chargé d'éponges, l'autre chargé de sel. « Sa charge était de sel... », dit notre homme de Champagne. Et comme cette arrivée de baudets employés à la saunaison se faisait toujours dans le quartier de la Pescherie, par le chemin qui monte de l'Ourcq, il y avait, chaque fois que cela se produisait, presse de garnements et, sur le pas des portes, tout comme dans *les Plaideurs*, des Drolichons et des Babonnettes pour s'en ébaudir.

Être contrôleur du grenier à sel, autrement dit dépendre de la gabelle, dans ce XVIIe siècle, ne constituait pas une charge médiocre. Les Racine avaient reçu celle-ci par tradition, et dans les *Mémoires* sur la vie de son père, Louis ne laisse pas de s'en enorgueillir. C'est au point, dit-il, d'avoir relevé, dans l'église Notre-Dame, une inscription gravée dans la pierre et dont nous reproduisons, d'après lui, le texte : « *Cy-gisent*

honorables personnes, Jean Racine, receveur pour le Roi, notre sire, et la Reine, tant du domaine et duché de Valois que des greniers à sel de la Ferté-Milon et Crespy-en-Valois, mort en 1593, *et dame Anne Gosset, sa femme.* »

De ce Jean, inhumé en 1593, naquit un fils, second du prénom, et c'est de ce Jean, — et de son épouse, Marie Desmoulins, plus tard religieuse à Port-Royal, — que fut engendré un Jean troisième, d'abord cadet dans les gardes du Roi, puis, à son tour, contrôleur du grenier à sel. Issu de ce dernier, notre Jean à nous, le même qui s'illustra dans le théâtre et devint le rival de Corneille, fut le premier à délaisser la profession. Celle-ci n'allait pas sans préoccupations, car dans tout le royaume, à cette époque, il y avait fraude de sel et faux saunage ; la saunaison donnait de grands soucis et, pour le contrôle, il s'exerçait par poids et mesures, *minots* et *picotins*, à l'aide d'« estalons de cuivre ». Vers 1680, par exemple, il sera dit qu'une famille de sept personnes n'aura pas droit à plus d'un *minot* de sel. A cette date, à la Ferté-Milon, le grenier à sel dépendra d'Antoine Rivière, garçon de Valois, natif de Nanteuil-le-Haudouin, et qui vint, en 1676, à la Ferté pour épouser Marie, la sœur de l'illustre poète. De sorte que c'était par mariage qu'étaient appelées à se maintenir désormais dans la famille les charges et prérogatives d'exercer le contrôle du sel.

« *A Monsieur, monsieur Rivière, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel, à la Ferté-Milon.* » Cette suscription, de la main du grand poète, se lira désormais au revers des missives fermées du cachet *au cygne* entrelacé de soie bleue. Un jour viendra même où, menacé, par suite de remaniements administratifs, de perdre le privilège de ce grenier, quasi héréditaire chez les Racine, Antoine Rivière en appellera à la protection de son réputé beau-frère. Pour tirer Antoine des mains assez crochues des messieurs des gabelles, il n'est rien que le poète n'entreprît dès lors : jusqu'à intercéder auprès de Mme de Pontchartrain, femme du contrôleur général et secrétaire d'État ; jusqu'à donner des conseils, rompu qu'il est par tradition à ces affaires, au mari de sa sœur ; celui, d'abord, de n'avoir point, dit-il (lettre du 3 juillet 1694), à « quitter le grenier tant qu'il restera du sel à l'ancienne masse ».

A Cœuvres-en-Valois, situé entre Soissons et Villers-Cotterets, le grenier à sel, à ce qu'on dit, était « avec pièces voûtées en pierre ». De même, bien entendu, à La Ferté, dans la rue de la Pescherie, là où logeait, avec sa femme Marie et sa fille Manon, le « grènetier » Antoine Rivière. Mais là n'était pas tout, pour Marie du moins, fort active, bonne parente, occupée à trouver des nourrices pour les enfants de Racine, héberger ceux-ci, les promener, leur faire respirer un air autrement salubre que celui de la rue des Maçons-Sorbonne ou de la rue des Marais, leurs logis de Paris. Pour le dernier-né des enfants de l'auteur de *Phèdre*, Louis, le même que ses parents appelleront *Lionval*, de toute « la petite et agréable famille » (le mot, — si charmant, — est de Boileau), il demeure l'objet des soins assidus de l'oncle et de la tante Rivière. « Votre petit neveu est fort joli et bien éveillé », écrira Jean Racine à sa diligente sœur (le 16 janvier 1697) ; ou bien, toujours de Paris (le 21 mars 1694) : « Notre petit garçon est très joli et nous donne beaucoup de plaisir. Nous vous sommes très obligés de l'avoir si bien élevé. »

Né en 1692, Louis, au retour de chez sa tante Rivière, atteint ses deux ans. On l'appelle Lionval. C'est du nom d'une ferme existant encore, sise entre les vallées de l'Ourcq et de la Savières, à une demi-lieue au nord-est de Charcy et de la ferme de la Grange. Sans doute y mena-t-on, tour à tour et selon les âges, les fillettes de Racine et de Catherine de Romanet : *Nanette* et *Babet*, *Madelon* et *Fanchon*. Cela s'entend aux billets affectueux que le grand poète ne cesse d'échanger avec ses parents de la Ferté. Pour Jean-Baptiste, l'aîné des garçons, le même qui deviendra plus tard secrétaire sous M. de Bonrepaux, à l'ambassade de La Haye, il a tantôt six ans. Il est très gentil et même espiègle. Cela se voit à l'une des lettres du poète à sa sœur (12 novembre 1684). Elle est d'autant plus plaisante et même agréable, cette lettre, que le petit Racine y a glissé quelques lignes de sa main. C'est pour sa tante Rivière à la Ferté : « Ma chère tante, je vous baise bien les mains et à mon oncle et à ma cousine. RACINE. » Racine (c'est Jean-Baptiste), explique le poète, à sa sœur, dans la même missive, « a voulu faire ses baise-mains et vous a escrit sur mon genou, car il écrit mieux que cela ». Puis l'historiographe et gentilhomme de la chambre du Roi,

l'un des quarante de l'Académie, d'ajouter aimablement : « Je suis bien aise que ma nièce se porte bien. »

Cette nièce, qu'on nommera coquettement *Manon* dans l'intimité, c'est Marie-Catherine (ainsi s'appelle-t-elle, des mêmes prénoms que sa cousine, l'aînée des époux Racine). A cette enfant, il arrivera dès le berceau un grand honneur ; ce sera d'avoir son oncle pour parrain. La cérémonie de ce baptême aura lieu à l'automne (1682). Ce sera toujours à la Ferté, dans cette vénérable église Notre-Dame dans laquelle Jean fut baptisé lui-même, et dans laquelle aussi, selon le mot spirituel de l'abbé Vignot, curé de la paroisse, « La Fontaine eut un jour la distraction de se marier ».

On laisse à penser ce que fut ce baptême de Manon. « Nous autres, bonnes gens de famille. » C'est là une expression du poète illustre et qui aimait à bien faire les choses. Aussi les fit-il le mieux du monde, à l'occasion de cette fête d'un heureux intimisme et dans laquelle on aime à retrouver le grand tragique dans cette simplicité qui tranche si bien, pour lui, avec le faste et les grandeurs, soit de Marly, soit de Versailles. L'acceptation de Racine à venir, à la Ferté, assister à ce baptême, la voici, telle qu'en son grenier à sel, la reçut, — vers la fin d'octobre, — M. le contrôleur : « Je vous suis fort obligé, monsieur, de l'honneur que vous me faites de vouloir que je tienne vostre enfant (sur les fonts). Je me rendrai pour cela à la Ferté-Milon, dès que j'aurai su que ma sœur est accouchée. Je pars demain pour aller à Fontainebleau, où je ne seray que sept ou huit jours (auprès du Roi). Je vous prie de faire mes compliments à ma cousine Vitart et de lui tesmoigner ma joie d'estre son compère. » Et Racine d'ajouter, en terminant : « Si le temps le permet, je mèneray ma femme qui aussi bien a une grande envie de voir sa fille. »

L'épouse du poète, la franche Picarde originaire de Montdidier, était cette même Catherine de Romanet dont Jules Lemaitre a dit qu'elle était « sa bonne femme » et qu'il l'aimait bien ; la même enfin à qui, en 1693, une année après la naissance de Lionval, il écrira la nommant « mon cher cœur ». Car telle était, en cette famille, la douce et l'étroite union (1). Non seulement les enfants de Racine sont placés en nourrice

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1935, notre étude : *la Vie de Madame Racine*.

à la Ferté, sous la surveillance, quotidienne en quelque sorte, des époux Rivière ; mais le ménage Racine ne laisse pas, dès la venue au monde de Manon, de se prodiguer en petits soins. « Adieu, ma chère sœur, j'embrasse ma petite nièce qu'on dit être la plus jolie du monde. »

Jean Racine écrit cela en 1685, l'année où il compose l'*Idylle sur la paix* qui sera jouée à Sceaux ; et, de la même plume avec laquelle, pour d'autres petites filles, — celles de Saint-Cyr, — il écrira *Esther*, composera *Athalie*. Au baptême de cette nièce, de cette neuve Milonaise il a voulu, tant il est déjà travaillé d'idées de piété, et, depuis son mariage, réconcilié avec Dieu, que les choses fussent simples, le repas frugal. Déjà, vers 1680, l'année de la naissance de *Nanette*, celle qui fera plus tard profession aux Ursulines de Melun, il avait tenu, en croyant qu'il était désormais, à ce que les choses se fissent sans apparat. « Nous prétendons souper jeudy au soir avec vous », fait savoir notre Racine, sans dissimuler la joie qu'il éprouve à la pensée de revoir le Valois de son enfance et la Ferté de ses amours. Et tout de suite de demander à sa sœur de ne les point recevoir, sa femme et lui, autrement que d'une façon rustique, voire même paysanne. « Commencez dès le premier jour, écrit-il fraternellement, à ne nous point faire de festin ; nous sommes gens à qui il ne faut pas grand-chose pour faire bonne chère. » Puis d'ajouter, aussitôt après, qu'il se met en route. Ce sera par Nanteuil-le-Haudouin et dans ce carrosse « couppé, doublé de velours », attelé de chevaux hongres, que mènera le cocher Hinon. On suivra, par monts et vaux, le chemin de Nanteuil à Betz, au long de la Grivelle.

Pour quelqu'un « venu de rien », comme dit Spanheim, envoyé de Brandebourg, fort hautain et méprisant, le poète « a pris aisément les manières de la cour » ; même notre homme d'ajouter que, ces manières, c'est aux comédiens que Racine les doit. Cependant, consent le Prussien, assez fielleux, ce « faux air », Racine l'a rectifié. Cela se voit surtout depuis le retour du poète à des façons humbles, voire édifiantes et pieuses et qui, tout en étant de bonne manière, sont dépourvues de faste. « Pour mes gens, poursuit toujours le frère écrivant à sa sœur, ne vous mettez pas en peine. » On

les logera bien, pense-t-il, dans le quartier de la Pescherie, au fond de quelque grange, avec le carrosse. « Racine couchera avec nous, achève-t-il (Racine, c'était Jean-Baptiste); pour la *petite* (la *petite* c'est, à cette date, Marie-Catherine), si vous lui pouvez trouver une manne ou un berceau, nous vous serons obligés. » L'essentiel, selon lui, est d'être ensemble. « Ma famille où je me plais plus que je n'ai jamais fait. » Voilà l'un de ses mots, et qu'il adressera, un jour, à son fils aîné. Ou bien ce sera encore d'écrire que « le fait de se retrouver à table avec sa femme et ses enfants » est pour lui, de tous les plaisirs, le plus apprécié.

C'est en particulier à la Ferté, là où l'Ourcq fournit des poissons aussi bons que ceux de l'étang de Port-Royal, du gibier de la forêt de Retz et de ces fromages très réputés et dont il est question, tant de fois, dans ses lettres. Pour les propos que l'historiographe et gentilhomme de la chambre tient durant ces festins frugaux, qu'on n'aille pas croire qu'ils reflètent, un seul instant, l'éclat du souverain, la grandeur et l'apparat du trône. Jean Racine, que délasse ce milieu bourgeois et sans apprêt, dépose, aussitôt qu'il se retrouve à la Ferté, l'emphase du tragique et, de préférence à tous autres sujets, se plaît à discourir des travaux des champs, du prix des céréales : « Le bled est fort renchéri », dit-il; ou bien : « Votre fermier sera riche, et devrait bien vous donner de l'argent, puisque vous ne l'avez pas pressé de vendre son bled lorsqu'il était à bon marché. »

Ainsi s'exprime Racine, tourné vers sa femme, laquelle possède quelque bien à Grivillers, dans la Picardie. S'il s'adresse à sa sœur, c'est pour lui rappeler quelque peu un autre négoce, fort important, dans ce temps-là, au pays de Milon : celui des tissus, des toiles. « Vous ne mandez point à ma femme des nouvelles de sa toile », dit, en souriant, le poète. Et Marie Rivière d'en donner, au contraire. D'un mot à l'autre, on arrive à parler des nourrices. Jean Racine pense à Marguerite ; il évoque son enfance, puis suggère, après qu'on a nommé les parents, depuis si longtemps disparus, d'aller de compagnie à Notre-Dame, pour entendre les vêpres.

Ce sera au banc de bois, au banc ancien des Racine ; on priera pour les morts ; car, pour ceux-ci, en converti

fervent qu'il est désormais, Racine fera dire des prières. De préférence, ce sera aux jours des anniversaires. « Je vous prie, ma très chère sœur, de me mander le jour où mon père et ma mère moururent, afin que je fasse prier Dieu, ces jours-là, pour eux : il me semble que c'est vers ce temps-ci que nous perdîmes feu ma mère. » « Ce temps-ci », c'est janvier, apparemment ; et ce mois est celui des étrennes. « Nos enfants vous remercient de tout leur cœur, des étrennes que vous leur avez envoyées. Ils voulaient envoyer les leurs à leur cousine, mais comme nous attendons de l'avoir ici à Pasques avec notre fille, ma femme a jugé à propos d'attendre... » (1688). C'est ainsi, entre les Rivière et les Racine, que vont les échanges. Marie envoie Manon à Paris ; Catherine et Jean, de leur côté, feront partir *Nanette* ou *Fanchon*, *Madelon* ou *Babet* à la Ferté. A cette étroite union, Catherine de Romanet tient la main, des plus fidèlement : « Vous savez comme elle a le cœur fait ! » dira le poète de sa femme, en s'adressant une fois à ses enfants. Et voilà un Racine nouveau, bon mari, bon père, édifiant, tout simple, un Racine de la Ferté qui s'en va à vêpres, compose des cantiques et s'apprête à faire répéter et jouer *Esther*. Ah ! passé, comme vous voilà loin : les rencontres au *Mouton blanc* avec La Fontaine ; et cette Duparc « aux lèvres d'une couleur de feu surprenant » (le mot, s'il vous plaît, est du sieur Molière) ; et la brune Champmeslé, ses soupers et ses « diableries » ! Adieu, adieu, frivoles et sataniques plaisirs ! Racine les entend désormais répudier :

> Mon Dieu, quelle guerre cruelle !
> Je trouve deux hommes en moi...

L'auteur d'*Esther* a trouvé, dans saint Paul, cette antithèse des deux hommes qui s'affrontent en un seul être et se livrent combat, si durement, en un même cœur. Mais celui des deux qui désormais domine l'autre, dans le grand poète, c'est le converti, c'est le chrétien. Même que, pour donner à tout cela un air céleste, Jean-Baptiste Moreau, « maistre de la musique du Roy », a composé une partition d'une harmonie qui enlève l'âme et tire les larmes.

L'ADIEU A LA FERTÉ

Depuis le baptême de la petite Rivière, qu'il a tenue sur les fonts dans l'église Notre-Dame de La Ferté, bien du temps a passé pour Racine. Il y a seize années de cela, déjà. Nous sommes en 1698. *Manon* Rivière aura tantôt seize ans ; mais *Nanette* Racine en a bientôt dix-huit. Sous le nom de sœur Sainte-Scholastique, elle s'apprête à faire profession aux Ursulines de Melun. *Babet* (Élisabeth) souhaite de son côté entrer au couvent de Notre-Dame de Variville, maison de l'ordre de Fontevrault, au diocèse de Senlis. Quant à Marie-Catherine, qui n'a pu demeurer aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, elle ne va point tarder d'épouser M. Colin de Moramber, directeur des fermes. Ce sera à neuf mois de là, à Saint-Sulpice. A l'occasion du repas de cette noce, — d'après M. Vuillart, bon janséniste et l'ami de la famille, — M. le Prince enverra, de son domaine de Chantilly, « un mulet chargé de gibier et de venaison » et jusqu'à « un jeune sanglier tout entier ». Tout cela fera beaucoup de mouvement, donnera bien du tracas ; ce que n'aime pas trop le poète, maintenant revenu à Dieu et tout occupé de prière.

Des amis du temps de *Psyché*, — puisque La Fontaine est mort, depuis trois années (1695), — ne demeure désormais pour Racine que le seul Despréaux, le compagnon si cher d'Auteuil. C'est à lui que le tragique, du temps où il faisait la lecture de Plutarque, le soir, à Marly dans la chambre du Roi, avait adressé une lettre dans laquelle toutes les douces incantations du passé sont encore vivantes. On l'entend bien à la réponse de Boileau : « De la manière, monsieur, dont vous me peignez Marly, c'est un véritable lieu d'enchantement. Je ne doute point que les fées n'y habitent... » Les Fées ! N'est-ce pas là un rappel des années mortes ? Et depuis *Chariclée*, dont il découvrit une fois les amours, dans un vieux texte d'Héliodore, aux bords de l'étang de Port-Royal, que de fées en effet, que d'héroïnes ont passé dans sa vie ! Mais aussi comme il entend que ces choses soient loin !

Pas éloignées au point pourtant que, çà et là, parfois ne parvienne jusqu'à lui, par sa fenêtre de la rue des Marais ouverte sur les jardins d'alentour, une bouffée de l'air prin-

tanier. Et c'est dans cette pièce de son logis tapissée de tentures des Flandres à fleurs et à personnages. Nous voici au 16 mai de l'an 1698. Sous la croix en bois de violette sur laquelle est cloué un Christ, l'auteur qui fit parler Hermione, Monime, Roxane, Phèdre, — et qui n'est plus que celui d'*Athalie* et d'*Esther*, — écrit à son fils aîné Jean-Baptiste, attaché à l'ambassade de La Haye. C'est pour lui parler de M. de Rost. « Il m'apprit, avant-hier, que la Champmeslé était à l'extrémité, de quoi il m'a paru très affligé » ; mais ce qui est plus désolant encore, c'est « l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré, à ce qu'on m'a dit, qu'elle trouvait très glorieux pour elle de mourir comédienne. »

Cette lettre que Maurice Barrès (*Cahiers*, t. III) trouve d'une « indifférence si cruelle », c'est l'adieu de Racine à son passé, c'est l'adieu à ses amours. Bien sûr, à quelque temps de là, il y reviendra ; et ce sera pour faire amende honorable à la « petite Chimène » des anciens jours, morte finalement en état de repentir. « Mon fils, je sens bien que le temps approche où il faut songer à la retraite. » C'est toujours à Jean-Baptiste que parle Jean Racine, toujours dans ses lettres ; et voilà qui ne va pas sans confirmer ce que Saint-Simon a dit, de son côté, quand, vers les mêmes années, il a peint notre auteur détaché des hommes, détaché du monde : « Rien du poète dans son commerce et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et, sur la fin, de l'homme de bien. » Cœur résigné, cœur pacifié, revenu des *fées*, revenu aussi des Muses, voilà ce que Jean Racine est, à cette heure de sa vie, incliné vers sa fin.

Oui, mon Dieu, quand mes mains de tout mon héritage
Aux pauvres feraient le partage,
Quand même pour le nom chrestien
Je livrerais mon corps aux flammes,
Si je n'aime, je ne suis rien...

Cet amour-là, tout différent des autres, est l'amour de Dieu en ses créatures les plus déshéritées, les plus pitoyables. L'adieu qu'il a fait au théâtre, — et depuis longtemps, — avec la Champmeslé, il le fait maintenant aux grandeurs humaines. Seul, dans son cœur, qui ne bat plus de mondaines

pensées, la Ferté subsiste, la Ferté et son toit d'enfance, la Ferté et ses premiers jours. « Mandez-moi ce qui se passe à la Ferté comme vous avez commencé, mais faites-le un peu plus au long que vous n'avez fait. » Ce sont là des mots tels qu'il en écrivait, du temps qu'il était à Uzès, à sa sœur Marie. Ou bien ce qu'il « mandait » durant ces mêmes années à Mlle Vitart, sur ce qu'il avait appris que sa cousine se proposait « de faire un tour » en la ville milonaise ; « j'enrage de n'y être pas », se laissait-il aller à dire.

De tant d'attachements que dissipèrent les années, peut-être que celui-là, l'attachement tout filial au berceau de sa sœur et au sien, demeure en lui, marqué à jamais. La Ferté ! Il la revoit toujours avec son fin clocher de Notre-Dame et son massif château, penchée au bord de l'Ourcq. Tout là-bas, au loin, du côté de Bourgfontaine, il revoit de même sa chère forêt de Retz, si touffue, si belle. D'abord, c'est le *Rond des dames*, puis c'est le *Château-fée*. Il y a été bien des fois, du temps de sa « mère » d'adoption, la bonne Marie Desmoulins ; car des dames et des fées, il y en eut autour de son berceau ; seulement celles-là étaient des fées villageoises.

La vérité est que jamais la Ferté ne sortit de son souvenir ; toujours il y pensa. Même quand il était là-bas, en Languedoc, chez son oncle le chanoine, il ne séparait jamais ses plaisirs d'alors des joies de son enfance. C'était au point que, lorsqu'il entendait les cigales chanter sous les ormes d'Uzès, il associait à leurs petits concerts des images de son pays. Du moins, à M. Vitart, s'en confessait-il : « Si j'avais autant d'autorité sur elles qu'en avait le bon saint François, je ne leur dirais pas comme lui : *Chantez, ma sœur la cigale!* mais je les prierais bien fort de s'en aller faire un tour jusqu'à la Ferté-Milon, pour vous faire part d'une si belle harmonie. »

A tout propos, le nom de la cité si douce du Valois reparaît sous sa plume. Dans cette constante et fidèle idée d'attachement, n'ira-t-il pas jusqu'à penser, quelque jour, faire l'acquisition du château de Silly-la-Poterie ? C'est dans la vallée de l'Ourcq, au-dessus des Hureaux ; mais vu l'état de ses biens, et le nombre de ses enfants, bientôt il y renoncera. « Je doute, écrit-il au beau-frère Rivière, qu'ayant un second fils, nous puissions songer à une terre. » La seule qu'il convoite, en ces derniers jours, est celle du sépulcre.

Depuis la mort du docteur Hamon, le sage de Port-Royal, il pensait au cimetière du dehors de l'abbaye. C'était là qu'il souhaitait reposer ; même il demandait, par humilité, que ce soit « au pied de la fosse » de ce sage des sages.

Ce vœu, il l'exprima très souvent, et dans le testament qu'il rédigea, « à Paris, dans son cabinet, le 10 octobre 1698 », il y revint encore : « Je désire, écrivait-il, qu'après ma mort, mon corps soit porté à Port-Royal des Champs. » « Plus j'ai offensé Dieu, ajoutait l'illustre repenti, plus j'ai besoin des prières d'une si sainte communauté. » Veut-il dire par là qu'en cet adieu suprême à tout ce qui le tint si étroitement attaché à ce monde, il oublie la Ferté ? Il l'oublie si peu que, lors des dispositions préliminaires qu'il avait prises en 1686, il avait nommé Marguerite, sa « bonne vieille nourrice » ; qu'à sa sœur Rivière, il avait légué « une somme de cinq cents francs pour être attribuée à de pauvres parents qu'il a à la Ferté-Milon », cousins et cousines.

Ces dispositions, il les relit et les complète ; ce testament, il en arrête les termes: « *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit...* » Et, durant qu'il écrit, devant lui, sur sa table, est posée la petite cassette noire que, deux jours avant sa mort, il déposera entre les mains de M. Dodart et dans laquelle, au dire de son fils aîné, il tenait renfermé soigneusement, loin des regards indiscrets, le manuscrit de son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*. A la vérité, plus se rapprochait sa fin, plus il songeait à cette grande maison, pour lui tutélaire. Il dit, dans son testament, qu'il y connut de « grands exemples de piété et de pénitence », mais que, par les « scandales de sa vie passée », il s'en est montré « très indigne ».

A ce moment, tout en rédigeant ces lignes, il pense aux Messieurs, en particulier à M. Le Maistre qu'il avait si filialement aimé au temps où il était encore « le petit Racine ». Il pense aussi aux religieuses, aux mères. Maintenant qu'il va quitter le monde et se dérober à ses contraintes, il tient, d'un cœur et d'une main libres, à les honorer. C'est en vantant d'abord, comme il l'a fait dans son *Abrégé*, leur industrie si charitable et qui va, dit-il, jusqu'à « rassembler jusqu'aux plus petites rognures d'étoffe pour en revêtir des enfants et des femmes qui n'ont pas de quoi se couvrir ».

Toutes ces choses et d'autres, dans le jour qui baisse,

il les écrit lentement, avec gravité. C'est de la main qui composa *Phèdre* et cette *Andromaque* qui donna à rêver à Mme Henriette et que cette pauvre duchesse, frappée en la fleur de son printemps, « honora de ses larmes ». Pour tout le reste, il s'en détache ; sa vie même, il la remet à son créateur. « Les frais en sont faits », confiera-t-il à son fils aîné, Jean-Baptiste. Ce sera quelques jours avant d'être rappelé à Dieu, toujours dans cette maison de la rue des Marais qu'emplit déjà la rumeur de son agonie. « Le Roi et Mme de Maintenon ont paru prendre un fort grand intérêt à sa maladie. » Durant que l'abbé de Vaubrun écrit ces lignes, l'excellent Vuillart, qui tient le journal, pour ainsi dire jour par jour, de la maladie du poète, de son côté, en écrit d'autres et de plus funèbres : « Ce mardi, 21 avril. C'est du cabinet de M. Racine que j'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 14 avril et que j'ai, monsieur, la douleur de vous écrire qu'au bout de quarante-cinq jours d'une patience très exemplaire, Dieu nous l'a ôté, ce matin, entre trois et quatre. » Et M. Vuillart d'ajouter, à l'intention de M. de Préfontaine : « Nous l'allons porter à Saint-Sulpice... Demain, il sera transporté à Port-Royal des Champs. »

Durant ce temps-là, là-bas, à la Ferté-Milon, s'élève un glas funèbre. C'est du clocher de Notre-Dame et pour la messe que le beau-frère Rivière, sa femme et sa fille, ont demandé au curé de célébrer. Venus de leur grenier à sel, les voilà tous trois, agenouillés au banc ancien des Racine. C'est non loin de ce pilier où, nous dit le fils de l'auteur d'*Esther*, gisent le bisaïeul « Jean Racine, receveur pour le Roi... et dame Anne Gosset, sa femme. » Mais celui qui reçut leur nom en naissant et fut si grand dans le siècle, ne reposera pas ici, dans la vieille église. De la permission du Roi, on l'a porté à Port-Royal. « *Hic jacet vir nobilis Joannes Racine...* » Et la belle épitaphe, transcrite en latin par M. Dodart, et rapportée depuis à Paris à Saint-Étienne-du-Mont, est d'un accent qui sonne plus haut et plus fort que celle de l'ancêtre, receveur des greniers à sel de « Crespy-en-Valois » et de la Ferté. L'ami le plus ancien, le plus fidèle et le plus cher du poète, Boileau-Despréaux, il est vrai, en est l'auteur.

EDMOND PILON.

POUR UNE POLITIQUE RELIGIEUSE

Obligés de s'expatrier pour se soumettre à la législation de leur pays sans enfeindre les lois de leur conscience, les membres des congrégations religieuses sont rentrés en France, dès le début de la guerre, pour y payer l'impôt du sang. Le gouvernement ne refusa pas leur concours et, le 2 août 1914, une dépêche ministérielle de M. Malvy suspendait l'exécution des lois de 1901 et de 1904 contre les religieux qui furent mobilisés comme tous les autres citoyens.

La guerre finie, allait-on de nouveau les contraindre à quitter le sol qu'ils avaient défendu et reconduire à la frontière tous ces combattants parmi lesquels tant de mutilés, de blessés à peine convalescents, de légionnaires, de médaillés militaires et de décorés de la Croix de guerre, avec souvent de nombreuses et magnifiques citations ? Fouillerait-on la terre du Chemin-des-Dames, du Mort-Homme et de Verdun pour en exhumer les cadavres de ces indésirables ? La dépêche de M. Malvy ne fut jamais rapportée. Pas un gouvernement, — ce fut leur honneur, à tous, — ne l'eût voulu et, l'un ou l'autre l'eût-il osé, que tous les anciens combattants, « unis comme au front », sans distinction de partis, se seraient levés pour défendre leurs anciens camarades. Mais si les religieux sont ainsi tolérés, si même le gouvernement, qui ne les a pas distingués des autres citoyens pour les mobiliser en septembre dernier, sait, au besoin, faire appel à leurs services, particulièrement pour la « propagande » dans nos colonies et

à l'étranger, la loi qui leur interdit de vivre en France n'est que suspendue. Leur situation reste donc précaire et, à vrai dire, intolérable, car toutes leurs œuvres et leur existence même sur le sol français sont à la merci d'une saute d'humeur ministérielle. Aussi, à plusieurs reprises, ont-ils demandé aux pouvoirs publics de faire cesser cet état de choses. Aucun gouvernement n'a rejeté leur requête, comprenant bien que, même sans parler d'équité, le principe d'autorité s'y trouvait engagé, car rien n'est aussi dommageable pour l'autorité que de n'oser ni rapporter une loi, ni la faire exécuter. Mais, sans jamais opposer de fin de non-recevoir aux revendications des religieux, les gouvernements qui se sont succédé depuis la guerre n'ont pourtant jamais osé non plus leur donner satisfaction. Alors, ces derniers temps, les démarches des Associations d'anciens combattants, qui ont fait leurs les revendications des religieux, se sont multipliées avec même, parfois, une certaine nuance d'impatience. Récemment encore, des pourparlers furent engagés par elles avec MM. Daladier, Sarraut et Champetier de Ribes. Le gouvernement déclara, cette fois, qu'il était convaincu de la nécessité de résoudre, et sans tarder, le problème des religieux, qu'il y était décidé, mais qu'une solution ne pouvait être apportée à ce problème que dans une refonte générale de toute la législation religieuse.

C'est donc, de l'aveu même du gouvernement, tout le problème de la politique religieuse française qui se pose et qui doit être résolu. Le moment paraît propice pour une telle entreprise.

Notre législation religieuse, — comme d'ailleurs nos lois sociales et tant d'autres chapitres de notre législation, — n'a été faite que de pièces et de morceaux, au hasard des circonstances, la plupart du temps dans une atmosphère de combat qui en fit une œuvre passionnée, dépourvue de la sérénité nécessaire à la paix intérieure dont la France a si grand besoin. Aujourd'hui, les passions semblent assez calmées pour qu'on puisse reviser ce travail. L'anticléricalisme a vécu. Il n'existe plus que chez quelques agités attardés. Je n'en prendrai pas pour preuve la « main tendue » des communistes aux catholiques. Ils dépendent vraiment trop étroitement d'un gouvernement étranger qui poursuit systé-

matiquement, en recourant sans cesse aux pires persécutions, la destruction de tout sentiment religieux pour qu'on puisse voir dans leur geste autre chose qu'une tactique destinée à endormir, à attirer et à utiliser les catholiques, avant qu'on ne leur règle à eux-mêmes leur compte (1). Mais, depuis des années déjà, et même aux heures les plus ferventes du « Rassemblement populaire », combien de fois n'a-t-il pas été affirmé dans les Congrès radicaux que l'anticléricalisme n'avait plus de raison d'être ? Il n'y a que quelques semaines, le président Herriot soulevait les applaudissements d'une Chambre unanime en faisant monter ses « libres hommages » vers le Chef de la catholicité, et lorsque, peu de jours après, le Pape mourait, au milieu de l'émotion universelle, parmi les témoignages unanimes de vénération et de gratitude attristée qui s'élevèrent de tous les points du monde vers le Saint-Siège, ceux de la France, de son Parlement tout entier et de son gouvernement se distinguèrent par leur déférence et l'on peut dire par leur ferveur.

C'est aussi bien que rien ne subsiste de ce qui a pu servir de raison, ou de prétexte, à l'anticléricalisme d'avant la guerre.

Après la chute de l'Empire, quand il s'agissait pour les « républicains » de s'assurer du pouvoir, ils n'étaient qu'une

(1) Il est d'ailleurs à remarquer que les parlementaires communistes ont refusé de faire partie, à la Chambre, du « Groupe des Missions » qui, en vue de sauvegarder l'influence française qu'ils représentent dans le monde, poursuit la reconnaissance légale des Instituts missionnaires et la défense de leurs établissements. Cette abstention suffit à nous éclairer sur le libéralisme de ce parti en matière religieuse quand il s'agit non plus de gestes spectaculaires, mais de résolutions pratiques. Il faut noter également, à ce même sujet, que les parlementaires S. F. I. O. ont contraint un des leurs, M. Bloch, député de l'Aisne, à abandonner la vice-présidence de ce groupe et dans une forme telle que les quinze élus socialistes qui en faisaient partie (le groupe compte 200 membres) se sont vus dans l'obligation de le quitter. Depuis, la motion du Congrès de Nantes sur la défense de la laïcité a manifesté de manière encore plus accusée cet état d'esprit. Il est vrai que le parti S. F. I. O., tiraillé par des courants d'opinion si opposés, avait grand besoin de trouver un terrain d'entente sur lequel pût se refaire, apparemment du moins, l'union de ses troupes si sérieusement compromise. Mais la manœuvre était si grossière que les chefs du parti n'osèrent pas paraître à la séance où cette motion fut discutée. On doit en conclure que, si l'anticléricalisme a vécu, il y a bien des politiciens qui restent prêts à le ranimer, pour peu qu'il puisse servir leurs manœuvres parlementaires ou leurs combinaisons électorales. C'est une remarque que le lecteur ne devra pas oublier au cours de cet article ; elle expliquera et légitimera bien souvent la prudence et la réserve de notre position.

minorité. Pour dynamique qu'elle fût, cette minorité ne l'aurait pas aisément emporté, si elle n'eût pu faire appel aux passions populaires. Parmi celles-ci, une des plus faciles à soulever est l'anticléricalisme. De sa nature, le Français est frondeur ; il aime que le gendarme soit rossé, il lui plaît que ses maîtres soient houspillés, et ses chefs spirituels comme les autres. Toute notre tradition littéraire le prouve. Par surcroît, que de calomnies n'avait-on pas répandues dans le peuple contre le clergé, que l'histoire partisane entretenait jalousement, étalant et grossissant les tares, mais passant sous silence les services rendus ! En outre, il est bien sûr que le clergé ni les catholiques ne manifestaient une sympathie très vive pour le nouveau régime, même quand il s'affirmait et qu'une opinion de plus en plus unanime le soutenait. C'est que les hommes qui l'incarnaient n'avaient rien dans leurs antécédents qui pût les attirer. Ils s'étaient toujours montrés, dans leurs discours, dans leurs écrits, dans leurs actes même, à mesure qu'ils l'avaient pu, comme les adversaires les plus acharnés de l'Église. Plus tard, quand, à la voix d'un grand Pape, les catholiques comprirent que l'opposition au régime était stérile et voulurent se « rallier », à l'heure même où Spuller annonçait « l'esprit nouveau », tous ceux qui avaient à perdre à l'apaisement, — d'un côté, ceux qui craignaient de voir s'évanouir leurs dernières troupes, de l'autre, ceux qui redoutaient que de nouveaux venus ne vinssent leur disputer places et prébendes, — s'ingénièrent à faire échouer cette tentative.

La malheureuse affaire Dreyfus fut, pour les uns comme pour les autres, une admirable occasion de ranimer le combat. Sans dramatiser les choses, il n'est pas contraire à la vérité d'affirmer que, sournoisement, par ces moyens obliques qui échappent à ceux-là mêmes qui s'en font l'instrument, les Puissances rivales de la France soufflèrent sur le feu de nos discordes religieuses et prirent bien soin de les entretenir pour anémier notre pays par ses luttes intestines. Enfin, à l'intérieur même du pays, ces interminables discussions, qui occupaient toute l'activité politique, n'étaient pas sans servir des intérêts privés, singulièrement puissants, qui s'ingéniaient à les alimenter afin de détourner d'eux l'attention du législateur et des masses. C'est ce que confiait ingénument à

Briand un député dont il ne s'expliquait pas le sectarisme anticlérical.

Mais si, comme l'écrivait récemment le *Daily Mail*, « la France est le pays de l'anticléricalisme, elle est surtout, et aux yeux du monde entier, un très grand pays chrétien ». Aussi ne faut-il pas s'étonner du revirement de l'opinion publique en France à l'égard de l'Église.

Ce revirement fut, tout d'abord, une conséquence des lois antireligieuses elles-mêmes. Ceux-là mêmes qui l'estimèrent maladroit ou subversif ne purent se garder d'admirer le désintéressement avec lequel l'Église renonçait à tant de richesses pour la sauvegarde d'un principe. Tous ces palais épiscopaux, tant de vastes monuments, souvent ostentatoires, lorsqu'ils ne furent plus à la disposition des prélats ou des moines, cessèrent d'être un objet de jalousie facile à exploiter contre eux. De même, lorsque le clergé ne fut plus « fonctionnarisé », n'émargea plus au budget et fut souvent réduit à une condition misérable, les « curés », excitant désormais moins d'envie que de pitié, gagnèrent en sympathie ce qu'ils perdaient matériellement, et bien au delà. Puis vint la guerre. Le clergé, comme tous les citoyens, fut appelé sous les armes. Dans l'ensemble, il fut admirable. Aumôniers, brancardiers, infirmiers ou, plus généralement encore et plus efficacement, hommes de troupe ou chefs de section dans les tranchées, ils ne forcèrent pas seulement l'admiration par leur allant, ils conquirent l'estime et l'amitié de leurs compagnons par leur dévouement et leur esprit de camaraderie. Le « curé » y perdit peut-être de cette fausse considération, un peu superstitieuse, qui s'attache à l'officiant perdu dans le mystère de l'autel et que sépare du reste du peuple son genre de vie et jusqu'à son habit, mais il apparut plus « humain », amical et de bon conseil. Les vieux brocards en usage contre lui depuis le moyen âge s'en trouvaient émoussés ; ils ne répondaient plus aux sentiments de crainte, de méfiance et d'envie qui les avaient inspirés et qui s'étaient évanouis.

Après la guerre, le clergé se tint à l'écart de la politique. Ce fut encore un des éléments de son succès. Sans doute n'oublia-t-il pas que la politique, comme toute autre manifestation de l'activité de l'homme, ne peut échapper aux lois morales et, gardienne de la morale, l'Église ne manqua pas

de rappeler et de défendre les principes qui doivent l'inspirer. Mais elle veilla à ce que le clergé s'abstînt des compétitions électorales et des luttes de parti. Elle rappela même durement à l'ordre, en certaines circonstances, ceux de ses fidèles, clercs ou laïcs, qui risquaient de la compromettre sur ce terrain. Le clergé y gagna d'être de moins en moins combattu, — mais il faudra du temps pour que les vieilles passions s'apaisent complètement, — par les anciens partis en guerre contre lui ; il y gagna aussi de pouvoir se consacrer plus complètement à l'action proprement religieuse et de réaliser sur ce terrain, qui est le sien, des gains importants.

Enfin, dans la lutte qui déchire l'Europe et même le monde, c'est du côté de l'Église, avec le Pape et son clergé, que se retrouvèrent les Français. Ils durent bien reconnaître que leur vieil idéal de justice, de liberté, de solidarité et de respect de la personne humaine, pour lequel leurs pères avaient tant lutté, et non sans outrance parfois, n'était au fond que le vieil idéal chrétien et qu'ils le tenaient de l'Évangile lui-même. Dans l'autre camp, où l'on tient pour méprisables et où l'on s'efforce de ruiner tous ces sentiments qui font la grandeur de l'homme, il n'est pas surprenant qu'on s'acharne contre le christianisme, comprenant bien qu'on ne déracinera ceux-là qu'avec celui-ci du cœur des hommes. Devant le péril, instinctivement, les Français se retrouvèrent chrétiens. Les formules politiques elles-mêmes, auxquelles ils étaient si passionnément attachés, leur semblèrent désormais secondaires. République, monarchie, comme tout cela paraît de maigre importance quand il s'agit de défendre l'idéal des « démocraties » contre celui des États totalitaires puisque, aussi bien, c'est du côté des « démocraties » que se trouvent les monarchies (1) ! Ce qui compte, c'est de sauvegarder ce qui, aux yeux des peuples libres, représente la raison même de vivre et qui se confond avec notre vieille civilisation chrétienne, ainsi que l'entendait naguère le président Roosevelt, lorsque, aux applaudissements des

(1) C'est ce que signifie précisément cette déclaration du leader socialiste belge M. P. H. Spaak : « De républicain, me voilà devenu royaliste. Et, croyez-moi, l'on peut être royaliste sans cesser d'être socialiste. » On sait d'ailleurs quel loyalisme ne cessa de manifester vis-à-vis de la Couronne le chef du parti socialiste belge Vandervelde.

peuples, — et l'on peut dire de tous les peuples, même de ceux dont les applaudissements durent être étouffés et ne purent traduire l'assentiment des cœurs, — il proclamait que la religion était le premier des biens que les démocraties devaient défendre (1).

Une autre cause enfin du revirement qui s'est produit en France vis-à-vis de l'Église tient à la renaissance même du sentiment religieux que nous pouvons constater dans tous les pays et particulièrement chez nous. Ce renouveau, réaction contre le rationalisme régnant, se manifesta d'abord dans les élites. Son premier champion fut, en France, Ferdinand Brunetière. Les noms de Bergson, de Péguy, de Psichari, de Rivière, de Claudel, de Maritain, de Mauriac et de tant d'autres qu'on pourrait citer disent assez son importance. De l'élite, ce renouveau gagna les masses. C'est lui qui inspire de magnifiques mouvements ouvriers d'une si haute valeur spirituelle comme la J. O. C. C'est en constatant ce renouveau que M. Denis de Rougemont écrivait si justement : « L'histoire de l'après-guerre aux yeux de nos descendants sera peut-être moins l'histoire des traités et de leur périlleux ajustement, que l'histoire du réveil des religions au terme de l'ère rationaliste (2). » Mais il faut prendre garde que rien n'est plus dommageable pour l'humanité, — on pourrait dire plus terrible, — que les déviations de l'instinct religieux, et c'est encore, même pour ceux qui seraient inaccessibles à d'autres arguments, une raison impérieuse de ne pas entraver l'action, toujours si sage et si mesurée, de l'Église.

* * *

La cause est donc entendue. Le temps est venu, — et il est favorable, — de reviser notre politique religieuse et de la réadapter aux circonstances. Mais comment s'y prendre ?

On a parlé de Concordat. Avant d'envisager la question,

(1) « La démocratie, disait-il, a été renversée (dans les États totalitaires), la liberté de conscience a disparu... Il vient un temps où les hommes doivent s'apprêter à défendre non seulement leurs foyers, mais aussi les principes de foi et d'humanité sur lesquels sont construits leurs Églises, leurs gouvernements et leur civilisation même. La défense de la religion, de la démocratie et de la bonne foi internationale est une même lutte. Pour sauver l'une, nous devons maintenant nous décider à sauver les autres. »

(2) *L'Ère des Religions*, dans *le Figaro* du 22 février 1939.

examinons les divers régimes dans lesquels peuvent se trouver, vis-à-vis l'un de l'autre, l'État et l'Église. Il y a d'abord celui de la séparation d'après lequel les deux pouvoirs, temporel et spirituel, doivent s'ignorer. C'est une absurdité, parce qu'il est toujours absurde de ne pas tenir compte des faits. Or, l'Église est un fait. Le régime de la séparation ne résiste pas aux nécessités de la vie d'une nation. En France, quand on a voulu remettre un peu d'ordre dans la maison, il a bien fallu que la mauvaise humeur le cédât au bon sens et, malgré la position idéologique qu'ils avaient pu adopter, tous les gouvernements ont reconnu qu'il était indispensable d'entretenir des conversations entre Paris et le Vatican et que la manière la plus efficace et la plus digne de mener ces entretiens était de le faire ouvertement, loyalement plutôt que par des moyens sournois. Si le gouvernement français doit envoyer un messager au Pape, — et toute politique réaliste l'exige, — ne vaut-il pas mieux, pour l'honneur de la France, que son représentant soit reçu décemment à la Porte de bronze plutôt que de se faufiler par l'escalier de service ? Nous avons donc un ambassadeur auprès du Pape, et le Saint-Siège entretient un nonce à Paris. Seulement, du jour où il en fut ainsi, la séparation avait vécu. Pourquoi avoir peur des mots et ne pas voir les choses telles qu'elles sont ? A tout prendre, d'ailleurs, qui pourrait le regretter, même des anticléricaux, s'il s'en trouvait encore, de la plus fougueuse espèce ? Entretenir des relations ne signifie pas nécessairement qu'on s'accorde ni qu'on s'allie. Des relations, il en est de toutes sortes, même de mauvaises : discuter, se plaindre, exiger, menacer s'il le faut, c'est encore entretenir des relations. Ce ne sont pas celles, Dieu merci ! que la France entretient avec le Saint-Siège, et ni l'une ni l'autre des parties n'ont à s'en plaindre ; mais, de grâce, soyons réalistes et, quand il s'agit du pays, ne sacrifions pas le moindre de ses intérêts à la hantise d'une formule, surtout quand celle-ci n'a de dangereux que le sens qu'on lui prête.

Un autre régime est celui du Concordat. Ce fut celui qui, sauf de courtes interruptions, unit la France moderne au Saint-Siège. Il ne fut pas sans avantages, pour la France surtout, car, si dorées qu'elles fussent, — et elles ne le furent jamais que bien superficiellement, — ses chaînes pesèrent

toujours assez lourdement sur l'Église. Qu'on songe déjà que le Concordat de 1516 donnait aux rois de France le droit de pourvoir aux évêchés vacants. Si ceux-ci étaient devenus des prébendes dont disposait le pouvoir royal au profit des cadets de grandes familles, si, au lieu d'apôtres zélés, l'épiscopat d'ancien régime comptait trop de prélats élégants et distingués peut-être, mais qui, pour braves gens qu'ils fussent, n'étaient que cela, grands seigneurs laïcs, sans vocation et souvent sans piété, si on vit des Harlay sur le siège de Paris, des Loménie de Brienne à Sens, des Rohan à Strasbourg, c'est le Concordat qui le permit. Il avait si bien faussé les choses que même un roi sincèrement chrétien et pieux comme l'était Louis XVI n'y pouvait plus remédier. On comprend donc que la dénonciation de l'autre Concordat, celui de 1801, qui n'était pas non plus sans ligoter l'Église, n'ait pas été trop amèrement regrettée à Rome, abstraction faite de la forme injurieuse selon laquelle M. Combes avait cru devoir procéder à l'opération.

Au moment où la loi de séparation fut promulguée, se trouvait à Rome un canoniste français des plus éminents. Il fut, un soir, appelé au Vatican par deux personnages déjà importants de la Curie romaine et qui devaient le devenir plus encore par la suite : Mgr della Chiesa, le futur Benoît XV, qui était alors substitut de la Secrétairerie d'État, et Mgr Gasparri, qui devait être cardinal et secrétaire d'État, et qui était, à cette époque, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Affaires extraordinaires, c'est-à-dire, en somme, déjà sous-secrétaire d'État. Ces deux prélats, qui venaient d'examiner attentivement le texte définitif de la loi de 1905, que leur avait apporté le *Journal officiel*, demandèrent au prêtre français quand paraîtraient les « articles organiques » de cette loi. « Mais elle n'en comporte pas, répondit-il. — Comment, reprirent les prélats, il n'y aura pas d'autres dispositions ? Mais c'est la liberté ! » et leur visage, jusque-là soucieux, s'illumina. En revanche, que de fois, par la suite, nos anticléricaux impénitents ne regrettèrent-ils pas cette liberté rendue à l'Église ! Lorsqu'il était président du Conseil, Émile Combes avait appelé à la Direction des cultes, au ministère de l'Intérieur, un vrai fils de son esprit, M. Chaubard. Celui-ci, fonctionnaire honnête, méticuleux, zélé, était d'une ardeur

sans pareille pour rechercher, découvrir et ruiner toute action « cléricale ». Émile Combes passa, la guerre survint, la paix, la reprise des relations avec le Saint-Siège : M. Chaubard était toujours là et même ses Services s'étaient accrus, car, comme il restait le dernier organe des institutions concordataires, c'est vers lui, qui était alors rattaché aux 5e et 6e bureaux de l'Administration départementale et communale, que convergeaient toutes les questions religieuses en litige (1). Jusqu'à sa retraite, en 1928, M. Chaubard, qui s'était fait le gardien vigilant des traditions combistes, assista, désolé, à la réorganisation de l'Église dans la liberté : « Ah ! ce Concordat, comme il nous manque ! ne cessait-il de répéter. Quelle singulière idée ont-ils eue de renoncer à une arme pareille ! » Que le Concordat, malgré ses avantages, soit un asservissement pour l'Église, c'est donc incontestable. Il n'est pas non plus sans inconvénients pour l'État. Il risque sans cesse de mêler les questions religieuses à la politique générale. Il procure un moyen de plus à l'opposition de tendre des pièges au gouvernement et de l'embarrasser, et un moyen de choix puisqu'il n'en est pas de meilleur pour exciter les passions populaires. C'est même encore une raison à faire valoir contre la négociation d'un Concordat que cette facilité qu'il y aurait, en France, à ranimer le sentiment anticlérical, malgré l'apaisement très réel qui s'est produit dans le pays.

La signature d'un Concordat, en effet, n'exige pas seulement de délicates négociations, sa ratification nécessite de longues discussions devant le Parlement. Qu'on se rappelle quels désordres elles entraînèrent en Yougoslavie et que, même dans un pays beaucoup moins passionné que la France au point de vue religieux, comme la Bavière, les choses n'allèrent pas sans peine. Que de politiciens, chez nous, auraient intérêt, à l'occasion de pareilles discussions, à ranimer le spectre du « péril clérical » ! Ce ne serait pas sans danger pour le gouvernement de bonne volonté qui tenterait l'aventure et ce serait, à coup sûr, bien dommageable pour la paix religieuse.

(1) Bien qu'on l'ignore généralement, ce même service existe toujours. Il fait partie du Service des associations créé en 1931 et rattaché à la Direction de la comptabilité, du contrôle et des Affaires algériennes. C'est un fonctionnaire des plus distingués, M. Sauret, qui en est chargé.

Il faut convenir aussi que, si un Concordat est un instrument satisfaisant pour les chancelleries, il se révèle, à l'usage, surtout avec l'esprit de notre temps, bien rigide et mal adapté aux nécessités d'une société qui se transforme si vite et doit fréquemment résoudre de nouveaux problèmes. La vieille notion des traités éternels, — qui ne furent, au demeurant, jamais éternels qu'un temps, — correspond de moins en moins aux conditions de notre époque. C'est ce qu'avaient compris, après la dernière guerre, certains artisans du traité de paix qui avaient prévu une procédure pour les modifications successives qu'il faudrait éventuellement y apporter. Et c'est peut-être parce qu'on n'a pas su profiter de ces dispositions qui assouplissaient si heureusement le traité, que l'Europe se trouve aujourd'hui en si grand danger. Pour les relations entre l'Église et les États il en va de même que pour les relations entre les États eux-mêmes : au lieu de s'enchaîner dans des formules rigides et bientôt sans vie, ne vaut-il pas mieux, par d'incessantes négociations sur chacune des questions, à mesure qu'elles se posent, remettre continuellement au point la situation réciproque des Puissances temporelle et spirituelle ?

Qu'on ne dise pas que nous affichons ainsi un trop grand mépris de la parole donnée et des signatures apposées au bas des conventions. Il faut être réaliste : un Concordat, comme tout traité, ne vaut qu'autant qu'on peut compter sur la bonne foi et la bonne volonté des parties contractantes ; mais c'est alors justement que les signatures et toute la solennité de l'appareil diplomatique sont inutiles. Quand les parties sont de bonne foi, les choses se règlent toujours selon l'équité. Si l'une des parties n'est pas résolue à respecter les droits de l'autre, ce n'est pas une signature qui l'arrêtera. On l'a vu en France, quand, au début du siècle, notre gouvernement a, brutalement et unilatéralement, dénoncé le Concordat. Et, depuis, que sont devenus les Concordats allemand, bavarois, autrichien, italien ? Les gouvernements totalitaires n'ont pas pris la peine de les dénoncer, — cela, c'est la menace qu'ils conservent ; il les ont, plus hypocritement, vidés de leur contenu.

Reste un troisième régime possible entre l'Église et l'État. C'est celui des relations mutuelles honnêtes et loyales,

respectant l'indépendance réciproque des deux pouvoirs mais sans prétendre les enchaîner l'un à l'autre. C'est, en somme, le régime qui existe actuellement en France et dont personne ne semble avoir à se plaindre ; car l'Église reste sur son terrain, sans empiètement sur le domaine de l'État auquel elle apporte loyalement le secours de ses « forces morales et spirituelles », et, de son côté, le gouvernement ne laisse en aucun pays l'Église plus libre et plus indépendante que chez nous. Sans doute, cette indépendance ne peut-elle être, en pratique, absolue. C'est dans le cadre de la nation que l'Église doit vivre et s'organiser. Il peut en résulter, sinon des conflits, quelques difficultés d'adaptation. C'est à les résoudre que doivent servir les relations diplomatiques. Les conversations, pour ainsi dire ininterrompues, qu'elles permettent offrent un régime autrement souple et capable de répondre aux exigences sans cesse renouvelées de la vie commune qu'un traité qui prétend enfermer à jamais dans sa rigidité les rapports de deux Puissances obligées à des contacts permanents.

Telles qu'elles existent, il n'y a donc qu'à profiter des relations que la France entretient avec le Saint-Siège, et réciproquement, pour étudier et résoudre les divers problèmes que pose la politique religieuse chez nous.

Il importe d'ailleurs de se convaincre, avant d'aller plus avant, que l'une et l'autre des deux Puissances, la France et l'Église, gagneront en tranquillité et en sécurité à régler les questions qui se posent entre elles sur le terrain du droit commun au lieu de recourir à une législation d'exception. Pour le gouvernement, cela constitue une assurance de ne pas être harcelé par des interpellations sur les affaires « cléricales » qui offrent toujours, en France particulièrement, un aliment facile aux oppositions à bout de ressources.

L'Église, en revanche, y trouve cette force, habitant la maison commune, qu'on ne peut ébranler celle-ci sans alerter aussitôt et grouper autour d'elle pour la protéger l'ensemble du pays, intéressé comme elle à la défense du bien de tous. Elle manquera d'y gagner peut-être certains avantages et quelques privilèges qu'on ne verrait sans doute pas d'inconvénient à lui accorder. Mais l'histoire ne lui a-t-elle pas appris ce que valent ces faveurs ? Elle n'y perdrait pas seulement de la popularité qu'elle a reconquise, elle y aliénerait de son

indépendance. Il y a quelques années, alors que, dans certains milieux, on ne constatait pas sans un étonnement un peu inquiet le renouveau religieux en France, un de nos hommes d'État des plus subtils et comblé des dons les plus divers disait à un prêtre de ses amis : « J'ai envie de faire quelque chose pour le clergé. Ma position au Parlement me permet bien des audaces. Je vais demander qu'on inscrive au budget un traitement pour les prêtres de France. Je l'obtiendrai. — Il vous est donc si nécessaire d'asservir le clergé ? » fut toute la réponse de son interlocuteur dont notre ministre attendait une réaction plus enthousiaste.

Que gagnerait, en effet, le clergé à recevoir un traitement qui, de toute façon, mais surtout dans notre situation financière, ne pourrait être qu'insignifiant ? Le gouvernement, en retour, considérerait le prêtre comme un fonctionnaire obligé à la plus complète docilité, les masses lui reprocheraient d'obérer le budget, beaucoup de fidèles prendraient vite l'habitude d'estimer que le traitement fourni par l'État, si minime et si insignifiant qu'il soit, suffit à l'entretien de leurs prêtres et les dispense d'y pourvoir. Qu'on ne « fonctionnarise » donc pas le clergé, ni par le moyen d'un traitement, ni autrement. Ni l'Église ni l'État n'ont à y gagner. Et qu'on ne dise pas que leurs relations, qui sont indispensables, en seront moins faciles. L'affectation de nos hommes publics à ignorer le clergé est ridicule et néfaste. Elle doit cesser, mais est-il nécessaire, pour qu'elle cesse, de faire de l'évêque ou du curé un fonctionnaire ? Le préfet, le maire, le gouvernement lui-même ne peuvent-ils entrer en contact avec eux sans cela ? Le gouvernement ignore-t-il M. Jouhaux ou M. Gignoux ? Ignore-t-il les représentants de la grande Industrie, du Commerce, de la Banque, des Syndicats qui, pour ne pas être des fonctionnaires, n'en représentent pas moins des grandes forces du pays ? L'Église en est une autre. Il n'est pas plus difficile pour les pouvoirs publics de traiter avec ses représentants.

* * *

C'est donc dans le cadre du droit commun, en dehors de tout privilège, et par le simple moyen des relations diplomatiques existantes, sans autre appareil, qu'il faut résoudre

les problèmes que pose la politique religieuse française et qui d'ailleurs se ramènent essentiellement à deux questions : celle de la propriété ecclésiastique et celle de l'école. « Et la question des religieux ? » nous demandera-t-on. Nous n'oublions pas leur sort, puisque c'est leur situation même qui a été l'occasion de cet article, mais nous estimons que le problème des religieux ne se pose pas, qu'il ne doit pas se poser. Il y a, en France, un problème des Associations, une loi sur les Associations, les Syndicats, les Sociétés, à reviser, à remettre au point ; il ne doit pas y avoir de problème des religieux.

Du fait qu'ils constituent un groupement, les Instituts religieux doivent être soumis à des dispositions légales particulières comme toute autre association, mais pas plus qu'une autre. Une association ne peut posséder comme une simple personne physique. Ses biens doivent être soumis à un régime différent et à une fiscalité spéciale, tout le monde le comprend. Il ne peut en aller autrement pour les Congrégations, mais, de ce point de vue, c'est le même problème qui se pose que pour toute autre association et il doit être résolu dans le même esprit. Tout au plus cette solution pourrait-elle comporter quelques modalités spéciales que permettrait une mise au point légale de la propriété ecclésiastique en général. Une association doit aussi être soumise à une police particulière différente de celle qui régit les individus. Cela s'impose du fait qu'elle représente une force qui peut devenir redoutable pour l'État.

Tout gouvernement a non seulement le droit, mais le devoir de ne pas laisser s'organiser une puissance qui puisse contre-balancer la sienne et faire échec à son autorité. Il doit donc contrôler le genre d'activité de tout groupement, veiller à ce qu'il ne contrevienne pas aux lois de la morale et ne mette pas en danger la sûreté de l'État. C'est vrai pour les Congrégations, mais comme ce l'est, — et bien plus encore, — pour les Syndicats, pour les grandes Sociétés, pour tant de groupements qui, dans notre monde actuel, ont infiniment plus de puissance que n'en pourront jamais retrouver les Congrégations religieuses. A qui fera-t-on croire que les Bénédictins, les Chartreux ou même les Jésuites peuvent avoir sur le gouvernement les moyens de pression de la

C. G. T. ? Peut-on dire que la prédication des congréganistes, — si accordée et insidieuse qu'on la suppose, — peut disposer de l'opinion comme certains groupements ? Que l'État soit vigilant, qu'il assure sa défense contre l'omnipotence que peuvent acquérir les Associations de tout genre, rien n'est plus légitime ; mais il n'y a pas, en cet ordre de choses, à témoigner d'une méfiance particulière ou d'une plus grande sévérité à l'égard des religieux, tant s'en faut ! Ce fut un non-sens et une erreur de la part du législateur d'exclure les Congrégations des dispositions générales de la loi de 1901 sur les Associations et de les soumettre, sous un titre spécial de cette même loi, à des dispositions particulières.

En réalité, cette loi de 1901 a été, qu'on nous permette l'expression, bâclée, — comme tant d'autres de nos lois d'ailleurs. Elle ne fut ni étudiée, ni mûrie ; le législateur n'eut d'autre but, dans un temps de passion anticléricale, que de donner satisfaction à l'opinion publique en brimant les moines, — peut-être même avec l'arrière-pensée de les sauver d'un plus grand danger, car je crois bien que cette pensée de bienveillance ne fut pas étrangère à Waldeck-Rousseau. Il eût fallu alors refondre sérieusement, et avec une sérénité que l'époque ne permettait guère, toute notre législation sur les Associations, y compris les Syndicats et les Sociétés. On se contenta d'une loi superficielle qui n'était qu'un prétexte à étrangler plus ou moins les Congrégations religieuses. En fait, si c'était une œuvre de politiciens, cela n'avait rien à voir avec la politique, ce n'était pas une œuvre de réalistes, c'était une satisfaction donnée à une « idéologie ». Et l'on sait, par une expérience qui a, tant de fois, coûté si cher à la France, qu'il n'y a rien de pire que l'influence des « idéologies » dans la conduite des affaires publiques. En somme, et l'aveu en tomba bien souvent de la tribune du Parlement, lors de la discussion de la loi, on voulait punir les religieux de leurs trois vœux, d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Par cela même, ils cessaient d'être des hommes, répétait-on, puisqu'ils aliénaient leur liberté. Comme si l'Église, à notre époque, disposait, pour contraindre les moines à respecter leurs vœux, de moyens de coercition qui ne fussent pas du seul domaine de la conscience, — celui

justement où l'État n'a pas à intervenir ! Comme s'il n'y a pas pour l'homme de plus éminente dignité et de plus entière liberté que de se libérer soi-même, comme les moines le pratiquent par leurs vœux, de tout ce qui fait si souvent l'esclavage de l'homme !

Que l'État ne se mêle donc plus de ce qui n'est pas de son ressort. Il restera ainsi fidèle au principe, dont il se réclame si ardemment, de la laïcité telle que la définissait Paul Deschanel : « En aucune façon la laïcité n'est et ne doit être, disait-il, autre chose que la réserve d'un État incompétent pour entrer dans un domaine qui n'est pas le sien. » Aussi l'État doit-il ignorer les mobiles qui, dans l'intime de leur conscience, poussent les hommes à s'unir pour travailler à une même entreprise ou pour vivre en commun. Qu'il s'inquiète seulement des répercussions que peuvent avoir ces groupements sur sa propre sécurité et sur la vie de la nation. Que des dispositions légales assurent le contrôle de toutes les Associations, syndicats, sociétés, etc.., les Congrégations religieuses, qui ne sont pas des groupements les plus redoutables, nous l'avons vu, n'étant pas traitées plus sévèrement que les autres.

Le vrai problème qui se pose au sujet des religieux se ramène donc, en somme, à celui de la propriété et il n'est, pour ainsi dire, pas différent de celui de la propriété ecclésiastique en général qui, du reste, n'a guère à se distinguer non plus de celui de la propriété des Associations, nous allons le voir.

Le problème de la propriété ecclésiastique en France a déjà été résolu partiellement par le statut légal qu'ont donné à l'Église chez nous les Associations diocésaines. Celles-ci furent le résultat de conversations qui restent le modèle de négociations menées pacifiquement, sans débats, et qui, par cela même, contribuèrent puissamment à calmer les esprits et à assurer la paix religieuse dont la France jouit actuellement.

Sans émouvoir l'opinion et sans soulever de discussions parlementaires qui eussent pu être exploitées pour réveiller la passion anticléricale dans certains groupes, comme cela ne manqua pas de se produire à propos des interpellations sur le rétablissement de l'ambassade auprès du Saint-Siège,

les négociateurs réussirent à donner satisfaction aux légitimes exigences de l'Église dans le cadre de nos lois.

Mais, pour bienfaisante qu'ait été la constitution des Associations diocésaines, celles-ci ne peuvent suffire à résoudre tout le problème de la propriété ecclésiastique.

D'abord, elles n'offrent aucun abri aux propriétés des Congrégations religieuses, mais même, en ce qui concerne le clergé séculier, elles ne lui permettent pas de posséder autre chose que des biens strictement cultuels à l'exclusion de tous les établissements charitables, scolaires ou autres, nécessaires à son apostolat. Encore, en ce qui concerne ces biens purement cultuels, la législation en vigueur impose-t-elle aux Associations diocésaines des restrictions telles, — par exemple, pour recevoir des legs et pour acquérir, à titre gratuit ou à titre onéreux, des biens meubles ou immeubles, — que la vie de l'Église ne peut s'en satisfaire.

Il faut reconnaître d'ailleurs que, dans ces dispositions, ce n'est pas tant la passion anticléricale qui a inspiré le législateur : c'est la crainte, on pourrait dire la terreur, de la mainmorte qui lui suggérait ces restrictions comme à l'égard de n'importe quel groupement. Ce n'est, on se le rappelle, que le 12 mars 1920, que la loi accorda la capacité civile aux Syndicats.

La reconstitution des biens de mainmorte a toujours fait l'épouvante du législateur français. Il faut, du reste, reconnaître que la mainmorte fut une des plaies de l'Ancien Régime et, comme les biens de mainmorte, qui groupaient une si grande partie de la propriété foncière de la France, — la cinquième partie, disent certains historiens, — relevaient tous, théoriquement du moins, de l'Église, c'est contre elle surtout que la méfiance a continué à s'exercer.

A examiner froidement les choses, on s'apercevrait que, tant que l'Église eut réellement la disposition de ces immenses propriétés, ce fut un bienfait pour le pays. Les terres étaient admirablement cultivées. Les paysans, traités avec une bonté toute fraternelle par leurs maîtres, qui étaient aussi leurs compagnons de travail, y vivaient mieux que partout ailleurs. La situation ne changea que lorsque le pouvoir civil qui, en vertu du Concordat, put disposer de ces biens en pourvut ses créatures. C'est alors que les revenus des riches abbayes

devinrent la récompense des serviteurs de la Couronne ou, pour de simples courtisans, le témoignage de la faveur royale. Les bénéficiaires de ces largesses, les fameux abbés commendataires, si souvent étrangers à l'Église, — parfois même, comme cela se vit au XVIIIe siècle, ses adversaires, — n'eurent d'autre souci que de toucher les revenus de leurs terres, des dîmes et autres servitudes qui y étaient attachées, et de dépenser le moins possible pour l'entretien de ces biens dont ils n'étaient que les usufruitiers. La vie des moines fut rendue impossible et les monastères se vidèrent, les paysans devinrent misérables, les immeubles tombèrent en ruines, les terres furent de plus en plus laissées en friche. Les biens de mainmorte furent alors évidemment une cause de misère. On en tint rigueur à l'Église. Elle n'était que la première victime d'un état de choses déplorable.

Aujourd'hui ces inconvénients ne sont plus à craindre. Les grands biens fonciers ne peuvent plus être, étant donné la fiscalité des États modernes, des sources de richesses qui risquent de s'accroître sans cesse, de devenir improductifs et d'être une cause de misère pour le pays. Quant aux biens mobiliers, chacun sait comme ils sont fragiles. Il n'est pas nécessaire que les hommes d'État inventent la monnaie fondante, elle se charge de fondre toute seule. D'ailleurs quelles seraient donc les ressources de l'Église, à notre époque, si considérables qu'on les imagine, à côté de celles que détiennent les « Congrégations économiques » ou les Syndicats ? Qu'on songe seulement qu'il y a quelques mois, au temps de sa prospérité, la C. G. T. comptait plus de cinq millions de cotisants qui lui versaient, en moyenne (1), dix francs par mois, ce qui constituait un revenu annuel d'au moins 600 millions !

Que l'État revise donc les lois relatives à la propriété des Associations et y mette un peu d'unité. Dans cette réforme générale, les Congrégations religieuses et les établissements ecclésiastiques devront être traités comme les autres groupements, sans restrictions, sans entrave à leur liberté, sans obstacle aux principes internes qui les régissent. Qu'ils bénéficient, comme tout autre groupe social, des dispositions plus

(1) Les cotisations, variables selon la profession et selon les organismes locaux, sont, en effet, de 8 à 12 francs par individu et par mois.

libérales et qui gagneraient à le devenir plus encore, dont les pouvoirs publics font preuve à l'égard des Associations en général, particulièrement en ce qui concerne leur patrimoine et leurs ressources. Sans doute l'État a-t-il le droit de protéger une source de ses revenus, — impôts, droits de succession et autres, — dont la mainmorte risque de le priver. L'Église ne se plaindra pas, à ce point de vue, d'avoir à contribuer, pour sa part et dans la même mesure que toute autre catégorie de citoyens, à l'entretien de l'État, puisque, comme eux, elle bénéficie de ses services. Mais elle a le droit d'être traitée avec équité et sans plus de rigueur que les Syndicats ou que les Sociétés financières. Le droit commun, avec les différenciations qu'exige la diversité des situations, mais avec une foncière égalité de principe, voilà ce qui s'impose.

A l'heure actuelle, pour posséder la plupart des biens qui lui sont indispensables, l'Église, en France, est encore dans la nécessité de tourner la loi et de recourir à des expédients. Lorsque notre pays, échappant enfin à l'emprise d'un individualisme outrancier, stérilisant et d'ailleurs périmé, se sera donné la législation qu'exige la vie des Associations dans notre société contemporaine, il n'y aura qu'à laisser l'Église prendre la place qui lui convient dans le cadre général de nos lois. Si quelques précisions ou quelques assurances sont nécessaires, il sera aisé, comme cela s'est fait pour les Associations diocésaines, d'en faire l'objet des conversations que permettent les relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège sans engager sur le forum une discussion que rien n'exige et qui, facilement exploitée, risquerait de troubler l'opinion publique. Pourquoi ne pourrait-on concevoir, par exemple, que notre législation soit telle qu'elle permette à l'Église de trouver la capacité civile pleine et entière qui lui est nécessaire dans une Association générale constituée par l'ensemble de l'Épiscopat français, ou par un certain nombre de ses membres qu'il déléguerait à cet effet, à moins qu'il ne préfère constituer des Associations de provinces ecclésiastiques constituées de même par les évêques intéressés ? Qu'on ne se récrie pas qu'une semblable institution ne serait pas démocratique. Est-il dans les attributions de l'État de « démocratiser » l'Église ?

Et, puisqu'il est ici question d'un élargissement de notre

législation relative à la capacité civile des personnes morales, souhaitons que ce soit pour le législateur l'occasion d'introduire dans notre droit français la « Fondation » telle qu'on la trouve dans le droit anglais ou dans le droit américain, ou telle encore que la nouvelle législation turque vient de l'emprunter au droit suisse (1).

Ce régime, qui a fait ses preuves, libérerait notre législation des Associations d'entraves qui n'ont d'autre objet que de donner satisfaction aux vieux préjugés que nous a légués le droit romain, incapable de concevoir l'existence d'un bien en dehors d'une personne qui le possède.

Dans le droit anglais ou américain, la *Fondation* (2), ou, selon le terme anglais, le *Trust*, est un patrimoine d'affectation, créé par acte entre vifs ou par acte testamentaire, géré par un *Trustee*. Le Trustee est constitué par les personnes physiques que le fondateur a désignées pour employer les fonds aux fins qu'il a définies. Ces trustees peuvent se perpétuer, soit que le fondateur ait lui-même désigné les personnes qui succéderont à leurs membres venant à disparaître, soit que les membres survivants du trustee effectuent eux-mêmes cette désignation, cette dernière solution étant de droit commun en l'absence d'une manifestation de volonté spéciale du fondateur. Naturellement les revenus du capital et, s'il y a lieu, le capital lui-même doivent être employés par le trustee suivant les conditions précisées dans l'acte de création du trust et les tribunaux en surveillent avec soin la constitution et le fonctionnement. Ces trusts peuvent être créés dans l'intérêt des particuliers, mais surtout, — et ils se trouvent alors favorisés, — dans l'intérêt d'œuvres charitables, religieuses, scolaires ou philanthropiques de toute nature. Une fois constitués, ces trusts peuvent bénéficier de libéralités

(1) On peut consulter utilement à ce propos les ouvrages de Saleilles, qui avait tant fait, — mais en vain, hélas! — pour introduire la *Fondation* dans le droit français : note au Sirey 1894, 2 185 ; Personnalité juridique, 2e édit. 1912 et, particulièrement, dans le *Bulletin de la Société d'études législatives*, numéro 6, de 1906, pp. 467-493, et numéros 5-6 de 1908, pp. 357-421, l'étude qu'il a publiée sous le titre « Rapport préliminaire sur le projet relatif aux fondations ».

(2) Bien entendu, un certain nombre de nuances diversifient le droit anglais et le droit américain, et le droit américain lui-même n'est pas unifié ; il peut, comme on le sait, varier selon les États de l'Union. C'est donc une synthèse des dispositions qui régissent les trusts dans les pays de langue anglaise que nous esquissons ici à titre indicatif.

qui augmentent leurs ressources. A cet effet, l'*Endowment Fund* permet à quiconque de faire les donations qu'il désire en les mettant à la disposition des trustees au profit des trusts déjà existants ou bien en les affectant à des modalités particulières (1).

Satisfaction peut donc être aisément donnée aux exigences vitales et légitimes de l'Église dans le cadre du droit commun adapté aux conditions de la vie contemporaine et débarrassé des préjugés qui paralysent encore notre législation relative aux Associations.

* * *

La solution de l'autre problème, le problème scolaire, apparaît plus difficile. On s'y trouve tout de suite engagé dans des luttes « d'idéologies » et il n'est peut-être pas de question plus propre que celle-là à passionner l'opinion. Si l'on veut sauvegarder la paix intérieure et particulièrement la paix religieuse, il ne faut donc s'aventurer sur ce terrain qu'avec la plus grande prudence.

Il est cependant indéniable que l'Église ne peut pas s'accommoder de la situation qui lui est faite chez nous au point de vue scolaire. Nous le comprenons aisément, à considérer ce qui se passe dans les pays totalitaires. Il n'est pas un Français que ne révolte leur prétention à s'asservir les consciences en façonnant, sans échappatoire possible, l'esprit et l'âme de la jeunesse selon leur doctrine et leurs principes. Devant une pareille atteinte à ce qui fait la dignité de l'homme, il n'est pas un Français qui n'estime que cette liberté de conscience, qui exige déjà la liberté de l'éducation, ne soit la pre-

(1) Notons, en outre, sans pousser l'espoir jusqu'à penser que des dispositions aussi libérales puissent être de sitôt adoptées chez nous, que, s'il n'y a pas de principe général soustrayant au droit commun fiscal les œuvres que nous avons mentionnées, en fait, les lois de l'Empire britannique et celles des divers États de l'Union américaine contiennent presque toujours des exonérations très larges à leur profit. On peut même dire qu'aux États-Unis ces œuvres sont exemptes de tous impôts. Non seulement elles échappent à des taxes spéciales, comme, en France, la taxe de mainmorte, mais elles ne paient pas d'impôt sur le revenu ni d'impôt foncier ni de taxe mobilière. Les donations faites à ces œuvres par testament ou par acte entre vifs sont exonérées de tous droits et les contribuables peuvent, dans certaines limites, déduire de leur déclaration d'impôt général sur le revenu les sommes qu'ils ont versées aux œuvres de ce genre. La loi accorde ce traitement de faveur à ces œuvres parce qu'elle reconnaît que les charges qu'elles assument seraient, à leur défaut, supportées par la collectivité.

mière et la plus précieuse des libertés. Or c'est, chez nous comme là-bas, cette liberté que défend l'Église, quand elle réclame la liberté de l'enseignement. Mais, il faut bien le reconnaître, chez nous, cette liberté, inscrite dans nos lois, n'est qu'un leurre et le respect des consciences à l'école est trop souvent méconnu.

L'État a incontestablement le droit, — et c'est même un de ses premiers devoirs, — de surveiller l'école, de sauvegarder l'exactitude de la fréquentation scolaire, de s'assurer de la dignité et de la compétence des maîtres en même temps que de la valeur de leur enseignement. L'État a même le devoir de contrôler cet enseignement, de veiller à ce qu'il ne risque pas de porter atteinte à l'ordre public et n'aille pas à l'encontre des grands principes de la morale universelle.

Mais, en France, l'État est allé bien au delà ; il s'est fait maître d'école et c'est, à ce point de vue, notre pays qui a donné l'exemple, — un exemple dont il n'a pas à se louer qu'il soit suivi, — aux autres nations. Or l'État, en France, n'est pas, malgré ses déclarations, un maître d'école neutre, c'est, dans trop de cas, un maître d'école anticlérical. Il est indéniable que les hommes politiques qui ont façonné l'école primaire publique et que tout le haut personnel à qui ils confièrent ses destinées ont voulu en faire un instrument de déchristianisation. L'École normale primaire devint l'anti-séminaire et l'instituteur l'anti-curé. Les hostilités ouvertes, il est bien certain qu'il y eut, du côté du presbytère et de ses partisans, des maladresses et des contre-attaques qui ne firent qu'exaspérer les esprits. Il est sûr que, bien souvent, dans les régions restées plus attachées aux traditions catholiques, l'instituteur public, non seulement combattu, mais repoussé de tous, effroyablement seul et méprisé, eut à passer de bien mauvais jours. La charité eût certainement exigé qu'on le traitât autrement, mais il est bien difficile de faire la part de la charité et même de la justice en pleine bataille, quand les passions sont déchaînées et surtout lorsque l'enjeu de la lutte est ce que des catholiques estiment le plus au monde : l'âme de leurs enfants. Les responsables de cette lutte inexpiable, ce sont les politiciens qui l'ont déchaînée, les uns, ce sont les moins coupables, pour le triomphe d'une « idéologie » avec laquelle ils identifiaient le salut même de

la nation, les autres, et ceux-là sont impardonnables, dans l'unique dessein d'assurer leur succès électoral. Ces luttes ont créé un état d'esprit qui ne fait que s'apaiser et encore seulement en certaines régions. Il fallait bien que l'Église et ses fidèles réagissent et défendissent les intérêts spirituels de leurs enfants. En face des écoles publiques qui, au demeurant, n'étaient en général que les anciennes écoles chrétiennes laïcisées, l'Église dépouillée rouvrit des écoles à elle et organisa, comme elle put, l'enseignement libre catholique. La concurrence qui en résulta ne fut pas pour diminuer le mal et la division de notre jeunesse, qui en fut la conséquence et qui se prolonge dans le pays, est une de nos principales causes de dissensions et de faiblesse.

On ne peut cependant pas demander à l'Église de renoncer à ses écoles. Ce n'est pas, comme certains le prétendent, que l'enseignement profane soit, à proprement parler, de sa mission directe. C'est une exégèse pitoyable que celle qui fait de l'ordre du Christ : « Allez, enseignez toutes les nations » autre chose que la charge de la prédication de l'Évangile, comme s'il avait été dit aux Apôtres d'enseigner le calcul et l'orthographe. Mais, comme la formation de l'esprit, qui tient pour une bonne part au premier enseignement, n'est pas sans influence sur les dispositions religieuses de l'homme, l'Église ne peut se désintéresser de cet enseignement et quand ceux qui le dispensent ont pour but de ruiner la foi dans les âmes et de stériliser en elles toutes dispositions religieuses, le premier devoir de l'Église est de soustraire ces âmes à cette sorte d'enseignement. Il faut le reconnaître loyalement et dénier purement et simplement à l'Église le droit d'exister ou lui permettre de sauvegarder dans les âmes les principes chrétiens. En dehors de cela, il ne peut être qu'hypocrisie. Mais cet enseignement dont l'Église ne peut se désintéresser est pour elle, — et c'est là qu'est le problème, — une trop lourde charge. Si l'enseignement secondaire libre se suffit à peu près, l'enseignement primaire est ruineux pour l'Église. Elle y épuise ses principales ressources et, si elle n'est pas authentique, on peut estimer du moins vraisemblable cette réponse d'un parangon de l'anticléricalisme à ses collègues de la Chambre qui lui reprochaient de ne pas s'associer à eux pour réclamer le monopole de l'Enseignement : « En suppri-

mant la liberté de l'Enseignement et donc l'Enseignement clérical, on libérerait trop de ressources que l'Église emploierait à des œuvres plus dynamiques ! » L'Église peut donc toujours ouvrir et entretenir des écoles chrétiennes, mais elle s'y ruine et cette situation est d'autant plus odieuse qu'elle est fondée sur une injustice puisqu'elle oblige les catholiques à payer, en même temps que l'enseignement qu'ils veulent faire donner à leurs enfants, l'enseignement public dont ils ne tirent pas profit.

Mais comment remédier à cet état de choses ? Une solution a été préconisée qui semble évidemment satisfaire à l'équité. C'est la répartition proportionnelle scolaire. Elle consisterait à prélever sur le budget de l'Éducation nationale les subventions nécessaires à chaque école publique ou libre, au prorata de sa population scolaire. Idéalement, on ne peut pas envisager de solution plus juste, mais, en fait, car tout est là, est-elle possible ? Serait-elle heureuse ?

Il est bien évident que, dans l'état actuel des esprits, on ne pourrait pas obtenir du Parlement le vote d'une loi consacrant cette réforme. L'obtiendrait-on que ce ne pourrait être qu'après des débats si violents et si passionnés que la paix religieuse du pays ne manquerait pas d'en être troublée, comme elle le serait même, à mon sens, par la moindre campagne entreprise en France pour essayer de gagner l'opinion publique à cette cause.

Dans son application, d'ailleurs, le système ne serait pas non plus sans graves inconvénients. Les écoles catholiques recevraient leur part du budget de l'Éducation nationale, mais les autres écoles libres ne devraient-elles pas non plus bénéficier des mêmes dispositions ? Jusqu'où irait-on ? Où commencerait l'enseignement subversif qui ne mériterait pas d'être subventionné ? Alors que les socialistes ont été au gouvernement et peuvent y être de nouveau portés, refuserait-on leur part aux écoles que fonderaient les Comités S. F. I. O. pour y dispenser la pure doctrine marxiste ? Et puis, quelle âpreté n'aurait pas la concurrence des écoles rivales, et qui prendrait un caractère d'autant plus odieux qu'il ne s'agirait plus seulement d'enlever à l'adversaire un élève de plus, mais aussi l'avantage pécuniaire qu'il représente. Ne voit-on pas l'agitation qui en résulterait dans le pays ?

Tous les quatre ans, la vie publique se trouve suspendue, bouleversée et souvent compromise par la passion électorale et les revirements qu'entraîne ou que risque toujours d'entraîner une consultation populaire. C'est chaque année, dans tous les villages de France, que des luttes du même genre, et peut-être plus âpres encore, ne manqueraient pas de se reproduire, quand il s'agirait de fixer, pour chacune des écoles rivales, le nombre de ses élèves et, par conséquent, la subvention qui lui revient. Quelles pressions ! Quels marchandages ! Et aussi, comme en politique, quels revirements toujours possibles qui entraîneraient d'une année sur l'autre la ruine d'une école et par conséquent la désorganisation de toute une population scolaire ! On sait comme l'opinion est versatile. Il suffira d'une campagne habilement menée par un nouveau maître plus liant, plus persuasif, pour transporter d'une école dans l'autre une grande partie des enfants. L'école jusque là prospère, privée d'une grande partie de ses subventions, devra réduire ses classes : l'autre, brusquement favorisée, devra en improviser de nouvelles, et l'année suivante, tout sera peut-être à refaire en sens inverse. Croit-on que la dignité de notre enseignement y puisse gagner et surtout l'instruction de nos enfants ?

Le mieux ne serait-il pas alors de poursuivre une réforme moins ambitieuse et déjà d'améliorer, s'il est possible, notre régime actuel ? Essayons d'abord de donner à l'école publique un caractère tel qu'elle offre moins de prise aux susceptibilités catholiques. Ce serait déjà pour l'Église une immense satisfaction. Le nombre des enfants qui fréquentent l'école primaire publique, en France, est, en effet, infiniment plus grand que celui des élèves des écoles chrétiennes. L'Église ne peut donc se désintéresser du sort de ces enfants qui forment, et de beaucoup, la plus grande partie de la jeunesse. Si elle a intérêt à ce qu'une élite religieuse soit formée dans ses propres écoles, elle ne semble pas avoir un intérêt moindre à ce que la masse ne soit pas déchristianisée dans les autres écoles.

Dans sa très grande majorité, notre personnel de l'enseignement officiel primaire est vraiment de premier ordre. A une valeur pédagogique hors ligne, il joint, presque toujours, un dévouement admirable. Pourquoi faut-il que ces qualités

exceptionnelles soient, si souvent, gâchées par un fond d'anticléricalisme et même une irréligion agressive qui transforment nos instituteurs et parfois nos institutrices en partisans et en font des agents de division de la grande famille française ? Sans doute est-il une grande partie de leur enseignement qui échappe à toute critique de ce point de vue. Il est bien sûr que ni le calcul ni l'orthographe ne prêtent facilement aux professions de foi ni même aux simples insinuations qui ruinent toutes dispositions religieuses dans les âmes enfantines ; mais quel autre champ d'enseignement y demeure favorable : l'histoire, les leçons de choses, la morale civique par exemple ! Et puis, à côté de l'enseignement proprement dit, à l'école, il y a, au dehors, toute la vie de militant anticlérical que, dans trop de nos régions, mène l'instituteur et qui constitue souvent le plus efficace de ses enseignements. Où est alors cette neutralité respectueuse des consciences dont la loi se porte garante ? Serait-il donc si difficile de remédier à cet état de choses ?

Il est à remarquer que, dans le cycle secondaire, alors que l'enseignement des sciences, de la littérature, de la philosophie offre pourtant à ceux qui en sont chargés infiniment plus d'occasions d'interventions malveillantes dans le domaine religieux que leur programme scolaire n'en permet à nos instituteurs, les conflits sont beaucoup moins fréquents qu'à l'école primaire et même si rares que les catholiques peuvent généralement s'en déclarer satisfaits. Ne serait-ce donc pas une affaire de formation du personnel enseignant ? Les difficultés ne viennent-elles pas surtout de ce qu'on forme, on pourrait dire parfois, de ce qu'on dresse, l'instituteur pour ce rôle de partisan plus que d'éducateur ? Et n'aurait-il pas, lui le premier, à gagner en dignité et en valeur, tant intellectuelle que spirituelle, à ce qu'il en soit autrement ? Sa formation d'abord ne pourrait-elle pas être élargie, devenir peut-être moins « encyclopédique » et plus « culturelle » ? Cela donnerait déjà un autre tour à son esprit et à son enseignement. Et puisque le temps des luttes semble révolu, puisque l'accord unanime du pays sur les grands principes semble acquis, puisque l'union de toutes les forces de la nation est indispensable au salut de la nation, pourquoi ne pas renoncer à faire de l'instituteur le chef de section des luttes intestines ? Au contraire, puisque tout le monde s'accorde

à reconnaître, devant le danger commun, la communauté d'idéal des « démocraties » et de l'Église, puisque, chez nous, les esprits les plus « libérés » ne cessent de réclamer la mobilisation des « forces spirituelles », puisque le chef même de la grande République américaine identifiait naguère, aux applaudissements enthousiastes de tous les partis, la lutte pour la défense de la religion à la lutte pour la défense de la liberté et pour la défense de la démocratie, pourquoi ne demanderait-on pas à nos instituteurs, non certes de sortir de la neutralité et de se faire les protagonistes de l'idée religieuse, mais de respecter loyalement, comme la loi d'ailleurs leur en impose le devoir, les « forces morales et spirituelles » dont le christianisme est, chez nous, la principale source ?

Il n'y aura plus alors qu'à ouvrir la porte de l'école primaire à l'enseignement religieux pour que les catholiques en puissent être satisfaits. Il ne s'agit pas, dans ma pensée, de charger l'instituteur de cet enseignement. Je n'y verrais qu'inconvénients et des plus graves. Il serait odieux d'imposer à l'instituteur l'enseignement de dogmes auxquels son esprit refuserait l'adhésion et ce serait pour les enfants mêmes à qui s'adresserait cet enseignement un grave danger. A supposer que l'instituteur incroyant apporte à l'enseignement religieux tout le tact et toute la délicatesse possibles, ses élèves auraient vite fait de comprendre, car ce sont des choses qui n'échappent pas à l'esprit éveillé des enfants, que la conviction lui manque et le résultat ne pourrait être que contraire à celui qu'on chercherait.

Mais l'école primaire pourrait être ouverte aux représentants des principaux cultes qui y viendraient donner leur enseignement aux élèves de leur confession selon la déclaration des parents. L'enseignement religieux y gagnerait certainement en régularité et en méthode, le lieu même dans lequel il serait donné, — l'église, le temple ou la synagogue, restant le lieu de la formation de piété proprement dite, — permettrait de lui donner une forme plus scolaire qui ajouterait à son efficacité et qui, chez certains enfants et même chez leurs parents, lui ferait gagner de la considération.

Sans compter que cette disposition résoudrait par avance un problème qui ne peut tarder à se poser. Nos lois scolaires

prévoient que les écoles primaires n'ouvrent pas le jeudi. A-t-on oublié que si le législateur en a ainsi décidé c'est moins pour donner aux enfants un jour de congé hebdomadaire, en dehors du dimanche, que pour laisser aux parents le temps nécessaire à leur faire donner l'enseignement religieux qu'ils désirent ? Or, la tendance s'accentue de plus en plus à remplacer pour les enfants de nos écoles primaires le congé du jeudi par des promenades en groupes, visites de monuments, de musées ou d'usines, représentations cinématographiques, exercices sportifs de différentes sortes. Et tout cela est excellent, mais quelle place restera alors à l'enseignement religieux ? Une autre tendance se manifeste aussi que, tôt ou tard, le changement de nos mœurs ne manquera pas d'imposer. C'est de reporter le congé du jeudi au samedi afin de le faire coïncider avec la journée de repos familial et de permettre aux enfants des villes de partir avec leurs parents passer à l'air pur leur « fin de semaine ». La réaction contre la semaine des deux dimanches n'est, en effet, sans doute que passagère ; elle s'impose par les nécessités de l'heure, elle était inévitable du fait de la manière hâtive dont on avait voulu, sans adaptation et sans préparation, introduire dans nos mœurs une modification d'aussi graves conséquences. Mais l'institution en elle-même est excellente ; sagement mûrie et introduite avec prudence dans notre vie sociale, elle ne peut avoir que d'heureuses conséquences physiques et morales. Elle finira donc par s'imposer.

Alors, quand le jour de congé sera, dans nos villes du moins, le jour de la dispersion des enfants, à quel moment pourront-ils recevoir l'enseignement religieux, si le ministre du culte n'est pas admis à le leur donner dans le cadre de l'enseignement général ? Et qu'on ne crie pas au scandale à la pensée d'une soutane franchissant le seuil de l'école publique. Cette organisation existe dans l'enseignement secondaire, puisque l'aumônier a sa place dans nos lycées. Les enfants de nos écoles primaires sont-ils donc d'une espèce différente de leurs camarades plus favorisés et n'ont-ils pas droit aux mêmes égards ? D'ailleurs, les défenseurs de l'école laïque n'ont pas lieu de se voiler la face. Le promoteur de cette idée est un des leurs, et non des moindres, Ferdinand Buisson.

Au lendemain de la guerre, cet homme passionné, mais d'une grande droiture, voulait qu'on cessât d'imposer aux instituteurs des provinces recouvrées l'enseignement du catéchisme. C'était pour lui une affaire de conscience ; il ne pouvait comprendre, pour les raisons que j'en donnais plus haut, que des parents chrétiens pussent tenir à faire donner l'instruction religieuse à leurs enfants par des incroyants, ni que le clergé pût défendre une pareille institution, et surtout cela lui semblait une atteinte à la dignité de l'instituteur. C'est alors qu'il réclama qu'on ouvrît l'école publique au prêtre pour qu'il s'y chargeât lui-même de l'enseignement religieux à la place de l'instituteur pour le moins incompétent. Et, pour vaincre la résistance du clergé et disposer l'Église à accepter son projet, Ferdinand Buisson proposait qu'il ne fût pas seulement appliqué à l'Alsace et à la Lorraine, mais étendu à la France entière.

Sa proposition fut discutée à la Chambre, dans une Commission extra-parlementaire qu'il présidait, et je me rappelle encore, avec émotion, la force de conviction et le haut idéalisme avec lesquels il la défendit non sans véhémence. Il est regrettable que diverses susceptibilités, de côté et d'autre, aient suspendu la réalisation de ce projet et laissé passer une occasion particulièrement favorable de le faire aboutir. C'eût été, à mon sens, un grand progrès pour la pacification religieuse de l'école et peut-être, malgré tous les heurts qui se fussent inévitablement produits en quelques lieux et que le temps n'eût pas manqué d'amortir, non seulement une occasion de réconciliation entre ces deux éducateurs de l'âme française que sont l'instituteur et le curé, mais, qui sait ? le début d'une collaboration singulièrement féconde pour la grandeur du pays.

Enfin, n'y aurait-il pas lieu, pour éviter que l'école ne demeurât un champ de luttes intérieures, d'intéresser à son fonctionnement les parents des élèves ? Les Associations de parents d'élèves existent déjà dans l'enseignement secondaire. Il est des proviseurs de lycées qui y trouvent un adjuvant puissant à la fois d'ordre moral et matériel. Pourquoi ne généraliserait-on pas cette institution et ne l'étendrait-on pas à nos écoles primaires ? Il entre de plus en plus dans nos mœurs et dans nos lois d'intéresser l'usager à la gestion des

entreprises dont il utilise les services. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour l'école ? Il n'est pas douteux qu'un contact plus étroit et plus fréquent des familles avec l'instituteur n'inspire à celui-ci une attitude plus pacifique, ne le maintienne davantage sur le terrain professionnel et ne le porte à éviter les occasions de conflit. Par ailleurs, cette collaboration, qui pourrait, dans certains cas tout au moins, permettre aux parents de continuer au foyer l'œuvre du maître d'école, ne serait pas sans bénéfice pour les enfants.

Ainsi comprise, l'école laïque ne serait plus pour les catholiques un objet d'inquiétude. Ils pourraient lui confier leurs enfants.

En outre, on pourrait aisément leur faciliter l'entretien de leurs propres écoles, s'ils en sentaient encore la nécessité. Tout d'abord, en vertu du principe indiscutable que nous avons établi, que la question des religieux ne se pose pas, il faut rendre aux congréganistes le droit d'enseigner. Que l'État ait le droit de surveiller l'enseignement, nous l'avons dit, c'est une de ses fonctions à laquelle il ne peut se dérober. Qu'il exige donc des garanties professionnelles de ceux qui veulent enseigner ; qu'il les astreigne à passer des examens qui lui permettront, — autant qu'un diplôme peut le permettre ! — de s'assurer de leur compétence ; qu'il soumette les écoles libres, comme les autres, à des inspections qui lui donneront toute sécurité. Ce sont des mesures légitimes et qu'on ne peut qu'approuver. Mais que l'État laïque, c'est-à-dire, selon la définition du président Deschanel que nous avons citée, tenu à la réserve qui lui interdit d'entrer dans un domaine qui n'est pas le sien, s'immisce dans la conscience des maîtres, qu'il s'inquiète, en particulier, de leur vie religieuse ou des vœux qu'ils ont pu émettre, voilà qui est inadmissible et qui ne peut se soutenir qu'autant qu'on méprise les exigences de la vie sociale et le bien réel du pays pour s'en aller, une fois de plus, à l'aventure dans le domaine des « idéologies ».

Enfin, puisque le problème de l'école libre est pour l'Église un problème financier, il faut aussi lui permettre de le résoudre, si l'on ne veut pas que la liberté de l'enseignement, inscrite dans nos lois, ne soit qu'une hypocrisie. Il n'est pas équitable, nous l'avons vu, que les catholiques soient

obligés de s'imposer une double contribution pour faire vivre à la fois leurs écoles et les écoles publiques. Rendons celles-ci accessibles à leurs enfants sans trouble pour leur conscience, comme nous l'avons demandé, ce sera déjà un remède à cette injustice. On peut faire davantage. S'il ne paraît pas possible, au moins actuellement, de faire une part aux écoles libres sur le budget de l'Économie nationale, pour les raisons que nous avons dites, il est une solution qui permettrait aux catholiques de constituer les ressources nécessaires à l'entretien de leurs écoles et en assurerait la sécurité, c'est l'introduction dans notre code de la Fondation, semblable aux Trusts anglais ou américains dont nous avons parlé.

Voilà, me semble-t-il, comment se pose l'ensemble du problème religieux en France et les solutions loyales qu'on y peut apporter sans heurter l'opinion, sans agiter le pays, sans permettre aux fauteurs de troubles de rouvrir, pour la plus grande joie des nations adverses qui nous épient, et peut-être sous leur inspiration, la question religieuse. Parce que nos vieilles querelles se sont apaisées, nous avons pu, devant la menace extérieure, refaire l'union qui nous a sauvés. La menace n'est pas dissipée, le danger est toujours là qui nous guette, nos moindres dissensions seront exploitées sans hésitation contre nous. Nous n'en sommes que trop prévenus. Hâtons-nous donc de liquider au plus tôt nos causes de mésentente afin que puisse se cimenter, plus étroite que jamais, l'union de la grande famille française contre laquelle tous les assauts se briseront. Ce n'est pas dans un autre dessein que ces pages ont été écrites.

FERDINAND RENAUD.

ESSAIS ET NOTICES

LE TRICENTENAIRE DE LA FONDATION DE L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC

A la fin de ce mois d'août, Québec célébrera le tricentenaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu, laquelle reste indissolublement liée au souvenir de la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu.

De belles cérémonies sont en préparation, à l'organisation desquelles une large part revient au professeur Arthur Vallée, arraché brusquement, le 8 janvier dernier, à l'affection de sa chère famille et de tous ses amis du Canada et de la France.

C'est sur son désir, exprimé dans une lettre que je reçus quelques jours à peine avant sa mort, que j'ai cherché à réunir, en quelques brèves lignes, les souvenirs essentiels d'une des plus belles pages de l'œuvre bienfaisante de nos Sœurs hospitalières, œuvre dont l'esprit est clairement indiqué dans la préface de l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, publiée en 1878 par l'abbé H.-R. Casgrain (1). Cet ouvrage « ira, j'espère, écrit l'auteur, entretenir et accroître l'esprit de ferveur, l'amour de la perfection, parmi cette foule de communautés religieuses, répandues sur toute la surface du Canada comme autant de ruches d'abeilles dans le champ du Père de famille. Les essaims de vierges chrétiennes que la grâce y a fait affluer et qui, devenues les épouses de Jésus-Christ, s'y sanctifient dans la paix et la solitude du sanctuaire, verront, en lisant cette *Histoire*, ce qu'il en a coûté

(1) Léger-Brousseau, imprimeur-libraire, Québec.

de sacrifices, de sueurs et de dangers à leurs devancières pour frayer les premiers sentiers de la vie monastique dans les forêts de la Nouvelle-France... »

Ces « sacrifices », ces « sueurs », ces « dangers », nous les trouvons dans les cahiers de souvenirs que nous ont laissés les Augustines et les Ursulines, qui, s'étant embarquées le 4 mai 1639, touchent, après une longue et aventureuse traversée de trois mois, la terre de « Kébec », la baisent dans un transport de reconnaissance et s'offrent à souffrir volontairement tous les sacrifices. Elles logent dans de misérables abris : « Nous n'y avions ni de quoi manger ni de quoi coucher... On nous fournit du pain... Lorsque nous fûmes un peu arrangées, nous étudiâmes la langue algonquine. On ne tarda pas à nous amener un grand nombre de malades, de sorte que, l'espace se trouvant trop petit, on fit promptement faire un enclos de pieux, où l'on fit élever quantités de grandes cabanes d'écorces pour y mettre les sauvages ; mais cela ne suffisait pas ; on prit encore la cuisine, ce qui ne nous incommoda pas peu. Comme c'était la petite vérole, qui est une maladie fort dégoûtante, et que les sauvages étaient sans linge, nous employâmes tout le nôtre, jusqu'à nos guimpes et nos bandeaux, pour les panser. Nous passions les nuits à des lessives. Dans la crainte de prendre le mal, personne ne voulait nous aider. Notre fatigue fut si grande que nous tombâmes malades toutes trois... Pendant cette grande désolation, qui dura six mois, nous eûmes la consolation que, dans la quantité de malades que nous assistâmes, aucun ne mourut sans le baptême... »

Ne trouvons-nous pas, dans ce simple et émouvant récit, la plus pure expression du sentiment de bonté, de charité, de dévouement que l'esprit de foi peut engendrer ? N'y voyons-nous pas la beauté de l'œuvre des Sœurs hospitalières, consacrant leurs forces et leur cœur aux malheureux et aux malades ? Ne comprenons-nous pas le rôle magnifique qu'elles peuvent jouer dans les actes et les efforts de civilisation ?

L'arrivée de ces Hospitalières sur la terre de « Kébec » marque la première étape de l'œuvre de bienfaisance conçue par la duchesse d'Aiguillon, dont le souvenir inoubliable est inséparable, non seulement de la fondation des hôpitaux,

mais aussi de l'introduction de la religion catholique et des grands principes de l'éducation et de l'instruction dans la nouvelle colonie française du Canada.

En commémorant le tricentenaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, les descendants de nos anciens colons rendent un légitime hommage à la femme de bien dont la vie restera toujours un magnifique exemple de bonté, de charité et de sacrifice.

Attirée, dès son adolescence, vers la vocation religieuse, elle dut se soumettre à la volonté de ses parents, et particulièrement de son oncle, le cardinal de Richelieu, frère de sa mère.

Née Marie de Wignerod de Pontcourlay, elle épousa, à seize ans, le marquis de Combalet. Deux ans après, devenue veuve, elle entra au couvent des Carmélites de Paris. Mais son oncle, le Cardinal, obtint du Pape qu'il lui fût interdit de prononcer ses derniers vœux. Cependant, elle refusa de contracter un nouveau mariage, tout en continuant de vivre à la Cour, où sa beauté et ses nobles qualités lui assurèrent un prestige et une influence considérables, si bien que Louis XIII, en 1637, la créa duchesse d'Aiguillon.

Elle sut mettre à profit l'influence dont elle jouissait pour réaliser son rêve : la colonisation catholique et l'évangélisation des peuplades sauvages, tout au long des bords de la baie du Saint-Laurent où commençait à naître la Nouvelle-France.

Dès 1636, elle écrit au Père Lejeune « qu'elle a pris la résolution d'envoyer six ouvriers pour défricher des terres et faire quelque logement pour des Hospitalières » qui auront pour mission de préparer la construction d'un hôpital, là même où l'on commence les premières fondations de la ville qui sera Québec.

Elle poursuit inlassablement et méthodiquement la réalisation du programme qu'elle s'est tracé. Le 16 août 1637, elle signe, avec les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Dieppe, le contrat de fondation du futur Hôtel-Dieu de Québec. Dieppe, avec Bayeux, d'où viendra un jour la Mère Catherine de Saint-Augustin, est le « berceau de l'Hôtel-Dieu de Québec ». Pourquoi a-t-elle choisi ces Augustines ? Parce qu'elle a pu admirer la beauté majestueuse de leur vie hospitalière et

claustrale, parce qu'elle sait qu'une jeune moniale, à l'article de la mort, a fait vœu au Père jésuite qui la confessait d'aller au Canada « donner sa vie pour le salut et le soulagement des sauvages, s'il plaisait à Notre Seigneur de la lui rendre ». Cette jeune moniale guérit et put accomplir son vœu. Nommée supérieure de la fondation qu'elle reçut la mission de diriger, elle s'embarqua sous le nom de Révérende Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, le 4 mai 1639, avec deux de ses sœurs augustines, Anne Lecointre de Saint-Bernard et Marie Forestier de Saint-Bonaventure de Jésus, en même temps que les Ursulines qui venaient apporter sur la terre de « Kébec » leurs incomparables méthodes d'éducation. Ce sont ces trois grandes Hospitalières augustines qui nous ont laissé l'émouvant récit de leur misérable existence au début de leur installation à « Kébec », lorsque la variole décimait les sauvages auxquels elles consacrèrent leurs soins.

Telle fut l'origine de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont les premières pierres furent posées en 1638, là même où il existe aujourd'hui dans toute sa grandeur.

Mais la bienfaisante activité des Augustines ne devait pas s'en tenir à l'édification de ce premier hôpital. Successivement elles fondèrent, en 1697, l'Hôpital général de Québec ; en 1873, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Québec ; en 1884, l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi ; en 1892, l'Hôtel-Dieu de Lévis ; en 1918, l'Hôtel-Dieu de Roberval, et, en 1926, l'Hôtel-Dieu de Gaspé.

Lorsqu'en 1642, ces saintes femmes, ayant transféré leur foyer à Sillery où elles ont suivi les néophytes qu'elles ont formés parmi les sauvages, apprennent la mort du cardinal de Richelieu, elles sont sous la menace constante de ceux qu'elles n'ont pas encore pu évangéliser : Iroquois, Hurons, Algonquins ont décidé de « venir prendre les Filles blanches », ainsi qu'ils les nomment. Sur l'ordre du gouverneur, elles reviennent à la ville de « Kébec » et se réfugient près du Fort, consacrant tous leurs efforts à faire avancer la construction de l'hôpital, commencé, quatre ans auparavant, à l'endroit même où, ai-je déjà dit, nous pouvons le contempler et l'admirer aujourd'hui.

Lorsqu'en 1666, la Révérende Mère Saint-Ignace mourut,

elle légua son nom de religion à la première Augustine d'origine canadienne, qui était la fille de Robert Giffard, seigneur de Beaufort, premier médecin de l'Hôtel-Dieu, dont une des petites-filles devait devenir plus tard la première Supérieure canadienne de cette belle communauté.

Les premières étapes de la construction de l'Hôtel-Dieu se suivirent avec une progression constante et ininterrompue, qui se compléta, en 1695, par la fondation du monastère actuel.

En 1754, un violent incendie devait détruire tous les nouveaux bâtiments, sauf les murs de ce cloître, sur lesquels on put achever la construction du monastère. Avant que cette reconstruction pût être terminée, les Hospitalières soignèrent leurs malades dans un des bâtiments que les Révérends Pères Jésuites mirent à leur disposition, dans leur collège.

Le monastère devait, en 1760, au cours du siège de Québec par les Anglais, recevoir de nombreux boulets, dont on peut encore voir les traces dans les voûtes souterraines qui servirent d'abri aux religieuses.

Lorsque la colonie française, la Nouvelle-France, devint possession anglaise après la défaite de Montcalm sur les plaines d'Abraham, l'Hôtel-Dieu fut occupé, pendant vingt-cinq ans, par les troupes anglaises. Les Augustines, traitées avec respect, n'en furent pas moins captives dans leur maison, où, ne pouvant plus recevoir leurs malades, elles consacrèrent leurs soins aux soldats de l'envahisseur, donnant ainsi le bel exemple de la grandeur qui s'attache à l'exercice de la médecine, considérée dans ses nobles et essentiels caractères.

Peu à peu, après une lutte longue et tenace, la conciliation s'établit entre les conquérants et les vaincus. La caserne redevient l'hôpital. Les Sœurs hospitalières, animées par un nouvel élan de leur volonté bienfaisante, transforment et agrandissent progressivement leur cher Hôtel-Dieu, qui verra naître autour de lui, avec les années, de nouveaux hôpitaux et contribuera puissamment à l'origine de l'Université Laval et de sa Faculté de médecine, où le Canada français put continuer à former ses élèves et ses futurs médecins dans le maintien des traditions de la Vieille-France.

Aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu de Québec, avec ses majes-

tueux bâtiments, ses belles salles de malades, ses laboratoires richement outillés, représente un des centres principaux de l'enseignement clinique à Québec. Il donne l'hospitalité à plus de sept mille malades par année, sans compter les milliers de consultations données dans ses policliniques et ses dispensaires.

Admirons l'esprit de bienfaisance et de charité qui en a conçu l'origine, la force de volonté qui en a maintenu l'existence et les nobles traditions, la sagesse de direction méthodique qui en assure le progressif et merveilleux développement.

Inclinons-nous avec émotion et reconnaissance, nous, Français de la Vieille-France, devant les professeurs qui y maintiennent si brillamment les principes fondamentaux de nos méthodes d'enseignement médical et, particulièrement, de l'enseignement clinique « à la française ».

Rendons un pieux et fidèle hommage à la mémoire de la duchesse d'Aiguillon et des Hospitalières, ses premières missionnaires, qui réalisèrent son vœu et furent les fondatrices de ce bel hôpital.

Assurons de notre fidèle gratitude celles qui leur ont succédé et qui continuent d'entretenir et d'étendre, dans un progrès ininterrompu, leur œuvre bienfaisante et féconde.

PROFESSEUR ÉMILE SERGENT.

IDYLLE RÉVOLUTIONNAIRE

ADÈLE DE BELLEGARDE ET ROUGET DE LISLE

Au début de mai 1792, quelques jours à peine après avoir composé le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, Rouget de Lisle, alors capitaine du génie, est envoyé à Huningue et chargé de mettre la place en état de défense. Il y est encore en août suivant, lorsque les fédérés marseillais, après avoir traversé la France aux accents de son hymne, ont attaqué les Tuileries et déterminé la chute de la monarchie. Le chant destiné aux soldats qui combattent contre l'étranger est devenu un refrain d'émeute, un hurlement de guerre civile.

L'auteur l'ignore. Il sait seulement qu'un soulèvement populaire a obligé Louis XVI à quitter les Tuileries, qu'il s'est réfugié à l'Assemblée législative et qu'il a été enfermé au Temple avec sa famille.

A la fin du mois, il y a grande agitation dans la place. Trois commissaires envoyés par l'Assemblée, Carnot, Prieur et Coustard, parcourent les cantonnements et demandent aux troupes leur adhésion aux événements de Paris. Rouget de Lisle refuse. A ses yeux, la destitution du Roi est illégale ; il ne peut s'y rallier, ce serait trahir son serment. Sur quoi il est suspendu et, se voyant ainsi déclaré « infâme et traître à la patrie », selon le texte du décret, il va se cacher dans un village des Vosges. Il n'en sortira qu'en septembre, après Valmy, lorsqu'il apprendra par hasard l'extraordinaire fortune de son œuvre.

Il obtient alors sa réintégration provisoire dans l'armée du général Valence, prend part comme officier d'état-major à la campagne de Belgique, entre à Namur où il semble avoir effectué quelques conquêtes parmi les dames patriotes, peut-être même aussi parmi celles qui ne le sont pas, mais, comme il est aussi indiscipliné que brave, son chef saisit la première occasion qui s'offre de se débarrasser de lui. Venu à Paris en janvier 1793, Valence l'y amène et lui conseille d'y rester sous prétexte de lui permettre de régulariser sa situation militaire. Un peu plus tard, un de ses compatriotes jurassiens, le général Lemichaud d'Arçon, lui obtient un emploi dans les bureaux du ministère de la Guerre, et c'est alors que commencent les épisodes romanesques dont une correspondance inédite est venue nous révéler l'existence (1).

* * *

En retournant à l'armée, Valence laisse à Paris sa femme, Pulchérie, fille de Mme de Genlis. Avec elle, nous voici au cœur du parti d'Orléans, milieu très libre d'idées et d'allures, dans lequel Rouget de Lisle va désormais évoluer. Rien d'étonnant qu'il y soit reçu et choyé. A Strasbourg, il était lié avec les officiers libéraux, Victor de Broglie, d'Aiguillon, Achille du Chastelet, neveu de la célèbre marquise : tous ont assisté chez le maire Dietrich à la naissance du *Chant de guerre*. Valence a proclamé partout que cet hymne était devenu « le cri général de la République ». « Aux accents de votre muse poétique et lyrique, lui écrira bientôt Pulchérie, deux cent mille bras se sont levés pour nous défendre. » Et ce grand homme possède d'exquis talents de société. Il tourne la romance, l'impromptu, le madrigal ; il fait, dans un concert, sa partie de violon : précieuse recrue pour les salons de ces dames. Car la tragédie qui se déroule en ce moment au Temple et à la Convention ne trouble guère les amis de Philippe-Égalité. Pulchérie déteste les « ci-devant », et, dès septembre 1792, elle écrivait à une de ses parentes qu'elle ne voulait plus aller chez elle pour ne pas y voir

(1) Ce dossier nous a été signalé par notre ami Émile Guéret dont la collaboration érudite nous a permis d'identifier la plupart des correspondantes de Rouget de Lisle, les lettres de l'époque révolutionnaire n'étant, et pour cause, presque jamais signées.

« ces vilaines figures d'aristocrates ». Moralement au moins, elle se range au nombre des « vainqueurs du 10 août ». Mais voici qu'en avril, quelques jours après la défaite de Nerwinde, Dumouriez a livré aux Autrichiens les représentants venus pour l'arrêter. Lui-même, suivi de tout son état-major, a gagné les avant-postes ennemis. Le duc de Chartres, le futur Louis-Philippe, l'accompagne. C'est le glas de la faction d'Orléans. Égalité est emprisonné ainsi que ses deux plus jeunes fils, Montpensier et Beaujolais. Valence, grièvement blessé à la dernière affaire, a suivi Dumouriez. De ce fait, Pulchérie est devenue femme d'émigré, pis : de traître. Elle risque sa liberté, peut-être sa vie. Pour échapper au danger, la loi révolutionnaire lui offre un moyen : le divorce, car l'émigration d'un des conjoints est un motif suffisant. Elle s'y décide : le 20 mai, c'est chose faite. Elle est libre comme Rouget de Lisle lui-même ; cependant, il semble bien que, malgré un attrait assez vif pour l'auteur du *Chant de guerre*, elle ne songe pas, en ce moment, à autre chose qu'à conserver cette liberté : « Si mon cœur est libre, lui écrira-t-elle bientôt, il veut l'être toujours. »

*
* *

En juin, au moment où la Montagne vient de triompher à la Convention, deux autres personnages vont intervenir et transformer en drame ce début de roman. Après la conquête de la Savoie, l'Assemblée avait envoyé à Chambéry deux de ses membres, Hérault de Séchelles et Philibert Simond, pour organiser le pays et « y porter un souffle républicain ». Arrivés le 14 décembre, les délégués, accompagnés du général Kellermann, furent reçus avec enthousiasme par les libéraux. Au cours de leur mission, ils logèrent au château des Marches, propriété des dames de Bellegarde, deux sœurs dont l'aînée, Adélaïde-Victoire, dite Adèle, était mariée à son cousin Henri de Bellegarde, frère du général de ce nom, et servant comme lui dans l'armée piémontaise.

A l'approche des Français, elles avaient quitté le pays, mais y étaient revenues pour obéir au décret de la Convention qui ordonnait aux émigrés de rentrer avant le 1er janvier 1793, sous peine de voir confisquer leurs biens. Les deux enfants

d'Adèle, âgés d'environ trois et quatre ans, étaient restés en Piémont.

Mais ces dames ne se bornèrent pas à se conformer à la loi ; elles prirent ouvertement parti pour la Révolution. Ernest Daudet, dans *le Roman d'un conventionnel* publié en 1907, et plus récemment M. Émile Dard (*Un épicurien sous la Terreur*) ont fait le récit de cette aventure. Ils nous décrivent ces héroïnes d'un nouveau genre, habillées en tricolore, portant cocarde, carmagnole, au besoin des sabots, se montrant en public en compagnie d'une patriote de l'endroit, arsenal ambulant et que, pour cette raison, on appelait « la princesse pistolet ». Elles renient leur famille, leurs traditions, et se donnent sans réserve à leurs vainqueurs. Terme qui semble devoir être pris dans tous les sens du mot, car Kellermann, contant l'accueil reçu par lui au château des Marches, déclarait avec insistance et d'un ton goguenard que « l'hospitalité y était aussi complète que possible ». Ce qui suivit donne à croire que le triomphateur de Valmy disait vrai. On vit en effet Adèle de Bellegarde s'afficher avec Hérault de Séchelles, tandis que sa sœur en faisait autant avec Philibert Simond. Si la nature des relations d'Adèle avec le beau conventionnel ne peut être mise en doute, celles d'Aurore avec Simond sont moins certaines, et c'est heureux, car on éprouve un profond dégoût à penser qu'une jeune fille de seize ans appartenant à la plus haute aristocratie ait pu devenir la maîtresse d'un ignoble défroqué qui avait plus du double de son âge et dont la tenue et les propos faisaient de lui une véritable incarnation du Père Duchêne. Mais les apparences y prêtaient au point qu'à Chambéry on n'appelait plus Aurore que « la Simonette ».

Leur mission terminée, les commissaires se mirent en route pour Paris le 18 mai 1793. Les dames de Bellegarde les accompagnèrent, au grand scandale des membres de l'ancienne société demeurés en Savoie. Adèle suivait Hérault par passion. Il semble que, chez Aurore, ce fut surtout le désir de ne pas quitter sa sœur et aussi la curiosité de voir Paris, d'assister à des événements extraordinaires et de lier connaissance avec les chefs de la Révolution. Insouciance du danger ? Inconscience plutôt ; elles se figurent que leur qualité d'amies de la République et leurs protecteurs

montagnards suffiront à écarter d'elles tous les risques.

A peine à Paris, elles entrent en relation avec Pulchérie, ex-Valence, qui a repris son nom de jeune fille, Brûlart de Genlis, ou, du moins, la première partie de ce nom, et qui s'appelle maintenant : la citoyenne Brûlart. Tout de suite, les voilà inséparables. Elles forment un trio, un quatuor plutôt, car il y a près d'elles une Ernestine, à l'état civil incertain, mais dont les lettres nous apportent de précieux renseignements. Rouget de Lisle est admis auprès d'elles, en tout bien tout honneur (car les cœurs des belles Savoisiennes sont occupés), et d'abord comme confident. Voici en effet ce que lui écrit Adèle :

« Auriez-vous le temps de faire une petite promenade avec moi ? J'en serais charmée ; je veux vous dire une étourderie que j'ai faite, une étourderie qui me fait bien de la peine. Si vous êtes libre, venez tout de suite. »

Et aussi comme conseiller en matière d'art d'agrément :

« Je suis toute empressée de prendre leçon de votre bon M. Roy, le mauvais temps augmente encore ma bonne volonté ; envoyez-le moi si vous le voyez ou donnez, s'il vous plaît, son adresse à mon domestique. Pourriez-vous aussi m'indiquer un bon graveur : j'ai un cachet à faire faire. J'espère que j'aurai le plaisir de vous voir aujourd'hui et que vous nous aimez encore un peu ; quoique vous dites que non, je n'en crois rien. Bonjour, citoyen... »

On se voit très souvent, on s'invite à dîner sans façons :

« Mon Delcroix (sans doute le domestique d'Adèle) était à dîner ; voilà que je lui ai donné la lettre, voilà qu'il n'est pas revenu ; venez dîner avec nous ; quand j'aurai la réponse, je vous la ferai porter. »

Mais bientôt c'est comme ami malheureux et, par là même, d'autant plus intéressant que Rouget de Lisle occupe leurs pensées. L'arrivée des Bellegarde à Paris a coïncidé avec le début de la Terreur. Les journées du 31 mai et du 2 juin ont vu la Montagne établir sa dictature sur la Convention. La Gironde est en désarroi. Plusieurs de ses membres sont en fuite, d'autres sont prisonniers à Paris. Sur le poète pèsent de graves menaces, car, l'année précédente, il a vertement fustigé les jacobins de Strasbourg dans le journal de son ami Dietrich ; il a été suspendu après le 10 août, et

Carnot, l'auteur de cette suspension, est membre du Comité de Salut public. Il redoute aussi Hérault de Séchelles qui, pense-t-il, subit l'influence de Carnot. Il a confié ses craintes à ses amies et celles-ci cherchent à le rassurer. C'est Adèle qui tient la plume, mais elle parle au nom de sa sœur comme au sien :

« Nous regrettons de n'avoir pas été seules lorsque vous êtes venu nous voir, nous ne vous avons pas témoigné comme nous le sentons tout l'intérêt que nous prenons à vous. Réellement, Aurore et moi avons le cœur serré en songeant à votre position. Bonsoir, dormez tranquillement. M. H... (Hérault de Séchelles) est trop honnête pour vous inquiéter... »

Malgré l'assurance d'Adèle, le danger ne tarda pas à se préciser, car, peu après, nous retrouvons celui qu'elle appelle tantôt « le bon Lili », tantôt « le troubadour », terré au hameau de Saint-Léger, près de Saint-Germain. C'est là qu'Adèle lui écrit de nouveau, en ayant bien soin de libeller l'adresse, « Au citoyen Delisle » en un mot.

« Sûrement, nous pensons à vous, pauvre exilé. Je suis charmée d'apprendre que vous êtes tranquille. Mon dessein (*sic*) est encadré, je voulais le remettre à votre Sanchot (*sic*), mais Aurore ne veut pas qu'il arrive avant le sien auquel elle travaille avec grande attention... Quand ne serez-vous plus un chevalier errant ? Je fais des vœux pour que quelque chose d'heureux tel que la paix (1) vous ramène à Paris où sont actuellement deux personnes qui s'intéressent sincèrement à vous. »

Comme elles l'ont bien jugé ! Don Quichotte ! Car le Sancho dont il est question figure dans les rapports de police comme étant le domestique de Rouget de Lisle. De son côté, Pulchérie écrit aussi à l'exilé, mais avec beaucoup moins d'optimisme. On le comprend. Elle voit frapper tous ses amis, les partisans d'Égalité devenus à leur tour des ci-devant. Rouget de Lisle passe pour royaliste constitutionnel et son nom est trop connu maintenant pour qu'on l'oublie. Le décret sur les suspects est du 17 septembre. Le poète est arrêté sur un ordre du Comité du Salut public,

(1) Il avait été décrété que les suspects seraient emprisonnés jusqu'à la paix. (Proposition de Billaud-Varenne, du 5 septembre, adoptée le 17.)

daté du 18 et signé de Jean-Bon-Saint-André, Carnot, Collot d'Herbois, Prieur de la Marne. C'est à l'ancien couvent des Récollets, à Versailles, qu'il est incarcéré, les prisons ne suffisant plus à loger tous les ennemis de la République.

***

Le jour même de son arrestation, il a écrit à ses amies Valence et Bellegarde. Mais Pulchérie n'a pas reçu sa lettre. C'est par Adèle que la nouvelle lui est parvenue. Aussitôt elle adresse une lettre au prisonnier « chez le citoyen Devault, rue de la Feuillade, à Paris », intermédiaire qui la transmettra. Elle le plaint, l'encourage, et se met à sa disposition pour lui être utile. « Je verrai, lui écrit-elle, si on peut tirer parti du O (jeu de mot transparent pour désigner Hérault), mais j'ai peu d'espoir de ce côté. »

Rouget de Lisle demeure persuadé que le coup vient d'Hérault de Séchelles. Adèle essaie de disculper son ami et prodigue les démarches :

« Sûrement, votre lettre m'a fait de la peine, d'autant plus que le crédit que vous me croyez est absolument nul. Je ne reçois que des réponses vagues ou négatives sur la signature de l'ordre de votre arrestation. J'aime à espérer que ce papier aura échappé à l'attention de M. H... dans la multiplicité des affaires ! Mais tâchez d'avoir une copie de cet ordre fatal et envoyez-la moi... Malgré le mauvais succès de ma tentative, je continuerai mes efforts avec courage sans être rebutée par rien, même la crainte de déplaire... »

En effet, Hérault avait refusé d'intervenir en faveur de plusieurs membres de sa propre famille ; il apportait même quelque prudence dans ses relations avec son amie parce qu'elle fréquentait Pulchérie, parente de suspects, et qu'il craignait de se compromettre. On voit donc qu'il fallut à la citoyenne Bellegarde une véritable abnégation pour agir en faveur de Rouget de Lisle auprès de son amant. Elle se révèle capable d'une amitié sincère, profonde, qui élève cette « tête de linotte », comme dit Ernest Daudet, à la hauteur du sacrifice. Car elle a tenu sa promesse. Dès sa première visite, elle a parlé à Hérault.

« M. H..., écrit-elle, est parti avec le regret de vous laisser convaincu qu'il est cause de votre arrestation. Il m'a assuré,

depuis que j'ai insisté, qu'il n'avait point signé cet ordre et voulait en avoir une copie pour prouver la vérité de ce qu'il disait.

« D'ailleurs, ce ne sont point les membres du Comité dont il est qui font les arrestations ; c'est pour cette raison qu'il avait répondu assez légèrement à ma première question : « Non, je n'ai pas signé cet ordre, ces affaires-là ne sont pas de notre compétence. » Il m'a au contraire demandé de vos nouvelles et témoigné du regret de ne pouvoir rien faire pour votre liberté... Ne me dites plus de mal de mon ami H... S'il était capable de vous avoir rendu malheureux, je ne pourrais l'aimer ; mais soyez sûr que cela n'est pas, il est très révolutionnaire, mais point méchant. »

Admirable raccourci. « Très révolutionnaire, mais point méchant. » C'est tout le caractère de cet épicurien, tel que M. Émile Dard l'a décrit avec un sens psychologique des plus pénétrants. Et l'on peut se demander si l'amie du beau conventionnel n'obtint pas, par lui, mais pour bien peu de temps, la liberté de Rouget de Lisle. Celui-ci, en effet, a été transféré le 21 novembre de Versailles au château de Saint-Germain converti en prison. Mais, le 6 janvier suivant, un nouvel ordre d'arrestation, qui laisse supposer un élargissement momentané en décembre, est lancé contre lui. Pas plus que le premier, il ne porte la signature d'Hérault, mais avec celles de Carnot et de Collot d'Herbois, il y a celles de Barère, de Billaud-Varenne et de Robespierre. Cette fois, il y restera jusqu'à thermidor.

La détention du « bon Lili » n'aura d'ailleurs rien de tragique, encore qu'il ait, par la suite, un peu dramatisé cette page de sa vie et les dangers courus par lui « sous la tyrannie décemvirale ». Car c'est tout un salon qui s'agite autour des murs derrière lesquels le chantre de la Liberté fulmine contre ses persécuteurs, refusant même de profiter des avantages relatifs de sa situation et prêt à faire la grève, non de la faim, mais de la musique. Cependant qu'Adèle intervient auprès d'Hérault, Pulchérie veut mobiliser le Club des jacobins et faire monter à la tribune un « ardent » pour clamer combien il est honteux pour la patrie que l'auteur de l'hymne qui a rallié tous les Français soit privé de sa liberté.

Vains efforts ! Et, de tous côtés, l'angoisse. Le 3 octobre,

Sillery, le père de Pulchérie, est décrété d'accusation comme favorable aux girondins et impliqué dans leur procès. Cela ne l'empêche pourtant pas de penser à Rouget de Lisle et de gémir sur la destinée de son amie Bellegarde. « Je vous conjure, écrit-elle au poète le 3 octobre, de calmer les transports de votre tête, de ne pas vous livrer à cette énergie de caractère qui vous perdrait et qui cause tant de peine à ceux qui vous aiment. Adèle est ce que je connais de plus sensible et de meilleur, je l'éprouve avec attendrissement, mais son ami est un monstre, il se brouillera avec elle le jour où il croira que cette liaison peut le compromettre ; il y va déjà beaucoup moins à cause de moi ; jugez s'il la servira dans ceux pour qui elle a de l'intérêt et de l'amitié ! Je n'en ai nul espoir. »

Le règne de la peur ! Pulchérie confirme ce que disait Adèle sur la prudence de son amant. Cette indication nous permet aussi de préciser que, contrairement à ce que supposait Ernest Daudet, Adèle n'habitait pas chez Hérault, rue Basse-du-Rempart. On peut au contraire penser d'après cette phrase : « il y va beaucoup moins à cause de moi » que les dames de Bellegarde demeuraient ensemble, peut-être même chez Pulchérie.

Le 30 octobre, les girondins sont condamnés. Sillery sera de ceux qui, au seuil de la mort, tenteront de retrouver l'éternelle vérité. Mais pour beaucoup d'entre eux, impénitents philosophes, le *Nunc dimittis* sera *la Marseillaise* qu'ils jetteront comme un défi à la face de leurs bourreaux. Et le 6 novembre, ce sera le tour de Philippe...

La Terreur s'intensifie. Bientôt viendra le décret bannissant tous les ex-nobles, ainsi que tous les étrangers, de Paris, des places fortes, des ports, et mettant hors la loi ceux qui n'auraient pas obéi dans les dix jours.

A quelle date Pulchérie a-t-elle été à son tour emprisonnée ? Nous n'avons pu le déterminer exactement. Toutefois, on peut supposer que ce fut quelque temps avant le procès des dantonistes, probablement en février ou mars 1794.

Entre les sœurs Bellegarde et Rouget de Lisle, la correspondance continue grâce au régime assez paternel de Saint-Germain. Elles lui envoient toujours leurs essais et l'on imagine le poète montrant à ses compagnons de captivité

ces témoignages d'une « amitié tendre » et peut-être en décorant les murs de sa chambre. Il a connu l'emprisonnement de Pulchérie et réclamé des détails.

« Je suis heureuse du plaisir que vous font nos dessins, écrit Adèle : il me fut impossible de vous écrire, c'était le jour de l'arrestation de mon amie, j'étais désolée. Je la vois souvent, mais au travers d'une grille. Il y a beaucoup d'Anglais (1) dans la maison d'arrêt où elle est ; un d'entre eux est très amoureux d'elle et lui écrit des lettres superbes. M. de Chovelin (2) est là aussi et passe ses journées dans sa chambre. Hermine (3) a la permission d'entrer tous les jours avec ses enfants. Voilà les détails que vous désiriez. Si l'intérêt le plus vrai est un sujet de consolation, permettez que je vous en offre beaucoup, car il est difficile de désirer votre bonheur avec plus de sincérité. Adieu ! »

L'heure tragique va sonner aussi pour les sœurs Bellegarde, car Hérault de Séchelles est perdu. Depuis longtemps son prestige offusque Robespierre. Accusé par Saint-Just d'avoir dissimulé chez lui un émigré, Boutier de Catus, lequel était un ancien commissaire de l'armée des Alpes qu'il avait pris pour secrétaire, Hérault est arrêté ainsi que Philibert Simond. C'est en vain qu'Adèle écrit une lettre désespérée à l'ordonnateur Alexandre, chef hiérarchique de Catus, dans l'espoir qu'il témoignera de l'absurdité de l'accusation. Alexandre est au loin, en mission, et, s'il intervenait, il n'obtiendrait d'autre résultat que de se compromettre lui-même sans parvenir à sauver ses amis.

Le jugement n'est qu'un simulacre. Hérault tente, par un dernier effort d'éloquence, de rappeler les services qu'il a rendus à la République. En réponse, le président met les accusés hors des débats... « Je m'y attendais », dit Hérault, et à Camille Desmoulins désemparé : « Mon ami, montrons que nous savons mourir. »

(1) Les Anglais pouvaient être considérés comme d'agréables compagnons pour une personne appartenant au parti d'Orléans, très anglophile.

(2) Sans doute, le marquis de Chauvelin, — ambassadeur à Londres en 1792-1793, mais expulsé lors de l'exécution de Louis XVI, — du parti d'Orléans.

(3) Hermine était la demi-sœur de Pulchérie, étant fille de Mme de Genlis et de Philippe-Égalité. Mme de Genlis l'avait fait adopter à Pulchérie, comme elle-même avait adopté l'autre enfant qu'elle avait eu de Philippe, Paméla, afin de les garder auprès d'elle.

Une tradition veut qu'en descendant le premier de la charrette, celui que ses maîtresses appelaient « le délicieux Séchelles » regarda du côté du garde-meuble une main de femme qui, par un volet entrebâillé, lui adressait un dernier adieu.

De ce coup qui frappe si cruellement Adèle et Aurore, leur amie Ernestine instruit Rouget de Lisle et lui peint un tableau à la Greuze avec les sanglots et le désespoir de l'amante.

« Votre aimable souvenir m'est arrivé au milieu des larmes que je verse depuis huit jours sur l'amitié malheureuse. Je ne vous dirai pas tout ce que nous avons souffert ; vous nous aimez assez pour le savoir et vous êtes trop sensible pour ne pas l'avoir senti.

« Adèle a un courage qui égale sa douceur et, malgré tout ce qui l'accable, elle ne succombe pas. Ah ! vous ne la reconnaîtriez jamais. Son charmant visage est décoloré, ses yeux sont noyés de larmes, elle ne respire plus qu'en soupirant et semble n'attendre que la mort pour toute espérance. Elle est bien touchée de votre généreuse amitié et vous en remercie tendrement. C'est une des consolations les plus douces qu'elle puisse recevoir.

« Notre pauvre Pulchérie a de nouveaux tourments : elle ne peut plus voir ses enfants ni H... (Hermine). Elle est isolée au milieu de ceux qui l'aiment ; pas un mot de consolation ne lui parviendra pour adoucir ses peines ; tout cela me désole, je n'ai pas besoin de cette épreuve pour connaître le malheur, depuis longtemps mon cœur en a l'habitude, et je croyais n'en pas ressentir de plus grand, l'excès m'en était réservé pour ce moment. Ah ! c'est mourir bien jeune que mourir à notre âge... La vie n'est plus pour moi qu'une triste et trop longue agitation empoisonnée de regrets. J'habite un autre univers, mon prisme est cassé, les blessures profondes ne guérissent jamais.

« Adieu, je m'aperçois qu'en vous parlant de mes amies, je vous ai aussi parlé de moi, et croyez que dans ces cœurs navrés de chagrin il y a un grand intérêt pour tout ce qui vous arrive. »

Il s'en fallut de peu que Robespierre n'envoyât Adèle rejoindre son amant comme il allait bientôt envoyer Lucile

Desmoulins rejoindre son époux. Les sœurs Bellegarde furent arrêtées quelques jours plus tard et d'ailleurs bien traitées dans leur prison de Saint-Lazare où elles se lièrent avec Aimée de Coigny, *la Jeune captive* d'André Chénier. Thermidor les rendit à la liberté.

Il semble que Pulchérie ne fut délivrée qu'un certain temps après ses amies. Du moins c'est ce qu'on peut conclure d'un billet sans date adressé à Rouget de Lisle et qui, tant par le style que par l'écriture, porte la marque d'une émotion intense :

« Eh bien ! je suis libre comme l'air, comme vous, libre de cœur, d'esprit, de corps, enfin libre autant qu'il est possible de l'être ; c'est Ernestine à qui je le dois. Je suis avec mes deux aimables amies au bord de l'eau, je respire du bon air et du bonheur, ce qui vaut mieux. N'est-ce pas que vous en êtes bien aise ? Quand on a senti le poids de l'esclavage, on sent le prix de la liberté ; je suis heureuse comme je ne l'ai pas été depuis longtemps. Quand vous serez à Paris, vous viendrez nous voir, nous comptons sur votre amitié et nous en avons une sincère pour vous. *Adio, buono e caro amico.* »

Suivent quelques lignes d'Adèle sur le même papier :

« Venez donc nous voir, nous le souhaitons toutes trois ; enfin nous sommes réunies et heureuses autant qu'il est possible ; en grâce, ne commençons pas de querelles, ayez de l'amitié pour nous et croyez à la nôtre. »

Pulchérie ajoute un post-scriptum : « Je reprends mon tour pour vous dire que l'on me remet à l'instant votre lettre dont je vous remercie et qui me fait un plaisir extrême ; j'ai bien envie de vous voir, de causer avec vous. Venez donc vite... Bonjour, mon cher, comme on oublie les peines personnelles quand on se sent heureux ; l'amitié, la liberté, le repos : que souhaiter de plus dans la vie ? Tout le reste est chimère et folie. Adieu, mais que ce ne soit pas pour longtemps. »

Ainsi, voilà le trio reconstitué. Ernestine n'est pas auprès d'elles en ce moment. C'est à elle pourtant qu'est due l'heureuse réunion. Mais qu'y avait-il donc entre les Bellegarde et Rouget de Lisle ? « De grâce, ne commençons pas de querelles », écrit Adèle qui semble vouloir saisir l'occasion de faire la paix en glissant quelques mots dans la lettre de

son amie. Pulchérie aussi n'a pas l'air tranquille ; elle sait bien que Rouget de Lisle est la susceptibilité même : bon cœur, mais mauvaise tête. Avec les hommes, il a le verbe haut, la main leste ; avec les femmes, quand il se croit dédaigné ou bafoué, un ton ironique et cruel capable de les affoler. Par bonheur, pendant qu'Adèle écrivait, une lettre est venue rassurer Pulchérie. Le nuage est dissipé, et tout est bien qui finit bien. Mais cette fin-là, nous l'ignorons. En 1796, Mme de Valence a vingt-huit ans. Elle en a encore cinquante-deux à vivre. L'histoire, même la petite, ne parle pour ainsi dire plus d'elle après la Terreur bien qu'elle ait quelque peu conspiré sous le Directoire. Son mari a vécu assez largement pendant l'émigration en faisant valoir une ferme près de Hambourg. Il rentrera en France en l'an VIII. Le ménage paraîtra reconstitué, au moins devant le monde, et il semble que la page romanesque esquissée au temps des prisons avec l'auteur de *la Marseillaise* soit, dès cette époque, définitivement tournée.

* * *

Adèle ne porta pas longtemps le deuil d'Hérault de Séchelles, car en 1798 elle était, depuis un certain temps déjà, la maîtresse du chanteur Pierre Garat dont elle eut deux enfants. Elle fréquentait alors l'atelier de David où, sur la demande du maître, elle posa pour son grand tableau, *les Sabines*. Elle y figure sous les traits d'Hersilie, la femme brune à genoux aux bras abaissés. Quant à la blonde représentée debout, les bras étendus, on ne sait au juste quel en fut le modèle, et il y eut, chez les contemporains, une confusion singulière à propos de ces deux sujets. Le dernier historien de David, Rosenthal, cite Mme de Bellegarde comme l'inspiratrice, sinon le modèle, de la Sabine *debout*. « L'autre, écrit-il, serait la maîtresse de Rouget de Lisle, anonyme. » C'est la seule allusion que nous ayons rencontrée, en dehors de nos lettres, aux relations d'Adèle avec son troubadour, mais elle est importante, car elle nous indique le bruit qui courait alors à Paris sur le poète et sur son amie.

Comme Pulchérie, Adèle a divorcé en 1793 selon la loi républicaine, peut-être dans l'espoir d'épouser Hérault de Séchelles. Se considère-t-elle comme vraiment libre ?

Songe-t-elle parfois, sinon à son mari, du moins aux deux enfants qu'elle a laissés en Piémont ? Les billets qu'elle écrit à Rouget de Lisle ne sont plus que frivolités, d'ailleurs spirituelles.

« En vérité, nous sommes bien sottes ! Nous avions eu un moment fantaisie d'aller au concert de Garat tridi prochain. Le moment approche et notre ourserie revient. Nous ressemblons au fanfaron qui fuit le jour de la bataille. Voilà que nous sommes décidées à ne point aller à ce concert. Pardon, cher, aimable, bon Lili. Adieu. »

En dépit de leur « ourserie », tout à fait passagère, le théâtre tient une place importante chez ces échappées de la Terreur, comme si la scène pouvait leur offrir drame plus étonnant que celui de leur propre vie.

« Je maudis de bon cœur Roméo et sa sotte dormeuse, écrit un autre jour Adèle. Hier, je lis dans le journal qu'on donnait *le Mont-Bernard* (1)... Vite, nous nous acheminons. Point de *Mont-Bernard*. Mme Scio chante faux, Mlle Rosine ne peut atteindre un certain *si* qui m'égosille tant, et, en arrivant à Passy, on me dit que vous êtes venu ! Voilà la seconde fois que nous nous croisons ; ne m'en voulez (*sic*) pas, je suis assez contrariée ! Aurore vous dit bien des gentillesses. Pour moi, je fais encore une grimace de chien et ne compte me dérider que lorsque notre aimable et si bon Lili m'aura dit en face que je suis bien *maussade*. Nous irons ce soir chez Pulchérie, tâchez d'y venir, cela rompra le charme... Adèle guignon guignonnant. »

Le « guignon » poursuit Rouget de Lisle et ses amies. « Que nous sommes malheureuses, dit une autre lettre, imaginez, concevez notre ennui ! Nous avons à dîner aujourd'hui Dumas, Kellermann, Alexandre (2) et un quatrième dont j'ignore le nom. Aimable profane, ne venez pas, ne tombez pas dans un tel guêpier, mais, mon petit Lili, arrangez la même promenade pour bientôt !... Aurore veut dormir toute la soirée, et moi, je pleure... »

(1) *Élisa ou le Mont (Saint-) Bernard*, opéra en deux actes, musique de Chérubini, livret de Révéroni Saint-Cyr, représenté pour la première fois le 13 décembre 1794 ; chanté par Mme Scio, artiste de talent, malgré l'opinion d'Adèle.

(2) Dumas est le général, père de l'auteur des *Mousquetaires* ; Alexandre, l'ordonnateur que les Bellegarde ont connu en Savoie.

Mais quelques mois après : « Pourquoi nous écrire d'une manière cérémonieuse ? Nous sommes toujours les mêmes pour vous et notre amitié ne changera jamais. Nous sommes flattées de voir nos noms avec celui d'Adélaïde, et ce ne peut être que si cela ne vous convenait pas que nous y renoncerions. » Énigme facile à résoudre : *Adélaïde et Monville, anecdote*, est un fragment du recueil que Rouget de Lisle s'apprête à publier. Ce fragment est dédié à Mlles Adèle et Aurore de Bellegarde. Similitude de prénoms, galante attention ; tout de même, ce n'est plus le ton de l'intimité.

L'hiver de 1797, pendant que le poète, qui a donné sa démission d'officier du génie, se débat contre les persécutions vraies ou imaginaires de Carnot, les Bellegarde font un long séjour en Savoie. C'est de son château des Marches qu'en février, Adèle écrit à celui qui fut « le bon Lili » :

« Oui, il y a bien longtemps que nous ne vous avons vu. Cela me fait de la peine, sans que cet éloignement momentané puisse diminuer le moins du monde la véritable amitié que j'aurai pour vous toute ma vie... Nous remettrons la voiture qui nous est doublement inutile, car on nous assure que notre pauvre grand-père est mort. J'écrirai à Provins pour savoir la vérité. Eler est ici, lui et Aurore vous font mille compliments. Adieu. »

L'aïeul maternel des Bellegarde, le marquis d'Hervilly, père du chef royaliste blessé mortellement à Quiberon, mourut en effet près de Provins, dans son château de Chanoise, ou plutôt dans ce qui en restait, car, véritable maniaque des portes et des fenêtres, il en faisait percer partout, si bien qu'un jour il y eut un effondrement quasi général.

« Eler est ici », écrit Adèle. Or, nous possédons justement une lettre de ce compositeur, qui eut son temps de célébrité, écrite aux Marches et adressée à Rouget de Lisle pour lui apprendre que M. de Bellegarde n'est plus en Piémont. « On dit qu'il est allé en Autriche en emmenant les enfants avec lui, ce qui fait beaucoup de peine à ces dames. » (Février 1797.)

Seul indice qui permette de soupçonner chez Adèle un retour d'amour maternel pour ses enfants légitimes auxquels, par la suite, elle ne semblera plus porter aucun intérêt. Quant à son mari, c'est en vain qu'il essaiera, par deux fois,

de se rapprocher d'elle. Pauvre M. de Bellegarde ! En 1793, son aide de camp, Henri Costa, le représentait comme un caractère amène, un époux bafoué et obstinément aveugle. On lui avait caché en quelle compagnie sa femme était partie pour Paris. « Il est tout consolé de savoir qu'elle n'est point morte, écrivait Costa. Le pauvre homme était tenaillé d'inquiétude et les larmes lui sortaient des yeux comme des flèches. »

*
* *

Ici finit le roman, si roman il y eut, entre Adèle de Bellegarde et Rouget de Lisle. L'auteur de *la Marseillaise* semblait quelque peu refroidi l'année précédente, au point que son amie lui reprochait le ton cérémonieux de ses lettres. Il se peut que la liaison de la belle Savoisienne avec Garat ait mis un terme à leurs relations.

Ces dames ont adopté la France comme leur patrie. Elles mèneront sous l'Empire une campagne d'opposition à la manière de Mme de Staël, mais plus discrètement, dans leur salon fréquenté par les hommes politiques, les gens de lettres, les acteurs, et où Talleyrand paraissait se plaire dans ce milieu bariolé d'opinions et d'allures. Au retour des Bourbons, elles feront profession de royalisme si bien que, pendant les Cent Jours, elles devront se réfugier à Nyon. Lamartine, lui-même exilé volontaire, les y rencontrera et, dans leur ton un peu déclamatoire, « sentira revivre l'enthousiasme des dantonistes, leurs premiers initiateurs ».

Après Waterloo, elles habiteront tantôt Épinay avec Aimée de Coigny, tantôt Chanoise où elles seront la providence des malheureux. Elles y recevront beaucoup, et du meilleur monde ; le prince de Condé y aura même un équipage de chasse. Aurore deviendra chanoinesse de « l'illustre chapitre royal de Sainte-Anne de Munich » et l'abbé de Genoude dira d'elle, en un pathos insigne, que « sa vieillesse conservait je ne sais quel reflet d'exaltation et de mélancolie qui faisait deviner qu'une grande douleur habitait au fond de cette âme autrefois initiée à tout ce que les arts ont de plus poétique ».

Toujours inséparables, les deux sœurs montreront, sur leur déclin, un goût prononcé pour les petits singes familiers,

polissons et voleurs qui leur causeront quelques difficultés avec leur personnel domestique. Et toutes deux mourront sous Louis-Philippe, après avoir consacré la fin de leur existence aux bonnes œuvres et à la piété.

La carrière sentimentale de Rouget de Lisle se poursuivra longtemps encore (jusqu'à la fin de sa vie, prétendent les mauvaises langues, sans beaucoup de preuves, à ce qu'il nous a semblé). Mais, au moins jusqu'à la quarantaine, le troubadour, qui servit sous Biron et sous le séduisant Valence, semble s'être piqué d'émulation avec ses anciens chefs. Bien loin est le temps où M. Leconte se demandait si l'auteur du chant national avait jamais aimé, et, interprétant à contre-sens la lettre d'une solliciteuse qu'il prenait pour une ancienne maîtresse, concluait, non sans hésitation, pour l'affirmative (1).

Depuis quelques années, les papiers du chanoine Gaillande, son oncle, ont révélé que sa jeunesse fut exemplaire, mais qu'il manifesta un goût aussi impérieux que précoce pour l'Opéra. Le bon chanoine s'en désolait, car il songeait sans doute que le corps de ballet n'est pas loin de l'orchestre. « Dieu veuille qu'il reste chaste », écrivait-il au père de son élève. Les nombreuses lettres que nous possédons démontrent que ces craintes ne manquaient pas de fondement.

En dépit de ces lettres au papier jauni, à l'encre pâlie, nous ne pourrons jamais bannir tout à fait de notre mémoire le Rouget de Lisle de notre enfance, celui de la légende : un Rouget de Lisle au cœur d'airain, dont les seules et chastes amours furent la Patrie, la Gloire et la Liberté.

MAURICE DE LA FUYE.

(1) A. Leconte, député : *Rouget de Lisle*, Paris, 1892.

L'EXPOSITION MEMLING
A BRUGES

Bruges, 1902 ! Ce siècle avait deux ans. Les Primitifs flamands, et puis les Français, les Allemands, les Siennois !... Nous avons aujourd'hui d'autres soucis en tête. C'est égal, je ne puis m'empêcher de songer à cette époque avec attendrissement. C'est sans doute ce qui m'attirait, cette fois, en Belgique, à l'exposition Memling, pour répondre à l'invitation de mon confrère M. Paul Lambotte. Je donnais rendez-vous à ma jeunesse.

Le nouveau musée, qui remplace l'ancienne Académie, occupe un petit jardin planté de marronniers, au fond d'une ruelle, près du Dyver ; des arbres, des façades qui se mirent dans des eaux tranquilles, une atmosphère de solitude, de secret, d'ombrage et de silence. On fait quelques pas dans une venelle que termine une porte de couvent. C'est là. Le bâtiment, sans dehors, sans ostentation, est conçu suivant la dernière formule de ce qu'on nomme aujourd'hui la muséographie ; on y a disposé dans une suite de cabinets les trois ou quatre chefs-d'œuvre de van Eyck, de van der Goes et de Gérard David, qui sont la parure de la ville. Dans trois autres salles, qui servent de salles d'exposition, on a réuni momentanément la demi-douzaine de Memling de l'hôpital Saint-Jean, et ce qu'on a pu faire venir de tableaux et de dessins du pays et de l'étranger. L'ensemble, présenté avec goût, comprend une cinquantaine de numéros. On regrette l'absence des *Adorations des mages* de Chatsworth et du Prado, et plus encore celle du grand triptyque de Dantzig. Mais Dantzig a gardé son *Jugement dernier*. Précaution ou présage ?

N'importe. S'il y a quelque chose de célèbre à Bruges, c'est Memling ; c'est pour lui que, tous les ans, des milliers de voyageurs vont au Musée des hospices, où se conserve depuis cinq siècles le petit lot de ses plus précieux ouvrages, comme nous courons à Tolède pour l'*Enterrement du comte d'Orgaz*. Et cependant, il n'est pas plus Flamand que Greco n'est Espagnol. Il est le type de ces « déracinés », auxquels il est si souvent donné de prendre un rôle prépondérant dans leur patrie d'adoption, sans jamais perdre l'accent de leur pays d'origine. Il est aussi étranger en Flandre que Véronèse l'est à Venise. La légende qui fait de lui un éclopé de la bataille de Nancy, recueilli par charité à l'hôpital Saint-Jean, ce petit roman militaire, dont la puérilité n'est plus à démontrer, n'est pourtant, à le bien prendre, qu'une manière d'exprimer une part de la vérité : c'est seulement par accident que l'auteur est venu à compter dans l'école flamande. Il n'y figure que par raccroc et de la façon la plus fortuite.

Oriundus erat Moguntiaco, il était de Mayence, dit un manuscrit de Saint-Omer, découvert par le jésuite Dussart, et il existe encore aux environs d'Aschaffenbourg un village de Memling, d'où la famille du peintre tire probablement son nom. Cette ligne éclaire d'une lumière décisive toute sa physionomie. Il avait au moins la trentaine, lorsqu'il nous apparaît en 1467 à Bruxelles, dans l'entourage de Roger, le puissant maître de Tournai, dont il devait subir violemment l'ascendant, avant de se fixer à Bruges, où il allait passer dans l'aisance le reste de ses jours, et continuer la mémoire glorieuse des frères van Eyck. C'est là qu'il se maria et devint propriétaire. Le prétendu invalide, rescapé du désastre de Charles le Téméraire, était un riche bourgeois, qui avait pignon sur rue, possédait au moins trois maisons. Avec tout cela, il n'oublie jamais son pays d'origine. C'est toujours la patrie perdue qui hante ses souvenirs et communique à ses ouvrages leur charme nostalgique. Son œuvre la plus illustre, la châsse de sainte Ursule, en fait l'aveu, comme ses tableaux tant de fois répétés de l'*Adoration des mages* : ce sont choses étrangères à Bruges, mais qui nous parlent de Cologne. Cologne, la ville des Onze mille Vierges et des trois Rois d'Orient ! C'est elle dont la silhouette se profile dans le lointain, avec l'exactitude d'un souvenir d'enfance, au fond des

scènes les plus connues du célèbre reliquaire. Partout on retrouve chez l'artiste la présence ineffaçable du paysage rhénan. Son Saint Christophe fait le passeur entre les falaises de la Lorelei. Ses Madones conservent la grâce irréelle et indélébile, l'ovale impossible et charmant des Vierges de maître Wilhelm et de Stepan Lochner.

Il était venu aux Pays-Bas, attiré par la clientèle et la réputation des peintres du pays. Mais, en réalité, il ne fut jamais des leurs. Il n'a ni l'expression tragique de Roger, ni l'intimité et le relief du maître de Flémalle, ni l'accent peuple et grandiose de Hugo van der Goes. Encore, il va sans dire, demeure-t-il beaucoup plus loin de l'implacable réalisme et du génie monumental dont la combinaison ne cesse de nous confondre dans les ouvrages de van Eyck. Son *Adam et Ève* de Vienne, quoique visiblement imité du modèle de Gand, n'a plus rien de la brutalité qui imprime une sorte de terreur, dans le chef-d'œuvre de van Eyck, à l'aspect du couple de nos premiers parents. Auprès d'une figure comme celle de *l'Homme à l'œillet* ou du *Chanoine van der Paele*, saisissantes par une sensation de vieille couenne et de viande crue, un portrait de Memling, fût-ce celui d'un vieillard, a toujours une apparence légèrement polie et idéalisée, où l'on ne peut lire qu'en traces impalpables, sous des voiles de dignité, l'empreinte de la vie.

Memling a-t-il connu l'Italie ? Non, sans doute, si l'on s'en rapporte à l'image toute fantaisiste qu'il se faisait de Rome, qu'il persiste à se figurer comme une ville gothique. Mais Bruges, à cette époque de la fin du xve siècle, était pleine des nouvelles d'outre-monts. La banque, le commerce la reliaient à Florence par un fil d'or et de soie. Il y avait dans la ville une opulente colonie italienne. On échangeait des œuvres d'art. Un esprit nouveau, adouci, soufflait avec le vent du sud, apportant dans les provinces du Nord sa morbidesse et sa langueur. Il ne serait pas difficile de montrer chez l'artiste plus d'un italianisme, des guirlandes de fruits et de feuillages, des pilastres, des arcatures, qui annoncent un prochain changement de décor.

C'était le soir du moyen âge, un de ces crépuscules du Nord qui s'attardent à n'en plus finir et prêtent aux suprêmes heures du jour je ne sais quoi d'éternel. Ainsi l'artiste, avec

sa nature féminine, et son air d'acquiescer aux nouveautés de la Renaissance, ne fait que prolonger les échos du passé. Après les grands pionniers, les illustres défricheurs qui le précèdent dans le monde des formes, il n'ajoute rien pour sa part au dictionnaire des choses sensibles. Son monde n'est pas celui des faits, mais celui de la contemplation. Il n'est pas fait pour le drame ni pour la connaissance, mais uniquement pour une certaine nuance d'extase intérieure. Il est tout à fait nul chaque fois qu'il s'agit d'exprimer le pathétique ou le mouvement. Il n'a guère qu'une note, la suavité et la douceur. Partout où il le peut, il remplace l'action par le lyrisme, et le drame par l'accord. Prenez-le dans ses purs chefs-d'œuvre, ses Conversations sacrées, ses assemblées de saintes et de pudiques princesses, assises, dans leurs brocarts et leurs riches atours, aux pieds de la Reine du Ciel, en compagnie des deux Saint Jean, d'ermites, d'anachorètes ; considérez cet équilibre, ces ordonnances spacieuses, cette plénitude, cette apparence naturelle et surnaturelle, ce calme, cette absence de gestes, d'anecdote, ces figures tendres, méditatives, mondaines ou claustrales, où circule une pensée qui se passe si bien de paroles, et vous conviendrez qu'il y a là une qualité d'émotion jusqu'alors inconnue, une sorte de moment où la peinture semble se changer en musique.

Il faudrait recourir à des mots, presque sans équivalents, à ces mots de *Stimmung*, de *Stille*, qui expriment certains modes de vie profonde et immobile, de rêve, de bonheur grave et nuancé de mélancolie. Le tableau se rapproche du *Lied*. Le paysage, pour la première fois, tend à devenir ce qu'il est dans la peinture moderne : un lieu où l'âme s'épanche, une expression du sentiment. Même au fond des portraits, la nature, un coin de prairie, une nappe d'eau, une route qui suit un bord tortueux de rivière, est toujours là pour jouer sa partie. Dans ce domaine, Memling est vraiment inventeur. La merveille, à cet égard, est toujours l'incomparable diptyque de Martin de Nieuwenhove. Ce qui fait le prix de ce morceau, ce n'est pas le profil un peu vide du donateur, ni la beauté d'une Vierge un peu maniérée qui, avec toute sa nacre, n'est jamais que le clair de lune d'une madone de Dirk Bouts ; mais contemplez les deux visages, le vivant

et le supra-terrestre, sur un plan strictement égal, s'équilibrant sur les deux volets de l'ouvrage, comme deux données de la même réalité ; étudiez l'atmosphère, la finesse du tableau d'intérieur, l'air du dedans, l'air du dehors qui pénètre par l'entrebâillement divers des deux fenêtres, la perspective, l'horizon, la clarté irisée qui entre, au-dessus des têtes, par le prisme des vitraux ; calculez l'approfondissement que procure, dans l'endroit le plus sombre du tableau, le miroir qui reflète et résume la scène ; tâchez d'analyser ces jeux d'impondérables, cette géométrie qui devance les calculs de Vermeer et de Pieter de Hooch, vous verrez ce que c'est que la résonance d'une œuvre si modeste, qui unit le ciel et la terre dans le même regard, comme on joint les deux mains, marie le fini et l'infini, n'a besoin que d'une jeune femme et d'un homme en prières, d'un enfant, d'une fenêtre ouverte pour y faire tenir les deux mondes, la nature et la Grâce, tout l'univers dans une chambre.

J'aimerais définir cette qualité de rêverie, si différente du pur réalisme des Flandres, cette couleur du sentiment que l'on appelle *Minne*, et qui est moins l'amour qu'un état tendre, bienveillant et voluptueux du cœur. C'est ce chant qui paraît toujours dépaysé en Flandre. Il ne serait pas exempt d'une certaine fadeur, si l'artiste, malgré lui, ne le relevait par un reste d'involontaires gaucheries, et par des formes grêles, anguleuses et acidulées.

Mais c'est par le paysage que l'aimable artiste compte surtout. J'ai déjà dit un mot de ce côté de son talent. C'est par là que je voudrais finir. Je m'attendais à revoir à Bruges les deux tableaux inimitables de Turin et de Munich, les tableaux des *Sept joies* et des *Sept douleurs de la Vierge*. Ils n'y sont pas, et c'est dommage. Je sais quelles objections il est facile de faire à ce genre de tableaux qui nous promènent de scène en scène à travers toutes les péripéties d'un sujet, développent toute une histoire dont on suit de place en place les divers épisodes. Les Byzantins faisaient de même, dans leurs tableaux à compartiments. Pourquoi cette formule de Memling, avec son ordre dispersé, est-elle une de celles où il a le mieux réussi à réaliser l'unité, du moins l'unité musicale ? Le paysage panoramique, baigné d'une certaine lumière,

avec ses conventions spéciales, ses perspectives particulières, ses vingt petites scènes sur un même thème, devient un pays imaginaire, une province de la géographie du cœur. Le monde de la *Passion* est un monde de fer. Celui des *Joies de la Vierge*, une Galilée, une immense pastorale. En même temps, pour relier les divers épisodes, l'artiste trouve des arabesques, des sujets accessoires, développe des détails pittoresques ; ce sont des défilés, des cavalcades, des cortèges, où font merveille, avec leurs allées et venues, ces personnages pleins de ressources, les bienheureux et chers Rois Mages. Voici des coins de village, des scènes domestiques, un couple de chevaux qu'un page mène à l'abreuvoir. Il ne reste plus qu'à extraire ce morceau de l'ensemble : vous avez le ravissant tableau de Rotterdam, où le cavalier, par une étrange et charmante fantaisie, est remplacé par un singe ; c'est déjà la peinture de genre, la réalité familière, où les deux animaux qui s'abreuvent à une mare conservent, sous leur apparence rustique, un air de féerie et de *Mærchen*.

C'est toute cette poésie que Memling apportait dans la prose de Bruges, avec les souvenirs des cloches de Cologne et de la douceur rhénane, au moment où l'Allemagne s'apprête à les renier. Il est la fin et le commencement d'un monde. C'est ce qui explique son sortilège et son isolement, cet air d'exil qu'ont ses figures qui n'appartiennent jamais tout à fait à la terre, et qui semblent venir d'ailleurs, au milieu d'une école si puissamment charnelle. Il n'a pris à Bruges que sa palette, sans oublier jamais la chanson de son berceau. Et c'est le mélange d'une pratique accomplie et d'une âme religieuse, d'une exécution sans reproche et d'une spiritualité qui avait fait longtemps le charme de l'Occident, cet amalgame singulier de la Renaissance et du moyen âge, qui fait de lui (et comme ces mots nous émeuvent aujourd'hui !) « le plus habile et le meilleur peintre de la chrétienté ».

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

Opéra : *Adélaïde*, ballet de Maurice Ravel ; *l'Enfant et les sortilèges*, fantaisie lyrique de Mme Colette, musique de Maurice Ravel ; *le Festin de l'araignée*, ballet-pantomime de M. Gilbert de Voisins, musique d'Albert Roussel ; *la Chartreuse de Parme*, opéra en un acte de M. Armand Lunel, d'après le roman de Stendhal, musique de M. Henri Sauguet. — Opéra-comique : Reprise des *Noces de Figaro* et de *Mireille*. — Concerts.

La saison qui s'achève a été plus heureuse que féconde. Nul talent inédit (sauf erreur ou omission) ne s'y est affirmé ; et ceux qui commençaient de faire leurs preuves restent au point où ils étaient, sans rien de décisif. Il n'y a pas là de quoi s'alarmer, ni s'affliger. Ce n'est pas chaque année que naît un créateur. Et ces temps de répit, entre les révélations successives, sont nécessaires aux artistes, pour s'instruire à l'exemple qu'on vient de leur donner, aussi bien qu'au public, pour revenir de sa surprise et saisir les pensées incluses en ce langage dont il n'a remarqué d'abord que les néologismes. Encore faut-il savoir utiliser de tels loisirs. C'est ce qu'on a fait, et fort bien, pour le plus grand honneur de la musique française : deux de ses maîtres récents nous sont apparus dans la vérité de leur gloire. Certes, nous admirions déjà Maurice Ravel et Albert Roussel. Nous ne les savions pas si profonds ni si purs.

Du premier de ces musiciens, l'Opéra gardait à son répertoire, depuis plusieurs années déjà, *Daphnis et Chloé*, présenté d'abord, en 1912, par les Ballets russes de Diaghilev, et *l'Heure espagnole*, cédée par l'Opéra-Comique où cet ouvrage avait paru en 1911 et n'avait pu se maintenir. Afin de rendre un plus complet hommage à la mémoire de l'auteur, le même théâtre vient de recueillir le ballet d'*Adélaïde* et la « fantaisie lyrique » qui a pour titre *l'Enfant et les sortilèges*. On a pu ainsi donner des soirées entièrement vouées

à la musique de Ravel, et ce furent de belles fêtes commémoratives, d'une émotion mélancolique et pénétrante. Loin de se nuire, les œuvres se soutenaient et s'éclairaient mutuellement, sans aucun risque de monotonie, car elles nous transportaient tour à tour, chacune à sa manière, en ce monde nouveau que Ravel nous a fait connaître, et la permission d'y rester nous rendait plus heureux encore.

Monde nouveau de sonorités et d'accords, comme on l'a su dès le premier jour, mais aussi, et d'abord, nous nous en rendons compte aujourd'hui, monde nouveau de sentiments et de pensées. Parce que Ravel a horreur de l'emphase et qu'il sait découvrir, entre les notes ou les sons, des affinités qui sans lui nous échappaient, on l'a accusé de sécheresse et d'artifice. C'était une grande erreur.

Écrites d'abord pour le piano, en 1911, ces valses dont le titre rend hommage à Schubert ont été traduites pour l'orchestre l'année suivante, sur la demande de Mme Trouhanova qui donnait au Châtelet des spectacles de danse, et c'est alors qu'elles ont reçu un argument qui leur fit prendre un nouveau titre : *Adélaïde ou le langage des fleurs*. Dans le temps de Schubert, qui fut pour nous celui de la Restauration, la fière Adélaïde cachait et avouait ses sentiments au tendre Lorédan, malgré la jalousie d'un noble duc, par le truchement de la marguerite, de l'iris et de la renoncule. L'idée était jolie, et c'est sous cet aspect que le ballet a fait une brève apparition sur la scène de l'Opéra en 1916, en une de ces matinées des jeudis et dimanches qu'on parvenait alors à y donner, non sans peine. Maintenant qu'il vient prendre sa place au répertoire, M. Serge Lifar, chargé de la chorégraphie, n'a pu se tenir de philosopher un peu sur ce sujet, faisant de Lorédan un poète, d'Adélaïde une muse, et retirant au duc son rang nobiliaire, pour le qualifier simplement de danseur ; deux danseuses ont aussi leur rôle, et j'avoue n'avoir rien compris à l'intrigue ; mais peu importe, puisque les danses gardent leur caractère alterné d'enjouement, de langueur, d'inquiétude, d'espérance et de joie. M. Serge Lifar, qui est le poète, obtient son succès coutumier, dignement entouré par Mlle Chauviré, qui a tant de grâce et d'esprit, Mme Darsonval, qui sait de son métier tout ce qu'on en peut apprendre, et M. Paul Goubé, qui est un magnifique danseur.

Peu importe surtout parce que la musique est là, qui s'interpose, efface les ombres du spectacle, et nous transmet en clair le message chiffré des gestes ou des fleurs. L'une à l'autre les valses s'enchaînent, portées sur des tonalités changeantes, mais unies

d'amitié ; appuyée au rythme ternaire, chacune prend son départ avec un pas différent, où la mélodie s'élance, s'infléchit, et sur le point de toucher terre se relève et repart, ranimée par la modulation qui l'attend au passage. D'abord notre curiosité était retenue par le son, si étrange ; il demeure unique en son genre, mais a cessé de nous intriguer, et nous apercevons mieux combien cette musique est chantante. C'est un chant délicat, d'une douceur exquise, et plus touchante encore parce que rien n'y subsiste de l'émoi charnel : c'est le chant de l'esprit, qui prodigue en un paysage de rêve, à des créatures idéales, sa tendresse pensive et sa caresse immatérielle. L'harmonie qui est née avec lui n'est pas moins sûre en sa démarche, moins rigoureuse en ses liaisons : c'est ce qui lui permet d'éviter constamment l'affirmation brutale et de former ces complexes accords qui se tiennent l'un à l'autre, liés au sens de la phrase qu'ils précisent et complètent, en y ajoutant nuances et reflets.

Les *Valses* de Ravel sont un des ouvrages où il atteint, par les procédés d'une simplicité raffinée, aux plus merveilleux effets de ce style à la fois léger et soutenu, d'une grâce aérienne, d'une solidité à toute épreuve. Pas un accord qui ne soit fait strictement avec les notes qu'il lui faut, sans rien de plus. Et la mélodie se plie au rythme par un mouvement si naturel qu'on en subit le charme avant que d'avoir remarqué l'accent évocateur. Ces vertus apparaissent mieux encore dans la transcription pour orchestre, où les accords se décomposent pour mieux se reformer, les notes judicieusement distribuées entre les flûtes, les hautbois, les clarinettes, les bassons, les cors ou les violons, chaque instrument ayant sa partie distincte et séparée des autres par un espace libre, sans confusion ni pesanteur, en un harmonieux concert qui a pris, par les soins et l'intelligence de M. Philippe Gaubert, son coloris exact et son juste équilibre.

***

C'est un autre enchantement que *l'Enfant et les sortilèges*. Ce petit drame fait appel à un sentiment qui entre tous est cher à Maurice Ravel, et lui a toujours porté bonheur : la sympathie attentive, amicale et discrète qu'il sait montrer envers les êtres et surtout les petits êtres qui ne sont pas ou ne sont pas encore des hommes. Jouets qui chantent leur *Noël*, animaux familiers des *Histoires naturelles*, enfants pour qui le grand musicien, devenu gentiment le compagnon de leurs jeux, a traduit au piano, puis à l'orchestre et pour la scène du Théâtre des Arts, les *Contes de ma mère l'Oye*.

Mme Colette le savait bien. C'est pourquoi elle lui destina cette comédie féerique où les objets s'animent et les animaux parlent, pour faire la leçon à un enfant terrible. L'ouvrage fut achevé en 1924, donné l'année suivante au théâtre de Monte-Carlo et en 1926 à l'Opéra-Comique, où seule une minorité de connaisseurs lui fut nettement favorable. Il est vrai qu'une action dont le héros est un enfant, et où il faut faire auprès de lui danser une théière et valser un fauteuil, posait au décorateur et au metteur en scène des problèmes ardus, qui n'avaient pu recevoir, en l'un ni l'autre de ces deux théâtres, une solution satisfaisante. Tirant parti de l'ampleur spacieuse que lui offrait l'Opéra, M. Paul Colin a grandi dans la proportion requise et simplifié en même temps le décor de la chambre, tracé comme une épure en blanc sur noir, afin de n'avoir pas de détails à grossir. C'est là que l'enfant en colère, à qui Mme Jacqueline Courtin prête sa voix claire et sa grâce menue, jette ses livres, renverse dans le feu la bouilloire, déchire la tenture, et s'abat, hors de souffle, dans les bras d'un fauteuil qui le domine de toute la taille de M. Charles-Paul, et recule, indigné. Là que M. Claverie, d'un bras raidi et saccadé, imite le désarroi de l'horloge qui bat la chamade, privée de son balancier. Là encore que Mme Odette Ricquier et Georges Noré, l'une arrondie, l'autre en cylindre, tous deux peinturlurés à ravir, chantent et dansent avec autant d'entrain que d'esprit le fox-trott de la tasse et de la théière. M. Gilles a pris les traits revêches de l'Arithmétique, entouré de chiffres dansants. Mme Solange Delmas est tour à tour la Princesse des contes, censée sortir de ce livre d'images aussi haut qu'elle-même, et le Feu qui jaillit en vocalises étincelantes, où brille sa voix d'une infaillible justesse. Mlle Almona et M. Noguera seront enfin les chats qui miaulent, sur des intonations fausses en apparence, mais qui toujours aboutissent à des notes légitimes, et qui entraînent l'enfant curieux dans le jardin nocturne, pendant qu'en un instant les cloisons de la chambre, qui n'étaient que de toile, s'écartent et disparaissent.

Ce deuxième tableau, sous des frondaisons vertes où glisse une clarté confuse, nous montre un bassin de grès où vont s'abreuver les grenouilles, jeunes artistes de la danse, amusés les premiers de ce jeu, un écureuil plaintif qui emprunte la voix chaude et touchante de Mlle Schenneberg, une libellule qui danse avec la légèreté et l'enjouement de Mlle Kergrist ; et les chœurs menaçants des êtres de la nuit le traversent par bouffées, comme le vent sur les feuillages, jusqu'au moment où ils s'apaisent et pardonnent, devant la fenêtre

qui s'éclaire, annonçant à l'enfant, apeuré et assagi, le salut.

Ce sont là deux parties bien différentes, et presque en contraste, l'une ironique et familière, coupée cependant, par l'apparition de la Princesse, d'un touchant épisode et presque d'un duo d'amour, l'autre à l'air libre, où s'exhalent, avec les voix de la nature, les secrets de la nuit. Toutes deux font appel à ce fantastique sans incantation, insinuant et inopiné, où Ravel a toujours excellé.

Sa musique est ici du même style que celle des *Valses*, mais plus direct et plus serré. D'autres œuvres de la même époque, telles que le *Duo* pour violon et violoncelle, la *Sonate* pour piano et violon, les *Chansons madécasses*, témoignent d'un pareil effort qui, non content de réduire la pensée à sa plus simple expression, va plus loin, jusqu'à l'ellipse et à l'allusion, et plutôt que de prononcer toutes les notes d'un accord parvient à les suggérer, par le mouvement des lignes mélodieuses. Pour employer le langage technique, le contrepoint suffit dorénavant pour évoquer toutes les finesses de l'harmonie. Il ne faut que deux hautbois, chantant d'accord, pour ouvrir à nos yeux cette chambre d'enfants, et qu'une flûte pour entourer d'une douceur compatissante les adieux de la princesse imaginaire. La mélodie aussi se contient, plus courte et ramassée ; moins gracieuse sans doute, elle touche nos cœurs d'une pointe acérée. C'est dans les scènes légèrement burlesques de la première partie que ce laconisme est plus marqué. La deuxième, moins tendue, s'imprègne d'une poésie aussi intense que discrète, annoncée par un bref prélude qui rappelle en raccourci, mais sans lui ressembler, la merveilleuse introduction au troisième tableau de *Daphnis et Chloé*. Et les violons, presque complètement exclus jusque-là d'un orchestre aux arêtes tranchantes, élèvent leurs voix suaves, où la mélodie s'attendrit. Ainsi est construit cet ouvrage, où Ravel sourit à un enfant dont il sait les chagrins, et à des bêtes innocentes dont il reçoit les confidences, car il sait écouter comme un grand ami sûr, qui s'amuse, qui plaint et console à la fois, en prenant toujours garde aux mouvements trop brusques et aux éclats de voix, qui pourraient faire peur. D'où cette émotion brève, passagère, et intense, dont avant lui Schumann et Moussorgski ont donné les plus frappants exemples. Ravel, par ce côté de son talent, qui en a d'autres aussi, mérite de leur être comparé, et ce n'est pas un mince éloge. M. Gaubert, responsable de l'exécution musicale, a montré une fois encore comme il sait comprendre et aimer la musique, et la présentation scénique fait le plus grand honneur au goût instruit et sûr de M. J. Rouché.

***

Le Festin de l'araignée a été donné en 1913 au Théâtre des Arts où M. Rouché, avant de prendre la direction de l'Opéra, faisait alors paraître, pour la joie des connaisseurs et des artistes, une si belle anthologie d'œuvres anciennes ou nouvelles. Roussel, à qui il présenta l'argument que venait de lui proposer M. Gilbert de Voisins, s'était d'abord fait connaître par ses *Rustiques*, pour le piano, plusieurs mélodies vocales, le poème symphonique de *la Forêt*, et revenait d'un voyage aux Indes d'où il rapportait sa magnifique symphonie des *Évocations*. Ayant commencé par être officier de marine, il avait donné sa démission en 1894, dans sa vingt-cinquième année, mais gardé le goût des horizons larges et un besoin de dépaysement qui lui donnaient cet air un peu lointain et nostalgique. A la *Schola*, où il achevait ses études quand j'y commençais les miennes, nous savions tous qu'il deviendrait un maître, et Vincent d'Indy, confiant en sa science non moins qu'en son talent, l'avait chargé, sitôt qu'il fut muni du diplôme suprême, d'y enseigner le contrepoint et la fugue. C'était un homme doux, réservé, recueilli, qui ne parlait, d'une voix un peu faible, que pour dire sa pensée, toujours fine, lucide et pénétrante. Sa barbe rare, son allure discrète et son regard voilé faisaient songer à quelque sage de l'Orient égaré parmi nous, et cette ressemblance, par l'amaigrissement des traits, n'a cessé de s'accuser dans la suite. Les hautes vertus de l'esprit étaient unies en lui avec celles du cœur, comme elles abritées des profanes, et défendues par le silence. Je sais combien son amitié, sans démonstrations extérieures, était fidèle et attentive ; tous ceux à qui il l'accorda en peuvent témoigner. Sa disparition met en deuil la musique et nous a privés, pour employer l'expression qui en Chine désigne le degré le plus élevé de la sagesse, d'un « homme véritable ».

En son art, c'est toujours la pensée qui domine, traduite par un dessin de notes qu'il ne cesse de creuser et de fouiller dans le dernier détail, jusqu'à la précision parfaite. D'où cette structure linéaire, qui lui est naturelle. Ravel, parti de l'harmonie, arrive au contrepoint. Roussel procède en sens inverse. Ce qui ne signifie pas qu'il soit indifférent à la rencontre des notes et ne surveille pas la marche des parties. Ses accords sont toujours tels qu'il les a voulus, entre toutes les nuances qui vont du doux au grave, du clair au sombre, mais il ne s'attarde pas à leur charme et ne les laisse pas libres de se joindre l'un à l'autre par l'effet de leurs affinités particulières. Ils

ne sont pas là pour commander, mais pour obéir, et ce qui explique leur succession, c'est le jeu de ces voix dont chacune suit son idée.

Une telle conception de la musique risquerait de se perdre dans l'abstrait, si elle n'était tempérée, et retenue sur terre, par un sens merveilleux de la sonorité. On peut dire de Roussel, comme jadis de Rameau, qu'il est « un symphoniste ». Nul n'a su comme lui entendre le son et le prévoir. De tous les intruments il connaît le pouvoir et sait les détacher ou les unir ensemble pour des effets d'une puissance ou d'une délicatesse qu'on ne soupçonnait pas avant lui. Ce sont effets directs, d'une beauté sensible, où la raison n'entre pour rien. Sans eux, la ligne serait sèche ; par eux elle se gonfle, se colore et prend vie. Ainsi sont restaurés les droits de la nature. Ainsi la musique de Roussel nous atteint à la fois par l'esprit et les sens, qui sont les pôles opposés de la conscience humaine ; et de leur réaction mutuelle les sentiments résultent, qui nous sont suggérés. Représentation indirecte, totale cependant, mais reconstituée, et d'où l'émotion se dégage, sans s'imposer d'emblée. Elle n'en est que plus profonde, parce qu'elle va jusqu'aux sources et n'apparaît qu'à la réflexion. Roussel ne subit pas les passions humaines : il les observe et les analyse. Sa musique n'en est pas agitée, mais nous en apporte l'image, éclaircie et purifiée dans le calme de la contemplation. Comme Ravel, Roussel a son monde de rêve ; mais c'est le rêve d'un philosophe. Et par ce trait encore, il ressemble à Rameau.

Le Festin de l'araignée met en scène des animaux. Il n'y a pas d'enfant, et ce sont des insectes. Le spectacle est ainsi sans disproportions, l'action sans mélange. L'argument est l'œuvre d'un poète, qui n'a aucunement besoin d'inventions factices pour tirer de ces mœurs féroces et innocentes, dont Fabre fut l'ingénieux observateur, un drame en miniature, touchant parce qu'il est vrai. Embusquée en sa toile, l'araignée laisse passer, indifférente, les fourmis laborieuses, dont l'équipe à grand peine soulève un pétale de rose et les lourds scarabées roulant leur boule nutritive. Sournoisement, elle guette l'étourdi papillon qui se prend en ses filets, et expire. Elle descend et danse de joie. La chute d'une pomme en coup de tonnerre arrête ses ébats. Deux mantes religieuses, dont les bras repliés dissimulent les coutelas en dents de scie, se prennent de querelle pour n'avoir pas saisi au passage les vers du fruit, et l'une d'elles va tomber sur la toile pendant que l'autre, effrayée, s'esquive. Cependant une éphémère vient de naître dans la corolle d'une fleur,

et sans autre besoin que de répandre à la clarté du jour le bonheur de sa brève existence, se livre à une danse éperdue qui par degrés se ralentit, languit : elle meurt. La mante, par un effort désespéré, réussit alors à se dégager et frappe l'araignée de son glaive vengeur. Les bousiers n'ont pas quitté leur boule, ni les fourmis leur travail. Un ver luisant s'allume.

Sensible, comme un lettré qu'il était, au charme de la fable, Roussel hésitait cependant à la mettre en musique. C'est qu'il ne s'était jamais encore (exception faite pour la musique de scène illustrant *le Marchand de sable* de M. G.-Jean Aubry) risqué sur le théâtre et, trop modeste, doutait de ses moyens. C'est aussi, sans doute, qu'il se croyait trop sérieux et trop grave et craignait d'écraser un sujet aussi frêle sous le poids de ses pensées. Dans les deux cas, il se trompait. Le théâtre, dès qu'il en eut essayé, l'attira. Après ce premier ouvrage et après *Padmâvati*, commencée peu après, il y a fait paraître encore *la Naissance de la lyre*, d'après Sophocle, et en collaboration avec Théodore Reinach, le ballet de *Bacchus et Ariane*, dans un scénario de M. Abel Hermant, celui d'*Æneas*, avec les paroles de Weterings, ainsi qu'un opéra-bouffe, *le Testament de la tante Caroline*, dont le texte lui avait été proposé par M. Nino.

Quant au sujet, il était fait pour lui plaire, et il s'en rendit compte, sitôt qu'il eut cédé à d'amicales instances : jamais il ne s'était senti mieux inspiré, et l'ouvrage fut achevé en trois mois. C'est qu'ici, loin des hommes, il a plus de loisir ; ami de la nature, il respire un air sans miasmes et regarde avec une sympathie que rien ne contient ni ne gêne ces créatures sans chair, dont il est séparé. Il trouve pour traduire leurs mouvements et leurs passions élémentaires les plus jolies idées : l'entrée affairée des fourmis, le pas rustaud des bouviers, le tournoiement du papillon, la cruauté de l'araignée, le duel des mantes, la valse de l'éphémère, entraînante et mortelle : autant d'épisodes où la grâce et l'esprit s'unissent, en traits délicats, mais précis, marquant le caractère, avivés par l'éclat transparent d'un orchestre frais comme la rosée, diapré comme les fleurs. Comparée à d'autres œuvres du même auteur, celle-ci est une miniature ; mais il y a condensé la plus fine essence de poésie.

Sur la petite scène du Théâtre des Arts, c'était un spectacle de haut goût, dans le décor de Maxime Dethomas où s'étalait au fond la toile redoutable, Mme Sahary Djeli en maillot noir, personnifiant l'araignée avec des bonds rapaces et farouches, et deux clowns de la bonne école, car c'étaient les fils de Footit, se ruant l'un sur

l'autre dans le combat dégingandé que se livraient les mantes. En 1922, il passait à l'Opéra-Comique, avec un décor moins heureux, autant qu'il m'en souvient, mais une excellente interprétation qui réunissait Mlles Mado Minty et Mona Païva dans les rôles de l'araignée et de l'éphémère.

A l'Opéra, on n'a pas cru bon de réduire, comme on avait fait pour *l'Heure espagnole*, les dimensions de la scène. La danse ainsi dispose d'un plus grand espace, mais le décor de M. Leyritz, contraint à un grossissement énorme des objets, est un peu pâle et difficile à déchiffrer. Mlle Lorcia, travestie en araignée, est certes moins méchante que les artistes qui l'ont précédée, mais montre selon sa coutume une grâce expressive et superbe. Mlle Solange Schwarz danse délicieusement le pas de l'éphémère, Mlle Dynalix est un aimable et léger papillon, MM. Dupuy, Efimoff, Guylaine et Romand dansent et jouent à la fois, et fort bien, les rôles des mantes et des scarabées. La chorégraphie, réglée jadis par M. Léo Staats, a été reprise par M. Albert Aveline, qui, gardant les lignes principales, l'a mise à l'échelle de la scène et adaptée au style d'une danse plus classique, étoffant les ensembles, arrondissant les mouvements, et ajoutant maint détail, de telle sorte que rien en ce vaste espace ne soit vide ou sans vie ; à force d'intelligence et d'ingéniosité, il réussit à tout animer ainsi sans jamais nuire à la clarté de la construction. M. Louis Forestier a dirigé l'orchestre d'une autorité délicate et précise, toujours guidée par le sentiment musical.

* * *

Ravel et Roussel brillaient parmi la pléiade des musiciens qui ont commencé d'écrire au début de ce siècle, à l'époque où d'Indy, Fauré et Debussy se partageaient l'admiration de la jeunesse. Ceux qui sont venus ensuite, moins soutenus d'exemples, mieux servis par les circonstances, ont eu la bonne fortune d'entrer dans la carrière à l'époque d'espérance et de prospérité qui a suivi ce que nous appelions alors notre victoire. Avec joie nous avons salué, dans un monde qui semblait renaître, leur humeur franche et primesautière, qui certes admirait le passé, mais n'en acceptait pas la contrainte, et revendiquait, pour une pensée d'ailleurs jolie et musicale, le droit à la facilité. Diaghilev toujours en éveil, et curieux de nouveauté, les a volontiers accueillis, sur la recommandation de Jean Cocteau. Plusieurs, ayant fait grâce à lui leur première expérience, n'ont cessé depuis lors de développer leurs talents par l'étude et comptent

aujourd'hui parmi les meilleurs de nos musiciens. Aucun ne nous a offert cette année une œuvre importante, à l'exception toutefois de M. Honegger qui, pour le drame de M. Claudel, mêlé de sublime et de burlesque comme un mystère du moyen âge, *Jeanne d'Arc au bûcher*, a écrit une musique expressive et fougueuse, toujours harmonieuse en sa violence, et d'une plénitude admirable. On a pu entendre aussi, aux concerts de la Sérénade, un *Concerto* pour l'orgue et les instruments à cordes, de M. Francis Poulenc, dont la forme classique s'accommode fort bien de la grâce des idées, et la *Cantate de l'enfant et de la mère*, où M. Darius Milhaud, s'attaquant à un difficile problème, entoure subtilement la voix parlée de l'harmonie sonore. Et je regrette de n'avoir reçu (en musique) aucune nouvelle de M. Georges Auric, qui pourtant a, je crois, un ouvrage reçu à l'Opéra-Comique.

Mais le temps passe et déjà d'autres musiciens surgissent, auprès de qui ceux-ci font à leur tour figure de maîtres, ou tout au moins d'aînés qu'on s'efforce de suivre et de rejoindre, si possible. Ce n'est pas si facile. M. Henri Sauguet vient d'en faire l'épreuve. Ce jeune homme sortait tout juste du collège qu'on mettait à la scène une opérette de sa façon, appelée *le Plumet du colonel*. Diaghilev, qui en eut connaissance, trouva encore le temps de monter son ballet de *la Chatte* en l'une de ses dernières saisons. Nous avions applaudi, non sans quelque indulgence, à ces premiers essais d'un enfant sans souci, fredonnant ses refrains de chansonnettes, sur des accompagnements d'écolier et à l'aide d'un orchestre dont l'aigreur pouvait à la rigueur sembler de circonstance : c'étaient des fruits verts, et nous grincions des dents avec plaisir et confiance.

Dix ans se sont écoulés depuis lors. On le disait occupé à la composition d'un grand ouvrage qui serait un chef-d'œuvre. Nous venons de l'entendre, et sommes loin de compte. Certes, il ne faut pas reprocher à M. Lunel, son collaborateur, qui avait pris pour sujet *la Chartreuse de Parme*, d'avoir pratiqué des coupes sombres en ce roman touffu qui commence, comme on sait, un an avant la naissance du héros et ne mérite son titre qu'à la dernière page. Les épisodes qu'il a choisis, en ce récit à traits menus, tous nécessaires, fouillé et guilloché comme un dessin à la plume, sont en effet les seuls, ou peu s'en faut, qui pouvaient prendre quelque relief à la scène. Mais ainsi détachés du contexte, et sans renseignements sur le caractère et la vie des personnages, ils retombent dans la banalité de la fabrication courante pour livrets d'opéra : jeune fille sauvée, jeune homme cou-

rageux, rivalité de femmes, rencontre en une loge de théâtre où l'on chante à pleine voix, fête de nuit, chanson du prisonnier, et scène de l'église.

La musique ne fait rien pour relever l'intérêt, donner du caractère. Depuis ces dix années, l'auteur n'a rien appris. Il s'en tient à ces airs de chanson ou de romance qui ne sont à peu près à leur place que dans les endroits comiques, qui sont rares, ou d'une sentimentalité facile, comme la ballade que chante, sur la terrasse de la citadelle, l'ingénue Clelia. Partout ailleurs, leur impuissance à se hausser jusqu'au ton sérieux ou tragique que le texte réclame est encore accusée par la pauvreté des accords, la gêne de la modulation, la maigreur de l'orchestre. « Ils sont cent dans la fosse sonore, disait quelqu'un, et ils font du bruit comme quatre. » Ce qui manque plus lamentablement encore, c'est la composition. Il semble que l'auteur ait travaillé au jour le jour, mettant ses morceaux bout à bout, sans y avoir pensé d'avance, sans égard pour la succession des événements, le changement des situations, sans jamais établir entre eux ces rapports entre les proportions, le mouvement, le coloris et la tonalité qui seuls font une œuvre digne de ce nom, ayant sa dignité, sa perspective, sa volonté. De ce laisser-aller résulte une partition interminable : il a fallu lever le rideau dès sept heures et demie pour finir à grand peine un peu avant minuit. Si le précédent de *Parsifal* a été, comme on l'affirme, invoqué par l'auteur, il a eu tort, car le drame de Wagner est un monument colossal, mais d'une architecture si solide et si claire que tout y est indispensable. Ici, on ne sait jamais où la musique veut en venir, et l'on craint, dans son bavardage gentil, mais bientôt insipide, qu'elle n'en sache rien non plus.

Le théâtre de l'Opéra a monté cet ouvrage en de somptueux décors de M. Jacques Dupont et avec une interprétation de choix qui réunit Mmes Germaine Lubin et Jacqueline Courtin, MM. Jobin, Huberty, et M. Endrèze, particulièrement remarquable, par le relief net et sobre qu'il a su lui donner, dans le rôle du comte Mosca. La mise en scène établie par M. Pierre Chéreau est d'un style expressif et large ; le ballet, joliment réglé par M. Aveline, et dansé par Mlles Solange Schwartz, Dynalix et Grellier, est le plus agréable moment de la soirée. C'est à M. Philippe Gaubert encore qu'est échue la tâche difficile, dont il se tire avec une habileté extrême, de diriger l'orchestre. Que de peines perdues !

* * *

Le théâtre de l'Opéra-Comique a donné deux reprises, ou plutôt deux reconstitutions du plus vif intérêt, l'une et l'autre, par les soins et sous la direction de M. Reynaldo Hahn, qui est un grand artiste et un vrai musicien (je tiens à signaler, à ce propos, son dernier livre, *l'Oreille au guet*, brillant d'esprit, de goût et de raison). Pour *le Mariage de Figaro*, M. Adolphe Boschot mettait à sa disposition une traduction excellente, où sont rétablis les récitatifs, remplacés depuis longtemps en France par un dialogue parlé, qui n'était lui-même qu'un arrangement du texte de Beaumarchais. Les temps d'arrêt que le discours y introduit étaient particulièrement défavorables à cette pièce dont l'adroit Vénitien, retranchant à dessein tous les traits de satire et les considérations sur les mœurs, n'a fait qu'un rapide vaudeville, où les péripéties comiques ou galantes doivent se suivre à l'improviste et sans nous laisser le temps de la réflexion. C'est ce qu'on a pu voir en ce spectacle, fort bien monté et admirablement conduit, où se sont distingués Mmes Delprat et Mahé dans les rôles de la comtesse et de Suzanne, ainsi que MM. Cabanel, Bourdin, Guénot, Rambaud et Morot, tous excellents sous les habits variés des personnages masculins.

Mireille a été restituée (ou peu s'en faut) en sa version première que Gounod n'a jamais entendue : avant la première représentation, au Théâtre-Lyrique, en 1864, il avait dû la modifier, cédant aux exigences de Mme Miolan-Carvalho, son interprète principale, qui avait pour mari le directeur du théâtre. Comme l'ouvrage ainsi présenté n'avait eu qu'un médiocre succès, on crut l'améliorer par d'autres changements, qui ne furent pas plus heureux. Cette fois, le rôle aimable de Vincenette a été rétabli ; nous avons pu entendre, devant le fleuve livide sous les ombres nocturnes, la musique si émouvante et d'un si beau coloris dont Gounod accompagne le remords d'Ourias et les hallucinations qui l'égarent ; et Mireille ne se marie plus à la fin de la pièce ; elle meurt doucement, dans la désolation des siens. Mlle Jane Rolland est fort gracieuse dans ce rôle, avec sa voix touchante et fraîche. M. Arnoult est un agréable ténor. MM. Etcheverry et Beckmans chantent et jouent avec une égale intelligence, et de fort belles voix, les personnages du père trop fier et du bouvier jaloux. M. Derenne a prêté au berger, qui jusqu'ici avait recours au douteux expédient du travesti, sa voix charmante et conduite avec art. M. Henri Busser, qui vient d'être

nommé directeur de l'Opéra-Comique, ne pouvait mieux inaugurer sa nouvelle fonction que par cette réhabilitation d'une œuvre méconnue, dont je crois qu'il avait formé le projet depuis longtemps.

* * *

La cantate du prix de Rome présentait cette année un intérêt particulier : dans les proportions brèves que requiert cette épreuve et en se contentant des trois personnages de rigueur, M. Paul Arosa en avait fait une comédie avec ses caractères définis, ses situations variées et sa péripétie amusante, toute en vers brefs et drus, sur un sujet emprunté à une farce du moyen âge, *le Mari fondu*. C'est la revanche du barbon, remis à neuf par un rétameur quelque peu sorcier. Quand il sort du four, sa femme ne le reconnaît plus : il a vingt ans. Mais elle en a toujours trente ; c'est au tour de l'époux rajeuni de la trouver trop mûre.

Il fallait de l'esprit pour mettre cette histoire en musique. La plupart des candidats ne s'en sont pas avisés. Certes, ils savent trouver d'aimables mélodies, assaisonner une harmonie, moduler avec grâce. Mais il semble que, trop pressés, ils se soient mis à couvrir de notes leur papier rayé sans avoir pris la peine de méditer un peu sur le texte, et d'en sentir les suggestions. Deux seulement sont allés plus loin. L'un est M. Gallois-Montbrun, élève de M. Busser, qui a obtenu le deuxième des seconds prix, et méritait un peu mieux peut-être, car sa partition, écrite avec élégance, a par surcroît de l'ordre et les idées sont nettes. L'autre est M. Maillard-Verger, élève de M. Roger Ducasse, à qui fut accordé, en toute justice, le premier prix, car il se classait, en ce concours, hors de pair : seul entre tous, il nous a donné, avec une justesse d'accent, un relief et une clarté remarquables, une petite comédie en musique dont il sait mettre en valeur l'intrigue et ménager les effets. Ce qui prouve une fois de plus que si le talent est nécessaire, il ne suffit pas ; pour faire œuvre d'artiste, il faut savoir penser.

LOUIS LALOY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

APRÈS LA FÊTE NATIONALE

La France a célébré, le 14 juillet, avec un particulier éclat, sa fête nationale. Le magnifique défilé franco-britannique, acclamé par une foule enthousiaste, a montré les deux nations étroitement associées, profondément pacifiques, mais prêtes à faire honneur à leur signature et à la hauteur de tous les périls.

La France commémorait, ce jour-là, le cent cinquantième anniversaire de la révolution de 1789. Il est de mode d'en médire ; on accuse volontiers l'idéologie dont elle est née et qu'elle a répandue par le monde de toutes les erreurs et de tous les malheurs du XIXe et du XXe siècles ; et, en effet, elle y a sa part de responsabilités. Les États totalitaires, le communisme moscovite d'une part, le fascisme et le nazisme de l'autre, se vantent d'avoir, par de nouvelles révolutions, mis fin à la carrière et à l'expansion de ses doctrines. Sur ses ruines, et sur les ruines des États qui l'ont portée, s'édifieraient la cité nouvelle et la meilleure humanité. Même s'il en était ainsi, ce serait déjà pour elle une belle période de rayonnement que ce siècle et demi où ses idées ont dominé les esprits et la politique. Le droit des peuples, dont se réclament M. Hitler et M. Mussolini dans le temps même qu'ils le foulent aux pieds, est issu, comme un corollaire, du droit des individus à l'indépendance de leur personne et de leur conscience ; l'unité allemande et l'unité italienne en sont sorties avec l'aide généreuse et imprudente de la France, et se sont aussitôt retournées contre elle. La révolution de 1789 avait donné une nouvelle forme et un nouvel élan au patriotisme français, aussi ancien que notre histoire ; le nationalisme, plus exclusif, plus intransigeant, est né des blessures infligées par l'empire bismarckien à l'intégrité du territoire national français et de certaines tentatives faites à l'intérieur pour altérer la pureté de l'esprit national.

Avec Mustapha Kemal et Adolf Hitler, le racisme envahit la politique, se réclamant d'une philosophie totalitaire et exigeant de l'individu, au paroxysme d'une exaltation savamment préparée et entretenue, le sacrifice de sa personnalité et de ses libertés au service de la race déifiée.

Mais voici que plus se répandent ces théories et s'amplifient leurs conséquences, plus, par comparaison et contraste, se dessine en un saisissant relief ce que contient de vérité permanente le grand courant d'idées popularisées par la révolution française et porté par elle au foyer de tous les peuples comme une méthode d'affranchissement et d'exhaussement de la personnalité humaine. Les excès totalitaires et surtout l'abominable tyrannie policière qui est l'accompagnement inévitable de la mainmise d'un parti organisé et armé et de son chef sur la chose publique, ont mis de nouveau en évidence le prix infini de la liberté pour les individus et la valeur sans seconde de la personnalité humaine. La liberté est un luxe bon pour les époques tranquilles et prospères, aime à répéter M. Mussolini. Mais il ne faut pas jouer sur les mots, et le mot de liberté est un de ceux dont on a le plus abusé et mésusé. La liberté, indispensable à l'homme, c'est moins l'exercice de certaines prérogatives du citoyen, telles que le droit de suffrage, que l'indépendance de la conscience, l'*habeas corpus*, l'inviolabilité du domicile et de la propriété, etc. Les entités collectives sont des créations de l'esprit humain ; elles ont certes une existence psychique ; elles sont le cadre où se situe, le moyen par lequel s'accomplit la vie des individus ; mais ceux-ci, en dernière analyse, sont la seule réalité tangible et essentielle. On peut imaginer l'individu sans la Société, l'État, la Cité, mais non pas la Société, l'État, la Cité sans les individus.

Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'un régime de compression qui confisque pour une durée prolongée ces libertés indispensables à l'épanouissement de l'individu ne soit pas suivi, à une échéance plus ou moins éloignée, d'une crise de décompression d'autant plus redoutable que la confiscation a été plus complète. C'est pourquoi les régimes totalitaires, comme nous le voyons en Russie, en Italie, en Allemagne, sont entraînés à faire durer l'état de crise qui est leur raison d'être et leur justification, à tenir toujours la masse dans l'inquiétude et l'agitation, à lui dépeindre des périls extérieurs, à lui promettre des félicités à longue échéance, et même à la précipiter en fin de compte dans les pires aventures.

Ainsi, après cent cinquante ans, ce qui surnage de l'idéologie qu'a propagée la révolution française, c'est avant tout une conception de la dignité de l'individu humain. Et c'est par là qu'elle rejoint le christianisme avec lequel, sous sa forme catholique surtout, elle a été longtemps en bataille ; car c'est le christianisme qui a conféré à l'âme humaine, créée à l'image de Dieu et rachetée par le sacrifice d'un Dieu, un prix infini. C'est par là aussi que les sociétés chrétiennes se distinguent et se distingueront toujours des sociétés païennes. Aussi les États totalitaires entrent-ils nécessairement, un jour ou l'autre, en lutte avec les Églises chrétiennes et plus spécialement avec l'Église catholique. Si le protestantisme allemand offre de magnifiques exemples de résistance à ce néopaganisme qui est à la base du nazisme, celui entre autres du pasteur Niemœller et de ce pasteur Schneider qui vient de mourir à trente-huit ans dans un camp de concentration, il est triste de constater que onze évêques de l'Église luthérienne allemande ont rompu les liens qui les unissaient au protestantisme mondial pour adopter le programme des « Chrétiens allemands », plus allemands que chrétiens. Or, voici le premier article de la profession de foi de l'*Union ecclésiastique des Chrétiens allemands*, publiée dans son organe la *Revue nationale* : « Il n'y a qu'un seul Dieu qui était depuis le commencement et qui s'est révélé à nous de nouveau par le national-socialisme... Nous le déclarons donc : en obéissant à Adolf Hitler, nous obéissons à Dieu. Obéir à Dieu, cela veut dire obéir aux manifestations de sa volonté par Adolf Hitler. » Par de tels chemins l'humanité dévale rapidement vers l'adoration de la Bête.

On a toujours vu, au cours des guerres étrangères ou civiles, des massacres ; on a vu des provinces conquises, des peuples privés de leur indépendance comme aujourd'hui les Tchèques. Mais à notre époque de doctrines racistes et totalitaires il était réservé d'assister à des scènes barbares telles que l'on n'en avait guère subi depuis les conquérants assyriens : c'est la transplantation, pour des raisons d'ordre raciste, stratégique ou politique, de populations entières. On ne réfléchit pas assez à ce que représentent de souffrances physiques et morales ces « échanges de populations » qui ont été réalisés en Anatolie et dans les pays balkaniques conformément aux stipulations du traité de Lausanne. Le gouvernement communiste de Moscou a arraché à leurs foyers des centaines de milliers de paysans, pour la plupart ukrainiens, coupables d'avoir fait quelques économies sur le fruit de leur travail, et les a transportés dans les parages

de la Mer Blanche ou en Sibérie pour y exécuter les plus durs travaux. Le gouvernement hitlérien transfère des ouvriers tchèques en Allemagne et les remplace en Bohême par des Allemands. Et nous ne parlons pas de l'expulsion des populations juives ! Enfin il se passe en ce moment dans les hautes vallées de l'Adige, qui constituent ce que l'on appelle à Vienne le Tyrol du Sud et dont la population est germanique, certains faits que l'on dérobe aux yeux des étrangers. M. Mussolini fait procéder à la transplantation de ces populations, de langue et de cœur germaniques, pour les remplacer par des Italiens : raisons stratégiques, moyen d'enlever au cher ami Hitler un prétexte pour intervenir dans les affaires intérieures de l'Italie ? Y a-t-il pour une telle opération accord avec le Reich et, en ce cas, quel en est la contre-partie ? On ne sait. Mais ce qui est certain, c'est qu'il est inhumain d'arracher des populations inoffensives à leurs foyers et à la terre de leurs ancêtres. Il était pourtant de Mantoue le poète qui a gémi :

Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva.

L'État Moloch d'aujourd'hui ne se soucie guère de la souffrance des hommes.

De l'héritage de la révolution française, ce qui, après cent cinquante ans, et surtout depuis que la Grande Guerre et les difficultés financières, économiques et sociales qui en ont été la suite ont compliqué la tâche des gouvernements, semble périmé, c'est le système parlementaire. Il n'existe plus, en fait, du moins sous sa forme d'avant 1914, que dans un nombre très limité de pays. Dans la plupart des autres, c'est un parti unique, un parti national, qui, sous des noms divers, a détruit les anciens partis et pris leur place, et c'est, en fait, le chef de ce parti qui exerce un pouvoir dictatorial. M. André Tardieu, dans ses livres lumineux, poursuit l'analyse des raisons pour lesquelles le système ne fonctionne plus ou fonctionne si mal que, dans les moments difficiles, le premier souci du gouvernement est de renvoyer le Parlement, et que le Parlement, conscient d'être impuissant ou nuisible, s'en va de bonne grâce. C'est ainsi que M. Daladier, qui pourtant n'a rien d'un « tyran », a procédé avec l'approbation du pays et des Chambres elles-mêmes. Les mesures de défense nationale que rendaient nécessaires et urgentes les dangers extérieurs ne pouvaient dépendre des hasards et des lenteurs de la procédure parlementaire. Si la France est aujourd'hui prête aux plus redoutables éventualités, c'est à l'abné-

gation des Chambres, non à leur activité, qu'on le doit. Le système parlementaire ne fonctionne plus dans sa vérité, personne ne le conteste, et rares sont ceux qui le regrettent. Même en Angleterre où le régime parlementaire a pris naissance et a prospéré, pour des raisons historiques, dans un climat moral particulièrement favorable, il s'est cependant altéré depuis que l'alternance au pouvoir de deux grands partis n'est plus la règle. Aux États-Unis, la Constitution organise comme à plaisir, au lieu de la collaboration, la défiance réciproque et la lutte entre le Président et le Congrès, et nous constations dans la précédente chronique que ce qui se passe actuellement là-bas est un bel exemple d'incohérence parlementaire.

Faut-il donc conclure que le système totalitaire, sous sa forme fasciste ou sa forme communiste, sera partout le gouvernement de l'avenir ? L'opposition de l'intérêt national et des intérêts électoraux, qui est actuellement la règle dans les pays parlementaires, les condamne-t-elle, pour ne pas mourir, à adopter une forme de gouvernement dictatorial ? De quoi demain sera-t-il fait ? *Demain, la démocratie...* c'est le titre d'un livre plein d'intérêt où M. Pau Alpert étudie ces urgents problèmes. Mais quelle démocratie ? Les pays totalitaires ou dictatoriaux, dont les journaux attaquent avec férocité « les pays démocratiques », confondent « démocratique » avec « parlementaire ». Les régimes totalitaires, ceux du moins du type fasciste, sont eux aussi démocratiques. Ce sont des démocraties directes. Dans les petites républiques de la Grèce antique, dans les cités flamandes ou italiennes du moyen âge, le chef du gouvernement, un Périclès à Athènes par exemple, pouvait réunir sur l'agora et haranguer tous les citoyens en même temps. Cela devenait impossible dans les grands États constitutionnels des temps modernes, et c'est pourquoi les législateurs ont imaginé un échelon intermédiaire qui est le Parlement. Ne pouvant parler au peuple tout entier, le chef du gouvernement parle aux « représentants du peuple » que les citoyens sont appelés, à de plus ou moins longs intervalles, à choisir par voie de suffrage. Ce sont les savants qui, par l'invention de la T. S. F., ont bouleversé la technique du gouvernement des peuples en permettant au chef de l'État de parler directement, quel que soit leur nombre, à tous les citoyens d'un pays. En même temps, par le cinéma, — en attendant la télévision, — tous les citoyens peuvent assister aux grandes manifestations spectaculaires qu'organise à leur usage un gouvernement tel que celui d'Adolf Hitler. Par l'ouïe et par la vue, les gouvernements totalitaires donnent aux

citoyens le sentiment qu'ils participent activement à la vie publique et que le Chef s'adresse à eux et les consulte. Illusion ? Sans doute ; mais cette illusion est-elle plus surprenante que celle du citoyen de l'État parlementaire qui se croit souverain parce que, de temps en temps, il dépose dans une urne un bulletin portant le nom d'un citoyen qui sera censé le représenter ?

Demain donc, quelle démocratie ? Directe et autoritaire ? Ou bien parlementaire et obligée de recourir à toute sorte de subterfuges pour organiser l'autorité indispensable dans les temps de crise ? Le problème consiste donc, non pas à choisir entre le système parlementaire impuissant à gouverner et le système totalitaire, quelle qu'en soit la forme, qui fait bon marché des libertés les plus indispensables et pour qui la dignité des individus disparaît devant l'omnipotence de l'État. Il consiste à trouver une forme de gouvernement qui dispose de l'autorité nécessaire à l'exercice de sa fonction de salut, mais qui n'en dispose que dans l'intérêt de la collectivité nationale et en respectant les libertés nécessaires, les droits et la dignité de l'individu humain. Ainsi se pose la question que le peuple français, s'il veut vivre, doit résoudre au plus tôt. Nous ne prétendons pas ici, en quelques lignes, improviser une réponse.

Le gouvernement de M. Daladier a pris, par voie de décrets-lois, une série de mesures, pour la plupart excellentes, qui n'intéressent pas toutes directement la défense nationale. Il en est qui, lésant certains intérêts privés pour mettre fin à des abus profitables, provoquent le mécontentement de diverses catégories d'électeurs. Croirait-on, par exemple, que c'est pour ménager certaines influences électorales que la police et les tribunaux se montraient, jusqu'à une date récente, déplorablement faibles dans la poursuite et la condamnation des tristes individus qui empêchent chaque année environ 400 000 enfants de venir au monde ? La politique électorale a tout faussé et tout corrompu. Il serait inique qu'un gouvernement qui a le mérite de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à des abus scandaleux et revaloriser les forces nationales, devînt, aux élections futures, victime de son courage. Dès que l'on aborde les réformes nécessaires au salut du pays, on se trouve tout de suite en face du problème de la réforme générale de l'État qu'il faut aborder dans son ensemble. Elle n'est réalisable que par la disparition des partis et par un gouvernement fort qui mette résolument un terme aux menées révolutionnaires. De même, la guerre, si nous nous trouvions dans la cruelle nécessité de la subir, ne peut être conduite et

gagnée que par un gouvernement qui aurait avec lui toutes les forces vives du pays et qui ne serait pas contraint de tenir compte d'intérêts particuliers. Plus le problème est difficile, plus il faut l'aborder résolument.

Les nations qui peuvent avoir besoin d'un régime de dictature totalitaire et policière sont celles dont l'unité morale n'est pas achevée. L'amour de tous les Français pour leur vieille patrie historique n'a nul besoin de contrainte ; il y est toujours entré un élément affectif, une part de libre choix et de fidélité spontanée qui lui confère sa valeur et sa puissance de rayonnement. Même dans l'attachement des populations diverses récemment entrées dans cette grande patrie qui prend de plus en plus conscience de son être et qui s'appelle l'Empire français, on voit se développer, à côté d'un élément de contrainte originelle, une part d'adhésion volontaire et consciente. Les cérémonies du 14 juillet à Paris, le discours du Président de la République, celui du chef du gouvernement ont montré la puissance de cet élément moral plus fort que la force armée. De toutes les provinces de la France, de toutes les régions de l'Empire, sont venues, en réponse au message du chef de l'État, des manifestations d'indéfectible fidélité et d'attachement sans réserve à la patrie, même et surtout si elle était contrainte d'affronter de redoutables épreuves. Il était bon que, dans l'état d'insécurité où l'agitation des pays totalitaires tient l'Europe, cette unité morale éclatât à tous les yeux. C'est un élément important de paix.

NÉGOCIATIONS ANGLO-RUSSES ET ANGLO-JAPONAISES

Il reste chaque jour possible que la guerre générale sorte de la question de Dantzig. De Washington et de Moscou pourraient venir des paroles qui, si elles étaient catégoriques, auraient pour effet de calmer l'ardeur conquérante des Puissances de l'axe. Rien ne viendra, pour le moment, d'Amérique ; et il est de moins en moins probable, à mesure que se prolongent les pourparlers, qu'il vienne quelque chose de Russie. L'U. R. S. S., cependant, ne peut courir qu'un seul grand danger venant de l'extérieur : c'est le programme de dislocation de la Russie que le maréchal Gœring semble bien avoir proposé à M. Beck il y a environ un an, dont la réalisation n'est qu'ajournée et reste l'espoir de l'expansion allemande, ainsi qu'il est prévu dans *Mein Kampf*. Mais, pour le moment, le danger ne paraît pas urgent, tandis qu'une guerre apporterait à la Russie neutre

la perspective d'un formidable enrichissement et au bolchévisme l'occasion de profiter des révolutions qui pourraient éclater chez les vaincus et même chez les vainqueurs. La Russie, séparée de l'Allemagne par la Pologne, n'est pas en danger immédiat, et, au pis aller, si la Pologne était envahie, il serait toujours temps d'intervenir pour l'aider, moyennant certains avantages, à repousser l'ennemi.

Le gouvernement de M. Staline et de M. Molotof éprouve quelque satisfaction à tenir la dragée haute à M. Chamberlain et à le faire poser ; Moscou n'a pas pardonné au Premier britannique la chute de M. Eden et les critiques acerbes que la presse conservatrice a longtemps répandues contre la politique russe. Le revirement de la diplomatie britannique, au moment où elle annonça, de concert avec la France, qu'elle donnait sa garantie à la Pologne, apparut en Russie comme une occasion de faire du marchandage et de se dérober en attendant les événements. Il est certain d'ailleurs que, quelle que soit la valeur de l'armée russe, le gouvernement soviétique ne l'emploierait pas volontiers dans une guerre hors de ses frontières. Il ne nourrit certes aucune sympathie pour M. Hitler, auteur du pacte antikomintern ; mais il n'est pas non plus sans défiance à l'égard des démocraties bourgeoises capitalistes d'Angleterre et de France qu'il qualifie « d'impérialistes », au même titre que les gouvernements dictatoriaux. On remarque d'ailleurs que les tergiversations diplomatiques de Moscou coïncident avec une recrudescence de la propagande communiste pour exaspérer les masses, dans les pays démocratiques, contre les gouvernements. Dans une étude remarquable publiée par la *Société d'études et d'informations économiques*, et intitulée *la Russie et le germanisme*, M. B. Nikitine montre le gouvernement soviétique s'efforçant d'exalter le sentiment patriotique du peuple russe, même parmi les jeunesses communistes, mais préoccupé en même temps de maintenir et d'accroître son dynamisme révolutionnaire. Ses hésitations correspondent à cette dualité de préoccupations. On ne voit pas sur quelle base pourrait se conclure une entente entre Moscou et Berlin. Mais la Russie ne peut guère prendre qu'une position défensive. En cas de guerre, son importance serait capitale ; mais elle ne paraît pas disposée à prononcer le mot qui préviendrait un conflit.

En Extrême-Orient, la situation diplomatique s'est détendue entre l'Angleterre et l'Empire nippon. Ni d'un côté, ni de l'autre on ne cherchait une rupture ; on souhaitait au contraire aboutir à une

entente qui sauvegardât les intérêts considérables du commerce britannique en Chine et qui assurât aux Japonais une satisfaction de « face ». Le 24 juillet a été publié le texte très court d'un accord de principe signé par M. Arita, ministre des Affaires étrangères, et sir Robert Craigie, ambassadeur d'Angleterre. C'est une constatation de fait : l'Angleterre reconnaît que, en Chine, « des hostilités se déroulent sur une large échelle » ; il en résulte que « les forces japonaises ont des besoins spéciaux, afin de sauvegarder leur propre sécurité et de maintenir l'ordre public dans les régions sous leur contrôle ». Le gouvernement britannique admet que les troupes japonaises ont intérêt à écarter tout acte pouvant entraver leur action militaire ou avantager l'ennemi. Il « n'a pas l'intention de soutenir des actes ou des mesures quelconques préjudiciables à la réalisation des buts poursuivis par les troupes japonaises », et il engagera ses nationaux en Chine à observer la même réserve.

L'Angleterre reconnaît donc en fait un état de guerre qui pourtant n'a jamais été déclaré et elle en tire les conséquences. Elle ne s'engage pas à modifier sa politique générale et à ne plus avoir de relations avec le gouvernement de Tchang-Kaï-Chek. Après ce préambule, qui est en réalité la partie essentielle, puisqu'il pose les principes, se sont ouvertes les négociations relatives à l'affaire de Tien-Tsin et au régime des « concessions ». Il est vraisemblable qu'elles aboutiront à un accord. Mais l'opinion japonaise est très excitée contre les Anglais. Le 14 juillet, 50 000 personnes ont défilé à Tokio devant l'ambassade d'Angleterre en hurlant : « A bas l'Angleterre ! Les Anglais hors d'Asie ! » Que, dans ces conditions, le gouvernement britannique ait cru devoir jeter du lest, n'est-ce pas un signe qu'il considère la situation, en Europe, comme immédiatement inquiétante ?

RENÉ PINON.

NOTA. — Le docteur Alexis Carrel nous demande de signaler à nos lecteurs que l'article paru dans la Revue *du* 1er *janvier* 1939, *sous sa signature, fait partie d'une étude d'ensemble intitulée :* Culture des organes *et écrite en collaboration avec le colonel Lindbergh.*

Le Directeur-Gérant : ANDRÉ CHAUMEIX.

ce
on
rd
es,
a-
és
es
re
ur
o-
on
nir
on
ses

ur-
ne
de
m-
es,
et
ont
les
ant
Les
bri-
nsi-
te ?

naler
939,
lée :
lonel

LE COMBAT
CONTRE LES OMBRES

PREMIÈRE PARTIE

I

Entre l'écurie de brique, où l'on entend tout le jour les chevaux donneurs de sang piétiner la litière et mastiquer leur pitance, entre l'écurie bruissante et la sévère bâtisse où règnent les laboratoires, un jardin naïf s'entr'ouvre, un espace ébloui de ciel et de végétations tendres.

Pour l'homme soucieux, pressé, qui chemine d'une porte à l'autre, serrant des cahiers sous son bras, cet étroit lé de sol élémentaire est toujours un lieu d'attente, de songe et de rémission.

L'homme pressé n'est pas à tel point pressé qu'il ne s'arrête une seconde et ne pose un orteil distrait sur la margelle du bassin où voguent deux cyprins dorés dans une débâcle de nuages. L'homme soucieux n'est pas soucieux de telle sorte qu'il n'ébauche un sourire en apercevant tout à coup, parmi la fuite des poissons, des clartés et des météores, certaine image mouvante qui est, proprement, son image.

Le vent d'avril est si brutal et les nuages volent si vite que le soleil s'allume et s'éteint tour à tour, comme la lampe d'un phare. Le paysage urbain, que le rêveur entrevoit, est, selon le jeu des nuées, ou lugubre ou radieux.

L'homme vêtu d'une blouse blanche cherche son image dans l'eau toute ridée par la bourrasque. Ce n'est pas la contemplation de Narcisse. Ni complaisance, ni langueur. Est-ce vraiment cette figure-là que le méditant aurait choisie s'il avait jamais pu choisir ? Ce qu'il aurait voulu, c'était une longue face pâle, un peu osseuse, presque ascétique, et non pas ce masque charnu, mâchoire carrée, nez bref et fort, et non pas ces joues pleines dont, chaque matin, le rasoir décape le cuir à gros grain. Il souhaitait un regard sombre, nocturne et velouté, comme celui, par exemple, de son cher ami Justin, et, ce qu'il a reçu du sort, c'est le regard bleu-véronique de sa famille paternelle. Les mains sont fines et même élégantes. Elles jurent avec l'ensemble un peu lourd du personnage. Ce sont des mains d'intellectuel, des mains qui manifestent les pensées plus promptement qu'on ne le fait avec les muscles du visage, des mains à la peau blanche et vulnérable. Il aurait aimé, jadis, de réunir les mérites de l'athlète et du clerc, d'avoir des membres puissants aux ordres d'une cervelle ingénieuse. Il paraît décidément que ce n'est pas facile. Il paraît que l'on se trouve, en fin de compte, et même au début de tout compte, dans l'obligation d'opter. Il a, voici déjà longtemps, accepté d'être une intelligence à l'œuvre ; mais il regrette encore toutes les gloires animales, toutes les solutions héroïques aux problèmes de la carcasse.

Il a, depuis quelques semaines, achevé sa trente-troisième année : il est donc un homme jeune. Mais il sait que, depuis huit ans, le dernier point d'ossification a fini de se bloquer dans l'épaisseur de l'armature. Il a, depuis huit ans déjà, pris toute la taille qu'il devait prendre. Un mètre et soixante-neuf centimètres : ce n'est pas une trop fière stature. Il y a déjà huit ans qu'il est un « sujet adulte », comme diraient les zoologistes. Et, déjà, des cheveux gris, — oh ! peu nombreux, mais très francs, — commencent de se déclarer dans l'épaisseur de la tignasse. Déjà des étincelles d'or s'allument, au moindre sourire, dans les failles de la denture. Il y a déjà, de place en place, dans l'organisme, des cellules qui sont usées et que rien ne restituera. Les cils tombés, l'autre hiver, à cause d'un compère-loriot, ils sont partis pour toujours. Il y a, sur l'étui des chairs, toutes sortes de plis profonds qui ne s'effa-

ceront jamais, des calus et des cicatrices qui sont comme la signature indélébile des combats, des travaux et des jours.

Trente-trois ans ! Comme il se sent jeune ! La machine pourtant n'est plus neuve. Trente-trois ans déjà ! Pourtant, c'était bien hier que, vêtu d'un tablier noir, une bille gonflant sa joue, les chaussettes mal tirées sur des mollets maigres, il se glissait dans la rue pour aller au bureau de poste chercher un timbre à deux sous qui, pendant le chemin de retour, lui poissait le bout des doigts.

Trente-trois ans ! Est-ce possible ? Oui, c'est parfaitement possible. Et même c'est fort bien ainsi. Ce n'est pas « trente-trois ans déjà » que le rêveur en blouse blanche doit compter, c'est « trente-trois ans seulement ». Distinction illuminante ! Dans vingt ans, oui, dans vingt ans, il n'aura que cinquante-trois ans, ce qui doit être le sommet d'une belle vie laborieuse. Et dans quarante ans, s'il y va, sera-t-il beaucoup plus vieux que ses maîtres Dastre ou Richet dont le monde entier admire encore l'intelligence rayonnante ?

C'est un immense champ de vie qui reste à labourer. Et, pourtant, que signifie l'étonnant changement de rythme qui, depuis près d'un lustre, brouille toute supputation ? Il semble que les années se mettent à tourner bien plus vite que naguère et que jadis. On dit que, pour les vieillards, le temps n'a pas même valeur que pour les adolescents. Trente-trois ans ! Ce n'est pas forcément le milieu de la course. Les journées sont encore bien longues, mais les années commencent de valser avec fureur et de sombrer tour à tour dans le ténébreux abîme. Il y a déjà plus d'un an que Cécile a perdu son petit enfant. Plus de trois ans que Laurent a présenté ses deux thèses de doctorat, thèse de sciences, thèse de médecine. Il y a cinq ans au moins que le triste Jean-Paul Sénac s'est retiré dans la mort. Cinq ans que le professeur Chalgrin est tombé paralytique. — Ne faudrait-il quand même pas lui faire une petite visite, bien qu'il soit aussi distant et insensible qu'un cadavre ? — Il y a longtemps, longtemps que les amitiés du « Désert » se sont dénouées dans l'amertume.

Malgré cette bousculade effrayante des événements et des êtres, quelque chose ou, mieux, quelqu'un ne cesse de vivre et de croître. Ces pauvres gens qui, environ l'année 1890,

espéraient un héritage problématique pour s'évader de l'ignorance, pour sortir de l'ombre inférieure, ils ont longuement rampé sur les flancs de l'aride montagne ! Oh ! ce n'est pas cet héritage, ce n'est pas cette poignée d'argent tout de suite grignotée, dévorée par les rapaces et les parasites, ce n'est pas ce viatique incertain que les gens du clan Pasquier attendaient pour s'élever dans la lumière. N'était-ce pas plutôt quelque appel silencieux, tel celui qui dit aux plantes que le moment est venu de fleurir et de fructifier ? N'était-ce pas un ordre secret, tel celui qui fait comprendre à l'oisillon engourdi que l'heure sonne enfin de briser la coque de l'œuf et d'écarquiller les paupières ? Cette famille de jardiniers, d'artisans rustiques, de paysans, qui donc a pu lui faire signe, du fond de la destinée ? Elle avait besogné, de longs siècles durant, dans la profondeur du peuple ; et voici qu'elle se dégage, voici que, petit à petit, elle se délivre et se prépare à donner toute sa mesure. Car c'est ainsi que la France va chercher sans cesse, au plus profond du terroir, des réserves de substance neuve. Encore un effort, encore une génération, et l'arbre Pasquier fera peut-être s'épanouir quelque fleur miraculeuse. Allons, pourquoi cet espoir absurde ? Que demander encore à la souche qui a donné Cécile, la musicienne ?

Le front de Laurent Pasquier, ce front bombé, lumineux, se plisse par vagues soucieuses. L'effort de sa lignée va-t-il s'arrêter en lui ? Il n'a pas encore fondé un foyer. Il chérit la solitude autant qu'il la redoute. Il a déjà des habitudes et presque des manies de vieux garçon. Se peut-il que la poussée de sève qui monte du fond des âges vienne se tarir en lui ?

Le jeune homme hausse les épaules. Il pense, en remuant les lèvres : « J'aime la vie, même quand elle me blesse, même quand elle me désespère. Que pourrait-il m'arriver qui me fît dévier de ma route ? Toutes mes ambitions sont déclarées, toutes mes ambitions se présentent en pleine lumière. Je fais le métier que j'aime. Tout le monde s'accorde à dire que je le fais loyalement. Si je ne suis pas heureux, cela ne regarde que moi. Je n'ai pas même le droit de m'en plaindre à qui que ce soit. »

D'un vif mouvement de l'échine, le jeune homme à la blouse blanche vient de se rejeter en arrière. Comme l'esprit

vole hardiment ! Cette lente songerie n'a pas duré la moitié d'une minute. Le nuage qui voguait, toutes voiles dehors, à la rencontre du soleil, il ne l'a pas encore atteint. L'abeille un peu engourdie qui visite les tulipes n'est pas encore sortie de la première corolle. La bulle d'air, montée des profondeurs du bassin, n'a pas encore eu le temps d'expirer à la surface. Laurent Pasquier, très vite, passe sur les plis de son front cette blanche main de savant dont il voudrait être fier et dont il est plutôt honteux. Puis il se reprend à marcher.

S'est-il arrêté vraiment sur la margelle du bassin ? Seuls pourraient l'affirmer les insectes patients et fragiles pour lesquels une seconde du temps des hommes est un long siècle d'histoire. Seules doivent le penser les infimes bestioles inconnues pour qui l'éclair de nos orages est un interminable jour.

II

De temps en temps, la porte du laboratoire s'ouvrait. Laurent tournait aussitôt la tête, en un geste qui manifestait de l'agacement, de l'inquiétude et même un peu d'anxiété. Une blouse blanche traversait alors le laboratoire. C'était un garçon porteur d'une cage ou d'un bocal ; c'était l'un ou l'autre des deux élèves qui poursuivaient des recherches sous les ordres de Laurent ; c'était une femme de charge avec ses balais et ses brosses. Un moment diverti, le chercheur, non sans peine, rassemblait son attention dans la belle et froide clarté que lui prodiguait la fenêtre. A la mobilité de son regard, au délicat frémissement de ses oreilles bien ourlées et parcourues d'un sang prompt, l'observateur le moins alerte aurait tout de suite compris que le jeune homme attendait quelque message.

La personne qui poussa la porte n'était probablement pas celle que Laurent espérait. C'était un homme d'une soixantaine d'années, grand, portant assez bien une pointe de bedaine, serré dans une redingote aux coutures lustrées, les pieds caparaçonnés d'énormes brodequins à lacets de cuir. Il portait, sur des cheveux teints en noir, une calotte cylindrique. Ceux qui le voyaient pour la première fois cher-

chaient d'instinct, entre ses gros doigts blêmes, la férule du magister.

M. Pierre-Étienne Larminat, directeur de l'Institut national de Biologie, n'était pas un savant. Sa formation scientifique semblait même fort incertaine, encore qu'il en parlât volontiers avec une gravité qui touchait à la componction. Issu de l'Université bien avant la saison des diplômes, il s'était tout de suite jeté dans la politique et il avait obtenu, pendant une des premières législatures de la IIIe République, un mandat dont il n'avait d'ailleurs jamais, comme on dit dans le style parlementaire, sollicité le renouvellement.

A peine sorti de la Chambre, M. Larminat avait entrepris, avec une patience inventive et toujours victorieuse, le siège de toutes les places vacantes, pour lesquelles il se trouvait toujours posséder, par miracle, la somme des aptitudes indispensables. Il était alors de ceux dont, à chaque changement de ministère, à chaque bouleversement des pouvoirs, de bonnes âmes parlent avec une fraternelle sollicitude : « Et Larminat ? Que va-t-on faire de Larminat ? Il faut trouver quelque chose pour Larminat. On ne peut pas laisser sans rien un homme tel que Larminat. » Il était toujours parfaitement apte à prendre ce que l'on voulait bien lui donner : la conservation d'un domaine, la direction d'un théâtre subventionné, un grand service administratif de création toute récente, une situation cardinale dans l'assistance publique, une inspection exceptionnelle, un commissariat en vue de quelque exposition future... Vers le début du siècle, il avait fini, car c'était un homme d'ordre, par s'orienter avec prédilection vers « l'administration scientifique ». Il alimentait alors une campagne de presse en faveur de ce qu'il appelait l'indépendance des fonctions administratives. Il disait, il écrivait et surtout il faisait écrire que les savants ne sont jamais que des administrateurs médiocres et que, pour un piètre résultat, ils désertent leur génie et manquent à leurs promesses essentielles. Cette doctrine, qui n'était pas indéfendable, faisait de jour en jour du chemin dans les esprits. Quand on avait édifié l'Institut national de Biologie, M. Larminat s'était trouvé choisi, presque sans concurrent, comme directeur général et il s'était installé dans ce fromage

considérable avec le sentiment qu'il atteignait au faîte de sa carrière et qu'il pouvait enfin consacrer la fin de sa vie à une œuvre digne de son prestigieux mérite.

M. Larminat ne s'était pas assoupi dans cette position éminente. Il y pratiquait, avec beaucoup de discrétion, une politique personnelle dont le catéchisme tenait en deux articles. Le premier consistait à critiquer inlassablement l'Institut Pasteur, qu'il jugeait abandonné « aux mains de savants assurément admirables, mais sans grandes vues pratiques » ; le second article, dont M. Larminat ne parlait guère, mais que toutes ses actions illustraient, concernait ce qu'en termes enveloppés de sourires il appelait « la mentalité des scientifiques ». Le directeur de l'Institut national avait sous ses ordres une trentaine d'hommes remarquables, chercheurs et professeurs, pour lesquels il nourrissait un mépris tout semblable à la rancune. Il disait, avec des sourires et des mines apitoyées : « Ce sont de grands enfants, de lamentables enfants. » Parlait-il à quelque politicien de son personnel savant, il se prenait à pousser des soupirs : « Ils ont, soufflait-il, du talent, peut-être même du génie, je ne dis pas le contraire ; mais ils ne comprennent jamais rien, ils ne savent rien ou pas grand chose, ce qui signifie, plus justement, qu'ils ne savent que ce qu'ils savent. En outre, ils sont vaniteux, susceptibles sans mesure, et, qui pis est, énormément vindicatifs. Ce n'est pas une petite chose que de les mettre d'accord et de les faire marcher au pas. »

Quand M. P.-E. Larminat prenait la parole en public, ce qui n'était point trop rare, il parlait de la science avec une émotion telle que l'on voyait trembler ses joues et les poils de sa moustache. Malheureusement, M. Larminat souffrait d'un curieux défaut de prononciation qui retirait beaucoup de majesté à ses harangues ; il prononçait les *s* comme des *f*, à la façon d'un écolier perdu dans un de ces livres anciens où les deux lettres se ressemblent. Il disait : « L'Inftitut nafional... Affeyez-vous... Fortez d'ifi... » C'est peut-être à cause de cette légère infirmité que M. Larminat avait dû, de bonne heure, déserter la politique active pour se consacrer exclusivement, selon sa propre expression, au rôle de « grand serviteur de la société ».

Vers le début du siècle, alors même qu'il commençait de

monopoliser les fonctions para-scientifiques, M. Larminat avait jugé qu'il n'était pas trop tard pour se choisir un personnage, un type physique, une silhouette. Il avait, ingénument, choisi le propre type de Pasteur, mort depuis quelques années. Il avait taillé sa barbe en carré, laissé pendre sa moustache, adopté les lunettes étroites à grêle monture métallique. Il affectionnait les cols droits, ouverts et cassés, nouait largement sous son menton une cravate de satin noir et portait en évidence une grosse rosette de la Légion d'honneur. Il attachait à cet insigne l'importance la plus vétilleuse, mesurait les hommes selon leur grade dans l'ordre national et commençait toujours l'examen d'un visiteur par une inspection furtive, mais soigneuse de la boutonnière révélatrice.

M. Larminat déposait entre les paumes de ses interlocuteurs une main moite et bouffie qu'il ne pensait plus à retirer, en sorte que les partenaires, gênés, tournaient et malaxaient longtemps, entre leurs propres doigts, avec un peu d'effarement, cet objet inerte, abandonné, qui fleurait le cuir humide et le tabac à priser.

Instruit par l'expérience, Laurent se dégagea tout de suite pour chercher une chaise que le directeur général refusa, comme toujours, car il entendait profiter de toute sa taille et aimait de pérorer debout.

— Je sais, dit M. Larminat, que vous avez perdu votre principal garçon de laboratoire.

— Oui, monsieur le directeur.

— Et que vous lui cherchez un remplaçant. Il se trouve que j'ai votre affaire.

— Donnez-moi qui vous voudrez, monsieur le directeur, mais un homme fait à ce travail, et qu'il ne soit pas nécessaire de reprendre à l'A. B. C.

M. Larminat ne souffrait pas l'ombre d'un empiétement sur ses prérogatives directoriales. Il prit un air étonné, souleva sa barbiche par une secousse de la mâchoire et montra sa grosse pomme d'Adam qui, brusquement, plongeait derrière la cravate, surgissait d'un bond, puis retournait aux profondeurs.

— Monsieur Pasquier, dit-il, vous me ferez l'honneur de croire que je connais mieux que personne les besoins de

mes services et de mes collaborateurs. Au surplus, l'homme en question nous vient de la Sorbonne. Il a travaillé trois ans chez le professeur Dousserin. Nous avons des références.

— Tant mieux, monsieur le directeur.

— Je viens de donner audience, un peu rapidement, à l'un de vos amis, M. Roch.

— C'est, en effet, mon ami. Je le connais, monsieur le directeur, depuis quatorze ou quinze ans.

M. Larminat retira ses lunettes et, les ayant essuyées sur l'angle de son cache-nez, les conserva quelques instants entre le pouce et l'index. Il avait le tic d'allonger le bras droit par secousses moelleuses, tout comme s'il eût voulu dégager sans arrêt sa manchette. Il faisait de méritoires efforts ou pour maîtriser son tic, ou pour en incorporer les effets dans quelque geste naturel, ce qui ne manquait pas d'attirer tout de suite l'attention des observateurs même les plus distraits.

— M. Roch, poursuivit le directeur, sollicite l'honneur de prendre rang parmi le personnel scientifique de l'Institut national. Hum ! Vous ne le saviez pas ? M. Roch, qui est votre ami, ne vous en avait rien dit ? C'est curieux.

Laurent rougit, puis, tranquillement, se prit à rire.

— Roch, dit-il, est un ami excellent et un garçon de valeur. Il n'a sans doute rien voulu me dire avant de vous avoir présenté ses devoirs et sa requête.

— C'est en effet plus convenable, dit M. Larminat avec majesté. Ne prenez pas la peine de m'accompagner, monsieur Pasquier.

Redoutant toujours quelque manquement à la stricte discipline, le directeur avait coutume de rappeler leurs devoirs à tous ses subordonnés en se donnant l'air, par exemple, de les en exempter. A ceux qui ne se découvraient pas assez tôt, il disait : « Non, non, gardez votre chapeau, je vous prie. » A ceux qui continuaient de fumer en sa présence, il déclarait sans préambule que l'odeur du tabac ne l'incommodait point, au contraire. Laurent comprit le langage du bonhomme et l'escorta donc jusqu'à la porte.

— Vous recevrez, aujourd'hui même, la visite de votre nouveau garçon de laboratoire, disait M. Larminat en posant sur la rampe de l'escalier une main mollusque. N'oubliez pas, je vous prie, qu'il m'est chaudement recommandé.

Un instant, le jeune homme suivit, sur la muraille de l'escalier, l'ombre lentement tournoyante du vieux cuistre. Puis il demeura penché dans le vide, épiant les bruits de la bâtisse ; enfin, comme s'il eût soudain découvert, à certaine inquiétude secrète, un remède plus efficace que cette attente au bord de l'ombre, il gagna son cabinet de travail, minuscule pièce encombrée de livres dont la fenêtre prenait vue sur la grande allée centrale de l'Institut. Le jeune homme haussa les épaules pour se marquer à soi-même un ironique désaveu. D'un pas ferme, il regagna sa place au laboratoire, s'assit, le front nuageux, devant le microscope et recommença d'examiner les petites lames de verre sur lesquelles, de temps à autre, il posait, avec délicatesse, une larme d'huile brillante. A ce moment, et comme une récompense immédiate à tant d'honnête résolution, la porte du laboratoire s'entr'ouvrit et une jeune fille parut.

Elle était petite, fine, prise des pieds au col dans un étroit manteau gris, ourlé de fourrure légère. Un chapeau cloche jetait de l'ombre sur les traits que l'on devinait pourtant bien dessinés, sérieux, sur les belles boucles sombres et sur les très grands yeux d'or chaud, ouverts entre des paupières à longs cils, des paupières qui, comme celles des petits enfants, semblaient ne pas savoir cligner.

Laurent n'avait fait qu'un bond. Il disait, la voix changée, toute chantante d'émotion :

— Je vous attendais un peu.

— Vous le voyez, je suis venue.

— Oh ! n'allez pas croire que c'est, de ma part, un caprice, même amical. J'ai toujours pensé qu'une personne qui, comme vous, s'occupe d'œuvres sociales doit connaître quelque chose à la vie des laboratoires. Je vous expliquerai tout, si vous le voulez bien : mon travail, mes projets, ma vie...

La jeune fille se prit à rire.

— Monsieur le savant, pensez que je ne suis peut-être pas assez calée pour comprendre quoi que ce soit à toutes ces choses étonnantes. Qu'est-ce que c'est que cet appareil ?

Laurent rougit, déconcerté.

— Mais si, mais si, bredouillait-il, si vous m'écoutez un peu, vous verrez comme c'est facile. Cet appareil, c'est

un microtome, seulement je ne peux pas commencer par le microtome ; ce serait absurde. Mon domaine est très beau, très grand, et je ne vous cacherai pas que j'en suis fier. Cette petite pièce, à droite, c'est mon cabinet personnel, c'est là que j'écris, que je lis, que je réfléchis, que je pense, par exemple, à mes amis.

— Ah ! dit gaiement la jeune fille, si vous pensez à vos amis au lieu de faire de belles découvertes, vous ne méritez ni la confiance de vos chefs, ni l'admiration des multitudes.

— N'ayez pas trop d'illusions : on ne fait pas une découverte tous les jours. Il faut, pour qu'une seule idée heureuse vienne à maturité, beaucoup de grise besogne et beaucoup de rêveries. Il n'est même pas inutile de penser aux gens que l'on aime, cela donne beaucoup de courage. Ici, c'est mon laboratoire personnel et, de l'autre côté, celui de mes assistants. Je n'ai pas encore le droit de parler de mes élèves, le mot m'effarouche un peu. Il me semble que je suis moi-même toujours un élève. Ici, voilà mon tableau noir, comme à l'école.

— Élève Laurent Pasquier, fit la jeune fille avec une feinte gravité, veuillez passer au tableau noir et y écrire une maxime, une devise, enfin quelque chose de très beau.

Laurent saisit un morceau de craie et il écrivit au tableau en s'arrêtant sur toutes les lettres : « Jacqueline », puis, au-dessous : « Jacqueline Bellec, mon amie. »

— Et après ? dit la jeune fille.

Laurent tourna la tête :

— Après ? Non. Ce serait trop long. Je ne suis pas un esprit brillant. Il me faut beaucoup de temps pour exprimer ce que je pense.

Une minute, les deux jeunes gens demeurèrent face à face et Laurent rougit une fois encore, mais en souriant. Puis il se reprit à parler.

— Ne croyez pas, disait-il, que vous avez tout vu de mon royaume. Ma fonction est des moins simples. Le service que je dirige est un service de préparation des vaccins et des sérums, service auquel est attaché un laboratoire de recherches. Comprenez bien : pour que la recherche scientifique soit utile, il faut d'abord qu'elle soit désintéressée, il faut d'abord qu'elle soit parfaitement gratuite.

Ce n'est pas une idée très claire pour le grand public.

— Monsieur le professeur, vous ne parlez pas pour le grand public, mais pour Jacqueline Bellec, c'est-à-dire pour un très petit, très petit public, un public très ignorant et très confiant.

— Ne vous moquez pas de moi.

— Et pourquoi non, monsieur Pasquier ? Mon père dit toujours que la moquerie est un très précieux excitant, qu'elle nous force, mieux que le reproche, aux examens de conscience.

Laurent secoua la tête d'un air embarrassé, puis il détourna l'entretien.

— Les salles où se fait la préparation des vaccins sont à l'étage inférieur. Oh ! nous jouissons d'une installation modèle. Voici les monte-charges et la petite fenêtre à guillotine par laquelle je peux surveiller mon personnel et lui donner des ordres. Maintenant, ce n'est pas tout. Regardez par cette baie. Voici les écuries où sont traités les chevaux dont nous tirons le sérum. Ce petit jardin fait aussi partie de mon empire et j'en choisis moi-même les fleurs. Tout cela serait bien sévère sans un petit peu de terre et de verdure.

— Attendez, dit la jeune fille. Vous avez parlé d'abord d'un domaine, puis d'un royaume, puis d'un empire. Il me semble que vous succombez à tous les vertiges de l'orgueil.

La jeune fille se reprit à rire. C'était un rire limpide et musical. Laurent demeura déconcerté, rougissant une fois encore, de cette rougeur fugitive qu'il ne pouvait maîtriser et dont il avait grand honte. Il serrait ses mains l'une contre l'autre et bredouillait en souriant :

— Non, ne vous moquez pas de moi, parce que... comment vous dire ? je serais tout de suite avec vous, tout de suite de votre avis. Je me connais vraiment trop bien. Il ne faut pas ne pas m'aimer, car j'ai une terrible aptitude à être de l'avis de ceux qui ne m'aiment pas. Oui, comprenez-moi : une affreuse aptitude à me détester d'autant mieux que je me connais assez bien...

La jeune fille écoutait, le visage soudain sérieux. Elle retira son gant, allongea le bras et, délicatement, amicalement, elle posa sur la joue du jeune homme la fine pulpe de son index.

III

Cette limousine qui venait de s'arrêter entre l'angle de la rue du Havre et la porte du lycée Condorcet, Laurent l'aperçut de loin et la reconnut tout de suite. Elle était mi-partie gris-perle et bleu-canard. Un chauffeur et un valet de pied resplendissaient derrière le brise-bise, dans une livrée assortie aux couleurs de la carrosserie. Joseph sauta sur le trottoir et se tint quelques minutes immobile. Puis Laurent le vit remuer la main comme pour donner des ordres et s'engager enfin dans l'escalier du métro.

« Allons, pensa le jeune homme, Joseph a ses vêtements noirs, ses vêtements de pauvre. Pas l'ombre d'un doute : il a dû faire une riche affaire et rafler encore des sommes folles. »

Les affaires de Joseph étaient, au su de tout Paris, particulièrement brillantes, surtout depuis les derniers rebondissements de la campagne balkanique. Mais Joseph était torturé de superstition. Tous ceux qui le connaissaient bien et qui pouvaient l'observer de près avaient remarqué, pendant les dernières années, d'assez curieux changements dans la caractère de l'habile publicain. Il affectait de redouter les détours de la chance ; il portait un fétiche d'or au milieu de son trousseau de clefs, ne hasardait jamais quelque réflexion sur la réussite sans chercher d'un œil inquiet un morceau de bois à tâter, se défiait du nombre treize, même dans les pièces comptables, prononçait, vingt fois par jour, une formule magique et préservatrice empruntée à une langue orientale et qui sonnait à peu près comme « Poum-askara » ce que le partenaire entendait toujours fort mal, car Joseph redoutait de laisser autrui s'approprier ses recettes et il parlait dans sa moustache, afin de ne se point trahir. Enfin, il possédait un vieux complet de cheviote noire, tout râpé, presque hors d'usage, et qu'il portait deux ou trois jours de suite chaque fois qu'il venait de mener à bien une opération profitable. C'était une manière à lui de désarmer le destin, de se mortifier, de s'humilier. S'il n'allait pas, comme Polycrate, tyran de Samos, jusqu'à jeter son anneau d'or dans la mer, il essayait toutefois de s'imposer une petite privation,

de s'interdire certaines des apparences de la fortune en renonçant, de façon temporaire et même furtive, aux beaux vêtements d'étoffes anglaises, aux magnifiques brodequins de box-calf, aux gants de peau de porc, aux énormes foulards de soie blanche que l'on fabriquait exprès pour lui et qui coûtaient les yeux de la tête. Cette mesure de pénitence avait d'ailleurs deux sortes d'effets : en même temps qu'il donnait carrière à ses élans superstitieux, Joseph ne désespérait pas d'abuser les observateurs superficiels sur le résultat de ses entreprises et l'étendue de sa fortune.

Tout cela, Laurent l'avait appris de M. Mairesse-Miral, secrétaire particulier de Joseph Pasquier. Mais Laurent oubliait parfois ses sources et pensait avec complaisance à sa propre pénétration psychologique.

« Je suis distrait, pensa Laurent, tout le monde m'en fait grief. Dans une foule de circonstances je me comporte comme un aveugle ou, tout au moins, comme un benêt. Mais, quand il s'agit de Joseph, j'ai du flair, je devine tout. Quand il s'agit de papa, je subodore à distance la moindre de ses prouesses. Rien d'étonnant ! Ils m'ont assez fait souffrir tous les deux... Mais où donc est passé Joseph ? »

A ce moment même, Joseph surgit sur le trottoir de la rue d'Amsterdam, juste à côté de Laurent.

— Tu m'attendais depuis longtemps ? fit-il.

— Non, répondit Laurent, j'arrive à l'instant même. Tu n'as pas gardé ta voiture ?

Joseph eut un geste vague.

— Ma voiture ? Quelle voiture ? Non, je suis venu en métro.

« C'est extraordinaire, songea Laurent. Tout de suite un mensonge ! Pourquoi ce mensonge ? A vrai dire, j'en suis un peu responsable. N'ai-je pas commis moi-même un petit mensonge en lui laissant croire que j'arrivais à l'instant et que je ne l'avais pas vu sortir de sa limousine ? »

Joseph, entraînant Laurent, commençait de monter la rue d'Amsterdam. Le jeune homme demanda :

— Pourquoi m'as-tu fait venir ?

— Je te répondrai tout de suite, articula posément Joseph : premièrement : que jamais je ne te dérange pour rien ; deuxièmement : qu'il s'agit d'une chose sérieuse ; troisiè-

mement : que je ne te retiendrai pas plus d'une heure ; quatrièmement : que, malgré tes airs rébarbatifs, il ne m'est pas désagréable de te voir, de temps en temps, dans une relative intimité. Non, jamais je ne te dérange pour rien : je connais trop le prix du temps. Même le temps des rêveurs, cela vaut quelque chose.

— Allons, allons, n'attaque pas.

— Ce n'est pas une attaque. Je ne méprise pas les rêveurs, et moi aussi, je rêve, à ma façon, quand cela me chante.

Joseph saisit le bras de Laurent d'un mouvement cordial et si naturel que le jeune homme en demeura surpris. « J'ai dû me tromper, songa-t-il. Quand il a des mouvements d'amitié, c'est, en général, qu'il souffre, qu'il a besoin de se faire plaindre. On ne sait vraiment que penser avec ce gaillard-là. »

— Tu me connais mal, petit frère, murmurait Joseph Pasquier en laissant aller sa tête sur son épaule, d'une manière confidentielle et dolente.

Joseph était plus grand et plus large que son frère. Il avait un cou musclé, une large face énergique, ornée d'une moustache sombre, rognée à l'américaine, des yeux d'un bleu boréal, insistant, inquiétant, une voix puissante, grave et qui, soudain, s'était prise à frémir.

— Tu crois me connaître, reprit-il, et tu ne me connais pas, d'abord parce que tu ne m'aimes pas.

— Allons, dit Laurent, l'air gêné, pas de sentimentalité.

Joseph releva la tête, regarda quelques instants, entre le faîte des maisons, couler le fleuve de ciel et dit paisiblement :

— Je voudrais faire quelque chose d'inattendu, quelque chose d'extraordinaire.

— Tiens, tiens, fit Laurent : tu t'ennuies ?

Joseph secoua la tête d'un air étonné.

— M'ennuyer ? Non, vraiment non, cela ne m'arrive jamais. Et pourtant...

Il modifia, d'un coup de pouce, l'aplomb de son chapeau melon et poursuivit :

— Je ne m'ennuie pas, mais je voudrais faire quelque chose d'imprévu, quelque chose qui serait, d'abord, imprévu de moi-même, évidemment.

— Quoi ?

— Je ne sais pas, je ne peux pas dire. Quelque chose qui me donnerait du plaisir.

— Alors, s'écria Laurent avec amertume, cela ne t'amuse donc plus de gagner de l'argent ?

Joseph fit un petit bruit sec et répété en aspirant l'air entre sa langue et ses dents du devant :

— Tss, tss, tss ! mon pauvre Laurent, permets-moi de te dire que tu te fais, de l'argent, une idée absurde. Il n'y a que ça qui compte, c'est entendu, je te l'ai dit mille fois, puisqu'avec ça tu peux avoir tout le reste ; mais cela et le reste, eh bien ! il y a des moments de la vie où on se dit que ce n'est peut-être pas tout. Attends un peu, tu marches quand même trop vite et cette sacrée rue est en pente.

Laurent regardait son frère de côté, d'un air perplexe et intéressé. Il dit en souriant :

— Tu prends un petit peu de ventre.

— Oui, dit Joseph en hochant la tête, cela prouve que je ne suis pas un vrai riche. Les vrais riches, ça mange, ça boit, ça dévore, ça n'a pas mal à l'estomac et ça reste maigre. Moi je ne suis qu'un amateur.

— Félicitations à l'amateur, dit Laurent. On m'a parlé de vingt millions sans compter les biens immeubles.

Joseph saisit Laurent par le bras :

— Veux-tu te taire, malheureux ! Qu'est-ce qui t'a dit ces bêtises ? Tu parles ! Tu lances de ces mots ! Et le plus grave est que l'on pourrait t'entendre. Motus ! D'ailleurs nous arrivons.

— Mon cher, tu ne m'as toujours pas dit où tu entendais me conduire.

— Oh ! tu le verras bien toi-même.

Les deux frères venaient de s'arrêter, dans le haut de la rue d'Amsterdam, en vue de la place de Clichy, devant une maison bourgeoise, d'apparence ancienne et modeste. Laurent souffla soudain d'une voix inquiète :

— C'est une histoire de papa ?

Comme Joseph ne répondait rien, Laurent frappa deux ou trois fois le sol du pied.

— Je parierais que c'est encore quelque chose d'horriblement désagréable.

Joseph secoua lentement la tête.

— Je ne sais pas. Nous ne savons pas. Il ne faut pas s'emballer.

Du doigt, il désignait une plaque émaillée, fixée sur le côté de la porte, et sur laquelle on pouvait lire :

INSTITUT DU PROFESSEUR DE NESLES

3e ÉTAGE

Tous les matins, de neuf heures à midi.

— Nous allons monter, dit Joseph. Regarde bien tout. Le premier point est de voir clair. Il se peut que ce soit quelque chose de net et même d'honorable.

— Mais comment as-tu découvert cela ? souffla Laurent.

— Et mon service de renseignements ? Et puis, moi, je lis les journaux. Moi, je sais tout. C'est mon métier.

L'escalier, garni d'un tapis élimé, montait dans une pénombre poudreuse.

— Mais, dit encore Laurent, qu'est-ce que nous allons faire ?

— Eh bien ! nous allons passer quelque chose comme une inspection. Avec lui, tu le sais bien, on a toujours lieu de se défier et, par conséquent, de se renseigner. Voici le troisième étage. Suis-moi et ne prononce pas un mot.

Sur le palier, étroit et long, s'ouvraient deux portes dont l'une portait une réplique de la plaque du portail.

— Tu vois, murmura Joseph. Il ne s'est pas foulé pour trouver son pseudonyme. Le nom du village natal. C'est comme ça que j'ai tout découvert. Bon. Je tire sur la sonnette.

On entendit vibrer un timbre, puis des pas secs et pressés. Enfin une jeune fille à jupe entravée vint ouvrir la porte et fit pénétrer les visiteurs dans une sorte d'antichambre.

— C'est pour passer ensemble ou séparément ? demanda-t-elle.

— Ensemble, murmura Joseph.

— C'est bon, dit la jeune fille, entrez d'abord dans le salon. Je vais prévenir le professeur.

Les deux frères furent introduits dans un fort petit salon qui prenait jour sur une courette charbonneuse où deux

catalpas s'efforçaient de faire éclater leurs bourgeons. Le milieu de la pièce était occupé par un guéridon Louis XV sur lequel étaient posés des prospectus et des brochures. Quatre ou cinq sièges dépareillés comblaient le reste de l'espace libre. Aux murs, quelques gravures du XVIIIe siècle : *le Billet doux, la Leçon de musique.*

Tout de suite, l'attention de Laurent fut attirée par une brochure dont plusieurs exemplaires étaient éparpillés sur la table. Il en saisit un et lut :

PROFESSEUR GUILLAUME DE NESLES
Docteur en médecine
LE SECRET DU PRESTIGE PERSONNEL

En sous-titre, on voyait encore :

Devenez puissants et riches. Comment s'y prendre pour réussir dans la vie. La timidité n'est qu'une maladie. L'avenir est aux audacieux.

Entre les brochures, foisonnaient des prospectus sur lesquels Laurent vit ces mots, en caractères gros d'un pouce :

LA TIMIDITÉ VAINCUE
TRAITEMENT EN DIX SÉANCES PAR UN PROFESSEUR MÉDECIN

— Ah ! murmura Laurent tout bas. Je me doutais que c'était grave. Je me doutais que c'était encore une catastrophe.

Joseph haussa les épaules et répondit, dans un souffle :

— On ne sait pas. Tiens-toi tranquille.

A ce moment, une porte s'ouvrit et le docteur Pasquier parut. Il était vêtu d'une blouse blanche, pincée à la taille et fort bien coupée. D'une main soignée, il tirait sur ses longues moustaches flavescentes qui, malgré les progrès de l'âge, refusaient vaillamment de blanchir ; sa chevelure, divisée par une raie médiane, formait sur le front deux bandeaux de couleur indécise, mais incurvés, mais ailés, mais délicieusement voltigeurs, à la façon du ténor Capoul que le docteur avait beaucoup admiré dans son jeune temps. Les yeux d'azur matinal éclairaient un sourire tout coloré d'ironie et d'impertinence.

— Ah ! bien, dit-il avec enjouement, deux clients d'un seul coup, voilà ce que j'appelle une chance. Alors, mes enfants, vous souffrez de timidité. Parole ! c'est une intéressante nouvelle. Et vous voulez peut-être une leçon...

— Allons, papa, fit Joseph, trève de plaisanterie, veux-tu ?

— Mon cher, si nous ne plaisantions pas un peu, je me demande ce que nous pourrions faire, car je ne vois vraiment pas ce que vous venez chercher ici.

— Mais, papa, nous venons te voir, le plus simplement du monde.

— En ce cas, mes chers garçons, passez dans mon cabinet. Je m'en voudrais de mettre ma dactylographe au courant de nos petites histoires. Allons, entrez tous les deux.

Le docteur, soulevant la portière d'une main, poussa Joseph et Laurent dans la pièce assez spacieuse, mais parcimonieusement meublée, qu'il venait d'appeler son cabinet.

— Asseyez-vous, dit-il avec un de ces longs soupirs musicaux qui préludaient jadis à toutes les chamailles du clan. Asseyez-vous. Si vous avez l'intention de me faire, une fois de plus, une scène de famille, ce que vous admettrez que je trouve extravagant, nous devons commencer assis, ce qui nous permettra de nous lever dans les grands mouvements oratoires.

— Papa, bredouilla Laurent, nous ne sommes pas venus pour te faire une scène, mais seulement pour savoir, seulement pour comprendre.

— Toi, mon cher, trancha le docteur, tu pourrais t'inscrire pour un traitement complet dans mon institut, car tu ne me sembles pas encore avoir vaincu ta timidité naturelle. Articule, articule, mon garçon. Tu ne sais même pas très bien dire papa. Tu retires à la consonne *p* une grande part de sa force explosive. P... P... Serre les lèvres, puis desserre-les brusquement.

— Soyons sérieux, dit Joseph. Nous sommes venus...

— Oh ! je le vois, je le vois. Vous êtes venus, non pas exactement pour me surveiller, mais pour savoir ce que je fais dans cette rue d'Amsterdam. Vous avez pensé que j'avais imaginé ce que vous appelez sans doute une nouvelle folie et vous êtes venus, comme vous dites, mettre dans mes petites affaires un nez filial, respectable et bourgeois. Et vous pensez

peut-être que votre père pourrait manigancer quelque chose d'un peu déshonorant et vous n'êtes pas très tranquilles. Eh bien! mes chers garçons, permettez-moi de vous déclarer que vous me faites rire.

Le docteur Pasquier se prit à marcher de long en large, les mains glissées dans la ceinture de sa blouse, tous les poils de sa moustache hérissés maintenant et mobiles comme des pattes d'araignée. Il grondait :

— C'est à croire que vous n'avez qu'une pensée : m'empêcher de vivre ma vie et de courir ma chance. Je veux surmonter les premiers obstacles. Je veux gagner de l'argent, m'entendez-vous ? Après, on saura qui je suis et je donnerai toute ma mesure.

— L'an dernier, dit Joseph, tu voulais écrire des livres, devenir un grand homme de lettres. Tu as même publié un roman.

— Mon cher, je me suis fait rouler par une espèce de pirate. A vrai dire, il a tenté de me rouler, mais il n'y a pas complètement réussi. Pour briller dans les lettres, il faut d'abord être riche, donner des dîners, des soupers, recevoir des danseuses, des princes et des diplomates, se présenter chez les éditeurs dans des calèches à deux chevaux, enfin jeter l'argent par les fenêtres. Vois Sardou, avec ses palais, ses domaines, sa valetaille. Vois Rostand qui vit comme un nabab. Pense à Bataille, cet anémique, il paraît qu'il fait, à table, asseoir ses invités sur des fauteuils de marbre blanc, ce qui doit leur donner des rhumes, s'ils ont la poitrine sensible. Tous ces gaillards-là, mon cher, ils ont réussi dans les lettres parce qu'ils avaient de l'argent. Voilà ! Pour gagner de l'argent, il faut commencer par en avoir, et ce n'est pas toi, Joseph, qui me diras le contraire.

— D'accord, mais...

— Mon garçon, il n'y a pas de mais. J'ai donc trouvé une idée. Ce ne sont pas les idées qui me manquent à moi.

— Et tu vas abandonner la carrière littéraire ?

— Du tout. Je vais gagner d'abord de l'argent, faire une petite fortune et me lancer de nouveau dans la carrière littéraire, mais avec des munitions. Ne croyez pas que je n'aie pas l'esprit de suite. Je l'ai, au suprême degré. Pour écrire mon second livre, il me faut voyager un peu. Si ! la

documentation directe ! J'ai l'esprit de suite. A ma place, il y a des gens qui seraient découragés. Eh bien ! moi, c'est tout le contraire : plus je rencontre d'obstacles et plus j'ai besoin de sauter. J'ai donc trouvé une idée...

Le docteur s'arrêta devant ses fils, caressa d'une main rêveuse son menton soigneusement rasé, baissa la voix, et poursuivit avec une espèce de jubilation :

— Une belle idée, je vous assure. Si seulement j'avais eu des fonds ! Si j'avais pu m'installer boulevard Haussmann ou même aux Champs-Élysées, dans une maison avec ascenseur et tapis de luxe ! Si j'avais pu m'acheter un mobilier moderne avec bureau américain, si j'avais eu le téléphone, si j'avais eu les moyens de faire de la publicité, beaucoup plus que je n'en fais...

M. Pasquier partait en rêverie. Laurent dit à mi-voix :

— Tu es docteur en médecine. Il me semble que la dignité de la science...

— Ta, ta, ta !... s'écria M. Pasquier. Mon pauvre Laurent, tu ne sais pas ce que tu dis. T'imagines-tu, par hasard, que je fais du charlatanisme, uniquement pour gagner de l'argent ? Mon garçon, tu me connais mal. J'ai travaillé la question. J'ai mis au point une méthode. Ce que je fais est aussi scientifique et souvent même plus sérieux que ce que font les autres professeurs, à la Sorbonne, par exemple.

— Alors, papa, pourquoi ne pas conserver ton...

— Non, Laurent, grogna Joseph. Laisse-le parler, pour une fois. Ce qu'il dit n'est pas si mal.

— Pourquoi, reprit obstinément Laurent, pourquoi ne pas conserver ton vrai nom et donner à tout cela un caractère... enfin, un caractère...

— Mon cher, dit le docteur avec un sourire angélique, je l'ai fait par égard pour vous, pour me sentir plus libre dans mes entournures. J'avais d'abord pensé m'appeler Pasquier de Nesles. Vous auriez peut-être crié. J'ai mis professeur de Nesles, car je ne peux pas vous cacher que la particule a du charme, du cachet, de la tenue... Entrez ! Que voulez-vous, mademoiselle ?

La jeune fille à jupe entravée que le docteur nommait sa dactylographe venait de se montrer dans l'ouverture d'une porte.

— Monsieur le professeur, disait-elle, il y a quelqu'un au salon.

— Est-ce pour une consultation ?

— Oui, c'est un jeune homme de vingt-cinq à trente ans. Il dit qu'il a lu l'annonce.

Le docteur se recueillit une seconde et soudain prononça, l'œil brillant :

— Veuillez, mademoiselle, donner des blouses à ces messieurs, qui sont de mes connaissances. Vous allez, tous les deux, prendre des blouses et vous asseoir, ici et là. Vous aurez l'air de tenir un carnet de notes, de rédiger une ordonnance, de mettre les fiches à jour ou même d'être mes élèves. Ah ! vous avez voulu voir ! Eh bien ! vous allez voir que je n'ai rien à cacher. Faites entrer ce jeune homme.

Joseph et Laurent enfilèrent des blouses et se postèrent aux deux extrémités du bureau. La jeune dactylographe revenait, poussant devant elle un garçon au poil doré, au visage frais, couvert de taches de rousseur.

— Asseyez-vous, fit le professeur.

Le jeune homme s'assit sur une chaise, au milieu de la pièce. La dactylographe se retirait discrètement.

— Ces messieurs sont mes assistants ordinaires, dit encore le professeur. Bien. Asseyez-vous mieux que cela. Sur les deux fesses, monsieur, c'est essentiel. Comment vous appelez-vous ? Répétez... Répétez encore. Le premier principe est de savoir dire son nom. Je n'ai pas très bien compris. Vous avez dit : Jules Baubiache ?

— Oui, monsieur. Jules Baubiache.

— Cela ne dépend pas de vous, mais ce n'est pas un nom favorable pour une personne timide. C'est un nom qui ne vous aide pas. Jules est un prénom malheureux. Il a été porté par César, c'est entendu, mais il est déconsidéré par le jargon militaire. Il faudra changer cela. Rien ne vous empêche de vous appeler César Baubiache, par exemple. Et Baubiache, qui est un peu ridicule, devient aussitôt truculent et gaillard. Bien. Quelle est votre profession ?

Le jeune homme baissa la tête une seconde, comme pour prendre de l'élan, et dit encore : — Employé de banque.

— Oui. Et vous voulez suivre un traitement contre la timidité ?

— C'est-à-dire que... oui, parfaitement...

Le jeune homme n'était pas bègue, mais il semblait, de temps en temps, s'arrêter devant certains mots avec un véritable découragement, reculer et bondir à l'aventure.

— Le traitement, dit M. Pasquier, est un traitement méthodique et il comprend trois parties. La première partie comporte des exercices pratiques : soit, en tout, dix leçons que je vous donnerai moi-même. La seconde partie consiste en la lecture d'un ouvrage dont je suis l'auteur, ouvrage qui concerne le prestige personnel, ses raisons, ses différentes modalités. Enfin, le tout est complété par une médication spéciale, administrée sous forme de pilules et de vin fortifiant, car la timidité n'est qu'une maladie et doit être attaquée par tous les moyens thérapeutiques. La secrétaire vous a dit les conditions du traitement. Si nous sommes d'accord, nous allons commencer tout de suite.

Le jeune homme remua la tête avec énergie, deux ou trois fois. Il faisait de nombreux efforts pour déglutir la salive qui lui remplissait la bouche, et ses mains, posées à plat sur ses genoux, tremblaient visiblement.

— Monsieur Baubiache, dit le docteur, la première leçon concerne l'entrée en matière, le salut, la poignée de main, les propos initiaux. Vous allez me faire le plaisir de sortir de cette pièce. Ramassez d'abord votre chapeau. Vous allez sortir de cette pièce et faire une entrée convenable. Vous frappez. Je réponds. Vous pénétrez dans la pièce et vous vous présentez. Bien, bien. Oui. Entrez !

Le jeune homme, suivant les indications du maître, après être sorti dans le couloir, venait d'entr'ouvrir la porte. Le docteur, planté au milieu de la chambre, une règle à la main, donnait des ordres comme un dompteur :

— Bien, bien, ou, plutôt, pas trop mal. Le chapeau, un peu plus de côté. Pas sur l'oreille, mais un peu de côté. Alors, vous entrez. Faites, je vous prie, quatre pas nets et résolus. Recommencez. Tendez le jarret, monsieur. Bien. Et souriez. Quand je dis : souriez, cela ne veut pas dire : ouvrez la bouche. Cela veut dire : ayez l'air aimable, avenant, rayonnant. Bien. Pas trop, pas trop. Arrondissez le bras et tendez-moi la main. Attention ! largement ouverte, la main. Vous ne transpirez pas de la paume ? C'est une chance. Les timides, sou-

vent, transpirent de la paume. Et c'est peut-être même ça qui finit par les rendre timides. Serrez la main que je vous tends. Ne craignez pas de me faire un peu de mal. Que tout cela respire la franchise, la spontanéité, la force naturelle. Bon. Vous venez de faire une entrée cordiale. Vous allez maintenant faire une entrée résolue et même conquérante. Attendez toutefois que j'aie crié : « Entrez ! » et pénétrez dans la pièce d'un mouvement vif. Un tout petit peu plus de bruit avec vos talons ! Bien. Maintenant, faites deux ou trois fois : « Hum ! » Non, non, vous avez l'air d'un asthmatique. Faites : « Hum ! » comme quelqu'un qui désire affermir sa voix. Portez le pied droit en avant et donnez, discrètement mais fermement, deux ou trois petits coups de genou, comme vous allez voir que je fais.

Le docteur lança trois ou quatre « hum ! » éclatants et tendit nerveusement le jarret.

— Tout cela n'est pas trop mal. Maintenant, élevez la voix et faites, par exemple, une offre de service.

Le jeune homme pâlit un peu, eut deux ou trois mouvements de déglutition et murmura quelques paroles indistinctes :

— Monsieur, je voudrais... pour une place...

— Ah ! non, disait le docteur. Ça ne va plus du tout. Pour les gestes, c'est passable, encore qu'il y ait bien à redire. Mais pour l'élocution, tout est à recommencer. D'abord, pas de postillons, vous m'entendez. Crachez délicatement dans votre mouchoir avant de commencer l'entretien. Les postillons sont très défavorables aux entretiens intimes. Ensuite, du montant, du mordant, de l'attaque. Pour faciliter les choses, je vais, et de manière tout à fait exceptionnelle, vous mettre aux exercices de la quatrième leçon, aux exercices de l'algarade. Comprenez bien ce que je veux dire. Monsieur, vous allez me faire des reproches, me dire des choses très désagréables. En un mot, monsieur, vous allez m'engueuler. Simplement pour développer en vous les vertus agressives, l'élocution de combat.

— Mais, monsieur, dit le jeune homme, devenu soudain cramoisi...

— Mon cher ami, ne craignez rien, vous entendez bien que ce n'est là qu'une fiction destinée à développer chez vous

des dispositions martiales, dont vous me semblez tout à fait dépourvu. Allons, n'ayez pas peur. Supposez que je viens de vous refuser une place que vous sollicitiez et tâchez de m'intimider à mon tour. Songez qu'ici comme en toute chose, la meilleure façon de vaincre votre timidité naturelle c'est d'intimider l'adversaire ou, si vous préférez, le partenaire. Voilà ! Je suis assis dans mon fauteuil de bureau et j'attends votre attaque.

Le jeune homme tourna deux ou trois fois son chapeau entre ses doigts frémissants. Il faisait de grands efforts pour dominer son trouble et il balbutia d'une voix blanche :

— Vous m'aviez promis une place... C'est pas bien... J'espérais... heu... heu... que vous pourriez penser à moi... Non, c'est vraiment fâcheux.

Le docteur Pasquier bondit hors de sa cathèdre. Il riait et frappait ses mains l'une contre l'autre.

— Ce n'est pas ça du tout. Permettez-moi de vous donner le ton, le mouvement, et même des indications vocabulaires. Asseyez-vous à votre tour, et maintenant prenez de la graine. Je commence : « Mossieur, j'ai fait à la maison que vous dirigez l'honneur de solliciter une place parmi ses collaborateurs. A cette demande, mossieur, vous avez pensé d'abord pouvoir répondre par un silence inconvenant, puis, à la suite d'une démarche plus pressante, par ce qu'on appelle une fin de non recevoir. Eh bien ! mossieur, sachez que je me félicite de ne pas entrer dans une maison qui jouit sur la place de Paris d'une réputation désastreuse. Sachez que je me félicite particulièrement de n'avoir pas à saluer comme mon chef direct et personnel quelqu'un que je tiens pour un voyou et pour un mufle, car vous êtes un mufle, mossieur, et je pourrais en dire encore bien davantage, mossieur... »

Ici, le docteur Pasquier s'arrêta soudainement, baissa la voix, fit un sourire, ressaisit son sang-froid avec une merveilleuse aisance et dit en pirouettant :

— Dans les cas graves, vous pouvez aller jusqu'au mot de cocu, qui sonne bien et qui produit le meilleur effet. Mais choisissez les têtes. Vous allez recommencer l'exercice et m'adresser un discours bref et bien senti. Même par fiction, je vous en prie, ne faites pas, à mon sujet, usage de ce mot de cocu : je crois que je ne pourrais le supporter. Ce serait

au-dessus de mes forces. Allons, du courage, mon cher!

Le jeune homme se leva, cracha dans son mouchoir, fit deux pas en avant, jeta son chapeau par terre, et dit en devenant soudain tout pâle :

— Vous m'aviez promis une place. Vous ne me l'avez pas donnée. Vous êtes un sale type, un voleur, un escroc, un apache. Je ne sais... je ne sais... je ne sais pas ce qui me retient...

— Halte-là ! cria le docteur en levant une main autoritaire. Halte-là ! c'est beaucoup mieux. Mais ne vous emballez pas. J'ai remarqué déjà qu'avec les novices le quatrième exercice est un peu périlleux. Méfiez-vous aussi du mot de voleur. Il n'est pas sans conséquence. Dites, par exemple : « Je pourrais vous appeler voleur, mais je ne le fais pas. » Comme cela, vous restez irréprochable au regard de la justice. Ah ! vous êtes un vrai timide : vous devenez tout de suite violent. Je vais, à cause de cette disposition, vous prescrire, pour commencer, l'ordonnance n° 2. Celle qui ne contient pas de noix vomique. Pouvez-vous revenir dès demain ?

— Oui, monsieur le professeur.

— Tant mieux, nous passerons très vite à des exercices plus nuancés. La sixième et la septième leçon concernent les relations avec les femmes... J'entends les relations sociales et courantes. Pour les autres relations, je ne pourrai vous donner que des conseils discrets. C'est d'une délicatesse extrême. La dernière leçon est consacrée au départ, je veux dire à l'art si particulier de sortir d'une pièce, de faire ses adieux, de quitter par exemple sa maîtresse ou son ami. Vous verrez, c'est passionnant. Je ne vous cacherai pas que le début est assez heureux. Soyez tranquille : vous n'êtes pas incurable. Ma dactylographe va vous remettre l'exemplaire de la brochure, l'exemplaire qui vous est destiné. Pour les honoraires, c'est également à la dactylographe que vous aurez affaire. Avouez que vous vous sentez déjà beaucoup plus à l'aise.

Le jeune homme éclata de rire.

— C'est pourtant vrai, dit-il, c'est pourtant vrai que je suis mieux.

Le docteur posa sur l'épaule du jeune homme une main paternelle et dit :

— J'en ai vu de cent fois plus difficiles que vous et qui, aujourd'hui, entrent dans le cabinet d'un ministre aussi tranquillement que chez le marchand de tabac. A demain, monsieur Baubiache. Balancez légèrement votre chapeau de la main gauche ; mettez, une demi-seconde, votre main droite dans la poche du pantalon. Retirez-la sans brusquerie et tendez-la moi, d'une manière souple et détachée, comme vous me voyez faire à moi-même. Du chic, de la simplicité. Allons, ce n'est pas mal. Au revoir.

Le jeune client parti, le docteur gagna sans rien dire un lavabo logé dans le fond de la pièce et commença de se laver les mains. Comme Joseph et Laurent ne soufflaient mot, le docteur se prit à chantonner d'une voix légère *la Déesse et le berger*, dont le grand air avait été jadis l'un des plus brillants succès de Capoul :

Il se peut que parfois
Sous ses pas je recueille
Une fleur qu'elle effeuille,
Rêveuse, entre ses doigts.

La goutte d'eau dans une rose
Désaltère l'oiseau joyeux...

Le docteur se retourna prestement, saisit la serviette éponge pour s'essuyer les mains et dit avec modestie :

— Les timides ! Je commence à les connaître. Il y en a qui sont incurables, même par la méthode des exercices. Ce sont les sadiques de la timidité. Ils doivent y prendre plaisir. D'autres sont de faux timides. Une leçon, deux leçons, et ils deviennent comme des lions. Vous ne dites rien, mes garçons ?

— J'écoute, fit Joseph, bourru. Je ne pense pas, en tout cas, que ce n'est pas intéressant.

— Et quant à toi, Laurent, poursuivit le docteur, tu juges sûrement que tout cela ce n'est pas très scientifique.

Laurent secoua les épaules avec mauvaise humeur.

— Je trouve que, pour un médecin, pour un médecin véritable, c'est un peu de la comédie.

Le docteur leva les bras :

— Mon cher, c'est de la comédie au même titre que tout le reste de la science. Sache-le pourtant, mon garçon, je me

donne beaucoup plus de mal, je dépense beaucoup plus de nerf, je mets beaucoup plus de moi-même que le confrère du coin qui monte chez son patient, fait une piqûre et écrit au galop trois lignes d'ordonnance. Reviens, dans huit jours, observer ce petit bonhomme et tu m'en diras des nouvelles. Tu remarqueras le changement. Tu verras son œil, tu verras son jarret, et tu crieras au miracle. Il faut savoir qu'avec les femmes, j'entends avec les timides du sexe féminin, le traitement est plus difficile et beaucoup plus chanceux. Il y en a qui sont améliorées en une seule leçon et qui réussissent tout de suite l'exercice de l'algarade, pour peu qu'on leur tende la perche.

Joseph retira sa blouse, puis il se prit à marcher en baissant la tête et en fronçant les sourcils.

— En somme, papa, disait-il, tu parles de l'influence personnelle, du moyen de réussir... A t'entendre, on pourrait croire...

M. Pasquier allongea le bras, posément :

— Attends ! attends ! souffla-t-il. Tu vas dire une rosserie, peut-être même une bêtise. Tu vas dire que je prétends enseigner aux autres une méthode pour arriver, et que je pourrais commencer par me l'enseigner à moi-même. Tu vois que je ne devine pas trop mal les pensées de mon fils Joseph. Veuille comprendre, mon garçon, que je n'ai pas encore réussi, mais que ma méthode est d'hier, que je commence à l'appliquer pour mon propre compte et que j'ai l'avenir devant moi.

Le docteur fit effort pour reprendre *la Déesse et le berger* :

La goutte d'eau dans une rose

puis il haussa les épaules et murmura :

— Les professeurs, c'est toujours comme ça. Ils enseignent des choses qu'ils ne peuvent pas faire eux-mêmes. J'ai pris jadis des leçons de chant avec un premier ténor de l'Opéra qui était tombé professeur justement parce qu'il ne pouvait plus chanter. A part ça, mes garçons, vous avez l'air, tous les deux, terriblement empaillés. Vous êtes venus pour voir... Ce n'était pas d'une discrétion exemplaire. N'importe, vous avez vu. Je vais même vous prier de me laisser à mon travail, car j'espère un autre client et je viens d'entendre sonner. Allons ! adieu ! Et sans rancune. Joseph, mon cher,

une poignée de main plus large, puisque tu as aussi la chance de ne pas transpirer des paumes. Et toi, Laurent, un sourire, quelque chose de gracieux. Il faudra que tu viennes, un jour, pour la dixième leçon. Ça ne te fera pas de mal et je te la donnerai gratis.

Les deux frères descendirent un étage entier sans prononcer une parole. Puis Joseph s'arrêta sur le palier, souffla par le nez d'un air grognon et dit à voix basse :

— La maison est miteuse, tout à fait mal choisie. Regarde sur cette porte : *Mlle Bouchette, modiste...* Et là, cette carte de visite : *Monsieur Ceci, retraité...* Tout cela sent la dèche. Comment veux-tu monter une affaire sérieuse dans des conditions pareilles ? As-tu remarqué, là-haut ? Le vestibule est peint en faux marbre, et c'est signé, dans un coin. Où la gloriole va-t-elle se nicher ? Je te demande un peu !

Joseph secoua les épaules d'un geste découragé, puis il se reprit à descendre.

— Ce n'est pas comme cela qu'on peut gagner de l'argent. Le mobilier est terriblement kiki. Les fauteuils ont l'air de faire la retape et de vous pousser leur mauvais coussin sous la croupe. Tout cela est purée, tout cela est, une fois encore, manqué. Il n'y a qu'un détail passable : la dactylo. Elle est charmante.

— Oui, dit Laurent avec un battement de paupières. Elle est même beaucoup trop bien. C'est inquiétant.

— Il ne faut rien exagérer, reprit Joseph en baissant encore la voix. Je connais, à papa, deux ménages en outre de son ménage légitime. Ça doit quand même suffire à un homme de soixante-neuf ans. Non, ce qui m'inquiète, c'est de voir notre honoré père qui, pour une fois, a vraiment une idée épatante et qui va pourtant la louper.

Les deux frères étaient maintenant dans la rue et commençaient de dériver avec la foule du trottoir, une foule serrée, pressée, caquetante, qui descendait comme un fleuve la rue d'Amsterdam, la rue exaspérée par le rugissement des tramways.

— Il est midi, soupira Joseph. Tous ces gens-là vont manger. Tout Paris va se mettre à table et les types qui sont sur le haut de la Tour Eiffel ou sur la terrasse de Montmartre doivent entendre le bruit des mâchoires et tous les nez qui reniflent.

Laurent n'écoutait pas cette improvisation lyrique. Il dit, l'air ennuyé :

— Tu trouves épatante cette idée de papa ? Moi, je la trouvais ridicule.

— C'est qu'elle touche un peu, malgré tout, à ton métier, même de loin, et qu'elle te vexe, qu'elle t'humilie, comme vous dites, vous autres gens cultivés. Tu sais que je ne m'emballe pas facilement. Je répète : l'idée de papa, c'est une idée épatante parce qu'il peut se montrer lui-même, qu'il ne doit pas s'embêter, qu'il a trouvé l'occasion d'exploiter ses dons naturels. Ce truc-là, c'est comme les Instituts de beauté : les femmes auront toujours envie d'être belles, même quand elles n'auront pas de quoi manger. Et les hommes, c'est la même chose. Ils ont toujours envie d'être malins, d'êtres chics, de faire les zigs. Je te répète que c'est une idée épatante.

Comme Laurent ne souflait mot, Joseph reprit, avec un regard de côté :

— Je ne dis pas que je n'ai pas envie de donner un bon coup d'épaule, pour une fois, à notre père ; oui, de financer son truc, enfin de le commanditer d'une manière un peu sérieuse.

Laurent continuait de marcher et n'avait pas l'air d'entendre.

— Oh ! je sais, fit Joseph, l'accent pénétré, tu n'as jamais aimé papa. Tu lui en veux. Une vieille rancune. Une dent. Ne dis pas le contraire.

Laurent leva les épaules et continua de marcher en silence.

— Autrefois, reprit Joseph, je t'aurais demandé de m'aider, puisque c'est ce qu'on peut appeler une bonne action. Je t'aurais demandé quelque chose comme une participation aux frais. Maintenant, je sais à quoi m'en tenir. Et puis, je sais aussi que tu n'as pas le rond. Reconnais quand même que cela valait bien une heure de ton précieux temps, mon garçon.

Laurent s'arrêta net et tendit la main.

— Je prends la rue de Berlin, dit-il. Au revoir, Joseph.

— Déjà, déjà ! fit Joseph d'un air dépité. Et moi qui pensais t'emmener déjeuner à la maison. Oh ! pour savoir partir, tu sais partir. Tu n'as pas besoin de leçons. Allons, au revoir, mon ami.

A peine Laurent avait-il fait dix pas dans la rue de Berlin qu'il entendit courir derrière lui.

— Attends, soufflait Joseph. Je voulais te demander quelque chose. Penses-tu seulement à la guerre ?

— Quelle guerre ?

— Tu en as de bonnes ! La guerre avec l'Allemagne, mon vieux, comme toujours, comme toujours. Quelle est ta situation militaire ?

— Allons, bon ! grommela Laurent. Tu disais, autrefois, que nous n'aurions pas la guerre.

— Mais nous ne sommes plus autrefois. Ah ! vous êtes tous les mêmes, vous autres. Vous ne pensez pas à la guerre. Vous êtes des penseurs de profession ; mais, en fait, vous ne pensez à rien. Si tu savais lire les journaux entre les lignes et même sur les lignes, tu verrais que les symptômes inquiétants sont innombrables : l'empereur d'Autriche est malade ; le roi d'Angleterre va débarquer à Paris. Pourquoi ? C'est clair comme le jour. Tu n'as pas vu ce qui vient de se passer à Abbazia ? Les Italiens, les Autrichiens et les Allemands s'entendent comme larrons en foire. Ils ont déclaré que l'unité de vues était complète entre leurs trois gouvernements. Tout cela sent le chambard. La rente française est à 86,57. Je connais ces questions-là et je te dis : prends bien garde ! Tu ne m'écoutes pas. Tu as tort. Tant pis pour toi, mon pauvre vieux. Moi, j'ai fait mon devoir, je t'ai prévenu.

IV

« Cher vieux Justin, je te connais depuis vingt ans. C'est inimaginable, comme dirait monsieur mon père qui a beaucoup d'imagination et qui, par conséquent, admire volontiers ce qu'il ne pourrait imaginer tout seul. Il y a donc déjà place dans ma vie pour cet objet considérable : une amitié de vingt ans. Il y a vingt ans environ qu'au sortir du lycée Henri IV tu t'es mis à m'expliquer, un soir, sur la place du Panthéon, que les mots français qui provenaient d'un verbe latin étaient formés, en général, du supin, et non pas de l'infinitif ou de l'indicatif, comme un vain peuple pourrait croire. Aucun de mes professeurs ne m'avait jamais mis le nez dans

cette évidence philologique. Depuis ce jour mémorable, j'ai considéré ton savoir avec un respect coloré d'admiration. Longue amitié, respect, admiration, tout cela me donne bien le droit de te dire qu'en ce qui concerne ma position politique, — style Justin Weill, — tu raisonnes comme une solive. Je n'ai jamais eu de position politique, je n'ai pas de position politique, j'espère ne jamais avoir, dans l'avenir, ce que tu appelles une position politique. A l'égard des problèmes que la vie me soumet, j'entends n'avoir qu'une position humaine. Boum ! Au creux de l'estomac ! Tu as neuf secondes pour reprendre haleine.

« Tu es déjà touché par la maladie du forum : tu veux prouver que ta pensée et ton action suivent une ligne unique et fermement définie... « Citoyens, l'homme que j'étais sous le ministère Grévy, je n'ai pas cessé de l'être..., etc., etc... » Heureusement pour toi, heureusement pour ceux qui t'aiment, tu es plein de gentilles contradictions. Tu disais, il y a trois ans : « Je ne ferai jamais de journalisme. J'aime mieux rester un poète pauvre que devenir un journaliste fastueux. » Tes amis t'ont proposé la rédaction en chef de ce noble canard, de ce très puissant canard *l'Éveil de l'Ouest*, et tu as accepté tout de suite ; et tu avais, pour ce faire, des raisons si pertinentes que je t'ai conseillé moi-même d'accepter. Tu m'as quitté pour cette Loire-Inférieure que tu ne tarderas pas à relever de son infériorité, homme de toutes les vertus. Tu disais, pendant l'été de 1910 : « Je ferai peut-être de la politique, mais je ne me ferai jamais inscrire à un parti. » Cher vieux gueulard ! tu as été reçu par Jaurès, — une heure et demie d'entretien particulier, oui, madame, — et tu t'es inscrit, dès le lendemain, au parti socialiste unifié. N'écume pas ! Ne déchire pas ma lettre ! Tu es ainsi, je t'aime ainsi. Et je pourrais continuer ma tirade. Quand nous avions vingt ans, tu me disais, avec de l'eau dans les yeux, avec de l'eau dans la bouche : « La persuasion, la persuasion seule ! » Et puis nous avons été vivre dans notre Désert de Bièvres, nous avons fait, comme tant d'autres, notre petite expérience de vie phalanstérienne et, quand nous sommes sortis de là, tu tapais du poing sur la table et tu criais : « L'autorité ! Je ne comprends plus que l'autorité ! » Aujourd'hui, nous voici revenus à l'onction, à l'homélie. Tu m'écris : « Sois

doux, prudent et juste. » Et pourquoi ce message apostolique, mon petit père ? Pour une histoire dont tu ne sais à peu près rien et dont j'ai eu le tort de te dire deux mots, à la hâte, dans l'extrême fin de ma dernière lettre.

« Ce qui me fait penser, vieux frère, que la politique est en train de te tournebouler la cervelle, c'est que tu te lances dans des généralisations aventurées. Un mauvais ouvrier n'est qu'un mauvais ouvrier, rien de plus. Un mauvais ouvrier n'est pas le peuple : il est la plaie et la misère du peuple. J'admire certains effets du syndicalisme, à la condition que le syndicalisme ne perde pas la notion de qualité, à la condition que le syndicalisme ne s'avise pas d'additionner des pommes avec des pierres.

« Un mauvais garçon de laboratoire, c'est tout autre chose qu'un mauvais ouvrier, c'est une espèce de traître dont la science, qui connaît déjà tant de chances d'erreur, doit se défier.

« Je t'ai dit que M. Birault était un mauvais collaborateur. Là-dessus, tu m'exhortes à l'indulgence, ô homme sensible ! Je te reconnais bien là. Notre vieille amitié ressemble à un vieux ménage. Tu es toujours soucieux de rétablir l'équilibre. Quand je suis à plat, tu me dis « du nerf ! » et dès que je fais preuve de nerf, tu me cries « du calme ! » C'est merveilleux ! J'ai écrit, comme ça, en courant, que mon nouveau garçon de laboratoire avait l'air d'un propre à rien, — comme cela, presque sans commentaire, — et tu me réponds par une tartine, d'ailleurs lyrique, sur les rapports du capital et du travail. C'est très exagéré, d'abord parce que je ne représente en aucune manière le capital, et parce que, d'autre part, Hippolyte Birault travaille trop peu et trop mal pour mériter de jouer le rôle de figure symbolique dans cet orageux duo.

« Je serais peut-être moins sévère pour le Birault qui est l'indigne objet de notre querelle s'il ne m'avait pas été recommandé, même imposé par cette ganache de Larminat, mon directeur général.

« Il y a une dizaine de jours que M. Larminat m'a fait savoir qu'il m'avait déniché le modèle des collaborateurs et que ce sujet exceptionnel venait de chez Dousserin, qui est professeur à la Sorbonne. Hippolyte Birault s'est présenté le jour même, au début de l'après-midi. Je sortais du restau-

rant où j'avais déjeuné tout seul. Je peux t'affirmer que j'étais bien calme et que je ne souffrais pas de l'estomac : treize ans de gargote ne m'ont pas encore trop endommagé à cet égard. Bref, j'allais me mettre au travail quand j'entends frapper. La porte s'ouvre et je vois paraître un assez gros monsieur, — quarante-cinq ans, peut-être plus, peut-être moins, je ne saurais dire, — un paquet sous le bras, enveloppé dans un journal, et, sur la tête, un chapeau melon semblable, non pas à l'admirable tiare de mon frère Joseph, mais bien plutôt à la suave coupole de ces messieurs les flics en bourgeois. Pour compléter l'image, une imposante paire de souliers à clous. Là-dessus, le type fait un pas, referme la porte, retire son chapeau melon et esquisse un sourire. Je termine mon examen d'un coup d'œil : je vois de grosses moustaches tombantes, des cheveux pommadés, rares, mais longuets et tirés en arrière, des joues couperosées, un ventre respectable, un petit bourrelet de chemise entre le gilet et le pantalon et je rectifie mon jugement : au type flic en civil, je substitue le type bistro. Le bonhomme fait un second sourire, inexplicablement huilé par la brillantine de ses cheveux, et je songe : « C'est un placier. Il vient me proposer des articles de lingerie ou des pâtes pour l'entretien des cuivres. Comment a-t-on pu laisser ce gaillard-là pénétrer jusque chez moi ? » Là-dessus, troisième sourire, accompagné d'un battement de paupières tel que je songe : « Ce n'est pas un monsieur de la secrète, ni un patron bistro, c'est un marchand de tapis. » Je demande : — Que désirez-vous ?

« Le visiteur s'incline, salue et dit :

— C'est moi le nouveau garçon de laboratoire.

« Je suis bien obligé de t'avouer que ma première impression n'a pas été très favorable. J'attendais un garçon de laboratoire depuis quinze jours, j'avais un pressant besoin d'un garçon de laboratoire. J'ai seulement pensé : « Le voilà donc ! Eh bien, tant pis ! » Pour corriger ce jugement sommaire, j'ai dit quelque chose d'aimable, je ne sais plus trop, une phrase de bienvenue. J'ai même ajouté, sur un ton cordial : « Quand prenez-vous votre service ? » Là-dessus, nouveau sourire : — Aujourd'hui même, mon cher maître.

« Je me suis senti rougir. D'abord, je ne suis pas à l'âge où l'on peut recevoir justement le titre de maître. Ensuite, c'est

une chose qui ne se fait jamais dans nos milieux. Jamais, absolument jamais un garçon de laboratoire n'appelle son patron « mon cher maître ». Je te le répète : j'ai rougi. J'ai senti presque aussitôt que le type observait ma rougeur avec une curiosité qui m'a vraiment déplu. J'ai répondu non sans un peu de brusquerie : — Je vous serai reconnaissant de ne pas m'appeler « mon cher maître ».

« Le bonhomme a pincé les lèvres, pris un air vexé, puis il a remué les oreilles comme un cheval et il a dit :

— Tant pis ! Tant pis ! Ce que j'en faisais, c'était pour vous marquer de la considération. Comment dois-je vous appeler ?

— Appelez-moi monsieur, tout simplement.

— Bien, monsieur.

« Une demi-minute de froid, pendant laquelle je boutonne et déboutonne ma blouse. Puis je me décide à parler :

— Comment vous appelez-vous ?

« Le type fait un de ses sourires à la brillantine et répond, la bouche en cœur : — Birault... Hippolyte Birault.

« J'en suis à incliner la tête, de l'air attentif d'un homme qui range soigneusement quelque chose dans sa mémoire, quand mon bonhomme s'avise d'ajouter :

— On ne m'appelle pas Hippolyte, on m'appelle Bob, on m'a toujours appelé Bob.

« J'ai, de la tête, esquissé un léger mouvement de négation, mais je n'ai rien répondu. J'ai l'horreur de certaine familiarité. J'ai dit très vite :

— Allez mettre votre blouse. Le vestiaire est ici, à gauche. Après quoi, je vous ferai visiter le service.

« Hippolyte Birault a salué, d'un geste du melon, et il a fait une fois de plus ce sourire que je connais assez bien maintenant et que j'ai beaucoup de mal à supporter. Un sourire ironique et condescendant, un sourire qui signifie : « Vous êtes docteur, chef de service et le reste ; mais je suis plus âgé que vous, j'ai mille fois plus d'expérience que vous. Je veux bien être un modèle de politesse, mais je suis bien obligé de vous considérer comme un gosse. »

« Je l'entendais, dans le réduit, qui remuait et soufflait comme un buffle. Puis, un bruit inhabituel, semblable à celui que l'on fait en laissant tomber des chaussures que l'on vient de retirer, puis, de nouveau, des soupirs, des geigne-

ments. Enfin la porte du réduit s'ouvre et je vois paraître M. Birault en manches de chemise, en espadrilles et en tablier bleu, le véritable tablier du marchand de vin. Je dis encore :

— Pourquoi n'avez-vous pas mis la blouse ? Elle doit être à votre taille.

« Birault répond avec rondeur : — Je ne mets jamais de blouse, c'est un principe. Le tablier suffit.

« Et, comme il suivait la direction de mon regard arrêté sur les espadrilles, il a distillé un nouveau sourire :

— Les chaussures font trop de bruit. Dans un laboratoire, il faut du calme.

« Je n'ai rien répondu. Comment t'expliquer, mon cher ami, que je n'ai pas osé protester ? L'idée d'avoir à côté de moi, toute la journée, un aide vêtu comme un mastroquet m'était tout à fait désagréable. Mais j'ai pensé, un peu lâchement : « Nous verrons cela plus tard. »

« J'ai commencé de montrer mon laboratoire au nommé Birault. Je te ferai remarquer, Justin, que le garçon qui m'est normalement attaché ne sort pas du bâtiment dans lequel je me tiens d'ordinaire et où tu es venu me voir plusieurs fois. Il n'a rien à faire dans le service des sérums, par exemple, que je dirige également, mais qui est complètement séparé du pavillon principal. Je me disais, en commençant de promener mon bonhomme dans le labo, qu'il ne faut pas trop se fier aux impressions premières, que les gaillards à la Birault sont parfois des modèles de dévouement, qu'une adaptation mutuelle est toujours nécessaire et qu'elle veut une longue pratique. Enfin, je cherchais à me rassurer.

« J'ai d'abord montré mon laboratoire personnel. J'expliquais : — Ici, les centrifugeuses. Faites attention à celle-ci qui peut traiter un litre de liquide à la fois et qui tourne très vite...

« M. Birault souriait, avec ses cheveux, si j'ose ainsi parler, et disait simplement : — Oui, oui, je sais. Ayez pas peur. Marchez seulement ! Je connais tout ça.

« Il regardait les étuves, qui sont de construction toute récente, et il chantonnait : — Ah ! oui ! Je n'aime pas beaucoup ces nouveautés. J'aime mieux comme chez M. Dousserin. Mais ça ne fait rien, on s'arrangera.

« M. Hippolyte Birault a longuement considéré la ména-

gerie provisoire, celle où sont entreposés les animaux d'expérience qui doivent rester en observation. Il disait :

— Tiens ! Vous faites comme cela, ici ? C'est drôle. Chez nous, je veux dire chez Dousserin, on s'y prenait autrement. J'aimais mieux la manière de chez Dousserin.

« La visite a continué. M. Birault avait l'air de passer une inspection. Il me disait : — A votre place, j'aurais pas mis le vidoir dans ce coin. Ce n'est pas commode... A votre place, je ferais comme chez le professeur Dousserin, je mettrais les bouilloires sous la hotte, rapport aux vapeurs. — Et puis, sans transition : — Le professeur Dousserin, celui-là, c'est un vrai savant.

« J'ai eu envie de dire : « Pourquoi n'êtes-vous pas resté chez le professeur Dousserin ? », mais je ne l'ai pas dit, je n'ai pas osé. Nous allions d'une pièce à l'autre et, chaque fois que je commençais une explication, le bonhomme Birault reprenait son refrain : — Je vous dis que ça me connaît. Ayez pas peur. Marchez seulement !

« Nous sommes descendus au service des vaccins, où j'ai deux bons collaborateurs, mais où mon garçon personnel a toujours mille choses à faire. J'ai dit, très sévèrement : — Ce qui se fait ici, monsieur Birault, exige beaucoup de conscience.

« Il a pris cet air moitié souriant, moitié vexé qui est son air habituel et il m'a répondu : — Pour la conscience, je ne crains personne.

« Puis il a recommencé de me donner des conseils. Je n'ai pas un sens trop sourcilleux de la hiérarchie, mais il y a des points sur lesquels je me trouve plutôt sensible. Je suis, depuis six ou sept ans, spécialisé dans les questions qui touchent le pneumocoque et la vaccination anti-pneumococcique. M. Birault m'a fait entendre que, pour le pneumocoque, il savait tout ce qu'il est humainement possible de savoir, tirade ponctuée d'innombrables « mon cher monsieur » et de non moins innombrables « marchez seulement ! »

« Que te dire de plus ? En m'en allant, le soir de ce jour-là, j'ai rencontré dans le jardin l'exquis M. Larminat, mon directeur. Il m'a dit : — Vous avez reçu votre nouveau garçon. C'est un sujet de premier ordre.

« J'ai répondu : — Peut-être, monsieur le directeur. Nous verrons avec avec le temps.

« J'allais m'éloigner quand M. Larminat a prononcé d'une voix juteuse : — C'est extraordinaire, mais j'ai reçu trois ou quatre lettres au sujet de ce garçon. Il est très pistonné.

« Quand M. Larminat parle de ce qu'il appelle le piston, ses yeux se mouillent et des centaines de rides confidentielles apparaissent sur tous les points de son visage encore libres de rides normales. Pour comble de ridicule, M. Larminat prononce « piftonné »... « fe garfon est piftonné » en sorte que le mot piston, déjà si pénible, devient presque intolérable.

« Mon cher vieux Justin, voici dix jours que M. Hippolyte Birault travaille sous mes ordres. Cette expression est pleine d'audace, car M. Birault ne reçoit d'ordres de personne. Dix jours ! Je commence à m'habituer à l'odeur de ses espadrilles qui laissent sur les carrelages du labo de larges empreintes humides. Je m'habitue moins volontiers à son sourire.

« Il arrive, le matin, dix ou quinze minutes après l'heure réglementaire. Je suis déjà, depuis longtemps, au travail. Je l'entends qui gronde, à la porte : — Traverser la moitié de Paris, à mon âge, pour venir gagner un salaire misérable, c'est une pitié. Si Mme Bob n'y fait pas opposition, je finirai par déménager.

« Il se déshabille et se déchausse en poussant de longs soupirs. L'opération achevée, il manifeste sa joie comme une poule qui a pondu son œuf. Il siffle ordinairement le *Missouri*, *Sole mio* et *Sur les bords de la Riviera*. Je voulais lui interdire ce genre d'exercice. A la réflexion, je n'en ai rien fait. Je me console en disant qu'un peu de liberté, de gaieté ne saurait nuire à la discipline du laboratoire. Pur sophisme ! Si je ne dis rien, c'est uniquement par manque de courage. D'ailleurs, inutile de parler de gaieté pour M. Birault, je ne connais rien de plus lugubre que ce personnage.

« J'ai voulu voir ce qu'il savait faire. Je l'ai prié de me confectionner des pipettes, ce qui est l'enfance de l'art pour un homme de son état. Il m'a cassé plusieurs mètres de tubes sans rien obtenir de convenable. Je lui ai dit : — Vous savez un peu travailler le verre ?

« Il m'a répondu : — Mon cher monsieur, je savais cela quand vous étiez encore au sein de votre nourrice.

« N'empêche que j'ai dû jeter toutes les pipettes. Il me dit, vingt fois par jour, avec la plus jubilante modestie :

— J'espère que vous êtes content de mes services. Des Birault, ça ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval.

« Je le surveille de mon mieux. J'ai toujours peur qu'il ne fasse quelque énorme sottise. Ce qui pourrait me rassurer, c'est qu'il ne fait pas grand chose. L'œil qui le cherche le surprend toujours au repos : il est en train de se gratter la tête, ou de se frotter les reins, ou de rouler une cigarette, ou même de lire le journal, ou de tailler interminablement un de mes crayons. Il ne fait pas grand chose, mais il change quand même les objets de place, en sorte que je passe beaucoup de temps à mettre de l'ordre derrière lui. Un second collaborateur de cette espèce, et je n'aurai plus du tout le moyen de travailler. Il se plaint de souffrir de rhumatismes. Quand il faut monter les étages, c'est des genoux qu'il dit souffrir, et quand il doit porter quelque fardeau, voilà qu'il souffre des épaules. Il se tourne alors vers moi et gémit :

— Si c'était un effet de votre bonté, vous pourriez pas me donner un petit coup de main ?

« Alors je lui porte ce qu'il doit me porter. Ça va quand même plus vite. Hier, il m'a prié, avec toutes sortes de gémissements, de l'aider à passer les manches de son pardessus. Je l'ai fait, car j'ai pitié des gens qui souffrent. Mais, pendant toute l'opération, il sécrétait un sourire si curieux que je me suis senti quelque peu... stupide. Il me dit souvent, quand il est assis : « Passez-moi donc le cristallisoir, mon cher monsieur. Pardon, excuse, c'est rapport aux genoux... » Je passe le cristallisoir. Il est possible que cette douleur du genou ne soit pas feinte. Pourtant, quand sonne l'heure de la sortie, il redevient merveilleusement ingambe.

« Il sort, en outre, à tout propos de la pièce. Quand on lui demande où il va, il répond avec un de ses ineffables sourires au cosmétique : — Je vais cueillir des nouilles. — Il ajoute parfois, en riant : — Je vais cueillir des nouilles avec une échelle double.

« S'il n'est pas de bonne humeur, il fait un geste de l'index et dit d'une voix funèbre : — Et la prostate ! Vous ne pensez pas à la prostate, mon cher monsieur. On voit bien que, vous, la prostate vous laisse tranquille.

« A dix heures du matin et à quatre heures de l'après-midi, M. Birault casse la croûte. Il fait alors cuire de petits fricots à lui, sur la flamme d'un de mes becs Bunsen. Une fois, il a fait revenir des oignons. J'ai cru que j'allais hurler ! Je n'ai rien dit ! J'ai dû rougir, pâlir. Il a senti que j'étais plutôt inquiet et mécontent, il m'a murmuré, la bouche en cœur :

— Mon cher monsieur, faut bien que je mange.

« Cela semblait sans réplique. Mais l'odeur de friture et de ragougnasse, dans mon laboratoire ! J'y pense comme à une profanation.

« Il vient quelquefois regarder ce que je fais. Il se tient debout, derrière moi, ce qui m'est intolérable, et, tout à coup, il demande, l'air aimable : — Qu'est-ce que vous buzoquez-là ?

« Buzoquer ? En voilà un mot ! Il sent que je ne comprends pas, et il traduit : — Qu'est-ce que vous bricolez ? quoi !

« Je ne réponds rien. M. Birault prend son air offensé.

« En somme, j'ai toujours le sentiment d'être dans mon tort. M. Birault, par toutes ses attitudes, par toutes ses réflexions, me fait entendre que je suis un chef gourmé, sévère, cérémonieux, dépourvu de cordialité et d'humanité. Reconnais que c'est assez pénible.

« Je suis allé, l'autre jour, jusqu'à la Sorbonne. Je voulais parler au professeur Dousserin et lui demander quelques renseignements confidentiels au sujet du Birault. Par malheur, le professeur Dousserin est en Amérique du Sud. J'ai seulement aperçu Gilbert Anceaume. Il a dit : — Ah ! c'est vous qui l'avez, ce gars-là !

« Il a éclaté de rire et il s'est sauvé parce qu'on l'appelait au téléphone. Je n'ai pas osé reprendre l'entretien. J'y retournerai.

« Vuillaume vient me voir souvent. Vuillaume est un copain délicieux. Hier, il a regardé le Birault et il m'a dit : — Tu as une patience d'ange. Il y a longtemps que j'aurais f... ce gaillard-là à la porte.

« Je ne peux pourtant pas prendre une telle mesure pour une simple raison de convenance personnelle.

« Je ne t'aurais rien dit de cet étrange... collaborateur si tu ne m'avais pas agacé, — le mot n'est pas trop fort, — avec les recommandations, objurgations, considérations sociales dont ta lettre est toute gonflée.

« Si tu voulais comprendre quelque chose aux petits ennuis dont j'ai le tort de te parler si longuement, il te faudrait savoir ce que représente, à nos yeux, un garçon de laboratoire vraiment digne de sa fonction. Les grands maîtres, les Pasteur, les Richet, les Berthelot, sont entourés d'une foule d'élèves enthousiastes qui ne demandent qu'à se dévouer. Il y a toujours, auprès d'eux, quelqu'un pour veiller dix nuits de suite s'il le faut, pour attendre, avant d'aller dîner, la fin d'une réaction, pour offrir sa carcasse à telle ou telle inoculation scabreuse, pour passer des heures auprès des animaux d'expérience, afin de noter les symptômes d'une infection. Ce rôle est joué par des disciples qui sont eux-mêmes de grands savants. Ainsi Roux dans l'ombre de son illustre patron. Mais pour que tout marche heureusement, même dans ces laboratoires illustres, il faut de loyaux serviteurs, de braves bonshommes obscurs qui ne connaîtront jamais la gloire et qui font ce que les savants ne peuvent pas faire ou ne savent pas faire, qui sont là comme les moellons dans la bâtisse, comme l'eau dans la conduite, comme le feu sous les réchauds. Pour nous, modestes chercheurs, pour nous, débutants qui, hier encore, vivions dans le rayonnement des maîtres, notre garçon de laboratoire, c'est beaucoup mieux qu'un serviteur : c'est l'égal d'un secrétaire, c'est un ami, c'est un témoin, c'est parfois une part de notre conscience.

« Je veux bien reconnaître que le métier n'est pas trop payé. J'ajoute qu'il n'est pas sans danger, — rappelle-toi la pauvre Catherine Houdoire à qui l'on pourrait élever une statue : celle du martyr anonyme. — Comme ceux qui soignent les malades, ceux qui choisissent un tel métier doivent savoir ce qu'ils font. Je pense bien que, là comme partout, il y a des égarés, des gens qui sont venus par hasard, ou par erreur, parce qu'ils voulaient un gagne-pain et qu'ils ont pris n'importe quoi. Ceux-là ne doivent pas se plaire parmi nous et finissent par nous quitter pour chercher fortune ailleurs. Mais ceux qui restent avec nous, c'est qu'ils sont marqués du signe. Ceux-là savent très bien que leur nom ne sera jamais gravé sur les marbres des instituts et des écoles. Ils savent néanmoins que, sans eux, la science serait infirme et ils en éprouvent un très légitime orgueil qu'ils ne mani-

festent guère, mais que nous respectons et dont nous tenons compte.

« Il y avait, à l'hôpital Saint-Louis, alors que j'y travaillais sous les ordres du vieil Hallopeau, un garçon de salle nommé Gaston que le patron consultait toujours pour les diagnostics difficiles, qui donnait son avis, rondement, sans hésiter, et qui ne se trompait guère. Il y avait, au laboratoire de M. Renaud Censier, un Auvergnat dont je ne me rappelle plus le nom, ce qui est de l'ingratitude. Il savait non seulement inclure les pièces anatomiques, les couper, en colorer les coupes, ce qui n'est pas sorcier ; mais il regardait les coupes au microscope et me disait, en hochant la tête : « C'est du sarcome, et même quelque chose de très méchant. » Et ce n'était pas du tout une parole à l'aventure.

« Les hommes de cette trempe, s'il nous arrive de les appeler familièrement par leur petit nom, nous ne leur en donnons pas moins un très noble rang dans notre estime, celui de collaborateurs. Ceux-là, nous pouvons les prier de veiller en notre absence et de faire, à telle heure, telle piqûre ou telle opération. Nous avons en eux une confiance d'autant plus grande que nous les savons désintéressés. Ne t'y trompe pas, le mot désintéressé ne comporte pas la moindre nuance d'ironie. Ce noble mot signifie que ces bons serviteurs n'ont pas l'intention de tirer un parti personnel de ce que nous leur faisons faire : ils servent, ils font leur devoir. Ils n'ont pas toujours bon caractère, et c'est assez naturel ; mais nous leur pardonnons tout, à cause de leurs vertus. Ils savent qu'ils auraient pu, qu'ils pourraient sans doute encore gagner un peu plus d'argent ou donner moins d'heures s'ils prenaient un autre métier, s'ils travaillaient par exemple dans une usine. Mais ils restent avec nous, parce que, malgré ses servitudes et ses contraintes, la vie qu'ils mènent à nos côtés leur semble belle, honorable, enfin digne d'être vécue. Voilà, mon petit père, ce que sont les véritables assistants de laboratoire. Les autres sont des tâcherons, des hommes de peine ou, si tu préfères, des salariés.

« Je ne suis pas timide avec toi, Justin ; mais je suis terriblement timide avec les effrontés, avec tous les Birault, avec tous les Larminat, tous les Joseph..., car le monde est plein d'effrontés. Joseph m'a fait remarquer, l'autre jour,

que je rougissais comme un enfant pour un oui et pour un non. Ce n'est pas charitable de me l'avoir fait remarquer, parce que je ne pensais jamais à cette malheureuse disposition de ma nature et, maintenant, je ne peux plus n'y pas penser. Or, il suffit que j'y pense pour que je reparte à rougir, même quand je suis seul, même sans raison. On peut être le maître de ses muscles, on n'est pas le maître de ses vaisseaux. On n'est pas le maître des pensées et des images. Voilà tout le secret de la timidité.

« A propos de Joseph, il faut que je te dise quelque chose, et je ne suis pas fâché de terminer cette lettre un peu amère par une vue plus reposante, plus humaine.

« Mon père vient de se lancer dans une entreprise nouvelle. Je n'ai pas le temps de t'expliquer tout au long en quoi consiste cette entreprise mirobolante. Si bizarre que cela puisse te paraître, cette lubie de mon père n'est pas sans rapport avec la timidité... Oh ! il ne s'agit pas de la timidité de mon père, certes non, mais de la timidité en général, de la timidité considérée au point de vue pathologique. Ne cherche pas à comprendre, c'est trop compliqué : nous en parlerons tranquillement quand tu viendras à Paris. Sache toutefois que cette entreprise de mon père, pour atteindre un développement convenable, exige une mise de fonds non médiocre, dix ou douze milliers de francs pour le moins.

« Sais-tu qui va prêter cet argent à mon père ? Je te le donne en mille. C'est Joseph. L'affaire est en train de se conclure, dans le plus grand secret d'ailleurs. Pour la première fois Joseph, mon frère, entreprend une opération qui ne semble pas dominée par la rapacité pure. Il affecte de soutenir son personnage et dit volontiers qu'il est sûr de ce qu'il fait, au point de vue financier, que l'idée de papa lui paraît excellente, que c'est un placement rentable : c'est son propre mot. Il s'exprime ainsi, mais je le trouve étrange, depuis quelque temps. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il est plus confiant, plus sensible, ce serait très exagéré ; mais il est moins continuellement agressif. Il parle, à l'occasion, de certaines valeurs morales. Il en parle dans un style de boursier, mais enfin il en parle. C'est très extraordinaire. J'ai d'abord pensé qu'ayant amassé, pendant ces quinze der-

nières années, une fortune réellement énorme, et ayant acquis de grands biens matériels, il commençait à loucher vers les biens spirituels et qu'il ne désespérait pas de s'en payer quelques-uns, à des prix de faveur. L'hypothèse n'est point absurde, mais c'est peut-être plus simple.

« Nous avons été formés par la psychologie des classiques méditerranéens. Psychologie terrible ! On nous a fait comprendre que les caractères sont irréductibles, inflexibles, ou mieux, irréversibles. C'est peut-être un peu bien théorique. Depuis deux ou trois ans, je pratique les écrivains russes et je me sens tout ébranlé. Ne crois pas que de simples lectures suffiraient à me faire changer d'opinion sur les hommes. C'est avant tout la vie qui me guide et me détermine. Mon père m'a longtemps semblé le modèle des caractères à la mode classique. L'idée qu'il pouvait s'assouplir, plier, changer dans une mesure quelconque, cette idée me paraissait démente. Quand je songeais à lui, je disais tout haut « la muraille ». Et, pourtant, depuis deux ou trois ans, je note des modifications profondes. Il devient plus doux, plus sage, et même plus raisonnable, malgré ses imaginations. Je continue, par principe, à le bouder, à lui marquer de la rancune ; mais il y a des jours où je suis sur le point de céder, des jours où je le trouve presque charmant, des jours où je me fais, à son sujet, toutes sortes de reproches. J'ai peut-être été trop rogue, trop sévère, trop puritain, comme tu me le disais parfois. Joseph prétend que papa n'a pas moins de deux faux ménages, et il cite les adresses. Il est possible que Joseph exagère.

« Tu le vois, je suis tout prêt à signer la paix, tout prêt à ouvrir les bras et à tomber à genoux.

« Joseph aussi, certains jours, me semble s'être amélioré, mieux encore : élevé. Te le dirai-je ? Ferdinand lui-même, en certaines occasions, me donne l'impression d'être plus affectueux, d'être plus vif, plus ouvert, meilleur en un mot. Ces jours-là, je me fais de grands reproches. J'ai sans doute été trop dur et trop exigeant avec eux tous, je les ai peut-être aimés, dans les commencements, d'une manière maladroite, aveugle et dangereuse. Et j'ai dû les irriter prodigieusement. Les indifférents sont des sages.

« Il n'y a qu'un seul être, dans tout notre clan, qu'un seul

être qui me semble incapable de changement. C'est ma mère. Immuable dans l'âme, car, pour ce qui est du corps, elle vieillit beaucoup en ce moment. L'autre jour, j'ai regardé son visage, de près, de très près. J'avais peine à le reconnaître. J'en étais effrayé. J'apercevais une très vieille femme. Il me semble parfois qu'elle porte à elle seule tout le fardeau de la vieillesse, oui, pour pour elle et son extravagant mari.

« Assez pour aujourd'hui, mon cher conseiller privé. Et, pourtant, un mot encore. Toi qui connais bien la politique socialiste, le parti socialiste, le monde socialiste, sais-tu quelque chose de Hyacinthe Bellec, le député, le rédacteur en chef du *Courrier populaire* ? Ne va pas concevoir de folles espérances. Ne t'imagine pas, par exemple, que je succombe au démon de la place publique. Non ! Je connais un peu Mlle Bellec : c'est une jeune fille très remarquable. Il ne me déplairait pas de savoir quelque chose du père Bellec, que je n'ai jamais vu, mais qui, de loin, me paraît un bonhomme un peu sectaire ; je ne veux pas dire intimidant, car j'ai juré de me guérir de la timidité, de m'en guérir tout seul. Je t'expliquerai plus tard pourquoi la timidité tient en ce moment une telle place dans mes pensées.

« Adieu. Conserve-toi pour ceux qui t'aiment.

« Ton Laurent. »

« 25 mai 1914. »

GEORGES DUHAMEL.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

UNE FORME NOUVELLE DES CONFLITS INTERNATIONAUX

LA PAIX-GUERRE

ÉVOLUTION DES PRINCIPES DE LA GUERRE

Les conditions de la guerre ont changé. Dans l'état présent de la technique militaire, il faut en effet une centaine de chars et plus de cent tonnes d'obus pour rompre d'une façon certaine la résistance offerte sur un seul kilomètre par un seul bataillon, bien retranché et couvert par des fils de fer. Pour une offensive de quelque envergure, il sera nécessaire de lancer des milliers de chars et de tonnes d'obus, — la totalité des moyens offensifs dont peut disposer une grande armée moderne, — pour avoir raison, en définitive, de quelques dizaines de bataillons, c'est-à-dire une infime fraction des moyens défensifs de l'ennemi.

Sur des frontières restreintes comme celles de l'Europe, trop étroites pour les effectifs énormes de la levée en masse, machinées pour la défense par la fortification permanente, il n'est que peu d'espoir de mettre en défaut les dispositions adverses. Selon toutes probabilités, on sera contraint à une lutte frontale, avec tous les avantages que celle-ci confère à la défensive.

Dans ces conditions, il est raisonnable de penser que la décision ne pourra être obtenue qu'après le succès de nombreuses actions offensives, donc au prix d'un effort gigan-

tesque qui suppose une supériorité numérique et industrielle considérable. S'il n'en était pas ainsi, le conflit ne pourrait être résolu que par l'usure morale et matérielle de l'un des deux belligérants. Dans les deux cas, la lutte prendrait la forme d'une lutte à mort entraînant des pertes et des ruines telles que les conditions de paix les plus avantageuses ne pourraient les compenser. Dans cette forme de guerre, celle de la « guerre totale » de Ludendorff, *la victoire ne paie plus.*

La conception classique de la guerre conduit donc à une forme de conflits qui ne répond plus aux possibilités ni aux nécessités de l'Europe d'aujourd'hui.

Celle-ci, en effet, n'est pas encore remise des bouleversements de tous ordres occasionnés par la Grande Guerre. Elle a besoin de paix pour se refaire et réorganiser son économie en fonction des moyens de production modernes. Elle en a également besoin pour pouvoir consacrer ses forces à enrayer le « flot montant » des jeunes nationalismes asiatiques et africains.

D'autre part, l'opinion publique de la plupart des nations européennes se refuse instinctivement à l'idée de la guerre, car la dernière a laissé une impression profonde d'horreur et d'inutilité. Beaucoup, même chez les vainqueurs, ont oublié les avantages qu'ils en avaient retirés. Le renouvellement d'une telle épreuve apparaît comme un sacrilège envers l'humanité, et le sentiment général est que les plus grands sacrifices doivent être consentis pour l'éviter. Si l'on en doutait, il n'y aurait qu'à se reporter à l'explosion de joie et à la détente unanime qui a suivi l'accord de Munich. Cette conviction est un fait capital particulier à notre époque.

Dès lors, comment résoudre les conflits entre nations, comment par exemple adapter l'organisation politique à l'évolution des forces et des besoins ? Des méthodes nouvelles s'imposent.

La vague profonde de pacifisme qui a suivi la guerre et dont l'expression la plus complète a été le pacte Briand-Kellogg, amena les gouvernements à chercher la solution dans l'organisation juridique de la paix sous l'égide de la Société des nations. Ces espoirs ont été déçus parce qu'ils conduisaient à cristalliser les résultats politiques de la guerre,

et surtout parce qu'ils méconnaissaient la nécessité de la force et les conditions de cette force.

Un statut politique quelconque ne repose en effet que sur l'acceptation de chacune des parties aux conditions qui en résultent. Supposer que cette acceptation serait obtenue librement, c'était nier qu'il pût exister des conflits vraiment vitaux pour deux adversaires. En fait, l'un des deux ne peut consentir à des sacrifices que sous l'empire d'une contrainte plus forte que les intérêts en jeu. Le problème reste donc entier : il consiste à forcer un État à souscrire aux obligations que l'on veut lui imposer, en un mot à capituler. La guerre peut changer de formes, mais son objet essentiel demeure.

Les événements de ces dernières années démontrent qu'il est toujours possible d'imposer cette contrainte, mais que les facteurs décisifs que l'on avait coutume d'envisager ont subi une évolution profonde.

La décision par la victoire militaire pure reposait sur la destruction des forces ennemies. Celle-ci, nous l'avons vu, est maintenant problématique et généralement trop onéreuse. Incapable de réduire d'un seul coup l'adversaire à merci, la guerre nouvelle visera à le convaincre de préférer la capitulation à la continuation de la lutte. A une action radicale, succède un emploi persuasif de la force.

Or, persuader, convaincre étaient les moyens habituels de la diplomatie qui a toujours su tirer parti des arguments que la force pouvait lui apporter. L'idée générale que nous venons de définir resterait donc dans le cadre de l'activité diplomatique, si les servitudes mêmes de la guerre militaire n'étaient venues bouleverser les méthodes traditionnelles.

En effet, la politique ne disposait autrefois que d'une marge de pression très faible. Sauf dans le cas d'une supériorité écrasante, la moindre erreur de manœuvre, le moindre excès pouvaient entraîner la guerre. La politique ne s'exerçait donc que par un jeu nuancé de combinaisons et de compromis. La situation est aujourd'hui tout autre : le spectre toujours présent de la guerre totale, la crainte qu'elle inspire conduisent à ne voir en elle qu'une solution de désespoir, à laquelle on n'aura recours qu'à la dernière extrémité.

L'impuissance de l'action militaire a rendu l'épiderme des nations très peu sensible : la guerre n'est sortie ni de l'Anschluss, ni des Sudètes, ni même d'actions militaires directes comme l'intervention italo-allemande en Espagne ou le curieux combat russo-japonais de quatre jours à Kouang-Tchéou-Feng. On pourrait multiplier ces exemples de la patience étonnante dont témoignent les nations, en regard de leur nervosité ancienne.

Ainsi, cette répugnance à la guerre totale, par un détour surprenant, autorise un emploi de la violence qui dépasse nettement le cadre des traditions diplomatiques. Entre la guerre totale classique (Chine-Japon) et la paix totale (France-Suède, par exemple), on peut observer actuellement toute une gamme de conflits allant de la course aux armements jusqu'à l'intervention armée, qui ne sont autres que des formes nouvelles de la guerre. Ce n'est plus la paix et pas encore la guerre telle que nous l'envisageons, mais un état intermédiaire que nous appellerons la *paix-guerre*.

La paix-guerre repose sur l'idée de profiter de la crainte de la guerre catastrophe pour exercer des pressions plus importantes qu'autrefois, tout en évitant de créer une tension suffisante pour amener l'ennemi à recourir à la guerre totale.

Le premier élément de toute combinaison consistera donc à évaluer la valeur du « point critique » au delà duquel l'adversaire préférerait la guerre totale à la capitulation. Les considérations que nous avons développées plus haut permettent de conclure que la valeur de ce *point critique* doit être évaluée beaucoup plus haut qu'on ne le fait généralement. C'est par une appréciation de cette condition essentielle que l'Allemagne et l'Italie ont pu atteindre leurs objectifs en Autriche et en Tchéco-Slovaquie comme en Éthiopie.

En revanche, il découle de cette notion que les pressions exercées devront être exactement dosées pour rester en dessous de ce « point critique ». Les nouvelles formes de la guerre, contrairement aux conceptions classiques, ne devront donc mettre en jeu que des efforts mesurés et limités.

Or, la capitulation par persuasion ne peut résulter que d'un calcul, d'une balance d'intérêts comparant les risques

du conflit aux conditions à admettre pour le faire cesser. Dès lors, la décision ne pourra être obtenue que si les buts poursuivis sont eux-mêmes limités et proportionnés à la gamme de pression dont on dispose.

La victoire obtenue par la guerre classique constituait une contrainte absolue et permettait les vues les plus ambitieuses. La contrainte relative qui est actuellement seule possible commande des objectifs plus modestes. Si le résultat lointain envisagé est trop considérable, il ne pourra être atteint que par une série d'actions successives constituant autant d'étapes vers le but final. La politique allemande de ces dernières années illustre parfaitement cette combinaison : seule une guerre pouvait donner à Hitler simultanément la rive gauche du Rhin, l'Autriche et la Tchécoslovaquie, les Sudètes qu'il a obtenus successivement en évitant le pire (1).

Cette manœuvre entre la paix et la guerre totale, cette action mesurée, et calculée pour rester toujours en dessous du « point critique », présente, sur le plan des idées, plus d'une analogie avec la stratégie des XVIIe et XVIIIe siècles, pour qui « le pire » était la bataille, destructrice d'hommes et d'argent, et surtout de résultat toujours presque imprévisible à l'époque.

Le maréchal de Saxe définit parfaitement ce point de vue dans ses *Rêveries* : « Je ne suis pas pour les batailles... et je suis persuadé qu'un habile général pourrait faire (la guerre) toute sa vie sans s'y voir obligé. Il faut donner de fréquents combats et *fondre l'ennemi petit à petit*. Rien ne le réduit tant que cette méthode et n'avance plus les affaires... Je ne prétends point dire cela qu'on n'attaque pas l'ennemi quand on a l'occasion de l'écraser... mais je veux dire qu'on peut faire la guerre *sans rien donner au hasard*, et c'est le plus haut point de perfection et d'habileté d'un général. »

(1) « Il importe que le commandement réussisse à présenter à la masse du peuple l'objectif partiel à atteindre... comme l'unique, le seul digne de retenir l'attention des hommes, et dont la prise entraine le succès de tout le reste... Quiconque n'entreprend pas cette répartition du chemin... en étapes distinctes, et ne fait pas un effort méthodique pour accomplir victorieusement chacune d'entre elles..., ne parviendra jamais au but final. » (*Mein Kampf*.)

Et le maréchal Foch compare d'une façon saisissante l'école moderne et l'école ancienne : « La guerre moderne, depuis Napoléon, *use sans compter* des moyens mis à sa disposition... Les anciens systèmes de guerre, *éminemment conservateurs de la force armée*, s'adressaient pour atteindre à leurs fins à la ruse, à la menace, aux négociations, à la manœuvre, au combat, à l'occupation des territoires, à la prise des places. »

Nous avons souligné certains mots essentiels. L'expérience de 1914-1918 a conduit le monde entier à renoncer à une forme de lutte où l'on « use sans compter ». On veut atteindre à ses fins « sans rien donner au hasard » par le procédé « le plus conservateur de la force armée », donc de la vie des citoyens, et en « fondant l'ennemi petit à petit ». Ces préoccupations anciennes, et oubliées, constitueront la base des combinaisons modernes que nous allons examiner dans le prochain chapitre.

Mais nous voyons déjà se dessiner la figure un peu inattendue d'une guerre de forme nuancée comportant des efforts limités et visant à obtenir des résultats limités et exactement proportionnés à l'effort, en un mot classique, dans le sens littéraire du mot. A celle-ci s'oppose la guerre romantique des théoriciens du XIXe siècle, qui fait appel à tous les déchaînements et à toutes les outrances, et dont l'image reflète par bien des traits la sombre grandeur et le manque de mesure de la philosophie allemande qui l'a en grande partie inspirée.

Nous avons dressé le tableau des idées qui nous semblent commander l'évolution actuelle des conflits internationaux. Nous allons tenter d'en montrer l'application par la politique de l'après-guerre.

LA GUERRE POLITIQUE

Le procédé le plus caractéristique de la paix-guerre, celui qui représente à l'état le plus pur les qualités de réalisme, de mesure, d'économie, — et aussi d'hypocrisie, — requises, c'est la *guerre politique*, c'est-à-dire l'intervention dans la politique intérieure du pays adverse. On s'attaque ainsi directement aux centres nerveux dont dépend la capitulation. Un simple mouvement d'opinion et un chan-

gement de gouvernement permettent de tout obtenir.

Dans son livre *la Guerre totale*, Ludendorf proclame que la « cohésion animique » de la nation constitue un facteur essentiel de la victoire. Cette notion, qu'il déduit des enseignements de 1918 en Allemagne, paraît avoir exercé une influence considérable sur les conceptions allemandes relatives à la guerre. En fait, toutes les manœuvres récentes exécutées par Hitler ont été préparées ou appuyées par des opérations de guerre politique.

Le procédé n'est pas nouveau. Il est décrit par Machiavel et appliqué depuis longtemps par tous les pays. Cette méthode traditionnelle consiste à agir sur le moral adverse par une propagande active et, éventuellement, à soutenir les partis révolutionnaires ou même d'opposition. La dernière guerre en a vu l'application sur une grande échelle.

Mais depuis quelques années, les modalités de la guerre politique ont subi de notables rajeunissements qui en ont fait une arme de combat extrêmement redoutable dans certaines mains en même temps qu'un élément de manœuvre remarquable.

Les novateurs, en la matière, ont été les communistes russes. Tirant, peut-être un peu hâtivement, des conclusions de la guerre civile, la IIIe Internationale a voulu codifier les méthodes de révolution. Il s'est élaboré dans les Académies soviétiques un véritable règlement de l'insurrection. Ce règlement, traduit (1) et diffusé, a servi de base à l'action révolutionnaire dans les divers pays. La base du système est de faire de l'action politique le premier acte de la guerre : le travail de désagrégation morale constituerait une phase d'usure antérieure à l'action militaire qui n'aurait qu'à en recueillir les fruits (2). En fait, la méthode russe n'a remporté qu'un seul succès, en Chine, et a échoué partout ailleurs.

Son échec, le plus souvent, est dû à l'action antagoniste des fascismes, qui ont cherché, eux aussi, à atteindre à leur tour le même but, mais par des moyens différents. Le communisme cherchait à se constituer une force armée en organisant

(1) En français : *l'Insurrection armée.*

(2) « La meilleure stratégie de guerre est celle qui consiste à retarder les opérations jusqu'à ce que la désintégration morale de l'ennemi rende possible le coup mortel et facile à donner. » (Lénine.)

la classe ouvrière par des procédés dérivés des anciennes méthodes de conspiration : la cellule, l'organisation secrète, le parti politique. Sa faiblesse était de viser à la destruction de l'armée, qui de ce fait lui était hostile par construction. Le fascisme et l'hitlérisme, s'inspirant des méthodes qui leur ont donné le pouvoir, procèdent par la mise sur pied d'une milice politique, ouverte à toutes les classes, et recherchent la neutralité de l'armée. Cette méthode, plus habile parce qu'elle se concilie l'élément de force principal du pays, a obtenu des résultats importants : elle a pleinement réussi en Autriche, — après un premier essai malheureux, — et en Espagne ; là où elle a échoué, en Roumanie, par exemple, c'est parce que l'armée était restée loyale envers le gouvernement.

Ce nouveau mode de guerre politique a été employé systématiquement, ces dernières années, tant par les Allemands que par l'U. R. S. S. Cet engouement s'explique par les remarquables possibilités de manœuvre qu'il confère, quel que soit le degré de succès atteint par l'opération.

Trois cas peuvent en effet se présenter :

Le soulèvement réussit. L'objet est alors atteint, le nouveau gouvernement accepte spontanément les conditions imposées. Cette combinaison a été celle de l'Anschluss.

Le soulèvement ne réussit que partiellement. Il se crée ainsi une guerre civile qui permet une intervention soit ouverte comme en Espagne, soit déguisée comme en Palestine, qui constitue un puissant moyen de pression sur l'adversaire.

Le soulèvement échoue complètement. On peut encore jouer selon les circonstances. Si la conjoncture internationale est favorable, on tirera argument des conditions de la répression pour intervenir ouvertement, comme dans le cas des Sudètes. Sinon, il sera facile de se désolidariser. (Assassinat de Dollfuss, putschs hitlériens d'Amérique du Sud, etc.)

La guerre politique est donc extrêmement féconde en résultats et comporte un minimum de risques. Elle a en outre l'avantage d'être infiniment moins coûteuse qu'une guerre militaire. Les frais d'entretien d'un seul corps d'armée sont certainement supérieurs à ceux que requiert une propagande moderne. Il semble donc que l'emploi de la guerre politique doive se généraliser de plus en plus.

Il serait cependant imprudent de croire que la guerre politique ne présente pas de graves inconvénients. Plus que toute autre forme de guerre, son succès dépend en très grande partie de l'enthousiasme et des dévouements qu'elle saura susciter. En outre, les germes semés au cours des conflits d'idées qu'elle provoque peuvent se développer dans des directions imprévues. L'Allemagne de 1918 a succombé en grande partie au mal qu'elle avait favorisé en Russie un an plus tôt. On peut prédire une large extension de l'emploi des procédés que nous venons de reviser succinctement, mais il est impossible de prétendre contrôler les passions humaines ainsi déchaînées.

LA GUERRE ÉCONOMIQUE

La guerre économique, dont l'expérience de 1914-1918 avait souligné l'importance, présente le même caractère insidieux, mais son emploi dans la paix-guerre n'a conduit, jusqu'à présent, à aucun résultat décisif.

La raison de cette demi-faillite résulte d'abord dans la différence essentielle qui existe entre l'économie de paix et l'économie de guerre.

La guerre totale, en effet, requiert une réorganisation complète de toute l'économie pour subvenir aux besoins énormes qu'elle fait naître. Il est alors indispensable de réduire la consommation civile à un minimum et de combler les déficits par des importations. Ainsi, en dernière analyse, l'effort ne pourrait être poursuivi avec l'intensité désirable que si la nation possède des ressources financières ou un crédit suffisants et si elle dispose de voies de communication libres. Sinon, comme cela s'est passé en Allemagne à la fin de la guerre, l'armée absorbera la majeure partie des ressources de la nation, et la population civile sera soumise à un rationnement tel que sa « cohésion animique » en sera profondément atteinte, au point d'entraîner la révolution ou la capitulation. Sans envisager cette extrémité, n'est-il pas vrai que le manque de certaines matières premières peut causer des perturbations très graves dans certaines branches de la production de guerre et exercer une influence considérable sur la marche des opérations ?

Ces considérations ont conduit les théoriciens d'après-guerre à attribuer une valeur considérable aux ressources économiques d'un pays dans l'évaluation de son « potentiel de guerre » et à considérer le blocus économique, dont les agents sont la marine et l'aviation, comme un facteur décisif en cas de guerre longue.

Cette idée a été à l'origine de l'organisation des sanctions sous l'égide de la Société des nations. Son application contre l'Italie lors de la conquête de l'Éthiopie a conduit à un échec complet.

Les raisons de cet échec sont particulièrement instructives. L'erreur de base provenait de ce que les sanctions économiques ne pouvaient avoir d'effet décisif que contre une nation entreprenant un conflit ayant le caractère de la guerre totale. Or, ce n'était pas le cas : la conquête de l'Éthiopie, malgré l'ampleur inaccoutumée des moyens mis en œuvre, n'était qu'une guerre à efforts limités, une guerre coloniale à grande échelle, comme la guerre sud-africaine ou la guerre du Riff. Ses répercussions économiques sur l'Italie étaient donc d'un ordre de grandeur tout différent, et, en fait, celle-ci n'a jamais eu à organiser une économie de guerre. Les sanctions ont été déclenchées en pleine économie de paix et contre un adversaire dont les besoins, bien que considérables, n'avaient ni l'ordre de grandeur, ni le caractère impérieux de ce qu'ils auraient été en cas de guerre totale. Certes, elles n'ont pas été sans effet sur une économie aussi vulnérable que celle de l'Italie, mais la décision n'a pas été obtenue, et le seul résultat pratique a été d'obliger l'Italie à accroître son effort militaire pour atteindre la victoire avant que les sanctions ne puissent la gêner sérieusement.

Mais cette première application de la guerre économique à l'état pur a mis en évidence d'autres enseignements. On a constaté que les nations sanctionnistes avaient éprouvé les plus grandes difficultés à mettre en œuvre des mesures de blocus efficaces et qu'il n'était pas possible de fonder une telle action sur une organisation juridique.

En fait, la guerre économique est constante. Sous l'aspect normal de la concurrence entre les peuples, elle consiste à s'assurer soit d'une clientèle étrangère, pour permettre l'écoulement de l'excédent de la production intérieure, soit

de matières premières destinées au marché intérieur ou aux industries exportatrices. Le problème revient donc à conquérir ou à défendre des marchés et des matières premières.

L'offensive économique permettra ainsi d'exercer une concurrence dangereuse capable de ruiner l'économie ou la monnaie de l'adversaire, ou de créer avec certains États de puissants liens d'intérêt qu'il sera facile de faire passer du plan économique au plan politique.

Ces considérations ont conduit certains gouvernements à une défensive préventive dont l'expression est l'autarcie qui vise à rendre la prospérité nationale et la monnaie indépendantes de toute action étrangère. En fait, ce but théorique n'a pas pu être atteint complètement, et laisse subsister des échanges extérieurs qui constituent autant de points sensibles à une offensive économique.

Sans entrer dans l'étude des moyens d'action employés ces dernières années, notamment par l'Allemagne, pour attaquer ou se défendre, nous voudrions marquer les difficultés énormes que la guerre économique rencontre dans l'application.

Il faut noter d'abord que l'économie est une science encore dans l'enfance et que les faits mis en cause sont encore mal connus. Dans ce domaine mouvant et complexe, il est extrêmement difficile, sinon impossible, de prévoir les conséquences finales d'une action donnée. Les diverses économies nationales présentent en effet entre elles une étroite solidarité ; en attaquant la prospérité de l'adversaire, il est fort à craindre qu'en définitive on ne nuise à sa propre prospérité. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne savons pas encore si l'économie dirigée n'est pas une erreur.

D'autre part, la guerre économique est une forme particulière de lutte et, comme toutes les luttes, elle requiert une dépense supplémentaire d'énergie. Ce serait faire une grave erreur que de méconnaître ce caractère : puisque l'on veut modifier artificiellement le cours naturel des échanges, qui est celui du moindre prix, il s'ensuivra nécessairement un accroissement de dépenses, donc un accroissement du prix de la vie, ou une intensification de l'effort de production, donc un allongement de la durée du travail, soit autant de conséquences sociales et politiques profondes dont il faut s'efforcer de tenir compte.

En présence de toutes ces restrictions, pouvons-nous pronostiquer de la valeur de cette forme de lutte ? Son efficacité dans la guerre totale ne peut être mise en doute, à condition qu'elle dispose de la durée. En revanche, dans la demi-paix, elle constitue une arme à deux tranchants, un élément nouveau et mal connu. Elle semble pouvoir jouer un rôle auxiliaire intéressant dans le cas où les conquêtes recherchées s'intègrent bien dans le système économique national, mais il est peut-être trop tôt pour faire fond sur son action décisive, surtout contre des États armés en autarcie.

LA GUERRE DIPLOMATIQUE

S'assurer le concours d'alliés puissants et nombreux, isoler l'adversaire, tels ont toujours été les buts de la *guerre diplomatique*. Il ne semble pas, cependant, qu'une telle action ait jamais présenté en temps de paix un caractère plus décisif que de nos jours.

Cette situation nouvelle s'explique par des considérations militaires. Nous avons constaté plus haut l'impuissance actuelle de l'offensive contre des fronts continus et défendus par une densité de troupes suffisante. Quand les frontières communes sont restreintes, ce fait suffit à lui seul à interdire une victoire rapide, donc économique. Il n'en sera plus de même si le réseau d'alliances permet d'ouvrir de nouveaux théâtres d'opérations étendus et bien reliés entre eux contre un même adversaire. Celui-ci pourra alors être obligé de distendre ses forces sur un espace supérieur à celui qui lui permettrait de réaliser une cuirasse défensive de valeur absolue. Même avec son armée actuelle, l'Allemagne n'aurait pu accepter la guerre dans la situation où elle se trouvait avant son rapprochement avec l'Italie et l'absorption de la Tchéco-Slovaquie. Elle avait alors à faire face sur toutes ses frontières dont certaines n'étaient qu'à courte distance de points vitaux.

D'autre part, de nos jours, les grands courants d'échanges, les routes internationales donnent une valeur vitale à certaines positions. Même sur le plan strictement militaire, le tonnage nécessité par le ravitaillement requiert des voies de communication bien équipées et protégées : la possession

de certains points interdira toute opération dans une zone étendue. L'importance de la route des Indes et du canal de Suez illustre bien cette notion.

Il en résulte notamment que la valeur d'un système d'alliances repose aujourd'hui en très grande partie sur l'existence de bonnes communications entre les alliés. L'axe Rome-Berlin, qui coupe littéralement le monde en deux, constitue non seulement « le plus puissant des flanquements (1) », mais aussi un écran absolu (2) couvrant l'Europe centrale et orientale contre toute action de la France et de l'Angleterre, et y a marqué le déclin de leur influence.

C'est en s'appuyant sur ces notions que la diplomatie obtiendra pacifiquement ses résultats les plus féconds. Garantir l'indépendance de ses propres communications, menacer celles de l'adversaire, le couper de ses alliés, s'assurer de bases nouvelles et se donner la possibilité d'ouvrir éventuellement des théâtres d'opérations nouveaux, tels seront les moyens constants à mettre en œuvre. Pour y parvenir, elle dispose de tous les moyens de coercition de la paix-guerre. La guerre diplomatique joue ainsi, en quelque sorte, une stratégie « à blanc » qui peut non seulement assurer le succès d'un conflit éventuel, mais très souvent entraîner la décision à elle seule.

EMPLOI DES FORCES ARMÉES

L'originalité foncière de la paix-guerre est de comporter, en outre des moyens de pression que nous venons d'étudier, un emploi constant des forces militaires. Celles-ci, non seulement conditionnent, rendent possibles les autres formes de pression, mais encore elles constituent, soit par leur menace potentielle, soit par leur mise en œuvre, un moyen de coercition puissant au service de la politique.

Par ce recours systématique à la force pure, la forme actuelle des conflits s'écarte délibérément des traditions

(1) *Mein Kampf.*

(2) Si la guerre avait éclaté en septembre 1938 et que les positions initiales n'eussent pas été modifiées, un renfort français à destination de la Tchéco-Slovaquie eût dû passer par le cap de Bonne-Espérance ou par Arkangelsk.

politiques du siècle dernier et devient le domaine d'une stratégie spéciale. Nous allons tenter d'en dégager le mécanisme en examinant successivement dans les événements contemporains la menace militaire potentielle, l'action indirecte par l'intervention d'appoint dans un conflit intérieur, et enfin l'action militaire directe.

La menace militaire. — La puissance militaire constitue, par son existence même, un facteur de décision souvent prépondérant. L'évaluation des forces et de leurs possibilités détermine la limite des manœuvres permises au calcul politique ou stratégique. Cette notion est familière à tous. Cependant, les formes actuelles de la guerre semblent avoir pour conséquence de modifier assez considérablement l'importance des divers facteurs de la puissance militaire.

Avant 1914, on prépare la guerre de masses, la guerre totale. La course aux armements de cette époque visait à la fois à équilibrer les groupements de Puissances et à résoudre victorieusement un conflit éventuel selon les méthodes de la stratégie napoléonienne. Elle était donc *quantitative* et *offensive*.

Celle qui entraîne actuellement l'Europe présente un autre aspect. Elle tend d'abord à rendre impossible le recours à la guerre totale, en conférant aux États une puissance défensive redoutable. C'est pour éviter le retour de la ruée de 1914 que la France a maintenu son armée nationale et construit la ligne Maginot. C'est d'abord pour éviter une autre Ruhr, puis pour s'assurer la liberté d'action en Europe centrale qu'Hitler a restauré la grande armée allemande et a élevé les fortifications de l'Ouest. Les armements modernes sont donc d'abord *défensifs*. Le second caractère est de chercher à constituer, en outre de la cuirasse défensive, l'élément de force nécessaire pour appuyer, voire sanctionner les actions politiques commandées par la stratégie. Celles-ci exigent, de nos jours, un corps expéditionnaire puissant et hautement offensif, indépendant du système défensif. Faute de corps expéditionnaire, l'Angleterre a dû céder devant l'Italie, et l'Allemagne de 1936 aurait pu échouer dans la réoccupation de la rive gauche du Rhin. Ce corps expéditionnaire, naturellement proportionné aux visées politiques,

doit, à la différence du système défensif, être disponible en permanence sans qu'il soit besoin d'avoir recours à une mobilisation partielle. Son action peut ainsi s'exercer sans délais et surtout sans émouvoir l'opinion publique.

Nous n'étudierons pas ici l'importance et la composition de ces deux catégories de forces. Ce qu'il importe de noter d'abord, c'est que les armements conditionnent étroitement les actions politiques, et que la mise en œuvre d'un programme d'armements constitue à lui seul un acte de politique.

Mais le seul fait de disposer d'une armée puissante permet aujourd'hui plus que jamais d'exercer une pression décisive sans tirer un seul coup de fusil : le pacifisme foncier de l'opinion actuelle fait de la menace de la guerre totale un moyen de coercition particulièrement redoutable.

Sur quoi repose cette manœuvre ? Hitler l'a jouée en maître, notamment en 1938 à l'occasion des Sudètes. Le chantage à la guerre totale a fait alors tomber toutes les résistances. Nous ne voulons pas dire que la manœuvre d'Hitler ne se composait que de cette menace. Opération savante et complexe, elle comportait d'autres parties plus subtiles, mais qui ne jouaient que des rôles d'adjuvants ou de sûretés. L'argument massue, le facteur décisif, reposait sur la menace non déguisée de la guerre totale. Les négociateurs de Munich l'ont d'ailleurs explicitement reconnu en annonçant à leur retour : « Nous avons sauvé la paix. »

Ainsi, par cet exemple tout récent, nous touchons du doigt le mécanisme et la puissance formidable de ce moyen de coercition. Jeu dangereux, certes, et qui impose de tenir en réserve une retraite diplomatique au cas où l'adversaire voudrait vous prendre au mot. Mais en fait, il semble peu probable que des adversaires sensés acceptent le défi, étant donné le caractère actuel de la guerre.

En revanche, le moyen le plus sûr de faire échec à cette manœuvre, c'est de disposer d'une frontière inviolable et de ressources suffisantes pour une guerre d'usure. A ce titre, la position de la France, couverte par la ligne Maginot, appuyée sur son armée et soutenue par ses amitiés extérieures, dispose pour sa part, en face d'éventuelles préten-

tions, d'une gamme d'arguments et d'avantages qui ne doivent pas demeurer ignorés de notre opinion publique.

Intervention d'appoint dans un conflit intérieur. — L'extrême répugnance à recourir à la guerre totale permet également aujourd'hui d'exploiter ou de renforcer les résultats de la guerre politique par une intervention armée localisée. On peut ainsi consacrer la victoire de l'un des partis ou au minimum créer un déséquilibre nuisible pour de tierces Puissances. Si le point d'application est bien choisi, le rendement d'une telle action peut être considérable.

L'intervention allemande et italienne en Espagne constitue un exemple complet de ce procédé et offre des enseignements très précieux. Voyons comment, logiquement, se présentait le calcul justifiant cette entreprise.

Le profit de l'opération pouvait être considérable, car l'Espagne occupe une situation géographique qui intéresse à la fois la France et l'Angleterre. S'attacher l'Espagne, ce serait pour l'Allemagne et l'Italie peut-être l'occasion de menacer la France et l'Angleterre dans leurs communications vitales : ce serait l'espoir de fermer Gibraltar et, par la Corogne, Cadix, les Canaries, d'atteindre directement la deuxième route des Indes. Dans tous les cas, tout avantage matériel ou moral acquis en Espagne réaliserait une pression intolérable pour les Puissances occidentales : il suffirait sur le plan militaire à leur immobiliser des forces supérieures au corps expéditionnaire, sur le plan politique à créer une puissante diversion et au besoin une précieuse monnaie d'échange.

En regard de ces avantages, les risques étaient faibles. La victoire serait peu coûteuse : il s'agit de ne fournir qu'un appoint. Le prix total de l'expédition serait extrêmement faible par rapport à l'enjeu et aux dépenses militaires résultant généralement d'une guerre. Aucune levée de troupes supplémentaires ne serait nécessaire, la population civile n'aurait pas à subir de mobilisation. D'autre part, il était très peu probable que l'intervention entraînât un conflit armé avec l'Angleterre ou la France ; elles ne pourraient vraisemblablement pas intervenir ouvertement au profit des gouvernementaux, leurs opinions publiques étant trop divi-

sées au sujet de la révolution espagnole. Il serait d'ailleurs possible de parer à cette éventualité par la menace de la guerre totale. En fait, l'accord de non-intervention constituera une garantie pour l'Allemagne et l'Italie. Dans ces conditions, les chances de défaite étaient minimes, Franco restant seul à disposer de troupes exercées. Enfin, même en cas de défaite, le danger ne serait pas grand : une Espagne hostile à l'Allemagne n'apporterait rien de plus aux Franco-Anglais que la sécurité qu'ils avaient auparavant de ce côté.

Nous rencontrons ici pour la première fois dans cette étude un emploi actif des forces armées répondant aux conceptions générales développées dans le chapitre précédent : dans l'affaire espagnole, on a visé à obtenir un résultat politique important par une action militaire cependant extrêmement limitée, en courant un minimum de risques, et en évitant, dans tous les cas, la guerre totale. L'action militaire constitue donc dans ce cas un simple moyen de pression au service de la politique, un procédé pour s'assurer la possession d'une case de l'échiquier stratégique, et au besoin d'une monnaie d'échange. C'est bien une traduction dans le style du XXe siècle des méthodes stratégiques du XVIIIe siècle.

L'Angleterre, à cause de sa puissance navale et coloniale, a compris depuis longtemps l'importance du facteur géographique et a ainsi été conduite à jouer ce jeu depuis des siècles. Elle lui doit, — comme l'a montré le capitaine Liddel Hart, dans *the British way in warfare*, — ses succès les plus importants et les moins coûteux. Cette stratégie traditionnelle explique la petite armée anglaise et son penchant pour les opérations « amphibies ». C'est qu'en effet de telles actions reposent le plus souvent sur la liberté de la mer, donc sur la flotte ; seule une large extension des possibilités des forces aériennes pourrait modifier l'importance de cette servitude. En attendant, ce n'est que par la mer, ou par une frontière commune, que l'intervention sera possible.

On peut conclure de l'exemple de la guerre d'Espagne et de celui de l'Angleterre dans le passé que l'intervention armée est un procédé politique très profond. Dans une Europe morcelée comme elle l'est actuellement et divisée

par des idéologies contraires, les possibilités d'une telle manœuvre sont plus grandes que jamais.

Actions militaires directes. — Mais cette forme d'action militaire indirecte n'est pas la seule que la crainte d'un conflit plus vaste permette d'employer dans la paix-guerre. A condition de rester en deçà du « point critique » que nous avons défini plus haut, il est maintenant possible de recourir à une pression militaire directe visant à s'emparer d'une partie du territoire adverse sans déclencher la guerre totale.

On peut relever, depuis 1918, de très nombreux exemples de cet emploi mesuré de la force : occupations de Fiume, de Corfou, de la Ruhr, réoccupation de la rive gauche du Rhin, mainmise sur l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie, première guerre sino-japonaise, etc. Mais ces actions militaires sont en général très restreintes et présentent l'aspect de simples coups de main déclenchés le plus souvent par surprise.

Il semble que ce caractère soit dû à un souci d'abord d'agir à coup sûr en trouvant en défaut la défense adverse, et surtout de réaliser rapidement le fait accompli et d'éviter ainsi le déclenchement d'un conflit plus important. Ce mode d'action, presque impossible avant la guerre, apparaissait comme extrêmement dangereux.

Cependant, si l'on admet avec nous que la décision par la guerre militaire classique est devenue aujourd'hui trop onéreuse pour justifier le recours à la guerre totale, il y a lieu d'envisager que l'emploi de la force dispose actuellement d'un champ beaucoup plus large. Si cette manière de voir est exacte, nous pourrons assister dans l'avenir à des conflits militaires relativement importants, conduits de part et d'autre avec le souci de n'y engager que des effectifs limités. Il est même possible encore que, si les passions ou la fatalité amenaient le déclenchement d'une guerre totale et que la décision militaire semblât incertaine ou lointaine, celle-ci ne se transformât en guerre mesurée, avec des objectifs militaires et politiques limités, ainsi qu'a pu le réclamer, à la faveur de la lassitude, une certaine opinion au cours de la Grande Guerre.

L'objection la plus sérieuse à l'encontre de cette concep-

tion de la guerre, c'est qu'il paraît difficile de domestiquer la passion populaire, une fois qu'elle est déchaînée et que la guerre saurait difficilement être mesurée et arrêtée sous le règne actuel de l'opinion. Cette objection est fondée, si l'on envisage le cas d'opérations militaires du type traditionnel : il est certain que si l'Allemagne attaquait la France ou vice-versa, il se produirait un choc psychologique profond qui empêcherait sans doute l'opinion d'accepter l'idée de paix en dehors de la victoire ou de la défaite. Il faudrait au moins attendre une grande lassitude. Mais, en revanche, si des forces allemandes et françaises combattaient sur un territoire allié pour soutenir des intérêts locaux se rapportant à la grande politique, comme cela aurait pu se passer en Espagne, tous les ajustements resteraient possibles. La guerre militaire mesurée est la guerre des conflits en apparence secondaires. Mais l'art est d'obtenir des résultats importants de ces conflits localisés.

L'histoire fournit de nombreuses illustrations de cette conception. Parmi celles-ci, la guerre de Crimée présente un intérêt particulier.

Il s'agit d'arrêter la poussée russe dans les Balkans en direction de Constantinople. Cette situation de base n'est pas sans analogie avec le problème que pose actuellement l'expansion allemande vers le Sud-Est. La France et l'Angleterre décident alors d'envoyer un corps expéditionnaire en Dobroudja pour s'opposer directement aux armées russes opérant en Valachie. Pour des raisons diverses, ce plan ne réussit pas.

L'élaboration du nouveau plan est particulièrement instructif. Il ne peut s'agir d'abattre la puissance russe. Ce serait demander aux alliés de mettre en jeu des forces d'une importance incompatible avec le but politique de la campagne. D'autre part, l'exemple récent de l'échec de Napoléon Ier suffit à écarter toute idée de procéder à une invasion profonde en Russie. On décide alors d'exercer une pression limitée, seule action possible en raison de l'éloignement de la guerre, seul effort justifié par l'enjeu. Mais il faudra choisir un point de pression tel que la Russie ne puisse refuser la lutte et qu'une victoire locale impose un coup d'arrêt à l'ex-

pansion en direction de Constantinople. Ce point tout désigné sera Sébastopol, arsenal de la flotte russe sur la Mer Noire, base d'opérations contre la Turquie.

Cette campagne comporte aujourd'hui des enseignements précieux. Aucun des adversaires n'a eu recours à la guerre totale. Cependant, à l'époque, non seulement ce genre de guerre était connu, mais la Russie l'avait pratiqué avec succès contre l'Empereur une quarantaine d'années plus tôt : l'incendie de Moscou n'était pas encore oublié. Cette conduite s'explique cependant très bien : en 1812, l'existence de la Russie était menacée ; en 1854, il ne s'agissait que d'un simple coup d'arrêt et d'intérêts somme toute secondaires. Le conflit a donc pris la forme d'une sorte d'épreuve de force. Il a permis de mesurer le prix que l'Angleterre et la France étaient disposées à faire payer pour empêcher la Russie de devenir une Puissance méditerranéenne. Ce prix a paru trop élevé au Tsar, qui attendra un moment plus favorable pour reprendre son projet.

Il nous semble que dans la conjoncture politique et militaire actuelle de nouvelles opérations du type de la guerre de Crimée restent possibles. Ce sont, d'ailleurs, les seules qui puissent être envisagées entre des Puissances éloignées comme le Japon et les États-Unis, la Grande-Bretagne ou la Russie. Il est ensuite intéressant de noter que la guerre russo-japonaise du début du siècle constitue, en Extrême-Orient, une véritable réplique moderne de la guerre de Crimée, où Port-Arthur joue le rôle de Sébastopol. Mais même entre adversaires plus rapprochés et même possédant une frontière commune, ce genre d'opérations peut revoir le jour. C'est qu'en effet, l'emploi de la fortification permanente rend de plus en plus difficile l'attaque directe et réduit notablement les chances de succès immédiat. Ces barrières formidables ne permettent plus d'agir économiquement que par l'intermédiaire de théâtres d'opérations auxiliaires plus ou moins éloignés du territoire national (1). Si l'enjeu est mesuré, de simples épreuves de force sur ces théâtres peuvent suffire, comme autrefois, à enrayer des expansions qui ne seraient pas vitales.

(1) C'est ainsi, croyons-nous, qu'il faut interpréter le mot de Ludendorff prédisant que le théâtre décisif de la prochaine guerre serait en Afrique du Nord.

Nous avons reconnu successivement les divers procédés employés en ces dernières années pour faire admettre les remaniements apportés dans l'équilibre de l'Europe. Pour plus de clarté, on a examiné séparément chacun des modes d'action. Avant de conclure, il nous faut tenter une synthèse de ces divers éléments pour rendre compte du problème dans son ensemble.

Tous les exemples récents auxquels nous nous sommes reportés montrent une combinaison intime, et souvent extrêmement habile, des divers moyens de coercition. La réalisation de telles manœuvres, associant les pressions politiques, économiques, diplomatiques et militaires dans un scénario adroitement nuancé, constitue un mode nouveau de la politique internationale et dont l'originalité foncière repose sur un usage plus domestiqué des moyens guerriers et sur un emploi particulièrement agressif des armes traditionnelles de la politique pacifique.

Dans la guerre classique, celle où la décision était recherchée par la destruction des forces adverses, la politique fixait le cadre et les limites du conflit, puis s'en remettait à la stratégie proprement militaire pour déterminer les modalités de la défaite à imposer à l'adversaire. Politique et stratégie évoluaient donc, au moins théoriquement, dans deux domaines différents, dont la limite a d'ailleurs toujours été très difficile à définir.

Dans cet état intermédiaire entre la paix et la guerre, l'emploi simultané et combiné des facteurs politiques et militaires oblige à une action commune, intimement soudée, et non plus successive, de la politique et de la stratégie militaire. Cette combinaison organique constitue une branche nouvelle des connaissances nécessaires à la conduite de la guerre comme de la paix.

CONCLUSION

La revision que nous nous proposions de faire est terminée. Sommes-nous maintenant en mesure de présenter une conclusion ? Nous ne nous dissimulons pas que notre exposé comporte plus d'une hypothèse non encore vérifiée par les faits. Nous avons recherché une explication d'ensemble

des événements récents. A mesure que nous avancions dans leur étude, il nous a semblé se dégager un enseignement qui, en même temps, apporte une réponse à la question que se posent depuis vingt-quatre ans ceux qui se demandent s'il n'est pas possible de résoudre un conflit autrement qu'en répétant la guerre de 1914-1918. C'est cet enseignement qui, selon nous, justifie le présent exposé.

Tout au long, on a essayé de montrer qu'en outre de la guerre que nous connaissons, de la guerre totale, les conditions actuelles, morales, politiques et militaires rendent possible un nouveau mode de résolution des conflits internationaux qui n'est autre qu'un rajeunissement des méthodes antérieures à Napoléon. Ce nouveau type de guerre, que nous avons cru reconnaître notamment dans les manœuvres récentes d'Hitler, nous l'avons défini comme une combinaison des moyens de coercition politiques, économiques, diplomatiques et militaires, pour obtenir la capitulation de l'adversaire par des pressions exactement calculées, suffisantes pour entraîner la décision, trop faibles pour déclencher la guerre totale.

Si cette conclusion est exacte, on doit envisager un renouveau et une large extension du domaine de la stratégie jusqu'ici confinée dans le cadre particulier des opérations militaires. Puisque la guerre se livre dans tous les domaines, la stratégie doit embrasser le jeu dans toute son ampleur, aussi bien pour guider dans le choix des facteurs à utiliser que pour souder entre eux les divers éléments de la manœuvre. Cette *stratégie totale*, comme on peut l'appeler, est non seulement nécessaire pour la direction de la guerre totale, mais aussi pour la conduite de la guerre nouvelle, de forme si insidieuse et diverse qu'on a pu croire qu'elle n'était qu'un aspect décevant de la paix.

Or la paix, la vraie paix, il y a plusieurs années déjà qu'elle est morte. La lutte est engagée, et il ne dépend d'aucune bonne volonté pacifique de la faire cesser. Nous avons tenté de démontrer que, depuis cinq ans, le relèvement de l'Allemagne a été réalisé par l'emploi des méthodes nouvelles dont on s'est efforcé de démonter le mécanisme. En présence de cette action méthodique, qui chaque année remporte de nouveaux succès, nous restons inactifs, bien que nous ayons la

disposition de l'armée et de la flotte les plus fortes du monde.

La raison de cet état de choses, c'est que nous sommes paralysés par nos conceptions de la guerre. La décision par la bataille se heurte aux difficultés énormes que constituent l'armement, les fortifications et les effectifs mis en jeu. Tant que le problème tactique de l'attaque n'aura pas reçu une solution satisfaisante, — et rien ne permet de dire qu'il en soit ainsi actuellement, — la victoire ne pourra être achetée qu'au prix d'une guerre épuisante et meurtrière, faisant appel à toutes les forces du pays. Au temps de Guibert et de Napoléon, la décision par la bataille représentait une économie par rapport aux manœuvres savantes des maréchaux de la monarchie, parce qu'elle était possible et relativement facile. Il semble qu'aujourd'hui les données soient renversées ; chaque fois que les forces en présence ne seront pas nettement disproportionnées, la victoire devra être achetée si cher qu'aucune condition de paix, hormis l'indépendance, ne pourra justifier les ruines et les deuils qu'il aura fallu accepter pour l'obtenir.

Le sentiment populaire l'a compris d'instinct. La guerre que nous craignons, celle que nous préparons, représente la limite de ce qui est humainement concevable. Une telle guerre n'a plus aucune commune mesure avec la fonction historique des conflits armés ; ce n'est plus un mode de règlement des différends entre Puissances ou, comme dit le pacte Kellogg, « un instrument de politique internationale », mais un cataclysme apocalyptique et une sorte de suicide. Quoi d'étonnant alors que nous hésitions à nous décider à utiliser nos puissants armements ? Nous sommes dans la situation d'un marin qui ne saurait défendre son navire contre l'abordage qu'en le coulant. Ce moyen n'est bon que pour sauver l'honneur.

Il faut avoir le courage de reconnaître que nos conceptions ne sont pas adaptées à la forme de lutte qui nous est imposée. Nous devons employer à notre tour les méthodes réalistes et mesurées que nos adversaires utilisent contre nous, si nous voulons sauvegarder nos solutions sans recourir aux dévastations d'une nouvelle grande guerre qui marquerait le déclin de l'influence européenne dans le monde.

Nous ne voulons pas dire, comme l'ont fait certains

auteurs étrangers, qu'il faille écarter l'idée de la guerre totale. Nous prétendons qu'elle n'est pas *nécessaire* et que tout devra être mis en œuvre pour n'y pas avoir recours, mais elle reste malheureusement *possible*. Cette possibilité nous commande de ne relâcher aucun des ressorts matériels et moraux indispensables dans cette éventualité, car on risquerait alors de permettre à nos adversaires une grande guerre rapidement décisive. Comme nous avons essayé de le montrer, la préparation à la guerre totale constitue la meilleure garantie contre cette forme de conflit en même temps qu'un argument de manœuvre au cas où l'adversaire voudrait bluffer sur ses intentions d'y recourir. D'ailleurs, le caractère de l'organisation militaire allemande en vue de la guerre totale ne nous laisse pas le choix. Comme l'a écrit le général Debeney, « tant qu'il en sera ainsi, la France peut-elle songer à limiter son effort et n'est-elle pas condamnée à mettre en ligne toutes ses ressources, de tout ordre, avec l'énergie maxima ? » C'est pour avoir repoussé cette conclusion courageuse, au nom de théories séduisantes, que l'Angleterre a différé son magnifique effort d'aujourd'hui et s'est trouvée par deux fois, en Éthiopie et en Tchéco-Slovaquie, dépourvue des puissants moyens qu'exigeaient ses intérêts. Les Puissances occidentales semblent avoir tiré la leçon de ce passé tout proche. La situation de l'Europe impose qu'elles soient fortes l'une et l'autre, à la fois sur terre, sur mer et dans les airs, et prêtes en tout temps à la lutte suprême.

Mais la dépense énorme d'énergie et d'argent que cette éventualité nous commande ne doit pas être pour nous une simple prime d'assurance contre le pire. Notre force peut, et doit, trouver un emploi fécond et mesuré dans le conflit latent dont l'Europe est actuellement le théâtre. Aux manœuvres par lesquelles on tente de nous réduire, répondons par des manœuvres analogues. Souhaitons qu'il soit encore temps, pour sauvegarder par cette méthode l'équilibre intérieur et les positions mondiales de l'Europe et faire ainsi l'économie de la guerre totale, dont la menace assombrit l'avenir de la génération présente.

* * *

LES DÉBUTS D'UN EMPIRE D'OCCIDENT

IV[1]

LE SÉJOUR EN POLOGNE ; EYLAU ET FRIEDLAND

Le Tsar ignorait le grand jeu politique sur lequel, les problèmes de Pologne et d'Orient posés, Napoléon méditait. A Pétersbourg, Alexandre était investi par tout un monde étrangement surexcité ; les *vieux Russes* continuaient à ne pas admettre le moindre rapprochement avec la France « révolutionnaire » ; les *jeunes Russes*, appuyant Adam Czartorisky, repoussaient aussi, dans d'autres vues, toute idée de paix : Polonais rallié au tsarisme, le prince Adam rêvait, lui aussi, d'une reconstitution de toute l'ancienne « république » dont il songeait à faire un royaume unique, mais sous le sceptre du souverain russe, et il s'inquiétait à l'idée de se voir, peut-être, prévenir par l'Empereur des Français. La famille impériale était, tout entière, francophobe, l'impératrice douairière avec une sorte de dégoût pour la personne même de Napoléon qu'elle faisait partager à sa fille Catherine, très influente sur l'esprit d'Alexandre. Enfin la Russie entière, des grands seigneurs aux gros commerçants, ne concevait pas qu'on se pût séparer de l'Angleterre, moins pour des raisons d'ordre politique que pour des motifs d'ordre économique : la nation ne vivait guère que des importations anglaises ; elle

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

redoutait une ruine totale du commerce et un affreux renchérissement de toutes choses, du jour où, ayant abandonné l'alliance anglaise, on serait entraîné dans le système français et peut-être forcé d'adhérer au Blocus. L'horreur sacrée des *moujiks* pour les Français athées, « ennemis de Dieu et de la Vierge mère », faisait le reste. Et déjà devant les menaces, — encore lointaines, — d'invasion, un état d'esprit se créait qui n'aurait pas, comme en 1812, le temps de se surexciter, mais qui, déjà, dressait toute la « Sainte Russie » contre « Bonaparte » et ses Français.

Par surcroît, l'État-major russe répondait, fort présomptueusement, de la victoire : l'armée russe, disait-il, avait, en 1805, à peine combattu ; la déconfiture d'Austerlitz, due à la « faiblesse » des Autrichiens, n'effaçait, à aucun degré, le souvenir des victoires remportées, huit ans avant, par Souvorof sur les Français ; Iéna n'avait causé aucun abattement parmi les généraux moscovites : la défaite des Prussiens ne prouvait qu'une chose, c'est que, seule, l'armée russe était capable « d'arrêter Bonaparte » et ses soldats, et, de fait, les généraux russes vont montrer qu'à défaut de grands talents stratégiques, ils sont susceptibles de mener une bataille grâce à une tactique tenant dans la ténacité, grâce surtout au courage fanatisé de leurs soldats, bien persuadés qu'ils se battent non seulement pour « le petit Père », mais pour la défense de leurs icones et de leurs foyers. En décembre 1806, Bennigsen, qui, Kutusof écarté, devenait le grand chef, promettait au Tsar d'éclatantes victoires : celui-ci aurait la gloire d'éclipser, le premier, la gloire de Napoléon et de faire pâlir sa fortune. Alexandre ne songeait donc pas à déposer les armes, même devant les offres les plus avantageuses, et il appelait à lui, avec le roi de Prusse, les débris de ses infortunées armées.

Napoléon était instruit de ces dispositions. Il envisageait une campagne difficile, qui ne pourrait se clore qu'après de longues semaines et au prix de grands efforts. Le 27 novembre, il adressait à Cambacérès une lettre où il réclamait le vote par le Sénat d'une loi qui permît la levée anticipée de la conscription de 1807. « Je demande 80 000 hommes. *C'est pour assurer la paix.* » Ce mot indiquait une préoccupation ; il savait qu'à Paris, on cabalait, et il fallait

impressionner l'opinion : « Faites mettre dans les journaux des articles qui expliquent le *Blocus continental*, la nécessité de garder nos conquêtes jusqu'à ce que l'Angleterre et la Russie rendent les leurs. » Il faisait réorganiser les dépôts de façon que les recrues apprissent, en quelques semaines, leur métier de soldat. Sept régiments nouveaux seraient formés qui, sous peu, lui seraient envoyés. Il lui fallait, surtout une énorme cavalerie : il réclamait à Joseph toute celle dont il avait encore la disposition dans son royaume, pays montagneux où celle-ci était inutile, alors qu'il en avait, lui, l'emploi dans les vastes plaines où il allait livrer bataille. L'armée allait être portée à 580 000 hommes ; on y ferait entrer, avec les contingents de la nouvelle Confédération du Rhin, l'armée saxonne qui, naguère engagée, contre le gré de son roi, dans la guerre et ainsi enveloppée dans la défaite d'Iéna, avait été ménagée et passait, avec la cour de Saxe, dans le camp de la France. Les moyens financiers ne manqueraient pas : la Prusse, qui, en attendant que son sort fût réglé, était administrée par des intendants français, fournissait des millions, — plus de 200, — et la Saxe en apportait 25. Avec tout cela on pouvait, au sens de l'Empereur, entrer en campagne, sûr du lendemain.

L'armée russe, qui n'avait pu être prête à intervenir jusque-là, était enfin en marche ; elle avait occupé Varsovie, alors possession du roi de Prusse, et, forte de 120 000 hommes, s'étalait derrière la Vistule, sous le commandement de Bennigsen et de Kaminski.

LES ENTRÉES A VARSOVIE

Trois corps, ceux de Davout, d'Augereau et de Lannes, reçurent l'ordre de marcher sur Varsovie ; Murat, bénéficiant de son rang de prince, reçut, avec le titre de lieutenant général de l'Empereur, le commandement en chef de ces 80 000 hommes. Napoléon se réservait de suivre, à quelques jours, avec le gros de l'armée. Il n'y avait là qu'une pensée politique : incertain sur le sort qu'il ferait à la Pologne, il préférait ne pas entrer, tout de go, en contact avec la population ; il entendait recevoir, au sujet des sentiments du pays, les impressions de ses lieutenants : en lais-

sant Murat entrer à Varsovie, il donnerait un coup de sonde dont le résultat pourrait lui dicter son attitude pour le jour où, après son « lieutenant général », il y apparaîtrait de sa personne. Davout, qui pénétrait, le premier, en Posnanie, ne devait, en rien, s'engager avec les Polonais ; mais ses propos devaient les pousser à se déclarer en insurrection contre la Prusse ; s'ils faisaient vraiment mine de se soulever, de se grouper en une petite armée, de se reconstituer en nation, Napoléon verrait à les encourager : *Aide-toi, l'Empereur t'aidera*, devait être le principe des discours que tiendraient les maréchaux. Il fallait, en tout cas, se conduire en amis des populations. En Posnanie, l'accueil fait aux troupes françaises fut franchement cordial : les Posnaniens, déjà, s'organisaient en pays libéré et se donnaient une administration. Augereau, puis Lannes, passant plus au nord, entre la Poméranie et la Posnanie, vers la basse Vistule, trouvèrent les sentiments plus endormis : les Français ne rencontraient certes aucune hostilité, mais personne ne semblait disposé à se soulever. Lannes en avertit l'Empereur ; mais, sur ces entrefaites, les corps se concentrant sur Varsovie, Murat allait faire entendre une note plus favorable.

Il avait suffi que les Russes parussent à Varsovie pour que, d'instinct, les Polonais sentissent, plus encore que contre les Prussiens, se réveiller les plus âpres rancunes. Aussi bien, ayant constaté l'esprit peu rassurant des populations, ces Russes avaient-ils aussitôt rétrogradé, et Ney entra sans combat dans la capitale des Jagellons, suivi, d'un jour, par Murat.

Le grand-duc de Berg avait tout pour plaire à ce peuple de brillants cavaliers, d'autant qu'il leur voulait plaire. On se rappelle que, par une sorte de pressentiment singulier, on avait, dès la fin de 1805 (alors qu'il n'était guère question de ressusciter la Pologne), écrit que ce Gascon serait, pour elle, un roi très désigné par ses qualités et même ses défauts. On avait dû y songer, surtout chez les Murat, et l'on pouvait croire que l'Empereur y songeait, puisqu'il envoyait à la Pologne son resplendissant beau-frère, récemment auréolé encore et, d'ailleurs, exalté par les plus prodigieux exploits. Avec cet extraordinaire enfantillage qui, chez lui, doublait l'héroïsme, Joachim avait, pour son entrée,

adopté le plus rutilant costume polonais : toque de fourrure à calotte rouge surchargée de plumes, la longue tunique de velours chamarrée, serrée à la taille, la pelisse fourrée de martre, le *glaive* à la Sobieski passé dans la ceinture dorée, et, à ce peuple d'imaginatifs, ce seul costume parut déjà une promesse. On l'accueillit en triomphe et, descendu de cheval, il fut assailli des hommages les plus propres à l'enivrer. Point de doute, à ses yeux, que ce peuple ne le « réclamât » pour roi. Il n'en fallait pas tant pour que, devant les drapeaux polonais flottant aux fenêtres, le grand-duc de Berg se persuadât que toute la Pologne était soulevée par l'enthousiasme et prête à se jeter dans les bras de l'Empereur.

Celui-ci ne s'enthousiasmait pas pour si peu : derrière les acclamations, il cherchait les gestes ; or, les maréchaux lui disaient que les Polonais semblaient, sinon incertains, du moins assez vains ; quelques seigneurs tentaient de lever des cavaliers, mais cette levée tumultuaire restait fort incohérente, tandis que, dans certains cantons, d'autres seigneurs s'abstenaient jusqu'à nouvel ordre de toute initiative. « Les Polonais, qui nous montrent tant de circonspection, et demandent des garanties avant de se prononcer, écrivait, le 2 décembre, l'Empereur à Murat, sont des égoïstes que l'amour de la patrie n'enflamme pas. Je suis vieux dans le commerce des hommes. Ma grandeur n'est pas fondée sur le secours de quelques milliers de Polonais. *C'est à eux de profiter avec enthousiasme de la circonstance, ce n'est pas à moi de faire le premier pas.* » Et comme Murat, grisé d'encens et brûlé de désirs, avait, très clairement, insinué que la Pologne accepterait volontiers des mains de l'Empereur un roi, — qui évidemment ne pouvait être que lui, — Napoléon répondait superbement : « Faites bien sentir que je ne viens pas *mendier un trône pour un des miens : je ne manque pas de trônes à donner à ma famille.* »

Il se décida enfin à quitter Berlin et à se rendre à Varsovie. En traversant la Posnanie, il y fut acclamé et, lui aussi, en fut séduit ; il eut le sentiment que, tout de même, ce peuple, si récemment supprimé, saluait sincèrement dans le vainqueur de la Prusse l'homme qui lui rendrait la vie, et ce qu'il y avait de cordial en lui s'en émouvait ; mais sa politique, dont nous savons les complexes inspirations,

l'empêchait de s'engager, tout en l'incitant à ne décourager personne. Le 19 décembre, il fit son entrée à Varsovie avec moins de tintamarre que Murat, mais son impression, favorable, se confirmait cependant. Il causa avec les Polonais. « Il faut se battre, leur dit-il ; il faut que les nobles montent à cheval... Peut-être vos malheurs se tourneront à bien... *Ce sera la résurrection d'un mort.* » Au cours d'une fête splendide que Talleyrand, arrivé avec lui, offrit à la noblesse polonaise, l'Empereur se montra presque ébloui, et, en tout cas, séduit par la brillante et charmante compagnie qu'il y rencontra : entre les lourds Allemands et les « barbares » Russes, il découvrait, avec cette société brillante et raffinée, un peuple presque cousin du nôtre, poussant même à l'extrême, si j'ose écrire, les qualités comme les défauts français. Les danses entraînantes, les mazurkas scandées par les violons, un luxe de costumes où, à l'élégance de l'Occident, se mêlait tout de même la richesse orientale, la figure comme inspirée des hommes, la beauté des femmes, une atmosphère imprégnée d'une sorte d'ivresse où l'espoir de la libération entrevue surexcitait les plus ardents désirs, l'attrait d'un rêve prodigieux, — « le mort qui ressuscite », mais avec quelle vie soudain retrouvée ! — tout cela sembla griser, un instant, l'Empereur, si souvent sevré de ce genre de fêtes. L'entraînement fut tel que lui, qui dansait si mal, voulut valser. En sortant de la fête, il dit à Talleyrand : « Que de jolies femmes ! » Il se mêlait à son émotion une volupté jusque-là presque inconnue de lui. « Que de jolies femmes ! » Il aimait mieux ne pas avouer, sur l'heure, au ministre dont le froid sourire lui déplaisait, qu'il n'en avait distingué qu'une : Marie Colonna Walewska, déjà entrevue quelques jours avant son entrée à Varsovie. La rencontre allait, à des titres divers, peser sur sa destinée, et on ne peut donc considérer l'incident comme négligeable.

MARIE WALEWSKA

C'était la jeune femme d'un vieux seigneur, jolie, mais surtout séduisante par une modestie délicieuse, une sincérité évidente dans la réserve, sans aucune coquetterie ; n'ayant pas aimé, capable d'aimer sans arrière-pensées ni calculs,

jouissant, malgré sa beauté renommée, d'une réputation sans tache, Marie, sollicitée de céder au caprice du grand Empereur, se défendit. Mais tout le monde se conjura pour la jeter dans les bras du maître des destins ; elle serait, près de lui, l'avocate de son pays et peut-être la vraie libératrice de sa nation ; elle était patriote frémissante et, d'ailleurs, ne pouvait être insensible à un regard du prestigieux héros qui, pour lui plaire, — chose insolite, — après s'être montré furieux, jusqu'à la rudesse, de ses résistances, se fit tendre et galant. Le comte Walewski s'effaça avec douleur et partit. Marie fut menée à l'Empereur : elle acheva de le séduire par la douleur même qu'elle montra à faillir, puis, le pas franchi, par un soudain amour dont une réserve, comme pudique, ne cessera de faire valoir la tendresse. Napoléon avait eu, jusque-là, quelques passades, des actrices, une demoiselle d'honneur de Caroline Murat, une des dames de l'Impératrice, mais dans aucune de ces rencontres il n'avait apporté la brûlante ardeur dont (les lettres de 1796 à Joséphine l'avaient révélée) il était, autant qu'un autre, capable; il n'avait trouvé dans ces caprices que l'amusement de ses rares loisirs, la satisfaction d'un court désir, une détente passagère à sa vie trop chargée de soucis. Cette fois, une sorte de sentiment attendri, si insolite chez l'homme, enveloppa la jeune femme et acheva de la conquérir, et ce sentiment devait subsister bien des années : cette Marie Walewska restera pour lui l'amour d'élite, *le seul roman reposant de sa vie*, rien de la passion brûlante qu'il avait conçue pour la *merveilleuse* rencontrée chez Barras, rien de l'ivresse orgueilleuse que fera naître, un jour, chez le quadragénaire, son union avec la jeune fille de dix-huit ans issue des Césars allemands.

Il s'abandonna volontiers à son « amour polonais » pendant plusieurs jours, trêve, — bien coupée de travaux, — qu'il s'accordait entre la foudroyante campagne de Prusse qui avait tendu son cerveau et cette campagne de Pologne qu'il prévoyait âpre et dure. Il se laissa presque aller, avec ses proches, à ces confidences expansives auxquelles s'abandonne un jeune homme dans la joie d'un premier amour qui illumine et réchauffe. « Ma santé n'a jamais été si bonne, va-t-il écrire à Joseph après trois semaines, *tellement que je suis*

devenu plus galant que par le passé »; et une détente curieuse se produisait chez lui : on le voyait tel que, bien rarement, il se montrait, gai, joyeux même, aimable avec tous, s'intéressant de loin aux plaisirs des Parisiens : « J'ai lu avec plaisir l'intermède joué à l'Opéra », écrivait-il à Cambacérès, qui attendait, anxieux, à Paris, des nouvelles de la campagne.

Il était cependant préoccupé de l'effet produit par les échos qui, de Varsovie, parvenaient certainement à l'Impératrice, laissée à Mayence ; elle avait espéré, d'après certaines paroles de son mari, être appelée à le rejoindre.

Toute une correspondance inédite me permet de mesurer combien Joséphine fut, en effet, vite instruite, par les racontars, de cette insolite infidélité, et aussitôt alarmée. Elle tenait sa cour au palais de Mayence et, dès le 11 janvier, d'après une lettre de Rémusat à Talleyrand, dans un état d'extrême inquiétude. Elle montrait maintenant un désir plus ardent de rejoindre l'Empereur en Pologne. « Si Sa Majesté l'appelait auprès d'elle, écrivait le chambellan, elle partirait avec empressement et se porterait bien, rien qu'en en recevant l'ordre... Elle était d'une tristesse qui faisait souffrir ses vrais amis. » Mais Rémusat craignait manifestement ce voyage et sollicitait, à ce sujet, les « sages avis » du prince de Bénévent. Talleyrand dut sourire comme il savait sourire : ce roué était dans son élément, aussi averti en ces affaires d'alcôves qu'en celles des chancelleries. L'Empereur, certes, continuait à aimer celle qu'il appelait, sans aucune intention blessante, « sa vieille femme » ; il lui coûtait qu'elle éprouvât du chagrin : « Sois gaie, répondait-il, et *montre du caractère.* » Mais, loin de la vouloir appeler de Mayence, il entendait la renvoyer à Paris où elle se distrairait : elle « donnerait un peu de vie à la capitale », « irait quelquefois au spectacle, toujours en grande loge». « Je vois toujours, ajoutait Napoléon, avec plaisir les fêtes qu'on te donne. » Comme elle restait néanmoins à Mayence, dévorée d'inquiétude et avec un dernier espoir de se rapprocher de l'Empereur, il lui envoya, sans aucune rudesse, non plus le conseil, mais l'ordre de partir pour Paris. Elle se résigna avec chagrin : « Quelque peine qu'elle ait de se voir frustrée de l'espérance qu'elle avait toujours gardée d'aller à Berlin, elle a parfaitement jugé que la volonté de l'Empereur était sage,

écrit Rémusat, et que sa présence à Paris pourrait et devait y être de bon effet. » Mais elle avait « versé bien des larmes », d'autant qu'elle percevait dans son entourage des demi-sourires dont elle finit par montrer « tout haut son mécontentement et d'une manière assez ferme pour les faire cesser ». Rémusat était, cependant, prié par elle de dire à Talleyrand « qu'elle l'aimait, qu'elle désirait trouver l'occasion de le lui prouver et *qu'elle comptait beaucoup sur son attachement pour elle* ». Elle craignait, en réalité, les suites de l'aventure polonaise, hantée qu'elle était toujours par la peur du divorce, et elle se lamentait dans ses lettres à l'Empereur. Celui-ci essayait de la rassurer en badinant : « Joséphine, votre cœur est excellent et votre raison faible ; vous sentez à merveille, mais vous raisonnez moins bien. » Si elle déplorait les incessantes et longues séparations qui coupaient leur vie conjugale : « J'ai ri de ce que tu me dis que tu as pris un mari pour être avec lui ; je pensais, dans mon ignorance, que la femme était faite pour le mari, le mari pour la patrie, la famille et la gloire. » Il eût pu d'ailleurs lui rappeler qu'en l'an V de la République, le jeune général avait dû presque la menacer pour l'arracher à Paris et la faire venir, près de lui, à Milan ; pour l'heure, il était simplement un mari infidèle, désireux de jouir en paix d'une charmante maîtresse, et les grands mots cachaient mal la vérité. L'incident met un peu de tragi-comédie bourgeoise dans l'énorme drame qui, ce pendant, se déroulait en Europe.

Pas un instant, les nouvelles amours de Napoléon ne l'en avaient détourné, et Marie Walewska, — soit que, prise par un vrai sentiment, elle eût un peu oublié « sa mission », soit qu'il lui fermât la bouche quand elle entendait y revenir, — ne semble pas avoir beaucoup influencé, pour l'heure, sa politique. Autour du Maître régnait ce que Caulaincourt, dans une lettre à Talleyrand, appelle « la *polonaisomanie* » ; mais à Champagny, l'Empereur va écrire encore : « Les Polonais sont grands faiseurs de nouvelles et d'un esprit fort inquiet. » En réalité, tout en voyant avec plaisir s'organiser un corps polonais, Napoléon continuait à agir prudemment, ne donnait que des espérances, songeant à la fin de la campagne et à la seule conquête qu'il rêvât, celle du tsar Alexandre dont, après avoir battu les armées, il s'assurerait l'amitié. La question polonaise pouvait, un jour, tout compliquer.

LES PREMIERS ENGAGEMENTS

La campagne avait commencé, le 23 décembre, par un engagement assez violent entre Russes et Français à Czarnowo. Bennigsen, après avoir, au début de décembre, repassé la Vistule, avait établi son armée au nord et à quelques marches de Varsovie, sur la Narrew : il comptait franchir le fleuve à Modlin et couper, tout simplement, Napoléon de Berlin comme de la mer.

L'Empereur n'attendit pas qu'il prît l'offensive : Lannes fut jeté sur lui et lui barra la route. Le 26 décembre, l'Empereur ordonna une attaque générale : Augereau força l'Ukra, le 24 et parut commencer un mouvement d'enveloppement ; Ney le continuait, en attaquant, sur la gauche, le dernier corps prussien, celui du général Lestocq, venu apporter à Bennigsen son maigre secours. Au centre, Augereau et Davout s'emparèrent de Golymin. A droite, Lannes tenta d'enlever Pultusk : il trouva une résistance si forte, qu'il n'y parvint qu'au prix d'assez lourdes pertes, et s'arrêta, déjà à bout de souffle. C'est ce qui permit à Bennigsen, déçu, mais nullement découragé, de se dérober en gagnant le nord-est ; quoique ayant dû renoncer à son grand plan, il proclama partout qu'il avait fait échouer une manœuvre d'enveloppement tentée contre lui et qui, en fait, n'avait pu se réaliser jusqu'au bout. Il espérait que le temps, devenu affreux en ce début d'hiver, allait user l'armée française contre laquelle il se promettait d'opérer, sous peu, un retour offensif. Napoléon avait cependant pu atteindre son premier but, qui était de séparer les Russes de la mer et de la Prusse orientale. Mais ceux-ci se cantonnaient derrière les marais et y défiaient l'attaque. Le temps était, d'ailleurs, devenu effroyable : les convois, les canons enfonçaient jusqu'à l'essieu dans une bourbe glacée. « Dieu, disait l'Empereur, a créé pour la Pologne un cinquième élément : la boue. »

Les soldats pâtissaient cruellement ; à la suite d'affreuses souffrances, un de ces braves, — ce petit *vélite* Barrès qui, généralement, montrera la plus belle humeur, — écrira qu'après les premières batailles meurtrières de Pologne, il « a regretté bien des fois de ne pas être au nombre de

ces milliers de cadavres qui l'entouraient » : on croirait entendre un des revenants de la campagne de 1812.

L'Empereur arrêta net tout mouvement en avant, résolu à prendre ses quartiers d'hiver à Varsovie et à immobiliser son armée autour de la ville. Il attendrait là les renforts qu'on lui allait envoyer de France. Il en avait besoin ; ces premiers engagements avec les Russes lui avaient révélé, dans le nouvel adversaire, de dangereuses dispositions : l'opiniâtreté dans la résistance et l'acharnement jusque dans la défaite que ne lui avaient fait connaître ni les Autrichiens ni les Prussiens. Dès le 27 décembre, Caulaincourt écrivait, de Golymin, à Talleyrand resté à Varsovie : « ... *Les Russes se battent bien*, les chemins sont si mauvais et les jours si courts qu'on ne peut leur faire que peu de mal... *Nous sommes chez des sauvages qui n'ont rien et nous manquons de tout.* »

L'Empereur rentra, le 1er janvier, à Varsovie, où il retrouva les fêtes et où il attendit ses 80 000 recrues. Mais pour que la guerre, — ni la gloire, — ne chomât, il entendit qu'on en finît avec la Prusse : il ne restait plus au Roi que deux places, Breslau et Dantzig. Breslau tomba, le 7 janvier, mais la prise de Dantzig demandait plus de travaux. Napoléon créa un 10e corps à la tête duquel il plaça le maréchal Lefebvre, « le vieux Lefebvre », ainsi que la jeune armée qualifiait ce quinquagénaire, — un « ancien », en effet, au regard des autres maréchaux. « Il faut, avait dit Napoléon à l'ancien garde-française de 1789 devenu maréchal et placé au Luxembourg, il faut que vous ayez aussi quelque chose à raconter dans les couloirs du Sénat. » En réalité, il aimait mieux voir le brave homme occupé en Allemagne qu'armant de ses critiques de soldat oisif les mécontents de la Haute Assemblée. Il lui donna Dantzig à prendre, où le maréchal Kalkreuth s'était enfermé avec 18 000 Prussiens. Mais Lefebvre, d'une bravoure à toute épreuve, était un chef très borné qui, particulièrement, ne comprenait rien à la guerre de siège ; il faudra, sous peu, lui donner des « techniciens » pour auxiliaires, et le siège va traîner des mois. Or l'Empereur, sachant Dantzig bourré d'approvisionnements, avait compté y trouver de quoi alimenter, en partie, son armée.

EYLAU

Il espérait, d'ailleurs, pouvoir attendre le printemps sans plus de combats. Mais Bennigsen, ayant crié victoire après sa demi-défaite de la Narrew, expliquait maintenant par le sentiment secret de la défaite, « l'inertie » de Napoléon. Peu à peu, il se montait lui-même la tête et, en dépit du rude hiver, pensa reprendre les hostilités. Son plan était de gagner la basse Vistule, de passer le fleuve entre Thorn et Marienbourg, de se porter sur le littoral de la Baltique et, en coupant de la mer l'adversaire français, de l'envelopper en partie par le nord-ouest, — subsidiairement, de délivrer Dantzig investi. Il ne rencontrerait sur son chemin que le corps Bernadotte, laissé, autour d'Osterode, à la garde de la Prusse orientale, et qu'il comptait surprendre et écraser. Le prince de Ponte-Corvo se gardait, en effet, assez mal, et il fallut un événement presque fortuit pour le sauver d'une surprise qui eût vite tourné au désastre. Ney qui, soldat dans l'âme, ne se laissait pas facilement endormir, même dans les quartiers d'hiver, avait heureusement pris sur lui de pousser, au nord-est de ses cantonnements, une forte reconnaissance dans la direction de Kœnigsberg. Elle se heurta près d'Heilsberg, — à vingt-cinq lieues au nord-est d'Osterode, — à des forces ennemies en mouvement et le maréchal eut vite fait de se rendre compte que toute l'armée de Bennigsen marchait sur les cantonnements de Bernadotte. Tout en faisant bonne contenance (il ne se laissera jamais intimider), il alerta le camarade ; celui-ci réunit son corps d'armée et le porta vers le nord pour barrer la route aux Russes ; il les rencontra à Mohrungen, le 25 janvier, mais dut se contenter de les contenir et, en même temps que Ney, fit appel à l'Empereur.

Napoléon, pénétrant facilement le plan de Bennigsen, espéra en profiter, non pour l'arrêter, mais pour l'attaquer de flanc et le pousser à la mer. Il ordonna donc à Bernadotte de reculer vers le sud pour laisser aux Russes le passage libre vers l'ouest, en leur donnant ainsi l'illusion d'un succès. Le malheur voulut que l'officier expédié à Bernadotte fût enlevé par une *houra* de Cosaques qui s'était lancée vers le sud. Bennigsen

fut ainsi averti du danger auquel il s'exposait : la surprise qu'il avait tentée était éventée, et il allait, avant huit jours, avoir sur les bras l'Empereur et toute la Grande Armée. Il prit la sage résolution de s'arrêter pour ne pas prêter le flanc et, renonçant à sa propre manœuvre, déconcerta du coup la contre-offensive projetée par l'Empereur. Celui-ci, qui était parti de Varsovie, le 30, et était, le 31, à Willenberg, — presque aux frontières de la Prusse orientale, — croyait, à son tour, surprendre l'adversaire. Quand, le 3 février, il arriva, à Iankowo, sur le flanc de Bennigsen, non seulement le mouvement des troupes russes était arrêté, mais elles rétrogradaient vers Kœnigsberg. Tout ce que l'Empereur put faire fut de les couper du corps que le général Lestocq avait reformé avec des recrues de la Prusse orientale et que Ney déconfit à Waltersdorf.

L'Empereur espérait néanmoins saisir le Russe en pleine retraite. Il jeta le désordre dans ses arrière-gardes et le talonna de si près à travers la neige que, sous peine de voir son armée s'affoler, Bennigsen dut se retourner et accepter la bataille. Il était dans les environs d'Eylau, le 7 février : le soir de ce jour, il s'installait dans le village et, faisant faire un tête à queue à son armée, offrit lui-même le combat.

Il avait dû se rendre compte que l'armée française était inférieure à la sienne ; en fait, elle n'était que de 65 000 hommes contre près de 80 000, et, la veille, Ney, s'étant heurté au corps prussien de Lestocq et l'ayant forcé à la retraite, s'était, par surcroît, éloigné avec 10 000 hommes pour le poursuivre, ce qui réduisait à 55 000 combattants les effectifs de Napoléon. Celui-ci rappelait aussitôt Ney qui viendrait le flanquer à sa gauche ; il pressait d'autre part Davout de le rallier rapidement avec ses gros dont il flanquerait sa droite. Ney aurait le rôle principal ; car, tandis qu'on tiendrait en respect le centre russe, le vainqueur d'Auerstædt, par une manœuvre énergique, déborderait la gauche ennemie et la rabattrait, déconfite, sur l'armée Bennigsen, qui ainsi serait ébranlée. Chassé d'Eylau la veille, Bennigsen entendait cependant, non seulement tenir bon, mais réagir. Quand, après trois heures de canonnade, le Russe estima son adversaire abîmé, il dessina un mouvement

en avant. A ce même moment, Napoléon, instruit que Davout, arrivé en ligne, avait refoulé la gauche des Russes, donnait au corps Augereau l'ordre d'attaquer le centre. Malheureusement ce corps était fort affaibli par les combats précédents ; par surcroît, Bennigsen, possédant une artillerie bien supérieure à la nôtre, les troupes d'Augereau, décimées par la mitraille, furent repoussées en lambeaux sans avoir pu entamer le front russe, et déjà, par une contre-offensive très forte, Bennigsen lançait sur Eylau des colonnes d'assaut.

L'Empereur entendit couper court à cette attaque ; il manda Murat : « Nous laisseras-tu dévorer par ces gens-là ? » dit-il. Quelques minutes après, le grand-duc de Berg déchaînait sa cavalerie. Les Russes montrèrent une rare force de résistance, et si, une heure après, ils étaient enfoncés, c'était, pour les Français, au prix de pertes cruelles. Une des colonnes russes ayant échappé aux charges de Murat était parvenue jusqu'au cimetière d'Eylau dans lequel la Garde attendait les ordres ; il y eut devant le cimetière une lutte meurtrière ; la Garde finit par refouler l'assaillant qui vint tomber, en fuite, dans les mains de Murat, et ce fut un effroyable massacre.

Le combat rétabli au centre, Napoléon attendait que les progrès de Davout à sa droite et l'arrivée de Ney à sa gauche vinssent apporter la décision. Mais, Ney tardant à rejoindre, Davout éprouvait d'autre part une vive résistance. Il semblait cependant dessiner son mouvement d'enveloppement, quand la gauche ennemie affaiblie reçut l'appui le plus inattendu. Lestocq et ses Prussiens, échappés des mains de Ney, avaient, par un large détour, pu défiler derrière l'armée russe et venaient au nombre de huit mille, — soldats encore frais, — grossir son aile fort compromise. A la vérité, Davout arrivait-il, après un recul passager, à les repousser ; mais cette intervention avait permis à la gauche russe de se dégager.

Au soir, Bennigsen, très épuisé, — ses pertes étaient de 30 000 tués et blessés, — se décidait à la retraite. Mais notre armée était elle-même cruellement éprouvée par l'effort qu'elle avait donné : elle avait perdu plus de 10 000 hommes. Napoléon fit poursuivre l'ennemi par Murat jusqu'à Kœnigsberg ; mais c'était là le dernier effort de réaction qu'on pût tenter et l'on s'en tint là. L'armée regagna ses canton-

nements polonais : l'Empereur s'installa à Osterode pour empêcher tout retour offensif des Russes auxquels il se contentait, pour l'heure, d'avoir, disait-il, infligé « une forte leçon ».

LA PREMIÈRE CRISE DE L'EMPIRE

Napoléon avait cependant éprouvé, devant la cruelle bataille d'Eylau et la nécessité où il avait été de la laisser sans décision, une telle déception, qu'elle se trahit jusque dans le bulletin qu'il rédigeait le lendemain. A la vérité pensait-il prévenir, en donnant, cette fois, très franchement une idée à peu près exacte de l'événement, les faux bruits et les exagérations. Malheureusement de jeunes auditeurs au Conseil d'État (qui l'avaient rejoint avec les « portefeuilles »), peu habitués aux spectacles du champ de bataille, avaient écrit à Paris leurs poignantes impressions, et il n'en fallait pas tant pour que la grand ville s'émût, et bientôt tout l'Empire. Aussi bien Bennigsen, plus encore qu'après Czarnowo, transformait-il sa défaite, assurément honorable, en victoire. Le moindre bon sens eût cependant suffi pour qu'à ses rodomontades on opposât qu'une victoire n'est pas suivie d'une retraite et qu'une journée, où, après avoir mis hors de combat le tiers de l'armée ennemie, Napoléon campait sur le terrain, ne pouvait vraiment être tenue pour une défaite. Mais, depuis Ulm et Austerlitz, Iéna et Auerstædt, l'Europe en était à tenir pour « défaite » une bataille où Napoléon n'avait pas anéanti l'adversaire. Aussi bien l'ennemi avait-il intérêt à grossir l'événement pour déchaîner, à travers le Continent, un trouble propice à ses projets : encouragés, tous les adversaires de l'Empire relèveraient la tête, de Naples à Berlin, voire à Paris.

L'émotion allait, en effet, être générale et provoquer ce qu'on peut appeler la première crise de l'Empire. Elle se produisait d'ailleurs autour de l'Empereur même, et cela n'était pas sans grande conséquence. J'ai dit combien, dès la fin de la campagne de Prusse, la lassitude s'était déjà trahie chez certains grands chefs. Ils avaient, pendant les trente-six jours de l'énorme bataille menée des plateaux saxons aux faubourgs de Lubeck, fourni un effort magnifique, mais ils semblaient s'y être, momentanément, épuisés. Ils aspiraient, dès cette

heure, à la paix, ce qui avait, on se le rappelle, valu à Berthier une rude réplique de l'Empereur. Déjà s'effrayaient-ils d'entreprendre une nouvelle campagne et dans des conditions qu'ils prévoyaient plus défavorables. On peut expliquer par ce fait l'air soucieux que nous avons vu à Caulaincourt quand, après les premiers engagements, il avait écrit à Talleyrand : « Les Russes se battent bien... » Qu'était-ce après la boucherie d'Eylau ! Victoire, soit ! mais difficilement remportée, cruellement payée et qu'aucune décision n'avait suivie. Talleyrand, resté à Varsovie, et à qui, par un instinct singulier, les mécontents, dès cette époque, s'adressaient volontiers, recevait des confidences éplorées. Après les combats préliminaires à la bataille d'Eylau, le même Caulaincourt avait encore écrit, de Heilsberg : « *Vous pensez bien qu'on*, — c'était Napoléon, — *ne parle pas paix et cependant tous les partis la désirent* » ; et les lettres vont se succéder, dans la même note : « Le printemps approche, écrira, le 4 mars, le grand écuyer ; les espérances de paix s'éloignent, par conséquent : *point de rue d'Anjou, point de bonheur et la perspective de beaucoup de fatigues.* » Le 28 mars, il montrera un découragement plus marqué : « Voilà six mois que nous avons quitté la France, deux ont suffi pour conquérir la Prusse et mettre son roi sans armée, *et, en quatre mois, nous n'avons pu obtenir un résultat avec les Russes, et Dieu sait quand on les joindra* ! » Talleyrand est sollicité de toutes parts de peser sur l'Empereur pour « l'amener à la paix. » Si, le 8 avril, Caulaincourt lui écrit, d'Osterode, que le « ministre éclairé » « manque à l'Empereur » et que « la chose publique gagnerait peut-être par son amour pour elle », Clarke, laissé cependant à Berlin, a, de son côté, écrit au même Talleyrand : « *Faites la paix, Monseigneur, pour l'intérêt de l'Empereur, pour celui de la France, pour le vôtre, et je dirai pour le mien*, car si l'excès de fatigue de cerveau auquel je suis soumis devait continuer encore deux ou trois mois, *on m'enterrerait à Berlin.* » « Le repos est un mal de plus en plus grand, écrira encore bien mélancoliquement un des généraux ; *quand on est loin de ses affections, loin de chez soi, on pense trop...* »

Ils étaient presque tous ainsi : le général Kleist, envoyé, le 2 mars, à l'Empereur par le roi de Prusse, prétendait avoir trouvé Ney très déconfit, parlant des douze à quinze

mille hommes perdus à Eylau et accusant l'Empereur de dix fautes graves, — encore « que le maréchal, ajoutait le Prussien, *attribuât* la victoire à l'armée française ». Chez certains, l'aigreur se mêlait au découragement ; ils se jalousaient ; Bernadotte, créé prince, et surtout Murat, grand-duc de Berg, excitaient l'envie des autres ; mais ni l'un ni l'autre n'étaient contents. Bernadotte tâtait tous les ennemis pour s'en faire bien venir ; par un pressentiment obscur, il avait, naguère, en Poméranie, ménagé jusqu'à la faiblesse un corps suédois, — mais une faiblesse dont, inconsciemment, il espérait tirer quelque chose dans l'avenir ; Murat, lui, était outré de sa déconvenue de Varsovie : il avait espéré, on le sait, s'y introniser et, parce qu'il restait grand-duc comme devant, se tenait pour lésé ; par surcroît, Napoléon, qui traitait volontiers tous ces soldats en grands enfants, avait raillé le fameux costume polonais que Murat n'avait pas quitté. « Allez vous habiller en maréchal français, avait-il dit à son fastueux beau-frère. *Vous avez l'air de Franconi.* » Ce sont blessures d'amour-propre qui se pardonnent peu. Les chefs étaient les premiers à faire connaître leurs plaintes à Paris, où déjà l'on parlait avec aigreur de la paix toujours ajournée et de la guerre devenue, sinon malheureuse, tout au moins incertaine, donc funeste.

On sait que, d'abord accueillie avec transports, la nouvelle d'Iéna avait été, peu de jours après, suivie d'une réaction assez singulière et que Fouché avait laissé entrevoir aux uns et aux autres le regret qu'il éprouvait devant la guerre éternelle qui s'annonçait. Les sénateurs avaient, on se le rappelle, député à Berlin quelques-uns de leurs collègues pour « réclamer la paix ». Napoléon leur avait répondu par le décret décidant l'érection, à Paris, d'un *Temple à la Gloire.* En revanche, quand, le 14 janvier, il avait appris qu'on voulait donner à la place de la Concorde le nom de place Napoléon, il avait refusé : « Il faut laisser à la place le nom qu'elle a... *La concorde, voilà ce qui rend la France invincible.* » Il savait que cette concorde, difficilement rétablie sous le Consulat, se troublait facilement et que, profitant de son absence, les partis « cabalaient ». La nouvelle levée inquiétait, déroutait, mécontentait. Pourquoi toutes les victoires avaient-elles pour lendemain une nouvelle conscription ? Le petit vélite Barrès

peut s'exalter quand, à Berlin, il apprend que l'Empereur a décrété l'érection du fameux *Temple à la Gloire* ; à Paris, on accueille le décret avec une sorte de moue inquiète. On élèverait plus volontiers un temple à la Paix qu'à cette Gloire qui dévore la jeunesse de France. La conscription, pour la première fois, se faisait tout à fait mal : les familles n'y étaient pas préparées ; il était affreux, disait-on, de faire deux conscriptions en une année ; le Sénat les a votées, mais dans la tristesse ; le pays répond mal ; les réfractaires se multiplient ; Napoléon devra insister, plaider : « La rapidité de la levée de cette conscription, va-t-il écrire avec raison à Cambacérès, *peut décider les Puissances à la paix* », et, quelques jours après : « Rien que l'opinion que j'éprouverais en France la moindre contrariété *ferait déclarer plusieurs Puissances contre nous.* »

Lorsqu'en janvier, on a su que l'Empereur a pris ses quartiers d'hiver, on a un peu respiré : « Nous avions besoin du dernier bulletin, écrit, le 15 janvier, Junot, resté à Paris comme gouverneur, *pour nous tranquilliser.* Vous savez que nous n'aimons pas attendre, *nous avons repris notre calme ordinaire* et, moyennant le *Te Deum* que nous chanterons incessamment, nous serons contents. » Maret mande de son côté, le 8 février, que « le retour de l'Impératrice a rendu un grand mouvement à Paris. Dimanche ou lundi on dansera chez le ministre de l'Intérieur, mardi chez celui de la Marine, et, sans doute, le carnaval usurpera sur le carême... » Il ajoute que « le retour de l'Empereur est désiré, attendu comme le plus grand bien qui puisse arriver à la France » et c'est encore une forme, flatteuse, que prend l'aspiration à la paix, qui sera la fin d'un cauchemar.

Là-dessus arrivèrent les nouvelles d'Eylau. La lettre de Prosper de Barante, écrite, sur le style le plus funèbre, le soir de la « fâcheuse » bataille, courut Paris : le jeune auditeur devait d'ailleurs payer sous peu son imprudence d'un envoi dans une sous-préfecture ; mais d'autres lettres suivirent : Fouché, pour expliquer l'émotion de la capitale, allait dénoncer à l'Empereur le général Defrance, qui avait, disait-il, écrit à son père que « sa brigade regagnait ses cantonnements d'avant la bataille » : c'était donc « une retraite ». Et déjà le public était disposé à lire d'un œil critique le bulletin officiel. Napoléon ayant cru prudent de ne pas crier victoire, on

en conclut aussitôt que c'était bien une défaite. Il se produisit un mouvement incroyable d'affolement qui, d'ailleurs, n'était nullement encore une marque de désaffection ; il s'en fallait, car ce qui dominait tous les sentiments, c'était la crainte « qu'inspiraient à tous les dangers de l'Empereur »; on avait su que Napoléon, à son ordinaire, s'était tenu au centre de la mêlée d'Eylau et qu'il avait fallu l'intervention de Murat pour qu'il ne fût pas, lui-même, « dévoré par ces gens-là ». La Bourse suivit le mouvement général de pessimisme; les fonds d'État tombèrent de trois, puis de six points. « Cette baisse, dit Savary, venait de *la frayeur* dont tout le monde était atteint *chaque fois que l'on voyait les destinées de la France et de chaque famille soumises à un coup de canon.* » Au Quartier impérial d'Osterode, on reçut, non sans surprise, des lettres pleines de « lamentations ».

L'Empereur dut réagir : par une lettre à Fouché, il crut devoir remettre les choses au point : « Jamais, écrivait-il, la position de la France n'a été ni plus grande, ni plus belle (il écrivait quelques semaines après la bataille). *Quant à Eylau, j'ai dit et redit que le Bulletin avait exagéré la perte, et qu'est-ce que c'est que* 20 000 *tués pour une grande bataille ?... Quand je ramènerai mon armée en France et sur le Rhin, on verra qu'il n'en manque pas beaucoup à l'appel.* » Le mécontentement le rendait dur et presque inhumain, et ces lignes, si elles avaient été publiées, eussent, loin de le calmer, augmenté l'effroi général, — et, plus encore, la lettre, assez soucieuse, que, dès le 1er mars, ce même Napoléon avait adressée à Joseph pour le presser de lui envoyer des troupes de Naples : « *Une guerre comme celle que je fais*, avouait-il soucieusement, *use le personnel et le matériel.* »

De la lettre qu'il avait reçue, Fouché induisit simplement que le Maître était fort irrité et qu'il fallait rétablir la confiance ; il s'y employa et l'on attendit avec plus de calme l'offensive d'été qui donnerait la décision. La grand ville se remit à s'amuser : « A Paris, écrira Caulaincourt (non sans mauvaise humeur), d'après les lettres reçues, on s'amuse comme si nous nous amusions à Dantzig (il avait rejoint le pauvre Lefebvre, empêtré dans son siège). » Les partis ayant tenté de se réveiller, on rassurait l'Empereur : « Il peut y avoir dans je ne sais quelle cave *des idiots qui rêvent à Louis XVIII,*

écrivait notamment le préfet de la Vienne, comme il y a, m'assure-t-on, à Limoges *quelques imbéciles* très profondément occupés du retour des Juifs à Jérusalem. » Mais il restait chez tous un désir passionné de paix que Fouché ne pouvait dissimuler à l'Empereur. Celui-ci répondait, comme toujours : « *Il n'est pas question de parler sans cesse de paix, c'est le bon moyen de ne pas l'avoir*, mais de se mettre en mesure de défense sur tous les points. » Ce dernier mot répondait à un autre ordre d'inquiétudes ; car, sans cesse, le bruit courait de descentes anglaises sur les côtes.

L'opinion allait rester inquiète, presque angoissée. Au surplus, avait-il suffi des quelques heures d'affolement qui avaient suivi la nouvelle d'Eylau pour permettre de mesurer la fragilité de l'opinion, et peut-être celle du régime impérial qui, en l'absence de tout successeur possible, tenait tout entier dans un homme « soumis à un coup de canon ».

LES MENSONGES DE BENNIGSEN

Le corps diplomatique de Paris avait recueilli ces indices d'inquiétude et ils venaient fortifier, ainsi que le craignait l'Empereur, les espérances de l'ennemi. Or l'ennemi, c'était toujours, en dépit des « neutralités » et même des « amitiés » proclamées, *toute l'Europe* ou peu s'en fallait : on le voyait bien à de pareilles heures.

Les Russes triomphaient, assez prématurément. Bennigsen, qui, tout de même, avait dû abandonner, après des pertes sévères, le champ de bataille d'Eylau, se faisait gloire d'avoir tenu en échec « l'Empereur en marche », alors que c'était sa marche à lui qui avait été arrêtée, — et sa grande manœuvre d'enveloppement qui avait échoué. D'ailleurs, il concluait prudemment qu'on ferait bien désormais de ne plus risquer de rencontres avec Napoléon. « Je sens bien qu'il faut éviter les batailles avec ces gens-là, écrivait-il au Tsar ; *mais le temps les minera, cent lieues de notre pays ne forment que le cordon qu'ils n'enlèveront point.* » A Pétersbourg, on croyait fermement à la « victoire » remportée par Bennigsen à Eylau, et Roumiantsof se tenait certainement pour modéré en écrivant simplement que « l'étoile de Bonaparte était devenue *stationnaire* au lieu de conserver le cours de redoutable

comète dévastatrice qu'elle était auparavant ». Autour de l'Empereur, on aspirait à ce que ces Russes « offrissent la paix ». Duroc écrivait à Talleyrand qu'il « ne le pensait pas, surtout s'ils ont dans la pensée qu'il leur est possible d'entraîner l'Autriche ». « Si cela arrivait, ajoutait-il, celle-ci payerait pour tous et nos soldats recevraient comme une bonne nouvelle de faire un changement de front pour se porter vers le Midi et y boire du vin. »

L'Autriche était, en effet, instamment sollicitée par la Russie d'intervenir, et il est possible qu'elle l'eût pu faire avec succès : deux ans plus tard, Napoléon dira, — assez imprudemment d'ailleurs, — au baron de Vincent : « Vous avez fait une sottise de ne pas m'attaquer après la bataille d'Eylau ; *j'étais dans un fier embarras.* » Attaquer, l'envie n'en avait pas manqué à l'Autriche ; elle continuait à nourrir contre « Bonaparte » l'amère rancune née de Presbourg et eût désiré prendre sa revanche d'Ulm et d'Austerlitz. Mais elle vivait encore sous le coup de la terreur que l'empereur François avait, sans ambages, manifestée, au lendemain d'Iéna, dans sa réponse aux premières sollicitations du Tsar. Elle affectait bien de croire, avec la Russie, que Napoléon avait été « battu » à Eylau, mais il ne l'était pas assez, à son sens, pour qu'elle se risquât, sans plus de préparation, dans la lice : « *Battez-les deux fois encore* », répondait-elle aux Russes, et M. Édouard Driault de remarquer : « Ce n'était pas si commode. » Elle se décida simplement à une offre de *médiation* que, le 1er avril, le baron de Vincent allait formuler dans une lettre à Talleyrand. Cette lettre n'était d'ailleurs, — il s'en fallait, — nullement rédigée en termes menaçants : l'Autriche *proposait* simplement qu'on ouvrît une négociation en commun qui « embrasserait l'ensemble des intérêts » des pays belligérants, — Russie, Prusse, Angleterre d'une part, France d'autre part, — « afin de conclure une paix assurée et solide qui garantît pour l'avenir les relations politiques de l'Europe ». Par cette offre, d'un caractère imprécis et presque équivoque, elle se donnait la possibilité d'intervenir plus activement si, par hasard, les Russes battaient, — « deux fois encore », — les Français ; mais, pour Napoléon qui, depuis un mois, s'attendait à une intervention immédiate et franchement hostile, cette simple offre de médiation

paraissait, — ce qu'elle était, — un aveu de faiblesse et, en tout cas, un répit assuré. Il en conçut, pour l'Autriche, quelque bienveillance et fit rabrouer son ambassadeur à Vienne, le général Andreossy, qui entendait imposer à la Cour d'Autriche mieux qu'une attitude de neutralité, des déclarations d'amitié : « Il voudrait, écrivait ironiquement l'Empereur à Talleyrand, que la Maison d'Autriche *nous aimât* et non seulement vît sans peine, mais se réjouît et prît une grande part à nos succès. *Aimer, je ne sais trop ce que cela veut dire en politique.* Et, même, comment exiger qu'on se réjouisse de l'accroissement d'une grande Puissance qui, l'année dernière, était maîtresse de Vienne ? » A ce ton, on mesure combien il avait redouté une rancune plus active et combien, soulagé à ce sujet, il se sentait d'indulgence pour une inimitié fort naturelle, mais incertaine et quasi inactive.

La Prusse, dont les derniers soldats avaient encore été particulièrement malmenés dans les journées qui avaient précédé Eylau, *voulait* cependant, plus que personne, qu'Eylau eût été la revanche d'Iéna. Kleist, envoyé, je l'ai dit, par elle au quartier impérial d'Osterode pour sonder l'Empereur et qui vit Napoléon, le 24 février, écrivit qu'il « avait eu *l'impression* d'un homme dont l'esprit était *furieusement inquiet* », — ce qui paraît avoir été « impression » préconçue, car il est peu vraisemblable que Napoléon, expert dans l'art d'en imposer, eût montré, même s'il l'éprouvait, cette « inquiétude », — surtout « furieuse », — à l'envoyé prussien. Peut-être suffit-il, pour faire naître cette « impression », que l'Empereur eût proposé à Kleist de « signer *immédiatement* une paix séparée » avec la Prusse ; il semble qu'il fût alors disposé à n'imposer à celle-ci que la limite de l'Elbe, ce qui était rendre au roi Frédéric-Guillaume les trois quarts de ses États ; l'offre était d'une modération telle, qu'effectivement il perçait là un désir insolite de paix. A la vérité Napoléon avait-il ajouté, sur un ton assez haut, que « s'il ne se pouvait arranger avec le roi de Prusse et qu'une seconde victoire remportée sur les Russes décidât du sort de l'Europe, il établirait à Berlin un régime analogue à ses vues politiques ». Et cette menace, quoique imprécise, ne l'était pas pour la malheureuse dynastie ; mais Kleist, tout à sa fameuse « impression », taxait cette hauteur de « *jactance* ».

Il dut faire, — fort malheureusement pour la Prusse, — partager « l'impression » à ses maîtres. Frédéric-Guillaume, toujours entraîné par la reine et sous le coup des mensonges triomphants de Bennigsen, se décida, non seulement à ne pas abandonner l'alliance russe, mais à la resserrer. Il provoqua une entrevue avec le Tsar, qui eut lieu à Bartenstein, aux limites de la Prusse orientale, le 26 avril, et rien ne prouve mieux que le fabuleux traité qui en sortit, la sincérité de l'optimisme qui, depuis Eylau, régnait chez les ennemis de Napoléon. Le roi de Prusse, ce prince presque entièrement dépouillé de ses États, et le Tsar, menacé chez lui, bâtissaient (sorte d'amusement de l'esprit) un plan de remaniement européen qui eût été à peine admissible s'ils fussent déjà arrivés sur le Rhin derrière Napoléon vaincu, et, en fait, c'est à peu près le régime que les Alliés entendront imposer à l'Europe lorsqu'à la fin de 1813, ils y seront parvenus.

Albert Sorel, tout en s'exagérant un peu l'importance de cet accord, — si singulièrement présomptueux, — n'a pas eu de peine à y voir l'éternelle pensée qui, depuis 1792, armait l'Europe contre la France. Simple « feuille volante », fait cependant observer Édouard Driault, et j'ajouterai : produit d'un mirage né des faux rapports de Bennigsen et de Kleist ; mais il n'en va pas moins que ce traité, — si prématuré dans les circonstances où les alliés se trouvaient placés, — est bien un indice de l'état d'esprit où, depuis quinze ans, vivait l'Europe, mal résignée à admettre la prépondérance française, et jusqu'aux frontières naturelles sanctionnées, depuis 1795, par tant de traités. Les remaniements prévus à la carte de l'Europe étaient si audacieux, que l'Angleterre elle-même en allait prendre ombrage. Le traité ayant été communiqué à Canning, — placé, depuis la mort de Fox, au *Foreign Office*, — et le cabinet britannique invité à y adhérer, celui-ci s'y refusa, en effet, et même avec l'aigreur et le mépris que l'Angleterre nourrissait pour la Prusse depuis que, après avoir si longtemps trahi l'Europe, elle s'était laissé si rapidement écraser par la France : le projet de réorganiser l'Allemagne en en livrant tout le nord au roi de Prusse « donnerait à ce prince, répondait le cabinet de Saint-James, une suprématie militaire qui ne ressemblait pas mal à ce despotisme qu'exerçait Napoléon sur les fédérés du Rhin et ferait des princes et des

États fédérés autant de vassaux de Sa Majesté prussienne ».

Il n'en va pas moins que les articles insensés de Bartenstein prouvent combien Eylau avait, — paradoxalement, — surexcité l'ambition, un instant abattue, de l'Europe et particulièrement de cette dynastie prussienne qui, vaincue, privée de son armée, dépouillée des neuf dixièmes de ses territoires, ne songeait encore, quand elle était presque rayée de la carte de l'Europe, qu'à s'emparer de nouvelles proies.

LES PUISSANCES REPRENNENT ESPOIR

C'est que l'Europe entière frémissait dans une attente où renaissaient les espérances. En Espagne, Godoy, ignorant encore que sa trahison avait été découverte par Napoléon dans les papiers de Berlin, avait bien, après Iéna, remis dans son tiroir ses *Appels à la nation espagnole* et ajourné ses projets de rupture ; après Eylau, il les ressortait et essayait d'entraîner les misérables souverains qu'il tenait sous son emprise à « secouer le joug de la France ». A Naples, la guerre de *guerillas* menée par les bandits des Calabres et des Abruzzes et alimentée par la Cour de Palerme, s'étendait à la plus grande partie du royaume : Joseph tremblait presque dans sa capitale et, bien entendu, ne parlait plus de la fameuse expédition de Sicile. A Rome, la Curie devenait tous les jours plus intransigeante, entraînant le pauvre pape Pie VII à « tenir tête » à Napoléon. En Hollande, Louis, pour se faire supporter par ses sujets, fermait les yeux sur les menées de l'Angleterre et sur la contrebande qui presque s'y étalait. Quant à l'Angleterre elle-même, on est surpris qu'elle n'ait pas profité des circonstances pour agir plus vigoureusement et, notamment, pour opérer sur les côtes de France ces fameuses descentes qu'attendait l'Empereur sans trop d'inquiétude, mais qui, à Paris, faisaient trembler ses ministres.

C'est qu'elle venait de subir un très grave échec dans la seule action qu'elle eût cru devoir engager, à l'autre extrémité de l'Europe. Le sultan Selim ayant, nous le savons, sur l'instigation de Sébastiani, rompu avec la Russie, les Anglais avaient aussitôt saisi ce prétexte pour envoyer dans les Détroits leur escadre de la Méditerranée sous les ordres de

l'amiral Duckworth. Je dis prétexte : il est, en effet, fort probable que le désir affiché de venger la cause de leurs alliés russes cachât, en réalité, une manœuvre propre à dérober, éventuellement, à ceux-ci la magnifique proie convoitée par les Tsars : Constantinople même. De quel avantage eût été, à l'heure d'une liquidation de la guerre européenne, la possession de fait qui eût suivi, pour l'Angleterre, le succès de son expédition ! Quoi qu'il en soit, les agents diplomatiques russe et anglais avaient à peine quitté le Bosphore, que, le 19 février, la flotte britannique avait forcé les Dardanelles et, ayant rencontré la division navale ottomane qui y montait la garde, l'avait à peu près anéantie ; les bâtiments anglais s'étaient alors présentés devant Constantinople, croyant n'avoir plus qu'à débarquer. Ils avaient été accueillis par les batteries, improvisées depuis un mois par Sébastiani, devenu le grand conseiller et presque le général du Sultan, de telle façon que, décontenancé par cette résistance imprévue, Duckworth s'était assez piteusement retiré. Il avait, à la vérité, reparu, le 3 mars, avec de nouvelles forces, mais, devant des défenses plus sérieusement encore organisées, connu pire aventure et certains de ses bâtiments, fortement avariés, avaient dû, derechef, se retirer en assez mauvais arroi. Cet échec, qui avait transporté d'aise Napoléon, paraissait abattre, pour un temps, l'orgueil britannique, et la singulière inaction où allait, pendant ces mois, si critiques pour la France, s'enfermer l'Angleterre, indiquait combien ce mauvais coup manqué avait refroidi ses ardeurs.

Mais, en Turquie même, la nouvelle de la bataille indécise d'Eylau, qui n'y avait été connue qu'après le départ des Anglais, avait beaucoup attiédi les esprits. Autour de Sélim on en était à redouter d'avoir offensé l'Angleterre par une résistance dont on s'était d'abord enorgueilli. Sébastiani écrivait, dès avril, que le gouvernement turc retombait dans son apathie ; mais il y avait pire : des complots s'organisaient dans l'ombre contre Sélim, accusé d'inféoder l'Empire turc à ce Napoléon qui était, la veille, son ennemi, et celui-ci ne pouvait plus guère faire fond sur une alliée fâcheusement troublée et, en tout cas, redevenue inerte. En vain Napoléon, instruit de l'invasion des principautés danubiennes par une armée russe, offrait-il au sultan l'appui des troupes de Mar-

mont qui occupaient la Dalmatie : à Constantinople, on voyait là une tentative de la France pour s'installer, elle aussi, dans les Balkans et, avant peu, une révolution de sérail précipiterait à bas du trône Sélim, coupable d'avoir trop favorisé les Français.

A la vérité, l'Empereur parvenait-il à se faire un allié plus lointain sur les derrières, et de la Turquie, et de la Russie. Le 4 mai, il allait recevoir, à son quartier impérial, transféré à Finkenstein, l'envoyé du shah de Perse et signer avec lui un traité d'alliance offensive en vue d'une attaque de Feth Ali contre la Géorgie, toujours contestée par lui aux Russes, et, dès le 10 mai, le général Gardanne était envoyé à Téhéran pour y organiser l'expédition. Peut-être cette intervention entraînerait-elle la Turquie elle-même à une réaction plus active contre la Russie en train de s'installer sur le Danube. Devant l'hostilité surexcitée de l'Europe, l'infatigable cerveau de Napoléon forgeait de nouvelles armes et, débordant de toutes parts son plan primitif, allait chercher hors de cette Europe même les secours nécessaires.

SÉJOUR A FINKENSTEIN

C'est qu'au printemps de 1807, son esprit, qu'Eylau n'avait pu que légèrement émouvoir, était en un tel travail, que jamais, peut-être, il ne donnerait de pareils exemples d'activité. Après Eylau, sa contrariété (son émotion n'allait pas au delà) avait été assez vive pour provoquer chez lui de violentes crampes d'estomac ; mais il avait dominé le mal et, tiré d'inquiétude sur bien des points, s'était remis d'aplomb. Il avait, nous le savons, après la malheureuse bataille et en vue d'un retour offensif des Russes, établi son quartier général à Osterode, « un mauvais village », écrivait-il, le 3 mars, à Joséphine. Il avait, de là, organisé ses nouvelles armées : en Allemagne, les corps français avaient achevé de tout occuper des territoires ennemis ; Jérôme, rentré en grâce, avait été mis, — assez nominalement, — à la tête des contingents de la Confédération du Rhin et chargé de faire la conquête de la Silésie. Louis avait occupé, ce pendant, les États prussiens à l'est de l'Elbe. La Poméranie ayant

été vigoureusement nettoyée des Suédois qui y avaient débarqué, le siège de Dantzig, seul point où l'on pût craindre une descente ennemie, était poussé assez vivement en avril. Les nouvelles recrues arrivaient de France, grossissant l'armée de réserve laissée sur l'Elbe et bientôt forte de 100 000 hommes, tandis que les vieilles troupes, restées en Allemagne en novembre 1806, venaient, en ralliant l'Empereur, fortifier l'armée de Pologne. Déjà Napoléon, passant outre aux timides observations de Cambacérès, appelait après la conscription de 1807, celle de 1808. Il fallait en imposer à l'Autriche et préparer le coup décisif de l'été contre la Russie. Par surcroît, augmentait-on encore les armées de contingents allemands, italiens, hollandais, voire espagnols; car Godoy, enfin averti, par un rude avis de l'Empereur, que celui-ci connaissait sa tentative de trahison d'octobre 1806, entendait se racheter en envoyant le corps espagnol du général Romana à la Grande Armée.

L'Empereur s'était, le 1er avril, installé, plus confortablement qu'à Osterode, à Finkenstein. L'état-major et un certain nombre d'agents civils l'y avaient suivi et il y avait même fait venir, — discrètement, — la charmante Marie Walewska. Talleyrand était, lui, laissé à Varsovie, où il devait tout à la fois offrir des fêtes, étudier l'état d'esprit des Polonais, recevoir les courriers diplomatiques et, — l'Empereur aimant toujours occuper son monde, — organiser le ravitaillement de la Grande Armée en train de se réorganiser en Pologne. C'est au prince de Bénévent que l'Empereur écrivait : « Envoyez-moi surtout du riz et de l'eau-de-vie »; et c'est le prince qui écrivait que « chaque jour la confection du biscuit passait 30 000 rations » et rendait compte de ce que « les magasins » renfermaient de farine et de vin, — ce qui ne nous semble guère cadrer avec les habituelles préoccupations de l'ex-évêque d'Autun. Mais on voit, par les lettres que j'ai eues sous les yeux, que, s'il remplissait fort bien ces fonctions insolites, il exerçait encore mieux sa mission mondaine, donnait de grands bals et, Varsovie ayant envoyé à l'armée polonaise, en formation, ses plus brillants cavaliers, « s'appliquait, écrivait-il, à consoler les dames »; on voit aussi que, vers le prince, — à cette heure vrai Maître-Jacques, — convergaient les lettres de la

France, des états-majors et de l'Europe entière qui l'engageaient toutes à « travailler à la paix ».

L'Empereur eût dit que nul n'y travaillait mieux que lui quand il préparait, très soigneusement, une campagne décisive pour le début de l'été. Et, en fait, durant « ce printemps fiévreux » de Finkenstein, il s'assurait, avec son activité ordinaire, toutes les chances pour que le coup de massue fût asséné aux troupes russes, — un Marengo, un Austerlitz, un Iéna, — dès qu'il prendrait fantaisie à celles-ci de lui présenter de nouveau la bataille. Jamais sa liberté d'esprit n'avait été aussi grande, et je me demande s'il est une époque où il ait montré une plus belle fermeté de caractère. Perdu aux extrémités de l'Europe, sous le coup d'un demi-échec, assez mal logé et n'ayant sous la main qu'un secrétariat assez rudimentaire, exposé aux intempéries les plus pénibles, — « le temps est affreux ; il neige, il gèle, il pleut », écrivait encore, le 21 avril, le sombre Caulaincourt, — sentant l'Europe prête, au premier échec ou même à la prolongation trop sensible du *statu quo*, à se tourner tout entière contre lui, ayant pris conscience de la fragilité de l'opinion à Paris et de la pusillanimité des ministres laissés dans sa capitale, et ne gardant avec son gouvernement que des relations assez difficiles, on le voit penser, travailler, organiser, administrer, décider, décréter comme il l'eût fait de son cabinet des Tuileries ou de celui de Saint-Cloud, dans le calme de la paix et au lendemain d'une grande victoire. Les 293 lettres écrites à Finkenstein, du 1er avril au 7 mai, plongent dans la stupéfaction ceux mêmes à qui une longue étude a permis de s'initier aux incroyables ressources de ce cerveau, servi par une indomptable énergie. Pas un objet n'échappe à son attention et pas une question ne reste sans décision, — objets et questions tout à fait étrangers à ce qui eût pu être l'unique préoccupation de l'heure.

Je reviendrai sur les décisions prises alors en ce qui concernait l'approvisionnement de Paris, les premières applications du Blocus, les secours à apporter à l'industrie, l'avancement des grands travaux publics, les embellissements de Paris comme les intrigues politiques de certains salons et la police de l'Ouest. Je ne citerai que ce trait : parmi ces centaines de lettres, plus de dix, adressées à Fouché, concernent des

incidents, assez minimes, qui se sont produits dans les coulisses de l'Opéra. Deux fois par semaine, il recevait, par « les courriers », les « portefeuilles » que lui expédiaient les ministres par l'entremise de Maret qui, installé maintenant à Berlin, les contrôlait avant de les faire suivre à Finkenstein. Et, deux fois par semaine, un des auditeurs qui lui avaient été envoyés de Paris au fond de la Pologne repartait, porteur des lettres, des ordres, des décrets. De son modeste logis de fortune, il dominait, avec son Empire déjà considérable, l'Europe et presque le Monde, car ses regards se promenaient de la Perse, avec laquelle il traitait, et même de l'Inde, aux États-Unis qu'il entendait entraîner avec lui dans la guerre économique entreprise contre l'Angleterre.

Une seule opération militaire occupait les esprits : le siège de Dantzig. Le brave Lefebvre « se démenait » devant la place depuis la fin de mars. J'ai dit que, sabreur magnifique, il était médiocre stratège. J'ai dit aussi pourquoi Napoléon avait voulu employer là le vieux soldat de la Révolution ; mais il ne se fiait bientôt plus à son incontestable bravoure pour réduire une ville difficile à prendre, pourvue d'une garnison de 18 000 hommes, bourrée d'approvisionnements et facilement secourable par la mer. A ce vieux fantassin, toujours prêt à donner inconsidérément l'assaut, l'ayant, à plusieurs reprises, donné en vain sans les préparations nécessaires et s'y étant jeté comme un jeune voltigeur (« Le maréchal se démène et se bat comme un lion à Dantzig », écrit Duroc, le 16 avril), l'Empereur s'était décidé à donner comme lieutenants un ingénieur expert, le général Chasseloup-Laubat, et un artilleur du premier mérite, Lariboisière. Ils avaient un peu enchaîné le terrible maréchal, — aspirant toujours à tout casser, — et sagement mené les travaux d'investissement. Tout étant prêt, on avait enfin, le 24 mai, permis à Lefebvre de donner l'assaut suprême et, le 26, les troupes françaises emportaient la ville, le maréchal courant le premier dans la mêlée, si animé que, dit un soldat, « l'écume lui sortait de la bouche ».

Avec Dantzig tombait la dernière place forte qui fût restée au roi de Prusse ; on y faisait prisonniers, avec son dernier grand chef, le général Kalkreuth, près de 10 000 soldats, les derniers survivants de la fameuse « armée de Frédéric II » ; on y enlevait, ce qui était peut-être plus appréciable, pour

plusieurs millions d'approvisionnements qui allaient à l'armée française près de rentrer en campagne ; en enlevant un port ouvert jusque-là aux Suédois, aux Anglais et aux Russes, on supprimait, par surcroît, la dernière chance que la coalition gardât de prendre à revers, par une descente audacieuse, l'Empereur et ses armées. Et déjà tout était prêt pour que la campagne reprît. L'été était venu, déjà chaud. Berthier, repris d'optimisme, écrit, le 8 juin, à Talleyrand : « ... *L'armée se rassemble et brûle d'envie d'être aux prises : l'ennemi fait toutes les sottises que nous désirons.* »

LA VICTOIRE DE FRIEDLAND

La première sottise serait d'attaquer. A Pétersbourg, on n'avait pu s'en tenir au sage dessein que, on se le rappelle, Bennigsen avait formé : « Éviter les batailles... », ajoutant : « Cent lieues de notre pays ne forment que le cordon qu'ils n'enlèveront point. » C'est qu'autour du Tsar, on était las de ces atermoiements ; Bennigsen même était puni de la jactance qui l'avait fait se proclamer « le vainqueur d'Eylau » ; puisque les Russes avaient prouvé que, seuls en Europe, ils savaient « vaincre » Napoléon, pourquoi n'en pas finir avec lui ? La Cour de Russie voulait une victoire décisive qui *anéantirait* l'armée française, libérerait la Prusse et, portant sur l'Elbe, puis le Rhin les Alliés grossis des Autrichiens, — en train de se préparer, — permettrait de soumettre la France aux conditions du mirifique traité de Bartenstein : Bennigsen reçut l'ordre de reprendre l'offensive. Il se jeta derechef sur le chemin d'Eylau avec le dessein de recommencer, en tournant la gauche de Napoléon, la large manœuvre d'enveloppement qui avait échoué en février.

Le 5 juin, les avant-gardes russes, très compactes, vinrent donner contre le corps de Ney à Guttstadt ; le maréchal céda du terrain et se retira sur Ankendorf et Deppen, où, le lendemain, il repoussa l'ennemi et tint bon. Déjà Napoléon, alerté, accourait avec les autres corps. Bennigsen ne s'attendait pas à se trouver si vite en sa présence ; il n'osa poursuivre sa manœuvre et se mit sur la défensive, puis, soudain, dessina un mouvement de retraite. Mais l'Empereur n'entendait point, cette fois, le lui permettre ; il tenait l'armée

russe et ne la lâcherait pas : plus de 120 000 soldats français étaient maintenant sous sa main ; il les jetait sur le flanc de l'ennemi ; Bennigsen était menacé d'être débordé ; il s'arrêta à Heilsberg, au sud d'Eylau.

L'ardeur des soldats français, — et des grands chefs complètement remontés, — était telle qu'on n'attendit même pas les instructions de l'Empereur. Murat et Soult se jetèrent, avec une partie du corps de cavalerie et un corps d'armée, sur les positions russes avant que l'ennemi eût eu le temps de les abandonner, — 30 000 hommes à peine contre 80 000 Russes. La bataille était déchaînée, presque inconsidérément : Lannes, qui survenait à droite, l'estimant mal engagée, déclara qu'il attendrait les ordres du Maître. Celui-ci, mécontent de la témérité de Murat et de Soult, se trouvait cependant obligé de nourrir l'attaque ; mais Bennigsen, profitant des légitimes hésitations de Lannes pour se dégager, filait, le 11 juin, sur Bartenstein. Déjà Napoléon faisait avancer sa gauche vers Eylau pour déborder cette position. Il y arrivait, de sa personne, le 13 juin, tandis que, pris de peur, Bennigsen se retirait à l'est, vers Friedland. C'est là qu'on allait, enfin, en découdre. L'Empereur était plein de confiance : dès le 6 juin, il avait écrit à Fouché : « *Huit jours après que vous aurez reçu cette lettre, tout sera fini.* » Il n'était pas assez optimiste encore : quand Fouché recevra la lettre, « tout sera fini ».

Le 13, Bennigsen espérait encore gagner la place de Kœnigsberg sur laquelle il pourrait s'appuyer ; suivant la rive droite de l'Alle qui le couvrait, il eût pu, peut-être, atteindre la ville que tenait une garnison prussienne ; mais, arrivé devant Friedland qui est sur la rive gauche, il fut informé qu'un corps français, qui paraissait aventuré, jetait des partis vers la petite ville ; c'était Lannes qui, précédant d'une marche le reste de l'armée, avait atteint les collines de la rive gauche. Le maréchal se rendait compte qu'il avait devant lui toute l'armée russe, mais, intrépidement, il paya d'audace et, tout en adressant un appel pressant à l'Empereur, montra aussitôt les intentions les plus offensives. Bennigsen, persuadé que le sort jetait entre ses mains un corps isolé, « en l'air », entendit ne point laisser échapper l'occasion d'un gros succès. Il fit refranchir la rivière à son corps par des

ponts hâtivement jetés qui semblaient, au cas où la fortune se prononcerait contre lui, lui assurer, du moins, une rapide retraite. Le 14, à une heure du matin, Lannes attaquait hardiment ; il était en danger, n'ayant avec lui que 10 000 hommes en face de 73 000 ; mais, Mortier étant venu le soutenir, il s'imposa la mission de retenir l'ennemi, jusqu'à l'arrivée de l'Empereur. Les Russes étaient, en effet, dans une telle position qu'ils étaient condamnés au pire sort, si toute l'armée française les y saisissait. Ayant franchi l'Alle à Friedland, ils étaient ramassés dans le coude qu'y fait cette rivière et ne se pouvaient déployer que si, devant eux, ils occupaient, avant l'arrivée de toutes les forces françaises, la plaine de Heinrichsdorf. Or, Lannes les en empêchait ; Grouchy, à la tête d'un corps de cavalerie, vint les refouler, feignant, trois fois, de se replier pour y attirer la cavalerie russe qui, chaque fois, se fit écharper par les batteries françaises. Ce manège dura jusqu'à midi.

L'Empereur, informé, accourait plein de joie ; enfin « on les tenait » et ce ne serait plus Eylau. Il voyait l'armée Bennigsen le dos à la rivière et empêchée, je l'ai dit, de se déployer. Si la gauche russe était bousculée et Friedland saisi, il détruirait ou occuperait les ponts, et la droite ennemie, commandée par Gortschakof, acculée à une rivière sans passages, lui serait livrée. Ney serait chargé d'enfoncer la gauche russe et d'enlever Friedland ; à l'annonce de cette mission, le maréchal frémit d'une joie si évidente et courut prendre la tête de nos troupes de droite d'un tel élan, que l'Empereur, enchanté, s'écriait : « *Cet homme-là, c'est un lion !* » Lannes tenait, avec Mortier, notre gauche, lié à Ney par le corps qui, de Bernadotte, avait passé à Victor ; c'était le solide corps dont faisait partie cette célèbre division Dupont qui, jouissant de toute la confiance de l'Empereur, allait pleinement la justifier.

Bennigsen, s'apercevant qu'il avait maintenant sur les bras toute l'armée française, délibérait de rompre, à son habitude, le combat et de repasser la rivière, quand Napoléon donna le signal de l'attaque générale. Ney se jeta sur la gauche russe avec une telle impétuosité, qu'elle lâcha d'abord pied ; mais elle réagit aussitôt par de violentes charges qui, un instant, firent reculer quelques bataillons ; Dupont,

appuyant à droite, vint, avec une magnifique vigueur, rétablir le combat, et l'Empereur, groupant son artillerie sur le front de Ney, canonna si violemment la cavalerie ennemie, que, décimée, elle tourna bride. La garde impériale russe, — suprême réserve, — s'étant alors jetée au-devant de Dupont, fut balayée et ramenée aux faubourgs de Friedland. Le corps de Ney entrait, d'un élan, dans la petite ville où une effroyable mêlée s'engageait dans les rues. Bientôt les Russes, acculés à la rivière, se jetaient sur les ponts, mais ceux-ci étaient si violemment canonnés que, pour échapper, les soldats de Bennigsen se précipitaient dans la rivière. Napoléon, ce pendant, faisait attaquer l'aile droite russe ; Gortschakof, apprenant la prise de Friedland et s'estimant en l'air, entendit appuyer à sa gauche pour reprendre la ville et rétablir les ponts en partie détruits. Mais il se heurta à Ney et à Dupont, et ce fut une nouvelle mêlée : Gortschakof, pris, lui aussi, entre la rivière et toutes les forces françaises, ne put que rejoindre difficilement Bennigsen, passé sur la rive droite, mais ils avaient perdu, avec la partie, 25 000 de leurs soldats et toute leur artillerie.

C'était la grande défaite, et les Français n'achetaient pas si cher leur victoire, puisque leurs pertes se réduisaient à 7 000 hommes. L'exaltation était extrême autour de l'Empereur. J'ai sous les yeux une lettre de Caulaincourt, d'ordinaire assez peu sujet à l'enthousiasme et qui, rendant compte à Talleyrand de la victoire, décrit Ney « enfonçant la garde russe », puis énumère les trophées avec une sorte d'ivresse ; il ajoute : « Quant aux morts, on ne trouve pas un Français pour quinze Russes... » Faisant allusion au nom de *Friedland* « pays de la paix », il conclut, lui, le pacifiste : « Cette victoire donnera peut-être la paix *quand on peut s'en passer.* »

« Soyez tranquille sur le compte de l'armée ; tout tourne pour le mieux pour le mien et la fortune de l'Empereur », écrit, de son côté, à Talleyrand, Berthier triomphant ; et Duroc au même : « L'Empereur se porte bien, quoiqu'il doive être bien fatigué, car les jours sont si longs que nous sommes à cheval dès les deux heures du matin et que nous en descendons à dix heures du soir. » Napoléon « se portait bien » en effet : il était joyeux ; car, s'il écrit magnifiquement à Joseph :

« Cette bataille est aussi décisive qu'Austerlitz, Marengo et Iéna », il s'amuse à faire sourire, — un peu à la Voltaire, — l'ex-oratorien Fouché : « Vous avez vu que *vos prières ont été exaucées.* »

La bataille était bien, en effet, décisive, et si Caulaincourt, — toujours facilement soucieux, — écrivait, le 15 : « Aurons-nous encore une bataille ou la paix, voilà la question », l'Empereur ne se posait pas cette question. Aussi bien, les Russes, décimés, ayant, avec une grande rapidité, battu en retraite sur le Prégel, ne s'y pouvaient tenir ; ils gagnaient précipitamment le Niémen et repassaient le fleuve non sans laisser encore des milliers de traînards aux mains du vainqueur. Les Français, en effet, les suivaient de près ; pendant que Soult allait enlever, en un tournemain, Kœnigsberg, — unique ville du royaume de Prusse qui restât aux mains des soldats du Roi, — l'armée marchait à grandes journées sur le Niémen. « Nous sommes en route pour Tilsitt, écrivait Caulaincourt à Talleyrand ; tout annonce qu'on ira jusqu'au Niémen. L'ennemi est toujours en pleine retraite... Le maréchal Davout a pris hier 1 500 hommes d'infanterie et 300 de cavalerie, Russes et Prussiens ; on les ramasse de toutes parts par douzaines ; tout ce qui est Polonais vient à nous. Les Russes vont chez eux ; le roi de Prusse est encore à Memel, mais n'y sera pas longtemps si nous marchons. On a trouvé 16 000 fusils à Kœnigsberg, tous envoyés par l'Angleterre pour armer les Russes. L'ennemi a jeté plus de 80 pièces de canon dans l'eau en pensant les sauver. Nous marchons dix heures sur vingt-quatre ; cela laisse peu de temps. Notre avant-garde sera demain de bonne heure à Tilsitt. » Le 19 juin, l'Empereur mandait superbement à Fouché : « *Mes aigles sont arborées sur le Niémen.* »

A ses yeux, la campagne était terminée, la victoire acquise, et la parole passait du canon à la diplomatie.

LOUIS MADELIN.

(A suivre.)

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

Par un des décrets du 12 novembre 1938, le gouvernement a décidé de réorganiser l'administration française : résolution assurément louable, mais que bien d'autres avant lui avaient prise sans arriver à la mener à bien. Est-il permis d'espérer que cette fois du moins l'œuvre si souvent tentée pourra s'accomplir ?

La question est d'importance : c'est l'intérêt national qui est en jeu. Pour essayer d'y répondre, autant que le permet le peu de temps écoulé depuis le décret de novembre, il ne faut pas oublier que le régime de l'administration et de la justice françaises est encore, dans son principe, tel qu'il a été conçu en l'an VIII, avec les corrections apportées par le mouvement de décentralisation des XIXe et XXe siècles.

Les conditions dans lesquelles la réforme d'institutions, vieilles de près de cent cinquante ans, a été entreprise et se poursuit, le programme et la méthode adoptés, les dispositions déjà prises permettront peut-être d'apprécier les résultats dès maintenant obtenus et les chances de succès d'une réforme d'ensemble.

Le système administratif de l'an VIII, édifié par la constitution du 22 frimaire et la loi célèbre du 28 pluviôse, est à la fois très simple et très fortement construit.

Au centre, le gouvernement, assisté du Conseil d'État, dirige le pouvoir exécutif.

Dans les départements, substitués aux provinces de l'ancien régime par la Révolution, l'administration est confiée aux préfets auprès desquels sont placés le conseil général,

dont les fonctions sont très limitées, et le conseil de préfecture, juridiction administrative ; les départements sont divisés en arrondissements administrés par les sous-préfets ayant auprès d'eux les conseils d'arrondissement, dotés d'attributions plus restreintes encore que celles des conseils généraux ; au bas de l'échelle, les communes avec leurs municipalités : maires et conseils municipaux. Une centralisation poussée à l'extrême, remontant à l'ancien régime, soumet tous les agents et conseils locaux à l'autorité du Premier Consul et des préfets qui les nomment et auxquels ils sont subordonnés hiérarchiquement.

Parallèlement, dans l'ordre judiciaire, la loi du 27 ventôse an VIII institue un tribunal de première instance par arrondissement et vingt-neuf tribunaux d'appel. Les juges de paix sont maintenus dans les cantons. Au sommet se trouve un organe régulateur : le tribunal de cassation. Les tribunaux d'appel et le tribunal de cassation prendront bientôt, d'ailleurs, la dénomination de cours d'appel et de cour de cassation.

Les cadres de l'administration et de la justice ainsi tracés sous le Consulat sont, dans leurs lignes générales, et sauf quelques retouches récentes, demeurés les mêmes. La France est toujours divisée en départements, dont le nombre a pu varier, mais dont les limites n'ont pas changé. Il y a toujours des arrondissements et des sous-préfets ; chaque arrondissement continue à avoir son tribunal de première instance.

La seule évolution importante qui ait marqué les XIXe et XXe siècles s'est produite dans le sens de la décentralisation. A la hiérarchie absolue de l'an VIII a été peu à peu substitué un régime de franchises locales : les membres des conseils municipaux, des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, depuis 1831 et 1833, les maires et les adjoints depuis 1882, sont désignés à l'élection ; les conseils municipaux et les conseils généraux sont devenus, par la plénitude d'attributions qui leur a été reconnue en 1837 et en 1838 dans les affaires départementales et communales, les véritables représentants des collectivités locales ; les lois du 10 août 1871 et du 5 avril 1884, le décret du 5 novembre 1926 ont étendu leurs pouvoirs en rendant leurs délibérations exécutoires par

elles-mêmes, sous réserve d'exceptions limitativement énumérées. En même temps se poursuivait ce que l'on a appelé, d'une expression un peu barbare, la « déconcentration » destinée à dégager le pouvoir central de l'État en transférant aux préfets et aux sous-préfets un certain nombre de fonctions jusque-là réservées au gouvernement.

* * *

Les bouleversements économiques nés de la guerre, les finances publiques mises en péril posèrent avec acuité, au lendemain de la victoire, le problème administratif et judiciaire. Il fut reconnu nécessaire de reviser, en vue de diminuer les charges en résultant, une organisation restée immuable dans son cadre général depuis plus d'un siècle, d'en simplifier les rouages, de mettre de l'ordre dans les services de plus en plus nombreux assurés par la puissance publique, de rechercher les doubles emplois, les abus de toute sorte, et d'y porter remède.

Allant droit aux économies désirées, l'article 77 de la loi du 31 décembre 1921 et l'article 102 de la loi du 30 juin 1923 décidèrent la suppression, le premier de cinquante mille, le second de quinze mille fonctionnaires, laissant à des mesures d'exécution le soin de répartir ces réductions entre les services. Dix ans plus tard, un décret du 2 janvier 1933 suspendait jusqu'au 31 décembre tout recrutement des fonctionnaires de l'État. Enfin, le décret du 4 avril 1934 « portant réalisation de la réforme administrative par la réduction du nombre des agents de l'État », pris en vertu des pouvoirs exceptionnels conférés au gouvernement par l'article 36 de la loi du 28 février 1934, ordonnait la réduction de 10 pour 100 des effectifs des personnels civils et militaires ; un autre décret de même date prévoyait, pour l'exécution de ces compressions, des mises à la retraite anticipées.

Le procédé était simple et, par là même, séduisant, mais il présentait un sérieux danger. En s'adressant aux effets, au lieu de remonter aux causes et de rechercher d'abord les services publics qui devaient être supprimés ou réorganisés, il risquait de désorganiser les services par des réductions, d'ailleurs éphémères, bientôt abandonnées sous la pression des mêmes causes continuant à produire les mêmes effets.

Il fallait s'engager sur une autre voie et prendre le mal à son origine, afin d'en tarir la source. Les pouvoirs publics l'avaient compris dès avant les expériences de 1933 et 1934. Le ministère Poincaré, constitué le 23 juillet 1926, en pleine crise financière, avait fait voter la loi du 3 août 1926 autorisant le gouvernement à procéder, jusqu'au 31 décembre, par décrets, soumis à la ratification des Chambres, à « toutes suppressions ou fusions d'emplois, d'établissements ou de services », même lorsque ces mesures entraîneraient la modification des dispositions législatives. C'était en réalité, comme le décida le Conseil d'État, appelé à déterminer la portée de la loi du 3 août 1926, dont les termes un peu étroits avaient donné lieu à des difficultés d'interprétation, l'autorisation pour le gouvernement de dégager par des réformes administratives des économies dans les budgets de l'État et des collectivités locales.

Le Parlement, devant l'urgence de l'œuvre à accomplir, estimant aussi, sans doute, que le pouvoir exécutif pourrait plus librement imposer aux intérêts personnels les sacrifices nécessaires, ouvrait ainsi l'ère de ce que le langage courant appelle, d'une expression juridiquement impropre, les « décrets-lois ».

D'intéressants décrets furent pris en application de la loi de 1926. Les quatre-vingt-six conseils de préfecture départementaux, autres que celui de la Seine, furent supprimés par le décret du 6 septembre 1926 et remplacés par vingt-deux conseils de préfecture interdépartementaux, analogues au tribunal administratif d'Alsace et de Lorraine : réforme heureuse par les économies qu'elle procura et plus encore par l'amélioration certaine qui en résulta pour la juridiction administrative de premier ressort mieux recrutée, mieux composée et jugeant mieux parce que chaque Conseil de préfecture, ayant un ressort plus étendu, a plus d'affaires à juger. Un autre décret, du 10 septembre 1926, supprima cent trois arrondissements avec leurs sous-préfets. Une réforme analogue avait été accomplie dans l'ordre judiciaire par un décret du 3 septembre 1926 remplaçant les tribunaux de première instance d'arrondissement par des tribunaux départementaux. Mais, ayant suscité de très vives réclamations de la part des intéressés, elle ne tarda pas à dispa-

raître, emportée par les lois des 22 août 1929 et 16 juillet 1930, qui ont rétabli à peu près intégralement les tribunaux d'arrondissement. Quelques autres décrets pourraient encore être cités, notamment celui du 28 décembre sur les régies municipales. Néanmoins, la réforme de 1926 est restée fragmentaire.

Depuis lors, à plusieurs reprises, le gouvernement, investi de nouveau de pouvoirs exceptionnels, a tenté, sans succès, de réaliser une réforme administrative. En dehors des réductions massives de personnel effectuées en 1934, dont il a déjà été parlé, et des travaux accomplis par la Commission des offices créée par l'article 78 de la loi du 28 février 1933, il convient de mentionner les enquêtes effectuées par les missions de contrôle et les comités institués par les décrets des 2 et 9 juillet 1935, à l'effet de rechercher et de proposer la suppression des cumuls et toutes mesures tendant à « l'amélioration des services publics par la simplification des rouages administratifs, la fusion ou la suppression de services et d'emplois, la modification des méthodes et moyens de travail selon les procédés les plus modernes et l'amélioration du rendement du personnel ». Ces enquêtes ont fourni une abondante et utile documentation, mais menées par des organismes à durée très limitée, elles n'ont pu, — sauf sur quelques points, tels que l'expropriation pour cause d'utilité publique, — se traduire en actes.

De nouvelles lois de « pleins pouvoirs » intervinrent le 30 juin 1937 et le 13 avril 1938. Cette dernière autorisait le gouvernement jusqu'au 31 juillet 1938 à prendre les mesures qu'il jugerait indispensables « pour faire face aux dépenses nécessitées par la Défense nationale et redresser les finances et l'économie de la nation ».

De nombreux décrets d'ordre économique et financier furent promulgués en exécution de ces lois. Quelques-uns touchent à la matière administrative.

* * *

Les réformes restaient ainsi partielles, limitées aux besoins les plus urgents, sans lien d'ensemble. Et cependant, la crise économique et financière, les dangers extérieurs imposaient avec une urgence de plus en plus pressante une restauration française.

Le gouvernement, muni des pouvoirs exceptionnels que lui conférait la loi du 5 octobre 1938, s'est mis à l'œuvre pour tâcher de la réaliser.

Le plan auquel s'est arrêté le ministère Daladier, dans lequel M. Paul Reynaud venait de recevoir le portefeuille des Finances, est exposé dans un rapport général au Président de la République précédant les décrets du 12 novembre 1938, pris en application de la loi du 5 octobre. Il comporte un programme économique et financier, dont une part essentielle est relative à la réduction des dépenses publiques, s'élevant, pour l'État et les collectivités locales, à 136 milliards couverts seulement jusqu'à concurrence de 85 milliards 500 millions par des ressources permanentes. « Nous avons la conviction profonde, — lit-on dans le rapport, — que, fondamentalement, la question économique est prédominante. Mais nous croyons aussi qu'une gestion malheureuse a profondément aggravé les conséquences de la dégradation continue de l'activité économique. Les dépenses publiques se sont multipliées, et cette multiplication des dépenses ne se justifie pas seulement par la course aux armements, car elle lui est bien antérieure et ne s'est pas démentie depuis... Il existait six cent mille fonctionnaires en 1914, huit cent soixante mille il y a deux ans ; il y en a aujourd'hui neuf cent soixante mille ; bientôt on en comptera un million. A ces fonctionnaires s'ajoutent cinq cent mille cheminots (contre quatre cent mille en 1936), quatre cent mille retraités de l'État, deux cent mille des chemins de fer, trois cent mille agents en activité ou en retraite des collectivités locales... » Et le rapport conclut à la nécessité de procéder à une revision des services. La tâche en est confiée à un Comité de réorganisation administrative institué par l'un des décrets du 12 novembre.

* * *

Comment est constitué le Comité de réorganisation administrative, quelle est sa mission, et de quels moyens dispose-t-il pour la remplir ?

Composé d'un président et de cinq membres nommés par décret sur le rapport du président du Conseil et du ministre des Finances, il a auprès de lui un secrétaire général

désigné dans les mêmes conditions. Le choix du gouvernement s'est porté sur des personnalités occupant ou ayant occupé de hautes fonctions dans l'État, consacrant, selon leur situation, tout leur temps ou seulement une partie de leur activité aux travaux du Comité. Ainsi peut fonctionner, en dehors des séances mêmes, un service permanent.

Le Comité a auprès de lui des rapporteurs nommés sur sa proposition, chargés d'étudier les différentes administrations et de lui proposer les réformes qu'ils estiment utiles. Ces rapporteurs, au nombre de quatre-vingts environ, ont été pris dans les grands corps de l'État : Conseil d'État, Cour des comptes, Inspection des finances, corps de contrôle de la Guerre, de la Marine, de l'Air, des Colonies, de l'Intérieur, corps d'ingénieurs. Répartis entre les différents ministères en missions plus ou moins nombreuses, suivant l'importance des services à examiner, n'appartenant pas aux administrations près desquelles ils sont placés, ils ont à côté d'eux des conseillers techniques faisant partie de ces administrations et se tiennent d'ailleurs en liaison avec les services eux-mêmes ainsi qu'avec les contrôleurs des dépenses engagées et les comités de contrôle financier.

Le décret du 12 novembre donne aux rapporteurs les moyens d'investigation nécessaires. Munis d'une lettre de mission du président du Conseil, ils ont tout pouvoir pour « inspecter » les services « et pour prendre connaissance des pièces justificatives et des documents utiles à leur mission ». Ils peuvent, en outre, trouver des éléments intéressants dans les enquêtes déjà faites au cours des années précédentes et dans les travaux de la Cour des comptes.

La durée des fonctions du Comité est fixée à trois ans au moins. « Avant le 1er janvier 1942, — spécifie le décret du 12 novembre 1938, — un projet de loi déterminera les conditions dans lesquelles le Comité sera supprimé ou rendu permanent. » Le rapport au Président de la République précédant le décret précise la pensée du gouvernement : « Réformer l'Administration française, rechercher exactement quelle est sa mission, rechercher ensuite quelles sont les meilleures méthodes pour qu'elle puisse la remplir : cette tâche est aussi utile qu'urgente. Mais, en même temps, elle est longue et, en quelques jours, même en quelques semaines,

on ne peut songer à la mener à bien. Il faut plusieurs mois d'une pensée réfléchie et longuement méditée. Nous avons estimé qu'il convenait de créer un organisme assuré de pouvoir travailler pendant trois années, organisme composé d'un petit nombre de hauts fonctionnaires et de personnalités qui puissent consacrer le meilleur de leur activité à l'étude et à la solution de certains des problèmes les plus angoissants. »

Il importe de souligner le caractère de l'institution nouvelle qui en marque la physionomie propre et distingue nettement l'œuvre entreprise des essais antérieurs. On a pu parfois reprocher à certaines des tentatives qui se sont succédé depuis une quinzaine d'années le défaut de cohésion, la complexité de textes hâtivement élaborés, leur rédaction parfois défectueuse et l'insuffisance de coordination des mesures prises avec l'ensemble de la législation. Le gouvernement a voulu parer à ces dangers par l'institution d'un organe central, indépendant des services intéressés, doté de stabilité, capable de conduire une réforme suivant des idées générales, de la traduire en termes clairs, et disposant du temps indispensable pour la mener à bien. L'idée paraît heureuse ; elle portera ses fruits, si le Comité de réorganisation administrative sait répondre aux espoirs que sa création peut légitimement faire naître.

La mission du Comité est fort étendue. Le décret du 12 novembre le charge « de proposer toutes les mesures de réorganisation administrative jugées utiles, notamment d'améliorer : 1° l'organisation et le fonctionnement des administrations centrales et des services extérieurs ; 2° l'organisation et le fonctionnement des sociétés concessionnaires de services publics et des sociétés d'économie mixte ; 3° la situation financière des collectivités locales ; 4° l'organisation et le fonctionnement de tous les services publics chargés d'assurer l'armement militaire, naval et aérien de la nation. Il peut étendre son contrôle aux sociétés privées travaillant pour la défense nationale ». Le champ d'action du Comité comprend ainsi l'ensemble des services de l'État, des départements, des communes et des établissements publics, administrés directement par la puissance publique ou faisant l'objet de concessions, envisagés dans leur mission même, dans leur organisation, leur fonctionnement et leur gestion.

Il n'a pas le pouvoir de décision. Il fait des propositions qu'il transmet au gouvernement. Si ce dernier les adopte, elles sont mises en œuvre, suivant les cas, par décrets, arrêtés ministériels, ou simples instructions. Des décrets peuvent être pris, même en matière législative, jusqu'au 30 septembre 1939 ; ils sont alors rendus en Conseil des ministres, sur le rapport du président du Conseil et du ministre des Finances. Au delà du 30 septembre, dans l'état actuel des textes, la procédure législative ordinaire doit reprendre son cours, sauf évidemment au gouvernement, s'il le juge utile, à user des pouvoirs exceptionnels que lui a conférés, jusqu'au 30 novembre, la loi du 19 mars 1939, pour prendre les mesures intéressant la défense du pays que lui proposerait le Comité.

Au cours de la discussion de la loi de finances de 1939, des propositions tendant à la suppression, dans le décret du 12 novembre 1938, des dispositions autorisant la procédure des « décrets-lois », furent repoussées, après que le président du Conseil eut posé la question de confiance. En les rejetant, en substituant, par l'article 61 de la loi du 13 décembre 1938, la date du 30 septembre à celle du 31 décembre primitivement fixée, en exigeant aussi par le même article l'intervention du Conseil des ministres, au lieu de l'avis des ministres intéressés que s'était borné à prescrire le décret du 12 novembre, le Parlement a, de la manière la plus formelle, manifesté sa volonté de consacrer dans son principe la procédure prévue, se bornant à en modifier les modalités d'application.

Il n'est pas sans intérêt de signaler en passant que l'article 61 dispose en outre qu'aucun de ces décrets ne pourra entraîner une augmentation de dépenses, en particulier par des créations d'emplois nouveaux. Il y a lieu, semble-t-il, d'entendre cette interdiction en ce sens qu'un décret en matière législative rendu sur la proposition du Comité ne doit pas, en définitive, pris dans son ensemble, compte tenu de tous ses éléments, entraîner une augmentation de dépenses ; mais rien ne paraît s'opposer à ce que certaines de ces dispositions conduisent à des dépenses, si celles-ci sont compensées par des économies provenant d'autres dispositions. Une réforme administrative peut nécessiter des dépenses, notam-

ment par la création d'emplois. Il serait regrettable qu'elle fût de ce seul fait rendue impossible.

Notons enfin, qu'aux termes du décret du 12 novembre, le Comité est chargé de veiller à l'exécution des mesures prises sur ses propositions.

* * *

Le Comité, installé dans ses fonctions au cours d'une séance que M. Paul Reynaud avait tenu à présider lui-même, se trouva, dès le début de ses travaux, en face d'un problème singulièrement difficile. Le décret du 12 novembre, par un article dont il n'a pas encore été fait mention, prescrit de dresser, dans un délai de trois mois, un programme de limitation du recrutement des fonctionnaires, agents et ouvriers, titulaires ou auxiliaires, des administrations et services de l'État, des départements, des communes, des établissements publics, ainsi que des services concédés et des compagnies maritimes et aériennes subventionnées, les dispositions de ce programme devant cesser d'être appliquées lorsque les services seront réorganisés.

Le gouvernement n'entendait pas revenir par là au mode de réduction du nombre des fonctionnaires, pratiqué à certain moment. Lui-même d'ailleurs critiquait un tel procédé. « Nous repoussons, — lit-on dans le rapport général au Président de la République, — la solution commode qui consisterait à réduire tous les crédits de façon automatique ; ses inconvénients résultant de sa simplicité même. Les services les plus utiles et les mieux gérés sont pénalisés dans les mêmes proportions que les administrations trop dépensières. Bien vite, des anomalies évidentes se manifestent. Les économies ont été massives, mais peu durables et l'allègement demeure illusoire. »

Le programme prévu par le décret du 12 novembre a pour objet de faciliter les compressions d'effectifs que pourra rendre nécessaires la réorganisation des services. Il est purement provisoire.

Bien que pouvant présenter ainsi une certaine utilité, il n'en était pas moins fort délicat à établir. Comment, à moins de mesures forfaitaires, limiter le recrutement des fonctionnaires par une décision préalable à tout examen des services

eux-mêmes ? Le Comité, soucieux de ne pas retomber dans de fâcheuses erreurs, essaya cependant, en dehors de quelques interdictions d'ordre général aisément justifiables, d'adapter autant que possible les mesures de limitation aux besoins des différents services. Des questionnaires furent envoyés dans toutes les administrations ; les missions de rapporteurs centralisèrent les réponses et présentèrent leurs conclusions.

Trois décrets, marquant trois étapes successivement et prudemment parcourues, sont intervenus.

Les deux premiers, en date du 10 décembre 1938 et du 24 janvier 1939, interdisent d'une manière générale, sous des sanctions appropriées, dans les services et établissements de l'État, des départements, des communes de plus de cinq mille habitants, dans les services concédés faisant appel au concours financier d'une collectivité publique et dans les compagnies maritimes ou aériennes subventionnées, toute création d'emploi, toute augmentation du nombre des auxiliaires, toute nomination à des emplois laissés vacants depuis six mois.

Le troisième décret est du 20 mars 1939. Sans toucher aux dispositions des deux décrets antérieurs, sans porter non plus aucune atteinte aux règles de l'avancement, il serre de plus près la limitation du recrutement des fonctionnaires par l'interdiction de pourvoir, dans les proportions qu'il détermine et pour les administrations et services qu'il énumère, aux vacances dans les emplois de début des cadres de ces administrations et services ainsi que dans les effectifs d'auxiliaires. Aussi nuancé que possible, afin de se modeler sur les besoins que les enquêtes préalables avaient pu révéler, tantôt il prononce une interdiction absolue, tantôt il limite seulement le recrutement dans une mesure d'ailleurs variable. La méconnaissance de ses prescriptions entraîne les mêmes sanctions que celles déjà édictées par les décrets antérieurs.

Les mesures prévues, — ultérieurement complétées par le décret du 21 avril 1939 fixant les conditions dans lesquelles seront résorbés les excédents de personnel qui résulteront des réorganisations effectuées, — sont destinées uniquement à faciliter la réalisation des réformes, et cesseront d'être en vigueur à la date du 1er janvier 1940. D'autre part, elles

peuvent être assouplies par des dérogations exceptionnelles accordées suivant une procédure définie par le décret du 20 mars 1939.

* * *

Le terrain étant ainsi préparé, l'œuvre de réorganisation administrative a été entreprise. Elle se poursuit à une cadence régulière, sans précipitation, mais aussi sans atermoiements. Certaines impatiences se sont manifestées, surtout au début. Il semblait que les abus étaient tels et si évidents, qu'en quelques jours, ou tout au moins en quelques semaines, les « coups de hache » en auraient raison. La tâche n'est pas aussi simple ; elle est faite de recherches attentives et patientes, de pensées mûrement réfléchies. Le temps est un collaborateur nécessaire. Tout travail hâtif risquerait d'aggraver le mal au lieu d'y porter remède.

Il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur les problèmes à résoudre.

Les attributions de l'État ont pris, depuis un certain nombre d'années, un immense développement : il n'est plus seulement le défenseur de l'ordre public, le dispensateur de la justice, le gardien, vis-à-vis de l'étranger, des intérêts nationaux ; son activité ne se borne plus à des interventions, en nombre limité, d'un intérêt public incontestable, mais s'étend aux domaines les plus variés dans l'ordre économique et social. Dans quelle mesure une telle évolution est-elle justifiée par la défaillance ou l'insuffisance de l'initiative privée ? C'est la question qui se pose immédiatement et qui est celle de la mission de la puissance publique. Elle est grave, met en jeu les doctrines les plus opposées, donne lieu dans l'application aux plus délicates appréciations et doit faire l'objet d'études approfondies. Une revision de l'administration française comporte nécessairement l'examen des fonctions de l'État. Il peut en résulter un sensible allègement des charges publiques, en même temps qu'une amélioration dans l'économie générale du pays.

Il faut que, dans les services publics, maintenus après cette sélection indispensable, des simplifications soient apportées aux textes organiques, facilitant la tâche des administrations comme des administrés, trop souvent aux

prises avec une législation d'une folle complexité. Les dispositions sont venues s'ajouter les unes aux autres, dispersées dans de nombreuses lois et des décrets plus nombreux encore, souvent mal coordonnées, se traduisant en répétitions et même en contradictions. Des codifications peuvent apporter dans ce domaine l'ordre, la simplicité et la clarté.

Enfin l'organisation et le fonctionnement des services publics doivent être soumis à des règles qui en assurent le meilleur rendement. L'élimination des doubles emplois, — des services nouveaux ayant été institués inutilement ou sans qu'aient été supprimés des services anciens que l'institution nouvelle rendait cependant sans objet, — des cadres appropriés aux besoins à satisfaire, judicieusement aménagés, des méthodes rationnelles de travail ; tels sont dans leurs grandes lignes les principes à suivre et les réformes à accomplir.

Ces réformes, comme celle résultant d'une revision des attributions de la puissance publique, sont seules vraiment productrices d'économies. L'énorme accroissement de l'armée des fonctionnaires ne provient pas, en effet, — sauf exceptions, — d'une insuffisance de labeur individuel ; il a sa cause essentielle dans la multiplication des services et dans leur organisation défectueuse. C'est là qu'il faut agir, si l'on veut obtenir, avec d'ailleurs tous les ménagements désirables pour les situations acquises, la réduction du nombre des fonctionnaires et par suite la diminution des dépenses budgétaires.

Dans le cadre général du programme qui vient d'être tracé, des questions se présentent avec un relief particulier.

Plusieurs ont trait à l'organisation de l'État. Le président du Conseil, création du droit coutumier constitutionnel, chargé de la direction de la politique gouvernementale, ne saurait remplir sa mission que s'il est pourvu des moyens d'investigation et d'action nécessaires ; ces moyens peuvent lui être fournis par une forte organisation de la présidence du Conseil. Ne conviendrait-il pas d'autre part que les ministères, en nombre aussi peu élevé que possible, eussent à leur tête, sous la haute direction politique des ministres, de grands chefs administratifs responsables, investis d'une puissante autorité ? Les préfets ont-ils dans leurs circonscriptions l'indépendance et l'autorité que comportent leurs fonctions ?

Dans le domaine départemental et communal se rencontre le grave problème des franchises locales tempérées par le contrôle de l'État. La conciliation des libertés et des droits conférés à l'autorité supérieure pour empêcher les abus est d'une appréciation délicate. Comme on l'a vu, le régime des collectivités locales a évolué depuis un siècle dans le sens toujours plus accentué de la décentralisation. Il y a lieu de rechercher la juste mesure, sans qu'elle soit d'ailleurs nécessairement uniforme pour tous les départements et pour toutes les communes.

Bien d'autres questions importantes se posent. Qu'il suffise de rappeler que le statut général de la fonction publique reste à faire.

* * *

A l'heure où ces lignes sont écrites, une trentaine de « décrets-lois » ont été pris sur la proposition du Comité de réorganisation administrative. Le souci d'économies immédiates par une gestion très stricte des deniers publics a dicté quelques-uns d'entre eux. On ne saurait s'en étonner. L'allègement des charges publiques devait être, dans la situation actuelle, l'objet des préoccupations du gouvernement.

Un décret du 28 janvier 1939 a réduit de deux cents millions les dépenses de la voirie nationale, les limitant ainsi pour 1939 au simple entretien, sans toucher aux travaux intéressant la défense nationale. Le 21 avril suivant, un décret annulait des autorisations d'engagement accordées au titre des travaux destinés à combattre le chômage et des travaux ruraux et urbains, s'élevant à près de quatorze cents millions, que l'État, sous le fardeau de plus en plus lourd des dépenses militaires, n'était plus en mesure de supporter.

Le même décret du 21 avril, dans un second groupe de dispositions, a revisé le barème des subventions pour travaux, allouées par l'État, les ramenant dans un grand nombre de cas aux taux applicables avant 1936. Son objet est de diminuer pour l'avenir les charges de l'État, d'inciter à la modération, dans leurs programmes de travaux, les collectivités locales intéressées. La part des dépenses restant à la charge de ces dernières ne peut, en règle générale, être inférieure au cinquième de leur montant total. Là encore, mais cette fois par

des mesures d'ordre permanent, se révèle la volonté d'assurer une gestion ordonnée et vigilante des services publics.

Si l'intérêt d'économies urgentes n'est pas étranger à ces dernières dispositions ainsi qu'à celles des autres décrets pris jusqu'à ce jour, il n'en est pas le seul inspirateur. Les premiers traits d'une œuvre constructive apparaissent, des matériaux sont mis en place, l'édifice, dont on ne peut encore que pressentir les lignes architecturales, commence à s'élever.

La question des fonctions de la puissance publique a été abordée par un des décrets du 21 avril, relatif aux participations financières de l'État dans des entreprises privées. Ces participations, qui se sont multipliées au cours des dernières années sous des influences diverses, entraînant une dispersion dangereuse des activités de l'État, sont interdites pour l'avenir, sauf autorisation législative expresse. Exception est faite pour les offices, en raison de leur caractère industriel ou commercial, à la condition d'une autorisation par décret en Conseil d'État. Il est en outre spécifié que les participations accordées peuvent, si le gouvernement le juge utile, être supprimées; les actions, parts ou obligations qui en avaient été la contre-partie sont alors transférées à la Caisse autonome d'amortissement en vue de leur réalisation au bénéfice de l'amortissement de la Dette publique.

Un décret du 20 mars 1939 est relatif aux établissements publics et aux offices de l'État. Ce n'est plus à proprement parler la question des attributions de la puissance publique qui se pose ici, mais celle du mode de gestion des services.

De nombreux organismes spéciaux, possédant une personnalité distincte de celle de l'État et le plus souvent dotés de l'autonomie financière, ont été chargés de certains services publics, sous la dénomination d'établissements publics ou d'offices, ces derniers se distinguant des premiers par leur caractère industriel ou commercial.

Le décret du 20 mars dispose que les uns et les autres, comme aussi les services autonomes non pourvus de personnalité, ne peuvent être créés ou maintenus que si leur existence est justifiée soit par leur origine, soit par leur rôle économique, social, professionnel, intellectuel ou artistique.

Faisant immédiatement application de cette règle de bon ordre, d'unité et de clarté budgétaires, deux autres décrets de

la même date prononcent la suppression d'une quinzaine d'établissements publics et d'offices, considérés comme ne remplissant pas les conditions requises et renvoient à des décrets ultérieurs le soin de déterminer les modalités de rattachement de leurs services aux départements ministériels correspondants.

Ces sages prescriptions sont complétées par une mesure de décentralisation permettant au ministre des Finances de déléguer aux contrôleurs financiers ses pouvoirs de tutelle sur les organismes subsistants.

En même temps, est ordonnée la réintégration au budget général des recettes à caractère fiscal, affectées par des textes à des offices, établissements publics, services autonomes ou fonds spéciaux. Ces recettes peuvent être compensées par une subvention ou un versement de l'État. Il ne s'agit pas seulement ici d'unité et de clarté budgétaires. Le rapport au Président de la République précédant le décret explique très clairement qu'il n'est pas indifférent pour l'État d'encaisser une recette, dont le principe a été voté à titre permanent, et d'inscrire en contre-partie au budget une subvention, fût-elle même au début égale à la recette, plutôt que d'affecter une fois pour toutes une recette d'une certaine nature à une certaine catégorie de dépenses. Le Parlement sera, en effet, appelé chaque année à déterminer le montant de la subvention suivant les besoins à satisfaire qui peuvent ne pas être constants, tandis que le procédé auquel il a été mis fin avait pour effet de faire varier les crédits, non d'après les besoins réels des services intéressés, mais d'après le montant des recettes effectuées.

Il a paru légitime, enfin, de soumettre aux vérifications de l'inspection générale des Finances et au contrôle de la Cour des comptes les fondations reconnues d'utilité publique et les associations dont plus de la moitié des ressources est fournie par l'État.

La réorganisation de la Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes, effectuée par un décret du 21 avril, peut être rapprochée de la réforme des offices. Les services de cet établissement faisaient double emploi avec ceux de la Caisse des dépôts et consignations chargés d'un rôle analogue. Dans une pensée de simplification, ils sont

rattachés à ce dernier organisme. D'autre part, le taux des prêts consentis aux collectivités locales est fixé par arrêté du ministre des Finances et du ministre de l'Intérieur, après avis de la commission supérieure qui remplace, avec des attributions purement consultatives, l'ancien conseil d'administration de la Caisse de crédit.

Dans un autre ordre d'idées se situe le décret du 1er avril sur l'aviation prémilitaire. Ayant pour mission essentielle, d'un intérêt capital dans les circonstances actuelles, en initiant les jeunes Français à l'aviation, de les préparer au service militaire dans l'armée de l'Air, elle est placée sous la haute autorité du ministre de l'Air ; l'état-major de l'armée de l'Air en a la direction effective. Elle utilise, pour des fins avant tout militaires, les moyens mis précédemment à la disposition de l'aviation populaire à laquelle elle se substitue.

A ces diverses mesures concernant les services de l'État s'ajoutent des réformes dans l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales. La nécessité s'en faisait sentir sur certains points d'une façon pressante.

Plusieurs textes en 1937 et en 1938 avaient posé le principe que les agents des départements, des communes, des établissements publics et des services concédés par ces collectivités, ne pouvaient recevoir de rémunération supérieure à celle des fonctionnaires de l'État remplissant des fonctions équivalentes. Rappelant et confirmant cette règle d'équité et de bonne gestion financière, le décret du 28 janvier 1939 a tenu à en assurer l'exécution par des moyens efficaces de contrôle et par des sanctions sévères.

Il est intéressant de noter à ce sujet le souci, qui apparaît dans les décrets pris sur la proposition du Comité de réorganisation administrative, d'assortir les prescriptions qu'ils édictent de dispositions destinées à en garantir la stricte application. Il faut s'en féliciter. Rien, en effet, n'est plus pernicieux et n'est davantage de nature à affaiblir l'autorité qu'un texte resté lettre morte. Le spectacle en a été trop souvent donné et il importe, par une ferme volonté, d'y mettre fin.

Le décret du 28 janvier contient des dispositions analogues, quoique plus limitées, en ce qui touche les pensions de retraite.

Le décret du 20 mars portant réorganisation administrative de Marseille, a fait l'objet dans la presse et à la tribune du Parlement de larges commentaires. Si l'on a pu discuter la nature des mesures prises, personne n'a contesté la nécessité d'une réforme profonde.

Les constatations de la mission d'enquête envoyée à Marseille par le Comité mettaient en pleine lumière l'exceptionnelle gravité de la situation financière de la ville accusée par le déficit chronique du budget, la croissance énorme de la dette, une trésorerie qui n'était alimentée, et d'une manière précaire, que grâce aux avances de l'État, des impôts très lourds ne suffisant cependant pas à permettre les travaux d'utilité et les achats de matériel indispensables à la sécurité et au développement de la ville.

Si cette situation pouvait s'expliquer dans une certaine mesure par des circonstances particulières à la ville de Marseille, d'une grande étendue et dont la population est de près d'un million d'âmes, elle résultait pour une large part d'abus déjà anciens dont l'ampleur n'était pas soupçonnée. C'est ainsi que non seulement le recrutement des agents municipaux ne correspondait pas toujours aux besoins réels, mais qu'il était effectué le plus souvent sans aucune des garanties prévues par le statut du personnel. Les choix étaient inspirés fréquemment par des considérations étrangères au service; des éléments indésirables étaient introduits dans le personnel. Les conditions de l'avancement n'étaient pas moins regrettables : des tableaux d'avancement dressés par une commission unique pour tous les grades, dont les membres chargés de représenter le personnel, appartenant pour la plupart aux catégories subalternes de la hiérarchie, étaient appelés aussi bien à contrôler et à noter leurs supérieurs, qu'à décider des nominations au grade de directeur ! Des marchés destinés à assurer l'exécution ou le fonctionnement de services publics avaient été conclus dans des conditions singulièrement inquiétantes. « Nombre d'inexplicables maladresses, — lit-on dans le rapport au Président de la République précédant le décret, — ont abouti, dans la rédaction des clauses de conventions fort diverses, à mettre les mauvais risques à la charge de la ville et à faire bénéficier ses co-contractants de possibilités de profit abusives, souvent indépendantes de la

bonne ou de la mauvaise exécution des tâches qui leur étaient confiées. »

La cause d'une aussi mauvaise gestion se trouvait, avant tout, dans l'affaiblissement progressif et le démembrement du pouvoir municipal. Le jeu des dispositions de la loi du 5 avril 1884 autorisant le maire, en vue d'une utile collaboration, à déléguer une partie de ses fonctions, sous sa surveillance et sa responsabilité, aux adjoints ou, en cas d'empêchement, à des membres du conseil municipal, avait été entièrement faussé à Marseille. Plus de quarante délégations, réparties entre un certain nombre de membres du conseil municipal, avaient été consenties par le maire. Chacun des services municipaux tendait peu à peu à se constituer en une sorte d'administration autonome sous la direction d'un adjoint ou d'un conseiller délégué, échappant à l'autorité du maire et dominée par les considérations électorales.

Afin de permettre, dans toute la mesure possible, un redressement rapide et la réparation des erreurs du passé, le décret du 20 mars, complété en ce qui concerne la police par un décret du 18 avril, transfère les pouvoirs d'administration du maire de Marseille à un administrateur extraordinaire choisi dans un grand corps de l'État, continuant à lui appartenir et placé sous l'autorité immédiate du président du Conseil. Ainsi seront rétablies l'unité de direction et la continuité de vues, en même temps que sera restaurée la notion d'autorité et de responsabilité. Le décret, d'autre part, n'apporte aux franchises de l'assemblée municipale que les limitations strictement indispensables au fonctionnement du nouveau régime. Il n'étend pas la portée des pouvoirs de tutelle, mais en rend l'exercice plus sûr et plus efficace que par le passé.

Ces mesures sont temporaires. Le rapport au Président de la République indique qu'une fois accomplie cette tâche urgente de salut public, et à la lumière de l'expérience qui aura ainsi été menée à bien, il sera possible de déterminer, de façon définitive, le régime administratif de la deuxième ville de France.

La question de l'organisation administrative de Paris se présente sous un aspect différent. La ville de Paris est, en raison de sa situation de capitale de la France, soumise à une

législation spéciale. Le corps municipal se compose d'une assemblée élue, et non pas d'un maire comme dans l'ensemble des communes, mais de deux fonctionnaires d'État, le préfet de la Seine et le préfet de police.

Le décret du 21 avril ne change rien à ce régime. Il se borne à établir entre le conseil municipal et les préfets une répartition de fonctions mieux adaptée aux nécessités d'une aussi vaste administration.

Le conseil municipal continue à délibérer sur toutes les grandes questions précédemment soumises à son examen, notamment sur le budget et les crédits supplémentaires, les comptes administratifs et le compte de gestion, la création, la suppression et le mode de gestion des services publics industriels et commerciaux, les traités relatifs à l'exploitation de ces services lorsqu'ils confèrent un privilège au concessionnaire ou sont conclus pour plus de dix ans, les programmes de travaux neufs dotés sur fonds d'emprunt, l'aliénation des biens communaux d'une certaine valeur.

Toutes autres questions moins importantes sont laissées, sous son contrôle, à la décision du préfet de la Seine ou du préfet de police, qui restent d'autre part chargés de l'exécution des délibérations du conseil municipal. Ce dernier, ainsi dégagé d'affaires trop nombreuses, pourra remplir utilement, et sans délégation de fait à ses commissions et à ses membres, son rôle éminent de représentant élu de la ville de Paris.

Des dispositions de même ordre sont, pour des motifs analogues, prises par le décret du 21 avril en ce qui concerne le département de la Seine.

D'autres décrets sont encore intervenus, concernant, notamment, l'office du blé, le régime de l'alcool, les auxiliaires de la Société nationale des chemins de fer. On se bornera à les mentionner.

* * *

Tels sont les faits objectivement exposés. Quelles conclusions est-il possible d'en tirer ?

Le travail assigné au Comité de réorganisation administrative est commencé. Les premiers éléments en sont nécessairement partiels ; tout ne peut être bâti en une fois.

Ce qui importe, c'est qu'il soit possible d'en dégager des idées générales dont sera formé le lien qui, l'œuvre achevée, unira toutes les parties de l'édifice. Il semble bien que quelques-unes d'entre elles apparaissent dès maintenant : la mission de la puissance publique précisée et débarrassée de fonctions appartenant à l'activité privée ; les finances assainies par des règles de clarté et de sincérité budgétaires ; la disparition d'autonomies inutiles, source de dispersion administrative préjudiciable au fonctionnement des services ; la suppression des doubles emplois ; une organisation judicieusement appropriée aux résultats à obtenir ; des textes soigneusement rédigés ; et, par-dessus tout, la restauration du principe d'autorité et de la responsabilité à tous les degrés de la hiérarchie.

Sur ces bases, un redressement se dessine. Entrepris en toute indépendance, avec le seul souci du bien public, ne pouvant inquiéter aucun intérêt légitime, il se poursuit dans le silence et le travail. Le temps et la volonté des hommes lui sont nécessaires pour parvenir aux réalisations d'ensemble. Il serait dommage que l'un ou l'autre lui fît défaut.

GEORGES PICHAT.

LE CHANT DU DÉPART

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Le départ d'Hélène avait laissé Didier partagé entre des sentiments contradictoires. S'il regrettait, par moments, de n'avoir pas suivi sa sœur, il se réjouissait aussitôt après d'avoir reconquis un isolement qui le laissait maître de sa décision. Il savait que Thérèse ne se risquerait pas à le conseiller. L'effacement dont elle parvenait à faire preuve en pareil cas dépassait même les limites qu'on eût pu assigner à la volonté d'une femme qui en montrait tant, dès qu'elle était seule en jeu. Quand Hélène les eut quittés, elle se contenta de déclarer à Didier qu'il avait fait pour le mieux en différant son voyage et laissa là ce sujet pour parler de son dernier séjour à Paris. Comme elle avait relaté, du même coup, la visite de Jean-Claude, Didier ne résista pas à l'envie de lui demander si c'était l'inquiétude de voir quelque membre de sa famille venir faire pression sur lui qui avait hâté son retour. Ils étaient à table quand il lui posa cette question. Thérèse le regarda sans embarras.

— Oui, j'ai eu peur, avoua-t-elle.

Elle avait dans les cas de ce genre des poussées de franchise qui le confondaient toujours. Une autre eût pris la

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er août.

chose en plaisantant, joué l'indifférence devant un péril qualifié de dérisoire. Elle, au contraire, ne dissimulait rien, dès qu'il l'interrogeait de cette façon directe.

— Tu n'as donc pas confiance en moi ? demanda-t-il.

— Si, quand j'y réfléchis, j'ai confiance. Mais il ne faut pas que je réfléchisse trop.

— Pourquoi ?

— Parce que je me dis qu'un homme qui a su s'en aller une fois pourra recommencer.

— Merci pour l'opinion que tu as de moi, dit-il, vexé.

Mais elle se mit à rire et il oublia ce mouvement de dépit. Ce fut lui qui, de sa propre initiative, lui annonça le lendemain son intention de télégraphier à Hélène pour ajourner son déplacement à une date indéterminée.

— Alors, j'écris aussi à mon architecte ? demanda-t-elle.

— Comme tu voudras. Si tu vas à Paris la semaine prochaine, je peux aussi bien t'y retrouver un peu plus tard. Ce que je désire, c'est que ma chère famille me laisse la paix.

Cette libération enfin affirmée lui rendit sa gaieté dès les jours suivants. Il entreprit alors avec Thérèse une marche de trois heures jusqu'à un pilier rocheux dit le Replat Vernioz d'où l'on plongeait comme d'un cap sur un déchaînement d'arêtes aussi pressées que les vagues de la mer. Tandis qu'il s'arrêtait au bord de ce chaos, Thérèse, fatiguée, s'étendit au soleil sur la pierre. Didier la contempla ainsi allongée, les yeux clos, comme une image impénétrable de ce calme que refusait la nature environnante. Il lui était arrivé jadis de regarder Lucienne endormie avec cette complaisance. A présent, les souvenirs gardés de ce passé se fondaient dans une brume affligeante. Lucienne, du temps où il lui était fidèle, vivait à ses côtés sans lui donner jamais à croire qu'elle eût besoin de lui. Discrète, habile à s'accommoder de chaque circonstance, elle semblait réaliser le type de la femme seule. Par une fâcheuse disposition des choses, les seuls êtres qu'il eût l'occasion d'assister étaient ses sœurs dont la charge lui devenait de plus en plus pesante. Là où il n'éprouvait aucun plaisir à donner, on le sollicitait sans cesse. Célébré dans sa famille avec une insistance agaçante, il avait cessé, par surcroît, de s'intéresser à son travail

chez Berteuil, tant il le sentait destiné à faire face à ces éternelles obligations de secours prises en aversion par lui. Lucienne, pendant ce temps, le laissait piller sans réagir, incapable de défendre un ensemble de satisfactions matérielles dont elle avait toujours fait peu de cas. Elle eût fort bien vécu avec lui dans la pauvreté sans s'apercevoir que, loin de lui en être reconnaissant, il en arrivait à se demander s'il ne fallait pas lui reprocher cette fière indépendance qui n'aboutissait qu'à décourager son ardeur.

Blanche l'avait ainsi pris par ce qu'elle avait d'évident, d'incontestable dans sa faiblesse. Auprès d'elle, il se savait essentiel. Cette facilité offerte à la protection lui était devenue d'une étrange douceur. A mesure que la maladie empirait chez elle, il mesurait ce qu'une telle forme d'attachement avait d'impérieux. Menacé d'en être privé, il tâtonnait déjà comme un blessé. Thérèse s'était trouvée là sans qu'il eût su comment. Blanche disparue, elle devenait la seule à qui il en pût parler. Il lui semblait, en fermant les yeux, que Blanche était auprès de lui quand il entendait Thérèse. A force de connaître les habitudes de Didier, elle était entrée sans contrainte dans ce rôle nouveau. On devait le croire dominé, alors que c'était elle qui lui obéissait comme l'avait fait Blanche. Sans doute, elle lui épargnait les petites décisions de la vie journalière, les initiatives courantes. Mais pour tout ce qui comptait, il était le maître. A aucun moment, elle ne lui avait proposé de partir. Il s'y était résolu pour rompre avec une dissimulation qui l'excédait et dont cette seconde liaison menaçait d'offrir un exemple trop semblable au premier. Le renouvellement avait ainsi fait ce que la continuité n'eût jamais pu obtenir.

Thérèse, sortie de son demi-sommeil, se souleva sur un coude et contempla au-dessous d'elle le fil clair du torrent dans les fonds. Elle tourna la tête vers Didier.

— Tu as l'air triste, dit-elle.

— Moi ! Par exemple...

Il vint s'allonger auprès d'elle, la força doucement à se recoucher. Étendue sur le dos, elle murmura :

— Tu sais, si tu regrettes de n'être pas parti...

— Pourquoi penses-tu à ça ?

Il lui en voulut un peu d'avoir ramené ce sujet entre eux.

C'était le signe que chacun de leurs instants de mutisme menaçait désormais d'en être occupé.

« Je ne me suis pas encore libéré », ne put-il s'empêcher de convenir.

Pour tâcher d'oublier cette réussite imparfaite, il s'avisa, au retour de leur promenade, qu'un travail l'attendait depuis deux jours. Une Société industrielle, avec laquelle il était entré en pourparlers avant son départ, lui proposait la direction d'une filiale à créer aux environs de Marseille. Les conditions de l'affaire, la proximité de Bormes où il comptait s'établir avec Thérèse, étaient faites pour lui plaire. On lui avait communiqué plusieurs projets de contrats à établir avec les futurs fournisseurs, afin qu'il en fît l'examen et suggérât au besoin les modifications jugées par lui nécessaires. Sitôt revenu, il entreprit cette besogne. Thérèse n'avait pas tenté de rompre le silence observé par lui tandis qu'ils redescendaient du Vernioz. Elle sentait qu'il avait quelque chose en tête et, dans ces cas-là, savait attendre.

Quand elle le vit à sa table et eut compris ce dont il s'agissait, elle lui demanda :

— Leur as-tu donné ta réponse ?

— Pas encore. J'attends de connaître mieux l'affaire.

Elle ne dit rien et sortit. Il travailla jusqu'au soir. Un peu avant le dîner, en entrant dans sa chambre, il vit un paquet assez volumineux posé sur la table. Il appela Thérèse. Elle n'était pas là. Césarine, qui mettait le couvert, vint au pied de l'escalier, une pile d'assiettes sur les bras.

— Madame est allée là-bas dessous jusqu'au bourg, dit-elle.

— Qu'est-ce que c'est que ce paquet ? demanda Didier.

— Le linge de monsieur. Madame l'avait donné un peu plus tôt, en cas qu'il ferait besoin. Elle a dit que si monsieur allait à Paris...

Elle repartait avec ses assiettes. Didier l'arrêta :

— Quand madame a-t-elle donné ce linge ?

— Ça devait être mercredi... Non, mardi. Le lendemain du jour que la sœur à monsieur s'en est allée.

Elle disparut. Didier retourna dans la chambre, jeta le paquet dans une armoire. Peu après, Thérèse revint, un autre colis sous le bras. Il lui dit :

— J'ai su par Césarine que tu avais donné mon linge plus tôt. Tu pensais donc que j'allais partir ?

— Je l'ai cru, dit-elle.

Ouvrant son paquet, elle en tira la trousse de toilette que Didier utilisait dans son sac de voyage.

— Pourquoi as-tu pris cela ? demanda-t-il.

— Tu te rappelles que la boucle de la courroie était cassée ? Ça n'a pas été facile d'en trouver une de cette taille-là chez le bourrelier de Villard... Enfin, comme travail, ce n'est pas trop mal réussi. Regarde...

Elle lui montra la nouvelle boucle. Didier, sans daigner y jeter les yeux, grommela :

— Comme cela, il ne me manque rien pour partir... En vérité, tu voudrais m'expédier à Paris que tu ne t'y prendrais pas autrement !

— Ce que je veux surtout, dit-elle, c'est que tu ne croies pas que je cherche à t'empêcher d'y aller.

Elle le regardait avec inquiétude. Il observa :

— Et pourtant, tu as déclaré toi-même que si tu es revenue si précipitamment, c'était dans la crainte que je ne parte avec Hélène. Alors, tu ne sais plus ce que tu fais.

— J'ai peut-être eu tort de revenir, avoua-t-elle.

Il faillit s'emporter, mais, avant qu'il eût répondu, elle lui tourna le dos brusquement et quitta la pièce. Après dîner, quand ils furent seuls, il entreprit de la raisonner. Ni Hélène, ni les autres n'avaient plus de prise sur lui. Les démarches de ses sœurs étaient vaines, leur insistance risible. Thérèse, assise en face de lui, les yeux baissés, le laissait parler. Elle ne l'interrompit qu'une fois, pour lui dire :

— Depuis que ta sœur est venue, tu n'es plus le même.

— Vraiment ! Et à quoi s'en aperçoit-on ?

— Voilà trois jours que tu ne joues plus de la flûte.

Un nouvel accès de colère le reprit, qu'il eut peine à réprimer. Maître enfin de son courroux, il reprit sa démonstration. Mais, à réfléchir sur sa conduite récente, une chose le troublait qui n'avait pu échapper à Thérèse : pour la première fois, devant elle, il s'était montré irrésolu. Cette faiblesse où il ne se reconnaissait pas contredisait d'un coup tant d'assurances verbales !

II

Quelques jours après, il reçut une lettre de Brigitte. Sa sœur le remerciait des conseils qu'il lui avait fait tenir par Hélène. Elle se disait touchée de voir qu'il ne l'abandonnait pas, malgré sa rupture avec l'existence passée : « Tu seras toujours le même, cher Didier, le meilleur de nous tous! s'écriait-elle. J'étais bien sûre que tu continuerais à t'occuper de ces affaires qui t'ont pourtant déjà donné tant de soucis. » A l'appui de cette déclaration, elle ajoutait à sa lettre une note communiquée par son avocat, déclarant qu'on avait suivi à la lettre les instructions de Didier et sollicitant son avis au sujet d'une nouvelle proposition de la partie adverse. A la fin, elle glissait quelques mots sur Lucienne : « Je ne me permettrai pas de te faire des reproches, se contentait-elle de dire. Dans ces cas-là, on doit éviter de juger, même les siens. » Cette question réglée, elle passait à Henriette, déplorant les nouveaux ennuis de son beau-frère, et terminait sur le vœu que Didier, lors de son prochain passage à Paris, trouvât quelques heures à y consacrer.

Ces dernières lignes ne furent pas sans l'agacer quelque peu. Il ne pouvait se fâcher du reste de la lettre. En somme, on le couvrait de fleurs. Brigitte, au moins, comprenait. Elle s'abstenait de toute remontrance. Hélène, à vrai dire, ne s'était pas risquée longtemps à en faire. Quant à Lucienne, depuis sa dernière lettre où elle signifiait son refus de recourir au divorce, elle n'avait donné aucun signe de vie. Au fond, nul ne cherchait noise à Didier. Il n'avait à se plaindre que de lui-même. Mais c'était précisément cette forme de grief insaisissable qui lui pesait le plus.

Il la découvrit mieux quand il se remit au travail. Sa faute était d'avoir manqué d'audace. Il eût dû s'affranchir complètement des anciennes servitudes, fuir aux États-Unis comme il avait voulu le faire croire à Lucienne. Ainsi, il se délivrait de tout. A présent, réfugié au Villard, dans cette retraite dont chacun connaissait le chemin, il sentait se nouer autour de lui, comme autrefois, ces liens qu'il avait cru rompre. La fausse discrétion d'Hélène, se gardant bien d'insister pour l'emmener à Paris, la reconnaissance de Bri-

gitte exprimée un peu trop longuement dans sa lettre commençaient à le mettre en défiance. Il n'était pas jusqu'à l'attitude de Lucienne qui ne vînt aggraver ces mauvaises dispositions. S'il était parti pour les États-Unis, elle eût fini par accepter le divorce. Sa grande force de résistance venait de ce qu'elle le sentait encore là, près d'elle, à une nuit de chemin de fer de l'endroit où elle respirait.

« Il est encore temps de s'éloigner », songea-t-il tout d'un coup, et, à cette idée, un espoir nouveau s'alluma en lui. Assis devant sa table, il repoussa les papiers accumulés sous ses mains. Qu'espérait-il trouver dans ce fatras ? Les moyens de se refaire une existence semblable à celle de jadis... Était-ce pour cela qu'il avait quitté la sienne !

Il alla rejoindre Thérèse et lui dit brusquement :

— Si nous allions aux États-Unis ?

Elle se dressa d'un bond, muette, un instant, avant de répondre :

— Nous irons où tu voudras et quand tu voudras.

Il la sentait de nouveau fiévreuse devant lui, attentive, comme auparavant, à chacun de ses mots, de ses gestes.

— Plus j'y réfléchis, dit-il, plus je crois que c'est la meilleure solution.

Ils n'avaient pas besoin d'en dire davantage pour se comprendre. Dès lors, les projets leur redevenaient permis, l'avenir changeait de sens, Paris cessait d'être un lieu où l'on hésitait à se rendre. Il fut décidé, après un bref débat, que Thérèse partirait le plus tôt possible pour voir son architecte et achever de déménager son appartement du Luxembourg. Les meubles seraient envoyés à la maison de Bormes où Didier et elle passeraient le temps nécessaire à leurs derniers préparatifs avant de quitter la France. Le jour même, Didier écrirait à la Société américaine avec laquelle il avait traité pour l'achat du brevet. Il proposerait ses services, préviendrait en même temps l'ingénieur qui était sur place. Sa demande avait les plus grandes chances d'être agréée, il le savait déjà, et, même si elle ne l'était pas, il se résoudrait à tenter l'aventure. Cette part de hasard qui intervenait dans le jeu lui rendait une exaltation oubliée. Il allait enfin retrouver un rôle, se dépenser, courir des risques.

Tout cela avait été conclu si vite qu'il se sentit d'abord

un peu étourdi de ce brusque changement. Mais la vue de Thérèse en face de lui eût suffi à justifier sa précipitation. Il venait de lui montrer qu'il ne tenait qu'à elle seule et par-dessus tout au monde. Cette preuve n'était pas de trop entre eux. Elle effaçait des journées de malaise plus dangereuses qu'un vrai désaccord.

Ce soir-là, il se sentit heureux et la sut telle à ses côtés. La densité du silence achevait de les lier l'un à l'autre. Accoudés au balcon du chalet devant la vallée invisible, ils se confiaient d'un même élan à cette ombre favorable. Seuls, quelques feux marquaient le Villard. Au delà, le regard se perdait dans un air opaque jusqu'à la ligne de faîte des monts. On pouvait ouvrir ou fermer les yeux sans rien changer à ce bien-être né de l'inconnu.

Thérèse partit le lendemain par le car du matin. Il avait été entendu que Didier la rejoindrait la semaine suivante. Resté seul, il acheva de mettre quelques affaires en ordre, écrivit à Marseille pour renvoyer les pièces et annoncer qu'il avait changé d'avis. Le temps de calme qui précédait ce nouveau départ lui semblait un des plus doux qu'il eût connus. Comme dans une période de convalescence, il retrouvait de nouvelles forces chaque jour.

« Voilà tout ce qu'ils auront gagné à me relancer, songea-t-il. Cette fois, je les quitte pour de bon. »

Une lettre de Berteuil qu'il reçut peu de temps après le fit sourire. Son ancien directeur lui annonçait qu'il avait résolu de se rendre lui-même à Bucarest, mais qu'il espérait auparavant le rencontrer à Paris.

« Mais avec joie ! Ce ne serait pas très élégant de lui refuser cette satisfaction. »

Il lui écrivit dans ce sens, lui apprenant en même temps son prochain départ pour New-York. Avant de quitter le Villard, il prévint également Hélène et Brigitte de son arrivée, indiquant qu'il ne passerait que quelques jours à Paris avant de s'embarquer pour une destination qu'il ne précisait pas. Deux jours après, il partait à son tour.

Sous le contentement de Thérèse, quand il la revit, il lui sembla déceler comme une nouvelle inquiétude. A Paris, elle

se sentait moins bien défendue encore qu'au Villard contre les entreprises de l'extérieur. Didier allait revoir les siens. C'était indispensable, elle ne songeait pas à le nier. Elle tenta, néanmoins, de précipiter la marche de ces ultimes rencontres.

— Nous n'avons pas besoin d'attendre ici la réponse de New-York. Envoie-leur un câble pour donner ton adresse à Bormes. Dès que tu auras fini avec Berteuil et tes sœurs, nous pourrons partir.

Didier s'amusa de la voir si craintive. Redevenue citadine en sa compagnie, elle avait l'air de vouloir fuir quelque péril demeuré en attente entre les murs de la ville. Il la taquina là-dessus.

— Sortons le moins possible ensemble. Si on nous rencontrait !

Elle le fit taire, et il vit que la plaisanterie n'était pas de son goût. Le jour même, il alla chez Berteuil. L'autre poussa des cris de joie en le voyant. Les reproches ne vinrent qu'ensuite.

— Ce n'est pas bien, mon cher, ce que vous avez fait là. A-t-on idée de disparaître comme ça sans me prévenir ! Je me suis trouvé dans de beaux draps en recevant votre lettre...

Étalé dans un fauteuil du bureau directorial, un sourire amorcé au coin des lèvres, Didier s'amusait du courroux presque tendre du gros homme. Il le trouvait vieilli, fatigué plus que de raison par ses tâches nouvelles. Son image, oubliée pendant plus de deux mois, reparaissait avec ses défauts accrus : l'œil trop saillant, la bouche molle, et cette façon de répéter sans cesse : « Enfin, voyons, n'est-ce pas... comprenez-moi bien, mon cher... », comme si on n'avait pas déjà tout compris avant lui !

— Dès que j'ai su que vous ne vouliez pas revenir, j'ai été trouver votre femme, disait Berteuil... Comprenez-moi bien... J'ai été la voir parce que j'avais besoin d'être mis en rapport le plus tôt possible avec vous. La démarche était gênante. Mme Page a su me mettre tout de suite à l'aise.

— J'en suis persuadé.

— Ne faites pas d'ironie, mon cher. Vous avez quitté là une femme d'une haute intelligence... Enfin, n'est-ce pas... je ne cherche aucunement à vous faire la leçon... Mais

Mme Page m'a remis d'aplomb, je devrais avoir un peu honte de l'avouer. Je lui ai exposé sans hésitation ce qui me gênait... Cette affaire roumaine... Eh bien ! elle a pris tout de suite la meilleure décision, la seule.

— Ah ! C'est elle qui a eu l'idée d'envoyer ma sœur là-bas ?

— Vous ne le saviez pas ?

Berteuil s'effarait, l'œil rond, craignant d'en avoir trop dit. Didier l'apaisa :

— Comme l'idée était bonne, j'ai cru qu'elle venait de vous.

L'autre eut une moue complaisante. Mais Didier, pris d'une autre pensée, l'attaquait à présent :

— A ce propos, permettez-moi une question tout à fait entre nous : puisque vous avez bavardé avec ma femme, elle a dû vous faire part de ses intentions... Oui... le divorce. Croyez-vous qu'elle se décidera à le demander ?

— Je n'ai pas osé lui en parler, avoua Berteuil. Ce n'est pas une femme qu'on peut interroger facilement.

Didier n'insista pas. Il imaginait l'entretien. Des deux, c'était Berteuil qui avait dû faire figure d'abandonné. Et cette Lucienne si froide, occupée seulement de l'affaire roumaine ! Pourquoi cet entêtement à refuser le divorce ? Il reprit brusquement :

— N'en parlons plus et occupons-nous seulement de Bucarest, puisque votre conversation n'a porté que là-dessus. Seulement, je vous préviens que j'aurai peu de séances à y consacrer. Je ne resterai ici que quelques jours.

Et il lui annonça son prochain départ pour le Midi, son intention de se fixer ensuite aux États-Unis. Berteuil se reprit à gémir.

— Moi qui pensais que vous alliez nous revenir ! Enfin, voyons...

— Perdez cet espoir. Et profitons du temps qui me reste pour travailler un peu... Où en est la correspondance ?

Toujours geignant, Berteuil ouvrit un classeur. Didier parcourut de l'œil les pièces qu'il lui tendait.

— Cette réponse n'est pas mauvaise. Il faudra en faire état... Alors, c'est entendu, vous allez à Bucarest ? N'oubliez pas la modification au dernier décret sur le contingen-

tement... Savez-vous que j'ai eu un instant l'idée de faire un saut moi-même là-bas ?

Berteuil s'exclama :

— Voilà qui aurait été bien !... Votre femme y avait pensé aussi.

— Qu'est-ce que vous dites ?

— La pure vérité. Elle en avait même fait part à votre sœur. C'est par Mme de Jonzy que je le sais.

— L'idée ne valait rien, trancha Didier d'un ton sec. Vous réussirez là-bas aussi bien que moi. Il suffira que la démarche ait été préparée avant.

C'était peu aimable pour Berteuil, mais il n'y pensait guère. Au surplus, son patron, craignant une nouvelle rebuffade, ne cherchait plus à discuter. Installé à présent devant le bureau directorial, Didier vit défiler sous ses yeux toutes les pièces de l'affaire. Le bruit de son arrivée s'était répandu dans la maison. Deux chefs de service et une dactylo, convoqués par lui, le saluèrent d'un air ému et reçurent ses ordres avec une respectueuse dévotion. Un branle-bas général commençait à s'établir aux alentours. La machine était en train et Didier, au centre des opérations, sentait renaître sa sérénité d'autrefois. Il conseillait l'un, morigénait l'autre, redressait chaque détail et veillait à l'ensemble.

— Il faudra me refaire cette lettre. Je vais vous dicter une note là-dessus... A-t-on avisé Bileyr de la dernière commande de matériel ?... Et cet état, vous ne me direz pas qu'il est complet !... Appelez-moi le chef de fabrication au téléphone et prévenez-le que je serai demain matin à huit heures à l'usine.

Berteuil, assis dans l'un des fauteuils réservés aux visiteurs, s'émerveillait tout bas. En un quart d'heure, il avait rajeuni de dix ans. Le bon temps semblait revenu, celui des instructions données à propos, des avis incontestables, des messages qui touchaient le but. Quand Didier se leva et quitta la pièce, il aperçut dans le couloir un groupe d'employés qui l'attendaient. L'un, s'approchant à pas timides, lui dit :

— Monsieur Page, on est bien content que vous soyez revenu. Si vous permettez, je voudrais vous rappeler ma demande du mois de mars au sujet de cette petite augmentation...

— C'est accordé, trancha superbement Didier en se tournant vers Berteuil, qui approuva du geste.

Et il en interpella un autre qui avait sollicité une place à la manutention pour sa nièce, l'assura qu'il n'avait pas oublié cette requête et comptait bien y faire droit. Après avoir dispensé quelques paroles obligeantes aux suivants, il rejoignit Berteuil.

— Ce sont de braves gens, déclara-t-il, avec le contentement instinctif du bienfaiteur.

— Ils croient tous que vous allez rester, murmura timidement Berteuil.

— Parce que vous ne m'avez pas encore remplacé. C'est un tort, laissez-moi vous le dire. Dès que vous aurez ici quelqu'un à la hauteur, je serai oublié.

Et il le poussa devant lui, sans laisser voir la petite bouffée de plaisir qui lui venait, malgré lui, à entendre ses protestations.

Revenu à l'hôtel d'excellente humeur, il conta l'emploi de son temps à Thérèse.

— Je me suis sérieusement débrouillé, je t'assure. Encore deux ou trois jours, et, s'ils ne font pas de bêtises, les voilà remis d'aplomb.

— Et nous pourrons partir, ajouta-t-elle.

— Bien sûr !... J'en ai aussi hâte que toi.

Ils étaient tous les deux dans le hall de l'hôtel, entre une affiche qui recommandait l'Égypte en toutes saisons et une jardinière de plantes vertes. Didier, une cigarette aux lèvres, anima d'un coup de pied son fauteuil à bascule.

— J'ai encore deux ou trois petites choses à régler avec eux avant de leur tirer ma révérence... Tu ne dis rien. Es-tu contente, au moins ?

— Naturellement !

Il la considéra dans son tailleur beige, blottie en face de lui parmi ce décor qu'on ne situait nulle part. Elle conservait dans ses yeux cette lueur d'incertitude dont il n'avait pas perdu le souvenir. Quelques mots de lui pouvaient la faire disparaître. Il eût suffi de dire : « Nous partons ce soir. » L'envie lui en vint. Puis il songea à ses sœurs qu'il devait voir le lendemain. Et il s'étonna de constater une fois de

plus que Thérèse était la seule personne au monde devant laquelle il se sentît parfois indécis. En même temps, il se revit chez Berteuil, retrouva le goût de cette matinée triomphale au cours de laquelle son autorité ancienne avait si vite repris ses droits dans la maison.

— Quand je pense que je vais encore m'octroyer demain une réunion plénière de la famille ! gémit-il.

En même temps, il pensait : « Si elle me demandait d'y renoncer, je serais capable de le faire. » Mais pourquoi fallait-il qu'elle le lui demandât !

Il attendit néanmoins qu'elle le fît, mais en vain. Sans mot dire, elle replia le journal qu'elle avait déposé sur un guéridon quand Didier était entré dans le hall. Sous les feuilles imprimées, un indicateur apparut. C'était sa seule réponse. Didier avait suivi ce geste de l'œil. Il se redressa dans son fauteuil et annonça :

— Nous partons après-demain.

La chose était arrêtée, à présent, elle le savait. Ses chances tenaient dans ces quelque trente-six heures à passer encore à Paris. Le soir, pour la mettre en gaieté, Didier l'emmena au théâtre, ce qu'il n'eût jamais songé à faire en temps ordinaire. Le spectacle l'attirait peu, et, s'il consentait parfois à s'y rendre auparavant, c'était pour faire plaisir à Lucienne. Cette dérogation à ses habitudes l'amusait : « Nous sommes maintenant des provinciaux, bientôt des étrangers, répétait-il avec entrain. Il faut bien se conformer aux usages. »

Avant de rentrer à l'hôtel, il lui proposa de souper. Elle accepta, bien qu'elle n'en eût aucune envie, par bonne volonté et en s'efforçant de jouer ce rôle de femme délivrée de ses soucis qu'il fallait tenir sans répit auprès de lui. Malgré son application, elle n'y réussissait guère. Assis à côté d'elle sur la banquette du restaurant, il l'interrogeait :

— Qu'est-ce que tu as ?... Bois donc un peu.

Il remplissait son verre. Dans le fond de la salle, l'amplificateur électrique d'une machine à sons déversait une musique de danse adoucie jusqu'au chuchotement. Des gens s'interpellaient joyeusement dans cette atmosphère de confidence rythmée. Thérèse les regardait, tâchant de céder à la contagion de ce bonheur provisoire.

Didier, la voyant morose, se mit à lui parler des jours

à venir. Il imaginait leur séjour à Bormes, leur départ pour les États-Unis, leur existence là-bas. Le sujet l'inspirait. C'était la première fois qu'il le traitait avec ce luxe de détails. Au début, Thérèse l'écoutait à peine. Puis elle commença de s'abandonner malgré elle au prestige des mots. Cette réalité à naître parvenait maintenant à prendre figure sous ses yeux. Didier, d'une phrase à l'autre, l'établissait, la rendait sans prise contre le doute. La musique facile qui jouait en sourdine s'y ajoutait pour alléger toutes choses. Didier, à force d'injonctions, avait réussi à faire boire Thérèse plus qu'elle ne voulait. Il s'arrêta tout d'un coup dans son discours, stupéfait de lui voir des larmes dans les yeux.

— Qu'est-ce qu'il te prend ?

Elle étendit le bras vers lui, l'atteignit :

— Viens, rentrons...

— Tu es souffrante ?

— Non, heureuse... Tu ne peux pas savoir combien....

Elle se leva. Il la suivit, encore étonné. Dans le taxi qui les emmenait, elle lui prit les deux mains.

— Je crois, maintenant... Je suis sûre que nous allons partir.

— Mais ça n'a jamais fait de doute ! s'exclama Didier.

— Tais-toi.

Il la serra contre lui, un peu attendri, satisfait aussi de cette confiance qu'elle avouait enfin.

III

Il revit ses sœurs le jour suivant. La réunion se tenait chez Henriette. Quand il entra, Louis pérorait, dénonçant les torts de la Compagnie de navigation. Didier eut envie de rire en voyant cette sombre figure. Il était, lui, d'excellente humeur après une nouvelle matinée bien employée chez Berteuil. Son billet, celui de Thérèse, étaient pris pour le lendemain, les places retenues dans le train. Ce reliquat de soucis à effacer n'avait plus rien de tragique.

Ses sœurs et son beau-frère étaient si contents de le tenir encore une fois au milieu d'eux qu'aucune allusion ne fut faite à sa fugue. Il semblait qu'on se retrouvât au retour de longues vacances. Louis, d'ailleurs, avait hâte de reprendre

son exposé. Après un pâle sourire de bienvenue, il s'écria :

— Mon cher, il faut que vous sachiez la façon dont on me traite dans cette maison.

Et il énuméra de nouveau ses griefs. Didier, aussitôt, retrouva cette impression d'irrémédiable ennui qu'il éprouvait chaque fois en face de Louis. Son beau-frère était de ceux dont les malheurs ne suscitent jamais le moindre intérêt. Eût-il perdu d'un seul coup sa femme et ses enfants que l'on se fût pris encore à l'en rendre fautif.

« Pourquoi Henriette l'a-t-elle épousé ? » se demandait Didier, soucieux d'occuper son temps durant ce long discours. « ... Sans compter qu'il est laid, presque chauve, avec une figure en mie de pain, des jambes trop courtes !... »

— J'ai posé carrément la question au directeur, disait Louis : « Est-ce mon départ que vous souhaitez ? »

Henriette intervint :

— A mon avis, tu as eu tort de te montrer si catégorique.

Et elle sollicita l'approbation de Didier. Celui-ci déclara :

— Je crois qu'il a bien fait. Au point où il en est, mieux vaut s'expliquer franchement.

Les autres se regardèrent, stupéfaits. C'était la première fois qu'on entendait Didier donner raison à Louis sans réserves. Henriette, vexée, s'écria :

— C'est ça, encourage-le ! Il ne manquait plus que tu t'y mettes, maintenant.

Mais Didier ne se souciait guère de telles remontrances. Son plan était fait pour en finir le plus tôt possible avec Louis.

— J'ai deux choses à vous proposer, si vous voulez quitter la Compagnie. Sans garantie de succès, bien entendu. Mais, recommandé par moi et avec les qualités que je vous connais, je n'ai aucune inquiétude... La première de ces deux situations est en province.

Et il leur parla de la place vacante à Marseille depuis qu'il avait décliné les offres de la Société industrielle. Les mines d'Henriette et de Louis s'allongèrent. Henriette dit :

— Quitter Paris, tu n'y songes pas ! Et les enfants ?... Non, je ne vois pas la possibilité...

C'était bien là-dessus que Didier comptait. Il pourrait toujours répondre plus tard à leurs lettres de récrimination :

« Ah ! si vous aviez accepté l'affaire de Marseille... » Restait la deuxième solution qu'il exposa aussitôt :

— Je peux parler de vous à Berteuil. Cela m'étonnerait bien si du côté de la S. I. M. A. C. on ne trouvait rien.

Son beau-frère et sa sœur le remercièrent, un peu étonnés toutefois. Henriette, maintes fois, avait demandé à Didier de faire entrer Louis à la S. I. M. A. C. Il s'y était toujours refusé. A présent, sa répugnance à prendre une telle décision n'avait plus de raison d'être, puisqu'il ne serait plus là pour en subir les conséquences. Henriette s'en avisa la première. Elle observa, sur un ton où perçait l'amertume :

— C'est signe que tu nous quittes définitivement.

— Aviez-vous quelque doute là-dessus ?

Hélène intervint avec impétuosité :

— Et où vas-tu, si ce n'est pas indiscret ?

— En Amérique. Cette fois, pour de bon.

Il s'amusa encore de les voir si déconfits. Et, sans plus s'attarder sur Louis, il se hâta de passer à Brigitte.

— Tu as remis les notes que je t'ai envoyées à ton avocat ? Que dit-il ?

Elle soupira :

— Nous avons découvert une nouvelle complication. Mon mari avait donné également une promesse de vente à un autre de ses créanciers.

— Tant pis pour lui ! s'exclama Didier. S'il se fait attaquer en dommages-intérêts, je ne le plaindrai pas.

— En tout cas, je suis forcée de vendre et à de mauvaises conditions, gémit Brigitte. Mais je passerais encore sur tout cela, si ce n'était pas encore une source de retards pour cette malheureuse procédure.

— Aie un peu de patience. D'ailleurs, pourquoi es-tu si pressée de divorcer ?

Elle ne répondit pas et Didier allait encore insister quand une pensée subite lui vint devant le visage contrit de sa sœur. Peut-être avait-elle pour l'avenir quelque projet de remariage. Il ne fallait à aucun prix l'interroger là-dessus, sous peine de se voir engagé dans une nouvelle série de complications menaçantes pour sa tranquillité. Même réfugié en Amérique, il aurait à redouter sa famille. Un reflet de ses craintes dut apparaître sur ses traits, car les regards

d'Hélène et d'Henriette, dirigés à sa rencontre, lui semblèrent soudain chargés d'un secret courroux. L'atmosphère devenait mauvaise pour lui. Il le sentit, et, pour conjurer cette menace, s'adressa brusquement à Hélène :

— Et toi, tu ne dis rien. As-tu besoin de moi pendant que je suis encore là ?

Elle haussa les épaules.

— Ça te serait bien égal !

— Allons ! ne fais pas cette tête...

Il la prit amicalement par les épaules. Elle lança :

— Pars... Débarrasse-toi de nous une bonne fois. Nos ennuis, ça ne compte plus, maintenant, hein !

Il perçut la muette approbation d'Henriette et de Brigitte. Ses trois sœurs faisaient front contre lui. Brigitte observa pourtant :

— Je ne t'en veux pas, Didier. Mais d'après ta lettre, je pensais que tu prenais ces choses-là un peu plus à cœur.

— Ne soyez pas injustes, voyons ! J'ai encore travaillé pour vous tous ces jours-ci, avant mon départ.

Il en eût dit davantage, mais la présence de Louis le gênait. Ce fâcheux témoin l'empêchait de retrouver la vieille intimité que les disputes, les reproches mutuels, les antagonismes anciens n'avaient jamais pu rompre entre ses sœurs et lui. Seul avec elles, il leur eût sans doute avoué quel contentement inexplicable il n'avait pu s'empêcher de ressentir en voyant Hélène le rejoindre au Villard. Il leur eût dit de quel poids elles pesaient toutes trois sur son existence, mais combien la justification qu'il tirait auprès d'elles de son prestige lui était, par moments, nécessaire. Ces mots restèrent en lui. Il ne sut que dire assez platement :

— Je suis content quand même que nous ayons pu nous réunir...

— Mais comment donc ! Il ne manque que Jean-Claude à cette petite fête, jeta ironiquement Hélène.

— Oui, je sais. Brigitte m'a écrit qu'il était à Londres. Quand il sera revenu, vous lui direz...

Hélène éclata :

— Tais-toi, tiens !... Vous êtes aussi absurdes, aussi impossibles l'un que l'autre.

— Qui ça ? Jean-Claude et moi ?

— Non. Lucienne et toi.

Il demeura confondu.

— Par exemple ! Je voudrais bien savoir...

— C'est bien simple. D'abord, que je t'apprenne une chose : tout ce que nous avons fait en ton absence, c'est elle qui l'a décidé. Mon voyage au Villard...

— Je sais...

A son tour, elle s'arrêta, surprise, avant de reprendre :

— Les dossiers de Berteuil, c'est elle qui m'a envoyé les prendre. L'idée de t'envoyer en Roumanie...

— Là non plus, tu ne m'apprends rien.

— Tiens ! C'est Berteuil qui te l'a dit ?

— Exactement. A part ça, si c'est tout ce que tu comptais me révéler...

— Non, ce n'est pas tout, poursuivit Hélène, exaspérée. A mon retour, naturellement, j'ai couru chez Lucienne. Sans attendre de grands remerciements, il me semblait pourtant que je serais bien accueillie. Ah ! oui... C'est à peine si elle a fait attention à moi. J'ai eu l'impression que je la dérangeais. Il y avait là deux personnes dont je ne retrouve plus les noms, mais qui avaient l'air de l'intéresser bien plus que moi...

— Deux personnes... Qui ça ?

— Je te répète que je n'en sais rien. Et puis, qu'est-ce que ça peut te faire ? Enfin, toujours est-il que Lucienne m'a reçue cinq minutes debout dans la pièce à côté et que c'est tout juste si elle ne m'a pas mise à la porte en s'excusant. Le lendemain, elle m'a téléphoné. Je dois te dire que j'ai répondu sur un ton assez sec et que, depuis, je me suis dispensée de retourner la voir.

Didier ne put retenir un sourire :

— Pourquoi me racontes-tu tout cela ?

— Pour te dire que j'ai eu le plus grand tort de m'occuper de vous, que je suis excédée de vos histoires, que vous ne valez pas mieux l'un que l'autre...

Elle s'embrouillait, victime de sa colère, des mots excessifs qui lui venaient aux lèvres. Didier voulut la calmer. Elle le repoussa.

— Oh ! je sais bien que je ne compte pas. On me considère comme la folle de la famille... En attendant, c'est encore moi qui t'ai donné jusqu'ici le moins de soucis.

— Je te remercie, dit Henriette, l'air pincé.

— La seule aussi qui ait tenté quelque chose. En somme, si tu es là, c'est parce que je suis allée te relancer au Villard.

« Au fond, elle dit vrai », songea Didier. Mais cette constatation ne le menait à rien. Prenant la main d'Hélène, il l'attira contre lui avec les manières qu'on a pour apaiser le chagrin d'un enfant. Elle pleurait maintenant sans se retenir. Henriette et Brigitte se tenaient en arrière, un peu gênées. Louis, complètement oublié, s'impatientait dans son coin.

— Allons, c'est fini, répétait Didier en tamponnant les yeux d'Hélène, sans s'apercevoir qu'il usait à cet effet d'un mouchoir brodé pris le matin, par distraction, dans la valise de Thérèse. Tu ne vas tout de même pas me faire des reproches parce que Lucienne s'est mal conduite avec toi. Je n'y suis pour rien, reconnais-le.

— Mais si, Didier, soupira-t-elle.

Et, après avoir réprimé un nouveau sanglot, elle ajouta :

— Tu ne vois donc pas que, depuis ton départ, notre vie à toutes est bouleversée, que nous ne faisons plus que des choses absurdes !... Je parle pour Lucienne comme pour moi. Si elle m'a envoyée au Villard, c'était avec l'espoir, au fond d'elle-même, que je te ramènerais, pas besoin de te le dire. Au début, j'y croyais aussi ; mais, maintenant, je vois bien que nous n'avons réussi qu'à t'agacer et que si tu te décides à filer en Amérique, c'est pour avoir la paix, une bonne fois. Lucienne a bien dû se dire, en me voyant revenir, que, puisque je n'avais pas réussi du premier coup, je n'avais plus aucune chance de réussir ensuite. Et c'est pour ça qu'elle m'a si mal reçue. Elle aurait pu s'apercevoir plus tôt et nous trois aussi, d'ailleurs, que tu en as assez de nous, que tu ne veux plus nous voir ni nous entendre...

— C'est fou ce que tu dis là !...

Il allait le lui expliquer, et, cette fois, il était sincère, mais elle ne le laissa pas poursuivre :

— Allons, c'est trop évident. Tu as consenti à cette réunion, avec l'intention de nous expédier, les uns après les autres, en quelques minutes. Louis, tu l'envoies chez Berteuil, où tu sais très bien qu'il ne restera pas trois mois.

— Ah ! je t'en prie...

— Brigitte, la même chose : qu'elle se tire d'affaire avec son divorce ou non, c'est bien le cadet de tes soucis, maintenant que tu t'en vas. Et quant à moi...

— Toi, par bonheur, tu n'as aucun ennui.

Elle se campa devant lui :

— C'est ce qui te trompe, mon cher. Je viens de perdre cent cinquante mille francs.

Didier demeura bouche bée. Henriette et Brigitte, après un même sursaut, s'approchèrent, intéressées. Louis, lui-même, en oublia un instant ses tracas pour prêter l'oreille.

— Oui, j'ai joué à terme sur les blés et il m'a fallu trouver cent cinquante mille francs pour me dégager, reprit Hélène avec calme. Seulement, je me suis bien gardée de t'en parler. Il était inutile d'ajouter encore aux tracas de la famille.

Didier se précipita sur elle :

— Où les as-tu trouvés ?... Parle.

— C'est cela qui t'inquiète, n'est-ce pas ? Telle qu'on me connaît... Eh bien ! non, rassure-toi. Je me suis dit qu'étant donné notre situation, il fallait se tenir correctement. J'ai donc tout avoué à Maxime.

— C'est de la démence ! cria Didier. Et, qu'est-ce qu'il a dit ?

— Il a payé... Seulement, c'est la fin.

— La fin de quoi ?

— Il m'a annoncé son intention de divorcer.

Ce fut une tempête de protestations. Didier, les bras au ciel, invectivait contre sa sœur et contre son beau-frère. Henriette et Brigitte parlaient en même temps. Seul, Louis, s'amusait. Enfin, Didier put se faire entendre.

— Tu ne comprends donc pas que c'est idiot, ce que tu as fait là ?... Alors, sérieusement, tu crois que c'était le moment de nous mettre un nouveau divorce sur les bras ?

— Très bien ! Tu aurais voulu me voir demander cet argent à... quelqu'un d'autre, n'est-ce pas ?

— Il fallait m'en parler, petite cruche !... Je te l'aurais trouvé, moi. Et Maxime n'en n'aurait jamais rien su. On dirait, vraiment, que je n'ai pas été créé et mis au monde pour vous tirer d'embarras, les uns et les autres !...

Il rentrait enfin dans son rôle. Hélène ne tarda pas

à réintégrer le sien, elle aussi. Au bout d'un instant, elle s'approcha de lui, adoucie :

— Alors, puisque c'est comme cela, peut-être que tu voudrais bien...

— Quoi ?

— Parler à Maxime... Essayer d'empêcher ce divorce.

La colère l'enflamma de nouveau.

— Tu oublies que je pars demain. C'est insensé, cette façon de disposer toujours de moi !

Hélène baissa la tête. Henriette intervint :

— Écoute, Didier, il me semble qu'il faut tout tenter pour arranger cela. A vingt-quatre heures près, est-ce que tu ne pourrais pas retarder ton départ ?

— Non et non ! rugit Didier. C'est trop fort, à la fin : accélérer le divorce de Brigitte, empêcher celui d'Hélène... Et, après, vous trouverez encore autre chose. Ah ! j'ai bien fait de revenir ! Il n'y a pas quarante-huit heures que je suis là, et déjà vous vous êtes remises à coller à moi comme la moule au rocher !

Il y eut un pénible silence. Les trois sœurs se concertaient. Enfin Hélène reprit la parole :

— Didier, ce que je vais te proposer n'a rien qui puisse déranger tes plans. Il est sept heures. Max doit être à la maison. Va le voir et parle-lui. Je ne te demande pas autre chose.

— Franchement, tu ne peux pas refuser, ajouta Henriette.

Brigitte, à son tour, le suppliait du regard. Après une courte hésitation, il se leva brusquement :

— J'y vais... Mais vous êtes bien les créatures les plus insupportables...

Ses sœurs l'entouraient déjà pour le remercier. Hélène, ensuite, demanda :

— Quand te retrouve-ton ?

— Pour toi, tout à l'heure. Je suppose que tu prends encore tes repas avec ton mari ?

— Et nous ? questionnèrent les deux autres.

— Mon train est à treize heures, soupira Didier. Rendez-vous ici demain matin.

Il s'empressa de les quitter et, dehors, sauta dans un taxi, encore tout chaud de cette discussion. C'était la moitié

de Paris à traverser. Durant le trajet, il réfléchit à ce qu'il allait dire à Maxime. Sa situation de mari en rupture de contrat ne le gênait pas, tant il faisait peu de cas de son beau-frère. Le choix des arguments, seul, l'occupait. A son sens, le mieux était de fuir toute subtilité et de placer la question sur le terrain religieux et mondain. La famille de Jonzy verrait le divorce d'un fort mauvais œil. Maxime risquait de perdre dans cette affaire la succession d'une certaine tante qu'il entourait d'égards.

Ses dispositions prises, Didier se sentit un peu plus calme. Un bon dîner en compagnie de Thérèse achèverait bientôt de le délivrer du poids de cette journée.

Chez les Jonzy, il eut la surprise de ne point trouver Maxime. La femme de chambre lui apprit que monsieur avait téléphoné une demi-heure plus tôt pour faire dire à madame qu'il resterait dîner à son cercle. Tant pis ! Il faudrait le relancer là-bas, mais quel nouvel ennui ! Didier consulta sa montre. Thérèse allait s'inquiéter de son retard.

— Voulez-vous me conduire au téléphone ?

La femme de chambre le mena dans un couloir et le laissa en face de l'appareil. Il forma le numéro de l'hôtel. Une voix, bientôt, lui répondit. Il se nomma, demanda Mme Langer.

— Tout de suite, monsieur.

Un temps assez long s'écoula. On percevait des murmures de conversation aux abords du récepteur. Puis une autre voix se fit entendre :

— Allô... Mme Langer est partie, monsieur.

— Comment, partie !

— Tout à l'heure, oui. Cette dame a fait descendre ses bagages et elle a payé la note de sa chambre.

— Qu'est-ce que ?... Mais ce n'est pas possible !

— Elle a laissé un mot pour monsieur.

Didier, d'un faux mouvement, lâcha le récepteur qui pendit un instant, battant le mur au bout de son fil. Vite, il le reprit, appela :

— Allô !... Allô !...

A l'hôtel, on avait raccroché. Il restait seul, éperdu, devant l'appareil muet.

IV

Avant de rendre les lettres de Blanche, Lucienne s'était prise à hésiter longuement devant celle que Mme Haudouard lui avait confiée en si grand secret sur le seuil de la porte. C'était là une arme dont elle ne pouvait ni n'osait encore définir l'emploi. Elle n'imaginait pas qu'elle pût s'en servir elle-même et balançait encore sur la façon dont elle pourrait suggérer ce geste à une autre. Une seule personne lui apparaissait désignée à cet effet. C'était Suzanne Laloz. Il lui fallut attendre quelques jours avant de recevoir de nouveau sa visite. Le procédé à employer lui apparut alors avec une telle netteté qu'elle fut étonnée de n'en avoir pas reçu l'inspiration plus tôt. Comme elles allaient se séparer, elle dit tout d'un coup :

— Au fait, j'ai toujours ces lettres. Peut-être aurez-vous l'occasion de voir Mme Haudouard avant moi, à Paris ? Si vous vouliez bien vous charger de les lui rendre...

L'empressement avec lequel Suzanne accepta eût suffi à lui confirmer que les lettres, avant d'être remises, seraient lues avec soin, si elle avait pu garder le moindre doute à ce sujet. Elle lui confia le paquet complet et, pendant quelques jours, n'eut plus de nouvelles de la messagère.

Ce silence l'étonna. Elle se demanda si Suzanne n'avait pas quelque scrupule à lui avouer qu'elle avait pris connaissance des lettres et regretta même un instant le moyen détourné qu'elle avait employé. Peu après, Brigitte, rencontrée, lui apprit qu'elle avait vu Suzanne Laloz et subi ses questions sur la date à laquelle Didier devait revenir à Paris. Elle marquait sa surprise d'une telle curiosité. Lucienne ne jugea pas à propos de l'éclairer là-dessus. La lettre avait produit son effet, mais Suzanne n'en voulait rien dire. Ce commencement de réussite si discrètement révélé effraya presque Lucienne. Elle téléphona à Suzanne sous le premier prétexte venu, échangea des banalités avec elle, dans l'espoir absurde que l'autre se laisserait aller à quelque aveu, mais sans oser lui soumettre l'unique interrogation qui lui tînt au cœur. L'appareil reposé, elle se sentit plus seule que jamais.

Suzanne, si elle avait pu la voir, l'eût étonnée par son calme. Elle avait connu, elle aussi, en présence de cette lettre, un trouble et une indécision impossibles à confier à quiconque, mais, à présent, la certitude où elle était arrivée sur la nécessité de son intervention lui rendait l'apaisement.

Informée par Brigitte, au prix d'une indiscrétion qui lui coûtait peu désormais, de l'hôtel où devaient descendre Thérèse et Didier, elle attendait le moment propice. Au jour dit, elle commença de s'y préparer, téléphonant à plusieurs reprises pour demander Didier, à des heures où il ne se trouvait vraisemblablement pas à l'hôtel, afin de savoir quelles étaient celles où on risquait de le rencontrer. Les mêmes questions posées sur Thérèse, mais à des fins opposées, lui firent connaître qu'on avait des chances de la trouver à la fin de l'après-midi.

— Elle vient faire sa correspondance dans le salon sur les six heures, six heures et demie, précisa le portier.

Suzanne y alla le jour même. Elle n'avait jamais vu Thérèse. Introduite dans le salon, elle demeura quelques instants à considérer les petits bureaux à deux places, séparées par un verre dépoli, où les clients de l'hôtel rédigeaient leurs lettres. Il n'y avait à cette heure qu'une jeune femme en manteau beige, une étrangère sans doute, occupée à couvrir de son écriture un lot de cartes postales, et un vieux monsieur qui consultait la cote de la Bourse d'un air mécontent.

— Mme Langer ? demanda-t-elle au chasseur.

— Elle doit être montée dans sa chambre. Faut-il qu'on la fasse prévenir ?

— Oui. Demandez qu'elle veuille bien descendre... De la part de Mme Laloz. Je suppose que vous avez un petit salon où on puisse parler.

Elle s'aperçut tout d'un coup qu'elle tremblait. Le chasseur eut comme une légère hésitation devant cette jeune femme un peu trop pâle, au débit précipité, mais dont l'élégance le rassurait. Il fit entrer Suzanne dans une petite pièce meublée de trois fauteuils et d'une table où s'empilaient des journaux de cinéma. Restée seule, elle s'assit, adressa un sourire un peu forcé à son image devant une large glace.

— Au fond, tout cela est très simple, s'affirma-t-elle à mi-voix. Surtout, pas d'emballement, pas de colère...

Elle essaya d'attendre sagement. Le silence de cette pièce, après le tumulte du hall, la pénétrait sans l'apaiser.

Enfin, la porte s'ouvrit, démasquant Thérèse. Suzanne, aussitôt debout, la considéra un instant. L'autre lui rendit ce regard et cette curiosité.

— Je suis Mme Laloz, déclara Suzanne. Ce nom ne vous dit peut-être rien ?

— Non, j'avoue que...

— Je vais vous aider : Mme Laloz, née Bellet... Vous n'avez pas perdu tout à fait, je pense, le souvenir d'Olivier Bellet.

Thérèse l'écoutait, le sourcil froncé, un peu méfiante. A ce dernier nom, elle ne put réprimer un mouvement.

— Il était mon frère, reprit Suzanne. J'ai toujours pensé... depuis, que nous aurions, un jour, à nous rencontrer.

Elle la fouillait du regard. Thérèse ne baissa pas les yeux.

— Cette rencontre était-elle nécessaire ? demanda-t-elle.

Sans répondre, comme pour elle-même, Suzanne murmura :

— Cela fera, cet hiver, dix ans qu'il s'est tué à cause de vous.

— Je vous en prie ! s'écria Thérèse. Est-ce pour me parler de lui que vous êtes venue ?

— Non, et pourtant sans lui je ne serais pas ici. Car Dieu sait quels efforts j'ai faits ces dernières années pour savoir ce que vous étiez devenue... Vous vous appeliez autrefois Mme Delorme. J'ai appris votre changement d'existence, vos aventures successives. Vous ne réussissez guère à ceux dont vous partagez l'existence.

Thérèse, qui était restée debout, fit un pas vers la porte.

— Comme je suis décidée à ne pas vous répondre, madame, il ne me semble pas nécessaire de continuer.

« Je me suis un peu trop emballée, songea Suzanne. Du sang-froid surtout ! » Et elle reprit :

— Il est indispensable que vous m'écoutiez. Vous comprendrez très vite pourquoi.

— Je vous répète, madame, que si vous ne me dites pas

immédiatement le but de votre visite, je quitte cette pièce.

— C'est très simple. Il s'agit, en définitive, du seul être qui vous intéresse en ce moment, de M. Didier Page.

Elle s'assit. Thérèse l'ayant imité, Suzanne poursuivit :

— Mais il faut d'abord que je vous explique comment j'ai retrouvé votre trace. Ce n'était pas facile. Nous manquions de relations communes, à part Mme Haudouard que je connaissais peu. C'est quand même par elle que j'ai su votre amitié avec Blanche Monier, d'abord, avec Didier Page, ensuite.

Thérèse l'écoutait, flairant l'approche de quelque danger. Ce ton de froideur étudié, cette fausse courtoisie aux contours blessants l'avaient mise en garde dès son entrée dans la pièce. L'identité révélée de la visiteuse avait accru d'un seul coup ses motifs d'inquiétude. Certains traits, certaines attitudes attestant une ressemblance lointaine du frère et de la sœur ne faisaient qu'accroître son malaise. Olivier avait ce même arc si dessiné de la bouche, cette façon de plisser imperceptiblement les yeux quand il expliquait quelque chose...

— J'ai appris la mort de Blanche Monier et comment vous avez pris sa place auprès de Didier Page, poursuivit Suzanne. Ne protestez pas ! Inutile de nous disputer sur des mots. D'ailleurs, mes informations là-dessus viennent de Mme Haudouard. Elle avait une très grande affection pour Blanche. Cela lui a fait de la peine de voir que vous l'aviez supplantée auprès d'elle...

— Je n'ai rien fait pour cela.

— Blanche, qui ne voyait plus Mme Haudouard, continuait à lui écrire. Vous n'étiez sans doute pas au courant de cette correspondance. Ou, du moins, vous ne la soupçonniez pas si fréquente.

— Je n'avais pas à surveiller Blanche.

— Heureusement ! C'est comme cela que Mme Haudouard a pu recevoir des lettres dont l'une, au moins, est fort instructive. Elle les a toutes communiquées à Mme Page.

— Cela ne fait guère l'éloge de sa discrétion.

— Oh ! ces lettres avaient surtout trait aux sentiments de Blanche Monier pour Didier Page. Entre femmes, on se raconte volontiers ces choses-là, je ne vous l'apprendrai pas.

Mme Page, en les lisant, a su comme son mari avait été aimé. Je ne crois pas que cela lui ait été agréable. Mais, peut-être, à présent, pense-t-elle mieux le connaître. Et ces choses-là ne sont pas négligeables quand on veut reprendre un homme.

— Tout cela était donc pour me dire que Mme Page compte « reprendre », comme vous dites, son mari.

— Et même que votre retour à Paris lui offre les plus grandes chances d'y arriver rapidement.

— Je voudrais bien savoir comment...

— La solution pourrait être la suivante : vous faites vos bagages et vous quittez l'hôtel. Quand Didier Page revient, à l'heure du dîner, il ne vous trouve plus. Auparavant, vous vous êtes engagée à ne plus jamais le revoir.

Thérèse partit d'un rire violent.

— C'est assez bien arrangé, en vérité ! Et je suppose que vous allez maintenant parler un peu plus clairement, quand ce ne serait que pour me dire...

— Le moyen ? Vous devez commencer à vous en douter. C'est un des plus vieux qui soient au monde. Appelez-le chantage, si vous voulez, ça m'est bien égal. C'est moi qui le détiens. Je vais vous en faire juge.

Depuis quelques instants, Thérèse se contenait, dans l'attente de la menace qu'elle sentait venir au fil des mots. Elle lança hardiment :

— Je n'ai rien à craindre. Didier connaît toute ma vie. Si vous comptez sur l'effet que produiraient vos révélations, vous faites fausse route.

— Vous me croyez bien naïve, dit Suzanne. Je me doute bien qu'un témoignage n'est rien dans un cas semblable. Tout dépend de son origine. S'il vient, par exemple, d'un être aimé...

Elle prenait son temps. Thérèse laissa tomber sur elle un regard qui jouait l'indifférence.

— Blanche, n'est-ce pas ? répliqua-t-elle. C'est cela que vous avez trouvé. Il est si facile de tirer parti d'une phrase, de quelques mots pris dans une lettre !...

— Je vous répète que je vous en fais juge. Il y a, en effet, dans l'une des lettres de Blanche Monier à Mme Hau-

douard, un passage qui vous concerne tout particulièrement. Voulez-vous que je vous le lise ?

Thérèse, les yeux fixés sur elle, ne répondit pas. Suzanne ajouta :

— Je pourrais vous le réciter par cœur, tellement je l'ai lu et relu. Pour plus de sûreté, j'aime mieux utiliser une copie que j'en ai faite.

Elle ouvrit son sac, en tira un papier qu'elle déplia.

— Cette lettre a été écrite au moment où Blanche Monier s'est sentie perdue. Elle n'a pas pu résister alors au désir de confier à son amie ses sentiments sur les êtres qui lui tenaient de plus près. Après Didier Page, votre tour est venu... Je passe sur certaines phrases sans importance où votre nom est cité : « Thérèse m'a veillée une partie de la nuit... Thérèse a vu le médecin, ce matin... », et j'en arrive ici.

Elle reprit le papier et lut :

« A partir d'aujourd'hui, Thérèse attend ma mort. Je dirai même plus, car j'en suis sûre maintenant, elle la désire... »

Elle s'arrêta un instant. Thérèse, droite sur son fauteuil, n'avait pas fait un mouvement. Suzanne reprit :

« Je sais qu'elle me soignera jusqu'à la fin avec le plus grand dévouement. Mais elle a hâte que je ne sois plus là pour me succéder auprès de Didier. Il vaut mieux que je disparaisse. Car si, par impossible, je pouvais guérir, elle me le prendrait. C'est ainsi qu'elle a toujours fait. Pour elle, dès maintenant, je n'existe déjà plus. Elle me témoigne les égards et la fidélité qu'on doit aux morts. Vivante, je serais haïe par elle. Alors, comment voulez-vous que je souhaite encore de vivre ! »

Elle acheva là sa lecture, replia le papier, et lui fit réintégrer son sac. Thérèse s'était levée d'un mouvement soudain. Elle dit :

— C'est abominable ce que vous faites là !

— Il fallait vous attendre à tout, se contenta d'observer Suzanne.

— Mais vous ne voyez donc pas, s'écria Thérèse, que cette lettre a été écrite par une femme tremblante de fièvre, qui n'avait plus le contrôle d'elle-même !... On est injuste, dans ces moments-là. On condamne les êtres les plus aimés.

— Elle n'a pas condamné Didier Page. Et puis, que

voulez-vous insinuer ? A tort ou à raison, Blanche vous a jugée ainsi. Elle est morte en se répétant que vous souhaitiez de la voir disparaître. Dans un cas pareil, le moral peut sauver ou condamner un malade. Si elle avait cru en vous, peut-être aurait-elle vécu...

— Taisez-vous ! clama Thérèse, hors d'elle. Je ne veux pas, non, je ne veux pas...

Elle fit un pas vers Suzanne, puis s'arrêta tout d'un coup, lui tourna le dos, revint vers le fond de la pièce. En chemin, elle heurta la table, s'y appuya un instant. Ses yeux regardaient sans les voir les magazines étalés devant elle. Suzanne l'observait dans cette pose instable, à demi courbée en avant sous un rayon de lumière qui exaltait ses cheveux blonds, jouait sur ses bras nus jusqu'aux mains crispées sur le tas de feuilles illustrées.

Enfin Thérèse se redressa, fit face. Bien qu'elle eût les yeux secs, son visage semblait comme meurtri de l'intérieur par quelque invisible atteinte.

— J'ai tout fait pour sauver Blanche, dit-elle, et pourtant il y a peut-être du vrai dans ce qu'elle a écrit : j'en étais venue à attendre sa mort. Mais il faut que vous sachiez qu'avant de rencontrer Didier, j'avais cru que je ne pourrais jamais aimer personne. Les autres, je les ai fait souffrir sans le savoir. Avec lui, j'ai été malheureuse dè le début.

Elle fit silence un instant, puis reprit avec effort :

— On prétend que l'amour rend ingénieuses les femmes les plus bornées. Moi, c'est le contraire. Avec lui, je n'ai cessé d'être maladroite. Je n'ai pas compris que, du jour où je l'aurais seul à moi, le danger commencerait. Quand nous sommes partis, j'aurais pu obtenir qu'il m'emmène en Amérique comme il y avait d'abord pensé. Je n'ai pas su en profiter. Le jour où sa sœur est arrivée au Villard, j'avais tellement peur qu'il crût que je voulais l'empêcher d'aller à Paris que c'est presque moi qui l'ai poussé à s'y rendre. Il était encore temps à ce moment-là de le garder. Je n'ai pas su... Vous me détestez, n'est-ce pas ! Essayez quand même de me comprendre.

Suzanne la regardait avec curiosité.

— Je n'ai pas de peine à vous comprendre, dit-elle. Mais quant à oublier, ne m'en demandez pas trop. Il est

regrettable pour vous et surtout... pour d'autres que vous n'ayez pas rencontré Didier Page plus tôt. C'est à votre tour, maintenant, d'en supporter les conséquences.

Thérèse se dressa brusquement.

— Ce n'est pas possible... Vous ne ferez pas une chose pareille !

Elle haletait. Suzanne leva les yeux vers une pendule accrochée au mur.

— Sept heures moins le quart, déjà ! dit-elle. Vous n'avez plus beaucoup de temps pour préparer votre départ.

Thérèse eut une seconde d'incertitude. Les impressions les plus fugitives se lisaient en ce moment sur sa face comme des lueurs sur un ciel d'orage.

— Et si je refusais ?...

Suzanne se leva.

— Tout est prêt, dit-elle, pour que le texte que je vous ai lu parvienne ce soir à destination. D'ici deux heures au plus, vous serez fixée sur le résultat.

Thérèse voulut répliquer, mais les forces lui manquèrent. Suzanne, qui la guettait, s'attendait à une crise violente. Elle la vit, tout d'un coup, écroulée dans le fauteuil qu'elle venait de quitter. Penchée sur elle, attentive, elle entendit les mots désirés :

— Je pars... Laissez-moi... Je vais lui écrire.

— J'ai votre parole, dit-elle. N'oubliez pas que, partout où vous iriez avec lui, je saurais le retrouver. C'est un homme que sa famille ne lâchera pas, vous devez commencer à le savoir... Pour elle, il aura toujours une adresse.

Thérèse inclina faiblement la tête. Suzanne accorda un dernier regard à cette silhouette prostrée avant de quitter la pièce.

Dehors, elle bondit. Une joie intense l'inondait qu'elle avait hâte de répandre. Elle réfléchit aux moyens de prévenir Lucienne Page. Lui téléphoner ? Ce serait trop long à dire. Il était trop tard pour aller la voir. Une lettre qu'elle ferait porter dès ce soir au Plessis conviendrait mieux. En l'écrivant, elle donnerait une forme à sa réussite, elle la sentirait se matérialiser sous ses doigts.

Rentrée chez elle, quelques minutes plus tard, elle entreprit de rédiger ce long récit. L'idée lui vint en même temps

de confier à Maurice Jouanet le soin de le remettre à Lucienne. D'un coup de téléphone, elle s'assura qu'il était toujours à son bureau, lui demanda d'attendre encore jusqu'à ce qu'elle lui eût fait parvenir sa lettre. La dernière ligne écrite, elle expédia sa femme de chambre aussitôt.

Tout cela était arrangé au mieux. Elle en était si heureuse que le soir, à dîner, elle ne put se tenir de le confier à Jacques. Un peu étonné d'abord, puis stupéfait, presque scandalisé, il l'écouta jusqu'au bout.

— Comment avez-vous pu faire une chose pareille ? dit-il.

— Vous ne trouvez pas que j'ai eu raison ?

— Je trouve... je trouve surtout que cela peut avoir des conséquences imprévisibles.

Il avait l'air si correct dans son effarement qu'elle partit d'un éclat de rire.

— Des conséquences... Pour qui ?

— Je ne sais pas, moi... Pour Page, entre autres.

— C'est à lui que vous pensez ! Voilà bien les hommes...

— Je ne dis pas qu'il soit particulièrement intéressant. Seulement, mettez-vous à sa place, en ce moment. Il a trouvé cette lettre... Que va-t-il faire ?

Suzanne allait partir d'un nouveau rire quand, tout d'un coup, son visage changea. Elle s'écria :

— Pourquoi dites-vous cela ? A quoi pensez-vous ?

— A rien de particulier, je vous assure.

Il ne pouvait deviner quelle idée l'avait traversée en entendant ces mots innocents. Elle se leva d'un bond.

— Vous avez raison, Jacques... J'ai agi comme une folle.

Éperdu, sans comprendre encore, il essayait de la calmer.

— Pourquoi cette agitation, Suzanne ?

Mais elle ne lui accordait plus aucune attention. Sa pensée allait maintenant où il ne pouvait plus la suivre.

VI

Jean-Claude Page était revenu de Londres par sagesse et même par nécessité. Après avoir signé un contrat flatteur et touché une forte somme, il en avait dépensé une autre encore plus importante en l'honneur de Lola Kleber. Comme

cette personne était partie pour tourner en Afrique des extérieurs où il ne figurait pas pour le moment, il s'était donc vu seul à Londres, défrayé de tout le nécessaire, il est vrai, mais démuni de disponibilités pour le superflu, ce qui devenait insupportable. Un changement de vie s'imposait donc pendant les quinze jours au cours desquels on n'aurait pas besoin de lui. Le retour à Paris, la pension de l'atelier Pigoury offraient la seule solution possible.

Il débarqua cité Saint-Michel avec un complet beige sable et des valises en porc qui firent pousser des cris d'admiration au photographe et à sa femme. Son dernier billet de mille francs avait été changé pour acheter des cigarettes, ce qui ne lui laissait aucun regret sur sa décision. M. Pigoury, après les effusions de l'arrivée, annonça :

— Madame votre sœur est venue. Elle n'a pas eu l'air contente d'apprendre que vous étiez parti.

« Ça y est, j'arrive à point pour me faire dire des choses désagréables ! » songea Jean-Claude. Et il s'enquit de quelques détails sur les dispositions d'Hélène. Le photographe déclara que Mme de Jonzy, sitôt cette nouvelle reçue, était partie en coup de vent.

— Vous lui avez donné mon adresse ?

— Je n'ai même pas eu le temps. D'ailleurs, vous ne la saviez pas vous-même en partant.

« C'est juste », s'avoua-t-il. Et il s'attendrit un instant, à part soi, sur les circonstances tour à tour émouvantes et gracieuses de cette fuite, quinze jours plus tôt. Ce beau temps-là était passé. Il fallait renouer pour quelque temps avec les joies de la famille. Un seul moyen s'offrait en effet pour Jean-Claude d'assurer sa subsistance sans charges excessives durant son séjour à Paris : aller trouver Maxime de Jonzy et lui emprunter la somme nécessaire. Maxime était bon garçon. En souvenir de quelques tuyaux de Bourse que Jean-Claude lui avait communiqués l'année précédente, il accepterait certainement de lui rendre ce petit service.

Une heure plus tard, il était chez les Jonzy. Maxime, prévenu de son arrivée, s'avançait à sa rencontre dans le salon. Il avait, par malheur, cet air détaché et impertinent qu'on ne lui voyait que dans les circonstances défavorables.

— Comment va, mon cher ?... Désolé de vous recevoir en coup de vent, mais j'ai un rendez-vous très pressé.

— Excusez-moi de tomber si mal, déclara Jean-Claude. Il faut vous dire que j'arrive de Londres et que ma première visite est pour vous.

— Très touché, mon bon... Dites donc, c'est là-bas que vous vous êtes fait habiller ? Mes compliments.

Il détaillait avec admiration la silhouette de Jean-Claude. Celui-ci reprit rapidement :

— Écoutez, Maxime, nous pourrions peut-être nous retrouver ce soir pour bavarder plus à loisir. En attendant, dites-moi quand vous pensez qu'Hélène doit rentrer.

— Je n'en sais absolument rien. Elle est chez Henriette. Grand conseil de famille avec participation assurée du coupable.

— Comment, Didier est à Paris ?

— Oui, pour quelques jours. Allez-y, si ça vous intéresse. Moi, je file retrouver mon avoué. Car j'aime autant vous dire que nous allons divorcer, Hélène et moi.

— Quoi ?...

Maxime, heureux d'avoir produit l'effet attendu, considéra Jean-Claude d'un air d'ironie supérieure.

— Je tenais à vous apprendre cette nouvelle toute récente, fruit de sérieuses méditations, et que personne ne connaît encore dans la famille. Maintenant, mon fils, je suis au regret de vous quitter si vite, mais il m'est impossible de rester une seconde de plus... *Bye, bye !...*

Il lui prit la main, la secoua énergiquement, et s'en fut. Jean-Claude demeura un bon moment abasourdi.

« Il ne manquait plus que cela pour remettre les choses d'aplomb ! songea-t-il. Mais cet idiot aurait bien pu m'en dire davantage. »

Pour l'instant, il lui fallait retrouver Hélène chez Henriette. Il s'y rendit, puis, en chemin, sa résolution faiblit. Tomber en plein conseil de famille, comme avait dit Maxime, c'est-à-dire en pleine dispute, c'était peu tentant. Sans compter que sa propre conduite depuis ces derniers temps, l'indifférence qu'il avait manifestée pour les soucis des siens le feraient voir d'un mauvais œil.

En arrivant, il vit la voiture de Brigitte et le fameux

cabriolet blanc arrêtés devant la maison. Une idée lui vint. Il s'approcha du chauffeur de Brigitte qui somnolait à son volant.

— Bonjour, Eugène. Comment va ?

L'homme s'éveilla.

— Monsieur Jean-Claude ! Ça fait longtemps qu'on n'avait pas vu monsieur. Ces dames vont être contentes.

— Non, Eugène, je n'ai pas le temps de monter. Quand vous verrez Mme de Jonzy sortir, vous lui direz que j'ai pris sa voiture pour faire une course urgente et que je la lui ramènerai au garage ce soir. Compris ?

— Compris, monsieur Jean-Claude.

Jean-Claude sauta dans le cabriolet blanc et démarra. Il avait songé tout d'un coup à retrouver Lucienne au Plessis. Là, il savait ne risquer nul reproche. Et peut-être apprendrait-il plus de choses que ses sœurs et Didier lui-même n'eussent pu lui en dire. Il traversa le Bois tout guilleret, obliqua, au sommet de la côte de Suresnes, sur la route si connue. Un buisson de lauriers débordant de la grille lui signala de loin la maison. Les massifs de fleurs étaient taillés comme d'habitude en cette saison, les allées bien tenues. Descendu de voiture, il traversa en quelques bonds le jardin. Le profil de Lucienne lui apparut par une fenêtre entr'ouverte. Il fit de grands gestes.

— Vous ! s'écria-t-elle.

L'instant d'après, il la retrouvait dans le bureau de Didier.

— Que se passe-t-il ? demanda-t-il aussitôt. Didier est à Paris, chez Henriette !

— Je sais, oui. Mais depuis votre départ, c'est à peine si j'ai vu vos sœurs.

Il la pressait de questions. Mais elle se dérobait, et, sous cette réserve, il la retrouvait toujours la même, peut-être un peu plus éprouvée par l'attente, le tour des yeux assombri, le visage diminué. Il semblait qu'elle s'enfonçât chaque jour davantage dans cette solitude peuplée d'un espoir que rien ne définissait ni ne contredisait.

— Qu'avez-vous fait, pendant ce temps ?

— Peu de chose... J'ai retrouvé une amie d'autrefois, Mme Haudouard.

— Je sais. Vous m'en aviez parlé.

Il s'étonnait qu'elle y pensât encore. Elle reprit :

— Mme Haudouard m'a communiqué des lettres de Blanche où il est question de Didier.

— Pourquoi avez-vous voulu lire cela ?

— Pour comprendre. J'ai eu des torts, moi aussi, vis-à-vis de lui... Si, si... Une femme quittée par un homme a toujours des torts.

Elle exposait ces choses sur un ton égal, où il y avait de la résignation, non du découragement. Jean-Claude, encore surpris, l'écoutait.

— C'est vous qui m'avez montré cela, quand je suis allée avec Hélène vous apprendre son départ. Il a toujours cherché à échapper aux siens, et il n'a jamais pu. C'est auprès de moi qu'il aurait dû trouver sa seule chance. Je n'ai pas su la lui offrir... Croyez-vous que, maintenant, il soit encore temps ?

— J'en suis sûr, affirma Jean-Claude, avec plus d'audace que de conviction. Hélène a eu tort de faire ce voyage au Villard. C'est vous qui auriez dû aller là-bas, je vous l'ai toujours dit.

Elle fit un vague signe d'acquiescement. Jean-Claude allait en ce moment au-devant des réflexions qu'elle ne cessait de se faire depuis ces derniers jonrs. Elle avait voulu ruser avec Didier, l'atteindre, d'abord par le moyen de ses sœurs, ensuite en usant de la haine de Suzanne Laloz contre Thérèse. Pauvres expédients !... Qu'avait fait Suzanne depuis qu'elle ne lui donnait plus de nouvelles ? Ne risquait-elle pas de tout perdre par quelque manœuvre trop vive !... Un geste de Lucienne eût été mieux venu que ces faux semblants... Devant Jean-Claude, elle tenta pourtant de justifier ses hésitations.

— Vous ne savez pas qui est cette Thérèse Langer, dit-elle. J'ai appris dernièrement à la connaître.

Elle nomma Suzanne Laloz, raconta la rupture du mariage d'Olivier Bellet, son suicide, parla encore de Blanche, mais s'abstint de faire allusion à certaine lettre.

— Ella a su prendre Didier par le souvenir de cette femme. Maintenant, elle le tient bien, soyez-en sûr !

— Allons donc ! Personne ne tient Didier ! s'écria Jean-Claude.

Il faillit ajouter : « Vous en êtes la preuve ! » mais sut, par bonheur, s'arrêter à temps. Lucienne, accoudée au bureau de Didier, regardait au loin par la fenêtre. C'était à cette heure-là qu'on était venu lui annoncer, quelques mois plus tôt, qu'il ne rentrerait pas. La petite Jouanet sautait à la corde dans le jardin voisin, elle s'en souvenait. Son refrain était resté dans la mémoire de Lucienne, et, avec ce fragment de chanson, le souvenir d'une lumière déclinant plus vite, des derniers rayons de ce soleil qu'elle voyait encore haut sur l'horizon.

— Venez, dit-elle à Jean-Claude. Sortons.

Elle ne pouvait plus rester entre les murs de cette pièce à une heure pareille. Jean-Claude descendit l'escalier à sa suite. Ils arrivaient sur le seuil de la maison quand le portail du jardin s'ouvrit. Maurice Jouanet apparut. Il eut, en voyant la silhouette de Jean-Claude à côté de celle de Lucienne, un mouvement d'hésitation qu'elle fut seule à comprendre.

— Il vous a pris pour Didier, murmura-t-elle... C'est vrai que, de loin, vous vous ressemblez tant !

Elle courut au-devant du visiteur.

— Entrez donc, monsieur Jouanet. Je suis avec mon beau-frère.

Les présentations faites, Jouanet tira une lettre de sa poche, expliqua que Suzanne Laloz était venue à son bureau le prier de la remettre de toute urgence à Lucienne.

— Elle avait l'air pressée, je vous assure ; ça doit être important, dit-il, avec un sourire indulgent pour ces enfantillages féminins.

La curiosité ne le retenant pas, il disparut aussitôt vers son dîner. Lucienne gagna le fond du jardin en refrénant sa hâte. Jean-Claude la suivait. Elle se laissa tomber sur un banc, montra la lettre, et dit, machinalement :

— Vous permettez ?

Surpris de la voir si émue, il se tint à distance pendant qu'elle lisait. La lettre était longue et elle revint à plusieurs reprises sur certains passages. Un feuillet s'échappa qu'elle ne prit même pas la peine de retenir. Enfin, elle se leva. Il vit son visage bouleversé.

Il entama la lecture à son tour. Après avoir tourné la première page, il s'arrêta pour demander :

— Quelle est cette lettre de Blanche dont elle parle ?

Lucienne, sans répondre, lui fit signe de continuer. Elle semblait à bout de forces. Jean-Claude achevait les dernières lignes quand il sentit qu'elle fléchissait sur ses jambes. Il la soutint.

— Calmez-vous, dit-il, et soyez heureuse, maintenant.

— Vous ne comprenez donc pas ! murmura-t-elle.

D'un mouvement rapide, elle lui reprit la lettre. Suzanne avait ajouté : « Je crois bien faire en vous donnant l'adresse de l'hôtel... » Elle mit cette indication sous les yeux de Jean-Claude et, dans un souffle, ajouta :

— La voiture... vite !

Un regain de forces la porta jusqu'au cabriolet blanc. Elle ne voyait même plus les Jouanet attablés sur leur terrasse et qui la suivaient du regard tout en échangeant des commentaires sur cette fuite subite. Jean-Claude, au volant, démarra d'un élan brutal. Lucienne, ramassée à côté de lui sur la banquette, tentait de ne plus penser. Mais des images impossibles à retenir hantaient son cerveau. Elle songeait à la lettre que Thérèse avait dû laisser à Didier en partant, et, du même coup, à une autre lettre presque semblable, envoyée dix ans plus tôt, à l'hôtel de Nice où attendait Olivier Bellet. Le rapprochement s'imposait trop pour qu'elle n'en fût pas torturée. Comment Suzanne n'y avait-elle pas pensé avant de risquer une chose pareille !

La voiture dévalait la pente vers les quais de Suresnes. Dans le crissement des pneus, les virages rendaient la pesanteur dont la ligne droite suivante délivrait aussitôt. Sous un soleil abaissé, Paris, au loin, répandait les buées de sa respiration jusqu'aux arbres du Bois. Lucienne contempla cette marée ininterrompue de toits qui défiait l'atteinte du regard. Elle se dit que tout était peut-être déjà fini pour elle, là-bas, que le seul point de l'immense horizon où elle crût se sentir appelée pouvait n'être plus, à présent, qu'un lieu vide.

— Que croyez-vous qu'il a fait ? demanda-t-elle à Jean-Claude.

Il coula un long regard vers elle.

— Il va revenir... Ou bien, il vous attend.

Pourquoi lui avoir posé cette question ? En dépit de la réponse rassurante, leurs deux pensées, dominées par la même

crainte, ne cheminaient-elles pas en ce moment de concert, comme leurs deux corps à travers l'espace ? Elle ferma les yeux. Le pont franchi, Jean-Claude s'ouvrait un chemin à travers les allées du Bois. Des taxis passèrent, cédant ou retardant le passage. Peu de temps après, le bourdonnement de la ville cerna la voiture. Elle y échappa pendant quelques minutes dans une suite de rues presque désertes. Puis Jean-Claude freina d'un seul coup devant la façade de l'hôtel.

Lucienne se rua dans le hall. Rien ne pouvait plus l'arrêter. Elle débusqua le portier devant son étalage de clefs, le questionna :

— M. Page ?

L'homme la regarda, un peu étonné. Lucienne, alors, se vit, dans une glace, sans chapeau, décoiffée, les yeux trop brillants. Jean-Claude, heureusement, à côté d'elle, rétablissait dans sa personne l'équilibre de la tenue.

— Il est dans sa chambre. Si vous voulez que je lui fasse dire...

— Inutile, je monte. Indiquez-moi le numéro.

Elle avait, cette fois, un accent si impérieux que l'homme obéit du premier coup. Jean-Claude l'accompagna jusque dans l'ascenseur. Arrivée à l'étage, elle tâtonna un instant dans un couloir balisé de lampes rouges, frappa à une porte.

— Entrez ! dit la voix de Didier.

Elle ouvrit, le vit, assis sur son lit, aussi défait qu'elle.

— Toi !... dit-il, d'une voix assourdie.

Il se leva, fit quelques pas à sa rencontre.

— Comment es-tu là ?... Tu sais donc !...

Elle le regardait, muette. Interprétant ce silence, il reprit faiblement :

— Je n'aurais jamais cru que tu serais venue...

— Ah ! Didier... tu ne me connais pas, dit-elle.

Il s'était arrêté. Ce fut elle qui courut vers lui et le soutint de ses bras serrés. Elle se sentait, tout d'un coup, la force de porter le monde.

ROBERT BOURGET-PAILLERON.

LA MARCHE DES ALLEMANDS SUR PARIS

UNE RECONNAISSANCE DE CAVALERIE

31 août 1914

Le 29 août 1914, le corps de cavalerie du général Sordet avait parcouru 1 050 kilomètres. Mon escadron, l'escadron Lepic du 5e régiment de chasseurs à cheval, avait de plus fourni, du 5 au 11 août 1914, un service de découverte sur La Roche-Gouvy en Belgique, représentant bien près de 100 kilomètres.

Les chevaux commencent à montrer de la fatigue et depuis huit jours n'ont pu être dessellés. Aussi à cette date, le haut commandement envisage-t-il la création d'une division de cavalerie provisoire (D. C. P.). Chaque régiment doit fournir un escadron prélevé sur les unités les moins fatiguées. Le général de Cornulier-Lucinière est désigné pour en prendre le commandement. Chef d'état-major, le lieutenant-colonel d'André, du 5e régiment de chasseurs. J'ai le commandement de l'escadron du 5e régiment de chasseurs, avec, pour chefs de pelotons, les lieutenants Fustier, d'Aymery, de Gouberville. La D. C. P. a pour mission de continuer à protéger la retraite en se tenant à la disposition de l'infanterie formant l'arrière-garde ; de plus, elle devra orienter le commandement sur la direction que suivront les colonnes allemandes descendant sur Paris.

La D. C. P. se soude à Fouquescourt, au sud de Chaulnes, et s'organise pour la nuit à Guerbigny. Après les journées des 29 et 30 août, et malgré les succès l'ordre de retraite est

formel, la cavalerie de la D. C. P. double les étapes et arrive le 30 août à minuit trente à Estrées-Saint-Denis. Elle entreprend de faire sauter la gare, les aiguillages, les appareils et les signaux. L'officier du génie intervient et supplie que l'on ne fasse pas sauter les voies dont il a besoin comme rocade ; il propose de grouper tous les pétards et s'engage à tout faire sauter avec une seule charge. Comme il eut raison ! Il s'agit de savoir par quel itinéraire les Allemands vont continuer leur marche sur Paris. Le 31 août vraisemblablement par Estrées-Saint-Denis et même sûrement d'après les renseignements donnés à la D. C. P. Le service de surveillance du côté nord signale que l'armée allemande ralentit sa pression. Dans la direction du nord-est un de nos escadrons de surveillance, ayant éprouvé des pertes sérieuses, rejoint et est remplacé par mon escadron envoyé en découverte dans la direction : Gournay-sur-Aronde, Méry, Lataule, Ressons-sur-Matz, en mission jusqu'à ce qu'il ne puisse plus tenir.

L'escadron Lepic disposera comme soutien d'un escadron et d'un peloton du groupe cycliste.

Mission : obtenir des renseignements sur la direction de marche de la droite de l'armée allemande dont la pression s'est ralentie. Reconnaître l'itinéraire suivi par le gros de cette droite allemande. L'escadron de soutien est laissé à la sucrerie de Francières, le peloton du groupe cycliste reçoit l'ordre de défendre les passages de l'Aronde à Gournay et à Neufvy, pour permettre le cas échéant le repli de mon escadron. La rivière l'Aronde est assez difficile à passer dans la région de Gournay, ayant été plus ou moins canalisée pour l'organisation d'abreuvoirs, lavoirs, etc... et adduction d'eau à des cressonnières.

Exécution : en traversant Gournay-sur-Aronde, la pointe d'avant-garde, — lieutenant de Gouberville, — avec laquelle je marche, se heurte à une patrouille de cavalerie ennemie, en bonnet d'écurie, essayant de se faire prendre pour des Anglais et demandant des renseignements aux habitants. A la sortie de Gournay, ordre à l'escadron de serrer sur l'avant-garde. Il est formé en ligne de pelotons par quatre sans intervalles. Ma décision est prise : à tout prix il faut éviter le combat. Pas de coups de feu, ne pas poursuivre les éléments de

cavalerie, rares du reste et qui n'ont aucun mordant, — en un mot, tâcher de passer inaperçu ; le terrain s'y prête parfaitement, surtout à l'ouest de la route nationale nº 17 d'Estrées-Saint-Denis à Ressons-sur-Matz. Craignant d'être éventé en suivant la ligne de retraite de la patrouille allemande chassée de Gournay, tout en maintenant l'escadron dans la même formation, je repasse la route nationale et vais cacher

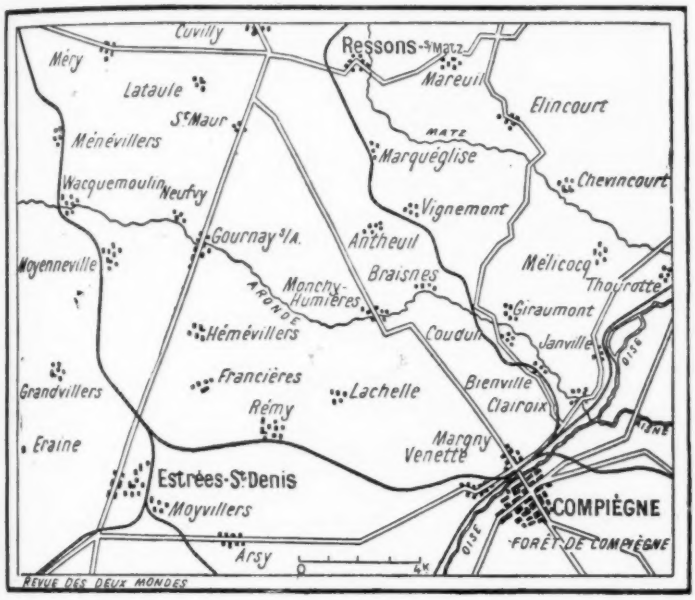

COURS DE L'ARONDE

l'escadron dans un bois de sapins assez touffus. De là, j'envoie deux reconnaissances d'officier avec deux hommes, l'une sur Saint-Maur devant laquelle un peloton de dragons allemands cède le pas au lieutenant d'Aymery, l'autre sur Lataule, — lieutenant de Gouberville. — Mission : se rendre compte des directions suivies par les colonnes allemandes, — éviter le combat à tout prix, — se dissimuler. — Ralliement à la sucrerie de Francières par Neufvy ou Gournay-sur-Aronde.

L'escadron est maintenu à cheval, je reste avec lui à observer, — il est onze heures trente. L'escadron est caché

par le bois dans lequel il se trouve et par le mouvement de terrain. La cavalerie allemande ne fournit aucun service de flanc-garde. J'observe, et à ce moment je m'aperçois que des éléments ennemis prennent la direction de Compiègne au lieu de suivre la route de Gournay. Est-ce une flanc-garde ou une avant-garde ? A côté du bois où est caché l'escadron se trouve un champ de blé fauché et parsemé de grands tas de bottes de paille. Je décide de m'organiser une hutte dans un tas de bottes de paille à 50 mètres environ de l'escadron qui reste à cheval sous les ordres du lieutenant Fustier, prêt à toute intervention. Mon ordonnance (le brave Grenier), tenant mon cheval en main, doit observer et venir au galop au premier signal.

Dans cette région les routes sont très mauvaises, pavées au milieu de la chaussée ; on ne peut guère marcher vite qu'en utilisant les bas-côtés très réduits par les gros platanes qui se ferment en voûte et ne facilitent pas la tâche des observateurs. La colonne allemande défile : au lieu de suivre la route d'Estrées-Saint-Denis, elle a bifurqué sur la route de Compiègne, par Ressons-sur-Matz. La colonne marche aussi vite qu'elle le peut et assez tranquillement puisqu'elle n'a eu à faire face à aucun incident de combat, ce qui explique peut-être le manque de service de sécurité. Aussi pendant près de trois heures les éléments composant la colonne ont pu être notés, soit :

Un peloton de cavalerie par quatre à 100 mètres en avant, puis une brigade de cavalerie ayant au milieu d'elle un groupe d'artillerie de campagne, puis de l'infanterie par quatre, marchant par deux à gauche et à droite de la route ; au milieu de la route, des voitures réquisitionnées ; pas de haltes, la colonne marche sans arrêt, les hommes sont sans sacs, l'arme à la bretelle. Par compagnie, une voiture est chargée des sacs, des hommes par vingt à vingt-cinq sont dans d'autres voitures ; d'après ce qui a pu être remarqué, toutes les demi-heures environ, un coup de sifflet : les hommes descendent des voitures, sans que celles-ci s'arrêtent, et sont remplacés par d'autres hommes, toujours sans arrêts. L'artillerie marche au milieu de l'infanterie ; la première artillerie vue est placée derrière les deux premiers régiments : artillerie de campagne et artillerie lourde. Aucun service de sûreté, cette colonne

allemande marche dans un ordre parfait, comme une troupe sûre d'elle que rien ne peut arrêter ; elle est réellement impressionnante à voir défiler.

Mon escadron est sur la croupe au sud de Saint-Maur, à 600 mètres environ de l'endroit où la colonne tourne pour prendre la route de Compiègne ; vers quinze heures, un peloton cycliste, cinquante hommes environ, déjà engagé sur la route de Compiègne, fait demi-tour, prend la route Saint-Maur-Estrées-Saint-Denis. L'escadron a dû être repéré ; le temps de sortir de mon pailler, je fais signe, remonte à cheval et au galop emmène l'escadron ; des coups de feu sont essuyés, six blessés, un mouvement de terrain est favorable. L'escadron au galop par Neufvy se replie derrière la sucrerie de Francières où le peleton du groupe cycliste avait établi un barrage.

Le renseignement, porté par un officier avec escorte, est envoyé tout de suite à la D. C. P. qui le transmet à la 6e armée ; donc le 31 août le haut commandement est averti que la Ire armée allemande délaisse la direction de Paris et se dirige sur Compiègne.

Le colonel Grasset apporte sur le même sujet les précisions suivantes (1) :

« Mais voici du merveilleux !... Est-ce toujours sainte Geneviève qui protège l'antique cité ?

« De fait, alors qu'on s'attendait à voir des uhlans à Saint-Denis, voici des renseignements extraordinaires. Un officier de cavalerie, le capitaine Lepic, au cours d'une reconnaissance, a pu observer des indices certains d'un changement de direction des colonnes allemandes vers le sud-est.

« Et à vingt heures, le centre d'aviation de Saint-Cyr téléphone un renseignement décisif : « Le pilote Granel et le soldat Dufresne, observateur, envoyés sur Dammartin, annoncent : A dix-huit heures à Etrepilly, des troupes arrêtées sont rencontrées, d'une longueur d'environ seize kilomètres, avec le sud-est pour direction générale... »

« Von Klück éviterait-il vraiment Paris ?... Mais alors, il présente son flanc aux troupes du camp retranché !... »

« Immédiatement des ordres sont donnés pour que demain

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1933, Colonel Grasset, *Comment fut livrée la bataille de la Marne.*

matin à la première heure de nombreuses reconnaissances d'avions survolent la région nord-est de Paris. — Les renseignements sont d'une importance exceptionnelle. — De renseignements sûrs et tous concordants, il résulte que toute la Ire armée allemande se porterait vers le sud-est. »

Le 31 au soir, l'escadron de soutien et le peloton cycliste rejoignent la D. C. P. Je conserve le contact, passe la nuit du 31 août au 1er septembre, à hauteur de la sucrerie de Francières à Éraine. A vingt heures je décide de cantonner l'escadron à la ferme-château d'Éraine pour pouvoir faire ferrer les chevaux, mon fourgon-forge m'ayant rejoint. A ce moment une jeune femme arrive à la sucrerie pour y retrouver son beau-frère qui devait y revenir pour prendre le bétail restant et le conduire au château Kiener-Éraine. Je l'interroge, elle n'a aucun renseignement. Je vais à Éraine, fais fermer toutes les portes avec factionnaire, carabine chargée. On commence tout de suite à referrer et on continuera avec des lampes de poche. Les patrouilles vont et viennent, le service de surveillance est assuré pour conserver le contact. L'escadron est maintenu sellé. Je profite de la situation pour faire manger aux hommes un repas chaud fourni par les volailles de la ferme ; les chevaux mangent leur avoine, et je refais mon ravitaillement. La jeune femme aide à plumer les volailles et s'assure que les hommes ne manquent de rien. Enfin on dîne, on est gai, on rit, on est heureux d'avoir pu reconnaître exactement la direction de marche des colonnes allemandes formant la droite du corps von Klück. Tout le monde est bouclé dans la ferme-château.

Le lendemain matin, 1er septembre, on part à six heures ; je fais sortir les cavaliers par 10-12 au galop, — rassemblement à l'adjudant. J'ai trois cavaliers blessés légèrement et deux chevaux gravement blessés. Sans trop de mal, je peux rassembler l'escadron et refouler mon fourgon-forge vers l'arrière.

Je craignais plus de casse, les cavaliers allemands tirant à cheval fort bien, — un temps de galop, — arrêt, — les rênes flottantes, — feu de deux ou trois cartouches, — et ainsi de suite en poursuivant. Le dressage des chevaux est réellement bien fait pour le tir à cheval.

Je rassemble tous les éléments de l'escadron, patrouilles,

sûreté, etc..., et je continue mon service de surveillance. Ce que je vois et ce que me rapportent les reconnaissances ou patrouilles, ne font que confirmer les renseignements du 31 août. Je reçois l'ordre de franchir l'Oise à Pont-Sainte-Maxence, le pont devant être détruit. Je bats en retraite, passe le pont avec tous mes éléments en temps voulu, et rejoins vers Verberie à seize heures trente en conformité des ordres reçus. J'y retrouve le général de Cornulier-Lucinière, commandant la D. C. P., le lieutenant-colonel d'André, le colonel du Frétay, commandant d'une brigade, le colonel de Brantes, commandant d'une brigade, qui félicitent l'escadron des renseignements que nous avons pu recueillir. On sait que c'est le 30 août que le G. Q. G. Allemand avait donné ordre aux armées de s'infléchir vers le sud-est. La concordance de dates (30 août, ordre allemand, — 31 août, renseignement de cavalerie) est donc *exacte*.

Ma mission est terminée, on se bat avec acharnement. Je reprends ma place à la D. C. P. sur la ligne de combat.

Le général Gallieni, dans ses carnets, mentionne mon renseignement du 31 août (1) :

« Vers midi, la situation change. Les renseignements de la cavalerie D. C. P. sont formels, la Ire armée allemande s'infléchit vers le sud-est. Le capitaine Lepic avait, lui aussi, signalé, avant Fagalde, l'infléchissement de von Klück vers le sud-est. Le G. Q. G. avait gardé le silence sur ce renseignement. » Le président Poincaré en exprima ses regrets en ces termes dans son livre *Au Service de la France* : — L'Invasion 1914, — 31 août (2) :

« Ce sont ces instructions du général de Moltke connues de notre état-major, qui, ces jours derniers, avaient poussé le général Joffre à insister pour notre départ de Paris. Or aujourd'hui même, à onze heures du matin, un de nos officiers de cavalerie, le capitaine Lepic, opérant une reconnaissance au nord-ouest de la région de Compiègne, a, sans que nous en fussions informés, constaté avec étonnement que l'avant-garde de l'armée von Klück, au lieu de continuer à marcher directement sur Paris, venait de prendre brusquement une orientation différente et de se diriger vers Meaux. Nous l'igno-

(1) *Les Carnets de Gallieni*, Albin Michel.
(2) Raymond Poincaré, *l'Invasion de* 1914. Plon.

rons. Nous ignorons que c'est von Klück qui a eu personnellement la singulière idée d'ordonner cette conversion inattendue. La retraite isolée des Anglais lui a fait espérer qu'il allait pouvoir tourner l'aile gauche de notre armée, l'attaquer par derrière, la mettre en déroute et revenir ensuite triomphalement à Paris. Il compte sans l'armée Maunoury. Il compte sans Joffre, sans Gallieni, sans Foch. Mais son aveuglement va, du moins, retarder tout danger pour Paris. Et cela, nous ne le savons pas. Le renseignement du capitaine Lepic ne nous a pas été signalé. A-t-on voulu attendre, au G. Q. G., qu'il fût contrôlé et que le mouvement fût vérifié ? Toujours est-il que si nous avions connu à temps, le gouvernement et moi, le changement de direction qui semblait être esquissé par Klück, j'aurais, sans doute, obtenu des ministres et du général Joffre que le départ de Paris fût ajourné, et s'il avait été ajourné, il n'aurait jamais eu lieu. Une des grandes tristesses de ma vie m'eût été épargnée. »

Dans un article paru le 14 février 1920, sur « la Victoire de la Marne », M. Louis Madelin en parle en ces termes :

« Le 31 août, à onze heures trente, un capitaine de la division provisoire de cavalerie, à la tête d'une reconnaissance au nord-ouest de la région de Compiègne, le capitaine Lepic, s'aperçut avec surprise que les énormes colonnes de Klück qui, jusque-là, marchaient en apparence droit sur Paris, au lieu de prendre la route d'Estrées-Saint-Denis qui, par Senlis, s'y achemine directement, s'engageaient sur la route qui, passant par Compiègne, s'oriente au sud-est, vers Meaux. Ce qu'il constatait là et allait, le premier, signaler, c'était un événement capital : Klück, inopinément, infléchissait sa marche et, s'écartant de Paris, courait à la Marne. »

Sous le pseudonyme de J. Hethay, le général de Cornulier-Lucinière en parle également dans son livre *le Rôle de la cavalerie française à l'aile gauche de la première bataille de la Marne*.

C'est sous ses ordres que ce service de découverte a été exécuté.

LEPIC.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

UN PHYSIOLOGISTE A LA CAMPAGNE

La campagne sous un soleil d'été : la prairie est animée ; dans un coin, une fourmilière, où le travail est en honneur ; dans l'herbe, une sauterelle bondit; près du ruisseau, une limace se glisse lentement sous une pierre ; une grenouille saute dans l'eau et, au bruit du plongeon, l'écrevisse peureuse s'enfuit.

Que de sujets d'enquête pour le biologiste ! Que d'études à entreprendre dont la réussite ne sera pas sans profit pour la science !

LA FOURMILIÈRE

L'étude de la fourmilière conduit à d'étonnantes observations. Sur la fourmi « assistante sociale », sur « la fourmi et son troupeau », sur « les drames entre fourmis », des faits précis ont été rapportés dans ces dernières années. Nous voudrions montrer ici comment l'étude de cet insecte peut nous éclairer sur les réactions biochimiques qui sont à la base même de la vie.

Chacun connaît les mémorables travaux de Lavoisier aboutissant à cette notion que « *la vie est une combustion* », « les êtres vivants sont des corps combustibles qui brûlent et se consument... » Or quel enseignement pourrons-nous tirer à ce point de vue d'une enquête poursuivie dans la maison des fourmis ?

Anne Raffy rapportait il y a quelques années le résultat

de ses déterminations thermométriques, effectuées en forêt de Fontainebleau, dans les fourmilières de *Formica rufa* :

16° à l'air et 28° dans la fourmilière, 9° à l'air et 30° dans la fourmilière, 12° à l'air et 25° dans la fourmilière.

Cette élévation thermique n'est-elle pas en rapport avec la vie de ces insectes ? Il était capital d'analyser l'atmosphère interne de leur retraite ; Paul Portier et M. Duval ont noté qu'en été la teneur en gaz carbonique dans les fourmilières est quarante fois plus forte que celle de l'air normal ; cette élévation en gaz carbonique diminue en hiver. Ce fait semble bien traduire l'intensité des réactions chimiques qui s'effectuent dans la profondeur du nid des fourmis.

Quel est le sort du gaz carbonique ainsi produit ? Substance de déchet, il va se diffuser, gagner l'air extérieur jusqu'au moment où la plante verte, soumise à l'action du soleil, va le fixer et produire la synthèse de l'amidon.

Toutefois, on peut se demander, avec Paul Portier, si ce gaz n'est pas utilisé pour la réalisation de diverses autres synthèses, et en particulier par les organismes jeunes, par les larves des fourmis, qui édifient de nouveaux tissus. Il deviendrait ainsi un facteur de croissance, intervenant directement dans le développement du sujet.

Comme tous les êtres vivants, la fourmi exhale du gaz carbonique ; comme tout ce qui vit, la fourmi brûle, mais il est permis de se demander si l'intensité de pareilles combustions n'est pas dépendante de facteurs chimiques. On étudie dans les tissus vivants, et nous nous y intéressons vivement de notre côté, le corps dit glutathion, tripeptide constitué par une molécule de cystéine combinée à une molécule de glycine et à une molécule d'acide glutamique : ce tripeptide joue dans les oxydo-réductions. Des dosages effectués avec Georges Weller nous ont montré une teneur de 62 milligrammes de glutathion pour 100 grammes de fourmis (*Formica rufa*) ; par ailleurs, placées dans une enceinte à 39 degrés pendant quatre jours, elles présentent une activité physique intense et l'examen montre alors une élévation du glutathion (91 milligrammes par 100 grammes).

Enfin, la preuve a été donnée que des solutions déterminées, dont l'action sur le métabolisme en général n'est plus à démontrer, étaient capables d'agir sur le métabolisme des

fourmis : nous rapporterons, à ce sujet, les récentes expériences de Grabensberger.

Des colonies de fourmis (*Myrmica rubida lævinodis*), soumises à des dressages dans lesquels la nourriture est présentée à intervalles réguliers, perçoivent et retiennent très vite la périodicité des repas offerts ; on les voit se rassembler aux points de distribution, aux heures choisies par l'expérimentateur. Diverses observations montrent que la mémoire du temps n'est liée exclusivement, ni à des sensations thermiques, ni à des sensations lumineuses. Le rythme des vingt-quatre heures, qui a une signification biologique pour les fourmis, est facilement observé par elles, mais les dressages à intervalles de temps plus courts (trois, cinq, vingt et une heures) ou plus longs (vingt-sept heures) sont également possibles. Un même groupe d'individus peut être dressé simultanément à deux intervalles distincts (vingt-quatre et vingt-deux heures).

L'ingestion de substances accélératrices des échanges (extrait de la glande thyroïde), ou une élévation de la température ambiante, hâtent le retour au point de distribution des fourmis dressées dont le comportement était auparavant très bien réglé. On enregistre alors une avance qui peut atteindre quatre heures sur vingt-quatre. Inversement, l'ingestion de quinine ou l'abaissement de température déterminent un retard sensible en rapport avec le ralentissement du métabolisme. Ces résultats incitent à attribuer à la mémoire remarquablement régulière des fourmis une origine principalement interne.

Continuons ces expériences : l'ingestion d'acide salicylique, accélérateur du métabolisme, raccourcit le temps au bout duquel ces insectes se présentent aux points de distribution. L'arsenic, utilisé à certaines doses, le raccourcit. Ainsi, les fourmis peuvent être utilisées comme témoins de l'action d'un corps donné sur le métabolisme en général.

LA SAUTERELLE

Il nous paraît intéressant de mettre ici en lumière les progrès réalisés en biologie grâce à l'étude des sauterelles.

Nous insisterons sur la patte de sauterelle, sur le compor-

tement du criquet décapité, enfin et surtout nous interrogerons cet insecte sur la cause de sa pigmentation.

Étudions, avec Ch. Lefeuvre, cette sauterelle dite *Decticus grisæus*, qu'on rencontre facilement sur les landes bretonnes, de juillet à la fin de septembre. C'est un orthoptère long de vingt-huit à trente millimètres, de couleur grisâtre, parfois un peu verdâtre. Cet animal est remarquable par le développement considérable de ses membres postérieurs : la cuisse a environ deux centimètres de long, la jambe a une longueur égale, mais elle est très grêle, alors que la première est globuleuse ; on y trouve deux muscles, un fléchisseur et un extenseur ; ce dernier, destiné à produire le saut, est de beaucoup le plus développé.

On connaît la puissance du saut chez cet insecte. Son corps, qui pèse un gramme et demi à deux grammes, peut être projeté à une distance de plusieurs mètres. Mais, après un tel effort, le muscle est épuisé : l'insecte est obligé, avant de faire un autre saut semblable au premier, de rester quelques instants immobile ; c'est le moment qu'il faut choisir pour le capturer facilement.

La méthode graphique a permis d'étudier en détail les caractères physiologiques de ce muscle extenseur. On a remarqué sa grande résistance à la fatigue et aussi la facilité avec laquelle il se répare après épuisement. Ch. Lefeuvre a insisté sur la richesse et la grosseur des voies aériennes ou trachées qui sillonnent les muscles de la patte de sauterelle ; ces voies aériennes apportent au tissu musculaire une grande quantité d'oxygène, jouant puissamment dans la réparation d'un muscle surmené.

On a fait une description détaillée des centres nerveux céphaliques du criquet. On connaît bien la morphologie externe et la structure interne de son cerveau. Des physiologistes modernes nous ont montré tout l'intérêt de l'exploration du criquet sans tête.

Soumettons des criquets (*Acridium ægyptium*) à des excitations vibratoires transmises par l'air, et, pour cela, près d'eux, frottons des papiers légers, agitons de petites lames d'acier dans un verre, faisons craquer des croûtes de pain entre les doigts, frappons deux pièces métalliques l'une

contre l'autre. L'insecte réagit vivement par un battement d'ailes, des mouvements de l'abdomen, des déplacements des cuisses. Les criquets normaux répondent parfaitement au premier choc et deviennent ensuite rapidement indifférents. Privés de leur tête, ces insectes réagissent indéfiniment, avec une grande régularité, à ces excitations. La décapitation exagère la durée des réactions, tout comme si, normalement, l'activité des centres nerveux supérieurs diminuait, freinait chez eux, comme chez les êtres supérieurs, l'activité des centres inférieurs.

Mais l'attention des chercheurs se porte surtout, aujourd'hui sur le problème, — important par sa complexité même, — de la pigmentation chez ces animaux.

L'étude de *Locusta migratoria migratorioïdes* conduit à soutenir que sa pigmentation, — verte ou brune, — dépend de sa modalité de vie : solitaire, elle est verte (pigmentation dite solitaire) ; en groupes, elle est foncée (pigmentation dite grégaire) ; c'est le phémomène dit des phases. On a pensé que la grande activité que provoque l'entassement donnait lieu à la production d'une substance de déchet, colorée en noir, dite locustine, et formée en si grande quantité qu'elle ne peut être éliminée par les tubes de Malpighi et se dépose dans la cuticule. Un savant hindou, Azfal Husain, a reproduit cette pigmentation noire chez un criquet isolé en le faisant respirer dans une atmosphère riche en gaz carbonique. Il en conclut que les criquets grégaires, en vivant côte à côte, augmentent dans l'air ambiant la proportion du gaz carbonique, ce qui nuit à la combustion des produits de déchet et favorise la production de locustine. Il a pu conserver ainsi leurs caractères grégaires à de jeunes larves isolées en les forçant à se déplacer dans des cylindres tournants, c'est-à-dire en déterminant chez elles la production d'un excès de gaz carbonique.

LA LIMACE

Georges Duhamel nous conte, dans les *Fables de ma maison*, l'histoire de cette « limace du plus beau caoutchouc rouge, tuée le matin d'un coup de houlette » : le soir, « une dizaine de limaces dînaient paisiblement du cadavre de leur

semblable ». Cette lecture me fait penser au « problème alimentaire » dans le monde des limaces, et je me remémore les élevages pratiqués par mon ami Henri Cardot, qui nous a éclairés sur les conséquences de la cuisson des aliments pour le développement de la limace agreste.

Je revois ses cages d'élevage.

Ce sont de simples vases de piles, fermés par un fin grillage et dont le fond est garni d'une couche de sable de deux centimètres d'épaisseur, recouverte d'une couche de marbre grossièrement concassé. De l'eau est versée dans ce récipient de façon à humecter fortement le sable, sans que la surface libre du liquide dépasse la base de la couche de marbre. Enfin, un tube de porcelaine poreuse, dont la partie inférieure est plongée dans le sable mouillé, et dont la partie supérieure se dresse au milieu du vase, constitue un abri toujours humide. Tous les deux ou trois jours, on lave les vases, le sable et les cailloux calcaires, en renouvelant les aliments. Les mollusques, récoltés de mars au début de novembre, convenablement alimentés, fournissent, au bout de deux ou quatre semaines, de nombreux œufs déposés par paquets à la limite des deux couches de sable et de marbre. Une dizaine de limaces, placées dans de telles conditions, donnent en un mois de 600 à 800 œufs.

A une époque où l'on discute, — non sans raison, — du problème de la crudité et de la cuisson des aliments, examinons les conséquences, sur de pareils élevages, d'une nourriture composée de carottes et de pommes de terre, administrées ou crues ou cuites (à 110° pendant dix minutes).

Les résultats sont nets.

1° Les pensionnaires nourris avec des aliments cuits présentent une courbe de poids supérieure à celle de limaces nourries de légumes crus.

2° La ponte est plus rapide et plus abondante chez les animaux soumis à une alimentation cuite.

3° Celle-ci favorise enfin la croissance des jeunes.

Ainsi, chez l'adulte comme chez le jeune, une nourriture cuite semble favorable. Mais, poursuivons l'expérience plus longtemps : tardivement, pour les animaux nourris dans ces conditions, ou bien la ponte s'arrête plus tôt, ou bien la croissance se trouve secondairement entravée,

comme si la cuisson détruisait un facteur utile, une vitamine.

Effet favorable d'abord, défavorable ensuite, que celui exercé par la cuisson des aliments. L'être humain a résolu le problème depuis longtemps, puisqu'il se nourrit à la fois d'aliments cuits et d'aliments crus.

LA GRENOUILLE

Il n'est guère d'animal qui ait rendu plus de services à la biologie que la vulgaire grenouille ; contentons-nous ici de l'interroger pour élargir le cadre de nos connaissances dans le domaine respiratoire.

Après une première phase de sa vie, durant laquelle la respiration est aquatique et s'effectue par un système branchial, externe d'abord, interne ensuite, la grenouille acquiert une respiration aérienne et nous voudrions montrer ici les services particuliers que peut rendre alors cet animal dans l'étude de la physiologie respiratoire. Il est inutile, croyons-nous, de souligner l'importance des recherches consacrées à la physio-pathologie du poumon ; mais quel enseignement pratique peut tirer le biologiste de l'étude du batracien qui fait l'objet de nos observations ?

L'anatomie nous apprend que, chez la grenouille, les arcs dits pulmo-cutanés, issus du bulbe aortique, se subdivisent en deux troncs : l'un qui va au poumon, l'autre qui se rend à la peau. A cette dualité vasculaire correspond une dualité fonctionnelle. La respiration est double : elle est pulmonaire, elle est cutanée. On devine tout de suite la question posée par les expérimentateurs : chaque mode de respiration prise à part est-il suffisant pour pouvoir répondre aux besoins de l'organisme ? Une grenouille sans poumon est-elle capable de survivre ? Spallanzani a posé et résolu le problème en concluant que, isolée, chacune des deux respirations était suffisante pour maintenir la vie. Des recherches ultérieures ont permis de pousser plus loin la question. On a montré que les ablations du poumon devaient être faites en hiver, lorsque les échanges tissulaires sont abaissés. D'autre part, on a souligné que le poumon préside surtout à l'absorption d'oxygène, la peau jouant plutôt dans l'élimination du gaz carbonique.

On n'a pas manqué d'explorer chez la grenouille sans poumon le degré de résistance aux poisons. Le professeur H. Roger a effectué l'expérience suivante : dans un bocal, on place une grenouille normale, qui sert de témoin, et une grenouille qui a subi l'extirpation des poumons ; on verse un peu d'eau contenant du sulfate de strychnine ; la grenouille normale reste indemne ; l'autre est prise rapidement de convulsions strychniques. Ainsi a été établie la notion d'une fonction antitoxique du poumon.

Des physiologistes admettent aujourd'hui l'existence d'une fonction lipodiérétique du poumon (1) : cet organe arrête et détruit des graisses qui lui sont amenées par le courant circulatoire. Que dira à ce sujet l'expérimentation poursuivie sur la grenouille ? On trouve, chez une grenouille normale qui a reçu de l'huile d'olive dans l'intestin, des globules gras dans les capillaires sanguins du poumon, des globules gras qui présentent des images d'attaque. Si l'on a extirpé le poumon avant d'administrer l'huile, le foie est surchargé de graisse, et de plus on trouve des gouttelettes graisseuses dans d'autres organes, en particulier dans le rein, gouttelettes absentes chez l'animal témoin.

L'étude physiologique du poumon de la grenouille a donné lieu à d'importants travaux. On y a étudié directement la circulation sanguine. On a souligné les relations qui unissent les nerfs et les vaisseaux. Enfin les caractères de l'épithélium pulmonaire ont été analysés avec de nombreux détails : soulignons l'étude très poussée de la coloration vitale du poumon de la grenouille, effectuée par A. Wenslaw, qui insiste sur la fonction sécrétoire de ce tissu : « tous les stades de la sécrétion ont pu être observés dans ces cellules épithéliales et on voit très nettement la transformation progressive de granulations en gouttelettes de sécrétion ».

La physiologie du système nerveux respiratoire a été explorée avec profit sur la grenouille sud-américaine *Leptodactylus oscellatus* : on a souligné les perturbations du rythme de la respiration pulmonaire chez une grenouille qui a perdu sa peau.

M. Ozorio de Almeida, physiologiste de Rio de Janeiro,

(1) H. Roger et L. Binet.

étudiant le comportement d'une telle grenouille, montre qu'on note assez souvent, dans de telles conditions expérimentales, la cessation complète des mouvements respiratoires. Au cours de ces expériences, les grenouilles restent très longtemps sans respirer ; de temps à autre, elles exécutent quelques mouvements respiratoires, coïncidant avec quelques mouvements généraux de réaction, puis elles retombent dans l'inertie et dans l'apnée initiales. Tout se passe comme si l'activité du centre respiratoire dépendait des excitations cutanées. Le centre respiratoire n'est-il pas dominé par la périphérie ? Le médecin qui étudie le traitement des syncopes respiratoires doit voir, dans l'expérience qui précède, le bien-fondé de la pratique des excitations cutanées (frictions, flagellations), chez le sujet en état de mort apparente.

Pour l'étude du problème de l'asphyxie et de l'anoxémie, la grenouille est capable de fournir des renseignements précieux.

Lorsque la respiration d'une grenouille est troublée, le nombre des globules rouges s'élève dans le sang circulant. Aux expériences de Valentine Bonnet, nous ajouterons les recherches que nous avons poursuivies avec M. V. Strumza. En bloquant la respiration pulmonaire, ou en supprimant la respiration cutanée, pendant un temps qui a varié de cinquante minutes à deux heures, nous avons enregistré une polyglobulie de 19 pour 100. La grenouille répond à l'asphyxie par une augmentation du taux de ses globules rouges dans le sang circulant, comme le font les vertébrés supérieurs.

Enfin, nous terminerons cette revue en soulignant l'ancienne expérience dite de la grenouille salée.

On peut remplacer toute la masse sanguine d'une grenouille par une solution de chlorure de sodium et l'animal peut vivre encore un certain temps. N'est-ce pas une preuve de l'importance de l'oxygène dissous dans les humeurs ? de cet oxygène dont la teneur dépend de la pression de l'oxygène dans l'air ambiant et qui vient donner un argument solide, — entre beaucoup d'autres, — à la technique des inhalations d'oxygène, dont le médecin ne saurait discuter l'efficacité, ni oublier les indications.

L'ÉCREVISSE

Je ne puis écrire le nom de ce crustacé sans penser tout de suite aux belles recherches de mon illustre prédécesseur sur le muscle de l'écrevisse. J'entends encore Charles Richet exposer ses expériences sur le muscle de la queue et sur le muscle de la pince de l'écrevisse : « le muscle de la queue a une secousse brève, celui de la pince a une secousse beaucoup plus longue », et il ajoutait : « le deuxième est le muscle de la préhension qui maintient une proie captive ; le premier est le muscle de la fuite ».

On a beaucoup écrit sur la biologie de l'écrevisse.

Son estomac est particulièrement curieux : muni de replis chitinisés, de bourrelets dentelés, il est « masticateur » et son orifice de sortie est garni d'un appareil de filtration. L'excrétion est assurée par deux glandes logées dans la tête et connues sous le nom de glandes vertes, dont l'étude a été très poussée ces dernières années. On connaît la composition de son hémolymphe et on a démontré que pendant la mue, au moment de la consolidation de la carapace, son sang est capable de précipiter une solution de chlorure de calcium *in vitro*. Par ailleurs, son cœur isolé peut fonctionner longtemps (douze, vingt-quatre, trente heures) et devient un réactif biologique commode en expérimentation (1).

Mais nous croyons devoir exposer tout particulièrement les recherches effectuées sur la respiration et la locomotion de l'écrevisse.

Les expériences de Helff montrent que tout se passe chez ce crustacé comme si de l'oxygène pouvait s'accumuler quelque part dans son organisme sous forme de réserve ; quand cette réserve diminuerait, la respiration externe interviendrait pour la rétablir. Fait paradoxal : à des tensions faibles d'oxygène, de l'oxygène peut être cédé par l'animal au milieu.

Chacun sait que l'écrevisse peut marcher en avant, à reculons, et aussi de côté, obliquement. On a bien analysé le

(1) Robert Lévy.

comportement des pattes, dans l'un et dans l'autre déplacement.

Dans la marche en avant, les pattes d'un même côté entrent en jeu dans l'ordre suivant : 1, 3, 2, 4 et dans l'ordre inverse pour la marche arrière. D'autre part, avec la première patte droite, marche la 2e de gauche ; avec la 3e droite la 4e gauche ; avec la 2e, la 1re, et enfin avec la 4e, la 3e.

Mais quels sont les facteurs qui commandent ces déplacements ? Dans une belle étude sur la psycho-physiologie de l'écrevisse, G. Dearbon, explorant *Cambarus affinis* (écrevisse américaine qu'on trouve aussi actuellement en France), admet que ce sont surtout les sensations tactiles et les sensations visuelles qui dirigent l'animal. Mais nous retiendrons spécialement les expériences poursuivies par cet auteur, en vue de mesurer la force des pinces de ce crustacé. A l'aide d'un myodynamomètre spécial, on a trouvé que la force de pression exercée par la pince droite est nettement supérieure à celle de la pince gauche. Comment interpréter cette donnée ? Faut-il, pour l'écrevisse comme pour le rat, poser le problème des droitiers ?

Mais le soleil baisse à l'horizon, le jour tire à sa fin, et le biologiste regagne sa demeure. Une fois de plus, les animaux, nos frères inférieurs, nous auront été utiles, une fois encore le spectacle de la nature aura été pour l'homme un enseignement profitable.

PROFESSEUR LÉON BINET.

MES SOUVENIRS

AU THÉATRE DES VARIÉTÉS

LES DÉBUTS D'UN GRAND DIRECTEUR

Vers 1880, on pouvait lire, dans les journaux du Boulevard, des échos concernant un petit cercle d'art théâtral qui s'intitulait *les Castagnettes*. Il comptait parmi ses membres de jeunes amateurs encore inconnus : Georges Feydeau, Maurice Hennequin, Adrien Bernheim, etc., et avait pour président-fondateur un tout jeune homme du nom d'Adolphe Louveau, fils d'un ingénieur et petit-fils d'un avoué parisien.

Ce jeune homme, clerc dans l'étude du grand-père auquel il devait succéder, était possédé par le démon du théâtre, passion qu'il dissimulait avec soin à sa famille qui en aurait pris ombrage. Afin de garder un incognito prudent, l'animateur des *Castagnettes* avait choisi un pseudonyme, celui de Fernand Samuel. C'est ainsi que débuta dans la carrière théâtrale celui qui devait devenir le plus boulevardier et le plus fastueux des directeurs et présider durant de longues années aux destinées des Variétés.

Trois ans après leur fondation, *les Castagnettes* furent transformées et s'appelèrent *le Cercle des Arts intimes*. Sous l'inspiration de Francisque Sarcey, Fernand Samuel prit la résolution de ne représenter que des œuvres inédites d'auteurs connus. Un tout petit théâtre venait donc de naître; il était situé salle Duprez, rue de la Tour-d'Auvergne. Successivement il créa *Margarita ou les trouvailles de Gallus*, de Victor Hugo, *les Noces corinthiennes* d'Anatole France, *la Coupe et les lèvres* de Musset, *l'Assassin* d'Edmond About.

Georges Feydeau jouait dans cette dernière pièce et perdit en scène la superbe moustache qu'il s'était mise pour faire plus « homme »; ladite moustache était restée collée sur la joue de sa gentille partenaire, dont les grands yeux rieurs et la vivacité faisaient merveille ; elle se nommait Rachel Boyer, élève du Conservatoire.

Fernand Samuel était l'âme de ces réalisations : acteur, souffleur, metteur en scène, décorateur, aucune besogne ne parvenait à le décourager. Ses camarades l'aidaient joyeusement et l'on vit plus d'une fois Francisque Sarcey suivre les tumultueuses répétitions, et, pour montrer plus de familiale cordialité, retirer sa redingote et assister en manches de chemise à ces manifestations de jeunesse et d'art.

Un jour, passant devant le théâtre de la Renaissance, Samuel aperçut sur une pancarte cette inscription : *Théâtre à louer*. Il entra chez le concierge et demanda à ce brave homme :

— Le théâtre est-il toujours vacant ?

— Oui, mon petit, répondit le portier.

Quelques semaines après, il revenait frapper à la même porte et entrait en conversation avec le même concierge :

— Voulez-vous m'ouvrir le cabinet du directeur ?

— Pourquoi ça, mon petit ?

— Parce que c'est moi le directeur...

« LA PARISIENNE »

Malgré une troupe où figurait Albert Lambert fils, Galipaux, nouvellement sorti du Conservatoire, le succès ne favorisait pas le jeune directeur de vingt-deux ans. En deux mois il perdit soixante mille francs ; chaque jour le gouffre du déficit se creusait un peu plus. Le vaudeville ne réussissait pas plus que le drame. Fernand Samuel allait-il abandonner la partie ? A quelle planche de salut se raccrocher en ces premiers jours de l'année 1885 ?

Une lueur d'espoir tout à coup brilla dans l'esprit du directeur de la Renaissance. Un auteur à peu près inconnu venait de voir sa nouvelle pièce refusée à la fois à la Comédie-Française et au Vaudeville. La pièce portait un titre séduisant : *la Parisienne*. Quant à l'auteur, jusqu'ici peu favo-

risé du sort, il se nommait Henry Becque. Fernand Samuel le connaissait et savait qu'il possédait plus de talent que de chance : il se rendit immédiatement chez lui.

Becque habitait alors une chambre dans un hôtel meublé rue de l'Arcade, où deux chaises de paille et une table en bois blanc constituaient tout le mobilier.

— Voulez-vous me lire la pièce ? demanda Samuel.

— A quoi bon ?... répondit Becque. Vous me direz, comme tous vos confrères, qu'elle n'est pas jouable...

— Allez toujours !

Et Becque se mit à lire, debout.

Samuel l'écouta sans mot dire jusqu'à la fin. Tour à tour emballé, subjugué, charmé, il déclara simplement :

— Les répétitions commenceront dans huit jours.

Ces répétitions furent orageuses. Les artistes tremblaient devant l'auteur, jamais satisfait. Sardou, à côté de Becque, semblait un mouton. Foulant aux pieds tous les usages du théâtre, Becque s'écriait :

— Ne me parlez pas de conventions théâtrales... Cela n'a pas le sens commun... Cette rampe.... Ce trou du souffleur... Ces décors en toile... Je voudrais, au lieu de cette peinture, de vrais papiers peints... Ces fenêtres ne sont pas à leurs places... Cette cheminée ne ressemble pas à une cheminée... Elle ne fume pas... Toutes les cheminées fument...

Et, pendant vingt-cinq jours, Becque, nerveux, exigeant, reprenait chaque mot, désapprouvait les jeux de scène. Les acteurs étaient fous. Enfin, ce fut la répétition générale. Samuel dit :

— Mon ami, notre mission est accomplie. Passons dans la salle et devenons public ; nous jugerons cette pièce comme si elle n'était pas de vous...

Ah ! bien oui !... Becque se souciait fort peu des gens qui étaient dans la salle. Il resta dans l'avant-scène et continua à faire des observations, entrant dans des colères folles, critiquant tout... Vers une heure du matin, la répétition fut terminée et le public n'avait pas entendu un mot de la pièce... Les artistes allaient se retirer, quand Becque les retint et, devant eux, se mit à jouer sa pièce *tout seul*. Cela dura deux heures. Enfin, il les lâcha, navrés, éreintés ; Samuel leur dit :

— Venez demain, à une heure : nous répéterons entre nous et nous verrons clair.

— On répète demain ? interrompit Becque.

— Non, non, lui répondit Samuel ; il faut qu'ils se reposent.

Le lendemain, les artistes étaient là, à l'heure. Enfin ils allaient pouvoir travailler à leur aise.

Le premier acte et le deuxième marchèrent admirablement. Tout à coup, un vacarme épouvantable éclata à la cantonade, et le concierge arriva, tout haletant, pour annoncer que M. Becque était entré, malgré lui. En effet, il apparut, furieux de cette répétition secrète. Et le voilà qui reprend sa place à l'avant-scène et recommence ses interruptions... Samuel courut s'enfermer dans son bureau, laissant ses malheureux pensionnaires avec cet auteur barbare et têtu.

Le lendemain, 8 février 1885, première représentation. Salle houleuse. En attendant le lever du rideau, Becque, qui arpentait fiévreusement les coulisses, dit à Samuel :

— Allons, la pièce commence, le sort en est jeté ; dans cinq minutes on va siffler... Ma pièce est raide, très raide... Je ne déteste pas le tapage, moi... Ce que j'ai en horreur, c'est la banalité ; c'est même pour cela que je l'avais portée au Français. Là, on siffle bien, quand on s'y met... Hein ! *les Corbeaux*...

La pièce commença dans un silence glacial, puis de timides applaudissements éclatèrent. Alors, Becque dit à Samuel :

— C'est un effet bizarre d'acoustique... On doit applaudir *Théodora*, à côté...

On donnait en effet, dans le même temps, à la Porte Saint-Martin, *Théodora*, de Sardou, et les deux scènes étaient mitoyennes.

Au deuxième acte, Becque, de plus en plus nerveux et agressif, disait à Samuel :

— Je les attends à la grande scène ; ces gens-là s'effarouchent de tout, ils iront jusqu'aux petits bancs... Car ma pièce est raide. Il n'y a pas à dire, elle est raide...

La pièce eut un succès littéraire, mais ne fit pas le sou ; trente représentations, avec une moyenne de mille francs de recette. Le seul mot aimable d'Henry Becque fut adressé à sa principale interprète lorsqu'il lui envoya la brochure avec cette dédicace : « A Antonine, sans rancune... »

Fernand Samuel, plus tard, eut la joie de voir reprendre *la Parisienne* à la Comédie-Française, mais elle y fut défigurée par Reichenberg, qui avait trop embourgeoisé le rôle si joliment créé par Antonine.

AUX VARIÉTÉS

A la Renaissance, Samuel monta la première pièce de Georges Feydeau, une comédie en trois actes, *Tailleur pour dames*, de nombreux vaudevilles des auteurs alors à la mode, lorsque la direction des Variétés devint vacante par suite du départ d'Eugène Bertrand, appelé à l'Opéra. En 1891, Samuel lui succédait et s'installait ainsi en plein boulevard. Meilhac et Halévy étaient alors les auteurs en vogue des Variétés. Avec une troupe où, à diverses époques, brillèrent les noms de Réjane, Anna Judic, Jeanne Granier, Méaly, Marguerite Ugalde, Tariol-Baugé, Amélie Diéterle, Ève Lavallière, Marcelle Lender, Germaine Gallois, José Dupuis, Lassouche, Baron, Cooper, Albert Brasseur, Guy, etc., Samuel joua les nouvelles pièces des deux spirituels écrivains et reprit les célèbres opérettes d'Offenbach. Puis les revues succédèrent aux opérettes et les vaudevilles aux opérettes.

Le 8 novembre 1896 on donnait *le Carillon* d'Ernest Blum et Paul Ferrier, musique de Gaston Serpette. Le dernier tableau, qui figurait Venise la nuit, sous le ciel étoilé, était une merveille. La salle, debout, acclama le directeur.

Une atmosphère bleue enveloppait la perspective des coupoles, des campaniles, des palais. Une barcarole était chantée par Jane Pernyn dans la coulisse. Le cortège du doge, aux magnifiques costumes, descendait l'escalier du Palais ducal dont les marches de marbre blanc étaient baignées de lune... En face, le *Bucentaure*, reconstitué d'après le modèle conservé au musée de Venise, portait des pages en courts mantelets, toques de velours, et des femmes en longues robes serrées par des ceintures dorées et ciselées. Trois gondoles s'avançaient dans l'eau bleue. On y voyait Méaly en vert d'eau et blanc, avec Lavallière et Diéterle, couple harmonieux en blanc, couronné d'argent, cape d'hermine, toquet pourpre, perles et diamants.

Faut-il dire par quel miracle d'ingéniosité et de patience

Fernand Samuel était arrivé à obtenir ce « clou » inédit, d'un véritable lac d'eau bleue sur la scène des Variétés ? Une sorte de bassin avait été établi sur la scène ; le fond en était rendu étanche grâce à un revêtement de toile et de caoutchouc ; les bords, formés de planches, avaient reçu le même revêtement. L'eau était amenée dans ce bassin par de grosses conduites amorcées à celles du boulevard. Jusqu'au tableau de Venise, l'opérette se déroulait sur un faux plancher qui recouvrait ce bassin. Avant le tableau, l'obscurité étant faite, les décors du tableau précédent disparus, ce faux plancher, qui pesait plusieurs centaines de kilos, était enlevé aux frises.

Huit machinistes, en bottes d'égoutiers, entraient dans l'eau et aidaient à la manœuvre qui était dangereuse dans un espace aussi restreint. Et, au coup de timbre, les lampes électriques de toutes couleurs s'allumaient. Fernand Samuel lui-même, dans le trou du souffleur, faisait manœuvrer une sorte de pompe à levier, qui produisait les vagues, un petit air frais envahissait la salle, et c'était Venise et sa lagune...

Cette merveille ne sauva pas la pièce qui fut un four noir.

Fernand Samuel me racontait que le soir de la dernière représentation, le public étant parti, ainsi que les artistes, il demanda à ses machinistes de bien vouloir pour lui *tout seul* faire manœuvrer le tableau. Il alla s'asseoir au milieu des fauteuils d'orchestre et regarda silencieusement cette réalisation où il avait mis tout ce qu'un cerveau de metteur en scène peut concevoir de rêve et de beauté.

Il n'ajoutait pas qu'il venait d'engloutir une petite fortune pour satisfaire son amour de l'art, et il quitta ce soir-là son théâtre avec une grande mélancolie.

JOSÉ DUPUIS

Créateur de toutes les grandes œuvres d'Offenbach : *la Belle Hélène, la Grande-Duchesse de Gerolstein, la Périchole,* José Dupuis possédait une voix de ténor splendide (dite de haute contre). Il n'a jamais été égalé dans ces opérettes.

Dupuis avait un physique ingrat, ce qui ne l'empêchait pas de plaire aux dames... Il fut comique jusqu'au moment

de la mort. La dernière nuit, il était soigné par sa jeune femme entourée de voisines venues pour le veiller. Dans le silence des derniers instants, on le vit se soulever, agrandir ses yeux, jeter un regard circulaire autour de lui et murmurer avec son accent belge inimitable : « Bonsoâr Mestaâmes ! » et retomber mort...

Une des dernières pièces qu'il joua aux Variétés fut une reprise de *Monsieur Betsy*.

Il fallait répéter, des années ayant passé depuis la création. Dupuis ne pouvait jamais être exact aux répétitions ; il arrivait toujours avec trois quarts d'heure au moins de retard. Ses camarades, fort mécontents, déclarèrent que la répétition suivrait son cours et qu'ils ne reprendraient pas les scènes répétées, pour faire plaisir à M. Dupuis.

Samuel s'adressa gentiment à lui et lui dit :

— Écoutez, Dupuis, je vous demande, par considération pour vos camarades et Mme Réjane, d'être exact demain. Fixez vous-même votre heure, une heure, une heure et demie, même deux heures si vous voulez.

— C'est bien, répondit Dupuis, je serai là à deux heures.

Le lendemain, à trois heures, on le vit arriver. Ses camarades ne se retournèrent pas pour le saluer ; il dit :

— C'est bien ça, les camarades ; si je n'avais pas été à l'enterrement d'Hervé, personne n'eût été là pour représenter les Variétés.

Tous s'exclamèrent :

— Comment, on enterrait Hervé ce matin ?... Alors, excusez-nous.

Et on reprit la répétition.

Le soir, à l'heure de la représentation, on vit au tableau de service : « Les artistes des Variétés sont priés d'être demain, à dix heures, à la Trinité, pour assister aux obsèques d'Hervé... »

Le lendemain donc, tout le théâtre était à la Trinité au moment de la bénédiction du corps. Le défilé commencé, Baron, ayant en main le goupillon, se retourne pour le passer aux mains de la personne suivante et se trouve nez à nez avec Dupuis. Baron le regarde avec des yeux furibonds et, lui passant le goupillon, lui dit avec sa voix de tonnerre :

— Encore !

DEUX COMÉDIES DE M. HENRI LAVEDAN

Le 9 février 1898, on jouait aux Variétés, pour la première fois, *le Nouveau Jeu*, de M. Henri Lavedan, et cette fois encore Samuel avait bouleversé la scène afin d'y installer un décor tournant, à l'image de ce qui venait d'être fait au Residenztheater de Munich.

A vingt centimètres au-dessus de la scène, on avait disposé un plateau circulaire supporté par vingt-huit roues d'acier. Autour de ce plateau était fixé un câble qui, au fond du théâtre, s'enfonçait dans le dessous et allait s'enrouler autour d'un treuil mû par quatre hommes. Sur ce plateau, deux décors étaient plantés dos à dos, l'un faisant face au public, l'autre tourné vers le fond du théâtre.

Le décor du premier tableau représentait le très joli petit salon blanc et or de l'appartement de Paul Costard, joué par Albert Brasseur. Ce premier tableau joué, on éteignait les lumières, on enlevait le manteau d'arlequin ainsi que les herses d'éclairage et on tournait le plateau. Lorsqu'il avait fait demi-tour complet, le décor, qui était primitivement face au fond du théâtre, se trouvait face au public. On abaissait le manteau d'arlequin, on rallumait et on jouait.

Pendant le jeu du second tableau, on enlevait le décor du premier qui se trouvait face au fond du théâtre, on le remplaçait par celui du troisième et ainsi de suite, ce qui permettait de jouer indéfiniment sans entr'acte.

A signaler le tableau représentant le salon boudoir de Bobette (Jeanne Granier). Le décor était gréco-romain et le plafond transparent exécuté par Lemeunier d'après le célèbre hôtel du prince Napoléon.

L'année suivante, c'était, toujours de M. Henri Lavedan, *le Vieux Marcheur*, à la première duquel, — le 4 mars 1899, — assistaient la princesse Mathilde, le prince Henri d'Orléans, la princesse Jeanne Bonaparte. Faute d'une loge disponible, le prince de Galles avait dû renoncer à assister à la représentation.

Albert Brasseur, qui jouait le rôle du sénateur Labosse, composa un personnage de vieillard bien conservé, à moustaches et cheveux blancs, à teint fleuri, une fraise dans du sucre.

MA CARRIÈRE AUX VARIÉTÉS

A quatorze ans, je vins à Paris. Deux ans après mon arrivée, je fus confiée à un grand professeur qui était une bonne fée pour les futures artistes. Elle se nommait Rosine Laborde et habitait un hôtel particulier rue de Ponthieu. Elle me prit chez elle pour accompagner au piano les exercices de ses élèves et commença à m'enseigner le chant.

Ce fut alors que, dans une de ses soirées, un directeur de Bruxelles m'entendit et voulut m'engager. J'avais à peine seize ans. C'était un excellent exercice que de jouer sur une scène comme les Galeries Saint-Hubert un petit rôle plein de vocalises. Mme Rosine Laborde accepta... Je débutai près de la femme de ce directeur et de Marguerite Ugalde, dans *la Jolie Parfumeuse*, rôle de Clorinde, de Jacques Offenbach.

Pendant ces représentations, une lettre me fut remise me demandant, dès que je serais libre, de me présenter au théâtre des Variétés à Paris. Quelle joie !...

Je fus engagée à cinq cents francs par mois pour jouer dans une revue de Monréal et Blondeau, *Paris port de mer.*

Je me présentai donc à ce théâtre, toute éblouie, avec un trac affreux. La mère Cousin, la concierge, était d'une saleté repoussante, et sa loge aussi mal tenue que sa personne. Elle avait des cheveux raides livrés à tous les vents, de grands pieds plats dans des savates de cordes noires, et un affreux balai à la main. Pour se distraire, elle possédait deux canards qui la suivaient comme des chiens.

Je demandai à la mère Cousin le chemin à prendre pour gagner la scène. Elle me l'expliqua en hurlant, dans un jargon tudesque incompréhensible. Alors, une jeune femme toute menue, ravissante, aux larges yeux noirs, ni fille ni garçon, habillée d'une façon excentrique et très maquillée, me guida gentiment jusqu'à la porte de fer par laquelle on accédait à cette célèbre scène des Variétés. Cette jeune femme était Ève Lavallière.

Je jouai deux rôles charmants dans *Paris port de mer.* Les représentations se poursuivirent avec grand succès. Un soir, un directeur, qui était dans la salle, vint me demander si j'accepterais d'aller chanter à la Renaissance, à côté de

Mme Simon Girard. Dix-huit cents francs par mois... La fortune... Mais j'étais liée pour trois années aux Variétés. Je demandai à parler au directeur Fernand Samuel, que j'avais peu vu. Il était occupé et ne voulut pas me recevoir. Il me fit répondre par son secrétaire général, Jules Brasseur, qu'il refusait mon congé, mais que, si je voulais partir en résiliant mon engagement, il ne s'opposerait pas à mon départ...

Blessée de ce procédé et inquiète pour l'avenir, les larmes aux yeux, j'acceptai. La revue ayant quitté l'affiche, j'allai à la Renaissance. Bien m'en avait pris, car le succès de *la Jolie Parfumeuse*, dans laquelle je jouais l'adorable travesti, Bavolet, fut grand.

Après mes représentations à la Renaissance, je fus engagée en Russie, puis en Belgique, puis à la Gaîté où je créai *les Saltimbanques* de Louis Ganne, enfin à la Cigale dans une féerie-opérette de Henry de Gorsse.

Un soir, Le Gallo, qui était dans la salle, vint me complimenter. Toujours gai et aimable, il me dit :

— Tu sais que Fernand Samuel est là ; oui, là-haut, là-haut, dans une loge... Je suis à côté ; il est avec Albert Lambert et Lavallière. Ils t'applaudissent beaucoup ; Samuel te trouve charmante.

Encore vexée de la façon cavalière avec laquelle le directeur des Variétés s'était privé de mes services lors de mes débuts dans son théâtre, je lui répondis :

— Il a été assez mufle avec moi ; il peut m'applaudir, ça m'est bien égal, à présent...

Cependant mon amour-propre était flatté. Le lendemain, je sus que le directeur des Variétés était de nouveau dans la salle, aux fauteuils, cette fois. On en parla dans les coulisses ; il applaudissait beaucoup, paraît-il. Évidemment, il devait venir pour quelqu'un.

Le surlendemain, je le revis, cette fois dans l'avant-scène du rez-de-chaussée. J'affectai de ne pas le regarder. A chaque baisser de rideau, bien qu'il applaudît énergiquement, je saluais et souriais de façon ostensible de l'autre côté.

A la fin de la représentation, j'eus la surprise d'entendre frapper à ma porte et une voix me dire :

— C'est moi, Samuel...

Je le priai d'attendre une seconde, et, malgré moi, j'eus

dans ma glace un petit sourire de satisfaction. Vivement prête, peu démaquillée par coquetterie, j'étais décidée à prendre ma revanche. Et je le fis entrer. Il était coiffé du canotier de paille qu'il portait en toutes saisons dans son théâtre. Tout de suite, il me prit les mains, et me dit :

— Je viens vous faire mes excuses, mademoiselle ; je ne vous avais pas devinée : c'est la première fois qu'il m'arrive de me tromper sur les qualités d'une artiste. Vous êtes ma première erreur artistique... Voilà la troisième fois que je vous applaudis, et je viens vous offrir un engagement pour les Variétés. Je monte pour la rentrée d'octobre une grande revue de Paul Gavault ; d'accord avec lui, si vous acceptez, vous y aurez quatre jolis rôles...

Je souriais, flattée, troublée même. Nous étions debout tous les deux ; il était difficile de causer, à cette heure, dans une loge ; aussi me demanda-t-il tout de suite si j'étais libre et si j'avais dîné. Non, je n'avais pas dîné : pour jouer, pour chanter un rôle important, on ne dîne guère dans notre métier.

Je lui dis en riant que je mourais de faim. Alors il m'invita à souper, et nous nous rendîmes dans un restaurant voisin de la porte Maillot. A la fin du souper, il me demanda si j'étais libre de tout engagement. Je lui répondis affirmativement.

— Tenez, me dit-il, voici celui des Variétés. Il est signé, les appointements sont en blanc... Mettez le chiffre que vous voudrez...

Je trouvai le geste délicat et... habile.

— Réfléchissez, ajouta-t-il, et renvoyez-le-moi le plus tôt possible.

Là-dessus, je tombai assez gravement malade. Mon médecin m'envoya à Luchon. J'y retrouvai des amis. Nous étions tous installés en rond sous les beaux arbres des quinconces ; on bavardait jusqu'à l'heure du déjeuner. Lorsque quelqu'un s'écria :

— Tiens... Regardez donc : on dirait Samuel !...

C'était lui, en effet. Mais avant que j'aie eu le temps de revenir de ma surprise, il était au milieu de nous, distribuant des poignées de mains, des coups de chapeau. Je lui souris, prête à lui tendre la main ; mais il me salua d'un air glacial et affecta de ne pas m'adresser la parole. J'étais interdite.

Peu à peu, le groupe s'éclaircissait... Le déjeuner approchant, je me levai, et il s'arrangea de manière à venir près de moi. Lorsque nous fûmes seuls, il m'accabla de reproches.

— Que faites-vous ici, me dit-il, au milieu de ce cercle d'hommes ?

Je restais interloquée et silencieuse devant cette explosion. Brusquement, il s'arrêta, me prit le bras, et me dit d'un ton aussi rogue : — Allons déjeuner...

J'avais la gorge serrée, et les larmes me montèrent aux yeux. Il me fut impossible de répondre un mot ; je quittai son bras, il s'aperçut de mon émotion et, tout de suite, il s'apaisa.

— Oh ! je vous demande pardon. Je viens de m'emporter d'une façon absurde... Ç'a été plus fort que moi... Je vous ai fait de la peine, dit-il, en voyant mon visage crispé... Pardonnez-moi... J'arrivais si heureux, à l'idée de vous retrouver... et, vous voir entourée de ces hommes, il me semblait que je vous perdais ; vous devez comprendre le sentiment qui m'a mis hors de moi...

Voyant le tour que prenait la conversation, je lui demandai de me dire loyalement où en était sa situation, vis-à-vis de ma charmante camarade Ève L...

— Mais, me dit-il, Ève L... n'est plus depuis plusieurs années pour moi qu'une pensionnaire à laquelle je m'intéresse avec beaucoup d'affection. Vous savez qu'il y a entre nous un lien, l'enfant que j'aime et dont je m'occupe. Nos caractères ne s'accordaient pas, et nous n'avons jamais eu ensemble une existence vraiment intime. Ceci vous suffit-il ?...

Et ce fut le prélude d'une union qui devait durer quinze ans et que sa mort seule devait interrompre...

« L'AGE D'OR »

Fernand Samuel pensait depuis longtemps à monter une féerie. Feydeau lui apporta une idée charmante. Mais, pour bien comprendre la pièce, il eût fallu que le public assistât au prologue qui commençait à huit heures et demie. Demander cet effort au public des Variétés était impossible ; aussi ce fut beaucoup pour cette raison que la pièce n'obtint pas le succès attendu.

Les répétitions de *l'Age d'or* furent particulièrement labo-

rieuses. On fit relâche pendant près d'un mois et l'on répétait chaque jour et chaque nuit, quelquefois jusqu'à cinq heures du matin.

Pour tenir un rôle de page Louis XV, Samuel avait engagé un nain, très connu à Paris, à Montmartre surtout, qui se nommait Delphin. Feydeau l'avait imposé à Samuel. Mais Samuel n'aimait pas les phénomènes au théâtre. Aux répétitions il était agacé quand il voyait Delphin entrer en scène. Enfin un jour, n'y tenant plus, Samuel s'écria :

— Non, c'est impossible ; il a l'air d'un petit vieux fripé ; non, je veux un enfant ou un travesti.

Et comme il ne voulait pas faire de peine à ce nain de quarante-cinq ans, il ajouta :

— Tant pis, que veux-tu ? On l'indemnisera pour les répétitions, charge-toi de le remercier.

Très contrarié, Feydeau n'en voulut rien faire, et ce fut le régisseur qui s'en chargea. Mais Delphin, bien que petit, le prit de haut. Dans les coulisses, il se démenait et réclamait Feydeau ; il criait en roulant les r :

— C'est ce sacrrré Feydeau qui me joue ce tourrrr. Je veux lui parlerrrr !

Et il hurlait cela, juste devant Feydeau sans le voir, car il lui arrivait au genou. Enfin, il finit par partir, en jurant de flanquer une gifle à Feydeau quand il le rencontrerait.

« LA VEINE »

Au lendemain de l'échec des *Médicis*, Samuel, qui avait compté sur la pièce de M. Lavedan pour terminer la saison, se trouva fort dépourvu. Il fallait aviser pourtant, et vite, et ne pas se tromper ; ce qui n'est pas commode en matière de théâtre. Un seul moyen : avoir une pièce d'Alfred Capus. La marque Capus était nouvelle et de premier ordre. Or, Capus avait bien une pièce, une pièce exquise dont on disait merveille, mais elle était acceptée à la Comédie-Française ; elle devait même y être donnée pour les débuts de Lucien Guitry. Fernand Samuel se dit : « Il faut que j'aie cette pièce-là et, par-dessus le marché, Guitry pour l'interpréter. »

Mais comment faire ? Comment arriver à vaincre la résistance de M. Jules Claretie ? Et comment décider le ministre

des Beaux-Arts, auquel il faudrait s'adresser en dernier ressort ? Ce fut Jeanne Granier qui se chargea des négociations. Accompagnée d'un aimable député, M. Gaston Menier, l'éminente artiste alla trouver M. Georges Leygues et lui exposa sa requête. Le ministre se récria :

— Vous n'y pensez pas, lui dit-il. Vous voulez que j'enlève à la fois, à la Comédie-Française, une pièce dont le succès paraît certain et un artiste de la valeur de Lucien Guitry...

— Mais Guitry peut débuter au Théâtre-Français en octobre, lui répondit Granier. Quant à la pièce, la Comédie-Française possède un répertoire, tandis que, pour le moment, les Variétés n'ont rien...

Bref, elle fit tant et si bien que le ministre s'exécuta.

La lecture de la pièce eut un succès prodigieux et, en moins de vingt jours, tout fut au point. La première fut un éblouissement. L'interprétation réunissait Jeanne Granier, Guitry, Brasseur, Lavallière, Marcelle Lender. C'était vraiment la veine, et une veine bien méritée. De février 1901 jusqu'en novembre, les salles furent combles.

LES RÉPÉTITIONS DE « PARIS AUX VARIÉTÉS »

J'ai conservé particulièrement le souvenir des répétitions d'une revue, *Paris aux Variétés*. Elles commençaient à midi et demi pour midi trois quarts. Tout le monde était exact. Ce temps des répétitions était une joie. Nous préférions ce travail aux représentations du soir. Une charmante entente régnait, vraie ou feinte... Nous étions heureux d'être réunis.

Fernand Samuel n'arrivait sur le plateau que sa mise en scène toute préparée. Il travaillait surtout la nuit, plaçant ses personnages, étudiant de quelle manière telle scène serait jouée. Le lendemain, quand il se levait, il savait à quel moment et de quelle façon telle phrase serait dite, afin qu'elle portât. Il se trompait rarement. Quand il lui arrivait de commettre une erreur, il disait à l'artiste :

— Attends, tourne-toi à droite, regarde telle chose, et maintenant, dis la réplique que tu disais à gauche...

Et ça y était.

Quand il avait des masses à faire évoluer, il établissait son travail sur des bouts de papier. Les mouvements, les

entrées, les défilés, les sorties, tout figurait sur un plan. L'après-midi, à la répétition, tout se disposait sans erreur, sans perte de temps, les artistes n'ayant qu'à se conformer aux indications de ce plan.

On nous installait un petit guignol dans le fond de la salle, à l'abri des courants d'air. On causait, on papotait, on goûtait à quatre heures, de croissants chauds qu'on envoyait chercher rue Montmartre, une spécialité que notre gourmandise connaissait bien.

Dans le guignol venaient parfois des privilégiés, des intimes, des auteurs. On racontait des choses bien amusantes. On faisait parler les petites femmes qui jouaient les bouts de rôles, dont certaines étaient désarmantes de naïveté et... de bêtise. Une, surtout, faisait nôtre joie. Elle avait un soir reçu une lettre d'un jeune avocat devenu depuis une grande célébrité du barreau. Avec deux amis, il l'invitait à souper. Alors, elle nous montra ce qu'elle avait répondu : « Monsieur, je m'empresse d'*accélérer* à votre demande, à condition que vous me donnerez un renard bleu. » Le lendemain, elle arriva à la répétition avec le renard bleu. Lavallière lui dit :

— Tu vois, tu as bien fait d'accélérer !...

Elle lui répondit :

— Ah ! je crois bien, ils ne faisaient que rire, mais rire, à chacune de mes paroles. Ils étaient gais. Ils étaient contents.

C'était elle qui disait :

— Oh ! je n'ai presque rien à faire dans cet acte. Je ne suis que de la « potée de roses ».

Elle voulait dire : l'apothéose.

Une autre, gentille petite femme qui avait épousé un de nos grands comiques, était, elle aussi, très drôle. Un soir, elle regardait dans la salle par le trou du rideau pour voir s'il y avait un public nombreux. Je regardai à mon tour, et je lui dis :

— Ah ! ce soir, il y a moins de monde que d'habitude... il y a des lacunes.

— Oui, me répondit-elle, c'est comme à Venise...

Elle avait été en tournée en Grèce et racontait ses impressions :

— J'ai beaucoup admiré cette *Cropole* dont on parle tant.

A une matinée du dimanche, une autre artiste, qui avait

quelques mots à dire au deuxième acte, se foule la cheville et ne peut paraître en scène. Le régisseur, très ennuyé, s'adresse à une gentille figurante qui voulait aborder les petits rôles et lui dit :

— Sauras-tu dire les quelques mots de ta camarade ?

— Mais oui, m'sieur.

— Eh bien ! voilà, tu diras ceci : « *La malle de l'ambassadrice est prête et a été portée à l'ambassade.* » Puis tu sortiras simplement, naturellement.

La petite figurante se mit à répéter tout haut, tout bas, en souriant, d'un air sérieux, sur tous les tons : « La malle de l'ambassadrice est prête et a été portée à l'ambassade. »

Le moment venu, le régisseur la fait entrer en scène. Elle s'élance comme une flèche et, avec une rapidité vertigineuse, elle lance :

— L'ambassadrice est dans la malle et on a tout fichu à l'ambassade !...

Après quoi, elle sort en sanglotant et en renversant un meuble. Elle ne tenta jamais un second début.

A mesure qu'on avançait dans le travail des répétitions qui duraient jusqu'à trois heures du matin, tout le monde devenait nerveux. Quand on commença à régler les effets de lumière, qui devaient accompagner ou suivre les motifs musicaux, les ordres s'élevaient du milieu des fauteuils d'orchestre où le directeur se tenait, abrité par un petit paravent, une claquette à la main. Ah ! cette claquette, on n'entendait qu'elle, et elle mettait tout le personnel dans l'angoisse.

Un soir, tout marchait bien quand un effet de lumière vint arrêter l'élan de l'acteur en scène. Alors, dans la salle, avec un grand fracas de claquette, la voix terrible de Samuel vociféra :

— Rollin (c'était le brave chef électricien), m'entends-tu, Rollin, quel est le crétin qui t'a dit de faire la nuit à ce passage ?

— Mais c'est vous, patron, répondit Rollin très calme.

Inutile d'ajouter que le directeur fut le premier à rire.

Voici quelques noms des habitués qui venaient nous retrouver dans notre guignol : Paul Hervieu ; Arthur Meyer, qui passait son temps à vouloir extirper entre ses deux ongles un petit poil indéracinable qu'il avait sur le milieu du nez ;

Ludovic Halévy si courtois, si racé, qui avait la manie de dire, dès qu'il entrait : « Je m'en vais » ; Calmette, directeur du *Figaro* ; Alfred Capus qui, de son monocle, considérait la vie avec un sourire, et prétendait que tout s'arrange, mais il avait soin d'ajouter, bien ou mal ; le marquis de Massa, gentilhomme du Second Empire ; Emmanuel Arène, grand journaliste devenu député ; le séduisant Robert de Flers et Gaston de Caillavet, etc...

Le nom de Gaston de Caillavet me rappelle une amusante anecdote. C'était à une répétition générale ; Gaston de Caillavet, tout jeune alors, était assis à côté d'un vieil habitué des Variétés et ignorait qu'une jeune comédienne fût protégée par lui. Alors, à la troisième scène du second acte, il éprouva le besoin de s'épancher auprès de son voisin, et il lui dit :

— Elle est gentille, cette petite, mais ne trouvez-vous pas qu'elle a beaucoup de scènes ?

Le vieil habitué, un peu vexé, lui répondit :

— C'est une petite amie à moi.

Caillavet, interdit mais souriant, riposta :

— Ah ! alors, ce n'était pas assez expliqué au premier acte !...

En 1910 et 1911, *la Vie parisienne* fut reprise pour la première fois en costumes Second Empire et eut un succès considérable. Pour fêter cette belle reprise, la même comédienne, qui avait acquis une légitime renommée, avait invité à déjeuner chez elle toute la troupe du théâtre. Ce déjeuner, assez bon enfant mais un peu précieux, se terminait, lorsque Mistinguett et Méaly remercièrent la maîtresse de maison de son aimable invitation ; elle répondit :

— Ne me remerciez pas, c'est comme cela tous les jours. Ainsi demain, ce sera le jour des femmes du monde...

Trois ou quatre jours plus tard, la comédienne et Mistinguett, sortant de scène, remontaient dans leurs loges. La première dit à Mistinguett :

— Ma chère, il est d'usage, quand on a été invitée à déjeuner dans une maison, de rendre une visite dans la huitaine.

— Ah ! me dit Mistinguett, tout ahurie, tu savais ça, toi ? Eh bien ! si j'avais su, je ne serais pas venue !

Les revues des Variétés étaient célèbres. Elles présentaient spirituellement tous les faits saillants de l'année. Il n'y avait pas de *sketch* (on ignorait alors ce terme), mais des scènes de comédies variées. Pas de ballets, de l'esprit, de la critique et puis, toute la troupe...

On donnait une revue tous les deux ou trois ans, pas plus ; aussi étaient-elles attendues avec impatience. Celle de 1901 me servit de rentrée et de début à Max Dearly.

Les répétitions furent assombries par un grave accident : un grand praticable s'effondra. La faute en incombait au chef machiniste qui avait dirigé le montage de l'énorme décor, comportant un grand escalier. Car ce fut Fernand Samuel qui, le premier, eut l'idée d'un grand « final » sur un escalier. Depuis, il a fait école.

Ce soir-là, on répétait avec costumes, décors, éclairages ; on arrivait au final qui devait comprendre tous les refrains d'Offenbach. Le défilé comportait les huit personnages principaux de chaque pièce. On se massait dans les coulisses, les uns derrière les autres.

Nous montions par un petit escalier-échelle afin d'arriver sur une plate-forme où les artistes se mettaient en ligne avec, en tête, la principale interprète. Puis, on descendait sur la ritournelle du couplet qu'on chantait à l'avant-scène, pendant que le groupe suivant se mettait en marche. Et ainsi de suite jusqu'au dernier groupe, pour le final général.

A cette répétition, on attendait que la mise en place du praticable fût terminée pour commencer. Le chef machiniste vint dire qu'il était prêt. Le directeur monta pour s'assurer que tout était au point ; la solidité semblait parfaite et il donna l'ordre de commencer.

Le premier groupe défila. C'était le groupe de *la Grande-Duchesse de Gerolstein*. Le deuxième se mettait en place avec *Madame l'Archiduc*. J'étais en tête ; au moment précis où je me préparais avec mes huit personnages à descendre du praticable, l'escalier s'effondra derrière moi, avec les artistes qui devaient suivre. Il y eut deux blessés graves et plusieurs légèrement atteints.

Les artistes des Variétés accueillaient très mal les nouveaux venus. On les sentait des juges terribles ; il fallait l'audace

et la puissance d'un Max Dearly pour entrer en fonçant tête baissée, au milieu de leur rang serré, et y remporter le triomphe, dès le premier soir.

Ah ! cette soirée de début de Dearly. Quel artiste ! Quelle ardeur ! Élégant, svelte, un visage de jeune César, terrible et charmant, comique sans être grotesque, évoquant à la fois Deburau et Footit. Il jouait un rôle de vieux beau qui suivait un trottin rue de la Paix. Ce trottin était Ève Lavallière.

La scène était fort réussie et emporta le succès. Tout le monde cherchait à savoir où Fernand Samuel avait pu dénicher ce nouveau venu. Dans la seconde scène, il figurait un jockey inénarrable et terminait son couplet par une danse endiablée ; on n'était pas accoutumé alors de voir danser un comédien. Il fut sacré « étoile », tandis que les aînés faisaient une tête d'outre-tombe. Pensez donc ! Une recrue venue du café-concert... dans cette aristocratie d'artistes. En ai-je entendu là dessus ! Seule Lavallière dit à Brasseur :

— Blague pas, mon vieux, et regarde-le bien : tu n'auras qu'à y faire attention, car il vous « aura » souvent.

« LES DEUX ÉCOLES »

Cependant les répétitions des *Deux Écoles*, la nouvelle pièce d'Alfred Capus, se poursuivaient activement.

Alfred Capus, l'avoir connu, c'est avoir connu l'esprit de Paris. Une heure de conversation avec lui était un éblouissement. Ce grand lettré bohème ne connaissait nullement la valeur de l'argent pour lequel, d'ailleurs, il avait le plus profond mépris.

Sa vie fut toute de fantaisie souriante. Ceux qui le connaissaient mal l'avaient surnommé « Celui qui ne renvoie pas l'ascenseur ». Quelle erreur ! Il affectait un scepticisme et une légèreté de cœur qui n'étaient que de surface. Son mariage le dépeint tout entier. Il vivait maritalement avec une brave jeune femme qu'il avait connue, alors que, sans fortune, il débutait dans le journalisme. Il la retrouvait chaque soir à l'Eldorado, où elle chantait en lever de rideau. Elle avait pour camarade Yvette Guilbert. Dans la salle deux spectateurs : un ami d'Yvette Guilbert et Alfred Capus. Quand elles finis-

saient de chanter, les deux hommes se précipitaient dans les coulisses, pour leur affirmer qu'elles avaient eu beaucoup de succès.

Capus avait donné aux Variétés sa fameuse pièce, *la Veine*. Il était temps. Chaque fois qu'il faisait un petit voyage, et que, tout guilleret, il rentrait chez lui, il n'y retrouvait que les quatre murs : les meubles étaient toujours vendus. Avec *la Veine*, le théâtre des Variétés fit fortune et Capus avec lui.

Or, vers cette époque, rentrant un jour chez lui, Capus remarqua que sa compagne était un peu mélancolique ; il insista pour connaître la raison de cette tristesse.

— Ce n'est pas grave, lui répondit-elle, ce n'est même rien, une petite blessure d'amour-propre sans importance. J'étais en visite tantôt chez Mme D... Une dame est entrée et a évité de me saluer, sans doute parce que je ne suis pas mariée.

Capus se mit à rire et ne répondit rien. Trois semaines après, il entre chez lui et dit :

— Ah ! j'oubliais... il faut t'habiller bien vite, nous nous marions tout à l'heure... à la mairie.

Mais revenons aux *Deux Écoles*. La répétition générale, qui eut lieu le 3 mars 1902, fut un complet triomphe. La pièce, acclamée d'acte en acte, alla aux nues, devant un public enthousiasmé qui cependant était bien décidé à ne s'emballer qu'à bon escient.

Après la première scène, le public était une fois de plus conquis, subjugué. Le deuxième acte surtout est resté célèbre. Il se passait dans un restaurant à l'heure du dîner. Les artistes dînaient véritablement, tout en jouant leur rôle, depuis le potage jusqu'aux café et liqueurs, servis par de véritables maîtres d'hôtel, garçons et sommeliers prêtés par un restaurant parisien.

Jeanne Granier, dans *les Deux Écoles*, fut d'un charme, d'une tendresse, d'un esprit que personne n'a pu égaler. Ève Lavallière, dans un rôle difficile d'ingénuité, d'effronterie, candide et vicieuse, semblait incarner toutes les séductions, toutes les perversités parisiennes. Elle eut la gloire de donner son nom à un genre de rôles. Elle a créé les « Lavallière » que personne n'a jamais joué aussi bien... qu'Ève Lavallière...

« LE SIRE DE VERGY »

Robert de Flers et Gaston de Caillavet étaient arrivés aux Variétés, après leurs succès aux Bouffes-Parisiens avec *les Travaux d'Hercule*, opérette dont la musique était de Claude Terrasse. Ils apportaient à Fernand Samuel *le Sire de Vergy*.

Robert de Flers charmait par l'affabilité de son sourire, par son regard spirituel. Gaston de Caillavet séduisait par sa cordialité, son entrain ; il riait de toute sa figure, non seulement des lèvres, mais des yeux, du nez, du front, et quand il vous disait pourquoi il s'égayait, on riait aussi.

Claude Terrasse était long, incommensurablement long, droit comme un poteau télégraphique, les cheveux hirsutes, la barbe en broussaille ; le compositeur du *Sire de Vergy* avait des rougeoiements d'aurore matinale, le sang à fleur de peau, des pommettes de pomme d'api. Il y avait de la malice en ses yeux pétillants qui, abrités derrière un binocle, avaient l'air de s'écarquiller pour regarder passer les masques.

Il travaillait modestement, sans réclame, sans bruit, dans son appartement, entouré d'enfants qui babillaient et de marionnettes qui ne disaient rien.

Claude Terrasse avait débuté comme professeur de musique à Arcachon ; mais Paris l'attirait. Appelé à tenir un orgue à l'église de la Trinité, il fit bientôt la connaissance de Lugné-Poe, directeur du théâtre de l'Œuvre, qui cherchait un musicien pour écrire la musique burlesque d'*Ubu Roi*, la farce d'Alfred Jarry. Terrasse écrivit non pas une partition, mais des entrées et des sorties pour les personnages et aussi la fameuse marche d'*Ubu*, qui est devenue célèbre.

La composition de cette parade foraine était elle-même un poème de cocasserie ; la voici telle qu'elle fut retrouvée sur un manuscrit de la pièce : « hautbois, chalumeaux, cervelas, grande basse, flageolet, flûtes traversières, grandes flûtes, petit basson, petits cornets noirs, cornets blancs aigus, cors, sacquebutes, trombones, olifants verts, galoubets, cornemuses, bombardes, timbales, tambours, grosse caisse, grandes orgues ». Telle fut cette salade orchestrale où Terrasse trouva le moyen de se désigner à l'attention des connaisseurs.

A ce moment-là, il fonda, rue Ballu, le théâtre des Pantins, qui devint le rendez-vous des littérateurs et des artistes. On y joua *Ubu Roi*, avec des marionnettes dont le peintre Bonnard avait sculpté les têtes. Alfred Jarry tirait les ficelles. Terrasse y essaya la grande musique bouffe en donnant son fantaisiste trio à cordes qui fut joué par Paul Viardot, A. Steirzt et Raymond Marthe.

Mais Terrasse augmentait son bagage musical : il composa une scie désopilante de Courteline, *Panthéon-Courcelles* ; la musique de *la Petite femme de Loth*, paroles de Tristan Bernard ; celle des *Travaux d'Hercule*, aux Bouffes-Parisiens, petit bijou d'esprit et de verve satirique ; *Chonchette*, un acte délicieux composé encore par de Flers et Caillavet, créé par Max Derly que Samuel avait prêté. C'est en assistant à cette représentation que le directeur des Variétés décida d'en ouvrir les portes aux trois jeunes auteurs.

Pour écrire leur pièce, inspirée par une légende du moyen âge transposée de façon burlesque, Robert de Flers, Caillavet et Terrasse s'étaient établis dans un coin de Bretagne et ils travaillaient la nuit. Robert de Flers, avec sa jolie voix, chantait à tue-tête, fenêtres ouvertes, par de belles nuits d'été, les couplets du Sire de Coucy :

Je suis le Sire de Coucy-Couça.
Je fais tout, mais je n'casse rien...

Toute la partition y passait, à mesure que les motifs sortaient sous les doigts du remarquable pianiste qu'était le compositeur. Ils faisaient à eux trois un bruit effroyable, tant et si bien qu'un matin ils virent arriver le garde champêtre qui venait leur dresser procès-verbal pour tapage nocturne, sous prétexte qu'ils avaient « empêché une femme d'accoucher et un vieillard de mourir ».

Le Sire de Vergy fut joué en répétition générale le 17 avril 1903. Un décor fut particulièrement amusant, celui qui représentait le Pont d'Avignon, dont la toile truquée avait permis de faire défiler un cortège mouvant partant pour la Croisade, guerriers, cavaliers et hommes de pied qui, figurés par des marionnettes, donnaient l'impression d'une armée en marche dans le soleil levant éclairant le Rhône.

« LE BONHEUR, MESDAMES »

Cette exquise pièce de Francis de Croisset aurait pu s'appeler *le Bonheur des Variétés*. En effet, elle fut présentée après une saison très dure. Le théâtre des Variétés, très difficile à diriger, connaissait des succès retentissants ou des défaites ruineuses, et Fernand Samuel disait toujours : « Il faut deux ou trois succès pour compenser un insuccès. »

Je me souviens encore que, tandis que le charmant Francis de Croisset l'écrivait, il était venu nous rejoindre à Bagnères-de-Luchon, où nous passions nos étés, Fernand Samuel et moi, dans un château, sur la route de la Vallée du Lys. Le salon, paisible et silencieux, donnait sur une grande galerie, et Croisset y écrivait des heures entières en toute tranquillité.

Le Bonheur, Mesdames fut répété et joué à la perfection par Jeanne Granier, Ève Lavallière, Marie Magnier, Baron et Brasseur. Un soir, un petit incident se produisit, fort amusant. Le roi Alphonse XIII était venu applaudir la pièce et, un peu avant la fin du dernier acte, avait tenu à se rendre dans les coulisses, pour féliciter les artistes. Baron, qui changeait de costume (il se mettait en smoking) abrité par un paravent, en coulisse, reçut les compliments du Roi. Ému, troublé par l'apparition royale, et mal secondé par son habilleur encore plus troublé que lui, il oublia de boutonner son pantalon, et fit son entrée en scène, avec un pan de chemise bien blanc, qui sortait dudit pantalon.

Les artistes en scène et le roi dans la coulisse essayèrent en vain d'étouffer leurs rires. La salle, qui devinait la cause de leur hilarité, riait à en pleurer. Baron, très heureux d'un succès aussi foudroyant qu'à ce point inaccoutumé, plastronnait sans se douter de rien. Seule avec lui, Marie Magnier, qui avait l'habitude de jouer « au public » sans regarder ses camarades, n'avait rien vu.

ADRIEN BERNHEIM

Intelligent, actif, bon garçon, mais un peu gaffeur et susceptible, Adrien Bernheim, sans sa femme, Mme Marguerite Bernheim, se fût brouillé avec la moitié de Paris. Il

avait débuté à la Censure, puis il avait été nommé Commissaire du gouvernement auprès des théâtres subventionnés. Il fonda les « Trente ans de théâtre », très belle œuvre dont il s'occupait avec beaucoup de dévouement et d'intelligence, toujours admirablement secondé par sa femme.

Il avait organisé des déjeuners du mardi, chez lui, avenue de l'Opéra. On y venait pour se retrouver. Il y avait à ces déjeuners tout ce que Paris comptait d'auteurs dramatiques, comédiens et comédiennes, chanteurs et chanteuses, danseurs, compositeurs, directeurs de théâtre, etc.

C'est dans le salon d'Adrien Bernheim qu'Alfred Capus lut à Fernand Samuel sa pièce, *la Veine*. De cette époque, en 1900, naquit entre Bernheim et Samuel une intimité affectueuse qui devait durer jusqu'à la mort d'Adrien.

Par la suite, j'ai vécu des heures charmantes dans ce milieu. Ah ! ces dîners, où se rencontraient les grands comédiens du Théâtre français, Worms et sa délicieuse femme, Baretta, Fèvre le doyen, si distingué, qui évoquait les leçons de comédie jadis données à Cécile Sorel, conduite chez lui par Arthur Meyer ; Coquelin cadet, Gandillot, Courteline et sa femme, Félix Duquesnel, Capus, Lapauze, Marcelle Géniat...

Vint un moment où Capus et Bernheim se brouillèrent. Pendant près d'un an, ils ne se parlèrent plus. Néanmoins, Capus venait tout de même déjeuner et dîner chez lui, comme si rien ne s'était passé. Il se mettait tout simplement au côté de Mme Marguerite Bernheim, sans dire un mot au maître de la maison. N'était-ce pas charmant ?

Félix Duquesnel était un vieillard de soixante-dix-sept ans, toujours frisé au petit fer, très chic, en smoking, chemise fine, soigné comme un petit maître. Il avait horreur que l'on fît allusion à son âge. Un soir, Henry Lapauze, qui était marié à Mme Daniel Lesueur, de beaucoup plus âgée que lui, dit, à travers la table, à Félix Duquesnel :

— Vous êtes superbe, cher ami ; quel âge avez-vous donc ?

Et Duquesnel, d'un air mauvais, de répondre :

— Deux ans de moins que votre femme, mon cher...

Adrien Bernheim avait une habitude tenace. A chaque instant, dans sa conversation, il plaçait cette phrase : « Ayons le courage de le dire. » Un jour, à Orange, dans une représen-

tation au Théâtre antique donnée par la Comédie-Française, il représentait le gouvernement. Après la pièce, jouée avec succès, il y eut un grand dîner. A l'heure des toasts, Adrien se leva pour les félicitations et les remerciements : « Au nom du gouvernement, je remercie monsieur le Préfet, qui, que, etc..., et enfin, ayons le courage de le dire, je remercie la Comédie-Française qui, etc. » On peut juger de l'effet...

Autre incident. Bernheim était en froid avec Robert de Flers : ce dernier en cherchait la raison. Voici ce qui s'était passé. Adrien Bernheim avait été chez l'auteur dramatique. Or, Robert de Flers était absent et allait bientôt revenir. On avait prié Bernheim d'attendre un instant dans le salon. François, le petit garçon de Robert de Flers, était un enfant adorable, avec des yeux bleus exquis, d'une intelligence et d'une drôlerie incroyables. Il tournait dans l'appartement et l'idée lui vint d'entrer dans le salon où était assis Adrien.

Il faut dire ici que Bernheim était chauve, outrageusement chauve... En revanche, il avait sur la joue un énorme grain de beauté splendidement touffu. Le petit François le regarde en silence. Puis il tourne autour du fauteuil, toujours sans parler. Bernheim gracieusement lui dit :

— Bonjour, mon petit François.

Celui-ci le dévisage toujours avec gravité. Les yeux bleus ne quittent la belle touffe poilue que pour contempler la grosse boule, ronde et luisante, du crâne d'Adrien Bernheim.

Et tout à coup François se jette sur lui, tire sur la touffe et brusquement fait mine, avec sa petite main, de la lui coller sur le milieu du crâne, en lui disant :

— Pourquoi est-ce que tu ne te mets pas ça là ?

Adrien Bernheim, vexé, se lève et part sans attendre Robert. Ce dernier ne connut l'incident que bien plus tard.

LES DINERS CHEZ CHAMPEAUX

Tous les artistes aimaient à dîner dans ce restaurant, place de la Bourse, aujourd'hui occupé par l'Agence Havas. Joli jardin, délicieuse cuisine, vins merveilleux... Nous y dînions tous les soirs et notre table était ouverte à nos amis. Autour de nous, les Variétés, souvent Réjane, et la

Comédie-Française avec Paul Mounet, Albert Lambert, sa femme, cette belle et spirituelle Angèle, qui jouait avec nous. Un soir que son mari l'attendait depuis longtemps, elle arrive enfin, très en retard, belle, gaie, rayonnante, avec une toilette neuve, ravissante.

— Cette robe m'a mise en retard, dit-elle à son mari ; on n'arrivait pas à me la livrer...

Alors Albert Lambert très calme lui dit :

— Comment ! encore une robe neuve. Mais tu es folle ! Tu devrais penser à faire des économies pour tes vieux jours.

— Mais, répondit Angèle en souriant, c'est maintenant, mes vieux jours.

« LE ROI »

La lecture en avait été faite par Robert de Flers, dans le joli entresol qu'il habitait boulevard de Courcelles. Les interprètes choisis par les auteurs et Samuel étaient présents : Brasseur (le roi), Guy, Max Dearly, Prince, Mmes Marcelle Lender, Ève Lavallière, Amélie Diéterle. Cette lecture les laissa froids. Ils n'avaient pas apprécié la pièce...

En sortant, Brasseur prit Samuel par le bras et lui dit :

— Croyez-vous, patron, que vraiment cette pièce aura du succès ?

La vérité, c'est que chacun n'avait prêté attention qu'aux rôles attribués aux camarades. Brasseur était subjugué par le rôle de Dearly, Lavallière par celui que devait jouer Marcelle Lender. Alors, ils n'y avaient rien compris. Et pourtant, c'étaient de grands comédiens...

Le rôle du roi fut refusé par Brasseur et il ne consentit à venir répéter que sous la menace du papier timbré.

Seul, Fernand Samuel, avec son flair d'homme de théâtre, était certain du succès. Voici, du reste, la dédicace que les auteurs tracèrent sur la brochure qu'il lui offrirent : « *A Fernand Samuel, nous offrons de tout cœur cette pièce qu'il nous a forcés de faire et qui lui doit tout.* »

Les répétitions furent longues et difficiles : on coupait, on ajoutait. Samuel avait fait déplacer tout un acte et ajouté le dernier tableau, qui assura le succès. Victorien Sardou, beau-père de Robert de Flers, était venu assister aux der-

nières répétitions ; tous les artistes étaient découragés, et le rideau de la générale s'était levé dans une grande appréhension.

Quelle répétition générale ! La salle était pleine à craquer, chaque réplique faisait balle. Les confrères, jaloux, racontaient que la pièce était d'Emmanuel Arène. J'ai possédé, pendant de longues années, le manuscrit autographe du *Roi* : il n'y avait, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, que deux écritures, celle de Robert de Flers et celle de Gaston de Caillavet. Emmanuel Arène avait fourni certaines répliques politiques, entre autres celle du premier acte, où un électeur vient chez son député-ministre pour solliciter un poste de juge de paix, promis par ce dernier depuis longtemps. « A force d'attendre cette promesse, lui dit-il, j'ai attrapé... six mois de prison ! » Arène était encore l'auteur de deux ou trois autres « mots », mais c'était tout.

Le succès fut foudroyant.

Lavallière, comme Albert Brasseur, était si peu sûre de la réussite qu'elle avait rompu son engagement et abandonné son rôle le soir de la centième représentation ; car elle avait décidé de quitter ce théâtre des Variétés, où elle n'avait connu que des succès, pour aller jouer ailleurs. Dans les différentes pièces où elle avait figuré, Samuel lui avait toujours refusé de lui distribuer ce qu'on nomme « le rôle de la pièce ». Elle avait toujours le rôle... à côté. Cet à côté, son talent et son originalité le mettaient en valeur, et le public se chargeait de lui rendre la place que l'affiche lui refusait. Mais son succès avait besoin de s'appuyer, si l'on peut dire, sur celui d'une grande vedette. Il en était de même pour Max Dearly. Brasseur, Jeanne Granier ou Marcelle Lender portaient toujours le poids des pièces. Lavallière en souffrait et en a toujours souffert. Elle ne pouvait être ni une grande coquette, ni une jeune première, ni une amoureuse...

N'étant plus libre, elle dut, à son grand désespoir, abandonner son rôle de Youyou, une de ses meilleures créations. Son départ fit le bonheur d'une artiste, jeune, très jolie, qui possédait un beau tempérament artistique : elle se nommait Geneviève Lantelme. A la deux cent trente-cinquième représentation, c'est elle qui eut la joie de jouer la pièce devant Sa Majesté le roi d'Angleterre.

Le 6 mars 1910, l'ambassade britannique avait retenu

depuis dix jours les deux avant-scènes du rez-de-chaussée, transformées en une seule. Le roi quittait l'hôtel Bristol et arrivait à neuf heures précises, accompagné de l'ambassadeur, du colonel Davidson, son aide de camp, du capitaine de vaisseau Seymour Fortescue et du docteur James Reed, son médecin particulier.

— Enchanté de vous revoir, dit Édouard VII à M. Fernand Samuel, en arrivant. C'est, je crois, la deux cent cinquantième de votre pièce, ce soir ?

Samuel répondit :

— Non, sire, ce n'est que la deux cent trente-cinquième ; mais je crois, ajouta-t-il malicieusement, que ce doit être la deux cent cinquantième fois, ce soir, que Votre Majesté fait aux Variétés l'honneur de sa visite.

Le roi sourit et dit :

— On ne vient jamais assez aux Variétés, où l'on est sûr de passer une agréable soirée.

Le souverain gagna son avant-scène, où il trouva un programme à ses armes, tiré spécialement pour lui. La salle était brillante ; au premier rang des fauteuils, tout près de la baignoire où Sa Majesté ne cessait de rire, se trouvait M. Lépine, préfet de police. Sur la demande de l'ambassade, rien n'avait été changé au dialogue, et, lorsqu'au deuxième acte, Thérèse Marnix (jouée par Marcelle Lender) disait au roi de Cerdagne (joué par Brasseur) :

— Vous voyez, sire... Rien n'a changé ici, depuis sept ans. Votre photographie est toujours dans son cadre...

Le roi s'approchant s'écriait :

— Mais, par sainte Thérèse, mais... c'est celle de mon cousin, le roi d'Angleterre.

Toute la salle fut secouée d'un rire formidable, auquel Édouard VII s'associa largement.

En quittant à minuit le théâtre, il daigna remercier encore le directeur et lui dit :

— Enchanté de vous avoir revu, monsieur Samuel. Je me rappelle la bonne soirée passée ici, en entendant *Miquette et sa mère*... On m'avait beaucoup vanté *le Roi*, des mêmes auteurs. Je vous exprime toute ma satisfaction : c'est une des choses les plus spirituelles que j'aie jamais entendues.

La foule, sur le boulevard, attendait sa sortie ; dès qu'il

parut sur les marches du péristyle, plus de deux mille personnes crièrent : « Vive le Roi ! »

Les rôles de la pièce, étant donné son succès, étaient non seulement distribués en double, mais en triple. Les auteurs surveillaient les répétitions qui avaient lieu de temps en temps pour tenir les artistes en haleine, en cas de maladie des créateurs. Un jour, un incident comique se produisit. Dans la distribution figurait un artiste qui se nommait Avelot et qui représentait le président du Sénat. Il n'avait qu'une phrase à dire, mais il fallait qu'elle fût dite par un artiste ayant le physique de l'emploi. Cette phrase était celle-ci :

— C'est une chose curieuse et inexplicable : chaque fois qu'on me présente à un roi, il pouffe de rire. C'est une chose curieuse et inexplicable !

En effet, dès qu'il avait prononcé ces mots, le roi ne pouvait dissimuler une forte envie de rire. Car, dans la pièce, cela signifiait pour le roi que le président du Sénat avait servi à un alibi lui permettant d'être libre et d'aller rendre visite à une belle comédienne, qu'il honorait de ses faveurs.

On avait cherché un artiste grand, assez fort, portant bien l'habit, et ayant de la dignité ; mais les auteurs auraient désiré qu'il eût l'air moins parisien, presque tous nos hommes politiques étant en général des provinciaux.

Quelques semaines après la création, on faisait répéter les « doubles » et même les « triples ». A une de ces répétitions, la « doublure » de ce rôle n'était pas arrivée et le régisseur, ne voulant pas arrêter le travail, fit dire la phrase par son second régisseur, qui prononça ainsi :

— Chai une choge curieuge et inechplicable : chaque fois qu'on me prrrrégente à un roi, il pouffe de rrrrirrrre. Chai une choge curieuge et inechplicable..

Dans le fond de la salle partit un éclat de rire fou. C'était Robert de Flers, qui assistait à la répétition... Le régisseur, saisi, s'avança sur le bord de la scène, et lui dit :

— Rassurez-vous, monsieur, mon régisseur a dit cette phrase en l'absence du titulaire du rôle, qui est en retard. Mais soyez sûr que je n'ai pas pensé une minute à le faire jouer.

Alors de Flers, riant toujours, lui dit :

— Mais taisez-vous donc ! Vous êtes un misérable... Voilà l'homme qu'il m'aurait fallu pour créer le rôle.

« LE BOIS SACRÉ »

Le Bois sacré, après sa belle répétition générale et sa brillante première, était parti pour les grosses recettes. Malheureusement, la santé d'Ève Lavallière donnait des inquiétudes et sa « doublure », Mlle Reuver, était tout le temps sur le qui-vive. D'autre part, Max Dearly se plaignait à chaque instant d'enrouement et menaçait à tout propos de s'arrêter.

Dearly jouait un personnage aimablement équivoque, un levantin, mi-homme du monde, mi-Alphonse, joli garçon assez inquiétant : il le jouait avec un accent et des attitudes rastaquouères inimitables. Un soir, il eut une fantaisie, non réglée d'ailleurs aux répétitions et qu'il venait d'improviser devant le public, à la fin d'une scène qui se passait dans un salon dont la cheminée était près de la porte. Un peu avant sa sortie, il jeta un regard sur la cheminée et, passant majestueusement... hop ! en un tournemain il enleva un candélabre qu'il dissimula prestement sous son habit, et sortit. Effet irrésistible dans la salle. Mais, pendant l'entr'acte, les réclamations des camarades plurent chez le régisseur. Celui-ci se rendit chez Dearly, et lui dit :

— Écoutez, Max, ne recommencez plus ; cette tradition était drôle, et a fait beaucoup d'effet, mais ça interrompt le mouvement et ça gêne beaucoup vos camarades ; promettez-moi de ne plus la recommencer, afin de m'éviter des ennuis.

— C'est bien, répondit Dearly, vous pouvez être tranquille, je le laisserai en place, votre candélabre...

Le lendemain, il joue la même scène, et, à la fin, il sort dignement en emportant... hop ! la petite pendule. Rires fous dans la salle, mais recrudescence de fureur des camarades.

Le régisseur, voyant qu'il n'obtiendrait rien de ce diable de Dearly, fit venir son chef machiniste, et lui dit :

— Arrangez cette garniture de cheminée, la pendule et les deux candélabres, pour que l'on ne puisse rien enlever, même en tirant très fort. Guindez, attachez avec des fils d'acier les trois objets, et d'une façon solide, le tout dissimulé sous la tablette de la cheminée.

Ce fut exécuté. Le soir, Dearly va pour sortir et tire le premier candélabre. Rien ne bouge. Il veut enlever la pendule.

Efforts inutiles. Il se rue alors sur le dernier candélabre : tout le décor remue, mais le candélabre reste à sa place. Alors, Dearly, reprenant tout son flegme, se redresse, pousse la porte, et, apercevant le régisseur qui, de la coulisse, surveillait le résultat de sa stratégie, fait un large salut romantique et dit avec emphase, à la manière d'un Frédérick Lemaître :

— Bien joué, monseigneur !

Dearly et Lavallière s'aimaient beaucoup, ils adoraient jouer ensemble ; mais dans *le Bois sacré* une rivalité les séparait à cause des effets qui se déplaçaient, tantôt en faveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre ; ce qui, petit à petit, avait provoqué une animosité qui finit par dépasser le cadre de la scène. Tous les soirs, après une pantomime qui se terminait par une danse, c'étaient des plaintes et des lamentations de Lavallière qui déclarait être une véritable victime de Dearly. Elle passait l'entr'acte à pleurer.

Un soir, tout en dansant, ils échangèrent force coups de pieds, pincements, menaces ; cela amena un tel conflit entre eux que le lendemain tous les deux se déclarèrent malades et restèrent chez eux, dans leurs lits. Les doublures durent en hâte les remplacer, et l'incident fit un tel bruit que *l'Intransigeant*, toujours bien informé, publia un article désobligeant pour Dearly. Le lendemain, celui-ci déclara qu'il ne reprendrait son rôle que si une rectification venant de l'administration du théâtre ramenait les choses à leur juste valeur.

Le soir, un journaliste du *Matin* téléphona au régisseur pour avoir des détails sur l'incident Lavallière-Dearly dont avait parlé *l'Intransigeant*. Le régisseur fit d'abord l'étonné : « Quel incident ? » puis il essaya d'atténuer les choses, en disant que Lavallière avait été souffrante et Dearly enroué, mais que ceux-ci avaient repris leur rôle. Le journaliste promit de n'en pas dire davantage, mais le lendemain les portraits des deux artistes figuraient, dans le hall du *Matin*, entre le capitaine Menier et le supplicié de la veille. Dearly avait repris son rôle, de fort bonne humeur sur la scène, mais se montrait furieux dans le bureau du régisseur. L'article du journal l'avait ému et révolté. Lavallière, le lendemain, fit une tentative de réconciliation qui ne fut pas couronnée de succès ; la bouderie continua, mais le spectacle n'en souffrit d'aucune façon.

« L'HABIT VERT »

Les répétitions de *l'Habit vert* furent houleuses. Lavallière n'aimait pas son rôle qui, évidemment, était difficile. Brasseur avait le principal rôle; mais, à son avis, il ne valait pas celui du *Roi* ; cependant, il lui suffisait d'ouvrir la bouche pour déchaîner les bravos.

Que de réclamations, que de drames ! Les vedettes parlaient toutes de rendre leurs rôles et de quitter le théâtre ; heureusement ces menaces et ces refus restèrent platoniques. La répétition générale eut lieu le 16 novembre 1912 et marqua l'apogée de l'art dramatique de Robert de Flers et de Caillavet. La réussite fut éclatante, elle dépassa celle du *Bois sacré* et atteignit celle du *Roi*.

Le troisième acte réalisait un prodige d'habileté dans le décor et le mouvement de la figuration. Tout Paris est venu voir ce décor, défi victorieux aux lois de l'équilibre. Comme des acrobates, au moment des exercices difficiles et périlleux, sollicitent le silence de l'orchestre, les auteurs avaient imposé l'immobilité à leurs interprètes, l'immobilité, cette négation du théâtre, et pourtant l'effet fut saisissant.

Jeanne Granier fut la grande triomphatrice de cette soirée. Elle eut là le pendant de son succès dans *Éducation de prince*, de Maurice Donnay, à ce même théâtre des Variétés. Un chemin de fleurs conduisait à sa loge. Toutes les célébrités de Paris se pressaient pour la féliciter. On ne pouvait circuler ni dans les coulisses, ni dans les couloirs. Bref, la cohue des grandes premières.

Malgré ce succès, il y eut de menus incidents. A l'acte qui se déroule pendant une séance à l'Académie française, Brasseur, dans le décor scrupuleusement exact de la Coupole, lisait son discours de réception mais n'arrivait pas à le rendre comme le désirait Robert de Flers. Je dois dire que l'auteur était remarquable dans ses indications, et Brasseur avait bien du mal à modeler sa manière sur celle de Robert de Flers, excellent diseur. On tenta des coupures, mais les auteurs, très jaloux de leur texte, n'admettaient pas qu'on y changeât un mot sans leur autorisation. Le discours allégé, Brasseur fut satisfait.

Le lendemain, les auteurs, qui avaient assisté dans la salle à la représentation, exigèrent de rétablir les passages coupés. Brasseur s'en tirait mal, mais le discours était beaucoup mieux et portait davantage.

ÈVE LAVALLIÈRE

Il faut avoir vécu près d'elle pendant de longues années pour être à même de déchiffrer une nature aussi énigmatique et bizarre. Raconter qu'elle est née à Toulon, le 1er avril 1866, déclarée sous le nom d'Eugénie-Marie-Pascaline Fenoglio, et qu'elle est morte à Thuillières (Vosges), le 10 juillet 1929, n'offre pas gros intérêt.

Franche, audacieuse, raffinée, aimant le luxe qu'elle poussait jusqu'à l'excentricité ; intelligente, impulsive, d'un charme inquiétant, elle attirait ceux qu'elle voulait conquérir. Elle était « théâtre » jusqu'au bout des ongles.

Elle jouait sa vie comme un splendide rôle dont elle aurait écrit le scénario. Très sensible, exaltée, de son enfance tragique elle avait gardé une nervosité morbide. Éternellement hantée par une espèce de persécution, inquiète de tout, jalouse du bonheur des autres, rien de ce qu'elle possédait n'avait de valeur à ses yeux ; changeante, instable, en une seconde ce qui était beau devenait banal.

Pour ceux qui lui étaient inférieurs, elle était bonne, facile à servir, ne renvoyant jamais domestiques ni habilleuses ; patiente, indulgente, elle se plaisait dans leur société, elle en faisait ses confidents. Mais sa vie de théâtre fut une perpétuelle souffrance. La jalousie la torturait, elle était mystique, préoccupée de sciences occultes ; dans le plus fort de ses luttes, elle cherchait une consolation dans les choses de l'au-delà. Elle assistait à des séances de spiritisme ; dans une de ces séances, elle racontait qu'elle avait vendu son âme au diable pour qu'il lui gardât sa beauté, son talent et ses succès.

Elle avait du cœur, elle a aimé son enfant, le père de son enfant, et, par-dessus tout, le théâtre. Au théâtre seul, elle avait voué sa vie ; pour lui, elle consentait tous les sacrifices qu'elle refusait à tout ce qui ne s'y rattachait pas. Elle lui a dû ses joies et ses souffrances.

Pendant vingt-cinq ans, elle a joui de la fidélité du succès.

Ses créations furent autant de triomphes : Capus, Donnay, Lavedan, F. de Croisset, de Flers et Caillavet furent ses auteurs favoris, ce qui ne l'empêchait pas d'être adorable dans l'opérette et dans les revues célèbres des Variétés.

La guerre survint, balayant tout : elle perdit pied. Depuis des années, elle était liée à von Lucius, longue liaison de sa vie. Elle lui devait le plus net de sa fortune. Pour lui, c'était le grand amour ; pour elle, l'argent et la fierté d'inspirer une telle passion. Elle n'admit pas que la guerre lui fît un devoir de rompre cette liaison. Von Lucius, homme remarquable, fut envoyé comme ministre plénipotentiaire dans les pays scandinaves et ne fut peut-être pas étranger à la préparation de la révolution russe.

A cette époque tragique, Lavallière ne consentit pas à se priver de ses mensualités et n'en vit pas le danger. Elle avait près d'elle une femme de chambre allemande dont les frères se battaient contre nous ; cette dernière était mariée à son chauffeur français. Celui-ci, mobilisé à notre Grand Quartier général, près de Compiègne, rentrait tous les soirs retrouver sa femme, qui correspondait en allemand avec von Lucius pour les besoins personnels de Lavallière.

Cette situation choquante souleva des accusations terribles, la plus terrible qui soit : espionne ! Elle ! l'artiste aimée de ce Paris si confiant à l'égard de ceux qui savent le charmer ! Pour la croire capable d'un tel crime, il ne fallait pas la connaître. Mais les apparences étaient contre elle : son indifférence absolue pour ces heures tragiques ; jamais un mot d'intérêt ou de pitié ne tombant de ses lèvres. Pour elle, la guerre, ce fut l'arrêt de sa carrière. Ce fut surtout la disparition de son cher directeur ; ce fut aussi la séparation d'avec son enfant, car elle quitta la France en octobre 1914 pour se rendre à Londres. C'est deux mois après cette séparation que survint la mort de Fernand Samuel : cette mort fut pour elle un déchirement de tout l'être. Je ne puis mieux exprimer ce qu'elle ressentit qu'en reproduisant cette lettre qu'elle m'adressa de Londres :

« Jeanne, ma pauvre chère petite Jeanne, dans quel état tu dois être ! Je pense à toi sans cesse ; sa pensée à lui et la tienne ne me quittent pas. Quand tu le pourras, écris-moi des

détails. Cela te soulagera de crier ta douleur et tes angoisses pendant sa maladie, ta folie lorsqu'il est mort; et moi j'ai soif de ces détails, je les attends comme l'affamée attend le morceau de pain. Ici, je suis si loin, si loin surtout par ce temps de guerre qu'il ne me semble pas possible que ce soit vrai. Il y a des moments où je ne peux pas le croire, et lorsque, tout à coup, la nuit surtout, l'idée se précise, j'ai des crises de désespoir aiguës. Moi qui pleure si facilement, je n'ai pu encore verser une larme ; j'ai le cœur déchiré, et je n'ai personne ici à qui dire mon mal, sauf à Marthe ; heureusement que je l'ai ! Mon Pérot, c'est fou ! Jeanne, je t'aime comme une sœur, désormais tu me seras si chère ! Tu l'as soigné, tu as eu son dernier soupir, un peu de son reflet reste en toi, et je t'aime pour tout cela ; je t'aime de l'avoir tant aimé, tant soigné, et tant pleuré, ma pauvre petite. Aime-moi aussi, va, je n'ai pas une mauvaise nature, et quand je donne mon cœur... il est si sincère. C'est si bon dans la vie, surtout lorsqu'on commence à n'être plus des enfants, de se sentir soutenue par des cœurs sincères.

« Jeanne, ma douleur est très grande, c'est la plus profonde de ma vie ! Ici, je fais tout pour m'étourdir, tout, car j'ai *un cerveau malade dont je me méfie* ; je bois depuis deux jours ; oui, je bois pour apaiser mes pensées, pour m'étourdir, mais mon cœur saigne, il me semble que c'est pour la vie... »

Quatre mois après, nous nous sommes retrouvées, en mai 1915, à l'hôtel Meurice, où elle était descendue avec une amie fort jolie, qui lui était très attachée, Lucienne M...

Je la trouvai changée, malade ; de plus, elle s'était fait faire dans la figure des piqûres de paraffine, qui lui avaient laissé des boursouflures, et ses yeux la faisaient souffrir. Je l'accompagnai rue de la Paix, chez un grand oculiste ; elle fut aveugle pendant quelques semaines. Comment son moral n'aurait-il pas faibli ? Elle commençait à traîner une vie solitaire ; elle accepta, quelques mois après, au début de 1916, pour se distraire, de faire une tournée.

J'ai revu Ève le jour de son départ définitif pour Lourdes, en 1917. Je n'ai jamais oublié ces quelques heures. Elle allait vendre tout ce qu'elle possédait ; elle voulait être payée non

en chèques, mais en espèces, me dit-elle, ne voulant rien laisser derrière elle. Elle brûlait des monceaux de lettres, de photographies, celles de von Lucius entouré d'officiers allemands ; elle fit allusion aux accusations terribles d'espionnage qui l'affolaient. C'est en effet à cette date que Clemenceau faillit prendre contre elle une grave mesure ; une intervention personnelle de Briand et d'Alfred Capus empêcha cette mesure de devenir effective. Capus lui-même m'a raconté avoir dit à Clemenceau : « Voyons, mais on n'arrête pas Lavallière ! »

Elle me dit :

— Je sais bien qu'ils voudraient me faire le coup de Mata Hari.

— Es-tu folle, répondis-je, de dire une chose pareille ! Personne au monde ne peut t'accuser aussi terriblement.

— Je n'ai rien à cacher, fit-elle, et j'ai bien le droit de garder l'amour du seul homme qui m'a aimée. Tant pis s'il est Allemand !

Elle parlait sans regret apparent, déjà sur le chemin du renoncement. Nous avons évoqué tous nos chers souvenirs communs, et c'est en versant bien des larmes que je la quittai, par une nuit noire, dans ce Paris assombri où tout semblait mort !

Une année se passa sans nouvelles. En mars 1918, de passage à Paris, c'est elle qui vint à moi. Je venais d'être frappée par le deuil le plus cruel qu'une femme puisse supporter ; son cœur compatissant, malgré sa retraite, l'avait ramenée vers moi... Son visage me sembla apaisé, adouci ; elle me parla avec une grande douceur et trouva des paroles élevées qui bouleversaient mon cœur meurtri. En me quittant, elle me dit textuellement :

— Ma pauvre chérie, pas tout de suite, mais plus tard, tu viendras me trouver où je serai.

Je la sentais lointaine, détachée déjà de nos misères quotidiennes, et surtout sereine, elle.

Elle est morte ! Est-elle une sainte ? Je n'en sais rien, mais, en tout cas, c'est une grande repentie qui a courageusement et noblement souffert.

JEANNE SAULIER-SAMUEL.

SPECTACLES

COMÉDIE-FRANÇAISE

L'Ile des Esclaves, comédie en un acte en prose de Marivaux. Mise en scène de M. Pierre Dux. Décor et costumes de M. Jean Oberlé. — *Le Jeu de l'Amour et de la Mort*, pièce en un acte en prose de M. Romain Rolland. Mise en scène de M. Denis d'Inès.

La Comédie-Française ayant mis à son répertoire des actes de Marivaux et de Romain Rolland, il n'est pas trop tard pour parler de leur première représentation qui fut fort brillante et obtint un chaleureux succès. La pièce de Marivaux est, paraît-il, considérée comme un de ces ouvrages avant-coureurs du grand mouvement d'idées qui présagèrent la Révolution française. C'est bien plutôt, à mon avis, une fantaisie voulant prouver que l'égalité est impossible et que le bonheur de chacun doit s'accomplir selon la place où le destin vous met... à condition d'être bon pour son prochain et en usant de réciproque indulgence. L'île où sont jetés par naufrage Iphicrate et son valet Arlequin, Euphrosine et sa suivante Cléanthis, est celle où les esclaves grecs malheureux se sont jadis réfugiés. Ils y ont fondé une société dont les lois sont toujours en vigueur. Ceux qui y abordent y sont soumis sans tarder. Le maître devient esclave ; l'esclave devient maître. Voilà donc Iphicrate, à son vif dépit, changeant de costume et de rôle avec Arlequin et Euphrosine avec Cléanthis. Ces obligations donnent lieu à des scènes fort ironiques et fort piquantes. Les plus drôles passent pour être celles où les serviteurs sont enfin libres de dire ce qu'ils pensent de leurs patrons et décrivent avec pittoresque leur genre de vie, d'humeur et de caractère. Mais celles qui m'ont semblé

préciser le sens philosophique de cette petite œuvre, au dialogue aimable et chatoyant, ce sont les duos entre Arlequin et Cléanthis. D'abord tout éblouis de leur chance, de leurs atours et de leur liberté, ils se font des compliments et des grâces et tentent d'imiter les façons d'être et de dire dont ils furent jusqu'alors les observateurs et les témoins. Mais ces singeries ne les divertissent pas longtemps. Au fond, ces simagrées les ennuient ; ils en sont bientôt las et ne tardent pas à regretter leur ancien état, après avoir un peu humilié leurs maîtres arrogants par l'étalage d'une bonne humeur et d'une fraternelle mansuétude dont ceux-ci n'avaient pas toujours fait preuve à leur égard. Ces leçons ayant été comprises avec sentiment, chacune et chacun reprend sa condition première. Arlequin est enchanté de redevenir le valet d'Iphicrate ; Cléanthis n'est pas moins contente de se retrouver servante d'Euphrosine. Ce n'est pas toujours drôle d'être le maître. Et, encore, les soucis et les responsabilités de ces états n'ont pas été effleurés par Marivaux... Arlequin et Cléanthis le comprennent et semblent fort satisfaits de réendosser leurs anciens habits. On songe aux conseils de La Fontaine : « A chacun son métier... Les vaches seront bien gardées... »

Il m'a semblé comprendre ainsi cet apologue en y ajoutant le devoir d'être bons les uns pour les autres. Cette farce morale est parfaitement jouée par MM. Lafon, Jean Weber et Pierre Dux, Mmes Irène Brillant et Béatrice Bretty qui est particulièrement amusante et applaudie en son rôle de soubrette imitant les grands airs et les ridicules de sa maîtresse. Le décor et les costumes de M. Oberlé sont charmants.

Le Jeu de l'amour et de la mort a été diversement compris. Quelques-uns y ont vu le dessein de montrer, avant tout, la cruauté et l'horreur de la Révolution. En vérité, cet acte est équitable. Il est fort émouvant en son ensemble, contient de belles scènes, et, malgré la composition assez arbitraire des personnages, m'a paru, je le répète, d'une haute impartialité. Certes, on y voit les fureurs meurtrières de la Révolution; mais le caractère de Carnot, qui les déplore et veut, malgré elles, accomplir une œuvre de gloire, est mis en balance avec la noblesse, la générosité, l'intégrité, l'humanité du vieux Courvoisier, le héros de la pièce : celui-ci doit

des traits au savant Lavoisier et au philosophe Condorcet. Il est très âgé, il est las, épouvanté non pour lui-même qui ne tient plus à vivre, mais pour la France et les Français, par les violences, les fureurs, les trahisons dont il est le témoin. Car il vient d'assister à la fameuse séance où Robespierre a mis Danton en accusation. Tous ceux qui étaient amis et partisans de Danton viennent de le trahir, par peur de « l'Incorruptible ». Et lui, Courvoisier, n'a pas voté ; il s'est abstenu ; il est parti avant la fin de la séance, et il s'accuse de lâcheté en face de sa jeune femme, la belle Sophie, qui le chérit comme un père.

Ce récit, que M. Clariond, incarnant Courvoisier, a détaillé avec un art profondément juste, est un des plus beaux moments de la pièce. Le frisson de la destinée affreuse a passé sur l'auditoire et a suffi pour assurer une réussite jusqu'alors incertaine. Car tout le début ce sont, assez maladroitement exposées, les angoisses de quelques personnages secondaires, qui tentent de les oublier dans une gaieté factice, et celles de Sophie, la trop jeune femme de Courvoisier. Son ami Vallée, qu'elle aime, honnêtement mais passionnément, est un des Girondins traqués qui, avec Pétion, Louvet, Buzot, ont fui, erré dans toute la France et, poursuivis, affamés, désespérés, ont fini par être dévorés par les loups. Au moment où Sophie peut croire à la mort tragique de Vallée, entre chez elle un être épuisé, déguenillé, et c'est Vallée, celui même qu'elle pleure. Elle l'accueille et le cache. Les amis se hâtent de disparaître dans la peur d'être compromis ; parmi eux sont déjà, sans doute, des délateurs, heureux de sauver leur peau au prix de la trahison. Vallée, — type d'homme inspiré à l'auteur par Louvet, — est follement revenu, risquant de nouveau la guillotine pour revoir Sophie qu'il adore. Là-dessus, Jérôme de Courvoisier revient de la Convention et fait à Sophie le récit de la séance. Sophie lui avoue que Vallée est ici, qu'elle l'a caché. Courvoisier, que son abstention de vote a déjà désigné à la vengeance des puissants du jour, sait qu'en accueillant Vallée il achève de se perdre. Néanmoins, avec une amitié pleine de magnanime grandeur, il le réconforte, le plaint, et va essayer de le sauver. Il lui indique un retrait secret derrière une boiserie. Son arrivée doit être déjà connue. On va venir perquisitionner. Et les

perquisitionnaires arrivent, en effet. Qu'importe à Courvoisier ? Il se sait perdu. Il incarne la défaillance d'une société qui s'écroule et qui n'a plus les forces ni les pouvoirs de résister à la brutalité dont le règne a remplacé celui des rois. Ne vient-il pas aussi de comprendre que Vallée, honteux de profiter de la bonté de celui auquel il veut voler sa femme, aime Sophie ? Et Sophie, — telle Mme Roland à Roland avouant sa passion pour Buzot, — ne veut pas mentir et dit la vérité. Il ne reste plus de place en ce monde cruel, barbare et bouleversé pour ce vieil homme. Son ami Carnot venant lui apporter des passeports pour qu'il puisse fuir avec Sophie, Courvoisier donne ces papiers sauveurs à sa femme et à Vallée. Mais Sophie met le devoir, la vertu, la tendresse et l'admiration qu'elle a toujours ressenties pour son vieux mari au-dessus des sentiments de jeune et enthousiaste désir qu'elle a voués à Vallée. Elle jette au feu son passeport. Vallée fuira seul. Lui, il accepte le salut possible. Il veut vivre. Au delà de l'amour, de la pitié, de la reconnaissance, de l'estime de soi-même, il y a la vie à laquelle il tient, avec frénésie, avec l'espoir d'y jouer encore un rôle. Sophie et Courvoisier restent seuls, dans l'attente de ceux qui vont venir les arrêter. Ils ne regrettent rien. Pour eux, tout est fini. Ils n'ont plus qu'à mourir. Ils renoncent. Quel repos ! La terre ne leur offre plus ni paix, ni sûr asile. Il leur reste la mort.

Ce couple courageux et résigné, dédaignant ce qui pouvait leur rester de jours tachés de sang et hantés de menaces, est sans doute assez représentatif de cette élite qui se laissa massacrer sur les échafauds avec un héroïque dégoût. La pièce de M. Romain Rolland est fort intéressante et, par moments, nous atteint au cœur de la sensibilité. M. Clariond, si bien avec ses longs cheveux blancs, sa longue redingote violette tombant sur ses longues jambes gainées de couleur chamois, est un spectre encore vivant, un fantôme des temps révolus. Il a fort bien joué, et Mme Rouër a été très belle dans le rôle de Sophie, l'épouse sincère et sublime. M. Louis Seigner est superbe en Carnot empanaché, ceinturé de rouge. MM. Denis d'Inès, Jean Weber, Maurice Donneaud, Balpêtré, Bonifas, Jean Meyer, Mmes Dalmès, Renée Faure, Nadine Marziano complètent une excellente interprétation.

Cet acte avait été représenté à l'Odéon en 1928, pour la première fois, et Firmin Gémier y avait incarné le rôle de Courvoisier.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les Travaux et les jours dans l'ancienne France. — IVe Centenaire d'Olivier de Serres.

Cette exposition, due à l'initiative du Comité Olivier de Serres, est aussi charmante qu'intéressante. Si vous ne pouvez quitter Paris, vous aurez, en contemplant les vitrines de la petite salle du rez-de-chaussée à la Bibliothèque nationale, l'impression d'un séjour à la campagne et vous vous imaginerez que vous avez pour guide l'illustre Olivier de Serres, l'auteur du *Théâtre d'agriculture et Mesnage des champs* dont Henri IV accepta la dédicace. Plusieurs portraits de cet Olivier au nom deux fois prédestiné, — car l'arbre de la paix est aussi porteur de fruits et, dans les « serres », on soigne maints semis et maintes boutures, — plusieurs portraits donc nous attestent qu'Olivier ressemblait à M. Joseph de Pesquidoux, notre sympathique contemporain qui, lui aussi, a conquis la renommée en écrivant des livres pleins de saveur, de poésie et de science sur les travaux et les mœurs rustiques. Le dessin à la plume que Daniel de Serres fit de son père nous présente un vivant visage de sexagénaire toujours jeune... cela, certainement, grâce au grand air et à la vie aux champs. Des autographes accompagnent les images ; le dessin de l'écriture n'est pas moins révélateur que celui du nez, de la barbiche, du front et que le long regard des yeux perspicaces : lettres, contrats, registres, testament. On y reconnaît l'homme ordonné, méthodique comme les saisons, traçant avec soin ses lettres et ses caractères ainsi que le laboureur trace ses sillons. Nous voyons aussi des plans de jardins, de domaine seigneurial, des cartes et des « portraicts de ville », des gravures représentant l'élevage des vers à soie, la récolte et le dévidage des cocons. On sait que de Serres donna une grande extension à l'élevage des mûriers et que Henri IV, approuvé par Sully, fit planter des mûriers aux Tuileries d'après ses livres et ses conseils.

Les images, les saisons, le rythme de la vie rurale nous sont offerts par des manuscrits et des enluminures du plus bel et vif intérêt. Toute une série sur le labourage va du IXe au XVIe siècle et nous en montre les différents modes et les aspects successifs. La taille et la greffe des arbres, les « plantes utiles et nuisibles », plantain, mandragore, marjolaine, épinard, ortie, les fleurs rustiques... autant de sujets d'enluminures d'une précision et d'une minutie dont les détails sont à la fois pittoresques, instructifs, précieux. Ces fleurs et ces insectes, de couleurs si brillantes sur des fonds d'or mat, sont peints avec un soin, une exactitude admirables, de la mouche au papillon, de la véronique à l'œillet, du colimaçon au pois de senteur. Voici des pages de *Fleurs* du célèbre manuscrit de l'Arsenal : *Heures du Maître aux fleurs* ; voici *les Libellules* dans les *Heures à l'usage de Saint-Pol de Léon* (Nationale). Voici des images sur le gemmage du pin et la récolte de la résine. Voici des manuscrits, des recueils de fleurs peintes (Muséum), d'autres réunies sous le titre *Jardinier et jardinière...*, etc. On ne sait lesquelles cueillir du regard... Mais voici un poème, et c'est *le Procès du melon*, dédié par Martial Le Maistre à M. du Laurens, premier médecin du Roi : Henri IV avait mangé ce jour-là trop de melon et son imprudence inspira le poète.

La partie *Élevage et pâturage* est empreinte d'une particulière poésie. Les bergers, les agneaux, l'âne, le bœuf ne sont-ils pas, à jamais, unis à la crèche et à la nativité de Notre Seigneur ? Annonce aux bergers... Troupeaux... Bergeries... Pasteurs virgiliens... Une bergère illustrant *le Dit de la pastoure* et *le Bon Bergier* de Jean de Brie où l'on voit le berger avec le costume de son état et tous les ustensiles que cet état nécessite... sans oublier sa flûte, sa panetière et sa houlette. Voici des oiseaux de basse-cour d'une vérité rutilante, et le rucher, et les abeilles, et des images ravissantes de couleur et de dessin qui nous font tourner les pages des saisons d'autrefois. D'abord, la suite célèbre des *Mois*, douze gravures au burin par Étienne Delaune, et, s'inspirant de ce déroulement rituel, certaines vitrines classent leurs trésors sous les titres de *Hiver*, *Printemps*, *Été*, *Automne*. Voici les rigueurs et les joies de la neige et du feu, prises au calendrier de Jean Bourdichon (*les Grandes*

heures d'Anne de Bretagne), au *Bréviaire* de Belleville, aux *Grandes heures de Rohan*. Ces sujets sont traités, en miniature, ainsi que de vastes tableaux. Ce sont des chefs-d'œuvre ainsi que *la Chevauchée du jeune homme au rameau*, où l'adolescence humaine et animale s'unit à l'enfance végétale, au reverdissement printanier. Mai : bouquets, rondes champêtres... Juin : faucheurs, semailles, fenaisons... Juillet et les moissonneurs... Travaux des mois d'août... Septembre, octobre : vendanges, labours, glandée, égorgement du porc... Tous ces sujets éternels sont illustrés par des pages d'un pittoresque charmant, naïf, exact et coloré et dont on ne peut citer, — ces manuscrits enluminés étant fort nombreux, — toutes les célèbres provenances. Rien n'est oublié, ni la noce, ni le sommeil des paysans en leur chambre rustique, ni même la mort. Le retour à la terre, à cette terre tant aimée, travaillée, fécondée, est le dernier feuillet de la ronde des mois. Comme une graine, le corps sera enfoui, et la vieille mort des danses macabres emprunte la faux du faucheur. Mais il nous faudrait de très nombreuses pages pour donner une idée de ces beaux manuscrits dont la présentation bien ordonnée est aussi ingénieuse qu'agréable. Et il faut voir aussi les objets, les luisants plats de Bernard Palissy, les assiettes d'émail de Pierre Reymond, les pichets, les gourdes de moissonneurs, les outils du temps passé dont les formes sont belles et tout imprégnées, à nos yeux, de la sueur et de la lumière de ces jours lointains où des mains, depuis longtemps immobiles poussières, les ont tenus et ont su s'en servir avec adresse et amitié. Outils nobles et vénérables, que vous êtes beaux, comme vous faites partie de la vie ! J'admire la serpe qui n'a pas changé de forme depuis l'époque gallo-romaine, et cette grande faucille légère, incurvée, dite volant de moissonneur : car, M. Marc Bloch nous le dit, la moisson se faisait à la faucille, la faux étant réservée au travail de la fenaison... Tous ces humbles objets de la vie quotidienne et des métiers ont un prix mystérieux, et la pelle à feu, le gril, la varlope et l'alène ont gardé quelque chose de vivant.

Aux murs, de belles tapisseries représentant moissons et vendanges, bûcherons, joueurs de tiquet, réchauffent l'atmosphère de leurs teintes à la fois riches et assourdies.

Des statues de saints et de saintes, amis des travailleurs et des campagnards, nous contemplent. Parmi eux, saint Antoine, saint Vernier, bois qui semble parlant : il tient un cep de vigne. Saint Éloi en pierre peinte de rose et de vert tient un fer à cheval et est prêt à taper sur l'enclume ; il porte le tablier de maréchal ferrant et un bonnet gracieux sur ses cheveux ondulés à la mode des dames de 1939. Quelques peintures nous montrent sainte Geneviève gardant ses moutons, une sainte Barbe, et un batteur de blé d'une charmante couleur de fleurs des champs, une Cérès paysanne et de très curieux *Moissonneurs* : les uns gerbent, les autres battent sur l'aire ; le seigneur et sa femme les contemplent, et, au fond, une énorme meule semble sur le vert du paysage l'esquisse en or de la demeure de l'été. Enfin, pour compléter le décor coloré et amusant des murs, d'admirables fleurs et oiseaux, fruits et légumes divers, venant des vélins du Muséum d'histoire naturelle, attirent nos regards charmés. Nous imaginons que nous sommes possesseurs de propriétés variées, pour lesquelles nous ne payons pas d'impôts et qui ne nous causent nul souci. Et, ayant rentré nos foins et nos blés, cueilli nos fleurs et nourri nos volailles, nous nous retrouvons, tout étonnés d'avoir quitté jardins, vergers et prairies, rue de Richelieu...

QUELQUES FILMS

La Règle du jeu. — La Taverne de la Jamaïque. — La Baronne de minuit. — Seuls les anges ont des ailes. — La revue du 14 juillet.

Que penser de *la Règle du jeu*, le dernier film de M. Jean Renoir ? Son absurdité est si réjouissante et si acerbe à la fois qu'elle est certainement voulue, et ce n'est pas par hasard que sont obtenus de tels effets de caricature. Quand on n'observe pas la règle du jeu, — nous démontre ce film, — rien ne va plus ; toute la machinerie sociale se détraque et, dans ce tohu-bohu extravagant, se poursuivent, en ce château du désordre, amants et maîtresses, patrons et serviteurs, les invités qui s'imaginent que la bousculade et les coups de revolver sont des fantaisies destinées à les divertir, ainsi qu'au théâtre les scènes dans la salle, et, pour finir, celui-là qui se croit l'amant enfin heureux de la femme qu'il aime est

tué, quand il va la rejoindre, d'une balle que le garde-chasse, jaloux de sa femme, à lui, destinait à un autre. Erreurs, quiproquos, imbroglios, fureurs, bagarres, tout cela se succède avec l'apparence de la folie, mais, en vérité, est réglé avec un art supérieur et un sens suraigu de la saugrenuité. Et puis, quel bel épisode d'une ironie « sanglante » celui de la chasse dans les paysages de Sologne, où la règle de ce jeu féroce étant ici bien observée, nous assistons aux ébats innocents et aux meurtres successifs des gentils gibiers de poil et de plume ! Ce sont là des tableaux qui valent qu'on aille voir ce spectacle, même si on est révolté par ce que le poète définissait « le vulgaire odieux ». Et comme c'est joué !... Par Dalio, impayable de suffisance et de brutalité ; Toutain, comme il roule bien sur lui-même, tué raide par la balle ; Carette, Nora Gregor, et la délicieuse et sournoise Paulette Dubost, et... Jean Renoir lui-même qui s'est fait bien laid et bien grotesque... Enfin, on s'amuse. Voir casser la vaisselle en une farandole comique qui pourrait être tragique réjouit toujours le public.

J'ai été déçue par *la Taverne*, histoire que nous avons lue vingt fois en notre jeune âge, de naufrageurs dirigés par un gentilhomme ruiné que couvre sa fonction de magistrat. Ce personnage est le fameux acteur Laughton... Henri VIII lui seyait mieux. Mais il a un beau moment quand, devenu fou et prêt à être fait prisonnier, il se jette du haut d'une vergue dans la mer. Néanmoins, film ambitieux, qui ne tient pas ses promesses. — Un film de gentillesse, où tout est impossible et incroyablement enfantin, c'est *la Baronne de minuit*... Mais les inventions parfois en sont drôles en leur inattendu, et Claudette Colbert y est tout à fait charmante. Enfin, sous un titre prétentieux : *Seuls les anges ont des ailes*, nous avons admiré un splendide documentaire sur l'aviation dans la Cordillère des Andes. Paysages et héroïsmes humains aussi grandioses les uns que les autres et que seul Saint-Exupéry pourrait bien décrire...

Et le plus beau des films de ce dernier mois, n'est-ce pas celui-là qui déroula en teintes photographiques ou en couleurs naturelles d'une merveilleuse vérité la Revue, l'inoubliable et sublime revue du 14 juillet ?

GÉRARD D'HOUVILLE.

POÉSIES

LE SONGE DE RACINE

Plus haut que Port-Royal, dans le bois solitaire
Qui domine le fin clocher du monastère,
Jean Racine, nimbé par l'or tremblant du soir,
Erre, une Bible en main, et, las, vient de s'asseoir.

Il reconnaît l'endroit : c'est dans cette clairière
Que, le front déjà lourd et baigné de lumière,
Il lisait *Théagène*, ou Sophocle, inquiet
De sentir que dans l'ombre un Dieu lui souriait.
Que de combats, depuis, et que d'ardents poèmes,
De quels remords suivis, et de quels anathèmes !
Les démentira-t-il ?... Vers qu'hier il relut,
Beaux vers qu'il renia pour faire son salut,
Va-t-il goûter encore à vos troubles délices ?
Prenant les Livres saints et le ciel pour complices,
Puisqu'au péché trop doux c'est son roi qui l'induit,
Chantera-t-il d'Esther le triomphe et l'ennui ?
Grossira-t-il d'un nom le féerique cortège
Que, contre le désir, l'orgueil en vain protège ?
Doute cruel.
Tandis qu'il songe, le soleil
Sur le vallon sacré dilate un cœur vermeil ;
Un souffle tendre émeut l'austérité de l'heure ;
L'ombre, sous les taillis qu'un frisson d'or effleure,
Frémit ; un lent brouillard semble tomber des cieux,
Odorant comme ceux qui recouvrent les dieux.

Il s'entr'ouvre : soudain, pâles, longues et fines,
Le poète croit voir des formes féminines
Sur le magique soir dessiner leur contour.

Et ce sont, corps charmants habités par l'amour :
Andromaque aux beaux bras, tâchant en vain d'éteindre
L'éclat de ses regards qui la ferait trop plaindre,
Pour tout autre qu'un fils obstinée à fermer
Un cœur que Troie en flamme eût bien dû consumer ;
Hermione, égarée au point de méconnaître
Le poignard qui versa le sang trop cher d'un traître ;
Bérénice, peuplant l'Orient plein d'ennui
Du fantôme adoré de l'amant qu'elle fuit ;
Junie aux chastes pleurs fuyant chez les Vestales
Les féroces ardeurs à son bonheur fatales,
Et dans le souvenir cherchant à retrouver
L'amant qu'elle n'a pu ni trahir, ni sauver ;
Atalide, en pâmant, funeste à ce qu'elle aime ;
Monime, sous ses pieds rompant le diadème
Trop lourd à sa pudeur, trop léger pour sa mort ;
Roxane, aimant sans art et perdant sans remord ;
Près d'Ériphyle en deuil, la blanche Iphigénie
Du crime paternel innocente et punie,
Elle-même frustrant, enchaînée au devoir,
Ses tristes yeux du jour qu'il est si doux de voir ;
Phèdre, enfin, complaisante au mal qui la dévore,
Nourrissant de ses pleurs une ardeur qu'elle abhorre,
Rougissante d'aveux qu'elle ne peut haïr,
Et redoublant sa honte afin d'en mieux jouir...

Vivantes, et pourtant ainsi que des statues
Pudiques, et groupant leurs beautés long vêtues,
Toutes, du même geste harmonieux et lent,
S'inclinèrent vers le poète, en modulant :

— Maître de notre vie et de nos destinées,
Tes tendresses de nous s'étaient donc détournées ?
Tour à tour, cependant, jadis, tu nous aimas.
La flamme de nos yeux, c'est toi qui l'allumas.
Pour plaire au ciel, tu crois nous avoir reniées ?

Illusion ! Ton cœur nous a-t-il oubliées ?
Notre nom prononcé suffit pour ton émoi ;
Vois : rien qu'à nous frôler, tu frémis malgré toi !...
Pourquoi douter de nous ? Nos grisantes tortures
Charmeront par tes vers les mémoires futures ;
Nos cris retentiront dans le vaste avenir.
Ton Dieu même, ton Dieu voudrait-il nous punir ?
Bien qu'il nous modelât sur des beautés païennes,
Ton art, sans le savoir, nous fit un peu chrétiennes,
Et ce Dieu, toute ardeur et toute charité,
Sur la souffrance humaine a penché sa clarté.
Il a pitié des cœurs que le péché tourmente ;
Chacune de nous, pure ou misérable amante,
Sent blanchir dans sa nuit un rayon du vrai jour ;
Car il n'est pas d'amour qui ne mène à l'Amour !...

. . . . . .

Dans le val, où planaient des lueurs affaiblies,
La cloche, avec lenteur, rappelait à complies.
Jean Racine, debout, fait un signe de croix,
Et, souriant encore aux merveilleuses voix,
Part, joyeux de sentir, essaims purs et fidèles,
Les beaux vers à son front battre comme des ailes.

ENVOI

Terre qui, de Senlis à La Ferté-Milon,
Te déroules comme un chant pur de violon,
C'est à toi qu'il convient que mon cœur les dédie
Ces vers où, transposant ta souple mélodie,
J'en ai bercé Racine ardent et vieillissant,
— Puisque tu m'as donné la moitié de mon sang,
Et puisque, comme lui, c'est ta fine lumière
Que par mes yeux d'enfant j'aspirai la première,
Ta lumière couleur d'azur tendre et d'épi,
Qui coule, ru léger, de Senlis à Crépy.

MAURICE LEVAILLANT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'ÉQUILIBRE BALTIQUE ET LES ILES D'ALAND

Mare liberum. C'était l'un des axiomes chers à Hugo Grotius. Les mers méditerranées, auxquelles plusieurs États ont accès et qui servent de passage obligé au commerce international, doivent rester ouvertes aux navires de tous les pavillons ; elles ne peuvent être un objet d'appropriation individuelle ; personne n'a le droit de dire : *Mare nostrum.* Et le jour où naîtra cette Société des États dont l'expérience manquée de 1919 n'infirme pas la bienfaisante nécessité, le soin de veiller à la liberté des grandes routes maritimes devra être l'une de ses principales attributions.

La Baltique est, comme la Mer Noire, le type de ces méditerranées qui n'ont qu'une seule issue et sur lesquelles de multiples États ouvrent leurs fenêtres, comme disait Pierre le Grand. L'histoire connaît plusieurs grandes guerres pour la domination de la Baltique et des détroits qui en sont l'unique et étroite issue. La plus importante de ces « guerres du Nord » est l'une des phases de la Guerre de trente ans ; le traité qui la termina a été signé, en 1660, au château d'Oliva, à mi-chemin entre Dantzig et le nouveau port de Gdynia ; il faisait, ou peu s'en faut, de la Baltique, un lac suédois. Cet état de choses dura jusqu'à ce que Pierre le Grand, après Poltava et le traité de Nystad (1721), eut ouvert largement à la Russie l'accès à la Baltique et créé, au fond du golfe de Finlande, la capitale-port qui a glorieusement porté son nom. Après les traités qui ont mis fin à la Grande Guerre, les États qui sont riverains de la Baltique, ou des détroits qui en sont la clef, ne sont pas moins de dix. C'est dire quels intérêts multiples s'y croisent et s'y heurtent, et que la libre navigation de la Baltique a pour chacun d'eux une importance de premier ordre, on devrait dire, — si la propagande nazie n'abusait pas du mot, — « vitale ».

Les prétentions envahissantes du germanisme sous sa forme

raciste et nationale-socialiste sont naturellement une menace pour l'indépendance politique, économique et morale à laquelle tous ces peuples sont profondément attachés. Ils n'ont aucune aversion pour la culture allemande avec laquelle certains d'entre eux, comme la Suède, ont d'évidentes affinités, mais ils détestent du IIIe Reich les manières brutales, la propagande indiscrète et l'appétit de domination. La culture suédoise, par exemple, est aussi délicatement nuancée et humaine que le germanisme nazi est intolérant et cynique. Si l'on excepte la Russie, la Pologne et, bien entendu, l'Allemagne, tous les autres sont, ou presque, désarmés ou trop peu peuplés pour offrir, s'ils sont isolés, une résistance efficace. On pense bien que les pactes de non-agression ridicules que l'Allemagne a obligé de petits pays, comme le Danemark ou l'Estonie, à signer avec elle ne suffisent pas à apaiser les appréhensions des patriotes clairvoyants. Pour que la Suède, si profondément pacifique, prenne des mesures de réarmement, il faut que l'équilibre de la Baltique lui paraisse gravement menacé.

La situation la plus critique est celle des petites nations, telles que les Estoniens et les Lettons, que la Grande Guerre et la révolution russe ont affranchis de la domination politique de la Russie et de l'oppression sociale des barons baltes. Une nation civilisée qui possède tous les éléments nécessaires pour constituer un État viable a le droit que son indépendance soit respectée, même si elle est peu nombreuse et mal armée. C'est un principe que la France a mis en honneur et appliqué, mais qui ne cadre guère avec les doctrines hitlériennes. L'essai de création, à la fin de la Grande Guerre, par von der Golz et l'aventurier Bermondt, d'un *Baltikum* germanique qui aurait englobé les territoires actuels de la Lithuanie, de la Lettonie, de l'Estonie et d'une partie de la Pologne indique vers quels objectifs se dirige l'ambition du Reich hitlérien.

D'autre part, pour de petits États qui possèdent de magnifiques ports tels que Riga et qui ont naguère fait partie de l'empire des Tsars, ce n'est pas une situation de tout repos que de s'interposer entre la mer et la masse russe qui ne s'ouvre plus, sur la Baltique, que par une étroite lucarne au fond du golfe de Finlande. L'U. R. S. S. a bien essayé de se rattacher les États tels que la Finlande, l'Estonie et la Lettonie en y soutenant des mouvements révolutionnaires bolchévistes que l'énergie et le patriotisme de ces peuples ont fait échouer, mais elle n'a jamais essayé de leur imposer par la force un joug qu'ils détestent doublement, comme russe et comme commu-

niste. Mais il va de soi que si les Russes peuvent admettre d'avoir pour voisins, formant écran entre eux et la mer, de petits États qui ne peuvent en rien les menacer et avec lesquels ils peuvent sans difficulté conclure des accords commerciaux, ils ne sauraient supporter que ces États soient soumis aux directives nazies, comme une Bohême ou une Slovaquie. Les méthodes nazies de pénétration inquiètent à bon droit les dirigeants de Moscou ; et il est facile de comprendre par là ce qu'ils entendent, dans les négociations actuellement pendantes entre eux et les Anglais et les Français, par « agression indirecte ». M. Neville Chamberlain a révélé à la Chambre des communes, le 31 juillet, que les négociations sont sur le point d'aboutir et que déjà des missions militaires anglaise et française vont être envoyées en Russie, mais que la pierre d'achoppement reste la définition de « l'agression indirecte » contre laquelle Moscou souhaite d'être garanti. Il n'est pas surprenant que les Russes considèrent conne une « agression indirecte » la nazification, si elle venait à se produire, de l'un des pays qui s'interposent entre eux et la Baltique ; mais on comprend qu'il soit difficile d'imaginer une formule claire et prudente pour définir ce genre de péril. Ces États jouissent de leur pleine souveraineté juridique, et ils ne désirent certes pas l'aliéner ; s'ils étaient envahis à main armée, ils ont montré déjà qu'ils sauraient se défendre. L'Angleterre et la France sont soucieuses de respecter pleinement leur souveraineté. Mais on conçoit aussi que les Russes appréhendent que leurs voisins ne se révèlent impuissants à résister à une pression et à une pénétration sournoise du nazisme. C'est en tout cas sous cette forme que le péril allemand, dans les régions baltiques, apparaît à Moscou. « Les trois gouvernements, a dit M. Chamberlain, comprennent parfaitement que l'agression indirecte est tout aussi dangereuse que l'agression directe. » En pareil cas, il est plus sage de ne pas chercher d'impossibles précisions qui pourraient exclure le cas imprévu, mais redoutable, qui viendrait à se produire.

La question des îles d'Aland a montré aux prises les influences qui s'enchevêtrent et les intérêts qui se heurtent dans la Mer Baltique. Cet archipel, on le sait, ferme l'entrée du golfe de Bothnie, commande les issues du golfe de Finlande au fond duquel gît Leningrad ; une grande Puissance militaire qui y serait établie menacerait directement Stockholm et Helsinki ; elle rendrait illusoire l'indépendance de la Suède et celle de la Finlande. Les îles sont peuplées en grande majorité de Suédois ; la convention du 20 octobre 1921 en attribue

la souveraineté à la Finlande, dont elles sont très proches ; elles sont dotées d'une certaine autonomie administrative avec une Assemblée provinciale. Le Conseil de la Société des nations doit veiller sur le maintien de leur statut et en particulier à la protection de la langue suédoise. Depuis que le traité de Fredriksham, en 1809, a séparé de la Suède les îles d'Aland et la Finlande pour les placer sous la souveraineté du tsar de Russie, devenu grand-duc de Finlande, on n'a pas cessé de considérer à Stockholm la fortification des îles d'Aland comme une menace pour l'indépendance de la Suède. L'ancienne Russie s'était engagée à plusieurs reprises, — notamment par le traité de Paris en 1856, — à ne pas fortifier ces îles. La convention de 1921 a maintenu et renforcé ces stipulations que la Finlande a acceptées et dont la Société des nations est garante. Les îles sont donc démilitarisées en temps de paix et neutralisées en temps de guerre. Les Puissances riveraines, et en outre la Grande-Bretagne, l'Italie et la France, ont signé la convention de 1921, à l'exception de l'U. R. S. S. qui, à cette époque, n'était pas en relations diplomatiques avec plusieurs des États intéressés ; mais lorsqu'elle entra dans la Société des nations, elle reconnut en fait implicitement les conventions dont elle est la gardienne.

En 1938, tant par suite du manque d'autorité de plus en plus évident de la Société des nations que par le spectacle des envahissements de l'Allemagne, la Suède et la Finlande, dont les relations d'amitié sont très intimes, envisagèrent de demander aux Puissances signataires l'autorisation de construire dans les îles des fortifications suffisantes pour rendre impossible un coup de main et maintenir la neutralité de l'archipel. Le 21 janvier 1939, les deux Puissances adressèrent donc, d'un commun accord, aux Puissances signataires de la convention de 1921, une note pour demander leur approbation à un projet de mesures défensives à prendre dans les îles pour en assurer la neutralité. Les réponses furent favorables. Le Reich, dont on aurait pu craindre une opposition, a un intérêt à ce que l'archipel d'Aland demeure neutre et soit assez défendu pour ne pas tomber, en cas de guerre, aux mains d'une Puissance forte qui, de là, pourrait empêcher l'Allemagne de recevoir par mer les excellents minerais de fer suédois de Gellivara. En mai, l'affaire fut soumise au Conseil de la Société des nations. Moscou avait été informé et n'avait pas formulé d'opposition ; mais, à Genève, M. Maïsky demanda l'ajournement sous prétexte que son gouvernement n'avait pas reçu de précisions suffisantes. La véritable raison, qu'il laissait entendre

dans les couloirs, est que la Russie redoutait par-dessus tout un coup de main de l'Allemagne sur l'archipel, qu'elle considérait que la Finlande n'est pas assez forte pour en assurer efficacement la défense et que l'Union soviétique devrait être autorisée à y participer. C'est naturellement ce que la Suède et, à plus forte raison, la Finlande, dont la côte ouest qui fait face aux îles d'Aland est démunie de moyens de défense, ne pouvaient admettre.

La manœuvre ne parut pas très habile, car si le gouvernement de Moscou ne peut tolérer une mainmise de l'Allemagne sur la terre d'Aa, le gouvernement de Berlin, de son côté, ne peut admettre une occupation militaire russe. M. Molotoff a permis, par là, à ses ennemis, malgré ses protestations d'amitié à l'égard de la Finlande, de dénoncer la menace russe sur les pays riverains de la Mer Baltique ; il a paru se proposer, en cas de conflit européen, d'obliger la Finlande et la Suède à y prendre part. Cette fausse manœuvre eut pour résultat un échec pour la Société des nations qui, en présence de l'opposition des parties, dut se déclarer incompétente, et un échec pour la politique russe dont les procédés paraissent inexplicables si l'on n'en cherche la clef dans un dessein de révolution universelle.

La paix baltique apparaît donc en étroite connexité avec la paix générale ; et les difficultés auxquelles se heurte la négociation anglo-russe s'éclairent quand on les envisage en fonction des affaires baltiques. L'importance de Dantzig est en corrélation avec ces mêmes problèmes. L'accès de la Pologne à la mer signifie sa volonté de jouer son rôle historique sur les bords de cette Méditerranée du Nord. La Suède ne peut rester indifférente à rien de ce qui se passe sur les rives de cette mer et l'un des résultats de ces différends est de la ramener à prendre une part active à la politique européenne dont elle avait cru longtemps pouvoir rester à l'écart dans une neutralité peut-être trop heureuse pour être durable. La Suède constitue un élément très utile de la paix baltique ; elle est, comme les autres, menacée par le développement des empires de masses. La formule de la paix, dans la liberté et l'indépendance de tous les peuples grands et petits, n'est pas domination, mais équilibre.

MENACES ALLEMANDES ET REDRESSEMENT FRANÇAIS

Ce qu'il y a peut-être de plus original et de plus dangereux dans le système national-socialiste allemand, c'est cette méthode de déformation des esprits par l'édification, sur une cascade de men-

songes, d'une vérité officielle à l'usage de la race. Voici que maintenant l'anniversaire de la guerre de 1914 devient fête nationale pour l'armée. N'est-ce pas, en effet, parce qu'il y a eu la guerre que Hitler a été suscité par le vieux Dieu allemand pour en réparer les effets. Et pourtant on n'avoue pas la défaite ; c'est le « coup de poignard dans le dos », frappé par les socialistes, qui a obligé l'Allemagne à subir « la honte de Versailles ». Mais les familles qui ont perdu leurs enfants et l'armée, qui a subi de cuisants échecs, n'oublient pas si vite. Fête aussi l'anniversaire de l'assassinat sauvage du président Dollfuss. Les désastres et les crimes sont transformés en triomphes. Jamais peuple n'a joué du mensonge avec une pareille virtuosité. On comprend l'initiative originale de M. King Hall ; ses lettres peuvent contribuer à éveiller quelques incrédulités en face du roman raciste que les nazis substituent au récit des événements.

Pour le moment, la machine à forger les mensonges fonctionne à Dantzig et à propos de Dantzig. Il est probable que le gouvernement ne se sent pas prêt à risquer le tout pour le tout en faisant entrer ses troupes sur le territoire de la Ville libre ; mais il a créé, à Dantzig même, une véritable petite armée tant avec les contingents du pays qu'avec des « touristes » arrivés surtout par mer de tous les ports du Reich ; un matériel complet d'artillerie de tous calibres a suivi la même voie. Le territoire de Dantzig a maintenant l'effectif d'au moins une division sur le pied de guerre. Les batteries sont en place comme s'il s'agissait de repousser une invasion étrangère. Des détails très précis nous sont donnés dans la *Gazeta Polska* du 31 juillet par son correspondant à Berlin, M. Smogorzewski. Les Polonais se sont contentés de renforcer le contingent de leurs douaniers pour veiller sur leurs intérêts commerciaux. Ils ont dit et redit qu'ils n'admettront pas, quels qu'en soient les moyens, l'annexion de Dantzig au Reich et la méconnaissance de leurs intérêts économiques et politiques. On doit, à Berlin et à Berchtesgaden, savoir à quoi s'en tenir. Si l'on n'y est pas décidé à la guerre, il faut mettre fin à l'agitation de Dantzig qui est toute artificielle. Si l'on y est résolu, ce ne peut être que parce que l'on ne voit pas d'autre moyen de sortir de l'impasse économique et politique où l'on s'est fourvoyé. Mais comment entreprendrait-on une guerre qui serait longue avec des finances avariées et des chemins de fer en mauvais état ?

La situation européenne, depuis le 15 mars, s'est sensiblement modifiée à l'avantage de la solide entente Grande-Bretagne-France.

Il serait maintenant difficile de trouver beaucoup d'Anglais résignés, comme disait Kipling, à s'en remettre « aux barrières élevées par la sagesse de leurs ancêtres, derrière le cercle des mers couleur de plomb ». La préparation matérielle et morale à une guerre, — que l'on aurait évitée plus sûrement si l'on avait plus tôt ouvert les yeux à l'évidence, — fait de rapides progrès, tandis qu'en France le gouvernement de M. Daladier prend courageusement ses responsabilités. Il eût été dangereux, en ce moment, de laisser se développer l'agitation qui précède toujours, six mois d'avance, les périodes électorales ; il eût été injuste d'exposer M. Daladier et ses collaborateurs, ainsi que les députés qui les ont soutenus par devoir politique, aux risques de proches élections, car les mesures excellentes que prend le gouvernement pour mettre fin à de nombreux abus suscitent naturellement la mauvaise humeur de ceux qui en profitaient. Le gouvernement pouvait choisir entre des élections brusquées à l'automne, précédées d'une très courte période électorale, ou des élections différées. C'est cette dernière solution qu'il a choisie. Les pouvoirs de la Chambre de 1936 sont prorogés de deux ans jusqu'au 1er juin 1942. Cette mesure est amplement justifiée par l'état de guerre larvée où vit l'Europe depuis un an et qui exige toute la vigilance du gouvernement. L'opération, si nécessaire qu'elle apparaisse, peut d'ailleurs comporter certains inconvénients. La Chambre à laquelle sont ainsi accordées deux années de survie est celle du front populaire qui a soutenu fidèlement le cabinet Blum, dont faisait partie M. Daladier. Ce fait prouve une fois de plus que, en France, les formations politiques sont avant tout des formations électorales ; elles manquent toujours, — et fort heureusement, — de stabilité. Le parti radical-socialiste, même lorsqu'il s'égare dans des alliances compromettantes et dangereuses, reste au fond un parti de gouvernement. La mesure prise par M. Daladier n'a provoqué qu'une agitation de surface et des protestations de style que l'on ne sentait qu'à demi sincères. Mais viennent des temps plus calmes et l'on verra que les sages mesures prises par M. Daladier lui seront reprochées comme des attentats aux traditions républicaines. Aussi le gouvernement ne saurait-il s'arrêter au milieu du chemin ; c'est une réforme profonde de l'État et de la constitution qu'il doit réaliser, sinon il expose le pays aux pires aléas et les mesures qu'il a prises à une déplorable caducité.

Parmi les décrets-lois les plus importants que vient de promulguer le gouvernement, il convient de faire une place à part,

une place d'honneur, à l'ensemble de mesures auquel on donne le nom de « Code de la famille ». Il constitue, dans le droit français, une heureuse innovation empreinte du meilleur esprit social. La famille tend à redevenir ce qu'elle doit être, c'est-à-dire la cellule fondamentale de la cité. Ces mesures, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer et qui méritent une étude complète, ont pour objet de relever la natalité française et de proportionner les ressources de la famille à ses charges : prime à la première naissance dans tout ménage, allocations selon le nombre d'enfants, dispositions pour arrêter l'émigration de la campagne vers les villes, prêts au mariage, aménagement nouveau des droits de succession, secours aux filles-mères, répression très sévère des manœuvres abortives, etc. Ces innovations courageuses, dont il est juste de féliciter le gouvernement, constituent une législation sociale dont les heureux effets ne tarderont pas à se faire sentir. Les *Semaines sociales de France,* qui viennent de tenir à Bordeaux avec un particulier éclat leur session annuelle, ont souvent demandé que de pareilles mesures soient prises. C'est par la famille qu'il est logique de commencer la réforme de l'État.

Il reste encore beaucoup à faire ; mais c'est légitimement que M. Paul Reynaud, ministre des Finances, a, le 29 juillet, dans un discours radiodiffusé en français et en anglais, établi le bilan très honorable de l'œuvre du gouvernement. Il a montré avec précision l'œuvre constructive déjà accomplie pour le salut de la France et de la République. « Si, en effet, république signifiait moindre effort, la France devrait changer de régime pour survivre... La renaissance française s'opère. Tous les pays étrangers, amis ou ennemis, en ont pris conscience. Une France vieillie est en train de disparaître, une France frémissante et jeune est en train de se lever. » Malgré les énormes dépenses indispensables à la Défense nationale, des économies substantielles ont été réalisées, l'ordre remis dans la maison ; pour la seconde fois en quatre mois, cinq milliards d'or ont été versés à la Banque de France dont l'encaisse-or atteint 97 milliards. Les décrets-lois instituent un nouveau régime du blé moins ruineux pour l'État. La bataille des exportations, celle de la production, celle du chômage, celle du franc sont ou gagnées ou en voie de l'être. Certes, le ministre des Finances est le premier à reconnaître que la charge des impôts est lourde, trop lourde ; mais il n'est pas vrai qu'ils soient inéquitablement répartis : « Il ne s'agit pas seulement, hélas! conclut M. Paul Reynaud, de doubler le cap d'un été périlleux.

Le péril est là pour longtemps. Le jour où nous nous abandonnerions de nouveau à la facilité, la punition arriverait foudroyante. Tous ceux qui céderaient aux tentations de la démagogie prendraient une terrible responsabilité... La guerre non sanglante qui nous est faite, nous pouvons, nous devons la gagner. »

LES ÉTATS-UNIS ET LE JAPON

Les journaux nippons célébraient à l'envi le succès éclatant que constituait, selon eux, l'accord Arita-Craigie, dont nous avons parlé dans la précédente *Chronique*, quand, le 27 juillet, le chargé d'affaires américain à Tokio remit au gouvernement japonais une note par laquelle les États-Unis dénoncent le traité de commerce et de navigation conclu entre les deux pays le 21 février 1911 ; il cessera d'être en vigueur le 26 janvier 1940. Ce coup inattendu a produit au Japon, dont les exportations aux États-Unis sont considérables, notamment en coton, une surprise désagréable. Le ministre des Affaires étrangères répondit qu'il ne pouvait y voir qu'un défi porté à l'Empire nippon sur le terrain économique et qu'il en résulterait un vif ressentiment dans l'opinion publique de son pays. Un délai de six mois reste ouvert pour de nouvelles négociations. L'acte de M. Roosevelt a un double sens. A l'intérieur, le Président fait un geste que l'opinion publique accueille très favorablement et prend une revanche sur le Congrès. A l'extérieur, il signifie clairement que les États-Unis attachent un très haut prix au maintien de la porte ouverte en Chine et qu'ils n'acceptent pas la « japonisation ». Si le gouvernement de Tokio ne tient pas compte d'un tel avertissement, qui n'est pas le premier, le Congrès pourra discuter la proposition Pittmann relative à l'embargo sur les exportations de nature à servir à la guerre. Les effets de ce coup de théâtre, dont la portée est considérable, atteignent, à travers le Japon, la politique germano-italienne. Ses conséquences ne peuvent être que favorables et il convient d'en féliciter le président Roosevelt.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : ANDRÉ CHAUMEIX.

HUITIÈME PÉRIODE. — CIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-DEUXIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er juillet

Pages.

Le 1er corps d'armée en aout et septembre 1914, par M. le maréchal Franchet d'ESPÉREY, de l'Académie française 5

Est-ce un miracle? troisième partie, par Mme Marcelle TINAYRE 36

Notre aviation commerciale, par M. Fr. de CLERMONT-TONNERRE. 66

La Révolution a Versailles. — II. *L'enthousiasme et la peur*, par M. Octave AUBRY 90

Son excellence M. William C. Bullitt, par VERAX 130

Les grands-parents de Pierre LOTI, par Mme O. VALENCE et M. Samuel LOTI-VIAUD 137

La vague qui passe, dernière partie, par Mme Clemence DANE 162

Essais et notices. — *La généalogie de la doctrine démocratique*, par M. Ernest SEILLIÈRE, de l'Institut. 195

L'arrivée de la couronne d'épines en France, par M. Jean LONGNON. 207

Revue littéraire. — *Paysages guerriers et pacifiques*, par M. Robert BOURGET-PAILLERON. 215

Réception de M. André Maurois a l'Académie française, par M. André GAVOTY. 227

Chronique de la quinzaine. — *L'Europe et le Japon*, par M. René PINON . . 231

Livraison du 15 juillet

Le 1er corps d'armée en aout et septembre 1914. — II, par M. le maréchal Franchet d'ESPÉREY 241

Est-ce un miracle? dernière partie, par Mme Marcelle TINAYRE 278

Ce que j'ai vu en Allemagne, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 317

La Révolution a Versailles. — III. *Paris reprend le Roi*, par M. Octave AUBRY 348

Le chant du départ, première partie, par M. Robert BOURGET-PAILLERON. 371

La vie agricole et le métayage, par M. André LACROIX 408

Pages.
UNE MUSE D'ANDRÉ CHÉNIER, par M. ANDRÉ CAZAMIAN 419
NOUVELLES VISIONS DE LA TERRE PAR L'AVION, par M. PIERRE DEFFONTAINES. . 430
AU TIR FÉDÉRAL DE LUCERNE, par M. ROBERT VAUCHER 440
SPECTACLES. — *CARNAVALET*. — *LA DAME AUX CAMÉLIAS*. — *LE GRAND WILL*, par GÉRARD D'HOUVILLE 446
LE MOUVEMENT POÉTIQUE, par M. YVES-GÉRARD LE DANTEC. 458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *DANTZIG ET L'EUROPE*, par M. RENÉ PINON. . . 470

Livraison du 1er août

LE MOUCHARD MOUCHÉ. — *COMÉDIE EN UN ACTE*, par M. PAUL MORAND 481
SI LA GUERRE ÉCLATAIT. — *LA DÉFENSE AÉRIENNE DE LA FRANCE*, par M. BERNARD SERRIGNY 503
DICTATURE OU LIBERTÉ. — III. *LE PROBLÈME POLITIQUE*, par M. LOUIS MARLIO, de l'Institut 512
LE CHANT DU DÉPART, deuxième partie, par M. ROBERT BOURGET-PAILLERON. 550
LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE, par M. FRÉDÉRIC BARBEY. 595
RACINE ET LA FERTÉ-MILON, par M. EDMOND PILON 616
POUR UNE POLITIQUE RELIGIEUSE, par M. FERDINAND RENAUD 639
ESSAIS ET NOTICES. — *TRICENTENAIRE DE L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC*, par M. le professeur ÉMILE SERGENT 670
UNE IDYLLE RÉVOLUTIONNAIRE, par M. MAURICE DE LA FUYE 776
L'EXPOSITION MEMLING A BRUGES, par M. LOUIS GILLET, de l'Académie française. 693
REVUE MUSICALE. — *ADÉLAIDE*. — *LE FESTIN DE L'ARAIGNÉE*. — *LA CHARTREUSE DE PARME*, par M. LOUIS LALOY 699
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *LA SITUATION INTERNATIONALE*, par M. RENÉ PINON. 712

Livraison du 15 août

LE COMBAT CONTRE LES OMBRES, première partie, par M. GEORGES DUHAMEL, de l'Académie française 721
UNE FORME NOUVELLE DES CONFLITS INTERNATIONAUX. — *LA PAIX-GUERRE*, par ***. 766
LES DÉBUTS D'UN EMPIRE D'OCCIDENT. — IV. *LE SÉJOUR EN POLOGNE*, par M. LOUIS MADELIN, de l'Académie française. 790
LA RÉFORME ADMINISTRATIVE, par M. GEORGES PICHAT, de l'Institut 824
LE CHANT DU DÉPART, dernière partie, par M. ROBERT BOURGET-PAILLERON. . 843
UNE RECONNAISSANCE DE CAVALERIE (31 *AOUT* 1914), par le comte CHARLES LEPIC . 883
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — *UN PHYSIOLOGISTE A LA CAMPAGNE*, par M. le professeur LÉON BINET 891
AU THÉATRE DES VARIÉTÉS, par Mme JEANNE SAULIER-SAMUEL 902
SPECTACLES. — *COMÉDIE-FRANÇAISE*. — *BIBLIOTHÈQUE NATIONALE*. — *FILMS*, par GÉRARD D'HOUVILLE 938
POÉSIES. — *LE SONGE DE RACINE*, par M. MAURICE LEVAILLANT. 947
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *L'ÉQUILIBRE BALTIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 950

Paris, 1939. — Imprimeries J. DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins. — 62503.

ages.
419
430
440

446
458
470

481

503

512
530
595
616
. 639
e
. 670
. 776
. 693
E
. 699
á
. 712

, 721
. 766
ar
. 790
. 824
. 845
. 883
le
. 891
. 902
ar
. 938
. 947
. 950